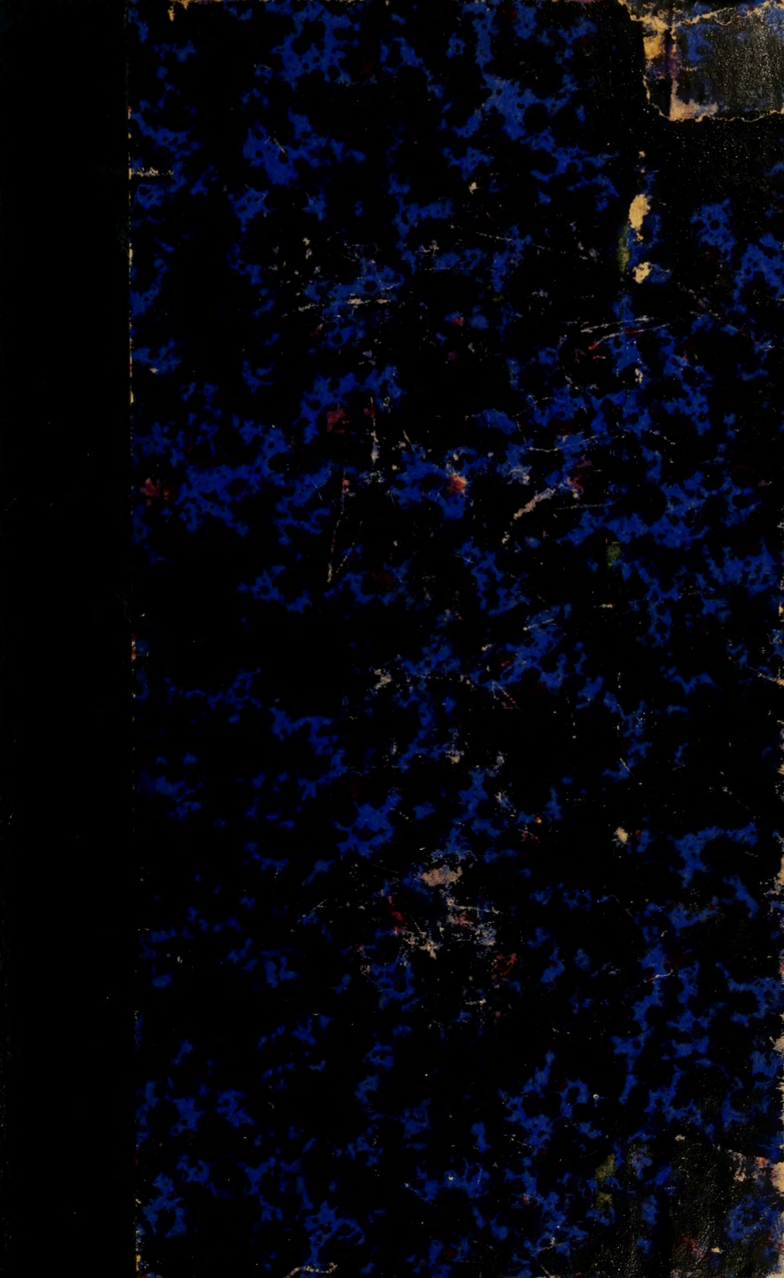
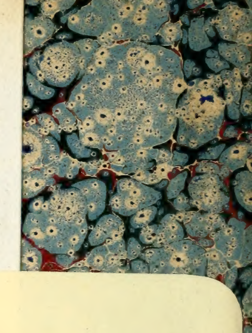
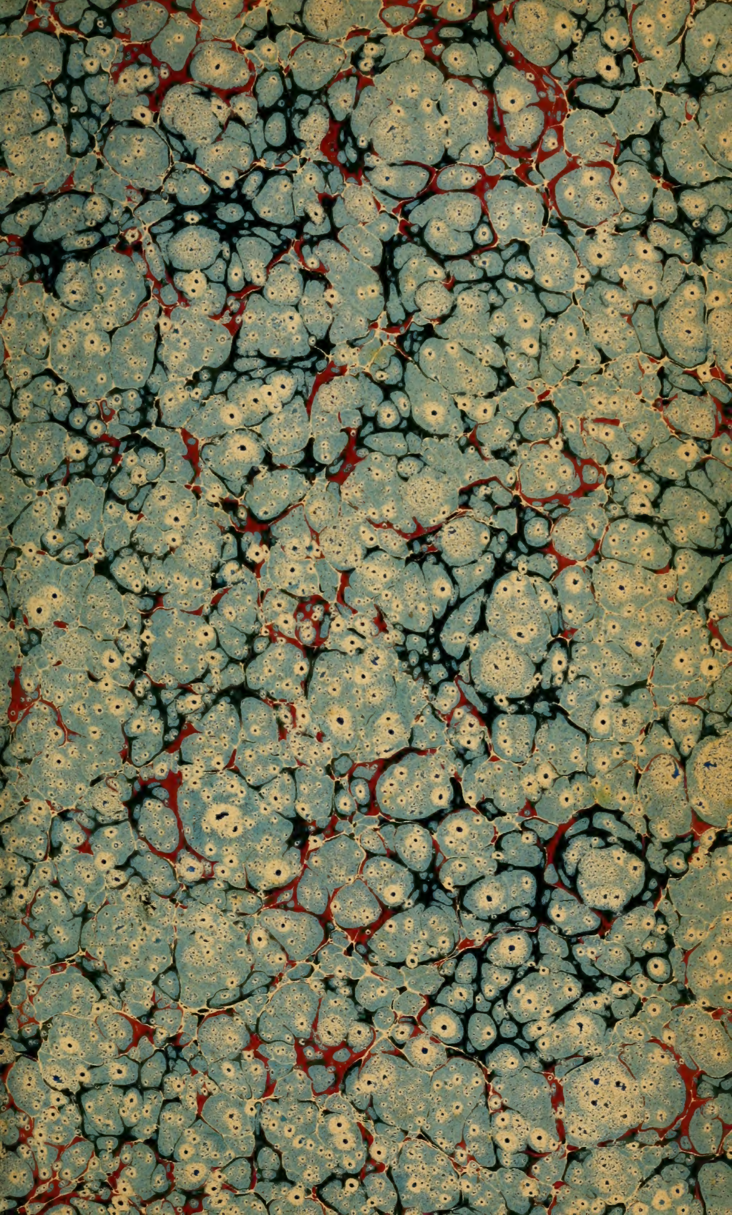





hbl, stx
D 246.M35
Histoire de l'Europe et particulie
3 9153 00609307 6



HISTOIRE DE L'EUROPE

(De 1610 à 1789).

Atlas complet de Géographie Contemporaine, Ancienne, du Moyen Age, Moderne (Nouvel), *à l'usage des lycées, des collèges et des institutions,* composé de **40** belles planches contenant 67 cartes, gravées sur acier et coloriées à teintes plates avec liserés, et de deux tableaux explicatifs sur l'administration politique et judiciaire de la France en 1789, publié par *M. H. Chevallier,* professeur agrégé d'histoire et de géographie; 1 vol. in-folio, *relié toile,* 15 f.

Cet Atlas contient les cartes suivantes :

Mappemonde, avec tracé des principaux voyages de découvertes et indication des principaux courants, — Europe physique, — Europe politique contemporaine, — Asie; Cochinchine française, — Afrique; Égypte, Isthme de Suez, — Amérique septentrionale ; Petites Antilles et Iles sous le Vent, — Amérique méridionale; Isthme de Panama, — Océanie ; Australie : Nouvelle-Galles du Sud et Victoria, — France physique et agricole, — France politique par provinces et par départements ; Environs de Paris, — Pays-Bas, Belgique. — Empire d'Allemagne, Prusse, Autriche-Hongrie, Dalmatie (double); — Suisse et chaîne des Alpes, — Italie, Grèce, Turquie d'Europe, Roumanie, Serbie, — Espagne, Portugal. — Iles Britanniques ; Angleterre, Écosse, Irlande; Environs de Londres, — Suède, Norwège, Danemark; Islande et îles Feroë, — Russie d'Europe, — Algérie ; Colonies françaises d'Asie, d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie.

Monde connu des anciens au temps de Ptolémée; Monde connu des Hébreux au temps de Moïse. — Égypte ancienne, Arabie Pétrée, Pays de Chanaan; Palestine; Royaume des Israélites sous David et Salomon, — Grèce ancienne; île de Crète, — Colonies grecques, — Empires de Darius et d'Alexandre ; Partage de l'Empire d'Alexandre.

Italie ancienne ; Latium et contrées limitrophes, — Conquêtes des Romains en Occident, Empire de Carthage; Conquêtes des Romains en Orient, Royaume de Mithridate, — Empire romain à la mort d'Auguste, — Gaule, Bretagne, Germanie, sous la domination romaine, — Empire romain à l'époque de l'invasion des Barbares.

Empire Carlovingien, Traité de Verdun; Neustrie orientale et Austrasie occidentale, — États musulmans d'Asie, d'Afrique et d'Europe; Partie centrale du khalifat de Bagdad au neuvième siècle; Royaume chrétien de Jérusalem ; Empire latin d'Orient, — Europe en 1270, à la mort de saint Louis; possessions des princes Capétiens ; Saint-Empire Romain.

Europe en 1610, France à la mort de Henri IV, possessions des deux branches de la maison d'Autriche, Empire Ottoman; France septentrionale, Pays-Bas Espagnols, Provinces-Unies, — France et Europe occidentale, de la mort de Henri IV au traité de Teschen (1610-1779), acquisitions territoriales de la France sous Louis XIV et Louis XV; Italie septentrionale pendant les temps modernes, — Europe centrale de 1648 à 1795, agrandissements de la Prusse, de l'Autriche, de la Russie, partages de la Pologne ; Cercles de Souabe, Franconie, Haut-Rhin et Bas-Rhin, — France politique et administrative en 1789, gouvernements, généralités, intendances ; Prévôté et vicomté de Paris. Tableau explicatif de l'administration politique de la France en 1789. — France judiciaire en 1789, justice civile, criminelle et administrative. Tableau explicatif de l'administration judiciaire de la France en 1789, — Europe occidentale et France de 1789 à 1811, — Europe d'après les traités de 1814 et 1815.

Chaque Planche coloriée se vend séparément 50 c.
La Carte de l'**Empire d'Allemagne,** d'un format double, se vend 1 f.

HISTOIRE
DE L'EUROPE

ET PARTICULIÈREMENT

DE LA FRANCE

De 1610 à 1789

Par E. MARÉCHAL

PROFESSEUR D'HISTOIRE



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES

MAISON JULES DELALAIN ET FILS

DELALAIN FRÈRES, Successeurs

56, RUE DES ÉCOLES.

Mai 1886

PROGRAMME DU 22 JANVIER 1885.

Histoire. — Classe de Rhétorique.

Histoire de l'Europe, et particulièrement de la France, depuis 1610 *jusqu'en* 1789.

Louis XIII. — Troubles de la Régence. — États Généraux de 1614, 1-33.

Louis XIII et Richelieu. — Lutte contre les protestants. — Intrigues et complots dans la noblesse et la famille royale, 34-75.

Accroissement de l'autorité monarchique, 39-43. — Marine et colonies, 43-46.

Guerre de Trente ans. — Gustave-Adolphe. — Paix de Westphalie. Traité d'Oliva, 76-127.

Les Stuarts en Angleterre. — Révolution de 1648. — Olivier Cromwell. — L'Acte de Navigation. — Restauration des Stuarts, 128-204.

Minorité de Louis XIV. — La Fronde parlementaire. La Fronde des princes. — Guerre contre l'Espagne. — Traité des Pyrénées. — Toute-puissance de Mazarin, 205-257.

Gouvernement personnel de Louis XIV. — Procès de Fouquet. Les Conseils. — Les Secrétaires d'État, 282-315.

Organisation financière. — Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Marine. — Colonies. — Réformes et travaux de Colbert. Institutions et fondations; les Ordonnances. — Organisation militaire. — Réformes de Le Tellier et de Louvois. — Vauban, 316-376.

Politique extérieure. — Lyonne et Pomponne. — Guerre de dévolution. — Guerre de Hollande. — Paix de Nimègue. — Chambres de réunion (Strasbourg). — Trêve de Ratisbonne, 377-420.

Affaires religieuses. — Déclaration de 1682. — Révocation de l'édit de Nantes. — Port-Royal, 421-467.

Révolution de 1688 en Angleterre. — Guillaume III. Déclaration des droits, 468-511.

Guerre de la ligue d'Augsbourg. — Traité de Ryswick, 512-539. — Guerre de la succession d'Espagne. — Traités d'Utrecht et de Rastadt, 548-593.

TABLE DES MATIÈRES.

d'inspirer ni affection ni respect, gouvernée par des favoris indignes, et soupçonnée d'avoir, tout au moins par sa négligence, une part de responsabilité dans le meurtre de son mari[1].

Qui tiendrait la première place auprès d'elle? l'Italien Concini, ou le Français d'Épernon[2]? « Si j'étais mort, avait dit Henri IV en parlant du premier, cet homme-là ruinerait mon royaume. » Concino Concini, fils d'un notaire de Florence, était venu en France avec Marie de Médicis, et avait épousé Léonora Galigaï, sœur de lait de la reine. D'Épernon, ancien favori de Henri III, chevalier du Saint-Esprit, colonel-général de l'infanterie, duc et pair, gouverneur d'Angoumois, des Trois Évêchés et de Boulogne, était un intrigant violent, avide et sans scrupule.

Ce fut lui qui, deux heures après l'assassinat du roi, se rendit, à la tête du régiment des gardes, au couvent des Augustins, où siégeait le Parlement. Entré dans la grande salle : « Cette épée est dans le fourreau, dit-il, en mettant la main à la garde; mais si la reine mère n'est pas déclarée régente, je prévois qu'il faudra l'en tirer. » Les magistrats obéirent. Le véritable successeur de Henri IV ne fut cependant point d'Épernon, mais Concini. Ce favori de la reine mère, sans tête ni cœur, présomptueux, avide et poltron, devint pour commencer marquis d'Albert ou d'Ancre en Picardie, premier gentilhomme de la chambre, lieutenant-général de Péronne, Roye et Montdidier; il fit son beau-frère archevêque de Tours, et bientôt devint lui-même maréchal de France.

Exigences des grands. Gaspillage des finances. — Pour se faire accepter des grands, la reine mère et Concini les gor-

1. En ne tenant pas compte des avertissement qui lui furent donnés avant le meurtre par une dame d'Escoman, chez laquelle Ravaillac, avant son crime, avait logé en venant d'Angoulême à Paris en 1609. Loin d'écouter ses avis, on emprisonna la d'Escoman, qui mourut plusieurs années après, sans avoir été relâchée. On accusait aussi de complicité le duc d'Épernon, Concini et Henriette d'Entraigues, marquise de Verneuil. La résidence la plus habituelle de d'Épernon était Angoulême, le pays du meurtrier. D'Épernon était en voiture avec le roi et le duc de Montbazon au moment du crime. Ravaillac, dit-on, fit à la question des révélations dont il ne fut pas tenu compte. Le premier président du Parlement, Achille de Harlay, les croyait accablantes pour de hauts personnages. Il dut bientôt après vendre sa charge, parce que, disait-on, son grand âge ne lui permettait plus de l'exercer.

2. Épernon (Jean-Louis de Nogaret de Lavalette, duc d'), né en 1554, mort en 1642, descendait du célèbre légiste de Philippe le Bel, Guillaume de Nogaret, qui était allé au nom du roi arrêter le pape Boniface VIII dans Anagni (1303).

gèrent d'argent. Condé[1], revenu des Pays-Bas espagnols avec sa jeune femme, obtint 200 000 livres de pension et un hôtel à Paris; le duc de Bouillon[2] eut 200 000 livres; le comte de Soissons[3] 200 000 écus comptants et 50 000 de pension, avec les gouvernements de Dauphiné et de Normandie; Épernon recouvra Metz et les Trois-Évêchés. Le duc de Guise[4] eut 100 000 écus pour payer ses dettes; les autres à proportion. Suivant l'expression de Fontenay-Mareuil, la reine faisait « comme ces peuples qui sacrifioient aux démons, afin qu'ils leur fissent moins de mal ».

1. C'était le troisième prince de Condé. Le premier, Louis Ier de Bourbon (1530-1569), frère d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, et par conséquent oncle de Henri IV, fut le chef du parti protestant sous Charles IX, et périt tué ou plutôt assassiné à la bataille de Jarnac le 13 mars 1569. Le second, Henri Ier de Bourbon (1552-1588), protestant aussi et compagnon du roi de Navarre à Coutras, mourut à trente-six ans. Sa femme, Charlotte de la Trémouille, fut accusée de l'avoir empoisonné et longtemps retenue en prison. Henri IV la fit plus tard remettre en liberté. Elle avait mis au monde, au début de sa captivité, après la mort de son mari, Henri II, troisième prince de Condé (1588-1646), qui fut élevé dans la religion catholique; c'est celui dont il est question ici. Marié quelque temps avant la mort de Henri IV avec Mlle de Montmorency, fille du second connétable de ce nom, il avait emmené sa jeune femme à Bruxelles, chez les Espagnols, pour l'éloigner du roi, vivement épris d'elle. C'est de cette union que naquirent le duc d'Enghien, le futur vainqueur de Rocroi, le prince de Conti qui devait être le généralissime des Parisiens pendant la Fronde, et Anne-Geneviève de Bourbon, plus tard si célèbre sous le nom de *duchesse de Longueville.* On désignait le prince de Condé sous le nom de *Monsieur le Prince,* et son fils aîné sous le nom de *Monsieur le Duc.*

2. Henri de la Tour d'Auvergne (1555-1623), vicomte de Turenne (en Limousin, entre la Dordogne et la Vézère), l'un des chefs du parti protestant dans les guerres de religion, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et maréchal de France, marié par Henri IV en 1591 avec Charlotte de la Marck, la dernière héritière de la célèbre famille des *Sangliers des Ardennes.* Il devint ainsi duc de Bouillon, seigneur de Sedan, de Jametz, Fleuranges et autres lieux. Il conserva ces acquisitions, bien qu'il n'eût pas eu d'enfants de Charlotte de la Marck, qui mourut en 1594. Il épousa l'année suivante une fille de Guillaume le Taciturne, et en eut deux fils, le duc de Bouillon (1605-1652), mêlé aux conjurations contre Richelieu et à la Fronde, et le célèbre maréchal de Turenne (1611-1675).

3. Le comte de Soissons, ou *Monsieur le Comte,* Charles de Bourbon, dernier fils de Louis Ier de Bourbon, prince de Condé, né en 1566, mort en 1612; père de Louis de Bourbon, comte de Soissons (1604-1641), tué plus tard à la bataille de la Marfée.

4. Charles de Lorraine, quatrième duc de Guise (1571-1640), fils de Henri de Guise assassiné aux États de Blois en 1588, et de Catherine de Clèves. C'est lui qui faillit être proclamé roi par les États de la Ligue. Il fut père de Henri II de Lorraine, cinquième duc de Guise (1614-1664), d'abord archevêque de Reims, puis rentré dans la vie laïque et devenu duc par la mort de ses frères aînés, un instant chef des Napolitains soulevés, puis longtemps captif en Espagne.

Cependant Ravaillac, condamné à mort par le Parlement, avait été tenaillé ; on avait versé du plomb fondu dans ses plaies; il avait été tiré à quatre chevaux (27 mai). Le livre de Mariana[1] avait été brûlé devant le portail de Notre-Dame. Mais il ne fut pas question des révélations faites par l'assassin dans une déposition dernière ; et l'on ne tint pas compte des dénonciations de la dame d'Escoman et d'un gentilhomme, Dujardin, surnommé le *capitaine Lagarde*, contre la marquise de Verneuil et contre d'Épernon.

Abandon des plans et renvoi des ministres de Henri IV. — Au moment où Henri IV mourut, il était sur le point de commencer la guerre contre le Roi Catholique et l'Empereur, de concert avec le stathouder de Hollande, Maurice de Nassau, pour assurer la succession de Clèves, Berg et Juliers aux héritiers protestants alliés de la France. Le roi mort, la plus grande partie de l'armée fut licenciée; 10 000 hommes seulement, commandés par le maréchal de La Châtre, allèrent rejoindre devant Juliers Maurice de Nassau et le prince d'Anhalt. Juliers capitula (1er septembre 1610).

Aussitôt après, au lieu de continuer, on s'arrête. Il n'est plus question d'alliance protestante. Comme au temps de la Ligue, on en revient à l'alliance autrichienne et espagnole. Le mariage du jeune Louis XIII avec une infante est projeté. Les Morisques chassés d'Espagne meurent de faim sur la côte de Provence ou sont jetés à la mer par les vaisseaux chargés de les conduire en Afrique. Les protestants inquiets s'agitent. Les ministres de Henri IV sont menacés, et Sully, qui veut en vain défendre le trésor amassé par son maître, Sully auquel on reproche d'être huguenot, surtout d'être économe, de vouloir l'ordre au dedans, une politique française au dehors, quitte définitivement la surintendance des finances au début de l'année 1611. Il devait vivre trente ans encore dans sa principauté de Henrichemont (ainsi nommée en l'honneur de Henri IV) ou de Boisbelle, à son château de Sully-sur-Loire ou dans celui de Villebon, ou dans son domaine de Rosny (près de Mantes). Il y composa ses *Œconomies royales*. Plus tard, le cardinal de Richelieu, qui n'oubliait pas les services rendus à l'État, lui enverra le bâton de maréchal de France (1634). Sully mourra en 1641.

1. Juan Mariana (1537-1624), de la compagnie de Jésus, vécut à Rome, à Paris, à Tolède, où il publia, en 1599, un livre intitulé *De Rege et Regis Institutione,* avec la doctrine du tyrannicide.

Troubles de la régence. Première révolte des grands. Traité de Sainte-Menehould (1614). — Dès lors le désordre est partout : exactions, brigandages à main armée, duels qui sont des assassinats. Il semble que les lois n'existent plus. D'Épernon bâtonne un lieutenant des gardes qui veut l'empêcher d'entrer en carrosse dans la cour du Louvre, privilège réservé aux princes du sang. Conti et Soissons veulent se battre, parce que leurs cochers se sont gourmés dans la rue. Condé aspire à la régence : un astrologue lui a prédit qu'il serait roi à trente-quatre ans. Les gouverneurs de provinces tâchent de se rendre indépendants ; les seize cercles protestants se confédèrent entre eux, à l'exemple des Cantons Suisses ou des Provinces-Unies. Les corsaires de la Rochelle ferment la Loire et la Gironde ; Concini a peur, la régente ne sait auquel entendre, et Louis XIII reçoit le fouet. C'est bien le cas de répéter le proverbe cité par Fontenay-Mareuil : Si la France ne périt pas, c'est que « Dieu y fait tout, et les hommes rien ». Henriette d'Entraigues elle-même, toute soupçonnée qu'elle est de complicité avec Ravaillac, indignée de voir par qui Henri IV est remplacé, s'écrie : « Ah ! si notre petit homme pouvait revenir, comme il aurait bientôt fait de prendre son fouet, et de chasser tous ces vendeurs hors du temple ! »

Il y avait pourtant un point sur lequel tous les grands étaient d'accord : c'était de demander de l'argent. Quand il n'y en eut plus, ils se révoltèrent : Condé, Nevers, Mayenne, Bouillon, Longueville à Mézières, Vendôme en Bretagne. Dans leur manifeste, ils se plaignaient du mauvais gouvernement de la régente et de son ministre, de l'énormité des impôts, du désordre de l'administration. Tout cela était vrai ; mais quels étaient les premiers coupables ? Eux-mêmes. Ils demandaient la recherche des complices de Ravaillac, la suspension du mariage d'Espagne et la réunion des États Généraux. Il eût été facile de combattre la révolte ; Concini ne l'osa point. Il acheta la paix par le traité de Sainte-Menehould, le 15 mai 1614, en distribuant à profusion des places et de l'argent, « ne se faisant point en ce temps-là de raccommodement qu'il n'en coûtât quelque chose ».

Le 27 septembre suivant, Louis XIII, parvenu à treize ans accomplis, c'est-à-dire au début de sa quatorzième année, fut proclamé majeur, et déclara sa mère « chef de son conseil ». Les nobles n'en obéirent ni plus ni moins. A ce moment-là même, le duc de Nevers faisait promener sur un âne, habillé

en fou, un trésorier de la généralité de Châlons qui voulait l'empêcher de lever illégalement de l'argent sur les paysans.

Les États Généraux de 1614. Leur composition et leur réunion (14-27 octobre).—Le *Bien public*, tant invoqué dans le manifeste des princes, n'avait pas été complètement oublié à Sainte-Menehould. On y avait promis la convocation des États Généraux. D'abord, ils devaient se réunir le 25 août à Sens. En réalité ils s'ouvrirent à Paris le 14 octobre 1614 dans le couvent des Augustins. Ils comptaient 464 députés : 140 ecclésiastiques, 132 nobles, 192 membres du Tiers État ; ces derniers appartenaient pour la plupart à la magistrature. Au nombre des députés du Clergé se trouvaient le cardinal de Joyeuse, qui fut président de son ordre ; le cardinal du Perron ; l'évêque du Bellay Camus ; et l'évêque de Luçon Armand du Plessis de Richelieu. La Noblesse fut présidée par le baron de Senecey, de la maison de Beaufremont. Le Tiers eut pour président Robert Miron, qui avait succédé comme prévôt des marchands de Paris à son frère François Miron. Parmi les députés du même ordre figuraient le lieutenant civil de Mesmes, Savaron, président au présidial de Clermont, et Florimond de Rapine, avocat du roi au présidial de Saint-Pierre-le-Moûtiers en Nivernais, qui fut le chroniqueur des États.

La séance d'ouverture eut lieu le 27 octobre. Le chancelier salua les deux ordres privilégiés, mais ne se découvrit point devant le Tiers État. Les orateurs du Clergé et de la Noblesse, après s'être inclinés devant le roi, lui parlèrent debout, celui du Tiers fit sa harangue à genoux.

Demandes opposées des trois ordres. — Les députés des trois ordres arrivaient avec des intentions bien différentes. Ceux du Tiers État, indignés des profusions et des désordres qui n'avaient pas cessé depuis la mort de Henri IV, demandaient la réduction des pensions, qui s'élevaient à 6 millions par an (en une seule fois, le prince de Condé avait reçu 1 200 000 livres) ; la diminution de la taille ; la proclamation de l'indépendance du pouvoir royal à l'égard de la papauté ; enfin la recherche des assassins de Henri IV. Le Clergé voulait l'adoption des décrets du Concile de Trente ; l'alliance avec l'Espagne et la restitution du droit d'enseigner aux jésuites. Quant aux nobles, ils réclamèrent, dès le début, l'abolition de la *Paulette*, c'est-à-dire du droit annuel payé par les magistrats au roi, et moyennant lequel ils étaient propriétaires de leurs charges, pouvant les vendre ou les léguer à leurs héritiers.

Ce droit, évalué au soixantième de la valeur de chaque office, avait été établi en 1604 par Henri IV et Sully, sur le conseil du financier Paulet; de là son nom. La magistrature avait été transformée ainsi en une Noblesse de robe, héréditaire, dans laquelle les charges se transmettaient de père en fils, et qui excitait la jalousie de la noblesse de naissance. D'ailleurs, la plupart des députés du Tiers État étant membres des cours souveraines, les nobles, en demandant la suppression de la Paulette, c'est-à-dire en menaçant leurs intérêts matériels, espéraient les intimider, et les empêcher de formuler ou du moins de soutenir énergiquement des propositions contraires aux intérêts des privilégiés.

Débats sur les pensions et la Paulette. — Dès la séance d'ouverture, le baron du Pont-Saint-Pierre s'écriait : « Elle reprendra sa première splendeur, cette noblesse tant abaissée maintenant par quelques-uns de l'ordre inférieur, sous prétexte de quelques charges; ils verront tantôt la différence qu'il y a d'eux à nous. » Le Tiers État releva le défi, demanda la suppression des pensions; loin de se laisser intimider quand les nobles proposèrent de suspendre la Paulette, il appuya la demande en proposant de supprimer la vénalité des charges. « En quelle estime nous auront nos provinces, disait le lieutenant général de Saintes, quand elles oïront que d'un courage viril nous aurons méprisé notre propre intérêt, demandant que les charges que nous possédons héréditairement soient vouées au public, aux plus capables et estimés, et non retenues par ceux qui ont le plus de biens, de richesses et de crédit? Alors nous contraindrons les médisants à prendre autre confiance de nous, qu'ils n'ont pas... D'autant que la plupart de cette compagnie possède les charges les plus relevées et honorables du royaume, d'autant plus nous devons nous porter pour la liberté et sincérité des États et l'obligation de nos consciences à l'abolition de ce droit, qui fomente l'ignorance, ferme la porte à la vertu et à la doctrine. »

Opposition du Tiers et de la Noblesse. Discours de Savaron. — En conséquence, le Tiers État vint au Louvre le 17 novembre 1614 demander au roi de diminuer la taille d'un quart, de suspendre la Paulette, et de surseoir au payement des pensions, dont le chiffre avait doublé depuis la mort de Henri IV. « Sire, disait Savaron[1], ce ne sont point des insectes

1. Jean Savaron (1567-1623), sieur de Villars, conseiller du roi, président et

et des vermisseaux qui réclament votre justice et miséricorde; c'est votre pauvre peuple; ce sont des créatures raisonnables, ce sont des enfants desquels vous êtes le père, le tuteur et le protecteur; prêtez-leur votre main favorable pour les relever de l'oppression, sous le faix de laquelle ils ploient continuellement. Que diriez-vous, Sire, si vous aviez vu, dans vos pays de Guyenne et d'Auvergne, les hommes paître l'herbe, à la manière des bêtes? Cette nouveauté et misère, inouïe en votre État, ne produirait-elle pas dans votre âme un désir digne de Votre Majesté, pour subvenir à une calamité si grande? Et cependant cela est tellement véritable, que je confisque à Votre Majesté mon bien et mes offices, si je suis convaincu de mensonge. »

Il ajoutait encore : « Vos officiers, Sire, secondant l'intention du Clergé et de la Noblesse, se sont portés à requérir de Votre Majesté la surséance du droit annuel qui a causé un prix si excessif ès offices de votre royaume, qu'il est malaisé qu'autres y soient jamais reçus que ceux qui auront plus de biens et de richesses, et bien souvent moins de mérite, suffisance et capacité : considération, à vrai dire, très plausible, mais qui semble être excogitée pour donner une atteinte particulière à vos officiers, et non à dessein de procurer le bien de votre royaume. Car, à quel sujet demander l'abolition de la Paulette, si Votre Majesté ne supprime de tout point la vénalité des offices?... On vous demande, Sire, que vous abolissiez la Paulette, que vous retranchiez de vos coffres seize cent mille livres que vos officiers payent tous les ans, et l'on ne parle point que vous supprimiez l'excès des pensions, qui sont tellement effrénées, qu'il y a de grands et puissants royaumes qui n'ont pas tant de revenu que celui que vous donnez à vos sujets pour acheter leur fidélité..... Quelle pitié qu'il faille que Votre Majesté fournisse, par chacun an, cinq millions six cent soixante mille livres, à quoi se monte l'état des pensions qui sortent de vos coffres! Si cette somme était employée au soulagement de vos peuples, n'auroient-ils pas de quoi bénir vos royales vertus? Et cependant l'on ne parle rien moins que de cela, l'on en remet la modération aux cahiers, et veut-on à présent que Votre Majesté sursoye les quittances de la Paulette. Le Tiers État accorde l'un et demande très instamment l'autre. »

lieutenant général de la sénéchaussée et présidial de Clermont, auteur de nombreux ouvrages d'érudition, parmi lesquels *Les Origines de Clairmont.*

Deux jours auparavant (15 novembre), envoyé auprès de la Noblesse pour lui signifier les intentions du Tiers État, Savaron avait dit avec non moins d'énergie : « Rentrez, Messieurs, dans le mérite de vos prédécesseurs, et puis les portes vous seront ouvertes aux honneurs et aux charges. L'histoire nous apprend que les Romains mirent tant d'impositions sur les François, qu'enfin ils secouèrent le joug de leur obéissance, et par là jetèrent les premiers fondements de la monarchie françoise. Le peuple est si chargé de tailles, qu'il est à craindre qu'il en arrive pareille chose ; Dieu veuille que je sois mauvais prophète ! »

La conduite des seigneurs, en ce moment-là même, ne justifiait que trop le langage de Savaron. Le duc d'Épernon forçait la prison de l'Abbaye pour en tirer un soldat aux gardes accusé de meurtre (19 novembre), insultait les membres du Parlement, marchait sur leurs robes et les déchirait à coups d'éperon. Bientôt, aux remontrances de la reine mère, lui reprochant d'avoir fait maltraiter un homme par ses gens, Condé répondra « qu'il ne la craint pas ».

La Noblesse, irritée des deux discours de Savaron, ne s'en plaignit pas moins d'avoir été insultée. Le Clergé voulut s'interposer, et députa un des siens, l'évêque de Luçon, au Tiers, pour provoquer une démarche conciliante. Savaron répondit fièrement aux observations de Richelieu « que de fait, de volonté ni de paroles, il n'avait point offensé MM. de la Noblesse ;... que, du reste, avant de servir le roi comme officier de justice, il avait porté les armes, de sorte qu'il avait moyen de répondre à tout le monde en l'une et en l'autre profession ». (20 novembre.)

Discours du président de Mesmes. — Cependant, pour en finir, le Tiers État députa auprès des nobles le président de Mesmes, lieutenant civil et député de Paris (24 novembre). Voulant concilier, tout en restant digne, il s'exprima ainsi : « Les trois ordres sont frères, enfants de leur mère commune, la France. Au premier, qui est le Clergé, est arrivée la bénédiction de Jacob et de Rébecca : il a obtenu le droit d'aînesse. Au second, représenté par la Noblesse, sont échus les fiefs, comtés et autres dignités de la couronne ; au cadet ou troisième, qui est le Tiers État, sont tombés en partage les offices de judicature. Le Clergé est donc l'aîné ; la Noblesse, le puîné ; le Tiers État, le cadet. Pour cette considération, le Tiers État a toujours reconnu MM. de la Noblesse comme étant élevés de quelques

degrés au-dessus de lui; il s'est toujours maintenu au respect et à l'honneur qu'il doit à cet ordre; mais aussi la Noblesse doit reconnaître le Tiers État comme son frère, et ne pas le mépriser de tant que de ne le compter pour rien. Au reste, *il se trouve bien souvent dans les familles particulières que les aînés ravalent les maisons, et que les cadets les relèvent.* »

Loin d'apaiser les nobles, ce langage les exaspéra; au sortir de la séance, ils s'écriaient « qu'il n'y avoit aucune fraternité entre eux et le Tiers; qu'ils ne vouloient pas que des enfants de cordonniers et de savetiers les appelassent frères; et *qu'il y avoit autant de différence entre eux et le Tiers qu'entre le maître et le valet* ». Le baron de Senecey vint porter plainte au roi à la tête de la Noblesse en corps (26 novembre). Le Tiers reçut l'ordre de s'excuser. Il déclara seulement qu'il n'avait pas eu l'intention d'offenser la Noblesse (5 décembre).

Opposition du Tiers État et du Clergé. — Si peu d'accord avec les nobles, le Tiers État ne l'était pas davantage avec le Clergé. Le premier article du cahier de l'Ile-de-France, niant que le pape eût le droit de déposer les rois, et protestant contre le régicide, disait : « Pour arrêter le cours de la pernicieuse doctrine qui s'introduit, depuis quelques années, contre les rois et puissances souveraines établies de Dieu... le roi sera supplié de faire arrêter, en l'assemblée de ses États, pour loi fondamentale... que, comme il est reconnu souverain de son État, ne tenant sa couronne que de Dieu seul, il n'y a puissance en terre, quelle qu'elle soit, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume, pour en priver les personnes sacrées de nos rois, ni de dispenser ou absoudre leurs sujets de la fidélité et obéissance qu'ils lui doivent... Que l'opinion contraire, même qu'il soit loisible de tuer ou déposer nos rois... pour quelque occasion que ce soit, est impie, détestable, contre vérité et contre l'établissement de l'État de la France, qui ne dépend immédiatement que de Dieu. Que tous livres qui enseignent telle fausse et perverse opinion, seront tenus pour séditieux et damnables; tous étrangers qui l'écriront et publieront, pour ennemis jurés de la couronne... »

Le Tiers voulait insérer cet article dans son cahier général. Le Clergé s'y opposa vivement, et fut appuyé par la Noblesse, tandis que, au contraire, le Parlement de Paris, fidèle à sa doctrine constante, soutenait le Tiers État en proclamant la couronne indépendante de toute autre puissance que celle de Dieu. Le 31 décembre 1614, le cardinal Duperron

disait que « quand un prince vient à violer le serment qu'il a fait à Dieu et à ses sujets de vivre et de mourir en la religion catholique..., il peut être déclaré déchu de ses droits, comme coupable de félonie envers celui à qui il a fait le serment de son royaume, c'est-à-dire envers Jésus-Christ; et ses sujets peuvent être absous au tribunal ecclésiastique du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté ». Il s'exprimait, le 2 janvier 1615, en parlant au Tiers État, en termes plus irritants encore.

Invoquée contre le Tiers par les deux ordres privilégiés, c'est-à-dire invitée à se prononcer contre l'autorité royale, Marie de Médicis essaya de se tirer d'affaire par une équivoque. On déclara que « l'article concernant la souveraineté du roi et la sûreté de sa personne ayant été évoqué à lui, il n'était plus besoin de le remettre au cahier : que le roi le regardait comme présenté et reçu, et qu'il en déciderait au contentement du Tiers État ». Les députés protestèrent; la majorité numérique était pour la résistance; mais on vota par provinces et non par têtes; le parti de la soumission l'emporta, sauf une vaine restriction (15-21 janvier).

Impuissance du Tiers. — Sur le terrain financier, le Tiers État ne fut pas plus heureux. Il demandait communication des états de finances ; il voulait *voir*, *savoir*, *faire la lumière*, obtenir que les impôts fussent discutés. Mais la reine, ses ministres, la cour, qui vivaient précisément des abus qu'on voulait combattre, n'avaient garde de les révéler. On prétendit que le Tiers « manquait de respect au roi ». On ne lui communiqua que des états incomplets, avec défense d'en prendre copie. Le contrôleur général Jeannin rendit ainsi toute discussion sérieuse impossible.

Peu à peu, le Tiers avait contre lui quiconque possédait un privilège. La reine, les ministres, la noblesse et le clergé avaient hâte que l'assemblée fût renvoyée. Un secrétaire d'État écrivait que « si les États ne se hâtent de terminer leurs cahiers par amour du bien public, ils le feront au moins en considération du respect qu'ils doivent à Madame, sœur du roi, qui fait un superbe ballet, et qui ne le peut danser que dans la même salle de Bourbon où le roi doit recevoir les cahiers ! »

Discours de Robert Miron. — Ils lui furent remis le 23 février, et Robert Miron prononça un discours éloquent et pathétique. Parlant de la Noblesse, il disait : « Il s'y est glissé tant d'excès, tant de mépris de la justice et des juges, tant de contraventions à nos ordonnances, soit pour les duels, rencontres

feintes et simulées, oppression des pauvres, détentions injustes de bénéfices, violences contre les plus faibles, et autres désordres, que quelques-uns pour leurs mauvaises mœurs donneraient tout sujet de ne les plus reconnaître en ce degré où la vertu de leurs ancêtres les a élevés... »

Il disait en parlant du peuple : « C'est miracle qu'il puisse fournir à tant de demandes. Aussi s'en va-t-il accablé !... Sans le labeur du pauvre peuple, que valent à l'Église les dîmes, les grandes possessions ? à la noblesse, leurs belles terres, leurs grands fiefs ?... Il faut passer plus outre. Qui donne à Votre Majesté les moyens d'entretenir la dignité royale, fournir aux dépenses nécessaires de l'État, tant dedans que dehors le royaume ? Qui donne les moyens de lever les gens de guerre, que le laboureur ? Les tailles, le taillon (que le peuple paye), ordonnés en France pour l'entretènement des gens de guerre, les font mettre sus, et ils ne sont pas sitôt en pied, qu'ils écorchent le pauvre peuple qui les paye ; ils le traitent de telle façon, qu'ils ne laissent point de mots pour exprimer leurs cruautés... Si Votre Majesté n'y pourvoit, il est à craindre que le désespoir ne fasse connaître au pauvre peuple que le soldat n'est pas autre chose que le paysan portant les armes ; que le vigneron, quand il aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est, ne devienne marteau...

« Défendez, Sire, les corvées qui chargent le peuple autant que les tailles : un pauvre homme est contraint de laisser ses semailles, d'abandonner son août et d'aller à la corvée pour le gentilhomme. Que tel acte soit déclaré roturier et puni avec toute rigueur, et raidissez-vous généreusement, Sire, contre toutes oppressions..... Combien de gentilshommes ont envoyé des gens d'armes chez leurs voisins, et quelquefois en leurs propres villages, pour se venger d'eux, ou de corvées non faites, ou de contributions non payées !...

« Qui pourvoira donc à ces désordres ? Sire, il faut que ce soit vous. C'est un coup de Majesté. Vous avez assez le moyen de le faire ; votre pauvre peuple, qui n'a plus que la peau sur les os, qui se présente devant vous tout abattu, sans force, ayant plutôt l'image de morts que d'hommes, vous en supplie au nom de Dieu éternel, qui vous a fait pour régner, qui vous a fait homme pour avoir pitié des hommes, qui vous a fait père de votre peuple pour avoir pitié de vos enfants..... »

Fin des États (24 février 1615). — Ce pathétique appel au cœur royal resta sans réponse. Le lendemain de la présentation

des cahiers, le 24 février 1615, quand les députés du Tiers se rendirent à la salle de leurs séances, ils trouvèrent porte close. Il y eut parmi eux douleur, indignation, cris en faveur de la « liberté mourante ». Il fallait donc partir, sans réponse, sans résultat! « Et pourtant, après tout, s'écrie le chroniqueur Florimond Rapine, sommes-nous autres que ceux qui entrèrent hier dans la salle de Bourbon? »

Qu'avait-il donc manqué aux États Généraux de 1614, les derniers de l'ancienne monarchie? Ni l'intelligence, ni le désintéressement, ni la conscience du mal à réparer, ni l'éloquence : mais la fermeté de caractère, mais l'esprit de suite, mais la ténacité froide et persévérante, grâce à laquelle *on veut sa volonté*, et on n'abandonne pas la partie sans avoir gagné quelque chose, enfin, la confiance dans ses forces. C'était une tradition du Tiers État d'être l'auxiliaire de la royauté contre les privilégiés, de s'en remettre à elle, de la considérer comme une providence terrestre, de n'agir qu'avec, par et pour elle. La royauté s'unissant aux deux autres classes contre le Tiers, celui-ci eut peur de la responsabilité : *il n'osa point*, il manqua, non de courage individuel, mais de courage collectif; il s'effraya de son isolement; en un mot, il abdiqua.

Cahiers des trois ordres. — Il laissait du moins un testament. Les cahiers du Tiers État demandaient : que les prélats fussent élus, conformément à l'Ordonnance d'Orléans de 1560, sur une liste de trois noms, désignés par les évêques de la province, le chapitre de la cathédrale, douze nobles et douze bourgeois; que les ecclésiastiques fussent justiciables des tribunaux ordinaires; que les registres des baptêmes, mariages, décès, fussent chaque année communiqués par les curés au greffe des tribunaux; que les congrégations ne pussent acquérir d'immeubles, sinon pour agrandir leurs maisons conventuelles[1]; que les jé-

1. Des ordres religieux des deux sexes ont été fondés en très grand nombre au début du dix-septième siècle. François de Sales (Saint), né à Annecy et évêque de Genève (1567-1622), créa en 1610 les *Visitandines* ou religieuses de la *Visitation de Sainte-Marie*, pour visiter et soigner les pauvres et les malades. Reconnu par Paul V (en 1618) et par Urbain VIII (en 1626), l'ordre eut pour première supérieure Jeanne-Françoise Frémiot, veuve de Christophe de Rabutin, baron de Chantal. La première maison fut fondée à Paris en 1621. Le directeur était Vincent de Paul (Saint). Né dans les Pyrénées, à Pouy, près d'Acqs, en 1576, et prêtre en 1600, Vincent de Paul avait déjà fondé en 1617, à Châtillon-lès-Dombes, l'*Association de la Charité des Servantes des Pauvres*. Ce fut l'origine des *Sœurs de Charité*, organisées, sous le nom de *Servantes des pauvres malades*, de 1633 à 1641, par Louise de Marillac, veuve de M. Legras, dans la maison de Saint-Lazare. Vincent de Paul créa aussi les *Prêtres de la Mission*, qui furent

suites fussent astreints aux mêmes lois que les autres ordres établis en France ; que les nobles et ecclésiastiques domiciliés dans les villes participassent aux charges communales ; qu'aucun seigneur ne pût obliger personne à aucune corvée sur ses domaines, contraindre personne à se servir de son moulin, de son pressoir ou de son four banal, sans titre valable ; que les mainmortables fussent affranchis dans un délai déterminé, moyennant une indemnité fixée par les juges royaux ; qu'il n'y eût que deux degrés de juridiction au-dessous des Parlements ; que les cours des aides y fussent réunies ; que les jurandes et maîtrises établies depuis 1576 fussent annulées, et que les professions visées par cet article pussent s'exercer librement ; qu'il n'y eût plus d'impôts sur les artisans à raison de leur industrie ; qu'on ne payât plus de droits de maîtrise ; qu'il n'y eût plus ni monopoles concédés à des particuliers, ni douanes intérieures ; que les magistrats municipaux fussent élus librement.

La Noblesse de son côté demande à conserver son droit de

réunis en 1632 à la Congrégation de Saint-Lazare. Il commença encore en 1638 l'œuvre des *Enfants trouvés* (l'*Hôpital des Enfants trouvés* date de 1648). Il devait encore créer plus tard l'*Hospice du Nom de Jésus,* pour les vieillards. et l'*Hospice de la Salpêtrière,* pour les pauvres.

De la même époque datent les *Filles de la Providence,* instituées (1630-1643) par Marie Lumagne, veuve de François de Pollalion ; les *Filles de la Magdelaine.* créées par Robert Montri (1618) et par Marguerite Claude de Gondi, veuve de Florimond d'Halluyn, marquis de Seignelay (1620) ; les *Filles de la Croix,* instituées d'abord à Troyes, puis transportées à Paris (1636-1640) ; les *Hospitalières de la Charité de Notre-Dame.* Les *Ursulines,* créées au seizième siècle en Italie (1537-1543), s'établirent à Paris en 1608.

Les *Carmélites* avaient été réorganisées en Espagne par l'extatique Thérèse d'Avila (Sainte, 1515-1582), et les *Carmes déchaussés* par Jean d'Yepès (surnommé saint Jean de la Croix, 1542-1591). Les Carmes s'établirent à Paris dans la Rue de Vaugirard, où Nicolas Vivien, maître des comptes, leur donna une maison. Mme Avrillot, femme du maître des comptes Acarie (plus tard Sœur Marie de l'Incarnation), avec l'aide de Bérulle, fit venir des Carmélites d'Espagne et les établit Rue Saint-Jacques. Au même moment, la Mère Angélique Arnauld commençait à Port-Royal la réforme des religieuses de Cîteaux.

La réforme de l'*Ordre de Saint-Benoît* ou des *Bénédictins* avait été commencée, en 1600, à Verdun dans l'abbaye de Saint-Vannes. Elle produisit la création de la *Congrégation de Saint-Maur* (1618), reconnue par Grégoire XV en 1621, et établie dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés en 1631. Le supérieur général, dom (*Dominus*) Grégoire Tarisse, aidé de dom Luc d'Achery, réunit une nombreuse bibliothèque, et fit commencer les travaux d'érudition continués plus tard par Mabillon (1632-1707) et par dom Bouquet (1685-1754).

Bérulle créa la *Congrégation de l'Oratoire* en 1611. L'année suivante Adrien Bourdoise fonda le séminaire de *Saint-Nicolas-du-Chardonnet.* Le séminaire de *Saint-Sulpice* fut créé par Jean-Jacques Ollier, abbé de Pébrac, en 1641. On verra plus loin ce qui concerne les jésuites.

justice, et le droit exclusif de chasse; qu'il soit interdit aux roturiers de posséder des arquebuses, des pistolets, et des chiens de chasse, ni autres qui n'aient les jarrets coupés; qu'il soit prescrit « à chaque état tel habit, que par l'accoutrement on puisse faire distinction des personnes, et que le velours et le satin soient défendus, si ce n'est aux gentilshommes »; que les fonctions de prévôt des maréchaux, vice-baillis, vice-sénéchaux, grands maîtres et maîtres des eaux et forêts soient réservés aux gentilshommes; enfin que le tiers des juges et officiers de justice et de finances soient pris parmi les nobles.

Le Clergé, d'accord sur la plupart des points avec les nobles, demandait la publication des canons du Concile de Trente; la conclusion du mariage projeté entre le roi et l'infante d'Espagne; la réunion de la Navarre et du Béarn à la couronne; l'interdiction au Parlement de s'occuper de matières théologiques, des questions de foi et de discipline ecclésiastique et de l'autorité du pape; la restriction des appels comme d'abus; l'abolition des survivances, celle de la Paulette et de la vénalité des charges; la création d'une Chambre de Justice contre les financiers, la diminution de la gabelle, la réduction de la taille au chiffre de 1576; enfin le rétablissement des jésuites dans l'Université de Paris.

Un mois après la présentation des cahiers, le 24 mars, les présidents des trois ordres furent mandés au Louvre, où le roi leur promit d'abolir la vénalité des charges, de réduire les pensions, et d'établir une Chambre de Justice. On s'en tint à promettre; ce fut la fin officielle des États.

Remontrances du Parlement (22 mai 1615). — Quatre jours plus tard, le 28 mars 1615, le Parlement de Paris, toutes chambres assemblées, invita par un arrêt les princes et ducs et pairs à se joindre à lui « pour aviser sur les choses qui seraient proposées pour le service du roi, le bien de l'État et le soulagement du peuple ». L'arrêt fut cassé par le conseil du roi. Alors le Parlement vint au Louvre adresser au roi des remontrances (22 mai 1615). Déclarant qu'il tenait la place des grands barons de France, il se plaignait des désordres croissants, de l'excès des pensions et prodigalités, de la ruine des finances, de la mauvaise administration des ministres. Il demandait au roi de reprendre au dedans et au dehors la politique de Henri IV, et de combattre les empiétements des doctrines ultramontaines. Il terminait ainsi : « Votre Majesté trouvera bon, s'il lui plaît, que les officiers de votre Parlement fassent cette protestation

solennelle sous votre autorité, que, pour la décharge de leurs consciences envers Dieu et les hommes, et pour le bien de votre service et la conservation de l'État, ils seront obligés de nommer ci-après, en toute liberté, les auteurs de tous ces désordres. »

Deuxième révolte des grands (1615). **Mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Traité de Loudun** (1616). — C'étaient Concini et la reine mère que visait surtout cette menace. Ils firent ordonner la suppression des remontrances et défendirent au Parlement de se mêler des affaires d'État. Déjà les grands seigneurs avaient saisi l'occasion et pris les armes, sous prétexte d'appuyer les magistrats. Condé était à leur tête, avec Bouillon, Mayenne, Longueville. Il demandait qu'on différât le mariage du roi, que la mort de Henri IV fût vengée, qu'on repoussât les décrets du Concile de Trente, qu'on proclamât l'indépendance du roi à l'égard du pape conformément aux remontrances du Parlement. Le duc de Rohan et l'assemblée protestante de Nîmes, Sully même, se joignirent à lui. Mais La Force en Béarn, Lesdiguières en Dauphiné, Duplessis-Mornay à Saumur, restèrent immobiles. Ils se défiaient de Condé, et avec raison.

La reine mère, partie de Paris avec une forte escorte, s'arrêta à Bordeaux. La princesse Élisabeth, sœur du roi, fiancée au prince d'Espagne (plus tard Philippe IV), fut conduite à Hendaye, sur la Bidassoa, d'où le duc de Guise ramena l'infante Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III, qui, en épousant Louis XIII, renonça à tout droit sur la succession de son père. Le mariage fut célébré à Bordeaux (25 novembre 1615).

La paix fut conclue au retour à Loudun avec les seigneurs[1], personne n'ayant envie de se battre; il serait plus exact de dire : *fut achetée par la reine mère :* Condé eut 1 500 000 livres et le gouvernement du Berry ; les autres à proportion; elle coûtait 6 millions au roi, 20 millions à la France (dit Richelieu).

1. Il n'y fut pas question des protestants. Condé les avait entraînés à la révolte; une fois satisfait, il les abandonna. On répondit à leurs réclamations en leur reprochant « de paraître si longs et si difficiles à un si bon et si saint ouvrage (la paix) et étant nécessaire pour le bien de tant de pauvres gens ; qu'ils devaient être honteux de demeurer si longtemps en rébellion..... » (Mémoires de Paul Phélypeaux de Pontchartrain, né en 1569, secrétaire de Villeroy, en 1601 secrétaire des commandements de Marie de Médicis, en 1610 secrétaire d'État; mort le 21 octobre 1621 ; grand-père du chancelier de Louis XIV.)

Les paysans avaient payé une première fois la taille à Condé; ils la payèrent une seconde fois à Louis XIII.

Arrestation de Condé. — Humilié par les grands, le maréchal d'Ancre n'en restait pas moins le maître au Louvre. Il avait fait renvoyer le chancelier Sillery, remplacé par du Vair; il se débarrassa encore de Jeannin, dont Barbin, intendant de la reine mère, prit la place aux finances, et de Brulart de Puisieux, fils de Sillery, qui eut Mangot pour successeur aux affaires étrangères et à la guerre. L'impopularité du favori augmentait toujours. Il fit assommer à coups de bâton par ses laquais un cordonnier nommé Picard, sergent dans la garde bourgeoise, auquel il reprochait de l'avoir bravé. La foule exaspérée pilla l'hôtel d'Ancre (caserne actuelle de la rue de Tournon). Concini sortit de Paris.

Ne sachant plus à qui recourir, Marie de Médicis envoya prier Condé de revenir à la cour. Le messager était l'évêque de Luçon, Richelieu, en qui elle et Concini avaient entière confiance; il était aumônier de la jeune reine, et venait d'entrer au Conseil d'État. Condé vint à Paris, et Concini y rentra, comptant s'appuyer sur lui. Mais M. le Prince lui fit dire qu'il ne pouvait le protéger et lui conseillait de s'éloigner de la cour (15 août). Le maréchal d'Ancre céda, non Richelieu, qui donna du cœur à la reine mère. Lorsque Condé vint au Louvre, croyant faire peur, il fut arrêté par Thémines (1er septembre 1616). On le conduisit à la Bastille, et Richelieu, une première fois, devint ministre (30 novembre 1616).

Troisième révolte des grands (1617). — Les nobles se révoltèrent une troisième fois. Ils avaient à leur tête les ducs de Mayenne, de Vendôme, de Bouillon et de Nevers. L'armée royale, placée sous les ordres du comte d'Auvergne[1], qu'on tira exprès de la Bastille, assiégea en même temps Sedan, Soissons et Nevers. La guerre ne fut pas longue. Fontenay-Mareuil assistait au siège de Soissons. Le 25 avril, au moment où on venait d'ouvrir la tranchée, « sur le minuit, un homme vint à la pointe du bastion de Saint-Vast, qu'on voulait attaquer,

1. Le comte d'Auvergne, ensuite duc d'Angoulême, était fils de Charles IX et de Marie Touchet, dont on avait fait ainsi l'anagramme : *Je charme tout*. Mariée au comte d'Entraigues, Marie Touchet avait eu ensuite deux filles, Henriette et Claire d'Entraigues. Le comte d'Auvergne, mêlé au complot des d'Entraigues contre Henri IV et à leurs intrigues avec l'Espagne, avait été condamné à mort en 1605, mais Henri IV avait commué l'arrêt en une prison perpétuelle. Il mourut en 1650.

qui cria plusieurs fois : « Messieurs, retirés-vous ! la guerre est finie. Le mareschal d'Ancre vostre maistre est mort ; le Roy nostre maistre l'a fait tuer. »

Louis XIII et Albert de Luynes. — La nouvelle était exacte. Louis XIII s'était défait de Concini. Jusque-là compté pour peu, le jeune roi paraissait n'aimer rien et ne se mêlait de rien. Il vivait à l'écart, la plupart du temps dans le jardin des Tuileries, où il élevait de petits bastions. Son compagnon ordinaire était un gentilhomme âgé déjà de trente-huit ans, Albert de Luynes[1], qui avait été placé près de lui en 1611. Luynes avait gagné l'affection du roi en élevant pour lui des faucons et des pies-grièches. Il se montrait du reste modeste et timide. Il avait reçu en 1615 le gouvernement d'Amboise, et c'était lui que le roi avait chargé d'aller complimenter et recevoir l'infante Anne d'Autriche à Bayonne. Concini se défiait de Luynes, de ses deux frères Cadenet et Brantes, et il aurait voulu les chasser de la cour.

Luynes le devança. Il était ambitieux, lui aussi, quoique fort réservé en face du péril. Sans doute il fit honte au roi de rester toute sa vie le jouet de sa mère et du favori de sa mère. Il lui rappela les bruits qui couraient sur la mort de Henri IV, dont on les accusait d'être complices. Voulait-il courir le risque d'être assassiné lui-même, ou du moins détrôné au profit de son jeune frère Gaston d'Orléans, ce qui aurait produit une nouvelle régence pour Marie et un nouveau ministère pour le maréchal d'Ancre ? Louis XIII s'entendit en secret avec Luynes, Cadenet, Brantes, Ornano et le capitaine des gardes Vitry. Celui-ci reçut l'ordre d'arrêter Concini, et de le tuer en cas de résistance. Si l'on échouait, le roi devait rejoindre les princes à Soissons.

1. Charles d'Albert, duc de Luynes, né le 5 août 1578, et mort le 14 décembre 1621, était d'une famille de récente et petite noblesse du Comtat d'Avignon, quoiqu'elle ait plus tard prétendu descendre d'une famille Alberti de Florence. Son père, le capitaine Luynes, gouverneur de Pont-Saint-Esprit, puis de Beaucaire, parvint, grâce à l'appui du comte de Lude, à le faire recevoir page de la chambre, et il devint ensuite gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. « Il avait deux frères avec lui. L'un se nommait Brantes et l'autre Cadenet.... Cadenet, depuis duc de Chaulnes et maréchal de France, avait la tête belle et portait une moustache, que de lui on a depuis appelée une *cadenette*. On disoit qu'à tous trois ils n'avoient qu'un bel habit, qu'ils prenoient tour à tour pour aller au Louvre. » (TALLEMANT DES RÉAUX). Une chanson satirique compare les trois frères, qui gardaient le roi, à Cerbère, le chien à trois têtes, qui gardait la porte de l'Enfer.

Meurtre du maréchal d'Ancre (24 avril 1617). — Le lundi 24 avril 1617 au matin, au moment où le maréchal d'Ancre, suivi d'une brillante escorte, s'engageait sur le pont du Louvre, Vitry vint au-devant de lui avec quelques hommes. Il était si troublé qu'il passa d'abord près de lui sans le voir. Averti de son erreur, il revint sur ses pas, lui saisit le bras, lui demande son épée au nom du roi. « *A me?* » s'écrie avec étonnement le maréchal. Il n'eut pas le temps d'en dire davantage. Il fut aussitôt frappé de plusieurs coups de pistolet et d'épée. Ses compagnons prirent la fuite ; un seul, Saint-Georges, que le cardinal de Richelieu choisit ensuite pour le capitaine de ses gardes, avait tiré l'épée pour le défendre. Ornano alla aussitôt prévenir Louis XIII : « Sire, lui dit-il, à cette heure vous êtes roi : car le maréchal d'Ancre est mort. » Le cadavre, d'abord transporté dans une salle du Louvre, puis à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, en fut arraché par la foule. Un grand laquais qui avait été à son service, et qu'il avait menacé de faire pendre, le pendit à une potence placée quelques mois plus tôt au bout du Pont-Neuf par l'ordre de Concini lui-même, et tendit son chapeau aux passants. Il « fut rempli de sols et de deniers, que chacun luy portait comme à l'offrande. (*Relation exacte de tout ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre.*) Détaché ensuite, le corps fut mis en pièces par la foule. On en brûla des lambeaux devant la statue de Henri IV et en Place de Grève[1].

En entendant les coups de pistolet qui frappaient Concini, Marie de Médicis proféra d'abord la même exclamation qu'à la mort de Henri IV. Puis, quand on lui enleva ses gardes pour les remplacer par ceux du roi, elle s'écria : « *Poveretta di mi!* J'ai régné sept ans ; à cette heure je n'attends plus de couronne que dans le ciel ! » Vitry fut nommé maréchal de France, et les princes revinrent triomphants à la cour. Quant à Léonora Galigaï, elle eut beau rejeter tous les torts sur son mari : arrêtée et rudoyée par les gardes, qui la regardaient fixement, et lui demandaient, pour se moquer d'elle, si elle avait encore peur qu'on lui donnât *le mauvais œil*, elle fut jetée à la Bastille, puis condamnée à mort comme sorcière et décapitée en Place de Grève ; ses restes furent brûlés.

1. « D'autres gardèrent les cendres, et les vendirent le lendemain un quart d'écu l'once. »

Marie de Médicis reléguée à Blois. — Le château de Blois fut désigné comme lieu d'exil, on pourrait dire comme prison, à la reine mère. Elle obtint à grand'peine une entrevue de son fils avant son départ. Les paroles qui devaient être échangées entre eux avaient été fixées d'avance. Marie de Médicis, qui fondait en larmes, s'étant écartée des termes convenus pour demander la liberté de son ancien intendant Barbin, Louis XIII la quitta brusquement sans lui répondre. Il se tint longtemps aux fenêtres du Louvre pour regarder la voiture qui emportait sa mère. Sur le Pont-Neuf et les quais, elle fut insultée par le peuple. Elle fit un détour pour ne point passer devant le Luxembourg, qu'elle avait fait bâtir[1].

Richelieu ne fut pas mieux traité. Le jour même du meurtre, fort inquiet, il était venu au Louvre. On avait monté le jeune roi sur un billard: « Et bien, Lusson, dit-il, enfin me voilà hors de vostre tyrannie. » Et comme l'évêque voulait répliquer, il ajouta : « Allez, allez, ostez-vous d'icy. » Il se retira d'abord avec la reine mère à Blois. Luynes, pour l'éloigner davantage, le relégua ensuite dans son évêché de Luçon, puis l'exila à Avignon.

Ministère de Luynes (1617-1621). — La mort de Concini[2] et le renvoi de Marie de Médicis causèrent une satisfaction

1. Le *Palais de Médicis* ou *Luxembourg* fut construit sur un terrain acheté par Marie de Médicis le 12 avril 1612 au duc de *Piney-Luxembourg* (d'où son nom). L'architecte Jacques de Brosse commença les travaux en 1615, dans le style du palais Pitti de Florence. Le Luxembourg fut agrandi à plusieurs reprises, particulièrement sous le règne de Louis-Philippe. Il avait été orné, dès le début, de vingt-quatre tableaux allégoriques commandés par Marie de Médicis à Rubens, et relatifs à la vie de la reine mère, à celle de Henri IV et de Louis XIII (aujourd'hui au Louvre). — Quant au *Petit-Luxembourg*, ce fut Richelieu qui le fit bâtir en 1629 pour y résider en attendant l'achèvement du Palais-Cardinal. On y voit encore à l'extérieur le buste de Marie de Médicis, dans la partie qui regarde la Rue de Vaugirard.

Les Jardins du Luxembourg étaient voisins de l'Enclos des Chartreux. En 1259, Louis IX avait donné à cet ordre religieux le *manoir de Vauvert* (Avenue de l'Observatoire), où les diables, disait-on, tenaient le sabbat (d'où l'expression proverbiale, *aller au diable Vauvert*, et, par corruption, *au diable auvert*). C'est ce qui explique pourquoi on voit aujourd'hui la statue de Lesueur dans l'ancienne Pépinière du Jardin du Luxembourg, qui faisait partie du Clos des Chartreux. Lesueur avait composé pour ces moines une série de tableaux (aujourd'hui au Louvre) rappelant des épisodes de la vie de saint Bruno, leur fondateur (1030-1101).

2. « Son procédé était si insupportable, qu'hormis quelques particuliers qu'il faisoit grandement gratifier, toutes personnes de toutes qualités lui vouloient mal ou le haïssoient (voire même ses propres domestiques), et, à son occasion

universelle. On avait espéré un changement complet, non seulement de personnes, mais de système. Louis XIII avait demandé d'abord « qu'on lui amenât les vieux serviteurs du feu roi son père ». En effet, Villeroy, Jeannin, du Vair, les deux Sillery, père et fils, revinrent; mais on se garda bien de rappeler Sully, le meilleur et le plus nécessaire de tous. Le véritable maître, ce fut Luynes, qui succéda au pouvoir comme aux richesses de Concini, à son impopularité aussi, suivant l'énergique et triviale expression du maréchal duc de Bouillon, rapportée par Richelieu: « La taverne était toujours demeurée la même, n'y ayant eu d'autre changement que de bouchon. »

Au début, cependant, Luynes voulut donner quelque satisfaction à l'opinion publique. En Italie, il soutint Venise contre les Autrichiens et le duc de Savoie Charles-Emmanuel contre le gouverneur espagnol de Milan. Une intervention de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, au delà des Alpes, contraignit l'Espagne à céder (1617).

Assemblée des notables de 1617. — Le 4 décembre de la même année, une *Assemblée des notables* fut réunie à Rouen pour recevoir la réponse du roi aux cahiers des États Généraux de 1614. Elle comptait onze évêques, treize gentilshommes, parmi lesquels le célèbre protestant Duplessis-Mornay, qu'on surnommait « le pape des Huguenots », et vingt-sept personnes du Tiers État, membres pour la plupart des cours souveraines. On leur annonça la suppression de la Paulette, et, par suite, de la vénalité des charges; les pensions devaient être diminuées, les dépenses de la maison du roi réduites, les survivances supprimées, les exemptions d'impôts restreintes; il était interdit aux particuliers de former chez eux des dépôts d'armes et de visiter les ambassadeurs étrangers sans la permission du roi. Enfin on proposait de créer une marine et d'encourager le commerce au long cours (une tentative avait été faite en 1612 pour coloniser l'île de Maragnon, à l'embouchure du fleuve des Amazones).

Les réformes proposées étaient excellentes ; mais les privilèges menacés se coalisèrent, et Luynes, qui se souciait peu de se compromettre, les notables une fois partis, n'exécuta rien.

cette haine et malveillance alloient sur la reine mère, qui n'entendoit, voyoit, et ne parloit à personne que par l'organe dudit maréchal, qui prenoit soin qu'aucun n'en pût approcher. » (*Mémoires de Pontchartrain.*)

Reprise des biens ecclésiastiques dans le Béarn. — Il venait d'épouser la trop célèbre Marie de Rohan[1], fille du duc de Montbazon, qui essaya, sans y réussir, d'attirer l'attention de Louis XIII, et il avait été nommé gouverneur de l'Ile-de-France. Malgré sa toute-puissance, il était sans cesse inquiet, craignant un revirement du roi, qu'il connaissait fantasque, et auprès duquel il craignait d'être supplanté. Il crut que le meilleur moyen de s'affermir était d'être uni étroitement avec le confesseur de Louis XIII, le père Arnoux[2]. Pour lui être agréable, il permit aux jésuites, malgré le Parlement et l'Université[3], de rouvrir leur collège de Paris[4] (1618).

1. Marie, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, était née en 1600 ; elle mourut le 12 août 1679. Célèbre par sa beauté, et plus tard par ses intrigues, elle devint veuve de Luynes en 1621 et épousa au bout d'un an et demi un prince de la maison de Guise, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. C'est sous le nom de *duchesse de Chevreuse* qu'elle est surtout connue, comme amie d'Anne d'Autriche et ennemie de Richelieu. — Son père, Hercule de Rohan, épousa à soixante et un ans, en 1628, Marie de Bretagne, fille du comte de Vertus, qui n'avait elle-même que seize ans. — Ce fut la célèbre duchesse de Montbazon ; elle était donc plus jeune que la duchesse de Chevreuse, dont elle était ainsi devenue la belle-mère, et dont elle partagea la bruyante renommée.

2. Les confesseurs de Louis XIII ont été : le P. Cotton (jusqu'en 1617) ; le P. Arnoux (jusqu'en 1621) ; le P. Gordon ; le P. Séguiran (jusqu'en 1625) ; le P. Suffren, qui accompagna Marie de Médicis en exil ; le P. Maillan ; le P. Caussin, que Richelieu fit renvoyer en 1637 ; enfin le P. Bagot, le P. Sirmond, et le P. Dinet.

3. Le principal représentant de l'Université, dans cette lutte, fut Edmond Richer (1560-1631), docteur en 1590, chargé de la direction du Collège du Cardinal Lemoine en 1594, syndic de la Faculté de théologie en 1603, zélé défenseur des libertés de l'Église gallicane dans son livre intitulé *De ecclesiastica et politica Potestate,* que Richelieu et le Père Joseph l'obligèrent ensuite à soumettre au jugement du pape. L'Université ne comptait plus à Paris, au début du dix-septième siècle, que les neuf *collèges d'Harcourt, du Cardinal Lemoine, de Navarre, de Montaigu, du Plessis-Sorbonne, de Lisieux, de Dormans-Beauvais, de la Marche, des Grassins.*

4. Nommé *Collège de Clermont* (aujourd'hui Louis-le-Grand). La *maison professe* était Rue Saint-Antoine (c'est aujourd'hui le Lycée Charlemagne). — Il y avait aussi un *noviciat* Rue du Pot-de-Fer. Expulsés par l'arrêt du Parlement de Paris du 29 décembre 1594, qui condamnait Jean Châtel, les jésuites avaient été autorisés en 1603 à revenir. On leur permit en 1606 de rouvrir leur collège de Clermont, mais sans y enseigner publiquement, et en 1609 d'y faire des lectures publiques de théologie. Leurs progrès furent rapides pendant toute la durée du règne de Louis XIII. Le roi, en compagnie de Richelieu, vint, Rue Saint-Antoine, poser la première pierre de l'église de la maison professe le 7 mai 1627. Quant au Collège de Clermont, il fut agrandi par l'acquisition du collège voisin de *Marmoutiers.* Les jésuites avaient divisé la France en cinq *provinces.* En 1627, dans la seule province de Paris, leurs établissements d'instruction comptaient 13 195 élèves.

Bientôt même il alla plus loin. On était au début de la guerre de Trente ans, et l'intérêt de la France eût exigé qu'on s'alliât aux protestants allemands contre l'empereur : c'est ce que Henri II avait fait en 1552 et ce que Henri IV voulait faire en 1610, ce que Richelieu fera en 1635. Luynes entreprit exactement le contraire. Avec le père Arnoux, il aurait voulu supprimer le protestantisme en France, autrement dit révoquer l'Édit de Nantes. Un arrêté du conseil royal, en date du 25 juin 1617, ordonna le rétablissement du catholicisme dans le Béarn ; de plus, tous les biens ecclésiastiques, confisqués cinquante-huit ans plus tôt par Jeanne d'Albret, et appliqués à l'entretien du culte réformé, devaient être rendus au culte catholique, le roi se chargeant désormais de payer les ministres protestants.

A cette nouvelle les réformés du Béarn se préparent à la résistance, sous la conduite de leur gouverneur, le duc de La Force. L'Académie protestante d'Orthez et le Parlement de Pau sont pour eux. Une assemblée de cercle se tient à Orthez au mois de mai 1618, et provoque la réunion, dans cette même ville, d'une assemblée générale des églises protestantes, qui est bientôt transférée à La Rochelle.

Marie de Médicis s'échappe de Blois. Traité d'Angoulême (1619). — La guerre religieuse allait recommencer, au début de 1619, quand Luynes reçut tout à coup une terrifiante nouvelle. Dans la nuit du 22 au 23 février, Marie de Médicis s'était sauvée du château de Blois par une fenêtre, et retirée à Angoulême, auprès du duc d'Épernon, gouverneur de Saintonge et Angoumois, qui se mit à lever des troupes. Marie n'allait-elle pas faire alliance avec les protestants ? On voulut à tout prix traiter avec elle. Louis XIII et Luynes étaient venus à Amboise. Un capucin, le Père Joseph du Tremblay, qui allait être bientôt célèbre, conseilla de rappeler Richelieu.

Tant que l'évêque de Luçon était resté en exil à Avignon, « il ne pratiquoit que des gens d'étude ou de piété, fuyant toutes autres compagnies, jusqu'à celle de ses frères mesmes; et quand ils se plaignoient, il s'en moquoit comme de gens, se disoit-il, qui n'avoient pas la vue plus longue que le nés ». Richelieu pour la mère, Bérulle et l'archevêque de Sens pour le fils, signent le 30 avril 1619 la paix d'Angoulême. Marie aura la jouissance de son douaire, le droit de résider où elle voudra, et de voir le roi à son gré. On lui donne le gouvernement de l'Anjou, avec 600 000 livres et les trois places d'Angers, des Ponts-de-Cé et de Chinon. Dès lors

Richelieu gouverne l'Anjou en attendant qu'il gouverne la France[1].

Guerre entre la mère et le fils. Combat des Ponts-de-Cé. Traité d'Angers (1620). — Luynes venait de remettre en liberté le prince de Condé pour l'opposer au besoin à la reine mère. Allait-il reprendre l'exécution de ses projets contre les protestants? ou bien, comprenant enfin les véritables intérêts français, allait-il faire alliance au dehors avec l'électeur palatin, devenu roi de Bohême, pour accabler la Maison d'Autriche dans la personne de Ferdinand II, alors assiégé dans Vienne? Luynes intervint bien, mais en faveur de la Maison d'Autriche, afin d'obtenir pour son frère Cadenet la main d'une héritière allemande. Aux termes de la convention d'Ulm, signée le 3 juillet 1620 sous la médiation de la France, les luthériens allemands de l'*Union Évangélique*, en haine du calvinisme, se déclarèrent neutres, laissant l'électeur palatin isolé (voir le chap. III). Ainsi la politique de Luynes est antifrançaise au dehors.

Et elle n'est pas plus heureuse à l'intérieur. A chaque instant, on créait, pour les vendre, de nouveaux offices parfaitement inutiles : mesureurs et porteurs de blé, vendeurs de poissons de mer et de pied fourché, auneurs et visiteurs de draps et de toiles, etc. L'état des finances était déplorable. Le Parlement avait beau protester. Luynes était devenu duc et pair; Cadenet, maréchal de France et duc de Chaulnes. Les trois frères, « *ces trois potirons venus en une nuit* », disait le duc de Bouillon, eurent bientôt contre eux toute la noblesse, dont on négligeait de payer les pensions. Le duc de Longueville insurgea la Normandie; le duc de Bouillon se cantonna en armes à Sedan. Le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, son frère le grand prieur, le comte et la comtesse de Soissons, vinrent à Angers rejoindre la reine mère, qui se trouva ainsi chef d'un grand parti. D'Épernon et Mayenne armaient en son nom dans le midi. Mais le désordre était complet à la petite cour de Marie de Médicis. « Tous, dit Richelieu, voulaient de l'argent et promettaient des merveilles ; ils prirent l'un, manquèrent à l'autre, et ne trompèrent personne, parce qu'on n'avait rien attendu d'eux. » L'armée royale reprit sans peine la Normandie, et arriva aux portes d'Angers. Une négociation s'engagea entre Richelieu et Luynes, qui de son côté désirait la paix. Les deux

1. C'est à cette époque que son frère aîné, gouverneur du château d'Angers, fut tué en duel par le marquis de Thémines.

partis pourtant étaient si près l'un de l'autre qu'un combat sanglant s'engagea aux Ponts-de-Cé, le 7 août 1620, entre les soldats de Louis XIII commandés par Condé et ceux de la reine mère ayant pour chef le duc de Vendôme. Ces derniers furent mis en déroute; leur défaite ne changea rien aux conditions de la paix d'Angers, conclue trois jours plus tard. La mère et le fils se réconciliaient, et les choses étaient remises à peu près sur le même pied qu'avant le début des hostilités.

Guerre contre les protestants. Les huit cercles. Luynes connétable. — Restaient les protestants[1]. Rien n'avait été décidé à l'assemblée de Loudun du mois de mars 1620. Louis XIII, parti le 12 août des Ponts-de-Cé pour Poitiers et Bordeaux, pénétra dans Pau sans résistance, et réunit le Béarn au domaine royal.

Dans leur assemblée générale à La Rochelle, les protestants, malgré l'opposition de Lesdiguières, résolurent de faire appel aux armes. L'assemblée se proclama en permanence et fut déclarée rebelle. Elle répliqua par un manifeste de guerre (10 mai 1621). « Les cercles, ou grandes divisions provinciales, établis depuis 1611, à l'instigation de Rohan, pour les affaires religieuses et politiques du parti, sont transformés en gouvernements militaires. Le commandement général est attribué au duc de Bouillon, avec le commandement particulier du premier cercle, composé des pays au nord de la Loire, moins la Bretagne et plus le Berry; le second cercle, formé de la Bretagne et du Poitou, est confié à Soubise; au duc de la Trémoille, le troisième cercle, comprenant l'Angoumois, la Saintonge et les îles de Ré et d'Oléron; le quatrième, formé de la Basse-Guyenne et du Quercy, moins Montauban, au seigneur de La Force; le cinquième, qui est le Béarn, au marquis de La Force, fils aîné de ce vieux seigneur; le sixième, Haut-Languedoc et Haute-Guyenne, avec Montauban, à Rohan; le septième, Bas-Languedoc, Cévennes, Gévaudan et Vivarais, à Châtillon; le huitième, Dauphiné, Provence et Bourgogne, à Lesdiguières; La Rochelle seule demeure en dehors de l'organisation des cercles et ne

1. Ce n'étaient pas seulement les protestants qu'on frappait. En 1619, l'Italien Vanini fut brûlé vif comme athée, à Toulouse, après avoir eu la langue coupée. Il était né en 1584 aux environs de Naples; il avait vécu, étudié et enseigné successivement à Naples, à Padoue, à Paris, à Lyon, enfin à Toulouse, où il fut précepteur des enfants d'un président du Parlement. Ses deux principaux ouvrages sont : *Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum*, et *De admirandis Naturæ Reginæ deæque mortalium arcanis libri quatuor.*

reconnaît point d'intermédiaire entre ses magistrats et l'assemblée générale. » (Henri Martin.)

A l'entrée même de la campagne, Louis XIII proclama Luynes connétable (3 avril 1621), puis il franchit la Loire. Duplessis-Mornay perdit le gouvernement de Saumur; Saint-Jean d'Angely capitula; Clairac fut pris, et l'on arriva devant Montauban.

Siége de Montauban (18 août-12 novembre 1621). — Commencé le 18 août 1621, le siège de cette ville dura trois mois (jusqu'au 12 novembre) et fut l'écueil de la fortune de Luynes. La place renfermait 2000 bourgeois et 4000 soldats; elle était défendue par le vieux duc de La Force avec trois de ses fils ou petits-fils, par le comte d'Orval, fils de Sully, et par le ministre Chamier. Le duc de Rohan tenait la campagne et harcelait les assiégeants. La résistance fut acharnée, tous les assauts repoussés, à chaque instant des sorties furieuses. La reine et le roi semblaient n'être venus au siège que pour assister aux échecs réitérés de l'armée royale. Au prix de pertes cruelles et avec un courage héroïque, onze cents Cévenols traversèrent la nuit le camp royal pour se jeter dans Montauban. Comme Bassompierre, qui fit merveilles en cette rencontre et pendant tout le siège, disait tout haut qu'un de ses officiers avait reçu un coup de pistolet, l'un des blessés protestants « souleva la tête et dit : « C'est moi, monsieur, qui lui ai donné, et même bien heureux d'avoir trouvé moyen de sauver une partie de nos drapeaux. » Les femmes se joignaient aux hommes pour repousser les attaques à coups de pierre. Le duc de Mayenne fut tué le 17 septembre.

Il n'y avait nulle direction d'ensemble, nul plan sérieux. Tout le monde voulait commander et se mêlait de donner des avis: Luynes, le Père Arnoux, confesseur du roi, Louis XIII lui-même. Les militaires étaient les seuls qu'on ne consultât point. Le maréchal de Lesdiguières, par suite de « son naturel bénin », Thémines, parce qu'il était malade, Schomberg, parce qu'il voulait faire sa cour, n'osaient contredire à rien. Luynes s'avisa d'une mine pour faire sauter les remparts, et donna l'ordre d'y mettre quatre fois plus de poudre qu'il n'en fallait, pour augmenter l'effet. Il fut terrible, mais contre le camp royal. « Elle emporta ce qui était de notre côté et rendit les ennemis plus forts qu'ils n'étaient. » (Bassompierre.) Puis on imagina de concentrer toute l'artillerie sur un seul point. Le résultat devait être infaillible, et pourtant le succès n'arriva

pas ; le roi regarda tout un jour et ne vit rien ; les officiers de sa bouche, qui préparaient un festin pour célébrer la prise de Montauban dans Montauban, durent continuer à dresser la table dehors : on n'avait pas eu d'échelles, paraît-il, pour monter à l'assaut.

Tout cela devenait ridicule. Le camp était plein de malades ; beaucoup de soldats désertaient. Les assiégés avaient surnommé un coteau éloigné, du haut duquel Luynes regardait prudemment les attaques, *le connétable*. — Une autre petite élévation de terre, protégée par de fortes murailles, avait été appelée *le plastron du connétable*. « Il s'amusoit à sceller pendant que les autres étoient aux mains. Ce qui fit dire à Monsieur le Prince que « si on vouloit distinguer le temps, il étoit propre à toutes les charges : bon garde des sceaux en temps de guerre, et connétable en temps de paix . » (RICHELIEU[1].)

Luynes menacé. Sa mort (1621). — Louis XIII était peu à peu aigri par l'humiliation. Il aurait peut-être[2] subi l'arrogance maladroite de Luynes, si du moins le connétable avait su diriger le gouvernement et réussir. Incapable et impertinent, c'était trop pour que l'ancien favori le restât longtemps.

1. La dépendance à laquelle le roi se résignait, il aimait pourtant qu'on la lui déguisât. Il ne demandait qu'à être trompé ; mais encore fallait-il se donner la peine de le tromper : ce que Luynes n'avait pas fait, ce que Richelieu sut si bien faire plus tard. Le cardinal avait toujours « soin très particulier de faire connoître à tout le monde « que la seule bénédiction de Dieu, et la bonne conduite du roi étoient cause de tant de signalées actions et grands et avantageux succès, qui, depuis deux ans, étoient arrivés en ce royaume ». Il n'oublioit pas à représenter « qu'on ne pouvoit lui en attribuer aucune gloire, si ce n'étoit parce que les plus grands rois prenoient souvent plaisir de faire part des honneurs qui n'appartenoient qu'à eux seuls à leurs plus confidentes et fidèles créatures, ainsi que le soleil départ la lumière, qui n'est propre qu'à lui, aux autres astres, qui d'eux-mêmes n'en ont point. » Il leur faisoit connoître que « s'il méritoit quelque louange, c'étoit seulement pour avoir fortement et constamment suivi les intentions du roi, et fidèlement exécuté ses volontés ». Il témoignoit ouvertement que « s'il recevoit les louanges qui lui étoient données, c'étoit parce qu'elles retomboient toutes sur le roi, en tant que le cardinal n'avoit rien fait que par ses ordres ». Ainsi il déclinoit l'envie autant qu'il lui étoit possible. » (RICHELIEU, *Mémoires*, A. 1629.)

2. Richelieu reproche à Luynes d'avoir eu recours aux magiciens et aux sorciers pour conserver la faveur de Louis XIII. Il s'était fait donner par eux « des herbes pour mettre dans les souliers du roi, et de la poudre pour mettre dans ses habits ». Richelieu est implacable pour la mémoire de Luynes. Il n'a jamais pardonné au malencontreux connétable qui avait arrêté sa carrière en 1617 et failli la briser. Lorsqu'il parle de lui, il est haineux, et ne tarit pas de moqueries ni de reproches. Il va jusqu'à en dire : « Il voulut être prince d'Orange, comte d'Avignon, duc d'Albert, roi d'Austrasie, et n'eût pas refusé davantage s'il y eût vu jour. »

« Voyez, Bassompierre, c'est le roi qui entre », disait un jour Louis XIII en montrant par une fenêtre Luynes qui venait le trouver avec une brillante escorte. Il ajoutait : « Il croit que je lui en dois de reste, il veut faire le roi ; mais je l'en empêcherai tant que je serai en vie. » Il disait encore, en parlant d'une visite de l'ambassadeur d'Angleterre au connétable : « Il va prendre l'audience du roi Luynes. » Une autre fois, ayant donné à son ministre un avis désobligeant, il ajoutait : « J'ai eu grand plaisir de me venger de lui. »

Le favori affectait l'insouciance. Il répétait « qu'il connoissoit le roi jusques au plus profond du cœur ; qu'il savoit les moyens par lesquels il le falloit conserver, aussi bien qu'il avoit su ceux de l'acquérir ; et qu'il lui donnoit quelquefois exprès de petits sujets de plainte, qui ne servoient qu'à augmenter l'ardeur de l'affection qu'il avoit pour lui ». Il n'en surveillait pas moins avec jalousie tous ceux auxquels le roi faisait bonne mine. Il se rappelait comment lui-même avait miné le crédit du maréchal d'Ancre et préparé sa ruine.

Il avait fallu, à la fin, se résigner à lever le siège de Montauban. Depuis longtemps la nécessité de la retraite était évidente; mais personne n'osait la proposer (12 novembre). On vint ensuite assiéger Monheurt, près d'Agen, sur la Garonne. Il fallut un mois pour venir à bout de cette bicoque (18 novembre-13 décembre 1621). Luynes y mourut de la fièvre pourpre (14 décembre).

« Ce qui surprist merveilleusement, et fist bien connoistre ce que c'est que du monde et sa vanité, fust que cest homme sy grand et sy puissant se trouva néanmoins tellement abandonné et mesprisé, tant dans sa maladie qu'après sa mort, que pendant deux jours qu'il fust à l'agonie, à peine y avoit-il un de ses gens qui voulust demeurer dans sa chambre, les portes en estant tousjours ouvertes, et y entrant qui vouloit, comme sy c'eust esté le moindre des hommes : et quand on porta son corps pour estre enterré, je crois, à sa duché de Luynes, au lieu de prestres qui priassent pour luy, j'y vis de ses valets jouer au piquet sur son cercueil, pendant qu'ils faisoient repoistre leurs chevaux. » (*Mémoires de Fontenay-Mareuil*[1].)

1. François Duval, marquis de Fontenay-Mareuil, né en 1595 et amené à la cour à onze ans, fut placé auprès de Louis XIII. Il fit partie en 1612 de l'ambassade qui alla demander à Madrid la main d'Anne d'Autriche. Il visita l'Italie,

Louis XIII entre deux partis. — Luynes disparu, il s'agissait de savoir, non pas *si*, mais *par qui* le roi serait gouverné[1]. Il y avait deux partis à la cour. L'un avait pour principaux représentants le cardinal de Retz, évêque de Paris[2], et chef nominal du conseil ; Schomberg, surintendant des finances ; le garde des sceaux de Vic, et le prince de Condé, qui accourut « pour prendre possession du roi ». A la tête de l'autre, se trouvaient la reine mère Marie de Médicis, les ministres Jeannin, Sillery et son fils Puisieux, enfin Richelieu. Les premiers voulaient continuer la guerre contre les protestants et rester les alliés de la Maison d'Autriche. Les seconds souhaitaient au contraire la paix avec les réformés, et une politique active contre le Roi Catholique et l'Empereur. Il était temps en effet d'en revenir aux plans de Henri IV, à la tradition française abandonnée en 1610. La situation était critique : la période palatine de la guerre de Trente ans s'achevait (voir le chapitre III). La bataille de la Montagne Blanche avait mis la Bohême à la merci de Ferdinand II ; l'Électeur-roi Frédéric V, chassé de Prague, était menacé dans le Palatinat par les Espagnols de Spinola accourus des Pays-Bas. La Valteline catholique insurgée contre les Grisons protestants ouvrait une communication entre les Espagnols de Milan et les Autrichiens du Tyrol. A l'expiration de la trêve de douze ans conclue en 1609 entre l'Espagne et les Hollandais, la guerre avait recommencé. Les Provinces-Unies étaient divisées à l'intérieur par la lutte des *Arminiens*[3], partisans du libre arbitre et de la république, dont le chef, Barnevelt, avait été décapité, et des *Gomaristes*[4], partisans de la prédestination absolue et du stathou-

l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre. Mestre de camp du régiment de Piémont en 1616, plus tard maréchal de camp, conseiller d'État, ambassadeur à Rome, il fut toujours fidèle à Richelieu, et mourut après la Fronde.

1. « Son inclination étoit portée à être possédé par quelqu'un. » (BASSOMPIERRE.)

2. *Henri de Gondi* fut évêque de Paris de 1596 à 1622 et cardinal. Il avait succédé à son oncle *Pierre de Gondi* (1533-1616), également cardinal et évêque de Paris de 1568 à 1596. Plus tard, un troisième Gondi, *Jean-François*, succéda à son frère Henri sur le siège de Paris, qui fut érigé pour lui en archevêché (1622-1654). Il fut le troisième cardinal de cette famille, et eut pour neveu et coadjuteur le célèbre *Paul de Gondi*, lui aussi cardinal (voir plus loin le chap. VI.)

3. Ainsi nommés du théologien Jacques Arminius, né à Oudewater en 1550, ministre à Amsterdam, professeur à Leyde, mort en 1609. Il enseignait la doctrine du pardon divin pour tout pécheur qui se repent.

4. Ainsi nommés de François Gomar, né à Bruges en 1563. Il enseigna la

dérat, qui avaient à leur tête Maurice de Nassau ; elles paraissaient hors d'état de se défendre. Les deux branches de la Maison d'Autriche se donnaient la main. Ferdinand II reprenait à Vienne le rôle qu'avait joué au siècle précédent Philippe II à Madrid. Le nouveau roi catholique Philippe IV et son ministre Olivarès allaient sans doute signaler leur début par un grand effort. La France persisterait-elle à se trahir elle-même comme sous Charles IX et Henri III, en continuant chez elle les guerres de religion, au lieu de lancer au dehors catholiques et protestants réconciliés contre l'ennemi commun, aux Pyrénées et aux Alpes, vers le Rhin et vers l'Escaut?

Louis XIII hésitait : s'il n'eût suivi que son inclination, il eût pris pour favori le brave et amusant Bassompierre. Mais celui-ci semblait peu pressé de s'ennuyer auprès du royal malade. En attendant, le roi était irrité contre les huguenots, qui lui paraissaient des rebelles : ils avaient détruit les églises catholiques de Nîmes, Montpellier, Uzès, Privas. Les corsaires rochellois, maîtres de Royan et de la pointe de Médoc, bloquaient la Gironde. Soubise, débarqué aux Sables d'Olonne, occupait la côte du Bas Poitou, qui, séparée de la terre ferme par de larges canaux, avait reçu le nom d'*Ile de Rié*. La lutte continua donc.

Le Fort-Louis. Lesdiguières connétable. Siège et traité de Montpellier (1622). — Au printemps de 1622, Louis XIII vint de Paris à Nantes rejoindre l'armée. Le 16 avril les soldats conduits par Bassompierre pénétrèrent dans l'île de Rié en passant dans l'eau jusqu'à la ceinture. Trois mille protestants furent tués ou envoyés aux galères. Soubise vaincu se rembarqua pour La Rochelle. Le 11 mai Royan capitula : pendant le siège Louis XIII s'était exposé au feu avec beaucoup de sang-froid. On prit aussi Négrepelisse, où il y eut un terrible massacre, et Saint-Antonin se rendit. On n'osa point attaquer La Rochelle, mais pour la tenir en état perpétuel de blocus, on fit construire, par un ingénieur italien, le *Fort Louis*[1] à une portée de canon de la ville, entre ses murailles et le cap nommé *Chef-de-Baie*.

théologie à Leyde, où il fut le collègue et l'adversaire d'Arminius, à Middelbourg, à Groningue, et mourut en 1641.

1. Par le conseil de l'un des membres de cette célèbre famille janséniste des Arnauld, Pierre Arnauld, mestre de camp général des carabins, et mestre de camp du régiment de Champagne. Il devint gouverneur du Fort Louis, et fut surnommé pour cette raison *M. Arnauld du Fort*.

La Force, attaqué dans Sainte-Foi, sur la Dordogne, fit sa soumission. Il devint maréchal de France et obtint 200 000 écus. A son tour, Lesdiguières abjura le protestantisme dans la cathédrale de Grenoble le 25 juillet 1622, jour anniversaire de l'abjuration de Henri IV, et reçut l'épée de connétable. Bassompierre fut à sa place maréchal de France.

La Guyenne était soumise; mais le Languedoc tenait toujours. Le 29 août 1622, l'armée royale mit le siège devant Montpellier. Le nouveau connétable négocia un accommodement. Les habitants consentaient à se soumettre, pourvu que le roi n'entrât point dans leur ville, dont ils craignaient le pillage. Il venait en effet d'y avoir pillage et massacre à Lunel, au mépris d'une capitulation. Louis XIII irrité rompit la négociation. Pendant ce long siège (du 29 août au 10 octobre) l'armée souffrit beaucoup de la fatigue, des chaleurs, ensuite de pluies torrentielles. La lutte se prolongerait-elle indéfiniment, quand la France avait tant besoin d'être unie en face de l'Autriche triomphante? Le cardinal de Retz et le garde des sceaux de Vic venaient de mourir. Le cardinal de La Rochefoucauld, ami de Condé, eut la place de Retz. M. le Prince voulait continuer la guerre à tout prix. Enfin Marie de Médicis arriva avec *M. de Luçon*, qui venait de recevoir sur sa demande le chapeau de cardinal. Aidés du nouveau garde des sceaux Caumartin et du connétable de Lesdiguières, la reine mère et Richelieu décidèrent le roi à « pardonner aux protestants ». Condé partit en pèlerinage à Notre-Dame de Lorette, pendant qu'on signait la paix de Montpellier (19 octobre 1622). La ville perdait ses fortifications, mais ne devait point avoir de garnison royale. Les protestants ne conservaient plus que deux places de sûretè, La Rochelle et Montauban; le Fort Louis serait démoli. Les réformés ne pouvaient plus tenir que des assemblées purement religieuses[1].

Ministère de La Vieuville (1623-1624). — Il était temps que la paix se fît. Le duc de Savoie, Venise, Lesdiguières, Marie de Médicis, poussée par Richelieu, conjuraient le roi d'intervenir en faveur des Grisons, de soutenir les Hollandais, d'empêcher le mariage du prince de Galles et d'une infante. Mais le chancelier Brulart de Sillery et son fils Brulart de Puisieux craignaient par-dessus tout de voir Richelieu ministre, et Louis XIII

1. Une bataille navale se livra encore le 27 octobre dans les eaux de l'île de Ré, où la nouvelle du traité n'était point parvenue, entre la flotte rochelloise ayant Guiton pour amiral, et la flotte royale, commandée par le duc de Guisé. Elle fut meurtrière et sans résultat décisif.

ne redoutait pas moins l'absorbante personnalité du nouveau cardinal. Ils gagnèrent du temps, firent destituer Schomberg, surintendant des finances. Bassompierre, dont les avis inspiraient au roi grande confiance, proposa de rappeler Sully. Louis XIII objecta que l'ancien ministre de Henri IV était huguenot.

La place fut donnée à La Vieuville, qui « apporta au ministère ce qu'on a appelé la *politique de Richelieu.* C'était celle du bon sens, celle du péril, de la situation. » (MICHELET.) Malgré les deux Brulart, il entraîna le roi, fit donner des subsides aux Hollandais, et s'allia avec Venise et la Savoie pour faire restituer la Valteline aux Grisons. Le mariage entre l'infante et le prince de Galles fut rompu. Alors l'Espagne effrayée voulut pousser la France à se mettre sur les bras une nouvelle guerre de religion en attaquant les Huguenots. Elle lui offrit ses flottes pour l'aider à prendre La Rochelle, et en même temps elle excitait en secret les protestants à se soulever. Brulart était d'avis d'accepter les propositions espagnoles : la reine mère et La Vieuville s'unirent contre lui, le firent renvoyer ainsi que son fils, et Richelieu entra au conseil (26 avril 1624). Toutefois La Vieuville avait espéré conserver la première place. Richelieu le fit arrêter le 12 août suivant[1], et dès lors resta seul maître.

1. Emprisonné au château d'Amboise, La Vieuville s'enfuit, puis rentra en grâce en 1628 ; compromis de nouveau, il se retira dans les Pays-Bas espagnols en 1631. Revenu en France après la mort de Richelieu, il devint duc et pair sous le ministère de Mazarin. (Voir le chap. VI.)

CHAPITRE II.

Le Cardinal de Richelieu.

Ministère du Cardinal de Richelieu (1624-1642). Son origine. Il entre au Conseil. Son caractère. Ses projets. Division.

1° Richelieu administrateur. Ses auxiliaires. Le Père Joseph.—Premiers actes. Destruction des châteaux forts (1626). — Assemblée des Notables à Paris (1626-1627). — Édit contre le duel. Supplice de Bouteville (1627). — Le Code Michau (1629). — Création des intendants (31 mars 1637). — Les finances. Les Croquants (1637) et les Va-nu-pieds (1639). — Les États provinciaux et les Parlements. — Marine et ports. — Colonies. Le Canada ou Nouvelle-France. — Les Antilles. La Guyane. — Le Sénégal. Madagascar, etc. — Richelieu écrivain et protecteur des lettres. — L'Académie Française; les constructions, etc.

2° Richelieu adversaire des protestants. Pourquoi? — Leur première prise d'armes contre lui. Mariage de Charles Ier d'Angleterre et de Henriette de France. Bataille navale de Ré. Paix de La Rochelle (1625-1626). — Guerre avec l'Angleterre. Nouvelle prise d'armes des Huguenots. — Buckingham dans l'île de Ré. Sa défaite (juillet-novembre 1627). — Siège de la Rochelle (1627-1628). La digue. Le maire Guiton. — Prise de la Rochelle (28 octobre 1628). — Édit d'Alais ou de Grâce (1629). Fin des guerres de religion.

3° Richelieu adversaire de la Maison d'Autriche. Lutte indirecte. Secours aux Grisons dans l'affaire de la Valteline (1624-1635). — Succession de Mantoue et de Montferrat. — Victoire du Pas de Suze (6 mars 1629). Traité de Suze. — Richelieu et Louis XIII en Italie (1630).—La Diète de Ratisbonne. Mazarin et la Convention de Casal (1630). Traité de Chérasco. Pignerol à la France (1631). — La Lorraine occupée par les Français (1632-1634). — Lutte directe. Conquête de trois provinces (1635-1642).

4° Richelieu adversaire des grands. Conspiration de Chalais, de Gaston et d'Anne d'Autriche (1626). — Rupture entre la reine mère et Richelieu. Le grand orage contre le Cardinal à Lyon (1630). — La Journée des Dupes (11 novembre 1630). — Exil de Marie de Médicis (1631). — Révolte de Montmorency et de Gaston. Supplice de Marillac. — Bataille de Castelnaudary. Exécution de Montmorency (1632). — Le comte de Soissons à Sedan (1636). — Mlle de Hautefort et Mlle de La Fayette. Naissance de Louis XIV (5 septembre 1638). — Révolte du comte de Soissons. Bataille de la Marfée (1641). — Conspiration de Cinq-Mars et de Thou (1642).

Mort de Richelieu (4 décembre 1642). — Mort de Louis XIII (14 mai 1643).

Ministère du Cardinal de Richelieu (1624-1642). Son origine. Il entre au conseil. Son caractère, ses projets. Division. — Armand-Jean Duplessis de Richelieu, né à Paris le 5 septembre 1585, était le troisième fils[1] d'un gentilhomme du Poi-

1. L'aîné de ses deux frères, le marquis de Richelieu, fut tué en duel en 1619, par le marquis de Thémines, à Angoulême, où il était auprès de la reine mère, récemment échappée du château de Blois; et cette mort tragique contribua sans doute à la haine de Richelieu pour les duellistes. Le second, d'abord évêque de

tou[1], grand prévôt de l'hôtel sous le règne de Henri IV. Au sortir des bancs de la Sorbonne, dont il devait être plus tard Proviseur[2], il reçut l'évêché de Luçon, que l'un de ses frères lui résigna pour se faire chartreux. Sacré évêque à Rome même en 1607, sa fortune fut dès lors rapide. Député aux États Généraux de 1614 par le clergé du Poitou, il est choisi comme orateur de son ordre. Son attitude et son langage fixent l'attention de la reine mère. Le surintendant des finances Barbin le fait nommer secrétaire d'État par le maréchal d'Ancre. Grâce à la faveur de Marie de Médicis, il devient aumônier de la jeune Anne d'Autriche. Il a la part principale à l'arrestation du prince de Condé. Tout à coup sa fortune s'arrête. Concini est assassiné, Marie de Médicis captive, l'évêque de Luçon chassé de la cour avec des paroles brutales par le jeune roi, qui le craint instinctivement, comme s'il pressentait quel maître impérieux il aurait un jour en lui. Le voici *en Avignon*, sur les terres du pape; mais il est de ces hommes qui ne subissent pas les événements, qui les font ou les maîtrisent. Entre Marie de Médicis redevenue libre et dominée par d'Épernon, d'un côté, Louis XIII mené par Luynes, de l'autre, Richelieu accourt : la mère et le fils le prennent comme arbitre; les autres n'ont ni plan arrêté, ni volonté suivie, ni force de caractère; lui, qui sait tout, qui veut tout, qui peut tout, s'impose, et malgré les répugnances du roi, il est cardinal (1622); il entre au conseil (1624) et il n'en sortira plus; enfin il fait renvoyer La Vieuville, et il est premier ministre. Il est mieux que cela : « un fondé de pouvoir universel de la royauté ». (AUG. THIERRY.)

Désormais le roi a un tuteur, la France un maître, l'Autriche et l'Espagne un ennemi. A l'intérieur, Richelieu veut établir le pouvoir absolu, la centralisation, en écrasant les grands et les protestants; au dehors, donner à la France les limites de

Luçon, puis chartreux, devint plus tard archevêque d'Aix, ensuite de Lyon, cardinal et grand aumônier. Richelieu eut aussi deux sœurs : l'une, Nicole, épousa Urbain de Maillé-Brézé, et fut mère de Clémence de Maillé-Brézé, mariée elle-même au duc d'Enghien (plus tard le grand Condé) ; l'autre, Françoise, épousa Réné de Vignerot, seigneur de Pont-Courlay. Parmi les enfants nés de ce mariage, se trouvait Marie-Madeleine Vignerot, qui épousa le seigneur de Combalet, et pour laquelle le cardinal son oncle acheta en 1638 le duché d'Aiguillon. C'est à cette famille de Pont-Courlay que passèrent le titre et les armes du Cardinal-Duc de Richelieu.

1. La bourgade de Richelieu est sur la lisière de la Touraine et du Poitou.

2. Titre honorifique, comme celui de Chancelier de l'Université d'Oxford ou de Cambridge, porté en Angleterre par un prince du sang ou un ministre.

l'ancienne Gaule. Il séduit Louis XIII par la grandeur de ses plans, s'impose par la crainte qu'a le roi de se voir seul, s'il renvoyait son ministre, avec tant d'affaires sur les bras. N'ayant pour point d'appui que la vie de ce roi malade, maniaque et méchant, avec deux reines[1] contre lui, et le frère du roi, menacé par les assassins, harcelé par les pamphlétaires, vingt ans exposé aux poignards, traité d'hérétique à Rome et d'antéchrist à La Rochelle, il démolit les châteaux, rase les tours, coupe les têtes, extermine les duellistes, les voleurs, les rebelles, remue le monde; un œil fixé sur l'alcôve de Louis XIII, l'autre sur la carte d'Europe, il prépare des traités, dresse des plans de campagne, jette des digues dans la mer, construit des flottes, déjoue des intrigues, vérifie des registres, et signe des arrêts de mort. On le voit au Palais-Cardinal, à Rueil[2], Arras, Lyon, Perpignan, partout. Car il ne peut se fier à personne : il faut qu'il voie lui-même, et qu'il entraîne le roi à sa suite : il pourrait lui échapper en son absence. Et sa pensée voyage plus que son corps. Entre deux affaires, il compose une tragédie. Il se bâtit un château, mais laisse subsister intacte au milieu des constructions l'humble maison où il est né. Il lui reste du temps pour sa famille, pour sa nièce Marie Combalet; il en a même pour le plaisir[3]. Il a des gardes comme le roi. Il est méchant. Et qui ne l'eût été avec des ennemis si perfides, si dépourvus de courage et de bon sens? S'il n'eût contenu les Gaston et leurs complices par la terreur, que serait-il advenu? Il sentait que tout reposait sur lui seul : il était nécessaire et éprouvait pour ses ennemis un immense mépris. Rien d'étonnant comme cette persévérance que rien ne rebute : ce qu'il veut, il le veut jusqu'à l'accomplissement. Vient-il des obstacles à la traverse? Il s'arrête, ajourne : patiemment, laborieusement, il déblaie la voie. Il y consacre tout le temps qu'il faut, à chaque instant il modifie ses plans dans le détail, suivant les exigences du présent : le fond ne varie pas.

« L'imagination se refuse à croire qu'un seul homme ait pu réaliser tant de choses...., et cela au milieu de difficultés telles que n'en a jamais eu à surmonter aucun autre ministre. »

1. Car Marie de Médicis, sa protectrice d'abord, devient bientôt, on va le voir, son ennemie archarnée.

2. Sa résidence ordinaire quand la cour était à Saint-Germain.

3. Voir le beau drame de Victor Hugo. Dans *Marion Delorme,* le grand écrivain, usant de son droit de poète, traite Richelieu plus mal que ne l'exigerait la rigoureuse réalité historique.

(*De l'Administration en France sous le ministère du Cardinal de Richelieu*, par M. J. CAILLET.) Dès son arrivée au pouvoir, Richelieu expliqua au roi ses projets, qui lui étaient dictés par la situation du royaume à cette époque, comme il l'a exposé plus tard dans son *Testament Politique :* « Lorsque Votre Majesté se résolut de me donner en même temps et l'entrée de ses conseils, et grande part en sa confiance pour la direction de ses affaires, je puis dire avec vérité que les Huguenots partageaient l'État avec elle; que les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces, comme s'ils eussent été souverains en leurs charges..... Je puis encore dire que les alliances étrangères étaient méprisées; les intérêts particuliers préférés aux publics; en un mot la dignité de la majesté royale étoit tellement ravallée et si différente de ce qu'elle devoit être, par le défaut de ceux qui avoient lors la principale conduite de vos affaires, qu'il étoit presque impossible de la reconnoître. » Nous nous conformerons au plan qui ressort de ces lignes en étudiant successivement[1] Richelieu comme : 1° administrateur; 2° adversaire des protestants; 3° adversaire de la Maison d'Autriche; 4° adversaire des grands.

1° Richelieu administrateur. Ses auxiliaires. Le Père Joseph. — De tous les auxiliaires[2] de Richelieu, le plus remar-

1. La nécessité d'éviter la confusion dans un récit très résumé impose cette division en quatre fragments successifs. On ne pourrait s'astreindre à suivre l'ordre chronologique rigoureux qu'en passant à chaque moment d'un sujet à un autre ; mais il ne faut pas oublier que Richelieu faisait en *même temps* ce que nous racontons *successivement.* Ne pouvant se fier sans réserve aux lumières ni au dévouement de personne, pas même du Père Joseph ni de Mazarin, il était contraint à laisser là une entreprise commencée, qui *pouvait attendre,* pour en venir à une autre plus urgente, sauf à reprendre la première en ajournant la seconde après avoir pourvu au plus pressé. De là cette complexité de faits qui dans l'œuvre du cardinal-duc éblouit et fatigue la mémoire. Il faut déjà la bien connaître en abrégé pour être en état de la suivre dans ses mille détails sans s'écarter de l'ordre des temps, en réalité le seul logique, car les faits même les plus éloignés en apparence, s'ils sont simultanés, s'expliquent les uns par les autres, et donnent la clef d'une foule de problèmes.

2. Il serait difficile de dire si l'on doit ranger parmi les adversaires ou les alliés de Richelieu Pierre de Bérulle (1575-1629), qui avait établi en France en 1604, par le conseil de sainte Thérèse, les carmélites espagnoles, et qui fonda la *Congrégation de l'Oratoire.* Sans doute, ce fut lui qui fit revenir Richelieu d'Avignon lorsque Marie de Médicis s'enfuit de Blois et se retira auprès du duc d'Épernon à Angoulême ; mais plus tard il contrecarra Richelieu dans les affaires de la Valteline et d'Angleterre. Cardinal en 1627, puis ministre d'État, Bérulle mourut en 1629.

quable[1] et le plus actif fut le Père Joseph, que les courtisans surnommaient « l'Éminence grise ». François Le Clerc du Tremblay, né à Paris en 1577, d'abord soldat, puis capucin, savant universel, poète (en latin), ambassadeur à Madrid, après avoir rêvé une croisade contre les Turcs, devint l'ennemi capital de la Maison d'Autriche, contre laquelle il prépara l'union de la Suède et de la France. Il joua en 1630 le premier rôle à la Diète de Ratisbonne sans être toujours complètement fidèle au ministre dont on le nommait « le bras droit ». On lui a reproché son esprit d'intrigue, mais on ne peut méconnaître son patriotisme. Il était sur son lit de mort, quand Richelieu, apprenant la conquête de l'Alsace par Bernard de Saxe-Weimar, vint lui dire : « Courage, Père Joseph! Brisach est à nous! » Il mourut le 18 décembre 1638.

Non moins utile fut l'Italien Jules Mazarin, dont les premiers rapports avec Richelieu datent de 1630. Fort intelligent, très souple, cet étranger, sans appui personnel autre que son protecteur, devait nécessairement lui être fidèle. Il entra au service de France en 1640, et fut l'année suivante cardinal. A cette époque, le Père Joseph était mort, et Mazarin pouvait être utile à Richelieu auprès de la reine. Ajoutons à cette liste des auxiliaires de Richelieu deux prélats guerriers, Henri d'Escoubleau de Sourdis, évêque de Maillezais, puis archevêque de Bordeaux (mort en 1645), et Louis de Nogaret, cardinal de Lavalette et archevêque de Toulouse, l'un des fils du duc d'Épernon (1593-1639). Citons encore Pierre Séguier, garde des sceaux en 1633 et chancelier en 1635; le secrétaire d'État Sublet de Noyer, disgracié par Louis XIII après la mort de Richelieu, et remplacé alors à la guerre par l'intendant Le Tellier; le surintendant des finances de Bouthilier et son fils Chavigni, également secrétaire d'État; enfin deux hommes qui furent les instruments des terribles vengeances du premier ministre et qui ont laissé une réputation sinistre: Isaac de Laffemas et Laubardemont. Le premier, d'abord avocat au Parlement de Paris, puis maître des requêtes et lieutenant civil en 1638, était appelé ironiquement par un contemporain : *Vir bonus, strangulandi peritus.* Le second dirigea le procès de Cinq-Mars et de Thou. Il avait auparavant dirigé le procès d'Urbain Grandier, curé de Saint-Pierre à Loudun, brûlé vif en 1634 comme sorcier, et auquel on attribuait

1. Bien entendu, au point de vue politique.

un pamphlet anonyme contre le Cardinal, intitulé *La Cordonnière de Loudun*.

Premiers actes. Destruction des châteaux forts (1626). — Un des premiers actes de Richelieu fut la création d'une *Chambre de Justice*, qui obligea les financiers à restituer 11 millions (1624). Deux ans après, l'ordonnance de Nantes prescrivit la destruction des châteaux forts (31 juillet 1626). Les nobles ne pourront désormais s'y cantonner contre le roi. Il y eut une grande explosion de joie populaire. Les paysans opprimés allaient enfin respirer; le maintien de la paix publique devenait possible. Au même moment Richelieu créait pour les deux Indes une Compagnie de commerce dont le siège devait être la rade de Morbihan. Il supprima la même année les titres de connétable et d'amiral de France, qui lui paraissaient donner trop de pouvoir à leurs possesseurs. Le premier était vacant par la mort de Lesdiguières; le second fut racheté à Montmorency.

Le Cardinal voulait donner à la France une marine. Nos bâtiments de commerce étaient pillés, nos côtes insultées par les corsaires d'Alger et de Tunis. Pourtant nous avions deux mers, l'embouchure de quatre grands fleuves, des ports. Mais en 1626 l'argent manquait.

Assemblée des Notables à Paris (1626-1627). — Richelieu voulut avoir l'appui de l'opinion publique. Il convoqua une Assemblée des Notables à Paris. Elle se réunit le 2 décembre 1626 et dura jusqu'au 24 février 1627. Elle avait Gaston d'Orléans pour président et comptait parmi ses membres le cardinal de Lavalette, les maréchaux de La Force et de Bassompierre. Il y avait douze prélats, douze seigneurs, vingt-neuf magistrats. Pour les finances, d'Effiat déclara que le trésor amassé par Henri IV avait été dissipé de 1610 à 1614; que depuis on avait contracté 50 millions de dettes, engagé à vil prix les domaines de l'État, et que le revenu était dépensé plus d'un an à l'avance. Louis XIII et sa mère promettaient de réduire leurs dépenses au même chiffre qu'au temps de Henri IV. D'Effiat, sans soulever de protestation, ne craignit pas d'affirmer que « le roi peut augmenter la taille à son gré ». Les notables conseillèrent de reprendre les domaines aliénés en payant aux acquéreurs la rente du capital réel versé par eux, et en remboursant graduellement le capital avec l'intérêt des domaines repris.

Pour le militaire, on décida que l'armée permanente (sans compter les milices et la noblesse du ban et de l'arrière-ban)

comprendrait 9000 hommes pour la maison du roi (gardes françaises, suisses, cent-suisses, gardes du corps, les *deux-cents gentilshommes*, archers français et écossais), 18000 hommes pour l'infanterie et 2000 pour la cavalerie (3 compagnies d'hommes d'armes, 32 de chevau-légers, 6 de carabins)[1]. Pour la marine, on décréta la création de deux flottes, l'une de galères sur la Méditerranée, l'autre de 45 vaisseaux de guerre, sur l'Océan. Il fut défendu de rebâtir des châteaux forts, sous peine de lèse-majesté. La mort était prononcée contre la désobéissance, la trahison, la révolte, le duel.

Édit contre le duel. Supplice de Bouteville (1627). — L'édit contre les duellistes devenait indispensable. Les duels étaient alors fréquents, meurtriers; les combattants étaient assistés, non pas de *témoins*, mais de *seconds* qui croisaient eux-mêmes le fer. Richelieu avait eu un frère aîné tué en duel. Pourtant on crut que l'édit demeurerait lettre morte. François, comte de Montmorency-Bouteville, s'était battu vingt et une fois. Ayant tué plusieurs de ses adversaires, il avait dû fuir à Bruxelles. Il en revint tout exprès pour se battre une vingt-deuxième fois en plein jour, à l'endroit le plus fréquenté de Paris, sur la Place Royale[2]. Il avait pour second, le comte de Chapelles, qui tua le second de son adversaire. Ils furent arrêtés tous les deux et décapités en Place de Grève (21 juin 1627). La veuve de Bouteville donna naissance à un fils posthume qui devint le célèbre maréchal de Luxembourg.

Le Code Michau (1629). — Une commission présidée par le garde des sceaux Michel de Marillac avait été chargée de convertir en lois les vœux des notables. Son travail, publié le 15 janvier 1629, fut appelé *Code Michau*, du prénom de son principal auteur. Il contenait 461 articles se rapportant à toutes les parties de la législation. Le nombre des banalités et des

1. Il y eut jusqu'à 150 000 fantassins et 30 000 cavaliers à la fin du règne.

2. La *Place Royale* (aujourd'hui *Place des Vosges*) était primitivement la cour intérieure du *Palais des Tournelles*. En 1564, Catherine de Médicis fit démolir ce palais dont le séjour, disait-elle, lui était devenu insupportable depuis la mort tragique de Henri II. Cette cour devint et resta un marché aux chevaux jusqu'en 1604. A cette époque Henri IV fit commencer la Place, qui fut terminée et inaugurée en 1612 par un magnifique carrousel en présence de Marie de Médicis. C'était alors l'*endroit à la mode*. Les plus grands seigneurs y avaient leurs hôtels. Le 27 septembre 1639, Richelieu fit installer en grande pompe au centre de cette place la statue équestre de Louis XIII. Le cheval en bronze était l'œuvre de Daniel de Volterra, élève de Michel-Ange ; la statue du roi était due à Biard fils (ce n'est point la statue actuelle).

corvées était restreint; ordre était donné aux seigneurs de restituer les communaux usurpés. Les élections de toutes les municipalités devaient être « réduites à la forme et manière de celle de notre bonne ville de Paris ». Le simple soldat peut désormais parvenir au grade de capitaine, « et plus avant s'il s'en rend digne ». Le commerce maritime ne déroge pas à noblesse; tout roturier qui aura entretenu cinq ans un vaisseau de deux à trois cents tonneaux, deviendra noble. Le roi entretiendra à l'avenir 50 vaisseaux de 400 à 500 tonneaux. Le droit de bris et de naufrage est supprimé. Les marchandises françaises, sauf le sel, ne seront exportées que par des marins français.

Création des intendants (31 mars 1637).—Lorsque Richelieu prit en main le pouvoir, les gouverneurs des provinces réunissaient à peu près toutes les attributions, militaires, civiles, financières, administratives. La plupart étaient les plus grands seigneurs du royaume et transféraient à leurs enfants leurs charges devenues ainsi héréditaires. Richelieu voulut restreindre leur puissance excessive. Comme le fait remarquer M. J. Caillet, il n'est pas exact de dire qu'il *créa* les intendants de justice, police et finances en 1634, puisqu'il est déjà fait mention de de ces fonctionnaires avant 1624. Mais leurs attributions, jusque-là temporaires, devinrent permanentes, et ils furent établis à poste fixe dans les provinces. Ils y exercèrent à peu près les fonctions réunies des préfets et des receveurs généraux actuels. Dès lors les gouverneurs n'eurent plus que le commandement militaire. C'est à partir de 1633 qu'on voit des intendants sédentaires. Enfin, en 1637, il y en eut partout; et Richelieu, « comprenant tout le parti qu'on pouvait tirer de l'institution des intendants pour introduire l'unité dans toutes les parties de l'administration, ajouta aux attributions de police et de justice, dont ces magistrats avaient joui jusqu'alors, le droit de connaître de toutes les affaires qui concernaient les impôts et l'administration des deniers publics. » (M. J. Caillet.)

Les finances. Les Croquants (1637) **et les Va-nu-pieds** (1639). —Pour ce qui est des finances, Richelieu évaluait les *impôts* (tailles, aides, gabelle, etc.) à 79 millions, et les *charges* (rentes, gages, taxations, droits des officiers, etc.) à 44 millions, en sorte qu'il n'entrait au Trésor que 33 millions. Il aurait voulu réduire les charges à 14 millions, augmenter la gabelle, diminuer la taille de moitié, et supprimer les *Ordonnances au comptant*, payées par le Trésor sur simple présentation et sans indi-

cation de la nature de la dépense. Mais il ne put réaliser ses intentions. Il créa l'impôt du tabac en 1629, et augmenta considérablement en 1639 l'impôt des boissons, en y ajoutant une aide extraordinaire sous le nom de *Subvention Générale*.

Les impôts furent lourds sous Richelieu, et la misère très grande partout. Il était difficile qu'il en fût autrement avec la guerre, les révoltes, la création d'un gouvernement centralisé. En 1630, l'exaspération causée par la détresse était telle, que, sur le passage du roi allant en Italie, on criait à Dijon : « Vive l'Empereur ! vive l'Espagne ! » Le Languedoc suivit en 1632 son gouverneur Montmorency dans sa révolte, parce qu'on lui avait enlevé trois ans plus tôt ses États provinciaux. En 1635, les impôts étaient tellement écrasants, qu'à Bordeaux le peuple ameuté brûla l'Hôtel de ville. Il fallut surseoir au payement des rentes. On créa, on vendit de nouveaux offices pour remplir le Trésor. Il y eut des soulèvements en vingt endroits. L'émeute gronda dans Paris en 1636 quand on sut les Espagnols maîtres de Corbie. Aussi le Cardinal crut-il prudent de diminuer la taille pour 1637, et il essaya d'y suppléer par un emprunt forcé sur les villes. Les paysans du Périgord s'insurgèrent en juin 1637, sous le nom de *Croquants* et furent écrasés à Bergerac par le duc de Lavalette. Ceux de Normandie en firent autant sous le nom de *Va-nu-pieds*, aux environs d'Avranches (août-décembre 1637). Ils furent accablés par Gassion.

Pourtant l'impôt grandit encore. « De 80 millions où il était en 1639, il s'éleva, en 1641, jusqu'à 118. » (H. Martin.) On rétablit le droit du *Sou pour livre* sur toutes les marchandises vendues, autrement dit la *Subvention du vingtième*. Les anoblissements des trente dernières années furent révoqués, et les exemptions de taille suspendues.

Les États provinciaux et les Parlements.— Richelieu n'admettait du reste ni contrôle ni objection. Il supprima les États provinciaux de Dauphiné en 1628, ceux de Languedoc en 1629 (mais les rétablit ensuite), remplaça en 1639 ceux de Provence par les procurateurs des communautés, ne convoqua ceux de Bretagne que de deux ans en deux ans, à partir de 1630 ; ceux de Normandie ne furent point convoqués de 1639 à 1643. En Bourgogne seulement, il n'y eut rien de changé.

Les Parlements, qui continuèrent à se recruter eux-mêmes en vertu du *Droit annuel* ou de la *Paulette*, furent durement rappelés à leurs fonctions judiciaires toutes les fois qu'ils voulurent intervenir dans la politique. Une déclaration du 21 février 1641

interdit au Parlement de Paris et à toute autre cour de prendre connaissance des affaires d'État sans une invitation expresse du roi.

Marine et ports. — On a vu que dès 1626 Richelieu rêvait la création d'une marine et qu'il la fit décréter par les notables. Le 18 mars 1627, la charge d'amiral fut supprimée et remboursée à Montmorency. Richelieu fut nommé *Grand Maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France.* Pour avoir l'*état au vrai* de nos ressources maritimes, il chargea en 1629 Leroux d'Infreville d'inspecter les côtes de l'Océan, et en 1633 Henri de Seguiran, seigneur de Bouc, celles de la Méditerranée, en étudiant les ports existants ou à créer, les fortifications, le nombre des navires, etc. Une fois renseigné, il se mit à l'œuvre avec l'aide du laborieux secrétaire d'État Sublet de Noyers (1578-1645). Il institua des écoles pratiques de pilotes, créa le *Régiment de marine* (1627) et le *Régiment royal des vaisseaux* (1639).

Le port de *Brest* fut créé (à partir de 1631) sous la direction de l'intendant André Céberet et de l'entrepreneur Jean la Chaussée. On augmenta considérablement *Le Havre.* Le port de *Brouage*, entre la Charente et la Gironde, et dont Richelieu lui-même était lieutenant général, fut augmenté sous la direction de l'ingénieur d'Argencourt, après la prise de La Rochelle, et pour supplanter la ville protestante. En 1635 on dépensa près de 350 000 livres pour fortifier Brouage, les îles de Ré et d'Oléron. Sur la Méditerranée, Henri IV avait fait commencer l'enceinte de Toulon en 1594; le port de cette ville fut créé en 1639. En 1641, Arnoux, commissaire général, et Gravier, commissaire ordinaire de la marine, y entreprirent des travaux considérables. C'est encore sous Richelieu que le port d'*Agde* fut construit, ainsi que le *Chenal de Brescou* (1637-1642).

En 1625 il avait fallu emprunter des vaisseaux anglais et hollandais contre La Rochelle. On apporta tant d'activité à l'accroissement de la marine qu'en 1642 la flotte française comptait 63 vaisseaux et 22 galères.

Colonies. Le Canada ou Nouvelle-France. — On pouvait désormais créer des colonies et les défendre. Dès 1524 le marin florentin Jean Verrazzani, au service de François Ier, avait exploré la côte de l'Amérique du Nord, jusqu'au 50°. En 1534 Jacques Cartier, parti de Saint-Malo avec deux vaisseaux, avait découvert le *Canada* ou *Nouvelle-France.* Dans un second voyage en 1535, arrivé à l'ouest de Terre-Neuve le jour de la fête de

Saint Laurent, il avait donné au grand golfe canadien le nom de ce saint ; le fleuve qu'il remonta ensuite jusqu'à l'*Ile d'Orléans* reçut le même nom ; les indigènes algonquins l'accueillirent bien, et il prit officiellement possession du pays au nom de la France. Toutefois les premiers essais de colonisation faits par Cartier et par le seigneur de Roberval, gentilhomme picard, de 1542 à 1549, ne réussirent pas. Un Breton, le marquis de La Roche, ne fut pas plus heureux en 1598. Pontgravé, marchand de Saint-Malo, et Chauvin n'eurent point meilleur succès (1600-1602). Cependant le nombre des bâtiments français qui allaient pêcher à Terre-Neuve augmentait toujours. De 1604 à 1606 De Monts et Poutrincourt fondèrent *Port-Royal* en *Acadie*. Les jésuites y arrivèrent en 1611. L'année suivante, de Biencourt et le Père Biart explorèrent les bords du Kennebec.

Enfin une compagnie de marchands, instituée à Rouen en 1603 pour coloniser le Canada, chargea de cette mission Samuel Champlain, marin de Brouage. Il fonda *Québec* en 1608, remonta en 1609 la *Rivière Sorel* avec les Hurons et les Algonquins, et découvrit le lac qui porte son nom. Les discordes religieuses entre catholiques et protestants ralentirent quelque temps la colonisation. Le commerce, l'agriculture, la conversion des sauvages, tel était le triple objectif de Champlain. Pour cela il fallait des colons. Une compagnie dirigée par Guillaume Caën, qui avait obtenu le privilège exclusif du Canada, et devait y transporter les émigrants au prix de 36 francs par homme, n'en avait amené que quarante en sept ans. Richelieu autorisa la fondation d'une nouvelle compagnie, la *Compagnie du Morbihan* (1626), et, après son échec, de la *Compagnie des Indes occidentales* ou de *La Nouvelle-France* (1628). Champlain assiégé dans Québec par les Anglais fut obligé par la famine à se rendre (1629). Québec et l'Acadie nous furent, il est vrai, restitués en 1632. Champlain fut nommé gouverneur de la Nouvelle-France, et de Razilly gouverneur de l'Acadie. Champlain mourut à Québec en 1635, et son successeur de Montmagni fonda *Montréal* en 1640, pendant que les missionnaires jésuites s'enfonçaient dans l'intérieur.

Les Antilles. La Guyane.— En même temps qu'au Canada, les Français s'établissaient aux Antilles, aux *Iles*, comme on disait alors. D'Esnambuc, parti de Dieppe en 1625 avec un brigantin et 50 hommes, occupa une moitié de l'île de *Saint-Christophe*, tandis que l'anglais Warner occupait l'autre. Une nouvelle

Compagnie de commerce fut fondée le 31 octobre 1626 sous la direction de Richelieu. Le tabac provenant de Saint-Christophe et des autres îles de la Compagnie fut exempté du droit de trente sols par livre levé sur les tabacs étrangers (1629). On cultivait aussi à Saint-Christophe le coton, le roucou et le piment. La colonie se développa malgré les attaques des Anglais et des Espagnols. Une nouvelle *Compagnie des Iles de l'Amérique* fut autorisée le 12 février 1635. L'Olive et Duplessis, après un essai infructueux à La Martinique, où le nombre des serpents les rebuta, occupèrent cette année-là même, au nom de cette Compagnie, La Guadeloupe. D'Esnambuc plus hardi prit possession de *La Martinique* un mois après leur départ et fonda *Saint-Pierre*. Son neveu Duparquet, qui en eut le gouvernement, extermina les Caraïbes. Des aventuriers français et anglais, *flibustiers* et *boucaniers*, s'étaient établis au nord de Saint-Domingue dans l'île de *La Tortue*. Les Anglais voulant rester seuls maîtres, le commandant de Poinci, nommé gouverneur général des îles françaises en 1638, envoya le protestant Le Vasseur chasser les Anglais de la Tortue (1641). *Marie-Galante*, *la Désirade*, *les Saintes*, *Sainte-Lucie*, *la Grenade*, *les Grenadines*, *Saint-Barthélemy*, furent successivement occupées.

La colonisation de la *Guyane* commence à la même époque. Les sieurs de Chantail et de Chambant vinrent de Rouen à Sinnamary en 1626. De 1628 à 1638, Hautepine, Lafleur, Legrand, amenèrent de nouveaux colons. *Cayenne* fut fondé en 1637.

Le Sénégal, Madagascar, etc. — La France avait aussi des établissements en Afrique. Le *Bastion de France*, fondé en 1561 près de Bône, sur la côte de la Régence d'Alger, pour la pêche du corail, détruit par les indigènes en 1600, devait être rétabli aux termes du traité signé en 1604 par Savary de Brèves avec la Porte. Il ne le fut qu'après 1628 par le capitaine corse Sanson Napolon, qui périt en 1633 en attaquant les Génois à Tabarka. Repris par les Algériens, il fut rendu aux Français en 1640, et n'eut encore qu'une existence précaire à cause des pirateries des Barbaresques. On fut plus heureux du côté du Maroc. Les traités de 1631 et de 1635, signés par le chevalier de Razilly et le sieur du Chalard, stipulaient l'affranchissement des esclaves français, le droit d'avoir des consuls et de faire le commerce.

Un premier établissement fut fondé par les Dieppois en 1626 dans l'île *Saint-Louis*, sur le fleuve *Sénégal*. François Cauche

de Rouen visita en 1638 les îles *Bourbon* et *Maurice*. En 1642, Pronis, Foucquembourg, Cocquet, envoyés par la *Compagnie Française de l'Orient*, arrivèrent à *Madagascar*, où ils prirent possession de l'*Ile de Sainte-Marie* et de la *Baie d'Antongil*. (*Histoire de la grande Isle de Madagascar, composée par le sieur de Flacourt.*)

Les progrès de la géographie suivaient ceux des découvertes. Une ordonnance royale de 1634 fixa le premier méridien à l'*Ile de Fer*, la plus occidentale des Canaries. Le savant Sanson le père, d'Abbeville (1600-1667), fut nommé géographe ordinaire du roi.

Richelieu écrivain et protecteur des lettres. — Quand on nomme *Siècle de Louis XIV* la période littéraire qui s'étend de Corneille à Voltaire, on oublie trop que Richelieu a protégé les écrivains et qu'il a été écrivain lui-même. Sans parler de ses ouvrages théologiques, il a composé en prose ou du moins fait composer sous ses yeux et revu l'*Histoire de la Mère et du Fils*, les *Mémoires*, le *Testament politique*. « Sa plume est une épée, courte et vive, à bien ferrailler. » (MICHELET.) En vers (il avait la faiblesse de vouloir être poète), il faisait travailler avec lui les *cinq auteurs* : Bois-Robert, Colletet, l'Étoile, Corneille et Rotrou. Il donnait le plan, et fixait à chacun sa tâche. De cette singulière association sortirent les pièces qu'il faisait jouer sur son théâtre, *Les Thuileries*, *La Grande Pastorale*, *L'Aveugle de Smyrne*, *Mirame*.

Il fut presque toujours bienveillant envers les écrivains. Sans doute il reprochait à Corneille de n'avoir pas « d'esprit de suite », et il fit critiquer *Le Cid* par l'Académie (dans les *Sentiments de l'Académie*, qu'avaient précédés les *Observations sur Le Cid*, par Georges de Scudéry). Était-il jaloux du grand poète ? N'oublions pas que *Le Cid* repose sur deux duels et exalte l'héroïsme espagnol. Sans doute Voiture a fait des vers latins contre Richelieu et Louis XIII ; mais il les avait d'abord célébrés l'un et l'autre dans deux livres, *Le Prince* et *Le Ministre*, qu'il ne jugeait pas suffisamment payés. Richelieu fit même d'abord des avances au célèbre fondateur du jansénisme, Jean Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. « Messieurs, dit-il un jour tout haut en montrant Saint-Cyran aux courtisans, vous voyez là le plus savant homme de l'Europe. » Mais Saint-Cyran ne voulut point subir sa dépendance. Si dans le *Petrus Aurelius* il attaquait les prétentions du pape, c'était pour établir la liberté des

évêques, et non pour les soumettre au pouvoir royal. D'ailleurs son ami Jansénius, sujet de l'Espagne comme évêque d'Ypres, attaquait la politique française dans son *Mars Gallicus* (1635). Arrêté et enfermé à Vincennes (1638), Saint-Cyran n'en sortit qu'après la mort du cardinal[1].

L'Académie Française ; les constructions, etc. — L'*Académie Française* commença par être une réunion libre d'écrivains, comme Chapelain, Gombaud, Godeau, Malleville, etc., qui, vers 1629, prirent l'habitude de se voir un jour par semaine chez Conrart, logé au centre de Paris. Ils y causaient grammaire, littérature, poésie. Bois-Robert, familier de Richelieu, devint un des leurs. Le cardinal, qui aspirait à la dictature universelle, en littérature comme dans le reste, voulut que cette réunion fût sous son protectorat, avec un caractère officiel (1634). M. de Serizay fut directeur, Desmarets chancelier, Conrart secrétaire. Le nombre des académiciens fut fixé à quarante; ils se recrutèrent eux-mêmes, et chacun d'eux reçut par an 2000 livres. Le 10 juillet 1637 l'Académie se réunit pour la première fois chez Richelieu. Cette année-là aussi Descartes publiait son *Discours sur la Méthode*. A la même époque le *Trésor des Chartes* fut beaucoup augmenté sous la direction de Mathieu Molé par Théodore Godefroy, historiographe de France (1580-1649), et par le savant Pierre Dupuy, garde de la Bibliothèque du roi,et auteur du *Traité des Droits et Libertés de l'Église gallicane* (1582-1651). Une déclaration d'août 1617 porta qu'il serait remis deux exemplaires de tout ouvrage nouveau à la *Bibliothèque du roi*. L'*Imprimerie royale* fut créée au Louvre en 1640 sous la direction de Sébastien Cramoisy. Enfin, le *Jardin du roi* (*Jardin des Plantes*) fut fondé par les médecins du roi Guy de la Brosse, Hérouard et Charles Bouvart, avec l'aide de Robin et l'appui de Richelieu (1633-1636). Il y a encore au Jardin un acacia planté en 1636 (dans la partie voisine de la Rue de Buffon). Alors aussi parurent les deux premiers journaux : *Le Mercure français* (1606) et *La Gazette de France* du médecin Téophraste Renaudot (1631).

L'année même où il entrait au conseil, Richelieu entreprit de se bâtir un palais. Il acheta au marquis d'Estrées l'hôtel de Mercœur et au sieur Dufresne l'hôtel de Rambouillet, qui au

1. On trouvera quelques détails de plus sur l'*Hôtel de Rambouillet* et la littérature à cette époque, dans le chapitre intitulé : *Les Lettres, les Sciences et les Arts au siècle de Louis XIV*.

quinzième siècle avait appartenu au connétable d'Armagnac. L'emplacement du jardin était à cette époque traversé par les remparts et les fossés de Paris. La démolition achevée, on construisit à partir de 1629 le *Palais-Cardinal* sur les plans de Lemercier. Après la mort de Richelieu, son palais, légué à Louis XIII, devint le *Palais-Royal*. La Place du Palais-Royal [1] fut créée en 1640 par la démolition d'un hôtel appartenant à Noël Brulart de Sillery.

Du même règne datent le *Palais du Luxembourg* (on l'a vu plus haut), l'*Aqueduc d'Arcueil* (1613-1624), bâti sur les dessins de Jacques Desbrosses pour amener à Paris les eaux de *Rungis*, l'*Hôpital de la Pitié* (1613), celui des *Incurables* (1634) [2], enfin les constructions de l'*Ile Saint-Louis*. Elle s'appelait auparavant l'*Ile Notre-Dame*, parce qu'elle appartenait au chapitre de cette cathédrale. Louis XIII l'acheta en 1614, et c'est alors qu'elle reçut un nouveau nom. Le fossé qui la divisait en deux îles fut comblé; le 11 août 1614 le roi et sa mère posèrent la première pierre du *Pont-Marie* pour rattacher cette île à la rive droite [3].

2° Richelieu adversaire des protestants. Pourquoi. — On a quelquefois signalé une contradiction entre Richelieu combattant les protestants de France et Richelieu allié aux protestants d'Allemagne et de Hollande contre le Roi Catholique et l'Empereur. Des historiens ont expliqué cette conduite du premier ministre par une nécessité de sa position. Évêque et cardinal de l'Église romaine, il était, a-t-on dit, obligé de démontrer que son alliance avec les protestants de l'extérieur était toute politique, n'entachait en rien son orthodoxie. Sa conduite au dedans était en quelque sorte la rançon de sa conduite au dehors: il fallait prendre La Rochelle pour se faire pardonner l'union avec les luthériens de Saxe et les calvinistes d'Amsterdam. Cette explication, un peu subtile, renferme peut-être une part de vérité ; mais elle ne paraît point complètement justifiée par les faits. Richelieu soutenait les protestants allemands parce qu'ils étaient les adversaires de Fer-

1. Le duc d'Orléans y fit construire en 1719 la Fontaine du Château d'Eau, démolie après la Révolution de 1848.

2. Il était situé Rue de Sèvres ; il est aujourd'hui démoli ; il a été remplacé par le *Square du Bon Marché*.

3. Il doit son nom à Christophe-Marie, entrepreneur général des ponts de France.

dinand II; il combattait les protestants français parce qu'ils étaient les siens. Esprit centralisateur et absolu, le ministre de Louis XIII ne pouvait supporter dans le royaume rien qui échappât à son contrôle, qui fût indépendant de l'autorité royale. Sans doute les défiances des calvinistes français étaient excusables. En minorité, noyés en quelque sorte au milieu d'un grand peuple hostile à leurs croyances, sans cesse sur le qui-vive, l'esprit hanté par le souvenir de la Saint-Barthélemy, voyant chaque assemblée du clergé demander la suppression de la *Religion Prétendue Réformée*, on comprend qu'ils fussent prompts à s'inquiéter et à faire appel aux armes. Mais d'un autre côté, on ne comprend pas moins qu'ils fussent une cause de faiblesse et de gêne perpétuelle. Ils étaient l'appoint de toute levée de boucliers des nobles; fallait-il agir sur le Rhin, les Alpes, les Pyrénées ; disposer de toutes les forces du royaume, pour frapper un coup à l'extérieur : on était obligé de s'arrêter, de compter avec La Rochelle, de se détourner pour résister aux Huguenots, alliés, involontaires sans doute et presque toujours inconscients, mais enfin alliés de l'étranger. Richelieu l'éprouva plus d'une fois et voulut en finir.

Leur première prise d'armes contre lui. Mariage de Charles Ier d'Angleterre et de Henriette de France. Bataille navale de Ré. Paix de La Rochelle (1625-1626). — C'est au mois de janvier 1625 qu'eut lieu leur première prise d'armes contre lui, au moment même où il intervenait contre l'Espagne dans la Valteline et voulait intervenir contre le pape à Gênes. Ils ne pouvaient prendre plus mal leur temps. Ils se fondaient sur la violation du traité de Montpellier, qui n'avait été exécuté ni d'un côté ni de l'autre. Le Fort-Louis était toujours debout aux portes de La Rochelle, ce qui faisait dire : « Il faut que le Fort prenne la ville ou la ville le Fort. » Les chefs des protestants, Rohan et Soubise, reçurent l'argent de l'Espagne catholique pour faire la guerre à Richelieu et l'empêcher de défendre en Europe la cause protestante. Sorti de La Rochelle avec douze bâtiments, Soubise occupa l'île de Ré, saisit à l'embouchure du Blavet, sur la côte de Bretagne, les vaisseaux du roi, et s'empara de l'île d'Oléron. En vain le protestant La Force, les ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande exhortent Soubise à poser les armes. Le Languedoc et le Poitou s'insurgent; de Nîmes à La Rochelle en passant par Montauban, tout est en feu.

Au moins Richelieu comptait sur les Anglais contre les deux

branches de la Maison d'Autriche, espagnole et allemande, et avait voulu liguer les Stuarts et les Bourbons. Charles Ier d'Angleterre, n'étant encore que prince de Galles, avait été fiancé avec Henriette de France, sœur de Louis XIII. Devenu roi, il envoya chercher la jeune princesse par son favori, le présomptueux Georges Villiers, duc de Buckingham. L'indiscrétion de Buckingham à Amiens et la conduite inconsidérée d'Anne d'Autriche compromirent l'alliance. Néanmoins la flotte royale, commandée par Montmorency, et appuyée de quelques vaisseaux anglais et hollandais, battit au combat de l'île de Ré celle de La Rochelle commandée par Guiton et Soubise (15 septembre 1625). Privée de Ré et Oléron, La Rochelle était désormais « sans terre, sans îles, sans mer, sans soldats et sans vaisseaux ». On ne pouvait pourtant l'assiéger, car l'Angleterre nous eût abandonnés, Buckingham étant irrité qu'on lui refusât l'autorisation de revenir en France. Richelieu avait d'ailleurs à craindre à la cour ses ennemis personnels, au dehors l'Espagne. Par le traité de La Rochelle, il se contenta d'imposer à la ville la réception d'un commissaire royal et le maintien du Fort-Louis (5 février 1626).

Guerre avec l'Angleterre. Nouvelle prise d'armes des Huguenots. — La lutte recommença l'année suivante. Les excitations de Buckingham et les imprudences de Henriette de France y contribuèrent également. Arrivée en Angleterre, la jeune reine, ardente catholique, et accompagnée par Bérulle, refusa de recevoir la couronne des mains de l'archevêque « hérétique » de Cantorbéry. Elle alla en pèlerinage au gibet de Tyburn rendre hommage aux restes des catholiques « martyrs », parmi lesquels se trouvaient les auteurs de la Conspiration des Poudres (voir plus loin, chap. IV). Interdit dans Londres, le culte « papiste », à la grande irritation des Anglais protestants, était célébré avec éclat dans la chapelle de la reine. Inquiet de leur mécontentement et d'ailleurs anglican dévot, Charles Ier renvoya les prêtres catholiques, les domestiques et femmes françaises de Henriette. Celle-ci pleura, s'attacha aux barreaux des fenêtres pour les voir partir. Son mari l'en arracha, et elle écrivit en France qu'il lui avait déchiré les mains.

Les corsaires anglais attaquaient déjà nos navires de commerce. Envoyé à Londres pour demander réparation, Bassompierre ne put rien obtenir. Soubise y était et poussait à une rupture. Elle éclata. Le mariage, dont le but était l'alliance

anglo-française contre l'Espagne, aboutissait à une guerre contre l'Angleterre, avec l'alliance hypocrite de l'Escurial, qui, en secret, avertissait de tout Charles Ier ! (28 avril 1627.)

Buckingham dans l'île de Ré. Sa défaite (juillet-novembre 1627). — Bientôt une flotte anglaise paraît devant La Rochelle. Buckingham la commande. Ses 100 navires portent 10 000 soldats, dont 3000 huguenots. Va-t-il attaquer le Fort-Louis? Pris entre eux et les Rochellois, le fort serait perdu. Il n'en fait rien, car les Rochellois, meilleurs Français que les ducs de Rohan et de Soubise, refusent de recevoir les Anglais dans leur ville, et déclarent qu'ils ne peuvent agir sans l'autorisation des autres Églises de France.

Le 22 juillet 1627, Buckingham arrive en vue de l'île de Ré. Il comptait s'en rendre maître et en faire une station d'où les croisières anglaises auraient tenu en échec toute la côte sud-ouest du royaume. Le gouverneur d'Aunis, Toiras, brave et imprévoyant, était dans l'île avec 3 000 soldats ou gentilshommes volontaires; mais il avait peu de munitions et de vivres[1]. Il attaque l'ennemi au débarquement pour le rejeter à la mer, lui tue ou blesse 1 000 hommes, en perd 500, et est repoussé. Négligeant le fort de la Prée, Buckingham vint attaquer la citadelle de Saint-Martin, où Toiras était retranché. La résistance fut énergique et l'attaque opiniâtre. Des matelots français essayaient d'introduire des vivres dans Saint-Martin, en nageant entre deux eaux; tous ceux qui furent pris furent jetés garrottés à la mer.

Richelieu ne perdait pas un instant. Bien que le roi fût malade, des vivres, des vaisseaux, des hommes, étaient réunis aux Sables-d'Olonne, à Brouage, Oléron, Saint-Malo, Dieppe. On fondait des canons avec cette devise : « *Ratio ultima regum* », et ces mots : « le Cardinal de Richelieu ». Sourdis, évêque de Maillezais, que Richelieu appelait son « lieutenant des eaux douces et salées », surveillait les préparatifs. Lorsque l'armée parut devant La Rochelle (15 août 1627), les habitants s'engagèrent à faire partir les Anglais, pourvu qu'on démolît le Fort-Louis. On refusa. Pourtant, à ce moment même, les

1. « Buckingham envoya convier Toiras de se rendre, et lui fit présent d'une douzaine de melons. Toiras lui manda n'être point encore réduit à cette extrémité, et lui envoya, en revanche de ses melons, six bouteilles d'eau de fleur d'orange et une douzaine de vases de poudre de Chypre, dont il avait eu soin de mieux fournir sa citadelle que de poudre à canon contre ses ennemis, et de blé et de vin pour ses soldats. » (RICHELIEU, *Mémoires*.)

défenseurs de Saint-Martin étaient épuisés par la disette, la fatigue, les pluies de l'automne. Un soldat nommé Pierre, natif des environs de Tonneins en Gascogne, gagna la terre ferme à la nage pour venir demander du secours.

Dans la nuit du 7 au 8 octobre, 35 barques à voiles et à rames partirent des Sables-d'Olonne pour Saint-Martin-de-Ré. Le mot d'ordre était « passer ou mourir ». « On passa, et dès le lendemain, du haut de la citadelle les soldats montraient aux Anglais « au bout des piques, force bouteilles de vin, chapons, coqs d'Inde, jambons, langues de bœuf et autres provisions; et les nouveaux canonniers, arrivés avec la flotte, saluèrent de forces canonnades leurs vaisseaux (des Anglais) qui s'étaient approchés de trop près ». (RICHELIEU, *Mémoires.*) Un mois après, dans la nuit du 7 au 8 novembre, le maréchal de Schomberg arriva d'Oléron et de Brouage. Il se joignit à Toiras, et comme Buckingham ne se retirait pas assez vite, on culbuta ses troupes dans le bras de mer qui sépare l'île de Ré de l'île d'Oye. Avant d'être à bord, l'Anglais avait perdu 2000 hommes, tués, noyés, pris, ses chevaux et bagages, 4 canons, 44 enseignes; il remit à la voile, abandonnant La Rochelle (17 novembre 1627).

Siège de La Rochelle (1627-1628). La digue. Le maire Guiton.—Richelieu était devant cette ville depuis le 12 octobre, et il l'avait prise corps à corps. Protestante dans un État catholique, république dans une monarchie, tenant en échec la Loire et la Gironde, tête de ce corps dont les membres étaient à Nîmes, Privas, Montauban, Montpellier, capitale des mécontents, port ouvert aux Anglais, La Rochelle doit périr. Tant qu'on l'aura derrière soi, rien de possible ailleurs. Pour en venir à bout tout le reste est négligé ou ajourné. La ville a 30000 habitants, race de marins et de soldats nourris dans les tempêtes et les guerres, toujours en armes depuis soixante ans. Parmi les chefs des assiégeants, beaucoup se battaient à contre-cœur. Ils sentaient qu'ils travaillaient contre eux-mêmes, et Bassompierre disait: « Nous serons assez fous pour prendre La Rochelle. » Mais Richelieu faisait face à tout, aidé par le Père Joseph, les évêques de Maillezais, de Mende, de Nîmes, auxquels il se fiait plus qu'aux trois généraux, le duc d'Angoulême, Schomberg et Bassompierre. Payés chaque semaine par les commissaires du Trésor, les soldats eurent des vêtements chauds, et durent, sous peine de mort, respecter le paysan et ses bestiaux. Du côté de la terre, la ville fut environnée par une ligne de circonvallation

de trois lieues, avec onze forts et dix-huit redoutes. Du côté de la mer, Métezeau, architecte du roi, et Tiriot, maître maçon de Paris, construisirent une digue pour fermer le port. Elle devait avoir 740 toises de développement, avec une ouverture au milieu pour le passage des marées. Plusieurs fois l'ouvrage fut anéanti par la tempête. Le maréchal de camp Marillac avait fait la digue droite, et non en talus : on perdit en un jour l'ouvrage de trois mois; rien ne rebuta Richelieu. Le roi Catholique, allié ostensible du roi Très Chrétien, envoyait devant La Rochelle des vaisseaux hors d'état de servir. De son côté, Louis XIII, ennuyé d'un séjour de quatre mois sur les grèves de l'Aunis, quitta le camp. Le suivre, c'était renoncer à La Rochelle. Le laisser partir seul, c'était abandonner le champ à ses ennemis auprès du roi, à Marie de Médicis, devenue son adversaire, et au garde des sceaux Michel de Marillac. Richelieu resta.

Du côté des assiégés aussi la résistance était héroïque. Le marin Guiton, « homme de bronze », élu maire le 3 mars 1628, planta un poignard dans la table du conseil, déclarant qu'il tuerait de sa main quiconque parlerait de se rendre.

Prise de La Rochelle (28 octobre 1628). — Bientôt après Louis XIII revint au camp. En prévision d'une nouvelle tentative de la flotte anglaise, tout avait été préparé pour lui barrer le passage. Vaisseaux, barques armées en avant de la digue, batteries formidables, estacade flottante... Les brûlots anglais ne réussirent point, et Denbigh s'éloigna sans avoir rien fait (18 mai). La joie fut grande dans le camp. Le clergé de France assemblé à Fontenay (Poitou) vota trois millions de subsides. Le duc de La Trémouille vint abjurer l'hérésie entre les mains de Richelieu et reçut les chevau-légers. Cependant le maire Guiton, la vieille duchesse de Rohan et le ministre Salbert refusaient toujours de se rendre. Les femmes, les enfants et les vieillards, renvoyés par les assiégés, repoussés par les assiégeants, mouraient de faim entre le camp et la ville. La Rochelle se remplissait de cadavres. « Pourvu qu'il reste un homme en état de fermer les portes, cela suffit », disait Guiton, et les ministres rochellois refusaient d'autoriser l'assassinat de Richelieu. « Si Dieu nous sauve, avaient-ils dit, ce ne sera point par un forfait. »

Le roi d'Angleterre avait juré dans une lettre de « hasarder ses trois royaumes pour les sauver. » Mais Charles Ier et son ministre avaient à lutter contre une formidable opposition. Attaqué par le Parlement, Buckingham, au moment de s'embarquer

à Portsmouth, tomba sous le poignard du puritain Felton (23 août). Enfin le 3 octobre parut la flotte de lord Lindsay. La haute mer disparaissait sous les voiles anglaises. La flotte française leur barrait le passage sous les ordres du commandeur de Valençay. Le roi était sur la côte, et Richelieu debout sur la digue, au milieu des canons, des soldats et des gentilshommes. Pour lui c'était le succès définitif ou la chute ; pour les assiégés la délivrance ou la mort (3 octobre). Repoussés après plusieurs tentatives, les Anglais disparurent, et La Rochelle capitula (28 octobre 1628). Elle perdit ses fortifications, son maire, ses échevins, son corps de ville, mais garda la liberté de conscience. Les soldats donnèrent du pain aux affamés. Bien que malade de la fièvre, le cardinal voulut entrer dans la ville à cheval. Guiton s'étant présenté à lui, Richelieu lui demanda ce qu'il pensait des souverains de France et d'Angleterre : « Je pense, répondit l'héroïque vaincu, que mieux vaut avoir pour maître le roi qui a pris La Rochelle que le roi qui n'a pas su la défendre. »

Édit d'Alais ou de Grâce (1629). **Fin des Guerres de Religion.** — Le siège avait duré treize mois. Le principal auxiliaire de Richelieu, l'évêque de Maillezais, Henri de Sourdis, devint archevêque de Bordeaux. Désormais Richelieu a les mains libres. Toute la France lui obéit. Il peut tourner son attention vers l'extérieur. Il peut faire alliance avec les protestants du dehors. Aux objections, sa réponse est toute prête : « J'ai pris La Rochelle. » Cette liberté, il s'en servira pour conquérir Colmar, Arras et Perpignan. Mais si l'on regarde plus loin dans l'avenir, la perspective change. La prise de La Rochelle rend possible la révocation de l'Édit de Nantes. En supprimant les protestants comme parti, elle détruit la dernière barrière à l'arbitraire royal. Cet arbitraire, c'est pour le moment un grand homme qui en dispose. Lui mort, en quelles mains l'avenir le fera-t-il tomber?

Rohan et les protestants étaient encore en armes dans le Languedoc. Forcé d'aller combattre d'autres adversaires en Italie, Richelieu leur laissa un répit de plusieurs mois. Au retour du Pas de Suze, on signa la paix avec l'Angleterre (4 avril 1629). Rohan aux abois eut beau signer pour 300 000 ducats un traité secret avec Philippe IV. L'argent espagnol n'empêcha point la prise et le sac de Privas, où personne ne fut épargné (29 mai). Alais capitula. La paix religieuse fut définitivement proclamée dans cette ville, par

l'*Édit de Grâce*, le 28 juin 1629. Désormais, plus de places de sûreté, plus d'États de Languedoc, défense à « *Ceux de la Religion* » de tenir des assemblées; mais ils conservent la liberté religieuse. Rohan part pour Venise. Richelieu ne tardera point à utiliser ce vaillant soldat contre l'ennemi commun, la Maison d'Autriche.

3° Richelieu adversaire de la Maison d'Autriche. Lutte indirecte. Secours aux Grisons dans l'affaire de la Valteline (1624-1635). — Il l'avait contenue avant, il la vainquit après La Rochelle. Fidèle aux plans de Henri IV, il voyait dans cette « universelle aragne », dont la toile nous enveloppait par Bruxelles et Madrid, par Vienne, Besançon et Milan, l'ennemie héréditaire de la France. Il la combattit d'abord dans l'affaire de la Valteline, qui avait commencé dès 1620. La *Valteline* est la haute vallée de l'Adda, depuis l'endroit où cette rivière commence dans les Alpes jusqu'à celui où elle entre dans le Lac de Côme. Resserrée entre les montagnes au nord, à l'est et au midi, la Valteline n'est ouverte qu'à l'ouest, du côté du lac. *Sondrio, Tirano, Bormio, Chiavenna*, en sont les villes principales. Catholiques et de langue italienne, les Valtelins étaient sujets des Grisons depuis le seizième siècle. Les Grisons, protestants et de langue allemande, alliés des Suisses et du Roi Très Chrétien, formaient trois ligues : la *Ligue Grise proprement dite*, la *Ligue de la Maison-Dieu* ou *Cadée* (*casa Dei*) et la *Ligue des Dix Droitures*. *Coire* était leur capitale. La Maison d'Autriche depuis longtemps désirait leur enlever la Valteline, pour établir une communication permanente entre le Milanais espagnol au sud-ouest et le Tyrol autrichien au nord-est.

Les Espagnols encouragèrent en 1620 une insurrection des Valtelins, firent entrer des troupes et bâtirent des forts sur leur territoire. Luynes envoya Bassompierre en ambassade à Madrid pour négocier un accommodement. Il conclut avec Philippe IV, qui succédait alors même à son père Philippe III [1], et avec Olivarès [2], si célèbre sous le nom de *Comte-Duc*, qui

1. Il mourut martyr de l'étiquette. Assis pendant l'hiver trop près d'un brasier ardent, il ne pouvait, sans y manquer, ni se lever pendant une audience, ni faire éloigner le brasier par un autre que l'officier dont c'était la fonction spéciale. Or, cet officier était absent. L'étiquette fut respectée ; mais le pauvre Philippe III mourut à quarante ans.

2. Gaspard Guzman, Comte-Duc d'Olivarès, né en 1587, premier ministre de

remplaçait le duc d'Uzeda[1], un traité aux termes duquel la Valteline, tout en restant catholique, devait être rendue aux Grisons (25 avril 1621). Mais ce traité demeura lettre morte. Le marquis de La Vieuville devenu ministre s'entendit avec la Savoie et Venise pour rendre la Valteline aux Grisons. Il n'osa pourtant refuser la médiation du pape Urbain VIII, entre les mains duquel la Valteline resta provisoirement en dépôt (1623).

Le pape ne se pressa point de décider : il était naturellement favorable aux Espagnols. Richelieu arrivé au pouvoir, ayant d'abord envoyé inutilement Bérulle à Rome, écrivit à l'ambassadeur de France auprès du saint-siège : « Le roi a changé de conseil et le ministre de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. » Le marquis de Cœuvres, plus tard maréchal d'Estrées, ambassadeur du roi auprès des cantons, fut chargé d'en finir par la force. Il réunit une petite armée de Français, de Suisses, de Grisons, rejeta les Autrichiens dans le Tyrol, prit Tirano vainement défendu par le marquis de Bagni, ambassadeur du pape, et renvoya libres les soldats pontificaux faits prisonniers (décembre 1624). Toutefois Richelieu, prêtre, cardinal, ministre du roi Très Chrétien, pouvait difficilement continuer la guerre contre le pape. D'ailleurs il était alors attaqué par les protestants et menacé par les Anglais: aussi dut-il, malgré les succès du marquis de Cœuvres, signer avec l'Espagne le traité de Monçon, qui réduisait la souveraineté des Grisons sur la Valteline à un droit de tribut et à la confirmation des magistrats nommés par les habitants du pays (1626). Non instruits de ses embarras, les Grisons l'accusèrent de les avoir trahis. Leur pays et la Valteline, pendant trois ans, de 1629 à 1631, furent continuellement traversés par les Impériaux venant au secours des Espagnols contre les Français dans le Milanais. C'est alors que Richelieu comprit la nécessité de fermer à tout prix le passage entre Inspruck et Milan, d'interdire aux Autrichiens et aux Espagnols l'accès des montagnes d'où jaillissent d'un côté l'Inn et le Rhin, de l'autre l'Adda. Le duc de Rohan, retiré à Venise depuis 1629,

1621 à 1643, fut disgracié après l'insurrection du Portugal et de la Catalogne, et mourut la même année, laissant la place à son neveu le duc de Haro.

1. Le duc d'Uzeda était fils du duc de Lerme, premier ministre de Philippe III de 1598 à 1618.

reçut en 1631 la mission d'aller à Coire prendre le commandement des Grisons. Pourtant on hésitait à engager une lutte ouverte contre les Espagnols au sujet de la Valteline. Le duc « eut six fois commandement d'y entrer et six fois commandement de surseoir ». (*Mémoires du duc de Rohan.*) En 1635 seulement, les hostilités devaient commencer de ce côté, au début de la période française de la Guerre de Trente ans. (Voy. chap. III.)

Succession de Mantoue et de Montferrat. — Ce qui avait fait comprendre la nécessité d'interdire le passage de la Valteline aux Impériaux, c'était la guerre amenée par la succession de Mantoue et de Montferrat. Vincent de Gonzague, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, mourut le 26 décembre 1627. Son plus proche héritier était un prince français, le duc de Nevers[1], qui prit possession de ces deux États. Mais à l'instigation des Espagnols, le duc de Guastalla prétendit y avoir des droits, lui aussi. Il en appela à l'Empereur, qui en sa qualité de suzerain ordonna le séquestre de la succession contestée en attendant son jugement. L'Espagnol Gonzalès de Cordova, gouverneur de Milan, et le duc de Savoie Charles-Emmanuel, qui espérait sa part, envahirent le Mantouan et le Montferrat (février 1628). Mantoue (sur le Mincio), Casal (sur le Pô, capitale du Montferrat), étaient les plus fortes places de l'Italie septentrionale. Allait-on les laisser arracher par nos ennemis à des mains françaises ? Louis XIII et Richelieu étaient alors devant La Rochelle. On dut se borner à conseiller au duc de Nevers de résister jusqu'à la dernière extrémité, avec quelques volontaires français, commandés par Guron, qui s'étaient jetés dans Casal. Après la prise de La Rochelle, la reine mère, ennemie de Nevers, voulut encore empêcher le roi d'aller à son secours. Richelieu offrit sa démission. Le roi la refusa, et suivit son ministre vers les Alpes.

1. Charles de Gonzague, duc de Nevers, et ensuite de Mantoue, avait épousé Catherine de Lorraine. De leur union étaient nées trois filles : 1° la *princesse Marie* (1612-1667), qui, après avoir été sur le point d'épouser Gaston d'Orléans, ensuite Cinq-Mars, fut mariée successivement avec les deux frères Ladislas et Jean Casimir Wasa, rois de Pologne l'un après l'autre, et mourut à Varsovie ; 2° *Anne de Gonzague* (1616-1684), élevée à l'abbaye de Faremoutiers ; après avoir contracté un mariage nul en droit avec Henri de Guise, elle fut princesse palatine par son mariage avec Édouard, fils de l'Électeur palatin Frédéric V ; elle fut mêlée activement à la Fronde, et Bossuet prononça son oraison funèbre ; 3° Bénédicte, abbesse d'Avenai, morte en 1637.

Victoire du Pas de Suze (6 mars 1629). **Traité de Suze.** — Le 22 février 1629 Louis XIII quitte Grenoble pour aller au secours de Casal. Le 1er mars il passe le Mont Genèvre. Le canon avait été hissé d'avance à travers les neiges jusqu'à Chaumont, dernier village français sur la frontière. On y réunit 12 000 hommes sous l'œil de Richelieu. Le prince de Piémont, fils du duc de Savoie Charles-Emmanuel et beau-frère de Louis XIII, accourut de Suze à Chaumont trouver le cardinal. Il voulait gagner du temps par des négociations pour recevoir des renforts et rendre le Pas de Suze impraticable. En quelques jours le froid et le manque de vivres auraient contraint les Français à la retraite. Arrivé à Chaumont dans la nuit du 5 au 6 mars, Louis XIII envoya le matin demander au comte de Verrue « passage ou bataille ». On lui répondit : « Les armes en décideront. »

Le Pas de Suze était un défilé long d'un quart de lieue, large de vingt pas, obstrué çà et là de roches éboulées, coupé de trois barricades précédées de fossés. Les rochers qui le commandaient des deux côtés étaient couronnés de soldats. Le canon du fort de Tallasse, bâti sur une montagne voisine, balayait l'espace découvert entre Chaumont et l'entrée de la gorge. 4 000 Piémontais défendaient le tout.

L'élan français fut plus fort que l'obstacle. Au signal donné, de front, Bassompierre, Schomberg, Créqui, se ruent sur les barricades avec les gardes suisses et françaises et les soldats des régiments d'Estissac et de Navarre. A droite et à gauche, les mousquetaires escaladent les rochers, s'accrochent aux branches et aux racines des arbres, débusquent l'ennemi, et dirigent d'en haut un feu plongeant sur les barricades. Aux premières décharges qui éclatent sur leurs têtes, les Piémontais s'effrayent et fuient. Le passage est forcé, et les vainqueurs n'ont point perdu 50 hommes.

Le 11 mars le prince de Piémont signa le traité de Suze. Le duc de Savoie renonçait au Montferrat, où on lui cédait Trino, accordait aux Français des vivres, libre passage à travers ses États, et le droit d'occuper la citadelle de Suze pendant la guerre. Déjà les Espagnols craignant pour le Milanais avaient levé le siège de Casal. L'occasion semblait bonne pour les chasser d'Italie ; mais le cardinal dut repasser les Alpes pour en finir avec les Huguenots.

Richelieu et Louis XIII en Italie (1630). — Tout était changé l'année suivante. L'empereur Ferdinand II, débarrassé

par le traité de Lubeck de la guerre contre le Danemark, avait envoyé en Italie une armée avec Colalto pour joindre les Espagnols de Spinola. Casal et Mantoue étaient de nouveau assiégés. Louis XIII demeura à Paris pour repousser une invasion possible en Champagne et dans les Trois-Évêchés. Le cardinal partit seul pour l'Italie comme « lieutenant général représentant la personne du roi en son armée ». Le 23 février 1630 il franchit les Alpes avec 22 000 hommes. Infidèle au traité de Suze, le duc de Savoie refusa le passage et fit appel aux Impériaux. On négocia longtemps, et c'est alors que pour la première fois Richelieu connut le subtil agent de la cour de Rome, Jules Mazarin.

On finit par reconnaître que l'épée seule pouvait décider. Le 18 mars 1630 l'armée franchit à gué la Petite Doire près de Casalete. Richelieu chevauchait en avant, cuirasse sur le dos, chapeau à plume sur la tête, épée au côté, pistolets à l'arçon. Inondés par la pluie, aveuglés par la grêle, les soldats « donnaient au diable » l'auteur de la guerre. Mais le soir on était maître de Rivoli, et Richelieu entendait les mêmes hommes, installés dans le château ducal, boire les bons vins de Charles-Emmanuel « à la santé du grand cardinal ». Le duc de Savoie s'était enfermé à Turin. On lui prit Pignerol et tous les défilés des Alpes.

Cependant Louis XIII était arrivé à Lyon avec les deux reines, toute la cour, 20 000 combattants. Au mois de mai, Chambéry et la Savoie furent conquises. Le 6 juillet Montmorency et d'Effiat gagnèrent, en Piémont, sur les Impériaux, la bataille de Végliana ou Veillane. Le régiment de Gallas, surnommé l'*invincible* depuis qu'il avait triomphé des Danois à Lutter, fut exterminé par les gardes françaises. Saluces tomba aux mains des vainqueurs. Le duc de Savoie mourut de chagrin, et fut remplacé par le beau-frère du roi.

Au même moment, il est vrai, Mantoue, dont la peste avait décimé la garnison, tombait au pouvoir des Autrichiens. A Lyon, où Louis XIII malade était revenu, grondait contre Richelieu *le Grand Orage*, soulevé par ses ennemis pour obtenir sa disgrâce. Le Cardinal inquiet n'osait attaquer le nouveau duc de Savoie pour débloquer Casal. Les négociations furent inutiles ; Casal abandonné capitula. Toiras se retira dans la citadelle, promettant de la rendre, si avant le 31 octobre il n'était secouru.

La Diète de Ratisbonne. Mazarin et la convention de Casal (1630). **Traité de Chérasco. Pignerol à la France** (1631). — Richelieu, de plus en plus menacé à la cour, envoya alors à Ratisbonne Brulart de Léon pour demander la médiation de la Diète entre la France et l'Empereur dans les affaires d'Italie. Ce n'était là qu'une partie de la mission confiée à lui, ou plutôt à l'un des deux capucins qui l'accompagnaient, au véritable ambassadeur, le Père Joseph (voir chap. III), dont on disait qu'aucun diplomate en Europe n'était capable « de lui faire la barbe ». Pour ce qui concernait l'Italie, il fut convenu que le duc de Nevers recevrait de l'Empereur l'investiture du Mantouan et du Montferrat; les Français devaient évacuer la Savoie et ne point traiter avec les ennemis de Ferdinand II (13 octobre 1630).

Richelieu, auquel le Père Joseph ne fut pas dans cette circonstance entièrement fidèle, aurait désiré davantage. A l'expiration de la trêve, les trois maréchaux de La Force, de Schomberg et de Marillac marchèrent sur Casal. Les Austro-Espagnols étaient plus nombreux; mais ils avaient perdu Spinola, mort dans l'intervalle; Colalto les commandait. L'attaque eut lieu le 26 octobre. Déjà le canon grondait, et Toiras sortait de la citadelle pour prendre les Espagnols entre deux feux. Tout à coup, un cavalier s'élance hors des lignes ennemies, et s'avance vers les Français en agitant à la main une feuille de papier blanc, et en criant : « la paix! la paix! » C'était le légat du pape, Jules Mazarin. Aux termes de la convention de Casal, Impériaux et Espagnols d'une part, Français de l'autre, évacuèrent le Montferrat laissé au duc de Mantoue[1]; mais on ne devait quitter la Savoie qu'après son exécution.

L'année suivante, le traité de Chérasco, conclu sous la médiation du nonce Pancirola et de Mazarin, confirma la convention de Casal (6 avril 1631). Quelques mois après Pignerol fut définitivement cédé à la France (19 octobre).

La Lorraine occupée par les Français (1632-1634).—Deux ans plus tard les Français étaient en Lorraine[2]. Après la Journée

1. Le dernier représentant de cette branche de la maison de Gonzague, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, mourut le 5 juillet 1708, pendant la Guerre de la Succession d'Espagne. L'empereur Joseph Ier prit alors pour lui Mantoue et donna le Montferrat à son allié Victor-Amédée II, duc de Savoie.

2. Les ducs de Lorraine avaient été depuis le seizième siècle : *Charles III le Grand*, fils du duc François Ier et de Christine de Danemark, nièce de Charles-Quint. Son règne, commencé lorsqu'il était âgé d'un an, dura soixante-cinq

des Dupes, Gaston d'Orléans s'était réfugié dans ce pays. Le duc Charles IV, épouvanté par les succès du roi de Suède Gustave-Adolphe, qui se rapprochait du Rhin, demanda pardon à Louis XIII d'avoir accueilli *Monsieur*. Il promit de s'opposer au mariage projeté entre sa sœur Marguerite de Lorraine et le frère du roi, de renoncer à toute alliance impériale et autrichienne, d'accorder libre passage aux Français et de leur remettre Marsal. Pourtant Monsieur épousa secrètement Marguerite à Nancy et se retira à Bruxelles (3 janvier 1632). Il traversa bientôt de nouveau la Lorraine à main armée pour s'en aller en Languedoc rejoindre Montmorency. Les Français, par représailles, occupèrent Clermont en Argonne, Stenai et Jametz (1632).

Encouragé par la mort de Gustave, et poussé par l'Empereur, Charles IV leva enfin le masque. Il faut convenir que la neutralité lui était difficile entre Ferdinand II et Louis XIII. Souverain d'un État frontière, Allemand sur la Sarre et Français sur la Moselle (comme le duc de Savoie des deux côtés des Alpes, Italien à Turin et Français à Chambéry, comme autrefois les rois de Navarre des deux côtés des Pyrénées, Français à Pau et Espagnols à Pampelune), le duc de Lorraine avait nécessairement une conduite incertaine, hésitante, cherchant à ménager ses deux puissants voisins, disant *oui* à l'un, ne disant pas *non* à l'autre, alléguant au premier les droits du second pour se dispenser d'obéir, et cherchant à rester indépendant de tous les deux.

Par arrêt du 30 juillet 1633, le Parlement de Paris déclara confisqué le duché de Bar, qui relevait du royaume. La Lorraine fut envahie à l'est par les Suédois, à l'ouest par les Français avec Richelieu et Louis XIII. Le duc effrayé envoya son frère le cardinal François demander la paix. On lui répondit qu'il fallait d'abord remettre au roi en garantie sa capitale Nancy et sa sœur Marguerite, dont le mariage avec Monsieur serait annulé. Le 20 septembre 1633 Charles IV aux abois dut en effet ouvrir les portes de Nancy. Mais sa sœur Marguerite s'enfuit déguisée à Bruxelles. Lui-même prit la fuite le 19 janvier 1634, et conduisit ses troupes à l'Empereur, après avoir abdiqué en faveur de son frère le cardinal François. Celui-ci,

années (1543-1608). Il épousa Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis; il fonda l'Université de Pont-à-Mousson; — *Henri* (1608-1624), qui ne laissa que des filles; — Son neveu *Charles IV* (1624-1634).

en sa qualité d'évêque de Toul, s'accorda lui-même dispense des bans, et, après avoir renoncé au cardinalat, épousa la princesse Claude, qui aurait pu lui disputer le duché [1]. Les deux époux furent arrêtés dans Lunéville par le maréchal de La Force; mais ils parvinrent à s'évader. La Lorraine resta occupée par les Français (1er avril 1634).

Lutte directe. Conquête de trois provinces (1635-1642). — Enfin Richelieu peut attaquer directement le roi Catholique et l'Empereur. Il est grand temps que la France intervienne dans la lutte. Trois fois attaquée, la Maison d'Autriche s'est trois fois relevée victorieuse : elle a vaincu le Palatin, le Danois, le Suédois même. Après la mort du grand Gustave, Ferdinand II, débarrassé de Waldstein, n'a plus d'ennemis sérieux. La liberté religieuse et l'indépendance politique de l'Allemagne, et par suite, de l'Europe, sont en péril. Richelieu entre en scène, et commence la période française de la Guerre de Trente ans (1635). Il conclut des alliances, lève des armées, construit des flottes, bâtit ou prend des forteresses, choisit, casse tour à tour les généraux. Son activité et son énergie, qui semblaient parvenues au plus haut point, grandissent encore. C'est que les difficultés et les périls redoublent, que l'argent manque, que les alliés trahissent, que les généraux ne savent ou ne veulent pas vaincre. Au lieu de succès, on débute par des revers; et le cardinal ne peut compter sur l'appui de Louis XIII qu'à la condition de lui épargner les difficultés, les craintes, de résoudre pour lui les problèmes, en un mot, d'être toujours heureux. 1636, l'*Année du Cid*, est aussi l'*Année de Corbie*. L'ennemi a franchi la Somme; des partis de cavaliers arrivent sur l'Oise à dix lieues de Paris. La terreur est dans la ville, le peuple gronde sur la Grève, les routes d'Orléans et de Chartres sont couvertes de fugitifs. Richelieu, qui d'habitude ne sortait jamais sans gardes, alla seul dans son carrosse à l'Hôtel de ville demander des hommes, des chevaux, des armes, et la

1. Charles IV et le cardinal François étaient fils de François, comte de Vaudemont. En 1624 le duc Henri, frère aîné de ce dernier, était mort en ne laissant que deux filles, Nicole et Claude. Le comte de Vaudemont, alléguant que la Loi Salique était applicable en Lorraine, avait réclamé la couronne ducale au détriment de ses nièces. Rencontrant une vive opposition, il avait transigé, et obtenu le duché, non pour lui-même, mais pour son fils aîné Charles, qui avait épousé sa cousine Nicole, confondant ainsi les deux droits. — Charles IV abdiquant sans laisser d'enfant, la sœur cadette de Nicole, Claude, aurait pu réclamer à son tour. De là ce second mariage.

foule, admirant son courage, l'applaudit. Ensuite il mena Louis XIII reprendre Corbie, et la ville fut reconquise, malgré les deux généraux, Gaston d'Orléans et le comte de Soissons, qui, au lieu de forcer la place, voulaient poignarder le ministre!

Enfin les succès arrivèrent. En 1638 Bernard de Saxe-Weimar s'empara de l'Alsace; l'année suivante, à sa mort, la France hérita de son armée et de sa conquête. En 1640 Richelieu, toujours menant avec lui Louis XIII, est au nord, devant Arras : la ville est prise et la province avec elle. En 1642, mourant déjà, entraînant le roi moribond aussi, il est à l'extrémité sud du royaume; il conquiert Perpignan avec le Roussillon, c'est-à-dire une dernière province, au moment où il échappait à un dernier complot. Ce complot même lui valut une acquisition de plus : l'un des coupables, le duc de Bouillon, pour sauver sa tête, dut abandonner sa forte place de Sedan [1].

4° **Richelieu adversaire des grands. Conspiration de Chalais, de Gaston et d'Anne d'Autriche** (1626). — Du premier au dernier jour de son ministère, le Cardinal n'avait point cessé d'être menacé par les grands. Dès le début, il avait diminué leurs pensions et exigé l'obéissance. Le premier complot se forma en 1626. A la tête des conjurés était le frère du roi, Gaston d'Orléans, son gouverneur le maréchal d'Ornano, la jeune

1. Richelieu en confia le gouvernement à l'un des soldats les plus braves et les plus sympathiques du dix-septième siècle, au seul roturier qui soit devenu maréchal de France sous l'ancienne monarchie, Abraham Fabert. Fils d'un imprimeur juré de Metz, et né le 11 octobre 1599, Fabert devint à quinze ans cadet aux gardes françaises. Il gagna tous ses grades à force de services : au siège de Royan en 1622, au siège de La Rochelle, au Pas de Suze, au siège de Privas, à Veillane, à Saluces, à Nancy. Pris par les Espagnols devant Thionville, plus tard délivré, il accompagne le cardinal de Lavalette sur le Rhin et en Lorraine, aide le comte de Rantzau à sauver Saint-Jean-de-Losne, se distingue en Italie, à la Marfée, en Roussillon, devant Perpignan. Sous les murs de cette ville, au moment où l'on pouvait croire que Cinq-Mars allait l'emporter sur Richelieu, Fabert n'en resta pas moins fidèle à la fortune du cardinal. Il y eut même entre Cinq-Mars et lui, dans l'appartement de Louis XIII, des mots fort vifs, qui firent dire au roi : « Je crois qu'il vous menace. — Non, Sire, répondit Fabert, on n'ose faire de menaces en votre présence, et ailleurs on n'en souffre pas. » Non moins fidèle à Mazarin pendant la Fronde, Fabert lui donna un instant asile à Sedan. Plus tard, il reprit Stenai sous les yeux du jeune Louis XIV (1654), fut nommé maréchal de France en 1658, et mourut le 17 mai 1662 à Sedan. (Voir le très intéressant travail du commandant JULES BOURELLY : *Le Maréchal Fabert* (1599-1662), *Étude historique* couronnée par l'Académie Française.)

reine Anne d'Autriche, Henri de Talleyrand, comte de Chalais et grand maître de la garde-robe, la duchesse de Chevreuse et la princesse de Condé. On devait demander au roi la disgrâce de Richelieu, l'entrée au conseil pour Monsieur et Ornano. En cas de refus, Richelieu serait poignardé à sa propre table par les conjurés à sa maison de Fleury dans la forêt de Fontainebleau. Louis XIII serait déposé, et son mariage annulé ; Gaston deviendrait roi, et Anne d'Autriche resterait reine en épousant son beau-frère.

Mais le Cardinal avait pour lui Louis XIII et Marie de Médicis. Gaston demanda pardon, promettant « d'aimer et d'affectionner ceux qui aimeront et affectionneront le roi et la reine mère ». Dès lors Richelieu eut des gardes : « Si l'on vous attaque, lui écrivait le roi, vous m'aurez pour second. » Et il accompagna son ministre à Nantes pour arrêter deux complices de la conjuration, le duc de Vendôme, gouverneur de Bretagne, et le Grand Prieur, tous deux fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. A Nantes même, où il voulait pour la seconde fois assassiner Richelieu, Chalais fut arrêté, condamné à mort. Ses amis crurent le sauver en enlevant le bourreau. Ils ne firent qu'aggraver son supplice. Un criminel, condamné aussi, obtint sa grâce à condition de le décapiter. Il n'en put venir à bout qu'après plus de trente coups de hache ou de couteau (19 août 1626). Ornano et le Grand Prieur moururent en prison. Le comte de Soissons se sauva en Piémont; Gaston épousa par ordre Mlle de Montpensier ; la duchesse de Chevreuse fut chassée de la cour, et Anne d'Autriche, humiliée, menacée d'un renvoi en Espagne, fut délaissée pendant onze ans par son mari (1626-1637).

Rupture entre la reine mère et Richelieu. Le grand orage contre le Cardinal à Lyon (1630). — Tant que Richelieu eut pour lui la reine mère, il n'eut point de disgrâce à craindre. Marie de Médicis, il est vrai, s'aperçut bientôt qu'elle s'était donné un maître impérieux. Elle avait cru régner avec le cardinal ; et maintenant que par sa faveur il était ministre, il gouvernait sans se soucier d'elle. Marie, qui vieillissait, voulut perdre son ingrat protégé. Elle se rapprocha d'Anne d'Autriche. Quand la prise de La Rochelle, le Pas de Suze, la paix d'Alais avaient mis si haut le vainqueur des Huguenots et de l'Espagne, elle exigea son renvoi. Louis XIII « pleura très amèrement tout un jour », mais, au lieu de céder, nomma Richelieu gouverneur de Brouage, d'Oléron,

de Ré, et principal ministre d'État (21 novembre 1629). La crise n'était qu'ajournée.

Elle éclata l'année suivante à Lyon, où Louis XIII, quoique malade, était venu pour rejoindre Richelieu en Italie. Le Cardinal avait contre lui les deux reines, le frère du roi, le duc de Guise, Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, les deux Marillac, le garde des sceaux et le maréchal, qui voulaient le supplanter au ministère, le maréchal de Bassompierre, la princesse de Conti, les amies d'Anne d'Autriche, Mme de Fargis et Mme de Chevreuse, les Parlements, une partie du clergé, tout le monde. On lui reprochait la lourdeur des impôts, les charges de la guerre, l'alliance avec les hérétiques de Suède et de Hollande, la lutte contre les deux beaux-frères du roi, Philippe IV et Victor-Amédée, même contre le pape... Il était plus roi que le roi. Inquiet, anxieux, Louis XIII, qui s'était avancé jusqu'en Savoie, revint à Lyon. Il y fut saisi d'une fièvre ardente. Les médecins, ne sachant trouver la cause du mal, saignèrent sept fois en une semaine cet homme si faible. On crut sa perte prochaine. Gaston accourut en poste, et, dans la chambre même du malade, on agita le sort de Richelieu. Fallait-il le tuer ? le chasser ? le garder captif ? Une crise inattendue sauva Louis XIII.

Les conjurés se sentirent perdus s'ils ne prévenaient leur terrible adversaire. Les deux reines obsédèrent le convalescent, et, avant de quitter Lyon, soit que le roi eût réellement faibli, soit qu'il voulût seulement gagner du temps, il promit de renvoyer son ministre quand les affaires d'Italie seraient terminées et la cour de retour à Paris (20 octobre).

La Journée des Dupes (11 novembre 1630). — On y fut bientôt et l'on reçut la nouvelle du traité de Ratisbonne et de la convention de Casal. Louis XIII fit une tentative de réconciliation en amenant au Luxembourg chez sa mère, le 9 novembre 1630, le Cardinal et sa nièce Mme de Combalet, dame d'atours de Marie de Médicis. La reine mère éclata en injures et somma son fils de choisir entre « sa mère et un valet ». — « Il est plus naturel que ce soit moi qu'on sacrifie, » répliqua Richelieu. Le roi sortit sans répondre. La cour crut le Cardinal disgracié. Tout le monde accourut au Luxembourg. Les deux reines étaient triomphantes; on désignait le garde des sceaux Marillac comme le nouveau premier ministre.

Richelieu accablé faisait ses préparatifs de départ. Dans cet extrême péril, le cardinal de Lavalette, le président Lejay et le

conseiller d'État de Châteauneuf lui étaient demeurés fidèles et l'exhortaient à un dernier effort. Le Père Joseph, qui pourtant ne lui avait pas été complètement fidèle à la Diète de Ratisbonne, l'engagea, dit-on, aussi à demeurer. Enfin lui arriva au Petit Luxembourg un message que le premier écuyer Saint-Simon lui envoyait de Versailles. Le roi le regrettait, il fallait venir, et venir vite. Richelieu embrassa l'envoyé « sur les deux joues ».

Le roi, en effet, au sortir du Luxembourg, était parti pour la chasse à Versailles. Il avait besoin des bois, de la solitude, pour se remettre de la scène violente où il venait d'être témoin et acteur involontaire. Déjà peut-être il se repentait d'avoir abandonné Richelieu. Que d'affaires il allait avoir sur les bras ! Et qui consulter ? Peut-être aussi, comme tous les faibles, ne sachant pas résister en face, n'avait-il cédé qu'en apparence. Il confia ses regrets à Saint-Simon [1] ; celui-ci écrivit : Richelieu *vint*, *vit*, *vainquit*. C'était vraiment la *Journée des Dupes*. Perdue la veille au Luxembourg, la partie avait été gagnée le lendemain à Versailles [2].

Exil de Marie de Médicis (1631). — Marie de Médicis n'accepta point sa défaite. Elle consulta les astrologues pour savoir si Richelieu n'avait pas « un charme contre les arquebusades », et si « le roi ne mourrait pas bientôt ». Anne d'Autriche fut séparée de Mme de Fargis ; on lui permit de reprendre Mme de Chevreuse, mais on lui défendit de voir l'ambassadeur d'Espagne sans autorisation. Tout n'était pas terminé : Le Coigneux, favori de Gaston, irrité qu'on lui eût fait

1. C'est le père de l'auteur des fameux *Mémoires*. Claude de Saint-Simon, né en 1606, dut sa fortune à la faveur de Richelieu et de Louis XIII. Il fut premier écuyer, premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Blaye, duc et pair, quelque temps grand louvetier, refusa de s'associer en 1652 à la révolte de Condé, demeura fidèle au souvenir de Louis XIII quand tout le monde l'avait oublié ; il n'en parlait que les larmes aux yeux, ne manquait jamais d'aller chaque année à Saint-Denis, le 14 mai, assister à son service, et en faisait célébrer un solennel à Blaye quand il s'y trouvait à cette date-là. Il mourut à quatre-vingt-sept ans, en 1693.

2. Versailles fut d'abord un rendez-vous de chasse, « un petit château de cartes, bâti par Louis XIII, ennuyé, et sa suite encore plus, d'y avoir souvent couché dans un méchant cabaret à rouliers et dans un moulin à vent ». (*Mémoires de Saint-Simon*, t. XII.) On reconnaît encore les constructions de Louis XIII, perdues et comme enfouies au milieu des immenses bâtisses du règne suivant, aux briques rouges qui sont comme la marque caractéristique des édifices de cette époque. La terre de Versailles avait été vendue au roi en 1632 par les Gondi.

espérer le cardinalat sans tenir cette promesse, monta de nouveau la tête à Monsieur. Celui-ci alla dire à Richelieu « qu'il n'était plus de ses amis et le ferait voir ».. — Louis XIII et son ministre agirent sur-le-champ avec vigueur. Ils étaient allés à Compiègne, où la reine mère les avait suivis : ils en partirent de grand matin le lendemain de son arrivée. Au réveil elle trouva une lettre qui lui enjoignait de se rendre à Moulins, où elle aurait le gouvernement du Bourbonnais (23 février 1631). Elle refusa d'obéir; mais Bassompierre[1], sur lequel elle comptait peut-être, fut arrêté à Paris ; Gaston, qui avait voulu soulever l'Orléanais et la Bourgogne, avec le gouverneur Bellegarde, dut fuir en Lorraine. Ses adhérents furent déclarés criminels de lèse-majesté malgré les remontrances du Parlement de Paris ; la feuille de leur registre qui les contenait fut déchirée sous les yeux des magistrats, au Louvre, par la main du roi. Marie de Médicis finit par quitter Compiègne, essaya sans succès d'insurger La Capelle, et se réfugia à Bruxelles, sur terre espagnole, auprès de la vieille infante Isabelle-Claire-Eugénie. Elle ne devait plus revoir son fils ni la France. Elle mourra dans l'abandon à Cologne en 1642. La terre de Richelieu fut érigée en duché-pairie : désormais il signa le *Cardinal-Duc*. Venise l'inscrivit sur le *Livre d'or* de sa noblesse. Il reçut les gouvernements de Bretagne, du Havre, de Pont-de-l'Arche, etc.

Révolte de Montmorency et de Gaston. Supplice de Marillac. — Ses embarras n'étaient que momentanément suspendus. Gaston, retiré en Lorraine, y épousa[2] Marguerite, sœur du duc Charles IV, et alla ensuite rejoindre à Bruxelles Marie

1. François de Bassompierre, aux curieux *Mémoires* duquel nous avons fait de fréquents emprunts, était né au château de Harouel, en Lorraine, le 12 avril 1579. C'est le type le plus accompli de la noblesse militaire de cette époque. Brave, galant, étourdi, présomptueux, spirituel, dissipateur, il était également célèbre par le nombre de ses duels, la vivacité de ses réparties, l'éclat de ses amours et la hardiesse de ses coups de main. Aimé de Henri IV, bien vu de Marie de Médicis, il avait combattu un peu partout : en Hongrie pour l'Empereur contre les Turcs, dans cette guerre atroce où l'on ne faisait pas de prisonniers, et où après le combat on s'asseyait sur les cadavres en guise de chaises ; en Guyenne, en Languedoc, devant Montauban et La Rochelle, au Pas de Suze. Il avait été nommé maréchal de France en 1622. Douze ans captif, il sortit de la Bastille après la mort de Richelieu, et mourut à Paris le 12 octobre 1646.

2. Sa première femme Marie de Montpensier était morte en 1627, en lui laissant une fille, Anne-Marie-Louise d'Orléans, si célèbre plus tard sous les noms de *Mademoiselle de Montpensier* et de *la Grande Mademoiselle*.

de Médicis. Il rentra en France en 1632 avec une petite armée de mécontents, de Lorrains et d'Espagnols, et traversa le royaume pour aller rejoindre le maréchal duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc. Brave et jusque-là loyal, Montmorency se plaignait de n'être pas connétable, comme son père et son aïeul. Il se laissa entraîner. Le Languedoc, *pays d'État*, qui jusqu'en 1629 votait lui-même ses impôts, était mécontent d'avoir perdu ce privilège par l'édit d'Alais. Il suivit son gouverneur dans la rébellion.

Richelieu inquiet voulut terrifier ses ennemis. Après la Journée des Dupes, le garde des sceaux Marillac avait été exilé, et le maréchal son frère amené d'Italie en France. Il fut traduit devant une commission composée de membres du Parlement de Dijon et de maîtres des requêtes, sous la présidence du garde des sceaux Châteauneuf, et qui siégeait à Rueil dans la maison même du Cardinal. Il fut condamné à mort le 8 mai 1632 et décapité en Place de Grève deux jours après. Il avait accueilli son arrêt avec fureur : « Péculat! s'écriait-il ; un homme de ma qualité condamné pour péculat! Il ne s'agit dans mon procès que de foin et de paille! Il n'y a pas de quoi fouetter un laquais! »

Bataille de Castelnaudary. Exécution de Montmorency (1632). — Montmorency ne finit pas mieux. Rejoint par Gaston d'Orléans, il se trouva en présence de l'armée royale sous les ordres de Schomberg à *Castelnaudary*, le 1er septembre 1632. Le vaillant rebelle perça six rangs ennemis; mais abandonné des siens, il tomba couvert de blessures au pouvoir des vainqueurs. « Je me suis sacrifié pour des lâches », leur dit-il. Gaston demanda pardon une fois de plus au roi et au Cardinal. Il promit de « ne prendre aucun intérêt » au sort de ceux qu'il avait entraînés à leur perte. Son favori Puylaurens s'engagea à ne plus lui donner que de bons conseils.

Montmorency excitait l'intérêt universel. C'était le plus grand nom de France. Brave, généreux, bienveillant, il était allié à toutes les maisons souveraines de l'Europe. Et cela même le perdit. Le Cardinal voulut montrer que rien ne mettait un rebelle à l'abri du châtiment. Les prières de la princesse de Condé, sœur du captif, de Saint-Simon et du cardinal de La-valette restèrent inutiles. Montmorency condamné à mort fut décapité le même jour à Toulouse (30 octobre 1632). Ainsi finit « le dernier héritier direct des *premiers barons chrétiens* ». (J. Caillet.) Ses biens furent confisqués, puis remis aux Condés.

Monsieur, une fois de plus infidèle à sa promesse, était de nouveau retourné à Bruxelles, suivi de Puylaurens; on condamna Puylaurens à mort par contumace. Anne d'Autriche, Mme de Chevreuse et Châteauneuf avaient montré de la joie en voyant Richelieu malade. Le Cardinal, guéri, fit arrêter Châteauneuf et renvoya Mme de Chevreuse dans ses terres. Plus indulgent envers Puylaurens, il lui accorda sa grâce, le titre de duc et pair et la main d'une de ses parentes, à condition de ramener Monsieur. Mais comme de retour en France Puylaurens continuait ses intrigues, il fut arrêté au Louvre et mourut bientôt en prison. L'Assemblée du Clergé de France réunie à Paris déclara nul le mariage de Monsieur avec Marguerite de Lorraine (6 juillet 1635).

Le comte de Soissons à Sedan (1636). — Le début de la Période Française de la Guerre de Trente ans n'interrompit nullement les conspirations et les révoltes. Au siège même de Corbie, que Richelieu avec Louis XIII était venu reprendre, le duc d'Orléans et le comte de Soissons projetèrent d'assassiner le cardinal. Au moment décisif Gaston eut peur et ne donna point le signal à son complice qui devait frapper. Les deux coupables, craignant que Richelieu n'apprît leur dessein, ne tardèrent pas à s'éloigner. Gaston se retira à Blois, le comte de Soissons à Sedan, chez le duc de Bouillon, d'où il entra en relations avec la reine mère et les Espagnols. Pour qu'il se tînt tranquille, on feignit de prendre pour bonnes ses protestations de fidélité, et on lui accorda l'autorisation de demeurer quatre ans à Sedan en conservant ses pensions (1636). Pour regagner Gaston, on ratifia son mariage avec Marguerite de Lorraine, ce même mariage qu'on faisait naguère déclarer nul !

Mlle de Hautefort et Mlle de Lafayette. Naissance de Louis XIV (5 septembre 1638). — Ce n'étaient pas les seuls ennemis que le Cardinal eût à redouter. Louis XIII avait remarqué Mlle de Hautefort, fille d'honneur d'Anne d'Autriche, qui pendant cinq ans, de 1630 à 1635, mit à profit les timides marques d'affection du roi pour servir sa maîtresse et combattre Richelieu. Celui-ci devait plus tard la faire renvoyer. Une autre jeune fille, Mlle de Lafayette, inspira des sentiments affectueux à Louis XIII. Douce et timide autant que le roi lui-même, elle fut l'instrument des ennemis du ministre. Elle conjurait le roi en faveur de sa mère, de sa femme, de son frère, de son peuple, qui avait besoin de la paix... Ri-

chelieu inquiet, avec l'aide du Père Carré, dominicain, usa des scrupules de la pieuse jeune fille pour la décider à se retirer au couvent de la Visitation. Mais là même Louis XIII allait la voir à la grille, et le Père Caussin confesseur du roi intriguait tant qu'il pouvait contre Richelieu.

De son côté Anne d'Autriche continuait ses menées. Le 11 août 1637 son valet de chambre Laporte, qui portait une lettre de sa maîtresse à Mme de Chevreuse en Touraine, fut arrêté. Anne d'Autriche effrayée dut avouer qu'elle avait écrit à son frère le cardinal-infant à Bruxelles, mais uniquement « pour savoir de sa santé ». Le chancelier Séguier se transporta au Val-de-Grâce, monastère où la reine, sous prétexte de faire ses dévotions, avait l'habitude d'aller écrire ses lettres, et fouilla partout. Mlle de Hautefort alla déguisée à la Bastille pour faire la leçon à Laporte, dont les réponses dès lors s'accordèrent avec celles de sa maîtresse.

Pourtant Anne d'Autriche se croyait perdue. Mais Mlle de Lafayette intervint. Richelieu se montra indulgent; un rapprochement eut lieu entre les deux époux, et Louis XIV naquit à Saint-Germain-en-Laye le 5 septembre 1638[1]. Louis XIII avait peu auparavant consacré son royaume à la « Vierge Marie ». Le Père Caussin confesseur du roi et ennemi de Richelieu fut renvoyé et remplacé par le Père Sirmond.

Révolte du comte de Soissons. Bataille de la Marfée (1641). — Une nouvelle révolte eut lieu en 1641. Le comte de Soissons, retiré à Sedan, où il intriguait depuis 1637, demanda et n'obtint pas l'autorisation d'y prolonger son séjour. Il fit appel aux armes avec son hôte le duc de Bouillon, avec le duc de Guise et Charles IV de Lorraine, qui avait feint de se réconcilier avec Richelieu pour le mieux trahir. Déclarés criminels de lèse-majesté, les rebelles furent rejoints par Lamboi et 7000 soldats impériaux. Tout finit en une seule bataille. Le 6 juillet 1641 le comte de Soissons mit en déroute près du bois de la Marfée, aux environs de Sedan, l'armée royale commandée par le maréchal de Châtillon; mais il périt dans la poursuite, frappé d'un coup de pistolet. Le duc de Bouillon fit sa soumission.

1. Au Château Neuf de Saint-Germain, démoli depuis. Il n'en reste qu'une partie, le *Café Restaurant du Pavillon Henri IV*, sur la porte duquel est gravée cette inscription : *Ici naquit Louis XIV, 5 septembre* 1638. Les ifs du jardin sont taillés en forme de berceaux. C'est dans ce même hôtel que Thiers mourut le 3 septembre 1877.

Conspiration de Cinq-Mars et de Thou (1642). — Richelieu fut encore en grand péril l'année suivante, au moment même où, malade, il emmenait le roi malade aussi à la conquête du Roussillon. Il avait placé près de Louis XIII, auquel il fallait toujours un favori, le jeune Cinq-Mars, fils du maréchal d'Effiat[1]. Le roi éprouva pour Cinq-Mars une vive affection et le nomma bientôt « son cher ami ». A dix-neuf ans le jeune homme fut grand écuyer de France, ce qui le faisait appeler à la cour *M. le Grand.* Étourdi et présomptueux, enivré de sa faveur, il rêva bientôt de partager le pouvoir avec Richelieu, d'autant plus qu'il entendait sans cesse le roi se plaindre du Cardinal. Il voulût demeurer en tiers avec eux à Rueil, pendant qu'ils s'entretenaient des affaires d'État, et Richelieu le fit sortir. Il demanda et fit demander pour lui par le roi un commandement militaire important au siège d'Arras. Richelieu traita cette proposition de « ridicule », lui reprocha d'être ingrat, et menaça de le mettre « plus bas qu'il ne l'avait élevé ».

Cinq-Mars résolut de se venger. Son ami de Thou, fils de l'historien, Fontrailles, Aubijoux, le duc de Bouillon, alors à l'armée d'Italie, Gaston d'Orléans une fois de plus, projetèrent de renverser et au besoin de tuer le Cardinal. Anne d'Autriche elle-même eut connaissance du complot. Richelieu, qui craignait la mort prochaine de Louis XIII, menaçait de la séparer de ses enfants et de les mettre dans une forteresse à lui, afin de gouverner sous leur nom en cas de régence, même si la reine s'y opposait. Les conjurés signèrent un traité avec l'Espagne, qui promettait de les secourir, de leur donner de l'argent, des troupes. Ainsi, pour se venger du ministre, ils pactisaient avec l'ennemi.

On était arrivé à Narbonne, d'où le roi et le Cardinal suivaient le siège de Perpignan. Alarmé de l'assurance de ses ennemis, et voyant Louis XIII lui faire de plus en plus mauvaise mine, Richelieu, prétextant que l'état de sa santé l'obligeait à chercher un air plus pur, gagna Tarascon, au bord du Rhône, en Provence, dont le gouverneur le comte d'Alais lui

1. Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, né en 1581, adroit courtisan, avait plu à Richelieu. Il fut envoyé en Angleterre au moment du mariage de Henriette de France, fut maréchal de France, devint en 1626 surintendant des finances et grand maître de l'artillerie, et mourut en 1632. Cinq-Mars son fils était né en 1620.

était dévoué. De là il pouvait, en cas de péril, s'embarquer, et par le détroit de Gibraltar gagner Brouage.

Il n'en eut pas besoin. Quand le roi se vit seul avec Cinq-Mars, dont l'insolence lui pesait et dont la nullité lui était connue ; quand, n'ayant plus là Richelieu, il fut assailli d'embarras dont il ne savait comment sortir, il regretta son ministre. Il déclara qu'il ne voulait point s'en défaire. Il le dit aux ambassadeurs hollandais, à Fabert, à Cinq-Mars lui-même, et il le chassa de sa présence. L'indomptable Richelieu triomphait encore. Il s'était procuré la copie du traité des conjurés avec l'Espagne. Cinq-Mars et de Thou furent arrêtés. Le roi revint à Montfrin près de Tarascon trouver son ministre. Ils étaient si faibles tous les deux que le cardinal ne put se lever à son approche, et que Louis XIII dut s'étendre sur un lit pour converser avec Richelieu.

Pendant qu'on arrêtait le duc de Bouillon en Italie (il obtint sa grâce en abandonnant Sedan), le roi et le Cardinal remontaient le Rhône dans un bateau qui en remorquait un autre à bord duquel étaient prisonniers de Thou et Cinq-Mars. Ils furent condamnés à mort à Lyon et exécutés le 2 septembre 1642. Gaston obtint sa grâce en avouant et en dénonçant ses complices; il reçut l'ordre de s'exiler à Venise; puis on lui permit de n'aller qu'en Savoie, enfin de rester en France.

Mort de Richelieu (4 décembre 1642). — Louis XIII était revenu à Saint-Germain. Ne pouvant plus supporter même les mouvements d'une voiture, Richelieu se fit ramener à Rueil dans une machine construite exprès, où il était couché sur le dos, et que vingt-quatre hommes portaient à bras. « Pour ne le pas incommoder, on rompait les murailles des maisons où il logeait. » A son retour, plus inquiet que jamais, le Cardinal exigea que le roi éloignât de sa personne des officiers dont il se défiait; il obtint, contre l'étiquette de la cour, d'entrer au château de Saint-Germain avec ses gardes armés. Louis XIII cédait de mauvaise grâce, mais cédait toujours[1]. Richelieu avait pris toutes ses précautions pour conserver le pouvoir, si le roi mourait avant lui. Il avait marié l'une de ses nièces avec le duc d'Enghien, et fait confier l'armée de Picardie à ce jeune homme.

1. « On a raison de dire qu'ils se sont fait mourir tous deux. » (*Mémoires de Montglat.*)

Enfin il dut comprendre qu'il partirait le premier. Il prit ses dispositions avec le plus grand calme, légua au roi le Palais-Cardinal, adopta les enfants de son neveu de Pont-Courlay, dont l'aîné reçut le titre de *Duc de Richelieu*. Il avait désigné le cardinal Mazarin comme son successeur, et tout réglé de façon à régner même « après sa mort ». Il expira le 4 décembre 1642 à Rueil. Le curé de Saint-Eustache, qui l'assistait, lui recommandant de pardonner à ses ennemis, il répondit : « Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux du roi et de l'État » (4 décembre 1642).

Et il avait quelque droit de tenir ce langage. L'homme qui a réduit les grands à l'obéissance, organisé l'administration. créé l'Académie Française et le Jardin du Roi, pris La Rochelle, contenu l'Angleterre, vaincu l'Espagne et l'Autriche, donné à la France l'Alsace, la Lorraine, l'Artois, le Roussillon, Sedan. quelque inflexibles qu'aient été ses justices, quelque différence qu'il y ait entre son idéal politique de gouvernement et le nôtre, reste une des gloires les plus éclatantes de la patrie. S'il est difficile de l'aimer, il est plus difficile encore de lui refuser une reconnaissante admiration.

Les restes du Cardinal-Duc furent ensevelis dans l'église de la Sorbonne, qu'il venait de faire construire cette année-là même (1642). On y peut voir encore son tombeau et sa statue, œuvres de Girardon. Les témoignages de justice n'ont pas manqué à la mémoire de Richelieu. Quelque temps après l'avènement de Louis XIV, Anne d'Autriche, devenue régente, s'arrêta devant le portrait en pied[1] du Cardinal par Philippe de Champagne ; et après avoir contemplé les traits de l'impérieux ministre qui l'avait tant humiliée, elle prononça ces mots à la grande surprise des assistants : « Si cet homme-là vivait, il serait aujourd'hui plus puissant que jamais. » Colbert, toutes les fois qu'il désirait obtenir l'assentiment du roi pour une mesure importante, invoquait l'autorité du premier ministre de Louis XIII, et plus d'une fois Louis XIV s'écria en voyant arriver au conseil son contrôleur général des finances avec un air de gravité qui présageait quelque projet nouveau : « Voilà encore Colbert qui va nous dire : Sire, ce grand Cardinal de Richelieu... » Pierre le Grand, visitant l'église de la Sorbonne, poussa cette exclamation devant le mausolée du fondateur : « Grand homme, je t'aurais

1. Aujourd'hui au Musée du Louvre, dans le Salon Carré.

donné une moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre! »

Mort de Louis XIII (14 mai 1643). — « La mort du Cardinal de Richelieu ne parut d'abord apporter aucun changement, parce que le roi ayant déclaré le cardinal Mazarin, Chavigny et Desnoyers ministres, ils continuèrent de gouverner sur les maximes du défunt, qui était tellement redouté qu'on n'osait débiter la nouvelle de sa mort, même dans les pays étrangers, comme si on eût craint le retour de son âme. » (*Mémoires du marquis de Montglat.*) Le roi d'ailleurs ne voulait point de modification brusque qui eût été la preuve trop claire de la longue dépendance à laquelle il s'était résigné[1]. Bientôt pourtant les choses changèrent. La Bastille s'ouvrit pour les captifs; les exilés purent revenir; les ennemis muets reprirent la parole pour chansonner mort celui qu'ils avaient tant redouté vivant[2]. Monsieur revint à la cour, Vitry et Bassompierre sortirent de la Bastille.

Cependant la santé du roi déclinait à vue d'œil. Chacun prenait ses mesures en conséquence, et se tournait du côté d'Anne d'Autriche, qui allait être régente. « Le cardinal Mazarin n'y perdoit point de temps. » Le 20 avril le roi fit lire une déclaration à Saint-Germain. Il ordonnait « en cas que Dieu disposât de lui, que la reine seroit régente; Monsieur, lieutenant général de l'État et des armées ; le prince de Condé, chef du conseil ; et le cardinal Mazarin, le chancelier Bouthillier, surintendant des finances, et son fils Chavigny, secrétaires d'État, ministres indestituables ; en sorte que tout se passeroit dans le Conseil à la pluralité des voix, sans que la reine pût rien changer jusqu'à la majorité du jeune roi ».

1. Cette dépendance lui avait pesé beaucoup. Plus d'une fois il s'était plaint de « l'autorité avec laquelle le cardinal voulait emporter toute chose sur lui », ajoutant « qu'à la fin cet homme le feroit mourir ». (MONTGLAT.) Un jour qu'en allant au bois de Vincennes il avait visité M[lle] de Lafayette à la grille des *Filles de Sainte-Marie*, Nogent lui dit : « Sire, vous venez de voir la pauvre prisonnière. » — « Je suis plus prisonnier qu'elle », répondit le roi. (TALLEMANT DES RÉAUX.)

2. Corneille composa cette épigramme :

> Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal ;
> Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien.
> Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal.
> Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

Dans une autre, fort irrévérencieuse, on prétendait qu'il avait trompé tout le monde, même le diable, auquel cette proie avait échappé.

Le Dauphin fut baptisé le lendemain. Il eut pour parrain le cardinal Mazarin, et pour marraine la princesse de Condé, qui le nomma Louis. « On le mena, au sortir de la chapelle, dans la chambre du roi, qui lui demanda comment il avoit nom ; il répondit : « Louis XIV ». Sur quoi le roi répliqua : « Pas encore, pas encore. » Il ne laissait pas, nonobstant son mal, de tenir conseil.... Voyant le clocher de Saint-Denis par sa fenêtre, il dit : « Voilà où je serai bientôt », et il eut soin de recommander « qu'en y portant son corps, on ne passât pas par un certain chemin fort rompu, où les chevaux auroient trop de peine.... » Enfin, le quatorzième jour de mai, à pareil jour et heure que le roi Henri IV son père, il mourut dans le Château Neuf de Saint-Germain, âgé un peu moins de quarante-deux ans, après avoir régné trente-trois ans accomplis.... Il fut peu regretté, et il tardoit à tout le monde qu'il ne fût mort, même à ceux qui lui avoient le plus d'obligation. On étoit si las de son gouvernement, qui avoit toujours dépendu d'autrui plutôt que de lui-même, et on avoit si grande espérance de la conduite de la reine, que chacun désiroit du changement. Aussi durant sa maladie, qui fut fort longue, on connoissoit dans le visage des courtisans l'état de sa santé : car tout le monde étoit triste quand il se portoit mieux, et dès qu'il empiroit, la joie se remarquoit dans les yeux d'un chacun. Quand il fut mort, chacun croyoit avoir sa fortune faite ; mais cette opinion dura peu. » (MONTGLAT.)

CHAPITRE III.

La Guerre de Trente Ans.

Définition et division. — Préludes. Rivalité des partis religieux en Allemagne après 1555. Le Réservat ecclésiastique. Le Concile de Trente. Les jésuites. — L'Empire sous Ferdinand Ier (1556-1564), Maximilien II (1564-1576), Rodolphe II (1576-1612). — Tentative de Gebhard Truchsess pour séculariser Cologne (1582-1583).—L'Union Évangélique (1608) et la Ligue Catholique (1609). — Projets de Henri IV contre la Maison d'Autriche. — Succession de Clèves, Berg et Juliers (1609). — Le protestantisme en Bohême. Les utraquistes. La Lettre de Majesté (1609). Mathias (1612-1619).

1° Période Palatine (1618-1624). Défénestration de Prague (23 mai 1618). — Ferdinand II empereur (1619-1637). Frédéric V roi de Bohême. Les deux sièges de Vienne (1619). — Convention d'Ulm. Bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). — Ernest de Mansfeld et Christian de Brunswick. Le duc de Bavière nommé électeur (1623).

2° Période Danoise (1625-1629). Christian IV à la tête des protestants. — Waldstein et son armée. — Batailles de Dessau et de Lutter (1626). — Détresse de l'Allemagne. Le duc de Friedland assiège Stralsund (1628). — L'Édit de Restitution et la Paix de Lubeck (1629). — La Diète de Ratisbonne et le Père Joseph. Renvoi de Waldstein (1630).

3° Période Suédoise (1630-1635). Gustave-Adolphe (1611-1632). — Traité de Behrwald (1631). — Gustave en Poméranie (1630-1631). — Sac de Magdebourg par Tilly (10 mai 1631). — Bataille de Breitenfeld ou de Leipsick (17 septembre 1631). — Gustave à Francfort et à Mayence. — Bataille de Rain ou du Lech (5 avril 1632). Gustave à Munich. — Rappel du duc de Friedland (1632). — Gustave et Waldstein devant Nuremberg. — Bataille de Lutzen, mort de Gustave-Adolphe (16 novembre 1632). — Assemblée d'Heilbronn. Le chancelier Oxenstiern (1633). — Waldstein assassiné (15 février 1634). — Défaite des Suédois à Nordlingen (16 septembre 1634). Traité de Prague (1635).

4° Période Française (1635-1648). Première partie, sous Richelieu et Louis XIII (1635-1642-1643). Les alliances. — Déclaration de guerre à l'Espagne. Bataille d'Avein (1635). — L'invasion espagnole de 1636, l'Année de Corbie. — Victoires du Suédois Banner à Dœmnitz (1635) et Witstock (1636). — Victoire de Bernard de Saxe-Weimar à Rheinfelden. Prise de Brisach (1638). Conquête de l'Alsace (1639). — Victoires du comte d'Harcourt et de Turenne à Casal et à Turin (1640). — Prise d'Arras et conquête de l'Artois (1640).—Soulèvement du Portugal et de la Catalogne contre l'Espagne (1640). — Victoires de Guébriant à Wolfenbuttel (1641) et à Kempen (1642). — Victoires du Suédois Torstenson à Schweidnitz et à Breitenfeld (1642). — Prise de Perpignan et conquête du Roussillon (1642).

Deuxième partie, sous Mazarin et Louis XIV (1643-1648). Turenne et Condé. — Les Espagnols en Champagne. — Bataille de Rocroi (19 mai 1643). — Défaite de Tuttlingen (1643). — Batailles de Fribourg (1644), Marienthal, Nordlingen (1645). — Prise de Dunkerque (1646). Échec de Lérida (1647). — Victoire de Lens (1648). — Derniers succès de Torstenson contre les Danois et les Impériaux (1644-1646). — Victoire de Turenne et de Wrangel à Sommershausen (1648).

Le Congrès de Westphalie. Les préliminaires (1641). — Les négociateurs et les négociations (1643-1648). — Traités de Westphalie, à Osnabruck et Munster (6 août-24 octobre 1648). Conditions religieuses. — Conditions politiques et territoriales. — Acquisitions de la Suède et de la France. — Résultats généraux.

La reine Christine de Suède (1632-1654). — Ses goûts littéraires. Son abdication. — Charles X Gustave de Deux-Ponts (1654-1660). Lutte contre les Polonais, les Danois et les Russes. Traité de Roskild (1658). — Avènement de Charles XI. Traités d'Oliva, de Copenhague et de Kardis (1660-1661).

Définition et division. — On appelle *Guerre de Trente Ans* une guerre à la fois religieuse et politique, qui commença en Allemagne en 1618 et s'étendit plus tard à toute l'Europe occidentale. Elle fut amenée : 1° par la rivalité des catholiques d'une part, des luthériens et des calvinistes de l'autre ; 2° par la tentative de la Maison d'Autriche pour rendre la dignité impériale héréditaire et absolue, et par la résistance des princes indépendants d'Allemagne et de leurs alliés, le Danemark, la Suède, la France. On la partage en quatre périodes, dont chacune emprunte le nom de la puissance qui, pendant sa durée, fut à la tête du parti protestant, ou plus exactement, à la tête des ennemis de la Maison d'Autriche :

1° La *Période Palatine*, de 1618 à 1624 ;

2° La *Période Danoise*, de 1625 à 1629 ;

3° La *Période Suédoise*, de 1630 à 1635 ;

4° La *Période Française*, de 1635 à 1648, subdivisée elle-même en deux parties : la première, de 1635 à 1643, sous le règne de Louis XIII et le ministère de Richelieu ; la seconde, de 1643 à 1648, sous le règne de Louis XIV et le ministère de Mazarin.

Préludes. Rivalité des partis religieux en Allemagne après 1555. Le Réservat ecclésiastique. Le Concile de Trente. Les jésuites. — La *Transaction de Passau* (1552) et le *Recès* ou *Paix d'Augsbourg* (1555) avaient mis fin à la première guerre entre protestants et catholiques en Allemagne. Ces deux actes accordaient aux luthériens la liberté de conscience[1] ; ils ne contenaient rien en faveur des calvinistes encore peu nombreux dans l'empire ; un article du traité d'Augsbourg, le *Réservat ecclésiastique*, stipulait qu'à l'avenir tout bénéficiaire catho-

1. Ce n'était pas absolument la liberté de conscience dans l'acception la plus libérale de ce mot, comme nous l'entendrions aujourd'hui. C'était le droit pour chaque État de choisir sa religion ; quiconque, dans un État catholique, embrasserait la Réforme, ou dans un État réformé, embrasserait le catholicisme, pourrait seulement s'exiler en emportant ses biens.

lique, archevêque, évêque, abbé, qui deviendrait protestant, devrait renoncer à son bénéfice ; il ne fut qu'imparfaitement exécuté. D'ailleurs, il n'y eut point entre les partis religieux de paix véritable : les luthériens voulaient achever de gagner l'Allemagne à leurs idées ; les calvinistes faisaient une propagande active ; les catholiques, un moment étourdis des succès de leurs adversaires, avaient repris l'offensive et s'efforçaient par tous les moyens de regagner le terrain perdu.

La dernière session du Concile de Trente, ouverte le 18 janvier 1562, s'était terminée le 3 décembre 1563. Le Concile avait fixé l'âge nécessaire pour faire des vœux, à seize ans ; pour être prêtre, à vingt-cinq ans ; pour être évêque, à trente ans ; il avait décrété qu'à l'avenir le même prélat ne pourrait administrer plus d'un diocèse ; il avait déclaré articles de foi le culte de la Vierge et des saints, le dogme du purgatoire, la présence réelle dans l'Eucharistie, le pouvoir du pape comme chef de l'Église, le célibat des prêtres, la vie monastique, repoussant ainsi sans exception toutes les demandes des protestants. Bientôt après, le grand inquisiteur Michel Ghislieri, devenu pape sous le nom de *Pie V* (1565-1572), par la bulle *In Cœna Domini*, interdit tout appel à un Concile général[1].

Sous Grégoire XIII (1572-1585), la nouvelle de la Saint-Barthélemy fut accueillie à Rome avec des transports de joie. Félix Peretti, né à Grotte-à-Mare, près de Montalte (marche d'Ancône), en 1521, d'une famille très pauvre, et d'abord porcher dans son enfance, devenu pape sous le nom de *Sixte-Quint* (1585-1590), en même temps qu'il réprimait le brigandage dans la campagne de Rome, excommuniait Élisabeth d'Angleterre et Henri III de France (après le meurtre des Guises), et faisait alliance avec la Ligue et Philippe II. *Urbain VII* (1590), *Grégoire XIV* (1590-1591), *Innocent IX* (1591), *Clément VIII* (1592-1605), suivirent avec plus ou moins de vivacité la même politique. *Léon XI* de Médicis (1605) ne fut pape que vingt-sept jours ; mais sous le pontificat de *Paul V* (1605-1621), la lutte recommença plus vive que jamais ; le cardinal Bellarmin, membre de la Société de Jésus, qui avait failli être élu au dernier conclave, et qu'un cardinal avait fait écarter en disant de lui, « *dignus, sed jesuita* », soutenait que tout prêtre devait être absolument indépendant du pouvoir temporel. La république de

1. Sous son pontificat furent brûlés comme hérétiques le Padouan Zanetti, le Milanais Annæus Palearius, et le Florentin Pietro Carnesecchi.

Venise protesta contre cette affirmation par la voix du servite *Fra Paolo Sarpi* (1552-1623), auteur d'une *Histoire du Concile de Trente*, et qui échappa en 1607 à une tentative d'assassinat.

La papauté avait dans les ordres religieux créés au seizième siècle de nombreux auxiliaires, *Théatins* (1524), *Capucins* (1525), *Barnabites* (1530), *Somasques* (1531), surtout les *Jésuites* (1534-37-40-41). Par la *confession*, la *direction de conscience*. l'*éducation*, la *prédication*, les *livres*, les *missions*, les jésuites dont l'obéissance passive était la règle, et qui avaient pour devise *Ad majorem Dei gloriam*, entreprirent contre les protestants une incessante et universelle propagande. Leur trois principaux centres d'action dans l'Empire étaient Cologne, Ingolstadt, Vienne. Ce qui augmentait encore leurs chances de succès, c'était la rivalité entre les calvinistes et les luthériens.

L'empire sous Ferdinand Ier (1556-1564), **Maximilien II** (1564-1576), **Rodolphe II** (1576-1612). — Pourtant sous les deux premiers successeurs de Charles-Quint la paix ne fut pas troublée en Allemagne. *Ferdinand Ier* (1556-1564) travailla de toutes ses forces et avec succès à la maintenir. Son fils et successeur *Maximilien II* fit de même (1564-1576). Quoique beau-père à la fois du roi Très Chrétien et du roi Catholique (Charles IX avait épousé Élisabeth d'Autriche, Philippe II avait épousé Anne d'Autriche), il respecta la liberté religieuse dans ses États héréditaires comme dans l'Empire.

Tout changea sous *Rodolphe II* (1576-1612), l'aîné de ses six fils, qui avait été élevé à la cour de Philippe II. Faible, superstitieux, crédule, il s'occupait avec Kepler et Tycho-Brahé d'astronomie sans doute, mais aussi d'astrologie judiciaire et d'alchimie, cherchant à faire de l'or, à deviner l'avenir, sans cesse « entouré de minéraux, de fossiles, de médailles, de lunettes d'approche, d'alambics et de fourneaux ». (SCHILLER.) Bientôt le désordre est partout. L'Électeur Palatin Frédéric III était devenu de luthérien calviniste ; son successeur Louis revint à la Confession d'Augsbourg; mais son frère Jean Casimir, qui lui succéda, embrassa de nouveau les doctrines de Genève. A la Diète de 1582, les protestants repoussèrent le *Calendrier Grégorien*[1] comme l'œuvre d'un pape.

1. Le *Calendrier Julien* (*vieux style*) réglé sous les auspices de Jules César par l'astronome Sosigène d'Alexandrie, en l'an 708 de Rome (46 av. J. C.), renfermait une part d'erreur qui avait produit en 1582 un retard de dix

Tentative de Gebhard Truchsess pour séculariser Cologne (1582-1583). — Bientôt survint un débat plus grave. L'archevêque électeur de Cologne, Gebhard Truchsess de Waldbourg, se fit calviniste, épousa la jeune comtesse Agnès de Mansfeld, et voulut séculariser son électorat au mépris du réservat ecclésiastique (1582). Comme il y avait déjà trois électeurs protestants, le Duc de Saxe, le Margrave de Brandebourg, le Comte Palatin du Rhin, si Truchsess réussissait, à la prochaine élection impériale les protestants auraient eu 4 voix sur 7, c'est-à-dire la majorité. Il fut mis au ban de l'Empire, dépossédé au profit de l'évêque bavarois de Luttich, et mourut à Strasbourg où il était doyen du chapitre. A Strasbourg, à Aix-la-Chapelle, à Donauwerth, les catholiques l'emportèrent également.

L'Union Évangélique (1608) **et la Ligue Catholique** (1609). — Une guerre générale devenait imminente. Chacun prit ses précautions. La grande difficulté pour la cause protestante était de mettre d'accord luthériens et calvinistes. La diplomatie du roi de France Henri IV s'y employa activement de 1603 à 1607. A cette date, on rédigea un plan de confédération à Heidelberg, chez l'Électeur Palatin Frédéric IV. Ensuite, le 4 mai 1608, le Comte Palatin, le Duc de Wurtemberg, les Margraves de Brandebourg et de Bade, avec plusieurs villes libres impériales, formèrent l'*Union Évangélique* à Aschhausen. Les catholiques répliquèrent en organisant la *Ligue Catholique* sous la direction du Duc Maximilien de Bavière, des Électeurs archevêques de Trèves, Cologne, Mayence, des évêques de Wurtzbourg et de Bamberg (1609).

Projets de Henri IV contre la Maison d'Autriche. — La question d'ailleurs était loin d'être exclusivement religieuse. Elle était aussi politique, et c'est ainsi que s'expliquent les relations du roi de France catholique avec les protestants allemands. Elles avaient commencé dès 1552, et elles avaient valu à Henri II la possession matérielle, sinon la cession officielle des Trois-Évêchés (Metz, Toul et Verdun), aux luthériens les concessions obtenues à Passau et à Augsbourg. Sans doute la Maison d'Autriche, si puissante au XVI[e] siècle, lorsqu'on

jours environ. Grégoire XIII et Lilio retranchèrent dix jours de cette année-là en passant du 4 au 15 octobre. On retrancha trois bissextiles en quatre cents ans. Le *Calendrier Grégorien* (*nouveau style*) ne fut adopté par les protestants allemands qu'en 1700 ; par les Anglais qu'en 1752 ; les Russes ne l'ont point encore accepté.

lui donnait pour devise toutes les voyelles de l'alphabet (A. E. I. O. U, c'est-à-dire *Austriæ Est Imperare Orbi Universo*), et qu'on la surnommait l'*Universelle aragne* (c'est-à-dire l'araignée universelle, ou dont la toile s'étend partout), n'avait pu maintenir l'unité de l'empire de Charles-Quint. Mais ses deux branches espagnole et allemande, dont les liens de famille étaient encore resserrés par des mariages fréquents, possédaient toujours des domaines immenses ; on disait : « Quand l'Espagne remue, le monde tremble » ; on ajoutait que le Roi Catholique gouvernait un empire sur lequel « le soleil ne se couchait pas ». Philippe II avait vaincu les Français à Saint-Quentin, les Turcs à Lépante, désolé les Pays-Bas, menacé l'Angleterre d'une invasion. Plus dangereux encore comme allié apparent que comme ennemi déclaré, il avait, à la faveur de la Ligue, tenu un instant garnison dans Paris et espéré pour sa fille la couronne des Valois. S'il était mort vaincu par Élisabeth, par Maurice de Nassau, par Henri IV, son successeur Philippe III, n'ayant pas abdiqué son rôle de champion du catholicisme et d'exécuteur armé des décisions du Concile de Trente, restait toujours menaçant. Maître à la fois de Madrid et de Bruxelles, de Besançon et de Milan, il enveloppait la France de tous les côtés. Aussi Henri IV désirait-il vivement entreprendre contre la Maison d'Autriche une nouvelle lutte pour enlever la prépondérance à cette famille ambitieuse, garantir la liberté de conscience et fonder l'équilibre européen.

Succession de Clèves, Berg et Juliers (1609).— L'occasion ne tarda pas à se présenter. Jean Guillaume, duc de *Clèves*, *Berg*, *Juliers*, comte de *La Mark* et de *Ravensberg*, seigneur de *Ravenstein*. mourut sans enfant le 25 mars 1609. De nombreux prétendants se disputèrent sa succession : d'abord ses quatre beaux-frères, l'électeur de Brandebourg, le comte palatin de Neubourg (tous deux calvinistes), le duc de Deux-Ponts, le margrave de Burgau. L'électeur de Saxe, de la branche Albertine, et le duc de Saxe, de la branche Ernestine, avaient aussi des prétentions fondées sur des droits plus éloignés ; enfin l'Empereur se croyait fondé à réclamer l'héritage comme fief impérial. La question avait une importance capitale : entre des mains catholiques, ces pays uniraient les Impériaux de la Haute-Allemagne aux Espagnols des Pays-Bas ; entre des mains protestantes, ils couperaient au contraire cette communication. L'électeur de Brandebourg et le comte palatin de Neubourg, les plus proches parents de Jean-Guillaume, encouragés

par la France, s'entendirent pour occuper collectivement l'héritage; alors Rodolphe II déclara se réserver le rôle d'arbitre; en attendant il ordonna le séquestre, et fit envahir Juliers par l'archiduc Léopold, évêque de Strasbourg, avec des soldats espagnols.

Henri IV entreprit de soutenir ses alliés et d'engager la guerre à la fois contre l'Empereur et le Roi Catholique. Il s'assura l'appui du duc de Lorraine, dont la fille aînée devait être fiancée au dauphin, des margraves de Bade et de Dourlach, de l'Électeur Palatin. Le prince Maurice de Nassau devait se jeter directement sur Juliers avec 18 000 Hollandais (par la trêve de 12 ans, conclue le 9 avril 1609, l'Espagne avait implicitement reconnu l'indépendance des Provinces-Unies). Henri IV en personne rassemblait 40 000 hommes à Châlons, avec les ducs de Sully, de Nevers, de Bouillon, de Rohan, de Praslin, pour lieutenants. Le prince de Galles Henri (frère aîné de celui qui fut Charles Ier) devait faire sous ses ordres ses premières armes. La Force gouverneur du Béarn devait envahir l'Espagne. Les Morisques de Grenade avaient envoyé des agents au roi; la Navarre frémissait. Lesdiguières gouverneur du Dauphiné marcherait sur Milan; le duc de Savoie, dont le fils aurait épousé la fille aînée de Henri IV, le soutiendrait; 10 000 Grisons auraient pris la Valteline à revers. Le succès paraissait certain... Le poignard de Ravaillac vint tout arrêter (14 mai 1610). La mort du roi de France retarda pour huit ans la guerre générale[1].

Le protestantisme en Bohême. Les Utraquistes. La Lettre de Majesté (1609). **Mathias** (1612-1619). Tout pourtant la préparait. L'incapable Rodolphe II n'avait pas été plus heureux dans l'administration de ses États héréditaires[2] que dans celle de

1. Ainsi que la solution des débats soulevés par l'héritage de Jean-Guillaume. Après la mort de Henri IV, pour confondre les intérêts des deux familles, un mariage fut décidé entre le Comte Palatin de Neubourg et la fille de l'Électeur de Brandebourg Jean-Sigismond. Mais dans un grand repas, celui-ci s'enivra et souffleta son futur gendre. Le Comte de Neubourg rompit l'alliance projetée, se fit catholique, épousa une princesse de Bavière, et implora le secours des Espagnols. De son côté l'Électeur se fit calviniste pour obtenir l'appui des Provinces-Unies : Espagnols et Hollandais furent ainsi appelés dans l'Empire par les deux rivaux. Ceux-ci toutefois transigèrent. Le *traité de Xanten* en 1614 donna au Brandebourg *Clèves, La Mark, Ravensberg,* dont la possession définitive ne lui fut assurée qu'en 1666 par le *traité de Clèves.*

2. Les domaines immédiats appartenant aux différents archiducs comprenaient : l'archiduché d'*Autriche*, le royaume et électorat de *Bohême*, la *Lusace*,

l'Empire. Les protestants de Hongrie et de Transylvanie, sous la direction de Botskai, ensuite de Gabriel Bathori (en 1606) et de Bethlen Gabor (en 1613), se soulevèrent dès 1605 avec l'appui des Turcs. La réforme comptait aussi des adhérents très nombreux en Autriche, en Moravie et en Bohême. Dans ce dernier pays les voies étaient préparées au protestantisme par les doctrines hussites, dont les partisans subsistaient toujours sous le nom de *Frères Bohémes* et de *Frères Moraves*. Un décret du Concile de Constance avait même autorisé les Bohémiens à communier sous les deux espèces, avec le pain et la coupe, d'où leur surnom d'*Utraquistes* (*utraque specie*). Menacés par l'Empereur, ils étaient disposés à se joindre aux Hongrois.

Les archiducs, attribuant à l'incapacité de Rodolphe les dangers qui menaçaient la Maison d'Autriche, s'unirent contre lui (1606). Ils voulurent le mettre en tutelle en reconnaissant comme chef de la famille son frère cadet, l'ambitieux Mathias, qui dès 1578 avait essayé d'enlever les Pays-Bas espagnols à Philippe II. Mathias profita des pouvoirs que Rodolphe dut lui reconnaître pour conclure une trêve de vingt ans avec le sultan Achmet Ier (1603-1617) et rendre la liberté religieuse à la Hongrie (1606). Bientôt cependant Rodolphe ressaisit le pouvoir, les archiducs étant devenus jaloux de Mathias. L'Empereur retomba sur-le-champ dans les mêmes fautes. Insurgées de nouveau en 1608 sous la direction de Mathias, la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, lui donnèrent une armée avec laquelle il vint menacer Rodolphe jusque dans Prague. Celui-ci effrayé céda immédiatement ces trois pays à Mathias en lui garantissant l'héritage de la Bohême et de la Silésie. Les États Généraux rassemblés en 1609 à Prague contraignirent Rodolphe à leur accorder la liberté religieuse par la *Lettre impériale* ou *Lettre de Majesté*, et ils choisirent dans leur sein, sous le nom de *Défenseurs*, des députés chargés de veiller aux intérêts religieux et politiques du pays. Une tentative

la *Silésie*, la *Moravie*, le royaume de *Hongrie* (la partie non occupée par les Turcs), la *Croatie*, la *Morlaquie*, la *Styrie*, la *Carinthie*, la *Carniole*, la ville de *Trieste*, le comté de *Tyrol* (dans lequel n'étaient pas compris les évêchés de *Brixen* et de *Trente*), le *Vorarlberg*, le comté de *Brégenz*, l'*Ortenau*, le *Brisgau* (*Brisach* et *Fribourg*), le landgraviat de *Haute et Basse-Alsace*, le *Sundgau*, les quatre *Villes Forestières*, *Lauffenbourg*, *Seckingen*, *Rhinfelden*, *Waldshut*, ensuite la ville de *Constance*, les comtés de *Hohenberg*, *Nellenbourg*, *Ehingen*, etc., en Souabe.

de Rodolphe pour revenir sur ces concessions amena un nouveau soulèvement (1611). Abandonné de tous, l'Empereur dut céder encore la Bohême à Mathias. Il mourut bientôt après (janvier 1612).

Élu Empereur, Mathias fut l'ennemi des protestants dont jusque-là il était l'allié. Il s'entendit avec ses deux frères, l'archiduc Albert souverain des Pays-Bas catholiques (par son mariage avec l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II), et l'archiduc Maximilien souverain du Tyrol, afin de choisir pour unique héritier de tous les domaines autrichiens en Allemagne leur cousin Ferdinand de Gratz, souverain de Carniole, de Carinthie et de Styrie. Ferdinand était fils de l'archiduc Charles, le plus jeune fils de l'empereur Maximilien II, et d'une princesse bavaroise. Élevé à l'Université d'Ingolstadt que dirigeaient les jésuites, il passa cinq ans en Bavière, entreprit un voyage en Italie pour aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Lorette et visiter le pape Clément VIII. Au retour il révoqua le décret de tolérance de son père et interdit le protestantisme dans ses États. Les doctrines de la Réforme n'avaient point d'adversaire plus déterminé.

1° Période Palatine (1618-1624). **Défénestration de Prague** (23 mai 1618). — Tel était l'homme que Mathias, après avoir refusé la liberté de conscience aux Autrichiens, fit couronner roi de Bohême comme son héritier (19 juin 1616). Un pareil choix était significatif, et on s'en aperçut bientôt. L'archevêque catholique de Prague et l'abbé de Braunau firent démolir deux temples construits à *Klostergrab* et *Braunau*, sur des terres appartenant, disaient-ils, à leurs bénéfices. Ayant à leur tête Henri-Mathias comte de Thurn, les députés des protestants de Bohême vinrent le 23 mai 1618 au château de Prague protester contre la violation de la *Lettre impériale*. Ils pénétrèrent de force dans la salle où le président de la chancellerie de Prague, Slawata, siégeait avec ses collègues Martinitz, Sternberg et Lobkowitz et le secrétaire Fabricius. Sternberg et Lobkowitz furent mis à la porte, les trois autres jetés par la fenêtre d'une hauteur de quatre-vingts pieds. C'était, disaient les Bohémiens, une justice sommaire *more majorum*. Ceux qui avaient subi ce traitement en furent quittes pour la peur : ils tombèrent sur un tas d'immondices dans les fossés du château.

Aussitôt les États de Bohême nomment 30 directeurs, chas-

sent les jésuites et organisent une armée. Le comte de Thurn qui la commande s'empare de *Krummau;* un aventurier énergique, Pierre-Ernest de Mansfeld, d'abord catholique et allié de la Maison d'Autriche, devenu protestant et son adversaire, vient à son secours, se rend maître de *Pilsen*, et l'aide à repousser les comtes de Bucquoi et de Dampierre.

Ferdinand II empereur (1619-1637). **Frédéric V roi de Bohême. Les deux sièges de Vienne** (1619). — Le vieil empereur Mathias était mort le 29 mars 1619. Les Bohémiens refusèrent de reconnaître l'archiduc Ferdinand pour son successeur. Étant donnés ses antécédents, les protestants savaient qu'il n'y avait aucune concession à espérer de lui. L'insurrection fut générale dans les États autrichiens. Maître de Brünn en Moravie, le comte de Thurn parut avec les Bohémiens devant Vienne. Les projectiles des assiégeants tombaient dans la ville. Seize barons autrichiens forcèrent l'entrée du palais et présentèrent à la signature du prince un acte autorisant la confédération des protestants d'Autriche avec ceux de Bohême. Un d'eux le saisit par un bouton de son pourpoint et le secoua avec colère en lui criant : « Signeras-tu à la fin, Ferdinand ! » En ce moment retentit un bruit de trompettes qui mit en fuite les agresseurs. C'était un régiment de cavalerie avant-garde de l'armée de Dampierre revenue au secours de Vienne, tandis que Bucquoi triomphait de Mansfeld en Bohême.

Le 28 août 1619 Ferdinand II fut élu Roi des Romains à Francfort. Mais la veille même les Bohémiens avaient proclamé roi de leur pays l'Électeur Palatin Frédéric V, calviniste et gendre du roi d'Angleterre Jacques I[er] Stuart. Homme médiocre, le Palatin accepta la couronne sur les instances de sa femme Élisabeth, qui lui déclara « qu'elle aimait mieux manger du pain à la table d'un roi que vivre dans l'abondance à la table d'un électeur ». Les Hongrois se soulevèrent à leur tour contre l'Autriche. Le 20 octobre 1619 Bethlen Gabor fut proclamé leur souverain à Presbourg. Vienne fut assiégée une seconde fois par les Bohémiens et les Hongrois réunis. L'hiver et le manque de vivres obligèrent pourtant les assiégeants à une nouvelle retraite.

Convention d'Ulm. Bataille de la Montagne Blanche (8 novembre 1620). — A leur tour les catholiques reprirent l'offensive. Le duc de Bavière et les trois électeurs ecclésiastiques, la Pologne, le pape, l'Espagne, envoyèrent à Ferdinand des soldats et de l'argent. Méconnaissant les intérêts français, le premier

ministre de Louis XIII, Luynes, se déclara pour la Maison d'Autriche. Sous sa médiation la *Convention d'Ulm* fut signée le 3 juillet 1620 : les princes luthériens de l'Union évangélique, Saxe, Hesse, etc., en haine des calvinistes, s'engagèrent à la neutralité. La guerre était circonscrite à la Bohême et aux États héréditaires. La *Ligue Catholique* (Bavière, Trèves, Cologne, Mayence), sans craindre une diversion, pouvait envoyer toutes ses forces au secours de l'Empereur. L'archiduc Albert et sa femme Isabelle-Claire-Eugénie qui gouvernaient la Belgique, n'étant pas compris dans le traité, pouvaient attaquer le Palatinat.

La Bohême fut la première envahie. Maximilien de Bavière, Tilly et Bucquoi y pénétrèrent avec plus de 50 000 hommes. Le 8 novembre 1620 ils remportèrent une victoire complète à la bataille de la *Montagne Blanche* (Weisserberg) sur l'armée protestante du prince Christian d'Anhalt. L'Électeur-Roi banquetait au château de Prague tandis qu'on mourait pour lui dans la plaine. Il se sauva si vite qu'il oublia sa couronne. Abandonné par son beau-père Jacques Ier et par l'Union Évangélique, il se réfugia en Hollande. Ferdinand II, maître de la Bohême, brûla de sa main la *Lettre de Majesté* (22 janvier 1621). Puis vinrent les confiscations, les exils, les supplices.

Ernest de Mansfeld et Christian de Brunswick. Le duc de Bavière nommé Électeur (1623). — Le malheureux Frédéric ne conserva même pas ses États héréditaires. Les Espagnols de Spinola venus de Belgique envahirent le Bas-Palatinat, tandis que le Haut-Palatinat était occupé par les Bavarois. Trois aventuriers intrépides tenaient pourtant encore pour la cause protestante : Ernest de Mansfeld, le margrave de Bade-Dourlach et Christian de Brunswick, administrateur de Halberstadt, qui faisait frapper des monnaies avec ces mots : « *Ami de Dieu et ennemi de la calotte.* » Chassé de Pilsen, il parcourut le Palatinat et l'Alsace en dévastant les domaines ecclésiastiques, tandis que Bethlen Gabor reprenait l'avantage en Hongrie, où Dampierre avait été tué devant Presbourg et Bucquoi devant Neuhausel. Cependant Tilly à la tête des Bavarois vainquit Mansfeld près de *Wimpfen* (1622), et Christian de Brunswick à *Hœcht*. Abandonnés par Frédéric V, qui implorait le pardon impérial, Mansfeld et Christian de Brunswick partirent pour les Provinces-Unies, où en 1621, à l'expiration de la trêve de douze ans, la guerre avait recommencé entre les Hollandais et le nouveau Roi Catholique Philippe IV. Après une rude bataille

à *Fleurus* contre le général espagnol Gonzalo de Cordova, ils firent lever le siège de Berg-op-Zoom. La prise d'Heidelberg par les Bavarois et une dernière victoire de Tilly sur Christian de Brunswick à *Stadlo* mirent l'Allemagne aux pieds de l'Empereur. Celui-ci, à la Diète de Ratisbonne, déclara Frédéric V déchu de la dignité électorale ; son titre d'électeur fut transféré avec la possession du Haut-Palatinat au duc Maximilien de Bavière (1623).

2° Période Danoise (1625-1629). **Christian IV à la tête des protestants.** — L'Empereur n'avait plus d'ennemis. L'énergique ministre de Louis XIII, Richelieu, qui entrait alors au conseil, rencontrait trop d'embarras à l'intérieur pour reprendre encore au dehors les plans de Henri IV. La Bohême opprimée, la Saxe menacée, implorèrent les États du Nord. Christian IV roi de Danemark[1] prit les armes. Secondé par l'administrateur de Magdebourg, par les ducs de Mecklembourg et de Brunswick, il réunit 60 000 hommes. Tilly vint aussitôt lui tenir tête sur le Weser.

Jusque-là l'Empereur n'avait point eu d'armée à lui. Il avait combattu à l'aide de la Ligue Catholique, dont le chef était Maximilien de Bavière et le général Tilly. Aussi Maximilien devenu électeur et en possession du Haut-Palatinat avait-il recueilli les plus beaux fruits de la victoire remportée sur Fré-

1. Après la déposition de Christian II, *le Néron du Nord*, son oncle *Frédéric I*er, fils de Christian Ier et duc de Holstein, avait été élu roi de Danemark et de Norvège (1523-1534). Revenu en Norvège en 1532 avec le secours de son beau-frère Charles-Quint, mais vaincu et pris, Christian resta vingt-sept ans captif avec un nain pour toute société aux châteaux de Sonderbourg, puis de Kalundborg, s'adonna à l'ivrognerie, et mourut en 1559. Sous Frédéric Ier, les États Généraux d'Odensee, en 1527, rompirent avec la papauté, et adoptèrent la Réforme luthérienne. L'église danoise fut définitivement organisée en 1536 sous le règne de *Christian III*, fils et successeur de Frédéric Ier (1534-1559). Après lui régna *Frédéric II* (1559-1588). Celui-ci eut pour ministre Pierre Oxe, construisit Kroneborg, acquit l'île de Bornholm et le pays des Ditmarsen, et protégea le célèbre astronome Tycho-Brahé (1546-1601). Établi à son observatoire d'Uranienbourg dans l'île de Hven, ce savant scandinave (il était né en Scanie) dressa un catalogue d'étoiles et fit d'importantes découvertes relatives à la lune et aux comètes ; mais il croyait la terre immobile et mêlait l'astrologie à l'astronomie. Frédéric II lutta neuf ans contre Gustave Wasa roi de Suède (1561-1570), et, par le traité de Stettin, conserva l'île de Gothland avec la Scanie et le Halland. Son fils *Christian IV* (1588-1648) devint roi à onze ans et régna soixante ans. Majeur en 1596, il visita l'Allemagne, la Laponie, l'Angleterre, attaqua Gustave-Adolphe de Suède en 1611, et lutta contre lui sans trop de désavantage jusqu'à la paix de Siorod (1623). Il intervint douze ans plus tard dans la Guerre de Trente ans.

déric. Le Bohémien Waldstein entreprit de changer tout; il offrit à Ferdinand de lever une armée qui ne lui coûterait rien et serait à sa disposition, pourvu qu'on l'autorisât à la porter au chiffre de 50 000 hommes. Il se chargeait de l'organiser lui-même et de l'entretenir à ses propres frais. L'Empereur consentit.

Waldstein et son armée. — Colonel à la bataille de la Montagne Blanche, puis général en Moravie contre les Hongrois; enrichi par des confiscations; indifférent aux sectes religieuses, mais superstitieux à l'excès; consultant les astrologues et croyant à son étoile; déterminé, audacieux, entreprenant; dissimulé, mêlant la ruse et la force, et n'estimant que le succès; amoureux du bruit, du faste, du luxe; avide d'argent et magnifique dans ses dépenses; libéral et impitoyable; faisant appel à la cupidité et inspirant la terreur; moitié grand capitaine et moitié chef de bandits: tel était le nouveau généralissime impérial, Albert-Wenceslas-Eusèbe de Wallenstein ou de Waldstein.

Pour réunir et conserver des troupes autour de lui, son secret était bien simple: permettre tous les excès du soldat aux dépens de la population désarmée, à condition d'obtenir de lui dans l'action une obéissance immédiate et sans limites. La guerre nourrira la guerre. On fera contribuer les habitants des provinces protestantes d'abord, où l'armée sera cantonnée pour vivre à discrétion: ainsi elle ne coûtera rien à l'Empereur et elle ruinera ses ennemis. Quand il n'y aura plus de protestants à rançonner, on passera aux pays catholiques; toute l'Allemagne recevra ces redoutables visiteurs, qui ne laisseront rien derrière eux. Ferdinand II pourra ensuite régner sur l'Empire converti en désert, à moins que Waldstein ne lui en dispute la possession. Il faut remonter à l'époque maudite de la guerre de Cent ans, où les *Grandes Compagnies* (routiers, malandrins, tard-venus, écorcheurs, etc.) pillaient la France, pour trouver un point de comparaison. Tout ce qu'il y avait en Europe d'aventuriers inoccupés, sans patrie ni loi, afflua sous les drapeaux de ce marchand d'hommes: Allemands, Croates, Polonais, Wallons, Italiens, Espagnols. C'était une Babel où l'on parlait toutes les langues, où tous les mauvais instincts semblaient s'être donné rendez-vous[1].

1. Voir la célèbre trilogie de Schiller: *Le Camp de Wallenstein, Les Piccolomini, La Mort de Wallenstein*; surtout la première des trois pièces.

Batailles de Dessau et de Lutter (1626). — Dès l'entrée en campagne, il eut 30 000 hommes et bientôt 100 000. Le roi de Danemark, menacé par Tilly et Waldstein, détermina Christian de Brunswick et Mansfeld à reprendre les armes. Mansfeld, battu par Waldstein au *Pont de Dessau* (sur la Mulde), après avoir traversé la Saxe, la Silésie, et la Moravie pour donner la main aux Hongrois de Bethlen Gabor, abandonné par cet infidèle allié, licencia ses troupes, et mourut près de Zara, au moment où il allait demander de l'argent à Venise (1626). Christian de Brunswick était mort peu auparavant.

Non moins malheureux, le roi de Danemark a perdu contre Tilly une bataille décisive à *Lutter*, près de Wolfenbuttel, dans le Brunswick (26 août 1626). Cependant Tilly surveille la Hollande et contraint le landgrave de Hesse-Cassel à la neutralité; Waldstein impose la paix au Margrave de Brandebourg devant Berlin ; le Holstein est envahi, le Mecklembourg occupé et ses deux ducs mis au ban de l'Empire.

Détresse de l'Allemagne. Le duc de Friedland assiège Stralsund (1628). — La désolation s'étendait partout, et la détresse des populations était au comble : on voyait des paysans déterrer des cadavres pour assouvir leur faim ; on trouvait des morts ayant encore la bouche pleine d'herbes crues. Nommé *Duc de Friedland*, *Duc de Mecklembourg*, *Amiral du Saint-Empire Romain dans la Mer Baltique et l'Océan septentrional*, Waldstein, dont l'armée augmentait toujours, occupa la Poméranie. Il voulait faire construire une flotte, envahir le Danemark, ensuite la Suède, pour y renverser le protestant Gustave-Adolphe au profit du catholique Sigismond Wasa roi de Pologne. Avant tout il lui fallait un port, et il avait choisi *Stralsund*, ville libre impériale au nord-ouest de la Poméranie, près de l'île de Rugen. Il avait juré de la prendre « quand elle serait attachée au ciel avec des chaînes de fer ». La ville fut secourue par les Danois d'abord, ensuite par la Suède. Le duc de Friedland perdit 12 000 hommes et ne réussit point (septembre 1628).

La paix de Lubeck et l'Édit de restitution (1629). — Christian IV aux abois et réduit à la possession des îles danoises n'en fut pas moins contraint à céder. Par le *Traité de Lubeck*, il recouvrait ses États du continent, mais renonçait à Brême et à Verden, et abandonnait ses alliés, l'Électeur Palatin et les ducs dépossédés du Mecklembourg (mai 1629).

Ferdinand victorieux venait de porter l'*Édit de Restitution* (6 mars 1629) : tous les bénéfices ecclésiastiques sécularisés depuis 1555 (c'est-à-dire depuis soixante-quatorze ans, et qui avaient plusieurs fois changé de mains dans cet intervalle) devaient être rendus au clergé catholique ; le calvinisme était interdit en Allemagne ; on ne devait plus pratiquer le culte luthérien dans les villes épiscopales. Ces mesures seraient exécutées dans le délai d'un an. Des milliers de familles protestantes quittèrent la Bohême.

La Diète de Ratisbonne et le Père Joseph. Renvoi de Waldstein (1630). — Le Cardinal de Richelieu était de plus en plus inquiet des succès de la Maison d'Autriche. Ne pouvant encore l'attaquer en personne, il travaillait à soulever contre elle un nouvel adversaire : le roi de Suède. Il entreprit même auparavant de la désarmer. L'Empereur avait convoqué une Diète à Ratisbonne pour faire élire son fils Roi des Romains. Brulart de Léon y arriva le 26 juillet 1630 avec deux capucins, dont l'un, le Père Joseph du Tremblay, était le véritable ambassadeur. Le prétexte de leur envoi était de demander la médiation de la Diète entre la France et ses adversaires dans l'affaire de la succession de Mantoue et de Montferrat Le Père Joseph avait pour mission : d'exciter les inquiétudes et la jalousie des électeurs contre l'ambition impériale ; de les pousser à exiger de Ferdinand le renvoi du duc de Friedland et le licenciement d'une partie de son armée, en lui faisant espérer qu'à ce prix son fils serait nommé Roi des Romains ; d'empêcher cette même nomination ; de persuader à l'Empereur que la France allait signer la paix (pour les affaires d'Italie) ; mais de ne pas la signer, car autrement, le roi de Suède, isolé, hésiterait sans doute à pénétrer en Allemagne ; en outre, Richelieu, à l'expiration de la trêve présente, se croyait sûr d'infliger aux Espagnols une défaite décisive en Italie ; enfin Louis XIII avait promis à Marie de Médicis de renvoyer le cardinal une fois la paix conclue. Pourtant le Père Joseph la signa, peut-être dans l'espérance que, Richelieu renversé, la première place serait pour lui-même.

Du reste le rusé négociateur avait pleinement réussi auprès des électeurs, surtout de Maximilien de Bavière. Tous étaient irrités des violences de Waldstein, auquel il était arrivé de dire en public que le temps était « venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France et les évêques à la qualité de chapelains de l'Empereur ». Ils

obligèrent Ferdinand II à licencier 18000 cavaliers et à renvoyer le général en chef. Malgré cette concession, l'Empereur ne put obtenir pour son fils le titre de Roi des Romains.

Le duc de Friedland se retira dans son palais de Prague. Il parut accueillir sa disgrâce avec résignation. Entouré d'une armée de clients, il ne semblait occupé que de repas fastueux, de chasses, de fêtes, de constructions, attentif en réalité à la scène mobile du monde et attendant avec une impatience anxieuse des événements qui nécessiteraient son rappel.

3° Période Suédoise (1630-1635). **Gustave-Adolphe** (1611-1632). — Fils de Charles IX et petit-fils de Gustave Wasa[1], Gustave-Adolphe était devenu roi de Suède en 1611 à dix-

1. Son aïeul *Gustave Wasa* (1490-1560) délivra la Suède de la tyrannie du beau-frère de Charles-Quint, Christian II, roi de Danemark et de Norvège, le *Néron du Nord*. Emmené en otage à Copenhague (1518), il s'échappa (1519), souleva la Dalécarlie, puis tout le pays, et fut proclamé roi en 1523. La Réforme avait été prêchée en Suède par Laurent et Olaüs Petri. Gustave la fit adopter par la Diète de Westeras (1527) et le concile d'Œrebro (1529) ; mais il conserva la hiérarchie ecclésiastique, comme la reine Élisabeth devait le faire plus tard dans l'Église anglicane ; l'archevêque d'Upsal, la ville universitaire, fut primat du royaume. (Les États Généraux ou la Diète, en Suède, comprenaient les députés de quatre classes : clergé, noblesse, bourgeoisie, paysans.)

Gustave Wasa eut successivement pour successeurs ses trois fils : Éric XIV, Jean et Charles IX. *Éric XIV* (1560-1568) lutta contre les Danois (après 1563), retint quatre ans prisonnier son frère Jean, duc de Finlande, épousa la fille d'un caporal de sa garde, et se rendit odieux aux Suédois par ses caprices, ses violences, ses cruautés. Il fut déposé (1568) et mourut, peut-être empoisonné, en 1577.

Le second fils de Gustave Wasa, *Jean III* (1568-1591), signa la paix de Stettin avec le Danemark (1570) et eut à lutter contre le czar de Russie Ivan IV *le Terrible*. Il avait épousé une princesse polonaise et catholique, Catherine Jagellon. Il fit alliance avec Philippe II d'Espagne, ouvrit la Suède aux jésuites, et projeta de rétablir dans ses États le catholicisme, dessein qu'il abandonna après la mort de sa femme (1583). Son fils Sigismond fut élu roi de Pologne en 1587 en sa double qualité de catholique et de fils d'une Jagellon.

A la mort de Jean III, Sigismond devait régner aussi sur la Suède. Il fut d'abord reconnu et couronné à Upsal. Mais bientôt les Suédois luthériens ne voulurent plus pour souverain un roi polonais et catholique qui résidait habituellement hors du pays. Les États proscrivirent le catholicisme, déposèrent Sigismond (1599), et proclamèrent le troisième fils de Gustave Wasa, Charles, duc de Sudermanie, qui n'accepta le titre de roi qu'en 1604. Il en résulta, entre l'oncle et le neveu, le Suédois et le Polonais, le luthérien et le catholique, en un mot entre *Charles IX* et Sigismond, une longue lutte qui se termina à l'avantage du premier, bien que son rival fût soutenu par les Russes et le Danois

sept ans. C'était un homme de haute taille, d'une grande force physique, d'une physionomie ouverte, expansive, d'une bravoure héroïque, gai, humain, épargnant le paysan et les gens désarmés, enfin, le plus grand capitaine du temps. Rompant avec la guerre méthodique dans laquelle les Hollandais et les Espagnols étaient passés maîtres, laissant de côté la lenteur et la circonspection, il fit une révolution dans l'art militaire : il comprit que les batailles se gagnent au moins autant avec les jambes qu'avec les armes des soldats. Rapidité dans les marches, emploi de l'ordre mince pour offrir moins de prise aux feux de l'ennemi, abandon des lourdes armures défensives devenues inutiles, création de l'artillerie légère, interposition au milieu des escadrons de fantassins destinés à les soutenir, on lui doit des innovations capitales. Son premier maître dans la tactique fut un Français, le Basque Jacques de La Gardie[1] (1583-1652).

Traité de Behrwald (1631). — Devenu roi, Gustave prit pour chancelier Abel Oxenstiern. Il avait à combattre trois ennemis à la fois : Christian IV de Danemark, Michel Romanof de Russie et Sigismond Wasa de Pologne, qui fit une nouvelle tentative pour reconquérir la couronne de Suède. Gustave imposa aux Danois en 1613 le traité de *Siorod* (en Gothie), et aux Russes en 1617 le traité de *Stolbova*, qui garantissait à la Suède la Carélie et l'Ingrie, fermant ainsi au czar l'accès de la Baltique. Il épousa ensuite Marie-Éléonore fille du margrave de Brandebourg, et entama contre la Pologne une guerre acharnée. Il vainquit Sigismond, malgré les secours que celui-ci reçut de l'empereur Ferdinand II son beau-frère, et lui enleva la Pomérélie. C'est alors que Richelieu lui envoya le baron de Charnacé pour le pousser à s'engager dans la guerre de Trente ans. Ce dernier lui montra l'Empereur à punir, le protestantisme à défendre, l'Allemagne à délivrer, un grand

Christian IV. Pendant tout son règne, Sigismond Wasa, qui gouverna quarante-cinq ans la Pologne (1587-1632), s'épuisa en vains efforts, et ne put recouvrer la Suède, pas plus qu'il ne parvint à conquérir la Russie, bien que pendant les troubles causés par les faux Dmitri, et qui précédèrent l'avènement des Romanof, ses troupes eussent occupé Moscou en 1612. (Voir le *Cours de Seconde* de MM. Chevallier et Todière, chap. XVI, p. 367-368.)

1. Plus tard tuteur de la reine Christine. Il était fils de Pontus de La Gardie, qui d'abord au service du Danemark et fait prisonnier par les Suédois fut employé par eux, et s'éleva sous Éric XIV et Jean III aux plus hautes dignités militaires. Un troisième La Gardie, Magnus Gabriel, petit-fils de Pontus, et fils de Jacques (1622-1682), faillit plus tard épouser Christine, fut beau-frère de Charles X Gustave, tuteur et chancelier de Charles XI, et mourut disgracié.

nom à conquérir. Il ménagea une trêve de six ans entre la Suède et la Pologne (1629). L'alliance de la France et de la Suède, arrêtée en 1630, ne fut ratifiée que l'année suivante, lorsque les Suédois avaient déjà débarqué en Allemagne. Gustave devait y entretenir 30 000 fantassins et 6 000 cavaliers moyennant un subside annuel de 400 000 écus (Traité de Behrwald, 23 janvier 1631).

Gustave en Poméranie (1630-1631). — « Le roi de neige », comme l'appelaient dédaigneusement les Impériaux, avait fait ses adieux à l'assemblée des États de Suède le 20 mai 1630, en tenant sur ses bras sa fille et héritière Christine alors âgée de quatre ans. Il débarqua en Poméranie le 24 juin suivant. Il espérait que la petite armée suédoise ne serait que le noyau de la grande armée protestante, et que les princes de l'Empire au secours desquels il venait, s'empresseraient de se joindre à lui. Dès le début il fut détrompé. Le vieux duc de Poméranie Bogeslas XIV, craignant à la fois et l'Empereur, dont le général Torquato Conti' n'était pas éloigné, et le roi de Suède, voulut lui fermer ses places. Gustave n'en tint compte et occupa de gré ou de force Stettin, Greifenhague, Greifswalde, Demmin, Colberg, le Mecklembourg. Il avait dès lors l'embouchure de l'Oder et une base d'opération solide sur la Mer Baltique. Ensuite il entra dans le Brandebourg et prit d'assaut Francfort-sur-l'Oder. L'électeur Georges-Guillaume (1619-1640) craignant les Impériaux et jaloux des Suédois hésita longtemps.

Sac de Magdebourg par Tilly (10 mai 1631). — Tilly était entré dans ses États. Petit, maigre, les joues creuses, le nez long, les pommettes saillantes, le menton pointu, le général en chef impérial portait un chapeau retroussé et surmonté d'une large plume d'autruche d'un rouge éclatant, qui lui retombait jusque sur le milieu du dos : « en le voyant, dit Schiller, il était impossible de ne pas se rappeler le duc d'Albe, ce bourreau des Flamands, et chacune de ses actions complétait cette ressemblance. » (*Histoire de la Guerre de Trente Ans.*) Entre les deux armées la différence était grande. Les Suédois étaient disciplinés et ne pillaient personne; les Impériaux pillaient tout le monde.

Cependant l'électeur de Saxe Jean-Georges hésitait à se déclarer. Égoïste et médiocre, il espérait intimider Gustave et Ferdinand, en menaçant chacun des deux de se joindre à l'autre, et demeurer l'arbitre de la situation. Il refusa aux Suédois le

pont de Dessau, qui leur était nécessaire pour traverser l'Elbe. Ce refus perdit Magdebourg.

La première de toutes les villes de l'intérieur, Magdebourg s'était déclarée pour Gustave; elle avait pris pour défenseur le Suédois Falkenberg. Tilly voulut terrifier toute ville libre impériale qui serait tentée d'en faire autant. Après six semaines de siège, la ville fut prise d'assaut par Pappenheim le plus impétueux des généraux impériaux et Tilly (10 mai 1631). Le massacre fut épouvantable. « Cinquante-trois jeunes filles sont décapitées dans une seule église où elles s'étaient réfugiées; les Croates jettent au milieu des flammes, et en riant aux éclats, de pauvres enfants qui leur tendent en vain des mains suppliantes; les Wallons se font un jeu d'embrocher les nourrissons qu'ils arrachent des bras de leurs mères. » (Schiller.) Prié par ses officiers d'arrêter ces horreurs, Tilly répond : « Il faut bien que le soldat s'amuse après tant de fatigues. » L'incendie acheva l'œuvre de l'épée. Le vainqueur écrivit à Ferdinand II « que l'on n'avait jamais rien vu de pareil depuis la destruction de Troie et de Jérusalem ».

Bataille de Breitenfeld ou de Leipsick (17 septembre 1631). — L'Allemagne fut terrifiée : tout l'Ouest et le Sud, la Hesse-Cassel exceptée, se déclara pour l'Empereur. Mais Gustave n'était pas loin : sous les murs de Berlin même il imposa son alliance au margrave de Brandebourg Georges-Guillaume. La reine Éléonore vint débarquer en Poméranie et lui amena huit mille Suédois. Six mille Anglais vinrent aussi le joindre sous les ordres du marquis d'Hamilton. Le landgrave de Hesse-Cassel fit alliance avec lui. Alors encore l'électeur de Saxe Jean-Georges aurait voulu rester neutre. Tilly se jeta sur son territoire afin de l'obliger à se déclarer pour l'Empereur. L'électeur au désespoir se joignit aux Suédois.

Tilly venait d'enlever Leipsick quand il se trouva en présence de Gustave-Adolphe. Son assurance habituelle l'avait abandonné. Il essaya de rester sur la défensive près de cette ville, dans la plaine de Breitenfeld. L'impétuosité de ses adversaires ne le permit pas. Refoulant les cuirassiers de Pappenheim, ils forcèrent les Impériaux à combattre. Ceux-ci mirent les Saxons en déroute ; mais Gustave, avec l'aile droite de l'armée suédoise, repoussa successivement sept charges de Pappenheim et le contraignit à fuir, tandis qu'à sa gauche Horn tenait Tilly en échec. Vainqueur de Pappenheim, Gustave enleva derrière Tilly les collines auxquelles ce général était

adossé et tourna contre lui ses propres canons. Tilly blessé fut entraîné dans la déroute. Sur 35 000 hommes, les Impériaux en avaient perdu 12 000, avec l'artillerie, les drapeaux, les bagages ; au passage des fuyards, le tocsin sonnait partout, et les paysans, exaspérés de ce qu'ils avaient souffert, tuaient tout ce qui tombait entre leurs mains (7 septembre 1631).

Gustave à Francfort et à Mayence. — Au lieu de poursuivre les vaincus dans la direction du midi, Gustave laissa l'électeur entrer seul en Bohême avec les Saxons ; pour lui, à la tête des Suédois, il tourna vers l'occident. C'est qu'il voulait traverser l'Allemagne entière, désarmer partout les catholiques sur son passage, grossir ses troupes des contingents protestants, se rapprocher des Hollandais et de la France, couper toutes communication entre les Impériaux de la Haute-Allemagne et les Espagnols des Pays-Bas, tirer des contributions de guerre des riches pays du Rhin, enlever à l'Autriche tous ses appuis extérieurs, isoler Maximilien et Ferdinand II, pour venir à la fin porter un coup décisif dans Munich au Bavarois et dans Vienne à l'Empereur.

Sur sa route le roi de Suède prend Mersebourg, Erfurt, est rallié par le duc Bernard de Saxe-Weimar, traverse la Forêt de Thuringe et arrive en Franconie. Il enlève à l'évêque de Wurtzbourg, qui s'enfuit en France, Kœnigshof, Schweinfurt, Wurtzbourg, Marienberg, où les jésuites possédaient une riche bibliothèque qui fut envoyée à l'Université d'Upsal. Le duc Charles IV de Lorraine essaya de l'arrêter, fut complètement battu et obligé à fuir. Pendant la déroute « un paysan frappa de son bâton le cheval qu'il montait, et lui cria en ricanant : « Alerte ! Alerte ! monseigneur, il faut courir plus vite que ça quand on décampe devant le roi de Suède. »

Bientôt après Nuremberg se met sous la protection des Suédois. Seligenstadt, Aschaffenbourg, Hanau se soumettent. Francfort-sur-le-Mein hésitait, craignant de perdre ses foires si l'Empereur reprenait l'avantage. « Je suis très étonné, dit Gustave aux députés de la ville, d'apprendre que Francfort tient beaucoup plus à ses richesses qu'aux devoirs que lui imposent la religion et la patrie ; il est fort peu honorable pour elle de parler de ses boutiques et de ses foires, quand il s'agit de la liberté de l'Allemagne et de l'avenir de la Réformation. Au reste, depuis l'île de Rugen jusque sur les bords du Rhin, j'ai trouvé les clefs de toutes les forteresses ; je saurai bien aussi trouver celles de Francfort. »

Aussitôt maître de cette ville, il occupa Hœchst, fut rejoint par l'électeur palatin Frédéric V accouru de Hollande, et arriva devant Mayence, forteresse d'une importance capitale par sa situation au centre de la vallée du Rhin, au confluent du Mein et de ce fleuve. L'électeur Anselme-Casimir prit la fuite. Bernard de Saxe-Weimar s'empara de la Mæusethurm (tour des souris) et d'Ehrenfels. Gustave lui-même franchit le Rhin dans une barque, au risque d'être tué ou pris par les cavaliers espagnols qui occupaient la rive gauche. Suivi d'une poignée de braves, il enleva d'assaut Oppenheim et entra dans Mayence par capitulation (13 décembre 1631). Il voulait, disait-on, en faire la capitale de son empire. Il y prit ses quartiers d'hiver. Landau, Spire, Manheim, étaient au pouvoir des Suédois.

Bataille de Rain ou du Lech (5 avril 1632). **Gustave à Munich.** — Richelieu commençait à être inquiet des succès de son allié. Il avait espéré trouver dans le roi de Suède un auxiliaire dont les efforts affaibliraient l'Autriche au profit de la France; mais un homme comme Gustave, partout où il intervient, occupe le premier rang. Le ministre de Louis XIII se demandait si le vainqueur de Leipsick n'allait pas fonder en Allemagne un empire protestant et militaire plus redoutable que la domination même de Ferdinand II. Il voulait que la rive gauche du Rhin passât sous le protectorat français.

Tous les princes de la Ligue Catholique le priaient d'intervenir pour que Gustave leur accordât un traité de neutralité. Le roi de Suède y consentit pour la Lorraine et l'électeur de Trèves, qui s'étaient mis expressément sous la protection de Louis XIII. Il refusa pour les évêques de Bamberg, Wurtzbourg, Worms, et pour l'électeur de Mayence. Il exigea que l'électeur duc de Bavière, Maximilien, restituât le Palatinat à Frédéric V et réduisît son armée à 12000 soldats. Maximilien refusa.

Au printemps de 1632, Gustave s'empare de Kreuznach, chasse Tilly de la Franconie, et, avec 40 000 hommes, ayant avec lui Horn, Banner, Bernard de Saxe-Weimar, il force le passage du Danube à Donauwerth. Pour défendre l'entrée de la Bavière, l'électeur avec Tilly et Altringer s'était retranché sur la rive droite du Lech, non loin du confluent de cette rivière avec le Danube. La petite ville de *Rain*, qu'il occupait, était défendue par le Lech et deux autres cours d'eau; toute la rive droite du Lech était hérissée d'artillerie; il fallait forcer de front, sous le feu des Bavarois, le passage de la rivière grossie

et rendue plus rapide au printemps par la fonte des neiges. Gustave ne voulut point, après avoir traversé la Baltique, s'arrêter devant « un mauvais ruisseau » ; il dresse des batteries, brûle des amas de bois vert dont le vent de l'ouest pousse la fumée au visage de l'ennemi, tandis que les fantassins suédois construisent un pont, et que les cavaliers, le roi en tête, passent à gué. Tilly est blessé à mort par un projectile qui lui brise la cuisse; Altringer a la tête fracassée; Maximilien se sauve à Ingolstadt, puis à Ratisbonne, tandis que Gustave-Adolphe occupe Augsbourg et entre triomphant dans Munich.

Il avait près de lui le Palatin Frédéric V, qui goûtait l'amer plaisir d'entrer compagnon du vainqueur dans la capitale de l'adversaire au profit duquel il avait été dépouillé de la dignité électorale. Lorsque le roi de Suède entra dans l'arsenal de Munich, il frappa du pied le sol : « Vous qui reposez au sein de la terre, s'écria-t-il, sortez d'entre les morts et comparaissez devant votre juge ! » On souleva le plancher, et on découvrit 140 canons; le plus gros contenait 30 000 ducats.

Rappel du duc de Friedland (1632). — Qui empêcherait désormais les Suédois d'aller à Vienne ? Depuis le 11 novembre 1631 les Saxons étaient maîtres de Prague; l'Espagne était occupée par sa lutte contre les Provinces-Unies; la Pologne n'osait rompre la trêve; les princes italiens refusaient de l'argent. Ferdinand était aux abois. Il fut contraint de s'adresser à Waldstein.

Le duc de Friedland depuis sa destitution vivait dans ses domaines de Bohême, occupé en apparence de chasse, de festins, en réalité impatient de reparaître, aux aguets et intriguant avec tout le monde. Il s'était adressé indirectement au roi de Suède, qui ne crut pas à la sincérité de ses ouvertures ou les méprisa. Aux premières avances de l'Empereur, Waldstein feignit d'être fatigué de l'inconstance des hommes et de l'ingratitude des princes. Après s'être fait prier, il consentit à lever une armée et à la commander, à la condition que ni l'Empereur ni son fils ne pourraient venir au camp sans son autorisation ; qu'il nommerait seul à tous les grades; aurait seul le droit de grâce ; disposerait seul de toutes ses conquêtes; qu'il aurait une province autrichienne en fief, de plus, une province allemande à son choix, et en outre le Mecklembourg. Il ne lui restait d'autre perspective, s'il n'était accablé par les Suédois, que de détrôner l'Empereur ou d'être tué par lui.

Ferdinand consentit à tout. Les anciens soldats de Waldstein

accoururent autour de lui. Tout ce qu'il y avait d'aventuriers inoccupés, de désespérés voulant faire fortune à tout prix, afflua au quartier général de Znaym. Pour entrée en campagne, Waldstein s'empara de Prague, Œger, Leutmeritz, et chassa les Saxons de la Bohême, sans se préoccuper de la Bavière dont il voulait humilier le souverain, son ennemi de 1630.

Gustave et Waldstein devant Nuremberg. — Il tourna ensuite vers la Franconie et vint menacer Nuremberg. C'était un moyen assuré d'éloigner Gustave de l'Autriche. Le Suédois ne pouvait, sans se déshonorer, exposer cette riche ville libre impériale au sort de Magdebourg; d'ailleurs le duc de Friedland menaçait aussi les communications de son adversaire avec sa ligne de retraite vers le nord. Gustave accourut. Pendant deux mois, Impériaux et Suédois restèrent en présence les uns des autres au bord de la Pegnitz et de la Regnitz ; la disette était dans les deux camps. Le roi essaya sans succès de prendre d'assaut celui de son adversaire. Enfin, le 8 septembre 1632, il s'éloigna pour retourner en Bavière.

Bataille de Lutzen. Mort de Gustave-Adolphe (16 novembre 1632). — Le duc de Friedland l'en tira en envahissant la Saxe, et les deux armées s'arrêtèrent aux environs de Naumborg. Croyant la guerre finie pour cette année-là, le duc de Friedland détacha Pappenheim et une partie de sa cavalerie vers l'électorat de Cologne. Gustave vint aussitôt l'attaquer. De Weissenfels il marcha sur Lutzen et y livra bataille le 16 novembre. Waldstein avait rappelé à lui Pappenheim, qui put revenir à temps.

A la pointe du jour, à travers le brouillard, les Suédois s'avancent au cri de : *Dieu soit avec nous !* Gustave commande la droite, Bernard de Saxe-Weimar la gauche, Kniphausen la réserve. Devant eux, sur le front des Impériaux, s'étend un chemin, précédé et suivi de fossés. La droite de Waldstein est appuyée à la ville de Lutzen, sa gauche à un ruisseau non guéable. Jamais on ne vit mêlée plus furieuse. A gauche Bernard culbute l'ennemi et s'empare de Lutzen. A droite Gustave eut l'avantage ; mais son centre, écrasé par le canon ennemi, reculait ; il accourt avec le duc François-Albert de Saxe-Lauenbourg[1], qui avait quitté récemment le service impérial et y retourna ensuite. Passant ainsi entre les deux armées, le roi est enveloppé par une charge de la cavalerie ennemie et tombe

1. On l'accusa d'avoir assassiné Gustave.

mort, criblé de coups d'épée et de pistolet. On retrouva son cadavre nu. Le duc de Saxe-Weimar prit le commandement, et, après un épouvantable carnage, remporta une victoire complète. « Pappenheim mourut d'une mousquetade en cette bataille, et dit qu'il mourait content puisque le roi de Suède était mort avant lui. » (RICHELIEU.) Bernard reprit Leipsick et chassa les Impériaux de la Saxe.

Assemblée d'Heilbronn. Le chancelier Oxenstiern (1633). —Quoique Richelieu ne fût pas encore directement engagé dans la lutte, la mort de Gustave lui donna le premier rang à la tête des ennemis de la Maison d'Autriche. Son plan fut de maintenir l'union des protestants allemands entre eux et avec la Suède (où la jeune Christine succédait à son père); enfin, de déterminer les Provinces-Unies à ne pas traiter avec l'Espagne sans l'assentiment de la France. Une grande assemblée se tint à Heilbronn aux mois de mars et avril 1633. La plupart des princes protestants d'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France y étaient représentés. Au premier rang se trouvait l'ami, le confident, le véritable successeur de Gustave-Adolphe, le chancelier Oxenstiern.

Il eut à lutter contre l'égoïsme cupide des princes allemands, qui tous demandaient de l'argent, des villes, des provinces : « Qu'on dépose ces documents dans nos archives, ne put s'empêcher de dire Oxenstiern; la postérité la plus reculée apprendra ainsi ce que les princes de l'Empire n'ont pas rougi de demander à un gentilhomme suédois, et ce qu'un gentilhomme suédois a eu le pouvoir d'accorder, en Allemagne, à des souverains allemands ! » Il fut nommé directeur de la guerre pour les quatre cercles de Franconie, Souabe, Palatinat, Haut-Rhin, et on lui adjoignit un conseil. On ne devait traiter que de concert, et la France accordait à la Suède un million par an. Waldstein, qui voulait se faire roi de Bohême, comprenait bien que l'Empereur débarrassé de Gustave-Adophe n'exécuterait pas longtemps les promesses exorbitantes que la crainte du roi de Suède lui avait arrachées. Se jugeant menacé, et n'ayant d'autre règle que son intérêt, il entra en négociations secrètes avec les protestants et les Suédois. Aussi, au point de vue militaire, la compagne de 1633 fut-elle peu importante. Horn occupa une partie de l'Alsace; Bernard de Saxe-Weimar défit Jean de Wert en Franconie et ensuite vint sur le Danube s'emparer de Ratisbonne. En Silésie au contraire, Waldstein avait fait prisonnier à Steinau le comte de Thurn.

Le 1er décembre de cette même année la vieille infante Isabelle-Claire-Eugénie mourut à Bruxelles, en sorte que les Pays-Bas catholiques redevinrent une simple province espagnole. La France signa aussitôt un nouveau traité avec la Hollande. Elle lui donnait deux millions par an et se chargeait d'entretenir un corps de troupes auxiliaires; mais les Hollandais ne pourraient faire ni paix ni trêve sans le consentement du Roi Très Chrétien. Au même moment les armées de Louis XIII envahissaient la Lorraine.

Waldstein assassiné (15 février 1634). — Cependant le duc de Friedland était toujours en Bohême, négociant avec les Suédois qui hésitaient à se fier à lui, et surveillé par les agents de l'Empereur qui le soupçonnait sans preuves positives. Waldstein avait gagné les colonels Kinsky, Terzky et Illo; mais Piccolomini, feignant d'accueillir ses avances, instruisit de tout Ferdinand II. Celui-ci ayant ordonné au duc de Friedland de marcher sur Ratisbonne et d'envoyer 6000 cavaliers en Bohême, le généralissime, au lieu d'obéir, convoqua tous ses lieutenants à Pilsen ; Illo les entraîna, ou du moins crut les avoir entraînés dans son parti. Mais Altringer n'était pas venu ; Gallas se déclara pour l'empereur et devint général en chef; Piccolomini se joignit à lui. Ils s'assurèrent de Prague et marchèrent sur Œgra, où Waldstein s'était retiré, sur la frontière de Thuringe, au nord-ouest de la Bohême, pour y attendre les Suédois et les Saxons. Ceux-ci arrivèrent trop tard. Trois officiers irlandais, Lesslie, Buttler et Gordon, résolurent d'assassiner Waldstein. Celui-ci consultait les astres avec son astrologue Seni, qui lui promettait la couronne de Bohême s'il parvenait à conjurer un péril prochain. Dans la nuit du 15 février 1634, au sortir d'un banquet militaire, Buttler et Lesslie à la tête de leurs dragons assassinèrent les amis de Waldstein, Kinsky, Terzky, Illo, Neumann, avec lesquels ils venaient de boire à la santé du général. Le capitaine Deveroux envahit ensuite le château avec un peloton de hallebardiers, et le duc de Friedland, qui avait sauté à moitié nu de son lit, fut criblé de coups. Ferdinand fit dire trois mille messes pour le repos de son âme, et récompensa richement ses assassins.

Défaite des Suédois à Nordlingen (6 septembre 1634). **Traité de Prague** (1635). — Débarrassé de ce redoutable adversaire, l'Empereur mit à la tête de l'armée le jeune Roi des Romains son fils avec Gallas pour conseiller. Charles IV leur amena ses Lorrains, et le cardinal-infant, avec le marquis

de Leganez, 10 000 Espagnols venus d'Italie par la Valteline, les Grisons et le Tyrol. Les Impériaux reprirent Ratisbonne, Donauwerth, et vinrent assiéger Nordlingen. Ils avaient 40 000 hommes. Horn et Bernard de Saxe-Weimar avec 25 000 Suédois seulement entreprirent de les attaquer. Ils ne pouvaient y parvenir qu'en traversant des chemins creux, des bois, et en prenant d'assaut une montagne. Leur courage fut inutile, le nombre l'emporta. Les Suédois perdirent 12 000 hommes, 80 canons, 300 drapeaux ; Horn resta prisonnier (6 septembre 1634). Les Suédois étaient découragés, les protestants allemands effrayés. Les Impériaux s'avancèrent jusqu'au Rhin. Le 30 mai 1635, par le traité de Prague, l'électeur de Saxe Jean-Georges abandonna la Suède et fit la paix avec Ferdinand II ; le margrave de Brandebourg menaçait d'en faire autant ; il était temps que la France intervînt.

4° Période Française (1635-1648). **Première partie, sous Richelieu et Louis XIII** (1635-1642-3). **Les alliances.** — La Période Française de la Guerre de Trente ans, la dernière et la plus longue de cette terrible lutte (1635-1648), se subdivise elle-même en deux parties : la première sous le règne de Louis XIII et le ministère de Richelieu (1635-1642-3) ; la seconde sous le règne de Louis XIV et le ministère de Mazarin (1643-1648). Ce n'est plus seulement en Allemagne, mais partout désormais que les hostilités ont lieu : car la France, outre l'Empereur, a pour ennemi le roi d'Espagne.

Dès 1634 les Français s'étaient avancés jusqu'au Rhin. Les Suédois et le rhingrave Otto leur avaient remis Philipsbourg, Colmar et Schelestadt, qu'ils ne pouvaient plus défendre. Les maréchaux de La Force et de Brézé allèrent au secours de la garnison suédoise de Heidelberg attaquée par les Impériaux et firent lever le siège (23 décembre 1634). Moins heureux bientôt après, ils furent chassés de Philipsbourg par surprise dans la nuit du 23 au 24 janvier 1635. Le duc de Lorraine entra en Alsace, mais fut repoussé par Rohan, qui alla ensuite rejoindre les Grisons pour chasser les Espagnols de la Valteline.

Résolu à déclarer la guerre à l'Espagne, Richelieu cherchait partout des alliés. Aux termes du *Traité de Paris* signé avec la Hollande le 8 février 1635, les Pays-Bas espagnols devaient être envahis de chaque côté avec 30 000 soldats, et partagés en cas de succès. Le *Traité de Rivoli* du 11 juillet 1635, entre la France d'une part, les ducs de Savoie, de Parme et de Man-

toue de l'autre, avait pour but l'invasion et le partage du Milanais. Mais en Allemagne (on l'a vu) Richelieu ne put empêcher le traité de Prague entre Jean-Georges et Ferdinand II. Découragé par la défection du Saxon, Oxenstiern fut ranimé par Richelieu, qui l'invita à venir en France. Le Cardinal envoya dans le nord Claude de Mesmes, comte d'Avaux, qui fit signer entre la Pologne et la Suède une nouvelle trêve de vingt-six ans à Stummsdorf (en Prusse) : les Suédois abandonnaient la Pomérélie. Déjà, par le *Traité de Paris* du 1er novembre 1634, Louis XIII s'était engagé à fournir 12 000 hommes aux protestants, à condition qu'on lui remettrait Benfeld et Brisach. Oxenstiern dut y adhérer par le *Traité de Compiègne* (1635). Par le *Traité de Saint-Germain* (27 octobre 1635), Bernard de Saxe-Weimar obtenait quatre millions et l'Alsace à condition d'entretenir à la disposition de la France 12 000 fantassins et 6 000 cavaliers. Aux termes du *Traité de Wesel*, le landgrave de Hesse devait fournir 10 000 hommes.

Déclaration de guerre à l'Espagne. Bataille d'Avein (1635). — Il ne manquait plus à Richelieu qu'un prétexte pour déclarer la guerre à l'Espagne : les Espagnols le donnèrent. Le 26 mars 1635 Trèves fut surpris par un corps sorti du Luxembourg, la garnison française taillée en pièces, l'archevêque-électeur emmené prisonnier en Belgique. Il s'était mis en 1632 sous la protection de la France pour échapper aux coups de Gustave-Adolphe. Il était particulièrement odieux à la Maison d'Autriche, parce qu'il avait récemment choisi pour coadjuteur Richelieu lui-même malgré le pape. Le cardinal-infant ayant refusé de le mettre en liberté, un héraut français vint au nom de Louis XIII déclarer la guerre à Bruxelles. Aucun des assistants ne voulant prendre le manifeste du roi, il le jeta à leurs pieds et se retira (19 mai 1635).

Les maréchaux de Châtillon et de Brézé descendirent la Meuse de Mézières vers Maëstricht pour aller donner la main au prince d'Orange. Ils remportèrent la victoire d'*Avein* sur le prince Thomas de Savoie (20 mai 1635). Mais le prince d'Orange ne les rejoignit que tard. Une fois réunis, on prit d'assaut Tirlemont (9 juin), et la ville fut horriblement pillée. Irrités contre leurs prétendus libérateurs, les Belges se rejetèrent dans les bras de l'Espagne. L'Empereur tranquillisé du côté de l'Allemagne par la paix de Prague détacha Piccolomini avec 20 000 hommes pour aller au secours des Pays-Bas. En même temps les Espagnols de Gueldre surprenaient le fort de Schenk,

situé dans l'angle du Wahal et du Rhin et la clef des Provinces-Unies (19 juillet). Le prince d'Orange et Brézé accoururent pour le reprendre, Châtillon rentra en France par mer; de ce côté on avait échoué.

En Allemagne, Ulm, Nuremberg, Francfort, avaient adhéré à la paix de Prague. Bernard de Saxe-Weimar dut se replier sur la Sarre devant Gallas, et ne s'y maintint qu'avec le concours du cardinal de Lavalette gouverneur de Metz. L'infatigable duc de Lorraine rentra encore une fois dans ses États et prit Saint-Mihiel sur la Meuse, en arrière de Metz et de Toul, à l'entrée de la Champagne. Louis XIII avec le comte de Soissons vint en personne reprendre cette ville (2 octobre). Mais l'indiscipline des nobles du ban et de l'arrière-ban et les désertions empêchèrent d'avancer plus loin. Manheim, Frankenthal, Heidelberg, Mayence, étaient retombés au pouvoir des Impériaux.

Plus heureux dans la Valteline avec les Grisons, le duc de Rohan quatre fois vainqueur avait fermé toute communication entre le Tyrol et le Milanais. Mais en Italie les ducs de Savoie et de Parme, les maréchaux de Créqui et de Toiras échouaient au siège de Valenza, et, sur la côte de Provence, les Espagnols s'emparaient des îles de Lérins. En somme, malgré des dépenses énormes et l'armement de 150 000 hommes au prix de souffrances inouïes pour le pays, la campagne de 1635 avait échoué à peu près partout.

L'invasion espagnole de 1636, l'Année de Corbie. — Celle de 1636 faillit être encore plus funeste. En Italie Toiras fut tué le 14 juin à l'attaque de Fontanetto. Le 22 du même mois le duc de Savoie et Créqui gagnèrent bien la bataille du Tessin sur Leganez, gouverneur du Milanais; mais, leur mésintelligence rendit ce succès inutile. Le comte d'Harcourt et l'archevêque de Bordeaux Henri de Sourdis, avec 39 navires de guerre et 750 canons, quittèrent l'Océan et passèrent le Détroit de Gibraltar pour rallier les galères de Provence et attaquer de concert les îles de Lérins. Le maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, fit tout manquer par sa jalousie. Il leva même son bâton sur l'archevêque, et fut envoyé à la Bastille.

Aux Pays-Bas, après neuf mois de siège, les Hollandais reprirent le fort de Schenk ; le prince de Condé et La Meilleraye, grand maître de l'artillerie, vinrent attaquer Dôle en Franche-Comté ; en Alsace, le cardinal de Lavalette et le duc de Weimar reprirent Saverne (14 juillet).

Mais tout à coup Piccolomini et Jean de Werth avec une armée impériale franchissent le Rhin, la Moselle, la Meuse, et viennent rejoindre le cardinal-infant[1] et le prince Thomas. 15 000 fantassins, 18 000 cavaliers, croates, hongrois, polonais, allemands, wallons, espagnols, avec 30 canons, envahissent la Picardie, pillent, brûlent, tuent. La Capelle et Le Catelet se rendent sans attendre l'assaut (10-25 juillet). Les deux gouverneurs sont condamnés à mort par contumace comme coupables de lâcheté. L'ennemi force le passage de la Somme (2 août). L'armée française inférieure en nombre et commandée par le comte de Soissons, dont la fidélité est très douteuse, recule de Saint-Quentin sur Noyon, de Noyon sur Compiègne, pour garder la ligne de l'Oise et couvrir Paris. Corbie assiégée capitule (15 août), et le gouverneur est aussi condamné à mort. Les coureurs de Jean de Werth battent le pays jusqu'à Chantilly.

L'épouvante est dans Paris; les routes d'Orléans et de Chartres sont couvertes de voitures et de fugitifs ; le peuple gronde dans les rues et sur la Place de Grève. Par bonheur le Cardinal a conservé sa présence d'esprit. Il va seul dans son carrosse à l'Hôtel de Ville, et la foule admirant son courage l'applaudit. Tous les gentilshommes et soldats sans emploi résidant à Paris ont ordre de se trouver sous six jours en armes à Saint-Denis. Tous les maîtres des corps de métiers devront renvoyer leurs apprentis à l'exception d'un seul chacun. Chaque maison doit fournir un soldat, chaque propriétaire de carrosse un cheval. Le vieux maréchal de La Force reçoit les noms des enrôlés sur les degrés de l'Hôtel de Ville. Le corps de ville, le Parlement, les corps de métiers donnèrent de l'argent, le roi embrassait les députés que chaque jurande envoyait pour lui porter les dons. Le prince de Condé dut lever le siège de Dôle et envoyer à Paris toutes les forces disponibles.

Au commencement de septembre, on eut sur l'Oise 30 000 fantassins, 12 000 cavaliers, 30 canons. Mais les deux généraux, Gaston d'Orléans et le comte de Soissons, ne voulaient pas vaincre. Au lieu de presser vigoureusement l'ennemi en retraite, ils perdirent deux jours à reprendre Roye. Richelieu

1. Ferdinand, fils naturel de Philippe III, cardinal-archevêque de Tolède, gouverneur des Pays-Bas en 1634, mort le 9 novembre 1642. Il ne faut pas le confondre avec un autre cardinal-infant, Albert, archiduc d'Autriche et neveu de Philippe II, qui avait renoncé à la pourpre romaine en 1598 pour épouser sa cousine Isabelle-Claire-Eugénie.

vint à Amiens avec Louis XIII pour les surveiller, et l'on mit le siège devant *Corbie*. Ils voulaient la réduire par la famine, c'est-à-dire perdre du temps, quand l'armée éprouvée par les pluies d'automne campait en pleine boue. Richelieu les força d'attaquer le 5 novembre et la place se rendit le 14. Monsieur et le comte de Soissons avaient failli l'assassiner pendant le siège. Le second s'enfuit à Sedan (voir chap. II.)

En même temps, le duc Charles de Lorraine et Gallas, qui, après la levée du siège de Dôle par les Français, avaient envahi la Bourgogne, sont repoussés par l'héroïque résistance de la petite ville de *Saint-Jean-de-Losne* et du lieutenant-colonel Rantzau. L'arrivée du cardinal de Lavalette les contraignit à une retraite précipitée.

Victoires du Suédois Banner à Dœmnitz (1635) **et Witstock** (1636). — Dans l'intérieur de l'Allemagne les Suédois continuaient à lutter vigoureusement. Les Saxons, depuis le traité de Prague, étaient redevenus leurs ennemis et les alliés de l'Empereur. Banner vainquit leur général Baudissen sous les murs de *Dœmnitz* en Mecklembourg (1635). Il remporta l'année suivante une éclatante victoire à *Witstock,* dans le Brandebourg, sur l'électeur de Saxe et l'Autrichien Haztfeld (23 septembre 1636). Ferdinand II mourut quelques mois plus tard (15 février 1637). La France et la Suède refusèrent de reconnaître son fils Ferdinand III comme Roi des Romains et Empereur; elles le qualifièrent seulement de roi de Hongrie, prétendant que son élection, faite du vivant de son père, était contraire à la Bulle d'Or. Il y eut alors quelques négociations pour la paix, à Cologne, entre les puissances catholiques, sous la médiation du pape; à Hambourg, entre catholiques et protestants, sous la médiation de Venise ; mais elles n'aboutirent point.

Trois des alliés de la France moururent en 1637 : l'électeur de Hesse-Cassel, les ducs de Savoie et de Mantoue; le duc de Parme abandonna la cause commune, et les Grisons, auxquels on n'avait ni payé la solde promise, ni rendu la Valteline, traitèrent avec l'Espagne et l'Empereur. Sur le Rhin, il est vrai, on prit la forteresse d'*Hermanstein* ou *Ehrebrestein*, qui de la rive droite du fleuve domine Coblentz (21 juin). En Provence le comte d'Harcourt et Sourdis reconquirent les îles *Sainte-Marguerite* et *Saint-Honorat.* En Languedoc 12 000 Espagnols, venus du Roussillon avec le duc de Cardona et Serbelloni pour chefs, furent surpris dans la nuit du 29 sep-

tembre et mis en déroute par le duc d'Halluin-Schomberg à la bataille de *Leucate*. Aux Pays-Bas Lavalette prit Landrecies, Maubeuge, La Capelle.

Victoire de Bernard de Saxe-Weimar à Rheinfelden. Prise de Brisach (1638). **Conquête de l'Alsace** (1639). — L'année 1638 fut marquée surtout par les victoires de Bernard de Saxe-Weimar. Cet aventureux soldat, le plus habile et le plus heureux des élèves de Gustave-Adolphe, après avoir hiverné sous Bâle, vint attaquer les Villes Forestières. Il prit *Lauffenbourg*, *Seckingen*, *Waldshut*, et assiégea *Rheinfelden*. Jean de Werth vint au secours de la place, et Bernard, écrasé par la supériorité numérique de l'ennemi, fut vaincu à la première bataille de *Rheinfelden*[1] (28 février). Avec une audace incroyable, trois jours après, il revient attaquer les vainqueurs, les surprend en pleine securité, et les détruit à la seconde bataille de *Rheinfelden* (3 mars). Quatre généraux, Jean de Werth, Savelli, Enkeford, Speroutter, restèrent prisonniers; *Rheinfelden* et *Fribourg-en-Brisgau* capitulèrent.

Non moins heureux à la fin de la même année, aidé par Guébriant et Turenne, il fut trois fois vainqueur : le 9 août à *Wirthenwie* (Souabe), le 15 octobre à *Thann*, le 23 octobre devant *Brisach*. Le 18 décembre suivant cette place capitula. On a déjà vu (chap. II) le mot de Richelieu au Père Joseph mourant : « Courage, Père Joseph, Brisach est à nous! »

Cette même année 1638, Châtillon et La Force échouèrent au nord au siège de Saint-Omer, Condé et le duc de Lavalette, frère du cardinal, au siège de Fontarabie. Sur mer les Français furent deux fois victorieux, de Pont-Courlay en vue de *Gênes*, Sourdis à la bataille de *Guetaria* dans le Golfe de Gascogne.

Maître de l'Alsace, Bernard de Saxe-Weimar mourut le 17 juillet 1638, à trente-six ans. Il légua à Guébriant son cheval de bataille[2] et ses armes. Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, était né aux environs de Saint-Brieuc en 1602. Surnommé « le Mars français », Guébriant était à la lettre « l'homme du devoir ». Très instruit et sans fortune, il avait

1. Le duc de Rohan, qui accompagnait Bernard comme volontaire, y fut blessé mortellement.

2. Tallemant des Réaux (qui du reste n'est pas d'accord ici avec Le Laboureur, historien du maréchal de Guébriant) ajoute : « Guébriant ne voulut jamais monter sur ce cheval, et le faisoit mener en main à l'abreuvoir. Cela lui gagna terriblement le cœur des Weimariens, car, quand ils voyoient passer ce cheval, ils lui ôtoient le chapeau. »

défendu Guise en 1636, servi dans la Valteline sous le duc de Rohan et en Allemagne sous Bernard. Il le remplaça à la tête de l'armée weimarienne, qui passa à la solde de Louis XIII; l'Alsace devint française.

On était moins heureux sur la Moselle; le 7 juin 1639, le marquis de Feuquières, excellent officier, renommé également comme général, diplomate et écrivain, accablé par la supériorité numérique de Piccolomini, fut battu et blessé à mort devant *Thionville*. Dans l'intérieur de l'Allemagne, le Suédois Banner avait échoué en 1637 au siège de *Leipsick* et traversé l'Oder à *Furstemberg* dans l'eau jusqu'au cou à la tête de ses soldats pour échapper à deux armées ennemies. Il battit les Autrichiens à *Elsterbourg* en 1638, les Saxons à *Schemnitz* en 1639, et dévasta la Bohême et la Silésie.

Victoires du comte d'Harcourt et de Turenne à Casal et à Turin (1640). — Depuis la mort de Victor-Amédée duc de Savoie (13 septembre 1637), sa veuve Christine sœur de Louis XIII administrait le duché comme régente au nom de l'aîné de ses fils François-Hyacinthe. Gouvernée par son confesseur le Père Monot, ennemi de Richelieu, elle se défiait des Français et ne voulait pas les recevoir dans ses places. Aussi le marquis de Leganez, gouverneur espagnol de Milan, prit-il Verceil le 5 juillet 1638. Le jeune duc mourut le 4 octobre et Christine continua à gouverner au nom de son second fils Charles-Emmanuel II. En 1639 le prince Thomas et le cardinal de Savoie, beaux-frères de la duchesse, envahirent le Piémont pour lui disputer la régence avec l'aide des Espagnols. Ils prirent Turin dans la nuit du 26 au 27 juillet, et assiégèrent la citadelle. Nice tomba aussi en leur pouvoir.

Leurs succès s'arrêtèrent là; l'année 1640 fut signalée pour la France par des avantages éclatants et en Italie et ailleurs. Le comte d'Harcourt venait de remplacer le cardinal de Lavalette mort de maladie à Rivoli (28 septembre 1639). Aidé de Turenne, du Plessis-Praslin et La Motte-Houdancourt, avec 10 000 hommes il bat Leganez qui en avait 18 000, sous les murs de *Casal*, et sauve ainsi cette ville (29 avril 1640). Il assiège aussi *Turin* où était le prince Thomas. Pris entre deux feux par Leganez qui vient au secours de la place, il le culbute (11 juillet) et enlève la ville (22 septembre).

Prise d'Arras et conquête de l'Artois (1640). — Aux Pays-Bas, La Meilleraye, Châtillon et de Chaulnes mirent le siège devant *Arras* avec 32 000 hommes le 13 juin. Richelieu était

venu avec Louis XIII à Amiens pour diriger tout. Les habitants avaient écrit sur une des portes :

Quand les François prendront Arras,
Les souris mangeront les cats (les chats[1]).

L'intrépide Fabert, pour rendre compte au roi, avait pénétré dans la ville « travesti en paysan, une hotte de légumes sur le dos ». (M. Jules Bourelly, *Le Maréchal de Fabert.*) Le cardinal-infant avec Lamboi et Charles de Lorraine essaya de faire lever le siège. Les trois maréchaux envoyèrent Fabert à Richelieu pour demander s'il fallait livrer bataille ou rester dans les lignes. Le Cardinal leur répondit : « Je ne suis point homme de guerre ni capable de donner un avis sur ce sujet... Lorsque le roi vous a donné à tous trois le commandement de ses armées, il vous a crus capables, et il lui importe fort peu que vous sortiez ou que vous ne sortiez pas, mais vous répondez de vos têtes si vous ne prenez pas la ville d'Arras. » L'ennemi fut repoussé et la ville capitula (2-9 août). L'Artois était à la France.

Soulèvement du Portugal et de la Catalogne contre l'Espagne (1640). — Sur mer Armand de Maillé-Brézé neveu de Richelieu avait vaincu l'amiral espagnol Castignosa dans la baie de *Cadix* (22 juillet). La Catalogne, dont le Roi Catholique violait les privilèges et que l'armée du marquis de Los Balbases maltraitait, s'insurgea. Les montagnards entrèrent en armes dans Barcelone et massacrèrent le vice-roi (7 juin 1640). Puis ils appelèrent les Français, et par le traité du 16 décembre 1640 reconnurent Louis XIII pour protecteur. Au même moment le Portugal, asservi depuis soixante ans par l'Espagne, revendiquait son indépendance. Le 11 décembre 1640 Lisbonne se soulève et chasse les Espagnols. Le duc de Bragance proclamé roi sous le nom de Jean IV (28 janvier 1641) traite avec la France et la Hollande. Cinq jours plus tôt la Catalogne s'était donnée à Louis XIII. Elle reçut pour gouverneur Lamotte-Houdancourt.

Victoires de Guébriant à Wolfenbuttel (1641) **et à Kempen** (1642). — A l'est l'audacieux Guébriant, véritable chef de l'armée weimarienne sous le commandement nominal du duc de Longueville, avait passé le Rhin à Baccharah, « les hommes

[1] La ville prise, on se borna à effacer la première lettre du mot *p*rendront.

dans des barques, les chevaux à la nage » (Henri Martin) le 28 décembre 1639. Dans la campagne suivante il fit sa jonction à Erfurt en Thuringe avec le Suédois Banner. En plein hiver, traversant les rivières sur la glace, tous deux parurent en vue de Ratisbonne où étaient l'Empereur et la Diète (29 janvier 1641). Ferdinand III faillit être enlevé à la chasse. L'épouvante était dans la ville. Un brusque dégel la sauva et contraignit les alliés à la retraite. Guébriant retourna sur le Mein, puis revint au secours de Banner vivement pressé par Piccolomini, qui le poursuivait sur Neubourg, Œgra et Zwickau. L'intrépide général suédois mourut à Halberstadt le 20 mai 1641. Guébriant resté seul battit les Impériaux à *Wolfenbuttel* (29 juin 1641). Six mois plus tard il vainquit encore Lamboi et le prit à *Kempen* (17 janvier 1642).

Victoire du Suédois Torstenson à Schweidnitz et à Breitenfeld (1642). — Le nouveau général en chef suédois, Torstenson, ancien page de Gustave-Adolphe, qui était paralytique et se faisait porter en litière, remplaça dignement Banner. Il partit du quartier général de Lunebourg, envahit la Silésie, prit *Glogau* par escalade et vainquit à *Schweidnitz* le duc Albert de Saxe-Lauenbourg, qui fut tué. Ensuite il pénètre en Moravie et prend *Olmutz*. Obligé de reculer devant l'archiduc Léopold et Piccolomini, il fait sa jonction avec Wrangel, traverse la Misnie et vient assiéger *Leipsick*. Sur ce même champ de bataille de *Breitenfeld* où onze ans plus tôt Gustave avait triomphé de Tilly, Torstenson fit éprouver à l'archiduc Léopold une défaite complète (2 novembre 1642). Leipsick capitula. Puis, en dépit de l'hiver, il traverse de nouveau la Silésie, la Bohême, la Moravie, et vient braver l'Empereur aux portes de Vienne.

Prise de Perpignan et conquête du Roussillon (1642). — Une défaite du maréchal de Guiche (ou de Grammont) à *Honnecourt* sur l'Escaut (26 mai 1642), où il fut battu par don Francisco de Melo, n'empêcha point la France d'acquérir une nouvelle province. Richelieu malade, menacé par Cinq-Mars, entraînant avec lui le roi malade aussi, et par lequel, même alors, il craignait d'être disgracié, voulut fermer le royaume au sud par la conquête du Roussillon. La Meilleraye avec Turenne pour lieutenant s'empara de *Collioure* et du *Fort Saint-Elme* (13 avril). *Perpignan* fut bloqué ; la flotte espagnole fut vaincue entre Tarragone et Barcelone (1er juillet). *Perpignan* et *Salces* capitulèrent (9 et 29 septembre) :

le Roussillon était à la France. En Italie, Thomas de Savoie et le cardinal Maurice, réconciliés avec leur belle-sœur, chassèrent les Espagnols de Nice et d'Ivrée, et terminèrent la campagne par la prise de *Tortone*.

Après tant d'épreuves Richelieu mourait vainqueur (4 décembre 1642). Louis XIII le suivit de près (14 mai 1643). Dans son agonie, il eut, dit-on, des visions de bataille et de victoires, comme s'il avait deviné Rocroy.

Deuxième partie, sous Mazarin et Louis XIV (1643-1648). **Turenne et Condé.** — Avec le règne de Louis XIV et le ministère de Mazarin commence la seconde partie de la Période Française de la Guerre de Trente ans. Pour diriger ses armées, la France possède dès le début deux capitaines dont chacun semble avoir hérité d'une partie des qualités militaires du grand Gustave : l'un, déjà connu, habile tacticien, froid, sagace, toujours vigilant, procédant par de profonds calculs, ne cherchant point à éblouir, ne visant point à l'effet, s'efforçant d'obtenir les résultats les plus considérables possible au prix des moins grands sacrifices possible, réfléchissant longtemps, frappant vite, inspirant aux siens une confiance absolue, et de plus en plus hardi, de plus en plus heureux aussi à mesure qu'il vieillissait ; l'autre, qui va se révéler, tout d'élan, tout d'entrain, d'un tempérament tout français, foudroyant l'ennemi par des coups d'audace, étourdissant ses adversaires par l'imprévu et la témérité de ses attaques, *improvisant* pour ainsi dire une bataille, plus remarquable encore dans le feu d'une action que dans la suite d'une campagne ; en un mot, Turenne et le duc d'Enghien, bientôt le *Grand Condé*.

Les Espagnols en Champagne. — A la nouvelle de la maladie de Louis XIII, les Espagnols prirent l'offensive [1]. Leur armée avait pour chef Don Francisco de Melo [2] cadet de la maison portugaise de Bragance. Ses lieutenants étaient le duc d'Albuquerque, le comte d'Isenbourg, et des soldats de fortune,

1. La bataille de Rocroy, qui inaugura si brillamment le règne de Louis XIV, a été racontée bien des fois : par Sirot et La Moussaie, témoins oculaires et acteurs ; par Lenet, par Bossuet, dans l'*Oraison funèbre du Prince de Condé*, par Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV*, par Henri Martin, Michelet, Cousin ; par M. le duc d'Aumale, dans l'*Histoire des Princes de Condé aux seizième et dix-septième siècles* (*Revue des Deux Mondes* des 1er et 15 avril 1883).

2. Don Francisco de Melo, cousin du duc de Bragance, comte d'Assumar et marquis de Tor de Laguna.

un Franc-Comtois, le vieux comte de Fontaine[1], un Luxembourgeois, l'impétueux Beck[2], le héros d'Honnecourt. Les troupes comprenaient des « Espagnols naturels », les « *Tierciosviejos*[3] », des Italiens, des Wallons, des Allemands. Elles étaient solides, dures, habituées à vaincre. Au milieu d'avril elles se massèrent entre Lille et Valenciennes, comme pour marcher sur Arras. Un mois après elles pénétraient en France du côté d'Avesnes. Le 13 mai au matin elles parurent devant Rocroy, si subitement qu'elles enlevèrent des ouvriers sortis à l'aube pour travailler dans les jardins des faubourgs.

Rocroy, construit sous François Ier, est situé sur un plateau rocailleux, pauvre et triste, dans une clairière entre les bois de la Thiérache et la forêt des Ardennes. L'enceinte était faible, avec des fossés sans eau, 400 hommes de garnison, et un gouverneur malade, Geoffreville, que remplaçait le major de place Pierre Noël. La ville ne pouvait tenir longtemps si elle n'était secourue.

L'armée française de Picardie comptait 23 000 hommes commandés par le duc d'Enghien. A côté de ce général de vingt-deux ans, pour le diriger, surtout pour le contenir, se trouvait le vieux maréchal de L'Hospital[4], le « sieur du Hallier », frère de ce Vitry, qui étant capitaine des gardes avait commencé sa fortune par son coup de pistolet sur le maréchal d'Ancre. Déjà âgé et un peu cassé, ayant conservé quelque chose de sa première profession (il avait été prêtre avant d'être capitaine), L'Hospital manquait d'entrain et d'audace d'esprit. Il est vrai que les autres en avaient pour lui. Le Béarnais Gassion[5], petit, osseux, trapu, était un officier de cavalerie infatigable; Gustave-Adolphe, sous lequel il avait servi, l'avait

1. Paul-Bernard Fontaine, né probablement au village de Fougerolles, gouverneur de Bruges en 1631, comte et l'un des gouverneurs des États de Flandre en 1641 ; maréchal de camp général. Il ne faut pas le confondre avec le comte de Fuentès, Pedro Enriquez de Acevedo, petit-neveu du duc d'Albe (1526-1610).

2. Jean Beck, de Bastogne, berger, postillon, soldat, baron, gouverneur de Luxembourg, maréchal de camp général, blessé mortellement à Lens en 1648.

3. *Vieux tiers*, ainsi nommés parce que les régiments espagnols étaient armés : un tiers d'épées et de boucliers, un tiers de piques, un tiers d'arquebuses.

4. François de L'Hospital (1583-1666), d'abord abbé de Saint-Germain, évêque de Meaux, puis militaire, frère de Nicolas, marquis, ensuite duc de Vitry, qui tua le maréchal d'Ancre.

5. Gassion (1609-1647), fils du premier président du Parlement de Pau et frère de l'intendant de Béarn, maréchal de France après la prise de Thionville, tué en 1647.

surnommé « *la Guerre* ». C'était aussi un soldat déterminé que le baron de Sirot[1], qui avait fait la guerre au service de Hollande, d'Autriche, de France, pour et contre l'Empereur, pour et contre le roi de Suède, qu'il avait eu l'honneur de combattre en personne. Il y avait encore Espenan, moins heureux à la guerre, et le marquis de la Ferté-Saint-Nectaire ou Senneterre, brave, joyeux, criblé de coups, défiguré par un emplâtre noir qui couvrait la cicatrice d'une blessure reçue au siège de Privas en 1629.

Au début de la campagne l'armée était en quartiers le long de la Somme jusqu'à la vallée de l'Oise, d'Abbeville à Amiens, Saint-Quentin, Chauny, Guise, à portée de secourir au nord Arras, si les Espagnols faisaient mine d'y attaquer le maréchal de Guiche qui s'y tenait depuis sa défaite de Honnecourt, ou d'appuyer à l'est vers la Meuse, si la Champagne était menacée. Le 17 avril le duc d'Enghien arriva au quartier général d'Amiens. Au mois de mai il se porta sur sa droite, vers Péronne, Saint-Quentin et Fervacques, puis, à la nouvelle des mouvements de l'ennemi, à Guise, Vervins, Foigny. Le 15 mai on apprit à la fois la mort de Louis XIII et le siège de Rocroy. Gassion, lancé en avant avec sa cavalerie, parvint dans la nuit du 16 au 17 à surprendre les avant-postes espagnols et à jeter un petit renfort dans la place.

Que vont faire les Français? Livrer bataille? Non! disait L'Hospital; au début d'un règne, on ne doit pas exposer la principale armée du royaume pour sauver une bicoque — Oui, répliquait Enghien; précisément parce que le règne commence, il faut une action d'éclat; tout vaut mieux qu'un aveu d'impuissance, que la prise d'une place frontière sous les yeux de l'armée immobile. Et Gassion soutint vigoureusement le jeune général. La bataille fut décidée.

Bataille de Rocroy (19 mai 1643). Le 18 mai l'armée française, Gassion en tête, franchit les défilés qui conduisent dans la plaine de Rocroy. Les Espagnols n'essayèrent point de défendre le passage des bois. Leurs avant-postes se replièrent, et les Français purent se ranger à une demi-lieue de la ville, faisant face du nord-ouest au sud-est et débordant un peu la gauche ennemie. L'infanterie était au centre, les escadrons aux deux ailes ; Gassion commandait la droite, Espenan le centre, La Ferté la gauche, Sirot la réserve. Le

1. François de Létouf, baron de Sirot, né en 1606, tué en 1652.

duc d'Enghien se plaça près de Gassion. Les Espagnols comptaient environ 27 000 hommes, en ordre compact, Fontaine au centre avec les vieux fantassins d'Espagne, le duc d'Albuquerque à gauche, le comte d'Isenbourg à droite, avec le général en chef don Francisco Melo près de lui. Il n'y eut le 18 qu'une canonnade assez meurtrière pour les Français.

Dans la nuit, un transfuge apprit au duc que mille mousquetaires espagnols étaient blottis en avant de leur gauche, dans des bouquets de bois entre les deux armées pour foudroyer les Français à bout portant s'ils prenaient l'offensive. L'avis fut mis à profit sur-le-champ ; les « enfants perdus » du régiment de Picardie se glissèrent dans le bois, surprirent les mousquetaires endormis et les taillèrent en pièces.

A l'aube du 19 mai, le duc d'Enghien et Gassion, à la tête des cavaliers de la droite, se ruèrent sur les escadrons du duc d'Albuquerque. Renversés après un rude choc, ceux-ci s'enfuirent vers Philippeville. Les vainqueurs s'arrêtèrent, et, ralliés sur un mamelon, regardèrent derrière eux.

A la gauche des Français, La Ferté, en voulant tourner un marais pour communiquer par des ravins avec la place, avait ouvert un vide dans la ligne de bataille. Le comte d'Isenbourg s'en aperçoit, le charge, le culbute ; La Ferté, blessé trois fois, est fait prisonnier. Le maréchal de L'Hospital veut rétablir le combat ; il est blessé à son tour ; le canon français est pris, repris, perdu de nouveau, l'aile gauche refoulée. Le centre tient bon, mais recule. Heureusement Sirot avec la réserve intacte a conservé tout son sang-froid ; il s'oppose à la retraite, et le duc d'Enghien avec ses escadrons victorieux opère une conversion à gauche pour prendre à dos le centre ennemi.

C'est là que le combat fut le plus opiniâtre. Pris entre deux feux, les fantassins wallons, allemands, italiens, se sauvent épouvantés. Seuls les vieux soldats espagnols restent intacts, combattant de front les fantassins de Sirot, et chargés en queue par les cavaliers du duc d'Enghien. Fontaine, assis sur une chaise portée sur les épaules de quatre des siens et reconnaissable à sa longue barbe blanche, dirige leur résistance. Trois fois les Français foudroyés à bout portant reculent. Enfin Fontaine tombe criblé de balles. Les rangs ennemis sont enfoncés. Quelques-uns demandent quartier ; le duc s'avance pour recevoir leur parole. On tire sur lui, le car-

nage recommence, jusqu'à ce que le vainqueur joigne « au plaisir de vaincre celui de pardonner ».

Pendant qu'Enghien entrait victorieux dans Rocroy, Melo fuyait vers Marienbourg. Ses débris furent recueillis en route par la cavalerie de Beck, qui, appelé la veille de Château-Regnault à huit lieues de Rocroy, avait franchi la Meuse et marché toute la nuit sans arriver à temps pour l'action. Les Espagnols avaient perdu 14000 hommes, morts, blessés, prisonniers, 24 canons, 170 drapeaux, et le renom d'invincibles.

Tel fut le début du nouveau règne (il y avait cinq jours que Louis XIII était mort). Le vainqueur compléta la campagne en s'emparant de *Thionville* après deux mois de siège (18 juin-10 août) et ensuite de *Sierk* (3 septembre).

Défaite de Tuttlingen (1643). — En Allemagne Guébriant, nommé l'année précédente maréchal de France par Richelieu, avait dû reculer devant les forces trop supérieures des Bavarois et de Charles de Lorraine. Le duc d'Enghien l'ayant renforcé de 6 000 hommes, il repassa le Rhin et vint assiéger *Rothweil* sur le Neckar, à l'est de la Forêt-Noire. Il eut le bras cassé par un coup de fauconneau (17 novembre). Il mourut à quarante et un ans, dans la ville qu'il venait de prendre, des suites de sa blessure, ou plutôt de l'amputation pratiquée par un chirurgien maladroit[1] (24 novembre).

Ce jour-là même on éprouvait un désastre. Guébriant avait avait été remplacé à la tête des troupes par le comte de Rantzau, aventurier holsteinois, qui avait passé du service de la Suède à celui de la France. Intrépide soldat, mais insouciant et grand buveur, Rantzau était criblé de blessures; on disait de lui :

Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Par une nuit de neige (24 novembre 1643), à travers les bois et les défilés, Jean de Werth, Haztfeld, Charles de Lorraine et Merci arrivèrent sans bruit à *Tuttlingen* et au château de Honberg, non loin de la source du Danube. Ce fut une surprise complète. Les canons français parqués au milieu des champs furent enlevés sans coup férir. Les cavaliers se sauvèrent à toute bride; mais 9 000 fantassins furent tués ou pris avec Rantzau et Sirot.

1. Ses restes furent transportés à Notre-Dame de Paris.

Batailles de Fribourg (1644), **Marienthal, Nordlingen** (1645). — Envoyé sur le Rhin, Turenne y fut rejoint par le duc d'Enghien. Tandis qu'aux Pays-Bas Gaston d'Orléans dirigé par Gassion s'emparait de *Gravelines* (28 juillet 1644), les deux généraux s'avançaient contre Merci pour lui enlever Fribourg, sa récente conquête, « Merci, qu'on ne vit jamais reculer dans les combats, Merci, que le prince de Condé et le vigilant Turenne n'ont jamais surpris dans un mouvement irrégulier, et à qui ils ont rendu ce grand témoignage, que jamais il n'avait perdu un seul moment favorable, ni manqué de prévenir leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils ». (Bossuet.) Le général bavarois se retrancha sur la montagne de Fribourg, ayant à dos la ville et la Forêt-Noire, couvert à droite par des bois et des marais, à gauche par des fourrés de sapins, en avant par des fossés, des redoutes et des abatis d'arbres en travers des chemins creux. Le 3 août, pendant que Turenne manœuvre par les défilés pour tourner la gauche ennemie, le duc d'Enghien attaque de front, et, dit-on, jette son bâton de commandement dans les lignes ennemies pour entraîner les soldats hésitants sous le feu. Menacé de tous côtés, Merci se retire sur la Montagne Noire. Interrompu le lendemain, le combat reprit le 5 avec un nouvel acharnement. Merci recula dans le Wurtemberg. Turenne et Enghien descendirent le Rhin, enlevant Philipsbourg, Spire, Worms, Mayence, Bingen.

Au printemps suivant Turenne avait cantonné son armée entre le Jaxt (affluent de droite du Neckar) et le Tauber (affluent de gauche du Mein). Avant qu'il eût le temps de se concentrer, Merci le surprit et le battit à *Marienthal* ou *Mergentheim* (5 mai 1645). Turenne se retira vers la Hesse et s'y réunit aux Suédois de Kœnigsmarck. Ceux-ci le quittèrent bientôt; mais le duc d'Enghien était revenu avec des renforts. Une bataille furieuse se livra à *Nordlingen* (3 août 1645). Le centre français fut repoussé devant le village d'Allerheim, la cavalerie de l'aile droite fut culbutée par les escadrons de Jean de Werth, et le maréchal de Grammont son chef fut pris, mais à gauche Turenne était complètement vainqueur; il tourna ensuite le centre ennemi, lui enleva Allerheim, et le mit en déroute. Merci avait été tué dans la bataille. On grava sur sa tombe : *Sta, viator, heroem calcas.*

Prise de Dunkerque (1646). **Échec de Lérida** (1647). — Cette même année 1645, Gaston d'Orléans, toujours aidé de

Gassion et de Rantzau, avait pris Mardyck, Bourbourg, Cassel, Saint-Venant, Béthune. Le duc d'Enghien fut envoyé en 1646 aux Pays-Bas; il s'empara de Courtray (29 juin); 25 000 Hollandais se réunirent au Sas-de-Gand sous les ordres du prince d'Orange[1] et 6 000 Français vinrent les rejoindre. Une maladie subite du stathouder préserva l'Espagne d'un désastre. Du moins le duc d'Enghien s'empara de *Furnes* et prit *Dunkerque* après un siège mémorable (11 octobre 1646).

Devenu prince de Condé par la mort de son père (26 décembre 1646), le jeune vainqueur fut moins heureux en Catalogne l'année suivante. En 1643 Brézé avait vaincu la flotte espagnole à la bataille navale du *Cap Gata* non loin de *Carthagène* (3 septembre), mais en 1644 Lamothe-Houdancourt battu devant *Lérida* (15 mai) ne put empêcher la perte de cette place (31 juillet) et fut repoussé devant Tarragone. On lui donna pour successeur le comte d'Harcourt. La campagne de 1645 fut marquée par la conquête de *Roses*, la victoire de *Llorens* et la prise de *Balaguer*. En 1646 Harcourt échoua devant Lérida.

En Italie les Espagnols avaient repris Tortone, mais perdu Asti, Trino, Ponte-di-Stura (1643), Santia (1644). En 1646 les présides de Toscane leur furent enlevées; le duc de Brézé, vainqueur à la bataille navale d'Orbitello, y fut tué par un boulet, à 27 ans (14 juin 1646). Piombino et Porto-Longone capitulèrent.

Envoyé en Espagne pour réparer l'échec du comte d'Harcourt, Condé mit le siège devant *Lérida*. Il ouvrit la tranchée au son des violons (nuit du 27 au 28 mai 1647). La place était forte (construite sur le roc vif); le gouverneur don Grégorio Britto, intrépide et vigilant; les assiégeants manquaient de tout. Il fallut battre en retraite (19 juin). Au retour à Paris, Condé étant au théâtre, quelqu'un siffla. Comme on voulait arrêter l'insolent qui manquait de respect à M. le Prince, il se perdit dans la foule du parterre en s'écriant : « On ne me prend pas! je m'appelle Lérida! »

1. C'était le dernier fils du célèbre Guillaume le Taciturne. L'aîné, le comte de Buren, enlevé à treize ans par l'ordre de Philippe II en 1568 de l'Université de Louvain, où il faisait ses études, avait été transporté en Espagne, et il était resté Espagnol et catholique, ennemi de son pays et de sa famille. Guillaume le Taciturne avait été remplacé à la tête des Hollandais par un autre fils, Maurice de Nassau (1584-1625). Celui-ci à son tour eut pour successeur son frère Frédéric-Henry (1585-1647).

Victoire de Lens (1648). — Condé se vengea sur les Espagnols en Artois. Il prit *Ypres* (29 mai 1648), et le 20 août suivant livra la bataille de *Lens* à l'archiduc Léopold gouverneur des Pays-Bas Espagnols et au général Beck. M. le Prince était secondé par Grammont, La Ferté-Senneterre, Châtillon et Erlach. « Amis ! cria-t-il aux soldats, souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen ! » Les Espagnols vaincus perdirent 8000 hommes, leurs canons, leurs drapeaux ; Beck était au nombre des morts. En Espagne, Schomberg venait de prendre Tortose ; en Italie, la Sicile faillit échapper au Roi Catholique par l'insurrection de Palerme, que dirigeait le fabricant de cuirs Alessio (22 mai-22 août 1647), Naples s'insurgea contre son vice-roi le duc d'Arcos et prit pour chef le jeune pêcheur Masaniello. Quand celui-ci, la tête troublée par sa grandeur imprévue ou peut-être par un breuvage funeste, fut devenu fou furieux et eut été massacré (16 juillet), un nouveau chef populaire, l'armurier Gennaro Annese, le remplaça (5 octobre) ; on proclama la République, et l'aventureux duc de Guise, entré dans Naples comme protecteur, se crut à la veille d'y régner (18 décembre 1647). Il y tint l'Espagne en échec jusqu'au 6 avril 1648.

Derniers succès de Torstenson contre les Danois et les Impériaux (1644-1646). — Les Suédois ne faisaient pas une guerre moins rude à l'Empereur. Le roi de Danemark Christian IV avait pris entre eux le rôle de médiateur. Mais jaloux des succès de la Suède, il ne perdait pas une occasion de lui susciter des embarras, de lui témoigner son mauvais vouloir, de gêner son commerce. Le hardi Torstenson résolut de le punir et d'aller chercher en même temps pour son armée, sur le territoire danois, des ressources que l'Empire épuisé ne fournissait plus. Avec l'autorisation de la régence de Stockholm, il fondit sur la Holstein, tandis que Horn envahissait le Halland et la Blékingie (1643). La flotte danoise fit naufrage près de l'île de Femern; Christian IV eut l'œil droit crevé par un éclat de bois. L'Autrichien Gallas, « maître incomparable dans l'art de perdre une armée », entreprit vainement de secourir les Danois et d'enfermer Torstenson dans le Jutland. Battu lui-même et poursuivi au cœur de l'Allemagne, il perdit sa cavalerie près de *Juterbock*, le reste de son armée près de *Magdebourg* (1644). Par le traité de Bromsebro (13 août 1645), où la France fut médiatrice, le Danemark céda aux Suédois le Jemtland, les îles de Gothland et d'Œsel, leur laissa en dépôt le Halland, Brême et Verden,

et leur reconnut le droit de franchir le Sund sans acquitter de péage.

Débarrassé des Danois, Torstenson envahit la Bohême, bat et fait prisonnier à *Jankowitz* l'Autrichien Haztfeld, traverse la Moravie, et vient lancer des bombes jusque dans Vienne (1645). Le prince de Transylvanie Ragoczy, successeur de Bethlen Gabor, menace d'un autre côté l'Empereur. L'électeur de Saxe traite avec les Suédois. La merveilleuse résistance de *Brünn* pendant quatre mois préserva l'Autriche d'un désastre. Torstenson repoussé fut abandonné par Ragoczy et dut se replier sur l'Allemagne du Nord. Contraint au repos par ses infirmités, il rentra en Suède, où il devait mourir en 1654.

Victoire de Turenne et de Wrangel à Sommershausen (1648). — Son successeur Wrangel, non moins audacieux, vint dans la Hesse, à Wetzlar, opérer sa jonction avec le comte de Kœnigsmarck. Turenne, enfin autorisé par Mazarin à les soutenir, s'unit à eux près de *Giessen* (10 août 1646). Ils occupèrent Lawingen, Nordlingen et Donauwerth, menacèrent Augsbourg, et, dévastant la Bavière, parvinrent aux portes de Munich. Abattu par le malheur, le vieux duc Maximilien abandonna la cause autrichienne. Par le traité du 14 mars 1647, l'électeur de Bavière et celui de Cologne son frère rentrèrent dans la neutralité. Les Suédois ayant pris encore la ville de Brégenz en Souabe sur le lac de Constance, l'électeur de Mayence et le landgrave de Hesse-Darmstadt adhérèrent à la trêve.

La détresse de l'Empereur était au comble; il n'avait plus pour commander son armée qu'un calviniste, le Hessois Melander. Wrangel était venu en Bohême prendre Œgra (1647). Le perfide Maximilien, reniant ses engagements précédents, joignit de nouveau les troupes de Bavière à celles de l'Empereur. Wrangel dut battre en retraite.

Ce ne fut pas pour longtemps. Dès le 23 mars 1648 Turenne et Wrangel firent leur jonction dans la Hesse. Ils passèrent le Danube à Lawingen, et remportèrent une victoire décisive contre les Impériaux et les Bavarois, à *Sommershausen*, non loin d'Augsbourg (17 mai). Melander fut tué, ses lieutenants Montecuculli et le duc Ulrich de Wurtemberg durent fuir après une lutte opiniâtre. La Bavière fut conquise jusqu'à l'Inn, dont une crue subite interdit le passage aux vainqueurs. Le comte de Kœnigsmarck dans la nuit du 26 juillet suivant envahit *Prague* par surprise, conquit un quartier de la ville et assiégea

les autres. C'est là que finit cette épouvantable guerre, non loin de l'endroit où elle avait commencé trente ans plus tôt.

Le congrès de Westphalie. Les préliminaires (1641). — Il y avait eu des pourparlers dès 1637, à la mort de Ferdinand II, sur la proposition du pape Urbain VIII. Il avait été question à cette date de réunir deux conférences, l'une à Cologne entre les États catholiques sous la médiation du saint-siège; l'autre à Hambourg entre les États catholiques et protestants avec Venise pour médiatrice. Mais à cette date Richelieu n'était pas assez vainqueur pour désirer la paix; la Maison d'Autriche de son côté espérait reprendre l'avantage; rien ne se fit. Les Impériaux, auxquels le pape était d'ailleurs favorable, essayèrent de rompre l'union de la Suède et de la France, espérant avoir meilleur marché de l'une et de l'autre par des négociations successives et séparées. Ils n'y réussirent point. Après un an de débats à Hambourg, d'Avaux, pour la France, Salvius pour la Suède, Lutzaw pour l'Empereur, sous la médiation du roi de Danemark Christian IV, signèrent les préliminaires du 25 décembre 1641. A Cologne et Hambourg on avait substitué *Munster* pour les négociations entre catholiques, *Osnabruck* pour celles entre catholiques et protestants.

Les négociateurs et les négociations (1643-1648). — Le congrès dura six ans, les débats étant tour à tour accélérés ou ralentis par les alternatives de bonne ou de mauvaise fortune de chacun des belligérants; les vainqueurs voulaient compléter leur victoire, les vaincus espéraient toujours se relever de leur défaite. Le nombre des puissances engagées, l'importance des questions en suspens, les défiances entre alliés, les différences de religion, tout contribuait à rendre l'accord plus difficile. Le congrès avait dû s'ouvrir en juillet 1643, et les envoyés de l'Empereur et du Roi Catholique arrivèrent au jour fixé. Le Suédois Adler Salvius ne fut qu'en novembre à Osnabruk, et eut pour collègue Jean Oxenstiern, fils du chancelier; les Français parurent à Munster plus tard encore. Le chef officiel de l'ambassade était le duc de Longueville, gendre du prince de Condé et beau-frère du vainqueur de Rocroy; il avait avec lui deux diplomates remarquables, mais rarement d'accord, Abel Servien, ancien magistrat qui devait sa fortune à Richelieu, et Claude de Mesmes, comte d'Avaux; Servien, emporté, violent, belliqueux, d'Avaux, fin, aimable et plus pacifique. On leur adjoignit plus tard le maréchal de Grammont (Antoine, comte

de Guiche), brave soldat d'une figure étrange, fort rusé avec un air de bonhomie, qui pendant le congrès tenait tête à table aux Allemands, buvait avec eux le soir, les égayait par ses tours de force, leur déliait ainsi la langue et en tirait leurs secrets. Servien et d'Avaux en passant à La Haye renouvelèrent l'alliance avec les Provinces-Unies (1er mars 1644), et vinrent rejoindre le Vénitien Contarini et Chigi nonce du pape à Munster, où les conférences commencèrent le 10 avril. La guerre qui survint la même année entre le Danemark et la Suède, transformant ainsi un médiateur en belligérant, vint de nouveau tout arrêter. L'intervention de la France ayant fait signer entre les deux adversaires la paix de Bromsebro (13 août 1645), le congrès se mit sérieusement à l'œuvre. L'Espagne était représentée par Antoine Brun et le comte de Penaranda ; l'Empire, par Adami et Lampadius ; l'Empereur, par le comte de Nassau, et, à partir du mois de décembre 1645, par le comte de Trautmansdorf.

Les représentants de Ferdinand III et de Philippe IV présentèrent leurs premières propositions le 4 décembre 1644 ; les Français et les Suédois y répondirent par les contre-propositions du 11 juin 1645. L'Empereur aurait voulu ne faire aucune cession territoriale au Roi Très Chrétien, mais les princes allemands des deux religions, croyant avoir besoin de la France, le contraignirent peu à peu à céder. Les victoires des Français et des Suédois firent le reste.

Traités de Westphalie, à Osnabruck et Munster (6 août-24 octobre 1648). **Conditions religieuses.** — Les *Traités de Westphalie* furent réglés à *Osnabruck* entre les représentants de l'Empire et la Suède (6 août 1648) et signés à *Munster* entre la France et l'Empereur (24 octobre 1648).

En voici les principales conditions dans le domaine religieux : la liberté de conscience accordée aux luthériens par le Traité d'Augsbourg de 1555 est étendue aux calvinistes. Le catholique qui habite un État protestant, le protestant qui habite un État catholique, peut célébrer son culte à l'intérieur de sa maison, et assister à l'office public dans l'État le plus voisin dont il professe la confession. Si le souverain ne veut pas permettre la résidence des dissidents sur ses terres, il ne peut pas du moins les empêcher d'y venir et d'y posséder. Des temples sont accordés aux protestants en Silésie. Toute choses seront remises en Allemagne sur le pied où elles étaient au 1er janvier 1623, cette année-là devant être *normale* ou *décrétoire* (pour la

Bohème, c'était 1618 et non pas 1623). A l'avenir tout bénéficiaire religieux qui changera de culte perdra son bénéfice. Dans les commissions chargées de régler les différends entre États de deux cultes opposés et dans la Chambre impériale de Spire, chaque religion aura un nombre égal de voix; les affaires religieuses, dans les diètes, seront décidées à l'amiable et non à la majorité.

Conditions politiques et territoriales. — Dans le domaine politique : l'Empereur ne pourra conclure des traités, déclarer la guerre, lever des impôts, créer des armées au nom de l'Empire, sans le consentement libre de tous les États. La *Diète* est divisée en trois collèges : des *Électeurs*, des *Princes*, des *Villes*. Les 343 États de l'Empire (parmi lesquels 158 séculiers, 123 ecclésiastiques et 62 villes libres impériales) sont souverains, s'administrent comme il l'entendent, et sauf réserve des droits de l'Empereur et de l'Empire, peuvent conclure des alliances à l'étranger. La *Chambre impériale* comprendra désormais 26 catholiques et 24 protestants.

Un huitième titre d'électeur est créé en faveur du comte palatin Charles-Louis, fils aîné de l'ancien roi de Bohême Frédéric V, pour le dédommager de la perte du titre d'électeur palatin transféré au duc de Bavière en 1623. On lui rendit le Bas-Palatinat, le Haut-Palatinat demeurant à la Bavière. Frédéric-Guillaume, électeur-margrave de Brandebourg et duc de Prusse (c'est le célèbre *Grand-Électeur*, qui régna de 1640 à 1688), obtint l'expectative de l'archevêché de *Magdebourg*, la possession immédiate des évêchés d'*Halbersdadt* en Saxe, *Minden* en Westphalie, *Cammin* en Poméranie, avec la partie orientale de cette province. Le duc de Mecklembourg-Schwerin eut les évêchés de *Ratzebourg* et de *Schwerin ;* le landgrave de Hesse-Cassel garda l'abbaye de Hirschfeld et quatre bailliages de l'évêché de Minden ; enfin les ducs de Brunswick-Lunebourg durent posséder l'évêché d'*Osnabruck* à tour de rôle avec les catholiques.

Acquisitions de la Suède et de la France. — La Suède obtint cinq millions d'écus, trois voix dans la Diète Germanique, *Brême* et *Verden* (sur le Weser), *Wismar* (sur la côte de la Baltique en Mecklembourg), la *Poméranie citérieure* (à l'ouest de l'Oder) avec une partie de la *Poméranie ultérieure* (à l'est du même fleuve, dont elle posséda les bouches), avec *Stettin*, *Stralsund*, *Anklam*, *Greifswald*, ainsi que les îles de *Rugen*, d'*Usedom* et de *Wollin*.

Les *Trois-Évêchés* de *Metz*, *Toul* et *Verdun*, possessions françaises en fait depuis 1552, étaient cédés par l'Empire au Roi Très Chrétien. Il acquérait en outre *Vieux-Brisach* et l'*Alsace*, comprenant le *Landgraviat de Haute et Basse-Alsace*, le *Sundgau* et la préfecture des dix villes impériales : *Haguenau*, *Colmar*, *Schelestadt*, *Wissembourg*, *Landau*, *Obereinhem*, *Rosheim*, *Munster-en-Grégorienthal*, *Kaiserberg*, *Furingheim*; Strasbourg et Mulhouse restaient en dehors et n'étaient point cédés à la France. Elle se faisait encore reconnaître la possession de *Pignerol* au pied des Alpes, le droit de mettre garnison à *Philipsbourg*, et la libre navigation du Rhin.

L'Empereur reconnaissait l'indépendance des Cantons Suisses. Par un traité particulier, arrêté à Munster dès 1647, et signé le 30 janvier 1648, Philippe IV avait reconnu celle des Provinces-Unies. Seules l'Espagne et la France restaient en guerre, la première exigeant de la seconde l'abandon complet des Portugais qu'elle considérait comme sujets rebelles, et le ministre du Roi Très Chrétien ne voulant consentir qu'à une restitution partielle de la Lorraine à son duc, allié du Roi Catholique.

Résultats généraux. — Ainsi l'Allemagne restait partagée entre les trois cultes catholique, luthérien et calviniste; il était décidé que l'unité religieuse n'y serait pas rétablie. Quant à l'unité politique, elle n'y existera pas de longtemps; elle n'y sera point fondée en tous cas par et pour la Maison d'Autriche catholique ; nous l'avons vue de nos jours établie à nos dépens par et pour la Prusse protestante. En face des grands États centralisés qui se sont formés partout ailleurs, l'Allemagne conserve sa constitution féodale du moyen âge ; elle reste divisée et impuissante. Épuisée par cette longue guerre, ruinée et devenue en certaines contrées un désert véritable[1], elle comptera peu

1. La population d'Augsbourg était tombée de 90 000 habitants à 6 000 ; le Palatinat Rhénan, autrefois le jardin de l'Allemagne, n'avait plus qu'un cinquantième de ses anciens habitants ! Un contemporain, parlant de la Basse-Saxe en 1637, s'écrie : « Nous avons encore devant les yeux comment les Croates et autres troupes impériales ont ravagé, avec une cruauté inconnue dans les pays chrétiens, et même dans les Turcs, par le fer et le feu tout ce pays, massacrant presque tous ceux qui leur tombaient sous les mains, coupant aux gens la langue, le nez et les oreilles, leur crevant les yeux, leur enfonçant des clous dans la tête et dans les yeux, leur versant de la poix, du zinc ou du plomb brûlant dans les oreilles le nez et la bouche..., attachant d'autres ensemble avec des cordes, les exposant en pleins champs et les faisant servir de cibles à leurs ar-

pendant un siècle ; elle ne commencera sérieusement à se relever qu'avec Frédéric II. La prépondérance appartient à la France et à la Suède. Le Roi Très Chrétien est maître de Metz sur la Moselle et de l'Alsace sur le Rhin. Les Suédois sont établis à Brême et Stettin, sur le Weser et l'Oder ; ils ont un pied au sud de la Baltique ; ils ferment la mer aux Allemands. Tels sont les résultats les plus importants des traités de Westphalie.

La reine Christine de Suède (1632-1654). **Ses goûts littéraires. Son abdication.** — Ils allaient être bientôt confirmés et complétés par d'autres transactions auxquelles donnèrent lieux les événements survenus dans le Nord. La fille de Gustave-Adolphe, Christine, reine à six ans (1632-1654) sous la tutelle d'une régence composée de cinq membres, parmi lesquels le

quebuses, faisant traîner d'autres malheureux par des chevaux... ; comment ces bêtes féroces tombaient sur les enfants, les sabraient, les embrochaient, les faisaient cuire dans des fours, faisaient des cloaques des églises et des écoles, brûlaient et réduisaient en cendres tant d'habitations, de villes, de bourgs et de villages. Ils ont fait bien d'autres atrocités que la plume se refuse à décrire. »

Un autre contemporain dit : « Quel aspect désolé ont les villes ! Là où il y avait un millier de rues, l'on n'en voit plus que cent, brûlées, démolies, détruites, sans toits, chevrons, portes ou fenêtres. Ah Dieu ! quelle désolation dans les villages ! L'on erre pendant vingt lieues sans voir âme humaine, tête de bétail ou un moineau, à moins qu'on ne rencontre en quelques endroits un vieillard et un enfant ou deux vieilles. Dans tous les villages les maisons sont remplies de cadavres, faits par la peste et la famine, mangés par les loups, les chiens et les corbeaux, car il ne s'est trouvé personne pour en avoir compassion, les pleurer et les enterrer. »

Un autre écrit : « La florissante Bavière ressemble à un désert ; à peine un homme sur dix demeure, et ceux qui survivent apaisent leur faim avec la viande des chiens, des chats, des rongeurs, et même des corps déjà morts de faim. Les riches terres arables sont en jachères, couvertes de chardons et de ronces. La forêt envahit le champ que la charrue ne cultive plus. Où les hommes ont diminué en nombre, les loups et les animaux carnassiers se multiplient ; ils sortent sans peur de leurs sombres retraites, accourent aux places incendiées où étaient des villages, et fouillent la terre pour en retirer les cadavres. Des troupes de tziganes et d'aventuriers de toute sorte parcourent en liberté le pays. » Les altérations de monnaie (surtout en Brunswick et en Bohême) augmentaient encore la misère. Les paysans eux-mêmes de désespoir se faisaient bandits. Les sorciers pullulaient. L'évêque de Wurtzbourg en fit brûler 900 ! Un jésuite, le Père Frédéric de Spée, protestait en vain contre ces cruautés dans sa *Cautio criminalis*.

L'auteur doit ces curieuses citations et ces renseignements à son excellent et savant ami, M. Romain Delaune, dont la collaboration lui a été si précieuse dans son *Histoire Contemporaine*, pour tous les faits relatifs à l'Angleterre, et qui apporte à étudier nos voisins de l'est la même ardeur qu'il a mise dans l'étude des hommes et des institutions de la Grande-Bretagne.

chancelier Oxenstiern et Jacques de La Gardie, gouverna par elle-même à partir de 1644. Elle avait eu pour précepteur le savant Jean Matthiæ. Elle se rendit célèbre par son goût pour les lettres et les arts, et attira à Stockholm quelques-uns des hommes les plus remarquables de son temps : le philosophe français Descartes, qui mourut à Stockholm en 1650 ; le savant historien et publiciste hollandais Grotius, l'érudit Isaac Vossius[1], qui fut le bibliothécaire de la jeune reine et lui enseigna le grec ; le littérateur français Urbain Chevreau[2], qui devint son secrétaire des commandements et l'ordonnateur de ses fêtes ; le médecin et savant universel Gabriel Naudé[3] ; le phi-

1. Isaac Vossius, né à Leyde en 1618 et mort en 1689, avait refusé de succéder à son père Jean Gérard Vossius (1577-1649), comme professeur d'histoire en Hollande. Saumaise le fit disgrâcier par Christine.

2. Urbain Chevreau, de Loudun (1613-1701), était historien, critique et poète.

3. Gabriel Naudé, l'un des *libertins*, c'est-à-dire des libres penseurs du dix-septième siècle, né à Paris en 1600, médecin, bibliographe, écrivain politique, fut médecin ordinaire de Louis XIII et bibliothécaire de Mazarin. Appelé en Suède et souffrant du climat rigoureux, il repartit pour la France et mourut à Abbeville pendant son retour (1650).

Le savant et si judicieux auteur de l'*Histoire des Idées et des Théories morales dans l'Antiquité*, M. Jacques Denis, professeur à la Faculté des Lettres de Caen, a exposé le rôle de Naudé dans l'Histoire littéraire et philosophique du dix-septième siècle, avec son tact, sa netteté d'esprit et son bonheur d'expression habituels. (*Sceptiques ou libertins de la première moitié du dix-septième siècle, Gassendi, Gabriel Naudé, Gui-Patin, Lamothe-Levayer, Cyrano de Bergerac*, Caen, typographie de F. Le Blanc-Hardel, 1884.) Il nous initie aux « débauches philosophiques », « où Gui-Patin, Gabriel Naudé et Gassendi parlaient fort librement de tout » à Gentilly, dans la maison de Naudé. Celui-ci ressemblait « à ces cuves où la vendange regorge de toutes parts ». Il cachait la hardiesse de ses idées sous le voile de l'érudition. Il citait, citait encore, citait toujours. Il se plongeait « à corps perdu dans ses bouquins ». Il ne disait pas : « Je pense », mais « un tel a pensé, un tel a dit, un tel a écrit ». Il faisait « bonne mine sans bruit », il prenait pour devise : « *Intus ut libet, foris ut moris est.* » Dans son *Mascurat*, son *Avis pour dresser une bibliothèque*, son *Instruction à la France sur les Rose-Croix*, son *Apologie pour tous les grands hommes qui ont été accusés de magie*, il procède de même. Sa pensée fondamentale est que « le nerf de la sagesse est de ne point croire témérairement ». Il proteste contre les absurdes procès de sorcellerie, d'accord avec le médecin Marescot, qui avait dit d'une possédée : *ficta multa, a natura plurima, a dæmone nulla.* « Pourquoi donc, dit Naudé dans le *Mascurat*, brûler une pauvre femme qui, par maladie, par sottise, par force ou autrement, confesse d'avoir été portée en moins de rien sur un bouc, sur une fourche ou sur un balais, à des assemblées, tantôt éloignées de cent lieues, tantôt proches de leur village, où elles auraient fait mille extravagances puériles, ridicules, impossibles, et qui mériteraient mieux qu'on les fît panser ou enfermer aux petites-maisons, que non pas de les exterminer, comme on fait, par le feu ou par la corde ? »

lologue et poète Daniel Heinsius ; le latiniste Freinshemius [1], qui fut professeur à Upsal et historiographe de Suède; l'hébraïsant Samuel Bochart [2]; le philologue Meibom [3] et le critique Saumaise ; elle réunit une précieuse collection de manuscrits et d'objets d'art de toute espèce.

Christine affectait d'être au-dessus des préjugés de son sexe; on lui reprochait d'être épicurienne et de se livrer sans retenue à ses passions ; parmi ses favoris étaient Magnus de La Gardie, le troisième de cette famille française si célèbre en Suède ; un autre Français, le médecin Bourdelot, de Tott, Pimentelli, Steinberg, Slippenbach, Monaldeschi. Elle témoignait une vive admiration pour le prince de Condé et surtout pour le Protecteur d'Angleterre Olivier Cromwell. Lorsque celui-ci envoya en ambassade à Stockholm son intime confident Whitelocke, tout en déclarant au ministre britannique qu'elle croyait les Anglais « des dissimulés et des hypocrites », elle signa le 28 avril 1654 un traité d'amitié entre les deux nations

A la fin les Suédois, d'abord enthousiastes de leur jeune reine, se montrèrent choqués de la liberté de ses allures et du sans gêne de sa vie. Elle-même, incapable de se contraindre, fatiguée de la représentation, prit en aversion ses compatriotes, son pays et le trône. Elle résolut d'aller vivre dans les pays du Midi, sous un plus beau ciel, parmi des peuples d'un caractère plus expansif, plus gai, et de mœurs moins sévères. Elle abdiqua devant la Diète d'Upsal le 30 mai 1654 ; visita les Pays-bas Espagnols, l'Italie, la France, où elle excita l'étonnement, et où elle fit poignarder à Fontainebleau son écuyer l'Italien Monaldeschi (1657). Ensuite elle se fixa à Rome. Plus d'une fois, dit-on, elle regretta sa couronne. La fille de Gustave-Adolphe mourut en 1689.

Charles X Gustave de Deux-Ponts (1654-1660). Lutte contre les Polonais, les Danois et les Russes. Traité de Roskild (1658).—Elle fut remplacée par son cousin Charles X Gustave, que les États Généraux, sur sa proposition, avaient désigné pour lui succéder. Fils de Jean-Casimir duc de Deux-Ponts, et de

1. Jean Freinshemius, d'Ulm (1608-1660), auteur des Suppléments (en latin) de Quinte-Curce et de Tite-Live.

2. Samuel Bochart, de Rouen (1589-1667), neveu de Pierre Dumoulin, fut à son retour de Suède pasteur protestant à Caen.

3. Marc Meibom, de Tonningen (1630-1711), professeur à Upsal, puis bibliothécaire de Frédéric III de Danemark, enseigna enfin en Hollande.

Catherine, elle-même fille du roi de Suède Charles IX, le nouveau souverain avait étudié à l'Université d'Upsal et montré un brillant courage dans les rangs suédois pendant la Guerre de Trente ans; il avait même été question d'un mariage entre Christine et lui. Il avait trente-deux ans à son avènement. La branche catholique et polonaise des Wasa, toujours malheureuse depuis un demi-siècle dans ses prétentions à la couronne de Suède, essaya une fois encore de les faire revivre [1]. Charles X l'en fit cruellement repentir. Il envahit la Pologne (1655), la dévasta, et, avec l'aide de son allié Frédéric-Guillaume, margrave de Brandebourg et duc de Prusse, remporta la célèbre victoire de *Varsovie* après une bataille de trois jours (28-30 juillet 1656). Il espérait garder la Pologne, quand ses voisins, alarmés de ses rapides succès, se coalisèrent contre lui. C'étaient le czar de Russie Alexis Ier, le roi de Danemark Frédéric III [2], et l'empereur Ferdinand III (1657). En même temps, Jean-Casimir ayant renoncé à la suzeraineté de la

1. *Sigismond Wasa* était mort en 1632, sans avoir pu conquérir la Russie, dont son fils aîné Ladislas avait été czar pendant deux ans (1610-1612), mais en conservant aux dépens de ce pays, par la trêve de 1618, la *Severie* et *Smolensk*. Élu roi de Pologne après son père, *Ladislas Wasa* (1632-1648) épousa une Française, la princesse Marie de Gonzague. Attaqué par le czar Michel Romanof Féodorovitch (1613-1645), qui voulait reprendre le territoire perdu par la Russie, il obligea une armée à capituler en rase campagne (1634) et maintint l'intégrité de son royaume. Après lui, son frère *Jean-Casimir Wasa*, d'abord jésuite et cardinal, fut élu roi de Pologne et épousa sa veuve (1648-1667). Son règne fut des plus malheureux. Les Kosaks Zaporogues des bords du Dniéper, ayant à leur tête Bogdan Khmelnitski, insurgés contre la Pologne (1648), se donnèrent au czar Alexis Ier (1654). Celui-ci envahit la Pologne, au moment même où Jean-Casimir, par son imprudente protestation contre l'élection de Charles X Gustave, attira sur lui les armes de la Suède. Vaincu par les Suédois, un instant chassé de sa capitale, le roi de Pologne perdit en 1657 la suzeraineté de la Prusse (traité de Wehlau), en 1660 la possession de la Livonie (traité d'Oliva). Il voulut au moins se dédommager en soumettant les Kosaks et en repoussant les Russes. Les Polonais, alliés au Khan des Tatars de Crimée, furent d'abord vainqueurs à *Polonka* et *Tchoudnovo*; mais Jean-Casimir échoua en Ukraine au siège de *Gloukhof*. Par le traité d'*Andrussof*, la Pologne laissait aux Russes toute la *rive gauche du Dniéper*, avec *Smolensk* et *Kief* sur la rive droite (1667). A l'intérieur, il dut reconnaître aux nobles le *liberum veto*, et prévit le partage de la Pologne. Il abdiqua, se retira en France (1667), redevint moine et mourut à Paris abbé de Saint-Germain-des-Prés. (1672). On voit encore son tombeau dans l'église de ce nom.

2. *Frédéric III*, fils et successeur de Christian IV (1648-1670), fut plus heureux à l'intérieur qu'au dehors. Les États Généraux de 1660 reconnurent l'hérédité de la couronne, qui jusque-là, bien qu'héréditaire à peu près en fait, était en droit élective; ils accordèrent aussi au roi le pouvoir absolu.

Prusse par le traité de *Wehlau* (au confluent de l'Alle et du Prégel), Frédéric-Guillaume abandonna les Suédois (1657). Il devint même l'adversaire de ses anciens alliés.

Sans s'étonner, Charles X Gustave tombe sur les Danois, les chasse du Holstein, du Slesvig, du Jutland, passe le Petit-Belt et le Grand-Belt sur la glace pour aller du continent dans l'île de Fionie et ensuite dans l'île de Seeland. Frédéric III effrayé signe alors le traité de *Roskild* (26 février 1658). Le Danemark cédait à la Suède le *Halland*, la *Scanie*, la *Blékingie*. le *Bohus*, *Drontheim*, l'île de *Bornholm*. Bientôt même, ne jugeant pas ses acquisitions suffisantes, Charles X recommence la guerre et assiège *Copenhague*. Mais il rencontre une résistance opiniâtre ; les Hollandais, venus au secours des Danois, gagnent une bataille navale et ravitaillent la place (29 octobre 1658). L'assaut tenté par les Suédois est repoussé (11 février 1659). La guerre continuait quand Charles X mourut à Gothembourg, où il avait réuni les États pour leur demander de nouvelles ressources (23 février 1660).

Avènement de Charles XI. Traités d'Oliva, de Copenhague et de Kardis (1660-1661). — Son fils Charles XI n'avait que cinq ans. La régence chargée d'administrer pendant sa minorité, voyant le pays épuisé, signa la paix avec tous les adversaires de la Suède, sous la médiation de l'Angleterre, de la France et des Provinces-Unies. Par le *Traité d'Oliva* (abbaye près de Dantzick), le roi de Pologne Jean-Casimir renonçait à toute prétention sur la couronne de Suède et cédait la *Livonie Polonaise* (3 mai 1660). Par le *Traité de Copenhague*, la Suède, restituant Drontheim et Bornholm, acquérait définitivement le *Halland*, la *Scanie*, la *Blékingie* et le *Bohus* (6 juin 1660). Enfin, par le *Traité de Kardis* (en Livonie), la Russie renonçait à toute possession sur la côte orientale de la Baltique, c'est-à-dire reconnaissait à la Suède la possession exclusive de la Finlande, de la Carélie, de l'Ingrie, de l'Estonie, de la Livonie (1661). La Baltique était ainsi un véritable lac suédois.

CHAPITRE IV.

Les Stuarts et la Révolution d'Angleterre.

La Révolution d'Angleterre. Causes politiques. Violation des anciennes lois et libertés traditionnelles. — Causes religieuses. Développement de la Réforme. Les Anglicans, les Presbytériens, les Indépendants, les Niveleurs. — Causes nationales. Abandon des intérêts anglais sur le continent.

Avènement des Stuarts (1603). Jacques Ier (1603-1625). Les favoris. — Persécutions religieuses. La Conspiration des Poudres (1605). — Gouvernement arbitraire. — Les deux premiers Parlements. — Politique extérieure. Exécution de Walter Raleigh (1618). — Troisième et Quatrième Parlements (1621-1624). Condamnation du chancelier Bacon (1621).

Charles Ier (1625-1649). Division de son règne en trois périodes. — Première période (1625-1629). Le favori Buckingham. La reine Henriette de France. — Premier et Deuxième Parlements dissous (1625-1626). Guerre malheureuse contre la France (1627). — Troisième Parlement. Pétition des Droits (26 juin 1628). Buckingham assassiné. — Troisième Parlement dissous (1629).

Deuxième période. Charles Ier gouverne sans Parlement (1629-1640). Strafford et Laud.—Le Ship-Money ou Taxe des Vaisseaux. Procès de Hampden (1637). — Les puritains persécutés. — Condamnation de Pryne, Burton, Bastwick, Lillburne (1637-1638). — Tentative pour établir l'Église anglicane en Écosse (1637). Le Covenant (1638). Traité de Berwick. — Le Court Parlement (1640). Guerre d'Écosse.

Troisième période. Le Long Parlement réuni (3 novembre 1640). Procès et supplice de Strafford (1641). — Massacre des protestants en Irlande (1641). — Tentative inutile de coup d'État (1642). — La guerre civile. — Le camp des Cavaliers. — Le camp des Têtes Rondes. — Batailles d'Edgehill (1642) ; de Chalgrave et de Lansdown (1643). — Londres s'oppose à la paix. Bataille de Newbury (1643). — Alliance du Parlement avec l'Écosse, et du roi avec les Irlandais (1643). Parlement royaliste d'Oxford (1644). — Charles Ier s'échappe d'Oxford. — Bataille de Marston-Moor. Désastre d'Essex dans le sud-ouest. Seconde bataille de Newbury (1644). — Scission entre les Presbytériens et les Indépendants. — Ordonnance de renoncement à soi-même. — Conférences d'Uxbridge (1645). — Bataille de Naseby (24 juin 1645). — Charles Ier dans le camp écossais (1646). Il est remis au Parlement (1647). — Les Agitateurs et le Conseil Général des officiers. — Douze membres presbytériens exclus du Parlement. — Rupture définitive des généraux avec le roi. — Cromwell et les Niveleurs. L'Accord du Peuple (11-25 novembre 1647). — Incertitudes des Presbytériens. — Soulèvement et défaite des royalistes (1648). — Négociations de Newport. — Les Presbytériens exclus du Long Parlement par l'armée (6-7 décembre 1648). — La Haute Cour de Justice. Procès de Charles Ier. Son supplice (9 février 1649).

La Révolution d'Angleterre. Causes politiques. Violation des anciennes lois et libertés traditionnelles. — Quelques mois après le jour où, par les traités de Westphalie, l'Europe

continentale et monarchique croyait avoir fixé pour longtemps les bases de son droit public, le Parlement d'Angleterre, indépendant et puritain, affirmant que les peuples sont souverains et les rois responsables, envoyait Charles Ier à l'échafaud. Cette célèbre Révolution anglaise de 1648 offre à la fois un triple caractère : elle est *politique*, *religieuse* et *nationale*.

Dans les Iles Britanniques la liberté est de tradition. La *Grande Charte* a été imposée au roi Jean par la *vieille* Angleterre de 1215 ; les Parlements datent du règne de Henri III. Dès le moyen âge ce sont des principes reconnus, que la loi ne peut émaner que du Parlement composé du roi et des deux Chambres ; que tout impôt est illégal, s'il n'est voté par le Parlement ; que les ministres sont responsables ; la liberté individuelle inviolable (*Habeas corpus*) ; qu'un accusé ne peut être jugé que par ses pairs (le *Jury*). Après la Guerre des Deux Roses, l'Angleterre fatiguée a laissé prendre le despotisme par les Tudors : en fait, non en droit. — Les lois subsistent toujours, quoique violées ; les Parlements siègent, quoique dociles. La Révolution d'Angleterre aura donc le caractère d'un réveil, d'une réaction, d'une revendication ; elle invoquera des droits écrits, non des principes, comme la Révolution française.

Henri VII a établi la *Chambre Étoilée*, tribunal d'exception qui jugeait les infractions aux édits royaux et siégeait dans une salle dont le plafond était parsemé d'étoiles. Elle comprenait cinq juges nommés par le roi et révocables à sa volonté ; il y avait des jurés, mais leur sentence pouvait être cassée par les juges.

Causes religieuses. Développement de la Réforme. Les Anglicans, les Presbytériens, les Indépendants, les Niveleurs. — La Réforme, en dépit du dogme de la prédestination, se caractérisant par la lecture de la Bible en langue vulgaire et le pouvoir de l'apprécier remis à l'inspiration individuelle, conduisait logiquement au libre examen en religion et en politique, c'est-à-dire à une série de modifications devant aboutir à la liberté de conscience et à l'égalité devant la loi. Or l'*Église Anglicane* fondée par Élisabeth n'est qu'un moyen terme, une sorte de transaction, de *juste milieu* entre le catholicisme et la doctrine de Calvin. Elle n'admet ni le pape, ni la libre inspiration. Elle repousse, avec le pouvoir de la papauté, la présence réelle dans l'Eucharistie, le Purgatoire, les Indulgences, le culte de la Vierge et des saints, la confession

auriculaire, le célibat des prêtres, la vie monastique; mais elle conserve un chef suprême de l'Église, le roi ou la reine; le *Livre des Prières communes;* deux archevêques (Cantorbéry et York, le premier primat) et des évêques nommés par le souverain et membres de droit de la Chambre Haute[1]. C'est en fait le despotisme religieux, qui conduit au despotisme politique. Les deux glaives sont réunis.

Pour conserver l'uniformité du culte, Élisabeth a fondé la *Cour de Haute Commission.* Quiconque s'absente un mois entier de l'Église, payera 20 livres sterling d'amende; — un an, sera mis aux fers jusqu'à ce qu'il fasse *amende honorable;* — s'il refuse, banni; — s'il rentre dans le royaume, mis à mort. Mais il est difficile de s'arrêter sur la pente, lorsque sorti de la voie autoritaire, on admet la discussion, quelque restreinte qu'on veuille lui faire sa part. Dans la Bible, avaient dit les *Anglicans*, nous ne voyons point de pape. Pourquoi un pape? — Dans la Bible, dirent à leur tour les *Presbytériens,* nous ne voyons pas d'évêques. Pourquoi des évêques? Et condamnant la hiérarchie, ils n'admirent plus que des prêtres ou ministres tous égaux entre eux, qui se réuniraient en *synodes* pour régler les questions générales. Les *Indépendants* firent un pas de plus. Pourquoi des ministres? ajoutèrent-ils. Tout chrétien est prêtre, à condition de croire en Jésus-Christ et de lire la Bible avec un cœur pur; à lui d'interpréter dans sa liberté d'homme et de croyant. Sortant enfin des limites du christianisme, les *Niveleurs* devaient plus tard réclamer en religion la liberté de conscience comme en politique le suffrage universel. L'Église officielle, *établie*, c'est-à-dire anglicane, entreprit d'interdire à la fois, d'un côté le *papisme* (catholicisme), de l'autre les sectes protestantes *non-conformistes.*

Causes nationales. Abandon des intérêts anglais sur le continent. — *Despotisme*, tel a été en toute matière le dernier mot des Tudors. On les a tolérés, car Henri VIII rompait avec le pape et disait: « *Qui je défends est maître* »; Élisabeth repoussait l'*Invincible Armada*, envoyait Raleigh découvrir la Virginie, soutenait le Béarnais contre les Espagnols et les Ligueurs, aidait les Hollandais à secouer le joug de Philippe II, et était

1. Ils ne diffèrent des évêques *papistes* qu'en ce qu'ils n'ont plus le *signe de la bête* (de l'*Apocalypse*), c'est-à-dire la mitre, mais simplement la calotte et le surplis. *Papistes* est l'expression haineuse par laquelle, depuis la Réforme, les Anglais protestants désignaient leurs adversaires catholiques.

chantée par Shakspeare. Mais voici venir une dynastie nouvelle, étrangère, écossaise (ce qu'on hait le plus, c'est souvent son plus proche voisin, son adversaire habituel), le fils de la catholique Marie Stuart, un roi entêté, quelquefois ridicule, « *maître Jacques* », comme disait Henri IV, ou la « Reine Jacques », *Regina Jacobus*[1]. Il a un tort plus grave, il sacrifie les intérêts anglais.

Les entreprises coloniales étaient, sont tout à la fois pour l'Angleterre une nécessité géographique et historique. — *Géographique.* L'Angleterre est une île. Elle ne produit pas de vin, pas suffisamment de blé. Il lui faut un débouché pour ses laines, ses fers et son charbon, un marché où elle puisse trouver ce qui lui manque et écouler ce qu'elle a de trop. — *Historique.* L'Angleterre moderne date de la conquête normande. Venus du continent, les conquérants ont toujours retourné la tête vers leur point de départ, voulu unir la Seine et la Tamise, Londres et Rouen. La Normandie et la Guyenne étaient au moyen âge ce que sont aujourd'hui l'Inde et le Canada. Bordeaux et Calais tenaient lieu de Calcutta et de Gibraltar. De tout temps, les entreprises extérieures heureuses sont la condition indispensable du maintien d'un gouvernement anglais. Chaque défaite en France, qui supprime les vins de Bordeaux et les bœufs du Cotentin, a pour contre-coup une révolution dans l'Ile. Aussitôt qu'il n'y a plus de débouché, de déversoir à l'extérieur, gare à la dynastie régnante ! Jean Sans-Terre, Henri III, Richard II, Henri VI en savent quelque chose. Pendant la seconde moité du quinzième siècle et la première du seizième, la Guerre des Deux Roses et l'établissement de la Réforme laissent peu de temps aux Anglais pour s'occuper des colonies. A d'autres l'honneur de doubler le Cap et de trouver l'Amérique. Mais le temps perdu est bientôt regagné : sous Élisabeth, Raleigh découvre la Virginie, la Compagnie des Indes Orientales est fondée, l'Espagne vaincue sur mer. Après elle, les Stuarts laissent écraser les protestants par Ferdinand II et Waldstein à Prague, par Richelieu à La Rochelle ; ils veulent arrêter le mouvement qui entraîne les Anglais aux colonies. Les émigrants ne pouvant partir prennent leurs mousquets et se battent : et Charles Ier monte sur l'échafaud[2].

1. Rex fuit Elisabeth, sed nunc regina Jacobus.

2. Plus tard, après la Restauration, les mêmes causes reproduiront les mêmes effets. Rien de plus funeste à Charles II et Jacques II que leur inaction systé-

Avènement des Stuarts (1603). Jacques Ier (1603-1625). Les favoris. — Lorsque le dénouement arriva, il y avait quarante-six ans que les Stuarts régnaient en Angleterre. *Jacques Ier* (1603-1625)[1] avait succédé à Elisabeth comme arrière-petit-fils de Marguerite, fille aînée de Henri VII. Il avait épousé la sœur du roi de Danemark. Son avènement avait une importance considérable. L'Écosse était jusque-là une menace permanente suspendue sur la tête des Anglais, l'alliée naturelle de la France et de tout ennemi de l'Angleterre. Elle a désormais le même souverain ; et, quoiqu'elle doive conserver jusqu'en 1707 son Parlement spécial, les Anglais sont maintenant bien *chez eux* dans leur île; ils peuvent, sans inquiétude pour leurs foyers, pour leur *home*, répandre leur activité au dehors.

Toutefois Jacques ne parvint point à gagner l'affection de ses nouveaux sujets. Les Anglais virent en lui un étranger pédant, anglican bigot, despote entêté et ridicule. Il leur déplut sur-le-champ en se livrant à ses favoris. Aux Écossais d'abord : le duc de Lennox, le comte de Marr, Elphinstone, sir Georges Hume, comte de Dunbar. A partir de 1609, ce fut Robert Carr, qu'il fit comte de Sommerset. Plus tard Sommerset, ayant épousé sa maîtresse, empoisonna son ancien ami Overbury, qui l'avait dissuadé de ce mariage. Le crime fut découvert : Jacques fit grâce aux deux coupables du supplice, puis de la prison. Le dernier favori, à partir de 1615, fut Georges Villiers, qui devint duc de Buckingham. Jacques faisait avec eux le *magister*.

Persécutions religieuses. La Conspiration des Poudres. (1605). — Il refusa d'abolir les lois pénales contre les non-conformistes. « Point d'évêques, répétait-il aux Presbytériens,

matique, leur alliance persistante avec la France, qui est une véritable trahison envers leur pays. L'activité anglaise restera sans objet. Le résultat sera la Révolution de 1688. Mais dès lors, instruits par l'expérience, les représentants de l'aristocratie victorieuse, les Guillaume III, les Pitt, pousseront vigoureusement à la guerre, aux découvertes, aux conquêtes ; ils exciteront l'émigration au lieu de la restreindre, afin que la démocratie passe l'Atlantique, que les révolutions ne se fassent point sur place, mais se transportent au dehors. De cette façon la Grande-Bretagne jette autour d'elle des colonies qui sont ou deviennent de nouvelles Angleterres, l'Amérique du Nord, l'Australie, le Cap.

1. Fils de Marie Stuart et de Henri Darnley, il était né en 1566, et avait été proclamé roi l'année suivante, sous le nom de Jacques VI. Il eut pour tuteur, d'abord son oncle, le comte de Murray, ensuite son aïeul paternel, le comte de Lennox.

point de roi (*no bishop, no king*)! et il ajoutait : « Si vous aspirez à la forme presbytérienne d'Écosse, elle s'accorde avec la monarchie comme Dieu et le diable s'accordent ensemble. » Il introduisit les évêques en Écosse, mais ils n'y eurent que la présidence des synodes. Il écrivait sur la théologie. Un professeur hollandais nommé Vorst le réfuta. Il le fit destituer et bannir des Pays-Bas. Cela même lui paraissait insuffisant : « A l'égard de *brûler Vorst*, pour ses blasphèmes et son athéisme, écrivait-il aux États Généraux, il s'en rapportait à leur sagesse chrétienne, mais *jamais assurément hérétique n'avait été plus digne du feu.* » (HUME, *Histoire d'Angleterre.*)

Les catholiques espéraient beaucoup du fils de Marie Stuart. Il eût été disposé à les tolérer, mais l'Angleterre protestante ne le voulait pas. Ce fut l'origine de la *Conspiration des Poudres*, dont furent reconnus ou déclarés coupables Catesby, Piercy, Fawkes, Winter, et deux jésuites, les Pères Tesmond et Garnet. 36 barils de poudre avaient été placés dans une cave sous la salle du Parlement, pour faire sauter le roi et les deux Chambres à l'ouverture de la session de 1605. Une lettre non signée écrite au lord catholique Monteagle, pour l'inviter à ne pas assister à cette ouverture sous peine de périr, découvrit tout. Ceux des coupables qui n'avaient pas été surpris et tués sur le fait furent exécutés.

Gouvernement arbitraire. — Jacques gouvernait en roi absolu[1], et il écrivait : « C'est une révolte dans les sujets de disputer sur ce qu'un roi peut faire dans toute l'étendue de son pouvoir »; et encore : « *Le roi est au-dessus de la loi.* » Il s'arrogeait le droit d'annuler les élections à la Chambre des Communes, et d'exclure du Parlement qui bon lui semblait. En justice, les accusés étaient brutalement insultés. Dans le procès de Mrs Turner, le procureur général Coke dit à l'accusée « qu'elle était coupable des sept péchés capitaux », et il les énuméra en termes qui défient toute reproduction. Le même appelait un jour un autre accusé : « *Traitre, monstre, vipère, araignée infernale!* » Et cet accusé était Raleigh! Jacques voulait donner à ses proclamations la même force qu'aux lois.

Les deux premiers Parlements.—Jacques était prodigue ; il gorgeait ses favoris. Son revenu était inférieur de 80 000 livres sterling (2 millions de fr.) par an à ses dépenses. Il créa des

1. Conformément aux doctrines de son livre, le *Basilicon Doron* (*Présent Royal*).

monopoles, augmenta les droits de *poundage* et *tonnage*, c'est-à-dire de douanes, de son autorité privée. Il vendit des titres de baronnet ; et puis, comme tout cela ne suffisait pas, il demanda des subsides aux Parlements. — « *Donnez-moi de l'argent. — Renoncez au pouvoir absolu* », tel est le dialogue monotone du roi et des Communes pendant tout le règne. Ne voulant rien céder, le roi n'obtient rien, ou obtient peu de chose. C'est l'Histoire du *Premier Parlement* (1603-1610), dissous ; — du *Deuxième Parlement* (1614), dissous.

Politique extérieure. Exécution de Walter Raleigh (1618). — A l'extérieur, l'influence d'Élisabeth avait été prépondérante sur le continent. Celle de Jacques est nulle; il laisse partout écraser les protestants. Pendant la lutte des Provinces-Unies contre Philippe II, Élisabeth leur avait fourni de l'argent pour les aider à s'affranchir. Mais comme gage du remboursement, elle s'était fait donner le droit de mettre garnison à *Flessingue*, *Rammekins* et *Brielle*. En 1616, Jacques, pressé par le besoin d'argent, rend ces trois villes aux Hollandais contre 250 000 livres sterling une fois payées. — Mesure très impopulaire : depuis Calais, les Anglais ont toujours aimé à posséder un pied-à-terre sur le continent.

A son avènement, Jacques a trouvé la guerre engagée contre l'Espagne. En 1604 il a fait la paix avec elle. Dès lors il tâche en tout de lui plaire, dans la pensée de marier le prince de Galles avec une infante. Il lui sacrifie Raleigh.

Sir Walter Raleigh avait découvert la *Virginie*[1] et rapporté le premier en Europe le tabac et la pomme de terre. En 1603, à l'avènement de Jacques, il avait été accusé avec les lords Cobham, Grey, etc., de conspirer pour renverser le roi et mettre sur le trône Arabella Stuart, autre descendante de Henri VII. Raleigh fut condamné à mort. Mais le roi ne pouvait verser le sang dans les premiers jours de son règne : Raleigh resta prisonnier à la Tour pendant treize ans, sous le coup de

1. En 1584. La colonisation de la Virginie ne commença sérieusement qu'en 1606, sous la direction de Newport et de Smith. Quatre ans après, en 1610, sir Thomas Gates prit possession des *Iles Bermudes*, sur lesquelles son vaisseau avait échoué. Lord Delaware devint gouverneur de l'établissement de *James-Town* en Virginie. Ensuite vint sir Thomas Dale (1611-1616), puis Yeardley. La première assemblée coloniale de la Virginie se tint au mois de juin 1619. Le nombre des émigrants augmenta d'année en année. En 1621 la colonie eut une Constitution écrite, et Wyatt devint gouverneur. La même année on ajouta à la culture du tabac celle du coton. C'est également sous Jacques Ier que commença la colonisation des *Barbades*.

la sentence (1604-1617). Il y composa son *Histoire du Monde*. Pour obtenir sa grâce, il répandit le bruit qu'il connaissait l'existence d'une mine d'or prodigieuse à la Guyane. Jacques, toujours besogneux, le remit en liberté et lui donna douze vaisseaux pour aller à la Guyane. Raleigh en revint sans avoir trouvé d'or, mais après avoir pris et pillé la ville espagnole de Saint-Thomas. Jacques le fit arrêter à son retour, et, sans qu'il y eût de nouveau jugement contre lui, le fit décapiter, en exécution de la sentence de mort prononcée en 1604, et qui n'avait point été formellement révoquée. Sans doute la destruction de Saint-Thomas, quand on était en paix avec l'Espagne, était un acte coupable. Alors il fallait donner des juges à Raleigh sur ce chef ; mais tuer l'homme le plus populaire du royaume par considération pour ces Espagnols papistes et détestés était souverainement maladroit.

En Allemagne, Jacques avait marié sa fille Élisabeth avec l'électeur palatin Frédéric V. Au début de la Guerre de Trente Ans les Bohémiens soulevés contre Mathias, puis contre Ferdinand II, nommèrent roi l'électeur (1619). Mais il perdit la bataille de la Montagne Blanche, fut chassé de Bohême, mis au ban de l'Empire, dépouillé du Palatinat, et se sauva en Hollande. Ainsi, Jacques a laissé écraser son gendre, un protestant, par les papistes (1621)!

Troisième et Quatrième Parlements (1621-1624). **Condamnation du chancelier Bacon** (1621).—Le *Troisième Parlement* (1621), convoqué parce que le roi n'avait plus d'argent, condamna pour concussions et corruption le chancelier Bacon. François Bacon (1560-1626), baron de Vérulam et vicomte de Saint-Alban, l'auteur du *Novum Organum* et du *De Dignitate et Augmentis Scientiarum*, l'initiateur de la méthode expérimentale « orateur, homme d'État, bel esprit, courtisan, homme de société, écrivain, philosophe » (Hume), n'avait point un caractère digne de son génie. Condamné à 40 000 livres sterling d'amende et à un emprisonnement indéfini, il fut bientôt grâcié par le roi. Il devait survivre jusqu'en 1626. Le plus grand poète de l'Angleterre, William Shakspeare, à la fois auteur et acteur, comme dans la suite Molière, était mort quelques années plus tôt, à Stratfort-sur-Avon, le jour anniversaire de sa naissance, le 23 avril 1616.

Interprète de l'opinion publique, le même Parlement qui avait condamné Bacon demanda au roi de faire exécuter les lois contre les papistes, de ne marier le prince de Galles

qu'avec une protestante, de rétablir le Palatin et de combattre l'Espagnol. Jacques furieux déclara qu'il emprisonnerait tout membre du Parlement assez insolent pour faire à l'avenir des propositions pareilles. L'assemblée déclara que la Chambre avait droit à une entière liberté dans les discussions sur les affaires publiques. Lorsque son bureau vint le trouver, Jacques s'écria : « Préparez douze fauteuils, je vais recevoir douze rois ! » Il ajouta : « Vos privilèges sont dérivés de *la Grâce* et de *la Permission* de nos ancêtres et de nous. » Les Communes ayant protesté, Jacques se fit apporter leur registre et déchira la protestation. Le Parlement fut dissous et cinq de ses membres emprisonnés (1621).

L'aîné des fils du roi, le prince Henri, était mort. Son frère qui fut Charles Ier étant devenu ainsi prince de Galles, partit pour Madrid avec Buckingham pour y demander la main de l'infante. On ne put s'entendre sur les conditions, et au lieu d'un mariage il y eut une rupture. L'année 1624 vit à la fois le *Quatrième Parlement* et la guerre avec l'Espagne. Jacques Ier mourut bientôt après le 27 mars 1625.

Charles Ier (1625-1649). Division de son règne en trois périodes. — Son second fils et successeur Charles Ier avait un extérieur aimable, ce qu'il fallait pour plaire au premier abord ; il était brave, aventureux, élégant ; mais c'était un anglican à idées étroites, d'un caractère obstiné, opiniâtre, sans franchise, invinciblement attaché au despotisme. On partage ordinairement son règne en trois périodes : pendant la première (1625-1629), le roi essaye de gouverner avec les Parlements ; il a pour favori Buckingham ; — pendant la deuxième (1629-1640), Charles Ier gouverne sans Parlement ; la reine d'un côté, Strafford et Laud de l'autre, se disputent sa confiance ; — la troisième (1640-1649) est marquée par la lutte du Long Parlement et de la royauté qui aboutit à la Révolution d'Angleterre.

Première période (1625-1629). Le favori Buckingham. La reine Henriette de France. — Le roi est d'abord gouverné par Georges Villiers, duc de Buckingham, gentilhomme de la Chambre, chevalier de la Jarretière, grand amiral, gouverneur des Cinq Ports, etc. ; fat, étourdi, présomptueux, avide, dissipateur. Déjà favori de Jacques Ier, quand celui-ci avait demandé au Roi Catholique la main de l'infante pour le prince de Galles, Buckingham avait persuadé à ce dernier d'aller avec

lui en Espagne sans caractère officiel pour voir sa fiancée et hâter les négociations. Leurs étourderies avaient fait manquer le mariage. De là était née la guerre avec l'Espagne engagée à la mort de Jacques.

Charles épousa en juin 1625 Henriette de France sœur de Louis XIII, jeune femme aimable, mais inconsidérée, et qui ne méritait guère les éloges que lui a prodigués Bossuet. Elle vint en Angleterre avec un nombreux cortège de prêtres catholiques, et fut odieuse dès l'abord à ses nouveaux sujets, comme Française et papiste. *A french dog! a popist dog! Un chien de Français, un chien de papiste!* C'étaient les deux plus graves injures qu'un Anglais connût à cette époque. Vive, impétueuse dans ses amitiés comme dans ses haines, elle devait prendre plus tard un grand ascendant sur son mari. C'était Buckingham qui était allé la chercher en France. Ses imprudences auprès d'Anne d'Autriche et celles de Henriette à Londres eurent un fâcheux résultat : au lieu de rapprocher les deux nations, le mariage de Charles Ier amena bientôt une brouille ouverte.

Premier et Deuxième Parlement dissous (1625-1626). **Guerre malheureuse contre la France** (1627). — Le *Premier Parlement* du nouveau règne, rassemblé le 18 juin 1625, ne dura que jusqu'au 12 août suivant. Défiantes et alarmées du crédit de Buckingham, les deux Chambres ne votèrent les droits de douane que pour un an. Le roi prononça la dissolution de l'assemblée. Il essaya d'emprunter et n'y réussit pas. Une expédition fut tentée contre Cadix; elle échoua.

La nécessité de trouver des ressources fit convoquer un *Second Parlement* (6 février 1626). Dès leur arrivée, les deux Chambres mirent en accusation Buckingham. Le roi fit arrêter deux membres du Parlement, sir John Elliott et sir Dudley Diggs, puis les relâcha sur les réclamations de leurs collègues. Le Parlement fut dissous, un projet de remontrances des Communes brûlé en place publique, un lord emprisonné (15 juin 1626).

Buckingham voulait retourner en France : le Cardinal de Richelieu lui interdit l'entrée du royaume. Le favori fit déclarer la guerre à Louis XIII sous prétexte d'aller au secours des protestants de La Rochelle. Mais comment obtenir de l'argent? Le conseil vota un emprunt forcé; ceux qui refusèrent de payer furent emprisonnés ou enrôlés de force; les évêques anglicans prêchaient l'obéissance passive. Buckingham n'en fut pas moins

vaincu par les Français dans l'île de Ré (octobre-novembre 1627). Et le trésor était vide.

Troisième Parlement. Pétition des Droits (26 juin 1628). **Buckingham assassiné.** — Le *Troisième Parlement*, réuni le 17 mars 1628, comptait parmi ses membres Édouard Coke, Thomas Wentworth, Denzil Hollis, Pym, Elliott, Diggs, Olivier Cromwell. Le 28 mai suivant il présenta à Charles Ier la célèbre *Pétition des Droits*. Se fondant sur la Grande Charte, sur les statuts et les lois d'Édouard Ier et d'Édouard III, elle déclarait : que tout impôt est illégal et non exigible s'il n'est voté par le Parlement ; que nul ne peut être arrêté sans indication de motifs, retenu arbitrairement en prison au mépris de l'*Habeas corpus*, ni jugé que conformément aux lois établies ; qu'il ne peut y avoir de cours martiales ni de tribunaux d'exception (donc point de Chambre Étoilée). Charles fit d'abord une réponse évasive, parut ensuite donner satisfaction, puis prorogea le Parlement (26 juin 1628).

S'il comptait sur un succès militaire pour reconquérir la popularité, son attente fut trompée. L'enseigne John Felton poignarda Buckingham à Portsmouth au moment où le favori allait se rembarquer pour la France (23 août 1628). Le comte de Lindsay qui le remplaça assista impuissant à la chute de La Rochelle.

Troisième Parlement dissous (1629). — Toutefois, encouragé par la défection du plus brillant orateur de l'opposition, sir Thomas Wentworth, Charles Ier espérait encore obtenir du Parlement dans une nouvelle session le vote des droits de douanes *pour la durée de son règne*. Dès lors il aurait pu se passer des Communes. Les députés qui le comprenaient aussi bien que lui ne voulurent pas se remettre à sa merci, quand ils avaient tant de motifs trop justifiés de défiance. Ils tinrent bon, et le troisième Parlement fut dissous comme les deux premiers (20 janvier-10 mars 1629). Plusieurs de ses membres (parmi eux Elliott) furent emprisonnés. La paix fut conclue avec la France et l'Espagne (14 avril 1629-5 novembre 1630). Pendant onze ans aucune assemblée ne fut convoquée : on demeura en plein arbitraire.

Deuxième période. Charles Ier gouverne sans Parlement (1629-1640). **Strafford et Laud.** — Deux influences se disputent le roi : 1° Sir Thomas Wentworth déserteur du parti de l'opposition, et qui deviendra plus tard comte de Strafford

et lord lieutenant d'Irlande, mais qui désormais est l'objet de la haine des amis des libertés publiques, maudit et voué à l'opprobre comme *le Grand Délinquant;* allié avec Laud évêque de Bath et archevêque primat de Cantorbéry en 1633, homme impérieux, tracassier, dur, brutal, qui veut établir l'Église anglicane, c'est-à-dire l'épiscopat, en Irlande et en Écosse; 2° la reine Henriette qui déteste Strafford et veut rétablir le catholicisme; c'est elle surtout qui par ses imprudences perdra son mari.

Le Ship-Money ou Taxe des Vaisseaux. Procès de Hampden (1637). — Il fallait se procurer de l'argent. Un acte du conseil établit le *Ship-Money* ou *Taxe des Vaisseaux.* Chaque comté d'Angleterre dut fournir une somme déterminée sous prétexte d'équiper un vaisseau par comté pour protéger le commerce contre les pirates barbaresques et mettre l'Angleterre à l'abri de toute insulte. Cet impôt était illégal, il n'avait pas été voté. La quatrième année de son établissement John Hampden, gentilhomme du comté de Buckingham et ancien membre des Communes, refusa de payer 20 schellings auxquels il était taxé. Avec ce ferme attachement à la légalité, cet esprit de résistance calme et opiniâtre qui résultent de la conviction qu'*on est dans son droit*, qui ont été un des traits caractéristiques des Anglais à toutes les époques, et dont le secret ne semble pas perdu chez eux, Hampden se laissa sommer, emprisonner, poursuivre..... Il fut condamné à payer, mais l'effet moral fut immense (12 juin 1637).

Les dépenses de la cour étaient considérables; les juges se montraient serviles; on ne parlait que d'arrestations arbitraires; il n'était question que de nouveaux monopoles, du sel, du tabac, des cuirs, du charbon, du fer, de la poudre, du vin, de la bière, des tonneaux, etc.

Les Puritains persécutés. — Le gouvernement n'était pas plus heureux sur le terrain religieux. Spontané en France, chez les Suisses, en Allemagne, aux Pays-Bas, l'établissement de la Réforme avait été officiel en Angleterre. La rupture avec le pape avait été l'œuvre de Henri VIII, l'organisation de l'Église anglicane celle d'Élisabeth. L'Angleterre étant une monarchie aristocratique, l'Église eut le même caractère : — *monarchique :* le roi est le chef de l'Église ; — *aristocratique :* on a conservé les doyens, les chapitres, les cérémonies romaines. On s'est arrêté à mi-chemin entre le catholicisme et le calvinisme. Mais l'élan est donné : le peuple lit la Bible et discute.

Il a sous les yeux l'exemple de l'Écosse presbytérienne, où la Réforme prêchée par Knox a été populaire, où il n'y a plus d'évêques, mais des ministres tous égaux entre eux. L'Église anglicane est odieuse comme *servile* et entachée de *papisme;* d'autant plus que la reine est papiste elle-même. Les Presbytériens voudraient l'établissement de l'Église écossaise, les Indépendants la liberté religieuse. Tous sont *puritains*, de mœurs austères, de langage hardi, sententieux et biblique. Ils ont en horreur la cour et les courtisans débauchés et corrompus.

Les Puritains furent persécutés, insultés par les juges, emprisonnés. Beaucoup émigrèrent en Hollande, et de là en Amérique, où ils allèrent fonder la *Nouvelle-Angleterre*[1]. Un ordre du conseil interdit les émigrations; Cromwell, Pym, Haslerig, allaient, dit-on, partir.

Condamnation de Pryne, Burton, Bastwick, Lillburne (1637-1638). — Le jurisconsulte Pryne, le théologien Burton et le médecin Bastwick, ayant prêché contre l'Église anglicane, furent traduits en justice. « Le débat s'ouvrit par une insulte grossière. Quatre ans auparavant, pour un pamphlet, Pryne avait eu les oreilles coupées. « Je croyais, dit lord Finch en le regardant, que M. Pryne n'avait plus d'oreilles, il me semble qu'il lui en reste encore. » Et pour complaire à la curiosité des juges, un huissier s'approcha du prévenu, écarta ses cheveux et mit à découvert ses oreilles mutilées : « Milords, dit Pryne, que vos seigneuries ne s'offensent point; je ne demande à Dieu que de vous donner des oreilles pour m'écouter. »

« Ils furent condamnés au pilori, à perdre les oreilles, à 5 000 livres sterling d'amende et à une prison perpétuelle. Le jour de l'exécution, une foule immense se pressait sur la place. Le bourreau voulait les écarter. « Ne les repoussez pas, dit Burton, il faut qu'ils apprennent à souffrir », et le bourreau troublé n'insista point. « Mon cher monsieur, dit à Burton une femme, ceci est le meilleur sermon que vous ayez jamais prêché. — Je l'espère, répondit-il, et Dieu veuille qu'il convertisse les assistants ! » Un jeune homme pâlit en le re-

1. Ce fut le 6 septembre 1620 que la *Fleur de Mai* (*Mayflower*) débarqua sur le sol américain les premiers Puritains partis de Leyde. Ils s'établirent près du *Cap-Cod*, fondèrent *New-Plymouth* (1620), *Portsmouth* et *Dover* (1623), *Salem* (1626), *Boston* (1629), *Concord* (1635), *Providence* (1637), *New-Haven* (1638).

gardant : « Mon fils, lui dit Burton, pourquoi es-tu pâle ? Mon cœur n'est point faible; et si j'avais besoin de force, Dieu ne m'en laisserait point manquer. » De moment en moment la foule se serrait de plus près autour des condamnés. Quelqu'un donna à Bastwick un bouquet; une abeille vint s'y poser : « Voyez, dit-il, cette pauvre abeille; sur le pilori même, elle vient sucer le miel des fleurs; et moi donc, pourquoi ne pourrais-je pas goûter le miel de Jésus-Christ? » — « Chrétiens, dit Pryne, si nous avions fait cas de notre propre liberté, nous ne serions pas ici; c'est pour votre liberté à tous que nous avons compromis la nôtre. Gardez-la bien, je vous en conjure; tenez ferme. Soyez fidèles à la cause de Dieu et du pays. Autrement vous tomberez, vous et vos enfants, dans une éternelle servitude. » (30 juin 1637.) — (GUIZOT, *Règne de Charles Ier*.)

Le 18 avril 1638 vint le tour de Lillburne. C'était un de ces hommes étranges qui semblent avoir faim et soif de persécution, natures indomptables que tous les régimes redoutent et condamnent invariablement comme conspirateurs. Lié derrière une charrette et fouetté par le bourreau à travers les rues de Westminster, Lillburne ne cessa d'exhorter la multitude qui se pressait sur ses pas. Attaché au pilori, il continua de parler. On le bâillonna. Tirant alors des pamphlets de ses poches, il en jeta au peuple, qui s'en saisit avidement. On lui garrotta les mains. Immobile et silencieux, la foule qui l'avait écouté demeura pour le regarder.

Tentative pour établir l'Église anglicane en Écosse (1637). **Le Covenant** (1638). **Traité de Berwick**. — Charles et ses conseillers croyaient l'esprit de résistance dompté en Angleterre. Ils voulurent soumettre également l'Écosse. Le roi avait fait un premier voyage dans ce royaume en 1633 et avait été couronné à Édimbourg. Au mois de juillet 1637 il rendit une ordonnance pour y établir l'Église anglicane, c'est-à-dire le *Livre des Prières communes* et le pouvoir des évêques. Or l'Écosse presbytérienne avait horreur de l'épiscopat comme un reste du papisme. Les ministres presbytériens écossais tinrent une assemblée générale. L'un d'eux, Alexandre Henderson, rédigea avec l'avocat Archibald Johnston le *Covenant* ou acte d'association entre les Écossais pour repousser la nouvelle liturgie et défendre les libertés du pays (19 février-1er mars 1638). Une armée se réunit sous les ordres de Lesly.

Le roi en leva une de son côté et marcha vers le nord. Pourtant on ne se battit pas. Charles ne pouvait compter sur

ses soldats et manquait de ressources. Par le traité de Berwick on convint qu'un Parlement serait convoqué en Écosse pour régler le différend (18 juin 1639).

Cette assemblée une fois réunie se montra décidée à tenir bon. Les chefs covenantaires écrivirent même au cardinal de Richelieu pour demander l'appui de la France. Les Écossais paraissaient sur le point d'envahir l'Angleterre. Charles n'avait plus d'argent. Il dut se résigner, après onze ans d'interruption, à convoquer un Parlement.

Le Court Parlement (1640). **Guerre d'Écosse.** — Le *Court Parlement* (tel est son nom dans l'histoire) s'assembla le 13 avril 1640 à Westminster. Aux demandes du roi qui réclamait des subsides, Pym répondit en rappelant toutes les violations de la loi commises depuis 1629; il fallait avant tout, disait-il, déclarer le *Ship-Money* injuste et nul. Il fut impossible de s'entendre, et le Parlement fut renvoyé le 5 mai.

Décidé à l'emporter par la force, coûte que coûte, le roi emprunta de l'argent ou s'en procura par des extorsions, et leva une nouvelle armée afin de marcher contre les Écossais. Strafford quitta l'Irlande dont il était vice-roi, et où il laissa Ormond. Mais avant son arrivée à l'armée, les Anglais, bien résolus à ne pas se battre contre l'Écosse, prirent la fuite à *Newburn* à peu près sans résistance (28 août 1640), et se retirèrent à York, laissant les comtés de Northumberland et de Durham aux mains des envahisseurs. Strafford n'en persistait pas moins à vouloir combattre, en commençant par mâter sa propre armée ; il ne parlait que de fusiller, de créer des cours martiales. Mais qui exécuterait leurs arrêts ? Et comment avoir des subsides ? Il fallut courber la tête. Les lords furent réunis à York, une trêve convenue avec les Écossais, et un cinquième Parlement convoqué.

Troisième période. Le Long Parlement réuni (3 novembre 1640). **Procès et supplice de Strafford** (1641). — Le Long Parlement se réunit à Westminster le 3 (13) novembre 1640. Les Communes eurent Lenthall pour *Orateur* (*Speaker*, ce qui correspond en français au *Président*). Pym demanda sur-le-champ justice des délinquants. Dès le premier jour, dans la Chambre des Communes, il accusa Strafford. Le comte fut arrêté séance tenante et remis ainsi que l'archevêque Laud à la garde de l'Huissier à la Verge Noire. Tous deux furent emprisonnés à la Tour. Pryne, Burton et Bastwick,

revenus de Jersey, de Guernesey et des Sorlingues, où ils étaient en prison, entrèrent dans Londres en triomphe.

Aux demandes de Charles qui réclamait des subsides pour la durée de son règne, et alléguait le besoin pressant de payer les armées anglaise et écossaise afin de pouvoir les licencier, les deux Chambres répondirent en empruntant de l'argent à la ville de Londres sous garantie de la foi publique. Elles voulaient avant tout frapper Strafford. Le *Grand Délinquant* fut accusé par les Communes et jugé par les Lords. Les évêques ne siégèrent pas, en vertu de l'adage : « *Clericus non debet interesse sanguini* », en réalité parce qu'ils auraient été favorables à l'accusé. Le procès dura du 1er au 18 avril 1641. Si grand était l'emportement contre l'accusé, que pour en finir plus vite, Haslerig proposa un *Bill d'attainder* (mise hors la loi). Il fallait la signature de Charles Ier et il paraissait impossible qu'il la donnât, ayant juré à l'accusé, sur sa parole de roi, qu'on ne toucherait pas un cheveu de sa tête. Strafford lui écrivit de le sacrifier à son salut. Charles accepta ! On a dit qu'il eut peur de l'émeute et fut entraîné par la reine ennemie de son ministre ; ou encore qu'il espéra, en jetant à la haine populaire la tête de l'homme qui s'était perdu pour lui, obtenir, au prix de cette concession, aussi inattendue que peu honorable, l'argent tant désiré ! Un peu étonné d'avoir été pris au mot, Strafford murmura ce verset du Psaume CXLV : « *Nolite confidere principibus et filiis hominum, quia non est salus in illis.* » Sa tête tomba le 22 mai 1641.

Massacre des protestants en Irlande (1641.) — Le calcul égoïste du roi fut trompé. Le Long Parlement ne devint ni plus confiant ni plus facile. Le roi, disait-on, cédant aux conseils de Henriette de France, allait faire appel aux papistes, aux puissances étrangères, recourir à la violence. Les pétitions menaçantes se multiplièrent. On demanda : que le Parlement ne pût être dissous que du consentement des deux Chambres : accordé ; — la suppression du gouvernement des évêques ; la nomination par le Parlement des chefs de l'armée ; le désarmement des papistes.

Charles quitta Londres au mois d'août 1641 pour visiter l'Écosse, et l'agitation ne fit que redoubler. Le 1er novembre, une épouvantable nouvelle parvint à Londres : sur tous les points de l'Irlande en même temps, les papistes s'étaient soulevés ; ils avaient massacré 50 000 protestants anglais, n'épargnant ni le sexe ni l'âge (23 octobre 1641). Tout un peuple à

moitié sauvage était en armes, pillant, brûlant, sous les ordres de Phelim O'Neil, s'autorisant du nom de la reine, catholique comme eux ! Le Long Parlement fut exaspéré. Les uns accusaient le roi d'être complice; les autres se bornaient à proclamer l'incapacité d'un gouvernement qui, dans tout un royaume comme l'Irlande, avait laissé préparer de longue main et exécuter le massacre d'une partie de la population par l'autre, sans qu'aucun fonctionnaire, civil, militaire, judiciaire, eût rien prévu, rien su, rien empêché !

Tentative inutile de coup d'État (1642). — A Londres, on proposa un bill pour exclure les évêques de la Chambre des Lords; une remontrance au roi fut votée, et Cromwell dit à lord Falkland que, si elle avait été rejetée, il aurait vendu ses biens et quitté l'Angleterre. Les évêques effrayés cessèrent de paraître à la Chambre des Lords, signèrent une protestation et furent emprisonnés par les Communes.

Le roi voulut frapper un coup vigoureux. Il accusa de haute trahison lord Kimbolton et cinq membres de la Chambre des Communes, Hollis, Haslerig, Pym, Hampden, Strode. Le 4 janvier 1642 Charles vint lui-même à la Chambre pour les arrêter. Il entendit retentir à ses oreilles le cri de : « Privilège ! privilège du Parlement ! » « Les oiseaux sont envolés ! » dit-il en apprenant leur absence. Ils s'étaient retirés dans la Cité de Londres. Le peuple était debout. Lord Digby et les royalistes augmentèrent l'irritation par leurs bravades. Une brochure passionnée parut sous ce titre : *A vos tentes, ô Israël !*

La guerre civile. — Charles Ier, ayant échoué dans sa tentative de coup d'État, quitta Londres pour Hamptoncourt (20 janvier 1642). Les membres accusés furent amenés en triomphe de la Cité à Westminster. La Tamise était couverte de barques armées, d'hommes et de piques; Skippon commandait la milice; le procureur général Herbert fut mis en accusation. On criait dans les rues : « Où sont maintenant le roi et ses Cavaliers ? »

On continua quelque temps à négocier tout en se préparant des deux côtés à la guerre. Le roi parut céder, et sanctionna les bills contre les évêques et sur la milice (2 mars 1642). Retiré à York, il réunissait des forces et attendait des secours que la reine était allée chercher en Hollande. Il avait pour lui le nord, l'ouest et le sud-ouest de l'Angleterre, les pays les plus ignorants, les moins peuplés et les moins riches, mais les plus rudes et les plus militaires; Londres, les grandes villes, le

sud et l'est tenaient pour le Parlement ; Londres surtout était « un magasin d'hommes inépuisable ».

Le 23 avril 1642, Charles parut devant les portes de Hull, alors le grand arsenal anglais à l'embouchure de l'Humber. Le chevalier John Hotham en était gouverneur pour le Parlement. Il refusa d'y recevoir le roi, même avec 20 cavaliers seulement. Le 4 septembre, Charles planta son étendard à Nottingham et commença ainsi la guerre civile ; il y eut tempête tout le jour ; et, le soir, l'étendard fut renversé par le vent.

Le camp des Cavaliers. — Dès lors la guerre commence. Les *Cavaliers*, c'est-à-dire les partisans du roi, sont braves, joyeux, indisciplinés, débauchés, insouciants. Parmi eux, tout le monde veut commander, personne obéir. Et l'on rencontre de curieuses figures : par exemple le comte de Northampton, qui fut tué au combat d'Hopton près de Stafford en mars 1643. Il avait enfoncé les Têtes Rondes dans une charge de cavalerie ; mais il se laissa entraîner par son ardeur à la poursuite au milieu des fantassins ennemis. Son cheval est tué sous lui. Mis à pied, il tue de sa main le colonel de l'infanterie qui vient à lui. Les soldats lui crient de se rendre. Il répond qu'il ne veut pas recevoir de quartier de lâches coquins et de rebelles comme eux, et il est assommé à coups de hallebarde. Quelque temps auparavant il disait que, s'il survivait à cette guerre, il ne trouverait jamais une pareille occasion de mourir glorieusement ; ses quatre fils servaient sous lui ; il avait levé à ses frais un régiment d'infanterie et une compagnie de cavalerie. Voici un non moins curieux personnage : le prince palatin Robert, neveu du roi, toujours à cheval, qui dans chaque rencontre enfonce invariablement les cavaliers ennemis et s'égare à leur poursuite, oubliant sur le champ de bataille l'infanterie du roi qu'il trouve écrasée au retour. Charles Ier lui-même est un vrai *gentleman* anglais, un roi soldat, comme on le voit dans le tableau de Van-Dyck (Musée du Louvre) ; errant, pauvre, la main sur son épée ; mais de mauvaise foi, ce qui détruit l'intérêt. Et opiniâtre ; il mentira aux Presbytériens, aux Indépendants, à Cromwell, à tous[1].

1. Il était d'ailleurs l'indécision même, comme on peut le voir dans la remarquable *Histoire de la Rébellion et des Guerres civiles d'Angleterre*, d'Édouard Hyde, comte de Clarendon, ministre de Charles Ier et de Charles II, beau-père du duc d'York (plus tard Jacques II). L'écrivain n'en juge pas moins sévèrement ses amis politiques. Le roi, dit-il, « faisait plus d'attention à la personne qui parlait, selon qu'elle était dans ses bonnes ou mauvaises grâces, qu'au conseil

Le camp des Têtes Rondes. — Les *Têtes Rondes* sont tous également ennemis du pouvoir absolu et de l'épiscopat. Mais ceux qui ont la majorité dans les deux Chambres au début, les *Presbytériens*, ne désirent que la réforme ecclésiastique et le gouvernement légal, la répression des papistes, l'abolition de l'épiscopat, la convocation régulière des Parlements et le vote de l'impôt. Du reste ils ne sont pas ennemis de la royauté. Ils ont soin dans toutes leurs proclamations, même pendant la guerre, de s'en prendre non au roi, mais à ses « *conseillers mal intentionnés* », lui offrant toujours sûreté s'il veut revenir. Derrière eux viennent les *Indépendants*, républicains, plus hardis et plus logiques; enfin les *Niveleurs*, partisans de l'égalité absolue. Dans le camp des Têtes Rondes, le puritanisme domine; les mœurs sont austères; le langage empreint d'enthousiasme religieux, mystique, hérissé de citations bibliques. Les uns sont sincères comme Hampden, l'irréprochable et constant défenseur de la loi; les autres sont faibles comme Fairfax, les autres hypocrites et ambitieux comme Cromwell.

Il y a aussi des indifférents : dans certaines familles, les uns entrent dans un parti, les autres dans l'autre, par mesure de précaution; afin d'être toujours représentés parmi les vainqueurs.

Batailles d'Edgehill (1642) ; **de Chalgrave et de Lansdown** (1643). — Habitués dès l'enfance à la chasse, à manier l'épée et le pistolet, les Cavaliers, c'est-à-dire les nobles, eurent d'abord l'avantage. Le marquis de Newcastle s'établit à York dans le nord, tandis que lord Lindsay opérait dans l'ouest, et que de Nottingham Charles I[er] marchait sur

qu'on lui donnait ». Il nous montre dans l'entourage royal lord Wilmot, fier, ambitieux, présomptueux, entêté ; Hopton, irrésolu, Astley, borné. Quant au comte de Brentford, « il était ignorant au souverain degré, et avait peu de force et de vivacité d'esprit ; mais il l'avait assoupi et appesanti par une longue et continuelle habitude de boire avec excès. Il était devenu très sourd. Cependant, sous prétexte de surdité, il feignait souvent de n'avoir pas entendu ce qu'il n'avait pas contredit, pour avoir lieu de le désavouer dans la suite. Il parlait peu, et sa complaisance allait jusqu'à donner ordinairement comme son sentiment ce qu'il jugeait devoir être plus agréable à Sa Majesté. » Le chevalier Arthur Aston était un homme « qui avait le bonheur d'être estimé partout où il n'était point, mais qui était haï partout où il était ». Remplacé à la suite d'une blessure comme gouverneur d'Oxford par le colonel Gage (ils étaient catholiques tous les deux), il écrivit au roi, « qu'il ne pouvait se dispenser de l'avertir que Gage était le plus jésuitique papiste qu'il y eut au monde ».

Londres. La bataille d'*Edgehill* (1er novembre 1642) entre le roi et le comte d'Essex, général du Parlement, fut peu décisive. Quoique Charles se crût vainqueur, il dut quitter l'offensive, et s'établir à *Oxford*, ville ecclésiastique et universitaire, jalouse de Londres, qui devint comme la capitale des Cavaliers dans le midi. Charles fut encore vainqueur à *Brentford,* tandis que les princes Robert et Maurice, lord Wilmot, Hopton, Grenwill, avaient sur différents points de grands succès. La reine, revenue de Hollande, débarqua dans la rade de Burlington (Yorkshire). L'amiral parlementaire Batten tirant à coups de canon sur la maison où elle se trouvait, elle dut se mettre à l'abri en pleins champs derrière une levée de terre.

L'année 1643 débuta par des succès pour le Parlement : Essex reprit *Reading* (25 avril-7 mai), tandis que dans l'ouest Guillaume Waller, par de brillants avantages, obtenait le surnom de *Guillaume le Conquérant.* Bientôt pourtant tout change : le prince Robert surprend à *Chalgrave*, près d'Oxford, les quartiers du comte d'Essex, et lui inflige une défaite dans laquelle Hampden est blessé mortellement (19 juin 1643). Dans le sud-ouest, le chevalier Hopton, le marquis de Hertford et le prince Maurice (frère du prince Robert) gagnent la bataille de *Lansdown* sur Guillaume Waller, et forcent les *Écrevisses* (cuirassiers) de Haslerig à tourner le dos (15 juillet). De nouveau vainqueurs à *Roundway-Down* (23 juillet), les Cavaliers de Cornouailles font leur jonction avec l'armée d'Oxford. Le 3 août 1643 *Bristol*, la seconde ville du royaume, ouvre ses portes. Mais les royalistes sont moins heureux à l'attaque de *Gloucester.* Située à l'ouest d'Oxford, au nord de Bristol, à l'embouchure de la Severn, cette ville ouvrait par son pont une communication facile avec le pays de Galles. Son gouverneur le colonel Massy la défendit avec une persévérance invincible (août-septembre 1643).

Londres s'oppose à la paix. Bataille de Newbury (1643). —L'inquiétude était dans Londres. La Chambre des Lords proposa aux Communes de demander la paix au roi. Celles-ci votèrent la proposition après un jour de débats (5 août). Mais le peuple s'indigne; le lendemain dimanche le Lord-Maire Pennington convoque à Guildhall le conseil de ville. Le 8 une pétition fut apportée aux Communes : « Si les propositions des Lords sont adoptées, disait-elle, c'en est fait de la Religion, des Lois, de la Liberté. Donnez-nous une bonne réponse, ou nous reviendrons demain avec deux fois plus de monde! » Le vote

précédent fut donc annulé, malgré une contre-manifestation des femmes en faveur de la paix. L'armée fut réorganisée en quelques jours. On décida que la milice de Londres irait au feu. Beaucoup de lords quittèrent Westminster pour Oxford; il ne resta que dix membres dans la Chambre Haute. Les tièdes quittèrent aussi la Chambre des Communes.

Essex ayant contraint le roi à lever le siège de Gloucester, dut soutenir la bataille de *Newbury* (20 septembre 1643). Elle resta indécise; mais les Cavaliers y perdirent lord Falkland, auquel Clarendon, dans son histoire, applique ce vers :

Turpe mori, post te, solo non posse dolore[1].

Alliance du Parlement avec l'Écosse, et du roi avec les Irlandais (1643). **Parlement royaliste d'Oxford** (1644). — Après la prise de Bristol, le Parlement avait envoyé à Édimbourg plusieurs commissaires, parmi lesquels Henri Vane. Une alliance et une convention militaires furent signées le 5 octobre 1643, « pour entretenir amitié et confiance fraternelle, extirper le papisme et l'épiscopat, maintenir les privilèges du Parlement et les libertés des trois royaumes, punir les délinquants ». On ne devait faire la paix que de concert. A Londres il y avait donc discipline, ordre, promptitude.

A Oxford au contraire on ne trouvait qu'indiscipline, jalousie, confusion. Le roi est obligé de parler à tous, d'écouter tous les conseils, de discuter toutes les propositions. Tous demandent des places et des récompenses; au moindre mécon-

1. Il n'avait d'autre ambition que d'être savant et d'avoir pour amis les gens de bien. Un jour il entra dans sa maison de campagne en jurant de n'en pas sortir qu'il n'eût appris le grec, et il tint parole. Il avait une maison de campagne aux portes d'Oxford, qui était comme un collège dans un air plus pur. Il était poli et tolérant pour tout le monde, même pour les papistes. Au début des troubles, il avait condamné le pouvoir arbitraire et la conduite de la cour. Il n'était redevenu royaliste que depuis que le roi était malheureux. Il mettait autant de soin à fuir les faveurs de la cour que d'autres à les rechercher. Secrétaire d'État, il y eut deux choses auxquelles il ne put jamais se résoudre : employer des espions, et ouvrir les lettres. Gai, d'un grand courage, humain pour les vaincus, il était devenu triste depuis le commencement de la guerre, désapprouvant les illusions et l'opiniâtreté de ses amis. Il répétait souvent : « *la paix! la paix !* » disant que les malheurs de l'Angleterre l'empêchaient de dormir et le feraient mourir de douleur. Aussi s'exposait-il d'autant plus au danger, pour qu'on ne pût calomnier son désir de la paix. Il fut frappé d'une balle dans le bas-ventre et renversé de cheval. On retrouva son cadavre le lendemain matin. Il avait trente ans. (CLARENDON, *passim.*)

tentement, chacun menace de quitter l'armée. Au lieu d'encourager les défections parmi les parlementaires en accueillant bien les transfuges de Londres, on leur fait subir des affronts. La reine, emportée, partiale, exigeante, est mal avec le prince Robert, ignorant, dur, impoli. Le roi « reçoit plus de chagrin de son propre parti que de ses ennemis ».

Pour contre-balancer l'alliance des Écossais et du Parlement, Charles traite avec les Irlandais (25 septembre 1643). Par son ordre, le marquis d'Ormond signe avec le conseil catholique de Kilkenny une trêve d'un an, on n'ose pas dire paix et alliance, de peur de l'irritation publique. Les Irlandais donneront au roi 30 800 livres sterling, et l'armée d'Irlande devenue disponible viendra débarquer à Chester et à Bristol.

En même temps, afin d'avoir pour lui les apparences de la légalité, Charles convoque à Oxford les Lords et les membres des Communes qui ont quitté Westminster. Il espère opposer Parlement à Parlement. L'Assemblée d'Oxford se réunit le 4 février 1644, et le roi écrit à Westminster pour proposer la paix; mais le Long Parlement décline ses ouvertures, et établit l'*excise* (taxe sur le vin, la bière, les denrées).

Charles Ier s'échappe d'Oxford. —La lutte devenait de plus en plus acharnée. Thomas Fairfax sorti de Hull vainquit les Cavaliers du nord à *Selby*, près d'York. Dans l'ouest également, il eut l'avantage à *Nantwick* contre les troupes venues d'Irlande. Si le prince Robert, par sa victoire de *Newark* (1er avril 1644), maintint les communications des Cavaliers entre York et Oxford, Waller battit au contraire lord Hopton au combat d'*Alton* et à la bataille d'*Alresford* (8 avril).

Le Parlement trouvait qu'une victoire décisive se faisait trop attendre. Il commençait à se défier de son général le comte d'Essex, tiède, fatigué et inquiet. Une armée indépendante de son commandement fut créée avec lord Manchester pour chef, et Olivier Cromwell général de la cavalerie. Tandis que cette armée irait au nord donner la main aux Écossais de Lesly et prendre York entre deux feux, Essex et Waller avec leurs forces réunies iraient cerner le roi dans Oxford. Craignant d'être assiégée, la reine s'enfuit à Exeter pour passer en France.

Oxford est situé dans l'angle de deux rivières qui se réunissent au sud-est de la ville; la *Cherwell* l'arrose à l'orient, l'*Isis* à l'occident. Essex et Waller en forcèrent le passage ; mais Essex ne sut point, ou peut-être ne voulut point empêcher le

roi de s'échapper avant que le blocus fût complet (13 juin 1644). La mésintelligence éclata entre Essex et Waller. Le Parlement donna tort au premier qui écrivit une lettre d'explication signée : « *Votre très innocent, quoique suspect serviteur, Essex.* »

Bataille de Marston-Moor. Désastre d'Essex dans le sud-ouest. Seconde bataille de Newbury (1644). — Pendant qu'Essex se dirige vers le sud-ouest, Charles Ier déjoue la poursuite de Waller, revient à Oxford réunir toutes ses forces, bat Waller au *Pont de Copredy* (9 juillet 1644), et le laissant fuir vers l'est, revient contre Essex qui menace Exeter, d'où la reine s'enfuit en France après avoir donné le jour à une fille qui sera duchesse d'Orléans.

Charles reçut en route une nouvelle désastreuse. Dans le nord, l'armée écossaise et celle de lord Manchester, après avoir fait leur jonction, assiégeaient dans York le marquis de Newcastle. Le prince Robert envoyé d'Oxford à son secours débloqua un des côtés d'York et pénétra dans la place. Mais ensuite le prince et le marquis ne s'entendirent pas. Sans prévenir Newcastle, Robert engagea la bataille de *Marston-Moor*. Il enfonça et poursuivit les Écossais, mais fut à son tour culbuté par Cromwell et Fairfax, blessés tous deux à la tête de leurs escadrons. A la nuit les deux chefs royalistes rentrèrent dans York furieux l'un contre l'autre (12 juillet 1644). Le marquis de Newcastle s'embarqua pour Hambourg ; Robert gagna Chester. York abandonné ouvrit ses portes ; tout le nord était perdu pour le roi.

Il regagnait, il est vrai, le sud-ouest. Le comte d'Essex s'était imprudemment engagé dans la presqu'île de Cornouailles à la poursuite du prince Maurice. Charles Ier vint lui barrer le passage à l'est ; entouré de trois côtés par la mer, cerné du quatrième par un ennemi supérieur en nombre, Essex n'avait plus de vivres. Sa cavalerie s'échappa à travers les lignes ennemies, à la faveur de la nuit et du brouillard. Quant aux fantassins, abandonnés par le général qui s'embarqua au port de *Foy*, ils mirent bas les armes (12 septembre 1644).

Charles voulut marcher sur Londres. Il fut arrêté à la seconde bataille de *Newbury* par l'armée de lord Manchester, accourue du nord, par celle de Waller et la milice de Londres (6 novembre 1644). Après un choc sanglant, le roi repoussé dut gagner Oxford. La victoire du Parlement eût été décisive, si lord Manchester n'eût empêché Cromwell de charger une dernière fois l'ennemi.

Scission entre les Presbytériens et les Indépendants. — Cependant la scission avait éclaté entre les Presbytériens et les Indépendants. La situation des premiers était critique. Ils avaient encore la majorité dans les Communes, la Chambre des Lords, les Écossais et Essex ; mais les Indépendants leur reprochaient leurs lenteurs, leurs demi-mesures. « Qu'ont fait les Presbytériens, disaient-ils, depuis deux ans qu'ils sont au pouvoir ? Est-ce en combattant *le roi au nom du roi*, en ne frappant que d'une main, en le laissant s'échapper lorsqu'on peut l'accabler, qu'ils espèrent arriver à une solution ? A quoi bon ces perpetuelles négociations pour la paix ? Peuvent-ils croire encore à la sincérité de Charles ? » Et ils rappelaient qu'Essex avait laissé fuir le roi quand il le tenait dans Oxford. Et Cromwell accusait Manchester de l'avoir empêché de vaincre à Newbury.

Les Presbytériens désiraient la paix plus vivement que jamais. S'ils avaient peur de l'arbitraire royal, ils n'avaient pas moins peur des Indépendants et de la République. Mais il fallait que le roi fît des concessions sérieuses, et les fît vite, autrement les Presbytériens seraient dépassés sans retour.

Ordonnance de renoncement à soi-même. — Afin d'empêcher la paix, les Indépendants entreprirent d'écarter les généraux presbytériens et le comte d'Essex. Sur leur proposition, les deux Chambres votèrent « un jour de jeûne pour chercher Dieu et implorer son assistance ». Ce jour-là les prédicateurs indépendants dirent en chaire que toutes les charges de l'armée et tous les offices lucratifs étaient entre les mains des membres des deux Chambres du Parlement, qui devenaient très riches, pendant que le peuple devenait pauvre par les taxes dont il était accablé..., qu'on ne pouvait pas espérer de voir des gens qui gagnaient tant à la guerre, chercher sincèrement à la terminer.

Le lendemain Vane et Cromwell proposèrent l'*Ordonnance de renoncement à soi-même*. Cromwell déclara « qu'on avait bien fait, au début de la guerre, de choisir des généraux parmi les membres du Parlement. Par là, les peuples avaient pu comprendre que leur intention n'était pas de les embarquer dans les périls de la guerre, en restant eux-mêmes en sûreté.. ; mais que Dieu avait tellement béni leurs armées, qu'il s'y était formé un grand nombre d'excellents officiers.... Qu'on ne devait pas appréhender que, si les premiers emplois devenaient vacants, on ne pût pas les remplir de personnes aussi

capables. Car outre qu'il ne fallait pas se confier sur le bras de la chair ni s'imaginer qu'une cause telle que celle-ci dépendît de la force des hommes, il pouvait assurer qu'il y avait plusieurs officiers dans leur armée propres à être généraux dans quelque endroit que ce fût de l'Europe. » La conclusion fut qu'on devait défendre à tout membre du Parlement d'exercer un commandement dans l'armée.

La majorité n'osa pas dire *non*, mais elle n'en désira que plus vivement la paix. C'est en ce moment que l'archevêque Laud fut jugé, condamné à mort et décapité.

Conférences d'Uxbridge (1645). — Les conférences pour une pacification, tant désirée des Presbytériens, s'ouvrirent à Uxbridge au mois de février 1645, et durèrent vingt jours. Les commissaires du Long Parlement demandèrent : l'abolition des évêques, doyens, chapitres, du Livre des Prières communes, l'établissement d'un Directoire religieux ; le commandement des armées de terre et de mer et la nomination de leurs chefs par le Parlement ; la rupture de la trêve et la reprise des hostilités contre les catholiques d'Irlande. Précisément parce que les Presbytériens désiraient vivement la paix, ils ne pouvaient en rien se relâcher de leurs instructions, sous peine d'être accusés de trahison et de connivence avec le roi, dont ils étaient déjà soupçonnés. Bientôt ils ne purent s'empêcher de remarquer que Charles « n'avait aucune inclination pour la paix ». Ils ne laissèrent pas ignorer que, si elle ne se concluait point, « ils perdraient tout leur crédit à l'avenir ». Le royaliste Clarendon fut frappé de leur attitude embarrassée : « Il n'y en avait pas deux, dit-il, qui se confiassent l'un à l'autre, et qui osassent se communiquer leurs pensées. » Au lieu d'en conclure qu'il fallait se hâter de traiter avec les Presbytériens, Charles et son entourage s'imaginèrent que les divisions de leurs adversaires rendraient l'avantage aux Cavaliers. Tout fut rompu.

Au moment même où les négociations cessaient, l'Ordonnance de renoncement à soi-même fut définitivement votée (25 février 1645). Essex[1], Manchester, Waller, rendirent leurs commissions. Fairfax reçut le commandement suprême. Il écrivit aux deux Chambres pour demander à conserver auprès de lui Cromwell, dont les conseils lui étaient indispensables ;

1. Essex mourut en 1646.

en sorte que l'ambitieux et rusé général fut seul excepté de l'ordonnance dont il était l'un des principaux auteurs.

Bataille de Naseby (24 juin 1645). — La victoire ne se fit pas longtemps attendre. Le 24 juin 1645 une bataille décisive se livra à *Naseby*. Le roi avait 8000 hommes. Au matin, averti que l'ennemi approche, le prince Robert court à la découverte avec ses cavaliers. Il trouve l'armée de Fairfax rangée en bon ordre sur les hauteurs de Naseby. « Le prince naturellement bouillant et impatient ne pouvait souffrir longtemps un ennemi devant ses yeux, ni lui croire assez de courage pour lui résister. » Il envoie dire au roi de se hâter, et, à dix heures du matin, fond sur les Parlementaires. Accompagné de son frère Maurice, à la droite il gravit les hauteurs, prend six pièces de canon, culbute l'ennemi et le poursuit à toute bride. Mais à gauche, la cavalerie de Marmaduke Langdale, au moment où elle remonte les pentes, est chargée d'en haut par Cromwell et ses escadrons, qui, vainqueurs, la laissent fuir, et attaquent par derrière le centre du roi composé d'infanterie. Déjà aux prises de front avec le centre parlementaire, l'infanterie royaliste est enfoncée. Charles veut la soutenir avec sa réserve. Mais les gardes sont pris d'une terreur panique. Le comte de Carnewarth prend la bride du cheval du roi et l'oblige à se sauver. Le prince Robert revenu haletant de la poursuite trouve tout perdu et fuit à son tour. Infanterie, canons, bagages, cassette et correspondance du roi, que le Parlement fit publier, tout reste aux mains de Fairfax et de Cromwell.

Dès lors la véritable lutte est terminée. Charles fuit de ville en ville sans pouvoir reformer nulle part une armée sérieuse. Fairfax est victorieux de Goring à *Bridgewater*. Le roi, après une vaine tentative pour soulever le Pays de Galles, essaye de gagner le nord pour se joindre à Montrose, chef des Cavaliers écossais, qui a remporté d'éclatants succès. Il apprend que Montrose est vaincu, et il veut revenir sur Bristol. Le prince Robert, qui avait promis de tenir quatre mois, capitule après deux jours de siège. Charles se brouille avec Robert, avec Richard Willis et bien d'autres.

Pourtant les Cavaliers ont encore une armée dans le sud-ouest avec le prince de Galles, Hopton, Goring, Grenwill, Colepepper, Capel, et le chancelier de l'Échiquier, Hyde. Mais les soldats « ne font peur qu'aux amis, et les ennemis s'en moquent; ne sont terribles que dans le pillage et ne montrent

de résolution que pour fuir ». (CLARENDON.) Ils furent mis en déroute à *Ashburton*, *Chimley*, *Torrington*, *Launceston* (février 1646). Le prince de Galles quitta Truro et le château de Pendennis pour les îles Scilly (14 mars 1646).

Charles Ier dans le camp écossais (1646). **Il est remis au Parlement** (1647). — Que va faire Charles ? Il proposa au Long Parlement de se rendre en personne à Westminster pour y débattre lui-même les conditions d'un accord ; il demandait un sauf-conduit de quarante jours. Le Parlement fut effrayé. Il craignit l'explosion possible d'un complot royaliste. Charles vaincu aurait pu ainsi se retrouver brusquement maître absolu, arbitraire, sans traité, sans conditions, et avec lui les Cavaliers altérés de vengeance, également implacables contre les Presbytériens et les Indépendants. L'offre du roi fut déclinée. Il entama alors une négociation secrète avec quelques généraux indépendants, en particulier avec Cromwell.

Anne d'Autriche et Mazarin lui firent conseiller par l'ambassadeur de France, M. de Montreuil, de traiter avec les Écossais, et de consentir à l'abolition de l'épiscopat, l'établissement de l'Église presbytérienne étant la condition inévitable d'un accord. Charles refusa ; menacé d'être pris dans Oxford, il vint devant Newark au camp des Écossais (15 mai 1646). Leur chef le comte de Leven l'accueillit avec honneur ; mais le soir, lorsque le roi voulut donner le mot d'ordre, il déclara que « Sa Majesté devait l'excuser ; mais que c'était à lui de donner l'ordre, en sa qualité de plus ancien soldat ».

Charles était donc prisonnier. Les Écossais essayèrent de négocier un traité entre lui et le Long Parlement. Il refusa de céder sur aucun point. Enfin, après de longues hésitations, sommés de remettre le roi au Parlement, ils le livrèrent aux commissaires des deux Chambres à Newcastle (26 janvier 1647) et reçurent 400 000 livres sterling pour prix de leurs services. Charles fut conduit à Holmby.

Les Agitateurs et le Conseil général des officiers. — La majorité presbytérienne du Long Parlement voulait traiter avec le roi, mais sur de bonnes garanties ; la minorité indépendante voulait proclamer la République. Elle avait pour elle le peuple et la plus grande partie de l'armée. Les soldats étaient braves, enthousiastes, fanatiques. C'était l'*Armée des Saints*. Officiers et soldats, hommes et femmes, montaient en chaire et prêchaient. Que seraient les généraux ? Fairfax était brave et bon, mais faible et irrésolu. Cromwell, ambitieux sans

scrupule et ayant son intérêt pour unique règle, était tout disposé, selon le cas, à proclamer la République avec Henri Vane, ou à rétablir le trône de Charles Ier.

Les Presbytériens du Parlement firent arrêter Lillburne, et votèrent qu'une partie de l'armée serait licenciée, une partie envoyée en Irlande. L'irritation fut extrême parmi les soldats : « Maintenant qu'on n'a plus besoin de nous, disaient-ils, on veut nous renvoyer comme des mercenaires, sans même nous payer ce qu'on nous doit ! » L'armée nomma donc un *Conseil général des officiers* et des *Agents* ou *Agitateurs*, choisis au nombre de trois ou quatre dans chaque régiment ; ainsi se forma une sorte de Parlement militaire en face des deux Chambres. Le Conseil général des officiers et les Agitateurs demandèrent la liberté de conscience, le payement de la solde arriérée ; la délivrance des militaires arrêtés. Jusqu'à satisfaction complète sur tous ces points, disaient-ils, l'armée ne se laisserait pas licencier et ne partirait pas pour l'Irlande.

Le Parlement essaya de tenir bon, et fit d'abord arrêter les porteurs de cette déclaration. Bientôt pourtant, l'armée menaçant de marcher sur Londres, la majorité eut peur, envoya un mois de solde, et raya de son *Livre-Journal* la déclaration faite contre les mutins.

« Grand maître en l'art de dissimuler », Cromwell poussait en secret de toutes ses forces les soldats contre le Parlement, et en public, dans la Chambre des Communes, éclatait en plaintes amères contre l'insolence de l'armée. A la fin les Presbytériens soupçonnèrent ce double jeu. Menacé d'arrestation, il s'enfuit pendant la nuit au quartier général. Fairfax alla l'y rejoindre. En même temps le cornette Joyce, l'un des agitateurs et ancien tailleur, avec 50 cavaliers, enlevait le roi de Holmby (13 juin 1647). Charles fut transféré à Newmarket.

Douze membres presbytériens exclus du Parlement. — Quand on vit que le roi était au pouvoir du soldat, l'anxiété des Presbytériens fut au comble. On craignit de voir Charles Ier traiter avec les généraux indépendants. Les meneurs de la majorité, Hollis, Stapleton, Lewis, Glyn, Brown, Massey, Waller, armèrent dans Londres les miliciens presbytériens pour résister au besoin à une attaque. A la suite d'une violente altercation entre Hollis et Ireton, le premier ayant offert un cartel au second, celui-ci répondit « que sa conscience ne lui permettait pas de se battre en duel ». Hollis en colère lui tira

le nez, en répliquant « que puisque sa conscience ne lui permettait pas de donner satisfaction aux gens, elle ne devait pas lui permettre de les provoquer ».

Furieux de cet outrage, les officiers demandent aux Communes l'expulsion de Hollis et de onze autres membres presbytériens. La Chambre résiste d'abord, appelle aux armes la milice de Londres, puis, intimidée par une lettre de Fairfax, remplace ses chefs par des Indépendants; une manifestation des apprentis et marchands presbytériens lui ayant rendu un instant confiance, elle casse les nouveaux chefs pour rappeler les anciens.

Une pareille versatilité ne pouvait inspirer ni respect ni crainte. Toute l'armée, au nombre de 20 000 soldats, se réunit dans la plaine de Hounslow. Les deux Orateurs, Manchester et Lenthal, avec tous les membres indépendants, se présentèrent aux troupes, déclarant qu'il n'y avait plus de liberté pour eux à Westminster. Les douze membres dont l'expulsion était demandée, découragés, s'étant retirés d'eux-mêmes, les dernières velléités de résistance de l'assemblée disparurent. Elle accepta le fait accompli, remercia Fairfax, et les deux Orateurs reprirent leurs places.

Rupture définitive des généraux avec le roi. — La majorité restait encore presbytérienne, mais elle était humiliée, avilie et à la merci des soldats. Bien qu'il y eût déjà un fort parti républicain dans l'armée, le roi pouvait encore traiter avec Cromwell, en satisfaisant sans arrière-pensée son ambition et celle des autres généraux. Il négocia donc avec eux. Cromwell risquait ainsi sa popularité et jouait gros jeu. Mais Charles n'était pas sincère, et le général s'en doutait. « Dans cette perplexité, un des espions qu'il avait à Hamptoncourt jusque dans la chambre du roi, lui fit donner avis que ce jour même partait du château une lettre adressée à la reine, et qui contenait les vrais desseins de Charles envers l'armée et ses chefs. La lettre, cousue dans une selle que portait sur sa tête un homme qui n'était point dans le secret, devait arriver vers dix heures du soir à l'auberge du *Sanglier bleu* dans Holborne, où un cheval était préparé pour conduire l'homme à Douvres, d'où le paquet passerait en France. Cromwell et Ireton prirent à l'instant leur résolution, et, déguisés en simples cavaliers, suivis d'un seul soldat, partirent de Windsor, pour se rendre au lieu désigné. Dès leur arrivée, ils placèrent leur soldat aux aguets devant la porte, et entrés dans l'auberge, s'assirent dans

un cabinet, buvant de la bière en attendant. Vers dix heures, en effet, le messager parut, une selle sur la tête. Avertis aussitôt, ils sortirent l'épée à la main, se saisissant de la selle sous prétexte qu'ils avaient ordre de tout visiter, l'emportèrent dans le cabinet, en fendirent les bords, y trouvèrent la lettre, refermèrent la selle avec soin, et la rendirent au messager effrayé, lui disant d'un air de bonne humeur, qu'il était un honnête garçon, et pouvait continuer sa route. » (GUIZOT, *Histoire de Charles Ier*.)

L'avis était exact : Charles écrivait à la reine que les deux factions le recherchaient également, qu'il se joindrait à celle dont les conditions seraient pour lui meilleures, et qu'il croyait traiter plutôt avec les Presbytériens écossais qu'avec l'armée. « Du reste, ajoutait-il, je suis seul au fait de ma situation ; *sois tranquille sur les concessions que je pourrais faire ; je saurai bien, quand il en sera temps, comment il faut se conduire avec ces drôles-là, et au lieu d'une jarretière de soie, je les accommoderai d'une corde de chanvre.* »

Cromwell et les Niveleurs. L'Accord du Peuple (11-25 novembre 1647). — Cromwell sait dès lors à quoi s'en tenir (octobre 1647). Il est temps qu'il reprenne la tête du mouvement, car dans le Parlement et l'armée les républicains, Harrison, Lillburne, Cobbett, Bray, sont impatients, et les *Niveleurs* ou *Levellers* viennent d'entrer en scène. L'*Accord du Peuple*, adressé à la nation au nom de seize régiments, demande l'abolition de la royauté et de la Chambre des Lords, la dissolution du Long Parlement, dont aucun membre ne sera rééligible; une Chambre des Communes souveraine élue de deux ans en deux ans ; la liberté de conscience ; l'égalité civile et politique ; un code unique ; l'élection de tous les magistrats (11 novembre 1647). Cromwell et Fairfax assignèrent rendez-vous dans la plaine de *Ware* (comté de Hereford) à neuf de ces régiments. Les soldats avaient attaché à leurs bonnets chacun un exemplaire de l'*Accord du Peuple* avec cette inscription : « Liberté de l'Angleterre, droits des soldats. » Cromwell les fait ôter. Un seul régiment, celui de Lillburne, infanterie, résiste. Cromwell fait arrêter séance tenante quatorze soldats ; trois sont condamnés à mort par un conseil de guerre assemblé devant le front du régiment. Un des trois, désigné par le sort, Richard Arnell, est fusillé sur place ; les troupes se soumettent. L'obéissance passive triomphe, l'armée ne sera plus désormais que l'instrument de Cromwell. Les

républicains sont furieux de ce qu'ils considèrent comme sa trahison et les Presbytériens sont alarmés de son pouvoir (25 novembre 1647).

Toutefois Cromwell, sachant qu'il n'y a plus de paix sincère possible avec le roi, revient sur-le-champ au parti républicain, relâche les prisonniers, caresse les prédicateurs, et avoue qu'il s'est trompé. On se réconcilie (22 décembre 1647).

Incertitudes des Presbytériens.—Dans l'intervalle Charles Ier s'était échappé de Hamptoncourt (nuit du 20 au 21 novembre 1647) et retiré à lî'le de Wight, au château de Carisbrook, où il fut gardé prisonnier par le colonel Hammond. La majorité presbytérienne du Long Parlement était affolée, passant d'un jour à l'autre à des démarches contradictoires, se démentant sans cesse et ne sachant plus ce qu'elle devait dire ni faire: aujourd'hui se rapprochant du roi par crainte des Indépendants et de Cromwell, par crainte aussi d'un mouvement royaliste ou d'un accord entre Charles et les Écossais; demain cessant les négociations par lassitude et dépit du mauvais vouloir de Charles et par peur de l'irritation populaire. Le roi ayant encore une fois refusé aux Chambres le commandement de la milice pour vingt ans et le droit de s'ajourner quand elles voudraient, Cromwell déclara au Parlement « que c'était un homme si dissimulé et si perfide qu'on ne pouvait pas se fier à lui ». Sur sa proposition les Communes, puis les Lords, moitié dépités de l'obstination royale, moitié intimidés, votèrent « qu'on ne traiterait plus avec le roi » (13-25 janvier 1648).

Soulèvement et défaite des royalistes (1648). — Cette déclaration excita sur beaucoup de points un très grand mécontentement. On était las de la guerre civile et des impôts; Londres redevenait royaliste. Charles avait traité en secret avec les Écossais auxquels il promettait l'établissement provisoire pour trois ans de l'Église presbytérienne en Angleterre. De Paris, Mazarin faisait aux royalistes des promesses, peu sincères, il est vrai. La flotte anglaise aux Dunes chassa son chef Rainsborough, se mit à la disposition du prince de Galles réfugié en Hollande, et vint croiser à l'embouchure de la Tamise. Des soulèvements éclatèrent sur plusieurs points; le comte de Norwich et lord Capel en appelèrent aux armes dans le pays de Kent; au nord, Marmaduke Langdale surprit Berwick, Philip Musgrave s'empara de Carlisle, les clefs de l'Angleterre du côté de l'Écosse, à l'est et à l'ouest, sur les deux mers, et les Écossais marchèrent sur York (juillet-août (1648).

Toutefois les espérances des royalistes ne durèrent pas longtemps. Au nord, Cromwell anéantit les Écossais à *Preston*, *Wiggam*, *Warrington;* le duc d'Hamilton et Marmaduke furent faits prisonniers (août 1648). Au sud Fairfax vainquit les insurgés de Kent, les assiégea dans *Colchester*, où la famine les contraignit à se rendre. La flotte royaliste dut reculer devant les vaisseaux du Parlement. A la Haye, dans la petite cour du prince de Galles, on vivait d'expédients. La discorde régnait parmi ses compagnons, le prince palatin Robert, Walsh, Colepepper, Cottington, Herbert, Hyde, etc. A chaque instant, ils en venaient aux injures, et quelquefois aux coups. Les Cavaliers sont donc définitivement hors de cause.

Négociations de Newport. — Restent en présence les Presbytériens, qui ont la majorité dans les deux Chambres, et les Indépendants, qui ont pour eux l'armée. Le premiers voulaient prévenir la proclamation de la République en traitant avec le roi désormais hors d'état de lutter. Ils se firent demander par une pétition d'habitants de Londres que la déclaration qu'on ne traiterait plus avec Charles fût révoquée. Ils exaucèrent ce vœu, et envoyèrent 15 commissaires à Newport pour négocier avec le roi (28 septembre-5 décembre 1648).

Le Parlement demandait : 1° la révocation des ordonnances du roi proclamant rebelles ceux qui avaient combattu contre lui; 2° la suppression de l'épiscopat; 3° le commandement de l'armée; 4° la rupture du traité conclu avec les papistes d'Irlande. Le roi chicana longtemps et céda enfin; mais, sur le second point, il consentit seulement à l'établissement pour trois ans, à titre d'essai, de l'Église presbytérienne. Du reste ses lettres à la reine, au marquis d'Ormond et à d'autres, montrent qu'il n'était pas sincère.

Les Indépendants, Vane, Saint-John, Scott, Henri Martyn, Ludlow, étaient irrités de l'attitude de la majorité. Le 20 novembre 1648 le colonel Évers présenta au Parlement, au nom de l'armée, une pétition demandant que le roi fût mis en jugement, la République proclamée, un nouveau Parlement élu. Les soldats marchèrent sur Londres, pendant que le lieutenant-colonel Cobbett enlevait le roi de l'île de Wight, et le transportait au château de Hurst (29 novembre 1648).

Les Presbytériens, alarmés et furieux, avaient hâte d'en finir. Après une séance de vingt-quatre heures, la Chambre des Communes, à la majorité de cent quarante voix contre cent

quatre, déclara que les propositions du roi] étaient propres à servir de fondement à la paix. Il était déjà trop tard.

Les Presbytériens exclus du Long Parlement par l'armée (6-7 décembre 1648). — Le 6 décembre 1648 l'armée entre dans Londres. Ireton place aux abords de la Chambre des Communes les régiments du colonel Pride, infanterie, et du colonel Rich, cavalerie. Pride, la liste des membres presbytériens à la main, empêcha d'entrer et fit arrêter quarante et un d'entre eux. Malgré cette mutilation, la majorité était encore presbytérienne. Les Indépendants eux-mêmes rougissaient de cette violence ; la Chambre refusa de prononcer l'exclusion de ses membres arrêtés et les réclama. Rien ne se fit ce jour-là. Le lendemain 7 décembre, la même scène recommence : quarante membres sont encore exclus. Dès lors les Indépendants ont la majorité. Par 50 voix contre 28, ils déclarent que le roi sera mis en jugement. Cromwell est de retour d'Écosse ; Fairfax indécis, alarmé, est annulé. Le roi fut amené par le colonel Harrisson à Windsor ; on ferma la Chambre des Lords.

La Haute Cour de Justice. Procès de Charles Ier. Son supplice (9 février 1649). — Pour juger Charles Ier les Communes instituèrent une Haute Cour de Justice de 135 membres, présidée par le jurisconsulte John Bradshaw, cousin de Milton. Le roi comparut devant elle le 20 janvier 1649. Au moment où le procureur général Coke commença son réquisitoire, Charles lui dit : « Silence ! » en le touchant du bout de sa canne à l'épaule. La pomme de la canne tomba : personne ne la ramassant, il se baissa, la reprit et se rassit. Aux mots : « *Charles Stuart*, *tyran*, *traître et meurtrier* », il se mit à rire. Il ne voulut pas reconnaître la juridiction de la Cour. Quand il sortit, il y eut sur son passage quelques cris de : « Dieu délivre le roi ! » Le 25 il fut condamné à mort. Le 27, lors de l'appel nominal, au nom de Fairfax, une voix partie d'un groupe de femmes s'écria : « Il a trop d'esprit pour être ici ! » Quand on lut l'arrêt : « *Au nom du Peuple d'Angleterre* », la même voix reprit : « Pas de la moitié ! Cromwell est un traître ! » — « A bas ces créatures, s'écria le colonel Axtell ; soldats, feu sur elles ! » Il y eut un grand tumulte, et l'on reconnut lady Fairfax. Le roi, qui voulait parler après la sentence, fut emmené aux cris de : « Justice ! Exécution ! » Les soldats lui fumaient au visage. Cromwell, qui était au nombre des juges, fit éclater sa joie en signant la sentence. Il barbouilla d'encre le visage de Henri Martyn, et, dit-on, força le colonel Ingoldsby,

qui avait été absent, à signer. Les ambassadeurs des Provinces-Unies intervinrent sans succès en faveur du condamné.

Charles avait auprès de lui son valet de chambre Herbert et l'évêque de Londres Juxon. Il fit ses adieux à ses enfants, le duc de Gloucester, âgé de huit ans, et la princesse Élisabeth, qui en avait douze. Il recommanda au petit duc de Gloucester de ne jamais consentir qu'on le fît roi du vivant de ses deux frères aînés.

Le matin de l'exécution, le roi remis à la garde du colonel Tomlinson fut conduit entre deux haies de soldats de Saint-James à Whitehall. L'échafaud était dressé devant le palais; deux bourreaux masqués attendaient. Charles adressa un discours à l'évêque Juxon et au colonel Tomlinson. Comme l'un des exécuteurs maniait la hache derrière lui, il se retourna en tressaillant : « Ne touchez pas à la hache, lui dit-il ; elle me ferait plus souffrir. » — « *Remember !* (*souvenez-vous !*), dit-il encore à l'évêque. Après le supplice, le bourreau montra la tête aux assistants en s'écriant : « Voici la tête d'un traître ! » Cromwell eut, dit-on, la curiosité de contempler le cadavre dans le cercueil, et dit après l'avoir considéré : « C'était là un corps bien constitué, et qui promettait de vivre longtemps. » (30 janvier 1648, *vieux style;* 9 février 1649, *nouveau style.*)

CHAPITRE V.

La République Anglaise et la République Hollandaise. Cromwell.

La République d'Angleterre (9 *février* 1649-30 *avril* 1653). — Les Niveleurs écrasés (1649). — L'Écosse et l'Irlande contre le Long Parlement. — Soumission de l'Irlande par Cromwell (1649-1650). — Défaite et supplice de Montrose (1650). — Charles II en Écosse. Batailles de Dunbar (3 septembre (1650) et de Worcester (3 septembre 1651). Soumission de l'Écosse par Cromwell. — Fuite de Charles II. — Les émigrés anglais sur le continent. — Projet d'union de l'Angleterre et de la Hollande.

Formation de la République des Provinces-Unies (1579, 1581, 1608, 1648). — Les État Généraux, le Stathouder. — Maurice de Nassau (1584-1625). Les Arminiens et les Gomaristes. Supplice de Barneveld (1619). — Frédéric-Henry (1625-1647). Guillaume II (1647-1650). — Prospérité matérielle. — Découvertes maritimes et colonies dans les deux Indes. — Lettres et sciences. L'Université de Leyde. Les Elzévirs. Grotius, Spinosa, Swammerdam. — Les peintres hollandais, Rembrandt van Ryn (1606-1674). — Les paysagistes. Ruysdael (1635-1681). — Cuyp, Paul Potter, Adrien van de Velde, Gérard Dow. — Metsu, Wouwermans, Berghem, etc. — Attachement des Hollandais à leur autonomie.

L'Acte de Navigation (9 octobre 1651). Guerre maritime avec les Hollandais (1652-1654). — Le Long Parlement demeure au pouvoir et devient impopulaire. — Olivier Cromwell. Son caractère et ses antécédents. — Coup d'État du 30 avril 1653. Cromwell chasse le Long Parlement.

Protectorat d'Olivier Cromwell (30 avril (1653-3 septembre 1658). Sa toute-puissance. Caractère général de son gouvernement. — Politique extérieure. Succès de Blake. Acquisition de la Jamaïque (1655) et de Dunkerque (1658). — Politique intérieure. Rapports avec les royalistes. — Rapports avec les républicains. Lillburne. — Cromwell refuse d'être roi (1656). — L'Humble Requête et Avis (1657). — Les derniers temps et la mort de Cromwell.

Protectorat de Richard Cromwell (1658-1659). — Alliance de l'armée et des républicains. Rappel du Long Parlement. Abdication de Richard. — État des esprits en Angleterre. — Prise d'armes infructueuse des Cavaliers. — Le Long Parlement expulsé par Lambert, puis rétabli. — Monk et l'armée d'Écosse à Londres. — Monk contre le Rump. Rentrée des membres exclus en 1648. La majorité redevient royaliste. — Clôture définitive du Long Parlement. — Le Parlement-Convention. Rappel de Charles II. — Son retour (1660). — La Réaction. Le poète Milton.

La République d'Angleterre (9 février 1649-30 avril 1653). — La République proclamée et la Chambre des Lords dissoute, on fabriqua un nouveau grand sceau d'Angleterre. On vendit les meubles et la galerie de Charles Ier (il avait une riche collection de Van-Dyck) à l'ambassadeur d'Espagne don Alonzo de Cardenas, au cardinal Mazarin, à l'archiduc Léopold

et à la reine Christine de Suède. Puis les auteurs du dernier soulèvement furent traduits devant la Haute Cour et condamnés à mort. C'étaient le duc d'Hamilton, le comte de Holland, les lords Goring, Capel, et le chevalier John Owen. Deux des condamnés obtinrent leur grâce, le lord Goring et John Owen. Le second était le seul dont personne n'eût sollicité le pardon. Ireton en fit la remarque, ajoutant que c'était une raison pour que la Chambre se montrât clémente à son égard. La requête fut exaucée. Les trois autres moururent avec courage (19 mars 1649).

Quelque temps auparavant avait paru l'*Eikôn Basilikè* ou *Image Royale*, brochure attribuée à Charles Ier lui-même, en réalité l'œuvre du docteur Gauden, et qui était comme l'écho de la pensée du roi pendant ses épreuves. Elle obtint 47 éditions. Pour en contre-balancer l'effet moral, le poète républicain Milton fut chargé de répondre, et il publia son *Iconoclastes*, où il rappelait tous les griefs du peuple anglais contre Charles Stuart. De Leyde, l'érudit Saumaise répliqua par la *Défense Royale pour Charles Ier adressée à Charles II.* Milton réfuta ce pamphlet par une éloquente apologie du gouvernement républicain dans sa *Première et Seconde Défense du Peuple anglais, en réponse à la Défense royale de Saumaise*, et cette polémique dura longtemps.

Les Niveleurs écrasés (1649). — Plus redoutables pour le Long Parlement étaient les brochures de John Lillburne et les projets des Niveleurs. Dans *les Nouvelles Chaînes de l'Angleterre dévoilées*, et *les Renards chassés de Newmarket*, il qualifiait le Parlement de « bande d'apostats faux et parjures », lui reprochant d'avoir substitué une tyrannie à une autre. Alors Fairfax fit dégrader cinq soldats qui protestaient contre les obstacles apportés à leur droit de pétition, et Lillburne lui-même fut emprisonné[1]. Au printemps de 1649 une troupe de *Niveleurs* ou *Piocheurs* s'organisa dans le comté de Surrey sous la con-

1. De la Tour de Londres il publia une nouvelle brochure intitulée *Portrait du Conseil d'État*. Il y disait en s'adressant au lecteur : « Si tu tiens pour les justes droits et les libertés où nous sommes nés, je suis à toi, moi John Lillburne, que la peur n'a jamais pu jeter ni la séduction attirer hors de nos principes, qui n'ai jamais craint les riches et les puissants, ni méprisé les pauvres et les faibles, et qui espère avec l'aide de la bonté de Dieu demeurer *semper idem.* » Il avait dit précédemment, en parlant de ses adversaires : « Ils ont une armée à leurs ordres ; mais dût chaque cheveu sur la tête de chacun de leurs soldats devenir une légion d'hommes, je ne les craindrais pas plus qu'autant de brins de paille. »

duite d'Everard et de Winstanley. « Toutes les libertés du peuple, disaient-ils, ont été perdues par la venue de Guillaume le Conquérant », et ils déclaraient qu'ils voulaient labourer les terres incultes, tout en repoussant l'idée de détruire les propriétés et de partager les biens. Fairfax les dispersa. Le régiment de cavalerie du colonel Whalley refusait de quitter Londres. Fairfax et Cromwell firent condamner à mort cinq soldats, dont un seul, Robert Lockyer, fut fusillé en plein Londres, dans le cimetière Saint-Paul (7 mai 1649). Des insurrections éclatèrent sur plusieurs points. Elles furent durement réprimées par Cromwell à Burford et ailleurs. Le principal chef des Niveleurs, le capitaine Thompson, périt en combattant, frappé de sept balles (29 mai 1649). Le mouvement finit avec lui ; mais, au mois d'octobre suivant, Lillburne fut acquitté par le jury.

L'Écosse et l'Irlande contre le Long Parlement. — Pendant ces luttes des Républicains entre eux, le prince de Galles (les Cavaliers disaient *Charles II*) était à La Haye. D'abord les Écossais, fort mécontents qu'on eût décapité le roi, et encore plus qu'on eût proclamé en Angleterre la liberté de conscience, vinrent lui offrir la couronne ; mais à condition de jurer le Covenant, de n'emmener avec lui que des personnes pieuses et honnêtes, c'est-à-dire presbytériennes, et surtout d'exclure de sa présence « Jacques Graham, soi-disant marquis de Montrose ». Le jeune prince écouta froidement ces propositions.

Montrose se présenta après eux ; il était beaucoup plus accommodant. Il ne demandait que la gloire de conduire successivement le roi, l'épée à la main, dans ses trois capitales, Édimbourg, Londres et Dublin. Le succès était certain : un sorcier le lui avait prédit. Et pour commencer la campagne, il fit assassiner dans une auberge, par des gentilshommes à lui, Dorilaüs, envoyé du Long Parlement auprès des États Généraux.

Charles lui promit de le suivre : en attendant, il faisait rédiger par le chancelier de l'Échiquier une proclamation au peuple anglais avec promesse d'amnistie pour « les coupables ». Les juges de Charles Ier en étaient seuls exceptés, au grand mécontentement de ceux du *bon parti* : « Si l'on pardonnait à tous les autres, comment le roi aurait-il assez de confiscations pour récompenser ses fidèles serviteurs ? » L'acte dressé, le prince partit pour Bruxelles, emprunta de l'argent en passant au duc de Lorraine, et alla rejoindre sa

mère à Saint-Germain. Ils n'y furent pas longtemps d'accord.

Soumission de l'Irlande par Cromwell (1649-1650).— Les royalistes protestants et catholiques en Irlande ne l'étaient pas davantage, tout en détestant également les Têtes Rondes. Aussi le marquis d'Ormond fut-il repoussé au siège de Dublin. Bientôt après arriva Cromwell, comptant, « quoique indigne, sur la bénédiction et la providence de Dieu ». Dieu le bénit si bien, qu'en trois jours il prit d'assaut Drogheda et passa la garnison au fil de l'épée (septembre 1649).

Cork ouvrit ses portes. Les prisonniers, vendus aux planteurs, allèrent cultiver les cannes à sucre de la Barbade. 40 000 papistes restaient en armes : Cromwell leur permit de passer la mer. Ils s'enrôlèrent, les uns au service de l'Espagne contre la France, les autres au service de la France contre l'Espagne. « L'Ile sœur » rentra dans l'ordre.

Défaite et supplice de Montrose (1650). — Montrose fut encore plus malheureux qu'Ormond. L'intrépide fanfaron, qui traînait à sa suite un théologien pour raconter en latin ses exploits à venir, s'était embarqué à Hambourg avec quelques hommes déterminés. Au mois de mars 1650 il débarqua dans les rochers de Caithness, à l'extrémité nord de l'Écosse. Mais avant que les montagnards eussent le temps de le rejoindre, le Parlement presbytérien d'Édimbourg le mit hors la loi. Sa troupe fut taillée en pièces, et lui-même arrêté sous des habits de paysan.

Il entra dans Édimbourg enchaîné sur une charrette que précédait le bourreau. Il fut condamné à être pendu le 20 mai 1650 à la Croix d'Édimbourg ; son corps devait être coupé en quartiers qui seraient exposés dans les différentes villes du royaume. Les ministres presbytériens vinrent le trouver dans sa prison. Comme entrée en matière, ils lui déclarèrent qu'il serait damné, et « que le jugement qu'il allait souffrir n'était qu'un petit prélude de celui qu'il souffrirait bientôt après ». Quand ils l'eurent bien injurié, ils lui proposèrent de prier pour lui et d'intercéder pour le salut de son âme. Montrose savait que leurs prières consistaient d'habitude en imprécations à l'adresse de ceux pour qui elles étaient récitées. Il leur répondit « de ne pas se donner cette peine ». Il ajouta « qu'ils étaient des coquins, séduits, et séduisant le peuple.....; qu'il était plus glorieux de savoir que sa tête serait mise au lieu qu'on lui avait destiné, que si l'on avait placé son portrait

dans la chambre de lit de Sa Majesté ; qu'il se souciait si peu que ses quatre membres fussent pendus en quatre villes du royaume, qu'il souhaiterait de bon cœur avoir assez de chair pour en envoyer dans toutes les villes de la chrétienté, comme un témoignage de la cause pour laquelle il souffrait. »

Le lendemain il fut conduit à la Croix d'Edimbourg ; il harangua le peuple, fit l'éloge du roi mort et du roi vivant, exhortant les spectateurs « à ne pas le trahir comme ils avaient trahi son père ». On lui réservait une dernière insulte : le bourreau apporta le livre composé par son chapelain pour célébrer l'histoire de ses anciens exploits ; il l'attacha avec une petite corde qui fut mise autour de son cou. Montrose sourit et le remercia, disant « qu'il était fort aise que ce livre fût là, et qu'il était plus glorieux de le porter qu'il ne l'avait jamais été de porter l'ordre de la Jarretière ». A ces mots il tendit le cou au lacet.

Charles II en Écosse. Bataille de Dunbar (3 septembre 1650) **et de Worcester** (3 septembre 1651). **Soumission de l'Écosse par Cromwell.** — Il n'y avait plus qu'à demeurer en exil ou à subir la loi des Presbytériens. Charles leur promit ce qu'ils voulurent (Traité de Bréda). Arrivé en Écosse, il fallut d'abord jurer le Covenant : ensuite aller au sermon. Du haut de la chaire les ministres presbytériens lui apprirent que son père avait été un Achab et que sa mère était une Jézabel ; ils lui représentèrent avec beaucoup d'onction qu'il fallait avoir horreur des papistes, des épiscopaux, du blasphème, du jeu et de la débauche. Bons prédicateurs, les Écossais se montrèrent fort mauvais soldats. Cromwell, après avoir laissé en Irlande son gendre Ireton, et reçu le commandement sur le refus de Fairfax, n'eut qu'à paraître pour en tuer 6 000 à *Dunbar* (3 ou, nouveau style, 13 septembre 1650). Puis il entra dans Édimbourg.

Ne pouvant défendre leur pays, les Écossais essayèrent l'année suivante de conquérir celui des envahisseurs. Au nombre de 15 000, ils entrèrent en Angleterre au mois d'août et se dirigèrent à marches forcées sur Londres par les comtés de l'ouest. Cromwell surpris eut peur un moment de la peur qu'on aurait à Londres. Il laissa Monk à Édimbourg, fit partir devant Lambert, et le suivit en toute hâte vers York. Charles était arrivé à *Worcester* sur la Severn, avec David Lesly, son général, le duc d'Hamilton, Middleton, lord Wilmot et la jeune duc de Buckingham. Le 3 (n. s. 13) septembre 1651,

jour anniversaire de la bataille de Dunbar, Cromwell surprit les Écossais et les mit en déroute. Bien peu regagnèrent leur pays. Les autres furent taillés en pièces, assommés par les paysans, ou vendus comme esclaves pour les plantations des Indes occidentales.

Fuite de Charles II. — Charles II s'était caché d'abord dans les branches d'un chêne de la forêt de Worcester, au pied duquel passaient les soldats qui le cherchaient. Après y être resté toute une nuit, il aperçut un autre fugitif, nommé Careles, catholique romain et officier dans son armée. Ils gagnèrent la nuit à travers champs la cabane d'un paysan. La tête de Charles avait été mise à prix. Pendant trois mois il erra déguisé dans l'ouest[1] et le sud de l'Angleterre, chez un M. Lane, le plus ancien juge de paix du Staffordshire, ensuite aux environs de Bristol, puis chez le colonel Windham, aux environs de Lyme, où il fut en danger d'être reconnu dans une hôtellerie[2], puis à Heale, à Stonehenge, etc. Il parvint enfin à trouver une petite barque à Bridge-Hemsted, bourgade de pêcheurs, et atteignit la côte de Normandie (novembre 1651).

Les émigrés anglais sur le continent. — Charles demeura trois ans en France, jusqu'en juin 1654, à Saint-Germain, à Paris, au Louvre, au Palais-Royal, à Chantilly. Les jalousies, les rivalités, les haines, déchiraient sa petite cour : intrigues autour du roi, intrigues autour de la reine mère, intrigues autour du duc d'York. Henriette, passionnée, exigeante, d'ailleurs gouvernée absolument par lord Jermyn, détestait le chanchelier de l'Échiquier. Lord Wilmot, Herbert, Ormond, Gérard, disaient du mal les uns des autres ; tous voulaient avoir des titres, et, à défaut d'honneurs réels, des promesses. Le roi, disaient les papistes, ne peut plus être rétabli que par

1. « Il remarqua qu'on ne le menoit jamais en aucune maison de gentilshommes, quoique cette contrée en fût toute pleine, mais seulement dans des chaumières de pauvres gens..., soit qu'il y eût plus de péril dans les bonnes maisons à cause des domestiques, et de ceux qui y viennent, soit que ceux qui avoient de plus grands biens eussent aussi plus d'appréhensions. » (CLARENDON.)

2. « C'étoit un inconvénient, mais c'étoit aussi un avantage, dans ces malheureux temps, qu'on connoissoit les affections de chacun, aussi bien que leur visage... De sorte que... par le moyen des conférences avec les amis, on pouvoit choisir des maisons de distance en distance, pour se reposer en sûreté, sans se risquer dans des hôtelleries publiques ; cette confiance étoit rarement déçue en pareilles occasions, et ceux chez qui on avoit été quelque temps, vous conduisoient en une autre maison de sûreté. » (ID.)

une ligue des princes du continent, et pour cela il faut qu'il devienne catholique... Le seul moyen de remonter sur le trône, répliquaient les Presbytériens, c'est de complaire à ses sujets, et pour cela il faut qu'il fréquente le temple huguenot de Charenton. La foi anglicane, reprenait Hyde, est la seule véritable : le feu roi a mieux aimé périr que de l'abandonner : Charles II reniera-t-il l'Église pour laquelle Charles Ier est mort? Le jeune prince écoutait dire, bâillait beaucoup, n'avait d'ardeur que pour le plaisir. Il se serait résigné volontiers à la perte du trône; mais l'argent manquait; il était criblé de dettes. La France lui faisait une petite pension; mais elle était mal payée : Mazarin n'était pas généreux, et l'on se trouvait au temps de la Fronde. Charles avait envoyé des ambassadeurs demander l'aumône à la Diète de Ratisbonne, à Varsovie et jusqu'à Moscou. Par malheur tout était dépensé d'avance. Restait la flotte du prince Robert, revenu de l'Inde, où il avait vécu en pirate, et où son frère le prince Maurice était mort. Charles vendit les vaisseaux, vendit les canons à la France : Mazarin chicana sur la qualité et le prix; le roi en tira peu de chose, et Robert n'eut rien. Furieux, celui-ci se retira dans le Palatinat.

Quant à Charles, il finit par se dégoûter du séjour de Paris : on lui faisait sentir qu'on avait assez de sa présence. On avait peur de la République d'Angleterre[1] : on eut ensuite bien plus peur de Cromwell. Charles perdit enfin patience, et partit rejoindre sa sœur aînée la princesse d'Orange aux eaux de Spa. Il visita ensuite Aix-la-Chapelle et vécut deux ans entiers à Cologne dans l'obscurité.

Projet d'union de l'Angleterre et de la Hollande. — La bataille de Worcester avait semblé assurer pour toujours le triomphe des Républicains : Monk en Écosse, en Irlande Ludlow (il avait succédé à Ireton, mort de la peste), portèrent les derniers coups aux ennemis du Parlement. Jersey, Guernesey, les Scilly, se soumirent. En Amérique, les Barbades, la Nouvelle-Angleterre et la Virginie en firent autant.

Vane et les meneurs du Long Parlement avaient rêvé un projet plus vaste encore : unir les Iles Britanniques et la Hollande, les deux Républiques protestantes; de Londres et d'Amsterdam ne faire qu'un. Dès lors c'en était fait du papisme

1. Et avec raison. En 1652 la flotte anglaise se jeta sur une escadre française qui allait au secours de Dunkerque assiégé par les Espagnols, la prit, et la place n'étant pas ravitaillée dut se rendre.

et de la monarchie : la République et la Réforme allaient triompher par toute la terre.

Formation de la République des Provinces-Unies (1579, 1581, 1608, 1648). — L'*Union d'Utrecht* du 23 janvier 1579 avait groupé en un seul faisceau les 7 provinces de *Hollande*, *Zélande*, *Gueldre*, *Utrecht*, *Frise*, *Groningue* et *Over-Yssel*, aux conditions suivantes : pour toute question de paix ou de guerre les provinces étaient *unes* et ne pouvaient agir que d'un commun accord; elles avaient une monnaie commune; aucun impôt général ne pouvait être établi, aucun traité signé avec une puissance étrangère, que d'un accord unanime; du reste, chaque province conservait ses lois particulières et l'entière liberté de s'administrer à son gré; chaque citoyen était libre dans sa religion; toutes contestations entre deux provinces devaient être jugées par les autres. Deux ans après, le 26 juillet 1581, les Provinces-Unies s'étaient déclarées indépendantes de l'Espagne. Cette indépendance de ses anciens sujets, le Roi Catholique l'avait reconnue implicitement en signant avec eux le 9 avril 1609 une trêve de douze ans ; et formellement, au sortir d'une nouvelle période de guerre (1621-1648), par un traité particulier du 30 janvier 1648 au Congrès de Westphalie.

Les États Généraux, le Stathouder. — A la tête du gouvernement se trouvait l'assemblée des *États Généraux* siégeant à La Haye; à côté d'elle, le *Stathouder*. Les attributions attachées à ce titre n'étaient pas définies d'une manière précise. Le stathoudérat, à peu près héréditaire en fait, sinon en droit, dans la Maison d'Orange, consistait surtout dans le commandement en chef de l'armée et le pouvoir suprême en matière militaire. La Maison d'Orange, moitié française (elle était d'Orange sur le Rhône; sa devise était *Je maintiendrai*), moitié allemande (elle avait de nombreux domaines dans le Nassau), devait surtout sa popularité aux services rendus par *Guillaume le Taciturne*, qui avait eu une part si considérable à l'affranchissement des Pays-Bas.

Maurice de Nassau (1584-1625). **Les Arminiens et les Gomaristes. Supplice de Barneveld** (1519).— Quand il eut péri, assassiné à Deft par Balthazar Gérard (10 juillet 1584), son fils *Maurice de Nassau*[1], âgé de 18 ans, fut mis à sa place à la

1. Il ne devint prince d'Orange qu'en 1618 à la mort de son frère Philippe

tête du Gouvernement ; et pour marquer qu'on ne désespérait pas de l'avenir, on frappa des médailles avec cette inscription : « *In Spem Contra Spem.* » Habile capitaine, surtout dans l'art des sièges, Maurice était ambitieux et aspirait à la souveraineté absolue. Son principal adversaire, le plus énergique défenseur du principe républicain était Barneveld, *Grand Pensionnaire* (premier magistrat) de Hollande. La religion servit de prétexte à Maurice contre ses adversaires. Il y avait alors deux sectes rivales parmi les calvinistes hollandais : les *Arminiens* et les *Gomaristes*. Les premiers qui étaient à la fois les libéraux en religion et les républicains en politique, avaient pris le nom du théologien Jacques Arminius. Né à Oudewater en 1550, ministre à Amsterdam, professeur à Leyde, mort en 1609, il enseignait la doctrine du pardon divin pour tout pécheur qui se repent. Les seconds, partisans à la fois de la prédestination absolue et du stathoudérat, étaient ainsi appelés de François Gomar, né à Bruges en 1563 ; il enseigna la théologie à Leyde, où il fut le collègue et l'adversaire d'Arminius, à Middelbourg, à Groningue, et mourut en 1641. Malgré la résistance des provinces d'Over-Yssel, d'Utrecht et de Hollande, le *Synode de Dordrecht*, convoqué par la majorité des États Généraux, et dévoué à Maurice de Nassau, condamna les doctrines arminiennes. Épiscopius et d'autres théologiens arminiens durent s'exiler les uns en France, les autres en Danemark (1618-1619), malgré l'intervention d'Aubéri du Maurier ambassadeur de Louis XIII auprès des États Généraux. Maurice de Nassau alla plus loin encore. Oubliant que Barneveld avait été le protecteur et l'ami de sa jeunesse, il le fit arrêter, ainsi que Hugo Grotius, pensionnaire de Rotterdam, l'un des hommes les plus savants de ce siècle, et Hoogerbeerts pensionnaire de Leyde. On les traduisit devant une commission de 24 juges. Barneveld, âgé de soixante-douze ans, fut condamné à mort ; il eut la tête tranchée le 13 mai 1619. Grotius et Hoogerbeerts durent subir une prison perpétuelle au château de Lœvestein.

Frédéric-Henry (1625-1647). **Guillaume II** (1647-1650). — Du reste cet arrêt inique, imputable surtout à la froide ambition de Maurice de Nassau et au fanatisme des ministres

Guillaume de Nassau. Ce fils aîné du Taciturne, transporté dès son adolescence en Espagne, était demeuré catholique. Il ne revint aux Pays-Bas qu'avec l'archiduc Albert, qui le ramena en 1596 à Bruxelles.

gomaristes, constitue une exception qui contraste avec la tolérance habituelle et l'esprit libéral des Hollandais. Maurice fut remplacé comme stathouder par son frère Frédéric-Henry (1625-1647). Celui-ci était Français par sa mère Louise de Coligny, et il avait fait à treize ans ses premières armes. Frédéric-Henry continua la lutte contre les Espagnols, avec l'alliance du roi de Suède Gustave-Adolphe et du roi de France Louis XIII. Il s'empara de Bois-le-Duc en 1630, et, aux termes d'un traité conclu avec le cardinal de Richelieu en 1635, entreprit de concert avec les Français la conquête des Pays-Bas catholiques, qui devaient être partagés entre les Provinces-Unies et le Roi Très Chrétien. Toutefois il ne seconda pas sérieusement ses alliés. Les Hollandais avaient en effet réfléchi que le roi de France serait pour eux un voisin bien autrement redoutable que l'Espagne en décadence. Frédéric-Henry mourut le 14 mars 1647. Son fils le jeune Guillaume II le remplaça comme stathouder. Il avait été fiancé en 1641 à Marie Stuart, fille aînée du roi d'Angleterre Charles Ier. Il mourut en 1650 à l'âge de vingt-quatre ans. Huit jours après sa mort, sa veuve mit au monde un enfant qui devait être plus tard le célèbre Guillaume III. La dignité de stathouder resta vacante vingt-deux ans, jusqu'en 1672. La plus grande part d'influence appartint pendant cette période à Jean de Witt, pensionnaire de Dordrecht, sa ville natale, à vingt-cinq ans, en 1650, et Grand Pensionnaire de Hollande en 1652.

Prospérité matérielle. — C'est sous l'administration de Guillaume II que le Roi Catholique avait enfin reconnu l'indépendance des Provinces-Unies. Au milieu même de la lutte héroïque soutenue contre les Espagnols, la Hollande était devenue riche et prospère. Dans ce pays enveloppé et pénétré de toutes parts par la mer, où le sol lui-même est une création du travail et de la volonté de l'homme, conquis sur les flots et protégé contre eux par des digues élevées à grand effort et laborieusement entretenues[1], s'était développée une agricul-

1. Parfois l'Océan reprend ses droits : il mord un morceau et emporte la pièce, comme il a fait en 1170, pendant la *Marée de la Toussaint*, puis en 1221, en 1230, en 1242, en 1277, en 1287, convertissant un lac en golfe, substituant au lac *Flevo* le *Zuyderzée* (*Mer du Sud*); creusant à l'embouchure de l'Ems le *Golfe de Dollart*, en engloutissant une ville et cinquante villages ; ou en 1377, quand il noya, dans la Zélande, une ville et dix-neuf villages ; ou en 1421, quand la *Marée de Sainte-Élisabeth* (19 novembre) supprima soixante-douze villages et forma le *Biesboch* (*Forêt de joncs*).

ture admirable. On élevait dans ces luxuriantes prairies les plus beaux bestiaux de l'Europe. Le commerce et l'industrie étaient actifs, vigilants, fructueux. Grâce à une sécurité complète pour le travail et les fruits du travail[1], l'aisance allait croissant sans nuire à la simplicité des mœurs vraiment patriarcales. La famille était aussi unie qu'en Angleterre sans que l'œil de l'étranger fût choqué par une affectation d'austérité. Les villages étaient riants et propres, égayés de fleurs rares rapportées avec grand soin des régions tropicales. Les villes se développaient comme par enchantement : Utrecht était renommée pour ses velours, Groningue pour ses toiles, La Haye pour ses porcelaines, Leyde pour son Université, Harlem pour ses jardins, Delft pour ses instruments de précision, Rotterdam pour ses verreries; Amsterdam, la *Venise du Nord*, avec ses canaux, sa forêt de mâts, ses innombrables navires, pour la taille du diamant et pour les épices, pour les productions des Deux Indes, dont elle était le principal entrepôt.

Découvertes maritimes et colonies dans les deux Indes. — Aux marins hollandais revenait la meilleure part dans le développement de leur pays, où l'on comptait, dit un contem-

1. On en trouve la preuve dans un curieux passage de Clarendon, relatif au village de Hoogstraten, où Charles II exilé séjourna en 1657. « On peut remarquer de ce lieu-là les conditions différentes des sujets des deux États voisins. Hoogstraten est un village ouvert appartenant au comte de ce nom. Il jouit de très amples privilèges, et le seigneur de ce lieu est un des premiers nobles du Brabant. Ce village est agréablement situé, il a de bonnes maisons, et le château du comte est fort étendu et d'un grand revenu. Mais parce que pendant l'hiver on y met en quartier la cavalerie espagnole, qui y commet toutes sortes d'excès, le village est si pauvre, que ces bonnes maisons n'ont que les murailles ; de sorte que les habitants n'avaient pas de quoi meubler les chambres qui devaient servir à ceux qui accompagnaient Sa Majesté, quoiqu'ils fussent assurés d'être bien payés et qu'ils fissent tout leur possible pour en fournir. La pauvreté paraît peinte sur leurs visages et dans leurs regards ; le fonds y est bon, et il n'y a rien dessus. De l'autre côté d'une ligne qui sépare les domaines réservés à l'Espagne d'avec ceux qui sont assignés aux Hollandais, les maisons, quoiqu'elles ne soient pas si solides, ni de si belle apparence au dehors, sont claires, nettes et bien fournies au dedans de très beau linge, et quelque vaisselle d'argent; les habitants, gais, bien vêtus, et contents de leur condition; toutes les terres bien plantées, et couvertes d'un nombreux bétail; et, comme une autre Gessen, c'est un pays où règnent l'abondance et la fertilité, et qui est entouré d'un pays où l'on ne voit que stérilité et misère. Ceux du côté de la Hollande, qui sont également ouverts et sans défense, peuvent voir les troupes espagnoles exercer toutes sortes de licences sur leurs pauvres voisins de Hoogstraten, et néanmoins les plus méchants d'entre les soldats n'oseraient mettre le pied dans leurs quartiers pour y prendre une poule, tant les articles de la paix sont étroitement observés. »

porain, « autant de bateaux que de maisons ». La *Compagnie des Pays lointains* fut constituée en 1595 à Amsterdam. Guillaume Barentz explora deux fois la Nouvelle-Zemble (1594-1595). Dans une troisième expédition, en 1596, il découvrit le Spitzberg ; mais bientôt après, bloqué par les glaces au nord de la Nouvelle-Zemble, il dut passer l'hiver avec son équipage dans une cabane[1] que lui et ses seize compagnons avaient construite. Pendant deux mois et demi, ils n'aperçurent point le soleil. A l'été de 1597, ils purent regagner en barque la Laponie ; mais Barentz était mort. A la même époque Cornélius Hotman visite le Brésil et l'Afrique, Madagascar, les Indes et Java, de 1595 à 1597. Van Neck parcourt les Moluques (1598-1599). Les Hollandais obtiennent l'accès du Japon en 1609, et ils continuèrent à y trafiquer dans l'îlot de *Detsima*, près de Nangasaki, après l'expulsion des autres chrétiens. Warwick fonde un premier comptoir à Java. Dans l'Amérique du Nord, le célèbre Hudson, Anglais au service de la Hollande, découvre, le 3 septembre 1609, le fleuve, et, en 1610, l'immense golfe qui ont depuis porté son nom : il y fut abandonné dans une barque avec neuf compagnons, par les marins de son équipage révoltés contre lui. La *Nouvelle-Amsterdam* (New-York) fut fondée quelques années plus tard, de 1621 à 1624, dans l'île de *Manhattan*, presque en même temps que le *Fort Orange* (Albany). De Vries créa une colonie sur la Delaware en 1631 ; les Suédois, qui y vinrent à leur tour en 1638, en furent chassés par les Hollandais en 1655. En 1611 Jean Mayen avait découvert, entre l'Islande et le Spitzberg, l'île qui porte son nom. Lemaire et son pilote Schouten trouvèrent la *Terre des États*, doublèrent le *Cap Horn* et explorèrent la *Terre de Feu* (1616).

En 1618 les Hollandais s'établirent définitivement à *Java ;* en 1641 ils prirent pied dans la péninsule de *Malacca*, ensuite dans l'île de *Ceylan* (1640-1644). En 1624 ils visitèrent Formose, et disputèrent cette île aux Chinois jusqu'en 1662. De 1616 à 1644, des marins hollandais, dont les plus connus sont Hartogs et Abel Tasman, reconnurent, sur la côte de la *Nouvelle-Hollande* (Australie), les *Terres de Tasman*, *de Witt*, *d'Edels*, *de Nuyts*, *de Van Diemen*, et le *Golfe de Carpentarie*. De 1624 à 1645, Jacob Willekens, Henri Lonk et Maurice de Nassau

1. Cette cabane a été retrouvée en 1871, avec les livres, les armes et les outils de Barentz, par le capitaine danois Carlsen.

essayèrent de conquérir le Brésil. En 1652 les Hollandais s'établirent au *Cap de Bonne-Espérance*, et donnèrent le nom de *Fleuve Orange* au cours d'eau le plus important de cette région.

Dès le commencement du dix-septième siècle, les Hollandais s'étaient déclarés les champions de la liberté des mers. Grotius avait publié en 1609 son *Mare liberum* auquel répondit le *Mare clausum* de l'Anglais Selden.

Lettres et sciences. L'Université de Leyde. Les Elzévirs. Grotius, Spinosa, Swammerdam. — Le développement intellectuel avait marché de pair avec les progrès de la richesse. En pleine lutte, le 5 février 1575, l'*Université de Leyde* avait été fondée pour récompenser les habitants de cette ville du courage héroïque qu'ils avaient montré contre les Espagnols[1]. Leyde, la paisible ville sur le Vieux-Rhin, avec ses innombrables canaux ombragés de tilleuls, de peupliers et de saules, ses 145 ponts, ses églises de brique et son monticule central surmonté de la tour en ruines d'Hengist[2], entourée d'arbres fruitiers, et d'où l'on aperçoit au loin les clochers des villes voisines, était devenue un des foyers scientifiques les plus actifs de l'univers[3].

C'est là qu'une savante et laborieuse dynastie d'imprimeurs, les *Elzévirs*, aussi célèbres aux Pays-Bas que les *Estiennes* en France, éditait ses belles publications. Le premier, *Louis Elzévir* (1540-1617), né à Louvain, et éditeur à Leyde vers 1583, avait adopté la devise de la République Batave : *Concordia res parvæ crescunt*. *Matthys*, l'aîné de ses sept fils (1565-1646), lui succéda. Il fut remplacé par son fils *Abraham*, dont le frère *Isaac* fut à partir de 1620 libraire de l'Université. Quatre autres fils de Louis Elzévir s'étaient établis : *Louis II* et *Ægidius* à La Haye ; *Jodocus* ou *Joost* à Utrecht ; *Bonaventure* à Leyde, où il fut l'associé d'Abraham et le successeur d'Isaac.

1. En soutenant deux sièges qui avaient duré cinq mois chacun (31 octobre 1573-21 mars 1574, et 26 mai-3 octobre 1574). Pour obliger les assiégeants à se retirer on avait troué les digues et ouvert la campagne aux flots de la mer.

2. C'est de là, suivant la tradition, que le pirate saxon était parti en 449 pour l'Ile de Bretagne.

3. A Leyde naquirent les peintres Lucas de Leyde, Gérard Dow, Rembrandt ; l'anabaptiste Jean de Leyde, roi de Munster de 1534 à 1536 ; les érudits Isaac Vossius et Heinsius ; le physicien Musschenbroeck (1692-1761), qui découvrit la *bouteille* de Leyde ; Van Swieten (1700-1772), médecin de l'impératrice Marie-Thérèse.

La maison d'Amsterdam fut fondée par *Louis III*, fils de Jodocus, en 1638.

A Leyde professèrent : *Jean van der Does* ou *Douza* (1545-1604), historien, érudit et poète latin, auteur des *Annales Hollandiæ*, ancien gouverneur de Leyde, et curateur de l'Université pendant vingt-neuf ans ; le philologue *Juste-Lipse* (1547-1606), le savant commentateur de Tacite, auteur de traités (en latin) *Sur la Milice romaine*, *la Poliorcétique*, etc., qui enseigna à Leyde de 1579 à 1591 ; l'historien, géographe et jurisconsulte *Paul Merula* (1558-1607), de Dordrecht, connu par ses voyages dans toute l'Europe, avocat à La Haye, puis successeur de Juste-Lipse dans la chaire d'histoire ; le philologue et chronologiste *Joseph-Juste Scaliger* (1540-1609), dixième fils de Jules-César Scaliger, arrivé à Leyde en 1593, aussi savant que vaniteux ; les deux théologiens *Arminius* (1550-1609) et *Gomar* (1563-1641), dont on a vu plus haut la rivalité. Là vécut aussi *Claude Saumaise*, né à Semur en 1588, et mort en 1658 ; protestant et ami de Casaubon, il resta quelque temps à Heidelberg, puis à Stockholm, mais surtout à Leyde, d'où il régenta l'Europe littéraire en véritable roi de la critique. Surnommé « le prince des doctes », il était orgueilleux et violent. Il écrivit contre Milton l'*Apologie de Charles Ier*; il annota les *Histoires Augustes*, *Pline*, etc. Un autre maître de la même Université, *Daniel Heinsius* (1580-1665), philologue et poète (en latin), élève de Scaliger, édita nombre d'ouvrages anciens ; il a composé *Herodes infanticida* (tragédie), *De Contemptu Mortis* (poème), *Laus Asini* et *Laus Pediculi* (facéties), etc. *Gérard Jean Vossius*, d'Heidelberg (1577-1649), quoique un instant compromis dans la cause des Arminiens, enseigna successivement le grec, la théologie, l'histoire à Leyde.

Mais le plus illustre professeur de cette Université fut *Hugo de Groot* ou *Grotius*. Né à Delft en 1583, Grotius[1] mourut en 1646. Avocat et historien, il composa le *Mare liberum* (1609), auquel répondit le *Mare clausum* de l'anglais Selden ; le *De*

1. A l'âge de 8 ans, Grotius avait fait en 1571 les vers suivants sur la prise de Nimègue par Maurice de Nassau :

> Plaudite Mauritio victori quotquot adestis,
> Namque is Cæsaream Neomagum venit in urbem ;
> Vel potius Domino victori plaudite Christo,
> Namque is Mauritio Neomagum tradidit urbem.

Antiquitate Reipublicæ Bataviæ; les *Annales et Historiæ de Rebus Belgicis;* l'*Historia Gothorum, Vandalorum et Longobardorum;* le *De Origine Gentium Americanarum;* le *De Jure Belli et Pacis*, ouvrage dans lequel il posa en 1624 les fondements du droit des gens, et qui est demeuré classique en cette matière; des tragédies latines comme *Adamus exsul*, etc. Savant universel, il avait été pensionnaire d'Amsterdam, député aux États de Hollande, puis aux États Généraux. On a déjà vu que, partisan de Barneveld contre Maurice de Nassau, dans la querelle des Arminiens dont il défendit les idées contre les Gomaristes, il fut dépouillé de ses biens et condamné à une prison perpétuelle (1619). Il s'échappa deux ans plus tard, dans une caisse de livres, grâce à sa femme, du château de Lœvenstein (1621). Il vécut en France jusqu'en 1632, ensuite à Hambourg, puis à Stockholm. Il fut pendant dix ans ambassadeur de Suède à Paris (1635-1645). Après deux années de séjour auprès de la reine Christine, il mourut en Allemagne, à Rostock.

La Hollande comptait bien d'autres savants et écrivains; car elle était alors l'asile de la liberté de penser. *Descartes* y passa de longues années, Spinosa toute sa vie. D'une famille de Juifs portugais, *Baruch Spinosa* naquit à Amsterdam en 1632, et mourut à La Haye en 1677. Philosophe et savant universel, il menait une vie régulière, simple, sobre et frugale. Il refusa d'accepter une chaire à l'Université de Heidelberg et la fortune que voulait lui léguer son ami Simon de Vries; il gagnait sa vie à polir des verres de lunettes. Il commença par suivre les idées de Descartes, et devint ensuite panthéiste. Son principal ouvrage, l'*Ethica more geometrico demonstrata*, fut publié après sa mort. Les libres penseurs, les protestants français obligés de s'expatrier, devaient continuer à trouver dans les Provinces-Unies pendant tout le dix-septième siècle l'accueil le plus sympathique. *Pierre Bayle* (1647-1706), professera l'histoire et la philosophie à Rotterdam à partir de 1681. Il y publiera (à partir de 1684) les *Nouvelles de la République des Lettres*, puis le *Dictionnaire historique* (1695-1697). *Pierre Jurieu* (1639-1713), pasteur protestant et professeur à l'Université de Sedan, après sa suppression (1683) trouvera refuge à Rotterdam, d'où il soutiendra de vives polémiques contre Bayle et contre Bossuet. En Hollande aussi viendront l'hébraïsant *Richard Simon*, de Dieppe (1638-1712), d'abord oratorien et professeur au collège de Juilly, auteur de

l'*Histoire critique du Vieux Testament* et de l'*Histoire critique du Nouveau Testament;* et *Jacques Pineton de Chambrun*, pasteur d'Orange, auteur des *Larmes*.

Citons encore ceux qui étudiaient les sciences de la nature, *Swammerdam, Ruysch, Boerhaave. Jean Swammerdam*, fils d'un pharmacien d'Amsterdam (1637-1680), étudia en France, fut docteur de Leyde en 1657, et s'illustra par ses travaux anatomiques, relatifs surtout aux insectes; il réunit un riche cabinet d'Histoire Naturelle, et inventa un instrument pour apprécier la chaleur du sang chez les animaux. On lui doit l'*Histoire générale des Insectes*, l'*Histoire de l'Éphémère*, le *Traité de la Respiration et de l'Usage des Poumons. Frédéric Ruysch*, de La Haye (1638-1731), étudia à Leyde et professa à Amsterdam; médecin, anatomiste, naturaliste, il acquit par ses études de tout genre une éclatante renommée. Non moins remarquable, *Boerhaave* (1668-1738), médecin et chimiste, et professeur à Leyde à partir de 1701, décomposa le sang et le lait et fonda l'enseignement de la clinique.

Les peintres hollandais. Rembrandt van Ryn (1606-1674). — Les Provinces-Unies ont dû aux beaux-arts une célébrité encore plus grande. De tous les peintres hollandais, le plus célèbre est *Paul Rembrandt* (né le 15 juin 1606, mort en 1674), surnommé *Van Ryn*, parce que le moulin de son père était situé à Leyde sur un bras du Rhin. Il étudia d'abord à l'Université de Leyde, puis vint habiter Amsterdam à l'âge de vingt-quatre ans. A la fois fin et robuste, d'une extrême sobriété, Rembrandt aimait par-dessus tout sa liberté; aussi se plaisait-il ou dans la solitude, ou dans la compagnie des petites gens, des pauvres. Il est saisissant de vigueur et de vérité; dans son œuvre, la réflexion, la fantaisie, le rêve, sont mêlés au réel sans l'altérer, et même en le faisant mieux ressortir. Coloriste puissant, il réunit l'exactitude de l'anatomiste à la verve du poète, à la réflexion du philosophe, aux méditations du rêveur, aux élans de l'homme passionné. Ses personnages vivent énergiquement; la force attractive est intense chez eux; ils ont une âme et leurs yeux parlent : on ne les oublie pas quand on les a vus une fois.

Ses œuvres les plus célèbres sont : l'étrange et admirable *Ronde de Nuit* (Musée d'Amsterdam), où l'on trouve « tout le vague d'un rêve et toute la précision d'un souvenir d'hier » (Charles Blanc, *Histoire des Peintres*); la *Descente de Croix* (Musée de Munich), chef-d'œuvre plus simple, mais plus poi-

gnant, plus dramatique que celui de Rubens[1]; la *Leçon d'Anatomie* (Musée de La Haye), si admirable dans sa froideur apparente et sa simplicité[2]; la *Résurrection de Lazare* (eau-forte), si bien composée d'ensemble et si parfaite dans les détails; le *Docteur Faust dans son laboratoire;* la *Samaritaine;* le *Paysage aux trois arbres*, « d'une tristesse héroïque », par l'opposition de l'ombre et de la lumière; le *Retour de l'Enfant prodigue; Jésus chassant les Vendeurs du Temple; Portrait du Bourgmestre Six;* la *Chaumière et la Grange à foin;* le *Bon Samaritain* (eau-forte); *Portrait de Rembrandt* (Musée du Louvre); *Jésus à Emmaüs* (Musée du Louvre); *Portrait de Vieillard.*

En contemplant les tableaux de Rembrandt et de ses élèves, une remarque s'impose au spectateur : tandis qu'aux Pays-Bas espagnols la vie matérielle s'étale et triomphe sur les vastes toiles de Rubens, splendide et sensuelle orgie de couleurs et de chairs opulentes où les sens en pleine liberté font un peu tort à la pensée, ce qui frappe surtout chez les peintres hollandais, c'est la peinture de l'esprit.

Les paysagistes. Ruysdaël (1635-1681). — Quelle que soit la grandeur de Rembrandt, c'est surtout comme paysagistes que les Hollandais sont célèbres. Ils ont peint les bestiaux gras et paisibles couchés sur l'herbe humide des grandes prairies vertes; le paysage de la Hollande, presque toujours brumeux, illuminé par intervalles de chauds rayons de soleil; les canaux droits à l'eau dormante; les longues avenues de tilleuls, de saules, de trembles et de peupliers; la maison proprette avec son escalier de bois, encadré de rosiers, de jasmins et de chèvrefeuille; çà et là, des enfants insouciants, qui jouent sur le seuil, des vieillards au repos, dont le visage respire l'honnêteté et indique le calme d'une existence heureuse et bien remplie, la sécurité dans le présent et l'avenir, l'habitude du travail.

Il y a pourtant autre chose encore chez le plus grand et le plus célèbre de tous, *Jacques Ruysdaël*, fils d'un marchand de cadres d'ébène, d'abord médecin, qui vécut pauvre et mourut jeune, le 16 novembre 1681 (il était né vers 1635).

1. La scène se passe de nuit ; une pluie de rayons perce l'obscurité du ciel, et inonde le tableau ; les disciples et de pauvres femmes désolées, en haillons, contemplent le cadavre, tandis qu'un personnage officiel debout et impassible paraît procéder aux constatations légales.

2. Un cadavre nu, étendu sur la table de dissection ; le professeur debout, et la tête couverte, explique aux étudiants le jeu des muscles.

Ses paysages sont pleins d'une tristesse snblime. « Jacques Ruysdaël, dit Charles Blanc, fut atteint il y a deux siècles de cette vague douleur qu'Albert Durer représenta le premier dans l'immortelle estampe qu'il appelle *Mélancolie*. Ce sentiment, que l'art n'avait encore jamais exprimé, qu'un petit nombre d'âmes d'élite avaient seules connu, fut celui qui tourmenta jusqu'à la mort notre grand paysagiste. Dans un temps où tant de peintres ne voyaient, comme Berghem, que le côté pittoresque de la campagne, ses accidents heureux, ses formes colorées, sa lumière, Ruysdaël, en proie à je ne sais quelle secrète et noble inquiétude, poursuivit au sein de la nature l'insaisissable idéal, l'inconnu. Le long des dunes monotones du pays de Kemmer, dans les plaines de la Hollande, comme au pied des montagnes de Norvège, il aspirait à pénétrer la grande âme que les panthéistes prêtent au monde. » Comme tous les hommes de génie, il employait peu de moyens pour produire de grands effets. « Des arbres, des eaux et le ciel, voilà toutes ses machines... ; il ne peignait que des troncs d'arbres déracinés par la tempête, ou des quartiers de roche entraînés par les torrents, c'est-à-dire les ruines de la nature. » On cite de lui : *Entrée de Forêt*; la *Forêt* (avec les figures de Berghem, au Louvre) ; la *Plage;* le *Champ de Blé;* le *Pont rustique;* le *Buisson* (au Louvre) ; la *Cascade*, le *Cimetière des Juifs à Amsterdam* (Musée de Dresde) ; la *Mare ;* une *Marine* (au Louvre) ; le *Coup de Soleil* (idem) ; la *Tempête* (idem).

Cuyp, Paul Potter, Adrien van de Velde, Gérard Dow.— *Albert Cuyp* (1606-1667), de Leyde, fut un génie universel, heureux et paisible, dont la vie s'écoula à contempler la nature et la mer, peignant « avec le même amour les grands bœufs du pâturage et les navires qui s'inclinent au loin sous le vent ». On lui doit : *Bétail s'abreuvant*; le *Départ pour la Promenade* (Louvre) ; *Vue de la Meuse près de Maëstricht; Vue de Dordrecht;* le *Camp; Pâturage sur le Bord d'un Fleuve* (Louvre).

Né plus tard, *Paul Potter* mourut plus tôt, à vingt-neuf ans (1625-1654). « Ne discernez-vous pas, sous la forme extérieure, dans les animaux de Paul Potter, une vie intime, propre à chacun d'eux, une manifestation de leur nature essentielle, typique? L'allure, la pose, le regard, tout parle en eux. » (LAMENNAIS, *Esquisse d'une Philosophie.*) Il vécut à La Haye, honoré et brillant. Il a composé : le *Taureau* (Musée de La Haye) ; le *Pacage; Vue du Bois de La Haye;* la *Prairie*

(Musée du Louvre); une *Vache qui se mire;* le *Pâturage;* les *Chevaux à l'Auge*, etc.

L'aimable et charmant *Adrien van de Velde* (1639-1672) est l'auteur de : *Soleil levant* (Louvre); l'*Aveugle;* le *Bœuf pie et Trois Moutons; Vue d'Amsterdam;* les *Deux Vues de la Plage de Schveningen;* le *Départ de Jacob de chez Laban;* l'*Amusement de l'Hiver;* le *Marais;* la *Fenaison.*

Gérard Dow (1613-1680), de Leyde, élève de Rembrandt, est surtout remarquable par la distribution de la lumière et le fini des détails. On cite de lui: le *Peseur d'Or ;* l'*École du Soir;* la *Femme hydropique;* la *Chambre de l'Accouchée* (a péri dans un naufrage); l'*Intérieur d'un Ménage*; le *Joueur de Violon*, etc.

Metsu, Wouwermans, Berghem, etc. — *Gabriel Metsu* (1615-1669) est le peintre de la vie intérieure et des mœurs bourgeoises[1]. C'est ce qu'on remarque dans la *Hollandaise au Clavecin;* le *Marché aux Herbes d'Amsterdam* (Louvre); le *Militaire galant;* la *Femme charitable;* le *Jeune Homme en*

1. Charles Blanc, dans l'*Histoire des Peintres*, retrace ainsi un intérieur hollandais : « Tel qu'il apparaît dans les tableaux de Gabriel Metsu, le riche Hollandais est casanier, méthodique, réglé dans sa vie. Sa maison, pour lui, c'est l'univers. Il concentre dans cette demeure chérie et bien distribuée autant de jouissances que les anciens rois d'Asie en rassemblaient dans les palais de Suse ou d'Ecbatane. Les navires de son pays, ses propres navires, ont pour lui

Parcouru l'Océan de l'un à l'autre bout,
Cherché jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporté de Goa le poivre et le gingembre.

Des extrémités du monde lui est venu tout ce qui pouvait charmer sa vie de famille et distraire la mélancolie que lui inspirent la triste nature du nord et ses longs hivers. L'Asie lui a envoyé des mousselines, des épices, des diamants ; les glaces du pôle lui ont fourni les fourrures qui bordent le casaquin de velours grenat dont sa femme ou sa fille aînée sont vêtues dans l'intérieur de la maison. Les oiseaux, les insectes, les coquillages et les minéraux des terres les plus éloignées remplissent son cabinet, parfaitement rangés sous des vitrines bien nettes. Là fleurissent, cultivées par lui-même et sous ses yeux, les plantes rares, les tiges les plus recherchées, les introuvables tulipes. Son mobilier, travaillé d'un goût exquis, entretenu avec un soin, avec une propreté incessante, ne subit pas les transformations de la mode ; il se transmet de père en fils et dure des siècles. L'alcôve de son lit est soutenue par des colonnes en bois d'ébène et enveloppée de courtines en damas vert. Suspendu au plafond, un lustre de cuivre doré étend ses branches tourmentées en volutes élégantes. Les parquets sont cirés à faire plaisir, les vitres sont polies, le bouton de la porte est reluisant, les meubles font miroir, et cependant la lumière du jour, traversant des taffetas légèrement colorés, ne répand sur tous ces objets qu'une clarté douce, modérée et harmonieuse. »

habit noir écrivant une lettre; la *Visite inattendue;* la *Femme adultère;* les *Propos galants.*

Philippe Wouwermans (1620-1668), de Harlem, a peint la vie noble et élégante. Indiquons de lui : la *Chasse au Canard; Retour de Chasse;* la *Marchande de Marée;* l'*Ane; Halte d'Officiers;* la *Buvette des Chasseurs;* le *Départ pour la Chasse au Vol;* la *Chasse au Cerf.*

C'est aussi un paysagiste pittoresque et brillant que *Nicolas Berghem* (1624?-1683), comme on peut en juger par le *Gué* (Musée du Louvre); le *Passage du Bac* (idem); *Occupation champêtre; Ancien Port de Gênes;* les *Travaux de la Bergerie; Entretien de Voyage.*

Karel Dujardin (1635-1678) excelle dans les scènes familières, comme un *Pâtre jouant avec son Chien;* le *Goujat et les Deux Anes;* les *Quatre Moutons;* la *Paysanne dans l'eau;* les *Mulets;* le *Charlatan* (Musée du Louvre).

Pierre de Laer, dit *le Bamboche* (1595-1655), joyeux bossu, plein de verve et de vérité, nous a laissé : *Anes et Cochons;* les *Voleurs de nuit; Chevaux;* les *Chiens;* le *Coup de Pistolet;* le *Maréchal ferrant.*

Barthélemy van der Helst (1612-1670), portraitiste, admirable de calme, de naturel et de vérité, est surtout connu par le *Banquet de la Garde civique* (du 18 juin 1648, au Musée d'Amsterdam); le *Jugement du Prix de l'Arc* (Louvre); la *Mère et sa Fille.*

De *François Miéris le Vieux* (1635-1681), fils d'un lapidaire de Leyde, citons : le *Savant; Miéris et sa femme; Miéris dans son Atelier;* l'*Observateur distrait;* le *Déjeuner hollandais;* la *Tricoteuse;* le *Trompette;* la *Collation;* la *Diseuse de Bonne Aventure;* la *Femme au Perroquet.*

Adrien van Ostade (1610-1685) montre un naturel parfait dans les scènes familières : un *Peintre dans son Atelier;* le *Ménage rustique;* la *Danse;* les *Musiciens ambulants;* le *Joueur de Violon bossu;* la *Tabagie hollandaise;* le *Jeu de Galet;* le *Marché au Poisson* (Louvre); le *Maître d'École* (idem).

Isaac Ostade (1617-1654), paysagiste fécond, facile, a composé : les *Patineurs;* la *Musique;* l'*Hiver; Devant l'Écurie;* le *Village;* la *Plage de Schevening; Halte de Voyageurs à la porte d'une hôtellerie* (Louvre).

De *Jean Steen* (1636-1689), franc buveur et observateur malicieux, on cite surtout : le *Vert Galant;* la *Perruche;* le

Vieillard malade ; les *Joueurs de Quilles ;* la *Danse du Chien ;* le *Benedicite.*

Antoine Waterloo (1618-1662) est connu principalement par ses *Paysages :* le *Moulin ;* la *Mère et ses Trois Enfants au repos ;* les *Deux Voyageurs au repos dans le bois*, etc. [1]

1. Que de noms il faudrait encore citer, pour donner une idée à peu près exacte des peintres hollandais aux seizième et dix-septième siècles ! En voici quelques-uns des plus connus avec l'indication des œuvres principales :

Lucas de Leyde (1494-1553), inventeur de planches sur cuivre à neuf ans, peintre à douze, auquel on doit la *Conversion de Saint Paul, Jésus guérissant l'Aveugle de Jéricho, l'Adoration des Mages, le Jugement dernier.*

Jean Schoorel (1495-1567) : *la Mort de la Vierge; Sainte Christine et Sainte Gudule ; l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem; la Fuite en Egypte.* Poète, musicien, orateur, habile dans tous les arts, il refusa les offres de François Ier.

Martin Heemskerk (1498-1574) : *Saint Luc peignant la Vierge et l'Enfant Jésus ; les Vierges sages et les Vierges folles ; Jésus devant Pilate ; Exécution des Prêtres et Destruction des Autels de Baal.* Sa réputation fut immense. Il affecta le revenu annuel d'un de ses domaines « à doter une jeune fille qui viendrait se marier sur son tombeau ». (CH. BLANC, *Histoire des Peintres.*)

Henri Goltzius (1558-1617), peintre et graveur, « précoce comme les jeunes chats qui se montrent de bonne heure disposés à prendre des souris » (VAN MANDER) : *Andromède; la Chute de Tantale; Cinquième Jour de la Création; la Foi, l'Espérance et la Charité; Saturne; Galathée; la Circoncision; l'Adoration des Mages; Vénus et l'Amour; le Matin; le Chien de Goltzius.*

Corneille Cornelisz, dit *Corneille de Harlem* (1562-1637), fut à onze ans abandonné par ses parents à la prise de Harlem par les Espagnols : *l'Antre de Platon ; Phaéton; le Massacre des Innocents; le Dragon dévorant les Compagnons de Cadmus.*

Michel Mirevelet, fils d'un orfèvre de Delft (1568-1641), peintre de portraits : *Guillaume le Taciturne; Grotius; Olden Barneveld* (tous trois au Musée d'Amsterdam), *le Prince Frédéric-Henry.*

Corneille Pœlenburg (1586-1660), paysagiste de scènes riantes et paisibles : *les Baigneuses; les Nymphes; Ruines du Palais des Empereurs à Rome.*

Gérard Honthorst (1592-1666) d'Utrecht : *Homme qui mange du Jambon, le Dentiste ; le Christ devant Pilate*; *Jeune Berger.*

Jean van Goyen (1596-1656), de Leyde, peignit avec une grande facilité des *Paysages,* des *Plages, Bestiaux au bord d'une rivière ; la Ferme, Marine,* etc.

Isaïe van de Velde (1597-1648), paysagiste et graveur : *les Douze Mois, une Fête de Village, Combat de Cavalerie.*

Herman Swanevelt (1600-1655), « disciple studieux et docile de la nature » (CH. BLANC), paysagiste : *Tentation de Saint Antoine, Site d'Italie.* Il a peint en 1652 les lambris du *Cabinet de l'Amour* à l'Hôtel Lambert, le *Palais d'Orléans (le Luxembourg), Vue de l'isle Louviers ; la Petite Cascade.*

Guillaume Kalf (1630-1693) : *Intérieur d'une Cuisine, Intérieur d'une Chaumière, une Chambre rustique.*

Nicolas Maas (1632-1693) : *la Cuisinière, la Surprise, la Laitière.*

Salomon Koninck (né en 1609) : *la Mort de l'Enfant, Portrait d'un Rabbin,* etc.

Philippe Koninck, élève de Rembrandt (1619-1689) : Nombreux *Paysages.*

Gerbrant van Eeckhout, autre élève de Rembrandt (1621-1674) : *Fuite en Egypte, Anne consacrant son fils au Seigneur, Soldat endormi sur un banc.*

Govert Flinck (1615-1660) : *Fête de la Garde civique.*

Attachement des Hollandais à leur autonomie. — Telle était donc, au point de vue politique, maritime, colonial, littéraire et artistique, la situation des Provinces-Unies. Existant à peine depuis un demi-siècle, ce petit État était devenu le pays le plus riche de la chrétienté, le mieux pourvu de colonies; il avait été sur toutes les mers le précurseur des Anglais; il pouvait opposer ses marins à ceux de la Grande-Bretagne, ses peintres à ceux de Florence ou de Venise. Dans un siècle intolérant, où partout le plus fort, catholique ou protestant, persécutait le plus faible, Amsterdam, La Haye, Leyde, étaient l'asile de la liberté de pensée. Aucun peuple,

Adrien van der Cabel (1631-1698) vécut surtout à Lyon : *Saint Bruno en prière.*

André Both (1610-1650) : *l'Arracheur de Dents, Tentation de Saint Antoine ; les Ivrognes.*

Jean Both, dit *Both d'Italie* (1610-1650) : *le Trajet, la Femme montée sur un Mulet, les Muletiers d'Italie.*

Herman Saft-Leven (1609-1685) : *l'Hiver, l'Eté, la Pêche aux Ecrevisses, Vue des Bords du Rhin.*

Adrien Brauwer (1608-1640) : *la Dispute au Cabaret, le Joueur de Violon, les Buveurs.*

Thomas Wyck (1616-1686) : *le Mendiant qui danse, la Fileuse au Fuseau, les Joueurs.*

Simon de Vlieger (1610-1690) : *la Tempête, les Pêcheurs, les Oies, Marine par un temps calme.*

Frédéric Moucheron (1633-1686) : *les Muletiers, le Retour du Pâturage, le Matin.*

Bartholomé Breenberg (1610-1660) : *les Bergers, le Campo-Vaccino, Ruines.*

Corneille Béga (1620-1664) : *le Joueur de Violon, la Danse au Cabaret, la Mère et son Mari.*

Jean van Huysum (1682-1749) : *le Petit Pont, le Pêcheur;* est surtout un ravissant peintre de fleurs.

Guillaume van de Velde (1633-1707), merveilleux peintre de marine : *le Calme, la Flottille, Gros Temps, Vent frais, Vue du Zuyderzée, Combat naval.*

Gérard de Lairesse (1640-1711) : *Sagesse de Jésus, Festin de Cléopâtre, Hercule jeune entre le Vice et la Vertu.*

Godefroy Schalcken (1643-1706) : *Le Concert de Famille, La Leçon de Chant, Jeune Joueur d'Instrument.*

Adrien van der Werff (1659-1722), fils d'un meunier, fut protégé par l'Électeur Palatin Jean-Guillaume. Il a peint le *Jugement de Salomon, Sainte Famille, Nymphes, Samson et Dalila, Madeleine au Désert.*

Corneille Dusart (1665-1704) a représenté des scènes villageoises : *Sous la Treille, Fête Rustique, la Danse du Chien, le Chirurgien de Village.*

Philippe van Dyck d'Amsterdam (1680-1752) : *Abraham renvoyant Agar* (Louvre), *Sara présentant Agar à Abraham* (id.), *Femme à sa Toilette, la Servante amoureuse.*

Corneille Troost (1697-1750) : *la Proposition de Mariage, Corps de Garde, les Noces de Clorus et de Rosette, les Plaisirs de la Foire à Amsterdam.*

à cette époque, ne méritait mieux la sympathie et l'admiration du genre humain[1].

Et précisément pour cette raison, les Hollandais voulaient rester Hollandais. Placés aux bouches du Rhin et en face de la Tamise, entre l'Allemagne et l'Angleterre, les habitants des Pays-Bas ne sont pourtant ni Allemands ni Anglais; plus éveillés, moins lourds, plus libres, ayant mieux que les premiers le sentiment de leur dignité; mais plus humains, moins égoïstes, moins exclusivement attachés à leur intérêt personnel que les seconds, et n'étant pas comme eux capables d'y tout sacrifier sans scrupule ni pudeur.

L'Acte de Navigation (9 octobre 1651). **Guerre maritime avec les Hollandais** (1652-1654). —Le projet d'une fusion entre la Hollande et l'Angleterre n'était qu'un rêve impossible : dans une union de cette nature, le plus faible devait être nécessairement absorbé par le plus fort et disparaître comme nation : les Hollandais le comprirent et n'acceptèrent pas la proposition.

Le Long Parlement répliqua en votant l'*Acte de Navigation :* défense à tout navire étranger d'importer en Angleterre d'autres produits que ceux du sol et de l'industrie de la nation dont il porte le pavillon. Le commerce avec les deux Indes est réservé aux bâtiments anglais. Jusque-là, il se faisait surtout par la marine marchande de Hollande (9 octobre 1651).

Six mois après, à la hauteur de Douvres, une flotte hollandaise, commandée par Tromp, rencontra la flotte d'Angleterre sous les ordres de Blake, et refusa de baisser pavillon devant elle, « ce que jamais aucune nation n'avait refusé ». Alors commença une guerre acharnée. La première bataille navale (12 mai 1652) près de Douvres, entre Tromp et Blake, fut indécise; la seconde (26 août 1652), en vue de Plymouth,

1. Au siècle suivant, dans son *Voyage de Hollande,* Diderot fera des Hollandais ce portrait juste déjà à l'époque dont il s'agit : « Les Hollandais sont des hommes-fourmis, qui se répandent sur toutes les contrées de la terre, ramassent tout ce qu'ils trouvent de rare, d'utile, de précieux, et le portent dans leurs magasins. C'est en Hollande que le reste de l'Europe va chercher ce qui lui manque. La Hollande est la bourse commune de l'Europe. Les Hollandais ont tant fait par leur industrie, qu'ils en ont obtenu tout ce qu'exigent les besoins de la vie, et cela en dépit des quatre éléments. C'est là qu'on voit à chaque pas l'art aux prises avec la nature, et l'art toujours victorieux. La richesse y est sans vanité, la liberté sans insolence, la maltôte sans exaction, et l'impôt sans misère. »

fut gagnée par Ruyter contre Ayscough; dans la troisième (8 octobre 1652) au nord-est de Douvres, Blake eut l'avantage contre Ruyter et Corneille de Witt ; il fut battu dans la quatrième (30 novembre 1652), entre Douvres et Calais, par Tromp, Ruyter et Ewertz. Tromp, après sa victoire, parcourut la Manche avec un balai attaché à son grand mât en signe de défi. Les Anglais reprirent l'avantage dans la cinquième rencontre, qui dura quatre jours, du 18 au 22 février 1653. Blake, ayant avec lui Penn, Lawson, Monk et Dean, attaqua les vaisseaux hollandais qui escortaient une grande flotte marchande sous les ordres de Tromp, Ruyter, Ewertz. Commencée entre la presqu'île de Portland et la Pointe de la Hague, l'action ne se termina qu'en vue des côtes de Hollande. En outre, les bâtiments hollandais qui pêchaient le hareng au nord-ouest de l'Écosse tombèrent au pouvoir des croiseurs britanniques (1652-1653)[1].

Le Long Parlement demeure au pouvoir et se rend impopulaire. — C'étaient là d'éclatants succès ; pourtant le Parlement n'en était pas plus fort. Il y avait treize ans qu'il était réuni, quatre ans qu'il avait proclamé la République : mutilé d'abord par le départ volontaire des membres royalistes, ensuite par l'expulsion violente des Presbytériens, enfin par la disparition de beaucoup de députés morts dans l'intervalle, pouvait-il avoir désormais la prétention de représenter le peuple anglais? N'était-il pas temps, maintenant que la République était fondée et victorieuse, d'en appeler à de nouvelles élections? Toutefois la majorité ne semblait pas y songer. Les uns, les républicains sincères, craignaient de voir sortir des hasards du vote une nouvelle assemblée royaliste; les autres avaient pris goût au pouvoir, aux places lucratives, et ils trouvaient bien dur d'y renoncer. De là le cri général des

1. La guerre continua contre les Hollandais après la chute du Long Parlement. Deux nouvelles batailles furent livrées dans le Pas de Calais et à l'entrée du Zuyderzée (2 et 3 juin, 30 et 31 juillet 1653). La première fut gagnée par Blake ; la seconde resta indécise entre Monk et Tromp ; mais l'amiral hollandais fut mortellement atteint. C'était une perte cruelle pour les Provinces-Unies, quoiqu'elles eussent encore des marins comme Ruyter et Corneille de Witt. Enfin Cromwell fit la paix avec les États Généraux. Ceux-ci s'engageaient à fermer leur territoire aux ennemis de la République et du Lord Protecteur ; à ne jamais nommer le jeune prince d'Orange, dont la mère était sœur aînée de Charles II, stathouder, général ou amiral ; à indemniser les négociants anglais ; à rendre l'île de Polerone à la Compagnie Anglaise des Indes Orientales (5 avril 1654).

mécontents : le Parlement est avide, corrompu, et il veut se perpétuer ; au lieu d'un roi, nous en avons cent.

D'un autre côté, qu'arriverait-il en cas d'élections nouvelles? Si les républicains craignent une majorité royaliste, les marchands, les riches, les gens timorés craignent une majorité révolutionnaire. Quand on songe que des Niveleurs, des violents comme Lillburne, des enthousiastes de l'égalité absolue, capables de changer les lois relatives aux fortunes, peuvent arriver au pouvoir! Les propriétaires frémissent, et ils ont besoin d'être rassurés. Le pouvoir monarchique est le seul spécifique qui leur paraisse capable de guérir le mal. Mais quel monarque choisir? Charles Stuart? On a décapité son père et mis sa tête à prix. Ce serait jouer gros jeu que de se fier à sa clémence. Oui, mais un autre?...

Le Long Parlement est donc menacé. Et qui le défendra? L'armée? Les chefs conspirent. Le peuple, les Indépendants, les Niveleurs? Le Parlement les a écrasés ; il n'a voulu fonder qu'une République appuyée sur la classe moyenne ; il a repoussé les réformes profondes ; au lendemain de la mort de Charles Ier, il a fait fusiller les Niveleurs par Cromwell.

Olivier Cromwell. Son caractère et ses antécédents. — Olivier Cromwell était né à Huntingdon en 1599 ; il commença par être libertin dans sa jeunesse; mais tout d'un coup il changea de conduite, se maria, se fit fermier ; on était alors dans toute l'ardeur des luttes civiles et religieuses qui préparèrent la révolution : l'avenir était aux enthousiastes, aux prêcheurs, aux illuminés : Cromwell fut illuminé, prêcheur, enthousiaste ; il mit toute la Bible dans ses discours ; il pria, pleura, chanta des psaumes, eut des visions. Ajoutez qu'il était cousin de Hampden. Aussi fut-il envoyé par Cambridge au Long Parlement. Il y continua la méthode qui lui avait si bien réussi. Lorsque la guerre civile commença, il comprit que le pouvoir allait changer de mains ; l'empire serait désormais, non plus à la parole, mais à l'épée : Cromwell se fit soldat. Il était âgé de 43 ans. Il organisa un régiment de cavalerie : à l'honneur, mobile des royalistes, il opposa le fanatisme religieux. Ses soldats furent des saints, mais des saints avec la cuirasse et l'épée. Vint le moment où, dans les deux Chambres, Presbytériens et Indépendants se divisèrent ; or, en révolution, tant que le but n'est pas atteint, qu'on n'est pas arrivé au point culminant, que toutes les formes politiques n'ont pas été successivement essayées, à chaque pas les modérés restent en ar-

rière, et la victoire appartient toujours aux violents. Cromwell se mit à l'avant-garde des Indépendants.

Après Marston-Moor, Newbury et Naseby, il avait rêvé le premier rôle dans le royaume auprès du roi restauré. Charles Ier voulant jouer au plus fin, il poussa dès lors à la déchéance définitive et à l'exécution du roi. Le coup de hache du 30 janvier le vengea et fit place nette. La République commença.

L'Irlande et l'Écosse furent pour Cromwell ce que la guerre des Gaules avait été pour César, ce qu'Arcole et les Pyramides devaient être un jour pour Bonaparte. Avec une merveilleuse entente de la mise en scène, le victorieux général avait choisi, pour livrer sa bataille de Worcester, l'anniversaire de celle de Dunbar, gagnée, jour pour jour, juste un an auparavant. Tout le monde avait les yeux fixés sur lui.

Coup d'État du 30 avril 1653. Cromwell chasse le Long Parlement.—Le Parlement lui fournit le prétexte qu'il attendait : on ne pouvait, en pleine paix, conserver sur pied l'armée qui avait écrasé les Cavaliers, vaincu l'Écosse et l'Irlande. La charge était énorme pour le Trésor, et il fallait d'ailleurs pourvoir à l'entretien de la flotte armée contre la Hollande. On annonça que plusieurs régiments allaient être licenciés.

Aussitôt un *Conseil des Officiers* se reforme, réclame la solde arriérée, éclate en plaintes sur la lourdeur des impôts, enfin invite le Parlement, dans une adresse, à se dissoudre, et à provoquer des élections nouvelles. Sur quoi Henri Martyn dit : « Qu'il croyait que le meilleur avis qu'ils pourraient suivre en cette occasion se devait tirer de l'Écriture. Que quand Moïse fut trouvé sur le fleuve, et porté à la fille de Pharaon, cette princesse eut soin de faire chercher la mère pour le nourrir : ce qui réussit heureusement. Que leur République était encore une enfant, d'une très faible et tendre constitution ; que partant son avis était qu'aucun ne pouvait être propre pour la nourrir, que la mère qui l'avait enfanté ; et qu'il ne fallait pas penser à la mettre en d'autres mains, jusqu'à ce qu'elle eût acquis plus d'années et plus de vigueur. »

En conséquence on nomma un Comité pour dresser un acte afin de remplir les places vacantes dans le Parlement, et l'on déclara que toute proposition pour changer le gouvernement était un crime de haute trahison. Mais il aurait fallu des forces pour soutenir cette déclaration, et l'on n'en avait pas.

Un matin Cromwell vint à la Chambre des Communes. Il mit tout à coup son chapeau sur sa tête, et marchant à grands

pas dans toutes les directions, à travers la salle, il apostropha l'Assemblée : « Vous n'êtes plus un Parlement !... Dieu vous a rejetés !... Toi, tu es un ivrogne ! toi, un voleur ! toi, un débauché !... » Henri Vane protestait avec indignation. « Sir Henri Vane ! sir Henri Vane ! le Seigneur me délivre de sir Henri Vane ! » Et montrant aux soldats la masse du président : « Emportez-moi cette marotte ! » Puis, quand les mousquetaires eurent jeté dehors tous les députés, en les prenant par les épaules, il ferma la porte, mit les clefs dans sa poche, et rentra chez lui (20 [30] avril 1653).

Quelques parlementaires à tête dure, qui n'avaient pas suffisamment compris les intentions du général, se présentèrent dans la suite à l'entrée de Westminster : « Que venez-vous faire ici ? » leur demanda le colonel White. — « Chercher le Seigneur. » — « Le Seigneur ! Il y a longtemps qu'il ne fréquente plus cette maison[1] ! »

Protectorat d'Olivier Cromwell (30 avril 1653-3 septembre 1658). **Sa toute-puissance. Caractère général de son gouvernement.** — On ne pouvait sitôt songer à rétablir le titre de roi. Cromwell fut donc *Lord Protecteur d'Angleterre.* Il donna aux Anglais, sur la côte de France, *Dunkerque, un nouveau Calais!* Louis XIV l'appelait « mon cousin ». Le grand-duc de Toscane, le duc de Savoie, le roi de Portugal, le pape, s'humilièrent devant lui. Un mot de sa bouche préserva les Vaudois des Alpes de leur destruction. Ses marins châtièrent les pirates barbaresques ; la Jamaïque fut enlevée aux Espagnols. Il écrivait à Blake son amiral : « Je veux que le nom anglais soit aussi respecté par toute la terre que l'a jamais été le nom romain. »

1. Ces saints obstinés à chercher le Seigneur formaient la minorité du premier Parlement convoqué par Cromwell, si l'on peut donner ce nom de Parlement à une collection de 139 individus que le général avait désignés de son autorité privée, pour venir siéger à Westminster. On les surnomma dans le public *Parlement Loue-Dieu-Barebone* (*Praise-God-Barebone*). Barebone était un tanneur de Londres qui avait mis devant son nom le préfixe *Loue-Dieu*, et qui se trouvait au nombre des élus de Cromwell. Cette bizarre assemblée, réunie le 4 (14) juillet 1653, fut dissoute le 12 (22) décembre, sans avoir rendu les services qu'on attendait d'elle. Il fallut que le *Conseil des Officiers*, seul suffisamment docile, déclarât quelques jours après que « le Gouvernement de la République d'Angleterre résiderait en une seule personne assistée d'un Conseil d'État de 21 membres, et que cette personne serait Cromwell, lord Protecteur ». (16 [26] décembre 1653.)

A l'intérieur, tout tremblait devant le sabre de ses majors généraux[1]. Les Cavaliers convertis étaient reçus gracieusement à Hamptoncourt; les républicains incurables avaient retrouvé dans les prisons l'ancien gîte autrefois à eux assigné par le « tyran, traître et meurtrier », dont le Lord Protecteur avait signé en leur compagnie l'arrêt de mort. La paix régnait.

Cromwell eut pourtant deux chagrins. Il ne put jamais parvenir à constituer un Parlement parfaitement docile, pas même en élisant lui-même les députés, pas même le Parlement Barebone! Il n'eut pas non plus la satisfaction de s'entendre appeler roi d'Angleterre. Toutes les fois qu'il invita son entourage à lui faire, pour accepter ce titre, un semblant de violence, les oreilles devinrent sourdes et les fronts sérieux. Il se résigna donc à mourir Lord Protecteur le 3 (13) septembre 1658, jour anniversaire de ses victoires de Dunbar et de Worcester. Cette journée fut signalée par un orage effroyable : « l'âme d'un si grand homme, disaient ses fidèles, ne peut quitter le monde qu'au bruit du tonnerre, parmi les sanglots du vent et les convulsions de la nature. » — « C'est le diable qui rit, s'écriaient les vieux Cavaliers et les vieux Indépendants; il a fait aujourd'hui un bon coup de filet. »

Politique extérieure. Succès de Blake. Acquisition de la Jamaïque (1655) **et de Dunkerque** (1658). — Mais avant de mourir, Cromwell fit encore longtemps parler de lui. Pour les alliances extérieures, il avait hésité d'abord entre la France et l'Espagne[2]. Contre toutes les deux il avait des griefs. Elles avaient accueilli également la flotte du prince Robert. Si l'envoyé du Long Parlement, Ascham, avait été assassiné à Madrid en 1650, le fils aîné de Charles Ier, ce qui était plus grave, avait été accueilli à Paris. Cromwell, il est vrai, avait l'habitude de régler ses actions sur ses intérêts, non sur des sentiments. La France n'avait ni colonies ni galions sur lesquels on pût mettre la main en cas de guerre; l'Espagne

1. Ils étaient au nombre de douze, chacun d'eux gouvernant la douzième partie de l'Angleterre. Ils ne relevaient que du Protecteur. Leurs pouvoirs étaient illimités : civil, militaire, finances, justice, tout dépendait d'eux. Ils commandaient la milice, levaient les impôts, pouvaient mettre les biens sous séquestre et emprisonner les *sujets*.

2. Pour prix de son alliance, l'Espagne lui proposait Calais, et la France Dunkerque; c'est-à-dire que chacune des deux donnait ce qu'elle n'avait pas.

possédait les Grandes Indes avec leurs mines d'or et d'argent. Cromwell se déclara donc pour Mazarin contre don Louis de Haro, et il lança deux flottes à la mer (1655).

L'occupation de la *Jamaïque* ne fut qu'un pis aller. C'était Saint-Domingue que Venable et Penn étaient chargés de conquérir. Le Protecteur fut si mécontent de leur échec, qu'à leur retour il les fit emprisonner tous les deux à la Tour de Londres.

Les succès de Blake dans la Méditerranée le consolèrent. En 1655 il brûla les vaisseaux d'Alger et de Tunis. En 1656 il prit ou coula la flotte du Mexique en vue de Cadix. Deux navires espagnols arrivèrent captifs à Portsmouth : on y débarqua l'argent en barres qu'ils contenaient. On en chargea plusieurs charrettes qui traversèrent l'Angleterre en triomphe et entrèrent dans Londres à grand bruit. L'argent fut porté à la Tour et aussitôt monnayé. La flotte du Pérou devait arriver en Espagne au mois d'avril suivant (1657). Blake alla au-devant d'elle et la brûla sur les côtes des Iles Canaries. Les Espagnols s'étaient sauvés à terre. Ils expliquèrent leur défaite en disant que les Anglais étaient « des diables et non des hommes ». L'amiral revenait en Angleterre après ce dernier triomphe quand il mourut de maladie en vue de Plymouth. Il fut enterré solennellement aux frais du public, entre les tombeaux des rois, dans la chapelle de Henri VII. Il avait été le premier homme de mer de son temps. On n'avait pas cru jusqu'à lui qu'une escadre pût se mesurer contre les batteries de terre ou une forteresse : il affirma que loin de constituer une infériorité, la mobilité des vaisseaux en face d'un fort immobile était pour eux un avantage, et il en donna la preuve.

Sur terre, on ne fut pas moins heureux. 6 000 soldats anglais commandés par Lockart, ambassadeur et général de Cromwell, vinrent joindre l'armée du maréchal de Turenne. Il était convenu que Mardyck et Dunkerque, une fois enlevés aux Espagnols, appartiendraient à l'Angleterre.

Les ducs d'York et de Gloucester, frères de celui que les royalistes nommaient Charles II, exclus de France aux termes du traité conclu par Mazarin avec le Protecteur, servaient dans les rangs espagnols. Le roi lui-même avait quitté Cologne pour venir à Bruges, puis à Bruxelles, à portée du théâtre de la guerre, et prêt à profiter des conjonctures. Mais la défaite des Espagnols était certaine. Elle fut complète à la bataille des *Dunes* (14 juin 1658). Quelques jours après Dunkerque capi-

tula; la place fut remise à Lockart, qui y arbora le drapeau anglais[1].

Politique intérieure. Rapports avec les royalistes. — Cromwell disait ordinairement : « Que c'était pitié de voir la noblesse ainsi opprimée, et que le gouvernement serait meilleur, si les affaires étaient délibérées dans une autre Chambre, outre celle des Communes. » Au sujet de la religion, il disait souvent « qu'il y avait beaucoup de bonnes choses dans l'ordre des évêques, si on en ôtait l'écume ». Il faisait la cour à plusieurs nobles, usant de toutes sortes d'artifices pour les attirer à lui : et il recevait avec une civilité extraordinaire ceux qui lui rendaient visite. Il saisit avec empressement l'occasion de s'allier avec deux familles d'ancienne noblesse, en mariant deux de ses filles, l'une au petit-fils et héritier du comte de Warwick, l'autre au lord vicomte Falconbridge. Les deux mariages furent célébrés en grande pompe à Whitehall, suivant le rite et par les ministres du culte officiel. Mais ensuite la cérémonie fut recommencée en secret par des ministres épis-

1. Le royaliste Clarendon constate dans les termes suivants la toute-puissance de Cromwell : « Sa grandeur au dedans n'était qu'une ombre de sa gloire au dehors. Il était difficile de découvrir qui le craignait le plus, de la France, de l'Espagne, ou de la Hollande, où son amitié avait cours au prix qu'il y voulait mettre.... Aussi ne demandait-il rien qu'ils lui refusassent.... Ceux de la vallée de Lucerne (dit le texte de Clarendon, édition française publiée à *La Haye chez la veuve de Meyndert Uytwerf, marchande libraire dans le Spuystraet, M. DCCIX*, tome VI, page 521; mais il y a évidemment une erreur : il ne s'agit pas de la vallée de Lucerne, mais des Vaudois du Piémont), avaient imprudemment pris les armes contre le duc de Savoie ; ce qui donna occasion au pape et aux princes d'Italie de solliciter leur destruction, et leur prince y étant tout à fait résolu, Cromwell envoya son agent au duc de Savoie, avec lequel il n'avait aucun commerce de correspondance, et ainsi engagea le Cardinal (Mazarin), et épouvanta le pape, en se contentant de ne point faire de grâce aux Anglais catholiques romains, et disant ordinairement : « Que sa flotte dans la Mer Méditerranée visiterait Civita-Vecchia, et que le « bruit de son canon serait entendu jusque dans Rome » ; de sorte que le duc de Savoie jugea nécessaire de leur restituer tout ce qui leur avait été pris, et de renouveler tous les privilèges dont ils avaient joui. » Clarendon cite encore les protestants de Nîmes, qui, à la suite d'une sédition, furent graciés par Mazarin, sur la demande du Protecteur. « Il ne pouvait pas souffrir que le cardinal lui refusât rien de ce qu'il lui demandait, alléguant « qu'autrement le peuple ne serait pas satisfait ». Ce que le cardinal ne supportait qu'avec beaucoup de peine, et il s'en plaignait à ceux avec lesquels il pouvait parler librement. Un jour il rendit visite à madame de Turenne, et quand il la quitta, elle le pria, selon sa coutume, d'être favorable aux Églises, sur quoi le Cardinal lui dit : « qu'il ne savait de quelle manière se conduire, que, s'il conseillait au roi de réprimer et de punir leur insolence, Cromwell le menaçait de se joindre avec l'Espagne ; et que s'il les favorisait, on le traitait d'hérétique à Rome. »

copaux et suivant la forme contenue dans le *Livre des Prières communes* : pas assez en secret toutefois pour empêcher la chose de transpirer dans le public et de donner à rire aux dépens du Protecteur.

Du reste, à part quelques déserteurs, les anciens Cavaliers demeuraient à l'écart. Réduits à l'inaction, ils se réunissaient pour se conter leurs griefs ; or, quand on est réuni, comment ne pas boire ? Et, quand on boit, comment ne pas dire du mal du gouvernement ? Hourrah pour le Roi ! Grognements pour ce coquin de Cromwell ! ce drôle qui nomme des tailleurs généraux, et fait des juges avec des ressemeleurs de bottes ! Notez qu'il y avait toujours à point, pour pousser à la roue, de ces personnes charitables que les gens mal intentionnés appellent des agents provocateurs. Le lendemain on était dégrisé ; on avait oublié les propos de la veille. Mais la justice s'en souvenait. Vite ! une assignation, une Haute Cour de Justice, un procès de haute trahison ! Tout finissait d'ordinaire par quelques mois de prison, une grosse amende, et le trésor de Son Altesse le Lord Protecteur s'arrondissait d'autant.

A la première rencontre, les infortunés buveurs recommençaient de plus belle. Les jeunes surtout. Comme ils n'avaient jamais eu occasion de ferrailler pour la bonne cause, leurs têtes s'échauffaient aux récits de batailles. Rencontraient-ils dans les rues un soldat qui à la suite d'une punition tenait de mauvais propos contre son caporal, sur-le-champ ils se figuraient toute l'armée en révolte, et Cromwell anéanti. Parfois même les plus impatients donnaient dans telle ou telle ville le signal de l'insurrection ; les habitants fermaient portes et fenêtres pour ne point se trouver compromis par le contact des ennemis du gouvernement. Quand les insurgés étaient fatigués de crier et de gesticuler, ils s'apercevaient que personne n'était venu les rejoindre. Alors ils perdaient contenance, se dispersaient dans les campagnes. Les paysans les amenaient aux shérifs, et Cromwell faisait couper quelques têtes pour l'exemple. Ainsi Vowell fut pendu et Gérard décapité en 1654. En 1655, après l'insurrection de Salisbury, Penruddock et Grove eurent la tête tranchée à Exeter ; plus tard, le docteur Hewet, le chevalier Henri Slingsby, le colonel Ashton, Stacy et Bettely furent pendus et écartelés, leurs membres exposés dans les rues de Londres. Enfin, tous ceux qui avaient porté autrefois les armes pour le roi, ou notoirement soutenu la cause

royaliste, furent condamnés à une taxe équivalant au dixième de tous leurs biens.

Rapports avec les Républicains. Lillburne. — Quant aux républicains, « il les appréhendait plus (l'aveu est remarquable dans la bouche du royaliste Clarendon) que tout le parti du roi, qu'il craignait effectivement fort peu, quoiqu'il feignît que tous les préparatifs faits contre les Niveleurs fussent contre les dangers qui le menaçaient du côté du roi ».

Le premier persécuté fut Lillburne, ancien apprenti relieur, nature austère, enthousiaste indomptable. En lisant les actes des martyrs, il eut soif lui-même de persécution; il rêva de souffrir pour la vérité opprimée. Il eut lieu d'être amplement satisfait. Sous Charles Ier, il fut condamné par la Chambre Étoilée, mis au pilori, fouetté, emprisonné. — Sous le Long Parlement, emprisonné. — En 1653, emprisonné, traduit en justice sous prévention de haute trahison. Il parut intrépide devant le Jury, disant « qu'un crime de haute trahison ne pouvait être commis contre un gouvernement de cette nature; que tout véritable Anglais devait s'opposer à cette tyrannie, comme il l'avait fait purement à cause d'eux, et pour les garantir de l'esclavage, en sacrifiant son profit et son intérêt mondain. Qu'il avait été si avant dans l'amitié de Cromwell, qu'il en aurait reçu des avantages et des emplois considérables, s'il s'était tenu en repos, et avait pu voir sans rien dire sa patrie réduite en servitude. Ce que n'ayant pas voulu faire, il avait été conduit là, pour perdre la vie par leur jugement; ce qu'il n'appréhendait point ». Cette héroïque assurance d'un honnête homme et l'éclatante vérité de ses paroles firent une profonde impression sur les jurés. Les juges eurent beau soutenir avec une émulation de bassesse que l'accusé était coupable, très coupable, le jury rapporta un verdict d'acquittement. Cet arrêt mit Cromwell en fureur « plus que s'il avait appris la perte d'une bataille ». Au mépris de toutes les lois, Lillburne resta cinq ans en prison, jusqu'à la mort du Protecteur.

Cromwell essayait quelquefois d'argumenter personnellement contre ces intraitables Indépendants, « qui se servaient contre lui des mêmes expressions qu'ils avaient entendues dans sa bouche en de pareilles occasions ». C'est ainsi qu'ayant voulu imposer une taxe extraordinaire aux habitants de Londres, il fit venir un nommé Cony qui refusait de la payer, et, pour triompher de sa résistance, rappela « leur ancienne amitié ». L'autre répondit « que tous ceux qui payaient des taxes illé-

gitimes étaient plus blâmables, et plus grands ennemis de leur patrie, que ceux qui les avaient imposées; et que la tyrannie des princes n'était jamais fâcheuse que par la mollesse et la stupidité du peuple ». Cromwell le fit emprisonner et mettre en jugement. Comme les juges lui paraissaient le ménager trop, il les fit venir et les réprimanda. L'un deux, pour expliquer son attitude, invoquant la Grande Charte, le Protecteur le rudoya en termes dont la grossièreté défie toute reproduction[1].

Cromwell refuse d'être roi (1656). — Le premier Parlement de Cromwell, on l'a déjà vu, avait été le Parlement Barebone, convoqué en juillet, dissous en décembre 1653. Le second, composé de membres élus, cette fois, se réunit le 3 (13) septembre 1654. La majorité était républicaine. Son premier acte fut de choisir pour orateur Lenthall, l'ancien orateur du Long Parlement. Choix significatif. Ensuite ils mirent en question l'autorité même du Protecteur, en se demandant « si celui qui les avait assemblés avait un pouvoir légitime pour cela ». Alors Cromwell exclut tous ceux qui ne voulurent pas signer une promesse de fidélité au Protecteur et au gouvernement établi. Malgré leur exclusion, la majorité était encore si récalcitrante, qu'ils furent dissous le 1er février 1655. Un troisième Parlement fut convoqué le 17 (27) septembre 1656. Beaucoup de députés élus ne siégèrent point, par refus de serment. Aussi la majorité fut-elle docile au début. Ce fut elle qui offrit à Cromwell le titre de *roi*.

Les commissaires du Parlement lui représentèrent : « l'humeur du peuple d'Angleterre et la nature du gouvernement auquel ils avaient été accoutumés et sous lequel ils avaient fleuri depuis le temps qu'ils composaient une nation ;... qu'il paraissait manifestement, par les complots et conspirations, qui se formaient tous les jours contre le présent gouvernement, quelque juste, quelque agréable et quelque doux qu'il fût, que le cœur de la nation était entièrement dévoué à l'ancienne forme, de laquelle elle s'accommodait mieux ;... qu'ils le suppliaient donc, par l'amour qu'il avait pour la République, et pour la conservation de la nation, qui avait acquis tant de gloire et de réputation sous sa conduite, de *prendre le nom et le titre de roi.* »

1. Aussi les Indépendants ne trouvaient-ils pas d'injures assez violentes pour flétrir Cromwell « ce grand imposteur, ce fade hypocrite, ce détestable traître,

Cromwell leur demanda du temps pour réfléchir. Par l'opposition que ce projet rencontra, on vit une fois encore que les hommes tiennent plus aux *mots* qu'aux *choses*. On avait laissé prendre le pouvoir; on contesta le titre. Il fallut reculer devant l'attitude de l'armée, qui était toujours, ou du moins se croyait républicaine. Whaley, Lambert, Desborough, le beau-frère du Protecteur, Fletwood, son gendre, firent entendre des propos inquiétants. « Il est certain que Cromwell fut averti, et ajouta foi au rapport qu'on lui fit, « qu'un certain nombre de personnes s'étaient obligées par serment de le tuer dans tant d'heures après qu'il aurait accepté ce titre-là ». Sur tout cela, après un grand trouble d'esprit, qui paraissait manifestement dans sa contenance à tous ceux qui le voyaient, malgré l'art de dissimuler qu'il possédait en perfection, et après avoir passé quelques jours dans de terribles inquiétudes, il envoya dire aux commissaires de venir lui parler. Le trouble qui paraissait dans ses regards découvrait l'agitation de son âme; son langage était entrecoupé et incohérent; après avoir longtemps parlé de Dieu et de la dispensation de ses grâces, il conclut « qu'il ne pouvait, en bonne conscience, accepter le gouvernement sous le titre de roi[1] ».

L'Humble Requête et Avis (1657). —Il ne fit pas la même résistance lorsque le Parlement lui présenta l'*Humble Requête et Avis* (25 mai 1657). Aux termes de cet acte, Cromwell était déclaré *Protecteur à vie, avec le droit de nommer son successeur par testament*. Le Parlement devait être composé de *deux Chambres* et réuni au moins une fois par an. Aucun membre élu ne pourrait être exclu que du consentement des Communes. Le Protecteur prit Dieu à témoin « que rien n'aurait pu le résoudre à se charger d'un si pesant fardeau, si le Parlement n'avait jugé que cela servirait manifestement à la liberté et à l'intérêt de la nation, et à la conservation de ceux qui ont la crainte de Dieu ». La cérémonie officielle fut fixée au 26 juin 1657.

« Au jour marqué, la salle de Westminster fut préparée et ornée avec autant de somptuosité que si ç'avait été pour un

ce monstre de nature, cet opprobre du genre humain, cet égoût de péchés, ce résumé de toutes les bassesses, etc. ».

1. On connaît le dernier mot du drame de Victor Hugo : Cromwell, qui vient de faire grâce aux conspirateurs, indifférent aux acclamations par lesquelles il est salué, au moment même où l'un des personnages s'écrie : *Il doit être content!* reste rêveur, et dit à part : *Quand donc serai-je roi?*

jour de couronnement. Un trône fut dressé avec un pavillon, et un fauteuil au-dessous, et Cromwell y fut conduit, suivi de ses officiers civils et militaires, l'épée étant portée devant lui, avec toute la pompe qu'on se peut imaginer, Quand il fut assis en son fauteuil, et après une courte harangue, qui ne fut que le prologue de ce que dit Withrington, orateur du Parlement, afin que cette promotion ne se fît pas sans que la noblesse y eût quelque part, l'orateur avec le comte de Warwick et Whitelocke le revêtirent d'une robe de pourpre doublée d'hermines, l'orateur s'étendant fort sur la majesté et la pureté de cette robe. » Ensuite l'orateur lui présenta une grande Bible richement reliée; il le ceignit d'une épée au nom de tout le peuple, et enfin lui présenta un sceptre d'or, qu'il lui mit en main, et lui fit un long discours sur ces marques de gouvernement et d'autorité, ne manquant pour la cérémonie d'un couronnement qu'une couronne et un archevêque. Pour conclusion, il prêta le serment qui lui fut présenté par l'orateur en cette forme : « Je promets et jure en la présence et au nom du Dieu tout-puissant que de tout mon pouvoir j'aiderai et maintiendrai la vraie religion chrétienne protestante réformée dans sa pureté, comme elle est contenue dans les écritures du Vieux et du Nouveau Testament; et que de tout mon pouvoir j'en protégerai la profession, et ceux qui la professent; que de tout mon pouvoir je tâcherai, comme premier magistrat de ces trois nations, de maintenir et conserver la paix, et sûreté, et les justes droits et privilèges du peuple; et qu'en toutes choses, suivant ma connaissance et mon pouvoir, je gouvernerai le peuple de ces trois nations selon les lois. »

Les derniers temps et la mort de Cromwell. — Il semblait que dès lors Cromwell n'eût plus à craindre aucune opposition; il n'en était rien. Aux termes de l'*Humble Requête et Avis*, aucun membre élu des Communes ne pouvait être exclu que du consentement de la Chambre. En sorte que Vane, Haslerig, et près de cent républicains, qui, bien qu'élus, n'avaient pas siégé jusque-là, pour refus de serment, virent s'ouvrir devant eux les portes de Westminster, et formèrent dès lors la majorité (30 janvier 1658). A l'ouverture de la session, ils refusèrent de reconnaître l'existence de la Chambre Haute que Cromwell venait de créer, toujours aux termes de l'*Humble Requête et Avis*, et où il avait placé tous ses officiers *les plus solides*, pour faire contrepoids aux Communes. Étonné de

cette résistance, Cromwell congédia le Parlement (14 février 1658).

Lambert, major général pour les cinq comtés du nord, se faisait remarquer depuis quelque temps par son esprit frondeur : Cromwell le destitua.

« Il fut remarqué en Angleterre, qu'encore que par la cassation du dernier Parlement toutes choses semblassent réussir au dedans et au dehors selon les désirs du Protecteur, et que sa puissance et sa grandeur fussent mieux affermies que jamais; néanmoins il n'avait plus la même sérénité d'esprit qu'à l'ordinaire, depuis qu'il eut refusé la couronne ; mais qu'il était chagrin et déconcerté, comme s'il se reprochait de n'avoir pas assez poussé sa fortune et son élévation; et surtout qu'il appréhendait plus le danger pour sa personne, qu'il n'avait accoutumé. De sorte qu'il était d'un difficile accès, qu'il paraissait peu au dehors, et semblait être en désordre, quand il voyait dans le lieu où il était quelqu'un qu'il n'avait pas l'habitude de voir, et tenait sa vue fixée sur lui. Quand il voulait aller à Hamptoncourt, qui était le lieu où il se plaisait le plus, on ne savait jamais où il avait dessein d'aller qu'il ne fût dans son carrosse; il était toujours environné de ses gardes par devant et par derrière; le carrosse dans lequel il allait était toujours rempli, devant et derrière, autant qu'il le pouvait être, de ses domestiques bien armés, et rarement il revenait par le même chemin qu'il était allé. Il ne logeait presque jamais deux nuits de suite dans une même chambre, il en avait toujours plusieurs meublées et préparées, qu'il ouvrait avec la clef, quand il voulait y entrer avec ceux qu'il voulait avoir avec lui, et quand il lui prenait envie de se coucher. » (CLARENDON.)

C'est que son ami le vieux comte de Warwick, et l'héritier de cette maison, qui était son gendre, étaient morts. Sa fille chérie, lady Claypole, était morte aussi, et fervente royaliste, parlant dans son agonie « du sang que son père avait répandu ». Sa propre femme n'avait pas de goût pour le pouvoir. Son fils aîné Richard était une nullité : nulle espérance de faire souche de rois. Et puis, les tentatives de meurtre se multipliaient contre lui. Le républicain Syndercome avait essayé de le poignarder. On le condamna à mort. Pour rendre son évasion impossible, quatre soldats veillèrent nuit et jour dans sa prison. Mais au jour marqué pour l'exécution, quand la potence fut dressée et les troupes rangées en bataille, on s'aperçut,

en voulant éveiller le condamné, qu'il était mort dans son lit. L'enquête révéla que le soir précédent, après le départ de sa sœur venue pour lui faire ses adieux, il s'était écrié en se couchant : « Voilà le dernier lit où j'entrerai jamais ! » Le poison l'avait délivré de la potence. On dut se contenter de faire traîner le cadavre par un cheval jusqu'au gibet, où il fut pendu et brûlé.

Le Protecteur fut attaqué vers la fin d'août d'une fièvre tierce, de laquelle il crut qu'un peu de divertissement à Hampton-court le délivrerait; mais les accès devinrent plus violents, ses forces diminuèrent, de sorte qu'il retourna à Whitehall. Alors les médecins commencèrent à le trouver en péril, quoique les prédicateurs qui priaient toujours auprès de lui, représentassent à Dieu les grandes choses qu'il avait faites par lui, que son service était plus nécessaire que jamais, et déclarassent, comme de la part de Dieu, qu'il recouvrerait la santé. Il était dans la même pensée. Un matin, il dit à l'un de ses médecins : « Pourquoi êtes-vous soucieux? Vous croyez, vous autres, que je vais mourir ! Je ne mourrai pas de cette maladie, j'en suis sûr. » Et comme le médecin l'examinait avec surprise : « Vous me croyez fou, n'est-ce pas ! lui dit Cromwell, mais je dis la vérité. » Et le médecin apprit que, pendant toute la nuit, ses chapelains et les saints leurs amis avaient prié pour le salut du Protecteur, et que tous avaient entendu distinctement une voix venue d'en haut, qui leur criait : « Il guérira ! » Il mourut, ainsi qu'on l'a vu, le 3 septembre 1658.

Protectorat de Richard Cromwell (1658-1659.) — « Jamais monarque qui a hérité d'une couronne par plusieurs générations, de père en fils, n'est mort dans un plus grand silence, ni avec moins de changement, et il y avait autant ou plus de calme qu'auparavant dans le royaume. » Richard Cromwell fut proclamé Protecteur sans difficulté. Armée, magistrats, Communes, tous lui promirent fidélité. Et au premier moment tous étaient sincères. On se trouvait encore sous l'impression de la crainte, et l'on n'était pas suffisamment convaincu que le terrible maître de la veille était mort.

Mais quatre mois s'écoulent, et le chef du pouvoir ne fait rien, absolument rien. On s'aperçoit qu'il est doux, timide, ignorant, que c'est un roi soliveau. Le premier acte dont il s'avise est de convoquer un Parlement. Il appelle à y siéger,

à côté des Communes élues, les Lords institués par son père (février 1659).

Alliance de l'armée et des républicains. Rappel du Long Parlement. Abdication de Richard. — Alors les généraux, que l'affermissement du protectorat sur la tête de Richard eût maintenus dans un rang subalterne, s'adressent aux anciens chefs républicains. Fletwood, Desborough, Lambert, s'unissent avec Lenthall, Scott, Vane et Sidney. Un *Conseil d'Officiers*, spontanément réuni, somme Richard de dissoudre son Parlement : il obéit (16 avril (1659).

Un mois après, le même Conseil invite les membres du Long Parlement qui avaient siégé depuis le mois de janvier 1649 jusqu'au 30 avril 1653, c'est-à-dire les républicains, à reprendre leurs séances. Ils reviennent à Westminster (16 mai 1659). A peine réunie, l'assemblée enjoint à Richard d'abdiquer le protectorat; du reste on paiera ses dettes. L'ex-Protecteur présente la liste de ses créanciers; puis, sans mot dire, il sort de Whitehall et de la scène du monde. La République est rétablie.

Toute l'Europe la reconnut. Henri Cromwell, frère de Richard et gouverneur de l'Irlande, remit Dublin à Ludlow sur sa première réquisition; d'Édimbourg, Monk envoya son adhésion à Lenthall, orateur du Parlement comme par le passé.

État des esprits en Angleterre. — Toutefois cette alliance des républicains et des soldats était fragile. L'armée pouvait-elle oublier que ce même Parlement qu'elle venait de rétablir, elle l'avait jeté à la porte, avec des risées, six ans auparavant ? D'ailleurs, le rétablissement de la République, qui pour les députés était une solution, n'était pour les généraux qu'un point de départ : si les premiers voulaient la liberté, les seconds voulaient des places. La Chambre, pour prévenir un nouveau Cromwell, avait bien déclaré qu'il n'y aurait plus de général, que toutes les forces de terre et de mer seraient sous les ordres de son orateur Lenthall et soumises à ses seules réquisitions. Si pourtant la troupe refusait d'obéir, l'Angleterre soutiendrait-elle le gouvernement? Le pays était las, il aspirait au repos.

Prise d'armes infructueuse des Cavaliers. — De Bruxelles Charles II et la petite cour exilée fixaient sur Londres des yeux avides. Si les royalistes avaient été plus patients, il leur suffisait d'attendre, et aussitôt que le Long Parlement et l'armée seraient aux prises, ils n'auraient qu'à paraître pour triompher : la nation se serait jetée dans leurs bras pour éviter une

nouvelle guerre civile. Mais l'inaction leur pesait, ils avaient hâte d'en découdre, et ne voulaient rien devoir qu'à leur bonne épée : sur tous les points ils prirent les armes.

Maladresse insigne : rien n'était plus propre à rendre plus étroit le rapprochement du Long Parlement et de l'armée. Les généraux qui avaient abattu la couronne, et les députés qui avaient fait tomber la tête de Charles Ier, savaient trop à quoi les eût exposés le retour sans conditions de Charles II vainqueur. Également menacés, ils ne songèrent plus qu'à étouffer l'insurrection. Elle fut vaincue en un instant. Il n'y eut de lutte sérieuse qu'aux portes de Chester, où Georges Booth fut battu par Lambert et resta prisonnier (juillet 1659).

Charles attendait à Saint-Malo la nouvelle du triomphe des siens pour passer à Londres. Il s'achemina tristement vers les Pyrénées, où la paix se négociait entre la France et l'Espagne. Quand il fut parvenu à Fontarabie, Don Louis de Haro lui donna de belles paroles; Mazarin ne voulut pas même le voir. On croyait sa cause désespérée : on avait tort.

Le Long Parlement expulsé par Lambert, puis rétabli. — Lambert, vainqueur des Cavaliers, se crut un Cromwell. Il voulut abriter son ambition derrière l'insignifiante personnalité de Fletwood, comme le premier Protecteur s'était caché derrière Fairfax. A son instigation, huit officiers supérieurs demandèrent au Parlement que Fletwood fût proclamé généralissime et Lambert major général.

Les républicains du Long Parlement répondirent par un refus énergique. Lambert et ses huit complices furent cassés, sept commissaires chargés du commandement des troupes, et toute levée d'argent faite sans l'ordre du Parlement fut déclarée crime de haute trahison.

Le lendemain matin Lambert à cheval galopait dans les rues de Londres à la tête de ses soldats insurgés. Toutes les avenues étaient fermées, l'orateur Lenthall gardé à vue dans sa maison. Vingt-trois *commissaires de sûreté*, le sabre au côté, s'installèrent à la place du Long Parlement.

Les républicains cette fois ne manquèrent ni de décision ni d'intelligence. Haslerig, Walton, Morley, allèrent au nom du Long Parlement se mettre à la tête de la garnison de Portsmouth restée fidèle. Les soldats envoyés contre eux rentrèrent à leur voix dans le devoir. Monk, à la tête de l'armée d'Écosse, partit d'Édimbourg et s'avança sur York à grandes journées. La flotte entra dans la Tamise pour soutenir le Parlement. Il

République et la Loi. Pendant que Lambert, abandonné des siens, était fait prisonnier dans le nord, les députés, leur orateur en tête, rentraient triomphalement à Westminster (26 décembre 1659, v. s., 5 janvier 1660, n. s.).

Cela faisait deux révolutions nouvelles en deux mois. Tout le monde éprouvait une immense lassitude. Le commerce n'allait pas. On attendait une solution. Les Anglais soupiraient en songeant à leurs anciens rois, comme les Hébreux sur les fleuves de Babylone en songeant à Jérusalem. Toutefois on n'osait pas encore prononcer ouvertement le nom de Charles II. On demandait la convocation d'un nouveau Parlement, dont la composition, vu la situation des esprits, ne pouvait être douteuse, ou, ce qui reviendrait au même, la réadmission à Westminster des députés presbytériens exclus en 1648.

Monk et l'armée d'Écosse à Londres. — Au lieu de retourner en Écosse après le rétablissement du gouvernement légal, Monk continuait d'avancer sur Londres avec son armée. « Les principaux habitants de tous les comtés par où il passait venaient à lui par troupes avec des adresses. La ville de Londres lui envoya une lettre par le porte-épée, pour lui offrir ses services, et tous demandaient un Parlement élu par les suffrages du peuple. Il les recevait tous avec beaucoup de civilité, et en peu de paroles. Il ne perdait aucune occasion de déclarer publiquement « que rien n'ébranlerait sa fidélité pour le présent Parlement », mais en particulier il assurait ceux auxquels il croyait nécessaire de donner de bonnes espérances « qu'il procurerait un Parlement libre » ; en sorte que chacun se flattait de ce qu'il souhaitait le plus. » (Clarendon.)

Que pouvaient faire les députés ? Ils n'avaient à leur disposition que les régiments commandés la veille encore par Lambert et d'une fidélité douteuse : la ville était royaliste. Monk leur écrivit pour les prier d'écarter la garnison de Londres, sous prétexte d'empêcher une collision avec ses propres soldats.

Il arriva le 15 février 1660. Le Parlement, par la bouche de l'orateur, le remercia de l'empressement qu'il avait mis à combattre Lambert et à se déclarer pour la loi. Monk répondit par quelques mots entortillés et peu rassurants.

On voulut aussitôt mettre son obéissance à l'épreuve. Le conseil commun de la Cité, désormais royaliste, refusait de payer les impôts arriérés, parce que le Parlement, disait-il, n'était ni libre, ni légitime, et n'avait pas pouvoir de lever aucune taxe. Le général reçut l'ordre d'entrer dans la Cité de

Londres, d'y caserner ses soldats, d'enlever les poteaux, les chaînes des rues, de détruire les portes et les herses de la ville. Il obéit sans sourciller et arrêta les royalistes par centaines : tout le monde était abasourdi. Le même jour, à la même heure, une pétition républicaine arrivait à Westminster, demandant que quiconque proposerait le rétablissement de la royauté fût déclaré coupable de haute trahison et jugé comme tel.

Monk contre le Rump. Rentrée des membres exclus en 1648. La majorité redevient royaliste. — Dès le lendemain, Monk se fit adresser des remontrances par ses officiers. Aussitôt, par une volte-face effrontée, il rentre dans la ville, et s'y réunit avec le Lord maire, les Aldermen, le Conseil commun. Les cloches résonnent dans les églises : le soir, il y eut illumination, feu de joie, feux d'artifice, on but en public à la santé de Charles II ; le *mob*[1] brûla des croupions dans la rue : c'était l'emblême du Long Parlement actuel, la queue, le *croupion*, le *Rump*, comme on disait.

Le 21 février (1er mars, nouveau style) 1660, la troupe en armes vint encore une fois se ranger en bataille devant les portes de Westminster. Les membres exclus depuis 1648 rentrèrent dans la salle du Parlement. Dès lors la majorité était changée et la République perdue. Monk fut proclamé généralissime des forces de terre et de mer. Il y eut une véritable émulation de bassesse ; chacun prenait date. Les plus compromis sous le régime républicain étaient les plus zélés contre la République. On vit un des juges du roi, le colonel Ingoldsby, déclarer qu'il n'avait signé l'arrêt de Charles Ier que de force : Cromwell lui avait tenu la main ! on pouvait s'en convaincre en comparant avec sa signature ordinaire celle qui lui avait été extorquée ce jour-là !... Et mille traits analogues.

Clôture définitive du Long Parlement. — Les républicains en minorité ne pouvaient plus que protester et mourir : « Bien qu'aujourd'hui, s'écria Scott, je ne sache plus où abriter ma tête, je le déclare, c'est de la main, c'est du cœur, que j'ai pris part à l'acte que l'on incrimine, et je ne veux pour ma mémoire d'autre honneur que cette inscription sur ma tombe : *Ci-gît un homme, qui de la main et du cœur a concouru à la punition de Charles Ier tyran de l'Angleterre.* » Et Scott sortit de la salle, suivi de ses amis ; il fut plus tard décapité, ainsi qu'Harrisson,

1. C'est-à-dire le vulgaire, le petit peuple, les badauds.

Carew, Clément, Jones, Scroppe, Berkstead, Key, Cobbet, membres de la Haute Cour; ainsi encore que Axtel, Hacker, Coke, Hugh Peters et Henri Vane. On devait aussi déterrer, pour les traîner au gibet, les restes de Cromwell, d'Ireton et de Bradshaw. Ludlow mourra en exil au bord du Lac de Genève.

Le Parlement-Convention. Rappel de Charles II. — Pour le moment, le Long Parlement déclara ses séances terminées (27 mars).

Le nouveau Parlement qu'il avait convoqué s'ouvrit le 5 mai 1660. Six jours après, Monk entra dans l'assemblée une lettre à la main, déclarant qu'elle lui avait été apportée par « un certain chevalier John Grenwill, serviteur du roi », mais qu'il n'avait pas voulu en prendre connaissance sans leur permission. Il ajouta que « le même gentilhomme » était à la porte et avait une lettre pour la Chambre. Aussitôt l'enthousiasme éclata. On lut au milieu des applaudissements les deux missives, qui commençaient par ces mots : « *Charles roi* », et se terminaient ainsi : « *Donné à notre cour à Bréda le* 4 (14) *d'avril* 1660, *et de notre règne l'an douzième.* » L'orateur remercia Grenwill au nom de la Chambre, et lui fit compter sur-le-champ 500 livres sterling pour s'acheter un diamant « comme témoignage de leur satisfaction ».

Son retour (1660). — Le 24 mai (3 juin) 1660, Charles II s'embarqua à Bréda à bord du *Royal Charles,* qui la veille encore s'appelait le *Naseby.* Il mit pied à terre l'après-lendemain à Douvres, au bruit du canon. Le 28 mai (8 juin), jour de sa naissance, le roi entra dans Londres, appuyé sur « son féal et bien-aimé » général Monk, duc d'Albermale, chevalier de la Jarretière et membre du Conseil privé. « Le maire et les Aldermen allèrent au-devant de lui entre Deptford et Southwark, avec des témoignages de joie qu'il est difficile de concevoir. Le concours était si grand, que le roi marcha dans la foule depuis le Pont jusqu'à Whitehall, toutes les compagnies de la ville étant en haie des deux côtés, et rendant grâces à Dieu de la présence de Sa Majesté. Il ne fut pas plus tôt à Whitehall, que les Chambres du Parlement vinrent se jeter à ses pieds, avec toutes les protestations d'affection et de fidélité *jusqu'à la fin du monde.* En un mot la joie était si inexprimable et si universelle, que le roi dit en souriant à quelques-uns qui étaient auprès de lui : « *Qu'il commençait à croire que c'était sa faute d'avoir été si longtemps absent; parce qu'il n'en voyait*

aucun qui ne protestât qu'il avait toujours souhaité son retour. » (CLARENDON.)

La réaction. Le poète Milton. — Ensuite les vengeances commencèrent : elles devaient durer vingt-huit ans, vingt-trois sous Charles II, le règne des courtisans et des favorites, trois sous Jacques II, le règne des Jeffryes et des Kirkes, des persécuteurs et des bourreaux.

« Un seul fait à cette époque console la pensée. Milton, vieux, pauvre et aveugle, ayant été jeté en prison, un écrivain royaliste s'intéressa à lui : c'était Davenant, qui, incarcéré sous Cromwell et sauvé par le crédit de Milton, le sauva à son tour, et obtint de Charles II son élargissement. Le vieillard put rentrer dans sa retraite et y terminer son *Paradis Perdu*. Cependant les tracasseries lâches l'y poursuivirent. Un jour, le frère du roi, le duc d'York, s'avisa de s'introduire dans l'humble maison de Milton. Il entra dans la petite chambre où conduisait un escalier soigneusement tapissé, et là, après avoir contemplé en silence la figure belle et grave du vieux poète, immobile dans son fauteuil et qui se croyait seul, le duc se nomma brusquement, et, éclatant en violentes paroles : « Vos misères, lui dit-il, ne vous semblent-elles pas un châtiment de vos écrits contre le feu roi? — Monseigneur, lui dit Milton, si tous nos malheurs sont un signe de la colère de Dieu, votre père a donc été bien coupable, car il a été cruellement frappé! » Le duc se retira déconcerté, et courut raconter cette scène à Charles : « Vous avez eu tort de ne pas pendre ce vieux fou, ajouta-t-il. — Vous êtes fou vous-même, Jacques, lui dit le roi, ce serait l'enlever à toutes ses souffrances; vieux, aveugle et pauvre, il est assez puni. » Charles ignorait sans doute, dans sa dédaigneuse clémence, qu'il y avait au milieu des misères du poète de quoi le consoler de ses souffrances, la poésie et la conviction du devoir accompli. Le vieux poète, loin d'être brisé, s'était déjà écrié dans un de ses plus beaux sonnets : « Mes yeux, « brillants et sans tache, sont privés de la lumière. Jamais ne « revient pour moi ni le midi, ni la douce soirée, ni le matin « souriant; jamais ma vue n'est rafraîchie par l'éclat du prin- « temps, jamais elle n'est égayée par la rose d'été, par l'aspect « des troupeaux épars dans la plaine, par la divine figure de « l'homme. Toujours les nuages, une éternelle nuit.... Mais « je n'accuse pas la volonté de Dieu, ni mon cœur ni ma foi « ne sont ébranlés; portant ma croix, j'irai toujours en avant! « Qu'est-ce donc qui soutient mon âme? C'est la conscience

« d'avoir perdu mes yeux en travaillant à la défense de la « liberté! » (Eugène Despois, *Révolution d'Angleterre.*)

CHAPITRE VI.

Anne d'Autriche et Mazarin. — La Fronde.

Règne de Louis XIV (1643-1715). Régence d'Anne d'Autriche (1643-1651). Ministère de Mazarin (1643-1661). Testament de Louis XIII cassé par le Parlement. — La Cabale des Importants. — Leur renvoi. — Le Cardinal Jules Mazarin. Son origine. — Son caractère.

La Fronde. Définition, causes et divisions. — La Vieille Fronde ou Fronde Parlementaire. Mauvais état des finances. — Édits du Toisé (1644), du Tarif (1646), du Rachat (1648). — Arrêt d'Union (13 mai 1648). Chambre de Saint-Louis. Déclaration des 27 articles. — Arrestation de Charton, Blancmesnil et Broussel. Journée des Barricades (26 août 1648).— Le Coadjuteur Paul de Gondi. — Son rôle au Palais-Royal.—Mathieu Molé et le Parlement devant la reine. Délivrance de Broussel (27 août). — Déclaration du 24 octobre. — Guerre de la Fronde (6 janvier-11 mars 1649). — Les chefs des Parisiens. — Impuissance égale des deux côtés. — Rupture entre le Parlement et les nobles. — Paix de Rueil (11 mars-1er avril 1649).

La Jeune Fronde (1649-1650). Condé et le parti des Petits-Maîtres. — Arrestation de Condé, Conti et Longueville (18 janvier 1650). — Efforts infructueux du parti des princes en Normandie et en Bourgogne. — Siège de Bordeaux (5 août-10 septembre 1650). — Bataille de Rethel (15 décembre 1650).

Union des deux Frondes. Le Coadjuteur entraîne Gaston d'Orléans. — Mazarin sort de Paris. Louis XIV et Anne d'Autriche y sont retenus (6-9 février 1651). — Mazarin au Havre. Délivrance des princes. Le Cardinal en exil. — Les deux Frondes en présence. Condé rompt avec le Coadjuteur. — Anne d'Autriche s'appuie sur le Cardinal de Retz contre Condé.— Condé fait renvoyer Le Tellier, Servien, de Lionne. — Condé et Retz aux prises dans Paris. Majorité du roi (5 septembre 1651).

La guerre civile. Condé à Bordeaux. Anne d'Autriche à Poitiers. Lutte entre Condé et d'Harcourt (1651). — Retour de Mazarin (28 janvier 1652). — Quatre gouvernements en même temps. — Mademoiselle de Montpensier à Orléans (27 mars). — Condé sur la Loire. Combat de Bléneau (7 avril). — Condé à Paris. Son armée vaincue à Étampes. — Intervention du duc de Lorraine. — Bataille de la Porte Saint-Antoine (2 juillet 1652). — Massacre de l'Hôtel de ville (4 juillet). — Réaction contre Condé. Second éloignement de Mazarin. — Retour à Paris du roi (21 octobre 1652) et de Mazarin (3 février 1653). — La Fronde à Bordeaux. L'Ormée (1651-1653). Fin de la Fronde. Résultats.

Règne de Louis XIV (1643-1715). Régence d'Anne d'Autriche (1643-1651). Ministère de Mazarin (1643-1661). Testament de Louis XIII cassé par le Parlement.—Né le 5 sep-

tembre 1638, Louis XIV n'avait pas encore cinq ans lorsque la mort de son père l'appela au trône. Aux termes du testament de Louis XIII, la reine mère Anne d'Autriche portait bien le titre de régente; mais elle ne pouvait prendre aucune décision sans l'avis d'un conseil ainsi composé : Gaston d'Orléans, oncle du roi, lieutenant général du royaume; le prince de Condé, premier prince du sang; le Cardinal Jules Mazarin; le chancelier Séguier; les deux Bouthilier de Chavigny, le père et le fils, l'un et l'autre secrétaires d'État. Ces dispositions ne furent pas respectées. Le Parlement de Paris, comme le demandaient le duc de Vendôme et ses deux fils les ducs de Mercœur et de Beaufort, proclama la reine mère régente sans condition. C'était la seconde fois depuis un demi-siècle que les magistrats disposaient ainsi de l'autorité suprême, et sur la demande même de ceux qui allaient l'exercer. Encore à la mort de Henri IV, avait-on simplement donné le pouvoir à Marie de Médicis; à la mort de Louis XIII, on annulait le testament du souverain défunt. Le Parlement n'oubliera pas ces précédents.

La Cabale des Importants[1].— Anne d'Autriche avait donc le titre de régente : à qui le pouvoir réel appartiendrait-il? Aux anciens amis de la reine, sans doute, aux *Importants*, ainsi nommés à cause des airs capables qu'ils se donnaient et de l'importance qu'ils auraient bien voulu prendre. Ils avaient été ses compagnons de plaisirs et de complots. Ils avaient conspiré avec elle contre Richelieu; ils avaient partagé ses disgrâces. C'était le duc de Vendôme, le fils de Henri IV et de la belle Gabrielle. C'étaient ses deux fils, Mercœur et surtout Beaufort, ce dernier brave, beau, populaire (on l'appela plus tard *le Roi des Halles*), mais brouillon, sans intelligence « avec une langue qui aurait déparé le bon sens de Caton » (*Mémoires du Cardinal de Retz*). C'étaient les ducs de Guise, d'Épernon, d'Elbœuf, de Bouillon, tous exigeants, tous avides, tous prétendant avoir la première place dans la confiance et l'affection de la reine. C'était la duchesse de Chevreuse revenue d'exil avec sa fille, et qui comptait bien désormais que rien ne se ferait sans son agrément; c'était la duchesse de Montbazon, belle-mère de Mme de Chevreuse, quoiqu'elle fût plus jeune qu'elle, comme elle étourdie, exigeante, et aussi dépourvue de

1. Ce fut Mme Cornuel qui leur donna ce nom d'*Importants*. Anne Bigot, veuve du financier Cornuel, était célèbre par la vivacité de ses reparties si souvent mentionnées par Tallemant des Réaux et Mme de Sévigné.

modestie que de scrupules. Il y avait aussi Beaupuy, Fontrailles, Fiesque, Montrésor. Tous les Importants réclamaient bruyamment le prix des services qu'ils avaient, disaient-ils, rendus à la reine, quand ils avaient ensemble *souffert sous Richelieu.* Qui serait ministre? Le candidat des Importants était l'évêque de Beauvais Auguste Potier, « plus idiot que tous les idiots », dit crument le cardinal de Retz, et il ajoute que « il demanda, dès le premier jour, aux Hollandais qu'ils se convertissent à la religion catholique, s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de France ». Pendant quelques mois, Anne d'Autriche ne refusa rien à personne. Aussi Lafeuillade disait-il « qu'il n'y avoit plus que quatre petits mots dans la langue françoise : *La reine est si bonne !* »

Leur renvoi. — Elle ne le fut pas longtemps. Les Importants la fatiguèrent vite de leurs exigences, et Mazarin les supplanta. Ce résultat s'explique d'abord par l'affection personnelle qu'il sut inspirer à la régente ; par une autre raison plus décisive encore. Anne d'Autriche n'était plus la jeune femme étourdie qui avait tant conspiré et commis de fautes sous le règne de son mari. Elle était plus âgée, mère et régente ; il fallait gouverner la France, résoudre toutes les questions administratives et financières, soutenir la guerre contre le Roi Catholique et l'Empereur. La reine se sentait ignorante et incapable. Qui gouvernerait pour elle ? Les Importants? Ils n'en savaient pas davantage. Ce que Richelieu avait été pour Louis XIII, Mazarin le fut pour Anne d'Autriche : *l'homme nécessaire.* Aussi en quelques mois les Importants furent-ils évincés; une querelle entre Mme de Montbazon et la duchesse de Longueville, la sœur du jeune vainqueur de Rocroy, fournit le prétexte. Accusé d'avoir voulu assassiner Mazarin, Beaufort fut enfermé à Vincennes; Vendôme, criant à l'ingratitude, dut se retirer à son château d'Anet; Potier fut renvoyé à son diocèse; Mme de Chevreuse alla bouder dans ses terres, et Mazarin fut le seul maître (septembre 1643).

Le Cardinal Jules Mazarin. Son origine. — Jules Mazarin (Giulio Mazarini) était né en 1601 ou 1602, à Pescina dans les Abruzzes ou à Rome[1]. Ses débuts sont assez obscurs. Son père Pietro Mazarini était-il gentilhomme, ou bien était-ce un ancien marchand sicilien qui après avoir fait banqueroute à

1. On a dit que Mazarin était né à Rome le 14 juillet 1602.

Palerme, s'était réfugié sur le continent, et était devenu à Rome camérier du connétable Colonna? Quelle que fût la condition première de ses parents, Mazarin paraît avoir été attaché à la personne d'un cardinal qu'il accompagna en Espagne. Il étudia quelque temps aux Universités d'Alcala et de Salamanque. De retour en Italie, il entra dans l'armée du pape. Il fit partie, sous les ordres du nonce Bagni, du corps de troupes qui occupa la Valteline momentanément remise en dépôt entre les mains d'Urbain VIII. Mais il ne tarda point à quitter la vie militaire, qui ne convenait pas à ses aptitudes et à son tempérament. Il était né diplomate, et ses talents en ce genre avaient trouvé le milieu le plus propre pour se développer. La cour de Rome, obligée de se maintenir entre les puissances catholiques sans donner de jalousie à aucune, tout en faisant croire à chacune d'elles qu'elle était au fond la préférée du saint-siège, avait toujours été une école d'habiles, souples et fins négociateurs. Mazarin fut du nombre; le nonce Pancirola l'employa aux négociations entreprises pour terminer pacifiquement, au nom du pape, l'affaire de la succession de Mantoue et de Montferrat. Ce fut lui qui, le 26 octobre 1630, apporta sous les murs de Casal, aux Français et aux Espagnols près d'en venir aux mains, la nouvelle du traité signé quelques jours plus tôt à la Diète de Ratisbonne par le Père Joseph et Brulart; ce fut lui encore qui, le 6 avril 1631, fit signer le traité de Chérasco, entre la France, l'Espagne et les princes italiens. Référendaire dans la chancellerie du pape, puis vice-légat d'Avignon, il fut ensuite légat extraordinaire du pape à Paris. Richelieu ne tarda point à se l'attacher. Il l'avait trouvé habile, délié, ambitieux; il jugea non sans raison que cet étranger d'une humble origine, ne pouvant compter en France que sur son protecteur, lui serait toujours fidèle, parce que son intérêt l'exigeait. En 1640 il le fit nommer cardinal, quoiqu'il ne fût pas et ne dût jamais devenir prêtre. Avant de mourir, il le recommanda à Louis XIII, comme l'homme le plus capable de le remplacer, et il écrivit à Mazarin lui-même : « Puisque les grands services que vous avez déjà rendus à l'État me font assez connoître que vous serez capable d'exécuter ce que j'avois commencé, je vous remets mon ouvrage entre les mains sous l'aveu de notre bon maître, pour le conduire à sa perfection, et je suis ravi qu'il recouvre en votre personne plus qu'il ne sauroit perdre en la mienne. » On a vu qu'il fut désigné comme l'un des membres du Conseil de Régence. Anne d'Autriche lui donna le pouvoir

absolu. Deux fois chassé, il revint deux fois, et demeura le maître jusqu'à sa mort.

Son caractère. — Jamais homme ne fut l'objet de tant de critiques, de tant d'injures[1], de quolibets et de chansons. Mazarin avait pourtant des qualités très réelles : il était intelligent, instruit, actif; rien ne lassait sa persévérance : « *Le temps et moi* », lui arrivait-il souvent de dire pour indiquer sur quoi et sur qui il comptait ; il avait de l'adresse, du tact, l'art de juger les hommes et de tirer d'eux le meilleur parti possible ; quand on lui recommandait quelqu'un, il ne manquait point de répondre : « *Est-il houroux* (heureux)? » Ce qui, dans sa bouche, voulait dire : « Est-il habile? » Il connaissait à fond les secrets de la diplomatie européenne. Patient et tenace, les échecs ne le rebutaient pas : il poursuivait toujours le même but, mais changeait, suivant les temps et les hommes, de procédés et de langage. Il n'était jamais à court d'expédients ; il savait céder au besoin, et résister quand cela devenait nécessaire. Il est vrai qu'il était fourbe et le laissait trop voir ; ingrat, menteur et tout à fait dépourvu de probité et de scrupules; sans dignité personnelle, n'hésitant point à commettre une bassesse s'il en attendait quelque profit. Personne ne pouvait se fier à ses engagements les plus expressifs en apparence ; tous les moyens lui étaient bons. Il n'estimait que ceci : *réussir*. Sa poltronnerie prêtait à rire aux plus indulgents. Il était avide et avare, accumulait l'argent par tous les moyens, et cela quand il avait déjà des richesses immenses ; tant qu'il vécut, presque jusqu'à son lit de mort, jouant, trichant pour corriger la fortune quand elle ne lui avait pas volontairement souri! Enfin il parlait mal le français ; sa prononciation singulière égayait à ses dépens. Après Catherine de Médicis et Marie de Médicis, après Concini, on était peu disposé en France à être indulgent pour un premier ministre italien, ayant tous les défauts reprochés d'habitude aux hommes de son pays.

La Fronde. Définition, causes et division. — La première partie du règne de Louis XIV, celle pendant laquelle Mazarin fut premier ministre, est ordinairement divisée en trois pé-

1. Après la Fronde, au siège de Vervins en 1652, les Espagnols et les partisans de Condé, du haut des remparts, criaient mille injures contre le cardinal Mazarin, et les assiégeants ne répondaient jamais que : « *Amen!* »

riodes : la première, de 1643 à 1648, est marquée par les victoires de Condé et de Turenne, la fin de la Guerre de Trente Ans, les traités de Westphalie (voir chap. III); la deuxième, de 1648 à 1652, comprend la guerre civile de la Fronde; la troisième, de 1652 à 1661, contient la fin de la guerre contre l'Espagne, la paix des Pyrénées et la mort de Mazarin.

On appelle *Fronde*[1] une Révolution tentée par le Parlement et la noblesse, avec l'aide de la bourgeoisie et du peuple, contre la régence d'Anne d'Autriche et surtout contre le ministère de Mazarin. Les nobles, qui étaient redevenus à peu près indépendants au seizième siècle, à la faveur des guerres de religion et de la Ligue, avaient été contenus par Henri IV, puis abaissés, terrifiés par Richelieu. Ils jugeaient l'occasion bonne pour recouvrer le terrain perdu, sous un roi enfant, une régente espagnole, un premier ministre italien, impopulaire et poltron. Quant au Parlement, il était conduit par des mobiles complexes. Chez beaucoup de ses membres, il y avait indignation très sincère contre la mauvaise foi et la détestable administration intérieure de Mazarin; irritation de voir le gaspillage des finances et la misère du peuple. Il y avait aussi l'ambition de jouer un rôle, de prendre la place des États Généraux, d'imiter le Parlement d'Angleterre. Il est vrai qu'entre les deux Parlements qui siégeaient à Westminster et au Palais de Saint-Louis, il n'y avait de commun que le nom : les Lords et les Communes formaient un *Corps politique* représentant par droit de naissance ou par élection la nation anglaise; les magistrats parisiens n'étaient qu'une *Cour de Justice*, ayant reçu l'investiture royale, ayant acheté ses fonctions ou les tenant par héritage. Le Parlement de Paris n'en avait pas moins la prétention de représenter la France. N'était-il pas le successeur des Douze Pairs du moyen âge, qui avaient eux-mêmes succédé aux grandes assemblées mérovingiennes et carolingiennes? Et puis, n'avait-il pas le *droit de remontrances?* N'avait-il pas deux fois, sur la demande des intéressés eux-mêmes, en 1610 et en 1643, disposé de la régence, c'est-à-dire

1. Un des jeux habituels des gamins de Paris à cette époque consistait à se battre dans les fossés des fortifications en se lançant des pierres à l'aide de frondes ; d'où le nom donné à la guerre civile. *Fronder* était devenu synonyme d'*attaquer*. Un conseiller au Parlement de Paris, devant prendre la parole après son père, conseiller lui aussi au même Parlement, et soutenir un avis opposé au sien, dit tout haut un jour en passant devant le banc de ses collègues : « Je m'en vais bien *fronder* l'avis de mon père. »

de l'ensemble du gouvernement pendant plusieurs années? De quel droit dès lors lui interdirait-on d'en contrôler les détails? C'est un axiome juridique : *qui peut plus, peut moins.*

La bourgeoisie soutint le Parlement et les nobles : elle était toujours animée du vieil esprit d'indépendance qui s'était tant de fois manifesté avec Étienne Marcel, avec les Cabochiens, même avec les Seize. Sous Richelieu, il y avait eu excès de compression ; personne n'avait bougé ni osé parler. Par une réaction naturelle, l'esprit de résistance se manifesta contre son successeur : on critiqua, on fit des chansons, puis des barricades. Le peuple aida, parce qu'il souffrait; il était accablé d'impôts; il manquait de pain ; il était à une de ces époques où toute révolution lui paraît un remède, parce que, quoi qu'il arrive il n'a rien à perdre, et il espère gagner quelque chose.

La Fronde se partage en trois périodes ou plutôt en quatre :
1° La Vieille Fronde ou Fronde Parlementaire (1648-9) ;
2° La Jeune Fronde ou Fronde des Seigneurs (1649-50) ;
3° L'union des deux Frondes et l'exil de Mazarin (1651-2) ;
4° La Guerre civile et le retour de Mazarin (1652).

La Vieille Fronde ou Fronde Parlementaire. Mauvais état des finances. — La Vieille Fronde ou Fronde Parlementaire fut préparée dès le début du règne par les embarras financiers. Il fallait beaucoup d'argent pour soutenir la guerre contre l'Espagne et l'Empereur, pour payer des subsides aux Suédois et aux protestants allemands, pour subvenir aux dépenses de l'administration intérieure. Mazarin, de plus, prenait beaucoup, et laissait prendre autour de lui. Il n'y avait nulle règle, nulle publicité, nul contrôle. En 1643, on dépensa 124 millions, sur lesquels 48 en acquits au comptant, c'est-à-dire en largesses dont l'objet restait inconnu, ou en bénéfices prélevés par les traitants. Les rentes sur l'Hôtel de Ville étaient irrégulièrement payées; elles finirent même par ne l'être plus du tout : un titre d'une livre de rente se vendit bientôt trente sous! Les prisons étaient pleines de gens arrêtés pour refus de payer l'impôt, disait-on, en réalité, parce qu'ils ne pouvaient le payer. A chaque instant il y avait des émeutes dans les provinces. Le contrôleur général des finances, Particelli d'Émeri, Italien comme Mazarin, disait tout haut : « La bonne foi est une vertu de marchands. » Il comparait le contribuable à une éponge qu'il faut serrer ferme pour en exprimer de l'argent. Le Cardinal lui-même disait en réponse

aux quolibets dont on le chargeait : « Ils chantent, donc ils payeront. »

Pas d'expédients auxquels on n'eût recours : vente de lettres de noblesse; création et vente de nouveaux offices (avocats au conseil, etc.), don de joyeux avènement, emprunt de 12 000 000 (à 25 p. 100!), augmentation des droits d'entrée et de vente du vin, etc.

Édits du Toisé (1644), **du Tarif** (1646), **du Rachat** (1648).— Tout cela ne suffisant pas, on chercha autre chose. En 1548, au début du règne de Henri II, un édit avait interdit la construction de maisons nouvelles dans les faubourgs de Paris[1],

1. Impossible de comprendre l'Histoire de la Fronde si l'on n'a pas une idée précise de ce qu'était Paris en 1648. L'enceinte de Paris, sur la rive gauche de la Seine, commençait en aval à la *Porte de Nesle*, près de la *Tour de Nesle* (Institut actuel). Elle se dirigeait presque en ligne droite du nord au sud, jusqu'à la *Porte Dauphine* (construite en 1607 à l'extrémité de la Rue Dauphine que Henri IV avait ouverte ; elle fut démolie en 1693) ; ensuite jusqu'à la *Porte de Buci* (Rue Saint-André-des-Arts, vers l'angle de la Rue Contrescarpe) ; puis jusqu'à la *Porte Saint-Germain* (Rue de l'École de Médecine, à l'extrémité de la Rue du Paon, à l'endroit où se trouvait l'ancienne fontaine des Cordeliers, démolie lors des travaux nécessités par l'agrandissement de l'École de Médecine actuelle). De là elle se dirigeait toujours vers le sud, en inclinant un peu à l'est, jusqu'à la *Porte Saint Michel* ou d'*Enfer* (démolie en 1684, vers l'angle de la Rue Soufflot et du Boulevard Saint-Michel) ; puis, tournant de plus en plus au sud-est, on arrivait à la *Porte Saint-Jacques* (entre les Rues des Fossés-Saint-Jacques et Soufflot). L'enceinte enveloppait ensuite le *Clos* et le *Monastère de Sainte-Geneviève;* elle changeait de direction et tournait du sud-ouest au nord-est pour aller rejoindre la Seine, en passant par la *Porte Bordet* ou *Saint-Marcel* (vers l'angle de la Rue Descartes, autrefois Bordet, et de la Rue des Fossés-Saint-Victor (Cardinal-Lemoine) ; par la *Porte Saint-Victor*, dans la rue de ce nom, entre la *Rue des Fossés-Saint-Victor* (partie supérieure de la *Rue du Cardinal-Lemoine*) et la Rue d'Arras ; par la *Porte de la Tournelle*, ensuite *Saint-Bernard* (au nord de la Rue des Fossés-Saint-Bernard, sur le Quai de la Tournelle).

En dehors de l'enceinte, sur la rive gauche se trouvaient : le *Pré aux Clercs*, communiquant avec la rive droite par le *Pont Barbier* (Quai Voltaire, à l'angle de la Rue de Beaune, construit en 1632) ; l'*Abbaye de Saint-Germain-des-Prés ;* les *Petits Augustins;* le *Faubourg Saint-Germain*, avec de nombreux couvents, hôpitaux et jardins ; l'*Hôtel de Condé* ; le *Palais du Luxembourg* avec ses jardins ; l'*Enclos des Chartreux;* le *Faubourg Saint-Jacques,* avec l'*Église Saint-Jacques-du-Haut-Pas* et les *Monastères de la Visitation de Sainte-Marie, des Ursulines, des Feuillantines, du Val-de-Grâce, de Port-Royal, des Capucins;* le *Faubourg Saint-Marcel,* avec le *Patriarche*, les *Églises Saint-Médard, Saint-Martin, Saint-Marcel,* la *Butte des Copeaux*, l'*Hôpital de la Pitié,* le *Jardin du Roi,* les *Religieuses Anglaises* et l'*Abbaye Saint-Victor.*

L'enceinte était beaucoup plus étendue sur la rive droite de la Seine. Elle commençait en amont, en face de l'*Ile Louviers,* encore déserte, à l'endroit où se trouvait autrefois la *Tour de Billy,* à l'est des *Célestins* et de l'*Arsenal,* et se dirigeait presque en ligne droite du sud au nord, en passant par la *Bastille* et la *Porte Saint-Antoine,* en avant de la *Place Royale* et du *Marais*, jusqu'à la

soit qu'on craignît, en cas de guerre et de siège, de voir l'ennemi s'y établir pour attaquer de là les remparts, soit qu'on voulût prévenir une nouvelle extension de la ville, dont la population paraissait déjà trop considérable. Cet édit n'avait jamais été exécuté et était tombé en désuétude. On imagina de le faire revivre. L'*Édit du Toisé* ordonna de toiser (c'est-à-dire de mesurer, la toise valant 6 pieds ou 1m 949) les maisons construites par infraction à l'ordonnance de Henri II. Elles devaient être démolies, si les propriétaires ne les rachetaient de la destruction en payant une taxe proportionnelle à leur importance. Les réclamations qui s'élevèrent de toutes parts obligèrent le gouvernement à reculer. Il se contenta d'un million; il voulut se dédommager en augmentant la taille, en créant une taxe sur les moulins, en levant un emprunt forcé

Porte du Temple: Le *Temple,* avec son enclos et sa tour, était à l'intérieur, au sud de cette porte. L'enceinte prenait alors la direction de l'est à l'ouest en inclinant un peu au nord. Elle passait par les vieilles *Portes Saint-Martin* et *Saint-Denis,* puis, se dirigeant toujours vers l'ouest, mais en inclinant un peu au sud, elle allait, par les *Portes Montmartre, de Richelieu, Gaillon,* atteindre la *Porte Saint-Honoré,* pour descendre ensuite du nord au sud rejoindre le fleuve à la *Porte de la Conférence,* à l'extrémité occidentale du *Jardin des Tuileries.* Toute la partie de l'enceinte qui s'étendait de la Porte Saint-Denis à celle de la Conférence avait été construite après 1631 sur les plans de Barbier, intendant des finances. (L'enceinte antérieure descendait en ligne droite de la Porte Saint-Denis au sud-ouest, coupait l'emplacement du jardin actuel du Palais-Royal et aboutissait à la Seine, à la *Porte Neuve,* à l'ouest du Louvre. Elle laissait ainsi en dehors de la ville la Butte de Saint-Roch et le Jardin des Tuileries.) Ce Jardin était séparé des Tuileries par une rue. L'ancien *Louvre* était encore entouré de fossés remplis par l'eau de la Seine, et terminé du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois par deux tours rondes aux deux extrémités.

La *Place Royale* à l'est, le *Pont-Neuf* à l'ouest, étaient les deux endroits les plus fréquentés de la ville. La noblesse, les gens à la mode se rencontraient sur la Place Royale; les étrangers, les marchands, les charlatans, les badauds se pressaient sur le Pont-Neuf, où les bourgeois de Paris contemplaient avec ravissement, au-dessus de la pompe qui élevait les eaux de la Seine (depuis 1608), le groupe en bronze doré représentant Jésus-Christ et *la Samaritaine* au puits de Jacob; la *Galerie du Palais* était le rendez-vous ordinaire des écrivains. Les rues n'étaient pas encore éclairées la nuit; elles étaient étroites, sombres. A leurs extrémités se trouvaient d'énormes bornes dans lesquelles étaient scellés de gros anneaux de fer; le soir, on tendait de grosses chaînes en travers pour interdire le passage. Les représentations théâtrales finissaient alors à l'heure où elles commencent aujourd'hui.

En dehors de l'enceinte étaient sur la rive droite, à l'est l'*Abbaye Saint-Antoine,* le Couvent et le Village de *Picpus,* le *Faubourg Saint-Antoine,* le Couvent des *Hospitalières de la Roquette, Popincourt,* au nord l'*Hôpital Saint-Louis* (fondé en 1607), le *Faubourg Saint-Martin,* le *Faubourg Saint-Denis,* avec le *Monastère de Saint-Lazare;* à l'ouest, la *Ville l'Evêque,* le *Faubourg Saint-Honoré,* le *Roule,* le *Cours la Reine* le long de la Seine.

de 2 300 000 livres de rentes, etc. En 1644, l'impôt atteignit 123 millions, et les ordonnances au comptant montèrent à 59 millions ! Le Parlement, malgré les efforts du premier président Mathieu Molé pour calmer les esprits, éclatait en plaintes. La cour n'en tenait compte. Le président Barillon fut arrêté et envoyé captif à Pignerol. Le 7 septembre 1644, dans un lit de justice, on fit enregistrer dix-neuf édits bursaux : on créait, pour les vendre, des titres de *jurés vendeurs de foin*, de *jurés vendeurs de vin*, etc. Les expédients ruineux et les protestations du Parlement se multiplièrent dans les années qui suivirent.

Au mois d'octobre 1646, Émeri fit décréter par le Conseil l'*Édit du Tarif* qui soumettait à un droit d'entrée toutes les marchandises et dernées alimentaires introduites par terre ou par eau dans Paris. Le Parlement protesta, ce qui n'empêcha point de nouveaux édits bursaux. L'impôt en 1647 atteignit 142 millions. L'*Édit du Rachat* vint exaspérer le mécontentement. Il obligeait les propriétaires de terres ou de maisons qui devaient au roi un cens ou impôt annuel, comme situés dans « *sa censive* », c'est-à-dire dans ses domaines immédiats, à se racheter pour toujours de cet impôt au prix d'une année de revenu (janvier 1648). Les bourgeois atteints par cette mesure s'attroupèrent et coururent au Parlement (8-12 janvier 1648). On se serait cru à la veille d'une révolution comme celle de Naples, où Masaniello venait de soulever les habitants contre l'Espagne, ou comme celle d'Angleterre.

Arrêt d'union (13 mai 1648). **Chambre de Saint-Louis Déclaration des 27 articles.** — Nouveau lit de justice le 13 janvier 1648. L'avocat général Omer Talon requiert, bien malgré lui, au nom du roi, l'enregistrement de six édits bursaux. Pour intimider le Parlement, la cour menace de supprimer la Paulette, c'est-à-dire le droit annuel payé par les magistrats au roi, et moyennant lequel ils étaient propriétaires de leurs charges. La Paulette était concédée de neuf ans en neuf ans ; la période habituelle était expirée, et il n'était pas question de renouvellement. Mazarin n'osa point en venir là. Du moins le payement des rentes fut ajourné pour un an, et on supprima quatre années de gages aux membres de toutes les Cours souveraines du royaume, le Parlement de Paris seul excepté. Par cette exception, Mazarin espérait que le Parlement de Paris, n'étant point lui-même atteint par la mesure, ne s'y opposerait pas, et qu'il se

brouillerait ainsi avec les autres Cours souveraines qu'indignerait son égoïsme. Mais le piège était trop grossier. Au lieu d'y tomber, le Parlement rendit l'*Arrêt d'Union* par lequel il invitait les autres Cours souveraines de Paris, le Grand Conseil, la Cour des Aides et la Cour des Comptes, à se joindre à lui, pour aviser de concert à l'état des affaires publiques (13 mai 1648). Cet arrêt, que dans son mauvais français Mazarin appelait un *Arrèt d'Ognon*[1], irrita la reine mère, qui déclara le droit annuel supprimé (18 mai) et interdit l'assemblée des quatre Cours souveraines (10 juin). Les esprits étaient trop échauffés pour reculer. En vain Gaston essaya de s'entremettre. Les députés des quatre Cours se réunirent le 30 juin au Palais de Justice dans la *Chambre Saint-Louis*, et le 2 juillet rédigèrent une Déclaration en 27 articles. Ils demandaient une réduction d'un quart sur les tailles, la suppression des intendants, la création d'une Chambre de Justice pour rechercher les abus commis dans les finances ; la réduction des acquits au comptant ; que nul impôt ne pût être levé, nul office créé que du consentement des Cours souveraines librement exprimé ; que nul ne pût être retenu plus de vingt-quatre heures en prison sans être interrogé et jugé par ses juges naturels. Ce programme n'était rien moins qu'une révolution.

« Vaillante comme un soldat qui ne connaît pas le danger » (c'est un mot de Mazarin), la régente ne parlait de rien moins que d'exterminer « cette canaille ». Le Cardinal plus prudent consentit à la suppression des intendants et au renvoi de Particelli d'Émeri, qui fut remplacé à la tête des finances par le maréchal de La Meilleraye. On promit qu'aucun impôt ne serait levé à l'avenir sans être vérifié par les Cours souveraines ; on accepta la remise aux contribuables de l'arriéré de la taille.

Arrestation de Charton, Blancmenil et Broussel. Journée des Barricades (26 août 1648). — Mazarin et Anne d'Autriche n'étaient cependant point sincères. Le 31 juillet ils firent tenir un lit de justice dans lequel le petit roi défendit à la Chambre de Saint-Louis de se réunir davantage. Sur la proposition de Broussel, le Parlement insista pour que la Déclaration des 27 articles devînt tout entière loi de l'État. La régente et son ministre résolurent de frapper un coup violent. Ils attendaient pour agir ce qu'attendent d'ordinaire les gouver-

1. Ce qui fait qu'une des *Mazarinades* commençait ainsi : « Cet ognon te fera pleurer. »

nements dont les affaires sont embrouillées à l'intérieur : la nouvelle d'un grand succès militaire au dehors. Le 20 août le prince de Condé remporta la victoire de Lens sur les Espagnols : « Le Parlement sera bien fâché ! » s'écria, dit-on, le jeune Louis XIV.

Le 26 août, la reine mère, Mazarin et le jeune roi vinrent à Notre-Dame assister au *Te Deum* chanté pour la bataille de Lens. Les Suisses de la Chambre apportèrent dans la cathédrale 73 drapeaux pris sur les Espagnols et qui furent suspendus aux voûtes. Les gardes françaises faisaient la haie sur le passage du cortège depuis le Palais-Royal jusqu'au Pont-Neuf, et de là, par la Place Dauphine, jusqu'au Parvis. La cérémonie terminée et la cour rentrée au Palais-Royal[1], les troupes demeurèrent dans les rues, et Comminges, lieutenant des gardes de la reine, reçut l'ordre d'arrêter trois membres du Parlement qui s'étaient signalés par leur opposition à la cour. C'était le président Blancmenil (René Potier), Charton, surnommé le Président *je dis çà*, parce que ces trois mots revenaient à chaque instant dans ses discours ; enfin le conseiller Broussel. Charton s'échappa, Blancmenil fut conduit à Vincennes ; l'arrestation de Broussel offrit plus de difficultés. Ce vieux conseiller était l'idole du peuple : il plaisait par ses cheveux blancs, son allure familière, sa franchise, sa pétulance, enfin sa haine contre *le Mazarin*. Il habitait la rue Saint-Landri dans la Cité. Il était à table avec sa famille quand on vint l'arrêter. Il protesta énergiquement. Une servante cria par la fenêtre qu'« on emmenait M. Broussel ». Les voisins s'attroupèrent, le carrosse fut poursuivi, renversé.... Le captif n'en fut pas moins enlevé.

La nouvelle se répandit en quelques heures dans toute la ville. D'abord on fut consterné, « l'on se regardoit et l'on ne se disoit rien. L'on éclata tout d'un coup, l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, l'on ferma les boutiques. » (CARDINAL DE RETZ.) La milice bourgeoise avait pour colonels et capitaines surtout des membres du Parlement. Elle prit les armes. Les rues, alors très étroites, furent barricadées avec des tonneaux et des pierres ; on tendit des chaînes pour les barrer aux extrémités. On criait *Liberté !* et *Broussel !* on proférait des injures contre Anne d'Autriche et Mazarin. Les soldats, tristes, hésitants,

1. L'ancien Palais-Cardinal, légué par Richelieu à Louis XIII, et où s'était établie la régente.

paraissaient peu disposés à se battre. Le maréchal de La Meilleraye les fit replier sur le Palais-Royal. Il avait rencontré sur le Pont-Neuf un personnage qui allait jouer un rôle d'une importance capitale, le neveu et coadjuteur de l'archevêque de Paris, Paul de Gondi[1], si célèbre bientôt après sous le nom de *Cardinal de Retz*.

Le Coadjuteur Paul de Gondi. — Paul de Gondi, qui fut dans la suite le quatrième cardinal de son nom, l'un des principaux acteurs de la Fronde, et l'auteur des fameux *Mémoires*, était le troisième fils de Pierre Emmanuel de Gondi et le neveu de l'archevêque Jean-François. Il était né à Montmirail en 1614. Son frère aîné devait être un jour duc de Retz; le cadet, nommé le marquis des Isles d'Hières, était destiné à l'Église, en vue de succéder plus tard à l'archevêque de Paris; quant à Jean-Paul, on pensa d'abord à le faire chevalier de Malte. La mort du marquis, tué à la chasse d'une chute de cheval, changea tous ces projets. Pour que l'archevêché de Paris ne sortît point de la famille, Paul de Gondi entra dans les ordres. C'était un petit homme, noir, gauche, un peu myope, à l'air rêveur et distrait; en réalité, la pétulance, la vivacité même; toujours inquiet, toujours imaginant, aimant le mou-

1. Ces Gondi étaient d'origine italienne. Leur famille était venue de Florence à Lyon au commencement du seizième siècle. *Antoine de Gondi* (1486-1560), le premier qui soit connu, seigneur du Perron, et banquier, fut appelé à la cour lors du mariage de Catherine de Médicis avec le second fils de François Ier, le duc d'Orléans, plus tard Henri II. Il fut maître de l'Hôtel sous Henri II, et sa femme, Italienne aussi, devint gouvernante des enfants de France. Il eut trois fils, *Albert, Charles* et *Pierre de Gondi*. Albert, l'aîné (1522-1602) épousa la baronne de Retz, veuve de Jean d'Annebaut. Il a été l'un des conseillers de la Saint-Barthélemy. Les faveurs lui furent prodiguées : il fut duc de Retz, marquis de Belle-Isle, pair et maréchal de France, général des galères, colonel général de la cavalerie française, premier gentilhomme de la Chambre, grand chambellan de Charles IX, et de Henri III. *Charles*, mort en 1574, sieur de la Tour, était capitaine de cinquante hommes d'armes, chevalier de l'ordre, maître de la garde-robe, et membre du Conseil privé. *Pierre* (1533-1616) fut évêque de Langres, puis de Paris (1568-1596) et cardinal. Henri III et Henri IV le chargèrent de plusieurs missions diplomatiques à la cour de Rome. Dans sa vieillesse, il se démit de l'évêché de Paris en faveur de son neveu *Henri de Gondi* en 1596; celui-ci, cardinal en 1618 (c'est le second de la famille), fut chef nominal du Conseil sous Luynes, et mourut devant Montpellier en 1622. Le fils aîné du maréchal de Retz, *Pierre Emmanuel de Gondi* (1581-1662), général des galères, se retira à l'Oratoire après la mort de sa femme. Ses deux frères furent *Henri de Gondi* évêque de Paris, dont il a été question plus haut, et *Jean-François de Gondi*, qui succéda à Henri. L'évêché de Paris, jusque-là suffragant de Sens, fut érigé pour lui en archevêché en 1622. Il fut le troisième cardinal de la famille, et mourut en 1654.

vement, l'imprévu, le bruit; très brave et sans cesse en quête d'aventures; passionné pour le plaisir; curieux, effronté, et plus ambitieux encore de popularité, de réputation que de pouvoir; orateur éloquent; écrivain inimitable; rarement on vit plus de qualités réunies chez un seul homme, et de dons précieux mal employés. A dix-huit ans, il composa *l'Histoire de la Conspiration du Comte de Fiesque*[1]. Il visita Venise, Rome, et fut mêlé aux conspirations contre Richelieu. Ses duels, ses galanteries, ses dépenses, attirèrent bientôt l'attention sur lui. Il devint en 1643 coadjuteur de l'archevêque de Paris son oncle. Vieillard d'un caractère faible, médiocre, presque toujours malade, ce dernier lui abandonna les fonctions épiscopales. Le Coadjuteur en profita pour se rendre populaire, se montrant partout, parlant à chacun, distribuant à profusion des dons, des aumônes. Quand on lui reprochait ses largesses excessives, il répondait : « César, à mon âge, devait six fois plus que moi. » Il attaquait Mazarin, excitait le peuple par ses sermons. La Fronde, qui lui offrait la perspective d'un grand rôle, dut être accueillie par lui à merveille.

Son rôle au Palais-Royal. — Tel était l'homme qui le 26 août 1648 vint offrir ses services à la reine mère pour apaiser l'émeute. Anne d'Autriche, peu convaincue, paraît-il, de la sincérité de son zèle, lui répondit avec colère : « Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on se puisse révolter; voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L'autorité du roi y donnera bon ordre. » Le Cardinal, qui s'aperçut à mon visage que j'étois un peu ému de ce discours, prit la parole, et, avec un ton doux, il répondit à la reine : « Plût à Dieu, Madame, que tout le monde parlât avec la même sincérité que M. le Coadjuteur! Il craint pour son troupeau, il craint pour la ville, il craint pour l'autorité de Votre Majesté... » La reine, qui entendoit le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup.... La vérité est que tout ce qui étoit dans ce cabinet jouoit la comédie. Je faisois l'innocent et je ne l'étois pas, au moins en ce fait. Le Cardinal faisoit l'assuré, et il ne l'étoit pas si fort qu'il le paroissoit. Il y eut quelques moments où la reine

1. Le Génois Jean-Louis Fiesque essaya, le 2 janvier 1547, de renverser André Doria qui gouvernait sa patrie avec l'appui de Charles-Quint depuis 1528. Il comptait sur le secours du duc de Parme et du roi de France; il faillit réussir, mais se noya en montant à bord d'un vaisseau. Schiller a composé son second drame, représenté en 1784, sur *La Conjuration de Fiesque*.

contrefit la douce et elle ne fut jamais plus aigre. M. de Longueville témoignoit de la tristesse et il étoit dans une joie sensible, parce que c'étoit l'homme du monde qui aimoit le mieux les commencements de toutes affaires. M. le duc d'Orléans faisoit l'empressé et le passionné en parlant avec la reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec tant d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise. Le maréchal de Villeroy faisoit le gai pour faire sa cour au ministre, et il m'avouoit en particulier, les larmes aux yeux, que l'État étoit sur les bords du précipice. Bautru et Nogent bouffonnoient et représentoient, pour plaire à la reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avoit quatre-vingts ans), qui animoit le peuple à la sédition, quoiqu'ils connussent très bien l'un et l'autre que la tragédie ne seroit peut-être pas fort éloignée de la farce. » (*Mémoires du Cardinal de Retz.*)

Cependant il fallait bien prendre un parti. Mazarin demandait à Guitaut, capitaine des gardes de la reine, ce qu'il croyait qu'on dût faire : « Mon avis est, Monsieur, lui répondit brusquement Guitaut, de rendre ce vieux coquin de Broussel mort ou vif. » Le Coadjuteur appuya. La reine rougit de colère : « Je vous entends, s'écria-t-elle, Monsieur le Coadjuteur ; vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel ; je l'étranglerois plutôt avec ces deux mains. » Et en achevant cette dernière syllabe elle me les porta presque au visage en ajoutant : « Et ceux qui.... » Le Cardinal, qui ne douta point qu'elle ne m'alloit dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança et lui parla à l'oreille. Elle se composa et à un point que, si je ne l'eusse bien connue, elle m'eût paru bien radoucie. » (*Id.*) La frayeur du lieutenant civil Dreux d'Aubrai et du chancelier Séguier fit impression sur Mazarin, et les conseils de la plupart des assistants, y compris le maréchal de La Meilleraye, le décidèrent, pour calmer le tumulte, à promettre au peuple la liberté de Broussel.

Il pria le Coadjuteur d'aller porter cette nouvelle aux bourgeois insurgés. « Je voulus répliquer, ajoute l'auteur des *Mémoires ;* mais la reine entra brusquement dans sa Chambre grise. Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains, en me disant : « Rendez le repos à l'État ! » Le maréchal m'entraîna, et tous les gardes du corps me portoient amoureusement sur leurs bras en me criant : « Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal. » Je sortis ainsi avec mon rochet

et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchoit pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvois. » (*Id.*) Il s'engagea dans les rues; mais l'impétuosité du maréchal de La Meilleraye compromit tout. L'épée à la main, à la tête des chevau-légers de la garde, La Meilleraye s'avança en gesticulant et criant de toutes ses forces : *Vive le Roi ! Liberté à Broussel !* Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée, qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria *aux armes !* Les bourgeois sortirent de la Rue de l'Arbre-Sec et de la Rue des Prouvelles, et un combat tumultueux s'engagea au Carrefour de la Croix du Tiroir. Dans la mêlée le Coadjuteur reçut un coup de pierre au-dessous de l'oreille qui le renversa. Comme il se relevait, un garçon d'apothicaire lui appuya son mousqueton sur la tête. Gondi eut la présence d'esprit de s'écrier : « Ah ! malheureux ! si ton père te voyait ! » L'agresseur ébahi s'arrêta, regarda, reconnut l'habit et la personne. Il cria : « Vive le Coadjuteur ! » Tous les autres en firent autant, et La Meilleraye profita de la diversion pour se retirer avec ses gardes. Gondi n'en continua pas moins de marcher et de haranguer la foule. « Je les flattai, dit-il, je les caressai, je les injuriai, je les menaçai, je les injuriai, enfin, je les persuadai. » Il fut moins heureux auprès de la reine quand il revint rendre compte de sa mission et insister pour la liberté de Broussel : « Allez vous reposer, Monsieur, lui dit Anne d'Autriche d'un air moqueur, vous avez bien travaillé. »

Mathieu Molé et le Parlement devant la reine. Délivrance de Broussel (27 août). — Piqué du procédé, il résolut de travailler mieux encore le lendemain; il prit ses dispositions en conséquence pendant la nuit avec Montrésor, Laigues, Argenteuil, avec Miron maître des comptes et colonel du quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois, pour faire battre le tambour et rendre le mouvement universel. En effet dès le matin du 27 août les gardes suisses furent attaqués et dispersés au bout du Pont-Neuf ; tout le monde prit les armes. « Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avoit laissées entières. » Rue Neuve-Notre-Dame, un petit garçon de huit ou dix ans, traînait, plutôt qu'il ne portait une lance, « qui étoit assurément de l'ancienne guerre des Anglois ». On

vit un officier avec un hausse-col de vermeil doré, sur lequel la figure du Jacobin qui tua Henri III était gravée avec cette inscription : « *Saint Jacques-Clément.* » On criait *Vive le roi !* mais l'écho répondait : *Point de Mazarin !* et *Vive le Coadjuteur !*

Assemblé de grand matin au Palais de Justice, le Parlement décida de se rendre en corps au Palais-Royal pour demander à la régente la liberté de ses membres arrêtés. Cent soixante magistrats partirent donc sur-le-champ, le premier président Mathieu Molé en tête. Ils traversèrent les barricades, applaudis au passage, acclamés. Tout changea au Palais-Royal. Le premier président eut beau parler avec énergie, et faire un tableau éloquent du péril. Anne d'Autriche répliqua furieuse: « Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville ; mais vous m'en répondrez, Messieurs du Parlement, vous, vos femmes et vos enfants » ; et elle se retira en fermant la porte derrière elle avec violence.

Quand les magistrats sortirent du Palais-Poyal sans avoir rien obtenu , ce fut d'abord dans le peuple comme un morne silence. Puis, à la première barricade, il y eut des murmures ; on les menaça dès la seconde ; et à la troisième, à la Croix du Tiroir, deux cents hommes leur barrèrent le passage. Un garçon rôtisseur, chef de cette troupe, appuya la pointe de sa hallebarde contre le corps du premier président : « Tourne, traître, lui cria-t-il, et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en otage ». Mathieu Molé resta calme, digne, intrépide, ce qui faisait écrire plus tard au cardinal de Retz: « Si ce n'étoit pas une espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un, dans notre siècle, plus intrépide que le grand Gustave et Monsieur le Prince, je dirois que ç'a été Molé, premier président. » Il n'en fallut pas moins revenir au Palais-Royal ; Mazarin dut se rendre à l'évidence, et Anne d'Autriche consentit enfin à la liberté de Broussel.

Charton, Blancménil et Broussel rentrèrent le lendemain en triomphe ; le Parlement remercia la régente, les barricades furent démolies, et Paris rentra dans un calme surprenant. Ainsi se termina cette Journée des Barricades, où l'on avait fait preuve de part et d'autre d'une égale impuissance. La reine et son ministre avaient fait appel à la force ; la force avait prononcé contre eux. Quant au Parlement, il avait tenu à sa discrétion Louis XIV, Anne d'Autriche, Mazarin, bloqués dans

le Palais-Royal; il aurait pu exiger des garanties sérieuses pour l'avenir, et, en cas de refus, les prendre. Il s'en garda bien : effrayé de la Révolution qu'il avait déchaînée lui-même, ayant peur de la responsabilité, manquant d'énergie et d'esprit politique, ne sachant pas ce qu'il voulait ni ce qu'il pouvait, il n'eut rien de plus pressé que d'arrêter le mouvement, au lieu de le mettre à profit. Aussi, que verra-t-on pendant toute la Fronde? Souffrances ici, haines personnelles là; convoitises égoïstes chez les uns, velléités impuissantes de réformes chez les autres; en somme, peu d'idées, et aucun résultat.

Déclaration du 24 octobre. — La nouvelle d'une victoire n'avait point suffi pour dompter le Parlement et les Parisiens. Anne d'Autriche et Mazarin attendirent le retour de l'armée victorieuse. Ils sortirent de Paris avec le jeune roi pour se retirer à Rueil (14 septembre) ; ils firent arrêter Chavigny, adversaire déterminé du ministre, et l'envoyèrent prisonnier au Havre de Grâce. Alors le président Viole, ami de Chavigny, proposa d'inviter la régente à rentrer dans Paris avec son fils, et de « délibérer sur l'arrêt donné en 1617, à l'occasion du maréchal d'Ancre, par lequel il étoit défendu aux étrangers de s'immiscer dans le gouvernement du royaume ». Cet arrêt visait directement Mazarin. En vain la reine interdit la délibération, en vain le prince de Condé refusa de s'associer aux Frondeurs. « Je m'appelle Louis de Bourbon, dit-il au Coadjuteur, et je ne veux pas ébranler la couronne. Ces diables de bonnets carrés sont-ils enragés de m'engager ou à faire demain la guerre civile, ou à les étrangler eux-mêmes, et à mettre sur leur tête et sur la mienne un gredin de Sicile qui nous perdra tous à la fin. » Il fallut ouvrir des conférences entre le Parlement et les représentants de la reine. Anne d'Autriche céda ou parut céder sur tous les points. Par la Déclaration de Saint-Germain du 24 octobre 1648, toutes les demandes précédemment faites par le Parlement et la Chambre de Saint-Louis devinrent lois de l'État. Chavigny fut délivré et la cour rentra dans Paris.

Guerre de la Fronde (6 janvier-11 mars 1649.) — Anne d'Autriche et Mazarin n'avaient point l'intention de s'en tenir là. On le vit bien quand les troupes attendues par eux furent arrivées aux environs de la capitale. Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, la reine mère avec ses deux fils, son ministre et toute la cour s'enfuit à Saint-Germain. Condé était à la tête de l'armée royale chargée de bloquer Paris. Ainsi commença

la Guerre de la Fronde, qui devait durer du 6 janvier au 11 mars 1649.

Quand les Parisiens, en s'éveillant, surent que le Palais-Royal était vide, le roi et la régente partis, la ville menacée d'un siège, ils furent d'abord interdits; puis ils se rassurèrent; puis on fut joyeux d'être débarrassé du Mazarin; on fit des chansons et on prit les armes. Le Parlement et son premier président Mathieu Molé, qui se voyait bien malgré lui engagé dans la Fronde, s'unirent au corps de ville et aux autres corps constitués de Paris, pour la défense commune. Le Coadjuteur, mandé à Saint-Germain, eut soin de faire arrêter son carrosse par le peuple; il resta donc et attisa le feu tant qu'il put. Le Parlement déclara Mazarin ennemi public. La Bastille capitula après quelques coups de canon; les femmes avaient apporté leurs chaises dans le Jardin de l'Arsenal pour assister au siège. Le fils de Broussel devint gouverneur de la forteresse. On leva des troupes pour renforcer la milice bourgeoise. Il y eut le *Régiment de Corinthe*[1] (et la *Première aux Corinthiens*[2]), le *Régiment des Portes Cochères*[3], les *Quinze-Vingts*[4] et le *Bréviaire de notre Archevêque*[5].

Les chefs des Parisiens. — Un prince lorrain, le duc d'Elbeuf, commanda l'armée parisienne. On se délivra de lui au bout de quelques jours en le chansonnant, et le prince de Conti, arrivé de Saint-Germain avec son beau-frère le duc de Longueville, fut nommé généralissime (11 janvier). Armand de Bourbon, prince de Conti et frère cadet du vainqueur de Rocroy, était un peu bossu et avait d'abord été destiné à l'Église; on voulait qu'il devînt cardinal. Mais il était jaloux de

1. Le Coadjuteur était archevêque de Corinthe *in partibus Infidelium;* de là le nom de *Régiment de Corinthe* donné à un régiment levé par lui.

2. On appela *la Première aux Corinthiens,* par allusion à l'épître de saint Paul ainsi nommée, le premier combat où fut mêlé, non à son avantage, le Régiment de Corinthe.

3. Chaque porte cochère dut fournir un homme et un cheval pour former un régiment de cavalerie; d'où le nom.

4. Vingt conseillers au Parlement, mal vus par leurs collègues, parce que leurs charges avaient été créées par le Cardinal de Richelieu, durent, pour se faire pardonner leur origine, contribuer chacun pour quinze mille livres aux frais de la guerre. Ce qui leur valut le sobriquet de *Quinze-Vingts,* autrement dit d'*Aveugles.*

5. C'était un poignard, que le coadjuteur portait dans sa poche, et dont le manche dépassait. Le duc de Beaufort, s'en apercevant, dit à ceux qui étaient près de lui : « Voilà le bréviaire de M. le Coadjuteur. » Ceci arriva plus tard, le 29 décembre 1649.

son frère aîné. Il se jeta donc dans le parti contraire, auquel il ne devait pas être d'un grand secours : c'était « un zéro qui ne multiplioit que parce qu'il étoit prince du sang ». Encore ne multipliait-il guère ! Il avait été entraîné dans la Fronde par sa sœur, Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville[1]. Mariée jeune à un vieux mari déjà veuf, Mme de Longueville était célèbre par sa beauté, sa galanterie, son esprit langoureux et en même temps intrigant. Elle avait été sans doute

1. Anne-Geneviève de Bourbon naquit le 28 août 1619 au donjon de Vincennes où son père Henri de Bourbon, prince de Condé, et sa mère Charlotte-Marguerite de Montmorency étaient prisonniers depuis trois ans. A l'âge de treize ans, en 1632, lorsque son oncle le duc de Montmorency eut été décapité à Toulouse, elle voulut entrer aux Carmélites de la Rue Saint-Jacques. Elle y connut la *Mère Marie de Jésus* (Charlotte de Sancy, veuve du marquis de Bréauté), la *Sœur Marie-Madeleine* (Mlle de Bains), la *Mère Agnès de Jesus-Maria* (Judith de Bellefonds), la *Sœur Anne-Marie* (Mlle d'Épernon). Rentrée dans le monde, Anne-Geneviève de Bourbon figura le 18 février 1635 dans un grand ballet au Louvre devant Louis XIII. Sa beauté éblouit tous les regards. Elle fréquenta l'Hôtel de Rambouillet alors dans son plus grand éclat (de 1630 à 1648). Elle y connut Mme de Rambouillet, l'incomparable Arthénice, et sa fille Julie d'Angennes, qui devait devenir en 1645 duchesse de Montausier ; elle y fut l'amie de la marquise de Sablé, tant aimée autrefois par son oncle l'infortuné Montmorency. Elle y rencontra dans la fameuse *Chambre Bleue* Corneille et Voiture, Balzac et Godeau « le nain de la princesse Julie », avec lequel elle devait longtemps correspondre ; Chapelain, auquel elle s'affectionna ; enfin Mlle de Scudéry et son frère. Tour à tour à l'Hôtel de Condé, à Chantilly, à Liancourt, Mlle de Bourbon contracta une étroite amitié avec Marthe du Vigean qui inspira une si vive passion à son frère le Grand Condé et finit par se retirer aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Le 2 juin 1642, Anne-Geneviève, à vingt-trois ans, épousa Henri II duc de Longueville, qui en avait quarante-sept. Il était veuf et avait une fille presque du même âge que sa seconde femme. A peine mariée, la duchesse de Longueville fut atteinte de la petite vérole, qui cependant ne détruisit pas sa beauté. Sous la régence d'Anne d'Autriche, les victoires de son frère le duc d'Enghien, qui avait pour elle (aussi bien du reste que le prince de Conti) une ardente affection, la placèrent encore plus haut. C'est l'époque où ses galanteries la rendirent célèbre. Elle fut aimée de Coligny et se brouilla avec la duchesse de Montbazon (1643). Elle alla rejoindre en 1646 son mari, plénipotentiaire de la France au Congrès de Westphalie. « Pendant tout l'automne de 1646 et l'hiver de 1647, elle fut véritablement la reine du Congrès de Munster. » (VICTOR COUSIN.) A son retour ce fut elle qui fit pencher la balance pour l'auteur du *Sonnet à Uranie*, Voiture (qui venait de mourir en 1648), contre l'auteur du *Sonnet de Job*, Benserade, dans cette célèbre dispute qui partageait les beaux esprits du temps. C'est alors que Marsillac (La Rochefoucauld), plus heureux que le comte de Miossens (plus tard le maréchal d'Albret), parvint à faire impression sur elle, et l'entraîna dans la Fronde. L'amour du bruit, des aventures, de l'imprévu, le désir de jouer un rôle important, furent bien pour quelque chose aussi dans sa conduite à cette époque. (Voir VICTOR COUSIN, *La Jeunesse de Madame de Longueville*, et *Madame de Longueville*, *passim*.)

attirée dans la Fronde par le prince de Marsillac, plus tard duc de La Rochefoucauld, le célèbre auteur des *Maximes.* Elle y amena son frère et son mari. Parmi les chefs frondeurs figuraient encore le duc de Bouillon, frère aîné de Turenne, qui voulait recouvrer Sedan, M. de Noirmoutiers, le duc de Beaufort, le *Roi des Halles*, échappé de Vincennes au mois de mai précédent, brave et borné, qui, blessé dans un combat, disait qu'il avait reçu une *confusion :* il voulait dire une contusion. Les femmes jouaient un rôle au moins aussi actif : c'étaient la duchesse de Chevreuse et sa fille ; ensuite la duchesse de Montbazon, la duchesse de Bouillon ; on a déjà nommé la duchesse de Longueville, qui vint habiter l'Hôtel de Ville avec sa belle-fille et Mme de Bouillon[1]. Cette démarche porta au comble l'enthousiasme populaire. Aix, Rouen, Reims, Tours, Poitiers, Le Mans, suivirent l'exemple de Paris.

Impuissance égale des deux côtés. — Au début l'ardeur était égale dans les deux camps. A Saint-Germain, Mazarin disait qu'aussitôt que les Parisiens ne verraient plus arriver chaque matin « les petits pains au beurre de Gonesse[2] », ils s'empresseraient d'implorer leur pardon. De leur côté les Parisiens comptaient sur leur grand nombre ; ils remarquaient avec orgueil que leur avant-garde était déjà aux prises avec les soldats du roi dans la plaine de Charenton, tandis que les miliciens de l'arrière-garde étaient encore à rire et à causer avec les dames sur la Place Royale. Ils étaient heureux de s'affubler de costumes militaires et de chapeaux à plumes, de brandir des mousquets, des épées, des piques. Bientôt pourtant il fallut de part et d'autre en rabattre. Condé n'avait pas assez de troupes pour prendre Paris ni pour le bloquer hermétiquement et le soumettre par la famine. Les Frondeurs à leur tour s'aperçurent qu'ils ne pouvaient tenir en rase campagne contre les vieilles bandes de Nordlingen et de Lens : ils furent battus le 9 février par Condé qui s'empara de Charenton ; Tancrède

1. « Là, dans la nuit du 28 au 29 janvier 1649, Madame de Longueville mit au monde un fils...., qui eut pour parrain le prévôt des marchands, pour marraine la duchesse de Bouillon, que le Coadjuteur Retz baptisa en l'église Saint-Jean-de-Grève, et qui reçut le nom de Charles de Paris, enfant de la Fronde..., qui pendant sa vie fut l'inquiète espérance, la joie mélancolique de sa mère et sa suprême douleur en 1672 lorsqu'il périt au passage du Rhin à côté de son oncle. » (VICTOR COUSIN, *La Jeunesse de Madame de Longueville.*)

2. Les petits pains de Gonesse étaient alors renommés comme l'ont été à une autre époque les gâteaux de Nanterre.

de Rohan périt dans cette rencontre dans les rangs des Parisiens. D'ailleurs les étrangers ne venaient plus à Paris; les marchands ne vendaient plus rien; les vivres coûtaient cher; l'argent manquait[1]; la lassitude vint bientôt.

Rupture entre le Parlement et les nobles. — L'indignation s'y mêla, chez beaucoup de parlementaires, lorsque les nobles proposèrent de faire cause commune avec les Espagnols. Alors encore les nobles de tous les pays se considéraient comme plus rapprochés entre eux, malgré les différences de nationalité, qu'ils ne l'étaient de leurs compatriotes roturiers. Le Parlement au contraire éprouvait d'honorables scrupules. Il refusa de recevoir un héraut qui apportait de la part de la régente des lettres remplies de propositions pacifiques avec promesse d'amnistie (12 février), mais il envoya une députation à la reine mère pour lui dire qu'il avait agi ainsi par respect, parce qu'on ne reçoit un héraut que de son égal et non de son supérieur (17 février).

Le Coadjuteur, Bouillon, Conti, d'Elbeuf, n'avaient pas les mêmes hésitations. Ils firent appel à l'archiduc Léopold gouverneur des Pays-Bas et au comte de Fuensaldagne. Le 19 février Conti annonça qu'un envoyé de l'archiduc demandait audience au Parlement. Le président de Mesmes s'écria les larmes aux yeux: « Est-il possible, Monsieur, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lis! » On reçut pourtant l'Espagnol. C'était un moine déguisé en cavalier; il avait reçu de l'archiduc un blanc-seing que Gondi et le duc de Bouillon avaient rempli. Il annonça que l'archiduc ne voulait point traiter avec Mazarin, mais avec le Parlement; il proposait aux magistrats non seulement la paix, mais même le secours d'une armée espagnole! Le Parlement décida de ne rien répondre à ces propositions avant d'en avoir averti la régente, à laquelle on envoyait des députés.

1. Au point que la reine d'Angleterre, Henriette de France, tante de Louis XIV, réfugiée à Paris, au moment où son mari allait périr sur l'échafaud de Whitehall, se trouvait au Louvre dans un dénûment complet. Le Coadjuteur fut ému en la trouvant auprès du lit de sa fille: « Vous voyez, dit-elle au prélat, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu. » On regrette que Gondi n'ait pas réservé une part de son attendrissement, du reste bien naturel, pour tant de malheureux que la guerre civile, dont lui et les autres nobles se donnaient l'amusement, réduisait à mourir de faim.

Paix de Rueil (11 mars-1er avril 1649). — Le même jour on apprit à Paris la mort de Charles Ier, décapité à Londres le 9 février. Cette nouvelle remplit la bourgeoisie de stupeur. Elle craignit, en persistant dans la Fronde, de se voir comparer aux membres du Long Parlement et de la Haute Cour de Justice. Ce qu'elle combattait en effet, ce n'était pas le pouvoir royal (elle était presque toute royaliste), mais les abus de l'administration et la personne de Mazarin. Aussi le Parlement, au retour des députés envoyés à la reine, se décida-t-il à ouvrir des négociations pour la paix (27-28 février). Les débats, très violents, avaient duré deux jours. Les nobles firent des efforts désespérés pour empêcher l'accommodement. Le duc d'Elbeuf proposait de mettre le Parlement tout entier à la Bastille ; Mme de Montbazon recevait de d'Hocquincourt un billet ainsi conçu : « Péronne est à la belle des belles. » Le duc de Bouillon comptait sur l'Espagne et annonçait que son frère Turenne allait se déclarer pour la Fronde à la tête de l'armée weimarienne. Mme de Bouillon tira du sang au Coadjuteur avec une aiguille et lui fit promettre par écrit de demeurer frondeur. On excita la fureur populaire contre les partisans de la paix. « A mort ! » criait-on le 27 février sur le passage du premier président. « Mon ami, dit Mathieu Molé à l'un des plus furieux, quand je serai mort, il ne me faudra que six pieds de terre. »

Les conférences s'ouvrirent le 4 mars à Rueil, et la paix y fut signée le 11 mars. L'échec de Turenne, que ses soldats avaient refusé de suivre dans la rébellion pour rester fidèles au comte d'Erlach, leur commandant en second, facilita la conclusion. Amnistie générale pour tout ce qui s'était fait depuis le 6 janvier ; annulation des impôts levés de part et d'autre ; maintien de la Déclaration du 24 octobre 1648 ; engagement pris par le Parlement de ne point tenir d'assemblée générale de ses Chambres : tels étaient les articles essentiels. Au retour des négociateurs, les généraux, pour lesquels rien n'avait été stipulé, excitèrent une émeute, afin de tout rompre. On cria : « Point de paix ! point de Mazarin ! » On menaça « de jeter tous les Mazarins dans la rivière ». On entendit prononcer le nom de « République ! » Mathieu Molé tint bon, et la paix resta conclue. Le comte de Maure, envoyé par les généraux, par les nobles, à Saint-Germain, pour stipuler en leur faveur, demanda comme unique condition le renvoi du Cardinal. On lui dit que c'était impossible. Alors, au nom de ses commettants si

désintéressés, il réclama toute sorte d'avantages personnels, titres, pensions, etc. Mazarin promit, bien résolu à ne pas tenir (17-31 mars). La paix fut enregistrée au Parlement le 1er avril 1649. Il ne fut plus question des États Généraux dont on avait parlé un moment, mais que tout le monde redoutait, le Parlement, parce que leur réunion l'aurait relégué à la seconde place, la cour, parce qu'elle craignait leur opposition.

La Jeune Fronde (1649-1650). **Condé et le parti des Petits-Maîtres.** — Anne d'Autriche et Mazarin hésitaient à ramener le roi dans Paris, où l'on parlait publiquement de République et de liberté, en alléguant « l'exemple de l'Angleterre». (*Mémoires de Montglat.*) Ils revinrent pourtant au Palais-Royal le 18 août; mais leurs embarras n'étaient pas près de finir. C'était le prince de Condé qui avait commandé l'armée royale contre les Parisiens et protégé la régente, ses enfants, son ministre, avec la victorieuse épée de Rocroy. Orgueilleux et violent, il croyait qu'on lui devait tout et ne jugeait pas sa situation dans l'État suffisante. Sa sœur, la duchesse de Longueville, toute-puissante sur l'esprit de ses deux frères, le réconcilia avec Conti et Longueville. Les trois princes furent bientôt à la tête d'un nouveau parti, *La Jeune Fronde* ou les *Petits-Maîtres*. Par leur arrogance, leurs injures à Mazarin, les humiliations qu'ils firent subir à Anne d'Autriche, enfin par l'excès de leurs prétentions, ils se rendirent bientôt insupportables. Déjà gouverneur de Bourgogne, où il avait la forteresse de Seurre ou Bellegarde; gouverneur des places de la Meuse; gouverneur de Berry, où il avait la grosse tour de Bourges et le château fort de Montrond près de Saint-Amand, Condé aurait voulu encore le gouvernement de la Guyenne, où le duc d'Épernon avait soulevé les habitants de Bordeaux par ses exactions et ses violences (mars-juin 1649). Pour son frère Conti, il demandait la protection de France, afin de le faire élire coadjuteur de l'évêque de Liège; pour son beau-frère Longueville, déjà gouverneur de Normandie, il réclamait l'importante forteresse du Pont-de-l'Arche.

Suivant son invariable habitude, Mazarin avait promis le Pont-de-l'Arche, et il ne tint pas sa parole. Monsieur le Prince irrité lui passa la main devant le nez, en lui criant d'un ton méprisant : « *Adieu, Mars !* » Et il lui envoya dire que désormais il pouvait le regarder comme son ennemi capital (14 septembre 1649). En vain le Cardinal essaya de se réconcilier

avec Condé en lui cédant sur tous les points, et en lui promettant de ne rien faire d'important dans l'État, de ne pas même marier ses nièces, sans avoir pris son avis. Le prince ne le ménagea pas plus que par le passé : il bravait la reine mère avec un étrange sans-gêne. Il encouragea un de ses gentilshommes, le marquis de Jarzé, à lui manquer de respect, et se contenta de rire lorsqu'elle s'en plaignit à lui.

Arrestation de Condé, Conti et Longueville (18 janvier 1650). — Anne d'Autriche et Mazarin exaspérés résolurent de faire arrêter les princes. Mais pour cela il fallait être sûr que le Parlement et la Vieille Fronde ne les soutiendraient pas. Pour achever de brouiller les Frondeurs avec Condé, on lui tendit un piège grossier dans lequel il tomba. Mazarin le prévint qu'on avait projeté de l'assassiner quand il passerait la nuit en carrosse sur le Pont-Neuf et lui conseilla de laisser aller sa voiture vide. Des coups de pistolet furent tirés sur elle au passage. Mazarin et Servien avaient, dit-on, tout préparé. On persuada au prince que les auteurs de la tentative étaient Beaufort, Broussel et le Coadjuteur, c'est-à-dire les trois hommes les plus populaires de Paris (11 décembre). Il les accusa devant le Parlement. Gondi et Beaufort protestèrent avec indignation, demandant qu'on les punît, s'ils étaient coupables, qu'on punît leurs calomniateurs s'ils étaient innocents (22 décembre). Il ne leur fut pas difficile de se justifier (18 janvier 1650). L'impopularité de Condé s'en accrut.

Mazarin en même temps fit des avances au Coadjuteur, qui vint la nuit en secret conférer avec la reine dans son oratoire du Palais-Royal. Anne d'Autriche le pria, et il promit de soutenir « le pauvre M. le Cardinal ! » On garantit à Gondi le cardinalat pour lui-même, l'amirauté pour le duc de Vendôme, le gouvernement de la Bastille pour le fils de Broussel. Tout étant ainsi préparé, le 18 janvier 1650, sur un ordre qu'on avait fait signer par Condé lui-même, en invoquant un prétexte quelconque, Condé, Conti, Longueville, furent arrêtés au Palais-Royal par Guitaut et Cominges et conduits prisonniers à Vincennes. Le peuple de Paris fit des feux de joie en apprenant leur arrestation. Pour tromper les ennuis de sa prison, Condé cultiva, dit-on, des œillets ; Conti remplissait ses vêtements de verveine, plante cabalistique, et étudiait la sorcellerie, afin d'être délivré par des moyens surnaturels. Son éducation dans ce genre resta sans doute imparfaite, car il ne réussit point à s'échapper.

Efforts infructueux du parti des princes en Normandie et en Bourgogne. — Les partisans des princes captifs provoquèrent des soulèvements en leur faveur sur divers points : la duchesse de Longueville et La Rochefoucauld en Normandie ; Turenne sur la Meuse à Stenai ; Pierre Lenet, conseiller au Parlement de Dijon, qui avait fait ses études avec le prince de Condé, en Bourgogne ; le duc de Bouillon en Limousin et en Poitou. Partout ils échouèrent. La duchesse de Longueville, suivie de près par la cour, ne put entraîner le Parlement de Rouen, bien que son mari fût gouverneur de la province. Elle n'eut pas meilleur succès au Havre ni à Dieppe, faillit se noyer en sautant pour fuir dans une barque de pêcheur, et, par la Hollande, alla rejoindre Turenne à Stenai (février 1650). Le comte d'Harcourt fut nommé gouverneur de Normandie.

Lenet ne fut pas plus heureux auprès du Parlement de Dijon. Seurre ou Bellegarde, défendue par Tavannes et Bouteville, dut ouvrir ses portes à l'armée royale et au jeune roi en personne (21 avril 1650). Le duc de Vendôme devint gouverneur de Bourgogne.

Mazarin réussit moins bien ailleurs. Il aurait voulu s'assurer de la princesse douairière de Condé, mère du captif, de la jeune princesse sa femme et du petit duc d'Enghien, retirés à Chantilly. L'émissaire qu'il y envoya pour les ramener se laissa jouer. Toutes deux s'échappèrent, l'une pour aller demander au Parlement la liberté de ses deux fils et de son gendre, l'autre pour se retirer à Montrond en Berry. Elle alla ensuite rejoindre Bouillon dans la vicomté de Turenne. Enfin, avec le duc d'Enghien, Lenet, Bouillon et La Rochefoucauld, elle fut accueillie à Bordeaux (1er-2 juin 1650). Le peuple avait brisé les serrures des portes pour lui ouvrir un passage.

Siège de Bordeaux (5 août-10 septembre 1650). — Bordeaux était de longue date exaspéré par les actes d'arbitraire et d'extorsion que commettait le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne. Celui-ci avait tout le monde contre lui : Parlement, municipalité, bourgeois, clergé, archevêque. Mais Mazarin faisait la sourde oreille à toutes les réclamations. Il espérait marier une de ses nièces avec le duc de Candale, fils du duc d'Épernon. Le Parlement de Guyenne leva des troupes et décréta contre d'Épernon et « ses fauteurs ». Un envoyé d'Espagne fut reçu à Bordeaux (8 juillet).

Laissant à Paris Gaston d'Orléans avec le garde des sceaux

Châteauneuf et le secrétaire d'État de la guerre Le Tellier, Anne d'Autriche, Mazarin, le jeune Louis XIV et le duc d'Anjou son frère vinrent rejoindre le maréchal de La Meilleraye, qui devait combattre l'insurrection de Bordeaux. On se battit avec acharnement autour de la ville du 5 août au 10 septembre. Gaston d'Orléans et le Parlement de Paris intervinrent. On transigea. La cour entra dans Bordeaux le 5 octobre, mais il y eut une amnistie générale; la princesse de Condé, Bouillon, La Rochefoucauld et leurs adhérents étant autorisés à se retirer où ils voudraient. D'Épernon cessa de gouverner la province.

Bataille de Rethel (15 décembre 1650). — Dans le nord, dès le 20 avril, Turenne et la duchesse de Longueville avaient traité avec les Espagnols. Le danger était grand. Déjà l'année précédente, l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas catholiques, profitant de la guerre civile, avait repris sur les Français Saint-Venant et Ypres (25 avril-10 mai 1649) et le comte d'Harcourt n'avait pu réussir à lui enlever Cambrai (24 juin-3 juillet). Désormais soutenu par Turenne, l'archiduc prit l'offensive, s'empara du Catelet et de Guise (15-27 juin 1650), de la Capelle, Vervins, Rethel, Château-Porcien; puis il s'avança par Fismes jusqu'à la Ferté-Milon, avec une avant-garde à Dammartin. Turenne aurait voulu tenter une pointe audacieuse sur Vincennes pour délivrer les princes. Léopold moins hardi s'arrêta. Condé, Conti et Longueville furent transférés au château de Marcoussis, à six lieues au sud de Paris sur la route d'Orléans (28 août 1650). Ils furent plus tard conduits au Havre. L'archiduc se replia sur la Meuse, et après s'être emparé de Mouzon (6 novembre 1650) rentra dans les Pays-Bas. Turenne demeura dans la vallée de l'Aisne avec don Estevan de Gamarre.

Cependant la cour était revenue de Bordeaux. La petite armée royale que commandait le maréchal du Plessis-Praslin reçut des renforts. Mazarin la rejoignit lui-même avec Louis XIV et son frère. On prit l'offensive au mois de décembre. Rethel fut enlevé en quatre jours. Turenne et don Estevan de Gamarre qui venaient au secours de cette place n'eurent pas le temps de battre en retraite. Ils furent atteints et culbutés par le maréchal du Plessis-Praslin (15 décembre 1650). Mazarin fut si satisfait de cette victoire remportée sous ses yeux (ses flatteurs lui en attribuaient le mérite), qu'il fit plus tard ériger la ville de Rethel en *Duché-Pairie de Mazarin*. L'usage l'emporta ce-

pendant; la ville garda son nom de *Rethel;* mais il y eut et il y a encore aux environs une *Forêt de Mazarin.*

Union des deux Frondes. Le Coadjuteur entraîne Gaston d'Orléans. — Selon son invariable habitude, Mazarin vainqueur ne tint aucune de ses promesses. Il croyait n'avoir plus besoin de personne, et tout le monde se réunit contre lui. Lorsque la princesse douairière de Condé était venue implorer le Parlement, déjà le président Viole avait émis l'avis de demander à la reine la délivrance des princes. Le Parlement fit cette démarche le 30 décembre 1650. En même temps, le Coadjuteur, qui n'avait point obtenu le chapeau rouge, furieux d'avoir été joué par le ministre, se déclara contre lui. Une habile et rusée intrigante, la Princesse Palatine Anne de Gonzague, alla des uns aux autres et servit de trait d'union entre les deux Frondes : liberté des princes, renvoi de Mazarin, mariage du prince de Conti et de Mlle de Chevreuse, tels furent les principaux articles de cet accord. On en vit bientôt les fruits. Le Coadjuteur devint l'hôte assidu du Luxembourg : il représenta au duc d'Orléans qu'il n'avait point dans l'État la part d'influence à laquelle son rang de fils de France, d'oncle du roi, de lieutenant général du royaume, lui donnait droit. Il lui fit peur, il lui fit honte, il le mit en colère contre Anne d'Autriche et Mazarin.

Stylé de la sorte, après bien des hésitations, le duc alla demander au Palais-Royal la liberté des princes. Sûr de la reine et décidé à recommencer au besoin la guerre civile, Mazarin le prit de haut avec lui; il compara Gondi et Beaufort à des Fairfax et à des Cromwell. Sur quoi Gaston, en quittant le Palais-Royal, disait « qu'il ne se remettroit jamais entre les mains de cet enragé et de cette furie ». Il envoya dire à la reine, le 2 février, « qu'il n'iroit jamais au Palais-Royal, tant que le Cardinal y seroit et qu'il ne pouvoit plus traiter avec un homme qui perdoit l'État ». Il dit au maréchal de Villeroy, gouverneur du jeune Louis XIV, « qu'il lui répondoit de la personne du roi ». Le lendemain 3, on proposa dans le Parlement de demander à la reine le renvoi de Mazarin. Anne d'Autriche inquiète envoya prier Monsieur de lui accorder une entrevue *chez lui*, où elle irait avec Mazarin. Gaston refusa. Elle proposa d'y aller seule : il refusa encore. Un arrêt du Parlement enjoignit aux maréchaux de France « de n'obéir qu'à Monsieur ». Pour prévenir la guerre civile, Mathieu Molé supplia ce prince

d'aller au Palais-Royal; mais il eut beau verser des larmes, Talon eut beau se jeter à ses genoux, le Coadjuteur l'empêcha d'aller trouver Anne d'Autriche.

Mazarin sort de Paris. Louis XIV et Anne d'Autriche y sont retenus (6-9 février 1651). — Le 6 février 1651, Mazarin sortit de Paris, déguisé, lui troisième, à onze heures du soir, pour se retirer à Saint-Germain. Les jours suivants Anne d'Autriche, qui voulait le rejoindre avec ses enfants, essaya d'endormir la vigilance des Frondeurs. Le 9 février à deux heures du matin, le bruit se répandit que la reine mère voulait s'enfuir et emmener Louis XIV. Déjà, disait-on, après s'être couché à l'heure ordinaire, il était relevé et botté. L'avis venait des maréchaux d'Aumont, d'Albret et de Villeroy. Il fut transmis à Monsieur et au Coadjuteur par Mlle de Chevreuse. Gondi accourut aussitôt au Luxembourg, pour demander à Gaston l'ordre écrit de « se saisir des portes de Paris ». Monsieur n'osant point donner un pareil ordre, la duchesse sa femme le signa à sa place. On s'arme, on court au Palais-Royal. Les bourgeois y trouvèrent « le roi dans le lit (car il s'y étoit remis) et la reine dans les pleurs ».

Mazarin au Havre. Délivrance des princes. Le Cardinal en exil. — Seul, hors de Paris, n'ayant point avec lui le roi et la régente, Mazarin ne pouvait rien faire. Déjà le Parlement lui avait enjoint de sortir de France sous quinze jours avec sa famille. L'obstiné Cardinal n'avait point encore renoncé à l'espérance. Il se rendit au Havre et remit les princes en liberté. Espérait-il leur faire croire qu'ils lui devaient leur délivrance et revenir avec eux à Paris? ou bien avait-il compris que le meilleur moyen de rompre l'union des deux Frondes, était de mettre en présence les chefs de l'un et l'autre parti? Il dîna avec eux et fut d'abord bien accueilli. Mais tout changea au bout de quelques heures, et pendant que Condé, Conti et Longueville partaient en riant pour Paris, Mazarin dut prendre le chemin de l'exil (13-14 février). Il se retira à Brühl, maison de campagne de l'Électeur de Cologne. De là, il continuait à gouverner la reine et le royaume par ses lettres. Il avait d'ailleurs laissé auprès d'Anne d'Autriche ses créatures Le Tellier, Servien et de Lionne.

Les deux Frondes en présence. Condé rompt avec le Coadjuteur. — Ce qui pouvait arriver de plus avantageux à Mazarin, c'était précisément d'être écarté pour quelque temps, et de laisser les deux Frondes face à face. Entre Condé et les

siens d'une part, le Coadjuteur et le Parlement, de l'autre, le trait d'union avait été la haine du ministre. Lui disparu, la rupture devait être prochaine. A l'arrivée des princes délivrés, le peuple, qui avait fait des feux de joie pour leur arrestation, en fit pour leur retour. Condé se rendit facilement populaire en criant bien haut contre « le Mazarin ». Il s'imposa à la reine et menaça Gondi. Anne d'Autriche, évidemment par le conseil du Cardinal, entreprit d'user les deux partis l'un par l'autre. Quand le Parlement vota que tous les étrangers étaient exclus du conseil du roi, Broussel ajouta : « Tous les cardinaux, parce qu'ils font serment au pape. » On applaudit : « Voilà un bel écho ! » s'écria Condé en regardant ironiquement le Coadjuteur, qui aspirait en effet à la pourpre romaine (20 février). Malgré Monsieur, la reine rappela Chavigny, créature de Condé. Sommé par le Coadjuteur de se mettre en avant et de résister, Monsieur ne l'osa point. Le prince de Conti refusa d'épouser Mlle de Chevreuse, et le Coadjuteur, attaqué par les uns, abandonné par les autres, dut se retirer à l'archevêché ; il remplit d'hommes armés le cloître Notre-Dame (avril-mai 1651).

Anne d'Autriche s'appuie sur le cardinal de Retz contre Condé. — Un revirement s'opéra presque aussitôt. A chaque instant Condé manifestait de nouvelles exigences ; il demandait pour lui-même le gouvernement de Guyenne, pour Conti la Provence, pour d'Épernon la Bourgogne, Blaye pour La Rochefoucauld. Mazarin prescrivit à la reine de résister : « Vous savez, Madame, lui écrivit-il, que le plus capital ennemi que j'aie au monde est le Coadjuteur ; servez-vous-en, Madame, plutôt que de traiter avec M. le Prince aux conditions qu'il demande ; faites-le cardinal, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement ; il sera peut-être à Monsieur plus qu'à Votre Majesté ; mais Monsieur ne veut point la perte de l'État ; ses intentions dans le fond ne sont point mauvaises. Enfin, tout, Madame, plutôt que d'accorder à M. le Prince ce qu'il demande. S'il l'obtenoit, il n'y auroit plus qu'à le mener à Reims[1]. »

1. Mazarin écrivait encore : « Mon Dieu ! que je serois heureux et vous satisfaite si vous pouviez voir mon cœur, ou si je pouvois vous écrire ce qu'il en est, et seulement la moitié des choses que je me suis proposé (*sic*).... Je voudrois aussi vous pouvoir exprimer la haine que j'ai contre les indiscrets qui travaillent sans relâche pour faire que vous m'oubliiez... ; si cet Espagnol disoit que les montagnes de Guadarrama avoient grand tort de se mettre au milieu de deux bons amis, je m'assure qu'il chanteroit prouesse contre ceux qui ne

(Juin 1651.) Anne d'Autriche envoya donc le maréchal du Plessis au Coadjuteur. Elle lui offrit le ministère, le cardinalat, un appartement au Palais-Royal. Elle le pria de travailler au retour de Mazarin et de combattre Condé. Il répondit que, vu l'impopularité de Mazarin, il ne pouvait conserver son crédit qu'en continuant à dire du mal de lui en public; mais il promit de regagner Monsieur et d'obliger Monsieur le Prince à sortir de Paris. La reine mère lui répondit : « Vous êtes après demain cardinal, et, de plus, le second de mes amis. »

Sortant en effet de la retraite, Gondi vint au Parlement à la tête d'une troupe armée. Il publia *la Défense de l'ancienne et légitime Fronde ;* il « arrosa le public », selon son mot, en faisant parler partout des rapports entre Condé et les Espagnols. Il fut question d'arrêter une seconde fois les princes. D'Hocquincourt proposait même de tuer Condé en pleine rue : la reine ne disait pas non ; mais la proposition fit horreur au Coadjuteur, ou plutôt au cardinal de Retz, car c'est alors qu'il obtint ce titre[1].

Condé fait renvoyer Le Tellier, Servien, de Lionne.—Jugeant sa liberté et peut-être sa vie en danger, Condé quitta Paris en pleine nuit pour se retirer à Saint-Maur (6 juillet 1651). La duchesse de Longueville, Conti, Bouillon, Turenne, Nemours, La Rochefoucauld, le rejoignirent. Anne d'Autriche lui envoya le maréchal de Grammont pour lui dire qu'il pouvait revenir sans crainte à Paris. Il n'en fit rien, mais envoya Conti porter au Parlement une lettre dans laquelle il attaquait Mazarin et demandait l'éloignement des trois ministres Le Tellier, Servien, de Lionne : tant qu'ils seraient là, disait-il, il n'y aurait pas de sûreté pour lui à revenir. Toujours faible et indécis, Gaston alla trouver Condé et se laissa persuader par lui de soutenir sa demande. Le Parlement s'y associa. Cruellement embarrassée, Anne d'Autriche, afin d'éviter la guerre civile, consentit à renvoyer les trois ministres, mais elle n'en pria que plus vivement le cardinal de Retz de tenir tête à Monsieur le Prince.

Condé et Retz aux prises dans Paris. Majorité du roi (5 septembre 1651). — Celui-ci vint au Palais le 24 juillet de-

cessent de nous tourmenter, sans s'apercevoir que la peine qu'ils nous donnent ne sert qu'à échauffer l'amitié qui ne peut jamais finir. » Plus loin, il disait, en exprimant l'impatience qu'il éprouvait de revenir : « Cette grande prudence ne s'accorde pas avec une passion telle qu'est la mienne. » (11 mai 1651.)

1. Il devait recevoir ses bulles le 18 février 1652.

mander l'assemblée générale du Parlement, que le premier président refusa. Le 2 août, Mathieu Molé lui reprocha de n'avoir pas vu le roi, et « d'élever autel contre autel ». Condé répliqua qu'on avait tenu des conférences pour l'arrêter. Quelques jours après le Parlement fut mandé au Palais-Royal, et la reine fit lire en sa présence un mémoire où tous ses griefs contre M. le Prince étaient énumérés (17 août). Il s'en plaignit au Parlement et accusa Retz d'être l'auteur du mémoire. Celui-ci fit une réponse vigoureuse, et une véritable bataille se prépara pour la séance suivante. Elle eut lieu le lundi 21 août 1652. Condé et Retz y vinrent avec leurs partisans armés jusqu'aux dents. Le prince répéta deux fois « qu'il ne concevoit pas qu'il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolents pour prétendre lui disputer le pavé ». Le cardinal répliqua : « Je suis bien persuadé qu'il y en a qui ne peuvent et ne doivent, par leur dignité, quitter le pavé qu'au roi. » L'autre reprit qu'il le lui « feroit bien quitter ». On cria, on se menaça, on tira l'épée. Le cou pris entre les deux battants d'une porte, Retz aurait été étranglé ainsi par La Rochefoucauld, si ses amis ne l'avaient dégagé.

Ces désordres incessants fatiguaient tout le monde, causaient une grande misère et n'aboutissaient à aucun résultat. Anne d'Autriche eut beau faire déclarer le roi majeur (5 septembre 1651), il n'en fut ni plus ni moins. La reine demeura impuissante; Gaston ne comprenait rien et avait peur de tout; Retz s'agitait sans but possible; le prince de Condé, inquiet et violent, était tenté d'en finir par un coup de tête, c'est-à-dire par un appel à la guerre civile avec l'appui de l'étranger; son entourage l'y poussait de toutes ses forces.

La Guerre civile. Condé à Bordeaux. Anne d'Autriche à Poitiers. Lutte entre Condé et d'Harcourt (1651).—Il quitta donc Paris sous le prétexte que la reine venait de donner la surintendance des finances à La Vieuville, les sceaux à Mathieu Molé, la présidence du Conseil à Châteauneuf. De Chantilly, Condé gagna Angerville, puis Bourges, puis Bordeaux (22 septembre 1651). Mme de Longueville, Lenet, Conti, Nemours, le suivirent. Ils traitèrent avec les Espagnols, qui envoyèrent une escadre dans la Gironde, et reçurent Bourg en gage. Marsin, créature de Monsieur le Prince et gouverneur de Barcelone, abandonnant cette place avec une partie de la garnison, rejoignit les révoltés en Guyenne. Le comte du Doignon, gou-

verneur de La Rochelle et de Brouage, les La Trémoille, les La Force, firent cause commune avec Condé.

Anne d'Autriche et Louis XIV avec Châteauneuf et la petite armée du comte d'Harcourt se dirigèrent en toute hâte vers le Midi. Bourges fut repris, et les rebelles déclarés criminels de lèse-majesté. La cour s'établit à Poitiers (31 octobre 1651), et une lutte acharnée s'engagea entre Condé et d'Harcourt. Celui-ci fit lever le siège de Cognac (17 novembre), reconquit La Rochelle avec l'aide des habitants soulevés contre du Doignon (27 novembre) et refoula Condé de la Charente sur la Dordogne.

Retour de Mazarin (28 janvier 1652). — A la nouvelle de la révolte de Condé, Mazarin avait quitté Brühl, levé une petite armée de 8000 hommes qui portaient l'écharpe verte, c'est-à-dire ses couleurs, et il était rentré en France par Sedan, où Fabert le reçut (25 décembre 1651). Les maréchaux d'Hocquincourt et de La Ferté se joignirent à lui. Le duc de Bouillon avait été regagné à la cause royale par un traité qui lui donnait, en échange de Sedan et de Raucourt, les duchés-pairies de Château-Thierry et d'Albret avec les comtés d'Auvergne et d'Évreux. Son frère Turenne, rentré dans le devoir, fournissait à la cour le seul général qu'elle pût opposer avec chance de succès au prince de Condé.

A Paris, le cardinal de Retz avait voulu former un *Tiers Parti*, à la fois contre Condé et Mazarin; il l'aurait dirigé sous le nom de Gaston d'Orléans. Mais Monsieur était l'homme le moins disposé à se compromettre : il ne fit rien, et ne se déclara ni *pour* ni *contre*, sûr moyen de mécontenter tout le monde. Quoiqu'il eût dit que ce n'était pas « une affaire à précipiter », la Déclaration de *lèse-majesté* envoyée par le roi contre Condé avait été enregistrée. Lorsqu'on apprit le retour de Mazarin en France, le Parlement le proclama hors la loi; sa tête fut mise à prix; sa bibliothèque fut déclarée en vente, 150 000 livres étant réservées à qui le livrerait mort ou vif. Toutes les villes du royaume reçurent l'ordre de lui fermer leurs portes, et l'on envoya deux conseillers pour faire rompre les ponts et organiser la résistance sur son passage. Le duc d'Orléans fut invité à lever des troupes pour le combattre. Le Parlement reçut le 3 janvier 1652 une lettre du prince de Condé, qu'il avait déclaré coupable de lèse-majesté. Aussi Omer Talon s'écriait-il : « Nous ne savons plus ce que nous faisons ! »

Quatre gouvernements en même temps. — Il y avait donc en France quatre gouvernements à la fois : Anne d'Autriche et Louis XIV à Poitiers, Mazarin en marche pour les rejoindre, Condé à Bordeaux, Gaston d'Orléans et le cardinal de Retz avec le Parlement à Paris. L'arrivée de Mazarin à Poitiers, où il reprit possession du gouvernement, les réduisit à trois (28 janvier). Laissant dans le Midi le comte d'Harcourt guerroyer contre Condé, qu'il avait repoussé au siège de Miradoux et refoulé sur Agen, la cour revint vers la Loire pour se rapprocher de Paris. Elle s'établit d'abord à Saumur avec Turenne et Bouillon ; Châteauneuf, au retour de Mazarin, avait donné sa démission.

La vallée de la Loire devint le principal théâtre de la guerre. Le duc de Rohan gouverneur d'Anjou, qui s'était déclaré pour Condé, assiégé par le maréchal d'Hocquincourt, dut lui ouvrir les portes d'Angers (28 février). L'armée royale se dirigea ensuite vers Orléans. Les troupes levées par Monsieur et mises sous les ordres du duc de Beaufort s'avancaient des environs de Paris dans la même direction. Elles reçurent bientôt d'étranges auxiliaires. C'étaient des Espagnols que le duc de Nemours amenait des Pays-Bas au secours de Condé. Le duc de Sully, gendre du chancelier Séguier, leur livra le passage de la Seine à Mantes (3 mars 1652). Comme au temps de la Ligue, on revit l'écharpe Isabelle à l'intérieur de la France!

Mademoiselle de Montpensier à Orléans (27 mars 1652). —A qui serait Orléans ? Placée au centre du royaume, au coude principal de la Loire, au sommet de l'angle immense que forme le fleuve depuis sa source jusqu'à la mer, cette ville avait une importance capitale ; elle séparait le Midi du Nord, l'armée royale de Paris, Condé de Nemours et Beaufort. Mathieu Molé en demandait l'entrée au nom du roi ; mais d'un autre côté, Mademoiselle de Montpensier accourait pour la donner au parti des princes. Anne-Marie-Louise d'Orléans, plus connue sous le nom de *la Grande Mademoiselle*, était fille de Gaston d'Orléans et de sa première femme Marie de Bourbon duchesse de Montpensier. Née le 29 mai 1627, elle avait donc vingt-cinq ans. D'un caractère aventureux, hardie, chimérique, elle rêvait, dit-on, d'épouser le jeune roi, quoiqu'il eût onze ans de moins qu'elle. Ce qu'elle voulait par-dessus tout, c'était faire parler d'elle, jouer un rôle, avoir de l'importance et se divertir. Impatiente de la pusillanimité de son père, elle accourut pour prendre sa place. Gaston n'était-il pas duc d'Or-

léans? Comment cette ville lui refuserait-elle l'entrée? Les bourgeois auraient bien voulu rester neutres et ne recevoir personne. Mademoiselle gagna des bateliers, traversa la Loire en barque, se hissa sur le quai devant la *Porte Brûlée;* on pratiqua un trou dans cette porte. Elle entra par là dans la ville et la donna au parti de Condé (27 mars). Turenne, il est vrai, repoussa le lendemain le duc de Beaufort au pont de Jargeau, et la cour s'établit à Gien.

Condé sur la Loire. Combat de Bléneau (7 avril). — Cependant Condé, à la nouvelle de ce qui se passait à Paris et sur la Loire, avait quitté précipitamment le Midi. Laissant Conti, Lenet, Marsin et la duchesse de Longueville à Bordeaux, il partit d'Agen le dimanche des Rameaux avec six compagnons, parmi lesquels La Rochefoucauld et Gourville. Pendant huit jours ils coururent à toute bride, sans jamais s'arrêter plus de deux heures pour manger ou dormir, à travers les lignes royales, au risque d'être tués ou pris, passant les rivières à gué ou à la nage, évitant les villes où on les aurait reconnus. Le 1er avril 1652 il rejoignit les avant-postes de l'armée de Beaufort et de Nemours dans la forêt d'Orléans, à Lorris. Il était temps qu'il arrivât. Les deux généraux frondeurs étaient tous deux incapables; et, malgré leur parenté, si mal ensemble, qu'ils finirent par se battre en duel et que Beaufort tua Nemours d'un coup de pistolet. Monsieur le Prince prend le commandement, s'empare de Montargis, et brusquement tombe sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt à Bléneau. C'était le 7 avril 1652 au soir. D'Hocquincourt est surpris, battu, ses lignes dispersées. Turenne était là, il est vrai. Lorsque le lendemain matin Condé voulut poursuivre son avantage, il trouva ce redoutable adversaire appuyé à des bois, à un étang, et fut arrêté court par son attitude résolue. Anne d'Autriche dit en pleurant à Turenne que sans lui « il n'y eût pas eu une ville qui n'eût fermé ses portes à la cour ».

Condé à Paris. Son armée vaincue à Étampes. — Le succès décisif qui lui échappait sur la Loire, Condé espéra l'obtenir à Paris. Comme Louis XI à l'époque de la Ligue du Bien Public, il pensait que « *qui a Paris a tout* ». Laissant donc son armée derrière lui, il y court en hâte : il comptait triompher des hésitations de Monsieur, se servir de son nom, réchauffer la haine des bourgeois contre « le Mazarin », intimider ses adversaires et entraîner le Parlement. Ses espérances ne se réalisèrent qu'à demi. Sans doute le cardinal de Retz, qui re-

doutait également le triomphe de Mazarin et celui de M. le Prince, resta immobile à l'archevêché; sans doute encore les efforts du prévôt des marchands et du gouverneur pour interdire au prince l'entrée de Paris furent inutiles; mais au Parlement, où il alla le 12 avril avec Gaston, le président Bailleul lui déclara que la compagnie « ne lui pouvoit dissimuler la sensible douleur qu'elle avoit de lui voir les mains teintes du sang des gens du roi ». La bourgeoisie était lasse de ces agitations stériles; elle souffrait, et, sans avoir cessé de haïr Mazarin, elle désirait voir finir la guerre civile; les violences des gens soudoyés par Condé ne faisaient que nuire à sa cause. Une assemblée générale décida qu'on supplierait le roi de revenir dans « sa bonne ville » et de renvoyer Mazarin (19-22 avril).

Condé avait attendu davantage et sa situation devenait critique : car Turenne avait mis le temps à profit pour assaillir l'armée ennemie privée de son chef. Le 4 mai 1652, il avait attaqué à l'improviste les faubourgs d'Étampes. Après avoir été passés en revue par Mlle de Montpensier, qui retournait à Paris avec Mmes de Fiesque et de Frontenac, ses « *maréchales de camp* », les soldats de M. le Prince rentraient dans leurs quartiers, quand ils furent abordés rudement et culbutés avec des pertes considérables. Turenne, après s'être avancé aux environs de Paris, entreprit de bloquer les vaincus dans Étampes (26 mai). Il les y aurait accablés sans une nouvelle intervention.

Intervention du duc de Lorraine.—Depuis qu'il avait perdu son duché occupé en 1634 par les Français, le duc Charles IV de Lorraine vivait en aventurier à la tête d'une petite armée de mercenaires, tour à tour à la solde des Espagnols contre les Hollandais et de l'Empereur contre le Roi Très Chrétien. « Le duc de Lorraine, dit Omer Talon dans ses *Mémoires*, vivoit comme un bandit, faisant profession de n'avoir ni foi, ni loyauté, ni fidélité quelconque. » Appelé par son beau-frère Gaston d'Orléans et payé par l'Espagne, Charles s'avança jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges en commettant d'horribles ravages sur son passage. Pour n'être pas pris entre deux feux, Turenne leva le siège d'Étampes (7 juin). Le duc de Lorraine ne voulut pas exposer l'armée « qui formoit tout son bien ». On lui promit et probablement on lui donna quelque chose; il répondit par des plaisanteries à ceux qui lui faisaient des observations sur la singularité de son rôle, parlant violons aux

dames, bréviaire au cardinal de Retz, et étonnant M[lle] de Montpensier au Luxembourg par le récit des étranges exploits de ses soldats. En somme il sortit de France sans avoir tiré l'épée.

Bataille de la Porte Saint-Antoine (2 juillet 1652). — C'est sous Paris que la question allait se décider. Condé avait pris poste à Saint-Cloud. Turenne, qui occupait Saint-Denis, voulut venir l'attaquer à revers en passant la Seine à Épinay. M. le Prince entreprit de quitter Saint-Cloud et d'aller s'établir à Charenton, dans une position plus forte, au confluent de la Seine et de la Marne. C'était une opération singulièrement dangereuse que cette marche de flanc entre une grande ville et un adversaire aussi vigilant. Condé espérait peut-être que pendant ce long défilé de ses troupes en vue de Paris, ses partisans trouveraient moyen de lui ouvrir une des portes. Il n'en fut rien. La ville resta neutre, la bourgeoisie ne se souciant pas d'être pillée par les uns ou par les autres, et les corps constitués ne voulant point se compromettre davantage. L'arrière-garde du prince fut attaquée dans le Faubourg Saint-Denis et le Faubourg Saint-Martin. Il eut à peine le temps de gagner le Faubourg Saint-Antoine et s'y retrancha en toute hâte en barricadant la Rue de Charonne, la Grande Rue du Faubourg et la Rue de Charenton (1[er]-2 juillet).

Le 2 juillet 1652 au matin, pendant qu'Anne d'Autriche était en prières à Saint-Denis et que Mazarin s'établissait avec le jeune roi sur les hauteurs de Charonne, Turenne abordait résolument l'ennemi. La résistance fut désespérée : « Je n'ai pas vu un Condé, disait Turenne après l'action, j'en ai vu douze! » Pourtant, de barricade en barricade, de maison en maison, de jardin en jardin, l'armée royale refoulait peu à peu ses adversaires sur les murs de Paris et la Bastille auxquels ils étaient adossés. La Porte Saint-Antoine restait fermée. Les voitures chargées de blessés en demandaient vainement l'entrée. La Rochefoucauld était aveuglé par un coup de feu.

Pour se dispenser de prendre un parti, Gaston se prétendait malade et ne quitta pas ce jour-là le Luxembourg. Enfin Mademoiselle, désespérée de ce qui se passait, lui arracha un ordre équivoque de faire ce qui serait nécessaire. Le maréchal de L'Hôpital, gouverneur de Paris, et le prévôt des marchands Lefèvre, quoique royalistes, n'osèrent lui résister. La milice bourgeoise prit les armes et garnit les remparts. La Porte Saint-Antoine s'ouvrit pour recevoir les vaincus. Mademoi-

selle rencontra Condé près de la Bastille : « il étoit dans un état pitoyable; il avoit deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet et sa chemise étoient tout pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé; sa cuirasse étoit toute pleine de coups, et il tenoit son épée à la main, ayant perdu le fourreau ; il la donna à mon écuyer. Il me dit : « Vous voyez un homme au désespoir; j'ai perdu tous mes amis. » (*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier.*) Pour arrêter l'armée royale, Mademoiselle monta en haut des tours de la Bastille et fit tirer plusieurs volées de canon. Peut-être mit-elle le feu elle-même à la première pièce. « Ce canon-là a tué son mari ! » s'écria Mazarin lorsqu'il en fut informé. On a déjà vu que la fille de Gaston rêvait d'épouser le jeune Louis XIV.

Massacre de l'Hôtel de Ville (4 juillet). — Condé était donc enfin dans Paris; on l'y avait reçu, il est vrai, non en allié avec lequel on fait cause commune, mais en vaincu dont on a pitié, et auquel on donne refuge pour ne pas le voir périr sous ses yeux. On prit même la précaution de loger les bandes pillardes qui composaient son armée le plus loin possible vers les Faubourgs Saint-Marceau et Saint-Victor. M. le Prince voulut s'imposer par la terreur. Une assemblée générale eut lieu à l'Hôtel de Ville le 4 juillet. Là se trouvaient, avec le gouverneur et le prévôt des marchands, les échevins et membres du corps de ville, les curés de Paris, les députés des cours souveraines, les délégués des corps de marchands et des divers quartiers. On devait délibérer sur les moyens de rétablir la paix. Condé, accompagné de son instrument, Gaston d'Orléans, vint demander qu'on fît *union* avec lui. Comme on ne répondit point par un acquiescement immédiat, il sortit et son départ fut le signal d'une scène horrible. Depuis la veille, deux cents soldats de Condé, déguisés en ouvriers, buvaient avec le petit peuple, maçons et bateliers, dans les rues voisines. On avait amené et défoncé cinquante tonneaux de vin en Place de Grève. On proférait des menaces contre *les Mazarins;* on sommait chacun d'attacher à sa coiffure un brin de paille, insigne du parti des princes. Beaufort était là pour exciter la foule. Condé parti, des fenêtres de plusieurs maisons voisines, on fit feu sur l'Hôtel de Ville. Les archers de la garde du corps de ville fermèrent la porte et rendirent coups pour coups. Alors les furieux entassèrent des amas de bois contre la porte et les enflammèrent. La porte s'écroula et les appartements furent envahis. En vain plusieurs membres de l'assemblée, frondeurs et

connus pour tels, parurent au balcon et essayèrent de haranguer les assaillants. Ivres, hors d'eux-mêmes, ceux-ci ne connaissaient rien ni personne, et tiraient au hasard. Le gouverneur et d'autres membres de l'assemblée s'enfuirent ; quelques-uns sauvèrent leur vie à prix d'argent; plus de trente personnes périrent; parmi elles le maître des comptes Miron, ardent frondeur, un de ceux qui avaient fait élever les barricades de 1648 ; le maître des requêtes Legras, le conseiller au Parlement Ferrand de Jenveri. Charton échappa à grand' peine. Le curé de Saint-Jean-en-Grève faillit être tué en essayant d'intervenir. Tard, bien tard, la Grande Mademoiselle vint à l'Hôtel de Ville : elle donna l'ordre d'éteindre l'incendie.

Réaction contre Condé. Second éloignement de Mazarin. — Cette barbare exécution excita l'horreur de la bourgeoisie contre Condé. Il fit élire Broussel prévôt des marchands par une prétendue assemblée générale formée d'un petit nombre de ses partisans (6 juillet). Le Parlement déclara Gaston lieutenant général du royaume ; celui-ci nomma le chancelier Séguier président de son Conseil et Beaufort gouvernenr de Paris (20 juillet). Les Frondeurs n'en furent pas plus forts. Le maréchal de L'Hôpital, l'ancien prévôt des marchands Lefèvre, le procureur général Nicolas Fouquet, avaient quitté la ville. La cour, un instant effrayée par la nouvelle d'une invasion espagnole, voulait se retirer à Lyon. Turenne la rassura, et Louis XIV, Anne d'Autriche, Mazarin, s'établirent à Pontoise (17 juillet). Le Parlement y fut transféré par une lettre du roi (le 6 août) et un certain nombre de conseillers obéirent.

Comprenant que sa présence était le principal obstacle à la soumission de Paris, Mazarin, une seconde fois, s'éloigna pour quelque temps du royaume (19 août). Il se retira à Bouillon. Le cardinal de Retz, à la tête de son clergé, alla à Compiègne supplier la reine mère d'accorder une amnistie et de ramener le roi. Broussel donna sa démission de prévôt des marchands. Les Parisiens étaient de plus en plus las de la guerre. Les excès commis par les soldats de Condé exaspéraient la population. Les Frondeurs avaient pris pour insigne distinctif un bouquet de paille ; les royalistes imaginèrent d'attacher à leurs vêtements du papier blanc. On se battit dans les rues, et bientôt l'on vit plus de papier que de paille. Condé, irrité, inquiet, malade, cherchait à s'étourdir par le plaisir. Ne se sentant plus en sûreté dans Paris, il en sortit le 13 octobre pour se retirer vers le nord et se joindre aux Espagnols. Il

allait demeurer sept ans dans leurs rangs, guerroyant, comme le duc de Lorraine, en chef de bande, en capitaine d'aventures, au service des ennemis de son pays.

Retour à Paris du roi (21 octobre 1652) **et de Mazarin** (3 février 1653). — Le roi et sa mère étaient venus à Saint-Germain. Invités encore à rentrer dans Paris, ils y revinrent le 21 octobre sous l'escorte de Turenne et de ses soldats, et ils allèrent s'établir au Louvre; on les applaudit à leur entrée. Du Bois de Boulogne, Turenne avait galopé jusqu'au Luxembourg. Monsieur se soumit humblement à tout ce qu'on exigea de lui. Il se retira à Limours, puis à Blois. Dans un lit de justice tenu au Louvre le 22 octobre, on lut une déclaration qui se terminait ainsi : « Nous faisons très expresses défenses aux gens tenant notre Cour de Parlement de Paris de prendre ci-après aucune connaissance des affaires générales de notre État et de la direction de nos finances, déclarant nul et de nul effet tout ce qui a été ou pourroit être résolu sur ce sujet dans ladite compagnie au préjudice de ces présentes. »

Le 3 février 1653 Mazarin rentra dans Paris.

La Fronde à Bordeaux. L'Ormée (1651-1653). — Vaincue à Paris, la Fronde résistait encore en Guyenne. Le prince de Conti, alors âgé de vingt-trois ans, la princesse de Condé, Mme de Longueville, Pierre Lenet, Marsin, que Condé avait laissés à Bordeaux, n'y furent que les instruments d'une révolution populaire. Au début l'autorité était partagée dans la ville entre le Parlement et la municipalité, composée de six magistrats électifs nommés *Jurats*, renouvelés par moitié d'année en année, et ayant un maire à leur tête. Bientôt la division éclata entre les ennemis de Mazarin : il y eut *la Petite Fronde* ou les modérés, et *la Grande Fronde* ou les violents. De la Grande Fronde sortit l'*Ormée*. C'était une association ou une sorte de club ainsi nommé parce qu'il se réunissait en plein air sur une plate-forme plantée d'ormes, entre le Fort du Hâ et la Porte Sainte-Eulalie. L'Ormée comptait 500 membres et avait 12 000 affiliés. Elle avait pris pour armes un ormeau autour duquel un serpent était enroulé avec ces deux devises : *Estote prudentes sicut serpentes*, et *Vox populi, vox Dei*. Elle eut son code, son acte d'association dans l'*Union de l'Ormée*, son tribunal, dont les arrêts étaient sans appel, dans *la Chambre de l'Ormée*. Les deux meneurs les plus actifs étaient l'avocat Villars et l'ancien boucher Duretête.

Le Parlement voulut dissoudre l'Ormée (5 avril-14 mai 1652);

celle-ci accusa les magistrats d'être *des Mazarins*. On se battit et le sang coula dans les rues (juin 1652). Les Ormistes l'emportèrent; ils rasèrent le Fort du Hâ; ils décidèrent un emprunt forcé et levèrent des troupes. Le prince de Conti et la duchesse de Longueville, qui avaient d'abord paru disposés à leur résister, changèrent d'attitude sur les injonctions contenues dans les lettres de Condé. Celui-ci pensait avec raison que les violents s'accommoderaient moins facilement avec la cour. Les Espagnols occupaient déjà Bourg; il fit proposer aux Anglais un autre port sur la Gironde, Blaye par exemple (Instructions du 4 avril 1653); il y eut même des protestants qui rêvèrent la création à Bordeaux d'une République sous le protectorat du Long Parlement. Tout cela n'aboutit point; Cromwell, qui devenait alors Protecteur, après quelque hésitation, crut plus profitable de s'entendre avec Mazarin qu'avec Condé; et les Anglais, qui avaient capturé quelques-uns des vaisseaux du duc de Vendôme, amiral de la flotte royale, abandonnèrent Bordeaux à ses seules forces.

Un incident inattendu avait ralenti les progrès de l'armée du roi en 1652. Le comte d'Harcourt, son chef, irrité de ne pas voir récompenser ses services comme il croyait y avoir droit, quitta ses troupes pour aller de son autorité privée en Alsace s'emparer du gouvernement de Vieux-Brisach. Il fut remplacé par le duc de Candale qui prit l'offensive. Par l'ordre du roi, le Parlement fut transféré à Agen (3 mars 1653). Des complots se formèrent dans la haute bourgeoisie et le clergé pour ouvrir Bordeaux au duc de Candale; l'archevêque Henri de Béthune et son clergé travaillaient activement contre l'Ormée. Un cordelier nommé Berthod, envoyé de Paris, et un autre, le Père Itier, qui était à la tête du couvent de son ordre à Bordeaux, crurent avoir gagné Villars et préparèrent une contre-révolution royaliste (23 mars 1653). Villars les dénonça et ils échouèrent. L'avocat Chevallier qui renouvela leur tentative fut découvert et pendu. Un autre encore, Jacques Filhot, trésorier de France à Montauban, saisi de même, fut mis à la torture.

Tout cela ne sauva point la Fronde à Bordeaux. Le comte du Doignon, qui tenait toujours pour Condé dans Brouage, fit sa soumission et devint maréchal de France. La capitale de la Guyenne fut attaquée du côté de la terre par Candale et d'Estrades, du côté de la Garonne par l'escadre de Vendôme. A l'instigation de l'abbé de Cosnac, le prince de Conti, aban-

donnant la cause de son frère, avait déjà signé en secret son accommodement particulier : il allait être bientôt gouverneur du Languedoc et épouser une nièce de Mazarin. La bourgeoisie royaliste se prononça contre l'Ormée (18 juillet). Le 30, la ville fit sa soumission. Le 3 août le duc de Candale y entra. Bien qu'il eût promis une amnistie générale, Duretête fut roué vif et 300 ormistes bannis. On rebâtit le Fort du Hâ, et le duc d'Épernon redevint gouverneur.

Fin de la Fronde. Résultats. — La Fronde était terminée[1]. Elle n'eut d'autre résultat que d'inspirer à Louis XIV une

1. Que devinrent les principaux acteurs de la Fronde ? On retrouvera plus loin Mazarin, le prince de Condé et le duc de Beaufort. Anne d'Autriche mourut auprès de son fils en 1666. Délaissée par ses anciens amis et commençant à voir disparaître en même temps sa jeunesse et sa beauté, la duchesse de Longueville, qui avait tant à expier, essaya de faire oublier les désordres de sa vie passée. Veuve en 1663, elle perdit son fils au passage du Rhin (1672), partagea son temps entre les carmélites de la Rue Saint-Jacques et les religieuses de Port-Royal-des-Champs, et mourut en 1679. L'égoïste La Rochefoucauld, rétabli de la blessure qu'il avait reçue à la Porte Saint-Antoine, fit sa paix avec la cour, et publia ses *Mémoires* et ses *Maximes* (1662 et 1665) ; sa vie se prolongea jusqu'en 1680.

Quant au cardinal de Retz, après le retour du roi, on le traita bien d'abord. On lui proposa de payer ses dettes et de lui donner une pension, avec la surintendance des affaires de France en Italie, s'il voulait rester éloigné de Paris pendant trois ans. Mazarin, en effet, ne croyait pas prudent de revenir dans la ville, tant que le Coadjuteur y serait. Sur son refus, Gondi fut arrêté au Louvre et conduit à Vincennes (19 décembre 1652). Son oncle mourut le 21 mars 1654, et le captif se trouva désormais archevêque de Paris. De guerre lasse, il consentit à se démettre, dans la pensée que le pape n'accepterait point sa démission. Transporté au château de Nantes, il s'échappa le 8 août 1654 ; gagna Machecoul, puis Belle-Isle en mer, puis Saint-Sébastien. Il traversa l'Espagne jusqu'à Valence, et s'embarqua pour Rome, où il passa environ deux ans. Puis il erra de Constance à Ulm, à Augsbourg, Francfort-sur-le-Mein et La Haye, menant une vie des moins édifiante avec son écuyer Malclerc, à la grande indignation de son secrétaire Guy Joly. Après la mort de Mazarin, il fit enfin sa soumission, reçut en échange de l'archevêché de Paris l'abbaye de Saint-Denis, et s'établit à Commercy. Il paya 4 millions de dettes. Sa parente, Mme de Sévigné, a donné dans ses *Lettres* d'intéressants détails sur ses dernières années : c'est alors qu'il fit ce qu'il a fait de mieux : ses *Mémoires*. Ils sont adressés à madame de Caumartin. Le cardinal de Retz mourut à Paris, à l'Hôtel Lesdiguières, le 24 août 1679.

Gaston d'Orléans mourut oublié à Blois le 2 février 1660. Mademoiselle de Montpensier, après avoir refusé le roi d'Angleterre Charles II, le duc de Savoie, le prince Charles de Lorraine, le roi de Portugal, le duc d'Enghien, s'éprit d'une vive passion pour un cadet de Gascogne, fat et méchant, Antonin Nompar de Caumont, marquis de Péguilin ou de Puy-Guilhem, et plus tard duc de Lauzun (1633-1723). Favori du roi et colonel de son régiment de dragons, puis capitaine des gardes et lieutenant général, il fut sur le point d'épouser Mademoiselle, alors âgée de quarante-quatre ans. Mais sur les instances de la famille royale, Louis XIV révoqua l'autorisation qu'il avait accordée d'abord (18 décembre

invincible antipathie pour tout contrôle, pour toute espèce de résistance à son autorité. Elle lui rendit le séjour de Paris odieux. Désormais toute remontrance est interdite aux magistrats. Trois ans plus tard, le Parlement refusant d'enregistrer plusieurs édits bursaux, le roi les fit enregistrer lui-même dans un lit de justice (20 mars 1655). Les Chambres s'assemblèrent pour revoir les édits, parce que la présence du roi avait enlevé la liberté du suffrage. Aussitôt informé de ce qui se passait, Louis XIV accourut du Château de Vincennes, et vint « le matin au Parlement en justaucorps rouge et chapeau gris, accompagné de toute sa cour en même équipage, ce qui étoit inusité jusqu'à ce jour. Quand il fut dans son lit de justice, il défendit au Parlement de s'assembler ; et après avoir dit quatre mots, il se leva et sortit, sans ouïr aucune harangue. » (*Mémoires du Marquis de Montglat*[1].)

1670). On croit que le mariage n'en eut pas moins lieu en secret. Lauzun, auquel Mme de Montespan rendit de mauvais offices, fut arrêté le 25 novembre 1671 et conduit à Pignerol. Il recouvra sa liberté en 1681 et donna lieu par ses brutalités à la pauvre Mademoiselle de regretter ce qu'elle avait fait pour lui. Elle dut abandonner au duc du Maine, le fils aîné du roi et de Mme de Montespan, la principauté de Dombes, le comté d'Eu, le duché d'Aumale. Elle composa ses *Mémoires*, fort amusants, mais qui dénotent peu de jugement, et mourut en 1693.

1. D'après une autre relation, il se serait exprimé en ces termes : « Chacun sait combien vos assemblées ont excité de troubles dans mon État, et combien de dangereux effets elles y ont produits. J'ai appris que vous prétendiez encore les continuer, sous prétexte de délibérer sur les Édits qui naguère ont été lus et publiés en ma présence. Je suis venu ici tout exprès pour en défendre (en montrant du doigt MM. des Enquêtes) la continuation, ainsi que je fais absolument ; et à vous, Monsieur le Premier Président (en le montrant aussi du doigt), de les souffrir ni de les accorder, quelques instances qu'en puissent faire les Enquêtes. »

CHAPITRE VII.

La France et l'Espagne de 1652 à 1661. — Les Pays-Bas et l'Italie au dix-septième siècle.

Guerre contre l'Espagne. Perte de Dunkerque, Barcelone, Casal (1652). — Succès de Turenne et de Fabert. Prise de Stenay. Victoire d'Arras (1654). — Difficultés de la situation. — Échecs devant Valenciennes (1656) et Cambrai (1657). — Négociations inutiles avec l'Espagne (1656). — Traité de commerce (1655) et alliance avec l'Angleterre (1657). — Bataille des Dunes (14 juin 1658). Prise de Dunkerque. — Ligue du Rhin. — Traité des Pyrénées (7 novembre 1659). — Mariage du roi. — Toute-puissance de Mazarin. Sa mort (1661).

État de l'Espagne en 1661. Pauvreté et dépopulation. Ses causes. — Les grands écrivains espagnols. Miguel Cervantès (1547-1616). — Ercilla, Lope de Vega, Calderon, Gongora, Quevedo. — Les peintres espagnols. Les Ribalta, Ribera, Roelas, Zurbaran, les Herrera, Jauregui, Cano. — Pacheco, Tristan, Velasquez, les Castillo, Moya, Murillo.

Les Pays-Bas catholiques. Les peintres flamands. Rubens (1577-1640). — Van Dyck (1599-1641). Jordaëns (1593-1678). — Les deux David Tenier, le Vieux (1582-1649) et le Jeune (1610-1694). — Otho Venius, Paul Bril, Porbus, les Breughel, Sneyders.

L'Italie espagnole. — Révolution de Naples (1647-1648). Masaniello, Gennaro Annese. — Le duc de Guise. — Les écrivains italiens. Philosophes et savants. Giordano Bruno. — Campanella. — Galilée. — Torricelli, Castelli, Cavalieri, Redi, Viviani. — Poètes. Guarini, Marini, Tassoni. — Historiens. Muratori. — Peintres. Annibal Carrache, le Dominiquin, le Guide, l'Albane, Salvator Rosa, le Guerchin.

Guerre contre l'Espagne. Perte de Dunkerque, Barcelone, Casal (1652). — La guerre civile était terminée, mais la guerre étrangère durait toujours. On ne s'expliquerait même pas que l'Espagne n'eût pas mieux mis à profit les dissensions intestines qui paralysaient sa rivale depuis quatre ans, si l'on ne savait qu'elle était encore plus épuisée que la France. Il était temps cependant que celle-ci reprît la pleine disposition de ses forces pour les employer à l'extérieur. L'année 1652 avait été marquée pour elle par trois échecs graves en Flandre, en Catalogne et en Italie. Dunkerque était assiégé par les Espagnols, et son défenseur le comte d'Estrades ne pouvait être ravitaillé que par mer. Le gouvernement anglais, qui aspirait à posséder un point où débarquer sur le continent, un

nouveau Calais, offrit deux millions au comte d'Estrades. Il refusa de se vendre. Alors la flotte anglaise, sous prétexte que nos corsaires normands avaient fait tort au commerce britannique et que les Stuarts avaient trouvé asile en France, attaqua l'escadre du duc de Vendôme sans déclaration de guerre : elle fut dispersée ou prise par Blake (14 septembre). Dunkerque fut contraint par la famine à ouvrir ses portes aux Espagnols (16 septembre).

On a vu que Marsin avait abandonné Barcelone pour rejoindre à Bordeaux Condé rebelle. Malgré l'opiniâtre résistance du maréchal de La Motte-Houdancourt, qui s'était jeté dans la place (22 avril), elle succomba six mois après (15 octobre 1652). Casal fut perdu en même temps (31 octobre). Sur la Meuse, Condé avait pris Bar-le-Duc, Ligny, Void, Commercy. Par bonheur il dut reculer devant Turenne.

Succès de Turenne et de Fabert. Prise de Stenay. Victoire d'Arras (1654).—On reprit l'offensive en 1653, avec autant de vigueur que le permettait le déplorable état des finances. Une fois de plus Turenne et Condé étaient en présence, mais Condé commandait des Espagnols, qui ne se fiaient à lui qu'à moitié ; il avait lui-même autrefois brisé leurs forces, et leur lenteur secondait mal son caractère impétueux. Turenne reprit Rethel (9 juillet), et tint en échec Condé, Fuensaldagne, l'archiduc Léopold. Il s'empara encore de Mouzon (26 septembre). Si Condé prit Rocroy quatre jours plus tard, le maréchal du Plessis-Praslin conquit Sainte-Menehould (25 novembre). En Alsace, le comte d'Harcourt devenu rebelle perdit Brisach (19 décembre). La Ferté recouvra Belfort, Ensisheim, Thann, et d'Harcourt fit sa soumission.

La campagne de 1654 ne fut pas moins heureuse. Le 19 juin, sur la Meuse, Fabert, gouverneur de Sedan, investit Stenay sous les yeux de Louis XIV. Pour faire diversion 26000 Espagnols vinrent bloquer Arras (3 juillet). L'archiduc Léopold, Condé, Fuensaldagne étaient à leur tête. La ville résista bien ; Turenne accourut à son aide avec La Ferté. Le 6 août Stenay s'était rendu aux Français. Arras ne se rendit point aux Espagnols. Rejoint par Hocquincourt, Turenne attaqua les lignes de l'ennemi. Il choisit comme point d'attaque le côté le plus fortifié : c'est que, comme il l'expliqua au jeune duc d'York, ce point était gardé par les Espagnols, paresseux et faciles à surprendre, et non par le vigilant Condé, qui dormait peu. La victoire fut complète : elle sauvait Arras, et elle coûta

3 000 prisonniers, 9 000 chevaux, 63 canons aux vaincus. Si Condé n'eût couvert leur retraite, ils auraient été anéantis (25 août).

Difficultés de la situation. — Il aurait fallu pousser vivement ce succès; mais l'argent manquait, les dépenses étaient énormes et le gaspillage encore plus. Mazarin était le premier à en donner l'exemple. Les Ordonnances au comptant, c'est-à-dire les dépenses secrètes, sans indication d'objet, au lieu d'être l'exception, devenaient la règle ! Mazarin faisait argent de tout, vendait les charges de cour, et prenait pour amasser : le nouveau surintendant des finances, Fouquet, prenait aussi, mais pour dépenser. Mazarin spéculait sur les fournitures des armées, la maison du roi, la marine, il se faisait donner des remises sur les gratifications accordées à sa demande ! On empruntait, on augmentait les impôts, on diminuait la valeur des monnaies en circulation pour les attirer au Trésor. On créait de nouvelles taxes; on mangeait les revenus à l'avance; et l'on ne trouvait pas moyen de donner à Turenne les ressources indispensables pour obtenir un succès décisif.

Dans la campagne de 1655, ce général s'empara de Landrecies (sur la Sambre, 13 juillet), de Condé (sur l'Escaut, 18 août), et de Saint-Ghislain. Le maréchal d'Hocquincourt, qui, gagné par la duchesse de Châtillon, voulait livrer Péronne et Ham au prince de Condé, fut prévenu et contraint à rester dans le devoir. Au sud des Pyrénées, Conti reconquit une partie de la Catalogne, et le duc de Vendôme, aidé de l'intrépide capitaine Paul, battit une escadre espagnole devant Barcelone (29 septembre).

Échecs devant Valenciennes (1656) **et Cambrai** (1657). — On fut moins heureux en 1656. Turenne et La Ferté étaient venus mettre le siège devant Valenciennes le 15 juin. Ils étaient campés sur l'une et l'autre rive de l'Escaut, et communiquaient par deux ponts de bateaux. La garnison de Bouchain, autre place située à peu de distance en amont sur le même fleuve, ouvrit les écluses; les camps des assiégeants furent inondés. Enfin le prince de Condé avec Don Juan d'Autriche, fils naturel de Philippe IV, qui avait remplacé l'archiduc Léopold aux Pays-Bas, surprit La Ferté (nuit du 15 au 16 juillet). Ce maréchal fut fait prisonnier, ses soldats jetés dans l'Escaut; Turenne battit en retraite. Le général français prit la Capelle à la fin de cette campagne; mais, au début de la suivante, il entreprit vainement de s'emparer de Cambrai. Condé s'y jeta

avec 3 000 chevaux et Turenne dut lever le siège (28-31 mai 1657).

Négociations inutiles avec l'Espagne (1656). — Ces échecs contribuèrent à l'insuccès des négociations entamées à Madrid même entre Don Louis de Haro, premier ministre du Roi Catholique, et Hugues de Lionne, envoyé du gouvernement français. Anne d'Autriche souhaitait passionnément une réconciliation entre les deux États ; elle voulait obtenir la fille de son frère Philippe IV, l'infante Marie-Thérèse, pour la marier avec Louis XIV ; Mazarin désirait une entente immédiate avec l'Espagne qui dispensât de contracter avec l'Angleterre une alliance onéreuse. Les débats furent longs. Don Louis de Haro demandait le rétablissement du duc de Lorraine, celui du prince de Condé, l'abandon du Portugal par la France ; il refusait de céder le Roussillon. De Lionne offrit de restituer toutes les conquêtes de la France, pourvu que l'infante épousât Louis XIV. A cette date Philippe IV n'avait pas d'enfant mâle ; à sa mort l'Espagne serait donc devenue française. Don Louis de Haro refusa. On ne put s'entendre sur le sort qui serait fait à Condé. Tout fut rompu (juin-septembre 1656).

Traité de commerce (1655) **et alliance avec l'Angleterre** (1657). — Il apparaissait de plus en plus clairement que l'intervention d'un tiers pourrait seule faire pencher la balance en faveur de la France ou de l'Espagne. Et ce tiers, quel serait-il, sinon le tout-puissant Lord Protecteur ? Anglais, protestant, chef d'une République qui avait décapité Charles Ier, Cromwell ne pouvait avoir de sympathie ni pour la France ni pour l'Espagne également catholiques, et toutes deux monarchies absolues. Le choix entre elles ne pouvait être pour lui qu'une question d'intérêt. Il avait besoin d'occuper au dehors l'attention des Anglais pour leur faire oublier, à force de succès et d'avantages matériels, leurs libertés confisquées. Or l'Espagne lui offrait Calais, qu'il fallait prendre aux Français ; La France lui proposait Dunkerque, qu'il fallait enlever aux Espagnols. Le nom de Calais était entre tous agréable aux Anglais ; mais Dunkerque avait autant, sinon plus d'importance. Cromwell voulait des colonies ; le Roi Catholique en ayant plus que le Roi Très Chrétien, il y avait de meilleures chances d'en acquérir à ses dépens ; enfin, Louis XIV étant cousin du jeune prétendant, l'orgueil et la sécurité du Protecteur trouvaient également leur compte à faire renvoyer par lui les Stuarts.

Cromwell se déclara donc pour la France. En même temps que sa flotte enlevait la Jamaïque aux Espagnols, il obligea, par l'intermédiaire de Mazarin, le duc de Savoie à épargner les Vaudois des Alpes Piémontaises. Le 3 novembre 1655 un traité de commerce fut signé entre Louis XIV et le Protecteur. « De part et d'autre, on devait se traiter comme les étrangers les plus favorisés. » La ville de Hambourg devint médiatrice pour toutes les questions commerciales litigieuses entre les deux gouvernements depuis 1640. Les Stuarts devaient être exclus de France. Déjà Charles II s'était retiré dans les Pays-Bas catholiques; le duc d'York alla l'y rejoindre, et servit dès lors dans les rangs espagnols. Lockhart, neveu par alliance de Cromwell, fut envoyé en ambassade à Paris.

Enfin le 23 mars 1657 une alliance offensive et défensive fut conclue entre les deux pays. 6 000 Anglais soutenus par une flotte qui combinerait ses opérations avec celles de l'armée de terre, devaient se joindre aux troupes de Turenne pour assiéger Gravelines, Mardyck et Dunkerque; cette dernière place une fois prise resterait aux Anglais.

Bataille des Dunes (14 juin 1658). **Prise de Dunkerque.** — Les auxiliaires envoyés par Cromwell débarquèrent à Boulogne sous les yeux de Louis XIV, de Mazarin et de Turenne. On prit d'abord Mardyck (3 octobre 1657); mais au début de la campagne suivante les Français éprouvèrent deux échecs. La trahison du maréchal d'Hocquincourt livra Hesdin aux Espagnols (il fut tué dans leurs rangs le 12 juin), et le maréchal de Villequier-Aumont fut battu et pris dans une tentative pour s'emparer d'Ostende (mars-avril). Alors Cromwell fournit de nouveaux renforts sous les ordres de Lockhart et de Morgan.

Le 25 mai 1658 Turenne mit le siège devant Dunkerque. Le vieux marquis de Leyde, gouverneur de la place, avait en vain supplié Don Juan d'Autriche et le marquis de Carracena de lui fournir les moyens de la défendre. Don Juan déclarait l'attaque impossible : quand elle eut lieu, il résolut de livrer bataille sur-le-champ pour sauver la place. Il avait tout compromis par sa lenteur ; il acheva de tout perdre par sa précipitation. En vain Condé lui donna-t-il de bons conseils que le présomptueux Castillan dédaigna de suivre. Les Espagnols se rangèrent sur un terrain désavantageux, entre la mer et le canal de Dunkerque à Furnes; leur flanc droit était exposé au feu d'une escadre anglaise; leur front de bataille semé de

dunes, ou monticules de sables, et coupé de fossés qui rendaient les manœuvres difficiles; leur cavalerie et leur artillerie restées en arrière ne pouvaient prendre qu'une part insuffisante à l'action. Les deux frères de Charles II, les ducs d'York et de Gloucester se trouvaient dans les rangs espagnols. « Monseigneur, dit au second le prince de Condé, avez-vous jamais vu livrer une bataille ? — Non, prince. — Eh bien ! dans une demi-heure vous verrez comment on en perd une. » La prédiction se réalisa. Les soldats de Cromwell, commandés par Lockhart et placés à la gauche de Turenne, enfoncèrent leurs compatriotes, les émigrés royalistes d'Angleterre qui formaient la droite des Espagnols (14 juin 1658). La victoire fut complète. Le soir Turenne écrivit à sa femme : « Les ennemis sont venus à nous, ils ont été battus; Dieu en soit loué ! J'ai un peu fatigué toute la journée; je vous donne le bonsoir et je vais me coucher. »

Dix jours après Dunkerque capitula ; son gouverneur, le marquis de Leyde, avait été blessé mortellement. Louis XIV entra dans la place, pour la remettre aussitôt aux Anglais. Une grave maladie du roi, qui fut quelque temps en danger de mort, ralentit les opérations de l'armée. Turenne prit encore pourtant Bergues-Saint-Winox, Furnes, Dixmude (1-2-4 juillet). La conquête de Gravelines (30 août), celle d'Oudenarde et d'Ypres (9 et 24 septembre), terminèrent la campagne.

Ligue du Rhin. — L'Espagne était aux abois; et la mort de l'empereur Ferdinand III, qui lui avait fait jusque-là passer des renforts au mépris des traités de Westphalie, ne lui laissait plus aucune espérance de secours (2 avril 1657). Son fils Léopold Ier âgé de dix-huit ans fut élu empereur, mais dut prendre l'engagement de n'intervenir en aucune manière en faveur de l'Espagne et d'observer une stricte neutralité entre elle et la France (18 juillet 1658). Le 15 août suivant, la *Ligue du Rhin*, ou l'*Alliance du Rhin* fut formée entre la France, les archevêques de Trèves, de Cologne, de Mayence, l'évêque de Munster, l'Électeur-Duc de Bavière, le duc de Neubourg (catholiques), les ducs de Brunswick, le Landgrave de Hesse-Cassel, le Margrave de Brandebourg, le Comte Palatin (protestants), pour assurer le maintien des traités de Westphalie.

Traité des Pyrénées (7 novembre 1659). — Dès lors l'Espagne dut se résigner à traiter. Anne d'Autriche souhaitait

ardemment le mariage de Louis XIV et de l'infante. On n'avait plus à Madrid les mêmes raisons de s'y refuser qu'en 1656; Marie-Thérèse n'était plus l'héritière de Philippe IV, auquel sa seconde femme avait donné un fils (plus tard Charles II). Cependant le gouvernement du Roi Catholique ne paraissait pas pressé de signer la paix. Il espérait que, pour obtenir la main de l'infante, le roi de France ferait de grands sacrifices. Anne d'Autriche et Mazarin brusquèrent les choses. Ils allèrent tout à coup à Lyon, où l'on fit venir la duchesse douairière de Savoie, Christine de France, tante du roi, avec sa fille Marguerite, comme s'il s'agissait de marier cette jeune princesse avec Louis XIV (28 novembre 1658). Alarmé à son tour, Philippe IV envoya don Antonio Pimentel à Lyon pour offrir au Roi Très Chrétien la main de l'infante. Pimentel s'adressa à l'intendant de Mazarin, Colbert, et l'offre fut acceptée.

Mazarin, secondé par Hugues de Lionne, et Don Louis de Haro, assisté par Don Pedro Coloma, se réunirent le 13 août 1659 dans l'Ile des Faisans ou de la Conférence, sur la Bidassoa, au pied des Pyrénées, entre les deux royaumes. Les débats furent longs, l'Italien cherchant à étourdir l'Espagnol par sa pétulance, et celui-ci déconcertant son adversaire par ses monosyllabes flegmatiques et sa gravité. Enfin la Paix des Pyrénées fut signée le 7 novembre 1659 aux conditions suivantes : Louis XIV épousait sa cousine Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, fille aînée de Philippe IV et de sa première femme Élisabeth de France; elle devait recevoir une dot de 500 000 écus d'or *sol* ou *au soleil*, moyennant laquelle elle renonçait à tout droit sur la succession paternelle. Cette dot ne fut point payée, d'où Louis XIV conclut que les renonciations étaient nulles. L'Espagne cédait à la France : au sud, le *Roussillon* avec une partie de la *Cerdagne* et la *vallée de Conflans ;* au nord : l'*Artois* à l'exception d'*Aire* et de *Saint-Omer;* en *Flandre: Gravelines*, avec le *Fort de l'Écluse* et *Bourbourg ;* dans le *Hainaut: Landrecies, Le Quesnoy*, *Avesnes*, *Philippeville, Marienbourg;* dans le *Luxembourg: Thionville*, *Montmédy*, *Damviller*, *Ivoi*, *Chavancy*, *Marville.* Le prince de Condé, qui avait fait sa soumission à Louis XIV, était rétabli dans ses biens et dignités et son gouvernement de Bourgogne. Le Roi Très Chrétien renonçait à soutenir le Portugal (cet article ne fut point exécuté). Le duc de Lorraine devait recouvrer ses États, à l'exception du Barrois, de Clermont en Argonne, Stenay, Dun, Jametz et Moyenvic, à condition de démanteler

Nancy et d'accorder libre passage aux troupes françaises se rendant à Philipsbourg ou en Alsace[1].

Mariage du roi. — Au printemps suivant le jeune roi visita la Provence, où il supprima les libertés municipales de Marseille, pour satisfaire aux rancunes du duc de Mercœur, gouverneur de la province et de M. d'Oppède premier président du Parlement d'Aix (février-mars 1660). Louis XIV fit ensuite démanteler Orange, capitale de la petite principauté dont les souverains avaient été et devaient être encore à l'avenir stathouders des Provinces-Unies. Enfin, après avoir nommé Turenne *maréchal-général des camps et armées,* il arriva sur la Bidassoa. Louis XIV, Anne d'Autriche et Mazarin s'y rencontrèrent avec Philippe IV, Marie-Thérèse et Don Louis de Haro. Le mariage fut célébré à Saint-Jean-de-Luz (9 juin). Les nouveaux époux vinrent ensuite à Vincennes. Ils firent leur entrée solennelle à Paris le 26 août 1660, douze ans juste après la Journée des Barricades. Un trône avait été dressé pour le roi à l'entrée du Faubourg Saint-Antoine. Cet endroit reçut pour cette raison le nom de *Place du Trône.* (C'est aujourd'hui la *Place de la Nation.*)

Toute-puissance de Mazarin. Sa mort (9 mars 1661). — Ainsi Mazarin avait complètement réussi sur tous les points. Il avait triomphé de la guerre civile et terminé deux guerres étrangères; il avait signé le Traité de Westphalie et le Traité des Pyrénées. L'Alsace, les Trois-Évêchés, le Roussillon, l'Artois, n'étaient plus seulement occupés par les Français, mais cédés au royaume. Nulle résistance au dedans ni au dehors; le premier ministre d'Anne d'Autriche avait été plus heureux que celui de Louis XIII : Richelieu avait semé, Mazarin avait recueilli. Il est vrai qu'il ne se bornait point à rassembler des manuscrits précieux, des objets d'art, tableaux, statues, médailles, et à fonder le Collège des Quatre-Nations[2]; il ne s'était jamais oublié lui-même, et il avait fait la fortune de sa très nombreuse famille[3]. Il avait amassé, aux dépens du Trésor,

1. Par le traité du 21 février 1661 le duc de Lorraine recouvra le Barrois, et céda en échange Sierck, Sarrebourg et Phalsbourg.

2. Par son testament, le Collège des Quatre-Nations (*Palais de l'Institut*) devait élever gratuitement 60 jeunes gens des quatre provinces réunies à la France par les traités de Westphalie et des Pyrénées : Alsace, Artois, Roussillon, Pignerol. Mazarin légua sa bibliothèque à ce Collège; c'est aujourd'hui la *Bibliothèque Mazarine.*

3. Il avait un frère, qui fut archevêque d'Aix et cardinal. L'une de ses sœurs,

qu'il laissa vide, d'immenses richesses (peut-être 50 millions du temps), dont le chiffre exact n'a jamais été connu. Jusqu'à son dernier jour, il fit trafic de tout. Louis XIV, quelque impatient qu'il pût être de régner, le laissa maître absolu jusqu'à

Madame Martinozzi, eut deux filles : la première épousa le duc de Modène, et fut mère de Marie de Modène, femme de Jacques II Stuart ; la seconde, Anne-Marie Martinozzi, était mariée au prince de Conti.

L'autre sœur du cardinal, Mme Mancini, eut trois fils et cinq filles. L'un des trois fils avait été tué au combat de la Porte Saint-Antoine ; un autre, écolier chez les jésuites, fut berné si rudement qu'on le laissa tomber sur le pavé et que la chute fut mortelle ; le troisième fut duc de Nevers ou de Nivernais (Mazarin en avait acheté la souveraineté au duc de Mantoue). Ce duc de Nevers, Philippe-Julien Mancini (1641-1707) est surtout connu par la bizarrerie de son caractère. Il se piquait d'être poète ; il fut l'un des ennemis de Racine et des protecteurs de Pradon.

L'une des cinq Mancini devint duchesse de Mercœur; les quatre autres ont été Olympe, Marie, Hortense et Marianne. Olympe Mancini épousa Eugène-Maurice de Savoie-Carignan, comte de Soissons en 1657 et fut quelque temps surintendante de la maison de la reine. Son caractère intrigant, brouillon et méchant la fit éloigner de la cour. Compromise plus tard dans l'*Affaire des Poisons*, elle se retira en Espagne, où sa sinistre réputation la suivit. Elle mourut en 1708 à Bruxelles. Elle fut mère du prince Eugène de Savoie.

Marie Mancini (1639-1715) fut aimée de Louis XIV, qui voulut même l'épouser (en 1658). Ce projet blessa l'orgueil d'Anne d'Autriche ; elle s'y opposa résolument. Mazarin, voyant l'attitude de la reine mère, et instruit que sa nièce, qui se croyait déjà reine, parlait de lui en termes dédaigneux, dit *non* à son tour, et contraignit Marie à partir pour La Rochelle. « Vous êtes roi, dit-elle à Louis XIV en le quittant, vous pleurez, et je pars ! » La *Tite et Bérénice* de Corneille et la *Bérénice* de Racine, composées à la prière de Henriette d'Angleterre en 1670, seraient, a-t-on dit, une allusion à cet épisode de la jeunesse du roi. Marie Mancini épousa en Italie le prince Colonna, connétable de Naples, puis le quitta pour revenir en France. Froidement accueillie, elle mena dès lors une vie errante et fut oubliée.

Hortense, la plus aimée et la plus belle des nièces de Mazarin (1646-1699), fut mariée par lui avec Armand de La Porte, fils du maréchal de la Meilleraye et d'une sœur de Richelieu. Peu reconnaissant en général, Mazarin le fut cependant pour la famille de son ancien protecteur. Armand de La Porte, grand maître de l'artillerie, reçut le titre de *Duc de Mazarin*, et eut la meilleure part de l'héritage du premier ministre. Le duc de Mazarin se rendit célèbre par ses extravagances. Il était sans cesse en procès, et il disait à ceux qui lui en faisaient l'observation : « Je suis bien aise qu'on me fasse des procès sur tous les biens que j'ai eus de M. le Cardinal. Je les crois tous mal acquis ; et du moins, quand j'ai un arrêt en ma faveur, c'est un titre, et ma conscience est en repos. » Mazarin avait réuni une superbe collection de statues antiques ; le duc alla un matin seul dans sa galerie les briser à coups de marteau, parce que, disait-il, elles blessaient la modestie. Il fit tant de sottises, qu'on dut l'obliger à se démettre de ses fonctions de grand maître de l'artillerie. Sa femme le quitta en 1668 pour se retirer en Angleterre auprès de Saint-Évremond, à la cour de Charles II. Elle mourut en 1699.

Marianne Mancini (1649-1714) épousa en 1662 le duc de Bouillon, et fut la protectrice de La Fontaine.

sa mort. Quand le Cardinal comprit qu'elle approchait, il se fit porter au château de Vincennes (7 février 1661). Il recommanda au jeune roi Le Tellier, de Lionne, surtout Colbert; il lui conseilla de surveiller le surintendant Fouquet. Du reste il ne perdit pas un seul instant sa présence d'esprit. On annonçait l'apparition d'une comète : « La comète, dit-il, me fait trop *d'hounour.* » Il joua jusque sur son lit de mort. Fort affligé de quitter ses collections et son argent, il craignait que le roi ne voulût mettre la main sur ce qu'il possédait; il eut l'idée de lui faire présent de tout, dans l'espérance que Louis XIV ne voudrait pas accepter le don. C'est en effet ce qui arriva, mais la réponse s'étant fait quelque peu attendre, le moribond, jusqu'à son arrivée, laissa voir une étrange inquiétude. Il expira le 9 mars 1661 [1]. Ses funérailles furent célébrées dans l'église de Vincennes « sans beaucoup de cérémonie », dit Mme de Motteville dans ses *Mémoires*, et la femme de chambre d'Anne d'Autriche ajoute : « On lui trouva, quand il fut ouvert, une petite pierre dans le cœur; ce que quelques gens dirent convenir fort à la dureté qui lui était naturelle. »

État de l'Espagne en 1661. Pauvreté et dépopulation. Ses causes. — A la mort de Mazarin la France était victorieuse à l'extérieur. Sa rivale l'Espagne était au contraire vaincue sur tous les points: elle avait perdu les Provinces-Unies des Pays-Pas, l'Artois, le Roussillon, la Jamaïque; elle avait failli perdre la Catalogne et Naples; elle achevait de perdre le Portugal. La désorganisation y était complète : plus d'armée dans ce pays qui comptait dans ses annales Pavie et Saint-Quentin, plus de flotte pour remplacer les marins de Lépante et de l'invincible Armada; plus d'argent, et l'on possédait le Mexique, le Pérou, la Plata! Plus d'agriculture ni d'industrie, et pour-

1. On fit cette pièce de vers après sa mort :

Mazarin sortit de Mazare,
Aussi pauvre que le Lazare
Réduit à la nécessité ;
Mais par les soins d'Anne d'Autriche,
Ce Lazare ressuscité
Est mort comme le mauvais riche.

Un autre composa cette épitaphe laconique :

Ci-gît l'Éminence deuxième.
Dieu nous garde de la troisième !

La troisième fut le cardinal Dubois.

tant on avait eu les armes de Tolède, les cuirs de Cordoue, on avait célébré autrefois les moutons mérinos de Castille, les genêts andalous, les vignes de Malaga, les orangers de Valence, et les bords du Guadalquivir, du Xucar, de l'Èbre, avaient été de vastes jardins; plus d'habitants; l'Espagne devenait un désert, pauvre, triste et muet. On comparait son roi Philippe IV, que le ministre Olivarès avait surnommé le *Grand*, à un fossé d'autant plus grand qu'il est plus vide, et qu'on lui ôte davantage.

Le langage de tous les Français qui visitent l'Espagne à cette époque est le même. « Il est certain, dit Fontenay-Mareuil, qu'autour de Madrid et en quelques autres endroits il y a de grandes campagnes de bled et force vignes, et ce qui y croît est très bon ; mais aussy y en a-t-il plusieurs d'incultes, et de plus grande étendue que les cultivées, dans lesquelles on fait bien du chemin sans trouver ny village ny maison... Pour ce qui est du peuple, ils disent que c'est qu'il en est tant sorty depuis plus de cent cinquante ans, pour aller aux Indes, en Italie et en Flandre, dont il est certain qu'il n'en revient que fort peu, qu'il n'est pas estrange s'il y est fort diminué; joint que l'expulsion des Morisques en a fait sortir tout d'un coup huit ou neuf cent mille : et de fait les anciens rois de Castille foisoient de leurs seuls pays de plus grandes armées qu'on n'en pourroit faire aujourd'hui de toute l'Espagne ensemble. »

Un demi-siècle après, Gourville, dans un voyage à Madrid, en 1669, faisait les remarques suivantes : « Je n'eus pas de peine à découvrir l'extrême paresse et en même temps la vanité de ces peuples. Il y a des ouvriers pour faire des couteaux, mais il n'y en auroit point pour les aiguiser, si une infinité de Français, que nous appelons *gagne-petit*, ne se répandoient par toute l'Espagne; il en est de même des savetiers et porteurs d'eau de Madrid. La Guyenne et d'autres provinces de France fournissent un très grand nombre d'hommes pour couper leur blé et le battre. Les Espagnols appellent ces gens-là *gavaches*, et les méprisent extrêmement; ils emportent néanmoins la meilleure partie de leur argent en France : il est vrai que souvent ils sont volés en chemin lorsqu'ils s'en retournent, s'ils ne prennent de grandes précautions. Cela fit qu'à mon départ d'Espagne il y avoit cinquante ou soixante gagne-petit qui avoient donné à garder leur argent à ceux qui étoient auprès de moi, jusqu'à ce que nous fussions arrivés en France. L'Espagne en général est fort dépeuplée, non seulement par ceux

17.

qui vont aux Indes, mais encore par les levées qui se font pour envoyer des troupes à Milan, Naples, Sicile et Pays-Bas, où la plupart de ceux qui y vont se marient ou y meurent; et l'Espagne se peuple de Français qui y vont, s'y marient et y demeurent. Aussi disoit-on dans ce temps-là qu'il y avoit deux cent mille Français répandus dans toute l'Espagne, dont au moins vingt mille dans la seule ville de Madrid.

« J'ai toujours cru que la raison qui avoit empêché de faire des taxes personnelles en ce pays-là (il n'y avait alors que des impôts sur la consommation, des droits d'entrée), étoit que les habitants n'y ont aucuns meubles de considération, et qu'ainsi on n'auroit pu les contraindre à payer. Chacun n'y travaille que pour attraper de quoi vivre, et il leur faut peu de chose : l'été ils mangent la plupart des légumes sans vinaigre et sans sel, parce que cela paie des droits. J'ai observé pendant mon voyage que, dans tous les villages et bourgs où nous avons entendu la messe, les habitants y ont des souliers la plupart faits de corde : je crois qu'ils les façonnent eux-mêmes. Tous ont une épée attachée au côté avec une grosse garde, même quand ils vont au travail. Quand un cordonnier à Madrid apporte à quelqu'un une paire de souliers, après avoir fait la révérence, il met son épée contre la muraille, et vient le chausser. J'ai remarqué aussi que dans les beaux jours de l'hiver, dans bien des endroits, ils se mettent un nombre le long d'une muraille, à couvert du vent : ce qu'ils appellent *tomar el sol* (prendre le soleil). » La meilleure partie du sol appartenait, soit au clergé, aux monastères, dont les domaines étaient immenses, soit aux Grands d'Espagne[1], qui nourrissaient sur leurs terres tout un peuple de mendiants.

1. Les *Grands d'Espagne* avaient le privilège de rester couverts devant le roi. Les familles les plus célèbres de la Grandesse espagnole au dix-septième siècle étaient celles des ducs d'*Albe*, d'*Albuquerque*, *del Arco* (*Manrique de Lara*), d'*Arcos* (*Ponce de Léon*), de *Bejar* (*Sotomayor y Zuniga*), de *Frias* (*Velasco*), de *Gandia* (*Borgia*), d'*Havré* (*Croï*), de *Hijar*, de l'*Infantado* (*Silva*), de *Medina Cœli* (*Figuerroa y Lacerda*), de *Medina de Rio-Seco*, de *Medina Sidonia* (*Guzman*), de *Nagera*, d'*Ossuna* (*Acuna y Tellez Giron*), de *Veragua* (*Portugal y Colomb*), d'*Uzeda*; des marquis de *Bedmar* (*Bertrand y la Cueva*), de *Castel Rodrigo*, de *Santa-Cruz* (*Benavidez y Bazan*), de *Mondejar*, de *Pescaire* (*Avalos*), de *Villena*; des comtes d'*Aguilar*, d'*Altamira*, d'*Aranda*, de *Banos* (*Moncade y Lacerda*), de *Benavente* (*Pimentel*), de *San Estevan de Gormaz*, de *Fuensalida* (*Velasco*), de *Lemos*, de *Miranda* (*Chaves*), d'*Onate*, d'*Oropesa*, de *Palma*, de *Paredes*, de *Peneranda*, de *Priego*.

Les grands écrivains espagnols. Miguel Cervantès (1547-1616). — Pour se consoler de sa pauvreté et de sa faiblesse, l'Espagne pouvait citer les noms d'écrivains et d'artistes illustres. Le plus grand des écrivains espagnols, un de ces hommes de génie qui n'appartiennent pas seulement à une nation, mais à l'humanité tout entière, est Miguel de Cervantès Saavedra, l'auteur de *Don Quichotte*. Né en 1547 à Alcala de Hénarès, Cervantès suivit les cours de l'Université de Salamanque. Il avait déjà composé des sonnets et un petit poème pastoral, lorsqu'il accompagna en 1569 le légat Acquaviva en Italie. Il devint soldat et eut la main gauche fracassée à la bataille de Lépante. Pris avec son frère par un corsaire barbaresque en 1575, il fut cinq ans esclave à Alger. Racheté par les Pères de la Trinité (1580), il se maria (1584), et commença une pastorale, *Galatée*, qui ne fut point achevée; il composa aussi de nombreuses comédies parmi lesquelles *La Vie d'Alger*, *Numance*, etc. Il passa dix ans à Séville, commis dans l'administration des vivres de la flotte, puis s'occupant d'affaires pour son propre compte. C'est alors qu'il composa ses *Nouvelles morales* parmi lesquelles *Rinconete y Cortadillo*, *L'Espagnole-Anglaise*, *Le Curieux malavisé*, *Le Jaloux Estrémadurien*, *La Tante supposée*, etc. Il fréquenta la maison du peintre Francisco Pacheco, maître et beau-père de Vélasquez, « l'académie ordinaire des beaux esprits de Séville ». A deux reprises différentes il fut emprisonné, une première fois à Séville et Madrid, une seconde à Argamasilla de Alba; la première fois, au sujet d'irrégularités dans les comptes de l'administration des vivres où il avait été employé; on ignore le motif de sa seconde captivité.

C'est dans cette prison « où toute incommodité a son siège, où tout bruit sinistre fait sa demeure », qu'il compose *L'Ingénieux Hidalgo Don Quichotte de la Manche*, « ce fils sec, maigre, jaune, fantasque ». La première partie de ce chef-d'œuvre fut publiée en 1605. Ce chevalier redresseur de torts, si brave et si fou, dont la tête a été tournée par la lecture des *Amadis*, cet adorateur de Dulcinée du Toboso, qui s'en va par monts et par vaux monté sur sa maigre Rossinante, avec son armure grotesque, délivrer les opprimés, punir les géants, combattre les moulins à vent, sans cesse en quête de nouvelles aventures, incapable de comprendre la réalité ni de profiter des leçons de l'expérience, n'est-il pas une fidèle image de l'Espagne du seizième siècle? Son compagnon Sancho Pança, monté

sur son pacifique baudet, naïf et prosaïque paysan, mais dévoué et prêt à suivre son maître au bout du monde, moins encore dans l'espérance de gouverner une île que par affection pour Don Quichotte, ne représente-t-il pas bien l'opinion populaire, tantôt d'une crédulité enfantine et enflammée par des espérances chimériques, tantôt ramenée par le bon sens à la vulgaire réalité?

Les malheurs de Cervantès n'étaient point terminés. Si le *Don Quichotte* eut un grand succès auprès du public, il fut attaqué violemment par des rivaux jaloux. L'auteur déjà vieux resta pauvre, et sa détresse eût été complète sans le secours de l'archevêque de Tolède, don Bernardo de Sandoval y Rojas, et de Pedro Fernandez de Castro, comte de Lemos. Il publia encore douze nouvelles (1612), un poème intitulé *Voyage au Parnasse* (1614), puis la seconde partie de *Don Quichotte* (1615), dont un plagiaire, le licencié Avellanada de Tordesillas, essaya lui de disputer la gloire. Cervantès composait le roman de *Persilès et Sigismonde*, quand il mourut à Madrid le 23 avril 1616[1].

Ercilla, Lope de Véga, Calderon, Gongora, Quevedo. — A côté de Cervantès, l'Espagne possédait encore d'autres écrivains remarquables. Ercilla y Zuniga (1533-1596), né à Madrid, visita l'Italie, les Pays-Bas, l'Angleterre et le Pérou, et chanta dans son poème *l'Araucana* la conquête de l'Araucanie à laquelle il avait pris part. Fernando Herrera, de Séville, surnommé le *Divin*, poète lyrique, composa une *Ode au Sommeil*, des *Canciones* sur la bataille de Lépante, sur la mort de Dom Sébastien, roi de Portugal, un commentaire sur les poésies de Garcilaso[2]. Un autre Herrera, dont le nom véritable était Antonio de Tordesillas (1559-1625), historiographe des Indes et de Castille, composa l'*Histoire du Portugal et de La Conquête des Açores dans les années* 1581 *et* 1583, *Description des Indes Occidentales*, *Histoire du Monde sous Philippe II.*

1. Le même jour que Shakspeare, a écrit le docteur John Bowle. « Mais il faut prendre garde que les Anglais n'adoptèrent le calendrier grégorien qu'en 1752, et qu'ils furent jusque-là en retard des Espagnols pour les dates, comme les Russes le sont aujourd'hui du reste de l'Europe. Shakspeare a donc survécu dix jours à Cervantès. » (LOUIS VIARDOT.)

2. Garcilaso de la Vega, né à Tolède en 1500 ou 1503, le « Pétrarque espagnol », « le Roi de la douce plainte », qui parlait, au dire de Charles-Quint, « la langue des dieux », soldat et poète, combattit à Pavie, à Vienne, à Tunis, et fut tué en Provence (1536). On lui doit des sonnets, des élégies, des églogues.

Lope de Vega (Felix Lope de Vega Carpio), né à Madrid en 1562, étudiant à Alcala, secrétaire du duc d'Albe, exilé à la suite d'un duel, puis soldat, enfin prêtre, obtint par ses poésies la célébrité et la richesse. On le surnomma « le Prodige de la Nature ». Il avait composé, dit-on, dix-huit cents pièces de théâtre! Trois cents ont été imprimées; de plus, beaucoup d'*Autos sacramentales*, pièces religieuses analogues à nos anciens *Mystères;* enfin des poésies de toute sorte. Lope de Vega avait donc une imagination féconde, une excessive facilité; il ne reste guère de lui qu'un nom. Il mourut en 1635. Guilhem de Castro (1569-1631), né à Valence, poète dramatique, est surtout célèbre par sa *Jeunesse du Cid*, qui donna à Corneille la première idée de son chef-d'œuvre.

Calderon de la Barca (1600-1681), né à Madrid, auteur à treize ans, soldat en Italie et en Flandre, favori de Philippe IV, puis prêtre, chanoine de Tolède, a, lui aussi, composé des poésies lyriques et de nombreuses pièces de théâtre (109 sont publiées), ainsi que des *Autos sacramentales*, où l'on trouve de la facilité, de l'harmonie, de l'éclat, mais de l'emphase et du mauvais goût. Jauregui d'Aguilar, né en Biscaye, chevalier de Calatrava et écuyer d'Élisabeth, première femme de Philippe IV, a été à la fois peintre et poète. En poésie, on lui doit le poème d'*Orphée*. Il mourut en 1650.

Citons encore les ennemis de Cervantès, « le poète don Luis de Gongora[1], fondateur de la secte des *cultos*, aussi envieux par caractère que frondeur par tournure d'esprit; le docteur Cristoval Suarez de Figueroa[2], autre écrivain railleur et jaloux, et jusqu'à cet étourdi d'Esteban Villegas[3], qui donnait le nom de *Délices* à des poésies datées du collège, et se faisait modestement représenter, sur le frontispice, comme un soleil levant qui fait pâlir les étoiles, ajoutant à cet emblème, trop obscur peut-être, une devise qui levât tous les doutes: *Sicut sol matutinus me surgente, quid istæ?...* J'ai regret de citer dans ce

1. Gongora, de Cordoue (1561-1627), aumônier de Philippe III, auteur de sonnets, de chansons, de satires; ses *Solitudes* et son *Polyphème* eurent un grand succès. Son style était prétentieux, figuré, emphatique, rendu obscur par des inversions forcées. Il eut des disciples, les *Gongoristes,* encore plus extravagants que lui.

2. Francisco Figueroa, né à Alcala de Hénarès (1540-1620), auteur de pastorales et de comédies parmi lesquelles on cite *Amour et Fortune.*

3. Estevan Manoel de Villegas, auteur de poésies érotiques (1595-1669).

nombre Vicente Espinel[1], romancier, poète et musicien, qui fit *Marcos de Obregon*, qui inventa la strophe appelée *espinela* avant de se nommer *decime*, et qui mit la cinquième corde à la guitare. » (Louis Viardot, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Cervantès*.)

Quevedo (Francisco de Quevedo y Villegas, 1580-1645), né à Madrid, fut élève de l'Université d'Alcala. Outre l'espagnol, il apprit le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, l'italien, le français. Il étudia toute science et toute chose. Il dut quitter l'Espagne après un duel et se retira en Italie auprès du duc d'Ossuna, vice-roi de Naples. Revenu avec lui en Espagne, il partagea sa disgrâce, fut jeté en prison et y resta trois années (1620-1623). Remis en liberté, il devint secrétaire du roi. Mais on le soupçonna d'avoir écrit un pamphlet contre Olivarès, ce qui lui valut une nouvelle captivité de deux ans. Quevedo a surtout composé des satires : *Los Suenos* (les visions) ; les *Lettres du Chevalier de l'Épargne;* enfin un roman intitulé *Le Grand Tacano* (taquin) ou *Histoire de Don Pablo surnommé l'Aventurier Buscon.*

Les peintres espagnols. Les Ribalta, Ribera, Roelas, Zurbaran, les Herrera, Jauregui, Cano. — L'Espagne possédait dans la première moitié du dix-septième siècle un grand nombre de peintres remarquables. François Ribalta, de Castellon de la Plana (1551 ?-1628), fut un des premiers célèbres. Son fils Jean Ribalta, de Valence, né en 1597 et mort la même année que lui, composa à dix-huit ans le *Calvaire de San Miguel de los Reyes*. Joseph Ribera, *l'Espagnolet* (1588-1659), naquit à Xativa, près de Valence. Élève de Jean Ribalta, il voulut étudier à Rome et y vécut d'abord dans la misère. Il s'établit à Naples, s'y maria, devint riche et célèbre. On lui doit *Ixion sur la Roue* (à Madrid), une *Descente de Croix* et *Saint Janvier sortant de la Fournaise* (à Naples), *L'Adoration des Bergers* (au Louvre).

Juan de las Roelas (1560-1625), né à Séville, dont l'harmonieux talent présentait un ensemble de qualités bien équilibrées, peignit le *Saint Jacques* (cathédrale de Séville), l'*Apothéose de Saint Isidore*, *Saint Jean-Baptiste*, l'*Adoration des Mages*, etc. Son élève François Zurbaran (1598-1662) dont les

1. Vicente Espinel, de Ronda (1544-1634), auteur de *La Casa de la Memoria* et des romans intitulés : *Vie d'Esteranille Gonzalez, Picara Justina,* et *Vie et Aventures de l'Ecuyer Marcos de Obregon.*

premières années s'écoulèrent à la campagne (il était né à Fuente de Cantos en Estramadure) y prit le goût et y acquit la connaissance de la nature. On l'a surnommé « le Caravage espagnol ». On lui doit les *Douze Travaux d'Hercule*, des *Scènes bibliques* (à la Chartreuse de Xérès), le *Christ* (monastère de Saint-Paul à Las Cuevas).

François Herrera, surnommé *le Vieux* (1576-1666), né à Séville, a composé le *Jugement universel*. Son caractère était fougueux comme son pinceau. Ses figures étaient vivantes, ses tableaux mouvementés et remplis d'entrain. François Herrera, surnommé *le Jeune* (1622-1685), son fils, maltraité par lui, s'enfuit en Italie. De retour en Espagne, il peignit *l'Ascension* pour Notre-Dame d'Atocha (à Madrid). Il peignait avec beaucoup de succès les fleurs, les animaux, les poissons.

Un autre Herrera (Sébastien Bernuevo, 1619-1671), de Madrid, fils de l'historien dont il a été question plus haut, fut à la fois peintre, architecte et sculpteur. Ses tableaux les plus célèbres, *Le Triomphe de Saint Augustin*, et *La Naissance de la Vierge*, sont à Madrid. Il fut conservateur de l'Escurial.

Jauregui d'Aguilar, déjà mentionné parmi les écrivains, a composé, comme peintre, *Narcisse, Vénus sortant du Bain*, et le *Portrait de Cervantès*.

Alonzo Cano, de Grenade (1601-1667), architecte, sculpteur et peintre, obligé de quitter Séville, où il travaillait, parce qu'il s'y était battu en duel, vint à Madrid, où le Comte-Duc d'Olivarès le fit nommer *Maître des Œuvres Royales*. Il fut plus tard chanoine de Grenade. On cite parmi ses tableaux : *La Conception* (à Grenade) ; le *Miracle del Poso de San Isidoro* et le *Christ sur le Calvaire* (à Madrid).

Pacheco, Tristan, Velasquez, les Castillo, Moya, Murillo. — Francisco Pacheco, de Séville (1571-1654), fut à la fois peintre de fresques, de portraits, d'histoire ; on cite surtout son *Saint Michel*. On lui doit aussi un *Traité de la Peinture*. Il fut le maître et le beau-père de Velasquez. Celui-ci eut encore pour maître Louis Tristan (1586-1640), né dans la Nouvelle-Castille, près de Tolède, auquel on doit *Moïse frappant le Rocher*, et *Jésus au milieu des Docteurs* (à Madrid).

Don Diego Rodriguez de Silva y Velasquez, né à Séville (1599-1660), est le plus célèbre des peintres espagnols. Il vint à Madrid en 1622. Philippe IV, émerveillé de son talent, le nomma son premier peintre et huissier de sa Chambre. Il fit deux voyages en Italie, composa le *Portrait d'Olivarès*, le *Por-*

trait de Quevedo, Les Forges de Vulcain, La Tunique de Joseph, Le Tableau de Famille (Philippe IV et sa famille), *L'Infante Marguerite, Les Buveurs*, la *Vue d'Aranjuez*, etc. Remarquable dans tous les genres, il fut admiré et choyé par la cour d'Espagne, et jouit de sa gloire de son vivant.

Augustin Castillo, de Séville (1565-1626), est cependant moins célèbre que son fils Antonio del Castillo y Saavedra, de Cordoue (1603-1667), élève de Zurbaran, qui mourut de chagrin, dit-on, jaloux de la gloire de Murillo.

Le coloriste Pierre de Moya (1610-1666), né à Grenade, soldat en Flandre, élève de Van Dyck en Angleterre, et ami de Murillo, a composé de nombreux tableaux dans tous les genres.

Bartholémé Estevan Murillo, de Séville (1618-1682), bien accueilli à Madrid et protégé par son compatriote Velasquez, fut après lui le roi des artistes espagnols. Deux de ses chefs-d'œuvre, *Le Petit Vagabond* et *La Conception* (*la Vierge de Murillo*), sont au Musée du Louvre avec le *Christ à la Colonne*, la *Vierge au Chapelet*, un *Saint en extase*. Il a aussi composé *Saint Thomas distribuant son bien aux pauvres, Sainte Élisabeth de Hongrie, l'Enfant Prodigue, Saint Antoine de Padoue, La Fuite en Égypte*, etc. Il se blessa mortellement dans une chute qu'il fit du haut d'un échafaudage, à Cadix, en peignant sur le maître-autel des Capucins le *Mariage mystique de Sainte Catherine d'Alexandrie*.

Les Pays-Bas catholiques. Les peintres flamands. Rubens (1577-1640). — Aux prises d'un côté avec les Hollandais de 1621 à 1648, de l'autre avec les Français de 1635 à 1659, les Pays-Bas catholiques n'étaient pas moins appauvris que l'Espagne elle-même. Il ne leur restait dans leur détresse qu'une consolation : la gloire artistique. Elle ne leur avait jamais manqué depuis le quinzième siècle, depuis les deux Van Eyck, Jean Memlinc, Hugo van der Goes, Quentin Matsys, Michel de Coxie, Franc Floris, Pierre et François Porbus, et Martin de Vos. Mais elle atteint son plus grand éclat précisément dans la première moitié du dix-septième siècle, avec Rubens, Van Dyck, Jordaëns et les Téniers.

Pierre-Paul Rubens, fils d'un échevin d'Anvers exilé pour échapper aux persécutions de Philippe II, naquit à Cologne le 29 juin 1577, dans la même chambre (Rue des Étoiles) où devait mourir en exil Marie de Médicis, mère de Louis XIII, pour laquelle le grand peintre travailla tant. Sa mère devenue veuve

revint habiter Anvers ; il avait alors neuf ans. Élève de Van Noort, puis d'Otho Venius, il ne tarda point à devenir un peintre remarquable. En 1600 il visita Venise, puis passa au service de Vincent de Gonzague duc de Mantoue. Envoyé en mission auprès de Philippe III et du duc de Lerme, il rentra à Anvers en 1608. Dès lors célèbre, il obtint une réputation universelle. Il travailla pour l'archiduc Albert et l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Employé à de nombreuses négociations, il fut envoyé en 1628 auprès de Philippe IV, qui le nomma secrétaire du Conseil privé et le chargea d'une ambassade en Angleterre. Pendant qu'il était à Londres, un grand personnage anglais, l'ayant un jour trouvé à son chevalet, lui dit : « L'ambassadeur de Sa Majesté Catholique s'amuse à peindre. — Je m'amuse quelquefois à être ambassadeur », répliqua fièrement l'artiste. Il mourut le 30 mai 1640.

Des couleurs éclatantes ; de la verve, du mouvement, de l'ampleur ; une vie matérielle puissante, énorme, plantureuse, touffue, si l'on peut s'exprimer ainsi, sont les traits caractéristiques des tableaux de Rubens. Il a composé *La Kermesse*, ou *La Fête Flamande*, une des œuvres du maître qui donnent le mieux l'idée de sa manière et des mœurs joyeuses de la *grasse* Flandre, le *Triomphe de la Religion*, *Thomyris reine des Scythes ;* 21 sujets allégoriques formant la galerie de Marie de Médicis, parmi lesquels on peut citer : *Henri IV recevant le portrait de Marie de Médicis ; Mariage de Henri IV et de Marie de Médicis ; Débarquement de Marie de Médicis à Marseille ; Naissance de Louis XIII ; Couronnement de Marie de Médicis ; La Conclusion de la Paix ; L'Apothéose de Henri IV ; Le Gouvernement de la Reine*, *La Félicité de la Régence*. Tous les tableaux indiqués jusqu'ici appartiennent au Musée du Louvre.

La cathédrale d'Anvers possède le chef-d'œuvre de Rubens, *La Descente de Croix*. Il a aussi représenté : *La Mise en Croix*, *le Château de Stein*, *Vénus et les Amours*, *La Marche de Silène*, *Suzanne au Bain*, *L'Arc-en-ciel*, *La Fuite en Egypte*, *La Visitation*, *Les Fils de Rubens*. Le Musée de Bruxelles possède le *Martyre de Saint Liévin ;* celui de Valenciennes : *L'Annonciation ;* celui de Madrid : *L'Adoration des Rois*, *Saturne dévorant un de ses Enfants*, *Andromède délivrée par Persée ;* le Musée de Munich : *La Damnation des Pécheurs ;* le Château de Windsor : *Portrait de Rubens peint par lui-même*.

Van Dyck (1599-1641). **Jordaëns** (1593-1678). — Antoine Van Dyck était fils d'un marchand de toiles d'Anvers. Élève de

Henri van Balen, puis de Rubens, qui lui rendit pleinement justice, il passa cinq ans en Italie, fut attiré en Angleterre, où il vécut longtemps, et devint le peintre de Charles Ier. Moins coloriste, moins grand que Rubens, Van Dyck est plus idéaliste, plus simple, plus noble, plus élégant. Parmi ses œuvres, le Musée du Louvre possède : le *Portrait en pied de Charles Ier*; un *Ex-Voto ; La Femme Adultère.* La salle de Van Dyck à Windsor renferme le *Portrait équestre de Charles Ier*, *Henriette de France reine d'Angleterre*, *Les Enfants de Charles Ier*, *Les Deux Fils du duc de Buckingham.* Le *Christ en Croix* se trouve à Anvers. Van Dyck a peint aussi : un *Portrait de Rubens ; La Sainte Vierge ;* le *Mariage mystique du Bienheureux Hermann Joseph ; L'Amiral Nicolas van der Borcht ; Le Couronnement d'Épines.*

Jacques Jordaëns (1593-1678), élève et collaborateur de Rubens, aussi fougueux, aussi exubérant que lui, a laissé : *Comme chantent les vieux sifflent les jeunes*, le *Martyre de Sainte Apolline*, le *Concert de Famille*, *Le Roi boit*, *Jésus chassant les Vendeurs du Temple* (ce tableau est au Louvre), *Jupiter et la Chèvre Amalthée*, *Le Dieu Pan gardant les Chèvres*, un *Satyre portant un Faune*, le *Jugement de Pâris*, etc.

Les deux David Teniers, le Vieux (1582-1649) **et le Jeune** (1610-1694). — C'est au genre familier qu'appartiennent les tableaux des deux Téniers. David Teniers le Vieux (1582-1649) fut d'abord élève de Rubens. Il visita ensuite l'Italie et connut à Rome Adam Elzheimer, « qui lui enseigna l'art de peindre des tableaux de petite dimension, à en soigner minutieusement les détails, et à les éclairer de ces effets de lumière pour lesquels il avait un goût tout spécial ». (Paul Mantz.) David Téniers le Vieux aimait à représenter « des fumeurs assis dans d'obscures tabagies, des alchimistes cherchant le secret de l'œuvre hermétique, des musiciens et des mendiants promenant au soleil leur chanson et leur pauvreté ». (*Id.*) Citons parmi ses œuvres : le *Clair de Lune*, une *Scène de Sabbat*, *Jeunes Bergers jouant aux Cartes*, le *Tir à l'Arc*, une *Tentation de Saint Antoine*, un *Chimiste dans son laboratoire*, etc.

Bien plus célèbre que son père, David Téniers le fils (1610-1694) eut une immense réputation et une grande fortune. Il fut comblé d'honneurs et de présents par l'archiduc Léopold, Don Juan d'Autriche et la reine Christine de Suède. Ses tableaux, il est vrai, ne plaisaient point à Louis XIV, qui les appelait « ces magots ». L'heureux artiste vécut en grand

seigneur; il possédait le château des Trois-Tours, entre Malines et Anvers. Les personnages de Téniers, « c'est tout un peuple... le peuple flamand d'alors. Le voilà qui fume, qui joue aux dés, qui boit de la bière; le voilà qui devise au fond des tavernes ou sur le pas de sa porte; le voilà qui danse en plein air... Bohémiens disant la bonne aventure en pleins champs, et se moquant de la crédulité de leurs pratiques; alchimistes penchés sur leurs fourneaux et ridicules dans leur impuissant savoir; singes vêtus en gentilshommes, l'épée au côté, le chapeau sur la tête devant l'homme, comme des grands d'Espagne devant le roi, et parodiant ainsi les vanités humaines; sorcières préparant leurs chaudières au clair de lune; chats déchiffrant à livre ouvert des cahiers de musique et contrefaisant la gravité des virtuoses : voilà les sujets favoris de Téniers, voilà les scènes où s'épanche sa verve railleuse. » (CHARLES BLANC, *Histoire des Peintres*.)

On cite surtout parmi ses œuvres : *Le Rémouleur ;* la *Tentation de Saint Antoine;* l'*Enfant Prodigue* (ces trois tableaux au Louvre); *Les Philosophes bachiques; Lecture diabolique; Kermesse flamande; La Femme jalouse; La Fête des Arbalétriers ; Concert de Chats et de Singes.*

Otho Venius, Paul Bril, Porbus, les Breughel, Sneyders. — Que de noms il faudrait encore citer! Nous nous bornerons à énumérer les principaux, avec les dates de leur naissance et de leur mort, et l'indication de leurs œuvres les plus célèbres. Otho Venius (1556-1629) a peint surtout des allégories. Rubens était son élève. On lui doit : *Rien ne dure afin que tout dure; L'Éternité est le fruit de nos études; Joconde.*

Le paysagiste Paul Bril (1556-1626) alla rejoindre à Rome son frère aîné Mathieu, et y passa presque toute sa vie. « Personne n'a mieux fait comprendre, n'a mieux traduit la force et la beauté de ce mot latin : *frondosus.* » (CH. BLANC.) Il excellait aussi à peindre les lointains. Signalons un *Site agreste*, la *Chasse aux Canards*, *Diane et les Nymphes*, *Pan et Syrinx, Diane et Calisto.*

Henri van Balen (1560-1632) est connu par *Le Repos des Dieux* (Louvre) et *La Prédication de Saint Jean-Baptiste;* Abraham Janssens (1567-1631?), par la *Mise au Tombeau*, l'*Adoration des Mages, La Ville d'Anvers et l'Escaut;* Peter Neefs (1570?-1638?), par plusieurs *Vues de la Cathédrale d'Anvers* et des *Intérieurs d'Églises;* François Porbus le Jeune (1570-1622), par des portraits, ceux de *Henri IV*, de *Marie de Médicis*, du

Chancelier du Vair (tous trois au Louvre), de *Philippe-Guillaume de Nassau*, de *Louis XIII à cheval;* Martin Pepyn (1575-1643), par *Sainte Élisabeth distribuant ses bijoux aux pauvres*, le *Passage de la Mer Rouge*, *Saint Norbert*.

Pierre Breughel *le Vieux* ou *Breughel des Paysans* (1530?-1600?) a peint *L'Alchimiste*, une *Bataille de Paysans*, la *Fête villageoise*, la *Construction de la Tour de Babel*. Son fils aîné Jean Breughel, dit *Breughel de Velours* (1575-1642), composa le *Jugement de Salomon*, *Les Quatre Éléments*, une *Vue des Environs de Bruges*, *La Chapelle du Chemin*, *Le Paradis Terrestre*, *Le Chariot*, la *Bataille d'Arbelles*. Pierre Breughel le Jeune, dit *Breughel d'Enfer*, second fils de Breughel *le Vieux* (1547?-1637?), a laissé *Énée descendant aux Enfers avec la Sibylle;* la *Tentation de Saint Antoine*, la *Ruine de Sodome*.

François Sneyders (1579-1649) excellait à peindre les natures mortes. Nous avons parmi ses tableaux : le *Marchand de Gibier*, la *Chasse au Sanglier*, les *Chiens dans un Garde-Manger*, l'*Entrée dans l'Arche*, le *Paradis Terrestre*, les *Marchands de Poisson*.

Il y a quatre peintres du nom de Francken. Ambroise Francken (1545-1618) a représenté la *Décollation de Saint Georges*, le *Martyre de Saint Crépin et Saint Crépinien*. Jérôme Francken le Vieux (+1620?) peignit l'*Abdication de Charles-Quint*. François Francken le Vieux (1544-1616?) composa *Étéocle et Polynice*, *Jésus au milieu des Docteurs*. François Francken le Jeune (1581-1642) est l'auteur de *L'Enfant Prodigue*, *Les Œuvres de Miséricorde*, *La Vierge et l'Enfant Jésus entourés des Pères de l'Église*[1].

1. On cite encore de Jean Wildens (1584-1653) : *Le Cavalier*, *Effet d'hiver*, les *Environs de Spa;* de François Hals (1584-1666) : *Portrait de Descartes* (au Louvre) ; *Béatitudes*, *Un Gentilhomme et sa Femme;* de Gaspard de Crayer (1585-1669) : *Saint Charles Borromée*, *Extase de Saint Augustin*, *Martyre de Saint Blaise*, *Portrait équestre du Cardinal-Infant;* de Corneille de Vos (1585-1651) : *Saint Norbert recueillant les Hosties*, le *Baptême de Clovis;* de Henri van Steenwyck (1589?-1638) : *Jésus chez Marthe et Marie* (au Louvre) et des *Intérieurs d'Eglises;* de Gérard Seghers (1591-1651) : *Saint François Xavier*, *Reniement de Saint Pierre*, *Sainte Cécile;* de Pierre Snayers (1593-1663 ?) : la *Conversion de Saint Paul;* une *Scène de Pillage;* une *Bataille;* de Lucas van Uden (1595-1660) : *Halte dans le Bois; Le Chariot renversé*, *Vue de Flandre*.

On doit à Théodore Rombouts (1597-1637) : *La Vierge et Jésus*, *Le Sacrifice d'Abraham*, *Le Charlatan;* à Corneille Schut (1597-1655) : *La Vierge et Jésus*, *Martyre de Saint Georges*, *Héro et Léandre;* à Jean van Hœck (1598-1650) : *Philémon et Baucis recevant Jupiter et Mercure*, *Portrait de Philippe IV*, *Danse de*

L'Italie espagnole. — L'Italie espagnole n'était pas plus prospère que les Pays-Bas. La Sardaigne demeurait dans son isolement sauvage. A Naples, à Palerme, à Milan, les vice-rois pressuraient le pays pour fournir à leur luxe et à leurs dépenses. Fontenay-Mareuil, se trouvant à Milan en 1613, fut surpris de voir la suite du gouverneur « comme celle d'un grand roy, et qu'il cherchast tellement ses commodités, qu'il y eust de deux milles en deux milles des charrettes pour porter de l'eau et arroser les chemins par où il passeroit, de peur de la poussière, cela ne se pratiquant point en France pour le roy mesme ».

A Naples, l'Espagne ne se maintenait qu'en semant la division entre la noblesse et le peuple. Elle retenait les grands dans son parti, en leur permettant de se livrer au brigandage et de satisfaire toutes leurs passions. En sorte que ceux-ci, « ne croyant pas trouver les mesmes libertés sous quelque autre prince que ce fust », soutenaient le gouvernement pour violenter les petits à leur aise, « aimant mieux estre tyrannisés que de ne pas tyranniser ».

Une conspiration fut tramée en 1618 par le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, don Pedro de Tolède, gouverneur de Milan, l'ambassadeur espagnol à Venise, Bedmar, et le Français Jacques Pierre, officier au service des Vénitiens, pour renverser la République dans leur ville et sans doute la livrer à l'Espagne. Le complot fut découvert; sur les plaintes du Conseil des Dix, le Roi Catholique rappela le gouverneur de Milan. Se jugeant menacé d'une révocation semblable, le duc

Paysans; à Jean Miel (1599-1664) : *La Danse, Départ pour la Chasse, Halte devant l'Auberge*; à Adrien van Utrecht (1599-1652) : *Nature Morte, L'Echoppe d'un Marchand de Poisson, Gibiers et Fruits*; à Pierre van Mol (1599-1650) : *Danse flamande, Diogène cherchant un Homme, Générosité de Scipion l'Africain*; à Jacques Fouquières (1600-1660 ?) : *Le Chariot, Effet de Neige, La Chasse aux Canards*; à Abraham van Diepenbeert (1607-1675) : *Sainte Marguerite, Mariage de Sainte Catherine, Le Haras*; à Érasme Quellyn le Vieux (1607-1678) : *Elisabeth, La Vierge, Jésus, Saint Joseph et Zacharie; La Vierge, Jésus, Sainte Anne et Saint Jean*; *Enfants et Satyres*; à Joseph Craesbeke (1608 ? 1661 ?) : *L'Atelier, Tabagie flamande, Les Dangers d'une Orgie*; à Jean Fyt (1609-1661) : *Les Chiens, Gibier et Fruits, Le Garde-Manger*; à Bonaventure Peters d'Anvers (1614-1652) peintre de marine : *Flessingue, Port de Mer, Fin d'Orage, L'Incendie de la Flotte anglaise dans le Port de Chatam*; à Gonzalès Coques (1614-1684) : *Repos champêtre, Intérieur hollandais, Portraits* : à François Duchatel (1616-1694) : *Intérieur d'un Corps de Garde, Une Réunion de Paysans, La Partie de Tric-Trac*; à Jean van Kessel (1625-1663 ?) : *Sainte Famille* (Musée du Louvre), *Concert d'Oiseaux Une Ménagère au milieu de Gibiers et de Fruits.*

d'Ossuna eut l'idée de soulever Naples contre la domination espagnole. Il fit appel à la France, flatta le petit peuple et menaça de résister par la force à tout ordre de rappel. Il n'en dut pas moins céder la place au cardinal Borgia, désigné comme son successeur (1620). Arrêté à son retour en Espagne, il mourut bientôt en prison.

En 1647 l'énormité des impôts fit éclater une insurrection à Palerme. Le batteur d'or Giuseppe d'Alesio en était le chef. On pilla les hôtels de la douane et de la monnaie, on brûla les registres. On espérait le secours de la France ; mais les mouvements tentés à Catane et à Girgenti échouèrent ; Giuseppe d'Alesio fut mis à mort. Tout rentra dans le silence (21 mai-22 août 1647).

Révolution de Naples (1647-1648). **Masaniello, Gennaro Annese.** — A Naples, en 1647, le nouveau vice-roi, le duc d'Arcos, se rendit odieux par ses exigences et ses cruautés, On lui représentait la misère des populations : « Qu'ils vendent leurs femmes et leurs filles, répondit-il, et qu'ils payent ! » Aux impôts sur la viande, la farine, le poisson, le vin, le sel, il ajouta une taxe sur les fruits et les légumes. Le petit peuple, les lazzaroni, furent exaspérés. A leur tête se mit un jeune pêcheur d'Amalfi, Thomas Aniello, en abrégé *Masaniello*. Sa femme avait été condamnée à l'amende pour avoir tenté de passer un bas plein de farine sans payer l'entrée ; Masaniello irrité n'eut plus d'autre idée que la vengeance. Le dimanche 7 juillet 1647, un marchand de figues, plutôt que d'acquitter la taxe, ayant jeté ses fruits à terre, la foule se rue sur les employés du fisc qui le maltraitaient. Masaniello et les siens les chassent à coups de pierres et de bâtons, pillent les bureaux, brûlent les registres, délivrent les prisonniers. Le vice-roi se réfugie dans le Château-Neuf et se met en défense. Le duc de Monteleone et son frère Caraffa essayèrent inutilement d'assassiner Masaniello. Caraffa fut pris et pendu, et Masaniello nommé capitaine général. En vain on lui offrit 200 000 ducats pour l'amener à se soumettre. Il arma les Napolitains, et leur donna un drapeau portant l'image de Saint Janvier, celle du roi d'Espagne et les armes du peuple.

Ne pouvant venir à bout du soulèvement par la force, le duc d'Arcos eut recours à la ruse. Il signa un traité qui confirmait à Masaniello son titre de capitaine général, accordait les libres élections municipales, et rétablissait « les bonnes coutumes du temps de Charles-Quint ». A quelques jours de là, Masa-

niello était fou. Avait-on mêlé du poison à son breuvage? ou le délire des grandeurs avait-il tourné la tête au pauvre pêcheur transformé si vite en chef d'un peuple? Il devint violent, cruel, insensé. Il jetait l'argent par poignées dans la mer. Il se croyait « le monarque universel ». On l'assassina d'un coup d'arquebuse; on décapita son cadavre; et le peuple, qui l'avait idolâtré, applaudit à sa mort (16 juillet).

Aussitôt le duc d'Arcos croyant tout fini rétablit les impôts dont il avait accordé la suppression. Une nouvelle émeute éclate sur-le-champ. La foule promène processionnellement le cadavre de Masaniello et force le clergé à chanter l'*Ave Maria* pour le repos de l'âme du capitaine général; les têtes s'exaltent; le cadavre, dit-on, a remué la main pour remercier. On attaque le palais du vice-roi. François Toralto dirige le mouvement.

Don Juan, arrivé à Naples, tourna le canon des forts contre la ville, et ne réussit point à la soumettre. Le peuple massacra Toralto qu'il accusait de trahison, et le remplaça par l'armurier Gennaro Annese. Les maisons des nobles furent mises au pillage, les emblèmes espagnols arrachés et la République proclamée.

Le duc de Guise. — C'est alors qu'arriva dans Naples un bien singulier personnage. Henri de Lorraine, duc de Guise, comte d'Eu et prince de Joinville, pair et grand chambellan de France, petit-fils du Balafré, était né à Blois le 4 avril 1614[1]. Cadet de famille, il fut d'abord archevêque de Reims, et contracta un mariage secret, nécessairement nul, avec Anne de Gonzague, plus tard Princesse Palatine. Devenu duc de Guise par la mort de son aîné, et brouillé avec Richelieu, il avait quitté son archevêché pour se retirer à Sedan avec le comte de Soissons. Après la bataille de la Marfée, il était allé en Flandre dans les rangs espagnols. Là il avait contracté un second mariage avec la comtesse de Bossut. Rentré en France, il s'éprit de Mlle de Pons, l'une des filles d'honneur d'Anne d'Autriche, et se rendit à Rome pour obtenir que son second mariage fût annulé comme clandestin. De Rome, il entreprit de passer à Naples et de se mettre à la tête des insurgés dans l'espérance de devenir roi. Il passa audacieusement au travers de la flotte espagnole et débarqua en triomphe (15 octobre).

1. Il mourut à Paris le 2 juin 1664.

Mais l'ambassadeur de France, voyant qu'il travaillait plutôt pour lui-même que pour le Roi Très Chrétien, le soutint mal; les Napolitains ne montraient de courage que pour crier et pour piller, mais ne tenaient pas devant les Espagnols. Le duc de Guise eut beau faire déposer Gennaro Annese et se faire nommer duc de Naples pour 5 ans (21 décembre 1647). La flotte française se contenta de détruire quelques navires espagnols, puis s'éloigna (3 janvier 1648). Gennaro Annese se vendit à Don Juan d'Autriche et au nouveau vice-roi Onate. En l'absence du duc de Guise sorti pour enlever la petite ile de Nisita, Annese livra une porte aux Espagnols. Ils entrèrent en criant: « La paix ! » et « point de gabelles ! » Le duc de Guise abandonné fut pris dans sa fuite et resta quatre ans captif. La répression fut impitoyable contre tous ceux qui avaient pris part à la révolution avortée.

Ceux des petits États italiens qui avaient conservé leur autonomie n'étaient guère plus heureux que les possessions espagnoles. Ils n'avaient ni puissance au dehors, ni vie politique à l'intérieur.

Les écrivains italiens. Philosophes et savants. Giordano Bruno. — L'Italie avait, il est vrai, pour se consoler, ce qui ne lui a jamais manqué entièrement, même aux plus tristes époques de son histoire, la gloire scientifique, littéraire et artistique.

Giordano Bruno, né à Nole vers 1550, mathématicien, savant universel et philosophe panthéiste inspiré des doctrines de Pythagore, de Lucrèce et aussi de Copernic, commença par être moine dominicain. Son esprit ardent, inquiet, avide de recherches et de savoir l'entraîna bientôt dans une autre voie. Dans un morceau qui peint bien sa nature, il s'écriait: « Ah ! qui me donne des ailes? qui m'échauffe le cœur? qui m'empêche de craindre la fortune ou la mort? qui a rompu ces chaînes? qui a brisé ces portes que si peu d'hommes franchissent? Désormais j'ouvre mes ailes sans rien craindre; je fends les cieux, j'embrasse l'infini, et tandis que je m'élève d'un globe à l'autre, et que je pénètre dans les champs éthérés, je laisse derrière moi ce que les autres ne voient encore que de loin. »

Il quitta l'Italie où il n'était pas possible alors de faire entendre une voix libre. Il embrassa le calvinisme à Genève, mais ne s'en tint pas longtemps à cette doctrine, qui lui parut trop étroite et trop timide. Il visita Paris, l'Angleterre, l'Alle-

magne, la Bohême, enseignant, discutant partout, incompris ici, repoussé là, mais infatigable : « Dût personne ne me comprendre, disait-il, si je pense avec la Nature et Dieu, cela me suffit. » Il protestait ailleurs contre « cette fortune traîtresse qui honore l'homme indigne, donne des champs à qui ne sème pas, des jardins à qui ne plante pas ».

Pour lui, l'univers formait un grand tout, comprenant la *Natura Naturans* et la *Natura Naturata*. Il disait : « Prenons l'évidence pour juge unique du réel (c'est ce que dira Descartes) ; si cette évidence nous manque, sachons douter... La vérité est plutôt nouvelle qu'ancienne (ce que Pascal devait répéter après lui)... Il faut permettre à tout le monde de penser et de parler librement. Il n'est pas d'opinion ancienne qui n'ait été nouvelle un jour. Si l'âge seul a raison, nous sommes dans le vrai bien plus qu'Aristote, nous avons vingt siècles de plus que lui. » Il écrit encore ailleurs : « Le temps enlève tout et donne tout, car tout change, rien ne s'anéantit ; la vérité seule est immuable. » Ailleurs encore il fait dire à Jupiter : « Les animaux et les plantes sont des effets vivants de la Nature, qui, tu dois le savoir, n'est rien autre que Dieu dans les choses. »

De retour en Italie, il habita Pise, Padoue, Venise. L'Inquisition l'arrêta dans cette dernière ville et le livra au Saint Office de Rome. « Vous avez plus de peur en prononçant ma sentence, dit-il à ses juges, que moi en l'écoutant. » Condamné commé hérétique, apostat, violateur de ses vœux, il fut envoyé au bûcher et mourut intrépide (17 février 1600).

Campanella. — C'est aussi dans cette terre volcanique des Deux-Siciles, dans le pays de Pythagore, d'Archytas et de saint Thomas d'Aquin, que naquit en 1568 Thomas Campanella. Originaire de Stilo (Calabre), Campanella fut d'abord dominicain comme Giordano Bruno. Il entra à quinze ans dans un couvent de Cosenza. Dès lors commencent ses épreuves. Son intelligence précoce, son ardente imagination, son savoir, son besoin d'innover, lui créent des admirateurs, mais aussi des jaloux. On l'accuse de magie. Nouveau Savonarole, il appelle les Napolitains à la liberté ; à sa voix, secondée par quelques moines enthousiastes, la Calabre va se soulever pour chasser les Espagnols et fonder une République (1598). Mais ses projets échouent ; accusé de se donner comme un nouveau *Messie*, de vouloir se faire *roi de Calabre*, il est arrêté, chargé de chaînes, jeté dans un cachot. Il resta vingt-sept ans prisonnier

et fut mis sept fois à la torture! Cette horrible captivité ne put briser son intelligence ni son cœur. Quand il sortit de prison, on le regarda comme un fou. Le peuple, pour lequel il s'était dévoué, voulut le lapider! Il se réfugia en France où il obtint une pension de Richelieu ; il devint ami de Gabriel Naudé, et mourut à Paris au couvent des Jacobins en 1639.

En philosophie, Campanella est l'adversaire d'Aristote. Il recommande d'en revenir à l'étude de la nature, « ce manuscrit de Dieu ». En histoire, en économie politique, en politique, dans les sciences, il est partout et hardiment novateur. Il a écrit (en latin) : *Philosophia sensibus demonstrata*, *Prodromus Philosophiæ instaurandæ*, *De Sensu Rerum et Magia*, *Realis Philosophia*, dont l'appendice, *La Cité du Soleil*, a été traduit en français : c'est le tableau d'une cité idéale dont le gouvernement a trois ministres, la Force, la Sagesse, l'Amour, dans laquelle tout est commun, et où les magistrats sont les seuls prêtres. On lui doit encore la *Philosophia rationalis*, l'*Apologia pro Galileo*, le *De Monarchia Hispanica Discursus*, où il étudie les causes de la décadence de l'Espagne et les moyens d'y remédier; enfin, des *Poésies* et des *Lettres*.

Campanella, au milieu de toutes ses épreuves, conserva toujours une foi inébranlable dans le progrès. « Tout nous l'annonce, écrivait-il : tant d'inventions merveilleuses, la boussole, l'imprimerie, la poudre, le télescope, etc. Nous avons fait plus d'histoires et écrit plus de livres en cent ans que nos aïeux en quatre ou cinq mille. Rien n'arrête la liberté humaine... Comment arrêterait-on la marche du genre humain et son progrès, lorsque quarante-huit heures de supplices n'ont pu asservir la volonté d'un pauvre philosophe et lui arracher la plus petite parole qu'il voulait taire? »

Galilée. — Galilée naquit à Pise le 18 février 1564, c'est-à-dire le jour même où mourut Michel-Ange. Il étudia la médecine, puis les mathématiques. Savant universel, il fut nommé professeur de l'université de Pise à l'âge de vingt-cinq ans. Il y prouva dans son cours que les lois de la pesanteur sont les mêmes pour tous les corps. Il remarqua que les oscillations d'une lampe attachée à la voûte d'une église étaient d'égale durée, ce qui l'amena à l'invention du pendule. Son opposition à la philosophie d'Aristote lui fit perdre sa chaire (1592) ; mais la République de Venise le dédommagea en lui donnant celle de Padoue. C'est là qu'il inventa (en 1609) la *Lunette de Galilée*, grâce à laquelle il découvrit les montagnes et les vallées de

la lune, les phases de Vénus et les taches mobiles du soleil, d'où l'on conclut qu'il est animé d'un mouvement de rotation. Il revint à Florence à la prière du grand-duc Cosme II de Médicis[1]. La protection de ce prince ne put le préserver des atteintes de l'Inquisition. Il dut aller à Rome en 1615 s'entendre interdire d'enseigner la doctrine de Copernic, « absurde et formellement hérétique parce qu'elle est contraire aux Écritures ». Il n'en publia pas moins en 1632 *Quatre Dialogues sur les Systèmes du Monde de Ptolémée et de Copernic*. Il y affirmait que la terre tourne sur elle-même et autour du soleil. Il dut comparaître une seconde fois à Rome devant le Saint Office (1633), fut condamné à une prison perpétuelle, dut se mettre à genoux, et dire : « Moi Galilée, dans la soixante-neuvième année de mon âge, ayant devant les yeux les saints Évangiles, que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis, je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la Terre. » — « Et pourtant, murmura-t-il en se relevant, et pourtant elle tourne ! *E pur, si muove !* » Il put se retirer à la campagne près de Florence, et rentra plus tard dans cette

1. Depuis l'époque où Florence perdit sa liberté détruite par Charles-Quint et Clément VII en 1530, jusqu'à l'extinction de la famille des Médicis en 1737, elle fut gouvernée successivement par :

Alexandre de Médicis (1530-1537). Il prit le titre de duc en 1532, se rendit odieux par ses cruautés et fut assassiné par Lorenzino de Médicis.

Cosme Ier de Médicis (1537-1574), fils de Jean de Médicis, chef des *Bandes Noires* (surnommé le *Grand Diable*), ne fut pas moins cruel que son prédécesseur. Il porta le premier le titre de *Grand-Duc de Toscane* (en 1569).

François de Médicis son fils (1574-1587), père de Marie de Médicis, finit par épouser la Vénitienne Bianca Capella, pour laquelle il avait conçu la plus vive passion. Il s'occupa de chimie, protégea les lettres, les arts, et réunit de riches collections.

Ferdinand Ier de Médicis, frère de François, d'abord cardinal, puis grand-duc (1587-1609), fut lui aussi le protecteur des écrivains et des artistes, aussi bien que son fils et successeur.

Cosme II de Médicis (1609-1621) essaya de donner une marine à Florence.

Ferdinand II de Médicis (1621-1670), grand-duc à l'âge de dix ans, fut le protecteur de Galilée et de Torricelli. Bon, faible et maniaque, il avait un soin extrême de sa santé, de peur de mourir : « Je l'ai vu, dit l'abbé Arnaud dans ses *Mémoires* (à la date de 1646), se promener dans sa chambre au milieu de deux grands thermomètres sur lesquels il avoit continuellement les yeux attachés, et s'ôter, se remettre des calottes, dont il avoit toujours cinq ou six à la main, selon les degrés de froid ou de chaud que ces machines lui marquoient. »

Cosme III de Médicis (1670-1723) épousa Marguerite-Louise, fille de Gaston d'Orléans, et maltraita ses sujets.

Jean-Gaston (1723-1737), mourut sans enfant, et fut le dernier grand-duc de Toscane de cette famille.

ville. Devenu aveugle à l'âge de soixante-quatorze ans, il mourut en 1642.

Torricelli, Castelli, Cavalieri, Redi, Viviani. — Torricelli, de Faënza (1608-1647), ami de Galilée, auquel il succéda comme professeur de mathématiques à Florence, est surtout célèbre par ses travaux sur la physique. Il découvrit le baromètre (en 1643). Il entretint une correspondance avec les savants français Roberval, Fermat et Mersenne. Benoît Castelli, de Brescia (1577-1644), élève de Galilée, fut professeur à Pise et à Rome. On lui doit un traité *De la Mesure des Eaux courantes*. Cavalieri, de Milan (1598-1647), également disciple de Galilée, enseigna les sciences à Bologne, et découvrit la *Méthode des Indivisibles*. François Redi, d'Arezzo (1626-1697), fut médecin de Ferdinand II et de Cosme III de Médicis, à Florence. Il s'illustra par ses études sur les insectes, les vers intestinaux, les vipères; il était aussi poète à ses heures, et s'occupait encore de philosophie. Vincent Viviani, de Florence (1622-1703), étudia sous Galilée et Torricelli ; il fut pensionné par Louis XIV, qui ne put réussir à l'attirer en France par l'offre du titre de son premier astronome. Il fut ingénieur du grand-duc de Toscane Ferdinand II, enseigna les mathématiques à Florence, fut membre de la Société Royale de Londres, et membre associé de l'Académie des Sciences de Paris. Un autre Italien, le célèbre astronome Cassini, vint s'établir en France. (Voir chap. xv.)

Poètes. Guarini, Marini, Tassoni. — Si les Académies suffisaient pour donner à un pays un brillant développement poétique et littéraire, l'Italie du dix-septième siècle aurait eu des poètes comme elle comptait des philosophes et des savants. Alors en effet, l'Académie de *La Crusca* [1], à Florence, était dans tout son éclat. Et cependant la littérature était en pleine décadence. Dans la patrie de Dante, de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, la poésie n'était plus qu'une affaire de mots. La pen-

1. L'Académie de *La Crusca* (*du son*) date de 1541 et reçut son organisation régulière de Leonardo Salviato en 1582. Elle se proposait pour mission d'épurer la langue italienne, en séparant de la farine le son (*crusca*). Elle avait pour emblème un blutoir avec ces mots : *Il più bel fior ne coglie* (Il en recueille la plus belle fleur). Ses membres étaient surnommés l'*Enfariné* (l'*Infarinato*), le *Pétri* (le *Gramolato*), le *Pain Bis* (l'*Inferigno*) ; leurs sièges figuraient des hottes à porter le pain, avec des dossiers en forme de pelles à remuer le grain, et des coussins semblables à des sacs. L'Académie de *la Crusca* entreprit un Dictionnaire italien.

sée, l'idée, l'âme, en avaient disparu. Une forme brillante, entachée parfois d'affectation, de mauvais goût, gâtée souvent par l'abus des images, par les pointes, les jeux d'esprit, voilà tout ce qu'on trouvait chez les versificateurs de ce temps-là.

Jean-Baptiste Guarini, de Ferrare (1537-1612), en avait donné l'exemple à la fin du siècle précédent. Il vécut successivement à la cour des ducs de Ferrare, de Savoie, de Mantoue, de Florence et d'Urbin, et mourut à Venise. Son *Pastor Fido*, drame pastoral en cinq actes et en vers, imité de l'*Aminte* du Tasse, obtint une célébrité qui fait peu d'honneur au goût de ses contemporains. Jean-Baptiste Marini, de Naples (1569-1625), nommé en France *Le Cavalier Marin* (il y fut appelé par Marie de Médicis), fut idolâtré de ses contemporains. Il avait de la verve, de l'harmonie, une facilité extrême, mais son imagination était déréglée, son goût détestable, son style outré, maniéré et prétentieux. On cite surtout de lui les *Rime amorose*, *Varie*, et deux poèmes épiques, *Le Massacre des Innocents*, et *Adonis*. Alexandre Tassoni, de Modène (1565-1635), s'est fait un nom par son épopée héroï-comique, *La Secchia rapita* (*Le Seau enlevé*), qui donna sans doute à Boileau l'idée de son *Lutrin*. François Bracciolini, de Pistoïa (1566-1646), composa *La Croix reconquise*, poème épique, et *Lo Scherno degli Dei* (*La Moquerie des Dieux*), poème héroï-comique. Vincent Filicaja, de Florence (1642-1707), poète lyrique, gouverneur de Volaterra, puis de Pise, fut protégé par le grand-duc de Toscane et par Christine de Suède. On lui doit des *Odes*, *L'Italie*, *La Providence*, *La Délivrance de Vienne par Jean Sobieski*, etc. Ranucci et le Vénitien Apostolo Zeno (1668-1750) créèrent l'*Opéra* par la combinaison de la musique et de la poésie. A cette époque apparaissent les types populaires demeurés si célèbres en Italie, *Pantalon*, *Balanzoni*, *Spaviento*, *Arlequin*, *Polichinelle*.

Historiens. Muratori. — L'Italie à cette époque était plus riche en historiens qu'en poètes. Si Boccalini, dans ses *Commentaires sur Tacite*, ne s'élève pas au-dessus du médiocre, le capucin Jean-Antoine Cavazzi († 1692), missionnaire au Congo, où il fit deux voyages (en 1664 et en 1670), publia une très intéressante *Relation historique de l'Éthiopie Occidentale*. Pierre Giannone (1676-1748), d'Ischitella (Pouille), avocat à Naples, composa une *Histoire civile du Royaume de Naples*. Les attaques qu'elle contenait contre le pouvoir tem-

porel du pape l'obligèrent à se réfugier à Vienne, puis à Genève ; arrêté sur les terres du Piémont, il finit par mourir en prison. Jean-Antoine Muratori (1672-1750), de Vignola (Modénais), conservateur de la Bibliothèque Ambroisienne à Milan, puis bibliothécaire à Modène, réunit et publia toutes les chroniques, tous les documents relatifs à l'histoire d'Italie, dans ses *Antiquitates Italicæ Medii Ævi,* dans ses *Annali d'Italia dall' Era volgare sino all' anno* 1749, et ses *Rerum Italicarum Scriptores præcipui ab anno* 500 *ad annum* 1500.

Peintres. Annibal Carrache, le Dominiquin, le Guide, l'Albane, Salvator Rosa, le Guerchin. — Si les peintres italiens du dix-septième siècle sont inférieurs à ceux du seizième, du moins ils occupent encore un rang honorable. Annibal Carrache, de Bologne (1560-1618), cousin de Louis Carrache et frère d'Augustin Carrache, appartient par la date de sa naissance à l'âge précédent, par la date de sa mort à celui-ci. On lui doit la *Pietà* (Naples) ; une *Bacchante* et un *Satyre* (Florence) ; *Le Christ et la Samaritaine* (Vienne) ; *Saint Roch,* son chef-d'œuvre (Dresde) ; *Le Massacre des Innocents* (Munich) ; *La Nativité*, *Le Martyre de Saint Etienne*, l'*Apparition de la Vierge à Saint Luc* (Louvre). Dominique Feti, de Rome (1589-1624), a représenté *La Multiplication des Pains*, *L'Ange Gardien* et *La Fileuse.* Louis Cardi, dit Cigoli, du lieu de sa naissance, bourgade de Toscane (1559-1613), peintre et architecte, est l'auteur de la *Fuite en Egypte* et de *Saint François en Contemplation* (Louvre) ; de *La Conversion de Saint Paul* (Rome) ; du *Martyre de Saint Étienne* (Florence).

Domenico Zampieri, dit *le Dominiquin* (1581-1641), fils d'un cordonnier de Bologne, élève de Carrache, était si laborieux, qu'on le surnomma *le Bœuf.* Il mourut, dit-on, empoisonné. Ses œuvres les plus connues sont : *Adonis tué par un Sanglier* (fresque de la Galerie Farnèse); la *Communion de Saint Jérome*; l'*Histoire de Saint André;* le *Martyre de Sainte Agnès;* l'*Histoire d'Apollon*, l'*Histoire de Diane;* la *Sainte Famille en Égypte, Hercule et Cacus, David jouant de la Harpe devant l'Arche* (ces trois derniers tableaux au Musée du Louvre).

Guido Reni, dit *le Guide*, de Bologne (1575-1642), fils d'un musicien, vécut à Rome, à Bologne, à Naples. On vante surtout la pureté de son dessin, la délicatesse de son coloris, l'harmonie de ses compositions. Le *Portrait de Béatrice Cenci*, le *Triomphe de l'Aurore*, *Bradamante et Fleur d'Épine*, l'*Enlève-*

ment d'Hélène, les *Scènes de la Viè d'Hercule*, *Samson*, *L'Assomption,* sont ses tableaux les plus souvent cités.

Jean Lanfranc, de Parme (1581-1647), ennemi acharné du Dominiquin, a peint la *Coupole de la Chapelle du Trésor de Saint-Janvier*, à Naples; *Agar dans le Désert*, *Saint Pierre*, *Saint Paul*, *Saint Augustin* (au Louvre).

François Albani, de Bologne, dit *l'Albane* (1578-1660), a réussi surtout dans le genre gracieux, les scènes champêtres, la pastorale; on l'a surnommé « *l'Anacréon de la Peinture* ». On lui doit les *Quatre Éléments*, l'*Enlèvement d'Europe*, le *Sommeil de Vénus*, *Diane au Bain, Danaé couchée*, *Galatée sur la mer*.

Le Romain Cerquozzi, dit *Michel-Ange des batailles* (1600-1660), a peint la vie de *Saint François de Paule*, *Saint Jean prêchant dans le Désert, La Place du Marché de Naples*, etc. De Giacomo Cavadone, de Sassuolo (1577-1660), on cite surtout la *Sainte Cécile* (Louvre) et le *Saint Étienne*. André Sacchi, de Rome (1598-1661), a représenté *Saint Romuald assis au milieu de ses Religieux*, l'*Ivresse de Noé*, *Saint Grégoire donnant des Reliques*.

Gian Francesco Barbieri, dit *le Guerchin* ou *le Louche*, né aux environs de Bologne (1590-1667), est surtout célèbre par sa facilité. On lui doit *Le Père Éternel*, *Sainte Pétronille*, *Saint Antoine*, *Céphale et Procris, Les Adieux de Priam et d'Hector*.

Salvator Rosa, peintre, graveur, poète, musicien (1615-1673), était fils d'un arpenteur de la Renella près de Naples. Orphelin, il peignit pour vivre, à l'âge de 17 ans, et fut admis dans l'atelier de Ribera. Il vécut à Naples, à Rome, à Viterbe, à Florence. Ses tableaux sont merveilleux de couleur, d'entrain, d'énergie, de hardiesse. Le Louvre possède de lui *La Pythonisse d'Endor évoquant l'Ombre de Samuel, Le Jeune Tobie tirant à lui le Poisson monstrueux*, une *Chasse*, et surtout une *Bataille* d'un effet extraordinaire. Hommes, chevaux, tous frappent et sont frappés, s'assomment, s'éventrent, se pourfendent, se mordent, s'écrasent; c'est un pêle-mêle de coups et de fureur; les rochers, les arbres, les nuages ont l'air de prendre part à l'action et de se battre comme les soldats. Citons encore *Agar dans le Désert*, *Saint Thomas mettant le Doigt dans la Plaie du Sauveur*, *Jonas prêchant dans Ninive, L'Ombre de Pythagore apparaissant à ses Disciples, La Fortune distribuant aveuglément ses Faveurs*.

Jean-François Grimaldi, de Bologne, surnommé *le Bolognèse*

(1606-1680), peintre, graveur et architecte, appelé en France par Mazarin, travailla aux fresques du Louvre. Son tableau le plus célèbre est *Mercure et Argus.*

Carlo Dolci (1616-1686), de Florence, composa le *Christ au Jardin des Oliviers* (Louvre), *La Vierge allaitant Jésus*, *Hérodias portant la Tête de Saint Jean-Baptiste*, *Sainte Cécile.* Mattia Preti, surnommé *le Calabrais*, de Taverna (1613-1699), est surtout connu par le *Martyre de Saint André,* et par *Saint Paul et Saint Antoine dans le Désert.*

Bernini, ou *le Cavalier Bernin*, de Naples (1598-1680), peintre, sculpteur, architecte, favori des papes, passa quelque temps à Paris en 1665 sur la demande de Louis XIV, qui aurait voulu le charger des travaux du Louvre. En architecture, on lui doit, à Rome, la colonnade circulaire qui précède la basilique de Saint-Pierre, les tombeaux d'Urbain VIII et d'Alexandre VII, les palais Barberini, Odescalchi et Ludovisi, les fontaines des places Barberini et Navone ; en sculpture, les statues de *Constantin*, de *Longin*, *Sainte Thérèse avec l'Ange*, *Apollon et Daphné*, *Énée et Anchise.*

On peut encore citer parmi les sculpteurs Gaëtan Giulio Zumbo, de Syracuse (1656-1700), qui apprit la sculpture sans maître. On a de lui le groupe des *Cinq Morts ou Moribonds* (à Florence), la *Descente de Croix*, et la *Nativité de Jésus-Christ*, à Gênes.

CHAPITRE VIII.

Louis XIV, sa famille, sa cour, son gouvernement.

Louis XIV. Son caractère. Son éducation. Flatteries dont il est l'objet. Son orgueil. — La Cour. — Les courtisans. — La reine Marie-Thérèse. — Le Grand Dauphin ou Monseigneur, fils du roi. — Les petits-fils et arrière-petits-fils de Louis XIV. — Les favorites : Mlle de La Vallière, Mme de Montespan et leurs enfants. — Mme de Maintenon. — Monsieur, frère du roi, ou le duc d'Orléans. Henriette d'Angleterre. — La Princesse Palatine. — Les Princes du sang. Les Condés et les Conti. — Les résidences royales. Le Château de Versailles. — La Machine et l'Aqueduc de Marly. — Le Château de Marly.

Gouvernement personnel de Louis XIV. La monarchie absolue. — Les Conseils. Les Secrétaires d'État. — Le surintendant des finances Nicolas Fouquet (1653-1661). Ses malversations. — Sa magnificence. — La Fête de Vaux (17 août 1661). — Il est arrêté à Nantes (5 septembre 1661). — Procès de Fouquet (1664). Sa captivité (1664-1680). — L'homme au masque de fer.

Louis XIV. Son caractère. Son éducation. Flatteries dont il est l'objet. Son orgueil. — Le lendemain de la mort de Mazarin, l'archevêque de Rouen, Harlay (depuis archevêque de Paris), alors président de l'Assemblée du clergé, dit à Louis XIV : « Votre Majesté m'avoit ordonné de m'adresser à M. le Cardinal pour toutes les affaires ; le voilà mort. A qui Sa Majesté veut-elle que je m'adresse à l'avenir ? — A moi, M. l'archevêque, lui répondit le roi ; et je vous expédierai bientôt. » Les ministres furent étonnés de cette résolution et ne crurent pas à sa durée. Un souverain de vingt-trois ans, qui jusque-là signait sans lire, et ne songeait qu'aux plaisirs et aux fêtes, voudrait-il tenir conseil tous les jours et « être à l'avenir son premier ministre[1] », comme il le déclarait au chancelier Séguier, à Fouquet, à Le Tellier et à Hugues de Lionne ? A en croire l'abbé de Choisy, Mazarin aurait été plus perspicace, s'il est

1. Louis XIV dit un jour à Torcy, secrétaire d'État des affaires étrangères, en parlant du cardinal de Janson, son ambassadeur à Rome, « que lorsqu'à la mort du cardinal Mazarin il avoit pris le timon de ses affaires, il avoit en grande connoissance de cause bien résolu de n'admettre jamais aucun ecclésiastique dans son Conseil, et moins encore les cardinaux que les autres ; qu'il s'en étoit bien trouvé, et qu'il ne changeroit pas. » (SAINT-SIMON.) Dans tout ce portrait de Louis XIV, l'auteur ne fait que résumer les contemporains, quand il ne les cite pas textuellement, Saint-Simon surtout.

vrai qu'il ait dit au maréchal de Grammont en parlant de son jeune maître : « Ah ! mousou le maréchal, vous ne le connoissez pas; il y a en lui de l'étoffe de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » Le même cardinal avait dit au maréchal de Villeroy, au sortir d'une audience donnée aux États de Bourgogne : « Avez-vous pris garde comme le roi écoute en maître et parle en père? Il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre. »

Quel était donc ce jeune prince qui parlait si fièrement le premier jour de son règne? Né le 5 septembre 1638, il n'avait pas encore tout à fait vingt-trois ans. Au physique, c'était un homme de taille moyenne, bien pris, les traits réguliers, adroit aux exercices du corps. Saint-Simon, peu suspect de flatterie quand il s'agit de Louis XIV, a célébré « cet air de politesse et de galanterie qu'il a toujours su conserver toute sa vie, qu'il a si bien su allier avec la décence et la majesté ». Il ajoute « qu'au milieu de tous les autres hommes, sa taille, son port, les grâces, la beauté, et la grande mine qui succéda à la beauté, jusqu'au son de sa voix et à l'adresse et la grâce naturelle et majestueuse de toute sa personne, le faisoient distinguer jusqu'à sa mort comme le roi des abeilles... Jamais personne ne donna de meilleure grâce, et n'augmenta tant par là le prix de ses bienfaits. Jamais personne ne vendit mieux ses paroles, son souris même, jusqu'à ses regards. Il rendit tout précieux par le choix et la majesté, à qui la rareté et la brièveté de ses paroles ajoutoient beaucoup... Jamais homme si naturellement poli, ni d'une politesse si fort mesurée, si fort par degrés, ni qui distinguât mieux l'âge, le mérite, le rang et dans ses réponses, quand elles passoient le « *Je verrai* », et dans ses manières. Ces étages divers se marquoient exactement dans sa manière de saluer et de recevoir les révérences, lorsqu'on partoit ou qu'on arrivoit. Il étoit admirable à recevoir différemment les saluts à la tête des lignes à l'armée ou aux revues. Mais surtout pour les femmes rien n'étoit pareil. Jamais il n'a passé devant la moindre coiffe sans soulever son chapeau, je dis aux femmes de chambre, et qu'il connoissoit pour telles, comme cela arrivoit souvent à Marly. »

Par malheur, au milieu des troubles de la Fronde, son éducation avait été fort négligée. Mazarin, soit indifférence, soit calcul, pour conserver plus longtemps le pouvoir sous un jeune roi inexpérimenté, l'avait laissé dans l'ignorance. Son gouverneur, le premier maréchal de Villeroy, médiocre courtisan,

préoccupé surtout de sa propre fortune, s'était attaché uniquement à ne jamais le contrarier. Son précepteur Hardouin de Beaumont de Péréfixe (plus tard évêque de Rodez, et archevêque de Paris) n'en fit pas beaucoup plus. Personne ou à peu près, sauf le valet de chambre Laporte, ne s'occupait de lui; pendant son enfance, on le trouva un soir dans le bassin des Jardins du Palais-Royal, où il était tombé sans qu'on s'en aperçût. Il parlait de ces temps « avec amertume ». Il apprit peu et tard. Aussi se défiait-il de lui-même et se trouvait-il mal à l'aise avec les hommes instruits ou les gens d'esprit. C'était parmi ses valets qu'il se sentait le moins gêné et qu'il se communiquait le plus familièrement. « Ils étoient sans cesse à portée de rendre de bons et de mauvais offices. » Il s'efforça dans la suite de suppléer aux défauts de son éducation première, car il voulait voir, savoir et commander par lui-même. Il n'y réussit qu'en partie; il subit presque toujours la volonté de ceux qui l'entouraient, se laissant imposer les décisions importantes pourvu qu'il en réglât minutieusement le détail. Il était d'autant plus facile de lui faire illusion que lui-même s'y prêtait par orgueil; à condition d'avoir l'air intimidé en sa présence, de louer tout ce qui sortait de sa bouche, de l'admirer ou de faire semblant, on le menait sans trop de mal où l'on voulait[1].

Son intelligence était ordinaire, mais il s'assimilait avec beaucoup de facilité ce qu'il entendait dire. Il aurait donc pu devenir, sinon un souverain remarquable, au moins un roi judicieux, s'il n'avait été gâté de bonne heure et d'une manière irrémédiable par les flatteries de tout ce qui l'entourait. Ministres, généraux, courtisans, orateurs, poètes, artistes, le célébrèrent à l'envi, l'accablant d'éloges hyperboliques qu'il prenait au sérieux, exaltant ses qualités, ses exploits, ses vertus, sa grandeur, parce qu'ils trouvaient leur profit à le faire. Ce fut à qui enchérirait sur les autres, quand on vit le plaisir qu'il prenait à être encensé. « La souplesse, la bassesse, l'air admirant, dépendant, rampant, plus que tout l'air de néant sinon par lui, étoient les uniques voies de lui plaire... Lui-même... chantoit dans ses particuliers les endroits les plus à sa louange des prologues des opéras. » Il conçut ainsi cet orgueil démesuré, inhumain, égoïste, qui lui fit commettre

1. « Gouverner par lui-même, qui fut la chose dont il se piqua le plus, dont on le loua et le flatta davantage, et qu'il exécuta le moins. »

dans la suite tant de violences et de fautes en parfaite sécurité de conscience. Il en vint à ne plus connaître et aimer que lui, à s'imaginer qu'il n'avait de devoirs envers personne et qu'il avait le droit de tout exiger de tous[1].

La Cour. — Ce qu'il demanda d'abord aux nobles, c'était de venir auprès de lui et de lui faire cortège. La Cour, brillante au temps des Valois, animée encore sous Henri IV, n'avait guère existé autour du maladif et mélancolique Louis XIII, qui aimait surtout la solitude. Elle devint sous Louis XIV le seul endroit où il fût permis à un *honnête homme*[2] de vivre. Le roi voulut une cour nombreuse, parce qu'il aimait le luxe, la magnificence, la splendeur, et aussi parce que la noblesse, vivant auprès de lui, se ruinant par le jeu, les habits, les équipages, les profusions de toute nature, se trouverait dans sa dépendance absolue, et ne pourrait plus vivre que grâce à ses bienfaits[3]. Elle attendrait tout de sa générosité dont elle épierait l'occasion, au lieu de rester isolée dans les provinces et d'y méditer des révoltes.

« Non seulement Louis XIV étoit sensible à la présence continuelle de ce qu'il y avoit de distingué, mais il l'étoit aussi aux étages inférieurs. » Il regardait à droite et à gauche à son lever, à son coucher, à ses repas, en passant dans les appar-

1. Comme le constatent uniformément tous les *Mémoires* du temps, Louis XIV ne se contraignait en quoi que ce fût : « C'étoit un homme uniquement personnel, et qui ne comptoit tous les autres, quels qu'ils fussent, que par rapport à soi. Sa dureté là-dessus étoit extrême. » Il la laissait voir même en public, comme cela parut un jour à Fontainebleau, à la suite d'un accident survenu à la duchesse de Bourgogne, d'une manière si choquante que les courtisans eux-mêmes en furent stupéfaits. « Je me sus gré, dit à cette occasion Saint-Simon, d'avoir jugé depuis longtemps que le roi n'aimoit et ne comptoit que lui, et étoit à soi-même sa fin dernière. »

2. *Honnête* bien entendu dans le sens que le dix-septième siècle donnait à cette expression : un homme ayant de la naissance et bien élevé.

3. Lorsque fut célébré le mariage du duc de Bourgogne (7 décembre 1697), « les choses allèrent à ce point que le roi se repentit d'y avoir donné lieu, et dit qu'il ne comprenoit pas comment il y avoit des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leurs femmes ; il pouvoit ajouter : et par les leurs ; mais la bride étoit lâchée, il n'étoit plus temps d'y remédier, et, au fond, je ne sais si le roi en eût été fort aise, car il se plut fort, pendant les fêtes, à considérer tous les habits. »

Aussi les courtisans ruinés étaient-ils souvent obligés de refaire leur fortune par des mésalliances. Le marquis de Grignan, par exemple, gendre de Mme de Sévigné, s'était ruiné dans son gouvernement de Provence. Il maria son fils à la fille d'un fermier général. « Mme de Grignan, en la présentant au monde, en faisoit ses excuses, et avec ses minauderies en radoucissant ses petits yeux, disoit *qu'il falloit bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres.* »

tements, dans ses jardins de Versailles, où seulement les courtisans avaient la liberté de le suivre; il voyait et remarquait tout le monde, aucun ne lui échappait, jusqu'à ceux qui n'espéraient pas même être vus. C'était un démérite aux uns de ne pas faire de la cour leur séjour ordinaire, aux autres d'y venir rarement, et une disgrâce sûre pour qui n'y venait jamais. Quand il s'agissait de quelque chose pour eux : « Je ne le connois point, » répondoit-il fièrement, et ces arrêts-là étoient irrévocables. C'étoit un autre crime de n'aller point à Fontainebleau, qu'il regardoit comme Versailles, et pour certaines gens de ne demander pas pour Marly, les uns toujours, les autres souvent, quoique sans dessein de les y mener. Mais si on étoit sur le pied d'y aller toujours, il falloit une excuse valable pour s'en dispenser, hommes et femmes de même. Surtout il ne pouvoit souffrir les gens qui se plaisoient à Paris. Il supportoit assez aisément ceux qui aimoient leur campagne ; encore falloit-il être mesuré ou avoir pris ses précautions avant d'y aller passer un temps un peu long. »

Les faveurs qu'il accordait, le roi excellait à les faire valoir. Sachant qu'il n'avait pas à beaucoup près assez de grâces à répandre pour faire un effet continuel, il en substitua aux véritables d'idéales, consistant en petites préférences, en distinctions, en mots obligeants. « Personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses. Marly, dans la suite, lui fut en cela d'un grand usage, et Trianon où tout le monde, à la vérité, pouvoit lui aller faire sa cour, mais où les dames avoient l'honneur de manger avec lui, et où à chaque repas elles étoient choisies ; le bougeoir qu'il faisoit tenir tous les soirs à son coucher par un courtisan qu'il vouloit distinguer, et toujours entre les plus qualifiés de ceux qui s'y trouvoient, qu'il nommoit tout haut au sortir de sa prière. Le justaucorps à brevet fut une autre de ces inventions. Il étoit bleu doublé de rouge avec les parements et la veste rouge, brodé d'un dessin magnifique or et un peu d'argent, particulier à ces habits. Il n'y en avoit qu'un nombre, dont le roi, sa famille et les princes du sang étoient; mais ceux-ci, comme le reste des courtisans, n'en avoient qu'à mesure qu'il en vaquoit. Les plus distingués de la cour par eux-mêmes ou par la faveur les demandoient au roi, et c'étoit une grâce que d'en obtenir. »

Heureux qui réussissait à plaire! Mais celui qui s'attirait l'antipathie du roi était perdu pour toujours. Il fallait bien

prendre garde à soi. Le roi, en effet, s'étudiait avec un grand soin à être informé de ce qui se passait partout. Les espions et les rapporteurs étaient infinis; il y en avait de toute espèce. « Ces voies inconnues rompirent le cou à une infinité de gens de tous états, sans qu'ils en aient jamais pu découvrir la cause. » Le roi, une fois prévenu, ne revenait jamais ou presque jamais.

Le plus redoutable de tous les moyens secrets par lequel Louis XIV fut instruit de tout, bien des années avant qu'on s'en aperçût, ce fut l'ouverture des lettres. Le roi voyait l'extrait de toutes les lettres où il y avait des articles que les chefs de la poste, puis le ministre qui la gouvernait, jugeaient devoir aller jusqu'à lui, et les lettres entières quand elles en valaient la peine par leur tissu ou par la considération de ceux qui étaient en commerce. Un mot de mépris sur le roi ou sur le gouvernement, une raillerie, en un mot un article de lettre spécieux et détaché, « noyoit sans ressource ».

Les courtisans. — Aussi réussir à la cour, éviter toute imprudence, plaire au maître, devint-il, pour quiconque avait accès auprès de lui, la grande, l'unique étude. Le plus parfait modèle de courtisan accompli à cette époque nous est fourni par le duc de La Rochefoucauld, le fils de l'auteur des *Maximes*. D'abord prince de Marsillac, il fut remarqué de bonne heure pour la beauté de son visage, la grâce et le charme de sa personne. Il obtint et conserva la faveur royale. Il fut grand maître de la garde-robe après la mort de Guitry, et grand veneur à la mort de Soyecourt, que le roi lui apprit lui-même par ce billet dont on lui fit tant d'honneur, « qu'il se réjouissoit comme son ami de la charge qu'il lui donnoit comme son maître ». Ce favori tira des sommes énormes du roi, qui paya trois fois ses dettes. « Si M. de La Rochefoucauld passa sa vie dans la faveur la plus déclarée, il faut dire aussi qu'elle lui coûta cher, s'il avait quelques sentiments de liberté. Jamais valet ne le fut de personne avec tant d'assiduité et de bassesse, il faut lâcher le mot, avec tant d'esclavage, et il n'est pas aisé de comprendre qu'il s'en pût trouver un second à soutenir plus de quarante ans une semblable vie[1]. Le lever et le coucher,

1. « Sa voix, ajoute Saint-Simon, étoit déjà fort affaiblie. Elle ne lui permettoit plus de monter à cheval; il couroit en calèche, et si on manquoit, c'étoit à l'ordinaire une furie jusqu'à la chasse suivante qu'on prenoit. A la mort du cerf, il se faisoit descendre et mener au roi, pour lui présenter le pied, qu'il lui fourroit souvent dans les yeux ou dans l'oreille. Cela le peinoit fort, et même

les deux autres changements d'habits tous les jours, les chasses et les promenades du roi de tous les jours, il n'en manquoit jamais, quelquefois dix ans de suite sans découcher d'où étoit le roi, et sur le pied de demander congé, non pas pour découcher, car en plus de quarante ans il n'a jamais couché vingt fois à Paris, mais pour aller dîner hors de la cour et ne pas être à la promenade. »

Un courtisan non moins attentif à sa fortune fut le vieux maréchal de Villeroy[1]. Ce « vieux routier de cour » disait plaisamment « qu'il falloit tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils étoient en puissance, et le leur renverser sur la tête sitôt qu'on s'apercevoit que le pied commençoit à leur glisser ». C'est une maxime que pratiquait aussi le maréchal d'Huxelles : « bas, souple, flatteur auprès des ministres et des gens dont il croyoit avoir à craindre ou à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement.... Timide de cœur et d'esprit, faux, corrompu dans le cœur comme dans les mœurs, jaloux, envieux, n'ayant que son but, sans contrainte des moyens pourvu qu'il pût se conserver une écorce de probité et de vertu feinte, mais qui laissait voir le jour à travers[2]..... »

Il ne faudrait pas non plus oublier, parmi les courtisans

le monde, et de le voir presque couché dans sa calèche comme un corps mort. Quelquefois le roi hasardoit doucement de lui proposer de prendre du repos, et cela perçoit le cœur au favori, qui, ne pouvant plus suivre le roi ni le servir, faute de vue, sentoit qu'il lui devenoit pesant de plus en plus. »

« Peu écouté, presque toujours éconduit, quelquefois, à force d'importuner, refusé sèchement, le dépit vint au secours du courage. Il se retira, mais pitoyablement. » Il ne voulut pas quitter Versailles ; il se retira au chenil.

1. Nicolas de Neufville, marquis, puis duc de Villeroy, maréchal de France, gouverneur de Louis XIV, duc et pair (1597-1685). C'est son fils qui se rendit si fâcheusement célèbre par son incapacité et ses défaites dans la Guerre de la Succession d'Espagne.

2. A ce portrait peu flatté, Saint-Simon ajoute encore une curieuse anecdote. Après avoir été gouverneur d'Alsace, le maréchal d'Huxelles revint à Paris en 1710. C'était le fort de Mlle Choin auprès de Monseigneur. « Il devint son courtisan, jusqu'à la bassesse d'envoyer tous les jours, de la Rue Neuve-Saint-Augustin, où il logeoit, jusqu'auprès du Petit Saint-Antoine, où elle demeuroit, des têtes de lapin à sa chienne. Par elle, il fut approché de Monseigneur ; il eut avec lui des entretiens secrets à Meudon ; et ce prince, à qui il n'en falloit pas tant pour l'éblouir, prit une estime pour lui jusqu'à le croire propre à tout, et à s'en expliquer autant qu'il le pouvoit oser. Dès qu'il fut mort, la pauvre chienne fut oubliée, plus de têtes de lapin ; la maîtresse le fut aussi. » Nicolas du Blé, marquis d'Huxelles (1652-1730), a été plus tard l'un des représentants de Louis XIV aux Conférences de Gertruydenberg et au Congrès d'Utrecht.

notables du même temps, le duc de Gesvres, grand chambellan, vieillard à l'humeur fantasque, « à laquelle le servile surnageoit toujours ». Il disait en parlant de Louis XIV : « Voyez-vous, avec l'homme à qui j'ai affaire, il faut que je me mette bas, bas, bas comme cela (montrant de la main), pour m'élever haut après. » Saint-Simon ajoute : « En cela il n'avoit pas tort. »

Un autre courtisan, beau, doux, aimable, mais faux, dissipateur et ambitieux, était l'abbé de Polignac[1], connu par ses succès mondains, son rôle diplomatique et son poème latin l'*Anti-Lucrèce*. On cite de lui un trait de flatterie demeuré célèbre. Il se promenait avec Louis XIV dans les jardins de Marly. « La pluie vint ; le roi lui fit une honnêteté sur son habit peu propre à la parer. « Ce n'est rien, Sire, répondit-il ; la pluie de Marly ne mouille pas. »

Voici maintenant Dangeau[2], chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne. « C'étoit le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur ; cela l'avoit chamarré de ridicules, et Mme de Montespan avoit fort plaisamment, mais très véritablement dit de lui : *qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer ni de s'en moquer*... Sa fadeur naturelle, entée sur la bassesse du courtisan, et récrépie de l'orgueil du seigneur postiche, fit un composé que combla la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare que le roi lui donna. » C'est lui qui nous a conservé religieusement, heure par heure, dans son *Journal de la Cour*, les moindres actes de Louis XIV (à partir de 1684), l'indication de ses repas, de ses digestions, de ses promenades, de ses indispositions, des plus petits incidents de sa vie.

Encore un dernier exemple de ce qu'étaient les courtisans à l'époque de Louis XIV. Le marquis, puis duc d'Antin (1665-

1. Melchior de Polignac, né au Puy en 1661, mort en 1741, ambassadeur en Pologne, où il ne put faire élire roi le prince de Conti, négociateur de Louis XIV avec le maréchal d'Huxelles à Gertruydenberg et à Utrecht, chargé des affaires de France à Rome, cardinal, archevêque d'Auch, membre de l'Académie Française (où il remplaça Bossuet), de l'Académie des Sciences et de l'Académie des Inscriptions.

2. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, et descendant, du côté maternel, de Duplessis-Mornay (1638-1720). Protestant converti, d'une figure agréable, courtisan empressé et vaniteux, il fut colonel du Régiment du Roi, gouverneur de Touraine, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Sciences.

1736), fils légitime de Mme de Montespan, « étoit beau comme le jour... Il sacrifia tout à l'ambition et aux richesses, quoique prodigue, et fut le plus habile et le plus raffiné courtisan de son temps, comme le plus incompréhensiblement assidu. Application sans relâche, fatigues incroyables pour se trouver partout à la fois, assiduité prodigieuse en tous lieux différents, soins sans nombre, vues en tout, et cent à la fois, adresse, souplesse, flatteries sans mesures, attention continuelle et à laquelle rien n'échappoit, bassesses infinies, rien ne lui coûta, rien ne le rebuta vingt ans durant. »

Il dépensait beaucoup, jouait beaucoup, et il aidait la fortune. Un jour, par exemple, chez Monseigneur, on jouait vite de grosses sommes, et Monseigneur gagnait; il donna son chapeau à tenir à d'Antin et il y jetait tout ce qu'il gagnait. Le hasard lui ayant fait tourner la tête, il vit d'Antin qui empochait tranquillement le contenu du chapeau.

A tous ces défauts il joignait une éclatante poltronnerie qui lui attira maint affront. Il était absolument sans cœur au point qu'il éprouva une vive joie en voyant la mort de sa mère supprimer l'obstacle à sa faveur auprès de Mme de Maintenon[1].

1. D'Antin gagna définitivement la faveur du roi et de Mme de Maintenon en 1707, par un trait de courtisanerie demeuré célèbre. Cette année-là, Louis XIV, à son voyage de Fontainebleau, alla coucher à Petit-Bourg chez d'Antin, le 12 septembre. « C'est un prodige que les détails jusqu'où d'Antin porta ses soins pour faire sa cour de ce passage, et pour la faire jusqu'aux derniers valets. Il gagna ceux de Mme de Maintenon, pendant qu'elle étoit à Saint-Cyr, pour entrer chez elle. Il y prit un plan de la disposition de sa chambre, de ses meubles, jusqu'à ses livres, de l'inégalité dans laquelle ils se trouvoient rangés ou jetés sur sa table, jusqu'aux endroits des livres qui se trouvèrent marqués. Tout se trouva chez elle à Petit-Bourg précisément comme à Versailles, et ce raffinement fut fort remarqué. Ses attentions pour tout ce qui étoit considérable en crédit, maîtres ou valets, et valets principaux de ceux-là, furent à proportion, et pareillement les soins, la politesse, la propreté pour tous les autres. Meubles, commodités de toutes les sortes, abondance et délicatesse dans un grand nombre de tables, profusion de toute espèce de rafraîchissements, service prompt et à la main sitôt que quelqu'un tournoit la tête, prévenance, prévoyance, magnificence en tout, singularités différentes, musique excellente, jeux, bidets et calèches nombreuses et galantes pour la promenade, en un mot tout ce que peut étaler la profusion la plus recherchée et la mieux entendue. Il trouva moyen de voir tout ce qui étoit dans Petit-Bourg, chacun dans sa chambre, souvent jusqu'aux valets, et de faire à tous les honneurs de chez lui, comme s'il n'y eût eu que la personne à qui il les faisoit actuellement. Le roi arriva de bonne heure, se promena fort et loua beaucoup. Il fit après entrer d'Antin chez Mme de Maintenon avec lui qui lui montra le plan de tout Petit-Bourg. Tout en fut approuvé, excepté une allée de marronniers, qui faisoit merveille au jardin et à tout le reste, mais qui ôtoit la vue de la chambre du roi.

Saint-Simon lui-même, qui proteste en tant d'endroits contre cette idolâtrie, est loin d'en être exempt. On a souvent cité le passage où il raconte la mort de son père : « Ce même jour, 3 mai (1693), sur les dix heures du soir, j'eus le malheur de perdre mon père... J'en appris la triste nouvelle en revenant du coucher du roi, qui se purgeoit le lendemain. » Ces trois événements, *la triste nouvelle, le coucher du roi* et la *purge du lendemain*, sont placés sur la même ligne. Ailleurs, il faut voir avec quelle indignation il entend révoquer en doute la sincérité de son respect pour le roi. C'était pendant le procès entre le maréchal-duc de Luxembourg et seize autres pairs de France[1] ; l'avocat de Luxembourg, Dumont, « nous appliqua en propres termes ce passage de l'Écriture : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me*[2] ; tandis que nous contestions si vivement le rang à sa partie, sans cesser de faire assidûment notre cour au roi. Les ducs de Montbazon (Guéméné), La Trémoille, Sully, Lesdiguières, Chaulnes et La Force étoient sur le banc des gens du roi, et moi, assis dans la lanterne entre les ducs de La Rochefoucauld et d'Estrées. Je m'élançai dehors criant à l'imposture et justice de ce coquin[3]. » Il y a des

D'Antin ne dit mot, mais le lendemain matin le roi, à son réveil, ayant porté la vue à ses fenêtres, trouva la plus belle vue du monde, et non plus d'allée ni de traces que s'il n'y en eût jamais eu où elle étoit la veille, ni de traces de travail ni de passage dans toute cette longueur, ni nulle part auprès, que si elle n'eût jamais existé. Personne ne s'étoit aperçu d'aucun bruit, d'aucun embarras, les arbres étoient disparus, le terrain uni au point qu'il sembloit que ce ne pouvoit être que l'opération de la baguette de quelque fée bienfaisante du château enchanté. Les applaudissements récompensèrent la galanterie. »

Quelques jours après d'Antin obtint le gouvernement d'Orléanais. « Il en fut si transporté qu'il s'écria qu'il étoit dégelé ; que le sort étoit levé, que, puisque le roi commençoit à lui donner, il n'étoit plus en peine de sa fortune. »

1. Luxembourg voulait passer du dix-huitième rang d'ancienneté au second. Il prétendait que sa pairie remontait, non à 1662, date de sa réception, mais à 1581 ; il était né Montmorency-Bouteville, et avait changé de nom après avoir épousé l'héritière des Piney-Luxembourg, auxquels il pretendait succéder comme pair de France. Ce n'était plus du reste le vainqueur de Steinkerque et de Nerwinde, mais son fils et successeur, qui soutenait les mêmes prétentions quand se produisit l'anecdote indiquée ici.

2. « Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est loin de moi. »

3. Saint-Simon disait au roi, dans une entrevue avec lui, que « il étoit, comme roi et comme bienfaiteur de nous tous, despotiquement le maître de nos dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme d'une chose sienne et absolument dans sa main. Alors, prenant un ton tout à fait gracieux et un air tout à fait de bonté et de familiarité, il me dit à plusieurs reprises que c'étoit là comme il falloit penser et parler. »

chapitres dans ses *Mémoires*, qui commencent par *Il* tout court. Les éditeurs ont soin d'ajouter entre parenthèses : le Roi. La pensée ne serait jamais venue à l'auteur que quelqu'un pût s'y méprendre. Pour un homme du dix-septième siècle, *Il*, *lui*, c'était Louis XIV, comme pour Hérodote βασιλεύς signifiait le Roi de Perse et Ἄστυ Athènes, comme au temps des Césars *Urbs* désignait la capitale du Monde Romain.

La Reine Marie-Thérèse.—Ce culte que la cour lui portait, Louis XIV l'exigeait aussi de sa famille. On a vu qu'il avait épousé, le 4 juin 1660, sa cousine Marie-Thérèse d'Autriche, infante d'Espagne, fille aînée de Philippe IV, née de son premier mariage avec Élisabeth de France fille de Henri IV. Marie-Thérèse était du même âge que son mari (elle était née quinze jours après lui, le 20 septembre 1638). Douce, médiocre, timide, insignifiante, elle ne fit jamais parler d'elle ni en bien ni en mal. Elle fut très vite négligée par Louis XIV, et le chagrin qu'elle en témoignait n'eut d'autre effet que d'amuser la malignité de la cour. Quand elle mourut le 30 juillet 1683, le roi dit simplement : « Voilà le premier chagrin qu'elle m'a donné. » Bossuet, assez embarrassé dans son oraison funèbre, après avoir constaté qu'elle était « au nombre des âmes sans tâche devant le trône de Dieu[1] », se tira d'affaire en constatant qu'elle était sortie de la Maison d'Autriche — une illustre Maison—, pour entrer dans la Maison de France — une Maison plus illustre encore —; qu'elle avait été l'épouse du plus grand de tous les rois — et la mère de l'héritier du trône, dont il n'était guère plus facile de faire l'éloge que celui de la reine.

Le Grand Dauphin ou Monseigneur, fils du Roi.—Louis, Dauphin de France, plus tard appelé *le Grand Dauphin* (après la naissance de son fils aîné) et généralement connu sous le nom de *Monseigneur*, naquit le 1er novembre 1661. Des six enfants de Louis XIV et de Marie-Thérèse, ce fut le seul qui survécut. Il eut pour gouverneur l'honnête duc de Montausier, le mari de la célèbre Julie d'Angennes (Mlle de Rambouillet) ; pour précepteur Bossuet, orateur, historien, philosophe, l'un des hommes les plus remarquables de ce temps. Ils n'en purent rien tirer. Monseigneur était lourd, peu intelligent, paresseux, gauche et timide. Il redoutait Louis XIV, qui fut pour lui « toujours roi et jamais père ». De l'éducation que lui donna M. de Condom

1. Sine macula enim sunt ante thronum Dei.

(Bossuet fut évêque de cette ville avant d'être évêque de Meaux) le Dauphin ne retira d'autre fruit qu'une horreur invincible pour toute espèce de livre sans exception : devenu homme, il n'ouvrait jamais que son *Livre d'heures*, le volume contenant les *Estampes du Sacre*, et la *Gazette de France* pour y voir les faits divers. Les écrivains contemporains rapportent de nombreux traits de naïveté de la part de ce pauvre prince. Contraint à Versailles, il n'était à l'aise qu'au milieu de ses valets intérieurs, dans sa petite cour de Meudon. Elle n'eut jamais l'importance que lui prête Saint-Simon. Le crédit de Monseigneur était nul. Il constatait l'exacte vérité en déclarant qu'il suffisait qu'une grâce fût demandée par lui pour être sûrement refusée. Il mouru t(on le verra plus loin chap. XIV) le 14 avril 1711.

Les petits-fils et les arrière-petits-fils de Louis XIV. — Il avait épousé Marie-Anne-Christine-Victoire, sœur de l'électeur de Bavière[1] (30 décembre 1679). Trois enfants naquirent de cette union, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. L'aîné des trois, Louis, duc de Bourgogne, le *Second Dauphin*, ou simplement le Dauphin, naquit le 6 août 1682. Il eut pour gouverneur le duc de Beauvilliers, pour précepteur Fénelon. Il excita les plus vives espérances, que sa mort prématurée ne lui laissa pas le temps de réaliser ou de démentir (18 février 1712). Il avait épousé la gracieuse et pétulante fille aînée de Victor-Amédée II, Marie-Adélaïde de Savoie, qui mourut quelques jours avant lui. Ils eurent trois fils : l'aîné, le duc de Bretagne (1704-1705), mourut avant d'avoir un an. Le second, nommé aussi le duc de Bretagne, puis le Dauphin, après la mort de son père, ne lui survécut que quelques jours, et mourut à cinq ans le 8 mars 1712[2]. Le troisième, qui devint Louis XV, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710. Il fut d'abord nommé duc d'Anjou, puis devint Dauphin par la mort du duc de Bretagne. Louis XV était donc l'arrière-petit-fils de Louis XIV. Il eut pour gouverneur le second maréchal de Villeroy, et pour précepteur Fleury, évêque de Fréjus.

Le second des fils de Monseigneur, et, par conséquent, des

1. Après la mort de laquelle il épousa peut-être en secret Mlle Choin.

2. « Trois Dauphins, dit Saint-Simon, moururent donc en moins d'un an, dont un seul enfant, et, en vingt-quatre jours, le père, la mère et le fils aîné. » Les trois Dauphins étaient Monseigneur, le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne.

petits-fils du roi, Philippe, duc d'Anjou, né en 1683, devint roi d'Espagne en 1700 sous le nom de Philippe V. Le troisième fils de Monseigneur, Charles, duc de Berry, né en 1686, épousa en 1710 *Mademoiselle* (Marie-Louise-Élisabeth), fille du duc d'Orléans, jeune femme excentrique qui devait plus tard obtenir, sous *la Régence*, une scandaleuse célébrité. Le duc de Berry, médiocre et timide, était le fils préféré du Grand Dauphin. Il mourut le 4 mai 1714.

Les favorites : Mlle de La Vallière, Mme de Montespan et leurs enfants. — A la famille légitime de Louis XIV, il faut ajouter ses bâtards. La première favorite déclarée fut Louise-Françoise de la Baume Le Blanc, marquise de La Vallière et ensuite duchesse de Vaujour. Fille du marquis de La Vallière, gouverneur d'Amboise, et née dans la Touraine en 1644, elle était demoiselle d'honneur de Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans. Sa liaison avec le roi date de 1661. Elle resta secrète jusqu'en 1663. Peu à peu elle devint la reine véritable de toutes les fêtes, par exemple de celle que Louis XIV donna à Versailles en 1664 et qui dura sept jours. Douce, modeste, tour à tour cédant à la passion et tourmentée par le remords, La Vallière avait pour le roi une affection véritable. Sa beauté était merveilleuse, mais son intelligence très bornée. Deux fois elle quitta la cour pour se retirer aux Bénédictines de Saint-Cloud, où le roi alla la reprendre, puis aux filles de Sainte-Marie de Chaillot, où il l'envoya chercher par son capitaine des gardes. Bientôt délaissée pour Mme de Montespan plus spirituelle et plus hardie, La Vallière se retira en 1674 aux Carmélites de la Rue Saint-Jacques. Avant de quitter la cour, elle se prosterna aux pieds de la reine pour lui demander pardon. Elle fit profession le 4 juin 1675 en présence de Marie-Thérèse; ce fut Bossuet qui prononça le sermon pour la prise du voile. Elle avait alors trente et un ans. Elle vécut jusqu'en 1710 sous le nom de *Sœur Marie de la Miséricorde*, dans la pénitence et l'austérité, cherchant à expier le passé à force de se montrer humble. Quand elle apprit la mort de son fils le duc de Vermandois, elle dit « qu'elle devait pleurer moins encore sa mort que sa naissance ». Lorsqu'elle-même mourut, Louis XIV se montra peu touché : « Elle était morte pour lui, dit-il, du jour de son entrée aux Carmélites. »

Des enfants de Louis XIV et de La Vallière, deux seulement vécurent; ils furent légitimés l'un et l'autre : Louis de Bourbon, *comte de Vermandois* et amiral de France, mort à dix-sept ans

en 1683, et une fille, Marie-Anne, dite *Mademoiselle de Blois*, née en 1666 et qui passait pour la plus belle personne de son temps. Elle devint princesse de Conti par son mariage, et mourut en 1739.

La rivale heureuse de La Vallière, Françoise-Athénaïs de Rochechouart-Mortemart, avait épousé Louis de Gondrin, marquis de Montespan, et de leur union était sorti le duc d'Antin. Née en 1641, Mme de Montespan était spirituelle, hardie, malicieuse ; elle possédait une éclatante beauté avec beaucoup de grâce, de charme dans la physionomie, et des yeux d'une singulière vivacité. Dame d'honneur de la reine, elle enchanta Louis XIV par ses saillies espiègles, sa pétulance et sa gaieté. La colère de M. de Montespan, qui se montra moins patient à l'égard de Louis XIV que l'*Amphitryon* de Molière à l'égard de *Jupiter*, n'aboutit qu'à le faire exiler de Paris par ordre du roi. Mme de Montespan partagea d'abord la faveur du souverain avec La Vallière, puis supplanta complètement sa rivale dont les larmes ennuyaient Louis XIV. Elle donna naissance à six enfants, dont quatre vécurent : le *duc du Maine* (Louis-Auguste de Bourbon, 1670-1736), le *comte de Toulouse* (Louis-Alexandre de Bourbon, 1678-1737) ; *Mademoiselle de Nantes* (Louise-Françoise de Bourbon, 1673-1743), qui devint *duchesse de Bourbon* par son mariage avec le petit-fils du grand Condé ; et *Mademoiselle de Blois*[1] (Françoise-Marie de Bourbon, 1677-1749), qui devint par son mariage *duchesse de Chartres*, puis d'Orléans. Longtemps toute-puissante, Mme de Montespan, « l'altière Vasthi », finit par fatiguer Louis XIV. Devenu plus âgé, plus dévot, il eut des scrupules de vivre en état d'adultère public. Mme de Montespan trouva une rivale en Mme de Maintenon qu'elle avait chargée de l'éducation de ses enfants et produite à la cour. Elle en trouva une autre aussi en Mlle de Fontanges[2]. Obligée de quitter la cour, Mme de Montespan voulut se rapprocher de son mari, qui refusa de la

1. Elle reçut ce nom après que la fille de La Vallière l'eut quitté en devenant princesse de Conti.

2. Marie-Angélique de Scoraille de Roussille, duchesse de Fontanges, née en 1661, et fille d'honneur de Madame, à l'âge de dix-sept ans, captiva le roi par son entrain et son allure mutine. Hardie, jolie, prodigue, mais « sotte comme un panier », elle donna au roi un fils qui ne vécut pas. La maladie détruisit sa beauté. Elle se retira au monastère de Port-Royal et y mourut à vingt ans (1681). Il resta d'elle la coiffure à la Fontanges, nœud de ruban pour retenir les cheveux au-dessus du front.

recevoir. Devenue malade d'un excès d'embonpoint, troublée aussi par le remords, inquiète, superstitieuse, elle promena son ennui et ses terreurs de ville en ville, jusqu'au jour où elle mourut (1707) à Bourbon-l'Archambault. Elle a fourni à La Bruyère un de ses portraits les plus amusants (*Irène*, qui ne veut pas se résigner à vieillir).

Par un singulier défi à la morale Louis XIV légitima les enfants de Mme de Montespan, nés d'un double adultère : il créa même un rang intermédiaire pour le duc du Maine et le comte de Toulouse entre les princes légitimes et les autres pairs de France. Ils furent déclarés aptes à succéder au trône à défaut des princes légitimes. Et pourtant, si le comte de Toulouse avait un caractère doux et inoffensif, son frère aîné, le duc du Maine, était au contraire ingrat, poltron et sans cœur. Les deux filles de Mme de Montespan ne rappelaient que trop leur mère par le sans-gêne de leurs propos et la singularité de leur vie : c'étaient elles qui, au risque de fâcher le roi, ennemi déterminé du tabac (dont le règne commençait alors), empruntaient des pipes au corps de garde des Suisses pour fumer chez Monseigneur.

Mme de Maintenon. — Françoise d'Aubigné (Mme de Maintenon) était la petite-fille du protestant Théodore Agrippa d'Aubigné, le compagnon d'armes de Henri IV et l'un des grands écrivains de cette époque, à la fois prosateur et poète, l'auteur de l'*Histoire universelle du seizième siècle*, des *Mémoires*, de *La Confession de Sancy*, des *Aventures du Baron de Fœneste*, enfin des *Tragiques*. Son père Constant d'Aubigné, ayant voulu fonder une colonie à la Caroline sous le patronage de l'Angleterre, fut emprisonné à Bordeaux au Château Trompette. Délivré par Mlle de Cardillac, fille du gouverneur, il épousa sa libératrice (1627) et passa avec elle en Amérique. A leur retour en France, ils furent arrêtés et jetés dans la prison de Niort. C'est là que leur fille naquit en 1635. De nouveau délivrés, ses parents l'emmenèrent au Nouveau Monde ; elle avait trois ans. Elle faillit être dévorée par un serpent, et ayant perdu son père, revint en France avec sa mère ; elle avait alors douze ans. Mme de Neuillant, mère de la duchesse de Navailles, sa parente, l'éleva dans la religion catholique et la traita avec une grande dureté. La jeune fille avait dix-sept ans quand elle perdit sa mère. Intelligente, instruite, d'une figure aimable (on la surnommait *la belle Indienne*), mais très pauvre et sans autre parent qu'un frère intempérant dans ses propos, Mlle d'Aubi-

gné épousa en 1651 Paul Scarron, l'auteur du *Roman Comique*, de l'*Énéide travestie*, du *Tryphon* et de *La Mazarinade*. Hors d'état de se mouvoir, sans cesse souffrant, enfin « raccourci de toutes les misères humaines », le pauvre poète n'en était pas moins joyeux et toujours de bonne humeur. Il avait vingt-cinq ans de plus que sa femme qu'il épousa par une véritable affection paternelle. Elle rencontra dans la maison de Scarron une société lettrée, brillante, où elle apprit beaucoup: ce qu'elle apprit le mieux, c'était l'art d'être maîtresse d'elle-même, de se contenir; elle y acquit beaucoup de tact, surtout en ce qui concernait sa propre fortune; elle était née avec le goût de la *direction*, goût que l'âge, l'expérience et les hasards de la vie ne firent que développer.

Veuve et avec peu de ressources, elle obtint de la reine mère une pension de 2 000 livres. La mort d'Anne d'Autriche la lui aurait fait perdre, sans l'intervention de Mme de Montespan qu'elle connaissait. Elle se chargea, sur la demande de Louis XIV, d'élever les enfants de cette favorite, d'abord en secret. Devenue marquise de Maintenon, elle fut admise ouvertement à la cour, avec ses élèves que le roi avait reconnus (en 1673). Louis fut charmé par la conversation de Mme de Maintenon. Il la trouva judicieuse, instruite, discrète, autant que Mme de Montespan l'était peu. Il conçut pour elle de l'affection, sans qu'elle parût y répondre: « Je le renvoie, écrivait-elle, toujours affligé, jamais désespéré. » Elle contribua tant qu'elle put à la disgrâce de sa protectrice. Devenu veuf en 1683, Louis XIV contracta un mariage secret avec elle (en 1684 ou 1685). Comme on le verra plus loin, l'intervention de Louvois l'empêcha d'être reine de France. Elle en eut le pouvoir si elle n'en reçut pas le titre. Il est regrettable qu'attentive surtout à ne se jamais compromettre, elle n'ait point utilisé son influence pour prévenir les violences, les fautes, les malheurs qui signalèrent la fin du règne. Condamnée d'ailleurs à vivre auprès d'un roi blasé, vieux et de plus en plus maussade, à « amuser un homme qui n'était plus amusable », elle dut éprouver plus d'un mécompte, et chercha bientôt des distractions contre l'ennui. C'est ainsi qu'en 1684 elle réunit à Noisy un certain nombre de jeunes filles, appartenant à la noblesse pauvre ou filles d'officiers morts au service du roi, ou protestantes converties, pour les faire élever sous sa direction. La maison de Noisy fut transférée à Saint-Cyr en 1686. C'est pour les demoiselles de Saint-Cyr que Racine composa en

1689 *Esther* et en 1691 *Athalie*. *Esther* était, en même temps qu'une tragédie, une arme de guerre contre Louvois, où ce ministre, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, le roi, étaient reconnaissables sous les noms d'Aman, de Vasthi, d'Esther et d'Assuérus. On verra plus loin (chap. XI, XIII et XIV) le rôle de Mme de Maintenon jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, après laquelle elle se retira à Saint-Cyr, où elle mourut en 1719.

Monsieur, frère du roi, ou le duc d'Orléans. Henriette d'Angleterre. — Le second fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, Philippe, désigné la plupart du temps sous le nom de *Monsieur*, frère du roi, naquit le 21 septembre 1640. Il reçut d'abord le titre de *duc d'Anjou*, qu'il échangea en 1661, après la mort de son oncle Gaston, contre celui de *duc d'Orléans*. Il fut élevé dans une complète dépendance à l'égard de son frère aîné ; pendant sa jeunesse ses goûts, et quelquefois même ses vêtements étaient féminins. Son intelligence était médiocre, son caractère faible, ses amusements presque toujours puérils ; il était gourmand, et sa vie privée fut fort singulière. Monsieur épousa en 1661 Henriette d'Angleterre sœur de Charles II. La duchesse d'Orléans, née en 1644, d'un tempérament délicat et d'une santé frêle, était intelligente, instruite, aimable, et infiniment supérieure à son mari ; elle fut la protectrice, on pourrait presque dire l'amie, de Bossuet, de Boileau, de Molière ; elle voulut être marraine du premier enfant du grand poète comique, le roi fut le parrain (1664). Malgré les qualités de *Madame*, le duc d'Orléans lui témoigna toujours peu d'affection ; il réservait son amitié pour ses favoris, qui n'en méritaient guère, le Chevalier de Lorraine, d'Effiat et autres. Ceux-ci, aidés de Vardes et d'Olympe Mancini, firent tout ce qu'ils purent pour exciter la jalousie du duc contre le comte de Guiche et contre le roi lui-même. Louis XIV avait en effet pour sa belle-sœur beaucoup de confiance et d'amitié ; il la protégeait contre ses ennemis ; il fit arrêter, puis exiler, au grand désespoir du duc d'Orléans, le Chevalier de Lorraine, qui avait manqué de respect à la duchesse. En 1670, lorsque le roi voulut contracter une alliance avec le roi d'Angleterre contre les Hollandais, ce fut Henriette qu'il chargea d'aller à Douvres négocier le traité avec son frère Charles II. Au retour de ce voyage triomphal, à Saint-Cloud, ayant bu un verre d'eau de chicorée, elle fut saisie de douleurs atroces et mourut le 30 juin 1670. Avait-elle été empoi-

sonnée? Le poison avait-il été envoyé d'Italie par le Chevalier de Lorraine à Beauveau et à d'Effiat? Avait-elle été seulement victime de sa mauvaise santé? Bossuet n'a parlé de personne en termes plus émus. Avant d'expirer, elle avait recommandé de lui donner une bague d'émeraude en souvenir d'elle. « Madame fut douce envers la mort, comme elle l'était envers tout le monde », a dit le grand orateur dans son *Oraison funèbre;* elle était en effet restée discrète, tout en laissant comprendre qu'elle se croyait empoisonnée. Deux des enfants de Madame survécurent, Marie-Louise d'Orléans, qui fut plus tard la première femme du roi d'Espagne Charles II, et qui, peut-être elle aussi, mourut victime du poison, et Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée II duc de Savoie et ensuite roi de Sicile.

La Princesse Palatine. — Le duc d'Orléans contracta un second mariage le 16 novembre 1671 avec Élisabeth-Charlotte, fille de l'Électeur Palatin Charles-Louis. Née à Heidelberg en 1652, elle avait par conséquent dix-neuf ans lorsqu'elle devint catholique et duchesse d'Orléans. Énergique, hautaine[1], rude, bizarre, la seconde *Madame* resta toute sa vie plus Allemande que Française. Les usages allemands, les mets allemands lui plaisaient seuls. Elle aimait la chasse, les chiens, les chevaux. Souvent aussi elle « passoit toute la journée dans un cabinet qu'elle s'étoit choisi, où les fenêtres étoient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des Palatins et d'autres princes allemands dont elle l'avoit tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie et de sa main, dont elle faisoit elle-même les copies qu'elle gardoit ». Ces lettres, écrites avec une liberté singulière, qui va quelquefois jusqu'au cynisme, sont un des documents les plus curieux de l'histoire du temps. Elles étaient décachetées à la poste, lues par le roi, qu'elle ne ménageait point, et par Mme de Maintenon, dont elle disait tout le mal possible et qu'elle appelait « la vieille ».

Deux enfants naquirent du second mariage de Monsieur: Philippe, duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans et régent de France (1674-1723), et Élisabeth-Charlotte (1676-1744), mariée au duc de Lorraine. Monsieur mourut à Saint-Cloud le 9 juin 1701. Sa veuve lui survécut jusqu'en 1722.

1. Lorsque le duc de Chartres épousa en 1692 Mlle de Blois, fille de Mme de Montespan, sa mère, dont la fierté se révoltait à l'idée de ce mariage, le souffleta dans la grande galerie des glaces à Versailles, devant les courtisans ébahis.

Les princes du sang. Les Condés et les Conti. — Il y avait encore, lorsque Louis XIV devint roi, une *petite-fille de France*, Mlle de Montpensier ou la *Grande Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans et de sa première femme (1627-1693), ensuite ses deux sœurs, nées du second mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine : Marguerite-Louise, mariée à Côme de Médicis, et Françoise-Madeleine, mariée à Charles-Emmanuel, duc de Savoie.

Le premier prince du sang était *Monsieur le Prince*, ou le Grand Condé, Louis II de Bourbon (quatrième Condé, 8 septembre 1621-11 décembre 1686), le vainqueur de Rocroy, dont on a vu le rôle pendant la Fronde. De son mariage avec Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu, naquit Henri-Jules, duc d'Enghien, *Monsieur le Duc* (1645-1709), qui épousa une fille de la Princesse Palatine Anne de Gonzague. Monsieur le Duc avait un caractère violent, brutal, et fut un véritable tyran pour ses voisins et vassaux de Chantilly. A plusieurs reprises le roi dut intervenir pour lui rappeler qu'il n'avait pas le droit de les opprimer. Dans les vingt dernières années de sa vie, il donna des preuves nombreuses de dérangement d'esprit. « On disoit tout bas qu'il y avoit des temps où tantôt il se croyoit chien, tantôt quelque autre bête dont alors il imitoit les façons ; et j'ai vu des gens très dignes de foi qui m'ont assuré l'avoir vu au coucher du roi pendant le prier-Dieu, et lui cependant près du fauteuil, jeter la tête en l'air subitement plusieurs fois de suite, et ouvrir la bouche toute grande comme un chien qui aboie, sans cependant faire de bruit..... Dans les derniers temps de sa vie... il n'entra et ne sortit rien de son corps qu'il ne vît peser lui-même, et qu'il n'en écrivît la balance. » (Saint-Simon.)

Monsieur le Duc fut père de Louis de Bourbon, *M. le Duc de Bourbon*[1] (1668-1710), qui épousa Mlle de Nantes, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan. De ce mariage naquit *M. le Duc* (Louis-Henri, 1692-1740), premier ministre sous Louis XV, de 1723 à 1726.

1. Ce fut lui qui empoisonna le pauvre Santeuil, chanoine régulier de Saint-Victor, qui s'était fait un nom par ses vers latins et était familièrement reçu dans la maison de Condé (1630-1697). Ayant suivi le duc de Bourbon qui allait tenir à Dijon les États de Bourgogne, et se trouvant à sa table, Santeuil ne s'aperçut pas, dans le feu de la conversation, que son hôte avait versé le contenu de sa tabatière dans son verre plein de vin de Champagne. Il but, et mourut après deux jours d'atroces souffrances.

La branche de Conti commença en la personne d'Armand de Bourbon, prince de Conti (1629-1666) et frère du grand Condé. Un peu contrefait, et destiné d'abord à *être d'Eglise*, il prit, à l'instigation de sa sœur Anne-Geneviève de Bourbon, la célèbre duchesse de Longueville, une part active à la guerre de la Fronde, pendant laquelle il fut général des Parisiens. Réconcilié avec Mazarin, il épousa l'une de ses nièces, Anne Martinozzi, et en eut deux fils. L'aîné, Louis-Armand de Conti (1661-1685) épousa une fille de Louis XIV et de La Vallière, et mourut à vingt-quatre ans. Le second (1664-1709) se distingua par sa bravoure à Steinkerque et à Nerwinde, et, après la mort de Jean Sobieski, brigua le trône de Pologne sans pouvoir l'obtenir.

La dernière branche de la famille royale dont il reste à parler, branche illégitime, est celle des Vendômes. Le premier, *César Monsieur*, duc de Vendôme (1594-1665), était le fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Ce fut lui qui, en 1643, fit casser le testament de Louis XIII, et proclamer Anne d'Autriche régente sans condition. De la fille du duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, il eut deux fils, Louis, duc de Mercœur, et ensuite second duc de Vendôme (1612-1669) et le célèbre duc de Beaufort, le Roi des Halles (1616-1669). Le second duc de Vendôme épousa Laure Mancini, nièce de Mazarin. Il en eut lui-même deux fils. L'aîné, Louis-Joseph, troisième duc de Vendôme (1654-1712), se distingua dans la Guerre de la Succession d'Espagne. Ce fut lui qui gagna la bataille de Villaviciosa. Le second, Philippe, d'abord grand prieur de France, puis duc de Vendôme après la mort de son frère, réunit dans son palais du Temple une société célèbre où figuraient La Fare, Chaulieu, et où l'amour des lettres le disputait à celui des plaisirs (1655-1727).

Les résidences royales. Le Château de Versailles. — Pour loger le roi, ce demi-dieu mortel, il faut un temple digne de lui. A Paris, il pourrait choisir entre le Louvre, les Tuileries, le Palais-Cardinal. Mais Paris lui rappelle des souvenirs importuns : il ne veut plus habiter la ville frondeuse qui a chanté les *Mazarinades*, élevé des barricades, la ville dont les bourgeois l'ont retenu prisonnier avec sa mère, pénétrant jusque dans la chambre où il était couché tout enfant, et où il dormait ou faisait semblant de dormir. A Paris, il serait trop près des autres hommes, trop en vue : le culte de la royauté y perdrait. Il préfère l'éloignement et le mystère.

Saint-Germain, avec sa vaste forêt, sa majestueuse terrasse, la Seine qui coule au pied et serpente dans le lointain, son immense horizon de bois, de côteaux, de riantes campagnes, avait été l'un des séjours favoris de François Ier et de Henri IV; Louis XIII y était mort; Louis XIV lui-même y était né et y avait passé une partie de sa jeunesse. De Saint-Germain, il est vrai, on aperçoit les clochers de Saint-Denis, la nécropole royale, et ce *memento mori* perpétuel déplaît au roi; on aperçoit aussi, au delà du Mont-Valérien, le sommet de Montmartre, c'est-à-dire Paris encore. Et puis, Saint-Germain existait avant Louis XIV; et il veut que tout date de lui; un palais qui soit sa création, son œuvre, où rien ne rappelle le passé, qui soit lui-même.

Ainsi s'explique le choix de Versailles, que beaucoup de contemporains déclarèrent « un favori sans mérite », que l'impitoyable Saint-Simon proclame « le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans eau, sans terre, parce que tout y est sable mouvant ou marécage, sans air par conséquent qui n'y peut être bon ». Là, c'est toujours Saint-Simon qui parle, le roi « se plut à tyranniser la nature, à la dompter à force d'arts et de trésors ». Aujourd'hui, quand on parcourt cet immense et majestueux palais, cette imposante galerie des glaces dont les plafonds ont été peints par Lebrun, cette chapelle toute ruisselante de lumière, quand on erre au milieu de ces jardins ombragés de grands arbres, de ces bosquets, de ces eaux qui jaillissent de toutes parts, qu'on passe du Tapis Vert à la Colonnade, du Bain d'Apollon au Jardin du Roi, que l'œil étonné se porte sur tout ce peuple de statues, on est tenté d'accuser l'auteur des célèbres *Mémoires* de beaucoup d'exagération. Il faut reconnaître pourtant que ses reproches sont en grande partie fondés. La nature a fait ici son œuvre; depuis deux siècles le sol s'est raffermi; la végétation a recouvert un sol ingrat de bosquets touffus, d'ombre, de fleurs et de verdure; il n'en est pas moins vrai que ces travaux ont coûté des sommes immenses, qu'il a fallu creuser le terrain d'un côté, l'exhausser de l'autre; créer les vues, les perspectives. Et malgré tout ce qu'on a fait, il y a encore beaucoup de factice, beaucoup de mauvais goût, dans ces ifs taillés et ces arbres condamnés à prendre des formes bizarres. D'ailleurs, et ceci est resté exact, « on n'y est conduit dans la fraîcheur de l'ombre que par une vaste zone torride, au bout de laquelle il n'y a plus, où que ce soit, qu'à monter et à des-

cendre ; et avec la colline, qui est fort courte, se terminent les jardins ».

La difficulté qu'il y avait à créer Versailles fut un stimulant de plus pour Louis XIV. Il aimait à croire et à faire dire que rien ne lui était impossible. Au début du dix-septième siècle Versailles n'était qu'un village perdu dans les bois. Louis XIII en acheta la seigneurie à la famille de Retz en 1632, et il y fit construire le rendez-vous de chasse aujourd'hui enfoui au milieu des gigantesques constructions du règne suivant, mais facilement reconnaissable à ses briques rouges. Les travaux dont Colbert, bien malgré lui, dut prendre la direction, furent exécutés, pour l'architecture, d'abord, après 1664, par Le Vau, puis, quand il fut mort en 1670, par Jules Hardoin-Mansart, neveu de François Mansart; pour la peinture, par Lebrun. Lenostre dessina les jardins. Tout, à Versailles, est une apothéose symbolique de Louis XIV. « C'est Auguste, c'est Titus, c'est Alexandre ; c'est Jupiter tonnant, c'est Hercule vainqueur des monstres ; plus souvent, Apollon, inspirateur des Muses et roi de la lumière. La mythologie n'est plus qu'une grande énigme dont le nom de Louis est le mot unique ; il est à lui seul tous les dieux. » (HENRI MARTIN.)

De 1664 à 1690, les dépenses totales du Château de Versailles et de ses dépendances (Trianon, Saint-Cyr, Clagny, Machine de Marly, etc.) s'élevèrent à 81 151 414 livres 9 sols 2 deniers, argent du temps[1]. C'est en 1682 que Versailles devint la résidence ordinaire de Louis XIV. Les Écuries, l'Orangerie et les deux ailes furent élevées lorsque Louvois était devenu surintendant des bâtiments, après la mort de Colbert.

La Machine et l'Aqueduc de Marly. — La grande difficulté était d'amener l'eau à Versailles. On y pourvut à l'aide de la Machine de Marly. La Seine, barrée par une digue, fit tourner 14 roues hautes de 72 pieds, de manière à mettre en mouvement 74 pompes « qui buvaient la rivière, la montaient et la dégorgaient à 150 pieds de hauteur. De ce réservoir à mi-côte, par 79 autres pompes, l'eau montait encore à 174 pieds. Est-ce tout? non, 78 pompes, par un dernier effort, la poussaient au haut d'une tour, d'où un aqueduc de 36 arcades, haut de 69 pieds, la menait enfin à Marly ! » (MICHELET.) Vu de

1. *Compte fourni par Marinier, commis des bâtiments du roi,* dans une note insérée par M. CHÉRUEL au tome XII de son édition des *Mémoires de Saint-Simon* (1857).

la terrasse de Saint-Germain, cet aqueduc, qui se dresse au sommet de la colline et se détache sur la verdure des bois, a l'air d'une ruine romaine. On eut ainsi de quoi remplir les Réservoirs de Versailles, le Parterre d'Eau, le Bassin de Latone, le Bassin d'Apollon, le Grand Canal en croix qui se prolonge à travers le parc ; enfin le Bassin de Neptune au nord du château. Du côté opposé, au sud, on creusa la Pièce d'eau des Suisses, vers le Plateau de Satory.

Tout cela ne suffit pas encore. On entreprit de détourner une rivière, d'amener l'Eure à Versailles, par un canal de vingt-sept lieues, et un aqueduc de quatre lieues (de Berchères à Houdreville), qui, dans la vallée de Maintenon, devait avoir sur un espace d'environ un quart de lieue, trois rangées d'arcades s'élevant à 216 pieds (72 mètres). Pendant les années 1684 et 1685, 30 000 hommes, soldats et ouvriers, furent employés à ce travail. Il coûta beaucoup et demeura inachevé. Une multitude de pauvres soldats périrent tués par l'air malsain de ces terrains marécageux.

Le Château de Marly. — L'immense et solennel Versailles, où tout était réglé d'avance par une étiquette inflexible, grand et petit lever, grand et petit couvert, grand et petit coucher, où toujours il y avait foule, où il fallait vivre en public, d'une vie convenue, sous l'œil et en la présence de toute la cour, fatigua bientôt Louis XIV. Il voulut avoir un pied-à-terre, dans un endroit isolé, où il n'y aurait ni cour, ni étiquette, ni gêne ; où chacun resterait couvert devant lui, pourrait s'asseoir à sa table, et lui parler sans demander audience. On lui proposait Luciennes ; il préféra Marly, c'est-à-dire « un vallon étroit, profond, à bords escarpés, inaccessible par ses marécages, sans aucune vue, enfermé de collines de toutes parts [1] ». (SAINT-SIMON.) On construisit pour le roi un pavillon central, et, autour, douze petits pavillons, six de chaque côté : c'était toujours le soleil éclairant les douze mois de l'année. Les travaux commencèrent en 1679.

On avait choisi Marly « pour n'y pouvoir dépenser » : on y dépensa beaucoup au contraire ; on créa des pentes pour ménager des vues ; il fallut exhausser ici, et là, abaisser le sol ; on dessécha les marais et on creusa des pièces d'eau con-

1. Saint-Simon, auquel décidément Marly n'avait pas su plaire, l'appelle plus loin « un repaire de serpents et de charognes, de crapeaux et de grenouilles ».

tournant des îles ; il y eut des cascades entourées de statues ; il y eut des bassins où les carpes nageaient entre des parois ornées de dorures et de peintures ; les Fleuves de marbre qui ornent aujourd'hui le Jardin des Tuileries, les Chevaux de Coustou, placés maintenant à l'entrée des Champs-Élysées, décorèrent d'abord Marly. Et pour enclore pavillons, lacs, cascades, statues, on apporta de Compiègne de grands arbres tout venus ; ils mouraient et sans cesse on en apportait d'autres. On eut ainsi comme par enchantement des allées obscures, des berceaux, des bosquets ; une véritable féerie, au lieu d'un « ermitage ».

Au début, on ne devait coucher à Marly que « trois nuits, du mercredi au samedi, deux ou trois fois l'année ». Louis XIV s'y plut et y vint de plus en plus fréquemment ; à la fin il y était presque aussi souvent qu'à Versailles. Être admis à Marly, où venaient seulement les privilégiés, était pour les courtisans une faveur signalée, qu'il fallait demander et que tout le monde n'obtenait pas ; on jouait beaucoup à Marly, et le jeu y était ruineux.

Louis XIV habitait aussi quelquefois Trianon, où les soirées étaient délicieuses. « Rien n'étoit si magnifique. Tous les parterres changeoient tous les jours de compartiments de fleurs, et j'ai vu le roi et toute la cour les quitter à force de tubéreuses, dont l'odeur embaumoit l'air, mais étoit si forte par leur quantité, que personne ne put tenir dans le jardin, quoique très vaste et en terrasse sur un bras du canal. » (Saint-Simon.)

Chaque année, à l'automne, Louis XIV allait passer quelque temps au Château de Fontainebleau, où il chassait le cerf dans la forêt. Il faisait encore de fréquentes visites à Compiègne et à Chambord. Plus tard il établit à Saint-Germain les Stuarts chassés d'Angleterre. Meudon, acheté à la famille de Louvois, fut la résidence de *Monseigneur*. Monsieur, frère du roi, avait Saint-Cloud ; les Condés habitaient Chantilly ; les Vendômes possédaient Anet, le duc du Maine le château de Sceaux. Chaque prince du sang avait sa cour et ses courtisans.

Gouvernement personnel de Louis XIV. La Monarchie absolue. — La monarchie absolue, sans contrôle, sans limites, tenant son pouvoir de Dieu seul, ne devant de compte qu'à lui, voilà comment Louis XIV concevait son autorité. S'il n'a pas dit

« l'État, c'est moi », sans nul doute cette formule était la traduction exacte de sa pensée. Sous lui, point d'États Généraux ; pas même d'Assemblée des notables ; les États Provinciaux ne délibèrent plus que sur les questions financières et seulement pour la forme ; le Parlement a perdu en fait le droit de remontrances ; il est muet ; les municipalités ont cessé presque partout d'être élues, et leur rôle est insignifiant ; le clergé est riche ; il a du crédit, mais à condition d'obéir au roi avant d'obéir au pape (Voir ch. XI) ; les nobles sont comblés d'attentions et de faveurs, mais à condition d'abandonner leurs châteaux, de vivre autour du roi, avec lui ; de vivre de sa vie, de former son cortège, d'abdiquer toute velléité d'indépendance ; le peu qui reste éloigné de la cour n'obtient rien ; et, s'il veut se mettre au-dessus des lois, les juges royaux lui rendent de terribles visites. (Voir ch. IX, les *Grands Jours d'Auvergne*.)

Donc, ni résistance, ni protestation. Dans sa *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, Bossuet formule en dogme l'autorité absolue du roi. Pour lui « la monarchie est la forme de gouvernement la plus commune, la plus ancienne et la plus naturelle.... De toutes les monarchies, la meilleure est la successive ou héréditaire de mâle en mâle et d'aîné en aîné.... L'autorité royale est sacrée : Dieu établit les rois comme ses ministres, et règne par eux sur les peuples. On doit obéir aux princes par principe de religion et de conscience.... L'autorité royale est absolue. Le prince ne doit rendre compte à personne de ce qu'il ordonne. Les princes sont *des dieux,* suivant le langage de l'Écriture, et participent en quelque façon à l'indépendance divine.... On ne doit pas examiner comment est établie la puissance du prince : c'est assez qu'on le trouve établi et régnant.... Au caractère royal est inhérente une sainteté qui ne peut être effacée par aucun crime.... Le roi doit employer son autorité pour détruire dans son État les fausses religions. »

Impossible de s'exprimer en termes plus clairs. De son côté, le roi lui-même disait, dans les *Mémoires et Instructions pour l'Éducation du Dauphin*[1] : « La France est un État monar-

1. Composés vers 1670 par Pellisson, sous les yeux et sur les notes de Louis XIV. Tous les détails relatifs au Gouvernement personnel de Louis XIV ont été exposés avec un soin et une clarté qui ne laissent rien à désirer, par Henri Martin, dans sa thèse de doctorat, publiée en 1848 : *La Monarchie au*

chique dans toute l'étendue de l'expression. Le roi y représente la nation entière, et chaque particulier ne représente qu'un seul individu envers le roi : par conséquent toute puissance, toute autorité résident dans les mains du roi, et il ne peut y en avoir d'autres dans son royaume que celle qu'il établit. La nation ne fait pas corps en France. Elle réside tout entière dans la personne du roi.... Les rois sont seigneurs absolus, et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'église que par les séculiers. »

Les Conseils. Les Secrétaires d'État. — Le roi gouvernait à l'aide des *Conseils* et des *Secrétaires* d'État. Le *Conseil d'État* ou *Conseil d'en haut* se tenait le dimanche, quelquefois en outre le lundi ; il s'occupait de toutes les questions politiques, en particulier des affaires étrangères. Le *Conseil des Finances* se réunissait le mardi et le samedi. *Le Conseil des Dépêches* avait lieu une fois ou deux par mois, le lundi matin : c'est dans ce Conseil qu'on lisait la correspondance des intendants et qu'étaient traités tous les détails de l'administration intérieure. Ces trois Conseils étaient présidés par le roi. En outre, chaque matin les Secrétaires d'État prenaient les ordres du roi, formant ainsi avec lui une sorte de Conseil secret. Le *Conseil privé*, ou *Conseil des Parties*, nommé encore *Conseil d'État*, n'avait point de caractère politique. Il jugeait certaines causes évoquées, s'occupait des affaires contentieuses, des conflits administratifs ou judiciaires, sous la présidence du Chancelier ; Louis XIV y assistait souvent. Il y avait encore un *Conseil de Conscience* formé par le roi avec son confesseur et plusieurs prélats, et un *Conseil de Guerre*, sans occupations régulières ni réunions fixes en temps de paix.

Il faut distinguer entre les *Secrétaires d'État* et les *Ministres d'État*. Les Secrétaires d'État, quand ils n'étaient pas en même temps ministres, n'entraient pas au Conseil d'en haut, n'avaient point par conséquent voix délibérante ; ils étaient simplement les exécuteurs de décisions qu'ils n'avaient point été appelés à discuter. Cela en principe : car en fait, il n'en était pas toujours ainsi. D'un autre côté, il y avait des Ministres d'État

dix-septième siècle, étude sur le système et l'influence personnelle de Louis XIV, principalement en ce qui concerne la cour, les lettres, les arts et les croyances pendant la première période du gouvernement de ce prince. Vues comparées de Louis XIV et de Bossuet. (Plon frères.)

non Secrétaires d'État, c'est-à-dire non pourvus d'un département spécial.

C'est en 1547, sous Henri II, que les attributions des quatre Secrétaires d'État furent fixées avec quelque clarté. Il y avait le *Secrétaire d'État de la Maison du Roi*, celui des *Affaires étrangères*, celui de la *Guerre*, celui de la *Marine*. Chacun d'eux gouvernait un quart de la France, sans que la répartition des provinces qu'ils étaient chargés d'administrer fût invariable. Outre les quatre Secrétaires d'État, il y avait encore le *Surintendant des Finances* et le *Chancelier*. On adjoignait quelquefois au Chancelier un *Garde des Sceaux*, pour l'assister dans ses fonctions, et au besoin le remplacer, s'il tombait en disgrâce : le titre de Chancelier était en effet inamovible. C'était un proverbe que « un Chancelier sans les sceaux était un apothicaire sans sucre[1] ».

1. Voici, sous forme de tableau, la liste des chanceliers et gardes des sceaux depuis la fin du seizième siècle jusqu'à la mort de Louis XIV.

CHANCELIERS.	GARDES DES SCEAUX.
Michel de l'Hopital (1560-73).	René de Birague (1570-3).
René de Birague (1573-83).	Philippe Hurault, comte de Chiverny (1577-83).
Philippe Hurault, comte de Chiverny (1583-99).	François de Montholon (1588-9).
	Charles, cardinal de Bourbon (1589).
	Armand de Gontaut, maréchal de Biron (1590).
Pomponne de Bellièvre (1599-1607).	Nicolas Brulart de Sillery (1605-7).
Nicolas Brulart de Sillery (1607-24).	Guillaume du Vair (1616).
	Claude Mangot (1616-7).
	Guillaume du Vair (1617-21).
	Le connétable de Luynes (1621).
	Méry de Vic (1621-2).
	Louis Lefevre, seigneur de Caumartin (1622-3).
Étienne Halligre (1624-35).	Michel de Marillac (1626-30).
	Charles de l'Aubespine de Châteauneuf (1630-3).
	Pierre Séguier (1633-5).
Pierre Séguier (1635-72).	Charles de l'Aubespine de Châteauneuf (1650-1).
	Mathieu Molé (1651-6).
Le second Étienne Halligre, fils du premier (1674-7).	
Michel Le Tellier (1677-85).	
Boucherat (1685-99).	
Pontchartrain (1699-1714).	
Voysin (1714-17).	

Lorsque Louis XIV entreprit de régner par lui-même, trois de ses conseillers (pour laisser de côté le Chancelier Séguier et les deux Brienne père et fils) avaient la part principale au gouvernement : Le Tellier, Fouquet et de Lionne. Le premier seul était Secrétaire d'État ; mais le second, beaucoup moins réservé, aspirait ouvertement, malgré le roi lui-même, au titre et au pouvoir de premier ministre. Une éclatante disgrâce devait bientôt lui montrer l'inanité de ses espérances.

Le surintendant des Finances Nicolas Fouquet (1653-1661). **Ses malversations.** — Nicolas Fouquet, fils d'un armateur breton, était né en 1615. Maître des requêtes à 20 ans, procureur général au Parlement de Paris à 35 (en 1650), il était devenu à la mort de La Vieuville en 1653 surintendant des Finances avec Servien ; celui-ci à son tour étant mort en 1659, la surintendance demeura à Fouquet seul.

C'était un homme intelligent, beau parleur, ayant le travail facile, avec peu de scrupule (on n'en avait guère dans l'entourage de Mazarin[1]), peu de prudence et beaucoup d'ambition. Il aimait le faste et le plaisir, et jouait volontiers au Mécène avec les grands écrivains et les artistes du temps. Il eut et conserva après sa disgrâce d'illustres amis dont le nom plaide pour sa mémoire : Pellisson, La Fontaine, Mme de Sévigné, Molière. Le désordre existait dans les finances avant lui : il le porta au comble. Aliénations de domaine, anticipations sur les revenus à venir, retranchements de quartiers de rentes sur l'Hôtel de Ville, il recourait à chaque instant à des mesures imprudentes ou ruineuses. Il empruntait à 18 pour cent; et comme on ne pouvait avouer à la Cour des Comptes que des

1. Avant Fouquet, les surintendants des finances avaient été, depuis le début du règne de Louis XIV : *Claude le Bouthillier;* il résigna en 1643 ses fonctions, qu'il avait remplies depuis 1632 conjointement avec Claude de Bullion, puis seul depuis 1640. — *Nicolas Bailleul*, marquis de Château-Gonthier, de 1643 à 1648. Il eut sous lui, comme contrôleur général des finances, l'Italien *Particelli,* dit *Emeri,* fils d'un paysan de Sienne, qui le remplaça comme surintendant en 1648. — Le maréchal-duc de *La Meilleraye*, de 1648 à 1649. — *Particelli* une seconde fois, de 1649 à 1650. C'est alors que sur le conseil d'un autre Italien, nommé Tonti, il imagina, dit Voltaire, « les emprunts en rentes viagères, rentes distribuées en plusieurs classes, et qui sont payées au dernier vivant de chaque classe. Elles furent appelées *Tontines,* du nom de l'inventeur ». — *Claude de Mesme, comte d'Avaux* (1650). — *Charles, duc de La Vieuville*, le prédécesseur de Richelieu au ministère. Celui-ci l'avait fait enfermer au château d'Amboise, d'où il s'échappa pour se retirer en Angleterre. Il devint duc et pair et surintendant en 1651. — *René de Longueil, marquis de Maisons,* 1651-1653. — *Abel Servien,* conjointement avec Fouquet, 1653-1659.

emprunts contractés au taux légal de 5 pour cent, il comblait la différence au moyen d'ordonnances au comptant. Il spéculait sur les billets de l'épargne, il se faisait donner des pots-de-vin considérables par les traitants dont il renouvelait les baux; il grossissait les états de dépense et diminuait les états de recette qu'il présentait au roi, empochant la différence entre le chiffre réel et celui qu'il présentait. En quatre ans, il y eut 320 millions d'ordonnances au comptant !

A la mort de Mazarin, Louis XIV déclara au surintendant qu'il voulait voir clair dans les finances, et être instruit de tout par lui-même. Il ajouta qu'il n'avait rien à craindre pour le passé, qui « était passé et oublié», mais qu'il entendait tout savoir à l'avenir. Fouquet avoua quelques irrégularités, en cacha beaucoup plus et continua à présenter des états faux. Il pensait que la résolution de gouverner par lui-même ne tiendrait pas chez le jeune roi : inexpérimenté comme il l'était, il ne saurait pas démêler la vérité dans les comptes embrouillés et mensongers du surintendant; par vanité, il ne voudrait pas avouer son impuissance à comprendre; par lassitude, il se rebuterait et laisserait tout aller comme par le passé. Ce calcul était inexact; Louis XIV avait à ses côtés l'homme que Mazarin mourant lui avait recommandé, Jean-Baptiste Colbert. Simple intendant des finances, il n'en jouait pas moins le rôle d'un ministre occulte; il refaisait les calculs et revisait jour par jour les comptes de Fouquet avec la sévérité d'un honnête homme indigné de voir voler auprès de lui, et avec l'âpreté d'un successeur probable qui a hâte de voir la place vacante pour l'obtenir. Louis XIV avait ainsi la preuve matérielle, chiffres en main, que le surintendant le trompait et se jouait de lui.

Sa magnificence. — Blessé dans ses intérêts et son amour-propre, le jeune roi avait encore l'irritation de se voir éclipsé par la magnificence de son ministre. Fouquet s'était fait bâtir à Vaux[1] sur l'Anqueuil, près de Melun, un merveilleux château, qui avait coûté 9 millions; 3 villages avaient été englobés dans le parc; on y avait fait d'immenses plantations; les jets d'eaux jaillissantes, les fontaines, le grand canal surtout, étaient des merveilles; Lenostre dessinait les jardins et les bosquets; Puget devait orner Vaux de ses statues et Lebrun peindre les plafonds. Fouquet avait pris pour devise un écureuil grimpant sur un arbre, avec ces mots : *Quo non ascendet?* Au-dessous

1. Vaux fut plus tard donné par Louis XIV au maréchal de Villars.

de l'écureuil sifflait une couleuvre (*coluber*, allusion à Colbert). Le surintendant avait encore bien d'autres maisons, à Paris, à Fontainebleau, à Saint-Mandé, etc. Il avait acheté Belle-Isle-en-Mer en 1658 à la famille du cardinal de Retz; il y faisait fortifier Le Palais. En cas de disgrâce, il se retirerait dans cette île, et au besoin, il y appellerait les Espagnols et les Anglais. Ses relations étaient si nombreuses, qu'à lui tout seul, disait-on, avec son frère, l'actif et intrigant abbé Fouquet, il était en état de recommencer la Fronde. Soit vanité, soit calcul, il eut l'imprudence de vouloir disputer au roi le cœur de Mlle de La Vallière: elle le repoussa et avertit Louis XIV. Sans se rebuter, le surintendant aurait voulu être au moins le confident de la favorite: il n'y réussit pas mieux; le roi fut de nouveau instruit, et son irritation s'en accrut contre le ministre qui le bravait et voulait le dominer.

On résolut de l'arrêter. Louis XIV se conduisit en cette circonstance d'une manière peu digne. En sa qualité de procureur général du Parlement de Paris, Fouquet ne pouvait être jugé que par toutes les Chambres assemblées. On eut recours à un stratagème pour lui faire vendre sa charge, en lui faisant espérer le cordon bleu du Saint-Esprit, que le roi ne voulait accorder à aucun homme de robe. Fouquet la vendit à M. de Harlay 1 400 000 livres, sur lesquelles il donna 1 million au roi (août 1661).

La Fête de Vaux (17 août 1661). — Mme du Plessis-Bellièvre, son intime amie, Gourville, Pellisson, l'avertissaient du danger qu'il courait ; il n'en voulut rien croire. Ce qui le rassura davantage, c'est que le roi accepta avec la reine mère, le duc et la duchesse d'Orléans, une fête somptueuse dans son Château de Vaux (17 août). Il y eut six mille invités. On y joua pour la première fois *Les Fâcheux* de Molière, avec des ballets et récits en musique; le théâtre, dressé dans le jardin, était orné de fontaines véritables et d'orangers véritables. La fête se termina par un feu d'artifice célèbre et un bal. Louis XIV, outré de se voir écrasé par la magnificence de ce ministre infidèle, eut l'idée de le faire arrêter à l'instant même, chez lui, au milieu de la fête qu'il en recevait. Anne d'Autriche l'en détourna en lui montrant que pareille conduite semblerait odieuse; mais il ne put s'empêcher de s'écrier : « Ah ! Madame, est-ce que nous ne ferons pas rendre gorge à tous ces gens-là? »

Il est arrêté à Nantes (5 septembre 1661). — On résolut d'arrêter le surintendant, non à Paris, mais à Nantes, où la

cour allait se rendre, afin, disait-on, d'assister aux États de Bretagne, en réalité pour prévenir toute insurrection des amis de Fouquet. Quelques jours auparavant, dans un conseil, le roi proposa d'abolir les ordonnances au comptant ; Fouquet s'y opposa, et eut l'imprudence de s'écrier : « Je ne suis donc plus rien ?» Fouquet était malade lorsqu'on partit pour Nantes ; le roi dissimulait « à son ordinaire » et lui faisait « plus de caresses que jamais ».

Pourtant ses inquiétudes augmentaient et il redoutait maintenant Colbert. Les courtisans disaient tout haut que ce voyage serait fatal à l'un ou à l'autre. Fouquet s'embarqua à Orléans avec de Lionne sur l'un de ces grands bateaux particuliers à la Loire qu'on nommait *cabanes ;* Le Tellier prit place avec Colbert sur un autre. Un commis de la poste, en les voyant passer, dit en présence du jeune Brienne, secrétaire d'État : « L'une de ces deux cabanes fera naufrage à Nantes. »

Quand Fouquet arriva dans cette ville tremblant de fièvre, il se logea dans une maison qui communiquait avec la Loire par un souterrain ; il espérait ainsi, en cas de danger, pouvoir gagner Belle-Isle. Il n'eut pas le temps ou la présence d'esprit de le faire ; il avait conçu au dernier moment une étrange sécurité que des avis nombreux ne purent détruire. Il fut arrêté le 5 septembre 1661 avec son principal commis Pellisson, par d'Artagnan, lieutenant des mousquetaires, et conduit au château d'Angers, puis à Vincennes. Un valet de chambre du surintendant, nommé Laforet, eut le temps d'arriver à Paris avant que l'ordre y fût parvenu de saisir les papiers de son maître ; l'abbé Fouquet put donc en détruire un certain nombre, mais on saisit encore à Saint-Mandé et à Fontainebleau un plan de révolte tracé en 1657, dans lequel il indiquait à ses amis tout ce qu'il faudrait faire, s'il était arrêté ou disgracié. Il y parlait d'organiser la résistance à Belle-Isle et Concarneau, de se saisir du Havre et de Calais.

Procès de Fouquet (1664). **Sa captivité** (1664-1680). — Après une procédure qui dura dix-huit mois, Fouquet, transféré à la Bastille, comparut enfin le 14 novembre 1664 devant une Commission de 22 juges siégeant à l'Arsenal. Elle était présidée par le chancelier Séguier, avec Talon pour procureur général ; Sainte-Hélène, ennemi personnel de sa famille, et Pussort, oncle de Colbert, en faisaient partie. L'accusé avait conservé un sang-froid remarquable ; en traversant l'Arsenal, il s'arrêta curieusement à regarder des ouvriers qui travail-

laient au bassin d'une fontaine; Mme de Sévigné, qui était venue masquée se placer à la fenêtre d'une maison d'où on pouvait le voir passer, fut frappée de son calme et de son air enjoué (*lettre* du 20 novembre 1664 à M. de Pomponne). Aux reproches de malversations, il répondait que sans doute il y avait eu du désordre dans les finances, mais que la responsabilité en remontait au cardinal Mazarin; que depuis le roi avait déclaré le passé « oublié » ; quant au reproche de haute trahison, il le repoussa énergiquement. Il avoua qu'il avait eu tort d'écrire en 1657 un plan de révolte; mais c'était, disait-il, qu'il était alors irrité de l'ingratitude de Mazarin : la meilleure preuve qu'il n'y attachait pas d'importance, c'est qu'au lieu de brûler ce papier, il l'avait oublié dans un coin. Le chancelier lui reprochant que c'était là un crime d'État, « il répondit : « Je confesse, Monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'État.... Un crime d'État, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met du côté de ses ennemis ; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts; qu'on fait ouvrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis ; et qu'on les ferme à son véritable maître; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'État : voilà, Messieurs, ce qui s'appelle un crime d'État. » Monsieur le chancelier ne savait où se mettre, et tous les juges avaient fort envie de rire » (*Mme de Sévigné*, *lettre* du 9 décembre 1664). Tout ce que Fouquet venait de dire, le chancelier et les siens l'avaient fait pendant la Fronde.

Les amis de Fouquet, surtout dans les derniers jours, attendaient avec anxiété la décision des juges. « Depuis quelque temps, écrivait Mme de Sévigné, on ne parle d'autre chose; on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts, on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé. » Turenne et Condé sollicitèrent en faveur de l'accusé.

L'acharnement que ses ennemis montrèrent pour faire tomber sa tête ne leur réussit pas : 13 voix, celle de d'Ormesson en tête, le condamnèrent au bannissement; 9, celle de Sainte-Hélène la première, s'étaient prononcées pour la mort (20 décembre 1664). Louis XIV ne cacha point son désappointement : « s'il eût été condamné à mort, ne put-il s'empêcher de dire, je l'aurais laissé exécuter. » Il fit du moins ce qu'il put; par un abus de pouvoir sans exemple, il aggrava la peine

de son autorité privée. Au lieu du bannissement, Fouquet dut subir une captivité perpétuelle ; on a dit, pour expliquer la cruauté du roi, qu'il craignait que l'ancien surintendant n'allât porter à l'étranger les secrets d'État. Transféré à Pignerol, Fouquet y demeura seize ans prisonnier, pleuré par ses illustres amis, Ménage, Scarron, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéry, Pellisson, qui composa vainement deux *Discours* au roi en sa faveur, La Fontaine, qui ne réussit pas mieux à toucher Louis XIV par son admirable *Élégie aux Nymphes de Vaux*[1], et un autre poète, Hesnault, qui attaqua Colbert avec une grande violence[2]. En 1679 seulement la famille de Fouquet

1. . . . . Oronte nous appelle.
Vous, dont il a rendu la demeure si belle,
Nymphes, qui lui devez vos plus charmants appas,
Si le long de vos bords Louis porte ses pas,
Tâchez de l'adoucir, fléchissez son courage :
Il aime ses sujets, il est juste, il est sage ;
Du titre de clément rendez-le ambitieux :
C'est par là que les rois sont semblables aux Dieux.
Du magnanime Henri qu'il contemple la vie :
Dès qu'il put se venger, il en perdit l'envie.
Inspirez à Louis cette même douceur :
La plus belle victoire est de vaincre son cœur.
Oronte est à présent un objet de clémence :
S'il a cru les conseils d'une aveugle puissance,
Il est assez puni par un sort rigoureux,
Et c'est être innocent que d'être malheureux.

2. Dans la pièce suivante :

Ministre avare et lâche, esclave malheureux,
Qui gémis sous le poids des affaires publiques ;
Victime dévouée aux chagrins politiques,
Fantôme révéré sous un titre onéreux,

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux ;
Contemple de Fouquet les funestes reliques,
Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques,
Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux :

Sa chute quelque jour te peut être commune.
Crains ton poste, ton rang, la cour et la fortune.
Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.

Cesse donc d'animer ton prince à son supplice ;
Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
Ne le fais pas user de toute sa justice.

Colbert demanda si le roi était offensé dans ces vers. On lui dit que non : « Je ne le suis donc pas », ajouta-t-il. L'auteur de ces vers, Jean Hesnault, fils

obtint la permission d'aller vivre auprès de lui. Il mourut, dit-on, le 23 mars 1680, au moment où il allait recouvrer sa liberté.

L'Homme au masque de fer. — Une autre hypothèse a été, il est vrai, formulée. On a prétendu que Fouquet n'était pas mort à cette date et qu'il ne serait autre que le fameux *Masque de fer*. Le mystérieux prisonnier connu sous ce nom, et qui portait en réalité un masque de velours, longtemps captif à Exilles, à Pignerol et à l'Ile Sainte-Marguerite, mourut à la Bastille en 1703. Voici les différentes hypothèses qui ont été faites à son sujet : on a dit que c'était un frère aîné de Louis XIV, fils illégitime d'Anne d'Autriche, ou un frère jumeau de Louis XIV, né quelques heures après lui, ou bien le duc de Vermandois, fils du roi et de La Vallière, qui aurait été enfermé pour avoir manqué de respect au Dauphin ; ou bien le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, à la place duquel un autre aurait été décapité à Londres en 1685 ; ou le duc de Beaufort, l'ancien Roi des Halles ; ou Fouquet, ou, enfin, le comte italien Mattioli (v. plus loin, ch. x). Chacune de ces hypothèses a eu ses défenseurs sans qu'aucune ait été démontrée vraie.

d'un boulanger de Paris, avait commencé une traduction de Lucrèce aujourd'hui perdue. Il mourut en 1682. Madame Deshoulières fut son élève.

CHAPITRE IX.

L'Administration : Colbert, Le Tellier, Louvois, de Lionne.

Jean-Baptiste Colbert (1619-1683). Son origine. — Diverses fonctions qu'il a remplies de 1661 à 1683. — Son caractère. — État des finances en 1661. — La Chambre de Justice (1661-9). — Réformes de Colbert. — Les Ordonnances de Comptant. — Les finances de 1661 à 1683. Période prospère (jusqu'en 1672).— Période de décadence (après 1672). — L'Agriculture. — Mesures relatives au commerce des grains. — Misère des classes agricoles. — Industrie et commerce. Le Libre Échange et le Système Protecteur.—Mesures industrielles de Colbert. Tarif de 1664. Provinces des cinq grosses fermes. Provinces étrangères. Provinces traitées comme pays étrangers. — Tarif de 1667. — Manufactures nouvelles. — Réglementation excessive. — Travaux publics. Le Canal du Midi ou du Languedoc ou des Deux Mers (1665-81). Riquet. — Le commerce maritime. Droits sur les navires étrangers. Consulats. Pêcheries. — Les Grandes Compagnies privilégiées. — Colonies. Établissements d'Amérique. Le Canada ou Nouvelle-France. — La Compagnie des Cent Associés (1625-63) et les Missions dans l'intérieur. — Découverte du Mississipi par Jolyet et Marquette (1673). — Rôle des Jésuites au Canada. — Exploration du Mississipi et découverte de la Louisiane par Cavelier de La Salle (1682). — De La Salle au Texas (1685). Sa mort (1687). — Colonisation de la Louisiane par les frères d'Iberville (1699-1702). — Les Antilles. Saint-Domingue. — La Guyane ou France Équinoxiale. — Établissements d'Afrique. Le Sénégal. Madagascar. — Établissements d'Asie. L'Hindoustan. — Les Ambassades siamoises et la Colonie de Siam (1684-6-8). — Marine militaire. Les ports. — Système des classes. Augmentation de la flotte. — Justice. Les Grands Jours d'Auvergne (1665-6). — Législation. Les Ordonnances. — Encouragements aux écrivains. Les Académies. — Constructions et bâtiments. — Dernières années de Colbert. Sa mort (6 septembre 1683).

Le Tellier (1603-1685) et Louvois (1641-1691). — Caractère de Louvois. Son rôle auprès de Louis XIV. — Réformes dans l'armée. Le recrutement. — La Maison du Roi et la Gendarmerie. — Organisation de l'infanterie. — Organisation de la cavalerie et des dragons. — Création du corps d'artillerie. — Les milices. — Le Ban et l'Arrière-Ban. — Les grades. — La vénalité. L'Ordre du Tableau. Les cadets. — L'Hôtel des Invalides (1670). L'Ordre de Saint-Louis (1693). — Louvois et Mme de Maintenon. Dernières années de Louvois. Sa mort (16 juillet 1691). — Vauban (1633-1707). Fortifications. Attaque et défense des places.

Hugues de Lionne (1611-1671). Arnauld de Pomponne (1618-1699). Politique extérieure et diplomatie.

Jean-Baptiste Colbert (1619-1683). **Son origine**. — Jean-Baptiste Colbert naquit à Reims le 29 août 1619 de Nicolas Colbert et de Marie Pussort. Ses parents faisaient le commerce de draps, de toiles, de soieries, même de vins et de blé, à l'enseigne du *Long-Vêtu*. Une autre branche de la même famille était établie à Troyes, où de 1590 à 1635, Odart Col-

bert, associé au banquier Lumagna de Lyon, s'occupait également du commerce de draperies, d'étamines, de toiles, de vins, etc. Il y avait encore un Girard Colbert, établi à Paris, rue des Arcis, *A la Clef d'argent*[1]. La famille de Colbert l'envoya successivement à Paris et à Lyon « pour y apprendre la marchandise ». S'étant brouillé avec son maître lyonnais, il revint à Paris, fut clerc dans une étude de notaire, puis chez un procureur au Châtelet, nommé Biterne ; il devint ensuite commis de Sabatier, trésorier des parties casuelles[2]. Grâce à la protection de son parent, le fils d'Odart Colbert de Troyes, qui était devenu seigneur de Saint-Pouange, intendant de Lorraine et beau-frère de Michel Le Tellier, il devint secrétaire du Cardinal Mazarin en 1649, et fut ensuite son intendant. En toute circonstance, Mazarin le trouva laborieux, intelligent, probe, discret et fidèle. Le Cardinal lui témoigna bientôt une confiance entièrement méritée ; dès 1649, il l'avait fait nommer Conseiller d'État. Si Colbert ne perdait aucune occasion d'exprimer sa reconnaissance pour son protecteur, c'était pourtant un autre que lui, c'était le Cardinal de Richelieu qu'il se proposait comme modèle. Il fut employé avec succès aux négociations qui amenèrent la Paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV ; il remplit aussi une mission en Italie auprès du pape Alexandre VII pour obtenir la restitution de Castro au duc de Parme, mais ne réussit pas. Mazarin mourant engagea le roi à se défaire de Fouquet, et lui recommanda Colbert, en employant, dit-on, ces termes expressifs : « Sire, je vous dois tout, mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous

1. PIERRE CLÉMENT, *Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert, passim.* L'abbé de Choisy, dans ses *Mémoires* pleins d'anecdotes curieuses, mais souvent peu authentiques, accuse Colbert d'avoir voulu cacher son origine plébéienne. « Colbert, dit-il, se piquoit d'une grande naissance et avoit là-dessus un furieux foible. Il fit enlever la nuit dans l'église des Cordeliers de Reims, une tombe de pierre où étoit l'épitaphe de son grand-père, marchand de laine, demeurant à l'enseigne du *Long-Vêtu,* et en fit mettre une autre d'une vieille pierre où l'on avoit gravé en vieux langage les hauts faits du preux chevalier Kolbert, originaire d'Écosse. »

Ce qui semblerait démentir cette allégation, c'est que Colbert, dans une instruction écrite de sa main, et adressée à son fils le marquis de Seignelay, s'exprimait ainsi : « Mon fils doibt bien penser et faire souvent réflection sur ce que sa naissance l'auroit fait estre sy Dieu n'avoit pas bény mon travail, et sy ce travail n'avoit pas esté extrême. »

2. On nommait ainsi les trésoriers des droits payés au roi pour obtenir un office resté ou dévolu au fisc, pour quelque cause que ce fût, pour acquérir une maîtrise ou être admis à exercer une profession.

donnant Colbert. » L'abbé de Choisy raconte qu'après la mort du Cardinal, Colbert déclara au roi que Mazarin, en dehors de la fortune qu'on lui connaissait, avait près de 15 millions d'argent comptant, caché en divers endroits, au Louvre, à Vincennes, à Sedan, à La Fère, à Brisach, et que cet argent fut envoyé au Trésor.

Diverses fonctions qu'il a remplies de 1661 à 1683. — On a déjà vu qu'après la mort de Mazarin, et jusqu'à l'arrestation de Fouquet, Colbert remplit en quelque sorte auprès du roi le rôle de ministre occulte, refaisant les comptes et dévoilant les malversations du surintendant. Celui-ci une fois disgracié, le titre de surintendant fut aboli; le vieux maréchal de Villeroy devint chef nominal du Conseil des finances; la direction appartint en réalité à Colbert. Il n'eut d'abord que le titre d'*Intendant et Conseiller au Conseil royal des finances* (1661); il devint en 1664 *Surintendant des bâtiments*, et dirigea la marine sous la signature de Hugues de Lionne; en 1666 il eut le titre de *Contrôleur général des finances ;* il fut enfin en 1669 *Secrétaire d'État* pour la marine, le commerce, les manufactures, les colonies, la Maison du roi, les affaires ecclésiastiques, Paris, l'Ile-de-France, l'Orléanais [1]. Pendant vingt-deux ans (de 1661 à 1683) il supporta ce fardeau écrasant ; et, tant que ses conseils furent suivis par Louis XIV, tant que ses plans réussirent, « on le voyoit se mettre au travail avec un air content et en se frottant les mains de joie [2] ». (Charles Perrault, *Mémoires*.)

Son caractère. — Colbert n'était pas un de ces génies supérieurs qui devancent leurs contemporains par la profondeur de leurs vues et la rapidité de leur intuition ; c'était un homme de bonne volonté, doué d'une grande puissance de

1. Il avait encore bien d'autres soucis. Louis XIV mettait à d'étranges épreuves la bonne volonté et la complaisance de ses ministres en les obligeant à se mêler de ses affaires personnelles. C'est ainsi que Colbert dut s'occuper de cacher la naissance et de veiller à l'éducation des enfants de La Vallière ; c'est ainsi encore que le roi, dans une lettre datée de Saint-Germain-en-Laye, du 15 juin 1678, le charge de faire partir de Paris M. de Montespan, « un fou » qui « se permet des propos indiscrets ».

2. Les choses changèrent quand l'influence de Louvois devint prépondérante, et que l'équilibre du budget fut dérangé pour toujours par les guerres continuelles, les dépenses de la cour et des bâtiments. « Depuis, il ne se mettoit guère sur son siège pour travailler qu'avec un air chagrin et en soupirant. M. Colbert, de facile et aisé qu'il étoit, devint difficile et difficultueux, en sorte qu'on n'expédioit pas alors tant d'affaires, à beaucoup près, que dans les premières années. » (Ch. Perrault.)

travail, ne reculant devant aucun effort, aimant l'ordre, cherchant à mettre partout la clarté, attentif à tout; voulant tout voir, tout diriger par lui-même ; le voulant même trop, car ce qu'on peut lui reprocher sur certains points, c'est un excès de réglementation. Développer pacifiquement les ressources matérielles de la France, dont on n'avait point su tirer jusque-là un parti suffisant; faire cesser le gaspillage des finances, et diviser les charges d'une façon plus équitable; multiplier les moyens de communication; relever l'agriculture; donner à la France une industrie, un commerce en rapport avec son heureuse situation et l'intelligence, le goût de ses habitants; lui créer une puissante marine avec un empire colonial où elle pût acheter et vendre: tel était l'ensemble des projets à la réalisation desquels Colbert voua sa vie. Il était dur, a-t-on dit; les solliciteurs trouvaient en lui « un homme de marbre ». Mieux vaut à coup sûr chez le ministre qui manie les deniers publics la sévérité d'un Colbert que la facilité d'un Fouquet. Il avait un abord froid et silencieux qui le faisait surnommer par Mme de Sévigné *le Nord*[1]. Tous ses portraits « le représentent avec des sourcils épais, un regard austère, des plis de front redoutables ». Et pourtant cet homme à l'extérieur si peu attrayant n'était pas incapable d'élans de sensibilité. On l'entendit un jour s'écrier en contemplant les champs qui entouraient son château de Sceaux : « Je voudrois que mes projets eussent une fin heureuse, que l'abondance régnât dans le royaume, que tout le monde y fût content, et que, sans emplois, sans dignités, éloigné de la cour et des affaires, l'herbe crût dans ma cour. » Il lui arriva d'écrire à Louis XIV : « Je déclare à Votre Majesté en mon particulier qu'un repas inutile de trois mille livres me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrois tout mon bien, j'engagerois ma femme et mes enfants, et j'irois à pied toute ma vie, s'il étoit nécessaire. »

État des finances en 1661. — Les finances furent le premier objet de son travail, qui durait seize heures par jour. En 1661, le royaume payait plus de 84 millions d'impôts (on a même dit 90); mais il fallait en déduire les frais de perception, les

1. Il écrivait le 23 janvier 1670 à un ingénieur employé aux travaux du port de Dunkerque : « Il n'est pas question de savoir si vous estes courtisan ou flatteur, et il n'a jamais esté nécessaire d'avoir l'une ou l'autre de ces mauvaises qualitez près de moi. »

rentes, les bénéfices illicites des traitants; l'État n'en touchait donc que 32 (ou 35). Les dépenses étant d'environ 54 millions, il y avait un déficit annuel de 22; les revenus étaient mangés deux ans à l'avance. Il n'y avait point de budget bien établi ni de comptabilité sérieuse; la taille ou impôt direct, à la fois foncier et sur le revenu, grevait trop lourdement les contribuables. Elle était *réelle* lorsqu'elle était assise sur les biens-fonds roturiers, indépendamment du domicile et de la qualité du possesseur; *personnelle* ou *mixte*, lorsqu'elle portait sur tous les biens meubles et immeubles du possesseur, sur ses rentes de toute nature, bénéfices de son industrie, etc. Dans l'un ou l'autre cas c'était le Tiers État qui payait; le clergé et la noblesse n'étaient point taillables. Dès 1660 il avait fallu abandonner 20 millions restant dus sur la taille de 1647 à 1656. De nombreux titres de noblesse avaient été usurpés ou vendus par le Gouvernement, par exemple en 1606, en 1638, en 1643, et plus d'un *Gros-Pierre* avait pu se transformer en *M. de l'Isle*[1], satisfaisant ainsi sa vanité et en même temps obtenant l'exemption d'impôts; car Gros-Pierre était soumis à la taille et à la gabelle; M. de l'Isle ne payait rien et avait son *franc salé*.

Les bénéfices des traitants étaient énormes; à chaque instant on émettait de nouvelles rentes à un taux onéreux, dont on retranchait ensuite des *quartiers*[2], c'est-à-dire qu'on réformait un abus par un autre. Il existait une foule d'officiers de justice et de finance (45 780), auxquels on avait vendu leurs charges, qui en disposaient tout en se soustrayant souvent au droit annuel, et qui augmentaient leurs gages par des exactions.

La Chambre de Justice (1661-9). — Colbert commença par établir une *Chambre de Justice* (2 décembre 1661). Composée de 27 membres, sous la direction de M. de Lamoignon, premier président du Parlement de Paris, elle devait examiner, en

1. Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux;
Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

2. Boileau nous montre, dans sa *Satire* III (1665), un de ses personnages

. . . . plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

remontant à 1635, les comptes des fermiers généraux, receveurs des tailles, officiers comptables, traitants, etc., qui avaient manié l'argent du roi et malversé d'une manière quelconque, à l'aide de fausses balances, par de faux procès-verbaux, par des extorsions aux dépens des contribuables, en spéculant sur les billets de l'épargne, en donnant ou recevant des pots-de-vin, etc., etc. On promettait aux dénonciateurs le sixième des amendes qui seraient prononcées contre les délinquants qu'ils auraient signalés. A deux reprises (11 décembre 1661-2 octobre 1663), les curés de Paris lurent en chaire des monitoires enjoignant à leurs paroissiens, sous peine d'excommunication, de dénoncer les coupables qui leur seraient connus. Dès le début, les financiers les plus compromis dans l'entourage de Fouquet s'enfuirent à l'étranger : ceux-là, Gourville[1], Vatel, Bruant, par exemple, ne purent donc être

1. C'est une des figures les plus curieuses du dix-septième siècle que ce Gourville, petit valet de chambre des La Rochefoucauld, qui par son esprit et son savoir-faire devint un gros et gras financier, respecté des grands, commensal de Condé, de Conti et de vingt autres, qui le faisaient asseoir à leur table et lui donnaient du « cher ami », tandis qu'il se moquait d'eux et leur gagnait au jeu un million.

A vingt-six ans, en 1651, forcé de fuir à Stenay parce qu'en plein Paris il avait voulu enlever le Coadjuteur, égaré la nuit dans les bois de la Champagne, après avoir échappé aux coups de fusil des paysans, assis dans la neige sur une souche d'arbre, à côté d'un postillon transi de froid, avec le vent dans le nez, l'idée lui vint qu'il avait quatre sœurs et un frère, en ce moment tranquillement couchés dans leur lit, qui avec le temps lui donneraient bien des neveux, et que les uns et les autres, si la fortune lui devenait favorable, viendraient lui en demander leur part, sans songer au mal qu'il aurait eu pour se tirer d'affaire.

La fortune lui sourit. Successivement frondeur et Mazarin, il prospéra avec tout le monde. — Aujourd'hui avec Condé, qu'il accompagne dans son aventureuse pérégrination à travers les quartiers ennemis, d'Agen jusqu'à la Loire, le raillant en route sur sa maladresse à faire des omelettes; demain à Bordeaux, où, pour le compte du Cardinal, il traite de la paix avec Conti et Lenet; un peu après en Catalogne, où le prince de Conti l'a fait venir, déclarant qu'il lui faut de l'infanterie de renfort, ou Gourville; de la cavalerie, ou Gourville; du canon, ou encore Gourville.

Il finit par acheter en grande partie les propriétés de son ancien maître La Rochefoucauld, dont il se chargea de payer les dettes, à condition de toucher ses revenus en lui servant une pension. Mazarin, Fouquet, se l'attachèrent, enchantés de sa dextérité ; il partagea la disgrâce du second. Colbert plus scrupuleux voulut voir ses comptes : Gourville crut prudent de détaler. Condamné à mort par la Chambre de Justice, il employa ses loisirs forcés à parcourir le monde, faisant bonne chère et visitant Londres, Bruxelles, Amsterdam, bien accueilli de Charles II, de Castel Rodrigo, du prince d'Orange, âgé de dix-huit ans, et qui lui donna des preuves de sa dissimulation précoce par l'accueil affectueux qu'il fit en sa présence au Grand-Pensionnaire de Witt, dont il venait précisément de lui dire du mal.

Grâce aux ducs de Hanovre, Gourville obtint la permission de revenir en

condamnés que par contumace; mais d'autres, comme les trésoriers de l'épargne Duplessis-Guenegaud et La Bazinière, furent enfermés à la Bastille. L'intendant des finances Boylesve, les fermiers des gabelles Hamel et Datin, le surintendant des postes de Nouveau, Béchameil, Bonneau, Catelan, Coquille, de Mons, Gruin, Jacquin, les deux Monnerot, etc., furent contraints à des restitutions considérables. On revint sur des remboursements de rentes dont quelques-uns remontaient à 1630, en obligeant ceux auxquels elles avaient été remboursées à restituer, avec l'excédent qu'ils avaient touché, l'intérêt de la somme perçue en trop depuis cette époque. Ces dernières mesures, vraiment excessives, jetèrent l'alarme parmi les rentiers et amenèrent des remontrances, adressées au roi, sans succès du reste, par le Prévôt des marchands et les Conseillers de l'Hôtel de ville le 13 juin 1662. La Chambre de Justice siégea jusqu'en 1665, exista nominalement jusqu'en 1669, et fit rentrer plus de 110 millions au Trésor.

Réformes de Colbert. — Afin de proportionner exactement les recettes et les dépenses, Colbert établit, ou du moins rétablit l'*État de Prévoyance*, autrement dit le *Budget* annuel. Il diminua la taille à plusieurs reprises, et la ramena de 53 millions à 32; elle fut ainsi abaissée de 21 millions, au grand soulagement du Tiers État qui la payait seul. Au contraire les aides, ou impôts indirects sur la consommation, qui étaient

France, à condition de donner 800 000 livres. Mais notre financier voulait revenir sans bourse délier. Avec un peu de patience, le crédit de M. le Prince lui obtint cette faveur. Il est vrai qu'il fit des tours de force pour mériter sa protection. Il parvint à débarrasser de tous créanciers les antichambres de Chantilly et à remettre un peu d'ordre dans la maison. Il fit plus : dans un voyage à Madrid, il réussit, par un savant emploi des marchandes de modes, des chambrières et des femmes de ministres, à faire payer aux Espagnols ruinés les sommes énormes qu'ils devaient à leur ancien allié depuis 1659.

Aussi la vie de Gourville est-elle dès lors un enchaînement de prospérités. Il trouve le secret d'être bien à la fois avec Louvois et avec Colbert. Il obtient les sourires de Louis XIV, auquel il porte la première nouvelle de Senef avec les drapeaux conquis dans cette journée. Il eut mieux que des sourires : au retour d'une course entreprise par ordre du roi en Hollande, en 1681, « j'appris, dit-il, qu'ayant été question de faire une ordonnance pour mon voyage « M. de Croissy proposa de la faire de six mille livres. M. de Louvois dit qu'il « croyoit que Sa Majesté pouvoit aller jusqu'à huit, et le roi finit en disant : « Et moi je suis d'avis qu'on la fasse de dix. » En remerciant Sa Majesté à Saint-Germain, « il lui dit qu'avec cet argent il ferait « une belle fontaine à « Saint-Maur ». Vieux et cloué dans sa chambre par la goutte, Gourville devint dévot, mais non moins gai. Il commença ses *Mémoires* à soixante-dix-huit ans, et les termina en quatre mois et demi.

payés par le producteur ou le marchand, et en conséquence par tous les acheteurs, furent augmentés. Les offices inutiles furent supprimés; pour les autres, il n'y eut plus ni hérédité ni survivance; les titulaires durent fournir un cautionnement, tenir un journal détaillé de leurs opérations; ils furent astreints à la résidence sous peine de perdre leur place. L'État eut première hypothèque sur tous les biens des comptables; leurs frais de recouvrement furent abaissés de 5 sous pour livre à 9 deniers. Pour disposer à l'avance du montant des tailles, on fit souscrire aux financiers des obligations à 15 mois. Les gabelles et octrois furent affermés aux enchères publiques après trois publications. Le contrôleur général tint (du moins au début) trois registres, un *Journal*, un *Registre des Fonds*, un *Registre des Dépenses*. Colbert réduisit les dettes des villes, en faisant annuler les baux par lesquels leurs octrois avaient été affermés à vil prix sous l'administration précédente; la part du roi, dans le revenu des villes, fut fixée à la moitié. Cette liquidation des dettes donna lieu à des désordres; par exemple, en Bourgogne, en 1664, en 1665 et 1671. Quant aux lettres de noblesse, à l'aide desquelles beaucoup d'anciens taillables étaient sortis de la classe des roturiers, un édit de 1664 révoqua toutes celles qui avaient été accordées ou confirmées depuis trente ans. En outre, une multitude de gens se donnaient sans aucun titre la qualification de nobles; rien qu'en Provence, on en découvrit 1257. Ces faux nobles ne furent pas seulement ramenés dans les rangs du Tiers État ; ils furent encore frappés d'amendes. Ces dernières mesures soulagèrent beaucoup les paroisses. Augmenter le nombre des contribuables, n'était-ce pas diminuer la quote-part de chacun?

Les Ordonnances de Comptant. — Malheureusement bien des abus subsistèrent : en premier lieu les *Ordonnances de Comptant*. C'étaient des bons sur le Trésor, pour affaires secrètes, payables au porteur, sans indication de l'objet de la dépense ; le roi écrivait de sa main : *Je sçai l'emploi de cette somme*. « Ces Ordonnances, disait un édit du 13 août 1669, établies pour les dépenses secrètes de l'État, les prests et affaires extraordinaires tolérés, et pour suppléer dans les besoins pressants aux revenus ordinaires, ont donné lieu à une infinité de pièces fausses et simulées, et il en a été délivré de 1655 à 1660 pour 385 millions, qui ont servi à consommer criminellement tous les revenus. » Elles n'en subsistèrent pas

moins. Tout ce que put obtenir Colbert, c'est que le roi examinerait réellement, *lui-même*, les motifs de la dépense : garantie bien imparfaite, quand la cour, les favorites, les constructions coûtaient si cher, quand le peuple voyait avec étonnement Louis XIV passer dans un même carrosse avec « les trois reines » (Marie-Thérèse, Mlle de la Vallière et Mme de Montespan) ! Les Ordonnances de Comptant devaient être brûlées tous les ans en présence du roi et remplacées par un *État de Certification collectif* qu'on transmettait à la Chambre des Comptes.

Les finances de 1661 à 1683. Période prospère (jusqu'en 1672).— En dépit de ces ombres inévitables au tableau, l'état des finances ne cessa point d'être satisfaisant jusqu'à la Guerre de Hollande. En 1667 le revenu total s'élevait, d'après Forbonnais, à 95 571 759 francs et le revenu net à 63 016 826 fr. Cette année-là, les droits sur le vin furent diminués ; on abolit le droit du sou pour livre, excepté sur le vin. De 1667 à 1668, la gabelle forcée fut remplacée par une vente volontaire dans 58 greniers à sel ; on ne conserva que 48 greniers à gabelle forcée. En 1668 le revenu total montait à 102 millions (ou 99 selon Mallet) ; le revenu net était de 64 540 607. En 1671 le revenu brut atteignit 104 500 000 livres et le revenu net 77 648 911. Il est vrai qu'en 1672, au début de la guerre, les dépenses projetées furent de 71 339 020 ; les dépenses effectuées montèrent à 87 928 561 livres. Les dépenses s'élevèrent à 131 millions en 1679, à 141 millions en 1681, à 200 en 1682. Elles furent, en 1683, année de la mort de Colbert, de 115 millions. A cette date le revenu brut était de 112 millions, le revenu net, de 89 millions.

Période de décadence (après 1672). — Il avait donc fallu en revenir aux anticipations et à toute sorte d'expédients fâcheux, d'*affaires extraordinaires*, vente d'offices, augmentation du prix des charges de secrétaires du roi, trésoriers de France, notaires, procureurs; création de 900 000 livres de rente, taxes sur les maisons construites en dehors de l'enceinte de 1638, vente de matériaux, avances demandées aux traitants moyennant une remise d'un sixième. — Tout cela en 1672. — Les années suivantes, il fallut continuer dans cette voie fatale, créer, pour les vendre, des charges de vendeurs de veaux, cochons de lait et volaille, cuirs et marées, jaugeurs et courtiers de liqueurs, mesureurs de grains, courtiers de foin, mouleurs de bois. On créa de nouvelles jurandes ; une ferme spé-

ciale fut instituée pour les *postes*[1]; une autre pour le *tabac*, dont la culture et le commerce cessèrent d'être libres. On vendit des fractions du domaine de l'État; on mit des impôts sur la vaisselle d'étain et le papier timbré (en 1674). Enfin on emprunta de nouveau, à des conditions de plus en plus onéreuses, de telle sorte que dans la plupart des emprunts contractés de 1672 à 1679 l'État ne touchait que 70 ou, au plus, 75 pour cent. On créa une Caisse d'Emprunts, qui recevait en dépôts l'argent des particuliers, et le remboursait à bureau ouvert avec 5 pour 100 d'intérêts

Après la Paix de Nimègue, par un effort de volonté et de travail, Colbert voulut rétablir l'équilibre du Trésor. Il contracta de nouveaux emprunts à des conditions moins onéreuses que les précédents afin d'éteindre ceux-ci et de diminuer le chiffre annuel de rentes que l'État était obligé de payer; il y avait en partie réussi lorsqu'il mourut. Cependant, il faut bien le constater, en finance comme en tout le reste, Colbert, impuissant à contenir les passions et les dépenses de Louis XIV, fut réduit à *vouloir* plutôt qu'à *faire;* c'est de l'effort qu'il faut lui savoir gré.

L'Agriculture. — On a quelquefois accusé Colbert d'avoir négligé l'agriculture; le reproche est injuste; si elle ne tint pas la première place dans ses préoccupations, elle ne fut jamais oubliée par lui. On a déjà vu qu'il avait remis aux contribuables la taille arriérée et diminué la taille elle-même; il aurait voulu (mais ne put) faire cadastrer tout le royaume pour que l'impôt fût réellement en rapport avec les ressources de chaque contribuable. A trois reprises, en 1667, en 1671, en 1683, il défendit de saisir les bestiaux et les instruments aratoires, même pour assurer le recouvrement des taxes. Deux édits enjoignirent le rétablissement des haras (1665 et 1683); on fit venir des étalons d'Afrique, de Danemark, de Frise; on acheta des moutons mérinos en Espagne et des béliers en Angleterre pour les croiser avec les races indigènes. Les jeunes gens mariés avant leur vingtième année furent exempts d'impôts pour cinq ans; ceux qui étaient mariés à vingt et un ans furent exempts pour quatre ans; la même exemption fut accordée à tout père de famille qui aurait dix enfants légitimes (1666). Les communautés religieuses,

1. On payait 2 sous pour le transport d'une lettre à 25 lieues; 3, 4, et 5 sous au maximum pour le transport dans une partie plus éloignée du royaume.

dont le « nombre, disait un édit de cette même année 1666, s'était tellement accru, qu'en beaucoup de lieux elles possédaient la meilleure partie des terres », ne purent se former à l'avenir qu'après autorisation préalable du Gouvernement. Le nombre excessif des fêtes religieuses faisait un tort considérable au travail des ouvriers. On en supprima dix-sept en une seule fois[1].

Mesures relatives au commerce des grains. — Ce qui a été le plus attaqué dans les mesures de Colbert relatives à l'agriculture, ce sont les entraves apportées au commerce des grains. Un arrêté du Parlement de Paris, du 19 août 1661, avait défendu « de contracter aucune société pour le commerce des grains et d'en faire aucun amas ». Colbert n'eut point à cet égard de plan arrêté; tour à tour, la crainte de voir les céréales nécessaires à la consommation de la France s'écouler à l'étranger le conduisit à prohiber l'exportation; et la crainte de voir les agriculteurs découragés par l'insuffisance du prix qu'ils retiraient de leurs produits le contraignit à la permettre. En somme, en quatorze ans, l'exportation fut prohibée cinq années et autorisée neuf, à condition de payer 22 livres par muid, aux termes du Tarif de 1664. On a dit que les terres médiocres avaient été abandonnées par les cultivateurs, qui n'exploitèrent plus que celles de première qualité; que le prix de la plupart des objets nécessaires à la vie avait triplé depuis 1600; que le prix du blé n'avait pas sensiblement changé; d'où la misère des campagnes: un peu exagérées sans doute, ces allégations sont pourtant vraies en grande partie. Ajoutons qu'après la mort de Colbert le commerce des produits agricoles fut moins libre encore, puisque l'exportation des céréales fut absolument interdite en 1687; douze ans plus tard, en 1699, on prohiba le commerce des grains de province à province.

1. Dans la fable de La Fontaine, le Savetier dit au Financier :

. . . . Le mal est que toujours,
Et sans cela nos gains seroient assez honnêtes,
Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chômer ; on nous ruine en fêtes :
L'une fait tort à l'autre ; et monsieur le curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône.

Misère des classes agricoles. — Ce qui est malheureusement hors de doute, c'est que la condition des paysans, pendant toute la durée du règne de Louis XIV, même à l'époque qu'on appelle ordinairement *les belles années*, la *période brillante,* ne cessa point d'être misérable. En 1661 et surtout en 1662, la famine fut effroyable. A Paris, le Prévôt des marchands interdit la sortie des grains (mai 1661). Il fallut un arrêté pour faire venir du blé de Vitry-le-François, où l'on voulait le garder de force. Colbert en fit venir 25 000 sacs de Guyenne. En mai 1662, on organisa des distributions gratuites de pain aux indigents ; les plus pauvres furent envoyés à l'*Hôpital Général* (créé en 1656). Mais ils ne voulaient pas y entrer, car ils étaient traités durement; on les couchait trois et souvent quatre dans le même lit; pour les contraindre à y venir, la mendicité fut interdite sous peine du fouet, et en cas de récidive, du bannissement pour les femmes, des galères pour les hommes. En 1662, cet hôpital nourrit 6 262 pauvres ; l'année suivante, il était tellement plein, qu'on ne put recevoir ceux qui, la misère croissant toujours, demandaient à y entrer au lieu de s'y refuser !

C'était bien pis dans les provinces. Un missionnaire, qui avait passé par Donchery, Mézières, Charleville, Rocroy, Maubert, écrivait qu'il n'avait « jamais veu une telle pauvreté que celle de ces lieux-là ». Il disait : « J'ai trouvé partout un grand nombre de pauvres mesnages qui meurent de faim. Si quelques-uns mangent une fois le jour un peu de pain de son, d'autres sont deux et trois jours sans en manger un seul morceau.... J'ai trouvé une famille à Charleville, composée de huit personnes qui a passé quatre jours sans manger. » La supérieure des carmélites de Blois s'exprimait ainsi : « Le bled, mesure de Paris, a été vendu ici 200 escus le muid, et tous les jours il renchérit. Les pauvres des champs semblent des carcasses déterrées.... Quand ils tiennent des chevaux, des asnes et autres bestes mortes et estouffées, ils se repaissent de cette chair morte et corrompue.... L'on a trouvé une femme morte de faim ayant son enfant à la mamelle.... Un misérable homme, à qui trois de ses enfants demandaient du pain les larmes aux yeux, les tua tous trois et ensuite se tua luy-mesme.... Bref, il n'y a point de jours où l'on ne trouve des pauvres morts de faim dans les maisons, dans les rues et dans les champs.... La moitié des paysans est réduite à paistre l'herbe. » Un curé du diocèse de Bourges écrit « qu'en allant porter le saint Via-

tique à un malade, il a trouvé cinq corps morts sur le chemin[1] ».

Les années qui suivirent furent moins malheureuses; mais s'il n'y eut pas famine, il y eut gène, pauvreté constante. Quand la guerre de Hollande eut amené une augmentation considérable des impôts, la misère s'accrut en proportion. Elle fut au comble en 1675. L'intendant de Bordeaux écrivait que « la campagne étoit entièrement épuisée d'argent » (25 juillet.) Le gouverneur du Poitou avait déjà signalé « une très grande pauvreté dans le pays » (29 mai). Le même jour, le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, constatait « que la plus grande partie des habitants de ladite province n'ont vescu pendant l'hyver que de pain de glands et de racines, et que présentement on les void manger l'herbe des prez et l'escorce des arbres ». Colbert lui-même, dans un Mémoire à Louis XIV, signalait cette détresse en 1681.

Ainsi, même sous Colbert, malgré lui sans doute, mais enfin, quand il était ministre, le sort des paysans était lamentable.

Industrie et commerce. Le Libre Échange et le Système Protecteur. — Avec les finances, et, comme on le verra plus loin, la marine, l'industrie et le commerce ont été l'objet des soins particuliers de Colbert. En matière de commerce et d'échanges internationaux, deux systèmes se sont partagé, se partagent encore les esprits : le *Libre Échange* et le *Système Protecteur*.

Les partisans du premier raisonnent comme il suit : Les dif-

1. Une autre relation disait « qu'en soixante-trois familles de la paroisse de Chambon, on n'a pas trouvé un morceau de pain.... Les pauvres sont sans licts, sans habits, sans linges, sans meubles, enfin dénués de tout.... Plusieurs femmes et enfants ont esté trouvés morts sur les chemins et dans les bleds, la bouche pleine d'herbes.... Depuis cinq cents ans il ne s'est pas vu une pareille misère à celle de ce pays. » Des dépositions faites en mars 1662 par-devant « René Grimaudet, escuier, sieur de la Croiserie, conseiller du roi en ses Conseils d'État et privé, lieutenant général des bailliages, siège présidial et gouvernement de Blois », par Rousseau, curé de Chambon (à deux lieues de Blois), par Delaruelle, curé de Candé, par Vivier, curé de Cheverny, par Baudoin, curé de Mer, par Grillet, curé d'Huisseau, par Fouqué, curé d'Ouchamps, par Rondeaux, curé de Manteaux, par Drouault, curé de Meslan, par Barré, curé de Vigneuil, par Ribon, curé de Cellettes, par Simart, curé de Saint-Denis, il résulte « qu'il n'y a pas la vingtième partie de leurs paroissiens qui ne soient réduicts à demander publiquement l'aumosne et coucher sur la paille ». Le procès-verbal ajoute toute sorte de détails hideux. (FERNAND BOURNON, *La Misère dans le Blésois en* 1662, Blois, 1882.) Cela se passait dans une des régions les plus riches du royaume.

férentes régions du globe, par suite de la diversité des climats et des formations géologiques, n'ont point les mêmes ressources en végétaux, minéraux et animaux. Tel pays produit du blé et du vin, tel renferme des pâturages et des forêts, tel donne du café et du sucre; ici on trouve de la laine et de la viande, là de l'ivoire, ailleurs du poisson; tantôt le sol recèle du charbon et du fer, tantôt du cuivre et du pétrole, tantôt de l'argent et de l'or. Ainsi aucun pays ne produit tout ce qu'il a besoin de consommer; aucun non plus ne consomme tout ce qu'il produit. Chaque région a donc intérêt à la liberté du commerce d'exportation et d'importation, afin d'écouler au dehors l'excédent de sa production, et de se procurer en échange ce qui lui manque. Il s'établira ainsi chez toutes les nations de la terre, en même temps qu'une solidarité d'intérêts qui rendra les guerres de moins en moins fréquentes, un équilibre continuel entre l'offre et la demande, les ressources et les besoins,et l'on atteindra ce résultat essentiel : que les objets de première nécessité coûtent le moins possible.

Les partisans du système protecteur répondent : Dans la pratique, il est dangereux qu'un peuple ne puisse se suffire à lui-même. S'il ne produit pas tel ou tel objet, s'il ne récolte pas tel aliment indispensable à la vie, il sera obligé de les payer trop cher, parce que la nation à laquelle il sera contraint de les acheter profitera de la nécessité où il est de s'adresser à elle. Qu'une guerre survienne entre ces deux États : Où se procurera-t-on ce qu'on tirait jusqu'ici d'une contrée devenue ennemie? Ce n'est pas tout. Il peut arriver que les mêmes objets industriels soient fabriqués dans deux pays voisins à des prix différents, parce que chez l'un la matière première est plus abondante, ou les transports moins dispendieux, ou la main d'œuvre à meilleur marché. En pareil cas il n'y a pas de patriotisme qui tienne. Si le commerçant anglais donne pour quarante sous ce que le commerçant français vend trois francs, on achètera en France même à l'Anglais; l'industriel français, ne vendant plus, cessera de fabriquer, par conséquent de donner du travail à ses ouvriers, et nous serons à l'avenir, pour le produit en question, tributaires de l'étranger; celui-ci n'ayant plus à craindre notre concurrence sur notre propre marché, pourra à son gré relever ses prix. Ce qu'on vient de dire de l'industrie s'applique aussi bien à l'agriculture. Si les blés étrangers coûtent moins que le blé français, en France

même on achètera les premiers. Que deviendra dès lors notre agriculture?

Mesures industrielles de Colbert. Tarif de 1664. Provinces des cinq grosses fermes. Provinces étrangères. Provinces traitées comme pays étrangers. — Le désir de Colbert eût été de permettre la libre circulation des produits dans le royaume en supprimant les douanes intérieures, et de protéger l'industrie française contre la concurrence en frappant les produits similaires de l'étranger de droits d'entrée considérables. Ces droits étaient calculés de telle sorte, qu'ajoutés au prix de revient et à celui du transport, ils devaient rendre les objets étrangers plus coûteux que ceux fabriqués en France.

Les droits de sortie jusque-là se nommaient *Haut Passage*, *Rêve*, *Imposition Foraine*, *Domaine Forain*, *Traite Domaniale*. Parmi les droits intérieurs, il y avait la *Traite Foraine*, le *Trépas de Loire*, la *Patente de Languedoc*, le *Deux pour Cent d'Arles* et le *Liard du Baron*, le *Denier Saint-André*, la *Table de Mer*, la *Traite de Charente*, etc., etc. Il y avait enfin la *Douane de Lyon* et la *Douane de Valence*. Cette dernière, établie en 1621 par Lesdiguières à titre provisoire (ce provisoire dura jusqu'en 1790!), frappait les marchandises d'un droit de 3 à 5 pour 100. Le résultat, c'est que le commerce changeait de cours et languissait de plus en plus.

Dans son effort pour supprimer les douanes intérieures, Colbert se heurta aux résistances locales. Les pays d'État désiraient « conserver intacte leur individualité » (P. Clément), les pays récemment conquis se souciaient peu de commercer avec le royaume et tenaient à garder leurs rapports libres avec les régions dont ils venaient d'être détachés. Colbert, par l'*Édit* de septembre 1664, ne put supprimer les douanes intérieures que dans douze provinces : Normandie, Picardie, Champagne, Ile-de-France, Bourgogne, Touraine, Bourbonnais, Poitou, Aunis, Anjou, Maine, Orléanais. Ces douze provinces commercèrent librement entre elles et n'eurent de douanes que sur leur frontière commune. Elles furent appelées *Provinces des cinq grosses fermes* (parce que les droits qui s'y levaient avaient composé au début cinq fermes particulières.) Les provinces qui n'avaient pas accepté ce tarif de 1664 furent partagées en deux divisions. Il y eut : 1° les *Provinces étrangères* (au tarif) dont le régime douanier antérieur ne fut pas changé : Bretagne, Angoumois, Marche, Périgord, Au-

vergne, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Flandre, Artois, Franche-Comté ; 2° les *Provinces traitées comme pays étrangers*, qui étaient assimilées en tout aux nations étrangères, commerçant librement avec elles et séparées du reste de la France par des lignes de douanes : Alsace, Évêchés de Metz, Toul, Verdun, pays de Gex, Marseille, Dunkerque, Bayonne, Lorient.

Tarif de 1667. — Un nouveau tarif remplaça le 18 avril 1667 celui de 1664. Colbert avait cru remarquer que les droits de sortie imposés en 1664 ne suffisaient pas à empêcher l'exportation des matières premières qu'il voulait retenir, et que les droits d'entrée ne suffisaient pas pour écarter la concurrence étrangère qu'il voulait empêcher. Le nouveau tarif doubla les droits sur les draps de Hollande et d'Angleterre ; ils étaient portés, par pièce de 25 aunes, de 40 livres à 80 ; pour les dentelles, points coupés, passement de Flandre, etc., les droits par livre étaient de 25 fr. à 60 ; les toiles, les sucres, les dentelles, les glaces furent également frappés à l'entrée ; les cuirs, les peaux, le poil de chèvre à la sortie. L'Angleterre et la Hollande ripostèrent par des mesures de représailles contre le commerce français, en frappant nos vins, nos eaux-de-vie, etc.

Manufactures nouvelles. — Colbert eût voulu que le royaume pût se passer des autres nations. Une manufacture de tapisseries fut fondée à Beauvais (1664) ; la manufacture des Gobelins fut rétablie (1667) ; l'industrie de la garance fut ravivée ; les fabriques de drap de Sedan, Elbeuf, Louviers, furent créées ou reçurent de nouveaux développements. Les Van Robais vinrent de Hollande fonder à Abbeville une fabrique de draps fins ; les filatures, les tanneries, les corroieries, les sergeries, les verreries, les fonderies, s'élevèrent en grand nombre. Reims, Alençon, Aurillac, Troyes, Amiens, Orléans, Tours, Lyon, Loudun, Arras, Château-Thierry, devinrent de plus en plus des villes industrielles. Une manufacture de glaces fut fondée au Faubourg Saint-Antoine pour faire concurrence à celle de Venise. Les métiers à bas prirent un grand développement ; en 1669, l'industrie des laines comptait plus de 44 000 métiers : la valeur annuelle des soieries (ici Lyon tenait la première place) atteignit 50 millions. Enfin Paris et Rouen fabriquaient des chapeaux de feutre qui se vendaient dans toute l'Europe.

Réglementation excessive. — Tout ne mérite pas l'approbation dans l'œuvre industrielle de Colbert. On doit surtout lui reprocher l'excès, l'abus de la réglementation. D'abord, tout le monde n'avait pas le droit de travailler directement pour le public, de fabriquer et de vendre : il fallait pour cela posséder une *maîtrise* dans une des *corporations* existantes, et la *jurande* de chacune d'elles veillait avec un soin jaloux au maintien de ses privilèges. « Les nouveaux édits n'accordèrent à chaque maître qu'un seul apprenti à la fois. Pour un bonnetier, et dans beaucoup d'états, la durée de l'apprentissage fut de cinq ans. L'apprentissage terminé, commençait le compagnonnage, pour lequel on payait d'abord un droit de 30 livres, et qui ne durait aussi pas moins de cinq ans. Passé ce temps, on était admis à faire le chef-d'œuvre. Il avait donc fallu dix ans pour être en droit de vendre un bonnet ! Le moindre inconvénient de semblables prescriptions était d'immobiliser l'industrie dans les mêmes familles et de restreindre le nombre des concurrents.... Les règlements faisaient bien, il est vrai, quelques exceptions ; mais c'était en faveur des fils et filles de maîtres. » (Pierre Clément.) Sans doute Colbert interdit de saisir les meubles et outils des ouvriers ; ceux des manufactures royales furent exemptés de la taille ou n'en payèrent qu'une portion ; les droits de compagnonnage furent souvent remboursés ; tout ouvrier qui se mariait dans l'endroit où il travaillait reçut 6 pistoles (132 fr.) au moment de son mariage et 2 pistoles pour son premier-né. Mais ce n'étaient là que des palliatifs insuffisants.

Si le fabricant était protégé contre la concurrence, il était gêné, entravé, tyrannisé par une foule de règlements minutieux, vexatoires, qui fixaient la forme, prescrivaient la couleur, déterminaient les dimensions des étoffes, intervenant arbitrairement, à tout propos et sans propos, entre le manufacturier et l'acheteur. On a protesté bien des fois contre « cette manie de réglementer, de tourmenter l'industrie, sous prétexte de la diriger », qui n'était que trop conforme aux vieilles habitudes françaises, à cet esprit de routine contre lequel Forbonnais s'élevait de toutes ses forces au dix-huitième siècle. Des édits (1666-9), assujettirent les draps, serges, camelots, futaines, étamines, à des largeurs, longueurs et qualités déterminées. Si dans le délai de quatre mois les manufacturiers ne s'étaient pas conformés à la règle, les anciens métiers devaient être rompus, et les propriétaires payeraient une amende

de 3 livres par métier. On réclama de toutes parts contre ces vexations : elles furent cependant aggravées. L'arrêt du 24 décembre 1670 ordonnait qu'en cas de violation du règlement l'étoffe irrégulière serait exposée deux fois vingt-quatre heures sur un poteau haut de neuf pieds avec les noms et prénoms du délinquant, ensuite brûlée ou confisquée ; en cas de récidive, le marchand ou l'ouvrier serait blâmé devant la corporation assemblée ; pour la troisième fois, il devait être attaché au carcan, pendant deux heures, avec des échantillons des marchandises confisquées. Dans une lettre du 5 mai 1675, Colbert prescrivit de nouveau la stricte exécution des règlements.

La conséquence, c'est que certaines industries languirent, et d'autres disparurent. La France avait à peu près le monopole des chapeaux de feutre pendant la première moitié du siècle. On les fabriquait avec des peaux de castor envoyées du Canada ; les castors, détruits sans précautions, devenant très rares, il fallut employer d'autres matières ; cela fut interdit. Les fabricants résistèrent : on confisqua les chapeaux, on frappa les manufacturiers d'amende. Ils quittèrent la France : le royaume perdit cette industrie, qui fut transportée à l'étranger. La révocation de l'Édit de Nantes et l'émigration des protestants qu'elle amena, entraînèrent bien d'autres désastres pour le commerce et l'industrie. On doit au contrôleur général cette justice de reconnaître qu'il protégea tant qu'il put les protestants, sinon comme protestants, du moins comme sujets laborieux.

Travaux publics. Le Canal du Midi ou du Languedoc ou des Deux Mers (1665-81). **Riquet.** — Il est un point sur lequel Colbert ne mérite que des éloges : c'est le soin qu'il apporta aux travaux publics. Les anciennes routes furent réparées ; de nouvelles furent percées et plantées d'arbres. Un travail bien autrement considérable fut entrepris et mené à exécution : ce fut le Canal du Midi ou du Languedoc ou des Deux Mers, qui joignit Bordeaux, Toulouse et Cette, c'est-à-dire réunit l'Atlantique et la Méditerranée, en franchissant les Cévennes à travers l'épaisseur du continent.

Bien souvent cette œuvre gigantesque avait été rêvée, sous François Ier et ses successeurs, surtout à l'époque de Henri IV et de Sully. Le Provençal Adam de Craponne (1519-59) avait eu l'idée de réunir les Deux Mers par la Garonne, l'Ariège et l'Aude. Le principal honneur de l'exécution revient à un autre Provençal, Pierre-Paul de Riquet, seigneur de Bonrepos et

officier des gabelles (1604-1680). Il découvrit qu'il était possible de traverser les montagnes, ce qui constituait la principale difficulté, entre la Fresques, affluent de l'Aude, et le Lers, affluent de la Garonne. Le point culminant devait être l'endroit nommé les Pierres de Naurouse, près de Castelnaudary, à 250 mètres au-dessus des Deux Mers. On pourrait y amasser dans un vaste réservoir l'eau des montagnes voisines, et la répartir entre les deux pentes, avec des écluses retenant des bassins superposés qui permettraient de monter d'un côté, de descendre de l'autre. Il fit partager sa conviction à l'archevêque de Toulouse, et fut présenté par lui à Colbert. Riquet obtint l'autorisation de commencer l'entreprise *à ses frais* (1665). Malgré les instances du prince de Conti, gouverneur du Languedoc, les États de la province refusèrent de contribuer. Le roi et le ministre ne voulurent pas se charger entièrement des frais de l'entreprise; il fut convenu que le roi indemniserait les propriétaires dépossédés, et que Riquet ferait le reste, le canal avec ses rives étant érigé pour lui et les siens en fief à perpétuité (1666).

Le travail dura quinze ans, et occupa jusqu'à 12 000 ouvriers en même temps. « Des rigoles de vingt lieues de développement allèrent arracher aux flancs sauvages de la Montagne Noire des torrents d'eau qu'elles conduisirent au bassin de Naurouse, point de partage d'où les deux branches du canal furent dirigées l'une vers l'Aude, l'autre vers la Garonne. Afin de se prémunir contre les sécheresses, on ferma par un énorme barrage en maçonnerie le vallon de Saint-Ferréol, dans la Montagne Noire, au-dessous de Revel; on arrêta dans ce vallon les eaux qu'y versait la montagne et on le changea en un lac artificiel de 7 200 pieds de longueur, 3 000 de largeur et 120 de profondeur. La plus courte des deux branches du canal, qui rejoint la Garonne à Toulouse, fut achevée en 1672; la seconde branche, plus que triple en étendue, demanda huit à neuf ans encore. » (Henri Martin.) Pour arriver à la Méditerranée, au lieu de canaliser l'Aude, qui n'a point assez d'eau, et finit à Narbonne et Port-Vendres dans des lagunes sans profondeur, on laissa cette rivière à droite, et l'on vint rejoindre l'étang de Thau; un autre canal réunit cet étang au port de Cette. Le travail fut achevé en 1681, lorsque Riquet était mort depuis six mois (le 1er octobre 1680). Le canal avait environ 56 lieues de Cette à Toulouse, et comptait 75 écluses. Lorsque le grand ingénieur Vauban visita les travaux en 1684, à la vue du Ré-

servoir de Saint-Ferréol, il fut transporté d'admiration : « Il manque pourtant quelque chose ici, s'écria-t-il ; c'est la statue de Riquet. »

Un autre canal important fut commencé sous le ministère de Colbert. Dès 1606 Sully avait, par le Canal de Briare, joint la Loire avec Montargis, et par le Loing, à partir de cette ville jusqu'à Moret, avec la Seine. Ce canal avait 20 lieues et 41 écluses ; il amenait la houille et le fer des provinces centrales à Paris. Mais pendant plusieurs mois par an il était impossible aux bateaux de remonter la Loire d'Orléans à Briare. On entreprit d'établir un second canal entre la Loire et Montargis : ce fut le *Canal d'Orléans*, qui partit du fleuve à deux lieues en amont de cette ville, pour rejoindre le Canal de Briare à Cepoy. Concédé en 1679 au duc d'Orléans, frère du roi, qui transmit ses droits à une Compagnie, ce canal ne fut achevé qu'en 1692.

Le commerce maritime. Droits sur les navires étrangers. Consulats. Pêcheries. — Le système protecteur fut appliqué au commerce maritime comme au commerce de terre. A l'époque de Mazarin la marine marchande française était très peu considérable. C'étaient les Hollandais qui faisaient le cabotage de port en port sur les côtes du royaume ; ils achetaient en gros nos marchandises et les exportaient sur leurs navires ; ils allaient ensuite revendre nos vins, nos eaux-de-vie, nos sels, etc., dans tous les ports de la Mer du Nord et de la Baltique. Fouquet en 1659 avait frappé tous les vaisseaux étrangers d'un droit de 50 sous par tonneau [1], à l'entrée des ports de France ; il avait pour but de relever notre marine en rendant plus difficile le commerce hollandais : c'était l'équivalent de l'*Acte de Navigation* des Anglais. Colbert dut pourtant consentir à une réduction de ce droit ; par le traité du 27 avril 1662, entre la France et les Provinces-Unies, les navires hollandais ne devaient payer les 50 sous qu'une fois par voyage, au sortir des ports de France, et le droit était abaissé de moitié pour les bâtiments qui exportaient du sel.

Pour rétablir le commerce français dans les *Echelles du Levant* (Égypte, Syrie, Anatolie, Turquie), Colbert enjoignit aux consuls de résider à leurs postes respectifs au lieu de se

1. En style de marine, on entend par tonneau un poids de 2 000 livres de marchandises ou 1 000 kilogrammes. Ce fut aussi Fouquet qui organisa la pêche de la sardine à Belle-Isle.

faire remplacer par des commis; il leur interdit de faire le commerce pour leur propre compte, et de lever des droits arbitraires sur les navires de leur autorité privée (1664). Les instructions données en 1670 à M. de Nointel, ambassadeur du roi à Constantinople, lui enjoignaient la stricte exécution des ordres précédents. Le 5 juin 1673 le Traité d'Andrinople assura aux Français dans les États du Grand Seigneur le même traitement qu'aux Vénitiens (la nation la plus favorisée), le droit d'exporter toutes sortes de marchandises, l'exemption d'impôts, le privilège de n'être justiciables que de leurs consuls.

Dunkerque, Bayonne et Marseille furent déclarés ports francs. Un édit prononça que le commerce de mer ne dérogeait pas à la noblesse[1] (août 1669). Des *entrepôts* furent créés dans toutes les villes maritimes (février 1670). La même année une *Chambre des Assurances* fut instituée à Marseille. Le 21 août 1671, une ordonnance prescrivit de rendre uniformes les poids et les mesures dans tous les ports et arsenaux de France. A plusieurs reprises, les armateurs français reçurent des primes pour les navires nouveaux qu'ils lançaient à la mer. La pêche prit un développement considérable : les navires de Dunkerque pêchaient surtout le hareng, ceux du Golfe de Gascogne, la baleine; ceux de Normandie et de Bretagne allaient chercher la morue dans les passages de Terre-Neuve; sur nos propres côtes les Dieppois pêchaient le maquereau, les Bretons, le saumon et la sardine, les Provençaux, le thon; ceux-ci allaient aussi recueillir sur les côtes de Barbarie, vers La Calle et Bastion de France, les perles, le corail et les éponges[2].

Les Grandes Compagnies privilégiées. — Les particuliers n'eurent point la liberté de commerce avec les colonies. Le système des monopoles fut maintenu, bien que ses résultats antérieurs n'eussent rien de satisfaisant. On créa ou plutôt on réorganisa cinq Grandes Compagnies. Celle des *Indes Occidentales*, définitivement instituée par l'Édit du 28 mai 1664, reçut le monopole du commerce dans tout le Nouveau Monde, autrement dit, dans les Deux Amériques ou les Grandes Indes. Celle des Indes Orientales ou de l'*Orient* (août 1664) obtint pour cinquante ans le privilège du commerce et de la naviga-

1. En 1701 un nouvel édit permit aux nobles (non magistrats) de se livrer à un commerce en gros quelconque.

2. En 1681 Saint-Malo arma 65 bâtiments pour la pêche de la morue; le Havre en armait plus de 100; Nantes une trentaine. Cette dernière ville faisait à elle seule la moitié du commerce de la France avec l'Amérique.

tion dans l'Océan Indien et l'Océan Pacifique, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'aux Détroits de Magellan et de Lemaire, c'est-à-dire sur la côte orientale d'Afrique, au sud et à l'est de l'Asie, et dans les îles (inconnues alors pour la plupart) de l'Océanie. Elle reçut pour devise une fleur de lys avec ces mots : *Florebo quocumque ferar.* Elle devait établir la *Coutume de Paris* dans tous les pays qu'elle coloniserait, particulièrement à Madagascar. Une troisième Compagnie celle du *Levant*, fut instituée en 1670 pour le commerce avec la Méditerranée Orientale. Une *Compagnie du Nord* fut chargée du commerce avec les contrées septentrionales de l'Europe. Colbert créa encore, en 1673, une *Compagnie du Sénégal*, dont le privilège fut étendu en 1678 à toute la côte occidentale d'Afrique, jusqu'au Cap, à condition de transporter 2000 nègres esclaves par an aux Antilles. On fonda même une *Compagnie des Pyrénées* pour le commerce avec l'Espagne.

Malgré des encouragements de toute sorte, privilèges, exemptions, primes, avances, ces Compagnies réussirent mal. Il fallut, en 1682, autoriser le libre commerce aux Indes Orientales, à condition que les passagers et commerçants se serviraient des navires de la Compagnie. La Compagnie des Indes Occidentales avait dû liquider dès 1674 et résigner ses droits entre les mains du roi. Les Compagnies du Levant, des Pyrénées et du Nord disparurent obscurément.

Les Colonies. Établissements d'Amérique. Le Canada ou Nouvelle-France. — La France avait pourtant de belles et vastes colonies, qui se développaient et se seraient développées bien davantage sous un régime de liberté.

Le *Canada* ou *Nouvelle-France* comprenait la vallée du *Saint-Laurent*, avec *Québec*, sur la rive gauche du fleuve et entre deux de ses affluents, la *Rivière Montmorency* à l'est, et la *Rivière Saint-Charles* à l'ouest, en amont de l'*Ile d'Orléans : Trois Rivières*, également sur la rive gauche, au confluent du *Saint-Maurice ; Montréal* dans une île du fleuve; le poste de *La Chine* un peu plus haut; les bords de la *Rivière Sorel*, principal affluent de droite, et des Lacs *Champlain* et *Saint-Sacrement* qu'elle traverse; les bords de la *Rivière Ottawa*, principal affluent de gauche; ensuite les rives des Grands Lacs auxquels le Saint-Laurent sert de déversoir : le Lac *Ontario*, la Cataracte du *Niagara*, le Lac *Erié*, le Lac *Saint-Clair* et la *Rivière Saint-Clair;* le *Lac Huron* avec la *Baie Géorgienne* à l'est, la *Baie Saginaw* à l'ouest, l'*Ile Manitoulin* à l'intérieur, et

le *Lac Nipissing* au nord ; communiquant : 1° à l'ouest par le *Détroit de Mackinaw* avec le *Lac Michigan*, à l'occident duquel on trouvait *Greenbay* ou la *Baie Verte;* et 2° au nord-ouest par les Cataractes du *Sault Sainte-Marie* avec l'immense *Lac Supérieur*. Au Canada se rattachaient les pêcheries de la *Baie d'Hudson*, la presqu'île d'*Acadie* et les Iles du Golfe de Saint-Laurent, *Terre-Neuve*, le *Cap Breton* colonisé après la Paix d'Utrecht par des émigrants venus de l'Acadie et de Terre-Neuve (1714), et qui bâtirent en 1720 *Louisbourg*.

La population française, en 1688, comptait 11 249 personnes. Les Indiens étaient partagés en nombreuses tribus ; il y avait au sud des Lacs Ontario et Érié les *Iroquois* ou les *Cinq Nations* (*Mohawks, Oneidas*, *Onondagas*, *Senecas, Cayugas;* on en distingue quelquefois une sixième, les *Tuscaroras*), la plupart du temps ennemis des Français ; à l'est du Lac Huron, au nord de l'Ontario et de l'Érié, les *Hurons*, presque toujours alliés de la France ; plus avant dans l'intérieur, au nord du Lac Supérieur, les *Algonquins*, et, à l'ouest, les *Sioux;* entre le Lac Supérieur et le Lac Huron, les *Chippeways*.

La Compagnie des Cent Associés (1625-1663) **et les Missions dans l'intérieur.** — Il faut remonter un peu plus haut, pour comprendre l'histoire de la colonisation. En 1625, les Cent Associés, parmi lesquels Champlain, Richelieu, Razilly, avaient obtenu de Louis XIII la concession de la Nouvelle-France. Québec ayant été restitué par les Anglais, ils prirent possession de leur gouvernement en 1632. Le gouverneur Champlain, ayant demandé l'envoi de religieux pour convertir les sauvages, quinze jésuites arrivèrent au Canada de 1633 à 1636. Deux d'entre eux, les Pères Brébœuf et Daniel, se joignirent à une troupe de Hurons qui retournaient de Québec dans leur pays natal. Ils firent ainsi 300 lieues à travers les forêts vierges, les rivières, les rochers, les cascades, les rapides, franchirent l'Ottawa et construisirent sur une baie du Lac Huron leur premier établissement, *Saint-Joseph* (1634). Ils bâtirent ensuite *Saint-Louis*, *Saint-Ignace*, convertirent le chef huron Ahasistari, et créèrent la station centrale de *Sainte-Marie* sur le Matchedash (1639), à l'est du Lac Huron. Jean de Brébœuf demeura quinze ans à la tête de la mission. Un séminaire fut fondé à Québec en 1635, l'année même de la mort de Champlain ; bientôt après un hôpital fut créé dans la même ville, et un couvent d'ursulines y fut ouvert en 1639 par des religieuses venues de Dieppe et de Tours. En 1640 on prit possession de

l'Ile de *Montréal* plus avancée dans l'intérieur que Québec. Claude Pijard et Charles Raymbault entreprirent de convertir les Algonquins du Lac Nipissing; ils partirent le 17 septembre 1641, dans un canot d'écorce, de la Baie Penetangushene pour le Lac Supérieur. Ils traversèrent le Lac Huron en dix-sept jours, passèrent devant les Iles Manitoulin, et arrivèrent au détroit qui sert d'issue aux eaux du Lac Supérieur, c'est-à-dire aux Cataractes de Sainte-Marie. Ils y trouvèrent un rassemblement de 2 000 indigènes et furent bien reçus par les chefs des Chippeways. Raymbault mourut de fatigue à Québec, au retour de ce voyage (1642).

D'autres eurent un sort plus terrible. Les Cinq Nations, ennemies des Hurons et des Français, étaient établies sur les Lacs Ontario et Érié. Le missionnaire Isaac Jogues remontant le Saint-Laurent en canot avec le chef huron Ahasistari fut pris par les Mohawks; il subit d'horribles tortures, et survécut pourtant; après une longue captivité les Hollandais de la Nouvelle-Amsterdam (New-York) le rachetèrent; ses compagnons avaient été brûlés vifs. Le Père Bressani, pris et maltraité, après avoir vu l'un de ses compagnons mangé sous ses yeux, échappa aussi à la mort. Enfin en 1645 un traité de paix fut conclu aux Trois Rivières entre la France et les Cinq Nations, c'est-à-dire les Iroquois et leurs confédérés. De 1646 à 1647, Gabriel Dreuillette entreprit la conversion des Abenakis du Maine, qui habitaient les vallées du Kennebec et du Penobscot. Dans une autre direction, Anne de Noué, en voulant gagner les parages de la Rivière Sorel, s'égara au milieu des neiges et mourut de froid. En 1646, Jogues, envoyé chez les Mohawks, et accusé d'avoir détruit les moissons par ses enchantements, fut massacré. Ce fut le signal d'une guerre générale : les Mohawks surprirent et détruisirent le village de Saint-Joseph (4 juillet 1648); ils y tuèrent le Père Antoine Daniel. Dans l'hiver de 1649, ils s'emparèrent du village de Saint-Louis; le Père Brébœuf fut mutilé et scalpé tout vivant, le Père Lallemand enveloppé d'écorces enduites de résine et brûlé vif. Trois-Rivières et Québec furent menacés (1651-1653).

On signa en 1654 un traité dont le Père Lemoyne fut le négociateur. Les Onondagas des bords de l'Oswego accueillirent bien deux autres missionnaires, Chaumont et Claude Dablon (1655); une colonie française s'établit même chez les Onondagas. René Mesnard convertit les Cayugas et les Oneidas;

Chaumont pénétra chez les Senecas (partie occidentale de l'État de New-York); mais en 1658 un soulèvement éclata parmi les Onondagas, les Oneidas et les Mohawks, et contraignit les Français à se retirer.

Dans l'ouest, deux jeunes marchands de fourrures avaient risqué sur de petites barques d'écorce un voyage de 500 lieues qui dura deux ans (1654-6). On connut ainsi à Québec l'étendue du Lac Supérieur et l'existence des Sioux. On entreprit d'y envoyer une mission; elle ne dépassa guère Montréal; elle fut arrêtée sur le fleuve par les Mohawks, et le Père Léonard Gareau blessé à mort. Néanmoins, deux trafiquants passèrent l'hiver de 1659 au bord du Lac Supérieur; ils revinrent l'été suivant à Québec avec 60 canots chargés de pelleteries et montés par 300 Algonquins. Le vieux missionnaire René Mesnard fut alors envoyé au bord du Lac Supérieur pour prêcher l'Évangile. Il disparut au milieu des forêts; on ne sut jamais comment il était mort; les Sioux conservèrent longtemps sa soutane et son bréviaire comme des amulettes.

Découverte du Mississipi par Jolyet et Marquette (1673). — Dès 1644 la Compagnie des Cent Associés avait cédé aux colons ses droits utiles moyennant une redevance annuelle de 1 000 peaux de castors; elle vendit son droit de souveraineté au gouvernement en 1663. Celui-ci le transféra le 28 mai 1664 à la *Compagnie des Indes Occidentales*. L'année suivante le Canada reçut Tracy pour vice-roi, Courcelles pour gouverneur, Talon pour intendant, et les voyages prirent une activité nouvelle. Le missionnaire Claude Allouëz remonta l'Ottawa, traversa le Lac Huron, arriva chez les Chippeways, sur la Baie de Che-go-me-gon, et fonda la Mission du *Saint-Esprit*. Il résida deux ans au bord méridional du Lac Supérieur, entra en relations avec les indigènes riverains du Michigan, qui lui parlèrent d'un grand fleuve coulant vers le sud et nommé le *Messipi* (Mississipi). Bientôt après Claude Dablon et Marquette fondèrent la Mission de *Sainte-Marie* sur le *Sault*, entre le Lac Huron et le Lac Supérieur (1668-9).

En 1670, Nicolas Perrot, envoyé dans l'ouest par l'intendant du Canada Talon, visita les Miamis à Chicago; un autre agent de Talon, Saint-Lusson, réunit à Sainte-Marie un véritable congrès des nations indiennes de la région des lacs. Trois ans après, en 1673, Marquette entreprit de parvenir au grand fleuve dont il avait tant entendu parler. En compagnie de Jolyet de Québec, de cinq Français et de deux guides algon-

quins, le 10 juin 1673, il franchit la courte distance qui sépare le Fox River, tributaire du Lac Michigan, du Wisconsin, tributaire du Mississipi. Au bout de sept jours, les voyageurs, montés sur deux canots, arrivèrent du Wisconsin dans le Mississipi ; ils le descendirent au milieu des forêts vierges. A 60 lieues au sud, ils débarquèrent sur la rive occidentale, vers le confluent de la rivière Mou-in-gou-ena (des moines). Ils furent bien accueillis par les Indiens Illinois ; ils passèrent devant le Pekitanoni (Missouri), ensuite, à environ 40 lieues au sud, devant le Wabash (Ohio). Ils arrivèrent jusqu'au village d'Akansea, vers le 33e degré de latitude nord ; là s'arrêta leur voyage. Ils remontèrent le Mississipi, puis l'Illinois, et regagnèrent ensuite les bords du Lac Michigan. Jolyet alla annoncer la découverte à Québec. Marquette continua pendant deux ans à évangéliser les Miamis des environs de Chicago et mourut en 1675 au bord du cours d'eau qui reçut son nom.

Rôle des jésuites au Canada. — Si les jésuites montraient au Canada une activité infatigable, le gouvernement français n'avait pourtant pas en eux une grande confiance. Il les soupçonnait de vouloir s'isoler à l'intérieur, pour y former avec les sauvages convertis un véritable État souverain, comme au Paraguay. Colbert disait, dans un Mémoire adressé à l'intendant du Canada, le 5 avril 1668 : « Les jésuites y établissent trop fortement leur autorité par la crainte des excommunications.... Que jamais ils ne s'aperçoivent qu'on blâme leur conduite, car l'intendant deviendroit dans ce cas presque inutile au service du roy. Les jésuites préfèrent tenir les sauvages éloignés des François et ne point donner d'éducation à leurs enfants, sous prétexte de maintenir plus purement parmi eux la religion. C'est une maxime fausse et qu'il faut s'attacher à combattre en attirant les sauvages par commerce, mariages et éducation de leurs enfants.... Ne pas trop multiplier les prestres, les religieux et les religieuses. Favoriser les mariages. »

Exploration du Mississipi et découverte de la Louisiane par Cavelier de La Salle (1682). — C'était Robert Cavelier de La Salle qui devait donner à la France la vallée du Mississipi. Arrivé au Canada en 1667, il fit d'abord le commerce de fourrures à *La Chine*, près de Montréal. Il explora ensuite les Lacs Ontario et Érié. En 1675, grâce à l'appui de M. de Frontenac, gouverneur du Canada, il obtint des lettres de noblesse et la concession du *Fort Frontenac* (aujourd'hui *Kingston*),

sur la rive gauche du Saint-Laurent, à la sortie du Lac Ontario. Il devint le plus hardi explorateur des forêts et des grands lacs et résolut de pénétrer dans la vallée du Mississipi, qu'il connaissait probablement avant Jolyet et Marquette. Dans un voyage en France, il obtint de Colbert et de son fils Seignelay une commission pour compléter la découverte du grand fleuve et le monopole du trafic des peaux de buffle. Il revint à Frontenac en 1678; accompagné de l'Italien Conti et du franciscain Hennepin, il fit ses préparatifs à la Cataracte du Niagara, et le 7 août 1679, le premier de tous les Européens, navigua sur le Lac Érié à bord du *Griffon*. Il le remonta, traversa ensuite le Lac Saint-Clair, qui lui doit son nom, puis le Lac Huron, fonda un comptoir à Macknaw et gagna l'embouchure du Saint-Joseph, au fond du Lac Michigan. Il se dirigea de là vers le sud-ouest, et, en 1680, rencontra les Indiens *Illinois*, au bord de la rivière de ce nom, près du Lac Peoria, au sud duquel il fonda le Fort de Crèvecœur. Pendant qu'il retournait au Fort Frontenac par une marche prodigieuse à travers les forêts sans routes tracées, Louis Hennepin, l'un de ses compagnons, descendait l'Illinois jusqu'à sa jonction avec le Mississipi et remontait le fleuve pour retourner ensuite à Greenbay, au nord-ouest du Michigan. De retour dans l'Illinois, Cavelier de La Salle trouva le fort détruit par les Indiens. Il lui fallut encore un an pour retrouver Conti et terminer ses préparatifs. Enfin en 1682 il descendit le gigantesque Mississipi jusqu'à la mer, planta la croix au bord de l'Arkansas et donna à l'immense région ainsi parcourue le nom de *Louisiane*, en l'honneur de Louis XIV.

De La Salle au Texas (1685). **Sa mort** (1687). — Lorsque Cavelier de La Salle arriva en France annoncer sa découverte, Colbert venait de mourir (1683). Seignelay, son fils et son successeur comme secrétaire d'État de la marine, accueillit bien le hardi voyageur. Dès le mois de juillet 1684 celui-ci partit de La Rochelle pour aller coloniser la Louisiane ; il avait 4 navires et 280 hommes ; par malheur il ne s'entendit point avec Beaujeu qui commandait la flottille. Après avoir quitté Saint-Domingue, on passa devant l'embouchure du Mississipi sans la voir. On s'en alla beaucoup trop à l'ouest débarquer à la Baie de Matagorda dans le Texas ; le navire qui portait les vivres fut perdu. Laissant les autres remettre à la voile, de La Salle entreprit de fonder un établissement qu'il nomma Saint-Louis, dans une contrée où la végétation était luxuriante et le

bétail abondant, bisons, daims, dindons sauvages; mais le dangereux serpent à sonnettes y rampait dans les prairies (1685). Pendant une course de quatre mois, il entreprit vainement d'atteindre le Mississipi; et il ne réussit pas davantage à trouver des mines d'or dans la direction de l'ouest. Au mois de janvier 1687 le nombre des colons était réduit à une quarantaine. De La Salle en laissa vingt à Saint-Louis, et, avec les seize autres, il entreprit de rejoindre par terre le Canada en traversant toute l'épaisseur du continent. Il marcha ainsi près de trois mois dans les forêts, traversant les rivières à gué ou sur de grands arbres abattus pour servir de pont. A la fin, deux des aventuriers qui l'accompagnaient, Duhaut et Larchevêque, lui attribuant leurs souffrances et leurs mécomptes, tuèrent un de ses neveux et l'assassinèrent lui-même (20 mars 1687). Six seulement de ceux qui composaient la petite troupe sous la direction de l'officier Joutel atteignirent le Mississipi près de l'Arkansas, et là ils trouvèrent dans une île une grande croix et une hutte de bois habitée par deux Français venus du Canada. Comme tant d'autres voyageurs célèbres, Cavelier de La Salle avait payé de sa vie sa découverte. Grâce à lui, les deux grandes artères fluviales du continent américain, le Saint-Laurent et le Mississipi, allaient être françaises.

Colonisation de la Louisiane par les frères d'Iberville (1699-1702). — La Guerre de la Ligue d'Augsbourg retarda la colonisation de l'intérieur; elle reprit activement après la Paix de Ryswick. En 1701, de Callières, gouverneur du Canada, fit occuper *Détroit*, près du Lac Saint-Clair, par La Motte-Cadillac. L'Illinois n'avait pas cessé de renfermer des colons français depuis 1681. Le plus ancien établissement fixe sur le Mississipi même fut *Kaskaskia* ou *l'Immaculée Conception*, au sud du Missouri, au nord de l'Ohio, fondée dans les dernières années du dix-septième siècle et au début du dix-huitième par les jésuites Gravier, Pinet, Binetau, Marest et Mermet.

Ce fut Lemoine d'Iberville qui colonisa la Louisiane. Ce hardi Canadien s'était illustré pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg par ses exploits contre les Anglais dans l'Ile de Terre-Neuve et dans les glaces de la Baie d'Hudson. Le 17 octobre 1698 il fit voile pour le Mississipi avec quelques centaines de soldats et d'émigrants; ses frères Sauvolle et Bienville l'accompagnaient. Il jeta l'ancre au sud de la Baie de *Mobile*, prit possession des Iles *Dauphine*, *Ship*, *de Horn*, *de la*

Chandeleur, et pénétra le 2 mars 1699 dans l'embouchure du Mississipi. Il donna à deux lacs les noms de *Maurepas* et de *Pontchartrain*, et fonda le Fort de *Biloxi*. Malheureusement, des protestants français ayant demandé à s'établir avec la liberté de conscience sur le Mississipi, Pontchartrain répondit : « Le roi n'a pas chassé de France les protestants pour les laisser se constituer en République dans le Nouveau Monde. » D'Iberville bâtit un fort sur le Mississipi, et remonta le fleuve avec Bienville en compagnie de Conti, venu de l'Illinois. Les voyageurs furent bien reçus par le *Grand Soleil* ou chef des Natchez, et ils fondèrent l'établissement de *Rosalie* (aujourd'hui *Natchez*, 1700). Bienville explora ensuite la Rivière Rouge à l'ouest, tandis que bien loin au nord Le Sueur découvrait une mine de cuivre sur le territoire des Iowas vers le 43° de latitude nord. En 1701 on chercha sans les trouver des mines d'or dans la vallée du Missouri ; en 1702 les Français s'établirent à l'ouest du Fleuve Mobile. Sauvolle mourut en 1701, d'Iberville expira à la Havane en 1706 ; Bienville demeura le dernier de ces frères héroïques. C'est lui qui devait fonder en 1718 la *Nouvelle-Orléans*, en l'honneur du duc d'Orléans, alors régent de France.

Les Antilles. Saint-Domingue. — Aux *Antilles*, ou *Iles*, ou *Iles Caraïbes*, ou *Iles sous le Vent*, ou *Indes Occidentales* (tous ces noms-là étaient alors à peu près synonymes), le principal établissement français se trouvait dans la grande île[1] que les naturels appelaient autrefois *Haïti* (nom repris aujourd'hui par les nègres), que les Espagnols avaient nommée *Hispaniola*, et que les Français désignaient sous le nom de *Saint-Domingue*. L'Espagne en possédait la partie est et sud-est, mais n'avait point fondé de colonie sur la côte occidentale. En 1630 des aventuriers français, sous la conduite de Pierre Vadrosque et de Niel d'Énambuc ; des aventuriers anglais, sous la conduite de Warner, chassés par l'amiral espagnol Frédéric de Tolède de l'Ile de Saint-Christophe où ils s'étaient établis cinq ans plus tôt, vinrent occuper *la Tortue*. C'était une petite île longue de 9 lieues, large de 1800 mètres, située au nord-ouest de Saint-Domingue, dont un canal de 2 lieues la sépare. Elle devait son nom à sa forme, la pointe occidentale

1. Le premier historien français de Saint-Domingue est le jésuite Charlevoix de Saint-Quentin (1682-1761). Arrivé au Canada en 1720, il descendit le Mississipi, visita Saint-Domingue en 1722, et en publia l'histoire à Paris en 1730.

figurant une tête de tortue, dont l'île entière formerait le corps. Les nouveaux venus se rendirent célèbres sous les noms de *Boucaniers* et de *Flibustiers*. Ces hardis corsaires « affrontaient la mort pour le plus léger butin. On distinguait parmi eux Pierre le Grand, de Dieppe, qui, avec une barque armée de quatre canons et montée par vingt-huit hommes, captura le vaisseau d'un vice-amiral espagnol; Michel le Basque, qui enleva un navire de guerre portant un million de piastres; Nau l'Olonnais et Montbars le Languedocien, surnommé l'*Exterminateur*. » (M. Edgar la Selve, *La République d'Haïti.*) Les Espagnols en 1638 chassèrent un instant les Flibustiers, mais ils revinrent bientôt. En 1641, Poinci, gouverneur des îles françaises, envoya dans l'Ile de la Tortue Levasseur, qui avait le premier colonisé Saint-Christophe; il avait avec lui des protestants. Il périt plus tard assassiné, après avoir expulsé les Anglais. Les Espagnols reprirent encore la Tortue en 1654, mais pour en être définitivement expulsés en 1660.

C'est alors que les Flibustiers, un instant réfugiés dans les forêts de la Grande Terre, s'établirent sur le *Port Margot* dans l'*Ile à Cabris*. *Port-de-Paix* (Port-au-Prince) fut fondé à l'ouest de Saint-Domingue en 1665. L'année suivante, le gouverneur d'Ogeron y planta le cacaoyer. Cependant les Boucaniers et les Flibustiers ne tardèrent pas à s'insurger contre le monopole de la Compagnie des Indes Occidentales; elle leur vendait les marchandises beaucoup plus cher que ne l'avaient fait les Hollandais. D'Ogeron obtint pour tout navire français l'autorisation de trafiquer aux Antilles, à condition de payer un droit à la Compagnie (10 septembre 1668). *Le Cap* fut fondé au nord de l'île (1670) et une amnistie accordée aux Flibustiers (1671); *Saint-Louis-du-Nord* date de 1675. C'est aux environs de Port-de-Paix qu'eut lieu la première insurrection des nègres esclaves sous la conduite de Padre-Juan; une poignée de Flibustiers les débusqua des mornes où ils s'étaient réfugiés (1678). Port-de-Paix devint la capitale de Saint-Domingue en 1685, lorsque M. de Cussy était gouverneur. Pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg, le Cap fut brûlé par les Espagnols. Ducasse, successivement commis, puis l'un des directeurs de la Compagnie du Sénégal, marchand de nègres à Saint-Domingue, puis capitaine de vaisseau et gouverneur de l'île (en 1691), leur fit payer cher cette agression.

En même temps que Saint-Domingue, le roi avait racheté à

la Compagnie des Iles, en 1663, *la Martinique*, *Sainte-Lucie*, *La Grenade*, *les Grenadilles*, *la Guadeloupe*, et les petites îles voisines, *Saint-Barthélemy*, *Saint-Christophe* et *Sainte-Croix*. On cultivait aux Antilles le sucre, le cacao, le tabac, l'indigo. La colonisation ne devait prendre une grande extension qu'au dix-huitième siècle, par l'introduction de la culture du café, lorsque le Chevalier de Clieux apporta deux arbustes tirés des serres du Jardin des Plantes de Paris à la Martinique (1719-1723).

La Guyane ou France Équinoxiale. — Sur le continent de l'Amérique du Sud, l'on désignait par le nom de *France Équinoxiale* l'immense étendue de côtes qui va des bouches de l'Amazone à celles de l'Orénoque, c'est-à-dire une partie du Brésil et les trois Guyanes. On a raconté (chap. II, page 44) les premières tentatives faites sans beaucoup de succès pour s'y établir. *Cayenne*, fondé dans l'île de ce nom en 1637, puis évacué par les Français, et occupé en 1656 par les Hollandais, fut repris en 1663, mais ne se développa guère. Malgré la fertilité du sol de la Guyane, son climat chaud et humide effraya les Européens : les immenses forêts, les marais et les fleuves de la France Équinoxiale demeurèrent à peu près déserts.

Établissements d'Afrique. Le Sénégal. Madagascar. — En Afrique, la France avait quelques pêcheries sur la Mer Méditerranée, au nord-est de la Régence d'Alger, à *La Calle* et au *Bastion de France*. A l'ouest du continent, sur l'Atlantique, au nord du Cap Vert, elle possédait *Saint-Louis* sur le *Sénégal* et entretenait des relations avec les peuplades du Golfe de Guinée. C'est surtout vers cette partie des côtes africaines que s'exerçait la traite des noirs.

Les premières tentatives de la France dans l'Océan Indien ont été déjà indiquées (chap. II). *Madagascar* (*la Grande Terre*) reçut une première colonie en 1643. Pronis qui la dirigeait prit possession de l'*Ile Sainte-Marie ;* il fonda le *Fort-Dauphin* au sud-est de l'île ; le *Fort Saint-Louis* fut créé plus tard dans la *Baie d'Antongil* au nord-est. Pronis avait auparavant occupé l'*Ile Bourbon*. (Elle ne reçut ce nom que plus tard.) Étienne de Flacourt arriva dans l'île en 1648. Longtemps oubliés pendant la Fronde, les colons furent compromis auprès des indigènes par l'imprudence d'un missionnaire et durent leur salut à l'amitié des naturels pour le Français Lacase marié avec une princesse de ce pays (1663-4). A cette date la possession de Madagascar fut trans-

férée à la Compagnie des Indes Orientales. Colbert, qui en désirait passionnément le succès, fit inviter les négociants et les fonctionnaires publics à souscrire. L'académicien Charpentier, chargé par lui de composer une brochure pour attirer les capitaux dans l'entreprise, disait que Madagascar pouvait être pour la France ce que Java était pour les Provinces-Unies. Elle était plus rapprochée de nous ; placée entre l'Europe et l'Inde, elle possédait un climat fertile, une population disposée à se convertir. La Compagnie ajoutait qu'il y avait là un printemps perpétuel, qu'on y vivait plus de cent ans, que les bœufs et le menu bétail y abondaient, qu'on y trouvait des vers à soie, du coton, du sucre, du poivre, du tabac, de l'indigo, de l'ébène, du fer, du plomb, de l'or. L'esclavage ne devait pas y être établi ; la Compagnie avançait pour un an les frais de passage et tout ce qui était nécessaire aux colons. En 1665, un édit de Louis XIV donna à Madagascar le nom d'*Isle Dauphine;* on disait encore la *France Australe;* cette même année *Saint-Denis* fut fondé dans l'Ile Bourbon. Pourtant l'entreprise ne réussit pas. Les colons, peu nombreux, s'attirèrent l'inimitié des indigènes : les uns quittèrent l'île ; les autres furent massacrés en 1672. On garda Bourbon, qui devint plus tard prospère par la culture du café et de la canne à sucre.

Les Établissements d'Asie. L'Hindoustan. — Dans l'Hindoustan, un premier comptoir français fut fondé à Surate en 1668 ; un autre fut bientôt créé à Mazulipatam avec un fort à Porto-Novo sur la côte de Coromandel, et les Français obtinrent le droit de commercer à Golconde et dans le Karnatique. Un comptoir de plus fut créé à Bantam, dans l'Ile de Java, et il était question de pénétrer dans l'Ile de Ceylan, quand éclata la Guerre de Hollande (1672). Un établissement avait été aussi fondé à Bender-Abassi sur le Golfe Persique. Malgré les efforts des directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, Caron, et ensuite Baron, la plupart de ces colonies furent perdues de 1672 à 1678. Cependant *Pondichéry* (*le beau village*) fut fondé par Baron et par un Parisien, François Martin, ancien garçon épicier (1674-80). Boureau des Landes, gendre de Martin, fonda au Bengale, sur l'Hougly, bras occidental du Gange, Chandernagor (1686).

Les ambassades siamoises et la colonie de Siam (1684-6-8). — De la même époque datent nos premières relations avec l'Indo-Chine. Par une série d'aventures extraordinaires, un Grec, Constance Phaulkon, était devenu premier ministre

du roi de Siam. Il persuada à son maître d'envoyer une ambassade pour demander l'amitié de Louis XIV. Le rusé personnage s'était dit que le Roi Très Chrétien serait flatté de cette marque de respect venant d'un souverain dont les États étaient situés à l'extrémité du globe; que l'ambassade serait donc très bien reçue; et que cet excellent accueil serait attribué par les Siamois à son crédit personnel auprès du plus puissant monarque de l'Occident. Ce calcul réussit d'abord. La première ambassade siamoise fut bien accueillie (1684) et une seconde, recue par Louis XIV en personne, excita la curiosité par ses costumes et l'étrangeté de ses manières (1er septembre 1686). Ce fut devant les ambassadeurs siamois que Fénelon prononça son célèbre sermon pour l'Épiphanie dans l'église des Missions étrangères. En 1687 une escadre fut envoyée à Siam, et deux villes, Bankok et Merghi, reçurent garnison française. Par malheur, le zèle intolérant des jésuites excita bientôt l'irritation des habitants. Le roi mourut, Constance fut massacré, et il fallut évacuer le pays (1688). L'abbé de Choisy, qui avait accompagné l'ambassadeur de Chaumont à Siam, a laissé le récit de cette aventure d'abord si brillante, puis terminée si vite et si mal.

Enfin la Chine fut ouverte pour quelque temps, sous Louis XIV, non à la France, mais à des jésuites français. On verra plus loin (chap. XI) que le gouvernement du Céleste-Empire se repentit bientôt de les avoir accueillis et les renvoya.

Marine militaire. Les ports. — Pour protéger la marine marchande et défendre les colonies, il fallait une marine militaire puissante; or les trois éléments de toute marine sont des ports, des hommes et des vaisseaux.

Sur la Mer du Nord, le port militaire du royaume fut *Dunkerque*, racheté aux Anglais en 1662. 30 000 ouvriers y travaillèrent à la fois aux fortifications. On creusa un bassin intérieur pouvant contenir 30 vaisseaux de guerre : de Dunkerque sortira Jean Bart. Plus tard Vauban prolongea le port d'une demi-lieue dans la mer par deux jetées en bois, débarrassa l'entrée d'un banc de sable qui l'obstruait, créa des chantiers de construction, ainsi que les Canaux de Bergues, de la Moere et de Furnes, dont les écluses devaient prévenir l'ensablement.

On fit peu de chose à *Calais*, trop voisin de Dunkerque ; mais on projeta de créer un grand établissement maritime à

Ambleteuse, au sud du Cap Gris-Nez et au nord de Boulogne ; ce projet ne fut pas réalisé. *Dieppe*, la patrie de Duquesne, le port le plus rapproché de Paris, était le port intermédiaire entre la Somme et la Seine. *Le Havre*, à l'embouchure du fleuve, c'est-à-dire à l'entrée de « la grande rue qui mène à Paris », datait de François Ier, et son importance augmentait rapidement. Vauban aurait voulu y creuser un nouveau et vaste bassin, pour en faire un port militaire ; il ouvrit le Canal du Havre à Harfleur, pour protéger le port contre l'envahissement des sables.

Le Cotentin aussi avait attiré l'attention du grand ingénieur qui secondait si bien Colbert. A l'extrémité nord de cet immense brise-lames naturel qui coupe en deux la Manche, au point le plus avancé de cette vaste protubérance que la côte française dresse en face de l'Angleterre, il aurait fallu créer un grand port militaire, à la fois en vue de la défense et de l'attaque, pour riposter à Portsmouth, pour faire face à l'Ile de Wight et à la Rade de Spithead ; ajoutons : pour servir d'étape, de trait d'union entre Dunkerque et Brest. Ce n'était pas Cherbourg, mais La Hougue-Saint-Vast, au sud du Cap de Barfleur, que Vauban avait choisi. On dépensait tant d'argent à Marly et à Versailles, qu'on n'en trouva point pour fortifier le Cotentin. Pourtant, si un port de refuge eût existé là, on évitait en 1692 le malheur de La Hogue !

A l'angle de la Bretagne et de la Normandie, était tapi *Saint-Malo*, noir et vieux petit port de corsaires, à l'étroit entre ses hautes murailles, sur son roc dont les vagues de la Manche et le courant de la Rance ont rongé les contours, avec ses écueils fortifiés, tour à tour îles et presqu'îles, qui lui forment comme une ceinture du côté de la haute mer ; avec son *Sillon* qui le rattache au continent et par-dessus lequel sautent les vagues. De là était sorti Jacques Cartier et allait sortir Duguay-Trouin.

A la pointe occidentale de la Bretagne, dans le pays qu'on nommait autrefois la Corne de Gaule (Cornouailles), se dressa *Brest*, « la pensée de Richelieu, la main de Louis XIV ». (MICHELET.) L'Océan Atlantique avait creusé là une magnifique rade ou plutôt un vaste lac intérieur, mesurant deux lieues de long sur une de large, et en communication avec la pleine mer par un étroit goulet facile à défendre. Au nord de la rade, à l'embouchure du *Penfeld*, Brest existait avec son vieux château depuis le haut moyen âge. Leroux d'Infreville en 1629

signala l'importance de ce point à Richelieu. Le Cardinal fit nommer son parent Charles de Cambout, marquis de Coislin, gouverneur de Brest; on travailla activement dans ce port de 1631 à 1642. Abandonnés sous Mazarin, les travaux reprirent avec Colbert; Duquesne, envoyé là avec une escadre, y dirigea tout de 1665 à 1674 avec l'intendant de Seuil et l'ingénieur Lavoye. Les deux bords du Goulet, hérissés de canons, en rendirent l'accès impossible pour une flotte ennemie. Chantiers, bassins, cales, darses, se multiplièrent; un immense arsenal fut créé; enfin Vauban construisit l'enceinte de 1681 à 1689, ainsi que les Forts de *Camaret* et de *Bertheaume*.

Sur la côte méridionale de Bretagne, jusqu'en 1666, la baie formée par les estuaires du Blavet et du Scorff était entourée de landes désertes. Il n'y avait là qu'un vieux fort nommé le *Château de Blavet* mentionné sous Louis XIII dans les guerres de religion, et le petit établissement de *Port-Louis*. Tous ces terrains ayant été donnés à la Compagnie des Indes Orientales ou d'Orient, elle établit sur le Scorff ses magasins et ses chantiers. Ce fut l'origine du port de *l'Orient* (*Lorient*).

Nantes resta le grand port de commerce sur la Loire. Plus au sud *La Rochelle* avait été ruinée par le terrible siège de 1627-28 et la digue avait rendu le port impraticable aux grands vaisseaux. *Brouage,* le port favori de Richelieu, était de plus en plus comblé par les sables; on adopta, pour y créer un grand établissement maritime, *Rochefort*, en rivière et à plusieurs lieues de l'embouchure, sur la Charente. L'intendant général Colbert du Terron et l'ingénieur Clerville y firent commencer les travaux en 1665 : dès 1671 il y avait là un grand port de guerre. L'Ile d'Aix, l'Ile de Ré, l'Ile d'Oléron reçurent des fortifications puissantes pour protéger l'embouchure de la Charente. *Bordeaux* et *Bayonne* demeurèrent les deux ports principaux du Golfe de Gascogne.

Marseille conserva aussi son rang à la tête des ports marchands français de la Méditerranée. *Toulon*, le grand port militaire du sud, fut transformé : Vauban lui donna une nouvelle enceinte, avec les Forts de l'Éguillette et de Saint-Louis, un nouveau bassin pouvant contenir cent vaisseaux de ligne. L'arsenal, les ateliers, la corderie, le bagne furent construits sous sa direction, dans les dernières années de Colbert; il fallut détourner, et l'on reporta vers l'est l'embouchure de deux cours d'eau.

Système des Classes. Augmentation de la flotte. — Pour recruter les équipages de la flotte, on eut recours au *Système des Classes*. D'abord, par l'Ordonnance du 17 septembre 1665, les pêcheurs et marins de l'Aunis, de la Saintonge, de Ré et d'Oléron furent partagés en trois classes : chacune devait servir, à tour de rôle, un an sur trois, à bord des vaisseaux du roi. Ce système fut étendu le 22 septembre 1668 à toutes les côtes de France. En Bretagne et en Provence on réclama contre cette charge, qui parut excessive ; on fit donc en Provence quatre classes et en Bretagne cinq, c'est-à-dire que la durée du service y fut d'une année sur quatre ou sur cinq, au lieu d'une année sur trois. Différentes modifications furent apportées dans la pratique à cette organisation ; on partagea les marins de chaque classe en catégories selon qu'ils étaient célibataires, veufs sans enfants, mariés sans enfants ou pères de famille ; ce qui permettait, quand on n'avait pas besoin d'appeler à l'activité tous les hommes inscrits, d'exempter ceux dont la situation était le plus digne d'intérêt.

Un premier recensement, en 1670, indiqua 36 000 matelots ; un second en 1683 en donna 77 852 ; il devait y en avoir, en 1704, 79 535.

Pour former des officiers de marine, on créa la Compagnie des *Gardes de la Marine* (1668-70) ; ils étaient au nombre de 200 (150 gentilshommes et 50 roturiers « soldats de fortune ») ; il y en eut 800 en 1683. Ces jeunes gens étudiaient tout ce qui concerne l'hydrographie et l'art maritime. On créa aussi des écoles pour le tir.

En 1661, la flotte ne comptait que 38 navires de guerre, parmi lesquels 3 vaisseaux de 60 à 70 canons ; il y avait bien, en outre, des galères, mais ces bâtiments, marchant surtout à la rame, ne pouvaient être sérieusement utiles que sur la Méditerranée, c'est-à-dire dans les eaux où il n'y avait point de flux et de reflux. Colbert fit travailler dans tous les arsenaux avec une prodigieuse activité ; dès 1666, on eut 70 bâtiments de guerre ; en 1671, il y en avait 196, parmi lesquels 119 vaisseaux de ligne et 22 frégates. Il y eut 211 navires en 1678, et, en 1692, la flotte se composait de 265 bâtiments parmi lesquels 131 vaisseaux et 133 frégates.

Justice. Les Grands Jours d'Auvergne (1665-6). — En même temps qu'il portait la main sur toutes les parties de l'administration, Colbert s'occupait aussi de la justice, bien qu'elle ne fût point dans ses attributions spéciales. Pendant et

après les troubles de la Fronde, les nobles, surtout dans les provinces éloignées de Paris, s'étaient remis à vivre comme en pleine féodalité ; de grands exemples étaient nécessaires ; ils furent donnés. Une déclaration du roi prescrivit la réunion à Clermont-Ferrand de « *Grands Jours* », c'est-à-dire d'une Commission prise dans le Parlement de Paris, qui y tiendrait des assises extraordinaires avec pouvoir illimité et sans appel, pour l'Auvergne, le Bourbonnais, le Nivernais, le Forez, le Beaujolais, le Lyonnais, la Combrailles, la Marche, le Berry (31 août 1665). M. de Novion était président, Talon avocat général, et le sceau était tenu par M. de Caumartin, maître des requêtes. Celui-ci avait emmené avec lui Fléchier, alors précepteur de son fils et qui fut l'historien des Grands Jours.

Quand les magistrats arrivèrent à Clermont, « la terreur étoit générale. Toute la noblesse étoit en fuite, et il ne restoit pas un gentilhomme qui ne se fût examiné, et qui n'eût repassé tous les mauvais endroits de sa vie, et qui ne tâchât de réparer le tort qu'il pouvoit avoir fait à ses sujets. » L'arrestation du vicomte de Lamothe-Canillac à Clermont, le 25 septembre 1665, causait cette épouvante. Ce personnage, « le plus innocent de tous les Canillac », à la tête d'une bande d'hommes armés, avoit attaqué sur le grand chemin et assassiné à coups de fusil, dans la ville d'Ozon, Alexandre de Montservier, sieur d'Orsonnette, ainsi que son fauconnier. Poursuivi pour ce crime déjà vieux de dix ans, il fut condamné à mort le 23 octobre et « exécuté quatre heures après ». On condamna aussi, mais par coutumace (le 25 janvier 1666), Jacques Timoléon de Beaufort, marquis de Canillac. « On levoit dans ses terres, dit Fléchier, la taille de Monsieur, celle de Madame, et celle de tous les enfants de la Maison, que ses sujets étoient obligés de payer outre celle du roi... Il entretenoit dans des tours douze scélérats dévoués à toutes sortes de crimes, qu'il appeloit ses *douze apôtres*, qui catéchisoient avec l'épée ou avec le bâton ceux qui étoient rebelles à sa loi... Il leur avoit donné des noms fort apostoliques, appelant l'un *Sans-Fiance*, l'autre *Brise-Tout*, et ainsi du reste... Le plus grand revenu qu'il avoit étoit celui de la justice. Il faisoit pour la moindre des choses emprisonner et juger des misérables, et les obligeoit à racheter leurs peines par de l'argent. » Cet aimable seigneur avait prudemment pris la fuite et ne fut supplicié qu'en effigie. Son fils Charles de Beaufort de Canillac fut également condamné pour assassinat (30 janvier 1666), mais gracié.

MM. du Palais père et fils, seigneurs de Feurs, étaient en procès avec Chalzamel de Magneu. Ils essayèrent de le faire assassiner par quatre de leurs laquais qui tuèrent un de ses valets. Les meurtriers furent décrétés de prise de corps par le lieutenant criminel de Montbrison. L'huissier et six archers des recors qui vinrent le 25 septembre 1656 au Château du Palais pour exécuter le décret, furent chassés à main armée, et assaillis ensuite dans l'auberge où ils étaient couchés; deux furent tués, un troisième blessé à mort; deux sautèrent par la fenêtre, deux furent emmenés prisonniers et roués de coups. Les meurtriers furent condamnés par contumace à être décapités et leurs biens confisqués (23 novembre 1665).

Le comte de Montvallat avait voulu faire revivre le droit du seigneur : on lui enleva son droit de justice et on le condamna à 8 000 livres d'amende. Le baron de Sénégas avait enfermé un homme, son justiciable, « dans une armoire fort humide où il ne pouvait se tenir debout ni assis, et où il recevoit un peu de nourriture pour rendre son tourment plus long; de sorte qu'ayant passé quelques mois dans un si terrible cachot, et ne respirant qu'un peu d'air corrompu, il fut réduit à l'extrémité; ce qui fit qu'on le retira demi-mort. Son visage n'avoit presque aucune forme, et ses habits étoient couverts d'une mousse que l'humidité et la corruption du lieu avoient attachée ». Les maisons du coupable furent rasées, ses biens confisqués, lui-même banni.

Ces condamnations et bien d'autres produisirent un effet prodigieux. « Une dame de la campagne se plaignoit que tous ses paysans avoient acheté des gants, et croyoient qu'ils n'étoient plus obligés de travailler, et que le roi ne considéroit plus qu'eux dans son royaume. » Le président même des Grands Jours, M. de Novion, écrivait à Colbert (octobre 1665) : « Un gentilhomme me vient de faire plainte qu'un paysan lui ayant dit des insolences, il lui a jeté son chapeau par terre sans le frapper, et que le paysan lui a répondu hardiment qu'il eût à lui relever son chapeau, ou qu'il le mèneroit incontinent devant des gens qui lui en feroient nettoyer l'ordure. Jamais il n'y eut tant de consternation de la part des grands, et tant de joie entre les faibles. »

D'autres Grands Jours furent tenus au Puy par une Commission prise dans le Parlement de Toulouse (1666).

Législation. Les Ordonnances.—Colbert aurait voulu réduire tout le royaume « sous une même loi, même mesure et même

poids ». Dans un Mémoire du 15 mai 1665, il proposa la création d'un Conseil de Justice, pour reviser la législation. Ce Conseil entra en fonctions le 10 octobre 1665 ; Colbert en était membre, avec son oncle Pussort, conseiller d'État, le premier président de Lamoignon, les avocats généraux Talon et Bignon. De ses travaux sortit le *Code Louis* ou *Ordonnance Civile* (1667), complété par un Édit de 1669. Abréger la durée des procédures, diminuer les frais des poursuites, supprimer les formalités inutiles, établir l'unité de la jurisprudence, tel était le but qu'on se proposait, et vers lequel on fit un pas, si on ne l'atteignit point ; des dispositions complémentaires furent publiées de 1669 à 1674 ; les hypothèques devinrent publiques (1673).

L'Ordonnance des Eaux et Forêts, publiée en 1669, avait pour but de favoriser la navigation intérieure et maritime ; de protéger les forêts contre des défrichements excessifs ; d'assurer des matériaux suffisants aux constructions navales, et de prévenir les dangers qu'entraîne le déboisement des montagnes.

L'Ordonnance Criminelle date de 1670. Elle conservait la procédure secrète et n'accordait pas aux accusés plus de garanties que les règlements antérieurs. La peine de la mutilation subsistait contre les blasphémateurs. Si l'on cessa de poursuivre les sorciers, le sacrilège continua à être puni de mort (1682). Colbert s'était préoccupé aussi de la police de Paris. Le premier lieutenant de police, La Reynie, reçut ses fonctions en 1667 ; l'année précédente, on avait placé partout des lanternes pour éclairer les rues pendant la nuit. Une Ordonnance de 1672 fixa les attributions du Prévôt des marchands et des échevins ; en 1674, les seize justices seigneuriales subsistant furent supprimées et réunies au Présidial, c'est-à-dire au Tribunal du Châtelet. Il fut de nouveau défendu aux pages et laquais de porter des armes ; le guet fut augmenté ; on poursuivit les vagabonds et les voleurs.

L'Ordonnance de Commerce, donnée en 1673, réglait les conditions de l'apprentissage ; elle traitait des registres de négociants, des lettres de change, qui avaient désormais un caractère légal, des sociétés, des intérêts, des contraintes par corps, des séparations et cessions de biens, des faillites et banqueroutes, de la judiriction des consuls.

L'Ordonnance Maritime, promulguée en 1681, avait été rédigée surtout par les maîtres des requêtes Le Vayer de Boutigny et Lambert d'Herbigny. Elle réglait l'organisation des co-

lonies françaises dans les Échelles du Levant. Tous les marins et commerçants étaient groupés dans chacune d'elles en un corps nommé *La Nation;* ce corps, présidé par le consul, désignait des délégués nommés les *Députés de la Nation.* L'Ordonnance fixait aussi les garanties exigées des capitaines de navires, réglait les contrats maritimes, la police des ports, la pêche, etc. La plupart des nations voisines adoptèrent l'Ordonnance Maritime.

Le *Code Noir* fixa la condition des esclaves nègres aux colonies. Ces malheureux ne pouvaient rien posséder personnellement ; le maître avait le droit de les enchaîner et de les battre. L'esclave marron (c'est-à-dire fugitif), repris après un mois, avait les oreilles coupées et était marqué à l'épaule d'une fleur de lys; à la seconde évasion, on lui coupait le jarret; à la troisième il était frappé de mort.

Encouragements aux écrivains. Les Académies.— Ce fut encore Colbert que Louis XIV chargea de distribuer des encouragements aux écrivains. Le but était de centraliser la littérature, comme l'avait voulu Richelieu, et de lui imprimer une direction conforme à la volonté royale. Chapelain et Costar indiquèrent à Colbert, sur sa demande, les écrivains qu'il fallait pensionner. Sur la liste de 1663 figurent Pierre Corneille, Ménage, Corneille le Jeune, Molière, Benserade, Huet, Le Laboureur, Fléchier, Racine. On n'y voit point Boileau, qui au début de sa première satire attaqua vivement Chapelain (en 1667) et supprima l'attaque quand il eut été lui-même pensionné. La Fontaine, lui non plus, ne reçut rien. On le comprend sans peine : le poète qui écrivit l'*Élégie aux Nymphes de Vaux*, *Les Animaux malades de la Peste*, *Le Loup et le Chien*, *Le Loup et l'Agneau*, *Le Chêne et le Roseau*, ne pouvait pas être l'objet des faveurs de Louis XIV. En revanche, on avait donné d'une main libérale « *au sieur Desmaretz, le plus fertile auteur et doué de la plus belle imagination qui ait jamais été; — au sieur abbé de Pure, qui écrit l'Histoire en latin pur et élégant; — au sieur Boyer, excellent poète français ; — au sieur Ogier, consommé dans la Théologie et les Belles-Lettres* ; — *au sieur abbé de Bourzeis, consommé dans la Théologie positive, dans l'Histoire, les Lettres humaines et les Langues orientales; — au sieur Chapelain, le plus grand poète français qui ait jamais été et du plus solide jugement* ». Il y avait aussi sur la liste des étrangers, comme Huyghens, Heinsius, et le géographe hollandais Isaac Vossius, auquel Colbert écrivait (21 juin 1663) : « Quoi-

que le roi ne soit pas votre souverain, il veut néanmoins être votre bienfaiteur. » Ajoutons que le chiffre de ces pensions tant célébrées ne dépassa jamais 100 000 livres.

A l'*Académie Française* organisée par Richelieu fut ajoutée en 1663 l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, nommée d'abord la *Petite Académie*. Ce fut elle qui donna pour devise à Louis XIV le soleil avec ces mots *Nec pluribus impar;* signifiant (c'est Louis XIV qui parle dans ses *Instructions pour le Dauphin*) que « suffisant seul à tant de choses, il suffiroit sans doute à gouverner d'autres empires, comme le soleil à éclairer d'autres mondes ». L'*Académie des Sciences* fut fondée en 1666. L'*Académie de Sculpture et de Peinture* avait été créée par Mazarin en 1648; l'*Académie de Sculpture* date de 1671. Enfin l'*Académie Royale de Musique* (l'*Opéra*) fut fondée en 1672 par le musicien Lulli de Florence et le poète Quinault. Colbert fit partie de l'Académie Française en 1667. Il institua les jetons de présence pour hâter le travail du Dictionnaire.

Constructions et bâtiments. — Jamais roi n'eut au même degré que Louis XIV le goût des constructions fastueuses, n'aima tant *bâtir* et *voir bâtir*. Aussi ses ministres durent-ils se faire, pour lui être agréables, architectes, maçons, décorateurs. La charge de Surintendant des Bâtiments, achetée par Colbert en 1664, fut peut-être celui de tous ses emplois qui lui donna le plus de mal. Effrayé par l'excès des dépenses, il aurait voulu modérer les constructions, tout au moins faire donner la préférence à Paris sur Versailles. Il désirait retenir le roi dans sa capitale, au milieu de ses sujets, et il lui écrivait : « Rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments, et toujours la postérité les mesure à l'aune de ces superbes machines qu'ils ont élevées pendant leur vie. Ah ! quelle pitié que le plus grand des rois et le plus vertueux fût mesuré à l'aune de Versailles! Et toutefois, il y a à craindre ce malheur. Pendant que Votre Majesté a dépensé de très grandes sommes en cette maison, elle a négligé le Louvre, qui est assurément le plus superbe palais qu'il y ait au monde. » Cet appel ne fut pas entendu ou du moins ne le fut qu'un instant.

On travailla pourtant beaucoup à Paris même. Sous Louis XIII le Louvre était encore entouré de fossés, et terminé sur la face orientale, qui regarde Saint-Germain l'Auxerrois, par de grosses tours. Elles furent rasées, les fossés comblés et une nouvelle façade entreprise; on acheva la Grande Galerie du Louvre

construite sous Henri IV pour réunir le Louvre aux Tuileries du côté sud, le long de la Seine. Afin que rien ne ralentît les travaux, Louis XIV fit publier à Paris, le 6 novembre 1660, une défense à toute personne d'élever aucun bâtiment sans sa permission expresse, sous peine de 10 000 livres d'amende, et à tout ouvrier d'y travailler sous peine de prison, et, en cas de récidive, des galères.

Le plan tracé par Le Vau, premier architecte du roi, pour la façade du Louvre, ne satisfit pas Colbert (1664). Il mit le travail au concours; puis, par le conseil du cardinal Barberini, il appela de Rome le cavalier Bernin, architecte et sculpteur du pape. Reçu en France avec des honneurs extraordinaires, comblé d'attentions, de présents et d'argent, le Bernin se montra excellent courtisan, mais médiocre artiste; on le laissa partir sans regret. Claude Perrault, médecin transformé en architecte, frère de Charles Perrault, premier commis des bâtiments sous Colbert, proposa la *Colonnade du Louvre;* l'idée première venait peut-être de son frère. La Colonnade fut élevée de 1666 à 1670.

Chargé des Tuileries en 1654, Le Vau construisit le dôme très lourd du Pavillon de l'Horloge. Le Nostre reçut en 1665 la mission de dessiner les jardins. Il les réunit au Palais, dont ils étaient séparés jusque-là par une rue, et il éleva les deux Terrasses des Feuillants et du Bord de l'eau. Quand le Jardin fut terminé, Colbert vint le visiter avec Charles Perrault. Il aurait voulu le fermer au public pour le conserver au roi. « Il n'y a que des fainéants qui viennent ici », disait-il. Qu'auraient pensé de cette singulière exclamation Diderot et tant d'hommes remarquables du dix-huitième siècle qui venaient méditer ou causer sur les bancs des Tuileries? Colbert céda pourtant aux observations de Perrault.

Les *Champs-Élysées*, jusque-là en culture, devinrent une promenade à partir de 1670. Ils furent plantés d'arbres et nommés le *Grand Cours*. La *Place du Carrousel* fut d'abord un terrain vague entre les Tuileries et les vieux remparts de Paris. On y établit en 1600 le *Jardin de Mademoiselle*, supprimé en 1665. Louis XIV choisit cet endroit pour y donner, les 5 et 6 juin 1662, la fête restée célèbre sous le nom de *Carrousel*, et à laquelle la place dut son nom. La *Place des Victoires* devait être ouverte en 1686 par La Feuillade, avec la statue de Louis XIV et des figures aux quatre angles représentant les nations enchaînées. La *Place Vendôme*,

nommée d'abord *Place Louis-le-Grand*, fut élevée de 1685 à 1701 sur l'emplacement de l'Hôtel de Vendôme et de l'ancien couvent des Capucines. On inaugura au centre la statue équestre de Louis XIV, par Girardon, devant le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, le 16 août 1699. L'Arc de triomphe de la Porte Saint-Antoine, élevé au seizième siècle, fut restauré et agrandi en 1670 par Blondel ; celui du Faubourg Saint-Antoine, commencé par Claude Perrault, demeura inachevé. La *Porte Saint-Denis*, terminée en 1672 par Blondel et sculptée par les frères François et Michel Auguier, dut rappeler le passage du Rhin. La *Porte Saint-Martin*, élevée par Pierre Bullet, est le monument de la prise de Besançon et de la seconde conquête de la Franche-Comté. Toutes deux sont consacrées *Ludovico Magno*.

Les boulevards furent bâtis et plantés du côté nord de Paris sous le règne de Louis XIV ; du côté sud, les fossés furent comblés et les portes démolies. Sur la rive gauche de la Seine, l'*Église du Val-de-Grâce* avait été commencée par Anne d'Autriche en 1645. Avant la naissance de son fils la reine avait fait vœu de la construire, si elle devenait enfin mère. François Mansard donna les plans ; Mercier termina l'édifice ; François Auguier le décora de statues. On y trouve partout les lettres *A* et *L* qui rappellent Anne d'Autriche et Louis XIV, auxquels fait aussi allusion l'inscription placée sur la façade : *Jesu nascenti Virginique matri*.

On construisit encore l'*Observatoire* (de 1667 à 1672), les bâtiments de la Manufacture des Gobelins et de la Savonnerie. Enfin l'*Hôtel des Invalides* fut élevé de 1670 à 1674 par Libéral Bruant ; l'église, commencée en 1675, ne fut terminée que trente ans plus tard par Jules Hardouin-Mansard, auquel on doit le dôme couvert d'or et la flèche.

Dernières années de Colbert. Sa mort (6 septembre 1683). —On voit par l'énumération des travaux de Colbert quelle infatigable, quelle miraculeuse activité dut montrer pendant vingt ans ce grand ministre. Il trouvait du temps pour tout ; il apprit le latin à cinquante ans, employant à cette étude ses courses en voiture ; il menait à cet effet un professeur dans son carrosse. Et cependant, sur la plupart des points, Colbert *voulut* plus qu'il ne lui fut donné de *faire ;* à chaque instant, il était obligé de s'incliner devant le caprice de Louis XIV, qui devint de moins en moins patient, de plus en plus incapable de supporter la contradiction. La guerre et les bâtiments plaisaient

au roi, et Louvois, le rival de Colbert, flattait, comblait d'éloges toutes les volontés du monarque, s'ingéniant à deviner ses désirs secrets pour l'exciter à les réaliser sans scrupule. Colbert, lui, s'était imposé la tâche plus difficle de prêcher l'économie, l'ordre, de retenir le roi sur la pente... Il ne réussit pas longtemps. Il se plaignait dès 1667 de « l'excès de toutes sortes de dépense » et signalait « un abime de nécessités » où l'on allait tomber. Il trouvait excessif le jeu du roi, de la reine, les fêtes, repas, festins, revues. Il demandait qu'on s'efforçât « de n'être point à charge au peuple ». Louis XIV écoutait ses observations avec une froideur croissante; dès le mois d'avril 1671, il reprochait au contrôleur général de vouloir dominer « ses confrères »; il faut, ajoutait-il, « *croire que je fais tout pour le mieux* ». En 1673 Colbert se récria de nouveau contre l'excès des dépenses; il disait à M. de Lamoignon, qui avait conseillé au roi un emprunt : « Après les emprunts il faudra les impôts pour les payer, et si les emprunts n'ont point de bornes, les impôts n'en auront pas davantage. »

Il fallut s'incliner devant la volonté du roi. En vain lorsque la guerre de Hollande, transformée en guerre générale, exigea de nouveaux sacrifices, Colbert les déclara impossibles; le roi lui répondit qu'un autre le ferait, s'il ne voulait pas le faire : il fallait obéir ou donner sa démission. Colbert resta et eut recours à des expédients qu'il blâmait lui-même; il avait perdu désormais toute confiance en l'avenir. L'influence de Louvois grandissait toujours aux dépens de la sienne; sa santé était altérée par le travail. Il eut même en 1680 une fièvre maligne dont un médecin anglais le guérit avec du quinquina. On lui reprochait d'avoir « des desseins pernicieux »; d'être le protecteur des huguenots. Le roi, qui l'avait chargé de diriger les travaux de Versailles, entrepris malgré lui, lui fit des observations blessantes : la grande grille de la cour d'honneur du château coûtait trop cher! Il y avait eu de la friponnerie! Colbert n'avait pas assez fait attention! « Si vous voulez savoir ce que c'est que l'économie, allez en Flandre; vous verrez combien les fortifications des places conquises ont peu coûté »!

Colbert survécut peu à cette marque de l'ingratitude royale. Pendant sa dernière maladie, il lui arriva de dire en parlant de Louis XIV : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois; et je ne sais ce que je vais devenir. » Il refusa de lire une dernière lettre du roi, apportée par un gentilhomme: « Je ne veux plus entendre par-

ler du roi, répondit-il; qu'au moins à présent il me laisse tranquille. » Il mourut le 6 septembre 1683[1]. Il fallut conduire ses restes pendant la nuit et sous l'escorte des archers du guet, de la Rue Neuve-des-Petits-Champs, où se trouvait son hôtel, à l'Église Saint-Eustache : le peuple, en effet, lui attribuait la lourdeur des impôts et s'en prenait à lui de sa misère. Aussi craignait-on qu'il n'insultât ses funérailles. Mme de Maintenon écrivait quelques jours après : « Le roi se porte bien, il ne sent plus qu'une légère douleur. »

Le Tellier (1603-1685) et Louvois (1641-1691).—Il n'en devait pas éprouver davantage huit ans plus tard à la mort du rival de Colbert. La famille de Louvois ne remonte pas au delà du XVIe siècle; son bisaïeul, à l'époque de la Ligue, obtint du duc de Mayenne une charge de maître des comptes, et acheta la terre de Châville. Le fils de ce maître des comptes fut lui-même conseiller à la Cour des Aides et devint père de Michel Le Tellier. Né à Paris le 19 avril 1603, Michel Le Tellier étudia au Collège de Navarre, et fut en 1625 conseiller au Grand Conseil; cinq ans après, en 1629, il épousa la fille de M. Turpin, conseiller d'État et beau-frère du chancelier d'Halligre. Grâce à la protection du chancelier, il devint procureur du roi au Châ-

1. De son mariage avec Marie Charon, Colbert avait eu 9 enfants, 6 fils et 3 filles :

1° Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay (1651-1690), qui dès 1671 obtint la survivance de Secrétaire d'État de la marine ;

2° Jacques-Nicolas Colbert, archevêque de Reims et membre de l'Académie Française († 1707) ;

3° Antoine-Martin Colbert, colonel du régiment de Champagne, blessé mortellement à Valcourt le 16 août 1689 ;

4° Armand Colbert, tué à Hochstædt le 13 août 1704 ;

5° Louis Colbert, comte de Linières, d'abord abbé de Bonport et prieur de Nogent-le-Rotrou, puis colonel du régiment de Champagne après son frère Antoine-Martin ;

6° Charles Colbert, comte de Sceaux, blessé mortellement à Fleurus en 1690 ;

7° Joséphine-Marie-Thérèse, mariée au duc de Chevreuse le 2 février 1667 ;

8° Henriette-Louise, mariée à Paul de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, le 21 janvier 1671 ;

9° Marie-Anne, mariée à Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, le 12 février 1679.

Des trois sœurs de Colbert, deux avaient été religieuses ; une autre, Marie, épousa Jean Desmarets, intendant de justice à Soissons, et fut mère de Nicolas Desmarets, contrôleur général des finances de 1708 à 1715. Quant aux frères de Colbert, l'un d'eux, Nicolas Colbert, fut évêque de Luçon, puis d'Auxerre († 1676) ; Colbert de Croissy fut ambassadeur à Londres, puis Secrétaire d'État des affaires étrangères. Le troisième, François Colbert de Maulevrier, était brigadier dans les troupes envoyées au secours de Candie en 1669.

telet. L'inimitié de Laffemas, favori du Cardinal de Richelieu, le contraignit à quitter le Châtelet, et il entra comme maître des requêtes au Conseil d'État. Après l'insurrection des *Va-nu-pieds* de Normandie, il accompagna le chancelier Séguier et le conseiller d'État Talon dans cette province pour faire le procès des prisonniers. Il fut ensuite intendant de l'armée de Piémont, et c'est alors qu'il rencontra Mazarin à Turin; il lui plut, gagna sa confiance, et lorsque, après la mort de Richelieu, le Secrétaire d'État Des Noyers cessa d'exercer ses fonctions, Le Tellier fut chargé de le remplacer à la guerre; il prêta serment le 1er mai 1643, et devint Secrétaire d'État en titre le 22 octobre 1645. Il demeura fidèle au Cardinal pendant la Fronde; quand Louis XIV gouverna par lui-même, il sut gagner la faveur royale qu'il conserva toute sa vie. Humble d'extérieur, fin, souple, persévérant, Le Tellier plut à Louis XIV par le respect sans bornes qu'il lui témoignait. C'était au fond un homme froid, rusé, attentif uniquement à sa propre fortune; violent, sous des apparences modestes, comme il le fut envers les protestants; enfin un homme qui, selon la forte expression de Turenne, « n'a jamais pardonné ». Il fut chancelier en 1677 après Étienne d'Halligre, et mourut le 30 octobre 1685. Son dernier acte avait été de signer la révocation de l'Édit de Nantes, ce dont il rendait grâce au ciel, comme le raconte Bossuet dans son Oraison funèbre. Il avait eu une fille, mariée au duc d'Aumont, et trois fils dont l'aîné mourut en bas âge; le troisième, né en 1642, fut en 1668 coadjuteur, et en 1671 successeur du cardinal Barberini archevêque de Reims ; le second fut le célèbre Louvois.

François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, naquit le 18 janvier 1641. Élevé au Collège de Clermont (Louis-le-Grand), il obtint à quinze ans, en 1655, la survivance de la charge de Secrétaire d'État que possédait son père et le titre de conseiller d'État ordinaire. A dix-neuf ans, il fut, au moins de nom, conseiller au Parlement de Metz. Il travailla dès lors dans les bureaux de Le Tellier, qui l'initia à tous les détails de l'administration de la guerre, et prépara par ses instructions sa fortune à la cour. Plus jeune que Louis XIV, Louvois, malgré son caractère naturellement impérieux, flatta la vanité royale en se donnant comme son élève, en feignant d'apprendre de lui des choses qu'il connaissait parfaitement, en s'extasiant sur le génie de son maître. Aussi les faveurs lui vinrent-elles vite : à vingt et un ans, en 1662, il fut autorisé à signer comme

Secrétaire d'État, l'année même où il épousa Anne de Souvré, fille du marquis de Courtenvaux. Dès lors Le Tellier lui donna une part de plus en plus grande à la direction de la guerre qu'il lui laissa presque entièrement à partir de 1668. Il devint surintendant des postes (1668), chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit (1671), grand vicaire de l'Ordre de Saint-Lazare et ministre d'État (1672). Il vint donc s'asseoir au Conseil à côté de Le Tellier et de Colbert; il n'avait encore que trente et un ans. Après la mort de Colbert, son influence pendant quelque temps n'eut plus de limites. Le jour même où expira le Contrôleur général (6 septembre 1683), la surintendance des bâtiments fut transférée à Louvois, et les finances données avec entrée au Conseil à son parent Claude Pelletier. En 1686 Louvois prit pour coadjuteur à la surintendance des bâtiments Villacerf, frère de Saint-Pouange.

Caractère de Louvois. Son rôle auprès de Louis XIV. — Louvois, dont l'abbé Vittorio Siri disait : « C'est le plus grand commis et le plus grand brutal qu'on puisse voir », était un esprit exact, méthodique, attentif aux détails, ayant l'œil à tout ; il savait voir beaucoup et vite ; sans cesse en voyage ; tenant chacun en haleine par ses lettres, ses questions, ses recherches ; attaché à l'ordre, aimant la régularité, le travail, l'intégrité dans les services publics ; nul ne sut mieux se faire obéir; il faut ajouter : et ne se fit craindre davantage. Il était dur, hautain, violent avec ses inférieurs, humble et flatteur envers ceux dont il pouvait espérer ou redouter quelque chose; surtout envers le roi. Souvent mal avec les généraux (il le fut avec Turenne et Luxembourg), il poussait Louis XIV aux constructions coûteuses, surtout aux guerres, qui augmentaient son importance personnelle et devaient le rendre prépondérant dans le gouvernement. Loin de combattre les goûts fastueux et les tendances violentes du roi, il l'encourageait à s'y livrer en lui parlant sans cesse de « sa gloire ». Tant que Louvois vécut, il y eut toujours ainsi « une bonne longue guerre » (le mot est de lui). Cette guerre, il la rendait aussi cruelle que possible, ordonnant l'incendie, approuvant le pillage, ne trouvant dans la misère et la mort des populations envahies qu'un sujet de railleries odieuses. Nul n'a plus fait de mal; nul n'a encouru dans les fautes de ce long règne une plus terrible responsabilité.

Réformes dans l'armée. Le recrutement. — On doit cependant le reconnaître : il a organisé l'armée. Quand on s'occupe de

questions militaires, la première qui se présente est celle du recrutement. Rien ne fut changé sous ce rapport; les troupes étaient alors formées par des enrôlements volontaires : — cela en principe : car les volontaires n'auraient pas suffi. On y suppléait par le *racolement*. Des sergents *recruteurs*, en brillant uniforme et avec de l'argent dans leurs poches, s'en allaient sur les marchés, dans les foires, les fêtes et les cabarets de village : et là, pérorant, retroussant leurs moustaches, ils payaient à boire aux jeunes paysans naïfs, leur contaient leurs exploits, leur expliquaient les plaisirs de la vie militaire, et, quand leurs interlocuteurs, grisés par cette éloquence et de nombreuses libations, en arrivaient à ne plus rien comprendre, leur faisaient signer un engagement. La durée du service était au moins de quatre ans. (Ordonnance du 28 octobre 1666.) A côté des soldats ainsi racolés, il y avait des mercenaires étrangers, suisses, allemands, etc. On verra plus loin qu'à la fin du règne on y ajouta des miliciens, d'abord choisis arbitrairement, puis désignés par le tirage au sort.

La Maison du Roi et la Gendarmerie.—En tête de l'armée était placée *la Maison du Roi* (Garde Royale). Elle comprenait pour la cavalerie d'abord les quatre compagnies des *Gardes du Corps*, tous nobles, tous ayant rang d'officiers. En temps de paix, ils servaient par quartier, c'est-à-dire trois mois par an, dans les châteaux royaux, autour de la personne du roi ; en temps de guerre, ils étaient réunis auprès du monarque, sous les ordres du capitaine dont la compagnie était de quartier; les quatre capitaines des Gardes du Corps étaient quatre maréchaux de France. Il y avait ensuite la Compagnie des *Gendarmes*, celle des *Chevau-Légers* de la garde, les deux Compagnies des *Mousquetaires*, la Compagnie des *Grenadiers à cheval*.

L'infanterie de la Maison du Roi se composait du régiment des *Gardes Françaises*, du régiment des *Gardes Suisses*, des *Cent-Suisses*. Il y eut aussi quelque temps les *Gentilshommes à bec de corbin*. Ce petit corps, qui montait la garde dans les appartements du roi, devait son nom bizarre aux hallebardes dont il était armé, et dont la pointe était recourbée en forme de bec de corbeau.

Sans faire partie de la Maison du Roi, le *Régiment du Roi* (infanterie) formait un corps d'élite et possédait des privilèges spéciaux. Il en était de même, pour la cavalerie, des Compagnies de *Gendarmes* ou *Compagnies Rouges* (ainsi nommées

de leur uniforme). C'étaient les *Gendarmes Écossais*, *Anglais*, *Bourguignons*, *de Flandre*, *de la Reine*, *du Dauphin*, *de Berry*, *de Provence*, *d'Artois*, *d'Orléans*. Les *Chevau-Légers* étaient dans le même cas.

Organisation de l'infanterie. — L'infanterie était partagée en régiments, qui portaient pour la plupart des noms de provinces, et non plus ceux de leurs colonels, comme cela se faisait autrefois. Il y avait d'abord les six *Vieux* régiments : *Picardie, Champagne*, *Navarre*, *Piémont* (créés en 1558), *Normandie* (en 1616), *la Marine* (en 1617) ; ensuite venaient les *Petits Vieux : Rambures*, *Silly*, *Auvergne*, *Sault*, etc. En 1672, l'infanterie comptait 60 régiments français ou étrangers, en général de 3 bataillons à 12 ou 15 compagnies, variant de 50 à 100 hommes. En 1691, il y eut 88 régiments, parmi lesquels des Suisses (*d'Erlach*, *Castella*, *Diesbach*, *Courten*, etc.), des Allemands (*Anhalt*, *Lamark*), des Irlandais (*Clare*, *Dillon*, etc.), le *Royal Italien*, le *Royal Suédois*. Le costume ne fut plus à la discrétion du colonel de chaque corps ; l'uniforme fut bleu pour l'infanterie française (il devint plus tard blanc) ; rouge pour les Suisses, gris pour les autres troupes. De cette époque date aussi la marche au pas.

Au début du règne, l'infanterie était partagée en *Piquiers* et *Mousquetaires*, ces derniers armés de *mousquets à mèche*. Les piquiers étaient au centre, les mousquetaires aux deux ailes ou *manches* de chaque bataillon, sur six, et quelquefois huit rangs de profondeur. Le *fusil à silex*, c'est-à-dire à percussion, devait réaliser un immense progrès pour la rapidité du tir, et l'invention de la *baïonnette* permettait de supprimer les piquiers, le soldat ayant désormais à la main un instrument de combat qui devenait tour à tour arme à feu et arme blanche. Toutefois, au début, la baïonnette bouchait le canon du fusil, et il fallait l'enlever pour qu'il fût possible de charger et de faire feu ; en 1687, Vauban inventa la baïonnette à douille. Dès 1671 il y avait eu un régiment de fusiliers. Toutefois, ces innovations étaient combattues par les partisans obstinés de la routine. Louvois particulièrement tenait pour la pique et le mousquet. Malgré Vauban et Luxembourg, le fusil à baïonnette ne devint d'un usage général que de 1700 à 1703.

En 1667, sur la proposition de Martinet, on avait institué les *Grenadiers*. Il y en eut d'abord quatre par compagnie dans le Régiment du Roi ; ils devaient lancer des grenades, c'est-à-dire des petites bombes portatives, dans les rangs ennemis ;

on les réunit ensuite en une compagnie. Chaque régiment eut les siens, qui cessèrent bientôt d'être armés de grenades pour former simplement des *Compagnies d'Élite.*

Organisation de la Cavalerie et des Dragons. — Jusqu'à Louis XIII, la cavalerie ne fut point enrégimentée. Elle comprenait des compagnies de gendarmerie et de chevau-légers. Tout en laissant subsister ces compagnies qui prirent rang avec la Maison du Roi, Louvois la réorganisa en 1668 ; il créa des régiments de cavalerie, chacun de 2 ou 3 escadrons ; l'escadron comptait quatre compagnies de 50 *maîtres* chacune. Il y avait, en 1678, 90 régiments avec 47 000 chevaux ; un seul régiment, *Royal-Cuirassiers*, conservait l'armure de fer. L'épée fut remplacée par le sabre en 1679. Il y avait aussi une troupe intermédiaire entre l'infanterie et la cavalerie, habituée à combattre à pied ou à cheval, indifféremment, selon les circonstances : c'étaient les *Mousquetaires à cheval* ou *Dragons*. On en avait créé 15 compagnies en 1635 ; ils formaient en 1669 deux régiments ; le nombre fut porté à quatorze en 1678. De 1680 date l'institution des carabiniers « qui étaient, dans la cavalerie, ce que les grenadiers étaient dans l'infanterie ». (M. Camille Rousset, *Histoire de Louvois.*) Il y eut d'abord, dans chaque compagnie de cavalerie, 2 carabiniers armés d'une carabine rayée. En 1690, sur la proposition de Chamlay, on créa une compagnie de carabiniers de 30 maîtres dans chaque régiment de cavalerie ; on les réunit en 1693 en un régiment spécial, dont le roi fut le premier mestre de camp. Il leur donna sa devise même : *Nec pluribus impar.* Les premiers *Hussards* furent des réfugiés hongrois venus en France à la fin du règne de Louis XIV. Les *Haras* datent de 1667.

Création du Corps d'Artillerie. — L'artillerie ne formait point jusque-là un corps spécial. Elle dépendait entièrement du *Grand-Maître ;* il choisissait lui-même ses subordonnés ou plutôt leur vendait leurs charges. Ils n'étaient point militaires ; c'étaient des *entrepreneurs* et non des *officiers ;* ils avaient à leur service des *ouvriers* et non des *soldats.* Le duc de Mazarin, grand-maître de l'artillerie, homme incapable et qui s'était rendu célèbre par ses extravagances, dut résigner sa charge en 1669 ; il fut remplacé par le comte du Lude, auquel succéda en 1685 le maréchal d'Humières ; le duc du Maine fut le dernier grand-maître sous Louis XIV. On créa en 1671 le *Régiment des Fusiliers du Roi,* corps d'une nature com-

plexe, à la fois infanterie et artillerie, comprenant des canonniers pour servir les bouches à feu, des fusiliers et grenadiers pour les escorter et les défendre ; on a déjà vu que ce régiment fut le premier armé du fusil à baïonnette. Un second régiment, celui des *Bombardiers*, de 12 compagnies, fut institué en 1684 ; on y ajouta 2 compagnies de mineurs. Le régiment des fusiliers prit le nom de *Royal-Artillerie* en 1695, et compta 90 compagnies. Il y eut de véritables Écoles d'artillerie à Douai, Metz et Strasbourg. Mais Vauban, malgré tous ses efforts, ne put obtenir la formation d'un corps de sapeurs ; les ingénieurs restèrent des officiers sans troupes.

Les milices. — Outre l'armée régulière, dont on vient d'énumérer les différents corps, et qui ne parut plus suffisante quand on dut faire face à la Ligue d'Augsbourg, l'Ordonnance du 29 novembre 1688 prescrivit la formation de milices. Chaque paroisse dut fournir un nombre déterminé de miliciens non mariés, les équiper à ses frais et leur donner deux sous par jour ; on les exerça au maniement des armes les dimanches et jours de fêtes ; ils formèrent 30 régiments, soit environ 25000 hommes. Une fois appelés à l'activité, ils étaient assimilés au reste de l'armée. Les miliciens ne devaient servir que deux ans ; en réalité on n'en renvoya en 1690 qu'un petit nombre, et beaucoup ne furent libérés qu'en 1692. On ne tarda point à lever de nouveaux régiments : cette fois les miliciens furent désignés par le tirage au sort, et les hommes mariés ne furent point exemptés ; il est vrai qu'ils pouvaient se racheter moyennant 75 francs. Pendant la Guerre de la Succession d'Espagne, les miliciens cessèrent de former des corps spéciaux ; ils furent purement et simplement incorporés dans l'armée régulière.

Le Ban et l'Arrière-Ban. — Quant au *Ban* et *Arrière-Ban*, il n'en peut plus être question que *pour mémoire*. On appelait *Ban* les vassaux du roi et *Arrière-Ban* ses arrière-vassaux, qui, en leur qualité de possesseurs de fiefs, devaient le service militaire personnel : c'était la compensation du non-paiement des impôts, la noblesse, suivant un vieil adage, payant « de son sang » ou « de son épée ». Mais depuis qu'il y avait une armée permanente, tous ceux des nobles qui voulaient servir en faisaient partie comme officiers ; les autres n'avaient aucun goût pour la vie militaire, et on n'était plus au temps où il suffisait de monter à cheval et de manier une épée tant bien que mal pour faire un soldat. Les nobles de

l'Arrière-Ban convoqués pour deux mois le 17 août 1674 montrèrent tant d'indiscipline et de mauvais vouloir, qu'on se hâta de les renvoyer, et qu'on jugea inutile de renouveler l'expérience.

Les grades. — La plus haute dignité militaire, celle de connétable, avait été supprimée par le Cardinal de Richelieu après la mort de Lesdiguières. Il n'y eut plus de *Colonel général de l'Infanterie* quand le duc d'Épernon fut mort en 1661. Turenne resta *Colonel général de la Cavalerie*, et le duc de Mazarin *Grand-Maître de l'Artillerie*. Turenne reçut même le titre de *Maréchal-Général*. Le duc du Maine, fils légitimé du roi, fut encore, à la fin du règne, *Colonel général des Suisses et Grisons*.

Les chefs de l'armée les plus élevés en grade étaient désormais les *Maréchaux de France*. Sous Henri II, leur nombre avait été limité à quatre. Pour qu'on nommât un maréchal, il fallait qu'il y eût une place vacante. Encore l'investiture royale ne suffisait-elle pas ; le maréchal désigné devait se présenter au Parlement avec un avocat qui exposait ses titres ; ensuite le premier président prenait les voix, et, le vote acquis, invitait le récipiendaire à s'asseoir, à se couvrir, et à juger une cause par honneur. L'insigne du maréchal était un bâton de commandement fleurdelisé. Au-dessous des maréchaux venaient les *lieutenants généraux;* après ceux-ci, les *maréchaux de camp;* ensuite les *brigadiers*, grade créé par Louvois en 1667, et dont l'institution a été tant attaquée par Saint-Simon. Le grade inférieur était celui de *mestre de camp* pour la cavalerie et de *colonel* pour l'infanterie (on disait originairement *coronel* de *corona ;* encore aujourd'hui, dans certains cas, la troupe *forme le cercle*). Il arrivait quelquefois qu'un mestre de camp ou colonel, promu brigadier, demeurait à la tête de son régiment. Il y avait, au-dessous, des *lieutenant-colonels* ou *majors ;* puis des *capitaines*, des *lieutenants;* des *enseignes* (dans l'infanterie), *cornettes* (dans les chevau-légers) et *guidons* (dans la gendarmerie). C'étaient trois grades équivalents et correspondant à celui de sous-lieutenant. Le mot *enseigne* désignait à la fois le drapeau du peloton, le peloton lui-même (*une enseigne de gens de pié*) et celui qui le commandait.

Il reste à désigner les *bas-officiers* (sous-officiers), *maréchaux des logis* pour la cavalerie, *sergents* pour l'infanterie, ceux-ci ayant pour insigne une hallebarde. Enfin venaient

le *caporal* (*corporal*, de *corpus?*) et l'*anspessade* (premier soldat).

La vénalité. L'Ordre du Tableau. Les cadets. — Lorsque Louvois arriva au ministère, les compagnies et les régiments s'achetaient ; les grades supérieurs de l'armée étaient donnés à la faveur ou à la naissance. Le colonel était maître à peu près absolu de son régiment ; les officiers, fort indisciplinés, quittaient sans permission leurs garnisons pour venir à la cour ou à Paris ; les soldats étaient mal vêtus, mal nourris, se conduisaient mal ; les chefs de corps faisaient des retenues illégales sur la solde. Lorsque les Commissaires des Guerres venaient inspecter les compagnies, on grossissait pour un instant l'effectif à l'aide de *passe-volants*, domestiques, gens sans aveu, ou même soldats qu'on présentait successivement dans les rangs de plusieurs compagnies différentes ; on faisait ainsi figurer aux revues un nombre supérieur au chiffre réel des hommes sous les drapeaux ; de la sorte « le roi, qui sur les états de revue trouvait la compagnie complète, tenait compte au capitaine de soldats qui n'existaient pas ». (M. Camille Rousset, *Histoire de Louvois*.) Outre la perte d'argent, il y avait un danger réel ; à l'entrée en campagne, on ne pouvait savoir le nombre exact d'hommes capables d'entrer en ligne. Louvois, par une surveillance incessante, supprima presque entièrement les passe-volants. Il contraignit les officiers à choisir entre le rôle de courtisans et leurs fonctions militaires ; ils durent demeurer dans leur garnison, s'occuper de l'instruction et de la tenue de leurs soldats. Pour devenir officier, il fallait commencer par être *cadet*. Les cadets faisaient d'abord le service de simples soldats ; les plus favorisés passaient deux ans de noviciat et recevaient alors l'autorisation d'acheter une compagnie. Les autres, répartis deux par deux dans les régiments, y obtenaient au bout d'un temps plus ou moins long leur premier grade, à prix d'argent dans certains corps, gratuitement, et d'après les notes des inspecteurs, dans les autres. Le capitaine devenait colonel en achetant un régiment. Ceux des capitaines qui n'étaient pas riches recevaient quelquefois du roi un emploi de lieutenant-colonel ou de major. Ces deux titres n'étaient point des échelons obligés pour le capitaine qui voulait monter au rang de colonel ; c'étaient des *emplois*, et non des grades ; ils étaient *donnés* et non vendus ; par contre, un lieutenant-colonel pouvait être nommé d'emblée brigadier.

La vénalité n'existait pas pour les grades supérieurs à celui de colonel; mais on les avait trop souvent donnés d'une manière arbitraire. Louvois créa en 1675 *l'Ordre du Tableau:* à grade égal, le commandement appartint au plus ancien officier; puis l'avancement fut donné *à l'ancienneté*. Bonne en elle-même, cette mesure fut peut-être poussée à l'excès ; s'il était juste que chacun arrivât *à son tour*, on avait à craindre de décourager les officiers de talent en leur ôtant l'espoir de devancer ce tour par leur mérite, c'est-à-dire d'être promus *au choix ;* il y en eut du reste des exemples sous Louvois.

Après la Paix de Nimègue, au lieu de répartir les cadets dans les régiments comme autrefois, on les réunit (1682-1683) en 9 *Compagnies de Gentilshommes*, à Tournai, Cambrai, Valenciennes, Charlemont, Longwy, Metz, Strasbourg, Brisach, Besançon ; la plupart obtinrent après un ou deux ans des brevets d'officiers. A la mort de Louvois, l'institution des Compagnies de Cadets fut abandonnée.

Louvois organisa des magasins de vivres dans les places frontières qui devaient être toujours approvisionnés pour six mois. Il fut aidé dans cette organisation par Saint-Pouange et Chamlay, et par les deux munitionnaires Jacquier et Berthelot, comme il le fut par Vauban pour la création des places fortes, comme il l'avait été par Martinet[1] pour les détails de l'infanterie, et par Fonvilles pour ceux de la cavalerie. Le service des hôpitaux fut amélioré, et des médecins militaires attachés aux troupes; enfin on fonda le *Dépôt de la Guerre* en 1688.

L'Hôtel des Invalides (1670). **L'Ordre de Saint-Louis** (1693). — C'est encore à Louvois qu'appartient la création de l'Hôtel des Invalides. Autrefois les monastères de fondation royale étaient obligés de recevoir et de nourrir un certain nombre de vieux soldats, sous le nom de *frères-lais* (laïques) ou d'*oblats ;* mais la plupart du temps les moines s'en débarrassaient en leur donnant quelque argent; et cet argent épuisé, les malheureux se trouvaient sans ressources.

Henri IV avait destiné la *Maison Royale de la Charité Chrétienne* et la *Maison de Lourcine* à servir d'asile aux vieux soldats pauvres, estropiés ou malades; sa mort empêcha l'exécution de ce projet. Richelieu eut l'idée de réunir les Invalides

1. Officier de fortune, Martinet fut en 1662 lieutenant-colonel, puis, en 1670, colonel du Régiment du Roi.

au Château de Bicêtre, mais n'eut pas le temps de le faire. Louvois fit taxer les couvents à une certaine somme chacun, et l'argent ainsi réuni fut affecté à la création de l'*Hôtel Royal des Invalides* ; les travaux furent commencés en 1670 et l'Hôtel inauguré en présence du roi en 1674.

L'Ordre de Saint-Louis date encore du même règne, mais fut institué après la mort de Louvois. Aux termes de l'Édit du 10 mai 1693, le roi en était Grand-Maître ; le nombre des Chevaliers devait être illimité. Le ruban était rouge, et la croix portait la devise : *Bellicæ virtutis præmium.* Pour l'obtenir il fallait être catholique, officier depuis dix ans, ou avoir accompli une action d'éclat ; les officiers pauvres recevaient une pension.

Louvois et Mme de Maintenon. Dernières années de Louvois. Sa mort (16 juillet 1691). — En 1666, l'armée comptait 72 000 hommes ; elle s'éleva à 120 000 (sans les alliés) en 1672 ; elle fut portée en 1678 à 280 000 ; pendant la Guerre de la Ligue d'Augsbourg, elle atteignit le chiffre de 450 000 hommes. C'était l'activité de Louvois qui avait rendu cette augmentation possible ; mais c'étaient surtout ses funestes conseils qui l'avaient rendue nécessaire. Il poussa Louis XIV à la Guerre de Hollande, et l'accompagna pendant cette expédition où son influence fut des plus fatales. Ce fut lui qui en donnant à l'avant-garde, pour des raisons personnelles, un chef médiocre, M. de Rochefort, fut cause qu'on n'alla point assez vite et que les Hollandais purent inonder leur pays ; en conseillant au roi de garder les places et d'y laisser des garnisons, au lieu de marcher sur-le-champ, comme le voulait le prince de Condé, vers Amsterdam et La Haye, il rendit impossible la prise de ces deux villes ; il empêcha le roi d'accepter les propositions de paix des Provinces-Unies et lui inspira des exigences inacceptables ; en faisant rendre 25 000 prisonniers hollandais à 4 écus par tête, il permit au prince d'Orange de reconstituer son armée ; il imprima un caractère féroce à la guerre[1], contraria les plans de Turenne, et s'opposa le plus qu'il put aux opérations maritimes, parce qu'un autre, c'est-à-dire Colbert, en avait la direction et l'honneur. C'est ainsi qu'il soutint mal l'expédition de Sicile et empêcha la création d'un port à La

1. Il écrivait le 7 janvier 1673 au prince de Condé : « On grilla tous les Hollandais qui étoient dans le village de Swammerdam, dont on ne laissa pas sortir un des maisons. »

Hougue-Saint-Vaast. En toute occasion, il fut l'adversaire de Colbert, répandant contre lui des insinuations malveillantes et au besoin des calomnies.

Après le Traité de Nimègue, il poussa Louis XIV à faire des conquêtes en pleine paix par les arrêts des Chambres de Réunion. Pour faire sa cour, il suggéra au roi l'idée de mettre des garnisons chez les protestants afin de les obliger à se convertir; il fut ainsi le promoteur des *Dragonnades*. Lorsque Colbert fut mort, il dirigea les travaux de Versailles et ceux de Marly. Ce fut lui qui eut l'idée d'amener les eaux de l'Eure à Versailles par un canal de 27 lieues pour suppléer à l'insuffisance des eaux tirées de la Seine par la machine de Marly. Il devait y avoir un aqueduc de 4 lieues entre Berchères et Houdreville, l'aqueduc de Maintenon. Louvois y fit travailler 30 000 hommes, soldats et ouvriers (1684-5); beaucoup de ces malheureux, occupés à remuer ce sol marécageux, furent atteints de fièvres et moururent; il fallut abandonner l'entreprise.

Malgré tous ses efforts pour plaire au roi et conserver son crédit, Louvois vit pourtant changer la fortune. C'était au moment du mariage de Louis XIV avec Mme de Maintenon; le roi avait promis de rendre ce mariage public; autrement dit, la nouvelle épouse devait être reine comme la première. Louvois s'y opposa; il se jeta aux genoux de son maître, le supplia (c'est au moins la tradition) de ne point donner à la veuve de Scarron la place de Marie-Thérèse; il lui rappela que lui-même avait interdit le mariage de Lauzun avec la Grande Mademoiselle.... Louis se rendit à ces raisons. Mme de Maintenon ne fut pas reine, mais devint dès lors l'ennemie de Louvois, qui fut en butte en toute circonstance à ses mauvais offices. Fort embarrassé entre l'un et l'autre, le roi devait fatalement se refroidir pour son ministre. Est-il vrai qu'il l'ait traité d'une manière brutale, à propos d'un incident insignifiant (une fenêtre que le roi prétendait n'être pas droite), et que Louvois ait provoqué la Guerre de la Ligue d'Augsbourg pour se rendre indispensable? Le certain, c'est qu'en envoyant une armée assiéger Mayence, au lieu de la diriger sur la Meuse, « Aman, l'impie Aman », permit à Guillaume d'Orange de s'embarquer pour aller détrôner Jacques II; c'est que, par sa dureté, il jeta le duc de Savoie dans les rangs de la coalition; c'est qu'il voulut empêcher le roi d'employer le maréchal de Luxembourg; c'est, enfin, qu'il incendia le Palatinat et voulut brûler

Trèves. D'après Saint-Simon, Louis XIV, instruit de l'indignation que ces cruautés excitaient contre lui, révoqua l'ordre et voulut frapper Louvois : Mme de Maintenon fut obligée de se jeter entre eux. On a révoqué le fait en doute; mais il est certain qu'au siège de Mons, où le ministre avait empêché d'emmener la cour, le roi lui adressa de violents reproches pour avoir changé une disposition qu'il avait prise lui-même. Inquiet, peut-être à la veille d'une disgrâce, Louvois fut frappé d'une attaque d'apoplexie le 16 juillet 1691 au moment où il travaillait avec le roi chez Mme de Maintenon. Quelques heures après il était mort [1]. Le bruit courut qu'il s'était empoisonné, ou qu'on l'avait empoisonné. Il était, disait-on encore, à la veille d'être envoyé à la Bastille.

Louis XIV se montra peu touché de cette mort. Il fit répondre au roi d'Angleterre que leurs affaires communes n'en iraient pas plus mal, et il dit dans une autre occasion : « Cette année m'a été heureuse. Elle m'a défait de trois hommes que je ne pouvais plus souffrir, Louvois, Seignelay et La Feuillade. »

Vauban (1633-1707). **Fortifications. Attaque et défense des places.** — Quoique Vauban n'ait pas été ministre, il est impossible de ne pas le nommer avec Colbert et Louvois. Fortifications, attaque et défense des places, ports, canaux, travaux publics, le grand ingénieur s'est occupé de tout avec un égal succès, et il a été en même temps un patriote. Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban, était né en 1633 à Saint-Léger de Foucherets près de Saulieu (Bourgogne). Sa famille n'était ni riche ni ancienne : « s'il étoit gentilhomme, c'étoit bien tout au plus ». A dix-sept ans, il entra dans l'armée de Condé alors en révolte contre Anne d'Autriche et Mazarin; fait prisonnier et menacé de mort, il obtint sa grâce, reçut une lieutenance et fut employé par Turenne. Il servit sous le Chevalier de Clerville qui passait alors pour le plus habile des ingénieurs. Lui-même ingénieur en 1655, Vauban dirigea les sièges de

1. Louvois avait acquis en 1680 la magnifique terre de Meudon, où il avait dépensé des sommes énormes. Sa veuve l'échangea avec Louis XIV en 1695 pour Choisy-le-Roi, et Meudon fut donné à Monseigneur. Louvois eut quatre fils. L'aîné, Courtenvaux, que son peu d'intelligence rendait incapable de jouer un rôle sérieux, obtint le poste lucratif de capitaine des Cent-Suisses; le second, le marquis de Souvré, très médiocre aussi, servit contre les Turcs sous le roi de Pologne Jean Sobieski; le troisième, le marquis de Barbezieux, succéda à son père comme Secrétaire d'État de la guerre; le quatrième, Camille Le Tellier, abbé de Louvois, fut maître et garde de la Bibliothèque du roi et intendant des médailles.

Gravelines et d'Ypres (1658), ceux de Douai et de Lille (1667), de Doesbourg (1672), Maëstricht et Trèves (1673), Besançon (1674), de Condé et Aire (1676), de Valenciennes et Condé (1677), de Gand (1678). Cependant, malgré la confiance de Louvois (Colbert employait plutôt le Chevalier de Clerville), et des services éclatants sous les yeux du roi même, Vauban était encore simple capitaine à quarante et un ans. Louvois le nomma brigadier (1674), puis maréchal de camp (1676), enfin Commissaire général des fortifications à la mort du Chevalier de Clerville (1677). Il prit Luxembourg en 1684. En 1688, il contraignit Philipsbourg à se rendre ; en reconnaissance, le Grand Dauphin, qui commandait nominalement l'armée de siège, lui fit don de quatre pièces de canon ; à son tour, Louis XIV, sous les yeux et le nom duquel il prit Mons en 1691, lui donna 100 000 francs, et, pour la première fois, l'invita à s'asseoir à sa table. Il prit encore Namur en 1692 ; on a calculé qu'il avait dirigé cinquante-trois sièges, « dont une vingtaine en présence du roi, qui crut se faire maréchal de France soi-même, et honorer ses propres lauriers en donnant le bâton à Vauban ». (Saint-Simon.) C'est en 1703 qu'il devint maréchal; il fut deux ans plus tard Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

Vauban était un homme de taille moyenne, trapu, à l'air rude, mais d'une activité prodigieuse, intelligent, ouvert à tout, doux, modeste, désintéressé ; plein de droiture et de franchise, ménager de la vie des hommes, et cherchant à rendre la guerre aussi peu cruelle que possible. Pour l'attaque des places, il inventa les *feux croisés*, afin de ruiner le point attaqué par un tir convergent, les *boulets creux*, pour disperser les terres, le *tir à ricochet*, pour prendre d'écharpe les bastions et les renverser en brisant leurs angles de manière à faire brèche, les *cavaliers de tranchée* et les *parallèles*. Pour la défense, il imagina les fortifications rasantes, très épaisses et très basses, pour présenter le moins de surface et le plus de résistance possible aux feux de l'assaillant. Il jeta en avant des murs d'enceinte des ouvrages avancés en terre, pour servir de cuirasses aux places elles-mêmes ; il mit à profit partout les eaux des rivières, afin de protéger la défense à l'aide d'inondations qu'on pourrait régler. Feux couverts partant de casemates, traverses voûtées, souterrains, furent également ménagés dans les enceintes. Il prépara tout ce qui pouvait servir aux mines et aux contre-mines.

Dans les intervalles de paix, il donnait à la France sa ceinture de fortifications, voyageant de l'orient à l'occident, et du nord au midi. Entre la Guerre de Dévolution et la Guerre de Hollande, il fortifia Dunkerque, Ath, Douai, Arras, Tournay et surtout Lille. Entre la Guerre de Hollande et celle de la Ligue d'Augsbourg, Toulon, Perpignan, le Mont-Louis, Bayonne, Calais, Maubeuge, Charlemont, Verdun, Longwy, Thionville, Montroyal, Bitche, Phalsbourg, Lichtemberg, Haguenau, Landau, Strasbourg, Schélestadt, Belfort, Huningue, Fribourg, Besançon, etc., etc., furent également mis en défense. On a vu plus haut ce qu'il fit pour l'armement des côtes. L'Aqueduc de Maintenon, les Canaux de Saint-Omer, de la Brusche, de Neufbrisach, du Havre à Harfleur, de l'Aa, furent aussi son œuvre ; il aurait voulu établir des canaux de la Saône à la Loire, de la Loire à la Vilaine, d'Arles à Bouc ; enfin, il aurait voulu soulager le peuple, dont il avait pu étudier sur place, dans toutes les parties de la France, la misère et les besoins. On verra plus loin qu'après la Révocation de l'Édit de Nantes, il rêva d'obtenir du roi le rappel des protestants. Il composa aussi la *Dîme Royale*, qui fut condamnée au pilori ! Il mourut quelques semaines après. Comme Colbert, comme Louvois, il avait tout fait pour la grandeur de Louis XIV : comme eux, il fut sa victime (1707).

Hugues de Lionne (1611-1671). **Arnauld de Pomponne** (1618-1699). **Politique extérieure et diplomatie.** — Avec Colbert et Louvois, le roi avait encore un autre ministre remarquable : Hugues de Lionne, Secrétaire d'État des Affaires Étrangères. Né à Grenoble en 1611, de Lionne était neveu d'Abel Servien l'habile négociateur des Traités de Westphalie. C'était un homme fort intelligent, très instruit, actif, fin, souple, ambitieux du reste, peu scrupuleux sur les moyens de réussir, aimant le plaisir et l'argent. Il plut à Mazarin qui l'employa en beaucoup de rencontres, et contribua en 1648 à faire disgracier d'Avaux au profit de son oncle Servien. Secrétaire des commandements de la reine mère Anne d'Autriche, il fut employé par elle, pendant l'exil de Mazarin, à négocier avec le prince de Condé, auquel on l'accusa d'avoir révélé, au mois de juillet 1651, qu'on voulait l'arrêter une seconde fois ; Condé n'en exigea pas moins son renvoi, en même temps que celui de Servien et de Le Tellier. Mazarin, après son triomphe définitif, se servit d'Hugues de Lionne, dont il appréciait l'ha-

bileté, sans lui garder rancune du rôle équivoque qu'il avait joué en son absence. En 1655 il lui confia une mission à Rome pour obtenir du pape l'autorisation d'exercer des poursuites contre le Cardinal de Retz qui s'était échappé du Château de Nantes et réfugié dans cette ville. Il y arriva après la mort d'Innocent X, fut témoin de l'élection d'Alexandre VII Chigi, et n'en put rien obtenir. Il fut ensuite envoyé en Espagne pour y négocier la paix avec Don Louis de Haro (1656), puis à Francfort, avec le maréchal de Grammont, après la mort de l'empereur Ferdinand III ; en partie à prix d'argent, en partie par son habileté, il amena les électeurs à exiger du nouvel empereur Léopold la promesse de ne fournir aucun secours aux ennemis de la France, et il décida la formation de la Ligue du Rhin (1658). De concert avec Mazarin, il eut une part considérable aux négociations qui amenèrent la conclusion de la Paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV (1659). Dès cette époque, sous la direction nominale de Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne[1], il fut, en fait, un véritable mi-

1. Ces Loménie ont joué un rôle important pendant quatre générations successives. *Martial de Loménie*, sieur de Versailles, greffier du Conseil, et protestant, fut, dit-on, massacré à la Saint-Barthélemy.

Son fils *Antoine de Loménie* (1560-1638), Secrétaire d'État sous Henri IV en 1606, fut converti au catholicisme par le P. Cotton. Il légua à la Bibliothèque Royale une précieuse collection de livres et de manuscrits connue sous le nom de *Fonds Brienne.*

Henri-Auguste de Loménie, Sieur de la Ville-aux-Clercs et comte de Brienne (1594-1666), fils du précédent, visita dans sa première jeunesse l'Allemagne, la Pologne, l'Italie. Revenu à Paris en 1609, il fut employé par Marie de Médicis à négocier avec les États Généraux (1614) et obtint la survivance de la charge de son père (1615). Maître des cérémonies et prévôt des ordres du roi (1617), il fut envoyé en Angleterre pour travailler au mariage de Henriette de France et du prince de Galles (Charles Ier). Longtemps Secrétaire d'État des Affaires Étrangères, il résigna sa charge avant la mort de Richelieu ; mais Anne d'Autriche, dont sa femme était l'amie, la lui rendit en 1643. Il obtint la survivance de son titre pour son fils aîné qui le porta quelque temps avec lui, les fonctions étant réellement, dans les dernières années, exercées par de Lionne. Affaibli par l'âge, Brienne dut se retirer en 1663 et mourut en 1666. Il a laissé des *Mémoires.*

Louis-Henri de Loménie de Brienne, son fils aîné (1635-1698), épousa Henriette de Bouthilier, fille de Chavigny. Il obtint la survivance du titre de Secrétaire d'État qu'avait son père, et en exerça quelque temps les fonctions avec lui et après lui. La mort de sa femme (1664) lui causa une douleur telle qu'il renonça au monde. Il se retira à l'Oratoire, devint sous-diacre et composa des poésies. Il sortit pourtant de sa retraite en 1670 et voyagea en Allemagne, où sa conduite excita la colère du duc Christian Louis de Mecklembourg. Arrêté par l'ordre du roi à son retour à Paris, il fut enfermé comme fou à Saint-Lazare. Il y resta dix-huit ans (1674-1692). Il en sortit enfin grâce à Pontchartrain,

nistre des affaires étrangères. Mazarin une fois mort, il fut, avec Fouquet et Le Tellier, l'un des ministres dirigeants ; il avait des liaisons de plaisir et d'argent avec le premier et craignit un instant de partager sa disgrâce ; mais Louis XIV s'empressa de le rassurer. En 1663 il devint Secrétaire d'État pour les affaires étrangères et la marine, dont, en fait, ce fut Colbert qui eut la direction ; Lionne lui en céda même le titre en 1669. Pour lui il dirigea, pendant les dix premières années du règne personnel de Louis XIV, toutes les négociations qui préparèrent la Guerre de Dévolution et la Guerre de Hollande avec une habileté consommée. Il fut secondé par les ambassadeurs du roi, le comte d'Estrades, puis Colbert de Croissy à Londres, le duc de Créqui à Rome, M. de Grémonville à Vienne, Arnauld de Pomponne à Stockholm, le comte d'Avaux à Venise, etc. Il intervint même dans les affaires religieuses et contribua à la trêve momentanée entre les jansénistes et leurs adversaires connue sous le nom de *Paix de l'Église* (1668). De Lionne mourut le 1er septembre 1671[1].

Le marquis de Pomponne (1618-1699) le remplaça. Fils d'Arnauld d'Andilly et neveu d'Antoine Arnauld, M. de Pomponne avait été intendant d'armée à Casal et en Catalogne. Sa liaison avec Fouquet le fit momentanément disgracier lors de la chute de ce ministre. Rappelé bientôt, il montra dans son ambassade de Suède une habileté qui le désigna au choix de Louis XIV comme Secrétaire d'État des affaires étrangères. Il fut en butte dans ce poste à l'animosité de Le Tellier, de Louvois et de Colbert. Il succomba et fut renvoyé le 18 novembre 1679 (voir plus loin, chap. XIII). Colbert de Croissy, frère du Contrôleur général, le remplaça.

et se retira à l'Abbaye de Saint-Séverin de Château-Landon où il mourut en 1698.

1. Sa veuve, dont la conduite avait toujours été irrégulière, dissipa son bien et mourut dans l'indigence en 1704 ; elle lui avait donné cinq enfants : une fille mariée au duc d'Estrées, fils de l'ambassadeur du roi à Rome, et quatre fils. L'aîné, personnage médiocre et bizarre, fut maître de la garde-robe. Il « passoit sa vie à présider aux nouvellistes des Tuileries ». Le second fut abbé et posséda d'immenses bénéfices ; c'était surtout un homme de plaisir, connu, lui aussi, par ses excentricités. Le troisième, évêque *in partibus* de Rosalie, et missionnaire à Siam et en Chine, mourut en 1713 au séminaire des Missions Étrangères ; le quatrième fut Chevalier de Malte.

CHAPITRE X.

Louis XIV, de 1661 à 1688.

Louis XIV gouverne par lui-même (1661). Sa prépondérance en Europe. — Alliance avec la Hollande et l'Angleterre. Dunkerque racheté (1662). — Affranchissement du Portugal. — Le roi humilie Philippe IV d'Espagne et le pape Alexandre VII. — Secours à l'empereur Léopold contre les Turcs. Victoire de Saint-Gothard (1664). — Répression des corsaires barbaresques (1664-6). — Secours aux Vénitiens pour la défense de Candie (1669). — Rôle de Louis XIV entre l'Angleterre et la Hollande (1665-7). — Mort de Philippe IV (1665). — Guerre de Dévolution ou des Droits de la Reine (1667). — Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté (1667-8). — La Triple Alliance. Traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668).

La Guerre de Hollande. Causes et préparatifs. — Leibniz conseille à Louis XIV de conquérir l'Égypte. — Nouvelle alliance avec l'Angleterre. Traité de Douvres. Mort de Madame (1670). — État de la Hollande. Le parti républicain et le parti orangiste. Le Grand Pensionnaire Jean de Witt et Guillaume III. — Début des hostilités (1672). — Passage du Rhin à Tolhuys (12 juin 1872). — La Hollande à a merci de Louis XIV. — Projet de retraite à Batavia. La Hollande inondée. Activité de Jean de Witt. — Conditions de paix exigées par Louis XIV. — Guillaume d'Orange proclamé stathouder (3 juillet 1872). — Assassinat des frères de Witt (20 août 1672).

Coalition contre la France (1672-3). — Campagne d'automne et d'hiver de 1672. — Succès de Turenne en Westphalie. Prise de Maëstricht par Louis XIV et Vauban (1673). — La Hollande évacuée (1673-4). — Paix entre l'Angleterre et les Provinces-Unies (1674). — Conquête définitive de la Franche-Comté (1674). — Condé en Flandre. Bataille de Senef (11 août). — Turenne sur le Rhin. Incendie du Palatinat. — L'Alsace envahie par les Impériaux. — Turenne sauve l'Alsace (1674-5). — Dernière campagne de Turenne. Il est tué à Salzbach (27 juillet 1675). — Défaite de Créqui à Consarbruck. — Dernière campagne de Condé. Il se retire à Chantilly. — La situation militaire en 1675. — Succès de Louis XIV aux Pays-Bas. Prise de Condé, de Bouchain et d'Aire. Perte de Philipsbourg (1676). — Prise de Valenciennes et victoire de Cassel (1677). — Succès de Créqui sur le Rhin (1677). — Guerre maritime. Les Français en Sicile. Duquesne et Ruyter. Batailles navales de Stromboli, d'Agosta, de Palerme (1676). — Épuisement des belligérants et besoin général de paix. — Les Traités de Nimègue. Paix avec la Hollande. Combat de Saint-Denis (1678). — Paix avec l'Espagne (1678). — Paix avec l'Empereur et l'Empire (1679). — Traités de Saint-Germain-en-Laye et de Fontainebleau (1679).

Les Chambres de Réunion (1679-80). — Acquisition de Strasbourg (1681). — Bombardement d'Alger par Duquesne (1682-3). — Les Turcs repoussés devant Vienne par Jean Sobieski (1683). — Trêve de Ratisbonne (1684). — Bombardement de Gênes (1684). — Ligue d'Augsbourg (1686). — Affaire des franchises et rupture avec le pape Innocent XI (1687). — La Place des Victoires.

Louis XIV gouverne par lui-même (1661). Sa prépondérance en Europe. — Louis XIV n'a pas encore vingt-trois ans en 1661. D'habiles ministres dirigent ou vont diriger ses

affaires : Le Tellier, de Lionne, Colbert ; Turenne, Condé, Luxembourg commandent ses armées. A l'intérieur nulle résistance : point d'États Généraux ; les Parlements observent le silence qui leur a été imposé ; toutes les classes sont réduites à une égale soumission ; il suffit au roi de parler pour être obéi ; la France entière est dans sa main. Au dehors, les traités de Westphalie et des Pyrénées, préparés par Richelieu, signés par Mazarin, ont rendu la Maison de Bourbon prépondérante. Qui lui tiendrait tête ? — L'Empereur ? Il est aux prises avec les Turcs en Hongrie, et l'Allemagne désolée par la Guerre de Trente Ans est devenue sur beaucoup de points un désert ; elle est d'ailleurs morcelée à l'infini. — Le Roi Catholique ? L'Espagne a été vaincue par les Anglais, par les Hollandais, par les Français ; elle l'est par les Portugais, dont elle sera bientôt contrainte à reconnaître l'indépendance ; elle craint sans cesse de nouvelles révoltes à Messine et à Naples. Pas un traité n'a été signé depuis un demi-siècle, qui n'ait atteint ses intérêts ou amoindri son territoire. — La Suède est depuis Gustave-Adolphe l'alliée du Roi Très Chrétien dont elle reçoit des subsides, et surveille pour lui le corps germanique, par ses avant-postes de Vismar, de Stettin, de Stralsund, au sud de la Baltique. En Allemagne même, la Ligue du Rhin soutient la politique française contre l'Empereur. Les Provinces-Unies, sous l'administration républicaine et pacifique du Grand Pensionnaire de Hollande Jean de Witt, l'Angleterre, sous le règne de Charles II Stuart cousin de Louis XIV et qui reçoit l'argent français, n'inspirent aucune inquiétude. Une tante du roi exerce la régence à Turin ; les Cantons Suisses sont depuis un siècle et demi pour la France une pépinière de soldats. Tout favorise l'ambition du jeune souverain.

Alliance avec la Hollande et l'Angleterre. Dunkerque racheté (1662). — Parmi les alliances qu'on vient de mentionner, deux avaient une importance capitale : celle de la Hollande et celle de l'Angleterre. Un traité fut signé le 28 avril 1662 avec les Provinces-Unies : les deux États contractants se garantissaient l'intégrité de leur territoire et de leur droit de pêche ; la taxe de 50 sous par tonneau, qui frappait[1] tout navire étranger à l'entrée des ports de France, était réduite de moitié en faveur des vaisseaux hollandais. Le fils de Henriette

1. Depuis 1659. On entendait par *tonneau* un poids de 2 000 livres de marchandises.

de France, Charles II, avait été rétabli sur le trône d'Agleterre par la restauration de 1660; indifférent, égoïste, n'aimant que le plaisir et toujours pressé par des embarras pécuniaires, Charles devint bientôt l'allié de Louis XIV. Henriette d'Angleterre sa sœur fut mariée avec le duc d'Orléans frère du roi de France. Au grand mécontentement des Anglais dont il sacrifiait ainsi les intérêts et l'orgueil, Charles consentit même à vendre pour cinq millions le pied-à-terre, la tête de pont, le nouveau Calais que Cromwell avait acquis par sa politique et ses armes. Dunkerque d'où les Anglais pouvaient à leur gré pénétrer dans les Pays-Bas catholiques ou les États du Roi Très Chrétien, Dunkerque, d'où sortira bientôt Jean Bart, vit entrer Louis XIV dans ses murs le 2 décembre 1662. Aucune acquisition ne pouvait être plus précieuse pour la France; et aucun acte ne pouvait dépopulariser aussi sûrement le monarque britannique. 30 000 hommes travaillèrent à fortifier la ville ainsi rachetée, qu'on rendit imprenable; on y creusa un nouveau bassin pouvant contenir 30 vaisseaux. Ensuite le roi enleva Marsal au duc de Lorraine (1663).

Affranchissement du Portugal. — Charles II, qui bientôt fut pensionné régulièrement par Louis XIV, concourut avec lui à l'affranchissement du Portugal. Aux termes du Traité des Pyrénées, la France avait dû abandonner les Portugais considérés comme des sujets rebelles de Philippe IV; en fait, la plupart des Français rappelés ostensiblement de Lisbonne, désobéirent avec l'assentiment tacite de leur gouvernement et continuèrent à guerroyer contre l'Espagne sous le nom de volontaires. Le comte de Schomberg alla les rejoindre avec des soldats licenciés. Charles II d'Angleterre épousa Catherine de Bragance qui lui apporta en dot Tanger et Bombay. Les victoires des Portugais et de leurs auxiliaires anglo-français à *Ameyxial* (8 juin 1663) et à *Villa-Viciosa* (17 juin 1665), assurèrent l'indépendance de leur pays.

Le roi humilie Philippe IV d'Espagne et le pape Alexandre VII. — Allié de l'Angleterre, Louis XIV n'en refusait pas moins de reconnaître ses prétentions à la suprématie maritime. Les Anglais voulaient obliger les navires étrangers à baisser pavillon devant eux, c'est-à-dire à les saluer les premiers sur l'Océan Atlantique et les mers voisines de leur île. Louis obtint en fait l'égalité pour les deux pavillons.

Avec l'Espagne, il se montra plus exigeant. A Londres, dans une cérémonie publique, le baron de Vatteville, ambassadeur

espagnol, voulut prendre le pas sur le comte d'Estrades, ambassadeur de France. Des gens payés par Vatteville coupèrent les traits du carrosse dans lequel était monté d'Estrades, et maltraitèrent les gens de sa suite (10 octobre 1661). Louis XIV menaça Philippe IV de la guerre, demanda une réparation et l'obtint. Un ambassadeur extraordinaire du beau-père vint déclarer au gendre que désormais les représentants de Sa Majesté Catholique céderaient la préséance à ceux de Sa Majesté Très Chrétienne.

Le pape Alexandre VII (Fabio Chigi) ne fut pas ménagé davantage. Les gardes corses, que la cour de Rome entretenait, s'étant querellés avec les gentilshommes du duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome, attaquèrent son hôtel (20 août 1662), tirèrent sur son carrosse, et tuèrent un de ses pages. Louis renvoya le nonce, occupa le Comtat Venaissin et Avignon et fit passer des troupes en Italie. Alexandre dut envoyer en France comme légat son neveu le cardinal Chigi, pour demander pardon au roi; le chef de la police romaine fut chassé, la garde corse licenciée; les ducs de Parme et de Modène, alliés de Louis XIV et en différend avec le pape, reçurent pleine satisfaction, enfin une pyramide dut être élevée à Rome en face de l'ancien corps de garde des Corses, avec une inscription relatant ce qui s'était passé (1664).

Secours à l'empereur Léopold contre les Turcs. Victoire de Saint-Gothard (1664). — Tout en humiliant le pontife suprême du catholicisme, Louis XIV concourait à la défense de la chrétienté contre les musulmans. Depuis les conquêtes de Soliman le Magnifique, la plus grande partie de la Hongrie, avec la capitale *Bude* ou *Ofen*, *Pesth*, *Erlau* ou *Agria*, *Hatvan*, *Szolnok*, *Czongrad*, *Szegedin*, *Arad*, *Temesvar*, *Szigeth*, *Albe Royale*, *Gran* ou *Strigonie*, etc., appartenait au sultan; la principauté de Transylvanie était sa vassale. Georges Ragoczi qui la gouvernait voulut secouer le joug et fut tué; Kemeni, élu à sa place, demanda secours à Léopold. L'Empereur envoya pour le seconder son plus habile général, l'Italien Montecuculli; Kemeni n'en fut pas moins tué, comme Ragoczi l'avait été, et le protégé du sultan, Michel Apaffi, demeura maître de la principauté (1660).

Les Turcs rendirent à l'Autriche attaque pour attaque. Sous la conduite du grand vizir Achmet Kouprougli ou Kœprilü, ils envahirent le nord de la Hongrie et la Moravie. Montecuculli, retranché à l'île de Schütt, formée par le Danube

entre Comorn à l'orient et Presbourg à l'ouest, en était réduit à une pénible défensive. La diète de Ratisbonne, invoquée par l'Empereur, délibérait avec la lenteur ordinaire aux Allemands de ce temps-là ; elle fournit pourtant quelques troupes ; les différents États catholiques donnèrent aussi des secours. Louis XIV envoya 6 000 hommes sous les ordres du comte de Coligny et de La Feuillade ; ils se joignirent aux Autrichiens de Montecuculli, et contribuèrent puissamment à la victoire de *Saint-Gothard*, remportée au bord du Raab contre le grand vizir le 1er août 1664. Au début de l'action, lorsque Kœprilü vit arriver les Français sous les ordres de La Feuillade, il s'écria à l'aspect de leurs perruques poudrées : « *Quelles sont ces jeunes filles?* » Mais les jeunes filles dont il parlait, sans se laisser intimider par le formidable cri d'*Allah!* s'élancèrent sur les Turcs, en criant à leur tour : « *Allons! allons! tue! tue!* » Ceux des janissaires qui eurent le bonheur d'échapper au carnage se rappelaient encore, après de longues années, ce cri : « *Allons! allons! tue! tue!* » et le nom de *Fouladi* (l'homme d'acier), sous lequel ils désignaient le duc de La Feuillade. (J. de Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*, tome XI.)

Une semaine après la bataille de Saint-Gothard, Léopold signa une trêve de vingt ans : les Turcs battus, loin de rien perdre, conservaient les acquisitions qu'ils venaient de faire et recevaient une somme de 200 000 florins.

Répression des corsaires barbaresques (1664-1666). — Le roi combattait encore ailleurs les Musulmans pour son propre compte. Le duc de Beaufort, l'ancien *Roi des Halles*, chargé de réprimer les pirateries des Algériens, alla débarquer avec 5 000 soldats sur la côte orientale de la Régence, et s'empara de *Djigelli*, à l'ouest de Bône, à l'est de Bougie (22 juillet 1664). Les maladies obligèrent à évacuer cette place deux mois plus tard, et une partie de l'expédition fit naufrage.

Les Français revinrent l'année suivante[1] ; Beaufort et son

1. En 1665, « le Dey d'Alger, dit Henri Martin, avait parmi ses captifs un officier français, Porcon du Babinais, commandant d'une frégate de trente-six canons, équipée par la ville de Saint-Malo, pour protéger ses navires de commerce. Porcon du Babinais, après avoir détruit un grand nombre de pirates, avait fini par succomber sous l'attaque de toute une flottille. Le Dey l'envoya en France porter des propositions de paix à Louis XIV, après l'avoir fait jurer de revenir s'il échouait dans sa négociation, et l'avoir prévenu que les têtes de

lieutenant le Chevalier Paul contraignirent par leurs succès le Bey de Tunis et le Dey d'Alger à faire la paix (25 novembre 1665 et 17 mai 1666). Les esclaves français furent délivrés; les sujets de Louis XIV obtinrent la liberté de commercer dans les deux Régences, la restitution des anciens comptoirs, la suppression des droits d'aubaine, de naufrage et de bris.

Secours aux Vénitiens pour la défense de Candie (1669). — On fut moins heureux à Candie. Les Turcs disputaient cette île à la République de Venise depuis bien des années. Ils finirent par assiéger la capitale de l'île, défendue par le capitaine général vénitien Morosini et le Français Saint-André Montbrun. La Feuillade vint d'abord à leur secours avec plusieurs centaines de volontaires équipés à ses frais (1668). Ensuite Louis XIV envoya le duc de Beaufort à la tête d'une escadre portant un corps de 6000 hommes commandé par le duc de Navailles sous l'étendard du pape, car on ne voulait point déclarer la guerre à la Turquie. Les Français arrivèrent le 20 juin 1669. Le 25 on essaya une sortie générale qui ne réussit point; l'explosion d'un magasin à poudre tua beaucoup de monde, et le duc de Beaufort, qui prenait part au combat en volontaire, disparut sans qu'on pût connaître exactement ce qu'il était devenu. De nouveaux efforts infructueux et la destruction du vaisseau amiral décidèrent Navailles à se rembarquer avec les débris de ses troupes (30 août). On préparait une nouvelle tentative pour secourir les Vénitiens, quand on apprit la capitulation de Candie (5 septembre 1669).

Rôle de Louis XIV entre l'Angleterre et la Hollande (1665-7). — Ce lointain échec n'avait pour Louis XIV qu'une médiocre importance. Depuis longtemps son attention était fixée ailleurs. Une guerre maritime avait éclaté au mois de février 1665 entre la Hollande et l'Angleterre (voir pour les détails le chapitre XII). Allié à la fois des Provinces-Unies et de Charles II, le roi de France se trouvait dans un singulier embarras. Aux termes du traité du 27 avril 1662, le roi devait secourir la Hollande; Charles le pressait de n'en rien faire, et lui promettait, s'il voulait rester neutre, de ne point s'opposer à la conquête des Pays-Bas espagnols par la France. Louis XIV,

six cents Français répondaient de sa parole. Les propositions étaient inacceptables : le prisonnier mit ordre à ses affaires en homme qui sait qu'il n'y aura plus pour lui de retour et repartit sans hésiter. Le Dey, furieux du refus de Louis XIV, fit trancher la tête à du Babinais. »

dont le beau-père Philippe IV venait de mourir, hésita longtemps; il n'agit que le plus tard et le moins possible. Il déclara la guerre aux Anglais (janvier 1666), mais ne la fit pas sérieusement; sur le continent il fournit 8 000 hommes aux Provinces-Unies contre l'évêque de Munster. Le Traité de Bréda mit fin aux hostilités le 31 juillet 1667.

Mort de Philippe IV (1665). — Une autre guerre, qui intéressait bien autrement Louis XIV, avait commencé quelques mois plus tôt. Philippe IV était mort le 17 septembre 1665, après avoir définitivement perdu, pendant son long règne, la Hollande, l'Artois, le Roussillon, la Jamaïque, le Portugal. Il laissait pour successeur un enfant de huit ans, Charles II, si chétif qu'on s'attendait à le voir bientôt mourir; la régence appartenait à la mère du nouveau roi, Marie-Anne d'Autriche, dirigée elle-même par le jésuite allemand Nithard. L'Espagne n'avait plus à cette époque ni agriculture, ni industrie, ni commerce : point d'armée, point de marine, point d'argent, on pourrait presque dire point de gouvernement; elle vivait de ce que lui envoyaient ses colonies, si vastes, mais si peu peuplées et administrées si mal. Ses possessions extérieures semblaient à la merci de qui voudrait les prendre; aux Pays-Bas, le gouverneur Castel-Rodrigo construisait sur la Sambre la forteresse de Charleroi, mais n'avait point de quoi la défendre. Ses troupes « étoient dans la plus grande désolation du monde, ne vivant, pour ainsi dire, que d'aumônes. Les soldats alloient par petites bandes demandant la charité à ceux qui passoient dans les grands chemins ». (*Mémoires de Gourville.*)

Guerre de Dévolution ou des Droits de la Reine (1667).— En épousant le roi de France, Marie-Thérèse, la fille aînée de Philippe IV, avait renoncé à toute prétention sur la succession d'Espagne; mais comme sa dot n'avait pas été payée, Louis XIV prétendait que les renonciations étaient nulles; il réclamait donc les Pays-Bas pour sa part de l'héritage, en vertu du *Droit de Dévolution*. C'était une coutume du Brabant d'après laquelle, quand un homme veuf se remariait et laissait des enfants des deux lits, à sa mort, les biens immeubles appartenaient à ceux du premier lit, à l'exclusion de ceux du second. Or la reine de France était née du premier mariage de Philippe IV; c'est du second qu'était né le jeune Charles II. Le roi fit publier un *Traité des Droits de la Reine*. Après avoir endormi le Gouvernement espagnol par des assurances de bon vouloir, il l'attaqua tout à coup (8 mai 1667).

Ce fut moins une campagne qu'un voyage triomphal. Turenne se porta sur la Meuse avec le gros de l'armée; à gauche le maréchal d'Aumont opérait vers la Lys; à droite, Créqui était en observation sur la Moselle; le roi accompagnait Turenne. Derrière venait la cour, avec Marie-Thérèse, qu'on voulait montrer à ses nouveaux sujets, puisque c'était en son nom qu'on allait les conquérir; on avançait au milieu des fêtes, et l'on déployait un faste inouï. La Vallière, dont le crédit auprès du roi était miné par Mme de Montespan, rendue hardie par la jalousie, vint brusquement le rejoindre, au grand désespoir de la reine.

Conquête de la Flandre et de la Franche-Comté (1667-1668). — Les Espagnols abandonnèrent sans résistance Armentières, Bintch, Charleroi, Ath (mai-juin 1667). La prise de Bergues et celle de Furnes ne coûtèrent pas davantage; Tournay se rendit au bout de quatre jours; Douai et le Fort de Scarpe, attaqués le 3 juillet, capitulèrent le 6; Courtrai ouvrit ses portes avec la même facilité; Oudenarde se rendit le 31 juillet. Marsin, ancien frondeur demeuré au service de l'Espagne, parvint à sauver Dendermonde en inondant les environs. L'armée se retourna contre *Lille;* le comte de Brouai, gouverneur de cette place, fit ce qu'il put pour la défendre. La tranchée fut ouverte le 18 août; les habitants, craignant d'être pris d'assaut, obligèrent le gouverneur à capituler (28 août). Trois jours après, Créqui battit Marsin entre Bruges et Gand. Après le départ du roi pour Saint-Germain, Turenne prit encore Alost (12 septembre).

La conquête de la Franche-Comté s'accomplit aussi vite que celle de la Flandre. Condé, gouverneur de Bourgogne, avait tout préparé d'avance: il entra dans cette province le 3 février 1668, et le 6 parut devant Besançon. En vain les habitants prétendirent-ils que leur cité était ville libre impériale et non territoire espagnol; on leur répliqua qu'il n'en était plus ainsi depuis 1651. Il fallut bien ouvrir les portes; Salins capitula le même jour. Condé, rejoint par Louis XIV, attaqua Dôle, capitale de la Province et siège de son Parlement le 9 février: elle capitula le 13; Gray et le Fort de Joux succombèrent également; le marquis d'Yenne, gouverneur de la province, passa au service de France, aussi bien que l'abbé de Vatteville, frère de l'ambassadeur d'Espagne à Londres[1].

1. C'était un personnage singulier, célèbre par d'incroyables aventures : il

La Triple Alliance. Traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668). —Les rapides progrès de Louis XIV alarmèrent les puissances neutres. Les Hollandais se plaignaient que le roi les eût mal soutenus dans la dernière guerre maritime, et ils aimaient mieux avoir pour voisine dans les Pays-Bas l'Espagne désormais inoffensive que la France menaçante sous un jeune roi puissant et ambitieux. Les Anglais voulaient à tout prix empêcher Louis XIV de s'emparer des bouches de l'Escaut, d'Ostende et d'Anvers, en face de leurs rivages et si près d'eux. Charles II dut céder à la volonté de ses sujets, et le Chevalier William Temple, ambassadeur d'Angleterre à Bruxelles, fit signer la Triple Alliance de la Haye (23 janvier 1668). Les trois puissances protestantes du Nord, l'Angleterre, la Hollande et la Suède, proposèrent leur médiation aux deux puissances catholiques alors aux prises: cette médiation sauvait l'Espagne en arrêtant Louis XIV.

Il dissimula son irritation et consentit à signer la *Paix d'Aix-la-Chapelle*, par laquelle il restituait la Franche-Comté et gardait 12 villes de Flandre : *Charleroi* sur la Sambre; *Bintch; Ath* sur la Dender; *Oudenarde* et *Tournay* sur l'Escaut; *Douai,* et le *Fort-de-Scarpe,* sur la Scarpe; *Lille* sur la Deule; *Armentières* et *Courtrai* sur la Lys: *Bergues* et *Furnes* (2 mai 1668).

La Guerre de Hollande. Causes et préparatifs.—C'était la Hollande qui avait eu la part principale à la conclusion de la Triple Alliance; elle, par conséquent, qui avait interdit au roi la conquête des Pays-Bas espagnols. Van Beuninghen, bourgmestre d'Amsterdam et ambassadeur en France, avait fait frapper, disait-on, une médaille qui le représentait en Josué arrêtant le soleil avec cette légende : *In conspectu meo stetit Sol*[1]. Or le soleil était l'emblème adopté par Louis XIV. Celui-ci était catholique et roi absolu; les Hollandais étaient protestants et républicains; ils avaient irrité l'orgueil de Louis : pour la première fois il s'était vu contraint d'ajourner l'exécu-

avait été officier dans l'armée espagnole; devenu moine, il avait quitté son couvent, commis plusieurs meurtres ; s'était fait musulman; avait été Pacha dans l'armée turque et l'avait abandonnée pour redevenir chrétien.

1. Rien ne prouve que cette médaille ait jamais existé. Il est vrai qu'il en existait une autre avec cette inscription : *Assertis legibus, emendatis sacris, adjutis, defensis, conciliatis regibus, vindicata marium libertate, pace egregia virtute armorum parta, stabilita orbis europæi quiete, numisma hoc Status Fœderati Belgii cudi fecerunt.* 1668.

tion de ses plans : il avait fallu reculer devant ce petit peuple de pêcheurs et de marchands. Ce n'est pas tout : où les dissidents politiques et religieux bannis de France trouvaient-ils un asile? dans les Provinces-Unies. Où disait-on tout haut ce que personne n'eût osé murmurer tout bas dans le royaume? où s'égayait-on au sujet des faiblesses du roi et de son entourage? où imprimait-on contre lui des chansons, des pamphlets? à Amsterdam, à La Haye, à Leyde. Louis XIV voulut se venger et anéantir les Hollandais. Ce fut une guerre de passion.

Et pourtant la moindre réflexion eût montré au roi toute l'imprudence de sa conduite. A quoi visait en ce moment Colbert? A faire de la France une grande puissance maritime, ayant un commerce extérieur important et des colonies. Or les deux États les plus considérables sur mer étaient alors l'Angleterre et la Hollande. On ne pouvait songer à les combattre à la fois, En perspective d'une lutte contre l'un des deux, il fallait donc s'assurer l'alliance de l'autre. Or quel était celui dont l'amitié pouvait être considérée comme la plus solide? Évidemment la Hollande. N'ayant qu'une faible population, avec un territoire ouvert, sans défense du côté du continent, la Hollande ne pouvait jamais nous devenir redoutable ; en dépit de la Triple Alliance, il n'y avait point dans le passé des deux peuples de souvenirs assez fâcheux pour en faire d'irréconciliables ennemis. On aurait pu partager les Pays-Bas espagnols. Les Hollandais, à force d'héroïsme, avaient tenu sur mer la balance égale contre les Anglais; les marines unies de la Hollande et de la France auraient pu obtenir et garder la supériorité. L'Angleterre avait une population plus nombreuse; sa position insulaire la mettait à l'abri de nos attaques; nous ne pouvions rien contre elle. Tout dans son passé en faisait l'ennemie de la France. Les noms populaires étaient, de l'autre côté du détroit, Édouard III, le Prince Noir, Henri V, les vainqueurs de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt. En vain objecterait-on que les Stuarts étaient les alliés et les parents du roi de France. Si les Anglais malgré leur gouvernement voulaient à un moment donné combattre Louis XIV, il arriverait de deux choses l'une : ou bien le roi d'Angleterre, pour ne pas compromettre son trône et courir le risque d'une révolution, céderait aux désirs de ses sujets, ferait volte-face et se déclarerait contre la France; c'est ce qu'avait fait une première fois Charles II en 1667; ce qu'il devait refaire encore quelques années plus tard; ou bien le monarque britannique s'obstine-

rait dans une politique catholique et française contraire à la volonté de ses sujets, et serait chassé par eux, et alors l'Angleterre, sous un nouveau gouvernement, reprendrait la première place à la tête des ennemis de Louis XIV. C'est ce qui arriva en 1688 par la chute de Jacques II.

Faire alliance avec les Anglais contre la Hollande, c'était détruire à leur profit la seule marine qui, jointe à la nôtre, aurait pu les tenir en échec. Il était d'ailleurs facile de prévoir que les Hollandais une fois suffisamment affaiblis pour ne plus inspirer de crainte à l'Angleterre, celle-ci, fidèle à sa tactique constante de transformer ses anciens ennemis vaincus en auxiliaires, se réconcilierait avec eux; qu'elle mettrait à profit leur haine envers Louis XIV pour se servir d'eux contre la France. N'était-on pas protestant à Londres comme à la Haye? L'intérêt religieux servirait de trait d'union. La Hollande, affaiblie et devenue désormais une puissance secondaire, servirait d'appoint à l'Angleterre contre nous.

Les Hollandais eux-mêmes ne s'attendaient point à être attaqués par la France. Ils croyaient que Louis XIV comprendrait mieux ses véritables intérêts; mais encore une fois le Roi Très Chrétien fit alors ce que font si souvent les rois absolus : il ne se décida point par des raisonnements ou des considérations d'intérêt; il céda au désir de satisfaire son ressentiment.

Leibniz conseille à Louis XIV de conquérir l'Égypte. — Les avertissements ne lui avaient cependant pas manqué. Un homme de génie, le Saxon Guillaume Leibniz, mathématicien, physicien, philosophe, philologue, historien même, alors âgé de vingt-six ans, exhorta le roi de France à employer son activité et ses forces, non point contre les Provinces-Unies, mais contre les Musulmans. Il lui conseilla, dans deux *Mémoires* excessivement remarquables, d'entreprendre la conquête de l'Égypte. Ce pays était oublié depuis qu'il était au pouvoir des Turcs, et que le Cap de Bonne-Espérance découvert par les Portugais était devenu la route habituelle entre l'Europe et l'Hindoustan. Leibniz essaya de faire voir à Louis XIV ce que Bonaparte vit si bien en 1798 : l'Égypte, trait d'union entre l'Afrique et l'Asie; extrémité de la vallée du Nil, passage obligé pour aller de la Mer Méditerranée, par le long couloir de la Mer Rouge, dans l'Océan Indien; Alexandrie, centre véritable de l'ancien monde. La possession de l'Égypte donnerait celle de l'Inde et les trésors de l'Orient; et Leibniz signalait la faiblesse réelle des Turcs en pleine décadence, hors

d'état de résister à une attaque sérieuse du Roi Très Chrétien. Louis XIV ne comprit pas ou ne voulut pas comprendre (1672).

Nouvelle alliance avec l'Angleterre. Traité de Douvres. Mort de Madame (1670). — Quelle que fût la supériorité des forces de la France sur celles de la Hollande, Louis XIV n'avait rien négligé pour isoler ses ennemis et se créer des alliés. Il ne lui fut pas difficile de regagner l'Angleterre : Charles II, toujours besoigneux, ne pouvait se passer de l'argent français ; il se laissa pensionner, lui et ses ministres. Il promit, dans le cas où la succession d'Espagne viendrait à s'ouvrir, de favoriser les prétentions du roi de France ; il s'engagea à joindre ses forces à celles de Louis XIV contre les Provinces-Unies. Si l'on parvenait à les conquérir, l'Angleterre obtiendrait pour sa part les îles de la Zélande, c'est-à-dire les bouches de l'Escaut et de la Meuse. Charles II promettait de plus de se faire catholique ; son frère le duc d'York devait commander les flottes combinées des deux royaumes. La duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, sœur de Charles II et belle-sœur de Louis XIV, entreprit (du 24 mai au 12 juin 1670) un voyage à Douvres où elle passa un mois au milieu des fêtes auprès de son frère. Le traité entre les deux couronnes y fut signé le 1er juin 1670 ; il devait être suivi, le 31 décembre de la même année, d'un pacte définitif entre l'ambassadeur de France, Colbert de Croissy, et les ministres anglais. C'est au retour de ce voyage triomphal à Douvres que *Madame*, frappée brusquement d'un mal étrange, après avoir bu un verre d'eau de chicorée, mourut en quelques heures à Saint-Cloud (29-30 juin 1670). La mort tragique de Henriette ne changea rien à l'alliance entre les deux rois.

Un traité secret de partage de la monarchie espagnole dans le cas où le Roi Catholique Charles II viendrait à mourir sans enfants avait été signé entre ses deux beaux-frères, Louis XIV et l'empereur Léopold, par l'intermédiaire de M. de Grémonville, ambassadeur de France à Vienne. La France devait avoir les Pays-Bas, la Navarre, les Deux-Siciles ; l'Empereur aurait eu l'Espagne et Milan (19 janvier 1668). Louis XIV, dont l'ambition n'avait point alors de bornes, eut même un instant l'idée de se faire élire Roi des Romains afin de remplacer un jour Léopold. Celui-ci, dans le conflit présent avec la Hollande était neutre. Le duc de Lorraine, qu'on soupçonnait de vouloir soutenir les Provinces-Unies, fut encore une fois dépouillé de ses États que les Français occupèrent (septembre 1670) ; l'Élec-

teur de Bavière et le duc de Hanovre se décidèrent pour le roi. La Suède, moyennant 600 000 écus par an, s'engagea à déclarer la guerre à tout prince allemand qui entreprendrait de soutenir la Hollande (14 avril 1672) ; l'Électeur de Cologne, en même temps évêque de Liège, accorda libre passage le long de la Meuse, sur son territoire, à l'armée qui devait envahir les Provinces-Unies, couvertes sur les autres points par la neutralité des Pays-Bas espagnols ; il promit de fournir à Louis XIV 18 000 soldats. De son côté l'évêque de Munster, prélat guerrier, prit les mêmes engagements. L'habile Secrétaire d'État des affaires étrangères, Hugues de Lionne, était mort au milieu de ces négociations (1er septembre 1671). Louis XIV lui avait donné pour successeur l'ambassadeur de France à Stockholm, M. de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly.

État de la Hollande. Le parti républicain et le parti Orangiste. Le Grand-Pensionnaire Jean de Witt et Guillaume III. — On a quelquefois reproché au Grand-Pensionnaire de Hollande, Jean de Witt, d'avoir été imprévoyant, de n'avoir pas pris les précautions nécessaires pour résister à Louis XIV. Chef du parti républicain, de peur qu'une armée considérable ne devînt l'instrument du parti orangiste, il négligea, dit-on, de l'organiser. Le reproche n'est pas fondé : dès 1669, c'est-à-dire trois ans avant l'invasion, Jean de Witt proposait d'augmenter les troupes de 50 000 hommes; les États ne voulurent autoriser qu'une levée de 6 000 soldats. En 1670, le Grand-Pensionnaire déclarait nécessaire d'avoir 100 000 hommes sous les armes; mais il ne les obtint pas. Il traita en secret avec l'Espagne et obtint du margrave de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, *le Grand Électeur*, une promesse de secours. Il s'efforçait en même temps de désarmer Louis XIV; il offrait de seconder les prétentions éventuelles du roi sur la succession d'Espagne, pourvu que la Belgique devînt un État indépendant : tout cela sans succès. Jean de Witt voyait venir le péril sans pouvoir le conjurer.

Lorsque en 1653 il avait été élu, à l'âge de vingt-huit ans, Grand-Pensionnaire de Hollande, son ami Kaiser, autrefois emprisonné avec son père Jacob de Witt par le stathouder Guillaume II, lui écrivit : « Une fois devenu Grand-Pensionnaire, il doit vous être indifférent d'être mis dans le cercueil en entier ou par morceaux. » Depuis cette époque jusqu'en 1672, sans même parler des dangers extérieurs, la situation n'avait pas cessé d'être bien difficile. Sans doute le stathouder

Guillaume II est mort depuis trois ans, après avoir essayé de corrompre les troupes, de mettre la main sur la ville d'Amsterdam et la Banque de Hollande, et emprisonné illégalement les principaux chefs du parti républicain. Mais sa veuve a mis au monde un fils posthume (plus tard Guillaume III) et les ambitions, les convoitises du parti orangiste reposent sur la tête de cet enfant. Si sa mère, fille de Charles Ier, hautaine et orgueilleuse, manque de liant et d'habileté, son aïeule, vieille femme rusée, fait « la princesse populaire », caressant les petits et tâchant de gagner les cœurs par une affectation de sans-façon. « Et puis, ajoute M. Alfred Rambaud[1], il y a un oncle, l'oncle militaire : Guillaume-Frédéric de Nassau, qui, stathouder de Frise et de Groningue, grand maître de l'artillerie, tourne contre la République l'influence que lui donnent ces charges républicaines; sous prétexte d'inspecter les garnisons, il cherche à soulever les troupes, travaille à entraîner les autres généraux et les amiraux. » Jean de Witt, intelligent, énergique, patriote, fit tout ce qu'il était possible de faire pour prévenir le péril ou le diminuer. Trois fois réélu (il n'était nommé que pour cinq ans), il inspira aux États Généraux l'*Édit perpétuel*, qui déclarait incompatibles les fonctions de stathouder et de capitaine et amiral général, ensuite l'*Édit d'Harmonie*, qui ajournait jusqu'à l'époque où le jeune Guillaume aurait vingt-deux ans sa nomination à la charge de capitaine et amiral général; de plus, il amoindrissait d'avance cette charge en conservant au vaillant et loyal Ruyter le commandement de la flotte. Pourtant les paysans et le petit peuple, par ignorance, par habitude et aussi sous l'empire de la légende de Guillaume le Taciturne, les nobles, par intérêt, demeuraient orangistes. Accoutumé dès l'enfance à dissimuler, très maître de lui, très froidement égoïste, trop intelligent pour se compromettre ouvertement, pas assez désintéressé pour négliger les chances d'avenir que lui donnait son nom, le jeune prince affectait envers le Grand-Pensionnaire l'abandon, la confiance, l'amitié, avec un air si naturel que le financier français Gourville, alors exilé, le félicitait « d'en savoir beaucoup pour son âge ».

1. Dans un spirituel et excellent article, aussi judicieux par la pensée que fin et vif par l'expression (*Revue politique et littéraire du* 17 *janvier* 1885), où M. Alfred Rambaud analyse et apprécie le *Jean de Witt* de M. Antonin Lefèvre-Pontalis.

Début des hostilités (1672). — Ainsi la Hollande avait à craindre en même temps à l'intérieur pour sa liberté, au dehors pour son indépendance. Les préparatifs de la France et de l'Angleterre étaient visibles et le langage des deux rois menaçant. Avant de combattre par les armes, on se faisait une guerre de tarifs ; les Hollandais mirent des droits considérables sur les soieries et le sel, et prohibèrent l'importation des eaux-de-vie françaises (novembre 1670) ; la France augmenta les droits sur les harengs et les épices et interdit l'exportation des eaux-de-vie par bâtiments hollandais (7 janvier 1671). Charles II rappela son ambassadeur à La Haye : il se plaignait qu'il existât en Hollande des tableaux injurieux pour l'Angleterre ! Il exigeait que la flotte hollandaise tout entière baissât pavillon devant un simple yacht anglais ! Les Provinces-Unies consentirent à céder sur ce point. Pour être agréable au roi d'Angleterre, on nomma même sur-le-champ son neveu, le prince d'Orange, capitaine et amiral général pour un an : tout fut inutile. Le 23 mars 1672 les Anglais commencèrent la guerre sans la déclarer, en attaquant dans la Manche une flotte marchande hollandaise qui revenait de Smyrne. Le 6 avril suivant Louis XIV dénonça aux Provinces-Unies l'ouverture des hostilités.

Passage du Rhin à Tolhuys (12 juin 1672). — Il descendit la Meuse, sur les terres de l'Évêché de Liège, à la tête de 130 000 hommes, Français, Suisses, Allemands, Anglais, Italiens; on remarquait surtout la superbe cavalerie de la Maison du Roi, gardes du corps, mousquetaires, gendarmes, chevau-légers, grenadiers à cheval. Le roi avait avec lui le duc d'Orléans son frère, le prince de Condé, Turenne, Créqui, d'Humières, Bellefonds, Luxembourg, Schomberg, Chamilly, Rochefort, les ingénieurs Vauban et Martinet ; Louvois présidait à tout. Par le conseil de Turenne, on dépassa la forte place de Maëstricht sans l'attaquer, en laissant seulement un corps d'observation pour contenir la garnison. De grands magasins avaient été préparés d'avance à Neuss, sur le Rhin, dans l'Électorat de Cologne. Les quatre premières places occupées par les Hollandais devant lesquelles on parvint étaient Wesel, Orsoy, Burick et Rheinberg ; elles furent conquises en deux jours sans résistance sérieuse (1er-2 juin).

On était parvenu à l'entrée de l'île de Betaw, c'est-à-dire à l'endroit où le Rhin se partage en trois branches principales : au sud-ouest, à gauche, le Wahal ; au centre, le Lech ; au nord-est, à droite, l'Yssel. Le jeune Prince d'Orange, capitaine

général, n'avait guère, déduction faite des garnisons, que 25 000 soldats à opposer immédiatement aux Français ; encore ses troupes étaient-elles disséminées le long de l'Yssel. On résolut de passer le Rhin au-dessous du Fort de Schenk, c'est-à-dire de l'endroit où il a formé le Wahal, pour n'avoir point à franchir ce dernier bras, le plus large, le plus profond et le plus rapide de tous. Le 12 juin, le comte de Guiche reconnut que le Rhin était guéable en face de *Tolhuys* (la maison du péage). Les eaux étaient basses à cause de la sécheresse ; tout au plus y avait-il au milieu un espace d'une vingtaine de pas où les chevaux seraient obligés de nager. Sous les yeux du roi et la direction du prince de Condé, les cuirassiers s'engagèrent les premiers dans le fleuve, en rangs serrés pour rompre le courant; quelques cavaliers qui s'écartèrent se noyèrent avec le comte de Nogent. De l'autre rive l'artillerie française foudroyait les Hollandais: ceux-ci n'étaient pas en force. Le réfugié français Montbas, qu'ils avaient chargé de défendre ce point, l'avait abandonné, soit incapacité, soit trahison, pour se jeter dans Nimègue sur le Wahal, qu'il avait cru ou fait semblant de croire menacé. Averti en hâte, le Prince d'Orange avait expédié un corps de six ou sept mille hommes avec du canon à Tolhuys ; mais le 12, au moment du passage, l'avant-garde seule de ce corps, commandée par l'Allemand Würtz, était arrivée. Abordés par la cavalerie française, ces douze cents hommes reculent; on les somme de mettre bas les armes : ils commencent à obéir; alors le jeune duc de Longueville, neveu du prince de Condé, qui se trouvait là près de son oncle et qui avait la tête échauffée par les fumées du vin, tire sur eux un coup de pistolet, en criant : « Point de quartier pour cette canaille! » Les Hollandais répondirent par une décharge qui tua le jeune imprudent[1]. Un capitaine de cavalerie nommé Ossombrœck courut à Condé et lui appliqua son pistolet sur la tempe: par un brusque mouvement du bras, le prince détourna l'arme ; il eut le poignet fracassé ; ce fut sa seule blessure dans toutes ses campagnes. Les Hollandais furent dispersés ou taillés en pièces. Le gros de l'armée passa sur un pont de bateaux.

1. Il allait, dit-on, être proclamé roi de Pologne en remplacement de Michel Koribut Wisniowicki. Mme de Sévigné a peint dans une lettre célèbre (à Mme de Grignan, du 20 juin) la douleur de la duchesse de Longueville en apprenant la mort de son fils.

Tel fut ce célèbre passage du Rhin que Bossuet proclamait plus tard « la merveille de notre siècle et de la vie de Louis le Grand » ; que Boileau chanta ; que retraça le pinceau de Van der Meulen, et dont la Porte Saint-Denis devait immortaliser le souvenir. En elle-même, l'opération militaire était insignifiante ; le résultat était considérable ; désormais les Français se trouvaient au cœur du pays.

La Hollande à la merci de Louis XIV. — Il y eut dans les Provinces-Unies un moment de véritable désespoir. Le Prince d'Orange, à l'approche de Turenne, évacua Arnheim pour se retirer vers Utrecht, puis vers Amsterdam et La Haye, plus attentif encore à profiter des circonstances pour rétablir le stathoudérat qu'à défendre son pays. Les villes ouvraient leurs portes les unes après les autres sans résistance ; le Fort de Schenk, Arnheim, Doesbourg, Deventer furent occupés ; Louis XIV entra en triomphe dans Utrecht et rendit la cathédrale au culte catholique. Les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel étaient conquises ; les marchands juifs d'Amsterdam, croyant la prise de cette ville inévitable, firent offrir deux millions de florins au prince de Condé pour se racheter du pillage. Condé voulait en effet que, sans se préoccuper des petites places, on marchât sur-le-champ vers Amsterdam pour l'enlever d'un coup de main. Louvois fut d'un avis contraire, et Louis XIV donna raison à Louvois. Le marquis de Rochefort, qui commandait l'avant-garde, n'avança point aussi vite qu'il eût fallu le faire ; pourtant 150 de ses cavaliers occupèrent Naarden ; quatre soldats français arrivèrent même à Muyden, au bord du Zuyderzée, à moins de trois lieues d'Amsterdam ; là se trouvaient les écluses à l'aide desquelles on pouvait inonder le pays. Muyden au pouvoir des Français, l'inondation devenait impossible. Muyden n'avait pas de garnison ! Les habitants éperdus ouvrirent la porte aux quatre cavaliers ; bientôt cependant, voyant que personne ne les suivait, ils les firent boire outre mesure et les portèrent hors de la ville ; un détachement hollandais accourut la réoccuper, et l'on ouvrit les écluses (20 juin).

Projet de retraite à Batavia. La Hollande inondée. Activité de Jean de Witt. — Sur d'autres points on avait commencé à inonder le pays dès le 15, et on avait rêvé d'exécuter un projet magnanime. Si décidément la résistance était impossible, plutôt que de subir le joug de Louis XIV, que de perdre son indépendance, ne valait-il pas mieux quitter l'Europe, s'en-

tasser sur tous les navires qu'on possédait et aller créer à Java, sous le ciel de l'Équateur, une Hollande nouvelle, libre et puissante, qui n'aurait rien à craindre désormais des Stuarts ni des Bourbons? Avant d'en venir là pourtant, on voulut lutter jusqu'au bout : l'inondation avait sauvé les Hollandais au seizième siècle du despotisme de Philippe II ; pourquoi ne les préserverait-elle pas de celui de Louis XIV ? Il était cruel, il est vrai, de noyer ainsi ces belles campagnes, ces grasses prairies, ces jardins, ces moissons, ces troupeaux, de détruire tant de richesses amassées au prix de tant d'années de travail. Malgré la résistance des paysans en certains endroits, on se mit à percer les digues, et les eaux commencèrent à se répandre sur la surface du pays.

En même temps les États de Hollande ordonnaient une levée de 22 000 hommes, décrétaient l'appel aux armes de la moitié de la population mâle, et bientôt après, en outre, d'un paysan sur quatre. On travaillait nuit et jour à fortifier Amsterdam : « Nous devons, écrivait Jean de Witt, nous servir d'Amsterdam comme du cœur de l'État pour porter secours à tous ses membres, afin que, sous la garde de Dieu, nous disputions le pays à l'ennemi jusqu'au dernier homme, avec une constance batave. » Le Grand-Pensionnaire travaillait quatorze heures par jour ; Amsterdam était entouré de retranchements et de canons. Jean de Witt négociait avec l'Angleterre pour la séparer de la France ; il obtenait du Brandebourg la promesse de 34 000 auxiliaires ; il invoquait l'appui de l'Empereur, du Roi Catholique, du Danemark. Il expédiait renforts sur renforts au camp du Prince d'Orange. Celui-ci était loin de le seconder sincèrement ; il songeait avant tout à ses intérêts personnels. Au moment où la Hollande s'inondait elle-même pour rester libre, Guillaume sollicitait une augmentation de traitement !

Ses partisans allaient plus loin : le 21 juin au soir, Jean de Witt, à La Haye, sortait du Palais du Gouvernement ; des assassins se ruèrent sur lui et le frappèrent de quatre coups de poignard ; ils se sauvèrent au camp du Prince d'Orange. Le même jour, Cornelis de Witt échappait aussi à une tentative de meurtre à Dordrecht. Le vaillant amiral républicain Ruyter, qui venait de tenir tête avec lui aux flottes combinées d'Angleterre et de France à la bataille navale de Solebay (7 juin), fut lui-même menacé[1].

1. « Pendant toute l'action, Cornélis, le frère de Jean de Witt, représentant

Conditions de paix exigées par Louis XIV. — Cependant il y avait dans le sein des États Généraux de violents débats, non seulement entre les républicains et les orangistes, mais entre ceux qui voulaient résister à outrance et ceux qui étaient disposés à négocier avec Louis XIV. L'Assemblée vota le 15 juin l'envoi d'une députation au roi pour lui demander ses conditions. Louis venait de déclarer qu'il punirait toute résistance, toute tentative d'inondation « avec la dernière rigueur » ; la suite de la proclamation précisait le sens de cette menace : elle signifiait le pillage, l'incendie, la mort. Louis refusa de recevoir les députés tant qu'ils n'auraient pas de pleins pouvoirs. Après une discussion des plus vives (26-27 juin), les États, malgré l'absence des représentants de Groningue, l'abstention de ceux d'Utrecht, d'Over-Yssel et de Frise, et la résistance de ceux de Zélande, accordèrent à de Groot et aux autres députés le pouvoir de faire les plus amples concessions. Ils revinrent offrir à Louis XIV dix millions de livres pour les frais de la guerre, avec Maëstricht, Bréda, Bois-le-Duc, Berg-op-Zoom, la Flandre Hollandaise et le Brabant Hollandais. Le roi demanda vingt millions de francs, l'exercice public du catholicisme dans toutes les Provinces-Unies, l'exemption pour ses sujets de tout droit ou imposition à l'entrée du territoire hollandais ; la cession de Nimègue, Grave, Meurs, de l'Ile de Bommel, satisfaction entière au roi d'Angleterre et aux autres alliés de la France ; enfin chaque année les États devaient faire frapper et lui envoyer par une ambassade extraordinaire une médaille d'or contenant : « qu'ils tiennent de Sa Majesté la conservation de cette même liberté que les rois ses prédécesseurs ont aidé à leur acquérir. » C'était la suppression de la Hollande comme peuple indépendant : Groot s'écria qu'il « aimerait mieux mourir que traiter un pareil accord ». On rompit les dernières digues et l'inondation devint générale.

Guillaume d'Orange proclamé stathouder (3 juillet 1672). — Les orangistes profitèrent de l'irritation causée par les exigences du roi ; partout ils excitèrent le petit peuple contre le parti républicain qu'ils accusaient de vouloir faire la paix à

des États Généraux, quoique malade, avait bravé le feu ; on le voyait dans son fauteuil, ce ferme magistrat, impassible sous la pluie de fer, respecté des boulets, donnant ce grand augure que la patrie ne mourrait point. » (MICHELET.)

1. Pour les détails de la guerre maritime, voir le chapitre XII.

tout prix, de *trahir*. Jean de Witt, malade de ses blessures, ne pouvait pas se défendre. On déclara qu'il fallait un *sauveur*, un *stathouder ;* l'*Édit perpétuel* fut aboli ; le petit peuple acclama Guillaume ; les États des différentes provinces cédèrent à l'intimidation; il fut proclamé *stathouder* (3 juillet). Et pourtant, loin d'être l'homme de la résistance à outrance, le Prince d'Orange et sa grand'mère s'étaient fait autoriser par les États à demander au roi des sauvegardes pour leurs domaines particuliers; de Groot, au contraire, avait refusé celle que Louvois lui offrait : « J'aime mieux voir le feu dans ma maison, avait-il dit, qu'être exempt des maux qu'on fera souffrir aux moindres sujets des États. »

Assassinat des frères de Witt (20 août 1672). — Tant que les frères de Witt seraient vivants, le nouveau stathouder ne se croyait pas sûr de conserver le pouvoir. Le 24 juillet Cornelis de Witt fut arrêté : un « repris de justice » l'accusait d'avoir conspiré la mort de Guillaume. Jean de Witt abdiqua ses fonctions de Grand-Pensionnaire (4 août). Les magistrats de la *Haute Cour de Hollande* (trois juges seulement y siégèrent), ne rougirent pas de mettre Cornelis de Witt à la torture pour le contraindre à s'avouer coupable. Au milieu des tourments, l'intrépide républicain ne fit pas entendre une plainte ; il récitait les vers d'Horace :

Justum et tenacem propositi virum
Non civium ardor prava jubentium,
Non vultus instantis tyranni
Mente quatit solida . . . . . .

(*Odes*, liv. III, ode III.)

Il fut condamné au bannissement. Les orangistes voulaient davantage : on vient dire à Jean de Witt que son frère le demande dans sa prison. Quand les deux frères sont ainsi réunis, une bande d'assassins assiège l'édifice. Que faisait donc le stathouder ? Il était hors de la ville et visitait des fortifications, occupé surtout « d'établir un alibi » (M. A. Rambaud). Les États de Hollande lui envoient demander des troupes : point de réponse. Ils placent du moins deux compagnies qu'ils avaient sous la main devant la prison : le prince rappelle ces soldats. La prison est envahie, le pasteur Simonides conduisait cette bande de forcenés salués par lui du nom de « nouveaux Macchabées ». Les deux frères sont saisis, mas-

sacrés, mutilés : « Voilà l'*Édit perpétuel* à terre ». s'écria l'un des assassins en voyant tomber Jean de Witt ; leurs cadavres furent pendus par les pieds (20 août). Les États de Hollande demandèrent justice : le stathouder amnistia les assassins ; le dénonciateur de Cornelis de Witt reçut une pension et l'instigateur de l'émeute fut nommé bailli de La Haye. Les États terrifiés reconnurent à Guillaume le droit de changer les magistrats de toutes les villes : il n'avait plus à craindre désormais aucune résistance.

Coalition contre la France (1672-1673). — Pendant que s'accomplissait cette sanglante tragédie, Louis XIV, arrêté par l'inondation, était retourné en France ; on y célébrait la conquête des Provinces-Unies, juste au moment où il devenait impossible d'avancer (26 juillet). Turenne demeurait à la tête de l'armée d'occupation. Ce n'était plus la Hollande seule, mais l'Europe coalisée qu'on allait avoir à combattre. L'Électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, se déclara le premier ; après de longues hésitations, l'empereur Léopold en fit autant ; l'Espagne suivit cet exemple : en une année toute l'Europe occidentale fut armée contre Louis XIV. Ce fut la Ligue de La Haye, signée le 30 août 1673 entre les Provinces-Unies, l'Empereur, le Roi Catholique et le duc de Lorraine. Charles IV devait recouvrer son duché ; la Flandre serait rendue aux Espagnols ; les alliés se garantissaient l'intégrité de leurs territoires, et ne devaient traiter que de concert. Enfin, satisfaits de l'abaissement de la Hollande, mais ne voulant pas la détruire au profit de la France catholique, dont les succès excitaient leur inquiétude, les Anglais pressaient Charles II de faire la paix avec les États Généraux et d'abandonner l'alliance de Louis XIV ; l'opposition grandissait chaque jour dans le Parlement, et il devenait vraisemblable que le roi ne pourrait pas longtemps lui résister.

Campagne d'automne et d'hiver de 1672. — Louis XIV accepta résolument la lutte. L'armée française de Hollande était séparée du royaume par les Pays-Bas espagnols devenus ennemis, et ne communiquait plus avec lui que par la vallée de la Meuse : qu'arriverait-il si les Impériaux passaient le Rhin et venaient sur la Meuse même lui couper la retraite ? Dès le 10 septembre 1672 Turenne, laissant Luxembourg en Hollande, passa le Rhin à Wesel et vint audacieusement au-devant du Grand Électeur et de Montecuculli. Ses deux adversaires

avaient 40 000 hommes; lui, 16 000. Il manœuvra si bien que, sans livrer de bataille, il les empêcha de passer le Rhin, soit à Coblentz, soit à Mayence. Condé, non moins vigilant du côté de l'Alsace, les contint en avant de Strasbourg. Ils parvinrent enfin à passer près de Mayence (23 novembre) et à gagner Trèves ; mais Turenne les arrêta non loin de Prum et les contraignit à rétrograder. De son côté le prince d'Orange avait échoué successivement aux sièges de Naarden, de Woerden et de Charleroi; cette dernière ville, d'une importance capitale par sa position sur la Sambre, intermédiaire entre la France et notre armée de Hollande, avait été défendue par Montal.

Dans les derniers jours de décembre, Luxembourg sortit de son inaction forcée. Le froid était venu, et avec lui la gelée ; la Hollande n'était plus qu' « une plaine de glace », sur laquelle on pouvait manœuvrer librement. Pendant que le stathouder ne prenait pas Charleroi, Luxembourg espéra prendre La Haye et finir la guerre en capturant les États Généraux. Un dégel subit arrêta les 8 000 fantassins qu'il commandait ; il eut grand'peine à regagner Utrecht ; furieux de leur mécompte, ses soldats brûlèrent Bodegrave, Swammerdam, et commirent d'affreuses cruautés (28-31 décembre 1672).

Succès de Turenne en Westphalie. Prise de Maëstricht par Louis XIV et Vauban (1673). — Plus heureux au nord, les Hollandais avaient repris Koevorden ; l'Électeur de Brandebourg et Bournonville, successeur de Montecuculli, dévastaient le territoire de l'évêque de Munster et de l'archevêque de Cologne alliés de la France. Turenne entreprit de les secourir : Louvois lui défendit d'avancer, jugeant l'opération trop hasardeuse. Turenne n'en tint compte, ménagea les siens, ruina l'armée ennemie sans bataille, demeura maître de la Westphalie, et contraignit l'Électeur de Brandebourg à rentrer dans la neutralité (10 avril 1673).

Il y eut au printemps de 1673 des pourparlers de paix qui n'aboutirent point. Louis XIV demandait aux Hollandais beaucoup moins que l'année précédente, mais ceux-ci, de leur côté, étaient moins disposés que jamais à céder. Donc l'armée fut augmentée ; il fallut bien augmenter les impôts en proportion. Colbert fut mis en demeure de fournir 60 millions par an « à l'extraordinaire des guerres » ou d'abandonner la place à un nouveau contrôleur général. Il céda, et eut recours, pour remplir le Trésor, à des mesures vexatoires qu'il avait condam-

nées dans des temps plus heureux [1]. Le roi entra en campagne au mois de mai. Tandis que Condé se tenait sur la défensive en Hollande et Turenne sur la rive droite du Rhin, Louis XIV en personne, avec l'habile ingénieur Vauban, entrait dans les Pays-Bas espagnols; après avoir menacé Gand, puis Bruxelles, on tourna vers l'est et l'on investit Maëstricht. Le roi préférait les sièges aux batailles rangées; il n'en livra jamais aucune: dans un siège on hasarde moins; avec les moyens dont il disposait, le succès était sûr d'avance. La tranchée fut ouverte le 17 juin; la place capitula le 30. Dans ce siège, Vauban avait employé les parallèles, dont les Turcs s'étaient peut-être déjà servis à Candie sous l'inspiration d'ingénieurs italiens.

La Hollande évacuée (1673-4). — C'était un grand succès. L'occupation de Maëstricht nous donnait toute la Haute Meuse; on n'avait plus à craindre pour les communications avec l'armée de Hollande. Le roi se porta ensuite en Alsace; il y démantela les dix villes libres impériales dont les traités de Westphalie l'avaient fait le protecteur et dont il fut désormais le souverain. Sur la Moselle, Vauban obligea Trèves à capituler; mais en Hollande le Prince d'Orange reprit Naarden dont Louis XIV fit dégrader le gouverneur (6 septembre 1673). Haranguée à Maria-Zell par l'empereur Léopold, le crucifix à la main, l'armée autrichienne fut amenée par Montecuculli au bord du Rhin; elle fit sa jonction avec les Hollandais. Guillaume et Montecuculli assiégèrent et prirent Bonn (3 novembre). Turenne se replia sur la Sarre.

Il fallut se résigner à évacuer la Hollande, où l'ennemi, depuis la prise de Bonn, aurait pu enfermer les soldats de Luxembourg. Ce mouvement de recul fut opéré en trois mois (novembre 1673-janvier 1674). Grave et Maëstricht furent désormais les deux points extrêmes occupés par les Français au nord. La joie fut immense dans les Provinces-Unies, enfin délivrées de l'invasion : Louis XIV avait voulu les anéantir, et maintenant il en était réduit à se défendre. Il espérait se dédommager aux dépens des Pays-Bas espagnols.

Paix entre l'Angleterre et les Provinces-Unies (1674). — Sa politique subissait en ce moment un grave échec. Dans trois batailles navales successives, Ruyter avait tenu tête au prince Rupert et à l'amiral français d'Estrée (7, 14 juin,

1. On a vu (chap. IX) tout ce qui se rapporte aux finances et à l'administration.

21 août 1673). Mécontente des pertes éprouvées par les Anglais et de plus en plus hostile à l'alliance française, la Chambre des Communes mit en accusation Arlington et Buckingham, l'un et l'autre membres de la *Cabal*. Charles II intimidé céda. S'excusant auprès de Louis XIV, au service duquel il laissa quelques troupes auxiliaires, il signa la paix avec les Hollandais (19 février 1674). Ceux-ci payaient 800 000 écus pour les frais de la guerre, et promettaient de saluer les premiers le pavillon anglais dans les eaux de l'Europe occidentale. Quelques jours plus tôt (2 février), la dignité de stathouder et de capitaine général en Hollande et Zélande avait été proclamée héréditaire dans la famille de Guillaume d'Orange. Au printemps suivant la Diète de Ratisbonne se déclara contre Louis XIV et l'Empire se joignit enfin à l'Empereur contre la France (28 mai 1674). Déjà le Danemark s'était prononcé contre la Suède alliée du Roi Très Chrétien, et les négociations entamées à Cologne en vue d'une pacification générale avaient échoué.

Conquête définitive de la Franche-Comté (1674). — Loin de se laisser abattre, Louis XIV vint lui-même avec Vauban rejoindre le duc d'Enghien devant Besançon. Malgré des pluies continuelles, cette place, que défendait le comte de Vaudemont, capitula le 15 mai 1674 ; la citadelle ouvrit ses portes le 22. Dôle, assiégée ensuite, se rendit le 6 juin, et obtint la conservation de son Parlement. Après le départ du roi, la prise de Salins par La Feuillade, celle du Fort de Joux par Duras, et celle de Lure par le marquis de Renel complétèrent la conquête, définitive cette fois, de la Franche-Comté. L'Arc-de-Triomphe de la Porte Saint-Martin dut en perpétuer le souvenir.

Condé en Flandre. Bataille de Senef (11 août). — C'était le prince de Condé qui commandait les Français au nord. Il avait pris une forte position défensive sur la rive gauche de la Sambre, entre ce cours d'eau et le ruisseau de Piéton son affluent, non loin de Charleroi ; le Prince d'Orange, très supérieur en nombre, à la tête des Hollandais, des Espagnols et des Impériaux réunis, essaya de l'attirer hors de son camp. N'y pouvant réussir, il voulut gagner Mons en exécutant une marche de flanc devant les Français. Condé lui fit payer cher cette imprudence. Il culbuta l'arrière-garde ennemie au village de Senef, débusqua le corps de bataille du prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois, et le poursuivit en lui infligeant des pertes considérables jusqu'au village du Fay. Il aurait fallu en

rester là; car le prince d'Orange, avec un sang-froid merveilleux, avait rallié son armée sur des hauteurs dont l'abord était protégé par des ravins, des bois, des marais. Condé lança ses troupes à l'assaut de cette nouvelle position: écrasées par un feu plongeant, elles ne réussirent point à l'enlever; Condé eut trois chevaux tués sous lui. La nuit même n'interrompit point ce carnage inutile; des deux côtés on se prétendit vainqueur (11 août). Un mois après, Guillaume entreprit d'assiéger Oudenarde, défendue par Vauban; Condé accourut et le contraignit à s'éloigner. Les Hollandais furent consolés par la prise de Grave; Chamilly quitta cette place par capitulation après trois mois d'une résistance héroïque. La moitié de la garnison (2 000 hommes sur 4 000) avait péri; les assiégeants avaient perdu 8 000 hommes (28 octobre).

Turenne sur le Rhin. Incendie du Palatinat. — La défense du Rhin avait été confiée à Turenne: il allait avoir à combattre le duc de Lorraine Charles IV, Caprara, Bournonville et l'Électeur Palatin. Comment protéger l'Alsace contre tant d'ennemis? Turenne résolut de suppléer au nombre par la vitesse, et de vaincre ses adversaires en détail. Il se porte de Bâle sur Strasbourg, puis, prenant hardiment l'offensive, il passe le fleuve à Philipsbourg. Le 16 juin, il gagne la bataille de *Sintzheim* (sur l'Elsatz, affluent du Neckar); de nouveau vainqueur près de *Ladenbourg*, il rejette ses adversaires jusque sur le Mein. Les Français étaient maîtres du Palatinat: ils le saccagèrent, détruisant les moissons, tuant les bestiaux, de manière à rendre impossible un retour offensif de l'ennemi dans ce pays dévasté. Les paysans exaspérés ayant massacré quelques soldats isolés, deux villes et vingt-cinq villages furent livrés aux flammes. De son château d'Heidelberg l'Électeur Palatin voyait l'horizon embrasé par la lueur des incendies; désespéré il écrivit, inutilement d'ailleurs, au général français pour le provoquer en duel (juillet-août 1674).

L'Alsace envahie par les Impériaux. — Cependant l'ennemi rejoint par des renforts considérables était revenu de Francfort, passait le Rhin à Mayence et remontait la rive gauche du fleuve. Turenne avait pris position sur la Lauter; il reçut de Louis XIV, à l'instigation de Louvois, l'ordre d'abandonner l'Alsace et de revenir à l'ouest des Vosges pour défendre la Lorraine. Bien qu'il n'eût que 22 000 hommes contre 35 000, Turenne refusa d'obéir et répondit de tout. Ne pouvant le forcer de front, les Impériaux repassent sur la rive droite du

Rhin, et le remontent jusqu'en face de Strasbourg. Cette ville libre était neutre : pourtant, au mépris de sa neutralité, les habitants livrèrent le passage du Pont de Kehl aux Impériaux et les reçurent dans leurs murs. Dès lors la situation des Français était critique : Turenne campé au nord de Strasbourg entre l'Ill et la Suvel couvrait encore Saverne et Haguenau ; mais Bournonville et Caprara établis au sud de la Brusche et déjà si supérieurs en nombre allaient être bientôt rejoints par l'Électeur de Brandebourg. Turenne les attaqua auparavant ; le 4 octobre il fut victorieux à *Entzheim*, après un sanglant combat sur un terrain détrempé par la pluie et coupé de ravins. Churchill (Marlborough) s'y distingua dans les rangs français ; l'ennemi se replia sur Strasbourg.

Dix jours après l'Électeur de Brandebourg rejoignit les Impériaux et porta leurs forces à 53 000 hommes. Turenne, avec les 6 000 cavaliers de l'arrière-ban que venait de lui amener le maréchal de Créqui[1], n'en avait encore que 25 000. Il battit en retraite sur le Zorn, entre Hochfelden et Dettwiller; quoique rejoint par 18 000 hommes détachés de l'armée de Flandre, il parut même renoncer à la défense de l'Alsace, et se retira en Lorraine à l'ouest des Vosges. Les alliés rassurés par son éloignement s'étendirent dans toute l'Alsace pour y prendre leurs quartiers d'hiver.

Turenne sauve l'Alsace (1674-5). — Pendant ce temps, au mois de décembre, malgré la neige, le froid, le mauvais état des chemins, l'armée française file rapidement derrière le rideau des Vosges, qui dérobent sa marche à l'ennemi. On la croyait au nord-ouest vers Saverne ; le 27 décembre elle est réunie au sud de l'Alsace à Belfort. Toutes les positions des Impériaux étaient tournées : disséminés et surpris, ils essayèrent en toute hâte de reculer pour se concentrer ; ils n'y parvinrent pas. Le 29, Turenne franchit l'Ill à gué, et culbute un premier corps lorrain et autrichien près de *Mulhouse*. Les fuyards se sauvent les uns à Bâle, les autres à *Ensisheim*, et de là sur Colmar, où les reçoit l'Électeur de Brandebourg. Ils essayent de tenir entre *Colmar* et *Turckheim*, protégés par les rivières d'Ill et de Fecht. Ils sont de nouveau mis en

1. Il fallut bientôt les renvoyer en Lorraine, puis les licencier. Le Tellier écrivait le 22 novembre 1674 : « Je souhaite ardemment que le roi n'ait jamais besoin de rassembler sa noblesse ; car c'est un corps incapable d'action, et plus propre à susciter des désordres qu'à remédier à des accidents. »

déroute le 5 janvier 1675. Ils se retirent sur Schélestadt, puis sur Strasbourg, et repassent le Rhin. Turenne leur avait enlevé une multitude de prisonniers et de trophées de toute espèce. Ayant ainsi sauvé l'Alsace, il revint à la cour en triomphe ; Louis XIV lui accorda carte blanche pour la campagne suivante.

Dernière campagne de Turenne. Il est tué à Salzbach (27 juillet 1675). — Ce devait être la dernière que conduirait ce grand homme. Il avait 20 000 soldats ; l'Italien Montecuculli, le plus habile des généraux de l'Empereur, 25 000. Turenne empêcha l'ennemi de passer en Alsace et obligea les magistrats de Strasbourg à observer la neutralité ; il franchit lui-même le Rhin à Altenheim, au sud de Strasbourg, en mettant à profit les îles qui partagent le fleuve en plusieurs petits bras (8 juin). Pendant six semaines les deux adversaires restèrent en présence dans l'Ortenau, entre le Rhin et la Forêt-Noire, manœuvrant et s'observant. A la fin, Turenne trouva une occasion favorable près du village de *Salzbach :* « Je les tiens, s'écria-t-il, ils ne pourront plus m'échapper ! » Résolu à livrer bataille le lendemain, il parcourut le terrain à cheval pour prendre ses dispositions. Les avant-postes étaient très rapprochés. Le lieutenant général de l'artillerie Saint-Hilaire, l'appelant pour lui indiquer l'emplacement d'une batterie, étendit le bras de son côté ; un boulet parti des lignes autrichiennes emporta le bras de Saint-Hilaire et frappa Turenne qui tomba mort sur-le-champ. Le fils de Saint-Hilaire accourait vers son père en fondant en larmes : « Ce n'est pas moi, s'écria celui-ci, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer ! » (27 juillet 1675.) La mort de Turenne[1] jeta le désespoir dans les troupes : « Lâchez *la Pie*, s'écriaient les soldats ; elle nous conduira ! » (C'était la jument favorite du général.) Les lieutenants généraux de Lorges, neveu de Turenne, et Vaubrun, ne s'entendirent pas[2]. Leur discorde faillit perdre l'armée ; ils se replièrent vers le Rhin, serrés de près par Montecuculli. Il y eut au bord de la *Schutter* un

1. Les restes de Turenne furent déposés à Saint-Denis, comme ceux de Duguesclin. En 1793 lorsque les sépultures royales furent détruites, on les transporta au Musée des Monuments Français. Ils sont aujourd'hui à l'Hôtel des Invalides.

2. A cette époque, lorsque le général en chef d'une armée venait à manquer, ses lieutenants égaux en grade commandaient à tour de rôle. On décida que désormais le plus ancien commanderait seul.

moment de panique. Vaubrun se fit tuer ; mais les soldats français, d'un furieux élan, forcèrent les Impériaux à reculer (1er août 1675). L'armée repassa le Rhin.

Défaite de Créqui à Consarbruck. — Huit maréchaux de France furent alors nommés par Louis XIV : Luxembourg, d'Estrades, Navailles, Duras, La Feuillade, Rochefort, Schomberg et Vivonne, ce dernier général des galères et frère de Mme de Montespan. Dans le public on appela les maréchaux de cette promotion *la monnaie de Monsieur de Turenne*. Condé fut envoyé de Flandre en Alsace pour repousser Montecuculli qui avait de nouveau franchi le Rhin et qui assiégeait Haguenau. Avant son arrivée les Français éprouvèrent dans l'est une sérieuse défaite. Le maréchal de Créqui s'était établi à *Consarbruck* au confluent de la Sarre et de la Moselle, pour empêcher le siège de Trèves que menacaient le duc Charles IV de Lorraine, l'administrateur d'Osnabruck, et le duc de Lunebourg-Zell ; il se laissa surprendre par l'ennemi bien supérieur en nombre, et fut complètement battu (11 août 1675). Du moins aurait-il voulu sauver Trèves ; il y soutint un mois de siège ; à la fin la garnison mutinée ouvrit les portes à l'ennemi ; Créqui fut fait prisonnier (6 septembre). Les vainqueurs profitèrent mal de leurs succès. Le vieux Charles IV, souverain sans États depuis tant d'années, mourut le 17 septembre 1675[1] ;

1. Dans un *Testament de Charles IV* publié à cette époque, on trouve les vers suivants :

Ci-gît un pauvre duc sans terres,
Qui fut, jusqu'à ses derniers jours,
Peu fidèle dans ses amours,
Et moins fidèle dans ses guerres.

Il donna librement sa foi
Tour à tour à chaque couronne ;
Il se fit une étrange loi
De ne la garder à personne.

Il entreprit tout au hasard,
Se fit tout blanc de son épée.
Il fut brave comme César
Et malheureux comme Pompée.

Étienne Pavillon, l'auteur de ces vers (1632-1705), avait d'abord été avocat général au Parlement de Metz. Il était neveu de Nicolas Pavillon, évêque janséniste d'Aleth.

son neveu prit le nom de Charles V et le titre de duc de Lorraine.

Dernière campagne de Condé. Il se retire à Chantilly. — Sur ces entrefaites, Condé était arrivé en Alsace. Par d'habiles manœuvres, à l'aide de marches et de campements bien choisis, il contraignit Montecuculli à lever le siège d'Haguenau et à repasser le Rhin ; comme on faisait observer au général français qu'il s'était départi de sa tactique ordinaire, toute d'élan et d'impétuosité, il répondit en souriant : « C'est que j'ai conversé avec l'ombre de M. de Turenne. » Quand il revint à la cour, Louis XIV allant au-devant lui, le prince, qui marchait très lentement, s'excusait sur la goutte dont il était tourmenté : « Mon cousin, lui répondit le roi, quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes, on a le droit de se faire attendre. » Condé se retira à Chantilly ; il devait vivre onze ans encore[1].

La situation militaire en 1675. — La mort de Turenne, la défaite de Créqui à Consarbruck, la retraite de Condé, des insurrections amenées sur différents points de la France par les impôts toujours croissants, l'attitude de plus en plus hostile des Anglais malgré les efforts de Charles II pour les contenir, étaient des motifs sérieux de désirer que la guerre se terminât le plus vite possible. Les Suédois alliés de la France avaient tenté une diversion dans le nord de l'Allemagne, en envahissant le Brandebourg. Ils furent vaincus à *Fehrbellin* par le Grand Électeur Frédéric-Guillaume (1675); le roi de Danemark et les princes de Brunswick se déclarèrent contre eux. Les Suédois furent chassés de Brême, de Verden, de Vismar, de presque toute la Poméranie ; ils perdirent une bataille navale contre les Hollandais et les Danois réunis (11 juin 1676) ; le roi de Danemark conquit l'Ile de Gothland et envahit la Scanie.

Succès de Louis XIV aux Pays-Bas. Prise de Condé, de Bouchain et d'Aire. Perte de Philipsbourg (1676).— Toutes ces raisons ne détruisirent pas la confiance de Louis XIV, qui voulut justifier son orgueilleuse devise : « *Non pluribus impar.* » Il entreprit de porter son principal effort du côté des Pays-Bas espagnols. La forte place de *Condé* fut prise du 17 au 26 avril 1676 ; on assiégea ensuite *Bouchain.* Guillaume d'Orange entreprit de s'y opposer, et se hasarda entre l'Es-

1. Il mourut le 11 décembre 1686 à Fontainebleau.

caut et la Scarpe, près de Saint-Amand, sur un terrain désavantageux. Les Français étaient d'ailleurs très supérieurs en nombre; de Lorges pressa le roi de livrer bataille; mais Louvois ne voulut pas qu'on hasardât ainsi la personne du souverain; Créqui et Schomberg n'osèrent contredire; La Feuillade fit plus : il supplia le roi de ne point hasarder « sa tête sacrée ». Le stathouder put se retirer sans échec (10 mai 1676). *Bouchain* capitula le lendemain; *Aire* fut pris par Vauban et d'Humières le 31 juillet suivant. Guillaume d'Orange espérait se dédommager en reprenant *Maëstricht*. Il perdit devant cette place, que défendait le Catalan Calvo au service de la France, deux mois, une partie de son armée, et, dans la retraite à laquelle le contraignit Schomberg, 48 canons. Moins heureux sur le Rhin que Schomberg sur la Meuse, Luxembourg n'avait pu empêcher Charles V de Lorraine de reprendre *Philipsbourg*, qui capitula après une belle défense de du Fay (17 septembre).

Prise de Valenciennes et victoire de Cassel (1677). — L'année suivante, dès le 4 mars, Louis XIV était de nouveau au bord de l'Escaut, devant *Valenciennes*, avec Vauban, Luxembourg et d'Humières. Vauban, pour prévenir toute confusion, fit décider l'attaque des ouvrages extérieurs en plein jour; jusque-là les assauts avaient toujours lieu pendant la nuit. Le 17 mars au matin, les mousquetaires, les grenadiers, les gardes françaises, s'élançent à l'improviste, culbutent les assiégés surpris, franchissent plusieurs fossés et plusieurs bras de l'Escaut sur des pont-levis et des planches; ils s'avancent ainsi d'ouvrage en ouvrage jusqu'aux remparts mêmes de la place dont ils forcent l'entrée; la garnison éperdue met bas les armes.

On entreprit ensuite d'assiéger à la fois *Cambrai* et *Saint-Omer*. La première de ces places capitula le 4 avril 1677; pendant ce temps, Monsieur, frère du roi, assiégeait la seconde. Le Prince d'Orange essaya de sauver Saint-Omer. Monsieur et les maréchaux de Luxembourg et d'Humières lui barrèrent le passage près de *Cassel* et de l'abbaye de *Peene*, au bord du ruisseau de Peene. Les Français remportèrent une victoire complète (le 11 avril 1677). Guillaume perdit 10 000 hommes, ses canons, ses drapeaux. Monsieur avait chargé en tête de la cavalerie. Le roi, qui n'avait jamais assisté à une bataille rangée, envia le succès de son frère: le duc d'Orléans ne devait plus reparaître à la tête d'une armée.

Succès de Créqui sur le Rhin (1677). — A l'est, Créqui, dont Condé avait dit que « son malheur le rendrait un grand général », avait été chargé de défendre l'Alsace contre Charles V. Ce nouveau duc de Lorraine, impatient de recouvrer ses États, avait écrit sur ses drapeaux : *Aut nunc aut nunquam;* il avait soixante mille hommes. Inférieur en nombre de plus de moitié, Créqui dévasta le nord de l'Alsace pour empêcher l'ennemi d'y subsister. Il se replia sur la Sarre, puis sur la Moselle, disputant le terrain pied à pied, et empêchant son adversaire de prendre une seule place forte. Charles essaya vainement d'aller rejoindre les Hollandais vers la Meuse. Arrêté par Schomberg et Créqui, il dut rétrograder sur Philipsbourg. Il rentra bientôt en Alsace par le pont de Strasbourg; mais Créqui le battit à *Kochersberg* (7 octobre 1677), le rejeta de l'autre côté du Rhin, franchit lui-même le fleuve à Brisach et s'empara de *Fribourg* (16 novembre 1677).

Au mois de mai 1678 Louis XIV revint encore avec Vauban aux Pays-Bas. *Gand* et *Ypres* capitulèrent en quelques jours. La conquête de toute la Belgique paraissait prochaine, au grand effroi des Anglais, prêts, disaient-ils, à donner « jusqu'à leurs chemises » pour empêcher l'annexion d'Ostende et d'Anvers aux États du Roi Très Chrétien.

Guerre maritime. Les Français en Sicile. Duquesne et Ruyter. Batailles navales de Stromboli, d'Agosta, de Palerme (1676). — On se battait partout à la fois : aux Pyrénées, où les Espagnols avaient échoué en 1674 dans une tentative pour reconquérir le Roussillon; en Amérique, où le vice-amiral d'Estrées reprit *Cayenne* et détruisit l'escadre du Hollandais Binckes au combat naval de *Tabago* (3 mars 1677); enfin sur la Mer Méditerranée.

Les habitants de Messine s'étaient soulevés contre la domination espagnole (7 juillet 1674). Le Chevalier de Valbelle vint à deux reprises à leur secours avec quelques navires et quelques soldats (27 septembre 1674-3 janvier 1675). Le duc de Vivonne arriva bientôt après de Toulon avec une flotte véritable et un corps de troupes; il prit le titre de vice-roi de Sicile (28 avril 1675). Hors d'état de lutter contre les Français, les Espagnols reculèrent de toutes parts. Sur leur demande, les Hollandais envoyèrent à leur secours dix-huit vaisseaux conduits par Ruyter. Vivonne, gros homme réjoui, qui avait pour principal mérite d'être le frère de Mme de Mon-

tespan, n'était guère capable de lutter contre le grand amiral hollandais; il avait heureusement parmi ses lieutenants quelques-uns des meilleurs marins de ce siècle : le Dieppois protestant Abraham Duquesne[1], et Tourville[2], capitaine déjà renommé malgré sa jeunesse. Une première bataille navale se livra près des Iles Lipari, en vue du volcan de *Stromboli*, le 8 janvier 1676, entre Duquesne et Ruyter. Elle demeura indécise et fut glorieuse pour les deux adversaires qui avaient rivalisé de courage et d'habileté. La seconde rencontre eut lieu à l'est de la Sicile, le 22 avril, au large de *Catane* et d'*Agosta*. D'Almeiras, qui commandait l'avant-garde française, fut tué; mais les Hollandais perdirent Ruyter, mortellement atteint par un boulet qui lui brisa les deux jambes. L'avantage demeura aux Français. Ils remportèrent une victoire complète dans une troisième bataille livrée le 2 juin en vue de *Palerme*. L'amiral espagnol Diégo d'Ibarra sauta; le vice-amiral hollandais Haën eut la tête emportée par un boulet; la plupart des navires de leur flotte furent incendiés par les brûlots de Vivonne et de Duquesne. On ne profita point de ces succès comme il eût été possible de le faire. Tour à tour enthousiastes et prompts aux paniques, défiants d'ailleurs à l'égard des Français, les Siciliens les soutenaient mal, et l'on n'avait point assez de troupes pour expulser les Espagnols de toute la Sicile; l'île fut évacuée au mois de mars 1678 par La Feuillade, successeur de Vivonne, et les Siciliens, malgré la proclamation d'une amnistie qui ne fut pas respectée, restèrent exposés à la vengeance de leurs anciens maîtres irrités du danger que leur domination avait couru.

Épuisement des belligérants et besoin général de paix. — Cependant la guerre durait déjà depuis six ans. Elle avait causé à tous les belligérants de terribles souffrances. La Hol-

1. Né en 1610, et fils d'un capitaine de vaisseau, Abraham Duquesne se distingua sous Louis XIII dans une foule de combats contre les Espagnols, aux Iles de Lérins, devant la Corogne, Tarragone, Gata, etc. Il passa ensuite au service de la reine Christine de Suède en 1644 et vainquit à la bataille navale de Gotheborg Christian IV de Danemark. De retour en France, il arma une escadre à ses frais et reçut de la reine mère Anne d'Autriche le Château d'Indret sur la Loire et le titre de chef d'escadre. Enfin il devint en 1667 lieutenant général des armées de mer.

2. Anne Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, était né en 1642 au Château de Tourville. Chevalier de Malte à quatorze ans, il se distingua contre les Barbaresques, et devint capitaine de vaisseau en 1667. Il se signala en 1669 à Candie et en 1672-1673 dans la Mer du Nord sous les ordres de d'Estrées.

lande avait été, deux années de suite, en partie occupée par les Français, en partie recouverte par l'inondation; elle entretenait une armée considérable; comme seule entre les puissances coalisées elle était riche, il lui fallait fournir des subsides à l'Espagne, à l'Empereur, aux princes allemands, dont les services n'étaient pas en proportion de ce qu'ils coûtaient. La guerre d'ailleurs gênait le commerce, exposait les navires aux coups des corsaires français. Le parti républicain, découragé un instant par la mort des frères de Witt, avait repris de nouvelles forces; il désirait terminer le plus tôt possible une lutte dont la prolongation augmentait sans cesse le pouvoir déjà excessif du stathouder. Le territoire des Provinces-Unies était intact; il était certain que Louis XIV rendrait Maëstricht et probable qu'il accorderait des avantages commerciaux aux Hollandais, car lui aussi désirait la paix.

La France victorieuse était en effet épuisée. Dès 1674, le Chevalier de Rohan et un ancien officier nommé Latréaumont, voyant le mécontentement causé par les impôts, entreprirent de soulever la Normandie et de livrer un port aux Hollandais. Un ancien receveur des tailles, Sardan, promettait d'insurger la Guyenne. Ils échouèrent obscurément; Latréaumont fut tué, Rohan et quelques complices décapités. L'augmentation du prix du sel et l'institution du monopole du tabac (1674), le rétablissement de deux impôts sur le timbre et sur la vaisselle d'étain (1675), accrurent l'irritation. Une insurrection eut lieu à Bordeaux au cri de : « *Vive le roi sans gabelles !* » (28 mars 1675.) Le sang coula. L'agitation se répandit dans le Périgord, le Béarn, la Gascogne, le Maine et le Poitou. Des émeutes éclatèrent à Rennes et les paysans s'attroupèrent dans l'ouest de la Bretagne. Rennes et Bordeaux furent occupés militairement, les Parlements de ces deux villes transférés à Condom et à Vannes. Le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, fit pendre, rouer ou bannir une multitude de malheureux [1].

1. Mme de Sévigné parle dans ses lettres, avec une légèreté cruelle, de cette impitoyable répression. Elle écrit : « Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin ; nous n'avons pas compris pourquoi des pendus ; car le bel air des grands chemins il me semble que ce sont des roués. » (*Lettre à M. de Coulanges*, 11 septembre 1675.)

« Nos pauvres Bas-Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante, par les champs ; et, dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux, et disent *mea culpa :* c'est le seul mot de *françois* qu'ils sachent ;

En Dauphiné, les villageois se nourrissaient de glands, d'écorce d'arbres et de racines; en Languedoc, le fermage des terres avait baissé de moitié depuis 1672. Les Suédois alliés de la France étaient vaincus. Enfin — et cette considération dut être décisive dans l'esprit de Louis XIV — le roi d'Angleterre Charles II, pressé par son Parlement de déclarer la guerre à la France, après avoir gagné le plus de temps possible par des réponses évasives, allait être obligé de céder à la volonté de ses sujets. Si la guerre ne se terminait pas, les Anglais devenaient nos ennemis : déjà ils avaient fait passer des troupes à Ostende.

Au contraire, Guillaume d'Orange venait d'épouser la fille aînée du duc d'York, la nièce par conséquent de Charles II; il comptait sur l'entrée en lice de l'Angleterre et sur la victoire contre la France, qu'il détestait; l'empereur Léopold, qui n'avait rien perdu en Allemagne; le Grand Électeur et le roi de Danemark, qui avaient beaucoup acquis aux dépens des Suédois; le Roi Catholique, qui espérait recouvrer quelque chose en Flandre si Louis XIV était vaincu, s'opposaient tous à la paix.

Les traités de Nimègue. Paix avec la Hollande. Combat de Saint-Denis (1678). — On la négociait au Congrès de Nimègue depuis l'automne de 1675 sous la médiation anglaise. Les États Généraux, où le parti républicain avait ressaisi une influence prépondérante, refusèrent de contracter, comme le voulait le stathouder, une alliance offensive et défensive avec

comme nos François qui disoient qu'en Allemagne, le seul mot de latin qu'on disoit à la messe, c'étoit *Kyrie eleïson.* On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons; ils demandent à boire et du tabac, et qu'on les dépêche. » (*Lettre à Mme de Grignan,* 24 septembre 1675.)

« On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois ; et si on ne trouve point cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par des soldats. On a chassé et banni toute une grande rue, et défendu de les recueillir sur peine de la vie; de sorte qu'on voyoit tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher. Avant-hier on roua un violon qui avoit commencé la danse et la pillerie du papier timbré.... On a pris soixante bourgeois : on commence demain à pendre. (*Lettre à la même,* 30 octobre 1675.)

« .... Nous ne sommes plus si roués ; un en huit jours seulement pour entretenir la justice. Il est vrai que la penderie me paroît maintenant un rafraîchissement : j'ai une tout autre idée de la justice depuis que je suis en ce pays : vos galériens me paroissent une société d'honnêtes gens, qui se sont retirés du monde pour mener une vie douce. Nous vous en avons bien envoyé par centaines. » (*Lettre à la même,* 24 novembre 1675.)

les Anglais : ils ne consentirent qu'à un traité défensif, et même licencièrent une partie de leur armée (mars-avril 1678) ; Amsterdam demanda qu'on traitât directement avec la France, si les alliés ne voulaient point accepter des conditions raisonnables. La paix fut signée à Nimègue le 11 août 1678 entre la France et les Provinces-Unies ; Louis XIV leur restituait Maëstricht ; par un traité de commerce conclu pour vingt-cinq ans, les Français et les Hollandais devaient être traités exactement sur le pied d'égalité dans les deux États ; le droit d'aubaine était aboli ; le droit de 50 sous par tonneau ne devait plus être exigé des navires hollandais qu'une fois par voyage, et seulement à la sortie de France. Ainsi la Hollande, que Louis XIV avait voulu détruire, non seulement subsistait, mais obtenait de lui des avantages considérables.

Furieux de cette paix, le stathouder essaya de la rompre par une perfidie. Le maréchal de Luxembourg, à la tête de l'armée française de Flandre, était campé au village de *Saint-Denis*, près de Mons, en parfaite sécurité, puisqu'il avait reçu de Nimègue la nouvelle du traité. Le 14 août, l'armée ennemie tomba sur lui à l'improviste ; le Prince d'Orange espérait une facile victoire ; mais les Français se remirent vite de leur surprise ; cet inutile carnage coûta 8 000 hommes aux deux armées ; il ne changea rien. Le stathouder s'excusa en disant qu'il n'avait point la nouvelle *officielle* de la paix ; il n'en savait pas moins qu'elle était conclue lorsqu'il tenta vainement de dérober une victoire déloyale.

Paix avec l'Espagne (1678). — La paix avec l'Espagne fut signée le 17 septembre. Le Roi Catholique cédait à Louis XIV la *Franche-Comté*, *Aire* et *Saint-Omer* en Artois ; *Cambrai*, *Bouchain*, *Valenciennes*, *Condé*, sur l'Escaut ; *Ypres*, *Werwick*, *Warneton*, *Poperingues*, *Bailleul*, *Cassel*, en Flandre, sur la Lys et à l'ouest de cette rivière ; *Bavay*, entre l'Escaut et la Sambre ; *Maubeuge*, sur la Sambre, dans le Hainaut ; enfin *Charlemont*, sur la Meuse. De son côté, le Roi Très Chrétien restituait aux Espagnols Charleroi, Ath, Bintch, Oudenarde, Courtrai, Gand, de manière à rectifier la frontière entre le royaume et les Pays-Bas.

Paix avec l'Empereur et l'Empire (1679). — L'Empereur, le Grand Électeur, les autres princes de l'Empire et le roi de Danemark s'obstinèrent à continuer les hostilités. Créqui, dont l'armée reçut de nombreux renforts, attaqua donc les Villes Forestières ; il vainquit Charles V de Lorraine près de *Rhin-*

felden (6 juillet 1678), prit Sickingen, et, revenant vers le nord, obtint un nouveau succès au bord de la *Kintzig*, près d'*Offembourg* (23 juillet); il prit et rasa le *Fort de Kehl* (28 juillet) et menaça Strasbourg. Ces revers consternèrent Léopold. Les Hongrois, dont il voulait détruire les libertés politiques et religieuses (il y avait parmi eux beaucoup de luthériens), s'étaient insurgés en 1677 avec l'appui des Transylvains et des Polonais; ils avaient pour chef le comte Tekely. En 1678 ils envahirent la Moravie et menacèrent Vienne. L'Empereur et l'Empire durent à leur tour traiter à Nimègue avec la France. Léopold gardait Philipsbourg, mais cédait au roi *Fribourg-en-Brisgau*. Charles V devait recouvrer son duché, à condition d'accorder à la France quatre routes stratégiques à travers la Lorraine, et de céder contre compensation Nancy et Marsal. Il n'y consentit point et demeura général au service autrichien ; les Français gardèrent la Lorraine (5 février 1679).

Traités de Saint-Germain-en-Laye et de Fontainebleau (1679). — Le Grand Électeur et Christian V de Danemark restaient toujours aux prises avec Charles XI de Suède allié de Louis XIV. Les Suédois avaient perdu contre la flotte danoise les deux batailles navales de *Rostock* et du *Sund* (11 juin et 11 juillet 1677); Christian V, il est vrai, échoua dans une descente en Scanie, au siège de *Malmoë*, et fut battu à *Landskrona* (24 juillet 1677) ; mais en Poméranie le Grand Électeur s'empara de *Stettin*. Non moins heureux l'année suivante (1678), Frédéric-Guillaume conquit l'île de *Rugen* et prit *Stralsund*. C'est alors que Louis XIV, n'ayant plus d'autre ennemi, somma le Brandebourg et le Danemark de restituer leurs conquêtes, sous peine d'invasion française. Il fallut bien s'exécuter; par le Traité de *Saint-Germain-en-Laye*, Frédéric-Guillaume rendit tout ce qu'il avait pris aux Suédois, sauf quelques parcelles de la Poméranie à l'est de l'Oder (29 juin 1679). Quand il fallut ratifier ces conditions, Frédéric-Guillaume laissa échapper un cri de colère; il brisa sa plume après avoir signé, et répéta tout haut ce vers de Virgile :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor[1] !

Souhait qui ne s'est que trop réalisé. Le Danemark traita enfin à Fontainebleau le 26 septembre 1679. La paix générale était rétablie : Louis XIV reçut le surnom de *Grand* qui lui fut

1. Puisse, de notre sang, naître un jour un vengeur !

donné par le Prévôt des marchands et le corps de ville de Paris; on écrivit sur les portes Saint-Denis et Saint-Martin : *Ludovico Magno.*

Les Chambres de Réunion (1679-1680). — Le roi ne s'en tint pas longtemps aux conditions de la Paix de Nimègue. Par des traités secrets avec les Électeurs de Bavière, de Brandebourg[1] et de Saxe, il obtint de ces trois puissances la promesse de voter pour lui, si la mort de Léopold laissait vacante la couronne impériale. Le 30 décembre 1679, Colbert de Croissy, frère du contrôleur général, envoyé en ambassade à Munich, y arrêta le mariage du Dauphin avec Anne-Christine, sœur de l'Électeur-Duc de Bavière. Quelques mois plus tôt le roi d'Espagne avait épousé Marie-Louise d'Orléans, fille de Monsieur et de Henriette d'Angleterre.

Tout en multipliant ses alliances, Louis XIV entreprenait de nouvelles conquêtes en pleine paix. Trois *Chambres de Réunion* furent instituées à Metz, Brisach et Besançon (1679). Les magistrats qui les composaient avaient pour mission de rechercher et de *réunir* au royaume les *anciennes dépendances* des pays cédés à la France par les Traités de Westphalie, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle et de Nimègue. Cette prétention ouvrait carrière à un arbitraire effrayant. Quand par un traité de paix un territoire est cédé à une puissance nouvelle, il est cédé *tel qu'il est* au moment précis de la cession, non *tel qu'il a été* à une époque indéterminée; autrement il n'y aurait pas de raison pour que les exigences du plus fort à l'égard du plus faible s'arrêtassent jamais. Louis XIV tenait à tous ses voisins le langage que le Loup tient à l'Agneau dans la fable de La Fontaine. L'Agneau a beau être humble, se faire petit, s'humilier, le Loup ne lui en cherche pas moins querelle; l'Agneau a beau avoir raison, et cent fois raison, le Loup n'en termine pas moins la discussion en mangeant son interlocuteur

Sans autre forme de procès.

La Chambre de Brisach, par ses arrêts, donna au roi en Alsace *Oberstein* et *Falkenbourg*, pris à l'archevêque de Trêves; *Seltz*, *Hagenbach*, *Germersheim*, à l'Électeur Palatin; *Wasselen* et *Marlenheim*, à la ville de Strasbourg; *Deux-Ponts* ou *Zwei-*

1. On voit que Frédéric-Guillaume savait dissimuler.

brucken, au roi de Suède Charles XI; enfin plusieurs autres seigneuries. Le roi Dagobert avait, disait-on, fondé l'abbaye de Wissembourg, dont ces territoires dépendaient autrefois: donc ils revenaient à la France. Les dix villes libres impériales d'Alsace, qui depuis les traités de Westphalie étaient dans une situation équivoque, prétendant relever pour la justice, non du Conseil souverain d'Alsace, mais de la Chambre Impériale de Spire, durent jurer fidélité à Louis XIV sans réserve envers l'Empire. On frappa une médaille avec cette inscription : *Alsatia in provinciam reducta* (1680).

La *Chambre de Metz* ajouta aux Trois-Évêchés *Pont-à-Mousson*, *Salm*, *Sarrebourg*, *Sarrebruck*, *Veldenz*, *Hombourg*, *Bitche*, etc. Sur les territoires ainsi annexés on construisit deux forteresses : *Sarrelouis*, dominant le cours de la Sarre; et *Mont-royal*, entre Trèves et Coblentz, près de Veldenz et de Trarbach, dans une presqu'île formée par la Moselle.

La *Chambre de Besançon* donna au roi la suzeraineté de *Montbéliard* appartenant au duc de Wurtemberg.

Acquisition de Strasbourg (1681). — Une acquisition bien plus importante fut celle de *Strasbourg*. Célèbre dans l'Histoire par le *Serment de Strasbourg* (en 842), peut-être par la découverte de l'imprimerie (en 1436) [1], et par sa merveilleuse cathédrale, l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique, cette ville libre impériale avait conservé jusque-là son autonomie. Pendant la dernière guerre elle avait à plusieurs reprises, au mépris de sa neutralité nominale, livré aux Impériaux le Pont de Kehl, c'est-à-dire l'entrée de l'Alsace. Louis XIV ne voulait pas que pareil fait pût se reproduire. L'évêque, Égon de Furstemberg, son clergé et ceux des habitants qui professaient le culte catholique penchaient pour la France; les protestants, pour l'Empire. Louvois, qui se chargea de l'entreprise, gagna ou acheta tous les magistrats de Strasbourg; ceux-ci désarmèrent la ville et licencièrent la garde suisse qu'elle entretenait. Le 28 septembre 1681 Strasbourg fut brusquement enveloppé par 35 000 Français qui fermèrent toute communication avec le Rhin. Louvois vint lui-même rejoindre le général baron de Montclar. Après deux jours d'hésitation, la capitulation fut signée. La ville garda la libre élection de ses magistrats, ses privilèges, son droit de justice, l'exemption d'impôts envers le

1. Le fait est discuté. Il est reconnu que Gutenberg y fit des essais; mais c'est à Mayence que fut découverte l'imprimerie dans ce qu'elle a de pratique.

roi, la liberté de conscience. Vauban entoura Strasbourg de fortifications formidables avec le Fort de l'Ile du Rhin et le Fort de Kehl comme avancée sur la rive droite du fleuve. On frappa une médaille avec cette légende : *Clausa Germanis Gallia.*

« Ainsi, écrivait Henri Martin dans sa quatrième édition, en 1860, fut réunie à notre patrie, sans qu'il en coûtât une goutte de sang, cette illustre cité qui n'avait jamais été prise avant d'être française et qui ne l'a jamais été depuis qu'elle est à la France. » Elle a été prise depuis, hélas! et elle n'est plus à la France !

Le jour même où Strasbourg capitulait, les Français occupaient en Italie Casal. Cette place forte, capitale du Montferrat, sur le Pô, appartenait à Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue et marquis de Montferrat. Ce prince n'avait pas d'enfants mâles et ne songeait qu'à ses plaisirs. Louis XIV, en 1679, entreprit d'obtenir la vente de Casal en soudoyant Mattioli, favori de Charles IV. Mattioli reçut l'argent du roi et prévint le gouverneur espagnol de Milan qui le paya une seconde fois et empêcha l'affaire d'aboutir. Louis XIV irrité fit attirer Mattioli sur le territoire de Pignerol; on l'arrêta et il resta prisonnier jusqu'à sa mort. Mattioli est un de ceux que l'on a prétendu reconnaître dans le fameux *Masque de Fer*. Le roi reprit deux ans plus tard son projet d'acquérir Casal, et, cette fois, il réussit.

Du côté des Pays-Bas, il obligea le gouvernement espagnol à lui céder le comté de *Chini*, et il menaça bientôt Luxembourg (1682). On reprit le projet de faire élire *Roi des Romains*, du vivant même de l'empereur Léopold, non plus Louis XIV, mais le Dauphin. On provoqua le stathouder en démantelant la capitale de sa principauté d'Orange (sur le Rhône) enclavée dans le royaume (1682). La Suède, les Provinces-Unies, les princes allemands, l'Empereur, le Roi Catholique, tous inquiets et menacés, répondaient par des protestations, et signaient des traités d'alliance défensive, mais sans oser faire appel aux armes (1681-1683).

Bombardement d'Alger par Duquesne (1682-1683). — Au moment même où Louis XIV ménageait si peu les princes chrétiens, il infligeait aux Musulmans une sanglante leçon. Des corsaires de Tripoli ayant enlevé un navire français dans les eaux de la Provence, Duquesne les poursuivit, les bloqua dans le port de Chios, et les contraignit à restituer leur proie

(1681). Château-Renaud envoyé pour des motifs analogues sur les côtes du Maroc obligea le sultan Muleï-Ismaël à remettre en liberté les esclaves français, à ouvrir ses États aux marchands du royaume et à recevoir des consuls. (Traité de Saint-Germain du 29 janvier 1682.)

Les Algériens retenaient captifs une multitude de sujets de Louis XIV et même un capitaine de la marine royale, Beaujeu. Duquesne fut envoyé contre eux avec une forte escadre et cinq galiotes à bombes. Le « Petit Renau » avait inventé ces sortes de navires, très épais, à fond plat et porteurs d'énormes mortiers pour bombarder les ports. Duquesne et Petit Renau arrivèrent devant Alger le 23 juillet 1682, et bombardèrent la ville du 30 août au 12 septembre; ils brûlèrent la grande mosquée; mais l'approche de l'équinoxe les contraignit à quitter cette côte sans abri. La flotte revint devant Alger l'année suivante. Le bombardement fut si meurtrier que le Dey Baba-Hassan, pour obtenir qu'on cessât le feu, rendit sept cents esclaves français (26-27 juin). Comme les Algériens ne voulaient point payer d'indemnité, qu'ils avaient massacré Baba-Hassan, nommé un nouveau Dey, Hadji-Hussein, le bombardement recommença. Les Musulmans attachèrent à la bouche des canons plusieurs Français, parmi lesquels le missionnaire Levacher, qui avait servi de négociateur (juillet-août). La ville fut à peu près brûlée et des milliers d'habitants tués par les bombes. Les Algériens se soumirent enfin le 25 avril 1684 ; ils rendirent les derniers captifs français; ils restituèrent le Bastion de France et La Calle, avec le privilège de pêcher le corail; ils promirent de ne plus approcher des côtes de France et envoyèrent une ambassade à Louis XIV[1].

Le bombardement d'Alger fournit à Bossuet le principal morceau oratoire de l'*Oraison funèbre* de Marie-Thérèse. La reine de France était morte en effet en 1683, sans que sa mort fût plus remarquée que sa vie. La même année aussi était mort Colbert (le 6 septembre). Quoique peu écouté depuis longtemps, quoique découragé de voir ses plans abandonnés, ses réformes inutiles, son bon vouloir stérile, il contrebalançait encore l'influence violente de Louvois. Désormais celui-ci va

1. De nouvelles pirateries des Barbaresques provoquèrent le bombardement de Tripoli par d'Estrées et Tourville (22-24 juin 1685), une démonstration devant Tunis (30 août 1685), et un nouveau bombardement d'Alger au mois de juillet 1688.

posséder seul la confiance de Louis XIV : il encouragera, au lieu de la combattre, sa tendance aux grandes dépenses, aux constructions fastueuses, aux actes de violences et d'arbitraire envers ses sujets comme envers ses voisins.

Les Turcs repoussés devant Vienne par Jean Sobieski (1683). — Ce qui excitait Louis XIV à persister dans sa politique agressive, c'étaient les embarras de ses voisins. L'Empereur se trouvait en effet aux prises avec les Hongrois et les Turcs. Les premiers s'étaient soulevés contre la Maison d'Autriche en 1677 sous la direction de Tekely, qui avait échappé à une tentative d'assassinat et obtenu de brillants succès; ne pouvant le vaincre, l'Empereur essaya de le désarmer en accordant à la Diète d'Œdenbourg le rétablissement de l'ancienne Constitution Hongroise avec un Palatin élu par la Diète et la liberté de conscience. Tekely ne crut pas Léopold sincère et se contenta de signer une trêve (1681). Jusque-là les Polonais lui avaient envoyé de nombreux volontaires. Ils avaient pour roi depuis 1674 Jean Sobieski; ce vaillant général avait dû la couronne à ses exploits contre les Turcs; Il avait épousé une française, Mlle d'Arquien. Mécontente que Louis XIV n'eût point accordé à son père le titre de duc et pair, la reine de Pologne décida son mari à faire alliance avec l'Empereur.

La trêve conclue entre l'Autriche et la Porte en 1664 fut rompue par celle-ci à l'instigation de Tekely en 1682; le grand-visir Kara-Mustapha, à la tête de 200 000 Ottomans, envahit l'Autriche (juin 1683), força le passage du Raab et vint mettre le siège devant *Vienne* (14 juillet). Léopold avait quitté sa capitale pour fuir jusqu'à Passau. Le duc Charles V de Lorraine, chef de l'armée impériale, montra plus de courage; il resta en face des assiégeants, sans pouvoir les attaquer, car ils étaient trop nombreux. La ville, après deux mois de résistance, allait succomber, lorsque Jean Sobieski, invoqué par l'Empereur, accourut avec sa vaillante cavalerie polonaise. L'incapable Kara-Mustapha fut complètement battu; les Turcs étaient pourtant deux contre un. Ils perdirent leur camp, leur artillerie, un immense butin, l'étendard même du prophète que le roi de Pologne envoya au pape avec un billet ainsi conçu : « *Je suis venu, j'ai vu, et Dieu a vaincu.* » (12 septembre 1683.) Cette grande défaite fut pour les Turcs le début d'une décadence irrémédiable.

Le vainqueur entra dans Vienne en triomphe, acclamé par les habitants qui lui devaient leur salut. Dans la cathédrale où

il alla rendre grâces, on prêcha en sa présence sur ce texte : « *Il y eut un homme envoyé de Dieu appelé Jean.* » L'Empereur fut moins reconnaissant que ses sujets. Il avait fui à l'approche du péril; il tenait conseil maintenant pour savoir comment l'étiquette voulait qu'il reçût le roi de Pologne ! — « A bras ouverts, s'il a sauvé l'Empire », s'écria le duc de Lorraine. Léopold n'en fit rien : il ne vit Jean Sobieski qu'en rase campagne, à cheval, et ne lui dit pas un mot pour le remercier. Les Polonais retournèrent chez eux indignés, après avoir remporté une seconde victoire sur les Turcs à *Gran* ou *Strigonie* (8 octobre 1683).

Trêve de Ratisbonne (1684). — Louis XIV s'était abstenu de toute hostilité pendant l'invasion de l'Autriche par les Turcs ; il avait même offert des secours à Léopold. Bientôt pourtant il en revint à sa politique précédente. L'Espagne, sommée de céder le Luxembourg, ayant résisté, les Français entrèrent dans les Pays-Bas. Le maréchal d'Humières prit Courtrai et Dixmude; le maréchal de Créqui bombarda Luxembourg (novembre-décembre 1683). Oudenarde fut traitée de même (mars 1684). Luxembourg, assiégée le 28 avril, capitula le 4 juin 1684 ; Vauban, qui en avait dirigé l'attaque, travailla à la rendre désormais imprenable. On contraignit l'Électeur de Trèves à détruire les fortifications de sa capitale.

L'Espagne demandait partout du secours et n'en obtenait nulle part : le roi d'Angleterre était pensionné par Louis XIV ; l'Empereur était aux prises avec les Turcs; si Guillaume d'Orange était disposé à venir en aide au Roi Catholique, le commerce hollandais s'opposait énergiquement à une nouvelle guerre contre la France. On traita donc au lieu de se battre. Par la Trève *de Ratisbonne*, Louis XIV demeurait provisoirement, pour vingt ans, en possession de tout ce que lui avaient donné les Chambres de Réunion (15 août 1684).

Bombardement de Gênes (1684). — Il venait quelques mois auparavant d'abuser encore une fois de la force aux dépens d'un voisin inoffensif. La République de Gênes avait été l'alliée constante de l'Espagne depuis 1528. C'était par le port de Gênes que le gouverneur de Milan correspondait avec Barcelone; Gênes avait construit des galères pour le compte de l'Espagne ; elle avait vendu des munitions aux ennemis du roi. L'envoyé génois fut emprisonné à la Bastille au mépris du droit des gens. Le Secrétaire d'État de la marine, le fils de Colbert, Seignelay, s'embarqua sur la flotte de Duquesne au mois de

mai 1684. Du 18 au 28 mai, pendant dix jours, treize mille trois cents bombes éclatèrent sur cette ville aux rues étroites, qui s'élèvent en amphithéâtre entre le bord de la mer et le sommet si voisin des montagnes, écrasant, broyant les maisons, les palais et les habitants. Gênes dut s'humilier, se soumettre (par le traité du 12 février 1685). Le Doge Imperiale Lescaro vint à Versailles avec quatre sénateurs pour demander pardon à Louis XIV. Bien accueilli, il dit au roi : « Votre Majesté ôte la liberté à nos cœurs par la manière dont elle nous reçoit ; mais ses ministres nous la rendent. » On lui demandait ce qu'il trouvait de plus curieux à Versailles : « C'est de m'y voir », répliqua-t-il. Une loi de Gênes défendait en effet au Doge de quitter le territoire de la République pendant la durée de ses fonctions.

Ligue d'Augsbourg (1686). — L'année 1685, qui suivit, est tristement célèbre par la révocation de l'Édit de Nantes (voir le chap. xi). Elle vit aussi se préparer la formation de la Ligue d'Augsbourg. L'Électeur Palatin, frère de la duchesse d'Orléans, mourut le 15 mai 1685, et sa dynastie finit avec lui. Il eut pour successeur son plus proche parent, le duc de Neubourg, beau-père de l'empereur Léopold. Le roi de France réclama au nom de sa belle-sœur une part des biens allodiaux. En présence de ses menaces, une ligue défensive fut formée contre lui à Augsbourg, le 9 juillet 1686, par un traité secret entre Léopold, Charles II d'Espagne, Charles XI de Suède et la plupart des princes allemands. L'adhésion de Guillaume d'Orange, quand le moment de passer à l'action serait arrivé, était certaine d'avance.

Affaire des Franchises et rupture avec le pape Innocent XI (1687). — Louis XIV paraissait du reste s'inquiéter peu des hostilités que ses provocations soulevaient. Déjà mal avec le pape Innocent XI pour d'autres motifs (voir ch. xi), il se brouilla de nouveau avec lui à l'occasion suivante. A Rome, non seulement les hôtels des ambassadeurs étrangers, mais les rues mêmes qu'ils habitaient, étaient *lieux de franchises*. Il en résultait d'étranges abus ; les gens des ambassadeurs donnaient et quelquefois vendaient un asile aux malfaiteurs. Le gouvernement romain pria les représentants des souverains étrangers de renoncer à leurs privilèges ; Louis XIV fit répondre qu'il avait l'habitude « non de se régler sur l'exemple d'autrui, mais de servir d'exemple et de règle aux autres ». Le marquis de Lavardin, envoyé à Rome pour y remplacer

le duc d'Estrées, mort récemment, entra dans cette ville à la tête d'une nombreuse escorte armée jusqu'aux dents (16 novembre 1687). Le pape lui refusa audience, interdit l'église de Saint-Louis des Français, et Louis XIV eut un ennemi de plus.

La Place des Victoires. — La nature venait cependant de donner au roi un avertissement sérieux et de lui prouver ainsi qu'en dépit des flatteries de ses courtisans il n'était pas immortel. Il avait cruellement souffert d'une fistule, et il avait dû subir une opération chirurgicale très douloureuse (18 novembre 1686). Il y avait alors six mois seulement que sa statue foulant aux pieds un Cerbère et couronnée par la Victoire, avec des esclaves enchaînés aux quatre coins du piédestal, avait été inaugurée sur l'une des places de Paris[1]. La Feuillade, colonel des gardes françaises, en avait fait trois fois le tour à la tête de son régiment, comme si c'était l'autel d'une divinité (28 mars 1686). Il voulait placer devant la statue des lampes qui auraient brûlé nuit et jour, comme on faisait dans les églises devant les images des madones. Le roi n'y consentit pas; alors La Feuillade déclara qu'il voulait être enterré sous la statue, comme un chien aux pieds de son maître!

1. La *Place des Victoires,* ainsi nommée en l'honneur de Louis XIV, et ouverte, aux frais de La Feuillade, sur un terrain qui lui appartenait précédemment.

CHAPITRE XI.

Les Protestants et la Révocation de l'Édit de Nantes. — Le Jansénisme ; Port-Royal ; la Bulle Unigenitus.

Louis XIV et le Clergé catholique. Opinion du roi et de Bossuet sur les rapports de l'Église et de l'État.—Les Libertés de l'Église Gallicane. Le Don Gratuit ; la Régale. — Le Droit de Régale étendu à tout le royaume (1673). — Assemblée générale du Clergé. La Déclaration des Quatre Articles (1682).— Résistance d'Innocent XI. Transaction avec Rome (1693).

Louis XIV et les Protestants. État du protestantisme en France à son avènement. — Premières persécutions contre les Réformés. — Les Controverses et la Caisse des Conversions (1676).— Les abjurations. — La persécution redouble (1679-82). — Louvois contre les Protestants. — Premières tentatives de résistance (1683). — Les Dragonnades (1685). — Révocation de l'Édit de Nantes (17 octobre 1685). — La fuite. Les réfugiés en Hollande, en Angleterre et en Danemark. — Les réfugiés à Genève, chez les Suisses et en Allemagne. — Les réfugiés dans le Brandebourg et la Prusse. — Perte pour la France. — Les hôpitaux, les prisons et les galères. — Massacre des Vaudois (1686). — Les Assemblées du Désert (1686). Les enfants prophètes dans les Cévennes (1688). — Guerre des Camisards. Séguier, Cavalier et Roland (1702-4). — Conclusion.

Louis XIV et les Jansénistes. Le Jansénisme. Opposition des Jansénistes et des Jésuites. Le Libre Arbitre, la Grâce, la Prédestination, le Molinisme, la Morale des Casuistes. — Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (1581-1643), et Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres (1585-1638). — L'Abbaye de Port-Royal et la Famille Arnauld.— La Mère Angélique. — Les Solitaires : Le Maître, M. de Saci, Lancelot, Singlin. — La première persécution (1638-43). Antoine Arnauld ou le Grand Arnauld. — L'*Augustinus* (1640) et les progrès du Jansénisme. — La conversion de Pascal. — Les Cinq Propositions condamnées (1653).— Les *Provinciales* (1656-7). — La fin de Pascal. — Les écoles et les livres de Port-Royal. L'éducation de Racine. — La Mère Angélique de Saint-Jean. — La Paix de l'Église ou de Clément IX (1668). — Nouvelles persécutions (1679). Les exilés. — Le Père Quesnel et les *Réflexions Morales.* — La Bulle *Vineam Domini Sabaoth* (1705). — Destruction de Port-Royal-des-Champs (1709). — Disgrâce de l'archevêque de Paris Noailles (1711). — La Bulle *Unigenitus* (1713). — Résistance qu'elle rencontre. — Conclusion.

Louis XIV et le Quiétisme. Fénelon et Madame Guyon. — Lutte de Fénelon et de Bossuet. Condamnation des *Maximes des Saints* (1699).

Louis XIV et le Clergé catholique. Opinion du roi et de Bossuet sur les rapports de l'Église et de l'État. — *Roi Très Chrétien*, et *Fils aîné de l'Église*, Louis XIV n'en était pas plus disposé à permettre l'ingérence du pape dans ses États. Il entendait bien qu'il n'y eût d'autre maître que *lui*, d'autre autorité que la *sienne;* c'était du côté de Versailles,

non du côté de Rome, que les évêques devaient regarder[1]. « Écrire directement au pape, à ses ministres ou à des personnes en place de cette cour, ou en recevoir des lettres, sans qu'à chacune le roi et son Secrétaire d'État sût pourquoi et l'eût permis, c'était un crime d'État qui ne se pardonnait point et qui était puni, de sorte que l'usage s'en était entièrement aboli. » (Saint-Simon.) Louis XIV craignait tellement l'existence dans son gouvernement d'un autre pouvoir qui échappât au contrôle du sien, qu'il s'imposa pour règle inflexible de ne jamais prendre de cardinaux pour ministres, même ceux qui lui étaient les plus agréables : il voulait éviter le retour d'un Richelieu ou d'un Mazarin.

Bossuet, le théoricien de la monarchie absolue, s'efforce, dans la *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, de concilier son double rôle de sujet et de prélat. Il propose pour modèle « le pieux roi Josaphat », en louant l'exactitude avec laquelle « il distingue les affaires et détermine à chacun de quoi il doit se mêler, ne permettant pas à ses ministres d'attenter sur les ministres des choses sacrées, ni réciproquement à ceux-ci d'entreprendre sur les droits royaux ». Il ajoute : « Le sacerdoce, dans le spirituel, et l'empire, dans le temporel, ne relèvent que de Dieu[2]. »

1. Les confesseurs de Louis XIV ont tous appartenu à la Société de Jésus. Voici leurs noms : le Père *Annat*, auteur du *Rabat-Joie des Jansénistes* et de l'*Étrille du Pégase des Jansénistes;* c'est à lui que Pascal s'adresse dans ses deux dernières *Provinciales* (1654-1670); — le P. *Ferrier* (1670-1675); — le P. *Lachaise* (1675-1709); — le P. *Tellier* (1709-15).

Les archevêques de Paris pendant la même période ont été : de 1622 à 1654 *Jean-François de Gondi,* premier archevêque de Paris et cardinal; — son neveu *Paul de Gondi, cardinal de Retz,* coadjuteur en 1643, archevêque titulaire en 1654, démissionnaire en 1662; — *Pierre de Marca,* né en 1584, président du Parlement de Pau (1621), conseiller d'État (1639), ensuite prêtre, archevêque de Toulouse (1652), auteur du *Formulaire* de 1656 condamnant les Cinq Propositions tirées de l'*Augustinus;* archevêque de Paris en 1662 et mort la même année; — *Hardouin de Péréfixe,* précepteur de Louis XIV, évêque de Rodez, auteur d'une *Vie de Henri le Grand,* et archevêque de Paris de 1662 à 1670; — *Harlay de Champvallon,* archevêque de Rouen, puis de Paris, de 1670 à 1695; — *M. de Noailles,* évêque de Cahors, puis de Châlons-sur-Marne, cardinal en 1700, archevêque de 1695 à 1729.

Les papes, à cette époque, ont été, depuis le début du dix-septième siècle : *Clément XIII* (1592-1605); — *Léon XI* (1605); — *Paul V* (1605-1621); — *Grégoire XV* (1621-3); — *Urbain VIII* (1623-44); — *Innocent X* (1644-55); — *Alexandre VII* (1655-67); — *Clément IX* (1667-9); — *Clément X* (1670-6); — *Innocent XI* (1676-89); — *Alexandre VIII* (1689-91); — *Innocent XII* (1691-1700); — *Clément XI* (1700-21).

2. Dans un autre ouvrage, le *Discours sur l'Histoire Universelle*, l'évêque de

Le principe, comme toutes les maximes générales, est facile à poser; mais, dans la pratique, quelle est la limite précise du *temporel* et du *spirituel?* Il y a là une frontière indécise, que chacun des deux pouvoirs, sous l'ancien régime, franchissait tour à tour. La plupart du temps Louis XIV, loin d'accepter les décisions de la papauté, lui a imposé les siennes, par exemple dans l'affaire du Quiétisme et dans celle de la *Bulle Unigenitus*.

Les Libertés de l'Église Gallicane. Le Don Gratuit, la Régale. — A plusieurs reprises il fut même en lutte ouverte avec Rome. Les décisions du Concile de Trente sur l'infaillibilité du pape n'avaient jamais été admises en France; les Parlements soutenaient l'indépendance absolue du pouvoir royal à l'égard du saint-siège. Les Libertés de l'Église Gallicane et le principe que le Concile général est supérieur au pape furent proclamés par la Sorbonne en 1663. En vain la *Congrégation de l'Index* censura ces principes en 1674; le Clergé de France, dirigé par Bossuet, ne cessa point de les affirmer.

D'autres motifs rendirent la lutte plus vive. Les ecclésiastiques étaient exempts d'impôt; mais, à chaque Assemblée du Clergé de France, de cinq ans en cinq ans, les évêques votaient au roi, sous le nom de *Don Gratuit*, l'octroi d'une somme prélevée sur les revenus de leurs bénéfices. En outre, le roi possédait le *Droit de Régale*, c'est-à-dire le droit de toucher les revenus des évêchés vacants et de nommer aux bénéfices qui en dépendaient. La Régale s'étendait-elle au midi de la France? Non, disaient les évêques de cette région, soutenus par le pape. — Oui, affirmaient le Parlement de Paris et les ministres.

Le Droit de Régale étendu à tout le royaume (1673). — Débattue depuis 1608, la question fut tranchée par un édit que le chancelier Étienne d'Halligre scella le 10 janvier 1673 et qui soumettait à la Régale tous les évêchés du royaume.

Meaux affirma plus nettement encore ses opinions sur les rapports qui doivent exister entre le clergé et le roi : « Ce qu'il y avait de meilleur, dit-il, dans les lois de l'Égypte, c'est que tout le monde était nourri dans l'esprit de les observer. *Une coutume nouvelle était un prodige en Égypte.* Tout s'y faisait toujours de même. » Parlant ensuite des rois, il ajoute : « *On les respectait comme des Dieux,* » et plus loin, pour caractériser les prédications des prêtres égyptiens, il s'exprime ainsi : « Le pontife parlait ensuite des fautes que les rois *pouvaient* commettre; *mais il supposait toujours qu'ils n'y tombaient que par surprise ou par ignorance, chargeant d'imprécations les ministres qui leur donnaient de mauvais conseils et leur déguisaient la vérité : telle était la manière d'instruire les rois.* »

Les évêques du Midi cédèrent, à l'exception de deux jansénistes, Pavillon, évêque d'Aleth, et Caulet, évêque de Pamiers. Louis XIV nomma aux différents bénéfices dépendant de leurs diocèses, comme il l'aurait fait en cas de vacance. Les deux évêques excommunièrent les bénéficiaires ainsi nommés; les archevêques métropolitains déclarèrent ces excommunications nulles; Pavillon et Caulet en appelèrent au pape.

C'était alors Innocent XI; il prit le parti des deux évêques (1678-9); l'Assemblée du Clergé de France approuva Louis XIV (1680). Pavillon et Caulet étant morts, le chapitre de Pamiers continua la résistance. L'archevêque de Toulouse le cassa et fit élire d'autres grands vicaires par les bénéficiaires que le roi avait nommés. Le pape excommunia et ces grands vicaires et l'archevêque lui-même (1er janvier 1681). Le Parlement de Paris répliqua en condamnant le « libelle imprimé en forme de bref du pape Innocent XI » sans se soucier des « foudres que la cour de Rome a lancées vainement depuis quelques siècles » (31 mars 1681).

Assemblée générale du Clergé. La Déclaration des Quatre Articles (1682).—Une Assemblée générale du Clergé de France se réunit à Paris le 31 octobre 1681, et Bossuet prononça le discours d'ouverture le 9 novembre. La fermentation était grande; on parlait de supprimer les annates, d'enlever à la cour de Rome le droit de nommer, pendant six mois par an, aux bénéfices de Bretagne; de soustraire le royaume à l'obédience du pape, et de nommer un patriarche de France.

Les évêques assemblés n'allèrent pas si loin; mais ils reconnurent au roi le Droit de Régale dans toute l'étendue du royaume. Ensuite l'Assemblée publia, le 19 mars 1682, la célèbre *Déclaration des Quatre Articles*, rédigée par Bossuet. En voici le résumé :

1° Saint Pierre et ses successeurs n'ont reçu aucune puissance sur les choses temporelles. Le Seigneur a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde »; le pape ne peut déposer les rois ni délier les sujets du serment de fidélité.

2° Le Concile général est supérieur au pape, comme l'enseigne le Concile de Constance.

3° Les Règles et Libertés de l'Église gallicane doivent rester en vigueur.

4° Les décisions du pape en matière de foi ne sont point irrévocables, tant que le consentement de l'Église n'a point confirmé son jugement.

Cette Déclaration, signée de 34 prélats et de 34 autres ecclésiastiques, fut enregistrée par tous les Parlements et toutes les Facultés de théologie; ordre fut donné de l'enseigner dans tous les séminaires et de la tenir pour loi de l'État.

Résistance d'Innocent XI. Transaction avec Rome (1693). — Le pape déclara nul ce que l'Assemblée avait décidé sur la Régale (11 avril 1682). Les ecclésiastiques qui y avaient pris part, et que le roi nomma à des évêchés, se virent refuser leurs bulles. Pour qu'il n'y eût point de distinction entre les prélats de ses États, Louis XIV défendit à tous les nouveaux évêques qu'il désignait de recevoir les bulles d'Innocent XI; en 1689 il y avait en France 29 évêques dont la nomination n'avait pas été confirmée. L'affaire des Franchises avait encore rendu les relations plus difficiles. A cette occasion, le procureur général de Harlay en avait appelé au futur Concile général, et l'avocat général Omer Talon avait proposé d'interdire tout envoi d'argent à Rome (janvier 1688). Le Parlement de Paris vota cette mesure et fut excommunié par le pape.

Cependant Louis XIV désirait un rapprochement. Innocent XI était mort en 1689; le roi rendit Avignon à son successeur Alexandre VIII (1690); enfin il se réconcilia en 1693 avec Innocent XII. Chacun de ceux des membres de l'Assemblée du Clergé qui avait été nommé à un évêché écrivit au pape pour désavouer ce qui s'était fait en 1682. Le roi lui-même promit de ne pas faire observer les quatre articles; ainsi Louis XIV avait reculé.

Louis XIV et les Protestants. État du Protestantisme en France à son avènement. — Si longtemps en désaccord avec Rome, le roi n'en avait point ménagé davantage ses sujets dissidents. Aux termes du serment prêté à Reims le jour du sacre, tout nouveau monarque jurait « d'exterminer de bonne foi, selon son pouvoir, tous les hérétiques notés et condamnés par l'Église ». (*Cérémonial Français*, p. 33, cité par Bossuet dans sa *Politique tirée de l'Écriture Sainte*.) Les protestants n'avaient pas conservé longtemps la situation que leur avait accordée l'Édit de Nantes. Après la prise de La Rochelle, par l'Édit d'Alais ou Paix de Grâce, Richelieu leur avait enlevé leurs places de sûreté et avait restreint le nombre des lieux où il leur était permis d'exercer leur culte; mais il n'avait point porté atteinte à la liberté de conscience. Ils avaient dans le Parlement de Paris une Chambre spéciale, dite *Chambre de*

l'Édit, composée d'un Président et de seize conseillers, parmi lesquels figurait de droit un membre calviniste pour juger les causes où était impliqué quelqu'un *de la Religion*; des Chambres mi-parties catholiques et calvinistes dans les Parlements de Bordeaux et de Grenoble, et un petit Parlement spécial à Castres. Ils tenaient des synodes nationaux tous les trois ans.

Pendant la minorité de Louis XIV, les protestants demeurèrent étrangers à la Fronde. Sous Mazarin ils furent quelquefois tracassés, mais non persécutés sérieusement; ils avaient auprès de lui un défenseur tout-puissant, Olivier Cromwell. Colbert, qui voyait en eux des sujets laborieux et paisibles, fit tout ce qu'il put pour les protéger. Les protestants pendant la seconde partie du dix-septième siècle ne formaient plus un parti politique; c'étaient des marins (comme Duquesne), sur nos côtes de Normandie, de Poitou et d'Aunis; des industriels et des commerçants à Montauban, Nîmes, Montpellier, Grenoble; des agriculteurs, comme les montagnards du Dauphiné, des Cévennes, et comme les Vaudois des deux revers de la chaîne des Alpes. Ils ne demandaient au gouvernement que la tolérance et l'oubli; ils ne l'obtinrent pas.

Premières persécutions contre les Réformés. — Lorsque le roi prit le pouvoir en 1661, les corps constitués étant venus lui présenter leurs félicitations, il refusa de recevoir les ministres protestants et chassa de Paris le président Vignoles, envoyé de leur Chambre de Castres. Il fut interdit aux Réformés de chanter des psaumes; les colloques furent supprimés; les enfants protestants reçurent le droit de se déclarer catholiques et de quitter leurs familles, les garçons à partir de quatorze ans, les filles à partir de douze; dans ce cas, les parents étaient obligés de leur servir une pension (24 mars 1661). Des huguenots qui, au passage des processions, ne s'étaient pas découverts, furent envoyés aux galères (26 juin 1662). L'illuminé Morin, déjà plusieurs fois enfermé comme fou, et auteur de l'*Avènement du Fils de l'Homme*, fut accusé par Desmarets de Saint-Sorlin d'avoir souhaité la mort du roi, condamné et brûlé vif (16 mars 1663).

Les Controverses et la Caisse des Conversions (1676). — On serait tenté de croire que l'époque où l'on jouait l'*École des Femmes* (26 décembre 1662), le *Tartufe* (12 mai 1664), *Don Juan* (15 février 1665), dut être un temps de tolérance religieuse; il n'en fut rien. Louis XIV avait résolu « de réduire peu à peu les huguenots » en ne leur accordant aucune

grâce, en faisant composer des livres de controverse et en encourageant les prédications des évêques, enfin en distribuant de l'argent aux convertis. De 1669 à 1674, Arnauld et Nicole écrivirent le traité *de la Perpétuité de la Foi touchant l'Eucharistie*. Bossuet composa l'*Exposition de la Foi catholique* (1671), et plus tard l'*Histoire des Variations des Églises protestantes* (1690). Les protestants leur opposaient Jean Claude (né en 1619 à La Sauvetat, mort à La Haye en 1687), successivement pasteur à Nîmes, à Montauban et à Charenton ; Aubertin ; Jurieu[1] (1639-1713), fils d'un pasteur de Mer, professeur à l'Université protestante de Sedan (1674-81), puis à Rotterdam ; le savant Basnage (1653-1723), pasteur à Rouen (1676), puis à Rotterdam et La Haye ; le philologue Tanneguy-Lefèvre, de Caen (1615-1672), ancien élève des jésuites de La Flèche, comme l'avait été Descartes, converti au protestantisme, professeur à Saumur et père de Mme Dacier ; Élie Saurin[2] (1639-1703), ministre à Embrun, puis à Utrecht ; le savant Jaquelot, de Vassy (1647-1708), plus tard à Heidelberg, à La Haye, à Berlin. Tous ces écrivains défendaient la cause de l'Église Réformée par leurs ouvrages de controverses ou leurs travaux d'érudition.

On avait recours en même temps à d'autres moyens. Pellisson[3], ancien commis de Fouquet, dont il avait partagé la disgrâce, devenu catholique, même ecclésiastique et maître des

1. Les principaux ouvrages de Jurieu sont : la *Politique du Clergé de France*, l'*Histoire du Calvinisme et du Papisme mis en parallèle* ; l'*Esprit de M. Arnauld* ; les *Soupirs de la France esclave*. — Jacques Basnage, « plus propre, dit Voltaire, à être Ministre d'État que d'une paroisse », est surtout connu par l'*Histoire des Juifs*, l'*Histoire des Provinces-Unies*, l'*Histoire de l'Eglise*. — On doit à Claude des *Sermons*, une *Relation de sa conférence avec Bossuet*, une *Réponse à la Perpétuité de la Foi d'Arnauld*, etc.

2. Élie Saurin a écrit la *Défense de la véritable Doctrine de l'Église Réformée* et des *Réflexions sur les Droits de la Conscience*. Son frère, Joseph Saurin (1659-1737), savant géomètre, mais dont la vie privée laissait beaucoup à désirer, se fit catholique et devint membre de l'Académie des Sciences. Il fut père du poète dramatique Bernard-Joseph Saurin (1706-1781), auteur de *Spartacus*, de *Blanche et Guiscard*, de *Beverley*, des *Mœurs du Temps*, de l'*Anglomane*. Il composa pour le buste de Molière placé à l'Académie le vers si connu :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

3. Paul Fontanier Pellisson, né à Béziers en 1624, mort en 1693. Calviniste, étudiant en droit à Toulouse, avocat à Castres, il vint à Paris, y connut Conrart et fut admis à l'Académie Française. Éloquent, habile, instruit, il devint en 1657 premier commis et bientôt ami intime de Fouquet. Il partagea la disgrâce du surintendant des finances et resta cinq ans captif à la Bastille (1661-6). Il

requêtes, reçut le revenu des Abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Cluny, avec le tiers des Économats, c'est-à-dire du revenu des bénéfices vacants, pour être distribué à ceux qui voudraient se convertir (1676). Les *abjurants* recevaient en général 6 livres par tête.

Les abjurations. — La plupart des grands seigneurs protestants abandonnaient les uns après les autres un culte qui empêchait d'obtenir la faveur royale. Montausier (1610-1690) abjura le calvinisme en 1645 pour épouser Mlle de Rambouillet, la célèbre Julie d'Angennes; il devint duc et pair et gouverneur du Dauphin. Turenne embrassa le catholicisme en 1668; Pellisson et le duc de la Trémoille en firent autant en 1670. Mme de Maintenon n'était-elle pas elle-même d'origine protestante, petite-fille du célèbre auteur de l'*Histoire universelle*, des *Mémoires*, de *La Confession de Sancy*, des *Aventures du Baron de Fœneste*, des *Tragiques*, Théodore Agrippa d'Aubigné[1]?

Ceux des Réformés que ni les écrits et les prédications des théologiens catholiques, ni l'argent de Pellisson, ni le désir de la faveur royale ne pouvaient décider à changer de religion, furent en butte à des rigueurs sans cesse croissantes. En 1662, les synodes nationaux qui avaient lieu tous les trois ans furent supprimés; le culte calviniste fut interdit dans le pays de Gex, réuni au royaume après l'Édit de Nantes, sauf en deux endroits (1663). Il fut interdit à tout protestant devenu catholique de retourner à sa religion première, et à tout ecclésiastique d'embrasser la Religion Prétendue Réformée, sous

y composa deux *Discours au roi* et des *Considérations sommaires sur le procès de M. Fouquet.* Louis XIV, dont il invoquait la clémence, lui fit ôter encre, plumes et papier. Il continua pourtant à écrire sur les marges de ses livres avec des morceaux de plomb taillés en pointe, tout en apprivoisant une araignée. Enfin délivré, « il passa le reste de sa vie à prodiguer des éloges au roi qui lui avait ôté sa liberté : c'est une chose qu'on ne voit que dans les monarchies. Beaucoup plus courtisan que philosophe, il changea de religion, et fit sa fortune. » (VOLTAIRE.) Il a composé un *Recueil de Pièces galantes*, l'*Histoire de l'Académie Française* (1635-53), des *Lettres Historiques*, des morceaux d'une *Histoire de Louis XIV*, un *Traité de l'Eucharistie*, etc.

1. . . . *Esther*, seigneur, eut un *Juif* pour son père....
Vous, la fille d'un Juif? Hé quoi! tout ce que j'aime,
Cette Esther, l'innocence et la sagesse même,
Que je croyais du Ciel les plus chères amours,
Dans *cette source impure* aurait puisé ses jours!

(RACINE, *Esther* acte III, scène IV.)

peine de bannissement (1663-5). A Paris, les femmes protestantes ne furent plus admises dans la corporation des lingères (21 août 1665) ; dans celle des merciers, il ne pouvait pas y avoir plus d'un protestant pour quinze catholiques. Quand un protestant était malade, tout prêtre catholique était autorisé à lui faire demander par un magistrat dans quel culte « il voulait mourir ». Les Réformés reçurent défense d'ouvrir des maisons d'éducation (1666).

Empêcher les protestants de se livrer à l'industrie et au commerce, c'était leur interdire les moyens de vivre, car ils étaient déjà exclus des emplois publics. Colbert essaya d'arrêter Louis XIV dans cette voie ; et l'Électeur de Brandebourg fit quelques représentations. Le roi parut un instant s'adoucir, mais n'en resta pas moins ennemi déterminé de la Réforme.

La persécution redouble (1679-82). — A partir de 1674 la persécution redoubla de violence, et avec elle augmentèrent les expatriations. Il fut interdit de créer de nouveaux prêches (1675) ; les enlèvements d'enfants se multiplièrent ; tout relaps encourut, outre le bannissement, la confiscation de ses biens (13 mars 1679).

Qui pouvait, qui devait intervenir auprès de Louis XIV, seconder Colbert et réclamer en faveur des protestants, sinon Mme de Maintenon? Mais elle ne voulait pas se compromettre ; loin de résister, elle approuvait tout, et annonçait avec une satisfaction au moins apparente que le roi allait travailler « tout de bon » à la conversion des hérétiques. Dans un Mémoire qu'on lui demanda, d'Aguesseau, intendant du Bas-Languedoc, proposait d'exclure les protestants de tout emploi, et de réduire le plus possible le nombre de leurs temples ; les jésuites, au contraire, étaient d'avis de ne compter que sur les mesures de rigueur.

Leur opinion l'emporta. Vingt-deux temples furent démolis (1679). Les Chambres mi-parties furent supprimées ; il fut interdit aux catholiques de passer à la religion réformée sous peine de confiscation et de bannissement ; trois ans furent donnés aux protestants convertis pour payer leurs dettes ; les mariages mixtes furent défendus (1680).

Louvois contre les Protestants. — On n'en resta point là longtemps. Le chancelier Le Tellier, le Père La Chaise, confesseur du roi, et l'archevêque de Paris Harlay de Champvallon, pressaient Louis XIV d'en finir avec *la Religion prétendue réformée*. Louvois s'était d'abord tenu à l'écart ; mais quand

Mme de Maintenon fut toute-puissante, qu'elle fut devenue *Mme de Maintenant*, « l'impie Aman » sentit que son crédit auprès du roi était menacé. Il le fut bien davantage quelques années plus tard, lorsqu'il eut décidé Louis XIV à ne point déclarer son mariage avec la veuve de Scarron, et que celle-ci lui eut voué un implacable ressentiment. Il essaya de plaire au roi en flattant son désir de convertir les huguenots et il y apporta l'emportement brutal qui lui était naturel. Il proposa d'employer les soldats aux conversions : les nouveaux catholiques furent exemptés pour deux ans de logements militaires; au contraire on envoya des troupes, surtout des *Dragons* (d'où le nom de *Dragonnades*) dans le Limousin et le Poitou que gouvernait Louvois; chaque protestant dut loger un nombre d'hommes double de celui qu'on mettait chez les catholiques. Exigences, brutalités, insultes aux femmes, pillage, destruction, ces soldats, dont on encourageait les excès au lieu de les contenir, se permirent tout. La peur et le désir d'être délivrés arrachèrent des conversions aussi nombreuses que peu sincères; beaucoup de protestants quittèrent la France.

Le 17 juin 1681, les enfants des calvinistes furent autorisés à se déclarer catholiques à l'âge de *sept ans*, *l'âge de raison!* Un mois plus tard l'Académie protestante de Sedan fut détruite. On interdit aux Réformés de sortir du royaume, sous peine des galères à perpétuité (18 mai 1682). Les ventes d'immeubles faites par les fugitifs un an avant leur départ furent annulées et les immeubles confisqués (14 juillet 1682). Les legs aux Consistoires protestants furent attribués aux hôpitaux catholiques (15 janvier 1683).

Premières tentatives de résistance (1683). — La patience manqua enfin aux victimes. Malgré Ruvigni, député général des huguenots auprès du roi, et le Consistoire de Charenton, les protestants entreprirent de repousser la force par la force. Seize délégués du Languedoc, du Dauphiné, du Vivarais, des Cévennes, assemblés à Toulouse, décidèrent qu'on ne tiendrait pas compte des édits. On se battit en Dauphiné dans la forêt de Saoû, dans le Vivarais, où l'intendant d'Aguesseau avait montré quelque indulgence, mais où le duc de Noailles, gouverneur de la province, fut impitoyable; enfin, aux portes mêmes de Bordeaux. En Dauphiné, le petit-fils du pasteur Chamier, qui avait dressé l'Édit de Nantes, fut roué vif; le pasteur Chomel fut traité de même en Languedoc.

Les Dragonnades (1685). — Dès lors plus de ménagements : on détruit les temples, on ferme les écoles, on supprime l'Université de Saumur. Tout protestant resté en France, qui autorise ses enfants à se marier à l'étranger, est condamné aux galères. Défense aux protestants d'être imprimeurs, libraires, avocats, médecins ; défense de prêcher ou d'écrire contre le catholicisme ; quiconque dénonce un émigrant protestant reçoit la moitié de ses biens (1685).

Les Dragons furent chargés d'achever l'œuvre. Avec l'aide de ces « missionnaires bottés » que commandait le marquis de Boufflers, les temples furent détruits dans le Béarn, les ministres chassés, et, du mois d'avril au mois d'août 1685, l'intendant de Pau, Foucault, put se vanter d'avoir converti 22 000 protestants.

Après le Béarn on passa à la Guyenne. Tout Réformé dut donner 20 sous par jour à chaque cavalier ou Dragon, 10 sous par jour à chaque fantassin qu'il était contraint de loger. 80 000 protestants furent convertis en trois semaines dans les généralités de Montauban et de Bordeaux (août-septembre 1685). Chaque courrier, selon l'expression de Mme de Maintenon, apportait au roi « de grands sujets de joie ». Le désir de faire leur cour surexcitant le zèle des fonctionnaires de tout rang, il y avait entre eux rivalité à qui *convertirait* le plus vite et le plus.

Les généralités de Limoges, de La Rochelle, de Poitiers, de Toulouse et de Montpellier reçurent ensuite les terribles visiteurs. C'est surtout dans le Languedoc que furent commises d'horribles cruautés, sous la direction du duc de Noailles, gouverneur de la province, et de Lamoignon de Basville, qui avait remplacé d'Aguesseau comme intendant. A Nîmes, on logea *cent* soldats par maison de réformés. Dans cette ville et le reste du diocèse, 60 000 protestants abjurèrent en trois jours. Les Cévennes parurent se soumettre avec la même facilité. L'éloquence des Dragons était décidément supérieure à celle de Bossuet, et Mme de Sévigné avait mauvaise grâce à parler de ces provinces « où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi » ; ils ne le savaient que trop.

Révocation de l'Édit de Nantes (17 octobre 1685). — Y avait-il encore des protestants ? A s'en tenir aux apparences, quelques-uns avaient émigré, la plupart étaient convertis. Le Tellier, Louvois, le P. La Chaise, obtinrent la Révocation de l'Édit de Nantes (17 octobre 1685, enregistrée le 22 au

Parlement) : tous les temples devaient être démolis, tout ministre devait sortir de France sous quinze jours ; toute école protestante était interdite ; toute assemblée pour l'exercice du culte réformé était défendue, sous peine de confiscation de corps et de biens ; les enfants de protestants seraient à l'avenir baptisés et élevés dans la religion catholique ; tout protestant expatrié qui ne rentrerait pas dans le délai de quatre mois aurait ses biens confisqués ; quiconque essayerait de sortir du royaume serait envoyé aux galères. Plus tard on ajouta la même peine pour quiconque aiderait un fugitif, et plus tard encore, la mort (1686-7).

En signant ce funeste édit, le chancelier Le Tellier s'écria plein de joie : « *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum !* » Bossuet salua en Louis XIV un « nouveau Constantin », un « nouveau Théodose », un « nouveau Marcien ». Mme de Sévigné écrivait au comte de Bussy : « Jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable » (28 octobre 1685). Christine de Suède, plus sensée, comparait la France à « un malade à qui l'on coupe bras et jambes ».

La fuite. Les réfugiés en Hollande, en Angleterre et en Danemark. — Les protestants hésitèrent longtemps avant de se résigner à quitter la patrie. « L'émigration était très difficile; mais son plus grand obstacle était dans l'âme de ceux qui avaient à franchir ce pas. Il leur semblait trop fort de se déraciner d'ici, de rompre tant de fibres vivantes, de quitter amis et parents, toutes leurs vieilles habitudes, leur toit d'enfance, leur foyer de famille, les cimetières où reposaient les leurs....... Nos protestants, le peuple laborieux de Colbert, étaient les meilleurs Français de France. » (MICHELET.)

Il fallut fuir cependant, et en plein hiver. Encore s'il n'y avait eu que des hommes valides ! Mais on traînait après soi des jeunes enfants, des femmes tremblantes, des vieillards qui défaillaient. On s'entassait sur des barques; on partait des grèves de l'Aunis ou des écueils de la Bretagne, souvent sans vivres, à travers le brouillard, malgré la tempête, pour gagner l'Angleterre; ou bien on s'engageait dans les défilés des Alpes, malgré la glace et la neige; on s'enfonçait dans les gorges du Jura, ou dans la forêt des Ardennes; souvent on était poursuivi, atteint... Les plus heureux tombaient sous les balles; les survivants étaient réservés aux galères.

La Hollande fut la première à recueillir les proscrits. Ce généreux petit pays, dont les habitants, sous leur apparence flegmatique, portent un cœur si compatissant, avait été au dix-septième siècle l'universel asile. C'est là que Spinosa avait vécu (1632-1677) ; là que Descartes s'était arrêté; c'est là que le sceptique Pierre Bayle[1] composa sa *Critique de l'Histoire du Calvinisme du P. Maimbourg* (1682) ; sa brochure ayant pour titre *Ce que c'est que la France sous le règne de Louis le Grand*, écrite en 1686 quand son frère, ministre protestant, fut mort prisonnier à Bordeaux au Château Trompette; ses *Nouvelles de la République des Lettres* (à partir de 1684) ; son *Commentaire philosophique sur ces paroles de l'Evangile : Compelle eos intrare;* son *Avis important aux Réfugiés;* sa *Cabale chimérique;* enfin son grand *Dictionnaire Historique et Critique.* Les protestants n'y furent pas moins bien accueillis. Dès le 24 septembre 1681, Amsterdam fit construire pour eux mille maisons, accorda des avances aux ouvriers, et leur garantit du travail. Leyde, la ville universitaire; La Haye, le siège des États; les riches villes de Rotterdam, d'Utrecht, ne se montrèrent pas moins empressées; partout les réfugiés trouvaient place au foyer de famille; on leur distribua des terres, on les exempta d'impôts. Ils fondèrent sur le sol hollandais des soieries, des papeteries, des fabriques de drap et de chapeaux; d'autres y publièrent des livres. Au nombre de ceux qui vinrent habiter les Provinces-Unies, citons les pasteurs et écrivains Claude, Jurieu, Basnage,

1. Pierre Bayle (1647-1706), né au Carlat dans le comté de Foix, était fils d'un pasteur protestant. Actif, intelligent, avide de savoir et prompt à douter, il étudia chez les jésuites de Toulouse; devint catholique ; redevint protestant ; passa quelque temps à Genève, y fut précepteur; enseigna la philosophie à l'Université protestante de Sedan où il avait été nommé professeur en 1675 à la suite d'un concours. Il prit la défense du maréchal-duc de Luxembourg, qu'on accusait d'avoir pactisé avec le diable, et il se fit de nombreux ennemis parmi les catholiques et les protestants par ses *Cogitationes rationales de Deo, anima et malo*, et par ses *Pensées sur la Comète de* 1680 *écrites à un docteur de la Sorbonne.* L'Université de Sedan ayant été supprimée en 1681, il devint professeur de philosophie et d'histoire à Rotterdam. Il est triste d'avoir à constater qu'un de ses collègues, un Français comme lui, le pasteur protestant Jurieu, également réfugié, le dénonça comme incrédule, par fanatisme ou jalousie, peut-être tous les deux ensemble. Condamné par le Consistoire, Bayle perdit sa chaire, sa pension, le droit d'enseigner (1693). Ainsi les protestants, persécutés en France, persécutaient eux-mêmes les libres penseurs, partout où ils étaient les plus forts. C'était le même esprit que celui de Calvin, lorsque le réformateur avait fait brûler à Genève Michel Servet.

Élie Saurin, Jaquelot, Beausobre [1]; Ruvigni [2], l'ancien député général des églises protestantes auprès de Louis XIV (1647-1720); Rapin Thoyras (1661-1725), de Castres, neveu de Fontenelle, à la fois avocat, militaire et historien.

Quelques-uns des réfugiés gagnèrent même les colonies hollandaises. Il y en eut qui, sous la conduite d'un neveu de Duquesne, plantèrent au Cap de Bonne-Espérance les premières vignes, d'où proviennent les vins aujourd'hui si réputés de Constance. Beaucoup parmi les Boërs de la République du Transvaal descendent des calvinistes français.

En Angleterre, Charles II prescrivit de ne pas réclamer de droit d'entrée aux huguenots (7 août 1681), et il leur fit donner des secours. Son frère et successeur Jacques II, qui était catholique, ne les traita pas aussi bien. Il exigea d'eux une adhésion à l'Église Anglicane, s'ils voulaient recevoir l'argent réuni pour leur venir en aide; la charité privée suppléa au mauvais vouloir du gouvernement. Des ouvriers lyonnais et tourangeaux fondèrent à Spitafields, l'un des faubourgs de Londres, les premières manufactures de soie qu'ait possédées l'Angleterre. D'autres y travaillèrent la chapellerie et les étoffes.

Le roi de Danemark Christian V reçut aussi dans ses États un certain nombre de huguenots; ils allèrent porter en Islande la culture du chanvre et du lin.

Les réfugiés à Genève, chez les Suisses et en Allemagne. — Genève, qui n'avait pas alors plus de 16 000 habitants, accueillit pendant près de dix ans 4 000 réfugiés. Ces malheureux arrivaient en haillons, affamés et sans ressources; ils furent nourris, vêtus, logés; on leur donna du travail, et, ce qui valait mieux, ils trouvèrent des cœurs amis, une patrie nouvelle. Louis XIV menaça Genève; elle promit de renvoyer les réfugiés, et les garda. Une partie de la ville reçut d'eux le nom de *Petit Languedoc*. Les Candolle [3], les Constant [4], les

1. Le savant Beausobre, de Niort (1659-1738), ministre à Châtillon-sur-Indre, se retira à Rotterdam, puis à Dessau, enfin à Berlin. On lui doit l'*Histoire critique du Manichéisme*, et des fragments d'une *Histoire de la Réformation*.

2. En quittant la France, Ruvigni confia sa fortune à M. de Harlay. Celui-ci dénonça la chose au roi, et reçut en don de Louis XIV la dépouille de l'homme qui s'était fié à sa loyauté.

3. Ancêtres du célèbre botaniste Augustin de Candolle (1778-1841). Ils venaient de Provence.

4. Ancêtres de Benjamin Constant (1767-1830).

Tronchin[1], les Huber[2], les Bonnet[3] étaient au nombre de ces familles qui devinrent genevoises par adoption. Berne, Zurich, les divers Cantons suisses, abritèrent aussi beaucoup d'expatriés.

L'Allemagne reçut également son contingent d'exilés. Parmi eux se trouvaient le savant pasteur Jacques Lenfant (1661-1728), qui se retira à Heidelberg, puis à Berlin, et auquel on doit les *Histoires du Concile de Constance, du Concile de Pise, du Concile de Bâle;* Jacques Abbadie (1654-1724), qui habita Berlin, puis Londres, et composa *La Vérité de la Religion chrétienne*, et *L'Art de se connaître soi-même;* David Ancillon (1617-1692), pasteur à Meaux, ensuite à Metz, qui habita plus tard Hanau et Berlin; enfin Denis Papin (1647-1710). Né à Blois, et déjà connu comme médecin et savant, Papin, lors de la révocation de l'Édit de Nantes, se retira en Allemagne, à Marbourg, où il enseigna les mathématiques. Il publia en 1690 dans les *Acta Eruditorum* de Leipsick un Mémoire sur l'*Emploi de la Vapeur d'Eau comme Moteur universel*, et en 1707, à Cassel, la *Nouvelle Manière d'élever l'Eau par la force du feu.* Il construisit sur la Fulde en 1707 un bateau à roues mues par une machine à vapeur. Il avait imaginé la *Marmite de Papin* pour extraire la gélatine des os.

Les réfugiés dans le Brandebourg et la Prusse.— De tous les pays qui accueillirent les réfugiés protestants, celui qui tira le plus d'avantages de leur arrivée, ce fut l'État brandebourgeois-prussien. Nous trouvons dans les *Études sur l'Histoire de Prusse*[4], de M. Ernest Lavisse, des détails expressifs à

1. Les Tronchin étaient venus à Genève au seizième siècle; ils étaient originaires de Champagne. Théodore Tronchin, filleul de Théodore de Bèze (1582-1657), professa à Genève l'hébreu, la théologie et devint en 1620 Recteur de l'Académie. Son fils, Louis Tronchin (1629-1705), fut pasteur à Lyon et professeur à Genève. Le plus célèbre de la famille fut le médecin Théodore Tronchin (1709-1781), dont il est si souvent question da s la *Correspondance* de Voltaire, dans celle de Diderot, dans les *Confessions* de J. J. Rousseau et dans les *Mémoires de Mme d'Épinay.*

2. Famille de naturalistes célèbre dans trois générations successives avec *Huber des Oiseaux* (Jean Huber, 1722-1790), *Huber des Abeilles* (François Huber, 1750-1831) et *Huber des Fourmis* (Pierre Huber).

3. De la famille des Bonnet sortit le naturaliste Charles Bonnet (1720-1793), connu par ses travaux sur les polypes, les insectes, les pucerons, les feuilles, etc., et par ses ouvrages philosophiques empreints de mysticisme.

4. Le meilleur livre qui ait été publié en France sur les origines de la puissance prussienne : impossible de renfermer plus de faits et d'idées dans un plus

cet égard. Par l'Édit de Potsdam, du 29 octobre 1684, dont cinq cents exemplaires imprimés furent répandus en France, le Grand Électeur Frédéric-Guillaume promit à tous ceux qui voudraient venir dans ses États des secours et des guides pour la route, l'entrée en franchise de ce qu'ils possédaient, des terres, l'exemption d'impôts pour dix ans, des temples où la parole de Dieu serait prêchée et des tribunaux où la justice serait rendue *en Français*. Des commissaires prussiens établis pour le nord à Amsterdam, pour le sud à Francfort, conduisirent les calvinistes à destination.

« D'après des documents officiels, on évalue à 20 000 le nombre des réfugiés français que reçut le Brandebourg au temps du Grand Électeur : c'était plus du dixième de la population de cette province... Qui pourrait calculer ce que leur a dû Berlin? Après la Guerre de Trente Ans, lorsque Frédéric-Guillaume y établit sa résidence, la capitale comptait environ 6 000 âmes; elle avait 950 maisons habitées, qui tournaient vers des rues non pavées des pignons de bois flanqués de fumier et d'étables à porcs. Par le mauvais temps, qui n'est pas rare en ces contrées, la circulation était à peu près impossible dans la rue. Il y avait des ponts sur la Sprée, mais si mauvais qu'un charretier ne s'y pouvait risquer sans recommander à Dieu son chargement et son âme. Le Grand Électeur fit beaucoup pour purifier et agrandir ce vilain endroit : il en accrut la population, qui s'éleva sous son règne, au dire des uns à 14 000 âmes, au dire des autres, à 20 000; mais il faut dans ce nombre, compter 6 000 réfugiés français...

« 2 043 familles, représentant 10 215 personnes, s'adonnèrent à diverses industries... Des réfugiés fondèrent des manufactures de laine à Magdebourg, Francfort-sur-l'Oder, Brandebourg, Kœnigsberg. L'industrie de la soie, protégée par Henri IV, Richelieu, Colbert, était chez nous en pleine prospérité : des réfugiés firent en Brandebourg les premières plantations de mûriers. D'autres apportèrent l'art de teindre et d'imprimer les étoffes. Pierre Babry construisit la première machine à fabriquer des bas qu'on eût vue dans les États de l'Électeur. François Fleureton y fit réussir la première fabrique de papier. Il y avait en France, depuis le moyen âge, des maîtres chandeliers; dans l'Électorat, au dix-septième

petit nombre de pages. C'est bien vu et bien dit, c'est juste, c'est sobre, et c'est nous le croyons, définitif.

siècle, les grandes maisons étaient encore éclairées par des flambeaux de cire, et les petites par des lampions fumeux, où une mèche trempait dans de l'huile de poisson : des réfugiés fondèrent des fabriques de chandelles... Ils firent un art de l'horlogerie, qui n'était avant eux qu'un métier. La verrerie brandebourgeoise ne fabriquait que des vitres et des bouteilles : ils coulèrent les premières glaces. Enfin la métallurgie leur dut de grands perfectionnements. »

Pour le commerce, « les Français Girard, Michelet, Baudoin, Mangin, Perrault, ouvrirent les premières grandes maisons qui aient eu des relations avec l'étranger... De nombreuses colonies agricoles françaises furent fondées surtout dans l'Ukermark... Les Brandebourgeois prisaient peu les légumes et ils appelaient par dérision les Français des « mangeurs de haricots ». L'Électeur, qui aimait les légumes, les faisait venir de Hambourg ou de Leipzig ; il eut bientôt à sa portée de quoi fournir sa table. Des jardiniers français s'établirent dans les faubourgs de Berlin, à Charlottenbourg et à Moabit, triste quartier sablonneux, auquel ils avaient donné le nom biblique de *Terre de Moab*, qui lui est resté. Par des prodiges de travail et d'habileté, ils obtinrent bientôt de superbes récoltes de légumes et de fruits...

« On avait grand besoin de médecins dans la Marche, où l'office en était rempli par des charlatans et des empiriques avec qui l'on traitait à forfait ; les réfugiés fournirent des médecins à la cour, comme Jacob de Gaultier, et à la ville, comme le célèbre Duclos, dont le nom est encore donné aujourd'hui par les Berlinois à un remède contre la fièvre. On a vu que Berlin manquait d'architectes ; Abraham Quesney travailla beaucoup à l'embellissement de la ville... Des érudits honorèrent le Collège Français et l'Académie des Sciences fondée en 1700 ; ils contribuèrent à la prospérité de l'Université de Francfort, à la fondation de celle de Halle, et l'on pourrait donner une longue liste des noms français qui ont illustré la science allemande, comme La Motte-Fouqué, Michelet, de la Courbière, les Humboldt, car la mère de ces deux grands hommes était d'origine française.

« Les gentilshommes réfugiés prirent place à la cour et dans l'armée... Beaucoup de soldats français entrèrent dans l'armée électorale, où ils remplirent presque cinq régiments. Les corps des Grands Mousquetaires et des grenadiers à cheval furent composés en grande partie de Français. Des ingénieurs

français entrèrent dans la compagnie nouvellement instituée des sapeurs électoraux. Le plus triste, c'est que ces émigrés ne se firent pas scrupule d'éprouver leur valeur contre la patrie qui les avait rejetés; dans la guerre de la Coalition d'Augsbourg se distinguèrent les régiments de Varennes et de Briquelmont, et l'on vit, dans les batailles et les sièges des bords du Rhin, resplendir au plus fort du danger l'uniforme écarlate brodé d'or des Grands Mousquetaires. »

Perte pour la France. — Quel fut le chiffre total des protestants qui sortirent du royaume? Avant la révocation, ils étaient sans doute 1 500 000 dans toute la France. On peut évaluer le nombre des émigrants à 250 000 ou 300 000. Parmi eux se trouvaient 9 000 matelots, 12 000 soldats, 600 officiers. Le maréchal de Schomberg était du nombre; il se retira en Portugal, puis à Berlin; nous le retrouverons en Hollande et en Angleterre avec Guillaume III. Duquesne obtint de mourir en paix; mais sa famille quitta la France. Certaines industries se trouvèrent à peu près ruinées; dans la Touraine, le nombre de métiers à tisser la soie tomba de 8 000 à 1 200; à Lyon, de 18 000 à 4 000.

Les hôpitaux, les prisons et les galères. — Dans l'intérieur la persécution continuait; elle atteignit Metz, et n'épargna au nord-est que Strasbourg où les traités garantissaient la liberté religieuse. Dans la vallée du Rhône, à Orange, qui fut occupé par le comte de Tessé au mépris des droits du stathouder, la *Dragonnade* fut particulièrement cruelle (1686); elle a été racontée par le pasteur Jacques Pineton de Chambrun, auteur des *Larmes*[1].

Les protestants envoyés aux galères y étaient en tout temps nus jusqu'à la ceinture, enchaînés nuit et jour sur le pont que venaient balayer les vagues, toujours à la même place, obligés de ramer sous le bâton du *comite*, grelottants de froid, de fièvre, de fatigue et de faim; se plaignaient-ils? s'arrêtaient-ils? on les attachait sur un canon, et leur corps était brisé à coups de corde ou de fouet.

1. Parmi les nombreux récits où l'on trouve ces navrants détails, un des plus curieux est celui de Jean Marteilhe de Bergerac; pris au moment où il essayait de sortir de France, déclaré innocent à Lille, et envoyé par le roi aux galères, il partit de Paris avec *la chaîne*, c'est-à-dire avec les condamnés qu'on expédiait à Toulon. Jusqu'au départ, ils étaient enfermés à Paris dans la prison de la Tournelle, attachés par le cou à des poutres qui ne leur permettaient pas de se coucher ni même de s'asseoir. Ils traversaient ensuite toute la France, sans cesser un seul instant d'être enchaînés. La moitié mouraient en route.

Les prisons valaient les galères, et les hôpitaux, les prisons. C'était à Paris l'*Hôpital Général* où malfaiteurs, débauchés, malades, étaient entassés pêle-mêle, toujours plusieurs dans le même lit. C'était, dans la vallée du Rhône, l'*Hôpital de Valence*. L'hôpital des forçats de Marseille, les tours d'Aigues-Mortes, environnées de marais fiévreux, le Château Trompette à Bordeaux, n'étaient pas moins cruels; ni les Châteaux d'Angers et de Saumur, de Pont-de-l'Arche et de Ham.

Les femmes, les jeunes filles étaient enfermées dans les couvents. Résistaient-elles ? Refusaient-elles de se convertir ? Elles étaient obsédées, maltraitées de toute manière, envoyées quelquefois dans l'horrible promiscuité de l'*Hôpital Général ;* pas d'humiliation ni de sévices qu'on leur épargnât. Un petit nombre, plus heureuses, étaient envoyées à Paris au couvent des *Nouvelles Catholiques* (sur la Butte des Moulins, près de Saint-Roch), dont Fénelon fut plusieurs années le directeur.

Massacre des Vaudois (1686). — Non content de frapper les dissidents en France, Louis XIV provoqua la persécution dans les pays voisins. Sur les deux versants des Alpes vivaient paisiblement des Vaudois dépendant les uns du duché de Savoie, les autres du royaume. On les surnommait les *Barbets*, parce que dans leur dialecte les ministres s'appelaient *Barbes*. Les Vaudois de Briançon et de Pignerol, fuyant la persécution, avaient trouvé asile chez leurs frères piémontais des trois vallées de Saint-Martin, de la Luzerne et de la Pérouse.

Le duc de Savoie Victor-Amédée II, âgé de vingt ans, n'eut garde de désobéir aux sommations de son puissant voisin. Il ordonna aux réfugiés de quitter son territoire (4 novembre 1685). Cela ne suffisant pas, il proscrivit l'hérésie (1er février 1686). Les Vaudois voulurent résister : ils furent attaqués par 10 000 soldats, sous la conduite du Français Catinat, gouverneur de Casal, et de l'Italien Gabriel, oncle de Victor-Amédée. Ce fut un égorgement, non une guerre : 3 000 femmes, enfants et vieillards furent massacrés au Pré de la Tour par les Piémontais ; les forteresses du duché de Savoie furent remplies de prisonniers.

Les Assemblées du Désert (1686). **Les enfants prophètes dans les Cévennes** (1688). — La persécution exalta les esprits et exaspéra les résistances. Les montagnards des Cévennes ne voulaient ni quitter leur pays, ni renoncer à leur culte ; au mois de janvier 1686, des assemblées nocturnes se tinrent au

milieu des rochers les plus sauvages, des ravins les plus déserts de la rude contrée. Qui avait des armes, s'armait. Il n'y avait plus de ministres pour prêcher la parole de Dieu ; à leur défaut, les plus enthousiastes prenaient la parole, annonçant que « les temps allaient venir ». On chantait des psaumes souvent interrompus par l'irruption subite des dragons. De l'exil arriva le livre de Jurieu sur *L'Accomplissement des Prophéties ou la Délivrance prochaine de l'Église* (16 mars 1686).

Dans les montagnes du Dauphiné, de la Lozère et du Languedoc, des enfants, des jeunes filles, comme la *belle Ysabeau*, fille d'un cardeur de laine des environs de Grenoble, se mirent en 1688 à prophétiser. Ils étaient exaltés, dit-on, par un gentilhomme protestant, revenu de Genève, M. de Serre; ils l'étaient surtout par la persécution. Aux environs de Mende, où s'était établi le chef des missions catholiques, le violent du Chayla, des faits analogues se produisirent. Le pasteur Claude Brousson, de Nîmes, qui avait rédigé en 1683 la Supplique générale des protestants à Louis XIV, fut envoyé par les réfugiés de Suisse à l'Électeur de Brandebourg. De grands rassemblements se formèrent; on se battit dans le Velay, à Privas, sur le Mont Meilaret, auprès de Castres. Un des chefs insurgés, Vivens, d'Anduze, périt les armes à la main.

L'intendant du Languedoc, Lamoignon de Basville, écrasa le mouvement avec le lieutenant général de Broglie : il leva 52 régiments de miliciens catholiques; il perça des routes dans les montagnes. Les prisonniers furent envoyés à la potence ou aux galères ; les cadavres des nouveaux catholiques qui se rétractaient au lit de mort, traînés sur la claie (1689-90).

Le roi avait paru un moment se radoucir ; il craignait de voir les protestants émigrés se joindre aux coalisés d'Augsbourg, et ceux de l'intérieur se soulever. Les réfugiés qui demeureraient paisibles en Danemark ou à Hambourg, furent autorisés à toucher la moitié de leurs revenus, et l'on rendit aux héritiers les biens confisqués sur les absents à condition de ne pas les aliéner avant cinq ans (12 mars-7 décembre 1689). Les assemblées nocturnes n'en continuèrent pas moins. Brousson, après avoir rédigé en 1694 la *Relation des Merveilles que Dieu fait dans les Cévennes*, revint secrètement; il fut arrêté à Oléron, et rompu vif à Montpellier (1698).

Guerre des Camisards. Séguier, Cavalier et Roland (1702-1704). — La guerre, une guerre véritable éclata enfin en 1702. L'esprit prophétique avait recommencé à souffler au milieu

de ces populations exaspérées ; Lamoignon de Basville réunit 300 enfants extatiques dans la prison d'Uzès, et les fit examiner par des médecins de Montpellier. Ceux-ci déclarèrent que c'étaient « des fanatiques ». Ils furent retenus en prison, envoyés aux galères, ou enrôlés dans l'armée. Au mois de juillet 1702, une petite troupe de Cévenols qui émigraient fut surprise et amenée captive avec son guide au Pont-de-Montvert, à l'archiprêtre du Chayla. Le guide devait être pendu, les fugitifs envoyés aux galères. Le cardeur Séguier, surnommé *l'Esprit*, rassembla une poignée de montagnards sur le mont Bougès, et courut au Pont-de-Montvert ; du Chayla fut tué, les prisonniers délivrés. Pris bientôt après lui-même, Séguier refusa de demander pardon au roi : « Le roi, répliqua-t-il, c'est l'Éternel. » On lui dit qu'il aurait le poing coupé et serait brûlé vif. Il répondit : « Mon âme est un jardin d'ombrages et de fontaines. »

Sa mort ne découragea point les autres. Entre les sources du Tarn et celle du Gard, dans le massif de la Lozère, de l'Aigoal et de l'Esperou, 3 000 insurgés se réunirent. Ils se nommaient *les Enfants de Dieu ;* les catholiques les appelaient *Camisards*, parce qu'ils portaient des chemises blanches sur leurs vêtements pour se reconnaître pendant la nuit. Leurs chefs étaient Roland, âgé de vingt-sept ans, Cavalier, boulanger d'Anduze, qui avait dix-huit ans, et revenait de Genève, enfin le terrible forgeron Laporte. Ils détruisirent les églises et les presbytères, tuèrent les prêtres ou les mirent en fuite, pendirent les collecteurs de la capitation, levèrent des impôts pour leur compte, et mirent les milices en déroute. Le comte de Broglie fut battu par eux aux bords de la *Vistre* (12 janvier 1703). On envoya contre eux le maréchal de Montrevel avec 10 000 hommes de troupes régulières. Roland fut vaincu à *Pompignan*, et 300 protestants, cernés la nuit dans un moulin près de Nîmes, périrent étouffés par les flammes.

La résistance n'en fut que plus vive. Cavalier, cerné à la *Tour de Bellot*, entre Anduze et Alais, se fit jour à travers les assaillants. En vain on voulut opposer aux insurgés des *Camisards Blancs* ou paysans catholiques ; les excès de ces nouvelles bandes ne firent qu'augmenter le désordre. Un prêtre catholique, Labourlie, frère cadet du marquis de Guiscard, entra en rapport avec Roland. Il voulait soulever le Rouergue : *abolition des impôts*, *liberté de conscience*, tel eût été le programme commun. Un autre, le marquis de Mire-

mont, petit neveu de Turenne, demanda des secours à Londres. La Hollande donna quelque argent, l'Angleterre des armes qui n'arrivèrent point à destination.

L'intendant Basville, le maréchal de Montrevel, son lieutenant Julien, pour en finir, résolurent de détruire les villages, d'exterminer les habitants ou du moins de les déporter en masse dans la plaine (septembre-décembre 1703). On eut beau tout saccager : les insurgés insaisissables reparaissaient toujours. Louis XIV mécontent remplaça Montrevel par Villars.

Lorsqu'il arriva, Montrevel venait enfin d'obtenir des avantages sérieux. Le même jour, le 16 avril 1704, écrasés par le nombre, les protestants éprouvèrent deux défaites, Cavalier à *Langlade*, près de Nîmes, Roland dans la plaine d'*Alais*.

Villars, autorisé à montrer de la clémence, voulut en finir à tout prix ; il promit la liberté de conscience, la délivrance des prisonniers, le droit de partir en vendant les biens, c'est-à-dire plus qu'il ne pouvait tenir ; il laissa chanter des psaumes ; il gagna un certain nombre de protestants, qui lui servirent à désarmer les autres. Il flatta la vanité du crédule Cavalier ; le jeune chef entra dans Nîmes comme en triomphe, et fut présenté à la maréchale de Villars qui le pria de « prophétiser un peu » devant elle. Il signa un traité en règle le 17 mai 1704. On lui donnait le grade de colonel ; il lèverait parmi ses compagnons un régiment qui exercerait librement son culte, comme les troupes étrangères au service de la France. Le nouveau colonel vint à Versailles et voulut voir le roi, qui lui tourna le dos. Peu rassuré, Cavalier passa à l'étranger. Il devint plus tard officier général en Angleterre, et mourut gouverneur de l'île de Jersey.

Roland n'avait pas voulu suivre l'exemple de Cavalier. Trahi par l'un des siens, et surpris au Château de Castelnau, il périt les armes à la main (13 août 1704). Les autres chefs se soumirent ; ils partirent pour Genève ou entrèrent au service du roi ; tout le pays fut désarmé. Basville et le duc de Berwick, qui remplaça Villars, n'eurent plus à étouffer que des mouvements insignifiants.

Conclusion. — Ainsi finit cette longue lutte de Louis XIV contre les Réformés. Le but que le roi se proposait ne fut pas atteint. Malgré les Dragonnades et la Révocation de l'Édit de Nantes, le protestantisme subsista en France. Pendant tout le

dix-huitième siècle, les calvinistes, sans existence légale dans l'État, furent tour à tour tolérés par le Gouvernement qui fermait les yeux ou de nouveau exposés à d'impitoyables rigueurs, suivant le caractère des ministres ou les fluctuations de la politique. La Révolution Française répara enfin cette grande iniquité ; l'Assemblée Constituante proclama la liberté de conscience et de culte. Bien peu des familles expatriées en 1685 en profitèrent; elles étaient devenues Hollandaises, Suisses, Anglaises, Prussiennes, et elles restèrent telles. La révocation fut en somme pour la France ce que l'expulsion des Juifs et des Morisques avait été pour l'Espagne : la perte d'un peuple industrieux voué à la mort ou donné à nos ennemis.

Louis XIV et les Jansénistes. Le Jansénisme. Opposition des Jansénistes et des Jésuites. Le Libre Arbitre, la Grâce, la Prédestination, le Molinisme, la Morale des Casuistes.—Le Jansénisme et les persécutions dont il fut l'objet n'ont guère d'importance, comparés au protestantisme et à la Révocation de l'Édit de Nantes. Les protestants formaient un grand peuple; les jansénistes n'étaient qu'un petit groupe de lettrés et de savants, remarquables, il est vrai, par la dignité de leur vie et l'éclat de leurs qualités personnelles.

Théoriquement, entre les jansénistes et les jésuites la discussion roule sur la grâce et la liberté humaine. L'homme a-t-il le *Libre Arbitre?* Est-il *libre* de faire le bien ou le mal, et responsable seulement de l'emploi qu'il fait de sa liberté ? Ou bien tous les hommes, étant tombés sous l'empire du mal par le péché originel, sont-ils dès lors condamnés dès le sein de leur mère? Oui, disait saint Augustin (suivant l'interprétation de Luther, Calvin et Jansénius, d'accord sur ce point). Originellement mauvais, l'homme ne peut être sauvé que par la *Grâce*. Cette grâce, Dieu la donne à qui il lui plaît, par un pur effet de sa prédilection ; il ne la doit à personne; ceux qui la reçoivent sont *prédestinés* au bien, au salut; ceux à qui il la refuse sont prédestinés au mal, à la damnation.

Pélage et l'École de Lérins avaient réclamé en faveur de la liberté humaine. Si la grâce est un don arbitraire, disaient-ils, si Dieu sauve ou condamne au hasard, il est injuste; si l'homme ne peut pas choisir librement, il n'est pas responsable.

Les deux doctrines se perpétuèrent, en subissant une transformation qui, au premier abord, paraît bizarre. Au temps de

saint Augustin, ce sont les esprits hardis qui soutiennent la liberté humaine. A l'époque du protestantisme et du jansénisme, ce sont les novateurs qui tiennent pour la prédestination.

L'explication est toute simple. Au dix-septième siècle les jésuites soutiennent le Libre Arbitre. Leur célèbre théologien espagnol, Louis Molina (né en 1535 à Cuença, professeur de théologie à l'Université d'Évora, mort en 1601), essaye, dans son *De Liberi Arbitrii cum Gratiæ Donis Concordia* (1588), de tracer les limites de la liberté humaine et de la grâce divine, *efficace* ou *inefficace*, selon que la volonté de l'homme y coopère ou y résiste. Ce système, appelé *Molinisme*, du nom de son auteur, attaqué par de nombreux adversaires dans les Églises de France et d'Espagne, et discuté par une Commission *De Auxiliis* sous les pontificats de Clément VIII Aldobrandini et de Paul V Borghèse, entraîne les conséquences suivantes : si l'homme est libre, il lui faut un tuteur qui le dirige. Or au dix-septième siècle tous les rois catholiques d'Europe ont des jésuites pour confesseurs. Pour expier le mauvais usage qu'il fait de sa liberté, le pénitent doit faire de *bonnes œuvres*, c'est-à-dire donner à la Compagnie des richesses et du pouvoir.

Si l'homme n'est pas libre, au contraire, si tout dépend uniquement de la volonté de Dieu, les œuvres sont supprimées : plus de donations, plus de casuistique ; une morale inflexible. Le jésuite n'est plus nécessaire pour régler une liberté qui n'existe pas. Voilà la clef du jansénisme. C'est là seulement, sous le règne de Louis XIV, parmi ces hommes qui s'enterrent vivants, que l'on trouve quelque dignité. Dans leur solitude silencieuse, ces quelques ascètes des deux sexes gênent le grand roi ; se tenir à l'écart de Versailles, ne rien demander, vivre dans l'austérité et la pénitence, n'est-ce pas braver le maître ? Faire autrement que lui, n'est-ce pas une façon muette de lui dire qu'il fait mal ? De là vient la haine de Louis XIV.

Celle des jésuites n'est pas plus difficile à expliquer. Les jansénistes leur reprochaient leur morale relâchée, leur indulgence excessive pour les rois et les grands de ce monde, la casuistique qui permet l'équivoque, les restrictions mentales, la doctrine que *la fin justifie les moyens;* ils les accusaient de plaider le *pour* et le *contre*, de sacrifier le *fond* à la *forme*, de viser au succès à tout prix, de changer à chaque

instant de langage et de doctrine, enfin, de défigurer le christianisme[1].

Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran (1581-1643), **et Cornélius Jansénius, évêque d'Ypres** (1585-1638). — Les deux créateurs du jansénisme furent Duvergier de Hauranne et Jansénius. Jean du Verger ou du Vergier ou Duvergier de Hauranne, si célèbre plus tard sous le nom d'Abbé de Saint-Cyran, naquit à Bayonne en 1581. C'était une nature ardente et inquiète; intelligent, vif, curieux, la contradiction l'animait et l'inspirait; c'était un de ces hommes faits pour la lutte, dont la vie est une longue guerre, soutenue par la plume à défaut d'épée. Il étudia en Sorbonne, puis à Louvain, ou il passa en 1604 une thèse qui lui valut les éloges de Juste-Lipse. Revenu à Paris, il se lia d'amitié avec le Flamand Jansénius. Corneille Janssens ou Cornélius Jansénius était né en 1585; il était plus calme, plus flegmatique, au moins d'extérieur, plus maître de lui, mais non moins laborieux. Ces deux hommes parurent bientôt inséparables. En 1611 Duvergier emmena son ami à Bayonne; ils vécurent quelque temps dans la terre de Champré, lisant passionnément saint Augustin pour y retrouver

1. Par exemple dans l'*Affaire des Cérémonies Chinoises.* En 1644 la dynastie mandchoue des *Taï-tsing* avait fait la conquête de la Chine. Les trois premiers empereurs de cette dynastie furent *Choung-tchi* (1644-62) ; *Kang-hi* (1662-1722) ; *Young-tching* (1722-35). Un jésuite, le P. Matthieu Ricci (1552-1610), pénétra le premier en Chine et mourut à Pékin ; d'autres missionnaires jésuites et dominicains suivirent et convertirent quelques Chinois. Mais ces religieux ne furent pas longtemps d'accord. Les dominicains reprochèrent aux jésuites de permettre l'idolâtrie, dont était entaché, disaient-ils, le culte rendu à la mémoire des ancêtres et à celle de Confucius. A Rome, en 1645, le Saint-Office condamna les Cérémonies Chinoises. Cependant les jésuites avaient su plaire en Chine à l'empereur Kang-hi comme mathématiciens, astronomes et savants, et, en 1692, le christianisme fut autorisé dans l'*Empire du Milieu.* L'abbé Boileau, janséniste et frère du célèbre critique, ayant attaqué les éloges donnés aux Chinois par le P. Lecomte dans ses *Mémoires de la Chine* (1700), le pape Clément XI envoya en Asie, pour juger sur place, Thomas Maillard de Tournon, patriarche titulaire d'Antioche. L'empereur Kang-hi, lui ayant donné audience (1705), fut bien étonné d'apprendre que les chrétiens, tout en n'étant pas d'accord entre eux, voulaient s'ériger en juges des mœurs, lois, coutumes et croyances de son pays. Le légat, banni de l'empire, mourut en 1710 à Macao ; tout Européen, pour séjourner en Chine, eut besoin désormais d'une autorisation spéciale. Enfin Young-tching, fils et successeur de Kang-hi, fit interdire l'exercice du christianisme par un arrêt du Tribunal suprême des Rites du 10 janvier 1724. Il avait seulement gardé près de lui le P. Parennin (né en Franche-Comté en 1665, et mort à Pékin en 1741) et quelques autres membres de sa Compagnie, dont il appréciait les services comme interprètes et comme savants. De nouveaux troubles amenèrent l'expulsion complète des chrétiens.

la doctrine chrétienne primitive. Ils passèrent là cinq ans (1611-1616) ; l'évêque de Bayonne leur avait donné à chacun un bénéfice. Promu archevêque de Tours, ce prélat fit obtenir à Duvergier l'Abbaye de Saint-Cyran, en Brenne, à la limite de la Touraine, du Berry et du Poitou (1620). C'est là que le nouvel abbé fit connaissance avec Arnauld d'Andilly et qu'il entra en correspondance avec la Mère Angélique, sœur de son ami.

En 1617 Jansénius était retourné à Louvain, d'où il ne cessa point d'entretenir une correspondance active avec Saint-Cyran. Chacun des deux fondateurs avait son rôle spécial : Jansénius était un érudit, Saint-Cyran un polémiste. Le premier lut *dix fois* tout saint Augustin, et *trente fois* les traités contre les Pélagiens. « Il disait encore qu'il aurait passé agréablement sa vie dans une île déserte en tête-à-tête avec son saint Augustin. » (C. A. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal.*) Les deux amis eurent une entrevue en 1621, et y arrêtèrent les bases de la doctrine commune qu'ils allaient soutenir. Jansénius, envoyé deux fois en Espagne pour défendre contre les jésuites les privilèges de l'Université de Louvain (1624-1626), composa plus tard, en 1635, une brochure latine vigoureuse contre la politique envahissante du Cardinal de Richelieu. Cet ouvrage, écrit avec le président Rose, avait pour titre *Mars Gallicus;* il valut à Jansénius l'évêché d'Ypres (1636). Le nouveau prélat mourut de la peste, à cinquante-trois ans, le 6 mai 1638. Son principal ouvrage, l'*Augustinus*, devait être publié en 1640.

Paris était depuis 1621 la résidence ordinaire de Duvergier de Hauranne; il était devenu l'ami de Bérulle, de Vincent de Paul, de M. de Gondi (père du fameux Coadjuteur). Il entra en relations avec Richelieu ; les courtisans groupés dans l'antichambre du premier ministre furent tout étonnés de le voir un jour reconduire l'abbé de Saint-Cyran jusqu'à la porte, et dire en lui frappant sur l'épaule : « Messieurs, vous voyez là le plus savant homme de l'Europe. » Il lui offrit plusieurs évêchés que celui-ci refusa ; le Cardinal voulant dominer tout le monde, et Saint-Cyran ne voulant être dominé par personne, ils ne devaient pas s'entendre longtemps.

En 1626 Saint-Cyran avait réfuté la *Somme théologique des Vérités capitales de la Religion catholique* du P. Garasse, étrange écrit, en style badin, qui lui paraissait « déshonorer la majesté de Dieu ». Puis il publia le *Petrus Aurelius*, où il soutenait les droits des évêques contre les jésuites (1632-1633).

L'Assemblée Générale du Clergé de 1635 approuva cet ouvrage. Enfin il prit la direction effective de Port-Royal.

L'Abbaye de Port-Royal et la famille Arnauld. — Le Monastère de Port-Royal avait été fondé à six lieues de Paris, dans la vallée de Chevreuse, en 1204, par Mathilde de Garlande, femme de Mathieu I[er] de Montmorency-Marly, pour obtenir l'heureux retour de son mari de la quatrième croisade. Créée par le conseil de l'évêque de Paris Eudes de Sully, cette abbaye était placée au creux le plus étroit d'un vallon encaissé dont les côteaux fermaient l'horizon de toutes parts : mélancolique séjour où la méditation, la rêverie devaient être l'état naturel de l'âme. Dès l'origine, les religieuses étaient consacrées à Notre-Dame ; la première abbesse fut Éremberge, sous la juridiction de l'abbé des Vaux de Cernay, situés à environ une lieue et demie de là. A la fin du seizième siècle, la discipline et les mœurs étaient singulièrement relâchées dans les monastères. En 1599, par ordre du roi, la supérieure Jeanne de Boulehart prit pour coadjutrice une enfant de sept ans, la jeune Jacqueline-Marie Arnauld : c'est par une infraction à la règle qu'entrait dans la vie monastique celle qui devait être plus tard la Règle incarnée.

Les Arnauld, protestants nouvellement convertis, étaient originaires d'Auvergne[1]. Le chef de la famille à l'époque de Charles IX, M. de La Motte-Arnauld, avait failli périr lors de la Saint-Barthélemy ; il n'avait dû la vie qu'à la protection de Catherine de Médicis. Il eut treize enfants. L'aîné et le neuvième se distinguèrent dans les armes. Celui-ci, mestre de camp général des carabins et mestre de camp du Régiment de Champagne, fut chargé de diriger la construction du Fort-Louis pour tenir La Rochelle en bride. Il s'acquitta de cette tâche avec un succès qui lui valut le surnom de *Monsieur Arnauld du Fort*[2]. Il mourut en 1624.

Le second fils de M. de La Motte, Antoine Arnauld, est le père de ceux qui devinrent plus tard si célèbres. Avocat au Parlement de Paris, il épousa la fille d'un autre avocat,

1. Ils prétendaient que leur famille avait primitivement habité la Provence.

2. Il ne faut pas le confondre avec Pierre Arnauld de Corbeville, surnommé *M. Arnauld de Philipsbourg*. Celui-ci, neveu de *M. Arnauld du Fort* et d'Antoine Arnauld l'avocat, était fils d'un autre des enfants de M. de La Motte, Isaac Arnauld, seigneur de Corbeville, intendant des finances en 1605, et mort à cinquante ans en 1617. Pierre Arnauld de Corbeville eut, à la mort de son oncle, le Régiment des Carabins ; malgré sa jeunesse, la faveur du Père Joseph,

M. Simon Marion, et eut vingt enfants, dont dix vécurent[1], l'aîné fut M. d'Andilly, le père dumar quis de Pomponne, ministre de Louis XIV, et le dernier fut Antoine Arnauld, *le Grand Arnauld*, la colonne du jansénisme.

La Mère Angélique. — Antoine Arnauld, célèbre par son éloquence, prononça un plaidoyer véhément pour l'Université de Paris contre les jésuites en 1594, à la suite de l'attentat de Pierre Barrière contre Henri IV. La famille se trouva ainsi désignée au ressentiment de la Compagnie de Jésus. Au nombre des filles d'Antoine se trouvaient Jacqueline et Jeanne. Leur grand-père maternel M. Marion, bien en cour, voulut en profiter afin d'obtenir pour elles de bonnes abbayes. Jacqueline fut placée à sept ans et demi au couvent de Maubuisson, dont l'abbesse était Mme d'Estrées, sœur de la belle Gabrielle; Jeanne, à cinq ans et demi, à Saint-Antoine des Champs, puis à Saint-Cyr. Le 5 juillet 1602, Jacqueline, devenue en religion la *Mère Angélique*, prit possession de l'Abbaye de Port-Royal, quoiqu'elle n'eût pas l'âge requis. Vers quinze ans, elle eut la tentation de rentrer dans le monde; mais, à la suite du sermon d'un capucin, le P. Basile (en 1608), sa vocation d'ascète se révéla. Ce fut le *Premier Coup de la Grâce,* pour *parler janséniste.*

La Mère Angélique fit venir auprès d'elle sa sœur Jeanne (plus tard la Mère Agnès). Elle entreprit d'établir une clôture absolue du monastère, et de ne plus recevoir ses parents qu'à la grille. Ils résistèrent et employèrent tout en vain : prières, reproches, menaces; la Mère Angélique sortit victorieuse de la *Journée du Guichet* (25 septembre 1609). Une de ses sœurs,

ami de M. de Feuquières qui avait épousé sa sœur, le fit nommer gouverneur de Philipsbourg. Il se garda mal ; dans la nuit du 23 au 24 janvier 1635, les Impériaux franchirent les fossés sur la glace et surprirent la forteresse. Il eut beau faire dans la suite ; on l'appela toujours *M. Arnauld de Philipsbourg.* Il s'attacha à la fortune du prince de Condé, et composa dans la *Guirlande de Julie* (voir chap. XV) le *Madrigal de la Tulipe,* ce qui le fit surnommer par la marquise de Rambouillet, dans une lettre à Godeau, son « poète carabin ». Il devint maréchal de camp et gouverneur du Château de Dijon.

1. Ces dix enfants ont été : 1° *Arnauld d'Andilly* (1588-1674) ; — 2° *Mme Le Maître,* née en 1590 ; — 3° la *Mère Angélique* (1591-1661) ; — 4° la *Mère Agnès* (1593-1671) ; — 5° la *Sœur Anne-Eugénie,* née en 1594 ; — 6° *M. Arnauld d'Angers,* abbé de Saint-Nicolas, puis évêque d'Angers (1597-1692) ; — 7° la *Sœur Marie-Claire* (1600-1642) ; — 8° la *Sœur Madeleine-Sainte-Christine,* née en 1607 — 9° *Simon Arnauld,* tué devant Verdun (1603-1639) ; — 10° *Antoine Arnauld* ou le *Grand Arnauld* (1612-1694).

Anne-Eugénie, vint faire profession dans cette nouvelle Thébaïde. Chargée en 1618 de réformer l'Abbaye de Maubuisson, la Mère Angélique laissa sa sœur Agnès à Port-Royal. Quand elle y revint en 1623 avec les novices pauvres que la nouvelle abbesse de Maubuisson, Mme de Soissons, ne voulut pas garder, elle reçut pour cet acte de charité les félicitations de M. de Saint-Cyran; c'est aussi à cette époque que, sous le patronage de François de Sales, elle entra en relations avec Mme de Chantal, l'institutrice de la *Visitation*. Saint-Cyran correspondit avec elle dès 1623, mais ne la dirigea réellement qu'en 1635.

Port-Royal-des-Champs étant devenu trop étroit pour le nombre des religieuses, l'abbaye fut transportée à Paris, à l'Hôtel de Clagny, à l'extrémité du Faubourg Saint-Jacques (1626). Elle passa sous la direction de Zamet, évêque de Langres. En 1630 la Mère Angélique abdiqua ses fonctions d'abbesse; elle fut remplacée (1630-1636) par la Mère Geneviève le Tardif, et prit, comme supérieure, la direction de la Maison du *Saint-Sacrement* (Rue Coquillère, 1633). Elle revint à Port-Royal trois ans plus tard, et sa sœur la Mère Agnès y fut élue abbesse; ces fonctions furent de nouveau dévolues à la Mère Angélique en 1642 : les élections avaient lieu de trois ans en trois ans. C'est alors que Saint-Cyran devint le directeur, Singlin le confesseur, et que la princesse de Guéménée entra en rapports avec les jansénistes.

Les Solitaires : Le Maître, M. de Saci, Lancelot, Singlin. — Vers le même temps se forma autour de Port-Royal un groupe de solitaires. Antoine Le Maître était un des plus célèbres avocats de cette époque; sa mère, qui appartenait à la famille Arnauld, se retira à Port-Royal. Lui-même, né en 1608, était à vingt-huit ans conseiller d'État et l'une des gloires du barreau. Ayant vu à l'Hôtel de Pomponne Saint-Cyran assister Mme d'Andilly à son lit de mort (1637), il fut si touché de cette scène, qu'il fondit en larmes, abandonna tout, et se fit construire un logis près du monastère. Son frère cadet, le savant M. de Saci, qui était prêtre, fut aussi l'un des premiers parmi « les Messieurs de Port-Royal ». Un autre de leurs frères Simon Le Maître de Séricourt, captif en Allemagne après la prise de Philipsbourg (1635), parvint à s'échapper d'Esslingen, et les suivit dans la retraite. Le laborieux et modeste Lancelot, né en 1615, et élevé par M. Bourdoise à Saint-Nicolas du Chardonnet, fut également conquis par Saint-Cyran. Il sera l'humaniste de Port-Royal, l'âme de ses écoles; ce

modèle des maîtres, par humilité, ne voulut jamais être que sous-diacre; sa sœur avait pris le voile dans l'abbaye. Singlin, né en 1607, exerçant ses fonctions de prêtre à l'Hôpital de la Pitié, y rencontra Saint-Cyran, et prit à sa parole « comme l'allumette au feu »; il devint plus tard directeur de Mme de Longueville. Tels étaient les premiers solitaires réunis autour de Port-Royal de Paris en 1638.

La première persécution (1638-1643). **Antoine Arnauld ou le Grand Arnauld.** — Ils n'y furent pas longtemps tranquilles. Le *Mars Gallicus* avait irrité Richelieu contre les jansénistes; l'abbé de Saint-Cyran se trouva en opposition avec le Cardinal, quand celui-ci fit annuler le mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine. Duvergier de Hauranne ne consentant ni à se taire, ni à se soumettre, fut mis à Vincennes et y resta « sous un gouvernement où, d'après son expression, l'on ne voulait que des esclaves » (1638-1643). Dispersés et obligés de quitter Paris, les solitaires décidèrent d'aller habiter l'Abbaye de Port-Royal-des-Champs abandonnée depuis douze ans. Ils y vécurent quelques semaines, au milieu des bois et des marais, se promenant chaque soir sur les hauteurs des Granges. Ils en furent bientôt chassés par le trop célèbre Laubardemont (14 juillet 1638) : les uns allèrent de nouveau au Faubourg Saint-Jacques; d'autres se retirèrent à La Ferté-Milon. Ils purent enfin revenir à petit bruit à Port-Royal-des-Champs; ils bêchaient la terre, ils cultivaient des légumes, ils exerçaient des métiers manuels, faisaient l'aumône, priaient, chantaient des cantiques, composaient des livres, tombaient en extase.

M. Le Maître et ses compagnons furent rejoints plus tard (en 1646) par M. d'Andilly, qui envoyait de là chaque année à la régente Anne d'Autriche des « fruits bénis » de ses espaliers; il avait, dit-on, 300 espèces de poiriers dans le verger de la maison qu'il s'était fait construire. Resté plus près du monde, plus accommodant, à mi-chemin entre le ciel et la cour, l'aimable et souple M. d'Andilly épargna bien des périls à Port-Royal. Il traduisit les *Confessions de saint Augustin*, les *Vies des saints Pères du Désert* et l'*Histoire des Juifs de Josèphe;* il devait mourir à 85 ans, en 1674. Là vinrent encore le médecin Victor Pallu, autrefois attaché au comte de Soissons tué à la Marfée, et M. Fontaine, mort plus tard à Melun en 1709, âgé de 84 ans, dont les *Mémoires* ont tant contribué à nous faire connaître les solitaires.

De sa prison, Saint-Cyran restait l'âme du jansénisme. Il y

convertit deux généraux impériaux prisonniers de guerre Jean de Werth et Eckenford ; il fit aussi la conquête d'Antoine Arnauld, *le Grand Arnauld*. C'était le dernier des dix enfants d'Arnauld l'avocat. Né le 8 février 1612, il soutint en Sorbonne, de 1638 à 1641, les quatre thèses réglementaires appelées *Sorbonnique*, *Mineure ordinaire, Majeure ordinaire*, *Vesperies*, avec un succès prodigieux. Saint-Cyran, qu'il put visiter à Vincennes en 1642, le mit en garde contre l'orgueil. Enfin, après la mort de Richelieu, l'indomptable captif recouvra la liberté (6 février 1643). Sa sortie fut un triomphe : avec quelle joie il fut accueilli par les religieuses de Port-Royal, par les solitaires de Port-Royal-des-Champs ! Il put encore voir paraître le premier livre important d'Antoine Arnauld, sur *La Fréquente Communion*. Dans cet ouvrage, Arnauld réfutait une brochure du P. de Sesmaisons, jésuite et confesseur de Mme de Sablé. Il reprochait à la Compagnie de Jésus sa « dévotion aisée », son « chemin de velours » pour aller au ciel, sa « facilité sacrilège à prodiguer les sacrements ». Le P. Nouet, le P. Petau, l'évêque de Lavaur Abra de Raconis, répondirent en vain. Saint-Cyran désormais pouvait mourir : il avait un successeur. Affaibli par le travail, il sentait sa fin approcher; il écrivait toujours pourtant ; c'est contre les protestants que s'était tournée son ardeur de polémique. C'est là un des tristes côtés qui diminuent la sympathie pour les jansénistes : aussitôt qu'on ne les persécute pas eux-mêmes, ils provoquent la persécution contre les autres ! Saint-Cyran mourut le 11 octobre 1643, et fut enterré à Saint-Jacques du Haut-Pas.

L'Augustinus (1640) **et les progrès du Jansénisme.** — A cette époque, l'*Augustinus* avait enfin paru. Ce long traité en latin sur la Grâce fut publié à Louvain en 1640, deux ans après la mort de Jansénius; il fut réimprimé à Paris (1641) et à Rouen (1643). En Sorbonne, dans les livres et les chaires des jésuites, et en cour de Rome, ce livre souleva d'orageux débats; il fut attaqué à Paris par M. Habert, plus tard par le docteur Cornet (1er juillet 1649).

Au milieu de ces agitations, à chaque instant quelque nouveau venu se détachait du monde pour se joindre aux solitaires de Port-Royal. C'était M. Bouilli, chanoine d'Abbeville, qui entreprenait de planter et de soigner la vigne dans le jardin des Granges (1647); c'était M. de Baudri de Saint-Gilles-d'Asson, gentilhomme de Poitou, qui « savait du grec et jouait admirablement de la flûte » ; c'était M. de Pontchâteau, de la fa-

mille bretonne Du Cambout, alliée au Cardinal de Richelieu; il fut « l'ambassadeur ordinaire de Port-Royal » et mourut en 1690 à 56 ans. En 1648, au moment même où commençait la Fronde, la Mère Angélique était revenue du monastère de Paris à celui des Champs. Les dangers de la guerre civile furent cause d'une retraite momentanée à Paris, suivie, en 1653, d'un nouveau retour aux Champs, où les deux monastères furent réunis en 1665. La duchesse de Luynes (Louise Séguier) était morte en 1651 ; son mari se joignit aux solitaires. C'était alors M. de Saci qui les dirigeait. Il devait être plus tard deux ans captif à la Bastille (1666-1668)[1]. Un des plus utiles parmi les hôtes de Port-Royal fut le médecin Hamon, de Cherbourg (mort en 1687), savant modeste et universel, qui a laissé des lettres charmantes de délicatesse et de douceur; par exemple, sur *la Mort du Petit Jardinier*.

La conversion de Pascal. — Toutes les gloires du jansénisme pâlissent devant un nom qui n'appartient pas exclusivement à une secte, mais à la science et à l'humanité : celui de Pascal. Sa famille, anoblie sous Louis XI, était d'Auvergne comme celle des Arnauld. Blaise Pascal naquit à Clermont le 19 juin 1623; il vint à Paris lorsque son père Étienne Pascal s'établit dans cette ville en 1631 ; d'une précocité, d'une puissance de travail extraordinaires, il retrouva seul, à 12 ans, tous les théorèmes de la Géométrie Plane jusqu'à la 32e proposition d'Euclide; à 16 ans, il composa un *Traité des Sections Coniques;* à 19, il inventa la *Machine Arithmétique;* sa mémoire était prodigieuse, et son esprit sans cesse occupé. Sa santé en souffrit bientôt; il disait plus tard que, depuis sa dix-huitième année, il n'avait pu passer un seul jour sans douleur. Son père, un instant suspect à Richelieu, recouvra la faveur de l'ombrageux ministre, et fut intendant de Normandie (1639), grâce à la gentillesse de sa plus jeune fille Jacqueline Pascal (née en 1625), qui avait figuré dans un ballet au Palais-Cardinal (l'aînée des trois enfants d'Étienne Pascal était Gilberte, Mme Périer, née en 1620, morte en 1687). Blaise Pacal donna en 1647 les *Nouvelles Expériences touchant le Vide*. Sa pensée ardente commençait pourtant à se porter dans une autre direction. Jusque-là, il ne semble pas qu'il eût attaché beaucoup d'importance aux idées religieuses; c'était à la fois

1. Il se retira définitivement à Pomponne en 1679, traduisit la *Bible*, et mourut en 1684.

un savant et un mondain. Mais il était devenu malade; par instants, il ne pouvait plus marcher; il lut les écrits de Jansénius et d'Arnauld; bientôt il éprouva de véritables angoisses. Son père mourut en 1651, et sa sœur Jacqueline fit profession à Port-Royal sous le nom de Sœur *Sainte-Euphémie* (1653). Dans les affaires relatives à la succession paternelle, il crut s'apercevoir qu'à Port-Royal on était loin d'être désintéressé; il le laissa entendre, et, après explication, reconnut qu'il s'était trompé. Courtois désormais envers les religieuses et les solitaires, il n'était encore pourtant qu'un homme du monde. Un accident changea tout : il faillit se noyer en passant dans un carrosse à quatre chevaux sur le pont de Neuilly, qui n'avait point alors de garde-fous. Les deux chevaux de devant tombèrent dans la Seine; heureusement les traits se rompirent. L'impression que Pascal en reçut fut ineffaçable : dès lors il voyait sans cesse un abîme à ses côtés; il devint de plus en plus agité, inquiet, nerveux; tour à tour il était sceptique et avait peur de l'enfer (1654). C'est alors qu'il se jeta dans les bras de M. Singlin; envoyé par lui à Port-Royal-des-Champs, il y eut avec M. de Saci, en présence de M. Le Maître, le célèbre *Entretien sur Épictète et Montaigne* qui nous a été conservé dans les *Mémoires de Fontaine*. Le duc de Roannès et Domat se convertirent avec Pascal.

Les Cinq Propositions condamnées (1653). — Le jansénisme avait besoin d'un si puissant défenseur. C'était l'époque où le père Brisacier, jésuite de la maison de Blois, attaquait les religieuses de Port-Royal dans un pamphlet injurieux; et puis, après de longues hésitations, Rome s'était décidée à frapper. Le 27 mai 1653 Innocent X déclara hérétiques cinq propositions extraites de l'*Augustinus*, disait-on, et contenant la doctrine attribuée aux jansénistes sur la Prédestination et la Grâce. La Bulle fut affichée à Rome le 9 juin 1653, et l'Assemblée du Clergé de France de 1656 rédigea le formulaire d'adhésion suivant qu'on enjoignit à tous les religieux et religieuses de signer : « Je condamne de cœur et de bouche la doctrine des Cinq Propositions de Cornélius Jansénius, contenues dans son livre intitulé *Augustinus*. »

Les jansénistes déclaraient qu'ils se soumettaient à la décision du pape proclamant les Cinq Propositions hérétiques, puisque c'était là *une question de dogme;* mais ils niaient que ces cinq propositions fussent extraites de l'*Augustinus* : c'était ici, disaient-il, une *question de fait*, sur laquelle aucune autorité

ne pouvait rien. Les jésuites répliquaient que ces propositions, sans être contenues *littéralement* dans le volume, en résumaient l'*esprit*. Le débat pouvait se prolonger longtemps sans solution. Les religieuses de Port-Royal refusaient de signer : on leur proposait, disaient-elles, de jurer qu'un fait était contenu dans un livre qu'elles n'avaient pas lu, dans un livre même qu'elles n'avaient pu lire, puisqu'il était écrit en latin et qu'elles ignoraient cette langue. Quant aux docteurs jansénistes, la plupart offraient de signer la première partie du *Formulaire*, qui déclarait les Cinq Propositions hérétiques, et repoussaient la seconde, qui déclarait qu'elles étaient contenues dans l'*Augustinus*. On ne se contenta point de cela, et l'on exigea une adhésion pure et simple.

Les Provinciales (1656-1657). — Mazarin, fort indifférent en matière théologique, mais n'aimant pas le bruit, aurait voulu étouffer l'affaire; il n'y parvint pas. Arnauld, ayant donné le signal de la résistance, fut condamné en Sorbonne le 14 janvier 1656; il fut obligé de rester caché pendant douze ans (1656-1668), ne sortant guère de ses retraites que le soir, et avec des précautions infinies. La riposte ne se fit pas attendre : la première *Lettre à un Provincial* (le nom de *Louis de Montalte* ne vint que plus tard) parut le 23 janvier 1656. Voici pourquoi et comment : Arnauld avait composé une réponse à la Sorbonne et l'avait lue devant Nicole, Pascal, et les autres solitaires. S'apercevant que son auditoire restait froid, il replia son manuscrit, et, se tournant vers Pascal : « Vous qui êtes jeune, Monsieur, lui dit-il, vous devriez *faire quelque chose.* » Pascal n'avait jamais *fait* que des sciences : il n'en composa pas moins les *Provinciales*.

La première roule sur l'affaire de la Sorbonne : c'est un style incisif, à l'emporte-pièce, qui mord de telle façon que la morsure ne s'efface jamais, et que le blessé ne guérit pas. Où, quand, par qui le pamphlet avait-il été composé, imprimé, distribué ? La police chercha et ne trouva point. Pascal habitait près du Luxembourg et de la Porte Saint-Michel dans une maison à deux issues; pour déjouer tout soupçon, il alla loger dans une auberge de la *Rue des Poirées*, à l'enseigne du *Roi David*, en face de la Sorbonne, et près du collège des jésuites (*de Clermont*, ensuite *Louis-le-Grand*). Les *Provinciales* continuèrent à paraître, et furent lues de tout le monde, y compris Mazarin, « qui en rit fort ». La troisième est datée du 9 février 1657, et à l'adresse des docteurs de Sorbonne adversaires

d'Arnauld : « Ils ont jugé plus à propos et plus facile, dit l'auteur, de censurer que de repartir, parce qu'il leur est bien plus aisé de trouver des moines que des raisons. » La quatrième est une réplique à *La Bonne Foi des Jansénistes* du P. Annat. Désormais c'est la morale de la Compagnie de Jésus que Louis de Montalte bat en brèche avec un redoublement d'énergie ; il s'attaque surtout à la Casuistique d'Escobar[1]. « De la quatrième lettre jusqu'à la fin de la dixième, les *Provinciales* ne sont qu'une suite variée d'un seul et même développement ; ce sont des conversations avec le bon Père casuiste sur la morale, la doctrine de probabilité, la direction d'intention, les accommodements[2], l'inutilité de l'amour de Dieu, les facilités de la confession, et le dessein politique de tout cela. » (SAINTE-BEUVE). Ensuite, laissant de côté tout ménagement, d'un ton hautain, sévère, quelquefois avec une dédaigneuse pitié, il flétrit l'équivoque et la mauvaise foi.

Le succès fut prodigieux. La question était décidée, sinon pour le présent, du moins pour tout l'avenir. Le P. Daniel, dans ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, essaya vainement d'atténuer le coup porté à sa compagnie par l'auteur des *Provinciales*.

La fin de Pascal. — Et pourtant, quand il écrivait ces pages brûlantes, quand il commençait les *Pensées*, inachevées, hélas ! et jetées sur le papier à mesure que les élans du génie et les accès de la fièvre alternaient, Pascal était malade ; il était frappé de cette idée que sa nièce, la petite Marguerite, fille de Mme Périer, avait été guérie d'une tumeur lacrymale par l'attouchement de *la Sainte Épine*. Étrange spectacle que celui des derniers jours de Pascal : il fait involontairement songer à la définition qu'il a donnée de l'homme tour à tour si grand et si petit, qu'un brin d'herbe, qu'une goutte d'eau peut tuer, et qui est supérieur à l'Univers. « S'il s'élève, dit-il, je l'abaisse ; s'il s'abaisse, je l'élève. » Ainsi, cette superbe intelligence, ce grand écrivain, ce savant, cet homme de génie, s'efforce de croire, veut croire plus qu'il

1. Antoine Escobar y Mendoza, né à Valladolid en 1589, mort en 1669. Jésuite à quinze ans, il débuta par un poème latin en l'honneur de *saint Ignace* et finit par les *Cas de Conscience*.

2. Il est avec le Ciel des accommodements,

dira dans quelques années le *Tartufe* de Molière.

ne croit : il recommande la religion parce que, en obéissant à ses prescriptions, au moment de la mort, si elle est fausse, on ne perd rien; si elle est vraie, on gagne tout; tandis qu'en n'y obéissant pas, si elle est vraie, on perd tout[1]. Sans cesse ballotté du doute absolu à la foi la plus soumise, il s'agite dans les angoisses du mal physique et les inquiétudes de l'incertitude morale, se torturant lui-même, sondant, creusant, cherchant avec un âpre désespoir la vérité qui fuit, l'absolu qui se dérobe, et mourant en laissant son œuvre inachevée.

Il avait trente-neuf ans; ses restes furent déposés dans l'Église Saint-Étienne-du-Mont. Une inscription placée à l'angle de la *Rue Rollin* (n° 2) et de la *Rue Monge* (n° 56) indique l'emplacement de la maison de la Rue Neuve Saint-Étienne-du-Mont où Pascal mourut le 19 août 1662.

Les écoles et les livres de Port-Royal. L'éducation de Racine. — La réponse aux *Provinciales* avait été une nouvelle dispersion des solitaires dont les écoles mêmes furent détruites. La première idée de ces écoles venait de Saint-Cyran : vers 1638, les deux fils de M. Bignon, un fils de M. d'Andilly, les neveux de Saint-Cyran et quelques autres adolescents avaient été réunis à Port-Royal-des-Champs sous la direction de M. Le Maître; les trois jeunes Du Fossé arrivèrent en 1643. A la tête de l'école fut placé M. de Selles, puis M. de Bascle, plus tard Lancelot, Nicole, avec Guyot et Courtel. Elle fut transférée à Paris, au cul-de-sac de la Rue Saint-Dominique d'Enfer, en 1647. Le directeur fut alors M. Walon de Beaupuis; Lancelot enseignait le grec et les mathématiques; Nicole, la philosophie et les humanités (de 1646 à 1650). On revint ensuite aux Granges, près de Port-Royal-des-Champs (1650), et une succursale fut ouverte au Chesnay; le succès fut complet. C'est là qu'étudièrent Lenain de Tillemont (1637-1698) et surtout Racine.

Né le 21 décembre 1639 à la Ferté-Milon, Jean Racine resta orphelin avant l'âge de quatre ans[2]. Sa famille était déjà en relation avec les jansénistes; lors de la première dispersion des solitaires en 1638, Antoine Le Maître et Le Maître de Séricourt trouvèrent quelque temps asile à La Ferté-Milon chez

1. *Pensées, passim.*

2. Sa mère Jeanne Sconin, fille de Pierre Sconin, procureur du roi des eaux et forêts de Villers-Cotterets, mourut le 24 janvier 1641, et son père Jean Racine, contrôleur du grenier à sel de La Ferté-Milon, le 6 février 1643.

Mme Vitart, tante de Racine. En 1650, Marie Desmoulins, grand'mère paternelle de l'enfant, se fit religieuse à Port-Royal-des-Champs[1], où étaient déjà deux de ses sœurs, et où une de ses filles prit également le voile. Cette dernière (tante par conséquent du poète) devint plus tard abbesse sous le nom d'*Agnès Sainte-Thècle Racine* et survécut à son neveu.

C'est sans doute en 1653 (et non en 1655, comme le dit Louis Racine dans ses *Mémoires* souvent peu exacts sur la vie de son père) que Racine, qui avait commencé l'étude du latin au Collège de Beauvais, vint continuer ses études aux Granges. « Le petit Racine » fut sur-le-champ l'élève préféré des « Messieurs de Port-Royal », surtout de M. Le Maître. Il composa plusieurs odes françaises en l'honneur du monastère, et une élégie en vers latins sur la mort de *Rabotin*, gros chien qui gardait la cour. L'école des Granges fut dispersée en 1656. Racine avait alors seize ans; il alla faire sa philosophie au Collège d'Harcourt (Saint-Louis)[2]. Avec l'École de Chesnay, fermée en 1660, disparurent absolument les Écoles de Port-Royal[3].

Ces écoles avaient donné lieu à la composition de nombreux travaux d'enseignement : les *Règles de l'Education des Enfants*, de Courtel; la *Logique* ou l'*Art de Penser*, d'Arnauld et Nicole (1662-4), composée d'abord pour l'instruction du jeune duc de Chevreuse; la *Grammaire générale et raisonnée*, par Arnauld et Lancelot; les *Nouvelles Méthodes pour apprendre facilement la Langue grecque, la Langue latine, la Langue italienne, la Langue espagnole*, par Lancelot; le *Jardin des Racines grecques*, par Lancelot et Saci; quatre *Traités de Poésie latine*, *française*, *italienne*, *espagnole*, par Lancelot; les *Nouveaux Eléments de Géométrie*, par Arnauld; de nombreuses *Traductions*.

La Mère Angélique de Saint-Jean. — Les religieuses ne furent pas mieux traitées que les solitaires. En 1661, Port-

1. Elle y mourut le 12 août 1662.

2. Il ne tarda point à se brouiller avec Port-Royal. Ses maîtres avaient blâmé un sonnet composé par lui en l'honneur de Mazarin, à l'occasion de la Paix des Pyrénées. Ils le voyaient avec tristesse se consacrer à l'*art dramatique*, le théâtre étant chose damnable à leurs yeux. De là une rupture qui ne devait pas être définitive.

3. Racine écrivait plus tard, en parlant des jésuites : « Ils eurent même peur, pendant quelque temps, que le Port-Royal ne leur enlevât l'éducation de la jeunesse, c'est-à-dire ne tarît leur crédit dans sa source. » (*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal.*)

Royal-de-Paris reçut ordre de renvoyer les pensionnaires, les novices et les postulantes; la fille du peintre Philippe de Champagne était du nombre. C'est au milieu de ces épreuves que la Mère Angélique mourut le 6 août 1661. A trois reprises différentes, des religieuses furent enlevées de Port-Royal (1664). L'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, à la fois faible et violent, dont l'amour-propre souffrait d'une controverse entamée par lui avec elles, et dans laquelle, ni pour la science ni pour l'adresse, il n'avait l'avantage, en fit enlever 12 le 26 août 1664. Au nombre des expulsées était la *Mère Angélique de Saint-Jean*, fille de M. d'Andilly. Née en 1624, elle avait été, dès l'âge de six ans, élevée à Port-Royal par ses tantes Angélique et Agnès. Elle fut transportée au couvent des *Annonciades* ou *Filles Bleues*, dans cette année si triste où M. Singlin mourait chez Mme Vitart, tante de Racine, qui lui avait donné asile. Les religieuses se trouvèrent réunies à Port-Royal-des-Champs en 1665, mais le monastère resta sans communication avec l'extérieur jusqu'à la *Paix de l'Église.* La Mère Angélique de Saint-Jean devait être plus tard prieure pendant 9 ans, de 1669 à 1678, puis abbesse; elle mourut le 29 janvier 1684.

La Paix de l'Église ou de Clément IX (1668).— Cependant la cause janséniste ne manquait pas de défenseurs. Nombre d'ecclésiastiques avaient opiniâtrément refusé de signer le formulaire du 1656, et il y avait parmi eux quatre évêques, Arnauld, évêque d'Angers, Pavillon, évêque d'Aleth, Caulet, évêque de Pamiers, et Buzanval, évêque de Beauvais. D'autres prélats, comme Godeau, évêque de Vence, Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, et Choiseuil, évêque de Comminges, essayaient d'opérer une conciliation. Les jansénistes avaient une protectrice bien plus puissante, la duchesse de Longueville, qui fit tous ses efforts pour amener la paix; de Lionne, Secrétaire d'État des Affaires étrangères, la seconda. Le pape Clément IX Rospigliosi se montra bien disposé. Le saint-siège ne prétendait pas, déclara-t-il, que la signature du formulaire obligeât à croire à la présence implicite ou explicite, dans le livre de Jansénius, des Cinq Propositions condamnées, mais seulement à les tenir et à les condamner comme hérétiques, en quelque livre et en quelque endroit qu'elles pussent se trouver. Dans ces conditions, les opposants consentirent à signer le formulaire. Arnauld de Pomponne, fils de M. d'Andilly, devint Secrétaire d'État des Affaires étrangères; le Grand Arnauld fut

présenté au roi ; les fugitifs revinrent à Port-Royal. Ce fut la *Paix de l'Église.*

Nouvelles persécutions (1679). **Les exilés.** — Les jansénistes l'employèrent à solliciter des rigueurs contre les protestants. C'est ainsi qu'Arnauld et Nicole composèrent le traité *De la Perpétuité de la Foi touchant l'Eucharistie* (1669-1674). La persécution qu'ils invoquaient contre d'autres leur fut accordée, et ne tarda point à être accordée aussi à leurs adversaires contre eux-mêmes. Ils perdirent leur protectrice Mme de Longueville le 15 avril 1679 ; il y avait dix ans qu'elle s'était fait bâtir une maison attenant à Port-Poyal-des-Champs (1669) ; elle partageait son temps entre Port-Royal et les carmélites de la Rue Saint-Jacques, où elle avait un appartement dans lequel se tenaient des réunions jansénistes.

Elle morte, Louis XIV n'eut plus de scrupules. Attaqués au sujet des Cérémonies Chinoises, les jésuites désiraient détourner l'attention. La publication de *la Guide* de Molinos[1] (1694) et les débats soulevés à l'occasion d'une religieuse de Paray-le-Monial, Marie Alacoque[2], eurent pour contre-coup de nouvelles rigueurs contre les jansénistes.

Ils eurent pourtant une consolation. Racine, après son mariage et l'insuccès relatif de *Phèdre* (1677), s'était converti. Son intime ami Boileau n'avait jamais cessé, par l'abbé son frère[3], d'être en bons termes avec Port-Royal. Il rapprocha le poète et Nicole « qui ne savait pas ce que c'était que la guerre ». L'auteur des *Satires* eut plus de mal avec Arnauld. Il lui

1. Miguel Molinos (1627-1696), théologien aragonais, passa la plus grande partie de sa vie à Rome. Il publia en 1675 *la Guide spirituelle.* Le but de l'homme, y dit-il, doit être d'arriver à l'état de *Contemplation parfaite.* Dans cet état, l'âme purement passive ne pense plus, n'agit plus, ne veut plus ; Dieu se substitue en nous à nous-mêmes, et prend notre place ; c'est exactement la doctrine boudhiste du *Nirvâna,* de l'anéantissement. Ce n'est rien moins que la négation de la personnalité humaine, donc la suppression de la responsabilité morale. Cet ouvrage eut vingt éditions en six ans, de 1674 à 1680. Molinos, d'abord considéré comme un saint, fut ensuite arrêté (1685). En 1687, Innocent XI, sur l'avis du *Saint-Office,* frappa le livre comme quiétiste et condamna l'auteur à une prison perpétuelle.

2. Marie Alacoque, religieuse visitandine de Paray-le-Monial, près de Charolles (1647-1696), crut voir Jésus-Christ ouvrant devant elle sa poitrine, et lui faisant embrasser les plaies de son cœur sanglant. Elle crut voir ensuite son cœur et celui de son confesseur, le P. la Colombière, de la Compagnie de Jésus, unis dans le cœur de Jésus-Christ. Ce fut l'origine des couvents du *Sacré-Cœur.*

3. Jacques Boileau, docteur de Sorbonne, esprit caustique, qui écrivait ses ouvrages en latin « afin d'être sûr, disait-il, de n'être jamais lu par les évêques ».

porta au Faubourg Saint-Jacques, où il était alors retiré, un exemplaire de *Phèdre* de la part de l'auteur, et soutint victorieusement, dans un plaidoyer en règle, en présence des assistants ébahis (tous jansénistes, bien entendu), que cette pièce n'était point immorale. Arnauld consentit à recevoir le lendemain Racine, qui en entrant se jeta à ses pieds. Arnauld se jeta aux siens; ils s'embrassèrent et le passé fut oublié. Peut-être Racine pensait-il plus tard à Arnauld lorsqu'il peignit Mardochée. La persécution provoquée par Aman contre les Juifs, est-ce la Révocation de l'Édit de Nantes, est-ce le redoublement de rigueur contre le jansénisme? En tout cas, quand le poète composait les chœurs d'*Esther*, il est permis de croire qu'en travaillant pour les demoiselles de Saint-Cyr, il songeait aux religieuses de Port-Royal. Il écrivit pour elles en 1698 l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, qui resta longtemps manuscrit. Par son testament, du 10 octobre 1698, Racine demandait que son corps fût inhumé dans le cimetière de Port-Royal-des-Champs « au pied de la fosse de M. Hamon ». Il léguait 800 livres aux religieuses, et réclamait leurs prières.

Lorsque mourut le grand poète, il y avait longtemps que les yeux de M. Arnauld étaient fermés. Aussitôt après la mort de Mme de Longueville, on avait interdit à Port-Royal de recevoir des novices. Arnauld et Nicole crurent nécessaire de chercher un asile à l'étranger. Ces deux hommes, dont les caractères étaient en parfait contraste, l'un, hardi, indomptable, opiniâtre, l'autre doux, timide, hésitant, et qui avaient si souvent collaboré ensemble, se retirèrent dans les Pays-Bas Espagnols (1679). Après un rapide séjour en Hollande, à Utrecht, Arnauld se fixa à Bruxelles, où il mourut le 8 août 1694. Boileau composa son épitaphe, où l'on trouve les vers suivants :

Il terrassa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux docteurs confondit la morale.
Mais, pour fruit de son zèle, on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proscrit, persécuté....

Quant à Nicole, après avoir séjourné successivement à Bruxelles, à Liège, et à l'abbaye d'Orval dans le Luxembourg, il obtint l'autorisation de rentrer en France, à condition de ne plus écrire. Il mourut en 1695, « le dernier des Romains », écrivait Mme de Sévigné à M. de Pomponne. (Nicole était né à Chartres en 1625.)

Le P. Quesnel et les Réflexions Morales. — Jusqu'ici le jansénisme n'avait jamais manqué de chefs : après Saint-Cyran, Sacy, Singlin, puis Arnauld. Mais qui remplacerait l'auteur de *La Fréquente Communion ?* L'*Oratoire* avait été, dès le début, il serait inexact de dire l'allié actif, mais l'approbateur discret et affectueux de *Port-Royal*. Ce fut lui qui entra directement en scène avec le P. Quesnel (1634-1719). Celui-ci avait publié en 1671 les *Réflexions Morales sur le Nouveau Testament*. Disgracié avec M. de Sainte-Marthe, général des oratoriens, il se retira à Orléans et refusa de signer un formulaire proscrivant à la fois la philosophie de Descartes et les idées de Jansénius (1684). Il alla rejoindre Arnauld à Bruxelles, et publia en 1693 une nouvelle édition des *Réflexions Morales* approuvée par l'évêque de Châlons, Noailles. Deux ans plus tard M. de Noailles devint archevêque de Paris et ne tarda pas à déplaire à la Compagnie de Jésus par ses tendances gallicanes. Ayant condamné en 1696 l'*Exposition de la Foi de l'Église touchant la Grâce et la Prédestination,* de l'abbé de Barcos, neveu de Saint-Cyran, il fut pris à partie, dans le *Problème Ecclésiastique*, par le bénédictin Dom Thierry de Viaixne, qui affirmait que la doctrine des deux livres, l'un approuvé, l'autre condamné par l'archevêque, était identique. Sur la demande de Louis XIV, le Père Quesnel fut arrêté dans les Pays-Bas Espagnols, à Malines, mais il parvint à s'échapper et se retira en Hollande. La lecture de ses papiers augmenta l'irritation contre le jansénisme, qui venait de reparaître à la Sorbonne en 1702 dans un débat où quarante docteurs avaient soutenu ses doctrines.

La Bulle «Vineam Domini Sabaoth» (1705). — Le roi devenu vieux « s'était flatté, dit Saint-Simon, de faire pénitence sur le dos d'autrui, et se repaissait de la faire sur celui des huguenots et des jansénistes, qu'il croyait presque également hérétiques ». Il demanda, et le pape Clément XI donna en 1705 la Bulle *Vineam Domini Sabaoth* contre le jansénisme. Dans l'Assemblée du Clergé de la même année, le cardinal de Noailles fit quelques réserves sur l'infaillibilité de Rome en matière de foi. Le pape interdit les *Réflexions Morales* en 1708 ; coup sensible pour l'archevêque qui les avait approuvées.

Enfin les ennemis de Noailles résolurent de frapper à la fois l'archevêque et les jansénistes. Si le prélat s'associait aux violences qu'on réclamait de lui, il était désormais l'horreur du jansénisme ; s'il refusait d'y participer, on le déclarait jansé-

niste lui-même. Depuis longtemps le monastère de Port-Royal-des-Champs ne recevait plus de novices; une prieure y restait avec quelques religieuses fort âgées, ou même infirmes, mais toujours attachées aux doctrines qui avaient fait naguère la célébrité de leur couvent. On les somma de signer une adhésion à la Bulle *Vineam Domini Sabaoth*. Elles craignirent un piège, et ne voulurent signer qu'en ajoutant : *Sans préjudice à la Paix de Clément IX*, à laquelles elles adhéraient. Le pape se serait contenté de cette soumission conditionnelle : la Compagnie de Jésus voulut une soumission sans réserve. Le P. La Chaise venait de mourir. Son successeur près de Louis XIV, l'implacable P. Tellier, entraîna le roi, le roi entraîna le pape.

Destruction de Port-Royal-des-Champs (1709). — On prononça que Port-Royal-des-Champs serait réuni à Port-Royal-de-Paris. Ce dernier couvent n'avait plus rien de janséniste; l'abbesse, une grande dame mondaine, vint au monastère des Champs demander qu'on la reconnût; elle n'obtint rien. Alors, dans la nuit du 28 au 29 octobre 1709, à l'automne de cette sombre année de famine, de désastres militaires et de calamités de toutes sortes, Port-Royal-des-Champs fut investi par des soldats. Au matin, le lieutenant de police d'Argenson[1] entra dans l'abbaye avec des escouades du guet et d'archers. Il rassembla la communauté dans la salle du Chapitre, montra une lettre de cachet, et, sans donner à chaque religieuse plus d'un quart d'heure pour ses préparatifs, il enleva toute la communauté. Il avait amené des carrosses attelés, avec une femme âgée dans chacun; il y distribua les religieuses, suivant les lieux de leur destination, qui étaient différents monastères éloignés, et il fit partir successivement chaque carrosse accompagné d'archers à cheval.

Le couvent demeuré vide fut pillé par les soldats chargés de sa garde. Les murs étaient encore debout, et les tombes dans le cimetière. Ordre fut donné aux familles d'exhumer les cadavres de leurs parents; ceux qui ne furent point

1. Marc-René d'Argenson (1652-1721), lieutenant de police et inventeur des lettres de cachet; il fut plus tard, en 1718, président du Conseil des Finances et garde des sceaux. Sa vie privée n'était rien moins qu'édifiante. Il fut le père du *Marquis d'Argenson* (1694-1757), Secrétaire d'État des Affaires étrangères (1744-7) et du *Comte d'Argenson* (1696-1764), Secrétaire d'État de la Guerre (1742-57) sous Louis XV.

réclamés furent tirés de leurs tombes, dépouillés des objets de prix qu'on y trouva, et jetés pêle-mêle dans le cimetière d'un village voisin (Magny). L'église et les bâtiments de Port-Royal furent rasés, les matériaux vendus, le sol labouré ; mais il est plus facile de disperser des pierres de taille que de supprimer l'Histoire.

Disgrâce de l'archevêque de Paris Noailles (1711). — Le consentement à la ruine de Port-Royal, que l'archevêque de Paris s'était laissé imposer, ne suffit point à désarmer ses ennemis. Le Père Tellier gagna à ses vues l'évêque de Meaux Bissy et le cardinal de Rohan, qui devint, grâce à lui, grand aumônier de France. L'offensive fut reprise contre M. de Noailles. On mit en avant Champflour, évêque de La Rochelle, et Valderie de Lescure, évêque de Luçon : ils furent poussés, dit-on, par Chalmet, élève de Fénelon, qui, de son archevêché de Cambrai où il était exilé, essayait de sortir de disgrâce en s'unissant au P. Tellier contre les jansénistes et les gallicans. Champflour et de Lescure publièrent un mandement contre l'édition des *Réflexions Morales* approuvée par Noailles, avec une censure de ce prélat comme « fauteur d'hérésie ». Ce mandement fut affiché jusqu'aux portes de l'archevêché de Paris. M. de Noailles exaspéré « commit la faute capitale d'imiter le chien qui mord la pierre qu'on lui jette, et qui laisse le bras qui l'a ruée ». (SAINT-SIMON.) Il fit renvoyer du séminaire de Saint-Sulpice les neveux des deux évêques. Ceux-ci se plaignirent au roi ; l'évêque de Gap, Berger de Malissoles, les appuya ; le Père Tellier, Bissy, Mme de Maintenon, les soutinrent ; M. de Noailles, qui avait répliqué par un autre mandement, reçut défense de venir à la cour (1711).

La Bulle Unigenitus (1713). — Cela même ne suffit pas : sous l'impulsion du P. Tellier, de Bissy et de Rohan, Louis XIV fit demander au pape une bulle condamnant expressément le livre de Quesnel. Cette célèbre *Constitution* ou *Bulle Unigenitus*, qui allait causer tant de troubles pendant un demi-siècle, fut enfin signée par le pape Clément XI le 8 septembre 1713 et présentée au roi le 3 octobre. Elle condamnait comme hérétiques 101 propositions extraites des *Réflexions Morales sur le Nouveau Testament*. En voici les plus importantes :

« *La grâce de Jésus-Christ est nécessaire pour toute sorte de bonne œuvre. Dieu n'est pas, la religion n'est pas, où n'est pas la charité. — Il n'y a pas de bonne œuvre sans l'amour de Dieu. — La foi justifie quand elle agit, mais elle n'agit que*

par la charité. — On se sépare du peuple des élus, dont le peuple juif a été la figure, et dont Jésus-Christ est la tête, en ne vivant pas selon l'Evangile ou en ne croyant pas à l'Évangile. — Rien de plus vaste que l'Église de Dieu, parce que tous les élus et tous les justes de tous les siècles la composent. — Le jour du dimanche doit être sanctifié par des lectures de piété, et surtout des Saintes Écritures; il est coupable de vouloir détourner le chrétien de cette lecture. — La lecture de l'Écriture Sainte est pour tous.— La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir. »

Résistance qu'elle rencontre. — Toujours inspiré par Tellier, le roi voulut imposer au clergé de France l'acceptation de la Bulle. 40 évêques y consentirent (janvier 1714), avec certaines explications; M. de Noailles et 7 autres protestèrent. Louis XIV passa outre, et imposa la Bulle au Parlement, qui l'enregistra sous réserve (15 février 1714). Fénelon et la plupart des évêques se rallièrent aux 40 acceptants. La Sorbonne céda aussi, après l'exil des docteurs récalcitrants. Mais l'archevêque de Paris tint bon, et son clergé le soutint. Tellier voulait le faire déposer; il pressa le roi de faire enregistrer au Parlement de Paris une déclaration nouvelle imposant à tout évêque une adhésion écrite pure et simple. On eut beau multiplier les emprisonnements, les exils, les violences; le Parlement, où dominait l'esprit gallican et janséniste, fit tout ce qu'il put pour gagner du temps. Le roi s'affaiblissait et sa fin était prochaine; il fit venir à Versailles le premier président de Mesmes, le procureur général d'Aguesseau [1] et les trois avocats généraux Joly de Fleury, Chauvelin, Lamoignon, pour les charger de dire à leur Compagnie qu'il ordonnait l'enregistrement sans délai et sans réserve. Il ne put vaincre leur résistance. On raconte que Mme d'Aguesseau, embrassant son mari au moment de son départ pour Versailles, lui avait

1. Henri-François d'Aguesseau ou Daguesseau (1668-1751), avocat général au Parlement de Paris à vingt-deux ans, procureur général à trente-deux ans, devait avoir une grande part à l'annulation du testament de Louis XIV. Garde des sceaux en 1717, renvoyé pour son opposition aux plans de Law, puis rappelé après la chute du Système, il se laissa imposer par Dubois l'acceptation de la Bulle, fut disgracié de nouveau en 1722, et se retira dans sa terre de Fresnes, où il écrivit ses *Instructions à mes Enfants.* Fleury lui rendit les sceaux en 1737; il les résigna en 1750, un an avant sa mort. Il était fils de Henri Daguesseau (1635-1716), intendant de Limoges, puis de Bordeaux, puis de Languedoc, et conseiller d'État.

dit : « Allez! oubliez, devant le roi, femme et enfants; perdez tout, hors l'honneur. » Il fut question de tenir un Lit de Justice : les forces du roi ne le lui permirent pas; il mourut au milieu de ces tristes débats.

Conclusion. — La lutte des jansénistes et des jésuites, les débats *pour* et *contre* la *Bulle Unigenitus*, devaient se poursuivre encore pendant un demi-siècle. De plus en plus violents, les deux partis y perdront de plus en plus en considération, jusqu'au moment où, poursuivis l'un et l'autre par les attaques des philosophes, par les plaisanteries de Voltaire, et abandonnés du public devenu indifférent à l'objet de leur querelle, ceux que Diderot nommera *les Renards* et *les Loups* cesseront, de guerre lasse, un combat qui n'aura plus ni témoins ni résultats possibles.

Louis XIV et le Quiétisme. Fénelon et Madame Guyon. — Le *Quiétisme*, comparé au protestantisme et au jansénisme, ne tiendrait qu'une bien faible place dans l'histoire religieuse du dix-septième siècle, si les noms de Fénelon et de Bossuet ne s'y trouvaient mêlés. On verra plus loin le rôle politique et littéraire de Fénelon. « C'était, dit Saint-Simon, un esprit coquet qui, depuis les personnes les plus puissantes jusqu'à l'ouvrier et au laquais, cherchait à être goûté et voulait plaire, et ses talents en ce genre secondaient parfaitement ses désirs. » C'est par la direction des Nouvelles Catholiques qu'avait commencé sa réputation; doux, fin, insinuant, très actif aussi et très habile, nul n'était mieux prédisposé par sa nature sinon à éprouver, du moins à inspirer le mysticisme, l'abdication de la volonté, l'abandon et l'anéantissement de la personnalité dans l'amour divin.

C'étaient les sentiments que prêchait une femme jeune encore, veuve de bonne heure après un mariage malheureux, Mme Guyon (née à Montargis en 1648). Elle s'était imposé pour mission de gagner des âmes au catholicisme; elle passa six ans à Genève, en Savoie, chez les Suisses, en Piémont, soignant les malades, employant son bien à créer deux hôpitaux, se consacrant aux faibles, aux petits, aux pauvres, aux souffrants. Elle écrivit le *Moyen court et facile de faire l'Oraison du Cœur ;* elle écrivit surtout *Les Torrents*. Aimer Dieu, se perdre, s'anéantir en lui, pour y trouver le repos : telle est sa doctrine, toute d'élan, touchante, naïve, peu raisonnée. Les conséquences fatales de cette doctrine, qui sup-

priment la responsabilité, et peuvent entraîner le désordre des mœurs, lui échappèrent assurément.

L'archevêque de Paris Harlay de Champvallon la fit emprisonner comme suspecte de partager les doctrines de Molinos. Elle redevint libre à la prière de Mlle de la Maisonfort, sa cousine, alors chanoinesse à Saint-Cyr, et protégée de Mme de Maintenon, et de Mme de Miramion [1], la créatrice des religieuses dites *Miramionnes* (1688). Elle fit connaissance l'année suivante avec Fénelon chez la duchesse de Charost. « Leur esprit se plut l'un à l'autre et leur sublime s'amalgama. » (Saint-Simon.)

Lutte de Fénelon et de Bossuet. Condamnation des Maximes des Saints (1699). — Fénelon l'introduisit à l'Hôtel de Beauvilliers et de Chevreuse et dans la maison de Saint-Cyr. Il espérait, par elle, acquérir un ascendant complet sur Mme de Maintenon ; mais Saint-Cyr était dans le diocèse de Chartres : Godet-Desmarets, évêque de cette ville, jaloux de l'archevêque de Cambrai (Fénelon fut promu à ce siège en 1695), accusa Mme Guyon d'hérésie. Elle fut chassée de Saint-Cyr, abandonnée par Mme de Maintenon, peu soutenue par Fénelon. Elle protesta de son innocence, et se retira dans un monastère de Meaux, sous les yeux par conséquent de Bossuet, pour mieux montrer sa soumission. La décision fut remise à Bossuet, à Noailles, alors évêque de Châlons, et à Tronson, directeur de Saint-Sulpice. Elle accepta tout ce qu'ils voulurent ; mais bientôt, maltraitée et humiliée, elle revint à Paris et se cacha au Faubourg Saint-Antoine. Elle fut dénoncée par Bossuet, découverte et enfermée à Vincennes.

Fénelon n'avait rien fait pour la défendre. Pourtant, quand Bossuet eut publié son *Instruction sur les États d'Oraisons* (1696), il écrivit à son tour l'*Explication des Maximes des Saints sur la Vie intérieure* (1697) : c'était une apologie du mysticisme. L'évêque de Meaux alla se jeter aux pieds du roi pour lui demander pardon « de ne pas lui avoir révélé plus tôt

1. Marie Bonneau, veuve de Beauharnais de Miramion, conseiller au Parlement, forma en 1661, sous le nom de *Sainte-Famille*, une communauté pour instruire les enfants et soigner les malades. Elle fut d'abord établie Rue Saint-Antoine, puis près de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. En 1665 cette communauté fut réunie avec une autre, celle des *Filles de Sainte-Geneviève*, qui avait été fondée en 1636 par Mlle Blosset, Rue des Fossés-Saint-Victor, au coin de la Rue des Boulangers. Désormais, ces religieuses réunies prirent le nom de *Miramionnes ;* elles s'établirent sur le Quai de la Tournelle en 1691.

l'hérésie de M. de Cambrai ». Rancé[1], le réformateur de la Trappe, dont Bossuet avait demandé l'avis, répondit que « si M. de Cambrai avait raison, il fallait brûler l'Évangile, et se plaindre de Jésus-Christ, qui n'était venu au monde que pour nous tromper ». Fénelon, déjà antipathique à Louis XIV, perdit le titre de précepteur des enfants de France, reçut l'ordre de se retirer dans son diocèse et de n'en plus sortir. Mme Guyon, interrogée par le lieutenant de police La Reynie, resta prisonnière jusqu'en 1703, et mourut en 1717.

Fénelon avait soumis son *Explication des Maximes des Saints* au jugement de la cour de Rome. Le roi insistait auprès d'Innocent XII pour que le livre fût condamné : fort embarrassé, le pape finit par céder aux désirs du roi, mais dans les termes les plus mitigés possibles (12 mars 1699). L'archevêque de Cambrai allait monter en chaire quand il apprit sa condamnation. L'habile prélat ne se troubla point : laissant là le sermon qu'il avait préparé, il prêcha sur la soumission due à l'Église. Nous retrouverons bientôt l'auteur du *Télémaque* (publié cette année même, 1699).

1. Armand-Jean le Bouthillier de Rancé (1626-1700) était Breton et filleul du Cardinal de Richelieu. La mort de son frère aîné, abbé commandataire de la Trappe dans le Perche, à l'ouest de Dreux, entre Mortagne et Laigle, lui donna cette abbaye. Fort léger d'abord, il avait, n'étant encore qu'adolescent, publié une édition d'*Anacréon* avec commentaires. Prêtre en 1651, et docteur en 1653, premier aumônier de Gaston d'Orléans, il menait une vie très mondaine, tantôt à Paris, tantôt en Touraine, dans sa terre de Véretz. Il connut Mme de Montbazon à l'Hôtel de Rambouillet et conçut pour elle une passion très vive ; la mort presque subite de cette dame, aux derniers moments de laquelle il assista, lui laissa une impression ineffaçable (1657). Il avait trente et un ans ; il se jeta dans les austérités. Retiré à la Trappe en 1662, il y fut bientôt considéré comme un ascète et un saint ; il y rétablit l'étroite observance de Cîteaux par les constitutions de 1671 ; le silence absolu, la prière, le travail manuel, des légumes cuits à l'eau pour tout aliment, des vêtements de bure, un plancher pour couche, la méditation continuelle de la mort, telle était la règle des moines de la Trappe : chacun d'eux venait chaque jour visiter la fosse ouverte qui devait plus tard recevoir ses restes. Rancé mourut sur la paille et sur la cendre à soixante-quinze ans.

CHAPITRE XII.

La Restauration d'Angleterre et la Révolution de 1688.

La Restauration d'Angleterre. État des esprits en 1660. Impopularité des Puritains. — Charles II (1660-1685). Son caractère. — Sa famille et sa cour. — Ministère de Clarendon (1660-1667). Le Parlement de 1661 et la réaction anti-presbytérienne. — La popularité des Stuarts diminuée par leurs tendances catholiques. — Alliance avec la France. Vente de Dunkerque à Louis XIV (1662). — Guerre malheureuse contre les Hollandais. Traité de Bréda (1664-1667). — La peste et l'incendie de Londres (1666). Chute de Clarendon (1667). — Sir William Temple. La Triple Alliance (1668). — Retour à l'alliance française. Traité de Douvres (1670). — Tactique de Louis XIV envers les partis anglais. — Ministère de la Cabal. — Part des Anglais à la guerre de Hollande (1672-4). — Bataille de Solebay (7 juin 1672). — Revirement dans l'opinion publique. Le Bill du Test (1673). — Batailles de Schonvelt, de Walcheren et du Texel (1673). — Chute de la Cabal. Paix avec la Hollande (1674). — Mariage de Guillaume d'Orange et de Marie d'York. — Ministère Danby (1674-1679). — Le Complot papiste. Titus Oates (1679-80). — Le troisième Parlement (1679). Sir William Temple et les Trente Conseillers. — Bill d'exclusion. Le Parlement dissous. — Bill d'Habeas Corpus. — Le quatrième Parlement. Whigs et Tories (1680). — Cinquième Parlement à Oxford (1681). Il est dissous. — Conspiration de Rye-House. Exécution de Russell et d'Algernon Sydney (1683). — Mort de Charles II (1685).

Jacques II (1685-1688). Sa famille. État des esprits en Angleterre. — Caractère du roi. Ses ministres. — Son alliance avec la France. — Débuts de son gouvernement. — Persécutions contre les Covenantaires d'Écosse. Les Dragons de Claverhouse. — Les exilés anglais aux Pays-Bas. — Révolte d'Argyle en Écosse. Son échec et son supplice. — Révolte de Monmouth en Angleterre. — Bataille de Sedgemoor (16 juillet 1685). — Capture et supplice de Monmouth. — Cruautés de Kirke. — Le Grand Juge Jeffryes. Les Assises Sanglantes. — Projet de rétablir le catholicisme en Angleterre. — Le Pouvoir de Dispense et la Cour de Haute Commission. — Déclaration d'Indulgence (1687). — Procès des évêques (1688). — Naissance du prince de Galles (1688). — Appel adressé à Guillaume d'Orange. — Conseils donnés en vain au roi d'Angleterre.

Révolution de 1688. Préparatifs et manifeste de Guillaume. — Il débarque à Torbay (15 novembre 1688). — Entrée de Guillaume à Exeter. — Concessions tardives et préparatifs de Jacques. — Défections nombreuses dans l'entourage du roi. — Il est abandonné par Churchill, par Georges de Danemark et Anne Stuart. — Négociation d'Hungerford. — Fuite de la reine et du prince de Galles. Départ de Jacques. — État de Londres. La Nuit Irlandaise. — Jacques arrêté. Sa fuite définitive en France. — Le Parlement-Convention. — Guillaume et Marie proclamés roi et reine d'Angleterre (1689). — Déclaration des Droits. — Résultats.

La Restauration d'Angleterre. État des esprits en 1660. Impopularité des Puritains. — L'Europe protestante, frappée par Louis XIV en 1685, lui rendit coup pour coup : à la Révo-

cation de l'Édit de Nantes répliqua la Révolution de 1688 : la France avait proscrit les protestants ; l'Angleterre chassa son roi catholique et se mit à la tête de la coalition contre celui que les évêques surnommaient un Constantin et un Théodose, et les ministres calvinistes, un Dioclétien et un Néron[1].

Si l'Angleterre, en 1660, avait accueilli avec tant de joie la restauration des Stuarts, ce n'est pas qu'elle eût renoncé à ses vieilles libertés ; mais le pays était fatigué de guerres civiles et de révolutions ; il avait horreur de cette instabilité dont il venait de tant souffrir, et du despotisme militaire, de toutes les formes de gouvernement la plus antipathique au tempérament britannique. Au contraire, il avait eu le temps d'oublier les fautes de Charles Ier ; il se figurait que tout était pour le mieux, maintenant qu'on allait voir revenir *le bon vieux temps*. Instruite par le malheur, la famille royale avait sans doute beaucoup appris, et ne retomberait plus dans les mêmes torts. D'ailleurs les puritains avaient lassé la patience de la nation par leurs exigences et leur affectation d'austérité, leur ton maussade et solennellement lugubre, leur ennuyeux jargon, leurs surnoms grotesques, les platitudes fanatiques que débitaient d'un ton d'oracle les officiers et les soldats de l'*Armée des Saints*, transformés à tout propos en prédicateurs. La *Joyeuse Angleterre* (*merry England*) préférait son ancienne dynastie à l'autorité de *Tribulation Salutaire*, de *Fuis-Débat*, de *Tue-Péché*, de *Ne pleure point*, et de *Zèle de la Terre agitée*. Dans la patrie de Shakspeare, les puritains avaient fermé les théâtres et condamné les acteurs au fouet ! Ils avaient proscrit les combats d'ours, l'amusement favori du petit peuple ; ils

1. On a souvent signalé une curieuse analogie entre la Restauration anglaise de 1660 et la Restauration française de 1815. De chaque côté, il y a eu successivement deux rois, deux frères ; l'un, sceptique, égoïste, mais non dépourvu d'intelligence et possédant un peu de tact, qui est mort dans son lit ; l'autre, violent, peu capable de ménager rien et de comprendre quelque chose, qui est mort en exil : à Londres, les Stuarts Charles II et Jacques II ; à Paris, les Bourbons Louis XVIII et Charles X. En 1688 et en 1830, la Révolution s'est opérée par l'usurpation d'une branche de la famille royale : là-bas le prince d'Orange devient Guillaume III roi d'Angleterre ; ici le duc d'Orléans devient Louis-Philippe roi des Français. Enfin les griefs des deux peuples contre les deux dynasties déchues étaient les mêmes : le *papisme* et l'alliance étrangère, celle du plus détesté de tous les étrangers, du Français, au mépris des intérêts britanniques, voilà ce qu'on reprochait surtout aux Stuarts ; quant aux Bourbons, on leur reprochait également le pouvoir qu'ils donnaient au clergé et leur trône deux fois rétabli par l'invasion, qui en faisait *la Royauté de l'Étranger*.

avaient interdit *Christmas* (Noël), la grande fête populaire et nationale, où les parents se réunissaient à la table de famille, où les cloches carillonnaient dans les églises, où paysans et citadins oubliaient les fatigues et les misères quotidiennes, le verre de cidre ou d'*ale* à la main, au milieu des danses et des chansons. Aussi, telle était l'impopularité des puritains, que l'Angleterre accuellit avec indulgence la licence et les mœurs relâchées qui suivirent la Restauration; les excès les plus blâmables ne parurent d'abord qu'une marque d'*anti-puritanisme*, une preuve de bon ton et de bon goût.

La tâche était donc facile aux Stuarts : on va voir comment ils surent s'en acquitter.

Charles II (1660-1685). **Son caractère.** — Charles II avait un extérieur gracieux, un abord affable; il s'exprimait avec facilité; il était intelligent et avait l'expérience que donnent la bonne et la mauvaise fortune tour à tour éprouvées; il connaissait les hommes. Malheureusement, il manquait de dignité, de patriotisme et de cœur : paresseux, ennemi de tout effort et de toute contrainte, égoïste, indifférent, il ne croyait ni au désintéressement ni à la vertu; il n'aimait que le repos et le plaisir; incapable de reconnaissance et de rancune, il pensait que toute conscience était à vendre comme la sienne; il se souciait peu de l'estime d'autrui et des intérêts de l'Angleterre. Toute sa vie, il fut pensionné par Louis XIV pour les sacrifier; toutefois, comme il était disposé à trahir ses sujets afin de recevoir l'argent français, mais non à les exaspérer au point de courir le risque d'une révolution, quand il voyait les Anglais trop mécontents, il rompait avec le roi de France, sauf à renouer plus tard en se faisant payer de plus en plus cher chacune de ces réconciliations intéressées.

Sa famille et sa cour. — Charles II épousa en 1662 Catherine de Bragance, fille de Jean IV de Portugal, qui lui apporta en dot Tanger sur la côte du Maroc et Bombay sur la côte occidentale de l'Hindoustan, avec 500 000 livres sterling. Ce mariage fut impopulaire : la reine était catholique, n'eut point d'enfant, et ne prit aucun empire sur son mari. Charles eut successivement ou à la fois de nombreuses favorites; avant la Restauration, une jeune fille galloise, Lucy Walter, qu'il avait connue à La Haye, lui avait donné un fils, nommé d'abord James Croft, et dont l'éducation commença en France. Charles II, très faible pour cet enfant, le prit avec lui à White-Hall; il le maria plus tard avec l'héritière des Buccleuch, lui donna une

immense fortune, le créa duc de Monmouth, duc de Buccleuch, Chevalier de la Jarretière, Grand Écuyer, Commandant du premier régiment de ses gardes, Chancelier de l'Université de Cambridge. La duchesse de Cleveland, Barbara Pallmer, une autre des favorites de Charles II, fut mère des ducs de Grafton, de Southampton et de Northumberland; une autre, l'actrice Éléonore Gwynn, donna naissance au duc de Saint-Albans; plus tard enfin, la Bretonne Louise de Quérouailles, envoyée par Louis XIV avec Henriette d'Angleterre, et instrument de ses volontés, fut créée duchesse de Portsmouth et devint plus puissante que toutes ses rivales; elle eut un fils, le duc de Richmond.

La conduite licencieuse de Charles était imitée par son frère le duc d'York, marié avec Anne Hyde; le duc de Gloucester, dernier frère du roi, était mort à vingt ans au début de la Restauration. Parmi ceux qu'on remarquait dans la cour galante de Charles II, il y avait le duc de Buckingham, le spirituel et sceptique Saint-Évremond, exilé de France pour avoir médit du Cardinal Mazarin, et avec lui, précisément une des nièces de ce même Cardinal, Hortense Mancini, duchesse Mazarin, qui avait quitté son mari La Meilleraye.

Ministère de Clarendon (1660-1667). **Le Parlement de 1661 et la réaction antipresbytérienne.** — Édouard Hyde, bientôt créé comte de Clarendon, beau-père de la duchesse d'York, fut chancelier du royaume, c'est-à-dire premier ministre. Il avait été le fidèle compagnon de Charles Ier et était demeuré longtemps en exil. Écrivain remarquable (il composa l'*Histoire de la Rébellion et des Guerres civiles d'Angleterre*), orateur éloquent, Clarendon avait un coup d'œil pénétrant et l'habitude des affaires. Il est vrai qu'il avait passé quatorze ans à l'étranger; il manquait de tact, de souplesse, et éprouvait une aversion vindicative à l'égard des puritains.

Tout parut facile au début de la Restauration : les 50 000 vieux soldats de Cromwell se laissèrent licencier sans résistance; si quelques anciens Cavaliers se plaignaient qu'on ne les eût pas indemnisés des pertes qu'ils avaient subies, la plupart étaient disposés à la patience; les presbytériens, qui avaient eu tant de part au retour du roi, espéraient garder la liberté religieuse. Aussi le premier Parlement vota-t-il à Charles II, pour la durée de sa vie, des subsides annuels de 1 200 000 livres sterling. Les élections de 1661 pour la nouvelle Chambre des Communes envoyèrent à Westminster une

majorité « plus royaliste que le roi, plus anglicane que les évêques[1] ». Elle fit brûler le *Covenant* par le bourreau, rendit aux évêques leurs sièges à la Chambre des Lords, rétablit l'ancienne liturgie, et, au mépris des promesses si récemment faites par Charles II, deux mille ministres presbytériens, qui refusèrent de se soumettre à l'ordination épiscopale, furent, conformément à l'*Acte d'Uniformité*, chassés en un seul jour de leurs cures (1662). Plus tard, en 1665, par l'*Acte des Cinq Milles*, on leur défendit de s'approcher à plus de cinq milles des lieux où ils avaient prêché ou enseigné. Toutes les anciennes lois contre les non-conformistes furent remises en vigueur. Dans l'exaltation que lui causait son triomphe, l'Église Anglicane alla jusqu'à déclarer que dans aucun cas il n'était permis de résister à la royauté, le roi fût-il un tyran.

La popularité des Stuarts diminuée par leurs tendances catholiques. — Toutefois cet emportement royaliste ne fut pas de longue durée : ce qui dépopularisa bien vite Charles II, ce ne fut pas le scandale de sa vie privée ni l'immoralité de sa cour ; c'est que de bonne heure on le soupçonna de pencher vers le catholicisme. Sa mère Henriette de France était catholique; elle était retirée sur le continent, au monastère de la Visitation de Chaillot, qu'elle avait fondé et où elle mourut en 1669. Sa sœur Henriette d'Angleterre était mariée au duc d'Orléans, frère de Louis XIV ; quant à son frère, le duc d'York, tout le monde soupçonnait, et tout le monde sut bientôt qu'il était catholique. Or, dans l'Angleterre protestante du dix-septième siècle, depuis les complots contre la vie d'Élisabeth, la Conspiration des Poudres de 1605 et le massacre des protestants par les catholiques d'Irlande en 1641, il n'y avait pas de sentiment plus passionné et plus général que la haine du *papisme*. Appeler quelqu'un *papiste* était lui adresser la plus cruelle injure ; on s'en prenait aux papistes de tout ce qui arrivait de fâcheux, comme dans les pays chrétiens, au Moyen Age, on attribuait tous les événements malheureux aux Juifs. On remarqua que le roi, au lieu d'exécuter rigoureusement les lois pénales contre les papistes, fermait les yeux sur leur violation; on trouva étrange qu'en Irlande on reprît aux colons anglais établis par Cromwell un tiers des terres pour les rendre à ceux qui en avaient été dépossédés.

1. On a comparé les Communes de 1661 à la *Chambre introuvable* de 1815.

Alliance avec la France. Vente de Dunkerque à Louis XIV (1662). — Avec le papisme, ce que l'Anglais haïssait le plus, d'une haine héréditaire et traditionnelle, c'était la France, la vieille ennemie historique; ce à quoi il tenait le plus, c'était de bien affirmer sa supériorité sur le continent, et d'y posséder un pied-à-terre, un point où débarquer. Cromwell le lui avait donné par l'acquisition de Dunkerque, un nouveau Calais, à la fois la clef de la France et des Pays-Bas. Charles II, toujours besogneux, vendit Dunkerque à Louis XIV moyennant 5 millions; il en avait d'abord demandé une somme quatre fois plus considérable. Aucun acte ne dépopularisa autant le roi et son ministre Clarendon.

Guerre malheureuse contre les Hollandais. Traité de Bréda (1664-1667). — La guerre contre les Hollandais ne répara point le mauvais effet de la vente de Dunkerque. Sur toutes les mers, dans toutes les colonies, marchands et navires de la Grande-Bretagne et des Provinces-Unies se rencontraient, se faisaient concurrence : il y avait là une question d'orgueil et d'intérêt à la fois. Chacune des deux nations accusait l'autre d'entreprises injustes à son détriment; il semble établi que les Hollandais avaient raison. Sir Robert Holmes, envoyé dans le Golfe de Guinée et sur la côte du Sénégal, y saccagea les comptoirs néerlandais; puis il alla dans l'Amérique du Nord occuper la Nouvelle-Amsterdam (1664). Sur les plaintes des États Généraux, Charles II se contenta de désavouer son amiral; les Hollandais justement irrités chargèrent Ruyter d'obtenir réparation. L'intrépide marin reprit les établissements de Guinée et attaqua les Antilles Anglaises. La guerre fut alors déclarée (1665) : dans une première rencontre, la flotte anglaise, commandée par le duc d'York, grand amiral du royaume, par le prince Rupert et par Sir John Lawson, qui fut blessé mortellement, détruisit 19 vaisseaux ennemis; le vaisseau de l'amiral hollandais Opdam sauta; Tromp, le fils du célèbre marin tué en 1653, sauva les débris de l'escadre.

Les succès des Anglais s'arrêtèrent là. L'année suivante, une épouvantable bataille de quatre jours se livra au nord du Pas de Calais entre la flotte hollandaise, commandée par Ruyter et Tromp, et la flotte anglaise commandée par le duc d'Albemarle (Monk) et le prince Rupert (1er-4 juin 1666). Les Anglais perdirent 23 grands vaisseaux et plus de 8 000 hommes; l'un de leurs amiraux, Sir Georges Ayscue, fut pris à bord d'un navire de 100 canons, le plus considérable de la flotte britannique. Si

l'escadre française du duc de Beaufort était venue rejoindre Ruyter, les Anglais eussent subi quelque grand désastre. Mais Louis XIV, allié nominal des Provinces-Unies, ne voulait pas se brouiller avec Charles II, et son escadre ne fit qu'aller et venir pendant toute la lutte sans prendre part à aucune bataille. Repoussé une première fois à l'entrée de la Tamise, l'infatigable Ruyter reprit l'offensive bientôt après; il prit Sheerness, remonta la Tamise, brisa la chaîne qui fermait l'entrée de la Medway et détruisit 16 vaisseaux à Upnore, à Woolwich, à Blackwell et à Chatham. Le canon ennemi retentissait dans Londres où la milice était sous les armes, pendant que Charles II, aux éclats de rire de ses favorites, poursuivait, dit-on, des papillons dans la salle où il soupait! (1667).

Le Traité de Bréda laissa aux Provinces-Unies l'île de Polerone dans les Indes Orientales, et à l'Angleterre, en Amérique, la Nouvelle-Amsterdam, qui devint New-York en l'honneur du frère du roi (1667).

La peste et l'incendie de Londres (1666). **Chute de Clarendon** (1667). — Cette acquisition ne suffit point pour faire oublier l'humiliation que les Anglais avaient subie. Londres fut, à la même époque, éprouvé par des calamités épouvantables. D'abord une peste, comme on n'en avait jamais vu pour l'intensité et la durée, y enleva en dix mois plus de 100 000 personnes (1665-66). Puis, le dimanche 2 septembre 1666, vers minuit, le feu prit subitement dans la maison d'un boulanger de la Cité, non loin du Pont de la Tamise. Les progrès de l'incendie, activés par le vent d'est, durèrent trois jours et trois nuits; la sécheresse de la saison, la disposition des rues fort étroites et des maisons, la plupart construites en bois, augmentèrent encore le désastre. Les flammes consumèrent 13 200 maisons, 600 rues, 89 églises, parmi lesquelles la cathédrale de Saint-Paul, enfin la Maison de Ville ou Guildhall; il n'y avait pas eu d'incendie aussi considérable en Europe depuis celui qui avait dévasté Rome sous Néron. Un *Monument* formé de pierres calcinées et de débris de toute sorte fut élevé non loin du lieu où le fléau avait pris naissance; on y peut lire encore une inscription qui en contient le récit. Les catholiques furent accusés d'avoir brûlé Londres, comme dans la Rome impériale on avait accusé les chrétiens : l'enquête ne fit rien découvrir; mais, pour donner satisfaction au ressentiment populaire, le roi, sur la demande des Communes, ordonna que tout jésuite et tout prêtre sortît d'Angleterre

avant le 10 décembre sous peine d'être livré à la rigueur des lois.

Le mariage catholique de Charles II, son alliance avec Louis XIV, la vente de Dunkerque, les revers éprouvés dans la guerre contre les Hollandais, avaient porté l'irritation publique à son comble. C'est au ministre Clarendon qu'on attribuait la responsabilité de tout; on lui reprochait sa violence, son caractère arrogant, son amour excessif de la richesse. Quand la flotte de Ruyter avait paru dans la Tamise, la multitude avait brisé ses fenêtres, coupé les arbres de son jardin et dressé une potence devant sa porte. L'hôtel qu'il venait de faire bâtir, avec de l'argent français, disaient ses ennemis, avait reçu d'eux le nom expressif d' « *Hôtel de Dunkerque* ». Odieux au peuple, il n'était point aimé du roi, dont il blâmait les écarts, et qui l'appelait son « pédagogue ». On lui retira le grand sceau de l'État; il se réfugia en France, et y passa dans la retraite les six dernières années de sa vie, occupé de travaux historiques; un acte du Parlement l'avait condamné à un bannissement perpétuel.

Sir William Temple. La Triple Alliance (1668). — Le renvoi de Clarendon était une première satisfaction accordée aux Anglais : ils en eurent bientôt une seconde. C'était au temps où Louis XIV, alléguant les droits de sa femme à une part de la succession de Philippe IV, s'emparait à peu près sans résistance de la Flandre et de la Franche-Comté. A voir la rapide facilité de ses conquêtes et l'impuissance des Espagnols, on pouvait croire que le drapeau blanc des Bourbons ne tarderait point à flotter sur Ostende et sur Anvers, en face du Kent et de l'île Sheppey. Sir William Temple, ministre résident de Charles II à Bruxelles, était un écrivain élégant, un diplomate instruit, un philosophe quelque peu sceptique, tenant surtout à son repos, mais un Anglais vigilant, qu'alarmait l'ambition du roi de France. Chargé de négocier une *Triple Alliance* avec la Hollande et la Suède, il la conclut à la Haye avec le Grand-Pensionnaire Jean de Witt. La médiation des trois puissances protestantes sauva les Pays-Bas espagnols en contraignant le Roi Très Chrétien au Traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Le *Parti du Pays* qui venait de se former pour veiller au maintien des libertés constitutionnelles et de la religion protestante ressentit une vive satisfaction.

Retour à l'alliance française. Traité de Douvres (1670). — Elle ne fut pas de longue durée. Charles II, malgré son indif-

férence, penchait vers le catholicisme, que le duc d'York son frère professait ouvertement; malgré son apathie, il avait du goût pour la monarchie absolue, dont Hobbes préconisait les doctrines; enfin il dépensait beaucoup plus que ses revenus; Il avait donc besoin de l'argent français. Colbert de Croissy, représentant de Louis XIV à Londres, négocia un rapprochement : Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, sœur de Charles II et belle-sœur de Louis XIV, dans un voyage triomphal, vint à Douvres faire signer un nouveau traité d'alliance entre les deux souverains contre les Provinces-Unies. Par ce traité, dont les clauses furent tenues secrètes, Charles II s'engageait à se déclarer catholique, à favoriser les entreprises de Louis XIV sur la monarchie espagnole, à joindre ses armes aux siennes contre les Hollandais; en revanche, le roi d'Angleterre devait recevoir des subsides, et, en cas d'insurrection dans l'île, le secours d'une armée française (mai 1670). La mort tragique de la duchesse d'Orléans, six semaines plus tard, n'empêcha point l'alliance des deux souverains de persister; Buckingham fut envoyé à Paris pour préparer l'action commune.

Tactique de Louis XIV envers les partis anglais.—Cependant Louis XIV ne se fiait qu'à demi à la sincérité de son allié. En pensionnant le roi et ses ministres, il pensionnait en même temps les chefs de l'opposition (Algernon Sydney fut du nombre). Quelques-uns de ceux-ci, ennemis de la France et de l'alliance française, furent assez peu scrupuleux pour recevoir l'argent du Roi Très Chrétien; celui-ci ne leur demandait pas de se vendre, c'est vrai, mais de continuer à jouer leur jeu qu'il croyait le sien. Plus l'opposition serait formidable, plus Charles II intimidé croirait avoir besoin des secours de la France. Louis d'ailleurs en promettant beaucoup donnait peu; de façon qu'on espérât toujours davantage, et qu'on ne fût jamais en état de se passer de lui.

Ministère de la Cabal. — Le ministère anglais alors au pouvoir est connu dans l'histoire sous le nom de *Cabal*, parce que les lettres initiales des noms des cinq ministres qui le composaient, Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley, Lauderdale, forment ce mot. Clifford et Arlington penchaient vers l'Église de Rome; le premier était vif et hardi, le second, désireux surtout de plaire et incapable de persévérer dans une opinion, par indifférence pour toutes; Buckingham, voluptueux blasé et sans principes, qui avait tour à tour flatté

les partis les plus opposés, scandalisait par son immoralité ses contemporains qu'il n'était pas facile cependant d'émouvoir à cet endroit ; Ashley (plus tard lord Shaftesbury), intelligent, égoïste, ne poursuivait que sa fortune personnelle : il était attentif aux variations de l'opinion publique afin de changer de parti en temps utile, et d'être toujours du côté des plus forts. Lauderdale s'occupait surtout des affaires d'Écosse ; c'était un homme versatile, d'un extérieur bruyant et grossier, sans scrupule et féroce : il persécutait alors les presbytériens d'Écosse pour leur imposer l'épiscopat, recourant contre eux à la torture, à la potence, à la hache, bien que lui-même préférât au fond les opinions presbytériennes !

L'argent voté par les Communes ne suffisait point pour faire la guerre aux Hollandais. On eut recours à une violation de la foi publique : les orfèvres de Londres, en même temps banquiers, avaient l'habitude de faire des avances d'argent au gouvernement ; on les remboursait à mesure que l'impôt rentrait. Il leur était dû alors 1 300 000 livres sterling ; on déclara que l'État ne payerait plus le capital, mais seulement les intérêts. La Bourse fut bouleversée, le crédit ébranlé, les faillites se multiplièrent ; une *Déclaration d'Indulgence*, qui suspendait par autorité royale les lois pénales contre les catholiques, ne souleva pas moins d'irritation.

Part des Anglais à la guerre de Hollande (1672-1674). — C'est sous ces auspices que la guerre fut déclarée aux Provinces-Unies. Les motifs allégués étaient dérisoires : Charles II se plaignait qu'en 1671 une flotte hollandaise n'eût point baissé pavillon devant un simple yacht anglais ! Il reprochait aux magistrats de Dort des peintures injurieuses : ils avaient placé dans une salle de leur Hôtel de Ville un portrait de Cornélis de Witt ayant en perspective des vaisseaux incendiés dans un port ; des vaisseaux anglais sans doute ! On serait tenté de s'étonner que l'Angleterre eût consenti à une guerre contre les Hollandais protestants avec l'alliance de Louis XIV, si l'on ne réfléchissait aux traditions invariables de la politique anglaise. Nul peuple ne sait mieux concilier ses sentiments et ses intérêts, et ne change plus souvent de tactique pour atteindre l'unique but qui lui tienne au cœur : son propre avantage. Les Hollandais étaient des rivaux : on avait été battu par eux et ils étaient riches ; il fallait s'en venger et les dépouiller, sauf à se servir d'eux ensuite, en ayant l'air de les secourir. *Delenda est Carthago*, disaient les ministres en parlant de la Hollande.

Bataille de Solebay (7 juin 1672). — Pendant que Louis XIV envahissait le territoire continental des Provinces-Unies, à la tête d'une armée qui comptait dans ses rangs 10 000 Anglais, les hostilités s'engageaient aussi sur mer. Ruyter, ayant avec lui Cornélis de Witt comme député des États, avec 91 vaisseaux et 44 brûlots, vint attaquer la flotte anglo-française dans la rade de *Solebay*, sur la côte du Suffolk. Elle était commandée par le duc d'York, par Sandwich et d'Estrées : cette action peu décisive fut, au dire de Ruyter, la plus acharnée des trente-deux batailles navales auxquelles il avait assisté. Tout l'honneur resta au grand marin hollandais, qui contraignit le duc d'York à changer de vaisseau; l'amiral hollandais Van Ghent et l'amiral anglais Sandwich périrent (7 juin 1672).

Revirement dans l'opinion publique. Le Bill du Test (1673). — On apprit bientôt que Louis XIV était aux portes d'Amsterdam, et que, parmi les conditions de paix, il voulait imposer la restitution au culte catholique de toutes les églises de Hollande. Un grand mouvement de l'opinion publique se produisit ; les Hollandais étant désormais assez affaiblis avec l'aide de la France pour ne plus pouvoir être les rivaux de l'Angleterre, mais conservant assez de forces pour être au besoin des auxiliaires précieux contre cette même France, les Anglais changèrent d'attitude : ils découvrirent que le stathouder Guillaume d'Orange était le petit-fils de Charles Ier; ils s'aperçurent qu'ils avaient une vive affection pour les *frères protestants* qu'ils venaient de combattre, et une profonde aversion pour le roi français et papiste dont ils avaient été les alliés. Dans le Parlement réuni au printemps de 1673 après deux ans d'absence, le Parti du Pays attaqua vivement la Cabale. On s'en prit d'abord à la Déclaration d'Indulgence, qui était, disait-on, illégale ; Ashley, devenu comte de Shaftesbury et Lord Chancelier, prévoyant la victoire de l'opposition, abandonna ses collègues. La Déclaration d'Indulgence fut annulée, et les deux Chambres votèrent le *Bill du Test*(*témoignage*). Cet acte, qui avait pour but d'exclure les catholiques de tout emploi, imposait aux fonctionnaires le serment de suprématie, une déclaration contre la présence réelle dans l'Eucharistie, et l'obligation de communier selon les formes de l'Église d'Angleterre. Le duc d'York refusa de s'y soumettre et abandonna ses fonctions de Grand-Amiral d'Angleterre (1673).

Batailles de Schonvelt, de Walcheren et du Texel (1673). — Les hostilités avaient continué pendant ces débats : le 7 juin 1673, le prince Rupert, qui avait remplacé le frère du roi à la tête de la flotte, ayant pour lieutenants sir Édouard Sprague, le comte d'Ossory et le Français d'Estrées, vint attaquer Ruyter dans les sables de *Schonvelt* sur les côtes de Walcheren. Huit jours après (14 juin), l'amiral hollandais prenant l'offensive engagea non loin de là une seconde bataille qui fut indécise comme la première. Une troisième bataille navale se livra le 21 août 1673 à l'entrée du Texel; Ruyter, secondé par Tromp et Branker, fut victorieux; l'amiral anglais Sprague se noya en quittant son vaisseau désemparé. Les Anglais s'en prirent de leur défaite aux Français, à qui ils reprochaient de les avoir mal soutenus.

Chute de la Cabal. Paix avec la Hollande (1674). — Dans le Parlement, le *Parti du Pays* attaquait l'alliance française, les conseillers du roi, et se plaignait du mariage projeté entre le duc d'York et la catholique Marie de Modène : la Cabal tomba du pouvoir. Déjà Shaftesbury, dépouillé de ses fonctions qui avaient été données à sir Heneage Finch, était devenu l'un des chefs de l'opposition. Buckingham ne tarda point à suivre cet exemple; Arlington et Clifford se retirèrent, et le second mourut bientôt; Lauderdale continua à s'occuper des affaires d'Écosse, que le Parlement anglais ne contrôlait point. Sir William Temple, rappelé de la retraite, conclut la paix avec les Provinces-Unies et devint ambassadeur à La Haye (1674).

Mariage de Guillaume d'Orange et de Marie d'York. — Bientôt même, l'opinion publique devenant de plus en plus antifrançaise, Charles II, fort embarrassé entre son peuple qui détestait le roi de France, et Louis XIV dont il recevait l'argent[1], essaya de se tirer d'affaire en proposant la médiation anglaise pour rétablir la paix générale. Guillaume d'Orange s'y opposa tant qu'il put : il espérait que si les hostilités se prolongeaient, sous la pression de son Parlement, Charles II serait malgré lui obligé de rompre avec la France; le congrès ne s'ouvrit donc à Nimègue qu'à la fin de 1676. Invité l'année suivante par les deux Chambres à garantir les Pays-Bas espagnols contre Louis XIV, le roi fit une ré-

1. Il recevait par an 1 million sterling et ensuite 2 millions sterling (25 et 50 millions de France).

ponse évasive. Il donna une demi-satisfaction à ses sujets, en accordant au stathouder Guillaume d'Orange, son neveu, la main de sa nièce la princesse Marie, fille aînée du duc d'York. Il promit d'envoyer à Louis XIV un ultimatum pour obtenir de lui la restitution des conquêtes faites par les Français dans les Pays-Bas espagnols ; en cas de refus, il leur déclarerait la guerre, et lorsque Guillaume quitta Londres, il lui garantit son appui. Tout cela n'était qu'une comédie : Charles menaçait tout haut la France, et s'excusait tout bas envers elle, en déclarant, il est vrai, à l'ambassadeur Barillon qu'il ne pourrait longtemps continuer ce jeu dangereux (1677). En effet, Sir William Temple signa l'année suivante un traité d'alliance avec les Provinces-Unies, et des troupes anglaises vinrent débarquer à Ostende sous les ordres de Monmouth. Elles ne prirent aucune part à la guerre ; mais leur présence et l'attitude de l'Angleterre contribuèrent à la conclusion de la Paix de Nimègue (1678).

Ministère Danby (1674-1679). — A l'intérieur, après la chute de la Cabal, la direction du ministère avait été confiée à Sir Thomas Osborn, baronnet du Yorkshire, qui fut créé Lord Trésorier et comte de Danby. Dévoué à Charles II, mais zélé protestant, Danby servait par faiblesse une politique qu'il n'approuvait point. Buckingham et Shaftesbury, ses adversaires acharnés, empêchèrent l'adoption d'un bill proposé par lui et qui aurait imposé à tout membre du Parlement de déclarer qu'il n'admettait dans aucun cas la résistance à l'autorité royale (1675). Trois ans après, il fut accusé d'avoir pris part à des négociations secrètes avec la France et de s'être laissé corrompre ; il tomba l'année suivante (1679).

Le Complot papiste (1679-80). — L'irritation des Anglais protestants contre le gouvernement du roi, contre son frère et héritier présomptif le duc d'York, catholique avoué, et contre ses coreligionnaires, n'avait pas cessé de grandir. Tout à coup, en 1678, le bruit se répandit d'un nouveau complot papiste. Les jésuites, disait-on, avaient été chargés par le pape de tout préparer : nouvel incendie de Londres et des vaisseaux ancrés dans la Tamise, assassinat du roi, massacre des protestants, débarquement d'une armée française. Le principal dénonciateur était Titus Oates : c'était un aventurier des moins recommandables ; ministre anglican, puis aumônier d'un vaisseau, chassé deux fois pour parjure et mauvaises mœurs, il s'était fait catholique, avait passé quelque temps au collège des jé-

suites de Saint-Omer, puis, redevenu protestant et dans la misère, il avait imaginé, avec le docteur Tongue et un chimiste nommé Kirby, de parvenir à la fortune en dénonçant le prétendu Complot papiste. Un certain Bedloe renchérit sur les accusations de Titus Oates. Tout cela était bien invraisemblable : mais il s'agissait de papistes ! Et puis, le juge de paix sir Edmonsbury Godfrey, qui avait reçu la déposition d'Oates contre le catholique Édouard Coleman, fut trouvé quelques jours après étranglé dans un fossé. Plus de doute : les papistes l'avaient massacré ! L'Angleterre devint folle de haine et de terreur. Les Chambres firent mettre des gardes dans les caves placées sous leurs salles, comme si elles avaient été à la veille d'une nouvelle Conspiration des Poudres ; les Lords catholiques furent exclus de la Chambre Haute ; des poursuites furent intentées contre le Lord Trésorier comme coupable de haute trahison.

Le troisième Parlement (1679). **Sir William Temple et les Trente Conseillers.** — La dissolution du Parlement, qui existait depuis 1661, ne calma point la fermentation (janvier 1679) ; elle s'accrut au contraire : la nouvelle majorité se montra plus violente que l'ancienne ; elle commença par renverser le ministère Danby et les poursuites contre les catholiques se multiplièrent. Coleman fut exécuté, ensuite le Père Ireland, puis cinq autres jésuites, puis encore le jurisconsulte Langhorne, enfin un vieillard, membre de la Chambre des Lords, William Howard, vicomte de Stafford, qui jusque sous la hache protesta de son innocence (1679-1680).

Fort embarrassé pour reconstituer son gouvernement après la chute de Danby, Charles II eut recours à sir William Temple. Celui-ci lui conseilla de conférer le pouvoir à une Commission de 30 conseillers où il ferait entrer les hommes les plus populaires : Shaftesbury devint président ; Russell, Essex, Halifax, Sunderland, furent au nombre des conseillers. Sunderland était un politique ambitieux et sans scrupules ; Halifax, connu pour sa brillante intelligence, était le chef du parti des *Trimmers ou Équilibreurs,* en français du « Juste Milieu ».

Bill d'Exclusion. Le Parlement dissous. — L'accord ne dura pas longtemps. Exaspérée contre les catholiques, la majorité de la Chambre des Communes croyait que le seul moyen de sauvegarder la religion protestante et les libertés de l'Angleterre était de changer l'ordre de succession au trône, en excluant le duc d'York, frère du roi. A sa place on mettrait le duc de Monmouth, fils aîné de Charles II : Monmouth prétendait que sa

mère Lucy Walters avait été unie par un mariage secret avec le roi, et que lui-même par conséquent était enfant légitime. Comme il était zélé protestant, aimable de sa personne, qu'il se mêlait volontiers aux paysans et aux ouvriers, qu'il *n'était pas fier*, le peuple était disposé à le croire. Charles II, très faible pour lui, lui confia cette année même (1679) le commandement des troupes envoyées contre les covenantaires d'Écosse. Ennemis de la hiérarchie ecclésiastique, ceux-ci avaient massacré l'archevêque primat Sharpe près de Saint-Andrews et occupé Glasgow. Monmouth les vainquit au *Pont de Bothwell*, entre Glasgow et Hamilton ; sa popularité fut encore accrue en Angleterre par la rapidité de son succès et par l'humanité qu'il montra envers les captifs.

Malgré son affection pour Monmouth, Charles était décidé à ne point enlever au duc d'York le rang auquel l'appelait sa naissance. Celui-ci s'était retiré momentanément à Bruxelles. Le Bill d'Exclusion fut voté par les Communes à la majorité de soixante-dix-neuf voix ; le Parlement fut aussitôt prorogé (26 mars 1679), et bientôt après dissous.

Charles avait manqué à l'engagement pris envers son Conseil, de ne rien faire sans l'avoir consulté. Temple rentra dans la retraite ; Shaftesbury, Essex, Russell, passèrent à l'opposition ; Halifax et Sunderland demeurèrent dans le ministère, où le souple Godolphin et le violent Lawrence Hyde, second fils du chancelier Clarendon et beau-frère du duc d'York, prirent place avec eux.

Bill d'Habeas Corpus. — Le jour même où la prorogation fut prononcée, le roi sanctionna le célèbre Acte d'*Habeas Corpus*. Cet Acte « défend qu'aucun sujet du royaume soit envoyé en prison au delà des mers. Un juge, sous de rigoureuses peines, ne peut refuser au moindre prisonnier un *Writ* ou ordre d'*Habeas Corpus*, qui oblige le geôlier de produire devant la cour le *corps* du prisonnier (d'où cet acte a pris son nom), et de certifier la cause de l'emprisonnement. Si la prison est à vingt milles du juge (le *mille* anglais vaut 1 609 *mètres*), cet ordre doit être exécuté dans l'espace de trois jours ; et de même à proportion pour de plus grandes distances. Chaque prisonnier doit être accusé dès le premier terme après sa détention, et son procès doit être fait au terme suivant. S'il est rendu à la liberté par ordre de la cour de justice, il ne peut être mis en prison pour la même offense. » (HUME.)

Le quatrième Parlement. Whigs et Tories (1680). — Les élections pour la Chambre des Communes furent telles, qu'une nouvelle défaite du gouvernement était certaine à l'avance. Résolu à résister, Charles prorogea l'Assemblée sur-le-champ et rappela des Pays-Bas le duc d'York, qui fut envoyé à Édimbourg pour y gouverner l'Écosse. Pendant cette année 1680, l'agitation fut prodigieuse. Aurait-on ou n'aurait-on pas un roi papiste? Telle était la question passionnément discutée dans les chaires, à la table de famille, dans les cafés[1], partout. Les uns tenaient pour le duc d'York, les autres pour le *duc protestant*, pour Monmouth, sans réfléchir assez qu'en excluant Jacques, ils excluaient aussi ses deux filles protestantes, Marie et Anne Stuart, de même qu'au siècle précédent, les partisans de Jeanne Grey, à la mort d'Édouard VI, n'avaient pas assez réfléchi qu'avec Marie Tudor, ils repoussaient en même temps Élisabeth. A cette époque prirent naissance les noms depuis si célèbres de *Whigs* et de *Tories* : on appelait *Whigs* en Écosse les covenantaires de l'ouest, récemment insurgés contre l'épiscopat, et *Tories* en Irlande les conspirateurs catholiques réfugiés dans les marais et les îles. Le premier nom fut appliqué aux défenseurs des libertés publiques, le second à ceux qui tenaient pour la prérogative royale et le maintien de l'ordre régulier de succession.

Le Parlement s'assembla enfin au mois d'octobre 1680, et la discorde recommença, secrètement attisée par Louis XIV, qui excitait à la fois les deux partis l'un contre l'autre, dans l'espérance de les paralyser simultanément. Les Communes votèrent de nouveau le Bill d'Exclusion ; mais les Tories l'emportèrent à la Chambre des Lords; malgré Shaftesbury et Essex, secondés par Sunderland qui abandonna le gouvernement, Halifax fit triompher la cause du duc d'York : le Bill fut rejeté. Charles encouragé eut recours à une dissolution nouvelle.

Cinquième Parlement à Oxford (1681). **Il est dissous.** — Un cinquième Parlement se réunit en mars 1681. Les Whigs y avaient toujours la majorité; mais l'Assemblée se tenait à

1. Londres était alors la ville qui contenait le plus grand nombre de cafés. Le premier avait été ouvert sous la République par un marchand de Turquie. Il y avait les Cafés des Petits-Maîtres, près de Saint-James Park ; les Cafés Littéraires, comme celui de Will, où les jeunes écrivains se pressaient autour du fauteuil de Dryden ; les Cafés Médicaux, comme celui de Garraway, où l'on rencontrait le célèbre docteur John Radcliffe ; les Cafés Puritains ; les Cafés Juifs ; les Cafés Papistes.

Oxford, ville royaliste, et non plus à Londres, où le gouvernement craignait une révolution. Les députés vinrent à Oxford accompagnés de leurs partisans en armes ; les Whigs votèrent de nouveau le Bill d'Exclusion, et de nouveau la Chambre Basse fut dissoute.

Charles résolut de gouverner désormais sans Parlement : il pouvait, aux termes de la loi, rester trois ans sans en assembler un ; on lui avait voté les subsides pour la durée de son règne. Une réaction impitoyable commença contre les Whigs. La première victime fut le menuisier College, qu'on accusa d'avoir projeté un complot à main armée : on se servit contre lui comme témoins de misérables déjà employés contre lord Stafford ; il fut condamné et périt courageusement. Shaftesbury, décrété d'accusation, se retira en Hollande et y mourut.

Conspiration de Rye-House. Exécution de Russell et d'Algernon Sydney (1683).—Les Whigs exaspérés résolurent d'en appeler à la force : les uns étaient républicains, comme Algernon Sydney et Essex ; d'autres, comme Russell et Hampden, voulaient simplement exclure le duc d'York ; Monmouth désirait de plus prendre sa place ; leur projet était d'armer la nation contre le gouvernement. Un second complot, dont le secret était inconnu aux auteurs du premier, se greffa sur lui : Rumsey, Walcot, Ayloffe, Ferguson, Rumbold, projetèrent de tuer le roi et le duc d'York, en s'embusquant derrière les haies de la ferme de Rye-House, devant laquelle Charles II passait tous les ans en se rendant aux courses de Newmarket. La conspiration fut découverte, et le gouvernement des deux complots n'en fit qu'un. Monmouth, le fils chéri de Charles II, en fut quitte pour demander pardon et pour passer en Hollande ; Essex se suicida ; Russell et Sydney, condamnés à mort, subirent le supplice avec une intrépidité héroïque : le premier en protestant convaincu, zélé pour les libertés traditionnelles de son pays ; le second, en philosophe stoïcien, passionné pour les grands souvenirs républicains de Rome et d'Athènes [1] (1683). La réaction triomphante supprima

1. Algernon Sydney, second fils de Robert, comte de Leicester, avait combattu sous Fairfax pour la cause du Long-Parlement. Désigné comme membre de la Haute Cour chargée de juger Charles Ier, il n'y avait pas siégé. Républicain dévoué, il était rentré dans la vie privée lors du coup d'État d'Olivier Cromwell en 1653, pour en sortir à l'abdication de Richard. Sous la Restauration, il resta dix-sept ans en exil, et ne rentra en Angleterre que pour y lutter de nouveau en faveur de la cause à laquelle il avait consacré sa vie.

les franchises de la Cité de Londres. Elle applaudit aux élucubrations de Fillmer déclarant que la monarchie héréditaire et despotique était la forme de gouvernement instituée par Dieu même, et aux violences de l'Université d'Oxford, qui brûla dans la cour des écoles les œuvres politiques de Buchanan, de Milton et de Baxter.

Mort de Charles II (1685). — Charles II survécut moins de deux ans à la Conspiration de Rye-House. Au mépris de l'Acte du Test, il rappela d'Écosse le duc d'York, qui s'y était rendu odieux par ses cruautés, et lui rendit la direction des affaires maritimes. Toutefois, il conserva dans son conseil Halifax, qui combattait énergiquement la politique violente du frère du roi. Charles hésitait, par indécision et apathie : aujourd'hui il était *pour*, demain *contre* la France ; il promettait de convoquer un nouveau Parlement, et ne le convoquait pas ; il donnait raison à Halifax contre le duc d'York, au duc d'York contre Halifax ; il parlait en termes sévères de Monmouth, auquel il envoyait des assurances d'inaltérable affection.

Il expira le 6 (16) février 1685. Il avait vécu sceptique; il mourut catholique[1].

1. La population de l'Angleterre en 1685 était d'environ 5 200 000 âmes. *Lonpres* comptait 530 000 habitants. *Bristol*, la seconde ville du royaume, enrichie par le commerce avec les Antilles et la Virginie, n'avait que 29 000 habitants. *Norwich*, la ville manufacturière la plus importante, en comptait à peu près autant. C'est là que s'élevait la magnifique et hospitalière demeure des Howard, ducs de Norfolk, véritables petits souverains, dont l'entrée en ville était accueillie par le son des cloches et le bruit du canon ; on buvait à leur table dans des gobelets d'or, et les badauds s'extasiaient devant les pelles et les pincettes d'argent de leur foyer. *York*, la capitale du nord, et *Exeter*, la capitale de l'ouest, n'avaient pas plus de 10 000 habitants chacune. Il y avait 8 000 âmes à *Worcester*, « la reine du pays au cidre » ; autant à *Nottingham ;* moins à *Gloucester*, à *Derby*, à *Shrewsbury*. *Manchester*, où l'on commençait à travailler le coton de Chypre et de Smyrne ; *Leeds*, où l'on manufacturait déjà les laines du Yorkshire, *Sheffield*, où le fer abondait et où l'on fabriquait des couteaux encore grossiers, *Birmingham*, dont la quincaillerie et les boutons avaient de la réputation, n'étaient encore que de grosses bourgades.

Le revenu de la couronne s'élevait à environ 1 400 000 livres sterling ou 35 millions de francs. L'Angleterre importait encore du fer, et les mines de houille étaient peu exploitées à cause de l'imperfection des procédés d'extraction et de la difficulté du transport résultant du mauvais état des routes. Une grande partie de l'île était inculte, couverte de bois, de marais, de bruyères. Les derniers sangliers avaient été tués pendant les guerres civiles ; le dernier loup fut tué en Écosse, vers la fin du règne de Charles II. Mais les cerfs et les renards étaient innombrables ; on trouvait encore des taureaux sauvages, des blaireaux, des chats sauvages, des martres à ventre jaune, des aigles énormes, des grues, des outardes.

Un des traits qui caractérisent l'Angleterre à cette époque, c'est l'imitation

Jacques II (1685-1688). Sa famille. État des esprits en Angleterre. — Le frère et successeur de Charles II, le duc d'York, avait cinquante-deux ans à son avènement (il était né en 1633) ; il prit le nom de *Jacques II.* Anglican dans sa jeunesse, il avait épousé Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon, et de cette union étaient nées deux filles protestantes l'une et l'autre : Marie, qui avait épousé son cousin Guillaume de Nassau, prince d'Orange et stathouder de Hollande ; Anne Stuart, mariée au prince Georges de Danemark. Devenu veuf et catholique, Jacques avait épousé l'Italienne Marie de Modène, petite-nièce de Mazarin ; aucun enfant n'était né de leur union. Il avait également un fils naturel, le duc de Berwick (né en 1670), dont la mère était Arabella Churchill, dame d'honneur de sa première femme.

Pour la première fois depuis Marie Tudor, l'Angleterre avait un roi papiste ; car si Charles II était mort dans la religion catholique, il avait vécu indifférent au fond et anglican en apparence. Les premiers actes de Jacques II étaient donc attendus avec anxiété. S'il se montrait prudent, l'Angleterre était disposée à la patience : la doctrine de *non-résistance* était celle des Tories, et les Whigs étaient rendus réservés par leurs échecs précédents. Le nouveau roi n'était plus jeune ; il n'avait pas d'enfant de son second mariage ; à sa mort, le trône appartiendrait à sa fille Marie, dont l'époux Guillaume d'Orange était le défenseur du protestantisme en Europe. Le cours naturel des choses devant donner satisfaction aux vœux des Anglais, à quoi bon courir les chances d'une révolution ?

Caractère du roi. Ses ministres. — Jacques, il est vrai, avait un esprit étroit et dur ; son caractère était entêté, vindicatif, inaccessible à la clémence ; il avait d'ailleurs été exaspéré par le Bill d'Exclusion et la Conspiration de Rye-House.

des mœurs, des usages, des modes et de la littérature française. Londres admirait et copiait le Paris de Louis XIV au temps des Stuarts, comme le Paris de Louis XV devait, au temps de Bolingbroke, de Montesquieu et de Voltaire, admirer et copier Londres. « La France, dit Macaulay, exerçait alors sur le genre humain un empire que la République Romaine elle-même n'exerça jamais ; car pendant que Rome était prédominante politiquement, elle était en littérature l'humble élève de la Grèce. La France avait à la fois sur les contrées voisines et l'ascendant que Rome avait sur la Grèce, et l'ascendant que la Grèce avait sur Rome. Le Français devenait de plus en plus la langue universelle, la langue de la haute société, la langue de la diplomatie. »

Il commença par mettre à la retraite le vice-roi d'Irlande Ormond. Rochester, le beau-frère du roi[1], devint Lord Trésorier et premier ministre ; Sunderland et Godolphin conservèrent leurs places dans le cabinet ; Guilford garda le grand sceau ; mais on lui adjoignit sir Georges Jeffryes, premier juge de la Cour du banc du roi, et bientôt membre de la Chambre des Lords, dont le nom allait avoir une si détestable célébrité. « Ni dans le marché au poisson, ni dans le marché aux ours, dit Macaulay, personne n'aurait pu égaler la profusion de malédictions et d'épithètes injurieuses qui composaient son vocabulaire.... L'impudence et la férocité étaient imprimées sur son front.... Les pleurs et les supplications des condamnés semblaient le chatouiller voluptueusement, et il aimait à les épouvanter en leur faisant une description minutieuse et détaillée de tout ce qu'ils auraient à souffrir.... Ses soirées étaient ordinairement consacrées à l'orgie. »

Son alliance avec la France. — Le roi s'empressa d'annoncer à l'ambassadeur français Barillon qu'il se conformerait exactement à la politique de Louis XIV, et qu'il n'opposerait aucun obstacle à l'annexion du Brabant et du Hainaut ; il répandit ou fit semblant de répandre des larmes de joie et de reconnaissance en recevant de Barillon cinq cent mille livres, premier présent du Roi Très Chrétien. Il envoya lord Churchill, le frère d'Arabella, comme ambassadeur extraordinaire à Versailles. Le roi d'Angleterre n'avait en effet le choix qu'entre ces deux alternatives : ou dépendre de Louis, ou dépendre du Parlement. Pour recevoir l'argent français, il choisit la première[2], ce qui était une trahison envers l'Angleterre. Tant que ses souverains furent alliés de la France, celle-ci fut en effet toute-puissante, et l'Angleterre « un *blanc* sur la carte d'Europe » : elle ne devait reprendre son rang qu'à la chute des Stuarts.

Débuts de son gouvernement. — Dès son avènement, Jacques entendit la messe en public dans son palais ; le dimanche de Pâques, pour la première fois depuis cent vingt-sept ans, les cérémonies du culte romain furent célébrées avec une

1. Frère de sa première femme. Le frère aîné de Rochester, Clarendon, remplaça Ormond comme Lord Lieutenant en Irlande.

2. Il avait cependant de temps à autre quelques velléités d'indépendance, qui faisaient dire à Louis XIV : « Mon bon allié parle bien haut, mais il est aussi friand de mes pistoles que l'était son frère. »

pompe royale à Whitehall. Après le couronnement, qui fut cependant célébré à Westminster par le primat anglican Sancroft, et les élections, qui, grâce à une pression excessive, donnèrent une grande majorité à la dévotion du gouvernement, les actes de violence commencèrent. Titus Oates fut condamné comme faux témoin à être attaché au pilori, fouetté, à deux jours d'intervalle, d'Aldgate à Newgate et de Newgate à Tyburn, enfin emprisonné jusqu'à sa mort; il survécut à cet horrible supplice. Dangerfield, condamné comme libelliste, mourut sous le fouet; l'inoffensif ministre puritain Baxter, auquel on reprochait de s'être plaint de la persécution contre ses coreligionnaires, malgré les efforts de Jeffryes, qui injuriait accusé, avocats, témoins, ne fut condamné qu'à la prison et à l'amende.

Le Parlement vota au roi, pour la durée de sa vie, le même revenu qu'avait eu Charles II, mais ne consentit point à supprimer l'Acte d'*Habeas Corpus* et à ouvrir aux catholiques les emplois publics.

Persécutions contre les Covenantaires d'Écosse. Les Dragons de Claverhouse.—Plus complètement docile, le Parlement d'Écosse frappa de confiscation et de mort tout prédicateur, tout auditeur d'un conventicule presbytérien, même tenu à huis clos. Cette loi sanguinaire fut exécutée sur-le-champ. James Graham de Claverhouse, de la famille de Montrose, en fut chargé à la tête de ses Dragons : ces impitoyables soldats se donnaient les uns aux autres, dans leurs orgies, des noms de démons et de damnés, qui n'étaient que trop mérités. Leur première victime fut un pauvre messager du Lanarkshire, John Brown, surnommé le *Messager chrétien*. On le prit le 10 mai comme il coupait de la tourbe: on l'interrogea, on le condamna sommairement comme non-conformiste; il priait à haute voix; sa femme était près de lui, tenant à la main un petit enfant, et l'on voyait qu'elle allait bientôt être mère d'un autre. Les soldats hésitaient à tirer; Claverhouse furieux tua lui-même John Brown d'un coup de feu. Le 15 mai, deux artisans, Peter Gillies et John Bryce, furent pendus pour avoir « professé des doctrines qui avaient poussé d'autres personnes à la révolte! » Le 21 mai, trois laboureurs furent fusillés près de Glasgow; ils avaient refusé de prier pour le roi Jacques; « une heure après leur arrestation, les chiens buvaient leur sang ». (Wodrow.)

Ce jour encore dans le Wigtonshire moururent deux femmes,

Marguerite Machlachlan et Marguerite Wilson, la première veuve âgée, la seconde jeune fille de dix-huit ans. Elles n'avaient pas voulu assister au service anglican, étant covenantaires; elles furent amenées sur le rivage et attachées à des poteaux fichés dans le sable de la Solway au moment où la mer montait. Placée en avant, la plus âgée des deux martyres fut noyée la première par les vagues ; l'autre chantait des Psaumes. Ses voisins la suppliaient de céder : « Chère Marguerite, dites seulement : Dieu sauve le Roi ! — Que Dieu le sauve, si telle est sa volonté. » Mais elle refusa d'abjurer : « Jamais, s'écria-t-elle ! J'appartiens au Christ, laissez-moi mourir ! » Et le flot la recouvrit.

Les exilés anglais aux Pays-Bas. — Tandis qu'on mourait ainsi en Écosse, les réfugiés anglais, en Hollande, attendaient impatiemment l'heure de l'action. « Un homme politique, condamné au bannissement par un parti ennemi, voit presque toujours à travers des verres faux la société qu'il a quittée. Le plus petit mécontentement de l'opinion lui semble un présage de révolution. Il ne peut se persuader que son pays ne soupire pas après lui, autant qu'il soupire après son pays. Le cours du temps, qui refroidit l'ardeur des amis qu'il a laissés derrière lui, enflamme au contraire la sienne. » (MACAULAY.) A la tête des exilés étaient les légistes John Ayloffe et Nathaniel Wade; l'ancien sous-chérif de Londres, Richard Goodenough; l'intrépide Richard Rumbold, ancien soldat de Cromwell, propriétaire de la maison de Rye-House qui avait donné son nom au célèbre complot; le théologien et pamphlétaire Ferguson, conspirateur de profession, et en même temps peut-être espion du gouvernement; le Lord Grey, peu scrupuleux, intelligent et brave partout, excepté sur le champ de bataille; enfin le duc de Monmouth.

Ce fils naturel de Charles II, on l'a vu plus haut, se prétendait légitime héritier du trône. Exilé à La Haye depuis la Conspiration de Rye-House, il y vivait dans l'abondance, car son père continuait à lui envoyer de l'argent; il était le héros de tous les bals et émerveillait les Hollandais par son adresse à patiner sur la glace des canaux. La mort de Charles II changea brusquement sa situation; dès lors sans ressources, il dut quitter la Hollande où le prince et la princesse d'Orange, gendre et fille de Jacques II, ne pouvaient plus le garder[1],

1. Comme l'a très bien remarqué Macaulay, le but du prince d'Orange, tant

et se retira à Bruxelles, avec Henriette Wentworth de Nettlestede, qui s'était dévouée à lui.

Au premier rang parmi les réfugiés écossais était Archibald, neuvième comte d'Argyle, chef du clan des Campbell, et désigné par les Highlanders sous le nom de *Mac Callum More*. Jacques II, lorsqu'il n'était encore que duc d'York et vice-roi d'Écosse, l'avait fait condamner à mort, pour des motifs sur lesquels, disait à Charles II son ministre Halifax, on n'aurait pu en Angleterre « pendre un chien ». Auprès d'Argyle étaient sir Patrick Hume, sir John Cochrane, et le républicain Andrew Fletcher de Saltoun.

Révolte d'Argyle en Ecosse. Son échec et son supplice. — Tous ces exilés, dont le trait d'union était la haine commune de Jacques II, se rassemblèrent à Amsterdam : ils convinrent qu'Argyle irait débarquer en Écosse, et Monmouth en Angleterre. Un seul parmi eux ne voulut point s'associer à l'entreprise : c'était John Locke, ancien professeur au Collège de Christ-Church à l'Université d'Oxford, qui rendu suspect par ses relations avec Shaftesbury, avait été arbitrairement destitué et s'était retiré à Utrecht.

Guillaume d'Orange et les États Généraux surveillaient les réfugiés pour s'opposer à leur embarquement. Le stathouder avait en effet les mêmes intérêts que le roi : si Monmouth réussissait à régner sur l'Angleterre, c'en était fait à la fois de la couronne du beau-père et de l'héritage du gendre. Mais les magistrats républicains d'Amsterdam, adversaires de l'ambition orangiste, firent la sourde oreille et fermèrent les yeux; en sorte qu'Argyle et Monmouth purent successivement mettre à la voile.

Après avoir touché aux Orcades, Argyle vint débarquer à l'ouest de l'Écosse, dans le comté qui portait son nom, puis se dirigea vers la presqu'île de Kentyre. Pour appeler la population aux armes, il fit circuler, suivant l'antique usage, une croix de buis d'if, durcie au feu et éteinte dans le sang d'un bouc. Les

qu'il ne fut pas lui-même roi d'Angleterre, était d'obtenir l'alliance du gouvernement anglais contre la France. De là ses fluctuations apparentes. « L'hospitalité que Monmouth trouva à La Haye doit être attribuée principalement au souci que prenait le prince de flatter les secrets désirs du père de Monmouth. Aussitôt que Charles fut mort, Guillaume, s'attachant invariablement à son but, changea encore sa ligne politique. Il avait offert l'hospitalité à Monmouth pour plaire au feu roi; il le renvoya pour ne pas déplaire au nouveau souverain. »

volontaires vinrent en grand nombre; mais les chefs de l'insurrection n'étaient pas d'accord : Argyle aurait voulu marcher sur Inverary, Hume et Cochrane se porter sur les basses terres. Elphinstone abandonna sans résistance le château d'Ealan Ghierig, dépôt des munitions de la troupe insurgée. A l'approche de l'armée régulière, tout se débanda : Argyle et le major Fullarton essayèrent de passer à gué les eaux du Black-Cart et du White-Cart, deux rivières qui se réunissent avant de rejoindre la Clyde; poursuivi et atteint dans le courant même d'un coup de sabre, Argyle fut fait prisonnier; il fut conduit à Édimbourg et décapité, après avoir montré un sang-froid intrépide. Non moins énergique fut Rumbold : condamné à être pendu et coupé en quartiers, il disait avant de mourir : « Si chaque cheveu de ma tête était un homme, je les risquerais tous pour cette cause. » Ayloffe aussi mourut bravement, et bien d'autres; en un seul jour le bourreau d'Édimbourg coupa les oreilles à trente-cinq prisonniers.

Révolte de Monmouth en Angleterre. — Pendant ce temps Monmouth avait atteint le sol anglais. Le débarquement du « bon duc », du « duc protestant », à Lyme excita l'enthousiasme des paysans du Devon et du Somerset (21 juin 1685); il arbora son étendard bleu et publia un manifeste, œuvre de Ferguson, dans lequel Jacques II était accusé en termes injurieux d'avoir incendié Londres et empoisonné son frère. Monmouth ajoutait qu'il était fils légitime de Charles II, qu'il le prouverait, mais que, pour le moment, il ne prenait pas le titre de roi, et réservait l'examen de ses droits à un « libre Parlement ». Les volontaires affluerent; mais, les armes manquant, il fallut y suppléer à l'aide des fers de faux ajustés droits à des bâtons. Les insurgés échouèrent à l'attaque de Bridport; ils repoussèrent, il est vrai, les miliciens réunis à Exeter par le fils de Monk, qui s'étaient avancés jusqu'à Axminster pour les combattre (25 juin). Trois jours après Monmouth entrait à Taunton. Environnée d'une riche campagne, Taunton, pendant la grande guerre civile, n'avait pas cessé d'être dévouée au Long-Parlement : deux fois assiégée par les Cavaliers et défendue par Robert Blake, elle avait deux fois repoussé les assaillants. Monmouth y fut reçu en triomphe ; on lui offrit une Bible et un drapeau brodé par les jeunes filles de la ville.

Cependant aucun personnage de marque ne venait se joindre à lui. Ferguson lui persuada que l'abstention de la haute noblesse venait de ce qu'il n'avait pas osé prendre le titre de roi

d'Angleterre : alors, sans craindre de se mettre en contradiction avec sa déclaration précédente, il se fit proclamer le 30 juin. L'aristocratie n'en devint pas plus favorable à celui qu'elle regardait comme un imposteur; hésitant et inquiet, après avoir erré, contrarié par la pluie, de Bridgewater à Glastonbury, à Wells, à Shepton Mallet, à Keynsham, à Bath, il revint découragé à son point de départ (12 juillet).

Bataille de Sedgemoor (16 juillet 1685). — L'armée régulière approchait pour le combattre. Elle était campée sur la plaine marécageuse de Sedgemoor, près du village de Weston-Zoyland. Le frivole Feversham la commandait; il avait pour lieutenants l'habile Churchill, l'Irlandais Sarsfield, l'énergique Oglethorpe, le duc de Grafton; le vieil évêque de Winchester, le docteur Peter Mew, ancien compagnon de guerre de Charles Ier, les accompagnait.

Du clocher fort élevé de Bridgewater, Monmouth observa à l'aide d'une longue-vue la position de l'ennemi ; il soupira en reconnaissant ces mêmes troupes à la tête desquelles il avait autrefois vaincu les puritains d'Écosse au Pont de Bothwell : « Je connais ces hommes, s'écria-t-il ; ils se battront ; si seulement je les avais, tout irait pour le mieux. » Il essaya de les surprendre : le lundi 15 juillet 1685, vers une heure du matin, les insurgés sortis de Bridgewater s'avancèrent sans bruit, protégés par les ténèbres et le brouillard, à travers les marais de Sedgemoor, à l'attaque du camp royal. Mais ils s'égarèrent et perdirent beaucoup de temps; quand ils arrivèrent aux avant-postes, des coups de carabine et un roulement de tambours leur montrèrent qu'il n'était plus question de surprendre l'ennemi. Un large fossé les arrêta brusquement. A la première décharge, les Cavaliers novices de Lord Grey furent dispersés; au contraire, les paysans qui formaient l'infanterie rebelle tinrent longtemps comme de vieux soldats. Quand la défaite ne fut plus douteuse, Monmouth, qui jusque-là s'était tenu au milieu d'eux, la pique à la main, emporté par le désir de vivre, abandonna ceux qu'il avait conduits à leur perte. Manquant de munitions, les siens repoussaient les cavaliers à coups de faux et de crosses de mousquets; ils furent broyés par le canon.

Au lever du soleil, les survivants en déroute rentraient dans Bridgewater ; le vainqueur les y suivit, et dès le jour même, beaucoup de prisonniers furent pendus et coupés en quartiers.

Capture et supplice de Monmouth. — Jetant tout ce qui pouvait le faire reconnaître, Monmouth, avec Lord Grey et

l'Allemand Buyse, cherchait à gagner au sud-est le Hampshire pour s'y cacher au milieu des braconniers de la Forêt-Neuve. On fut bientôt sur leurs traces : Grey fut capturé le premier; Buyse fut ensuite découvert; enfin on trouva Monmouth dans un fossé, recouvert d'habits de berger, tremblant; il avait dans sa poche un album avec des recettes magiques et une poignée de pois qu'il avait cueillis dans les angoisses de la faim (18 juillet 1685).

La faiblesse du captif fut lamentable; il écrivit au roi dans les termes les plus humbles pour lui demander une entrevue. Le duc fut amené, les bras liés derrière le dos, en présence de l'oncle qu'il avait voulu renverser : il se roula à ses pieds, pleura, demanda grâce, parla de se faire catholique.... Mais quand il sut qu'il n'y avait point de pardon à espérer, il ne voulut plus changer de religion. Le bourreau Ketch, saisi de trouble, le frappa de plusieurs coups de hache avant de venir à bout de l'exécuter.

Quelque peu digne de sympathie que fût Monmouth, l'affection du peuple lui demeura fidèle. On ne voulait pas croire à sa mort; un homme dévoué, dont le visage était semblable au sien, avait, disait-on, été supplicié à sa place. Il était captif en France; on prétendit même que c'était lui le *Masque de fer*[1].

Cruautés de Kirke. — Ses partisans ne trouvèrent chez les vainqueurs aucune pitié. Feversham avait laissé à la tête des troupes le colonel Kirke, homme grossier et féroce, qui avait commandé la garnison de Tanger sans cesse aux prises avec les Maures dans une guerre sans quartier; quand cette place fut abandonnée, il conserva la direction du même corps, le régiment de la reine Catherine (aujourd'hui 2e d'infanterie). On nommait ironiquement ses soldats les *Agneaux de Kirke*, à cause de leur férocité, et parce qu'ils portaient sur leur drapeau l'Agneau pascal. Kirke fit pendre de nombreux captifs à Taunton; l'enseigne de l'auberge du *Cerf Blanc* servit de potence. Les exécutions avaient lieu en face des fenêtres où Kirke et ses officiers étaient à boire; à chaque toast correspondait une pendaison. Pendant l'agonie des suppliciés, il faisait battre le tambour « afin d'unir la musique à la danse ». Kirke fut blâmé par le gouvernement, *à cause de son indulgence*. Il avait vendu des *laissez-passer* à des délinquants riches !

1. Eugène Sue a composé d'après cette donnée son roman du *Morne-au-Diable*.

Le Grand Juge Jeffryes. Les Assises Sanglantes. — Aux exécutions sommaires allaient succéder les meurtres juridiques. « Dans les premiers jours de septembre, dit Macaulay, Jeffryes, accompagné de quatre autres juges, partit pour une tournée, dont le souvenir durera aussi longtemps que notre race et notre langue. » La première victime des *Assises Sanglantes* à Winchester fut la veuve de John Lisle, membre du Long-Parlement et de la Haute Cour de Justice de 1648. La vieille Alice Lisle, chérie de tous pour sa bonté, avait donné des aliments et un asile à deux proscrits, John Hickes et Richard Nelthorpe : Jeffryes épouvanta les témoins, menaça les jurés et leur arracha un verdict de culpabilité. Alice Lisle fut condamnée à être brûlée vive : on eut grand'peine à obtenir du roi qu'elle fût seulement décapitée. A Dorchester, 74 personnes furent envoyées au gibet; à Exeter, 233 prisonniers furent pendus, écartelés, coupés en quartiers. On implorait pour un accusé la pitié de Jeffryes : « Mylord, lui disait-on, cette pauvre créature vit des secours de la paroisse. — Ne vous inquiétez pas, leur répondit le Grand Juge, je débarrasserai la paroisse de ce fardeau. » Il s'écriait encore : « Je flaire un presbytérien à quarante milles de distance », et il se vantait « d'avoir fait pendre plus de traîtres que tous ses prédécesseurs ensemble depuis la conquête ». Parmi les victimes, Abraham Holmes, ancien officier de Têtes-Rondes, se fit remarquer par son intrépidité. Le bras fracassé à Sedgemoor, comme il n'y avait point là de chirurgien, il s'était amputé lui-même ; il fut amené devant le roi : « Je suis un vieillard, dit-il, et ce qui me reste de vie ne vaut pas la peine d'être conservé au prix d'une bassesse. J'ai toujours été républicain et je le suis encore. » En montant l'échelle du gibet, il s'excusa de sa lenteur : « Mais vous voyez, dit-il, je n'ai qu'un bras. » 841 captifs furent envoyés aux Indes Occidentales et vendus comme esclaves. D'autres se rachetèrent à force d'argent; le riche Edmond Prideaux donna 15 000 livres sterling à Jeffryes; celui-ci acheta une propriété que le peuple nomma *Haceldama* ou le prix du sang. A Londres, l'ancien shérif Henri Cornish fut pendu devant Guildhall; la vieille Élisabeth Gaunt, qui avait caché un proscrit, fut brûlée vive.

En récompense de ses services, Jeffryes reçut le grand sceau d'Angleterre : on voit que Macaulay est fondé à écrire : « Aucun souverain anglais n'a donné de plus grandes preuves d'une nature cruelle que Jacques II » ; et que Churchill n'exa-

gérait pas lorsque, posant la main sur le manteau d'une cheminée à Whitehall, il disait : « Ce marbre n'est pas plus dur que le roi. »

Projet de rétablir le catholicisme en Angleterre. — Jacques se crut désormais bien affermi. Quoique l'immense majorité de l'Angleterre fût protestante, il entreprit d'y rétablir le catholicisme, en s'appuyant à la fois sur Louis XIV et sur les Irlandais : c'était rendre une révolution inévitable. Le roi avait porté l'armée à 20 000 hommes, et il comptait l'augmenter encore ; il voulait obtenir l'abrogation de l'*Habeas Corpus*, de l'*Acte du Test*, qui excluait les dissidents religieux de toute fonction publique, et du Bill qui exigeait des membres du Parlement une déclaration contre le dogme de la *présence réelle*. Halifax, qui désapprouvait ces projets, fut renvoyé du ministère. Blâmée par les Whigs, la conduite du roi commençait à inquiéter les Tories eux-mêmes ; il y a plus : le pape Innocent XI, alors très mal avec Louis XIV, faisait donner à Jacques des conseils de prudence. Il refusa de nommer cardinal le jésuite Édouard Pètre, secrétaire du Cabinet et conseiller du roi d'Angleterre, et il accueillit très froidement à Rome Castelmaine, représentant officiel de Jacques II.

Quelque disposé qu'il fût à soutenir la politique royale, le Parlement n'accorda qu'un vote de 700 000 livres, au lieu de 1 400 000 demandées par la Couronne. Les deux Chambres furent prorogées. Les membres des Communes, fonctionnaires publics, qui avaient voté contre la cour, perdirent leurs places. Gouverné par le père Pètre, par Roger Palmer, comte de Castelmaine, par Henri Jermyn, lord Dover, et par l'Irlandais Richard Talbot, comte de Tyrconnell, le roi répétait à chaque instant : « Je ne ferai pas de concessions ; mon père en fit et fut décapité[1]. » D'ailleurs Jacques se figurait que le clergé anglican, fidèle jusqu'au bout à la doctrine de *non-résistance*, ne s'écarterait jamais de lui. Il ne songeait pas que les intérêts sont plus forts que les traditions, et que vouloir donner les bénéfices de l'Église d'Angleterre à des catholiques était le moyen infaillible de tourner contre lui les membres de cette Église les plus dévoués aux Stuarts.

Le peu scrupuleux Sunderland, encore protestant de nom, l'encourageait dans ces idées ; il recevait par an 5 600 livres

1. C'est exactement le langage que tenait Charles X avec la même imprudence, en parlant de son frère Louis XVI et de lui-même.

sterling de France, pour servir la politique de Louis XIV. Jacques II était résigné à ne point compter en Europe : « Je ne suis pas en position, disait-il à l'ambassadeur d'Espagne, de m'occuper de ce qui se passe à l'étranger. »

Le Pouvoir de Dispense et la Cour de Haute Commission. — Le roi se mit aussitôt à l'œuvre. Sir Édouard Hales, catholique, obtint le commandement d'un régiment, au mépris du *Bill du Test*. La *Cour du Banc du Roi*, à laquelle la question fut soumise, déclara « que le roi pouvait légalement annuler les lois pénales dans des cas particuliers ». Quatre lords catholiques entrèrent au conseil privé. Des ministres anglicans, Édouard Sclater et Obadiah Walker, ce dernier maître du *Collège de l'Université* à Oxford, se firent catholiques[1] et conservèrent leurs bénéfices; un autre membre de l'Église de Rome, John Massey, fut nommé doyen de Christchurch. Les théologiens anglicans William Sherlock et John Sharp ayant blâmé ces nominations illégales perdirent leurs places. L'évêque de Londres, Compton, avait refusé de suspendre Sharp ; Jacques imagina de rétablir une Cour de Haute Commission composée de 7 membres pour gouverner l'Église; Jeffryes était du nombre : cette cour suspendit l'évêque lui-même. Des chapelles catholiques s'élevèrent; un collège de jésuites et des couvents de franciscains, de bénédictins, de carmélites, furent établis dans Londres; pour la première fois depuis un siècle et demi, la population contempla dans les rues et sur les places ces costumes monastiques qu'elle ne connaissait plus. Des émeutes éclatèrent, et le roi réunit un camp à Hounslow; mais, au lieu d'intimider la capitale, les soldats s'imprégnèrent de son esprit; ils lurent l'*Humble et cordiale adresse à tous les Anglais protestants de l'armée;* l'auteur fut mis au pilori et fouetté; sa brochure ne réussit que mieux. Jacques en était arrivé à ne plus vouloir autour de lui que des hommes de sa religion. Les deux frères de sa première femme, Clarendon, Lord Lieutenant en Irlande, et le Trésorier Rochester, n'avaient reculé devant aucune humiliation pour conserver sa faveur; mais ils ne voulurent pas se faire catholiques, et ils perdirent leurs places; Tyrconnell devint Lord Député d'Irlande. Quel fonctionnaire protestant pouvait espérer de trouver grâce, quand les deux beaux-frères du roi étaient renvoyés? Aussi

1. Ils redevinrent protestants après la Révolution de 1688.

l'ambassadeur français Barillon écrivait-il à sa cour : « Le mécontentement est grand et général, mais la crainte de maux pires encore retient tous ceux qui ont quelque chose à perdre.» Elle ne devait pas les retenir longtemps.

Déclaration d'Indulgence (1687).— D'autres franchirent le pas devant lequel Rochester avait hésité : le vieil Henri Mordaunt, comte de Péterborough, James Cecil, comte de Salisbury, les écrivains William Wycherley et Matthew Tindal, enfin le grand poète John Dryden, pauvre et sceptique, dont Macaulay dit : « ce qui était mauvais devenait pire, grâce à son interprétation », se déclarèrent convertis à la religion du roi. Dryden composa en faveur du catholicisme son poème intitulé *La Biche et la Panthère* (*La Biche* était l'Église de Rome, *la Panthère* l'Église anglicane).

Jusque-là, c'était seulement en vertu du pouvoir de dispense que le roi s'arrogeait, qu'un certain nombre de catholiques, au mépris du Bill du *Test*, avaient été admis aux emplois publics. Avant de rendre la domination à l'Église catholique, qui n'avait pas même *d'existence légale* en Angleterre, il fallait lui donner cette *existence légale*. Pour n'avoir pas l'air d'agir exclusivement dans l'intérêt du catholicisme, Jacques eut l'idée de se rapprocher des dissidents protestants. Depuis longtemps il était en relations amicales avec le chef des Quakers, William Penn; il résolut d'aller plus loin. Après avoir privé de ses emplois le contre-amiral Arthur Herbert, qui avait refusé de voter le rappel de l'Acte du *Test*, il donna, le 1er avril 1687, la célèbre *Déclaration d'Indulgence :* toutes les lois pénales contre les non-conformistes catholiques ou protestants étaient suspendues; les dissidents pouvaient exercer librement leur culte, aucun serment n'était plus exigé des fonctionnaires.

C'était un revirement étonnant. Les non-conformistes, persécutés avec une rigueur impitoyable par le roi et par l'Église établie, devinrent sur-le-champ l'objet des avances de l'un et de l'autre. Pourquoi les avait-on maltraités ? c'était la faute du roi, disaient les anglicans; c'était la faute des anglicans, disait Jacques. Il faut avouer que si cette duplicité ne fait pas honneur au roi, elle n'est pas plus honorable pour l'Église anglicane; le fait positif, c'est que les puritains étaient devenus, par un étrange retour de fortune, les arbitres du sort de leurs persécuteurs. Animés d'une défiance trop naturelle, les plus clairvoyants, Baxter, John Howe, John Bunyan, l'auteur du

Pilgrim's Progress, William Kiffin, ne purent croire à la sincérité du roi et repoussèrent ses avances. Seuls, les Quakers, dont le chef William Penn avait toujours été en faveur, eurent une attitude différente.

Cependant Jacques impatient fit casser par la Cour de Haute Commission le Vice-Chancelier de l'Université de Cambridge, qui avait refusé le grade de Maître ès Arts à un moine bénédictin. N'ayant pu faire nommer président de Magdalene-College à Oxford un catholique romain, Anthony Farmer, il fit annuler l'élection de John Hough, et installa à sa place par la force Parker évêque d'Oxford. En même temps continuaient les destitutions de tous ceux qui, remplissant une fonction publique, refusaient de se prêter aux désirs du roi[1], fussent-ils Tories, eussent-ils tiré l'épée quarante ans plus tôt pour Charles Ier contre les Têtes-Rondes.

Procès des évêques (1688). — Non content de sa première Déclaration d'Indulgence, Jacques en publia une seconde le 7 mai 1688. Ordre fut donné de la lire deux dimanches de suite à l'heure du service divin; 7 prélats anglicans, l'archevêque de Cantorbéry, Sancroft; Lloyd, évêque de Saint-Asaph; Turner, évêque d'Ely; Lake, évêque de Chichester; Ken, évêque de Bath et de Wells; White, évêque de Peterborough; Trelawney, évêque de Bristol, signèrent et présentèrent au roi une pétition contre la Déclaration d'Indulgence. Il les fit arrêter et conduire à la Tour de Londres; on les regarda comme des martyrs. Les soldats chargés de garder les évêques captifs buvaient à leur santé et demandaient leur bénédiction; on appela le jour de leur arrestation *le Noir Vendredi*. Quand le Jury les acquitta (12 juillet 1688), des hourrahs éclatèrent dans la salle, dans les rues, sur les ponts de Londres; on illumina joyeusement; chaque fenêtre contenait une rangée de sept chandelles, celle du milieu plus haute que les autres, par allusion au nombre des évêques et à la dignité du primat; on brûla des mannequins représentant le pape. Sunderland, qui venait de se déclarer catholique, était chargé de malédictions.

Naissance du Prince de Galles (1688). — Un événement inattendu vint porter l'exaspération à son comble. Jacques

1. Un employé des douanes notifia sa soumission à la volonté royale d'une manière qui excita à la fois l'hilarité et la compassion : « J'ai, dit-il, quatorze raisons d'obéir aux ordres de Sa Majesté, une femme et treize jeunes enfants. » (MACAULAY.)

n'avait pas d'enfant de sa seconde femme, en sorte que son héritière était la princesse d'Orange. On apprit tout à coup que la reine serait bientôt mère ; l'âge de Jacques et celui de Marie de Modène faisaient que cette nouvelle n'avait rien d'extraordinaire. Elle consterna les protestants et remplit de joie les catholiques ; les premiers craignaient, les seconds souhaitaient ardemment que l'enfant attendu fût un fils — ils annonçaient que c'en serait un, — et leur prédiction se réalisa. Ce fut à un Prince de Galles que Marie de Modène donna naissance le 10 juin 1688 : il est connu dans l'Histoire sous les noms de *Chevalier de Saint-Georges*, de *Prétendant*, de *Jacques III*. Dès lors tout était changé : comme en Angleterre les filles ne succèdent qu'à défaut d'héritier mâle, Marie et Anne Stuart n'avaient plus désormais aucun droit au trône ; la couronne après Jacques appartiendrait à son fils. Tout espoir de voir les difficultés pendantes se dénouer pacifiquement par la mort du roi régnant était détruit ; l'Angleterre protestante était, pour un avenir indéfini, obligée d'obéir à des souverains catholiques. De son côté Guillaume d'Orange perdait tout espoir de régner jamais à Londres sous le nom de sa femme. De toutes parts les protestants déclarèrent que Marie de Modène n'avait pas réellement été mère, et que le prétendu Prince de Galles était un enfant supposé.

Appel adressé à Guillaume d'Orange. — Depuis longtemps le stathouder était attentif aux événements dont la Grande-Bretagne était le théâtre. D'un naturel ardent sous un extérieur froid et silencieux, très persévérant dans ses desseins, très réservé dans son langage, il ne se fiait complètement qu'à son ami le Hollandais Bentinck, mais il entretenait des relations avec beaucoup de grands personnages anglais. Le savant historien et théologien whig Gilbert Burnet, privé de ses bénéfices par Jacques II, s'était établi à La Haye en 1686 ; il y devint le directeur spirituel de la princesse d'Orange et le conseiller de son mari, auquel il servit de « dictionnaire vivant » sur toutes les affaires anglaises. La naissance du Prince de Galles contraignit Guillaume à sortir de la réserve calculée qu'il s'était imposée : « *Aut nunc aut nunquam* », ou maintenant ou jamais, dit-il à l'un de ses familiers, Dykvelt. Le jour même où finissait le procès des évêques, une lettre signée par Édouard Russell, par Henri Sydney (le frère d'Algernon Sydney), par les lords Devonshire, Shrewsbury, Danby, Lumley, et l'évêque de Londres Compton, fut envoyée à La Haye. Il n'y avait pas un

Anglais sur mille, y disait-on, qui crût à la légitimité du Prince de Galles : les dix-neuf vingtièmes du peuple anglais étaient prêts à se soulever pourvu qu'une force extérieure vînt à leur secours; cette force, on priait le stathouder de l'amener; les signataires prenaient l'engagement de se joindre à lui.

Conseils donnés en vain au roi d'Angleterre.—Le Prince d'Orange résolut de répondre à cet appel ; les difficultés toutefois étaient grandes. Louis XIV, bien servi par le comte d'Avaux, son habile ambassadeur auprès des Provinces-Unies, fut instruit de ce qui se tramait. Il avertit Jacques : celui-ci ne voulut rien croire. Le roi de France offrit au roi d'Angleterre l'appui de sa flotte : Jacques refusa tout en termes hautains; il se plaignait que son « bon frère » voulût le protéger malgré lui, quand il n'avait pas besoin de protection ! C'était, disait-il, porter atteinte à son indépendance et à sa dignité de tête couronnée !

Révolution de 1688. Préparatifs et manifeste de Guillaume. — Guillaume dirigeait les préparatifs de son expédition en Angleterre avec une activité fiévreuse, au risque de dégarnir les arsenaux et les places des Provinces-Unies, exposées ainsi sans défense à une nouvelle invasion française. Il recevait d'Angleterre de l'argent et des assurances de bon vouloir des colonels Trelawney, Kirke, et du duc de Churchill; les calvinistes français refugiés mirent à son service leurs dernières ressources. Shrewsbury et Édouard Russell vinrent le joindre; le premier ministre même de Jacques, Sunderland, qui venait d'abjurer le protestantisme pour se faire catholique, tremblant pour son immense fortune et pour sa tête, trahit son maître. Assez intelligent pour comprendre qu'une révolution était inévitable, trop peu courageux pour s'exposer à en être victime, il entra par l'intermédiaire de sa femme en relations avec Guillaume. Jacques conçut bien quelques soupçons, mais Sunderland se défendit « en disant qu'il était impossible qu'un homme fût assez vil pour faire ce qu'il faisait réellement ! ». (Macaulay.) Il n'en fut pas moins renvoyé bientôt après, et les sceaux donnés à Preston.

Cependant Louis XIV voulut sauver Jacques II malgré lui : le comte d'Avaux, son ambassadeur auprès des États Généraux, leur demanda une audience et leur déclara au nom de son maître « que toute attaque contre l'Angleterre serait considérée comme une déclaration de guerre contre la France ». Une marche des

Français sur la Meuse aurait rendu impossible le départ du prince d'Orange. Bientôt pourtant, soit que Louis XIV fût rebuté par l'attitude de Jacques II, soit qu'il eût cédé aux conseils de Louvois, il détourna ses forces des Pays-Bas pour les envoyer à l'est assiéger Philipsbourg : la Hollande respira.

Comme principal lieutenant, Guillaume avait choisi le maréchal de Schomberg. D'origine allemande, et de religion calviniste, Frédéric, comte de Schomberg, avait abandonné son titre de Maréchal de France pour conserver sa foi. Bien qu'il eût soixante-dix ans, son esprit n'avait rien perdu de sa vigueur; il quitta le service du Brandebourg pour aller défendre avec le prince d'Orange la cause commune des protestants. Dans son manifeste, rédigé par le Grand-Pensionnaire Fagel, et traduit en anglais par Burnet, Guillaume révoquait en doute la légitimité du prince de Galles; il annonçait qu'il venait en ami pour procurer la réunion d'un Parlement libre et légal, à la décision duquel toutes les questions seraient remises; il ajoutait qu'il était appelé par « un grand nombre de Lords temporels et ecclésiastiques ».

Il débarque à Torbay (15 novembre 1688). — Le 26 octobre 1688 le stathouder fit ses adieux aux États de Hollande en séance solennelle; le même soir il s'embarquait à Hellvoetsluys sur la frégate le *Brill*. On voyait à la fois sur son pavillon les armes de Nassau et celles d'Angleterre; à la devise de sa maison : *Je maintiendrai*, il avait ajouté ces mots : *les Libertés de l'Angleterre et la Religion Protestante*. Il avait mis à la voile le 29 ; mais le lendemain un vent d'ouest violent dispersa ses vaisseaux et les rejeta sur les rivages de Hollande. Sans se laisser déconcerter, aussitôt les avaries réparées, il reprit la mer le 10 novembre. Après avoir d'abord cinglé vers le nord-ouest pour donner le change, il tourna brusquement au sud; le vent d'est qui le poussait rapidement empêchait au contraire la flotte de Jacques II et son amiral Darmouth de sortir de la Tamise. Ce que Guillaume craignait par-dessus tout, c'était une collision entre ses marins et ceux de Jacques. Sans doute le roi était impopulaire et les équipages de la flotte anglaise attachés à la religion protestante; mais s'ils se rencontraient bord à bord avec les Hollandais, leurs vieux rivaux, l'antipathie nationale aurait pu l'emporter sur toute autre considération; et le premier coup de canon tiré, où se serait-on arrêté? C'était donc un Anglais, Herbert, qui commandait la flotte hollandaise.

Dans l'après-midi du 13 novembre, l'expédition franchit le Pas de Calais. Elle occupait toute la largeur du détroit entre Calais et Douvres; une multitude de curieux, accourus sur les falaises de Kent et de Picardie, contemplaient avec étonnement cet imposant spectacle; il a été décrit par Rapin de Thoyras, calviniste français réfugié, qui, avant d'être historien, servait dans l'armée hollandaise. Le lendemain la flotte passa devant l'île de Wight; c'était l'anniversaire de la naissance de Guillaume et de son mariage. Enfin le 15 novembre (5 novembre, vieux style), anniversaire de la Conspiration des Poudres, le débarquement commença dans le port de Torbay. Un fragment du roc sur lequel le prince d'Orange mit le pied au sortir de son bateau a été conservé sur le quai de Brixham construit depuis en cet endroit. Pendant que les paysans s'empressaient autour des nouveaux venus, Guillaume, aux questions du chapelain Burnet, qui l'interrogeait indiscrètement sur ses intentions ultérieures, répondit en souriant : « Eh bien! docteur, que pensez-vous maintenant de la prédestination? »

Entrée de Guillaume à Exeter. — L'armée commença aussitôt sa marche en avant : malgré la pluie et le mauvais état des routes, elle se dirigea par Newton-Abbot vers Exeter. Elle était partout bien accueillie, car les soldats observaient une exacte discipline, ne prenaient rien sans payer, étaient polis envers les habitants, et l'on se trouvait dans la région où Monmouth avait eu ses partisans les plus nombreux. Guillaume entra dans Exeter le vendredi 19 novembre aux acclamations des habitants. En premier lieu chevauchaient Macclesfield et deux cents gentilshommes anglais, revêtus de cuirasses et de casques brillants, et montés sur de grands chevaux flamands; chacun d'eux était accompagné d'un nègre de la Guyane, portant un turban brodé et orné de plumes blanches. Puis venaient des cavaliers suédois à l'air martial, sabre en main, avec une armure noire et de grandes pelisses bordées de fourrures. Les applaudissements redoublèrent quand passa la bannière de Guillaume portant en grosses lettres sa devise; le prince la suivait couvert d'une cuirasse, et monté sur un cheval blanc. Une vieille femme fendit les rangs, lui prit la main et s'écria que « maintenant elle était heureuse ». A cheval à côté de Guillaume, le vieux Schomberg partageait avec lui l'attention. Ensuite venait l'infanterie : Suisses et régiments hollandais ou anglais de Bentinck, Solmes, Ginkel, Talmach, Mackay. Dans l'énumération complaisante de cette armée libératrice,

les écrivains britanniques n'oublient que les calvinistes français réfugiés, qui prodiguèrent pourtant leur sang au prince d'Orange. 21 gros canons, traînés chacun par 16 chevaux, fermaient la marche. Ce qui étonna surtout, ce fut un pont de bateaux jeté sur l'Exe et non moins rapidement enlevé.

Concessions tardives et préparatifs de Jacques. — Tandis que Guillaume assistait à un service d'actions de grâces dans la cathédrale d'Exeter, à Londres Jacques avait passé sans transition de la sécurité à l'épouvante. Les dispositions des troupes n'étaient rien moins que rassurantes : le roi ayant, sur le conseil de Barillon, fait venir d'Irlande des soldats levés par Tyrconnell, les Anglais protestants à Portsmouth refusèrent d'accueillir ces *papistes* dans leurs rangs. Un petit poème satirique de Thomas Wharton, le *Lillibullero*[1], tournant les Irlandais en ridicule, obtint un immense succès. Jacques essaya de désarmer ses sujets par des concessions à la sincérité desquelles personne ne crut : arrachées par la peur, elles le déconsidérèrent encore davantage sans lui ramener un allié. Il prit l'engagement de protéger l'Église d'Angleterre, déclara qu'il ne demanderait plus l'admission des catholiques romains aux Communes, rétablit les fonctionnaires destitués et leva la suspension prononcée contre l'évêque de Londres Compton ; la Charte de la Cité de Londres, qui avait été saisie, fut rapportée à Guildhall et la Cour de Haute Commission supprimée. Ce qui alarmait surtout Jacques, c'est que, dans le manifeste publié par son gendre, celui-ci se disait appelé par « beaucoup de Lords spirituels et temporels ». Le roi fit venir ceux qui étaient à Londres et n'en tira rien ; l'évêque de Londres Compton, qui était au nombre des signataires de l'adresse, fit cette réponse équivoque : « Sire, je suis absolument convaincu qu'il n'y a aucun de mes confrères qui ne soit aussi innocent que moi dans cette affaire. » L'archevêque primat Sancroft et les autres prélats refusèrent de rédiger une déclaration en réponse au manifeste de Guillaume.

Défections nombreuses dans l'entourage du roi. — Il devint bientôt évident que la résistance était impossible. Ceux qui s'étaient le plus compromis en se faisant par cupidité ou par bassesse les instruments des volontés de Jacques, effrayés

1. Dans cette composition ironique, un Irlandais félicite en jargon grotesque ses compatriotes du triomphe prochain de leur religion et de leur race. Le mot *lillibullero* en est le refrain ; on ne lui connaît aucun sens.

de leur impopularité, ne cherchaient plus qu'à se faire oublier, ou même, pour conserver leurs positions acquises, se montraient les plus empressés à le trahir. Ceux qui avaient toujours été ses adversaires, après quelques jours d'incertitude qui parurent longs au prince d'Orange, allèrent rejoindre les Hollandais. On vit arriver successivement au quartier général de Guillaume lord Colchester, Thomas Wharton, Édouard Russell, dont le frère avait été décapité, et le comte d'Abingdon, l'un des chefs des Tories. Churchill, récemment nommé lieutenant général, Churchill qui devait tout à Jacques, et qui commandait en second l'armée sous Feversham, non seulement méditait d'en faire autant, mais il travaillait à détacher du roi tous les officiers. Sous son impulsion, Édouard vicomte de Cornbury, colonel d'un régiment de dragons, fils aîné de l'un des beaux-frères du roi, Clarendon, abandonna le camp de Salisbury, et vint à Exeter avec tous ceux qu'il put entraîner dans sa défection. Cette nouvelle consterna la cour : ce soir-là, Jacques ne put dîner et la reine fondit en larmes. Clarendon s'écria pathétiquement : « O Dieu! faut-il qu'un de mes enfants soit rebelle! » Il l'était à son tour quinze jours plus tard. Dès lors on soupçonna la trahison partout, et avec raison. Churchill jurait à tout propos, ainsi que Kirke, Trelawney, et Henri Fitzroy duc de Grafton, de mourir pour le roi Jacques. Celui-ci, de son côté, avait répondu à une pétition des Lords lui demandant de convoquer un libre Parlement et de négocier avec le prince d'Orange, qu'un Parlement serait convoqué, mais seulement quand Guillaume aurait quitté l'île. Il répétait avec véhémence qu'il ne céderait « pas un atome ». Il vint à Salisbury pour se mettre à la tête de l'armée.

Il est abandonné par Churchill, par Georges de Danemark et Anne Stuart. — Pendant ce temps, sir William Portman de Bryanstone, sir Francis Warre de Hestercombe, sir Edouard Seymour, arrivèrent à Exeter ; le comte de Bath, gouverneur militaire de Plymouth, se mettait lui et sa garnison aux ordres de Guillaume; dans le nord, Danby s'emparait d'York pour la cause protestante, en répandant le bruit d'un complot papiste, et Devonshire se rendait maître de Nottingham. Parvenu à Salisbury, Jacques voulait combattre son gendre; mais il n'y eut qu'une escarmouche insignifiante à Wincanton. Le roi, cédant aux conseils de Churchill, allait monter en carrosse pour visiter les troupes de Kirke et de Trelawney cantonnés à Warminster, quand il fut arrêté par un

saignement de nez. Le 4 décembre, Churchill et Grafton s'enfuirent au quartier général du prince d'Orange ; le roi découragé abandonna Salisbury. Le soir, il soupa tristement à Andover avec le prince Georges de Danemark son gendre et le duc d'Ormond; le prince Georges, dont la stupidité était proverbiale, à toute nouvelle qu'il entendait raconter, s'écriait en français : « *Est-il possible?* » Il poussa cette même exclamation quand le roi lui apprit la trahison de Churchill et de Grafton; ce qui ne l'empêcha point, au sortir de table, de monter à cheval avec Ormond pour en faire autant. Jacques parut accepter ce nouveau coup sans trop d'émotion : « Et quoi ! s'écria-t-il, *Est-il possible* est parti aussi ! Un bon soldat serait après tout une perte plus grande. »

Un autre abandon lui fut plus sensible : Sarah Jennings (Lady Churchill), la favorite de la princesse Anne, en apprenant que son mari avait fait volte-face, craignit d'être arrêtée à Londres; elle s'enfuit et entraîna la fille du roi avec elle. L'évêque de Londres Compton, ancien précepteur de la princesse, à cheval et armé de pied en cap, en vêtement laïque, précédait la voiture qui entraînait son élève vers Nottingham.

Négociation d'Hungerford. — « Dieu me protège ! s'écria Jacques à cette nouvelle, mes propres enfants m'ont abandonné ! » Le 7 décembre il convoqua les Lords dans la salle à manger de son palais pour délibérer avec eux. Durement accusé de pusillanimité et de mauvaise foi par son beau-frère Clarendon, Jacques dut tout accorder : libre Parlement, amnistie générale, négociation avec le prince d'Orange. Un Parlement fut convoqué pour le 13 (23 janvier); Halifax, Nottingham et Godolphin furent envoyés auprès de Guillaume. L'attitude de la population, ses menaces contre les papistes, les nouvelles qui arrivaient de toutes parts, ne montraient que trop la nécessité de céder. On ne voyait que rubans de couleur orange ; tel jour on apprenait que Lumley s'était emparé de Newcastle, où les habitants avaient jeté la statue du roi dans la Tyne ; tel autre, que le duc de Norfolk était maître de Norwich ; que Bristol avait ouvert ses portes à Shrewsbury; que lord Lovelace était entré en triomphe dans Oxford, de toutes les villes d'Angleterre jusque-là la plus fidèle à la doctrine de non-résistance et à la cause royale.

Le prince d'Orange avait dépassé Stonehenge et pris possession de Salisbury. Les Anglais qui s'étaient joints à lui n'étaient pas d'accord entre eux ; les Whigs voulaient détrôner Jacques;

les Tories se seraient contentés de le mettre dans l'impuissance de nuire, tout en lui laissant le titre de roi. Guillaume ne disait mot, mais désirait que Jacques simplifiât la situation en prenant la fuite. La négociation eut lieu à Hungerford (18-19 décembre 1688). Malgré les Whigs, le Prince d'Orange consentit à un armistice et à s'arrêter à quarante milles à l'ouest de Londres; mais il demanda que les troupes de Jacques s'éloignassent de la capitale à une égale distance vers l'est; que la Tour et le Fort de Tilbury fussent remis à la garde de la Cité; sa propre armée payée par le Trésor anglais; le reste serait décidé par le Parlement.

Fuite de la reine et du Prince de Galles. Départ de Jacques. — Les Whigs murmuraient de la facilité excessive du stathouder : celui-ci s'était montré plus perspicace que son entourage; il avait deviné que son beau-père, en négociant, ne voulait que gagner du temps, et qu'on ne risquait rien à lui faire des concessions dont il ne se contenterait pas. Jacques, en effet, voulait faire passer en France sa femme et son fils, et s'y retirer ensuite. L'amiral Darmouth, zélé Tory cependant, ayant refusé de transporter le prince de Galles sur le continent, il fallut ramener en secret l'enfant de Portsmouth à Londres. Un Français, célèbre par ses aventures romanesques, le duc de Lauzun, se trouvait alors dans cette ville; il accepta la périlleuse mission de conduire Marie de Modène et son fils auprès de Louis XIV. Les fugitifs sortirent de Whitehall dans la nuit du 19 au 20 décembre et s'embarquèrent à Gravesend; le lendemain, Jacques partit à son tour déguisé, sans même prévenir ses ministres. Il jeta le grand sceau d'Angleterre dans la Tamise, à Lambeth[1], et il se dirigea vers Sheerness.

État de Londres. La Nuit Irlandaise. — Le mardi 21 décembre 1688 Londres à son réveil apprit que Whitehall était vide, et qu'avec la personne de Jacques tout gouvernement avait disparu; toute force régulière même, car le dernier acte du fugitif avait été d'envoyer à Feversham l'ordre de licencier les troupes. La fermentation et l'anxiété furent immenses : 29 lords rassemblés à Guildhall résolurent de s'unir au Prince d'Orange et lui écrivirent pour hâter son arrivée; les chefs de l'armée en firent autant.

Le désordre était à son comble. La nuit suivante, au cri de *No Popery!* une immense multitude, portant des *oranges* fichées au

1. Il en fut retiré plusieurs jours après par le filet d'un pêcheur.

bout de sabres ou de bâtons, parcourut tous les quartiers de Londres, saccageant les édifices et brisant ou brûlant les objets consacrés au culte catholique; les ambassades de l'Électeur Palatin, de Toscane et d'Espagne furent livrées au pillage; il fallut loger à Whitehall Ronquillo, ministre du Roi Catholique, dont la maison était détruite et la bibliothèque livrée aux flammes.

Le jour venu (22 décembre), Jeffryes, qui s'était déguisé en matelot et noirci de charbon, fut reconnu à une fenêtre d'auberge par un plaideur qu'il avait injurié. On l'arrêta, on le traîna devant le Lord Maire, dont l'émotion fut si grande qu'il se trouva mal et s'alita pour ne plus se relever, tandis que le misérable prisonnier, tremblant et demandant grâce, était mené à la Tour par les miliciens qui eurent peine à le protéger contre l'exaspération de la foule [1].

La nuit du 22 au 23 décembre est restée célèbre dans l'histoire de la métropole sous le nom de *Nuit Irlandaise*. Le bruit se répandit tout à coup que les soldats irlandais, licenciés par Feversham, marchaient sur la ville pour la piller et la brûler. A une heure du matin, les tambours battirent le rappel; les rues illuminées et barricadées se remplirent de mousquets et de piques; mais aucun ennemi ne parut. Cette panique avait été la même dans toute l'Angleterre [2].

Jacques arrêté. Sa fuite définitive en France. — Cependant Jacques n'était point sorti du royaume. Il s'était bien embarqué à Emley-Ferry, au sud de la Tamise, près de l'île de Sheppey; mais les pêcheurs de la côte, moitié cupidité, moitié haine du papisme, envahirent le bateau. L'air embarrassé du roi excita les soupçons; il fut dévalisé, houspillé; reconnu bientôt, on le garda captif. Il était complètement abattu et s'abaissait aux plus humbles prières pour qu'on le laissât partir. Les Lords rassemblés à Londres furent instruits de ce qui se passait; Halifax, qui les présidait maintenant, était indigné du rôle ridicule que Jacques lui avait fait jouer en l'envoyant négocier quand il ne songeait qu'à fuir; néanmoins, on fit partir Feversham, avec l'ordre de délivrer le roi et de le ramener à Londres.

1. Assiégé de terreurs continuelles, et cherchant l'oubli dans l'abus de l'eau-de-vie, Jeffryes mourut prisonnier à la Tour de Londres à quarante et un ans au mois d'avril 1689.

2. Comme celle qui, à la fin de juillet 1789, fit lever toute la France par la crainte de brigands imaginaires dont on signalait l'arrivée prochaine partout en même temps.

Guillaume apprit ce contretemps avec un désappointement profond. Jacques parti, le trône était vide; tant qu'il était là, au contraire, les Tories le regardaient comme le roi légitime. Aussi le Prince d'Orange désira-t-il que son beau-père fît une seconde tentative de fuite plus heureuse que la première. Le comte de Solmes et les soldats hollandais entrèrent à Londres dans la nuit du 27 au 28 décembre, et relevèrent les gardes coldstream autour de Whitehall. Jacques fut averti qu'il « ferait bien » de partir lui-même pour Ham, château au bord de la Tamise. Il ne courait personnellement aucun danger, et son intérêt évident était de ne point quitter l'Angleterre : mais on lui fit peur; il crut que son gendre voulait se débarrasser de lui par un assassinat. « S'il eût été sage, les peines que ses ennemis se donnaient pour faciliter sa fuite, auraient suffi pour le convaincre qu'il devait rester où il était. » La peur de la mort l'emporta : il partit une seconde fois, et personne ne gêna sa fuite; Guillaume, dont il comblait ainsi les vœux, y avait pourvu en secret. Quand le malencontreux roi fut arrivé en France, Louis XIV lui donna une hospitalité magnifique au Château de Saint-Germain, avec un revenu royal, et lui promit de le rétablir. L'entourage du Roi Très Chrétien témoigna moins de respect au monarque détrôné : à Versailles, l'archevêque de Reims, Le Tellier, frère de Louvois, dit tout haut en le montrant aux courtisans : « Voilà ce bonhomme qui a perdu trois royaumes pour une messe! »

Le Parlement Convention. — Qu'allaient devenir ces trois royaumes? Des amis plus zélés que réfléchis conseillaient au prince d'Orange de se déclarer roi en vertu du droit de conquête : c'eût été manquer aux engagements pris dans son manisfeste, et blesser l'orgueil ombrageux de la nation et de l'armée anglaises. Guillaume invita les Lords d'une part, et de l'autre, tous les membres survivants des anciennes Chambres des Communes de Charles II à se réunir et à lui donner leur avis sur la situation présente. Par leur conseil (31 décembre 1688-5 janvier 1689), il convoqua un Parlement Convention, dont les séances commencèrent le 1er février 1689. Quelques républicains voulaient créer un gouvernement collectif avec un Conseil d'État présidé par le prince d'Orange; quelques *jacobites* (le mot commence alors) auraient rappelé Jacques sans condition; il y avait trois opinions parmi les Tories : ceux-ci auraient rappelé le fugitif en lui imposant des conditions; ceux-là, sans le rappeler, lui auraient laissé le titre nominal

de roi en donnant la régence à Guillaume (c'était l'avis du primat Sancroft); d'autres enfin auraient déclaré le trône vacant par le départ de Jacques, qui était, *en fait,* une abdication, et conféré la couronne à la princesse d'Orange, à laquelle elle passait *de droit*, puisqu'on avait tout lieu de soupçonner que le prétendu Prince de Galles n'était qu'un enfant supposé. Guillaume eût été ainsi, non pas *roi*, mais seulement *mari de la reine.* Quant aux Whigs, ils tenaient Jacques pour *déchu*, et pensaient qu'il fallait *élire* son successeur.

Guillaume et Marie proclamés roi et reine d'Angleterre (1689). — La Chambre des Communes adopta une motion dans laquelle il y avait « une phrase pour chaque fraction de la majorité ». La mention du « Contrat Originel » satisfaisait les disciples de Sydney; le mot « abdication » conciliait les politiques d'une école plus timide. Bien des protestants fervents se réjouissaient de la flétrissure imposée aux « jésuites »; enfin les hommes d'État véritables s'attachaient surtout à la clause qui déclarait « le trône vacant ». Dans la Chambre Haute, Rochester et Nottingham parlèrent *pour*, Halifax et Danby *contre* une régence; la majorité reconnut que Jacques avait *déserté* le trône[1], mais elle tenait la princesse Marie comme seule reine légitime. Celle-ci écrivit qu'elle ne se mettrait jamais en compétition avec Guillaume; de son côté, le prince déclara qu'il n'accepterait jamais ni régence, ni rang subordonné à sa femme; que s'il n'était pas élu roi, il retournerait en Hollande. Guillaume et Marie furent donc proclamés *roi* et *reine* d'Angleterre, c'est-à-dire souverains tous les deux à titre égal; leurs deux effigies durent figurer sur les monnaies; les ordonnances seraient rendues en leurs deux noms; mais l'administration appartiendrait à Guillaume seul (16-17 février 1689). S'ils n'avaient point d'enfants, la princesse Anne leur succéderait.

Déclaration des Droits. — L'acte qui transférait le pouvoir aux nouveaux souverains, rédigé par Somers, jeune avocat et membre de la Chambre des Communes, reçut le nom de *Déclaration des Droits.* En voici le résumé : Tout impôt est

1. L'archevêque primat Sancroft, six évêques et un assez grand nombre de ministres anglicans refusèrent de considérer le trône comme vacant, et de prêter serment aux nouveaux souverains. On les appela les *non-jureurs* et ils perdirent leurs bénéfices. A la place de Sancroft, ainsi dépossédé, Tillotson fut nommé en 1691 archevêque de Cantorbéry.

illégal s'il n'est voté par le Parlement ; aucune force armée ne peut être entretenue qu'en vertu d'un vote du Parlement ; le Bill du Test est loi de l'Angleterre, et le souverain ne peut dispenser personne du serment de suprématie, autrement dit ne peut confier les emplois publics à des catholiques ; le droit de pétition, le libre choix des députés par les électeurs, la libre discussion des lois par le Parlement, la liberté individuelle, le jugement par les pairs, c'est-à-dire par le jury : tels étaient les points fondamentaux de cette Déclaration célèbre, qui, modifiée en quelques-uns de ses articles, n'en forme pas moins, encore aujourd'hui, la base du droit public de l'Angleterre[1]. Guillaume et Marie, qui venait d'arriver de La Haye à Londres, la reçurent à Whitehall le 23 février 1689, promirent d'y conformer leur conduite, et furent proclamés officiellement souverains.

Résultats. — La Révolution de 1688 était terminée[2]. A l'Angleterre protestante dont les lois limitaient la prérogative royale, les Stuarts avaient voulu imposer le catholicisme et le pouvoir absolu. Ce peuple orgueilleux qui se rappelait Crécy, Poitiers, Azincourt et la défaite de l'*Invincible Armada*, ils l'avaient laissé humilier au dehors pendant qu'ils essayaient de l'opprimer à l'intérieur. Deux révolutions avaient été le résultat de ces imprudentes provocations ; Charles Ier avait été décapité à Londres et Jacques II devait mourir en exil à Saint-Germain. La Grande-Bretagne est débarrassée des Stuarts et du papisme ; ses révolutions intérieures sont terminées ; elle peut marcher désormais, sans arrière-pensée, sans inquié-

1. Plusieurs lois importantes furent votées bientôt après : la *Taxe des Foyers* fut abolie (mars 1689) ; les non-conformistes protestants obtinrent un Bill de Tolérance ; on ne réclama plus d'eux que les serments d'allégeance et de suprématie, et une déclaration écrite contre la transsubstantiation ; le catholicisme demeurait prohibé. La presse fut émancipée en 1695.

2. G. Bancroft dit avec raison, dans son *Histoire des États-Unis :* « Quatre cent soixante-quatorze ans après que les barons eurent arraché à Runnymead la Grande Charte à leur roi légitime, la Révolution aristocratique de 1688 établit sur l'Angleterre et sur ses dépendances la souveraineté du Parlement et la suprématie de la loi. Le but de cette révolution était d'assurer la propriété et les franchises existantes, et non pas d'abolir le privilège, ni de répartir également le pouvoir politique.... La Révolution de 1688, étroite dans ses principes, imparfaite dans ses détails, épouvantablement intolérante envers les catholiques, forme cependant époque dans l'histoire de la liberté de l'Angleterre et du genre humain.... Dès lors, le titre du souverain à la couronne.... découla de la nation et non d'un pouvoir supérieur ; de la loi, et non du droit divin. »

tude, à la conquête des mers ; elle va fonder en un siècle un empire plus peuplé et plus vaste que ceux d'Alexandre, de Trajan, de Charlemagne et de Charles-Quint. 1704 la verra à Gibraltar, 1757 à Calcutta, 1759 à Québec, 1788 en Australie, 1800 à Malte, 1805 à Trafalgar, 1815 à Waterloo et à Paris.

Quant à Louis XIV et à la France, la Révolution de 1688 était ce qui pouvait leur arriver de plus funeste[1] : jusque-là alliée ou neutre, l'Angleterre redevenait ennemie. Son éclipse avait donné au Roi Très Chrétien une supériorité incontestable sur le reste de l'Europe. Elle allait de nouveau intervenir et contre lui. Désormais, au lieu d'attaquer, il faudra se défendre ; toute nouvelle conquête est devenue impossible : on va s'en apercevoir dans la Guerre de la Ligue d'Augsbourg.

1. De là le ton général des écrivains français. La Bruyère s'indigne contre ce gendre et cette fille qui détrônent leur beau-père et leur père, contre ces sujets rebelles envers leur légitime souverain. Mme de Sévigné, qu'on peut regarder comme exprimant l'opinion des « *honnêtes gens* », appelle Marie une « Tullie », et elle ajoute : « Ah ! qu'elle passeroit bravement sur le corps de son père ! » Elle ne traite guère mieux Anne Stuart, qu'elle nomme *la Demoiselle de Danemark*, et à laquelle elle reproche d'être allée, comme son mari, trouver « ce fléau de Prince d'Orange ». (Lettres des 8 novembre et 13 décembre 1688.)

CHAPITRE XIII.

Louis XIV et Guillaume III. Guerre de la Ligue d'Augsbourg.

Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Guillaume III chef de la coalition. — 1° Guerre maritime. Soulèvement de l'Irlande en faveur des Stuarts. — Tentative de Louis XIV pour rétablir Jacques II. — Défense de Londonderry par les protestants de l'Ulster (19 avril-31 juillet 1689). — Victoire navale de Tourville au Cap Beachy (10 juillet 1690). — Victoire de Guillaume III à la Boyne (11 juillet 1690). — Il échoue devant Limerick. — Prise d'Athlone par Ginkell. Bataille d'Aghrim (1691). — Capitulation de Limerick. Soumission de l'Irlande (1691). — L'insurrection jacobite en Écosse. Combat de Killicrankie. Massacre de Glencoe (1689-1692). — Les conspirations contre Guillaume. Disgrâce de Marlborough. — Bataille navale de La Hogue (29 mai 1692). — Résultats de cette bataille. — Victoire de Tourville à Lagos (1693). — Les corsaires : Jean Bart, Forbin, Duguay-Trouin, Pointis, Cassart. — Bombardement des ports de France.

2° Guerre continentale. La Ligue d'Augsbourg et la Grande Alliance (1686-1690). La Succession Palatine et l'Élection de Cologne. — Opérations sur le Rhin. Prise de Philipsbourg (1688). — Second incendie du Palatinat et destruction d'Heidelberg (1689-93). — Opérations aux Pays-Bas. Combat de Walcourt (1689). — Le maréchal de Luxembourg et Guillaume d'Orange. — Victoire de Fleurus (1er juillet 1690). Prise de Mons et combat de Leuze (1691).— Prise de Namur. — Victoire de Steinkerque (3 août 1692). — Victoire de Nerwinden (29 juillet 1693). — Reprise de Namur par Guillaume III (1695). — Opérations en Italie. Victoires de Catinat à Staffarde (1690) et à La Marsaille (1693). — Opérations aux Pyrénées. Succès de Noailles et de Vendôme. Prise de Barcelone (1697). — Épuisement général. — Traité de Turin (1696). — Traité de Ryswick (1697). — Traité de Carlowitz (1699).

Le gouvernement de Louis XIV après Colbert et Louvois. Influence de Mme de Maintenon. — Rôle politique de Fénelon. — Les ministres. Finances : Pelletier (1683-9) ; Pontchartrain (1689-99) ; Chamillart (1699-1708) ; Desmarets (1708-15). — Marine : Seignelay (1683-90); Pontchartrain (1691-99) et son fils (1699-1715). — Guerre : Barbezieux (1691-1701); Chamillart (1701-9) ; Voisin (1709-15). — Affaires étrangères : Pomponne (1671-79) ; Croissy (1679-96); Torcy (1696-1715). — Chanceliers: d'Halligre (1674-77); Le Tellier (1677-85); Boucherat (1685-99); Pontchartrain (1699-1714); Voisin (1714-15). — Insuffisance des ressources. Expédients financiers. — Misère et mécontentement du royaume. — Mémoires des Intendants (1697-1700).

Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Guillaume III chef de la coalition. — On appelle *Guerre de la Ligue d'Augsbourg* une double lutte à la fois continentale et maritime, qui dura de 1688 à 1697; elle fut entreprise sur mer par Louis XIV pour rétablir Jacques II en Angleterre ; sur le continent par les coalisés d'Augsbourg pour résister aux attaques du roi de France. Le protestant Guillaume III est à la tête d'une coali-

tion où prennent place, à côté de l'Angleterre et de la Hollande réunies sous sa main, la plupart des puissances catholiques, l'empereur Léopold, le roi d'Espagne Charles II, le duc de Savoie Victor-Amédée[1]. Par son langage arrogant, ses exigences, ses conquêtes en pleine paix aux dépens de tous ses voisins, le Roi Très Chrétien a réuni contre lui les deux religions, il a réconcilié contre lui les plus anciens adversaires. Pour toute l'Europe, il est l'*ennemi commun*, tandis que Guillaume III est le *défenseur commun*. Ce stathouder de Hollande, ce roi d'Angleterre, qu'à Versailles on appelait le « Prince d'Orange », avait de grandes qualités: énergique, actif malgré sa faible santé, intrépide, tenace, habile et profond calculateur, il excellait à dissimuler, à préparer de loin une entreprise, à l'envisager sous toutes ses faces, à prévoir, à bien exécuter; sa résistance a été l'écueil contre lequel est venue échouer la fortune de Louis XIV. Il est juste pourtant de ne point accepter sans restriction les éloges que les Anglais ont décernés à l'auteur de la Révolution de 1688 : le prince qui laissa massacrer les frères de Witt et profita de leur mort, le général qui attaqua traîtreusement Luxembourg après la signature de la paix de Nimègue, dont il avait connaissance, le gendre qui détrôna son beau-père et prit sa place, le souverain qui commanda le massacre de Glencoe, fut un homme habile et un heureux politique; mais il ne s'est jamais beaucoup soucié des sentiments ordinaires de la nature et de l'humanité.

1° Guerre maritime. Soulèvement de l'Irlande en faveur des Stuarts. — La guerre maritime suivit immédiatement la chute de Jacques; car la Révolution de 1688 avait eu pour contre-coup en Irlande une révolution en sens opposé. Celtique de race, catholique de religion, d'ailleurs pays de conquête, l'Irlande était traitée par les Anglais en véritable ferme qu'ils exploitaient sans se préoccuper de l'intérêt des indigènes. Les Irlandais étaient considérés par les Anglo-Saxons comme des êtres d'une race inférieure, dont les croyances, les sentiments, la vie tout entière était un objet de mépris. « Pleurer à l'irlandaise » était devenu une expression proverbiale. L'Angleterre reprochait aux Irlandais d'être pauvres, et elle les avait dépossédés; d'être sauvages, et qui les avait rendus tels, sinon elle-même? Aussi Jacques II, le tyran papiste abhorré au bord de

1. Une caricature du temps représente les princes alliés sous la forme d'ours couronnés et muselés ; Guillaume les tient à la chaîne et leur apprend à danser

la Tamise, était-il un coreligionnaire aimé au bord du Shannon. Depuis plusieurs années, Tyrconnell augmentait l'armée d'Irlande, composée de paysans catholiques, et d'où il avait exclu les Anglais protestants. A la nouvelle de la proclamation de Guillaume et de Marie, il appela les Irlandais aux armes : ceux-ci se levèrent en masse, armés de couteaux et de pointes durcies au feu, et se jetèrent sur les maisons anglaises, pillant, détruisant, et dévorant les bestiaux. Ils goûtaient un double plaisir qu'ils n'avaient pas connu depuis longtemps : se venger et être nourris à leur faim.

De tous les points de l'Irlande, les protestants se réfugièrent dans trois villes : Kenmare, Enniskillen et Londonderry. *Kenmare* était située dans le Kerry, au sud-ouest du Munster, pays de caps dentelés, de bois, de montagnes, de lacs sauvages et pittoresques. Cette petite ville avait été fondée en 1670 par Sir William Petty ; ses habitants, pêcheurs ou laboureurs, durent capituler et s'embarquèrent pour Bristol. *Enniskillen*, capitale du comté de Fermanagh, dans une île entourée par la rivière qui joint les deux belles nappes d'eau connues sous le nom de *Lacs Erne*, avait repoussé une première attaque des Irlandais au mois de décembre 1688. Mais le principal boulevard de la cause protestante en Irlande fut *Londonderry :* ainsi nommée parce que son territoire appartenait primitivement à la Cité de Londres, cette ville, au nord de l'Ulster, couvrait une colline dominant le Lac ou Golfe Foyle. A l'approche de l'armée irlandaise commandée par Richard Hamilton, tous les protestants de l'Ulster vinrent s'y réfugier ; 30 000 Anglais des deux sexes s'entassèrent là, au bord de l'Océan, prêts à une résistance désespérée.

Tentative de Louis XIV pour rétablir Jacques II. — Louis XIV avait promis à Jacques II de le rétablir : lorsque son allié partit pour l'Irlande, il lui dit que « ce qu'il pouvait souhaiter de mieux dans leur intérêt à tous les deux, c'était de ne plus le revoir en ce monde » ; il lui donna sa propre cuirasse, 500 000 écus d'or, une flotte commandée par Château-Renaud, trois généraux français, Rosen, Maumont, Pusignan ; 400 officiers et artilleurs pour instruire les Irlandais, des armes pour 10 000 hommes. Parti de Brest le 15 mars 1689 avec le duc de Berwick et le comte d'Avaux ambassadeur de France, Jacques arriva dix jours plus tard à Kinsale, au sud-est de l'Irlande.

Sur son passage, les paysans dansaient au son des corne-

muses; les femmes voulaient embrasser le roi et lui apportaient des guirlandes de tiges de choux; d'Avaux était stupéfait de la pauvreté et de l'aspect sauvage du pays. Les jacobites qui entouraient le roi n'étaient pas d'accord; parmi eux les Anglais, ne considérant l'expédition d'Irlande que comme un moyen de recouvrer l'Angleterre, auraient voulu qu'on évitât de blesser l'intérêt anglais et protestant; les Irlandais au contraire sentaient bien que si Jacques régnait à la fois sur les deux îles, il sacrifierait les intérêts de la plus petite à ceux de la plus grande: ce qu'ils voulaient avant tout, c'était l'indépendance de leur pays. Dans le Parlement réuni à Dublin (mai 1689), la Chambre des Communes comptait 244 catholiques et 6 protestants. Elle transféra la plus grande partie de la dîme du clergé anglican au clergé catholique, et abrogea l'*Acte d'Établissement* par lequel Cromwell avait distribué les terres des catholiques proscrits aux colons anglais et protestants. Quelque inique qu'eût été cet acte, il remontait à un demi-siècle : les terres avaient changé de mains plus d'une fois par héritages, ventes, saisies, etc. Déposséder les propriétaires actuels, c'était commettre une seconde injustice pour réparer la première: le bill n'en fut pas moins sanctionné; le roi partit ensuite pour le siège de Londonderry.

Défense de Londonderry par les protestants de l'Ulster (19 avril-31 juillet 1689). — Défendre cette ville paraissait impossible. Les remparts n'avaient point de fossés; le gouverneur Robert Lundy empêcha le débarquement de renforts qui arrivaient d'Angleterre, déclarant que ce serait les sacrifier en pure perte. A l'approche de Jacques, les soldats eurent l'ordre de ne point tirer; mais les habitants étaient résolus à se défendre, enflammés par les prédications du vieux recteur de la paroisse de Donagmore, Georges Walker. Le major Baker, le capitaine Murray, toute la garnison se joignit à eux; Lundy, menacé de mort, se sauva déguisé la nuit suivante: il parvint à descendre des remparts dans la campagne, en s'accrochant aux branches d'un poirier. Baker le remplaça ; on refusa de se rendre; réconciliés par le danger commun, anglicans et presbytériens se réunissaient dans la cathédrale à tour de rôle. A chaque instant c'étaient des sorties meurtrières pour les assiégeants.

Le canon et les assauts ne suffisant pas, les Français et les Irlandais voulurent affamer Londonderry. Ils barrèrent le Lough Foyle ; les assiégés n'eurent bientôt plus de viande

de cheval: ils durent se contenter de suif, de peaux salées et bouillies, de chiens et de rats. Les projectiles manquant, on chargeait les canons avec des boulets de briques recouvertes de plomb. La peste se joignit à la famine; Baker mourut et fut remplacé par le colonel Mitchelbourne.

Cependant un grand mouvement d'opinion se produisait dans toute l'Angleterre: « ce n'est pas le moment de compter la dépense, s'écriait Birch à la Chambre des Communes. Faut-il donc abandonner ces braves gens de Londonderry? Si nous les laissons périr, tout le monde ne criera-t-il pas honte sur nous? Un barrage à travers de la rivière! pourquoi n'avons-nous pas mis en pièces ce barrage? Nos frères doivent-ils succomber presque en vue de l'Angleterre, à quelques heures de route de nos rivages? » Lundy fut arrêté; Kirke partit pour le Lough Foyle avec 30 navires; mais il perdit 6 semaines, jugeant le passage impossible.

Le général Français Rosen, qui avait pris la direction du siège, menaça les défenseurs de Londonderry, s'ils refusaient de se rendre, de faire amener et de laisser mourir de faim sous leurs yeux tous les protestants anglais qu'il pourrait trouver dans l'Ulster; il n'osa pourtant exécuter cette menace, parce que les assiégés plantèrent une potence sur un bastion en déclarant qu'ils y pendraient les Irlandais prisonniers dans leurs murs.

Enfin, dans la nuit du 30 août, 3 navires: le *Mountjoy*, patron Michée Browning, le *Phénix*, patron Andrew Douglas, et la frégate *Darmouth*, capitaine John Leake, forcèrent le barrage du Foyle et arrivèrent chargés de vivres à Londonderry. La ville était sauvée: le lendemain les assiégeants battirent en retraite; ils avaient perdu 8 000 hommes. Les défenseurs étaient réduits de 7 000 à 3 000; le siège avait duré 105 jours. Sur le bastion qui supporta le feu le plus vif, se dresse une haute colonne surmontée de la statue de Walker, d'une main serrant une Bible, et tendant l'autre vers le fleuve.

Le jour même de la levée du siège, les volontaires d'Enniskillen battaient les Irlandais à *Newton-Butler;* Kirke occupa Sligo; Schomberg avec 10 000 hommes débarqua à Antrim et reconquit l'Ulster. C'est alors que Louis XIV envoya en Irlande Lauzun avec 7 000 hommes et un vieux canon pour le monnayer: la monnaie de Dublin n'avait même plus de cuivre!

Victoire navale de Tourville au Cap Beachy (10 juillet 1690). —Sur mer la campagne de 1689 avait été plus heureuse pour le

roi de France et pour son allié. Le comte de Château-Renaud attaqué le 10 mai dans la Baie de *Bantry* par l'amiral anglais Herbert le repoussa malgré la supériorité numérique de l'escadre anglaise. L'année suivante Tourville, avec Château-Renaud et le jeune d'Estrées pour lieutenants, rencontra la flotte anglo-hollandaise dans la Manche, au sud de l'Angleterre, à la hauteur du *Cap Beachy* ou *Bévéziers* (Beachy-Head). Les Français avaient 78 vaisseaux, l'ennemi 60, mais avec des équipages plus forts. Evertsen était à la tête des Hollandais, le commandement suprême appartenant à l'amiral Herbert, comte de Torrington, que ses matelots, par allusion à sa paresse et à ses goûts de plaisir, avaient surnommé *Milord-Turry-in-town* (*tarde-en-ville*).

La bataille s'engagea le 10 juillet; l'escadre hollandaise très maltraitée perdit 1 vaisseau et prit la fuite; Torrington en fit autant et se réfugia dans la Tamise en enlevant les balises pour empêcher les Français de le suivre. 15 vaisseaux de ligne, la plupart hollandais, furent détruits ou coulés en quelques jours par le vainqueur; la terreur était à Londres. On craignait des trahisons, on avait arrêté pour conspiration l'oncle même de la reine, Clarendon. Torrington fut envoyé à la Tour. Whigs et Tories s'unirent; les miliciens coururent partout aux armes; le Lord Maire offrit de l'argent à la reine; tous voulaient défendre, contre les Français et le roi papiste leur allié, *la Vieille Angleterre*.

Quoique rejoint par les galères de Toulon, Tourville dans une descente, n'ayant point de force à terre à opposer à la levée en masse des milices anglaises, dut se borner à brûler la petite ville de Teignmouth. Destruction inutile, car le lendemain de la victoire navale des Français, la cause de Jacques avait éprouvé en Irlande une défaite décisive.

Victoire de Guillaume III à la Boyne (11 juillet 1690). — Dans la campagne précédente, Schomberg avait reconquis l'Ulster, c'est-à-dire le nord de l'île; le Leinster à l'est, le Connaught à l'occident, le Munster au midi, étaient toujours au pouvoir de Jacques. Guillaume, débarqué le 24 juin à Carrikfergus, et accueilli dans Belfast au cri de : Vive le roi protestant! prit aussitôt l'offensive. Le 10 juillet il vint camper sur la rive gauche de la *Boyne*, au nord et non loin de l'embouchure de cette rivière, à la tête de 36 000 hommes, Anglais, Hollandais, Danois, Allemands, volontaires de Londonderry et d'Enniskillen, calvinistes français réfugiés. Ses

lieutenants étaient Schomberg, Portland (le Hollandais Bentinck), Ginkell, le comte de Solmes, le prince Georges de Hesse-Darmstadt, le huguenot français Caillemotte. La rive droite de la Boyne, au sud, était gardée par 30 000 Irlandais et Français, sous les ordres de Jacques II, du duc de Lauzun, de Berwick, Tyrconnell et Sarsfield.

Toute la matinée du 10 juillet Guillaume à la tête de son état-major parcourut à cheval les bords du fleuve pour observer les positions de ses adversaires. Il mit ensuite pied à terre, et déjeuna sur le gazon, à un endroit où s'élève aujourd'hui un obélisque. Il fut aperçu au moment où, le repas terminé, il remontait en selle : un boulet vint à côté de lui frapper une des fontes du Prince de Hesse et renversa son cheval. Au moment où le roi s'écriait : « Ah! le pauvre prince est tué! », un second boulet effleura son épaule droite et lui fit une légère blessure. Les Irlandais le virent de loin chanceler sur le cou de sa monture, et poussèrent des acclamations ; le bruit de sa mort courut à Dublin et jusqu'à Paris: on en fit des feux de joie au Pont-Neuf.

Guillaume III, ou, comme on affectait de l'appeler en France, le Prince d'Orange, était cependant bien vivant et victorieux. Le 11 juillet au matin son armée avait pris l'offensive, au cri de *Westminster!* Tandis qu'à sa droite Meinhart Schomberg remontait la Boyne et attaquait au pont de Slane l'infanterie française commandée par Lauzun, au centre, les fantassins anglais passaient le fleuve au gué d'Old-Bridge, sur dix de front, dans l'eau jusqu'aux aisselles, en portant des rameaux verts à leurs chapeaux. La rive était retranchée, hérissée de piques et de baïonnettes; mais, malgré les efforts de Richard Hamilton, l'infanterie irlandaise prit la fuite, sans même décharger ses armes [1].

Les cavaliers irlandais montrèrent plus de courage; ils se ruèrent sur les assaillants. Caillemotte, qui commandait les calvinistes réfugiés, fut mortellement blessé; comme on l'emportait à travers le gué, il criait aux siens encore dans l'eau jusqu'à la poitrine : « En avant! mes enfants! en avant! à la gloire! à la gloire! » Le vieux maréchal de Schomberg, à cheval, sans cuirasse, le bras tendu vers les escadrons ennemis,

1. Ces mêmes Irlandais se conduisirent admirablement dans la suite sous le drapeau français.

criait en français aux huguenots : « Allons ! Messieurs, voilà vos persécuteurs ! » Il tomba mort, frappé de deux coups de sabre à la tête et d'une balle à la gorge. L'évêque anglican Walker, le défenseur de Londonderry, est tué aussi; le combat reste douteux.

Enfin parut Guillaume; avec la cavalerie de la gauche, il avait franchi la rivière à marée montante au risque de se noyer. Un volontaire d'Enniskillen le coucha en joue ; le roi n'eut que le temps de relever l'arme, en s'écriant : « Eh quoi! ne reconnaissez-vous pas vos amis? » On l'acclame, on le suit, on est vainqueur.

Jacques, auquel Swift reprochait d'être « devenu à la fois papiste et poltron », était resté immobile sur la hauteur de Donore. Bien que le sort de sa religion et de sa couronne fût en jeu, il s'enfuit à Dublin sans avoir pris part à l'action ; il dit adieu au Lord Maire et aux Aldermen en se plaignant de tout le monde et alla s'embarquer à Kinsale pour la France : il n'en devait plus revenir.

Il échoue devant Limerick. — Guillaume entra sans obstacle à Dublin (16 juillet), à Kilkenny et à Waterford ; Tyrconnell et Lauzun s'étaient retirés vers l'embouchure du Shannon, à *Limerick*, ville située en partie dans une île, en partie sur les rives du fleuve. Le roi vint les y assiéger : Lauzun déclarait la défense impossible; elle réussit pourtant. L'assaut fut repoussé (6 septembre) ; des pluies torrentielles obligèrent le roi à lever le siège. Il n'en fut pas moins reçu en triomphe à Londres; on promena dans Westminster une figure de cire avec cette inscription : *Louis, le plus grand tyran de quatorze;* elle fut ensuite livrée aux flammes.

Non moins heureux dans le Munster, Churchill, devenu duc de Marlborough, avait pris Cork d'assaut en trois jours (1er-4 octobre). Tandis que Lauzun, dégoûté de son mauvais succès, quittait sans regret la triste et pauvre Irlande pour retourner à Versailles, Guillaume échappait à un complot jacobite tramé par Preston, Ashton et Elliott. Puis il s'embarqua pour la Hollande, son pays de prédilection : reçu avec enthousiasme, il présida à La Haye un congrès où figuraient les Électeurs de Bavière et de Brandebourg, le Régent de Wurtemberg, les Landgraves des deux Hesses, les souverains de Brunswick, Saxe, Holstein, Nassau, le gouverneur des Pays-Bas espagnols, les ambassadeurs de tous les confédérés d'Augsourg.

Prise d'Athlone par Ginkell. Bataille d'Aghrim (1691). — La guerre recommença en Irlande l'été suivant ; Tyrconnel revint de France à Limerick, avec des renforts sous les ordres des généraux Saint-Ruth et d'Usson. Le Hollandais Ginkell, qui commandait en chef l'armée anglaise, avec Talmash, Mackay et Ruvigny pour lieutenants, prit l'offensive, s'empara de Ballymore et vint attaquer *Athlone*. Cette ville, entourée de remparts en terre, est coupée en deux par le Shannon ; la partie orientale, située dans le Leinster, fut prise d'assaut par les Anglais le 30 juin 1691 ; la partie occidentale, dans le Connaught, restait aux Irlandais, très fortement retranchés. Saint-Ruth était sans inquiétude : « Son maître, disait-il en parlant de Ginkell, doit le faire pendre pour avoir essayé de prendre Athlone ; et le mien doit me faire pendre, moi, si je perds cette ville. » Pourtant, le 10 juillet, les grenadiers anglais passèrent le Shannon à l'improviste, dans l'eau jusqu'au cou ; les Irlandais surpris se sauvèrent ; Athlone resta à Ginkell.

Saint-Ruth désespéré de cet échec et craignant le mécontentement de Louis XIV, au lieu de temporiser, de discipliner son armée et d'attendre les pluies de l'automne, voulut livrer bataille pour tout réparer : il perdit tout. La rencontre eut lieu sur les hauteurs d'*Aghrim*, à l'ouest de la Suck (21 juillet). Les Anglais furent d'abord repoussés de front : alors Ruvigny avec les cavaliers calvinistes réfugiés traverse les tourbières sur lesquelles il a fait jeter un lit de fascines, et tourne l'armée irlandaise. Saint-Ruth qui accourt pour le contenir a la tête emportée par un boulet ; sa mort est le signal de la déroute. Laissant derrière eux 7 000 cadavres irlandais, qui furent dévorés par les chiens, les Anglais poursuivirent les vaincus jusqu'aux portes de Galway et de Limerick. D'Usson capitula dans Galway, à condition de se retirer à Limerick.

Capitulation de Limerick. Soumission de l'Irlande (1691). — C'est dans cette ville que se concentra désormais la résistance : les Irlandais et les Français y avaient encore 18 000 combattants, sous les ordres de Tyrconnell, qui mourut d'apoplexie pendant le siège, de Sarsfield et d'Usson ; mais les Irlandais avaient perdu courage ; les Français ne désiraient que revoir leur pays ; on était entassé sur un étroit espace. Les projectiles anglais mirent le feu à la ville ; elle capitula le 13 octobre 1691 ; les Français devaient se rembarquer ; les soldats irlandais pouvaient ou aller en France, ou rentrer dans leurs foyers, ou prendre du service dans l'armée de

Guillaume; les habitants catholiques de l'île pourraient exercer librement leur culte, mais non être admis aux emplois. On attendait avec anxiété le choix des soldats irlandais : Sarsfield et d'Usson les faisaient exhorter par leurs prêtres catholiques à rester fidèles au roi Jacques et à l'Église; on leur distribuait de l'eau-de-vie ; l'année suivante, leur disait-on, les Français débarqueraient en Angleterre, et les Irlandais reviendraient triomphants dans leur pays.

Le 17 octobre 1691 les Irlandais défilèrent dans une prairie, sur la rive droite du Shannon : ceux qui voulaient rester en Irlande ne devaient pas dépasser un certain point. Le régiment royal, fort de 1 400 hommes, et qui marchait en tête, dépassa tout entier la limite, à l'exception de 7 soldats. La figure de Ginkell s'assombrit; mais le régiment suivant demanda tout entier à rester; 11 000 hommes optèrent pour la France, 1 000 devinrent soldats de Guillaume, 2 000 retournèrent dans leurs foyers.

A la réflexion cependant beaucoup regrettèrent d'avoir promis de partir ; il fallait quitter ses champs de tourbe et de pommes de terre, s'en aller servir un peuple étranger, au delà des mers, abandonner ses parents... Il y eut de nombreuses désertions, quand on gagna par l'intérieur le port de Cork. Pour les arrêter Sarsfield permit à tout soldat qui avait une famille d'emmener sa femme et ses enfants; mais bientôt, la place manquant, une grande multitude fut abandonnée sur le rivage. Elle s'avançait avec des hurlements de désespoir jusqu'à l'endroit où la vague venait se briser; des femmes s'accrochèrent aux cordages des embarcations, furent entraînées et englouties. Les vaisseaux disparurent; et les pauvres abandonnées se dispersèrent, pour mendier ou mourir de faim le long des routes. L'Irlande était vaincue, et à la merci d'un peuple qui ne sait point pardonner.

L'insurrection jacobite en Écosse. Combat de Killicrankie. Massacre de Glencoe (1689-1692). — En Écosse également les jacobites avaient pris les armes; mais ils étaient moins nombreux et la lutte ne fut pas si longue. En 1689, dans les Highlands, Dundee, Lochiel et Glengarry avaient soulevé les clans des Macdonalds, des Macleans des Hébrides et des Camerons en faveur de Jacques II. Ils mirent en déroute les troupes de Guillaume, commandées par Mackay, à la bataille de *Killicrankie*, dans un ravin, près de Blair-Castle, au bord du Garry (7 juillet 1689). Mais Dundee fut blessé à mort;

les montagnards, après une attaque infructueuse contre Dunkeld (31 août), se dispersèrent.

Sir John Dalrymphe, autrement appelé le *Maître de Stair*, avait été nommé premier ministre pour l'Écosse; il pensait qu'on ne viendrait à bout des jacobites qu'en les terrifiant par une répression sans pitié. Il est vrai qu'en même temps John, comte de Breadalbane, de la famille des Campbell, avait été envoyé en Écosse pour acheter la soumission des montagnards; il réunit beaucoup de chefs de clans au Château de Glenorchy, et une proclamation publiée à Édimbourg accorda une amnistie à tous les montagnards qui se soumettraient avant le 31 décembre 1691 : passé ce délai, ils devaient être hors la loi.

A l'ouest de l'Écosse, entre l'Argyleshire et l'Invernesshire se trouve le Loch-Leven, bras de mer qui creuse profondément la côte. Au bord méridional du Loch-Leven s'ouvre un sombre ravin, *Glencoe*, en celtique *la Vallée des Larmes ;* là, toujours du brouillard, des orages fréquents ; en hiver, des tourbillons de neige; des rocs abrupts, de petits lacs sauvages, des précipices. Les habitants de ces lieux, les Macdonalds et leur chef le vieux Mac-Ian, étaient les plus redoutés des montagnards. Après avoir longtemps hésité entre l'orgueil et la crainte, Mac-Ian partit enfin pour aller faire sa soumission au *Fort William* (entre le Loch-Leven et le Loch-Ness). Le colonel Hill, qui y commandait, le renvoya au shériff d'Inverary. Retardé par la neige, Mac-Ian n'arriva dans cette ville que le 6 janvier 1692; comme il n'y avait pas mauvaise volonté de sa part, le shériff lui donna acte de sa soumission.

Le Maître de Stair n'en tint compte; il demanda au roi et obtint l'autorisation d'exterminer le clan de Mac-Ian. Un détachement de la garnison du Fort William, commandé par le capitaine Campbell Glenlyon, arriva le 1er février 1692 en ami dans la vallée de Glencoe et fut cantonné chez les habitants. Il y reçut l'hospitalité pendant douze jours, et, le 13 février à cinq heures du matin, avant le lever du soleil, les soldats fusillèrent brusquement, sans distinction d'âge ni de sexe, ceux dont ils avaient partagé le toit et le pain. Bien peu échappèrent; quand les restes des Macdonalds revinrent à Glencoe, le barde héréditaire de la tribu s'assit sur un rocher dominant le théâtre du massacre et fit entendre un chant funèbre.

Les conspirations contre Guillaume. Disgrâce de Marlborough. — Si Guillaume III n'avait plus à craindre de résis-

tance à main armée en Irlande et en Écosse, il était menacé, en Angleterre même, par d'incessants complots. Beaucoup de ceux qui avaient trahi le beau-père pour le gendre, se jugeant mal récompensés, étaient rentrés en relations avec l'ancien souverain; beaucoup, sans être décidés à s'éloigner de Guillaume pour revenir à Jacques, n'en étaient pas moins en correspondance avec Saint-Germain. Ils voulaient éviter d'être pris au dépourvu, et, quel que fût le vainqueur définitif, pouvoir dire qu'ils avaient été de son côté. Dès 1690, un grand complot jacobite avait été formé par Clarendon, l'un des oncles de la reine, l'amiral Darmouth, William Penn, l'évêque d'Ely, Preston, Ashton et Elliott. Ashton fut exécuté; Darmouth mourut en prison ; Preston obtint sa grâce comme révélateur.

Les complots et les trahisons suivirent cependant leur cours. Shrewsbury, l'amiral Russell, Godolphin, premier lord de la trésorerie, enfin Marlborough lui-même, correspondaient en secret avec Saint-Germain! Personne en 1688 n'avait été plus perfide que Marlborough envers Jacques II; et maintenant il s'engageait à le rétablir, il en avait obtenu une promesse écrite de pardon. L'avide et peu scrupuleux général était traître à la fois envers Guillaume et Jacques : il voulait renverser le premier, mais non rétablir le second. Quand on aurait opéré une révolution avec les jacobites abusés, Marlborough espérait faire nommer, au lieu du papiste Jacques et du Hollandais Guillaume, la princesse Anne Stuart, dont sa femme Sarah Jennings était la favorite et l'amie. Guillaume découvrit le complot et priva Marlborough de tous ses emplois; il s'en tint là pour ne point offenser sa belle-sœur; Anne cependant, au lieu de renvoyer Lady Marlborough comme sa sœur Marie le lui avait enjoint, quitta le palais et se retira dans une habitation particulière avec son mari Georges de Danemark (janvier-février 1692).

Bataille navale de La Hogue (29 mai 1692). — Guillaume et Marie devaient être d'autant plus en garde contre les trahisons, que l'Angleterre était menacée d'une invasion formidable. Louvois, tant qu'il avait vécu, s'était opposé à une descente dans l'île, quand la France n'avait pas trop de toutes ses forces pour résister sur le Rhin, aux Pays-Bas, aux Alpes et aux Pyrénées. Maintenant que ce ministre était mort, le Roi Très Chrétien allait pouvoir réaliser les promesses faites aux

exilés par l'auteur d'*Esther*[1]. Aussi quand il reçut à Versailles, sur la terrasse de l'Orangerie, le messager qui lui apportait les compliments de condoléances de la cour de Saint-Germain pour la perte de son ministre : « Dites au roi et à la reine d'Angleterre, répliqua-t-il, que ni mes affaires ni les leurs ne souffriront de ce qui est arrivé. »

Les troupes irlandaises furent réunies à la pointe nord-ouest du Cotentin, sous les ordres de Sarsfield, près du Cap de la Hogue ou de la Hague, et à Cherbourg; 10 000 Français y étaient joints; le maréchal de Bellefonds commandait avec Jacques II. On avait préparé 500 navires de transport; Tourville devait sortir de Brest pour protéger la descente avec 44 vaisseaux de ligne ; d'Estrées, parti de Toulon, devait le rejoindre avec 35 autres.

Cependant Jacques, trompé par les rapports de l'amiral Russell avec les agents jacobites, se figura que la plupart des capitaines anglais, au lieu de combattre, se joindraient à la flotte française; c'était bien mal les connaître. Il n'en fit pas moins partager sa conviction à Louis XIV et au Secrétaire d'État de la Marine Pontchartrain. Impatient d'offrir au roi une victoire navale, celui-ci écrivit à Tourville de livrer bataille, qu'il eût été ou non rejoint par d'Estrées, et, pour être plus sûr de son obéissance, il sembla, dans sa lettre, mettre en doute son courage personnel. L'amiral se plaignait que la poudre ne portât point assez loin; les bureaux de la marine lui répondirent d'approcher plus près de l'ennemi.

Jacques, pendant ce temps, adressait aux Anglais une proclamation qui ne contenait ni promesse de pardon, ni engagement de mieux gouverner, ni espérance quelconque, mais une longue liste de personnes nominativement proscrites.

La flotte de Toulon, arrêtée par les vents d'ouest, n'avait pu rejoindre Tourville. Celui-ci sortit de Brest avec 44 vaisseaux, montés par environ 20 000 hommes et portant 3 114 canons. Il avait pour lieutenants d'Amfreville, Gabaret, Pannetier,

1. Jouée par les demoiselles de Saint-Cyr devant Louis XIV le 25 janvier et devant la cour d'Angleterre le 5 février 1689. On y trouve ces vers :

Troupes fugitives,
Repassez les monts et les mers.
Je reverrai ces campagnes si chères :
J'irai pleurer au tombeau de mes pères.

Coetlogon. Le 29 mai au matin, parvenu à la hauteur de la pointe de Barfleur, au nord-est du Cotentin, il vit s'étendre à l'est la flotte ennemie. Les Anglo-Hollandais comptaient 99 vaisseaux armés de 7 154 canons avec 42 000 hommes d'équipage; leur amiral Russell avait pour le seconder Ralph Delaval, John Ashley, Cloudesly Shovel, Carter, Rook, van Almonde. Quelques jours auparavant il avait réuni ses capitaines sur son vaisseau amiral la *Britannia*, pour leur lire une lettre de confiance de la reine Marie, et, au début de l'action, il dit à ses marins : « Si vos officiers n'y vont pas de franc jeu, jetez-les par-dessus bord et moi tout le premier. »

Tourville combattit tout un jour, un contre deux, sans désavantage aucun; il n'y eut point de défection dans la flotte ennemie. Le soir, les Anglais avaient perdu 2 vaisseaux ; leur contre-amiral Carters et le capitaine Hastings étaient blessés à mort; le pont du vaisseau amiral français, le superbe *Soleil-Royal*, de 106 canons, était inondé de sang. On ne pouvait renouveler le lendemain une lutte si disproportionnée : si la digue de Cherbourg avait existé alors, la flotte française était sauvée; mais il n'y avait point de refuge à portée. Grâce à la nuit et à la brume, 22 vaisseaux parvinrent à s'échapper par l'étroit et dangereux canal nommé le *Raz de Blanchard*, entre les rochers de La Hogue à gauche, ceux des Iles d'Aurigny et de Guernesey à droite; ils se réfugièrent à Saint-Malo; 3 autres avaient pu s'échapper par le nord; 3, parmi lesquels le *Soleil-Royal*, échouèrent sur la plage de Cherbourg; 12 enfin se retirèrent dans la rade de *La Hougue*, à l'est du Cotentin, sous les Forts de Lisset et de Saint-Vaast, près de l'Ilot de Tatihou, en vue du camp français.

Une escadre anglaise, sous les ordres de Delaval, brûla le 1er juin les 3 vaisseaux échoués à Cherbourg. Le 2, Rook, avec 200 chaloupes chargées de marins, vint incendier les 6 vaisseaux échoués sous le Fort de Lisset; ils brûlèrent toute la nuit, et sautèrent avec un fracas épouvantable. Le 3, à la marée haute, Rook revint brûler les vaisseaux placés sous le Fort de Saint-Vaast; les matelots anglais se retirèrent triomphants en chantant le *God save the King*, qu'ils nous avaient emprunté; le maréchal de Bellefonds et Jacques II n'avaient à peu près rien fait pour soutenir Tourville. Immense fut la joie en Angleterre, où l'on transforma le palais de Greenwich en Hôtel des Invalides pour la marine.

Résultats de cette bataille. — La perte de 15 vaisseaux, si grave qu'elle fût, ne détruisait pas la marine française; elle opéra pourtant un changement profond : depuis les victoires de Duquesne et de Tourville, nos marins se croyaient et on les croyait invincibles; désormais ils se défièrent de leurs forces ; les Anglais reprirent confiance dans leur supériorité, et cette confiance contribua à la leur rendre. Un autre résultat, décisif celui-là, était acquis : on ne pouvait plus songer à rétablir Jacques II, et dès lors il n'y eut plus de projet de descente; Guillaume n'avait plus à craindre que des tentatives d'assassinat. L'Océan, cette fois encore, protégeait son île contre Louis XIV, comme il l'avait protégée contre Philippe II, comme il devait la protéger contre Napoléon.

Victoire de Tourville à Lagos (1693). — Tourville, que Louis XIV, juste cette fois, avait nommé maréchal de France, se vengea l'année suivante dans la rade de *Lagos*, près du Cap Saint-Vincent, sur la côte du Portugal ; avec 71 vaisseaux de ligne, il attendait au passage la grande flotte marchande dite de Smyrne, composée de navires anglais, hollandais, hambourgeois, qui devait franchir le détroit de Gibraltar pour gagner les Échelles du Levant. Il l'atteignit le 27 juin : 3 des vaisseaux de guerre d'escorte furent détruits; Rook s'enfuit avec les autres, abandonnant le convoi. Pendant deux jours la mer parut en feu (28-30 juin) ; 45 navires furent brûlés ou sautèrent; 27 furent pris. Pour sa part, Jean Bart en avait capturé ou détruit 6; la perte pour les alliés dépassa 30 millions.

Les corsaires : Jean Bart, Forbin, Duguay-Trouin, Pointis, Cassart. — Le commerce anglais était exaspéré ; de Dunkerque, de Saint-Malo, de tous nos ports sortaient d'insaisissables corsaires qui capturaient ou détruisaient navires et cargaisons, insultaient les côtes britanniques, se jouant des tempêtes et des flottes ennemies. De tous ces corsaires, le plus redoutable était Jean Bart. Les Bart ou Barth étaient des pêcheurs du Pollet, faubourg de Dieppe, établis à Dunkerque. L'un d'eux, le grand-oncle de Jean Bart, Jacobsen, surnommé *le Renard de la Mer*, s'était fait sauter pour ne pas tomber aux mains des Hollandais. Jean Bart (1650-1702) servit jusqu'à vingt et un ans sous Ruyter ; il revint en France quand la Hollande et la France furent ennemies, et arma un navire en course. C'était un grand garçon blond, aux yeux bleus, d'une figure sympathique, qui ne perdait jamais la tête ; il avait une audace à

toute épreuve et une vigueur physique extraordinaire; gai du reste et facile, malgré sa rudesse, avec l'instinct, l'amour du combat et de la mer. Son meilleur ami était un autre corsaire, le Provençal Forbin (1656-1733). Le chevalier Claude de Forbin avait servi en Sicile avec Duquesne, en Amérique avec d'Estrées; il était au bombardement d'Alger en 1683; amiral du roi de Siam (1685-7), il revint de l'Indo-Chine juste à temps pour partager les exploits de Jean Bart; celui-ci montait *la Railleuse*, l'autre *les Jeux*. Il arriva aux deux amis d'être prisonniers; mais ils s'échappaient toujours; une fois, Jean Bart, pour se sauver, rama deux jours et deux nuits.

Non moins redouté était le jeune René Duguay-Trouin, le plus audacieux des corsaires de Saint-Malo (1673-1736). Ses parents voulaient qu'il fut prêtre; mais il aimait le jeu, le vin, le bruit, le plaisir, le péril, toutes les émotions violentes. A quinze ans, il s'embarqua sur un corsaire ; à dix-huit ans, en 1691, il commandait une frégate et donnait la chasse aux Anglais. Le Nantais Jacques Cassart (1672-1740), le Béarnais Renau, surnommé à cause de l'exiguïté de sa taille le *Petit Renau*, l'inventeur des galiotes à bombes (1652-1719); le baron de Pointis (1635-1707), enfin Nesmond, faisaient aux Anglais la plus rude guerre. En Amérique, Frontenac défendait victorieusement le Canada[1] (1689), et Blenac la Martinique (1693). En 1694, Jean Bart, mis à la tête d'une escadre, vainquit à la

1. En 1688, la Nouvelle-France ne comptait que 11 249 colons Français avec les Illinois et les Hurons pour faire face aux 115 000 Anglo-Américains de la Nouvelle-Angleterre appuyés par les Cinq Nations. Denonville écrivait : « Dieu seul a pu sauver le Canada cette année. » Frontenac, redevenu gouverneur, organisa comme il put la défense. Le baron de Saint-Bastin, officier au régiment de Carignan, établit les Abenakis sur le Penobscot, pour protéger l'Acadie qui n'avait que 900 habitants Français. Le 25 août 1689, les Cinq Nations surprirent La Chine et Montréal, où ils massacrèrent tout. Au nord, d'intrépides aventuriers, les de Sainte-Hélène et les d'Iberville, descendants de Charles Lemoine, un des premiers émigrants venus de Normandie, avaient franchi la crête qui sépare la Vallée du Saint-Laurent du versant de la Baie d'Hudson, et chassé les Anglais, à force de présence d'esprit et d'audace, de tous les postes qu'ils occupaient dans les rochers, les ravins, au bord des baies glacées, depuis le Fort Rupert jusqu'à la Rivière d'Albany ; les Anglais n'y conservèrent que le Port Nelson. En 1690, Frontenac fit des pointes hardies sur le territoire de la Nouvelle-Angleterre ; il ne put empêcher la perte de l'Acadie ; mais il repoussa 34 navires qui, venus de Boston, avaient remonté le Saint-Laurent avec 2 000 hommes pour enlever Québec (16 octobre 1690). En 1691 on reprit Port-Royal et l'Acadie ; en 1694, on dévasta le New-Hampshire. En 1696, d'Iberville avec Castin prit le Fort de Pamaquid, dans le Maine, et s'empara de Terre-Neuve ; il obtint de nouveaux succès dans la Baie d'Hudson.

hauteur du Texel les Hollandais qui avaient capturé un convoi de grains venant de la Mer Baltique, prit trois vaisseaux de guerre à l'abordage, et ramena le blé dans nos ports aux applaudissements de la France affamée (29 juillet). Son fils apporta la nouvelle à Versailles : le roi lui donna des lettres de noblesse, et la princesse de Conti, mieux inspirée, lui remit pour son père une fleur. La même année le Petit Renau captura un vaisseau anglais qui rapportait de l'Inde des diamants pour une somme énorme. Moins heureux, Duguay-Trouin, enveloppé par six vaisseaux de ligne anglais, avait été blessé et pris ; une jeune Anglaise le fit évader de Plymouth, et il vengea son malheur par de nouveaux succès. En 1696, Jean Bart captura le 18 juin au nord du Texel la flotte marchande hollandaise de la Baltique et les cinq frégates qui l'escortaient, et il rendit impossible la pêche du hareng; il fut nommé chef d'escadre. Duguay-Trouin prit trois vaisseaux de guerre hollandais et douze navires marchands; Nesmond enleva un convoi tout entier. Enfin, en 1697, le chef d'escadre Pointis, aidé par Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue, prit sur les Espagnols Carthagène des Indes (30 avril).

Bombardement des ports de France. — Anglais et Hollandais nous rendaient destruction pour destruction : ils lancèrent une machine infernale sur Saint-Malo (30 novembre 1693) ; l'amiral Russell détruisit vingt-cinq vaisseaux marchands dans la rade de Bertheaume (1694) ; l'amiral Berkeley et le général Talmash débarquèrent dans la presqu'île de Camaret, et tentèrent d'enlever Brest par surprise; mais une lettre de Marlborough avait prévenu le gouvernement français. Vauban organisa la défense, les Anglais furent jetés à la mer, Talmash tué (18 juin 1694). Ils se vengèrent sur Dieppe : les rues étroites, les maisons en bois sculpté alignées sur la plage derrière les vieux remparts, entre Caudecôte au midi et Le Pollet au nord, furent broyées par les bombes (22-23 juillet 1694) ; Le Havre, Dunkerque, Calais, furent aussi bombardés. L'année suivante (1695), Saint-Malo, Granville, Dunkerque, Calais, subirent de nouvelles attaques ; en 1696, Saint-Martin de Ré, les Sables d'Olonne, Belle-Ile-en-Mer furent menacés ; dans leurs descentes, les assaillants détruisaient tout. Les deux tours qui protégeaient les Ilots de Houat et Hœdic, entre Belle-Ile et la côte méridionale de Bretagne, défendues chacune par quinze soldats, bravèrent les efforts des Anglais.

En somme, ces dévastations réciproques tuaient le commerce,

exaspéraient les haines de nation à nation, sans produire de résultat décisif.

2° Guerre continentale. La Ligue d'Augsbourg et la Grande Alliance (1686-1690). **La Succession Palatine et l'Élection de Cologne.** — Sur terre, malgré de nombreuses et brillantes victoires, il en était de même. La Ligue d'Augsbourg, comme on l'a vu, avait été formée en 1686 dans un but de défense réciproque contre la France ; en 1687 Louis s'était brouillé avec le pape Innocent XI à l'occasion de l'affaire des Franchises; en 1688 la Succession Palatine et l'Élection de Cologne le mirent aux prises avec les coalisés. Après la Révolution de 1688, l'Angletere, la Hollande, le duc de Savoie adhérèrent à la Ligue qui devint ainsi la Grande Alliance (1689-1690).

La Succession Palatine avait été ouverte en 1685 par la mort de l'Électeur, frère de la duchesse d'Orléans. Le duc de Neubourg, beau-frère de l'Empereur et chef de la branche la plus voisine de la même famille, avait pris possession du Palatinat; mais Louis XIV réclamait au nom de sa belle-sœur une part des biens allodiaux, et la question resta en suspens. Le 3 juin 1688, l'archevêque de Cologne, évêque de Liège, étant mort, deux candidats se disputèrent sa succession : le cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg et protégé du Roi Très Chrétien; et le jeune Clément, frère de l'Électeur de Bavière, appuyé par l'Empereur. C'était au Chapitre de Cologne qu'appartenait le droit d'élection : la majorité nomma Furstemberg; comme il était déjà pourvu d'un autre évêché, et qu'il n'avait pas les deux tiers des voix, la ratification du pape était nécessaire ; loin de la donner, Innocent XI proclama Clément de Bavière, l'élu de la minorité. Aux menaces de Louis XIV, qui lui reprochait d'encourager les Hollandais protestants et le prince d'Orange, il répondit en excommuniant le Parlement de Paris; les Français occupèrent Avignon.

Opérations sur le Rhin. Prise de Philipsbourg (1688). — Décidé à la guerre, le roi pouvait choisir entre deux opérations : ou bien envoyer une armée sur la Meuse, ou bien attaquer les bords du Rhin; il se décida pour la seconde. Une armée envahit le Palatinat, sous le commandement nominal du Dauphin, qu'on voulait montrer aux troupes; il avait avec lui maréchal de Duras, Boufflers et Vauban. Kayserlautern, ...nach, Worms, Mayence, Heidelberg furent occupés sans ...ce. Philipsbourg, attaqué par Vauban et qui passait

toujours pour la plus forte place des bords du Rhin, ouvrit ses portes le 29 octobre. La nouvelle parvint à Versailles le jour de la Toussaint, pendant que le Père Gaillard prêchait devant Louis XIV. « M. de Louvois vint apprendre que Philipsbourg était pris ; le roi fit un signe, et le Père Gaillard se tut ; et, après avoir dit tout haut la nouvelle, le roi se jeta à genoux pour remercier Dieu ; et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que, mêlant sur la fin Philipsbourg, Monseigneur, le bonheur du roi et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleurait. » (Mme DE SÉVIGNÉ.)

Second incendie du Palatinat et destruction d'Heidelberg (1689-1693). — Malheureusement on pleurait aussi dans le Palatinat et pour des raisons plus sérieuses. Boufflers avait terminé la campagne en bombardant Coblentz, tandis que Guillaume débarquait en Angleterre ; on apprit bientôt qu'il était à Londres, et l'on vit arriver Jacques II fugitif à Saint-Germain. Il allait donc falloir combattre les Anglais et les Hollandais ; on se résigna à rester sur la défensive aux bords du Rhin. Pour rendre l'offensive impossible aux Impériaux, Louvois conseilla au roi de mettre entre la France et l'Allemagne un *désert* où une armée ne pût subsister. Le féroce conseil fut suivi : Duras et Tessé reçurent l'ordre de renverser les villes par la sape, la mine et l'incendie, de couper les vignes et les arbres fruitiers, de chasser les habitants. Ladenbourg et Heidelberg furent livrés aux flammes ; le château des Électeurs, qui passait pour l'une des merveilles de l'Europe, fut anéanti, les jardins détruits, les statues brisées. Manheim, Spire, Worms, Oppenheim, Frankenthal, Bingen, eurent le même sort : maisons particulières, édifices publics, cathédrales, bibliothèques, tout fut incendié. Les malheureux habitants fuyaient sur la neige ; ceux qui échappèrent au froid, à la famine, au manque de tout, allèrent raconter à leurs compatriotes comment le Roi Très Chrétien faisait la guerre. L'Eu[...] eut horreur, et Louis XIV fut voué à l'exécration (mai 1689).

L'ennemi reprit bientôt l'offensive. D'Huxelles, ma[...] munitions, dut, après une vigoureuse résistance, rend[...] au duc Charles V de Lorraine (juin-septembre); [...] Brandebourg chassa les Français du Palatinat ; trément défendu par d'Asfeld qui périt pend[...]

ouvrir ses portes. Ainsi entre le Rhin, la Moselle et la Meuse, on reculait de toutes parts; c'est alors, dit-on, que pour arrêter les Impériaux, Louvois aurait voulu brûler Trèves, et que Louis XIV s'y serait opposé. Les dévastations recommencèrent pourtant après la mort de Louvois (16 juillet 1691). Il n'y eut rien de sérieux sur le Rhin en 1690 entre le Dauphin et le maréchal de Lorges d'un côté, l'Électeur de Bavière de l'autre; rien non plus l'année suivante. Dans l'automne de 1692, de Lorges battit à Pfortzheim le Prince Administrateur de Wurtemberg. 1693 vit recommencer les horreurs de 1689; le 19 mai, de Lorges et Mélac[1] reparaissent devant Heidelberg; la ville est évacuée, le château capitule; 15 000 habitants fuient au hasard, sans refuge et sans ressources. Heidelderg fut brûlé encore une fois, et de fond en comble ; on profana les tombeaux des Électeurs Palatins; les squelettes en furent arrachés; des soldats les traînèrent par les pieds; celui du père de la duchesse d'Orléans fut décapité.

Opérations aux Pays-Bas. Combat de Walcourt (1689). — Tandis qu'on détruisait en Allemagne, on se battait aux Pays-Bas. Dès le mois de mai 1689, le maréchal d'Humières se trouvait en face du prince de Waldeck ; celui-ci avait sous ses ordres une armée d'Espagnols, d'Impériaux, de Hollandais et d'Anglais commandés par Marlborough et Talmash. Il repoussa les Français, au combat de *Walcourt*, sur la rive droite de la Sambre, le 5 août. Cet échec rendit nécessaire le rappel de Luxembourg.

Le maréchal de Luxembourg et Guillaume d'Orange. — François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de Luxembourg, né en 1628, était fils posthume de ce Montmorency-Bouteville, décapité sous Louis XIII pour avoir bravé l'Édit de Richelieu contre le duel. Depuis la mort de Turenne et de Condé, la France n'avait pas de plus renommé capitaine. Détesté de Louvois, et compromis, par une indiscrète curiosité, dans l'*Affaire des Poisons*, il était resté quatorze mois captif à la Bastille. Son corps était contrefait[2]; on lui reprochait des mœurs relâchées, un amour excessif du plaisir, un caractère

1. Longtemps après, les habitants du Palatinat donnaient aux chiens méchants le nom de *Mélac*.

2. On prêtait ce mot à Guillaume III : « Je ne battrai donc jamais ce maudit bossu ! — Comment sait-il que je le suis, répliqua gaiement Luxembourg? Il ne m'a jamais vu par derrière. »

insouciant, le manque d'esprit de suite et de prévoyance ; mais il avait un coup d'œil sûr, un entrain merveilleux ; souvent surpris, jamais vaincu, il réparait ses fautes en un clin d'œil ; au fort du péril, il voyait tout, vite et bien ; il savait prendre un parti, et c'était presque toujours le bon ; c'était d'instinct, de naissance, un grand capitaine ; les jours de bataille seulement, il est vrai ; la victoire une fois remportée, pendant qu'on célébrait ses succès à la cour et à la ville, il en perdait le fruit par sa paresse. Tout autre était son adversaire Guillaume d'Orange : moins brillant, moins *prime-sautier*, souvent battu, jamais découragé ; plus redoutable après chaque défaite ; ne livrant rien à la fortune, se tirant à son honneur des situations les plus critiques, inférieur dans la direction d'une bataille, supérieur dans l'ensemble d'une campagne, et montrant qu'à la guerre, comme en tout, le dernier mot reste au plus persévérant.

Victoire de Fleurus (1er juillet 1690). **Prise de Mons et combat de Leuze** (1691). — Ce ne fut cependant point Guillaume que Luxembourg eut en face de lui en 1690 ; à cette date le nouveau roi d'Angleterre se trouvait en Irlande. Le 1er juillet Luxembourg se trouva en présence de Waldeck, non loin de Charleroi, dans la plaine de *Fleurus*. Ne pouvant forcer de front la position ennemie que protégeaient un ruisseau très encaissé, des bois et un château, il entreprit d'en tourner les deux ailes, en étendant démesurément ses lignes qu'avec plus de présence d'esprit l'ennemi aurait pu percer au centre. L'audace du général français réussit ; ses adversaires perdirent 14 000 hommes, 55 canons, plus de 100 drapeaux, dont on fit don à la cathédrale de Paris : le vainqueur fut surnommé le *Tapissier de Notre-Dame*.

L'année suivante Louis XIV avec Vauban vint mettre le siège devant *Mons* (15 mars 1691) ; Luxembourg, à la tête de 70 000 hommes, tenait en échec Guillaume III. Trop inférieur en nombre, le roi d'Angleterre ne put délivrer la place ; elle capitula le 8 avril. Louis XIV était retourné à Versailles, lorsque le 19 septembre, non loin de Tournai, à *Leuze*, Luxembourg surprit la cavalerie des alliés ; ses 28 escadrons en culbutèrent 75.

Prise de Namur. — La campagne de 1692 débuta encore par un siège. Louis XIV, que Mme de Maintenon et la cour accompagnaient, investit *Namur* le 25 mai avec environ 60 000 hommes ; Luxembourg était en avant sur la Mé-

haigne avec une armée d'égale force pour empêcher Guillaume d'intervenir. Situé au confluent de la Sambre et de la Meuse, sur la rive gauche de l'une et de l'autre, Namur était protégé au midi par deux forteresses qui se dressaient sur le promontoire rocheux enserré entre les deux rivières : le *Fort Neuf* ou *Fort Guillaume*, et le *Vieux Château*. Cohorn, « le Vauban hollandais », avait construit le *Fort Neuf;* il en dirigea la défense ; Vauban dirigeait l'attaque. L'avantage lui resta ; Cohorn blessé dut capituler le 21 juin ; la ville se rendit le 30. Les assaillants, pendant toute la durée du siège, avaient été éprouvés par le mauvais temps ; des pluies torrentielles noyaient les tranchées ; elles avaient commencé le jour de la Saint-Médard, et valurent à ce saint, dont la réputation se trouvait ainsi justifiée, les malédictions des soldats. Plus encore qu'après le passage du Rhin, la flatterie, après la prise de Namur, s'épuisa à célébrer la victoire de Louis XIV ; le pacifique Boileau lui-même, reprenant la trompette qui avait célébré le « Mont Adule », se crut obligé d'apostropher le Parnasse dans une ode qui n'est pas au nombre de ses meilleurs ouvrages.

Mieux inspiré, Racine, qui partageait avec lui le titre d'*Historiographe de France*, lui écrivait quelque temps auparavant, au sortir d'une magnifique revue à laquelle il venait d'assister : « Plût au Ciel que tous ces pauvres gens fussent encore dans leurs chaumières avec leurs femmes et leurs petits enfants ! »

Victoire de Steinkerque (3 août 1692). — Pendant que le roi revenait à Versailles, une furieuse bataille se livrait entre Luxembourg et Guillaume III. Le général français était campé au bord de la Senne à *Steinkerque*, dans un pays accidenté et couvert. Un espion que Luxembourg payait à Bruxelles, Millevoix, chef de musique et secrétaire particulier de l'Électeur de Bavière[1], est découvert tout à coup ; on lui fait écrire, le pistolet sur la gorge, un faux avis à Luxembourg ; le maréchal trompé, et d'ailleurs malade, ne prend aucune précaution contre une attaque possible. Le 3 août l'ennemi tombe sur lui à l'improviste, envahit le camp, y porte le désordre, se jette sur l'artillerie ; heureusement Luxembourg monte à cheval, voit, comprend, répare.... Le jeune duc de Chartres, le duc de Bourbon, petit-fils du grand Condé, le prince de Conti, le

1. Auquel l'Espagne venait de confier le gouvernement des Pays-Bas.

duc de Vendôme, arrière-petit-fils de Henri IV, le duc de Berwick, le brave Irlandais Sarsfield, donnent l'exemple. A moitié vêtus, la cravate négligemment jetée sur le cou, les jeunes princes, l'épée à la main, refoulent les assaillants; Boufflers les soutient et complète la victoire. Le général anglais Mackay est tué; 15 000 morts ou blessés couvrent le champ de bataille; les vainqueurs en ont presque autant perdu; mais leur gloire est immense: partout en France on porte des cravates *à la Steinkerque*.

Victoire de Neerwinden (29 juillet 1693). — En 1693 Louis XIV reparut aux Pays-Bas; il voulait attaquer Liège. Guillaume était campé près de Louvain, à l'abbaye du Parc, et de là couvrait Bruxelles avec 50 000 hommes. Le roi de France en avait plus du double; c'était la seconde fois que la fortune lui offrait l'occasion d'un grand triomphe militaire sur ce rival détesté; et pour la seconde fois il resta immobile; il retourna à Versailles, laissant officiers et soldats consternés; il ne devait plus se montrer à leur tête.

Si les alliés étaient disposés à rire, Luxembourg leur en ôta bientôt l'envie. Quoique affaibli par un gros détachement envoyé à l'armée d'Allemagne, il vint attaquer Guillaume le 29 juillet. Les Anglo-Hollandais occupaient une ligne de hauteurs hérissée de canons; ils avaient derrière eux la Gette, devant, des parapets de quatre pieds de haut, des redoutes, des fossés, des palissades, des haies, des houblonnières; leur droite était appuyée à *Neerwinden*, leur gauche à *Bas-Landen*. L'armée avait fait huit lieues le 28 juillet; dès quatre heures du matin, le lendemain, Villeroy et Conti attaquaient Bas-Landen, pendant que Neerwinden était assailli par Montchevreuil, Rubentel et Berwick. On fut repoussé, Montchevreuil tué, Berwick pris; lancée au trot sur le front qui séparait les deux villages, la cavalerie française fut repoussée trois fois. Fusillée par l'infanterie, broyée par les boulets pendant quatre heures de suite, elle serrait les rangs sans broncher: « Oh! l'insolente nation! », s'écria Guillaume avec dépit. Enfin les gardes françaises emportèrent Neerwinden à la baïonnette. Les vaincus se sauvèrent vers les gués et les ponts de la Gette; le comte de Solmes fut tué; Ruvigny fait prisonnier s'échappa: on avait feint de ne pas le reconnaître. Guillaume s'était battu en désespéré; l'épée à la main, les habits criblés de balles, il couvrit intrépidement la retraite. 20 000 hommes avaient péri. L'année suivante, le sol, engraissé par leur sang, offrait à

l'œil un immense champ de pavots ; la prise de Charleroi fut le seul résultat de cette victoire (11 octobre).

Dans la campagne suivante, Luxembourg, trop inférieur en nombre, ne put empêcher la prise de *Huy* (28 septembre 1694). Le vainqueur de Steinkerque et de Neerwinden expira quelques mois plus tard (4 janvier 1695). Sa mort rendit la supériorité à Guillaume.

Reprise de Namur par Guillaume III (1695). — Louis XIV remplaça Luxembourg par Villeroy, dont le père avait été son gouverneur, et pour lequel il avait une grande affection. Le duc du Maine devait faire sous les auspices de Villeroy ses premières armes ; mais Villeroy manquait d'intelligence et le duc du Maine de courage. Par une marche rapide de l'ouest à l'est, Guillaume vint attaquer *Namur* avec l'Électeur de Bavière et plus de 80 000 hommes (1er juillet). Le maréchal de Boufflers eut le temps d'entrer dans la place avant que les communications fussent coupées. Le roi d'Angleterre avait laissé derrière lui sur la Lys le prince de Vaudemont avec 30 000 hommes. Villeroy, qui en avait le double, pouvait et devait l'écraser ; mais il voulut réserver l'honneur de la victoire au duc du Maine. Le fils de Mme de Montespan se troubla, perdit du temps, perdit la tête... Et Vaudemont put battre en retraite sans être entamé (14 juillet). Les gorges chaudes des gazettes hollandaises et les indiscrétions du baigneur Lavienne instruisirent le roi de la poltronnerie de son fils bien-aimé ; il eut honte, et, dans un accès de dépit, voyant un valet qui, en desservant, volait un biscuit, il lui brisa sa canne sur le dos.

Dès lors le sort de Namur était décidé. La ville se défendit pendant un mois (2 juillet-4 août). Boufflers, Guiscard, l'ingénieur Mesgrigny, et le comte d'Albert, colonel des Dragons-Dauphin qui avait traversé déguisé les lignes ennemies et franchi la Meuse à la nage pour rejoindre son régiment, mirent autant de bravoure et d'habileté dans la défense que Guillaume et Cohorn dans l'attaque. Il fallut pourtant capituler, quand les remparts furent en ruines et la garnison réduite de 15 000 hommes à 8 000 ; Boufflers tint encore un mois dans la citadelle. En vain Villeroy s'empara de Dixmude et de Deynse dont il retint les garnisons captives ; en vain il bombarda Bruxelles (13-15 août), cribla cette capitale de boulets rouges et de bombes pendant trente-six heures, et y brûla 1 500 maisons. Guillaume ne se laissa point détourner du

siège; et après un dernier assaut, Boufflers dut capituler (6 septembre). On le retint prisonnier jusqu'à ce que Louis XIV eût relâché les garnisons de Dixmude et de Deynse.

Opérations en Italie. Victoires de Catinat à Staffarde (1690) **et à La Marsaille** (1693). — Aux Alpes les hostilités avaient commencé en 1690. Le duc de Savoie Victor-Amédée II se plaignait d'être traité par Louvois « comme un page » ; il ne soutint pas Catinat à l'attaque de la Montagne de Quatredents, dans la vallée de Saint-Martin, où les Vaudois ou *Barbets*, revenus depuis les massacres de 1686, s'étaient retranchés (3-23 mai 1690). Sommé de livrer passage aux troupes françaises, et de recevoir garnison à Turin, Verceil et Verrue, Victor-Amédée fit alliance avec le roi d'Espagne et l'Empereur: une guerre d'extermination commença. Le 17 août 1690, non loin de Saluces, près de l'abbaye de *Staffarde*, Catinat remporta une brillante victoire sur Victor-Amédée et son cousin le prince Eugène de Savoie-Carignan, fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini. Saluces, Suze, la Savoie furent conquises.

L'année suivante, Catinat s'empara de *Nice* au sud, et de *Montmelian* au nord (avril-décembre 1691). Néanmoins Victor-Amédée, auquel Louis XIV avait fait des ouvertures de paix après la mort de Louvois, ne voulut pas se séparer de ses alliés. Il traversa les Alpes avec l'aide des *Barbets*, envahit la vallée de Queiras, prit Embrun (19 août 1692), brûla Gap, mais dut reculer devant la résistance des montagnards du Dauphiné, soulevés par Mlle de la Tour du Pin.

Nommé maréchal de France en 1693, Catinat prit l'offensive; pendant que Victor-Amédée essayait inutilement de prendre Pignerol, son adversaire se portait de Fenestrelles vers Turin et brûlait la Vénérie, magnifique habitation de plaisance des ducs de Savoie. Une grande bataille se livra le 4 octobre à *Marsaglia* ou *La Marsaille* : malgré la résistance désespérée des réfugiés huguenots, commandés par le fils aîné de Schomberg, qui fut blessé à mort, l'infanterie de Catinat emporta l'affaire à la baïonnette. Cette sanglante journée coûta aux vaincus 17 000 hommes, 36 canons et 50 drapeaux.

Opérations aux Pyrénées. Succès de Noailles et de Vendôme. Prise de Barcelone (1697). — On se battait aussi sur la frontière d'Espagne. Le duc de Noailles, gouverneur du Roussillon, prit Urgel, tandis que d'Estrées bombardait Barcelone et Alicante (1691). Devenu maréchal de France en 1693

(en même temps que Choiseuil, Villeroy, Joyeuse, Tourville, Boufflers et Catinat), Noailles s'empara de Roses (1693); il gagna une bataille au bord du *Ter*, et se rendit maître de *Palamos*, ensuite de *Girone*, d'*Hostalrich*, de *Castelfollit* (1694). De toutes ces conquêtes, le duc de Vendôme, qui le remplaça en 1695, ne put garder que Girone. Plus heureux dans la suite, il s'empara de Barcelone après deux mois de siège (15 juin-10 août 1697).

Épuisement général. — Cependant la lassitude et l'épuisement étaient les mêmes des deux côtés. Le plus redoutable adversaire de Louis XIV, Guillaume III, avait à surmonter en Angleterre des embarras de toute sorte: dès 1692, dans son irritation contre les Whigs, qui voulaient poursuivre à outrance les anciens ministres de Jacques II, et demandaient le départ des troupes hollandaises, il avait menacé de se retirer à La Haye. Les alliés étaient jaloux les uns des autres; les Espagnols et les Impériaux n'étaient jamais prêts au jour fixé, et ils étaient toujours inférieurs au nombre promis; tandis que Louis XIV, tenant dans sa main toutes les forces d'un seul royaume, n'avait qu'à parler pour être obéi. C'était l'Angleterre et la Hollande qui payaient pour tout le monde. En 1692, le roi de Suède refusa de fournir à la coalition le contingent qu'on lui demandait en sa qualité de membre de l'Empire; le roi de Danemark menaça d'attaquer les Hollandais, qui entravaient le commerce de ses sujets avec la France; d'un autre côté le pape Innocent XII se réconcilia avec Louis XIV.

L'Angleterre souffrait cruellement: en 1692, le prix du blé y doubla; au mois de janvier 1693, il fallut un emprunt de 1 million de livres sterling portant intérêt à 10 p. 100 jusqu'en 1700 et ensuite à 7 p. 100; ce fut l'origine de la dette anglaise. En 1694 on augmenta les impôts; on établit la Capitation, un droit de timbre, une taxe sur les voitures de louage, de nouveaux droits sur le sel, une loterie, enfin, on créa la *Banque d'Angleterre*, qui, au début, prêtait à 8 p. 100 au gouvernement. La mort de la reine Marie, pour laquelle Guillaume III avait une vive affection (7 janvier 1695), et la mauvaise santé du roi d'Angleterre lui-même lui faisaient vivement désirer la paix.

Louis XIV ne la désirait pas moins; il avait contre lui toute l'Europe; il entretenait sous les armes 450 000 hommes; la France « périssait de misère au bruit des *Te Deum* » (VOLTAIRE); enfin on attendait la mort prochaine du Roi Catholique, et

pour profiter des éventualités qu'elle allait faire naître, il était indispensable de traiter le plus tôt possible.

Traité de Turin (1696). — Il ne pouvait plus être question de dicter la loi à l'Europe. Dès 1693, Louis XIV avait fait des ouvertures à l'Empereur, à l'Espagne et à la Hollande ; mais il n'avait pu se résigner à reconnaître « *le Prince d'Orange* » comme roi d'Angleterre; Guillaume III fit donc repousser les propositions.

Louis s'attacha dès lors à regagner ses adversaires un à un. Le premier qui céda fut le duc de Savoie; par le traité de *Turin*, dont Tessé fut le médiateur, Victor-Amédée obtint le titre d'*Altesse Royale*, la restitution de Casal, occupé par les Français depuis 1681, de Pignerol, occupé depuis 1630, le mariage de sa fille aînée Marie-Adélaïde avec le duc de Bourgogne, l'aîné des petits-fils du roi. Si la guerre continuait, le duc de Savoie joindrait ses troupes à celles de la France et aurait le commandement suprême en Italie (30 mai-12 juin 1696).

Traité de Ryswick (1697). — Ce fut le prélude de la paix générale. Louis XIV s'était enfin décidé à reconnaître Guillaume; ce pas franchi, l'entente devenait certaine. Un congrès s'ouvrit au village de *Ryswick*, entre Delft et La Haye, le 9 mai 1697, sous la médiation de la Suède. Les choses traînèrent d'abord en longueur; le Roi Catholique et l'Empereur, c'est-à-dire ceux des ennemis de la France qui, réduits à leurs propres forces, auraient été le moins capables de lui tenir tête, refusaient de céder sur aucun point. De la part de Charles II, c'était ignorance et entêtement; quant à Léopold, prévoyant la fin prochaine du souverain espagnol, il voulait prolonger les hostilités pour assurer la succession à sa famille; il croyait impossible que la Maison de France obtînt l'héritage d'un prince mort son ennemi. Pendant les négociations, la mort du médiateur, le roi de Suède Charles XI, vint encore tout ralentir. Impatient de traiter, Guillaume sortit des formes diplomatiques. Son ami personnel, le Hollandais Bentinck (comte Portland) eut une entrevue à Hall avec Boufflers; dans une conversation de quelques heures sous les arbres d'un verger, ils avancèrent plus que les diplomates ne l'avaient fait en deux mois. L'obstination des Impériaux et des Espagnols coûta aux premiers Strasbourg, que Louis aurait d'abord consenti à rendre, et qu'il garda; celle des seconds fut vaincue par la prise de Barcelone.

Aux termes du Traité de Ryswick (20 septembre-30 octobre (1697), Louis XIV abolissait de nouveau, en faveur des Hollandais, le droit de cinquante sous par tonneau qui frappait les vaisseaux étrangers à l'entrée des ports de France; il reconnaissait Guillaume III comme roi d'Angleterre, et prenait l'engagement de ne fournir à ses ennemis aucun moyen de l'attaquer; il rendait Barcelone, Luxembourg, Charleroi, Mons, à l'Espagne; la Lorraine au duc Léopold, Montbéliard au duc de Wurtemberg, Fribourg-en-Brisgau, Vieux-Brisach, Kehl, Philipsbourg, Deux-Ponts, Trèves, à l'Empereur ou à l'Empire. De toutes les acquisitions postérieures au traité de Nimègue, il ne gardait que Strasbourg et Sarrelouis. Ainsi, Louis XIV était contenu : pour la seconde fois, la Hollande, unie désormais avec l'Angleterre, avait arrêté le Soleil.

Traité de Carlowitz (1699). — La Paix de Ryswick permit à l'Empereur d'employer toutes ses forces contre les Turcs, Les hostilités avaient commencé en 1683 devant Vienne. La victoire de Jean Sobieski enhardit tous les ennemis du croissant; Venise et la Russie se joignirent donc à l'Autriche et à la Pologne. Les musulmans parvinrent à repousser une invasion de Jean Sobieski en Moldavie et en Valachie, grâce à l'inaction de l'hospodar Cantimir, sur le secours duquel les Polonais avaient compté (1685); mais le Prince de Transylvanie, Michel Apaffi, rompit avec la Porte pour se placer sous la suzeraineté de Léopold. *Bude*, la capitale de la Hongrie turque depuis 1541, fut prise par les Impériaux le 2 septembre 1686; le duc de Lorraine et l'Électeur de Bavière remportèrent une victoire complète, le 12 août 1687, dans ces mêmes plaines de *Mohacz*, où Louis II, le 29 août 1526, était tombé sous les coups de Soliman le Magnifique. Les Autrichiens déshonorèrent leur victoire par d'impitoyables cruautés : un tribunal d'exception, réuni à Épéries, frappa de mort un grand nombre de nobles hongrois, comme partisans de Tekely, et la Diète, à moitié gagnée, à moitié terrifiée, consentit à la suppression des anciennes libertés du royaume de saint Étienne, où la couronne devint héréditaire (9 décembre 1687).

Sur tous les points les chrétiens étaient victorieux : en 1685 le Vénitien Morosini, l'ancien défenseur de Candie, avait conquis Leucade, envahi la Morée et pris Coron, avec l'aide des Maïnotes du Taygète; en 1686, Navarin, Modon, Argos, Napoli, furent occupés par les Vénitiens. Patras, Neocastro, Lépante, Mistra, Corinthe, eurent le même sort. Morosini entre-

prit ensuite d'assiéger Athènes (1687) ; une bombe vénitienne fit sauter le Parthénon, où les Turcs avaient placé un magasin à poudre. Maître de la ville de Minerve, Morosini voulut enlever la statue de la déesse. Romains, Wisigoths, musulmans, avaient respecté le chef-d'œuvre de Phidias : il était là, debout, depuis vingt et un siècles, dominant Athènes, dominant la mer, regardant passer à ses pieds les générations et les empires, toujours jeune, toujours beau. Les Vénitiens voulurent l'emporter et le brisèrent ; Morosini, auquel la République décerna une statue avec le titre de *Péloponésiaque*, élu Doge en 1688, ne put enlever l'île de Négrepont ; il devait mourir à Napoli en 1694.

Après la bataille de Mohacz, les Janissaires avaient chassé le Grand-Vizir Soliman Pacha, et remplacé Mahomet IV par son frère Soliman III (1687-1691). Leurs revers n'en continuèrent pas moins par la prise de *Belgrade* (6 octobre 1688). Ils eurent pourtant un retour de fortune : Michel Apaffi étant mort, Tekely se fit nommer *Prince de Transylvanie* par le sultan, et les Autrichiens furent chassés de Nissa, de Widdin, de Belgrade (1690). Mais le prince Louis de Bade leur rendit la supériorité par sa victoire de *Salankemen* (19 août 1691). Achmet II (1691-1695) perdit *Groswardein* (1692). Sous Mustapha II (1695-1703) les Russes durent lever en 1695 le siège d'Azof, et les Autrichiens le siège de Temeswar ; mais Azof succomba en 1696, et le Prince Eugène de Savoie remporta près de *Zenta* une victoire décisive (1697). Le Traité de *Carlowitz* (1699) donna aux Russes Azof, aux Polonais Kaminiec-Podolsky, aux Vénitiens la Morée, aux Impériaux la Transylvanie et la Hongrie, sauf Temeswar et le Banat. Tekely mourut en exil, près de Nicomédie (1705).

Le gouvernement de Louis XIV après Colbert et Louvois. Influence de Mme de Maintenon. — Pendant que l'Europe espérait enfin goûter quelque repos, Louis XIV vieillissait et les visages changeaient autour de lui. Les habiles ministres de la première partie du règne étaient morts ; il en avait été peu affecté, et il avait déclaré que désormais il voulait tout diriger par lui-même ; il était plus facile de le dire que de le faire. En croyant donner l'impulsion, le roi, en réalité, l'avait toujours reçue : jusqu'en 1683, il avait subi tour à tour l'influence de Colbert et celle de Louvois. Après la mort du premier, le second fut un instant prépondérant ; puis il trouva en Mme de Maintenon une rivale redoutable ; Louvois disparu, le roi espéra ne plus

subir désormais la volonté de personne : il subit de plus en plus, à son insu, celle de Mme de Maintenon. Sans avoir l'air d'intervenir, en évitant de se prononcer, de se compromettre, elle dirigea tous les choix, écartant celui-ci, favorisant celui-là, et inspirant les décisions auxquelles elle affectait de ne vouloir, par indifférence, timidité ou discrétion, participer à aucun degré. En certaines circonstances pourtant, elle sortait de cette réserve, comme elle fit par exemple au célèbre Camp de Compiègne, où elle apparut le 13 septembre 1698, sur la terrasse du château, au grand étonnement de l'armée rangée dans la plaine, en reine véritable.

Rôle politique de Fénelon. — Quelque temps on avait pu croire que Mme de Maintenon elle-même subirait l'influence de Fénelon. Le très habile, très fin, très insinuant directeur des « Nouvelles Catholiques », par son *Traité de l'Education des Filles*, avait charmé la duchesse de Beauvilliers et la duchesse de Chevreuse, toutes les deux filles de Colbert[1]. Le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France, le fit nommer en 1689 précepteur du duc de Bourgogne. Fénelon espéra un instant, par Mme Guyon, qu'il introduisit à Saint-Cyr, gouverner Mme de Maintenon, et, par celle-ci, le roi et la France ; mais il voulut aller trop vite : Louis XIV, auquel l'esprit trop inquiet, trop envahissant de Fénelon avait déplu, le nomma archevêque de Cambrai, ce qui lui donnait le titre de *Prince d'Empire*, mais en l'écartant de Paris, où « le petit troupeau » avait espéré obtenir sa nomination après M. de Champvallon (1695). L'affaire du *Quiétisme* (1696) et la publication des *Maximes des Saints* rendirent sa disgrâce complète. Mme de Maintenon fut dès lors son ennemie déclarée, et le roi lui défendit de sortir de son diocèse. Son livre du *Télémaque*, où il est difficile de ne pas voir une satire de Louis XIV, qu'il eût ou non consenti à l'impression, acheva de le perdre dans l'esprit du roi. Cependant, par les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, surtout par son élève le duc de Bourgogne, il exerça dans la suite une influence occulte mais très puissante sur le gouvernement. Après la mort de Monseigneur, qui rendait le duc de Bourgogne héritier pré-

1. « Mme de Maintenon dînait de règle une et quelquefois deux fois la semaine à l'Hôtel de Beauvilliers et de Chevreuse, en cinquième entre les deux sœurs et les deux maris, avec la clochette sur la table, pour n'avoir point de valets autour d'eux et causer sans contrainte. C'était un sanctuaire qui tenait toute la cour à leurs pieds ; et auquel Fénelon fut enfin admis. » (SAINT-SIMON.)

somptif, il eut l'espoir d'être premier ministre quand son élève serait roi : le jeune prince, lui aussi, disparut avant son aïeul. Nouveau Tantale, M. de Cambrai vit toujours le pouvoir lui échapper quand il se croyait sur le point de l'atteindre ; par une dernière ironie du sort, il expira sept mois avant Louis XIV, dont la mort lui aurait donné une autorité considérable auprès du Régent.

Les ministres. Finances : Pelletier (1683-1689) ; **Pontchartrain** (1689-1699) ; **Chamillart** (1699-1708) ; **Desmarets** (1708-1715). — Il était certainement bien supérieur aux ministres qu'avait alors Louis XIV. En 1683, à la mort de Colbert, Le Tellier et Louvois avaient fait confier le contrôle général des finances à Pelletier, ancien président de la quatrième Chambre des Enquêtes, prévôt des marchands et conseiller d'État ; c'était un homme doux, modeste, médiocre. Au début de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg, il eut peur de la responsabilité et quitta volontairement les finances, mais demeura ministre d'État jusqu'en 1697. Pontchartrain, conseiller aux requêtes, premier président du Parlement de Rennes et intendant des finances, l'avait remplacé en 1689 au contrôle général. Il devait être Secrétaire d'État de la Marine et de la Maison du roi l'année suivante ; quand il devint chancelier, en 1699, il laissa les finances à Chamillart, comme lui favori du roi, et, comme lui aussi, d'une capacité médiocre [1]. Comme on le verra plus loin, Desmarets devait être le dernier contrôleur général de ce règne (1708-1715).

Marine : Seignelay (1683-1690) ; **Pontchartrain** (1691-1699) **et son fils** (1699-1715). — A la marine, Colbert avait eu pour successeur le marquis de Seignelay, son fils aîné (1651-1690). Intelligent, instruit, actif, il conserva aussi la Maison du roi, le commerce, la surintendance des bâtiments. Il porta la marine militaire de la France, pour le nombre des navires et leur force, pour le nombre des marins et leur instruction technique, au plus haut degré de puissance qu'elle eût jamais atteint ; il publia l'*Ordonnance maritime* du 15 avril 1689,

1. Il était le troisième de sa famille qui eût joué un rôle considérable. Son aïeul, le premier Phélypeaux de Pontchartrain, avait été Secrétaire d'État trois semaines avant la mort de Henri IV par le crédit de Marie de Médicis ; il mourut en 1621. Le second Pontchartrain son fils (1613-1685), père du ministre de Louis XIV, fut conseiller au Parlement, membre de la Commission qui jugea Fouquet, et président à la Chambre des Comptes.

dont les principales dispositions sont encore en vigueur. Cependant, quand il mourut le 3 septembre 1690, Louis XIV laissa trop voir qu'il ne le regrettait pas ; son caractère hautain avait fatigué le roi. Pontchartrain, aux finances qu'il avait déjà, réunit la marine ; il fut remplacé à la tête de ce dernier département, en 1699, par son fils, dont Saint-Simon nous a laissé un portrait épouvantable, et exagéré sans doute, au physique et au moral. « Il avoit de l'esprit..., dit-il, sachant bien sa marine, assez travailleur... », mais il ajoute : « Son naturel pervers perçoit partout. Il aimoit le mal pour le mal, et prenoit un plaisir singulier à en faire... noir, traître, et s'en applaudissoit... ; son commerce étoit insupportable. » N'oublions pas que Saint-Simon était son ennemi personnel.

Guerre : Barbezieux (1691-1701); **Chamillart** (1701-1709) ; **Voysin** (1709-1715). — A la guerre, Louvois avait eu pour successeur son troisième fils le marquis de Barbezieux ; celui-ci n'avait que vingt-quatre ans[1], peu d'expérience, et songeait surtout au plaisir. Le roi ne s'en inquiétait pas : il se flattait de diriger *lui-même* l'administration de la guerre ; il se promettait de *former* Barbezieux ; son amour-propre y trouvait son compte, mais le service ne s'en ressentit que trop. Si peu patient d'ordinaire, Louis XIV souffrit souvent que son jeune ministre le fît attendre, sous prétexte d'indisposition, quoiqu'il sût bien à quoi s'en tenir sur la cause réelle de ses absences. Barbezieux mourut de fièvre violente, à Versailles, le 4 janvier 1701, dans la chambre même où son père était mort ; il n'avait pas encore 33 ans. Chamillart, qui le remplaça (1701-1709), eut à son tour pour successeur Voysin.

Affaires étrangères : Pomponne (1671-1679); **Croissy** (1679-1696) ; **Torcy** (1696-1715). — Le fils d'Arnauld d'Andilly, le marquis de Pomponne, qui avait remplacé Hugues de Lionne en 1671, fut disgracié huit ans plus tard (1679). Ses relations de famille (il était le neveu du *Grand Arnauld*) et l'imprudence qu'il eut de faire attendre au roi plusieurs jours, pendant qu'il était à sa maison de campagne, des dépêches importantes ...es de Bavière[2], avaient causé sa disgrâce. Il eut pour

...e qui donna lieu à ce propos : « Le roi de France a un singulier goût : ...oisi un jeune homme pour ministre et une vieille femme pour maîtresse. »

...es dépêches étaient précisément expédiées par Colbert de Croissy, frère ...ntrôleur général, qui avait été envoyé à Munich pour y négocier le ma... ...du Dauphin avec Marie-Anne-Victoire de Bavière. Pendant qu'on les

successeur le marquis de Croissy, frère de Colbert (1679-1696). Le marquis de Torcy, fils de Croissy, eut la survivance de la charge, et il épousa une fille de M. de Pomponne ; il resta au ministère jusqu'à la mort de Louis XIV. Ses *Mémoires* relatifs à la direction de la diplomatie française pendant la dernière partie du règne montrent que c'était un homme judicieux, attaché au travail et assez intelligent.

Chanceliers : D'Halligre (1674-1677); **Le Tellier** (1677-1685); **Boucherat** (1685-1699) ; **Pontchartrain** (1699-1714) ; **Voysin** (1714-1717). — Étienne d'Halligre ou d'Aligre, dont le père avait été garde des sceaux sous Louis XIII, nommé chancelier en 1674, après une vacance de deux ans qui avait suivi la mort de Pierre Séguier, mourut lui-même à 85 ans en 1677. Il eut pour successeur Michel Le Tellier, le père de Louvois, qui expira à l'âge de 83 ans, dans sa maison de Châville, le 30 octobre 1685, quelques jours après la Révocation de l'Édit de Nantes. Louis Boucherat fut après Le Tellier chef suprême de la magistrature en France (1685-1699): il prit pour devise, par allusion à celle de Louis XIV, un coq sous un soleil avec ces mots : *Sol reperit vigilem.* Quand il fut mort, Pontchartrain devint chancelier, titre auquel il renonça en 1714 pour se retirer à l'Oratoire, où il mourut en 1727. Voysin fut le dernier chancelier du règne.

Insuffisance des ressources. Expédients financiers.— Tels furent les ministres de Louis XIV pendant et après la Guerre de la Ligue d'Augsbourg ; aucun d'eux n'avait l'autorité ni le génie qui eussent été nécessaires pour arrêter la décadence du royaume. Au début même de la guerre, Vauban, dans un courageux Mémoire où il demandait le rappel des huguenots, s'exprimait ainsi : « Tout souffre, tout pâtit, tout gémit ; il n'y a qu'à voir et examiner le fond des provinces. On trouvera plus encore que je ne dis. » Sa voix ne fut pas écoutée. Pour se procurer les ressources indispensables, Pontchartrain eut recours aux expédients les plus fâcheux : emprunts incessants, créations d'offices inutiles qu'on instituait pour les vendre[1], contrats

déchiffrait, Pomponne, au lieu d'attendre la fin du travail pour le porter au roi sur-le-champ, partit pour sa maison de campagne et y resta du jeudi soir au samedi matin : dans l'intervalle le roi avait été averti par Colbert : de là son irritation et la chute du Secrétaire d'État des Affaires étrangères. Mme de Sévigné, amie de Pomponne, a raconté tous ces incidents en détail dans ses lettres des 22 novembre et 13 décembre 1679.

1. « Toutes les fois que Votre Majesté crée un office, disait Pontchartrain à Louis XIV, Dieu crée un sot pour l'acheter. »

ruineux avec les traitants, qui avançaient un peu d'argent au roi et en tiraient ensuite beaucoup plus du public, refonte générale des monnaies, dont la valeur nominale fut augmentée d'un dixième, le marc d'argent étant porté de 26 livres 15 sols à 29 livres 14 sols. Enfin ordre fut donné aux particuliers de porter à la Monnaie tous les objets en argent massif (1689). Tout cela ne suffisant pas, les dernières charges municipales demeurées électives devinrent vénales (1691-1692) ; les actes notariés durent être enregistrés dans le délai de quinze jours (1693), et, pour que les droits d'enregistrement fussent payés plus souvent, on défendit les baux de plus de neuf ans. Le clergé dut accorder un don gratuit de 9 500 000 livres, et payer une taxe de 4 500 000 livres pour ses bois (1690-3) ; on institua le monopole du café, du thé, du chocolat.

Misère et mécontentement du royaume. — La misère fut bientôt générale, et des pamphlets contre le roi commencèrent à circuler. Indifférents aux stériles lauriers de Steinkerque et de La Marsaille, bien des Français commençaient à répéter avec le fabuliste : « Notre ennemi, c'est notre maître. » Mme de Maintenon elle-même s'affecta de cette situation : elle demandait des conseils à tout le monde, à Beauvilliers et Chevreuse, à Racine, auquel sa franchise fit perdre la faveur du roi. On trouve dans les œuvres de Fénelon une lettre qui fut peut-être envoyée non signée au roi en 1693 : « La France entière, y est-il dit, n'est plus qu'un hôpital désolé et sans provision... Ceux qui vous ont élevé ne vous ont donné pour science de gouverner que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant..., la hauteur et l'attention à votre seul intérêt... Dieu tient son bras levé sur vous... ; vous ne le craignez que d'une crainte d'esclave. C'est l'enfer et non pas Dieu que vous craignez. » Et pourtant les mesures ruineuses continuèrent ; les bras manquaient pour l'agriculture. Les récoltes de 1692 et 1693 furent insuffisantes ; en 1695, sur la proposition de l'intendant du Languedoc, Lamoignon de Baville, on créa *la Capitation*, que tout le monde sans exception dut payer. Ensuite on augmenta encore les droits sur le poisson de mer ; on vendit de nouvelles lettres de noblesse, on créa de nouvelles rentes.

Mémoires des Intendants (1697-1700). — Le mal était trop profond pour que la paix de Ryswick suffît à y porter remède. On peut s'en convaincre à la lecture des *Mémoires* rédigés, de 1697 à 1700, par les intendants, sur la demande

du duc de Beauvilliers, pour l'instruction du duc de Bourgogne. Tous les intendants reçurent un questionnaire où étaient énumérés, sous quarante-trois titres différents, les points qu'on leur demandait de traiter : étendue du pays; nature du sol; climat; production; mines; canaux; travaux à exécuter; moyens de transport; nature du commerce; caractère des habitants; nombre des villes, villages, hameaux; leur population; divisions administratives, situation du clergé, des nobles, des magistrats, des marchands, des ouvriers, des étrangers; comparaison entre l'état présent et l'état antérieur pour le chiffre de la population et sa condition matérielle; les impôts; les ponts et chemins; les huguenots partis ou demeurés, etc.

On doit admettre que la plupart des intendants, désireux de ne point déplaire, s'ingénièrent à ne pas présenter les choses sous un jour trop sombre; leur langage n'en est que plus significatif. Dans la Généralité de Paris, par exemple, la population décroît; et pour quelles causes? « L'influence des guerres, le poids des impôts, les souffrances des disettes, et la sortie des religionnaires hors du royaume. » (M. G. Picot, *Rapport sur les Mémoires des Intendants dressés en 1698 pour l'instruction du duc de Bourgogne. Mémoire sur la Généralité de Paris*[1].) 1 202 familles de huguenots ont quitté la Généralité depuis la Révocation de l'Édit de Nantes; il en est resté 731; dès cette époque on se plaint que les paysans quittent les campagnes pour Paris, et que la culture manque de bras; « la plupart des chemins sont si mauvais, qu'on y voit tous les jours des voitures, des chevaux et des bœufs embourbés, et souvent même il y en a qui périssent... Le grand chemin de Paris à Melun par Villeneuve-Saint-Georges est impraticable une partie de l'année. »

Partout ailleurs, c'est la même chose ou c'est pis : la population diminue; les pays frontières ont été dévastés; la marine marchande est découragée par les monopoles, les impôts, par la concurrence étrangère; dans l'ouest, on ne répare plus les maisons ; la pluie tombe par les interstices des toits. Dans la Généralité de Rouen, treize paysans sur quatorze couchent sur la paille; l'industrie des toiles en Bretagne, du papier dans l'Angoumois, des soieries à Lyon, des draps à

1. *Séances et Travaux de l'Académie des Sciences Morales et Politiques,* décembre 1881.

Troyes, est en pleine décadence. Le Bourbonnais a perdu un cinquième de ses habitants, la Touraine un quart, le Périgord un tiers. Lyon est tombé de 89 000 habitants à 69 000; au lieu de 18 000 métiers, la soie n'en occupe plus que 4 000! Et partout on meurt de faim! Le prudent, le timide La Bruyère, l'admirateur de Louis XIV, l'*homme des Condés*, dans la maison desquels il est précepteur, a constaté la même situation en termes navrants.

Quel remède, sinon la paix, une paix générale, une paix de très longue durée? On est à la veille d'une guerre de treize ans, et avec toute l'Europe coalisée!

CHAPITRE XIV.

Guerre de la Succession d'Espagne.

La Succession d'Espagne. Le Roi Catholique Charles II et son royaume. — Prétentions des Maisons de France, de Bavière et d'Autriche. — Politique de l'Angleterre et de la Hollande. —Premier Traité secret de Partage à La Haye (1698). — Deuxième Traité secret de Partage à Londres (1700). — Testament de Charles II. Sa mort (1700). — Conseil tenu par Louis XIV. — Acceptation du testament. Philippe V roi d'Espagne. — Trois fautes de Louis XIV rendent la guerre inévitable. — La Coalition. Les ennemis de la France et ses alliés. — Le Triumvirat : Heinsius, Marlborough, le prince Eugène. — Les ministres et les généraux de Louis XIV.

Première Période de la guerre (1701-1704). Opérations en Italie. Catinat à Carpi (1701). Villeroy à Crémone et Vendôme à Luzzara (1702). — Opérations en Allemagne. Villars à Friedlingen (1702) et à Hochstedt (1703). Tallard à Spire (1703). — Opérations aux Pays-Bas. Boufflers à Eckeren (1703).

Deuxième Période (1704-1709). Eugène et Marlborough sur le Danube. — Défaite de Blenheim ou d'Hochstedt (13 août 1704). — L'Allemagne perdue. — Succès de Vendôme en Italie (1705). — Traité de Sir Methuen (1703). Perte de Gibraltar (1704). — Bataille navale de Malaga (1704). — L'archiduc Charles en Catalogne (1705). — Échec des Français devant Barcelone (mars-mai 1706). — Bataille de Ramillies (24 mai 1706) et perte des Pays-Bas. — Bataille de Turin (7 septembre 1706) et perte de l'Italie. — Détresse financière. La capitation. Les refontes. Les billets de monnaie. — Impôt sur les baptêmes et les mariages. — La Dîme Royale de Vauban, et le Factum de la France par Boisguillebert (1707). — Victoires de Berwick à Almanza et de Villars à Stolhofen. La Provence sauvée (1707). — Union de l'Écosse et de l'Angleterre (1707). — Desmarets contrôleur général des finances (1708). Samuel Bernard. — Les ducs de Bourgogne et de Vendôme en Flandre. Défaite d'Oudenarde (11 juillet 1708). — Défense de Lille par Boufflers (août-décembre 1708).

Troisième Période (1709-1713). L'hiver de 1709. Misère excessive. Émeutes à Paris. — Conférences de La Haye (1709). — Bataille de Malplaquet (11 septembre 1709). — Conférences de Gertruydenberg (1710). — L'Impôt du Dixième Denier. — Victoires de Vendôme à Brihuega et à Villaviciosa (1710). — Avènement de Charles VI à l'Empire (1711). Disgrâce de Lady Marlborough et chute des Whigs en Angleterre. — Ministère tory de Bolingbroke et Oxford. Trêve entre l'Angleterre et la France. — Dévouement de l'armée. — Victoire de Villars à Denain (24 juillet 1712).

Traités d'Utrecht (11 avril 1713). — Traités de Rastadt et de Bade (7 mars-7 septembre 1714). — Résultats de ces traités. — Avènement de la Maison de Hanovre en Angleterre (1714).

Dernières années de Louis XIV. Mort de Monsieur, frère du roi (1701). — Mort du Grand Dauphin (1711). — Le duc de Bourgogne, Beauvilliers et Chevreuse, Fénelon. — Mort de la duchesse, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne leur fils aîné (1712). — Soupçons contre le duc d'Orléans. — Maladie de Louis XIV. Son testament. — Mort du roi (1er septembre 1715).

La Succession d'Espagne. Le Roi Catholique Charles II et son royaume. — La paix qui suivit le Traité de Ryswick ne fut pas de longue durée: l'Europe entière attendait l'ouver-

ture prochaine de la Succession d'Espagne. Le Roi Catholique Charles II était si chétif dans son enfance que ses deux beaux-frères de France et d'Autriche s'étaient entendus en secret pour le partage de sa succession. Cependant il était arrivé à l'âge d'homme, mais n'avait jamais cessé d'être malade et languissant. Il était aussi faible d'esprit que de corps; on peut douter qu'il sût que la Sicile était une île, et que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique; il ignorait que Luxembourg fût une ville de ses États; il croyait aux revenants, aux sorciers; il était persuadé que s'il n'avait pas d'enfants, c'est qu'on avait jeté un philtre dans son chocolat en prononçant des paroles cabalistiques. D'ailleurs dévôt catholique et bon Espagnol, il avait été marié deux fois : la première avec Marie-Louise d'Orléans, fille d'Henriette d'Angleterre, jeune femme aimable et gracieuse qui lui inspira la seule véritable affection de sa vie, mais qui mourut jeune, empoisonnée, a-t-on dit, par la comtesse de Soissons Olympe Mancini, mère du célèbre prince Eugène de Savoie; la seconde avec une Allemande, Marie de Neubourg, dont la sœur était mariée avec l'empereur Léopold. Elle ne parvint point à conquérir sur lui une influence sérieuse. Quand Charles II n'était point occupé des pratiques minutieuses d'une dévotion toute matérielle, il restait enfermé, triste et maussade, au fond de ses appartements, ou bien il passait à la chasse des journées entières, errant dans les mornes solitudes qui environnent l'Escurial[1].

Le roi était la fidèle image du royaume : les guerres continuelles, l'écoulement incessant de la population en Italie, aux Pays-Bas, surtout en Amérique, l'abandon de l'agriculture après la découverte des mines d'or et d'argent du Nouveau Monde, le nombre excessif des couvents, les privilèges de la noblesse et du clergé, l'intolérance religieuse, l'Inquisition, l'expulsion des Juifs et des Morisques, avaient amené l'Espagne au dernier degré d'épuisement. Sans agriculture, sans industrie, sans commerce, sans armée, sans marine, elle était devenue un désert inculte et ne pouvait plus nourrir sa population, quelque réduite qu'elle fût. Ses domaines, immenses

1. Le billet si connu de Charles II à la reine, dans le *Ruy-Blas* de Victor Hugo :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups

est, paraît-il, authentique.

encore, comprenaient : l'Espagne actuelle (moins Olivença et plus Gibraltar); les Pays-Bas catholiques, Milan, le Marquisat de Finale en Ligurie, les Présides de Toscane, Naples, la Sicile, la Sardaigne, le Nouveau Monde (Pérou, Mexique, Nouvelle-Grenade, la Plata, etc).

Prétentions des Maisons de France, de Bavière et d'Autriche. — A qui ces vastes possessions allaient-elles passer ? D'après le droit public du temps, trois familles pouvaient aspirer à la succession : les Maisons de France, de Bavière, d'Autriche. Louis XIII avait épousé Anne d'Autriche fille aînée de Philippe III; elle avait renoncé à toutes prétentions sur la succession de son père; de ce mariage étaient nés Louis XIV et le duc d'Orléans. Louis XIV avait épousé Marie-Thérèse fille aînée de Philippe IV, qui avait aussi renoncé à toutes prétentions sur la succession paternelle, mais dont la dot n'avait pas été payée; de ce mariage était né le Grand Dauphin, marié lui-même avec Marie-Anne de Bavière, et père de trois fils, les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. L'empereur Ferdinand III avait épousé Marie-Anne fille cadette de Philippe III, mais qui n'avait pas renoncé à la succession d'Espagne. De ce mariage était né Léopold Ier ; à son tour Léopold avait épousé Marguerite-Thérèse fille cadette de Philippe IV, qui n'avait pas non plus renoncé à la succession d'Espagne. De cette union était née une fille, Marie-Antoinette-Josèphe, mariée elle-même à l'Électeur de Bavière, et mère d'un jeune enfant, Joseph, Prince Électoral de Bavière. Veuf de sa première femme, Léopold avait épousé une princesse de Neubourg, qui lui avait donné deux fils, les archiducs Joseph et Charles.

Les deux beaux-frères, l'Empereur et le Roi Très Chrétien, par un traité secret que négocia M. de Grémonville, ambassadeur de France à Vienne, s'étaient entendus dès 1668 en vue de partager la succession de Charles II. Mais depuis ce temps Louis XIV s'était agrandi sans cesse aux dépens de Léopold et avait deux fois incendié le Palatinat ; aussi l'Empereur éprouvait-il contre lui une véritable haine, et il ne pouvait plus être question d'un accord. En mariant sa fille avec le duc de Bavière, l'Empereur l'avait obligée à renoncer entre ses mains à toutes prétentions sur l'héritage de sa mère. Il raisonnait comme il suit : par les renonciations de ma fille et celle de la reine de France Marie-Thérèse, les droits des filles de Philippe IV sont éteints; il faut donc remonter aux filles de Philippe III; comme la mère de Louis XIV a renoncé à la suc-

cession d'Espagne, et que ma mère à moi n'y a pas renoncé, c'est moi qui suis le seul héritier. Cet héritage, l'Empereur le réservait à l'archiduc Charles, second fils de son second mariage, l'aîné, l'archiduc Joseph, devant être un jour Empereur, et succéder aux États héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne.

Politique de l'Angleterre et de la Hollande.— La France, la Bavière et l'Autriche n'étaient pas seules intéressées dans la question : une masse d'États aussi considérable ne pouvait pas changer de maître sans que toute l'Europe en fût affectée, surtout les puissances maritimes, la Hollande et l'Angleterre. Ce que l'une et l'autre désiraient, c'est que la monarchie espagnole ne fût pas réunie en totalité, soit à l'Autriche, soit à la France : donnée à Léopold, elle aurait reconstitué l'empire de Charles-Quint; donnée à Louis XIV, elle aurait créé une puissance plus formidable encore, puisque d'Anvers à Gibraltar, en passant par Bruxelles, Versailles et Madrid, tout l'ouest de l'Europe eût appartenu au même souverain. Il y avait d'ailleurs une partie de l'héritage espagnol dont l'avenir préoccupait spécialement les Hollandais et les Anglais : c'étaient les Pays-Bas catholiques, l'embouchure de l'Escaut, Anvers, situés en face de Londres et de la Tamise, à côté d'Amsterdam et du Zuyderzée. La Flandre avait été au Moyen Age le principal centre commercial et industriel de l'Europe; Anvers, au temps de Charles-Quint, était le port le plus fréquenté de la Mer du Nord. Mais comme la Hollande affranchie était devenue maîtresse des bouches de l'Escaut, en fait, Anvers s'était trouvé fermé et les navires avaient déserté ses quais pour ceux de Londres et d'Amsterdam; Gand, Ypres, Bruges, avaient été dépossédés de leur industrie par les fabricants anglais. Tout cela pouvait changer si les Pays-Bas catholiques, au lieu d'être une lointaine colonie de l'Espagne en décadence, étaient annexés à la France avec laquelle ils formeraient une seule masse compacte. Aussi, pour toutes les raisons, politiques, militaires, maritimes, commerciales, l'Angleterre et la Hollande étaient-elles décidées à empêcher la France d'acquérir les Pays-Bas : la tenir éloignée des bouches de l'Escaut a été depuis deux siècles la politique constante de ces deux pays.

Premier Traité secret de Partage à La Haye (1698).—C'est ce qui explique la conduite de Guillaume III. Ce chef du parti protestant, qui toute sa vie avait combattu Louis XIV, s'entendit à l'amiable avec lui. Très affecté de la mort de sa femme

(Marie était morte en 1696), vieilli avant l'âge par les fatigues et les tracas, malade et affaibli, le stathouder-roi aima mieux limiter par un accord écrit la part du souverain français que de courir la chance de le voir prendre le tout. Aux termes du Traité secret de Partage signé à La Haye le 11 octobre 1698 par le maréchal de Tallard, le Prince Électoral de Bavière devait avoir l'Espagne, les Pays-Bas, la Sardaigne et les Indes; le Grand Dauphin, le Guipuzcoa, le Marquisat de Finale sur la côte de Gênes, les Présides de Toscane, le royaume de Naples et la Sicile ; l'archiduc Charles, le Milanais.

Le secret fut mal gardé, et le Roi Catholique apprit que de son vivant et à son insu, on disposait de sa succession pour la démembrer : sa tristesse, son anxiété, son goût pour la solitude, s'en accrurent encore. Bien qu'il fût obsédé par la reine Marie de Neubourg, par le comte de Harrach ambassadeur impérial, et par le prince de Hesse-Darmstadt, commandant des troupes en Catalogne, en faveur de l'archiduc Charles, il fit un testament par lequel il léguait ses États au Prince Électoral de Bavière; il le considérait comme son héritier légitime, et croyait que ce choix pouvait seul prévenir un démembrement. L'avènement d'un Bavarois à Madrid n'aurait amené qu'un simple changement de dynastie, non la réunion de deux grands États, capable d'alarmer l'Europe et de réduire l'Espagne à un rang subalterne.

Deuxième Traité secret de Partage à Londres (1700).—Le Prince Électoral de Bavière, cet enfant de cinq ans à qui la volonté de l'Europe assurait la meilleure part de la succession, et à qui le choix du roi d'Espagne la léguait tout entière, mourut le 8 février 1699. A Versailles, on accusa la Maison d'Autriche de l'avoir fait empoisonner; on aurait pu tout aussi bien accuser la Maison de Bourbon à Vienne : tout se trouvait remis en question.

Un second Traité secret de Partage fut signé à Londres entre la France, l'Angleterre et la Hollande, le 25 mars 1700. Cette fois l'archiduc Charles devait avoir la plus grosse part : l'Espagne, les Pays-Bas et les Indes ; le Grand Dauphin aurait le Guipuzcoa, le Marquisat de Finale, les Présides de Toscane, Naples, la Sicile, la Lorraine et le Barrois; en échange de ses États, le duc de Lorraine recevrait Milan.

Testament de Charles II. Sa mort (1700). — A Madrid, depuis la mort du Prince Électoral de Bavière, la lutte avait redoublé entre le parti autrichien et le parti français, qui se

disputaient le mourant. La reine, le comte d'Harrach, les ministres Oropesa et Melgar étaient à la tête du premier; le comte d'Harcourt, ambassadeur de France et le chargé d'affaires Blécourt étaient les chefs naturels du second, que soutenait énergiquement le cardinal Porto-Carrero archevêque de Tolède. Les partisans de l'Autriche parurent d'abord l'emporter; mais ils eurent la maladresse de négliger l'approvisionnement de Madrid, où le prix du pain doubla. Une émeute formidable éclata; la foule envahit la grande cour du palais en tumulte et demanda le roi. « La reine parut au balcon et dit aux mutins que Sa Majesté dormait. La multitude poussa un rugissement de fureur : « c'est faux, nous ne vous croyons pas; nous voulons le voir. » — « Il a dormi trop longtemps, dit une voix menaçante, et il est grand temps qu'il se réveille. » La reine se retira en pleurant, et l'être misérable, sur les possessions duquel le soleil ne se couchait jamais, s'avança en chancelant vers la fenêtre, salua comme il ne lui était point encore arrivé de saluer. » (Macaulay, *Histoire du Règne de Guillaume III*[1].) Oropesa et Melgar, effrayés, quittèrent Madrid et abandonnèrent le pouvoir; Porto-Carrero s'en empara, et les grands d'Espagne avec lui (1699).

De quel côté essayeraient-ils de faire pencher la volonté du mourant? Ils voulurent choisir celui des deux prétendants qui serait le plus capable de conserver dans son intégrité la monarchie espagnole avec ses possessions extérieures. C'eût été un bien pour l'Espagne de perdre ces territoires lointains où s'écoulait sa population; mais c'était là une des vérités

1. Macaulay ajoute, en racontant une scène étrange qui eut lieu bientôt après : « Un escalier incrusté de jaspe conduisait de la somptueuse église de l'Escurial à une chapelle octogone située juste au-dessous du maître-autel; le caveau, impénétrable aux rayons du soleil, était enrichi d'or et de marbres précieux, qui réfléchissaient l'éclat d'un immense candélabre d'argent; à droite et à gauche reposaient, dans un sarcophage massif, les anciens rois et reines d'Espagne. Suivi d'un nombreux cortège, le roi descendit dans ce mausolée et ordonna qu'on lui ouvrît les cercueils; sa mère avait été embaumée avec un art si parfait, qu'elle apparut comme on aurait pu la voir sur son lit de mort. Le corps de son aïeul paraissait bien conservé, mais il tomba en poussière au premier contact. Ni les restes de sa mère, ni ceux de son aïeul ne produisirent chez Charles le moindre signe de sensibilité; mais quand la douce et gracieuse Louise d'Orléans, la première femme de cet être infortuné, celle qui avait illuminé sa sombre existence d'un court et pâle rayon de bonheur, s'offrit à ses yeux après un laps de dix années, son apathie l'abandonna un instant. « Elle « est au ciel! s'écria-t-il, j'y serai bientôt avec elle. » Et il sortit du caveau avec toute la précipitation dont sa faiblesse était capable. »

que les peuples ne se résignent jamais volontairement à comprendre, et que l'expérience seule peut leur enseigner. D'ailleurs les grands d'Espagne tenaient par-dessus tout à conserver ces domaines, où ils trouvaient des titres, des places, des honneurs de toute sorte[1]? Un vice-roi de Bruxelles, de Palerme, de Mexico ou de Lima, était plus puissant que bien des souverains. Poser la question dans ces termes, c'était la résoudre : Louis XIV n'avait qu'un signe à faire pour envoyer ses armées, de Bayonne défendre Madrid, de Lille garder Bruxelles, de Toulon occuper l'Italie ; il avait une flotte considérable pour protéger les Grandes Indes ; l'Autrichien n'avait point de marine et ses forces étaient bien inférieures à celles du Roi Très Chrétien.

Porto-Carrero et les grands insistèrent donc pour le choix d'un prince français. Le pape Innocent XI, qu'on fit consulter, voulant voir l'Italie affranchie de la domination autrichienne, répondit que Charles II était en conscience obligé de se déclarer pour un Bourbon. Le roi d'Espagne se décida donc en ce sens : par un dernier testament, le 2 octobre 1700, il légua tous ses États au duc d'Anjou, le second des petits-fils de Louis XIV, à condition de renoncer pour lui et ses successeurs à la couronne de France, les deux États ne pouvant jamais appartenir au même souverain ; à son défaut, au duc de Berry son frère ; à leur défaut à tous les deux, à l'archiduc Charles ; à leur défaut à tous les trois, au duc de Savoie Victor-Amédée II, qui par les femmes descendait de Philippe II. Il mourut un mois après, le jour de la Toussaint, anniversaire de sa naissance (1er novembre 1700).

Conseil tenu par Louis XIV. — Quand la nouvelle arriva en France, la cour était à Fontainebleau : plusieurs Conseils furent réunis par le roi dans l'appartement de Mme de Maintenon ; Monseigneur et les trois ministres d'État, le chancelier Pontchartrain, Beauvilliers et le marquis de Torcy, les composaient (9-10 novembre 1700). Fallait-il accepter le testament du Roi Catholique ? Devait-on s'en tenir au Traité de Partage ? Jamais plus grave question n'avait été débattue :

1. La belle scène II de l'acte III de *Ruy-Blas* qui commence par :

Bon appétit, Messieurs,

est une véritable page d'histoire.

l'avenir des deux monarchies en dépendait, et les résultats de la décision, quelle qu'elle fût, devaient s'étendre à un avenir indéfini. Dans le dernier de ces Conseils, le marquis de Torcy fut d'avis d'accepter la succession, et voici sur quoi il se fondait : on n'avait point, disait-il, à choisir entre le testament et le Traité de Partage, mais entre le testament et rien, car la volonté de Charles II était formelle : à défaut du duc d'Anjou et du duc de Berry, la couronne passait de plein droit à l'archiduc Charles. On aurait mauvaise grâce à réclamer *une partie* après avoir refusé *le tout;* dans ce cas, on pouvait compter sur la résistance opiniâtre des Espagnols indignés du mépris qu'on aurait fait d'eux. Il ne s'agissait pas de se décider entre la guerre et la paix, mais entre la guerre et la guerre : puisqu'elle était inévitable, il valait mieux l'avoir pour le tout que pour une partie. On ne pouvait pas compter sur la sincérité des Anglais et des Hollandais; ils verraient dans le refus d'accepter la succession, non une preuve de modération, mais un aveu de faiblesse.

Le duc de Beauvilliers se prononça pour le Traité de Partage et contre le testament : le Traité de Partage donnait, non pas seulement à un prince français, mais à l'héritier même de la couronne, c'est-à-dire au royaume, des possessions précieuses : la Lorraine, qui compléterait notre frontière au nord-est, réunissant, soudant l'Alsace avec les Trois-Évêchés et la Champagne, bouchant la trouée entre Strasbourg, Metz et Verdun; le Guipuzcoa, qui nous permettrait d'entrer en Espagne à notre gré; les ports de Toscane, Nàples, la Sicile, qui feraient de la Méditerranée un lac français. Si au contraire on acceptait le testament, il ne faudrait pas croire que l'alliance de l'Espagne fût assurée pour toujours à la France. Sans doute le premier roi bourbon qui régnerait à Madrid, ayant été élevé ici, demeurerait l'allié du royaume; mais son fils, mais son petit-fils ne connaîtraient point la France. La meilleure preuve du peu de pouvoir de ces liens de famille, ne la trouvait-on pas dans le testament même du Roi Catholique : prince de la Maison d'Autriche, Charles II avait légué ses États à qui? à un Autrichien? non, à un Français. D'ailleurs, accepter le testament, c'était rendre inévitable une guerre générale que la France, épuisée d'hommes et d'argent, était hors d'état de soutenir. Beauvilliers fit appel au cœur, au bon sens de Louis XIV, en faveur de ses sujets ruinés et mourants de faim. Dans une lutte pareille, l'alliance de l'Espagne, loin d'être une force pour nous,

serait une cause de faiblesse : comme elle n'avait ni argent, ni armée, ni flotte, il faudrait dépenser les trésors, employer les soldats et les vaisseaux français à défendre ses possessions disséminées dans les deux mondes ; on serait exposé à la ruine, à l'invasion, au profit des Anglais et des Hollandais. Au contraire, en s'en tenant au Traité de Partage, on n'aurait point de guerre ou du moins la guerre avec l'Empereur seul, et l'on pourrait compter sur la neutralité bienveillante de l'Angleterre et de la Hollande, charmées de notre modération inattendue.

Le chancelier Pontchartrain se contenta d'énumérer les avantages et les dangers de chacun des deux partis. Quand ce vint au tour du Grand Dauphin, « Monseigneur, tout noyé qu'il fût dans la graisse et l'apathie, parut un autre homme ». D'un air assuré, et avec un ton qu'on ne lui connaissait pas, il demanda au roi d'accepter le testament. Il réclama « son héritage », disant « que la monarchie d'Espagne était le bien de la reine sa mère, par conséquent le sien, et, pour la tranquillité de l'Europe, celui de son second fils, à qui il le cédait de tout son cœur, mais qu'il n'en quitterait pas un seul pouce de terre à nul autre ». Interpellée à son tour par le roi qui lui demandait son avis, madame de Maintenon « se mit sur les louanges de Monseigneur qu'elle craignait et n'aimait guère », et le Conseil fut levé sans que le roi eût fait connaître sa résolution.

Acceptation du testament. Philippe V roi d'Espagne. — Toutefois elle ne paraissait guère douteuse. Sans doute le roi était frappé de ce qu'il semblait y avoir de glorieux pour la Maison de Bourbon dans le testament de Charles II : cette guerre de deux siècles entre la France et l'Espagne terminée par l'avènement à Madrid d'un prince français; un Bourbon allant régner dans la ville où un Valois avait été captif ! Les deux pays avaient troublé le monde par leur rivalité; devenus alliés, sous deux branches de la même famille, ils lui feraient la loi... Le mardi 16 novembre, lendemain du jour où la cour était revenue de Fontainebleau à Versailles, « le roi, au sortir de son lever, fit entrer l'ambassadeur d'Espagne dans son cabinet où M. le duc d'Anjou s'était rendu par les derrières. Le roi, le lui montrant, lui dit qu'il le pouvait saluer comme son roi. Aussitôt il se jeta à genoux à la manière espagnole, et lui fit un assez long compliment en cette langue. Le roi lui dit qu'il ne l'entendait pas encore et que c'était à lui à répondre pour son petit-fils. Tout aussitôt après, le roi fit, contre toute coutume, ouvrir les deux battants de la porte de son cabinet,

et commanda à tout le monde qui était là presque en foule d'entrer; puis, passant majestueusement les yeux sur la nombreuse compagnie : « Messieurs, leur dit-il en montrant le duc d'Anjou, voilà le roi d'Espagne. La naissance l'appelait à cette couronne, le feu roi aussi par son testament, toute la nation l'a souhaité et me l'a demandé instamment; c'était l'ordre du Ciel; je l'ai accordé avec plaisir. » Et se tournant à son petit-fils : « Soyez bon Espagnol, c'est présentement votre premier devoir; mais souvenez-vous que vous êtes né Français, pour entretenir l'union entre les deux nations; c'est le moyen de les rendre heureuses, et de conserver la paix de l'Europe. » (SAINT-SIMON.)

Dès lors Louis XIV traita son petit-fils en roi. On répandit le mot : « Il n'y a plus de Pyrénées. » Monseigneur surtout était transporté : « Il répétait souvent que jamais homme ne s'était trouvé en état de dire comme lui : *Le Roi mon Père et le Roi mon Fils*[1]. » Le 22 janvier 1701, le duc d'Anjou devenu Philippe V franchit la Bidassoa; le 19 février suivant il était reçu en triomphe à Madrid.

Trois fautes de Louis XIV rendent la guerre inévitable. — Ainsi le dix-huitième siècle s'ouvrait par un éclatant succès pour la Maison de Bourbon: contenue à Ryswick, obligée de reculer devant l'Europe unie contre elle, la fortune du *Grand Roi* semblait redevenir plus brillante que jamais. Malgré le dépit qu'on ne pouvait manquer d'éprouver à La Haye et à Londres, Guillaume III était si faible physiquement, si près de la mort, on était tellement fatigué des longues guerres du dix-septième siècle, qu'il n'y aurait peut-être pas eu de guerre générale, et que l'empereur Léopold se serait trouvé vraisemblablement le seul adversaire de la France, si Louis XIV avait montré quelque modération. Loin de rassurer l'Europe, il prit en quelque sorte à tâche de la braver. Par lettres-patentes données au mois de décembre 1700, il conserva à Philippe V son rang d'hérédité à la couronne de France entre les ducs de Bourgogne et de Berry; c'était violer le testament de Charles II et montrer aux étrangers inquiets déjà la perspective du même souverain régnant dans l'avenir à Bruxelles, à Paris et à Madrid. Les Hollandais tenaient garnison dans les places fortes

1. Saint-Simon ajoute : « S'il avait su la prophétie qui dès sa naissance avait dit de lui : *Fils de Roi, Père de Roi, et jamais Roi*, et que tout le monde avait ouï répéter mille fois, je pense qu'il ne s'en serait pas tant réjoui. »

des Pays-Bas espagnols pour leur servir de barrière contre la France. Le 6 février 1701 toutes ces places furent occupées par des troupes françaises, et les Hollandais renvoyés chez eux; c'était violer le Traité de Ryswick, et montrer que Louis XIV sous le nom de son petit-fils entendait bien être le maître des Pays-Bas. Enfin le 16 septembre 1701 Jacques II mourut à Saint-Germain ; pour être agréable à sa veuve Marie de Modène et à Mme de Maintenon, Louis XIV reconnut au jeune Prince de Galles le titre de *Roi d'Angleterre* et le nom de *Jacques III*. C'était montrer qu'à ses yeux aucun engagement n'était définitif, et déclarer qu'il n'avait point renoncé à opérer par la force la restauration des Stuarts.

La Coalition. Les ennemis de la France et ses alliés. — Guillaume était à table au château de Loo en Hollande, quand la nouvelle de la reconnaissance de Jacques III par Louis XIV lui parvint. Il « ne prononça pas une parole, mais son teint pâle s'anima, et il rabattit sur ses yeux son chapeau afin de dérober aux regards l'altération de son visage ». (MACAULAY.) Il expédia l'ordre de renvoyer de Londres l'ambassadeur français Poussin, rappela Manchester son représentant à Paris, et arriva lui-même le 4 novembre 1701 en Angleterre. Ses derniers jours furent employés à organiser la Coalition ; une chute de cheval qu'il fit dans le parc de Hamptoncourt hâta sa mort; il expira un mois plus tard, le 19 mars 1702. Sa mort ne changea rien à la situation : sous le règne de sa belle-sœur Anne Stuart seconde fille protestante de Jacques II (1702-1714), les Whigs ennemis de la France et partisans de la guerre demeurèrent au pouvoir avec Sunderland et Godolphin. Mariée avec le prince Georges de Danemark, gros homme dépourvu d'intelligence et alourdi par l'ivrognerie, la reine Anne était entièrement dominée [1] par sa favorite Sarah Jennings, femme du duc de Marlborough. L'Angleterre, la Hollande, l'Empereur, l'Empire, la Prusse dont le souverain Frédéric III obtint le titre de *roi* pour prix de son concours, formèrent donc une Coalition contre la France et l'Espagne ;

1. « Elle ne pouvait supporter d'entendre les mots de *Madame* et de *Royale Altesse* sortir des lèvres d'une personne qui lui était plus chère qu'une sœur. Ces expressions étaient absolument nécessaires dans la galerie du palais ou le salon de réception, mais les deux amies s'en dispensaient dans l'intimité : Anne devenait alors *Mistress Morley*, lady Churchill *Mistress Freeman*, et c'est sous ces noms enfantins que se poursuivit pendant vingt ans une correspondance dont dépendit un jour le sort des cabinets et des dynasties. » (MACAULAY.)

le duc de Savoie Victor-Amédée II et le roi de Portugal Pierre II ne devaient pas tarder à s'y joindre.

Louis XIV et son petit-fils avaient pour alliés au début les Électeurs de Cologne et de Bavière, qui étaient frères, et le duc de Savoie, beau-père à la fois du duc de Bourgogne et du roi d'Espagne [1].

1. Le mariage de Philippe V et de Marie-Gabrielle de Savoie, seconde fille de Victor-Amédée, eut lieu au mois de septembre 1701. La politique de Victor-Amédée, très perfide sans doute, s'explique par la situation singulière de ses Etats. Le duché de Savoie occupait sur le versant des Alpes, à l'est et à l'ouest, une position analogue à celle du Royaume de Navarre sur les deux versants des Pyrénées, au sud et au nord ; à celle enfin du Duché de Lorraine entre la France à l'occident et l'Empire à l'orient. On parlait français sur la Moselle, mais allemand sur la Sarre, de même que la Navarre était espagnole à Pampelune et française à Pau, de même que la Savoie était française à Chambéry, italienne à Turin. Ces petits princes, placés ainsi à la lisière de deux grands Etats plus puissants qu'eux, sont forcément de rusés diplomates ; il y a presque toujours dans leur politique quelque chose d'incertain, de fuyant, de louche, de double. Ils essayent naturellement d'échapper à la dépendance et de conserver à leur État son autonomie, en se disant Français contre l'Empire, l'Espagne ou le souverain de Milan, Allemands, Espagnols, ou Italiens contre le Roi de France. Souverains du Piémont (*le Pied-du-Mont*), et véritables portiers des Alpes, les ducs de Savoie avaient longtemps hésité : devaient-ils chercher fortune à l'ouest et au nord, du côté de Grenoble et de Lyon, du Rhône et du Lac de Genève, ou bien à l'orient et au sud, vers Milan et Gênes ? Suivant les temps, ils avaient, avec une rare souplesse, contracté alliance tour à tour avec les Maisons de France et d'Autriche, en ayant soin à chaque volte-face de se faire payer par des avantages positifs leur versatilité apparente, qu'on serait tenté de considérer comme l'exécution patiente d'un plan raisonné et réfléchi, ou, ce qui revient au même, comme un résultat uniformément imposé par la situation locale. Au moment où l'une des deux puissances était prépondérante, le duc de Savoie faisait alliance avec elle et cherchait à entamer les domaines de l'autre.

A l'époque des Guerres d'Italie, alliée de Charles VII, la Savoie fut ensuite l'ennemie de François Ier et de Henri II. Le duc Philibert-Emmanuel, général de Charles-Quint et de Philippe II, dépouillé de ses Etats par les armes du Roi Très Chrétien, les recouvra au Traité de Câteau-Cambraisis en épousant Marguerite de France sœur de Henri II (1559). Plus tard, en 1588, Charles-Emmanuel Ier (1589-1630) profita des Guerres de Religion pour s'emparer du marquisat de Saluces, la dernière possession française à l'est des Alpes. L'avènement de Henri IV vint tout changer : malgré l'appui de l'Espagne et la trahison de Biron, le duc de Savoie perdit en 1601 la Bresse et le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Renonçant alors à s'agrandir du côté de la France, il tourna son ambition vers l'Italie et fit alliance avec Henri IV ; le Milanais devait être enlevé à la Maison d'Autriche et donné à la Maison de Savoie, qui de son côté céderait à la France la Savoie et le comté de Nice. La mort de Henri IV rendit l'exécution de ce plan impossible.

Mais dès lors la Maison de Savoie sait de quel côté elle doit tourner ses efforts : c'est vers l'Italie. Impatiente de s'agrandir, dès 1629, lorsque la succession des ducs de Mantoue marquis de Montferrat s'ouvre, elle veut mettre la main sur le Montferrat ; et, comme l'héritier est un Français, le duc de Nevers,

Le Triumvirat : Heinsius, Marlborough, le Prince Eugène. — A la tête des coalisés se trouvaient trois hommes hardis, entreprenants, ennemis acharnés de la prépondérance française et résolus à tout pour la ruiner, à la réunion desquels on a donné le nom de *Triumvirat*: Heinsius, Marlborough, le Prince Eugène. Hollandais, Républicain et protestant, Heinsius détestait le roi de France qui avait voulu anéantir la Hollande en 1672, le souverain qui personnifiait la monarchie absolue, enfin le persécuteur qui avait révoqué l'Édit de Nantes. Lorsqu'il était ambassadeur des Provinces-Unies en France, Louvois, au mépris du droit des gens, l'avait menacé de la Bastille ! John Churchill, né en 1650, et d'abord enseigne dans les gardes à pied, avait dû son premier succès à sa sœur

elle fait alliance avec l'Espagne. Elle ne réussit pas et elle est contrainte à céder Pignerol à Louis XIII.

Alors le duc Victor-Amédée, qui avait épousé Christine fille de Henri IV, change encore une fois de parti, passe du côté du plus fort, et fait alliance avec Richelieu au Traité de Rivoli (1635). Il meurt deux ans après (1637), en laissant sa veuve avec deux jeunes enfants. Sous la régence de Christine et le règne de Charles-Emmanuel (1638-1675), la Savoie reste l'alliée de la France. Son successeur *Victor-Amédée II* épousa en 1684 Anne d'Orléans, fille de Madame Henriette. Mais les empiétements de Louis XIV, maître de Pignerol et qui avait garnison à Casal depuis 1682, ainsi que les hauteurs de Louvois, qui voulut mettre garnison française à Turin même, le jetèrent dans la Ligue d'Augsbourg (1686). Battu par Catinat à Staffarde (1690) et à La Marsaille (1693), il abandonna la Coalition, signa le Traité de Turin (1696) et maria ses deux filles, Marie-Adélaïde avec le duc de Bourgogne, et Gabrielle avec le duc d'Anjou.

Ce double mariage semblait jeter Victor-Amédée dans l'alliance française d'une manière définitive. C'était le moment où la Succession d'Espagne allait s'ouvrir. Comme Victor-Amédée avait des prétentions sur cette succession, Louis XIV avait l'intention de lui donner *le Royaume de Naples et la Sicile, en se faisant céder la Savoie et le Comté de Nice.*

Le testament de Charles II, auquel on ne s'attendait pas, vint tout déranger. Dès lors c'était un prince de la maison de Bourbon qui allait régner à Naples et à Milan aussi bien qu'à Madrid. Or, règle générale : *La Maison de Savoie est toujours l'ennemie de la puissance qui est maîtresse du Milanais.* C'est maintenant Philippe V, le petit-fils du roi de France, le propre gendre de Victor-Amédée, qui en est le maître ; n'importe : Victor-Amédée sera l'ennemi des Français et de son gendre : c'est une nécessité de sa position. Forcé de subir l'alliance française tant que Louis XIV a le dessus, il passe aux Autrichiens dès qu'il le peut. Au Traité d'Utrecht, Louis XIV lui reconnaît le titre de *roi*, lui cède la Sicile au nom de son petit-fils, lui abandonne Pragelas, Exilles, Fenestrelles, Château-Dauphin, et reçoit en échange Barcelonnette; le faîte des Alpes servira de limite entre les deux États.

Ainsi, deux grands résultats sont acquis pour la Maison de Savoie au Traité d'Utrecht : 1° elle a acquis le titre royal ; 2° il est bien décidé que désormais c'est du côté de l'Italie qu'elle tournera ses efforts et son active ambition.

miss Arabella Churchill, favorite du duc d'York (plus tard Jacques II) auquel elle donna un fils qui devint le maréchal duc de Berwick. Churchill servit en 1672 dans la guerre de Hollande, sous Turenne, que son courage et sa présence d'esprit émerveillèrent; on l'appelait alors le *Bel Anglais*. La protection de la duchesse de Cleveland, favorite de Charles II, contribua encore à sa fortune. Brave, souple, dépourvu de scrupule, il épousa lady Churchill, dont le caractère ressemblait au sien: tous deux étaient également avides. Général de Jacques II en 1688, il avait trahi son bienfaiteur pour se donner au Prince d'Orange; puis, par une nouvelle perfidie, il avait essayé de renverser Guillaume et Marie au profit d'Anne Stuart. Il avait échoué ; mais Guillaume s'était borné à lui retirer ses emplois pour ne point se brouiller complètement avec sa belle-sœur. Anne devenue reine, Marlborough était tout-puissant. Dans la guerre contre Louis XIV, il trouvait le moyen d'obtenir ce qu'il souhaitait : la gloire et surtout l'argent. Quant au Prince Eugène de Savoie, il eût été difficile de dire s'il était Italien, Français, ou Autrichien, mais il était à coup sûr ennemi déterminé de Louis XIV. Fils d'un prince de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'une nièce de Mazarin, Olympe Mancini, Eugène était né en 1663 ; on l'appelait dans sa jeunesse l'*Abbé de Savoie*, parce que, sans être prêtre, il possédait un bénéfice. Quand il demanda un régiment à Louis XIV, celui-ci, soit antipathie personnelle, soit qu'il fût fatigué des exigences de la famille de Mazarin, refusa de l'employer. Il fit comme faisaient alors les mécontents, il alla servir l'Empereur contre les Turcs (1683). Courageux, fin, intelligent, il s'éleva rapidement aux grades supérieurs. En 1697 il remporta la grande victoire de *Zentha*, suivie en 1699 de la Paix de *Karlowitz* qui donna la Hongrie à l'Empereur. Généralissime des armées autrichiennes, Eugène, en combattant Louis XIV, allait augmenter son illustration, frapper le roi qui l'avait méconnu, et venger sa mère chassée de France comme empoisonneuse [1].

1. Olympe Mancini avait été compromise dans l'*Affaire des Poisons*. Une jeune femme, fille du lieutenant civil Dreux d'Aubray, mariée au marquis de Brinvilliers, ayant eu des relations coupables avec un ancien officier, de Sainte-Croix, celui-ci fut mis à la Bastille. Il y fit connaissance avec l'empoisonneur italien Exili. Redevenu libre, il communiqua sa funeste science à Mme de Brinvilliers, qui empoisonna son père, ses frères et sa sœur; à la mort de Sainte-Croix, ses papiers furent saisis et révélèrent tout. La marquise de Brinvilliers s'enfuit à Liège, fut reprise, décapitée, ses restes brûlés (1676). Cela donna l'éveil; on découvrit d'autres coupables, parmi lesquels trois femmes, la Voisin, la Vigou-

Les ministres et les généraux de Louis XIV. — Qui Louis XIV allait-il opposer à ces redoutables adversaires ? Les ministres renommés de la première partie du règne avaient disparu : de Lionne était mort dès 1673, Colbert en 1683, Louvois en 1691. Leurs successeurs, c'étaient le chancelier Pontchartrain et le marquis de Torcy, hommes non sans valeur sans doute, mais de second ordre, et attentifs surtout à plaire ; le duc de Beauvilliers, bon, honnête, mais faible, chimérique, paralysé par d'étroits scrupules ; Chamillart, contrôleur général des finances et Secrétaire d'État de la Guerre, doux, timide, qui avait gagné la faveur de Louis XIV par son adresse au billard, celle de Mme de Maintenon par sa complaisance sans bornes ; qualités insuffisantes pour soutenir le poids des deux ministères les plus lourds, en face de l'Europe coalisée, poids sous lequel avaient succombé Colbert et Louvois, qui n'en portaient chacun qu'une moitié, quand « il y avait encore de l'huile dans la lampe ».

Que dire des généraux ? Turenne a été frappé à Salzbach en 1675 ; Condé est mort en 1686 ; Schomberg, chassé de France par la révocation de l'Édit de Nantes, est tombé dans les rangs anglais en 1690 à la Boyne ; Luxembourg a disparu en 1695 ; le protestant Duquesne a vu avant d'expirer en 1688 ses coreligionnaires proscrits ; Tourville l'a suivi en 1701 ; Catinat, *le Père la Pensée*, et le *patriote* Vauban vont être disgraciés; Villars, Vendôme et Berwick sont encore peu connus. Qui les remplace? Villeroy, *favori* de Louis XIV, et, pour lui appliquer ce que Saint-Simon disait de Versailles, « *un favori sans mérite* » ; Tessé, général de cour; Marsin, Tallard, passables subalternes, incapables d'occuper le premier rang; l'étourdi et vaniteux La Feuillade. Encore ne sont-ils pas libres d'agir : de Marly ou de Versailles, le roi veut les diriger ; il faut lui demander son avis ; et quand il arrive à l'armée, les circonstances en vue desquelles on l'a consulté ne sont plus les mêmes.

Qui influe sur Louis XIV ? Mme de Maintenon, judicieuse, a-t-on dit ; mais attentive à ne point se compromettre ;

reux, la Fillastre, qui pratiquaient la sorcellerie et vendaient « *de la Poudre de Succession* », c'est-à-dire des poisons. Le comte de Clermont, le maréchal de Luxembourg, Olympe Mancini et sa sœur la duchesse de Bouillon se trouvèrent compromis par leurs relations avec eux. Luxembourg fut quelque temps prisonnier à la Bastille. Olympe Mancini et la duchesse de Bouillon sortirent de France ; la Voisin fut brûlée vive en 1680, ainsi que la Vigoureux.

égoïste, impérieuse sous une apparence modeste. Elle cache au roi les mauvaises nouvelles « pour ne point lui faire de la peine »; en sorte qu'on ne porte point remède au mal. Qui a du pouvoir encore ? La jeune duchesse de Bourgogne, vive, charmante, aimable; le roi, si sévère pour les autres, excuse tout chez elle; dans cette cour vieille et déjà sombre, elle apporte un rayon de soleil et de gaieté. Louis XIV, jusque-là « toujours roi et jamais père », est *grand-père* pour elle. Restée avant tout Italienne, elle songe à son père le duc de Savoie, et ne favorise d'autre intérêt que le sien. Pour cacher au roi l'horreur des paysans qu'on enrôle dans la milice, on place sur son passage, quand il va à la chapelle, quelques hommes bien payés qui poussent des acclamations belliqueuses. A-t-il des scrupules à chaque nouvelle aggravation de l'impôt ? Le Père Tellier lui apporte une consultation des docteurs de Sorbonne constatant qu'il est le propriétaire des biens de ses sujets et peut en sûreté de conscience y puiser sans limites.

En Espagne, Philippe V, timide par éducation et par nature, semble avoir succédé à la nullité de Charles II en même temps qu'à sa couronne. Encore s'il n'avait que son favori Louville ! mais il est gouverné par la jeune reine, capricieuse, impérieuse, que mène sa camerera mayor, la Princesse des Ursins[1], qui vend les places, trafique de tout, n'admet pas que rien lui résiste, fait et défait les ministres et les généraux. Qu'attendre, sinon des désastres ?

Première Période de la guerre (1701-1704). **Opérations en Italie. Catinat à Carpi** (1701). **Villeroy à Crémone et Vendôme à Luzzara** (1702). — Les revers commencèrent dès la Première Période, la moins malheureuse pourtant (1701-1704) de cette terrible guerre, qui devait durer treize ans (1701-1714). En Italie commandait Catinat, le vainqueur de La Marsaille ; mais cet excellent général était subordonné au duc de Sa-

1. Anne-Marie de la Trémouille, fille de M. de Noirmoutiers, mariée d'abord avec Blaise de Talleyrand « qui se faisait appeler le *Prince de Chalais* ». Son mari fut forcé de fuir de France à la suite d'un duel. Restée veuve à Rome, elle épousa en 1675 le duc de Bracciano, de la Maison des Orsini ou des Ursins. Devenue veuve une seconde fois, elle fut choisie comme camerera mayor de la femme de Philippe V, parce que « elle étoit Françoise ; elle avoit été en Espagne, elle avoit passé la plus grande partie de sa vie à Rome et en Italie, elle étoit veuve sans enfants ; elle étoit de la Maison de la Trémoille ; son mari étoit chef de la Maison des Ursins, grand d'Espagne et prince du Soglio ». (SAINT-SIMON.) On ne pouvait faire un plus mauvais choix.

voie, notre peu fidèle allié; de plus, il était mal obéi par le jaloux Tessé. Le Prince de Vaudemont, fils naturel du duc de Lorraine Charles IV, et gouverneur de Milan pour l'Espagne, trahissait la cause des deux couronnes; son fils, le marquis de Vaudemont, servait dans l'armée impériale et il lui faisait passer jour par jour des avis secrets sur l'état du camp français[1]; enfin nos soldats manquaient de tout. Les plaintes de Catinat restèrent sans réponse; il ne put empêcher Eugène de franchir l'Adige et d'enlever le poste de *Carpi* à Saint-Frémont (9 juillet 1701).

Catinat fut rappelé. Avant de quitter l'armée, il y vit arriver son successeur, le présomptueux Villeroy, qui, avec sa suffisance et ses grands airs, « pompoit l'air de partout où il étoit et en faisoit une machine pneumatique ». Il mécontenta le duc de Savoie, qu'il eût fallu ménager à tout prix, et, malgré Catinat, auprès de lui encore alors, il attaqua le camp retranché des Impériaux à *Chiari* (1er septembre 1701): il fut repoussé avec perte. Demeuré seul, il fut plus malheureux encore; il venait d'arriver à *Crémone* (sur la rive gauche du Pô); le 1er février 1702, il se réveilla au bruit de la fusillade. Moitié surprise, moitié trahison, les Impériaux avaient pénétré dans la ville par un ancien aqueduc. Villeroy sort en toute hâte de la maison où il avait couché, rencontre l'ennemi, est fait prisonnier. Mais la garnison, Irlandais et Français, résista énergiquement; le pont du Pô fut coupé juste au moment où des renforts allaient arriver au prince Eugène par la rive droite. On se battit confusément jusqu'au soir; les Impériaux tenaient l'intérieur, les Français avaient été refoulés sur les remparts. N'entendant plus de bruit, ils en descendirent dans les ténèbres : Eugène avait battu en retraite. On en fit le quatrain suivant :

Français, rendez grâce à Bellone ;
Votre bonheur est sans égal :
Vous avez conservé Crémone,
Et perdu votre général.

Malheureusement on le retrouva bientôt; en attendant, il fut remplacé par le duc de Vendôme. Cet arrière-petit-fils de Henri IV et de Gabrielle d'Estrée était paresseux, négligent, cynique dans ses propos et plus encore dans ses actes; d'une malpropreté rebutante, et qu'il affichait comme si elle eût été un titre à l'admiration; brave pourtant, intelligent, sachant plaire au soldat et l'entraîner, et trouvant au feu de ces inspi-

rations subites qui décèlent l'homme de guerre. Philippe V vint de Madrid le rejoindre pour faire à ses côtés ses premières armes, avec les ducs de Parme et de Mantoue. Vendôme eut l'avantage au combat de *Santa-Vittoria* et à la bataille de *Luzzara* (29 juillet-15 août 1702). L'année suivante, il envahit le Tyrol italien pour donner la main à l'Électeur de Bavière, qui avait pénétré dans le Tyrol allemand, et bombarda *Trente ;* au mois d'octobre, la brusque défection du duc de Savoie le contraignit à la retraite. Ayant à lutter de front à l'est contre les Impériaux, on avait à dos les Piémontais, à l'occident ; on entreprit de conquérir leur pays, pour assurer les communications de l'armée avec la France. Tessé occupa Chambéry et La Feuillade Annecy. De ce côté on était donc réduit à la défensive.

Opérations en Allemagne. Villars à Friedlingen (1702) **et à Hochstedt** (1703). **Tallard à Spire** (1703). — On espérait se dédommager en Allemagne. Les hostilités commencèrent sur le Rhin en 1702 : Catinat[1], envoyé en Alsace après une explication avec le roi, au retour d'Italie, commandait à Strasbourg, avec Villars pour lieutenant. Il avait en face de lui les Impériaux et l'Électeur Palatin leur allié, maîtres de Brisach, de Fribourg, de Philipsbourg et de Kehl, qui s'emparèrent de Landau le 10 septembre.

Villars entreprit de prendre contre eux l'offensive. De tous les généraux français de cette époque, c'est véritablement la physionomie la plus militaire, celle qui rappelle le mieux les grands hommes de guerre de l'âge précédent. Saint-Simon qui le détestait, tout en lui reprochant d'être hâbleur, avide, jaloux, est bien obligé de convenir qu'il avait du coup d'œil, de l'activité, qu'il savait *se retourner*, en imposer à l'ennemi, qu'il avait un merveilleux entrain, et que personne mieux que lui ne s'entendait à *enlever le soldat*, à le faire rire, à obtenir l'impossible de cette pauvre armée qui n'était plus ni payée, ni vêtue, ni nourrie. Où tout le monde désespérait, il tenait encore. Grâce à lui, la France demeura intacte et le roi put mourir debout.

Il franchit le Rhin entre Huningue et Neubourg (30 septembre-14 octobre 1702). Le prince Louis de Bade était retranché sur la Montagne de *Friedlingen*, couvert par des redoutes,

1. Il rentra dès 1702 dans sa retraite de Saint-Gratien, près de Saint-Denis, et y mourut en 1712.

des bois, des vignes, au sommet d'une pente escarpée ; l'infanterie de Villars l'escalada, tandis que les cavaliers de Magnac sabraient ceux du prince de Bade. A la fin du jour, les vainqueurs furent saisis d'une terreur panique, dont l'ennemi heureusement ne profita point. Les soldats saluèrent leur chef maréchal de France sur le champ de bataille. Le roi ratifia ce mouvement spontané des troupes. Le dessus du paquet qu'il envoya au vainqueur portait cette suscription : *A M. le Marquis de Villars ;* à l'intérieur était une lettre de la main du roi, avec cette adresse : *A mon Cousin le Maréchal de Villars.*

L'année suivante Villars s'empara du fort de *Kehl* (9 mars 1703). Au mois de mai, avec cinquante bataillons et quatre-vingts escadrons, il enleva le Château d'Haslach, remonta la Queich, tourna les retranchements du prince Louis campé à Gegenbach ; puis, par Hornberg et Wolfach, il parvint à traverser les défilés de la Forêt-Noire. Le 4 mai il était à Donaueschingen sur le Danube. Huit jours après il faisait sa jonction avec l'Électeur de Bavière allié de la France ; une réserve à Offenbourg assurait ses communications avec le Rhin. Il aurait fallu, et Villars le voulait, marcher droit à Vienne par l'ouest, tandis que les Hongrois insurgés menaçaient cette capitale à l'est avec Ragotzi[1] : pris entre deux feux, l'empereur Léopold aurait été écrasé ou contraint de faire la paix. L'Électeur de Bavière rêvait la conquête du Tyrol par une expédition sur Inspruck, bien difficile dans un pays de ravins et de montagnes, dont les habitants étaient dévoués à la Maison d'Autriche ; il ne comprenait pas que le meilleur moyen d'avoir le Tyrol et tout ce qu'on voudrait, était d'aller à Vienne ; il se plaignait que Villars maltraitât ses sujets et eût pour lui peu de considération. Un projet de jonction des armées d'Italie et d'Allemagne entre Trente et Inspruck ne réussit point, quoique l'Électeur eût occupé un instant la première de ces deux villes et Vendôme menacé la seconde.

Pendant cette pointe des Bavarois dans le Tyrol, Villars, demeuré sur le Danube, obtint un succès à *Minderkingen,* à six lieues d'Ulm (31 juillet). Rejoint par l'Électeur, il remporta

1. Son aïeul et son bisaïeul avaient été Princes de Transylvanie ; sa mère avait épousé en secondes noces le comte Tekeli. Emprisonné en avril 1701 à Neustadt, Ragotzi trouva le moyen de s'enfuir déguisé en dragon, au mois de novembre suivant ; il avait gagné le capitaine qui le gardait et enivré les soldats. Il se réfugia en Pologne, d'où il revint soulever la Hongrie en 1703.

le 20 septembre 1703 une victoire complète à *Hochstedt* sur le comte de Styrum. La mésintelligence de l'Électeur et du maréchal empêcha d'en profiter ; tous deux écrivirent à Versailles pour se plaindre l'un de l'autre. Villars quitta l'Allemagne et fut envoyé aux Cévennes, pour combattre les Camisards soulevés. Ainsi, le meilleur général du royaume allait être employé à cette guerre fratricide, tandis que ses successeurs perdraient tout sur les champs de bataille où sa présence aurait tout sauvé!

Pendant cette campagne en Bavière, Vauban et le duc de Bourgogne, sur le Rhin, s'emparèrent de *Brisach* (6 septembre). Deux mois après, le maréchal de Tallard, qui assiégeait Spire, fut attaqué par le Prince de Hesse, beau-frère de Charles XII. Une charge vigoureuse de l'infanterie française à la baïonnette assura la victoire. Elle coûta 10 000 hommes à l'ennemi. Landau capitula le même jour (15 novembre 1703).

Opérations aux Pays-Bas. Boufflers à Eckeren (1703). — Au nord, le maréchal duc de Boufflers gouverneur de Flandre commandait les Français, et le marquis de Bedmar les Espagnols. Dans la campagne de 1702, ils ne purent empêcher les Anglais de Marlborough et les Hollandais du comte d'Athlone d'entamer les États de l'Électeur de Cologne et les Pays-Bas catholiques. Les alliés prirent Kayserswerth, Venloo, Ruremonde et la citadelle de Liège. Au mois d'octobre, Marlborough et le Hollandais Obdam, s'étant avancés en barque sur la Meuse, trop près des Français, furent pris par eux. L'officier qui commandait l'avant-poste se laissa tromper par leur déguisement; il eut la simplicité de les laisser aller! En 1703, les Anglo-Hollandais prirent Bonn sur le Rhin (17 mai). Du côté de l'Escaut, Cohorn envahit le Pays de Waes. Une tentative d'Obdam sur Anvers échoua complètement ; son corps d'armée fut presque anéanti à une lieue de cette ville, à *Eckeren*, par le maréchal de Boufflers (30 juin 1703). Pourtant Huy fut perdu au mois d'août.

Deuxième Période (1704-1709). **Eugène et Marlborough sur le Danube**. — Jusque-là, malgré des échecs partiels, la France et l'Espagne n'avaient point éprouvé de pertes irréparables. Au contraire, en Allemagne, on paraissait près d'obtenir un avantage décisif; l'Empereur était menacé d'un côté par les Hongrois de Forgatz, qui avaient envahi la Moravie, occupé l'île de Schutt, et faisaient des incursions jusqu'aux portes de

Vienne; de l'autre par l'Électeur de Bavière et le maréchal de Marsin successeur de Villars. Une seconde armée, commandée par Tallard, gardait la communication entre la Forêt-Noire et la France. Si Léopold était forcé dans Vienne, la coalition se trouverait coupée en deux. Eugène et Marlborough le comprirent : ils résolurent de tout quitter pour secourir l'Autriche. Le premier pouvait s'éloigner des bords du Pô sans obstacle; Victor-Amédée de Savoie suffisait pour occuper les Français et leur général le duc de Vendôme. La tâche était plus difficile pour le second : les adversaires qu'il avait en face de lui sur la Meuse le laisseraient-ils défiler devant eux sans l'attaquer, sans le prendre en flanc ou tomber sur ses derrières? Par malheur, Villeroy les commandait : il fut, comme toujours, inintelligent et aveugle. Trompé par les démonstrations du général anglais, il crut à des attaques sur la Flandre, sur les Trois-Évêchés, sur l'Alsace, et, pendant qu'il se portait successivement vers la Meuse, la Moselle, les Vosges et le Rhin, Marlborough, s'éloignant à tire d'aile, passait le Rhin à Coblentz (27 mai), le Mein entre Francfort et Mayence, le Neckar à Ladenbourg, et rejoignait le Prince Eugène à Ulm sur le Danube. Aussi mal inspiré que Villeroy, Tallard, loin de barrer le passage aux Anglais, était revenu sur la rive gauche du Rhin, à Landau, afin de prêter main-forte à son collègue. Marlborough franchit le Danube par le combat de *Donauwerth*, s'avança sur le Lech et parut menacer Munich.

Défaite de Blenheim ou d'Hochstedt (13 août 1704). — Rien n'était perdu encore : Tallard, enfin détrompé, était venu rejoindre l'Électeur et Marsin; Villeroy l'avait relevé dans la Forêt-Noire. Ainsi on avait trois armées massées sur le Danube, une quatrième à peu de distance en arrière. L'ennemi, revenu sur la rive gauche du Danube, manquait de vivres, car la Bavière était dévastée. Maîtres des villes et en pays amis, les Français avaient le nécessaire. Il fallait temporiser; la famine eût obligé Eugène et Marlborough à s'éloigner. L'Électeur, pour épargner à ses sujets de plus longues souffrances, voulut une action immédiate; Marsin n'osa dire *non;* Tallard, gâté par sa victoire de Spire, consentit à tout.

La bataille de *Blenheim* ou d'*Hochstedt* fut livrée le 13 août 1704, sur la rive gauche du Danube, dans cette même plaine où l'année précédente Villars avait été victorieux du comte de Styrum. Les généraux français prirent des dispositions telles, que leurs adversaires, s'ils avaient pu régler les choses à leur

gré, ne leur en auraient sans doute pas suggéré d'autres. Tallard, qui commandait la droite près du Danube, plaça dans le village de Blenheim 26 bataillons, 5 régiments de dragons, 1 brigade de cavalerie, commandés par Clérembault, lieutenant-général, et Blansac, maréchal de camp, en leur enjoignant de ne pas sortir de ce village, quoi qu'il arrivât, sans un ordre exprès de sa part : il ne songea point qu'il pouvait être tué ou pris lui-même quand cet ordre deviendrait nécessaire. Une fondrière coupait en deux les lignes de Tallard. L'Électeur et d'Arco commandaient le centre, Marsin la gauche. Celui-ci tint bon et repoussa le Prince Eugène; mais Marlborough enfonça la droite des Français et la rejeta en arrière, isolant ainsi les troupes battues de celles qui étaient postées à Blenheim. Ensuite il attaqua le flanc droit du centre français découvert, et le culbuta. Marsin et l'Électeur se mirent en retraite. Tallard, qui courait à Blenheim, fut pris avant d'y arriver. Clérembault avait abandonné son poste et s'était noyé dans le Danube. Blansac, resté seul, sans ordres, cerné de toutes parts, fut obligé de se rendre. Pour la première fois, 26 bataillons et 12 escadrons français mirent bas les armes en rase campagne; le régiment de Navarre détruisit ses drapeaux.

L'Allemagne perdue.—Abandonnant la Bavière à l'ennemi, on rétrograda sur le Rhin. L'armée de Villeroy vint au-devant des fuyards jusqu'à Donaueschingen. On avait perdu 37 bataillons; il ne restait que 2 500 cavaliers, dont la moitié démontés, et autant de fantassins. La retraite ne s'arrêta qu'au Fort de Kehl en face de Strasbourg. L'Électeur désormais sans États se retira à Bruxelles, pendant que son frère l'Électeur de Cologne se réfugiait à Lille. Trèves, Trarbach, *Landau*, dont le gouverneur Laubanie résista jusqu'au 23 décembre 1704 et perdit les yeux pendant le siège, tombèrent au pouvoir des alliés.

A Versailles on était resté six jours sans nouvelles précises; quand on sut tout, la consternation fut étrange; les parents des prisonniers de Blenheim n'osaient pas se montrer.

Succès de Vendôme en Italie (1705). — Il ne s'agissait plus désormais de l'attaque, mais de la défense. En 1705, Villars, rappelé des Cévennes, fut envoyé sur la Moselle; Marsin resta posté à Strasbourg. Dans la première partie de la campagne, Villars, retranché à Sierck, empêcha Marlborough de prendre à revers soit l'Alsace, soit les Trois-Évêchés, en débouchant sur la rive gauche de la Sarre; le général français

s'avança ensuite jusqu'en Souabe et y leva des contributions. Aux Pays-Bas Villeroy perdit Lave et Saint-Vliest. En Italie pendant la campagne de 1704, Vendôme, aidé de Bezons, Saint-Frémont, Albergotti, culbuta l'arrière-garde de Stahremberg dans l'*Orba*. La Feuillade s'empara de *Suse*, et Vendôme de *Verceil* (16 juin — 19 juillet); il prit *Ivrée* au mois de septembre. Le 2 février 1705, le grand-prieur, frère du duc de Vendôme, battit les Impériaux entre le Monte-Baldo et l'Adige. Vendôme prit *Vérue* et La Feuillade *Nice* (9 et 16 avril 1705); Vendôme enleva encore *Cassano* sur l'Adda (16 août); La Feuillade l'ayant rejoint, il obligea le duc de Savoie à s'enfermer dans Turin.

Traité de Sir Methuen (1703). Perte de Gibraltar (1704). — 1705 avait interrompu momentanément nos revers; ils recommencèrent l'année suivante. Dès 1703, Sir Methuen, ambassadeur de la reine Anne à Lisbonne, avait signé avec Pierre II un traité qui livrait le commerce du Portugal aux Anglais et leur donnait son alliance contre Philippe V; en même temps l'empereur Léopold proclamait roi d'Espagne son second fils l'archiduc Charles. Louis XIV dut envoyer au secours de son petits-fils un corps d'armée commandé par le duc de Berwick et par Puységur. A Madrid c'était Mme des Ursins qui gouvernait tout, ou plutôt brouillait tout. Quand les généraux français y passèrent, Orry, auquel elle avait fait confier l'administration des finances et les approvisionnements, leur garantit que rien ne manquerait sur la frontière de Portugal pour la nourriture et la solde. C'était le contraire de la vérité : on s'en aperçut après quelques succès que le manque de vivres rendit inutiles[1].

En 1704 la situation s'aggrava; si le comte de Darmstadt échoua dans une tentative sur Cadix, l'amiral Rook prit *Gibraltar*. Situé en face de Ceuta, c'est-à-dire de la côte d'Afrique, à la pointe méridionale de l'Espagne (Tarifa seul est plus au sud), à l'extrémité d'une presqu'île, Gibraltar commande le passage de l'Océan Atlantique dans la Mer Méditerranée. Cette place avait donc une importance capitale : on ne s'en était point aperçu ! Elle avait pour toute garnison « une

1. Disgraciée par ordre de Louis XIV, et appelée en France en même temps qu'Orry, Mme des Ursins ne tarda point à obtenir l'autorisation de venir à Versailles. Mme de Maintenon fit cause commune avec elle; Louis XIV l'accueillit bien, et elle retourna en Espagne où elle fut plus puissante que jamais.

quarantaine de gueux » ! Elle fut prise aussitôt qu'attaquée (4 août 1704); les Anglais y sont encore.

Bataille navale de Malaga (1704). — Du moins le comte de Toulouse, le second fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, grand amiral de France, soutint l'honneur de la marine. A la bataille navale de *Malaga* son vaisseau démâta celui de Rook; l'ennemi perdit plusieurs bâtiments (24 septembre 1704). On le poursuit, on le rejoint; le lieutenant général Relingue, blessé à mort, supplie le comte de Toulouse d'ordonner l'attaque; la victoire est certaine... D'O s'y oppose; par ordre de Louis XIV, l'amiral ne peut rien faire sans le consulter; et il ne faut pas mettre en péril le fils du roi; la flotte anglaise s'échappe donc. On envoya seulement à l'Espagnol Villadarias, pour l'aider à reprendre Gibraltar, 3 000 hommes de renfort et une escadre commandée par Pointis. Les Anglais n'en parvinrent pas moins à ravitailler la place (décembre 1704). Une victoire qu'ils remportèrent sur Pointis contraignit les assaillants à lever le siège (4 mai 1705).

L'archiduc Charles en Catalogne (1705). — L'archiduc Charles (les alliés disaient le Roi Catholique *Charles III*) avait débarqué à Lisbonne dès 1704. La Catalogne et l'Aragon se déclarèrent pour lui : soixante ans plus tôt, lorsqu'un roi autrichien, Philippe IV, régnait à Madrid, Barcelone, par haine de la Castille, avait proclamé le roi de France Louis XIII; maintenant que le Français Philippe V était reconnu par les Castillans, la Catalogne appelait le Prétendant autrichien. Il débarqua le 23 août 1705 devant *Barcelone*, et emporta d'abord la citadelle, le *Montjuich*, qui dominait la ville au midi. Le comte de Darmstadt son général fut tué dans l'attaque; le 4 octobre Barcelone capitula; Lérida et Tortose eurent le même sort. Sur la frontière du Portugal, Berwick avait fait lever le siège de Badajoz, après une lutte dans laquelle le calviniste français Ruvigny (lord Galloway), qui servait dans l'armée anglaise, eut le bras emporté par un boulet. Ainsi, à la fin de 1705, l'Espagne était cernée de trois côtés : à l'ouest par Lisbonne; à l'est, par Barcelone; au sud, par Gibraltar.

Échec des Français devant Barcelone (mars-mai 1706). — L'empereur Léopold était mort cette même année, sans que l'avènement de son fils aîné *Joseph Ier* modifiât la situation. En 1706 Louis XIV fit les plus grands efforts pour ressaisir l'offensive. En Espagne, las Torrès dut combattre l'insurrec-

tion de Valence, et Berwick[1], maréchal de France à trente-six ans, fut chargé de défendre la vallée du Tage. Le duc de Noailles, gouverneur de Roussillon, prit en Catalogne Figuières, Rose, Girone, et arriva devant Barcelone, au moment où Philippe V, le maréchal de Tessé et Puységur commençaient le siège de cette place (3 mars). L'archiduc s'y trouvait et 10 000 habitants aidaient la garnison. Trop peu nombreux et harcelés par les Miquelets ou Montagnards Catalans, les assiégeants furent bientôt épuisés de fatigue; ils ne se ravitaillaient que par mer, grâce à la flotte du maréchal de Cœuvres qui bloquait le port. On prit le Montjuich (25 avril). Quinze jours après, l'arrivée de 45 vaisseaux anglais ou hollandais contraignit l'escadre française trop inférieure à rentrer à Toulon; dès lors l'abondance régna dans la ville et la disette dans le camp. Les officiers d'artillerie touchaient un droit pécuniaire par canon qu'ils mettaient en batterie : le résultat de cet étrange usage, c'est qu'on perdait le temps à remuer inutilement les bouches à feu, ce qui enrichissait les officiers, et empêchait la prise de la place. Il ne restait plus qu'à lever le siège; on partit dans la nuit du 10 au 11 mai, après quatorze jours de tranchée ouverte, en abandonnant cent pièces d'artillerie et d'immenses approvisionnements. L'intérieur étant insurgé, pour retourner de Barcelone à Madrid, on fut réduit à passer par la France! Le duc de Noailles obtint que les Miquelets cesseraient de harceler l'armée, en promettant de ne plus brûler leurs villages; on fut ainsi délivré de « ces cruelles guêpes ». Il fut question d'envoyer Philippe V à Versailles; Noailles fit comprendre que ce serait perdre l'Espagne pour toujours.

Pendant le siège de Barcelone, Berwick, accablé par le nombre, n'avait pu empêcher les Anglo-Portugais de prendre Alcantara et de remonter la vallée du Tage. Philippe V, à peine à Madrid, dut abandonner sa capitale et se retirer avec la reine à Burgos (21 juin). Enfin les troupes qui avaient assiégé Barcelone arrivèrent de France : ainsi renforcé, Berwick reprit l'offensive; Philippe V rentra dans Madrid. Les évêques et les curés espagnols avaient, par leurs prédications contre les hérétiques anglais, retenu le peuple dans son parti. L'ar-

1. Il devint duc et pair en 1710 et acheta dans le Beauvaisis une terre qu'il fit ériger en duché-pairie de *Fitz-James*.

chiduc n'en fut pas moins reconnu à Malaga et Majorque (septembre 1706).

Bataille de Ramillies (24 mai 1706) **et perte des Pays-Bas.** — On avait échoué en Espagne; aux Pays-Bas, on perdit tout. C'était Villeroy qui commandait : il avait la supériorité numérique sur Marlborough, et Marsin devait encore lui amener dix-huit bataillons et quarante escadrons. Quatre courriers lui furent envoyés coup sur coup pour lui défendre de combattre avant d'avoir reçu ces renforts : il n'en tint compte. La rencontre eut lieu le 24 mai : Villeroy avait adossé son aile droite à la Méhaigne, près de *Ramillies*, et rangé sa gauche derrière un marais; la droite de l'armée française ne pouvait pas reculer, la gauche ne pouvait pas avancer! Les charges impétueuses de la Maison du Roi furent inutiles, et la déroute aussi rapide que complète. On perdit peu de monde dans le combat, beaucoup dans la fuite. L'ennemi occupa Bruxelles, Anvers, Malines, Louvain, Gand.

Louis XIV écrivit à Villeroy en ami « qu'il était trop malheureux à la guerre »; il lui demandait affectueusement sa démission : il la refusa. Il fallut le destituer, le disgracier... pas pour longtemps. Vendôme le remplaça.

Bataille de Turin (7 septembre 1706) **et perte de l'Italie.** — Ce favori de la fortune venait d'obtenir des succès en Italie; il avait été victorieux au combat de *Calcinato* (19 avril 1706). Pendant ce temps, le gendre de Chamillart, La Feuillade, assiégeait Turin. Il était arrivé devant cette capitale le 6 septembre 1705; son beau-père lui avait donné en troupes, en artillerie, en matériel de toute espèce, de prodigieux moyens d'action. Homme de robe et d'extraction bourgeoise, Chamillart était orgueilleux d'avoir marié sa fille à un duc et pair, et il voulait lui donner l'occasion d'être nommé maréchal de France. La Feuillade était présomptueux et incapable. Vauban lui offrit ses services comme volontaire, quoique supérieur par le grade, l'âge et surtout le génie. Il déclara « qu'il mettrait son bâton derrière la porte ». La Feuillade répondit « qu'il voulait prendre Turin à la Cohorn ». Il mécontenta officiers et soldats, se laissa tromper par Victor-Amédée, qui le harcelait avec quelque cavalerie, et chaque fois qu'il était poursuivi par les Français, ainsi distraits du siège, leur échappait en gagnant quelque fort inaccessible. Le siège ne commença sérieusement que le 13 mai 1706.

Quelques semaines après Vendôme était appelé aux Pays-

Bas. Louis XIV, qui depuis longtemps refusait d'employer le duc d'Orléans, son neveu et son gendre, se décida enfin à l'envoyer en Italie, mais avec Marsin, sans l'avis duquel il ne devait rien entreprendre. En passant devant Turin, le duc d'Orléans prescrivit à La Feuillade des dispositions conformes aux conseils de Vauban et de Catinat : La Feuillade n'obéit point.

Il paraissait impossible que le prince Eugène secourût la capitale de Victor-Amédée. Il y avait entre lui et la ville l'armée du duc de Vendôme dans le Milanais; il fallait qu'Eugène franchît le Pô, au risque d'être arrêté ou détruit dans le passage; s'il y réussissait, il fallait que, abandonnant ses communications avec l'Allemagne, il remontât la rive droite du fleuve, en franchît tous les affluents, passât encore une fois le Pô vers sa source, et ensuite la Doire Ripaire. L'armée française du Milanais pouvait ou passer sur la rive droite du Pô et le poursuivre, ou revenir par la rive gauche se placer devant lui au passage de l'une des vingt rivières qu'il avait à traverser.

L'impossible se fit. Lorsque le duc d'Orléans arriva sur le Mincio le 17 juillet, grâce à l'incurie de Vendôme, qui s'empressa de lui remettre le commandement et la responsabilité, Eugène venait de traverser le fleuve et il était sur la rive droite. Le duc d'Orléans aurait voulu passer le Pô également, et aller attendre l'ennemi derrière le Tanaro. Marsin exigea qu'on revînt vers Turin; ainsi le voulait La Feuillade; et Marsin n'osait point déplaire au gendre du ministre. Là on tint conseil : il paraissait impossible de rester immobile entre la garnison assiégée et l'armée de secours qui arrivait. La Feuillade le déclara nécessaire : la place allait se rendre, disait-il, et Marsin fut de son avis. Outré, le duc d'Orléans ne voulut point conserver un titre qui le rendait responsable du désastre, quand il n'avait point le pouvoir de le prévenir. Il annonça son départ; comme il passait devant les lignes, « un soldat de Piémont l'appela par son nom, et lui demanda s'il leur refuserait son épée ». Le prince répliqua « qu'il la lui demandait de trop bonne grâce pour en être refusé ».

Il resta donc, désolé et impuissant. L'entêtement de Marsin dura jusqu'au moment où commença la fusillade; La Feuillade désobéit au prince pendant la bataille même. Chez les Français, pris entre deux feux, le désordre fut immense; un boulet frappa mortellement Marsin. Trois fois la brigade de la vieille marine et son vaillant chef Leguerchois, repoussèrent l'at-

taque des Impériaux; abandonnés, ils succombèrent à la quatrième charge. L'artillerie de siège fut perdue dans les lignes.

Atteint de deux blessures, le duc d'Orléans proposa aux généraux de se retirer, non pas sur la France, mais sur le Milanais; si l'on était ainsi coupé de la France, on coupait Eugène de l'Allemagne; on serait dans un pays abondant en ressources, lui dans un pays dévasté. Les généraux refusèrent : ils voulaient mettre à couvert leur butin. Exaspéré, le duc d'Orléans ordonna de marcher sur Milan : les généraux firent prendre aux poudres la route des Alpes ! Ils lui dirent que les passages étaient gardés : c'était un mensonge. A bout de forces et d'énergie, il céda enfin ! (7 septembre 1706.)

Ce fut la perte de l'Italie. Le surlendemain même de la bataille de Turin, le comte de Médavy, dans le Milanais, battit à *Castiglione* le Prince héréditaire de Hesse-Cassel. Cerné bientôt de toutes parts, le vainqueur dut signer une convention qui lui permettait de rentrer en France, en abandonnant la Lombardie (13 mars 1707). Naples, la Sicile, les Présides de Toscane, succombèrent.

Détresse financière. La capitation. Les refontes. Les billets de monnaie. — La détresse était effroyable à la fin de cette funèbre année 1706. Dès 1700, on avait, à l'aide de loteries, spéculé sur la crédulité publique. L'année suivante, Chamillart, accablé par le double fardeau des Finances et de la Guerre, avait obtenu qu'on lui adjoignît deux directeurs des finances, Armenonville et Rouillé. La capitation[1] fut augmentée (12 mai 1701). On créa de nouveaux offices pour les vendre; on vendit des croix de Saint-Louis; les émissions de rentes se succédèrent à des conditions ruineuses; on eut recours à la refonte des monnaies; en 1703 on fabriqua des pièces de dix sols qui n'en valaient guère plus de six, puis on imagina les *billets de monnaie*. Au lieu de rembourser intégralement en monnaie nouvelle les détenteurs de la monnaie ancienne qui la versaient au Trésor pour la refonte, on ne leur donnait qu'une partie en argent et le reste en billets de monnaie, c'est-à-dire en reconnaissances, avec intérêt à 7 et demi p. 100. On ne put les payer à l'échéance; on cessa même

1. Dès 1694 on avait établi la *capitation*, impôt personnel, payé par tête, sans distinction de rang ni de condition. Le clergé s'en racheta par un don gratuit; la noblesse et le Parlement eurent leurs receveurs spéciaux; les Pays d'État se rachetèrent par une somme une fois payée.

de payer les intérêts : de là une baisse effroyable. Les billets de monnaie perdirent jusqu'à 75 p. 100. Il devint aussi difficile de lever des troupes que de se procurer de l'argent. En 1705 on appela 25 000 hommes de milice. Ce fut une désolation dans les campagnes; nombre d'hommes se mutilaient pour s'exempter de partir. Les impôts étaient si lourds qu'en différents endroits les faux sauniers marchant par bandes armées vendaient en public du sel de contrebande. Le roi en vint au mois de janvier 1707 à supprimer les étrennes qu'il prenait pour lui-même et distribuait à la famille royale. Chamillart, malade, désespéré, ne savait comment trouver des ressources : « il fallait que la roue tournât sans interruption ! » Il écrivit au roi de le décharger, que tout allait périr. Le roi lui répondit : « Eh bien ! nous périrons ensemble. »

Impôt sur les baptêmes et les mariages. — A bout d'expédients, on mit un impôt sur les baptêmes et les mariages. Les paysans hors d'état de payer baptisèrent eux-mêmes leurs enfants et se marièrent « sous la cheminée par consentement réciproque devant témoins » : menaces et recherches furent inutiles. A Cahors, la ville fut prise, malgré la présence de deux bataillons, par les villageois ameutés. On se souleva aussi dans le Périgord. Les insurgés déclaraient tout haut qu'ils payeraient la taille et la capitation, la dîme à leurs curés, les redevances à leurs seigneurs, mais qu'ils n'en pouvaient payer davantage. A la fin il fallut laisser tomber le nouvel impôt.

La Dîme Royale de Vauban, et le Factum de la France, par Boisguillebert (1707). — Un héros, un *patriote* essaya d'indiquer le remède : en parcourant la France pour fortifier les frontières et les côtes, Vauban interrogeait les habitants, étudiait et notait leurs besoins. Il s'entretenait avec un autre homme de bien, Pesant de Boisguillebert, lieutenant général au bailliage de Rouen. Dès 1697, celui-ci avait publié le *Détail de la France*. Il demandait la liberté de l'industrie, la suppression des aides, la libre exportation des grains, l'égale répartition de la taille.

A son tour Vauban publia la *Dîme Royale*. Il proposait de supprimer tous les impôts existants, et de les remplacer par un impôt unique divisé en deux branches : la Dîme Royale, ou dixième du produit des terres, qui serait payée en nature; et une autre taxe sur le commerce et l'industrie; du reste plus de privilège, tout le monde payerait. Ce projet réduisait à néant contrôleur général, intendants des finances, secrétaires,

commis, fermiers généraux : le déchaînement fut universel. Le livre fut supprimé par un arrêt du Conseil (14 février 1707). Vauban mourut disgracié six semaines plus tard (30 mars 1707).

Boisguillebert ne fut pas mieux traité. Dans son *Factum de la France*, il proposait de supprimer la capitation, en la remplaçant par une dîme en argent sur tous les revenus, et de conserver la taille en la réformant : Chamillart jugea le projet impraticable. Accusé d'être un rêveur, un fou, Boisguillebert répondit avec vivacité; on supprima son livre, et lui-même fut exilé en Auvergne. Et cependant les revenus de 1708 étaient mangés à l'avance : il ne restait pas en caisse 20 millions! Le Parlement de Paris, condamné au silence depuis un demi-siècle, *protesta* pourtant contre les édits bursaux qui se succédaient sans relâche. Son premier président, M. de Harlay, fut obligé de se démettre.

Victoires de Berwick à Almanza et de Villars à Stolhofen. La Provence sauvée (1707). — Du moins recevait-on des divers théâtres de la guerre des nouvelles plus favorables. En Espagne, à la fin de 1706, Berwick avait pris Carthagène, et Bay s'était emparé d'Alcantara. En 1707, le frère de Villars reconquit Minorque. Plus heureux encore, Berwick remporta le 25 avril l'éclatante victoire d'*Almanza* dans le Royaume de Valence sur Galloway (le protestant Ruvigny) et Las Minas.

Sur 33000 hommes, les vaincus, Anglais, Hollandais, Portugais, refugiés calvinistes, en perdirent 15000 avec leurs canons et leurs drapeaux; Berwick devint grand d'Espagne. En Catalogne, le duc d'Orléans prit *Lérida* sur la Sègre (3 octobre — 11 novembre); sur la frontière de Portugal, Bay s'empara de *Ciudad-Rodrigo*.

Du côté de l'Allemagne, Villars passa le Rhin sur trois points, l'Ile du Marquisat, Lauterbourg et Neubourg. Les Impériaux, commandés par le Margrave de Brandebourg-Bayreuth occupaient de vastes lignes fortifiées le long du Rhin, de Philipsbourg à *Stolhofen* et ensuite perpendiculairement au fleuve jusqu'à Bühl et la Forêt-Noire. Ils en furent chassés le 23 mai. Villars prit Heidelberg, Manheim, rançonna le Palatinat, délivra les prisonniers d'Hochstedt, et revint chargé de butin.

Au sud-est, le Prince Eugène et Victor-Amédée envahirent la Provence (juillet 1707); on reprocha même à l'évêque de Fréjus, Fleury, d'avoir chanté un *Te Deum* le jour où le duc de Savoie entra dans cette ville; *Toulon* dégarni pouvait être enlevé par un coup de main; heureusement l'ennemi perdit

du temps; Tessé fit travailler nuit et jour aux fortifications, reçut des renforts, et contraignit les assaillants à la retraite (23 août). L'indifférence des populations avait été navrante pendant la durée de l'invasion : les paysans disaient tout haut « qu'il ne leur importait à qui ils fussent, et que M. de Savoie, quoi qu'il fît, ne pourroit les tourmenter plus qu'ils l'étoient ». Le 7 mars de cette même année 1707, Beringhen, premier écuyer du roi, avait été enlevé, entre Versailles et Paris, près du pont de Sèvres, par des partisans hollandais qu'on eut grand peine à rejoindre.

Union de l'Écosse et de l'Angleterre (1707). — La plus redoutable ennemie de Louis XIV venait d'obtenir un nouvel accroissement de puissance. Depuis un siècle (1603), l'Écosse avait le même souverain que l'Angleterre, mais elle conservait son autonomie, elle avait son gouvernement, son Parlement écossais à Édimbourg. L'année 1707 vit l'*Union de l'Écosse à l'Angleterre*, c'est-à-dire l'absorption de la première par la seconde. L'Écosse dut être représentée à la Chambre des Lords par 12 pairs, élus par les pairs de ce royaume, qui s'assembleraient, pour cette élection seulement, à Édimbourg, sous la présidence d'un pair écossais nommé par le souverain.

Desmarets contrôleur général des finances (1708). **Samuel Bernard.** — De plus en plus la guerre était double : guerre sur la frontière, contre l'ennemi étranger; mais aussi guerre à l'intérieur contre le contribuable, de plus en plus épuisé. Chamillart malade obtint enfin de transmettre le contrôle général des finances à Desmarets. Ce neveu de Colbert, intendant des finances, avait été accusé, à la mort de son oncle, de s'être procuré un gain illicite énorme sur la fabrication des pièces de trois sous et demi. Il avait été chassé de la cour, et le Contrôleur général Pelletier en audience publique le lui avait annoncé en ces termes : « Le roi m'a commandé de vous dire que vous êtes un fripon. » C'est à ce Desmarets qu'on confiait les finances à l'heure la plus critique.

Il augmenta encore les impôts, et frappa pour emprunter à toutes les portes; mais personne n'avait confiance, car on avait manqué à tous les engagements antérieurs. Ne sachant plus « de quel bois faire flèche », Desmarets implora le Juif Samuel Bernard, le plus riche financier du temps; il lui donna rendez-vous à Marly. Le roi vint comme ils étaient ensemble, proposa au banquier de lui faire voir Marly; il lui montra tout, appartements et jardins, expliquant tout lui-même, marquant

à son hôte toute sorte d'attentions et de prévenances. Au retour de cette promenade Samuel Bernard enchanté déclara au Contrôleur général « qu'il aimait mieux risquer sa ruine que de laisser dans l'embarras un prince qui venait de le combler ». Il fit banqueroute en effet l'année suivante.

Les ducs de Bourgogne et de Vendôme en Flandre. Défaite d'Oudenarde (11 juillet 1708). — L'année 1708 s'ouvrit par un nouvel échec : Forbin devait transporter de Dunkerque en Écosse Jacques III, nommé aussi le *Chevalier de Saint-Georges* ou le *Prétendant;* on perdit plusieurs vaisseaux et le débarquement ne put s'opérer. Au même moment le marquis de la Jamaïque perdait la Sardaigne. En Espagne, il est vrai, le duc d'Orléans prit Tortose (12 juin). Mais aux Pays-Bas les désastres recommencèrent.

Le roi avait eu l'idée d'y envoyer l'aîné de ses petits-fils, le duc de Bourgogne, avec Vendôme pour le diriger. Ces deux hommes différaient comme « l'eau et le feu » ; il eût été impossible d'en trouver de moins capables de s'entendre : le premier doux, timide, incertain, d'un extérieur chétif, vieillot, la taille un peu courbée, de caractère et d'extérieur aussi peu militaires que possible; le second brutal, effronté, cynique dans ses propos et ses actes, intelligent d'ailleurs et entendu à la guerre, mais paresseux et inappliqué. On eut pourtant au début quelques succès; les habitants de Gand et de Bruges, fatigués de la présence des alliés, appelèrent les Français et leur ouvrirent les portes des deux villes (4 juillet). Il fut alors décidé que l'armée viendrait s'établir sur la rive gauche de l'Escaut à *Oudenarde.* Pour y parvenir, on n'avait que 6 lieues à faire; Marlborough ne pouvait entraver ce mouvement que par une marche de 25 lieues en faisant un grand détour au sud.

Et pourtant quand les têtes de colonnes françaises arrivèrent à Oudenarde le 11 juillet, l'ennemi nous y avait devancés! On attaqua sans ordre, régiment par régiment, et ces attaques décousues échouèrent toutes. Le soldat se découragea; Vendôme n'avait rien prévu; l'attitude embarrassée du duc de Bourgogne ne permit de rien réparer. Le soir venu, le désordre était au comble. Matignon et Puységur proposèrent de se retirer, Vendôme voulait recommencer la lutte le lendemain. Personne ne l'appuya; le duc de Bourgogne demeura silencieux : « Eh bien ! Messieurs, reprit Vendôme, je vois bien que vous le voulez tous... Aussi bien, ajouta-t-il en regardant le duc

de Bourgogne, il y a longtemps, Monseigneur, que vous en aviez envie! » L'élève de Fénelon baissa la tête; il eût été difficile de reconnaître l'enfant indomptable dont la violence était quelques années plus tôt si difficile à maîtriser. C'est ce qui lui faisait dire un jour par Gamaches : « Vous aurez le royaume du ciel; mais, pour celui de la terre, le Prince Eugène et Marlborough s'y prennent mieux que vous. »

D'Oudenarde, on se replia sur Gand; le lendemain matin il y avait encore 100 escadrons, oubliés sur le champ de bataille! Ils se firent jour le sabre à la main.

Défense de Lille par Boufflers (août-décembre 1708). — Eugène et Marlborough réunis entreprirent d'attaquer *Lille*. Le maréchal de Boufflers, gouverneur de Flandre, se jeta dans la place avant qu'elle fût investie; le siège commença le 12 août, et la tranchée fut ouverte le 23. Boufflers joignit à la garnison un certain nombre de fuyards d'Oudenarde et 3 000 volontaires Lillois. Donnant l'exemple à tous, il était le premier à la fatigue et au péril; nuit et jour sur les remparts et plusieurs fois blessé, il n'en tenait compte, et il fallut le forcer à se faire soigner. Gai, affable, il inspirait à tous la confiance et l'énergie; à chaque instant on repoussait des assauts, on opérait des sorties, on enclouait des canons. La population montrait la même gaieté héroïque qui devait la rendre célèbre en 1792.

L'armée, toujours sous les ordres des ducs de Bourgogne et de Vendôme, avait reçu des renforts commandés par Berwick : laisserait-elle succomber Lille sans livrer bataille? Chamillart vint lui-même au camp; mais on ne put amener les alliés à sortir de leurs lignes; il parut impossible de les y attaquer; on ne sut pas tenter une diversion.

Après deux mois de tranchée ouverte, Lille n'avait plus de poudre, plus de vivres, les remparts étaient ruinés : Boufflers capitula le 23 octobre, aux conditions qu'il voulut, tant l'ennemi lui-même admirait son héroïsme; il se retira dans la citadelle. Coetquen, envoyé au quartier général pour porter la nouvelle de la capitulation au duc de Bourgogne, trouva le jeune prince jouant au volant. La partie n'en fut point interrompue! Après six semaines de la plus opiniâtre résistance (29 octobre-9 décembre 1708), Boufflers, de nouveau blessé et n'ayant plus de vivres, dut abandonner la citadelle de Lille; quand il revint à la cour, Louis XIV le nomma duc et pair. La campagne de 1708 se termina par la perte de Gand et de

Bruges, et par la disgrâce de Vendôme, auquel on reprochait son attitude à l'égard du duc de Bourgogne.

Troisième Période. L'hiver de 1709. Misère excessive. Émeutes à Paris. — L'hiver de 1709 porta la misère de la France à son comble. Le froid prit subitement la veille des Rois et dura pendant près de deux mois; en quatre jours, la Seine et toutes les autres rivières furent prises, et, « ce qu'on n'avait jamais vu, la mer gela à porter le long des côtes »; les tribunaux furent fermés. Le dégel survint, mais, après une semaine d'intervalle, la gelée reprit aussi rudement que la première fois. Les arbres à fruits, la vigne, le blé même, tout demeura gelé; le vin se congelait et faisait éclater les bouteilles dans les chambres à feu. Le prix du pain devint excessif; le bruit courut que « messieurs des finances » accaparaient les grains pour les vendre ensuite au prix qu'ils voudraient « au profit du roi, sans oublier le leur ».

On cessa de payer les rentes sur l'Hôtel de Ville. L'État ne donnait rien à ses créanciers et exigeait les impôts avec rigueur; on refondit la monnaie, à laquelle on donna une valeur nominale plus forte d'un tiers que sa valeur intrinsèque. On créa une taxe des pauvres, qui fut détournée de son objet; les troupes ne touchaient plus de solde; il y avait « impuissance égale de soutenir la guerre et de parvenir à la paix ».

Le roi envoya à la Monnaie sa vaisselle d'or; déjà un certain nombre de particuliers, suivant l'exemple du duc de Grammont, avaient donné leur vaisselle d'argent. A Paris, des émeutes éclatèrent sur les marchés; le lieutenant de police d'Argenson faillit être assommé. On écrivit au duc de La Rochefoucauld un billet anonyme, disant *qu'il se trouvait encore des Ravaillacs*, et on y joignit l'*Éloge de Brutus ;* des fenêtres du château, Louis XIV entendait le peuple de Versailles qui criait contre lui.

A Paris, on avait imaginé d'occuper les pauvres et les ouvriers sans travail à enlever une énorme butte de terre qui était restée sur les boulevards, entre les Portes Saint-Denis et Saint-Martin. On leur distribuait pour salaire du mauvais pain en petite quantité; encore les femmes étaient-elles obligées de faire queue pendant de longues heures pour obtenir leur ration. Le mardi 20 août 1709, la distribution n'était pas à moitié que le pain manqua; les plaintes éclatent : une femme, qui crie plus fort que les autres, est saisie par les archers de

service, attachée à un carcan voisin. La foule brise le carcan, délivre la prisonnière, chasse les archers, demande et prend du pain partout où elle en peut trouver. Les boutiques se ferment. Est-ce une révolution qui va commencer? Ce peuple affamé va-t-il se porter sur Versailles? Le maréchal de Boufflers, que la défense de Lille avait rendu l'homme le plus populaire de France, était venu ce matin-là chez son notaire, près de la Porte Saint-Denis : il se jeta dans la foule, promit de parler au roi, et parvint à tout apaiser.

Conférences de la Haye (1709). — Louis XIV courba la tête sous l'adversité. Dès 1706, il avait fait des ouvertures indirectes aux Hollandais, par l'intermédiaire de leur compatriote, le médecin Helvétius, établi à Paris : il offrait au nom de Philippe V l'abandon de Milan, de Naples, de la Sicile. Après les désastres de Ramillies et de Turin, le roi aurait cédé l'Espagne à l'archiduc et les Pays-Bas espagnols à la Hollande; il demandait seulement pour Philippe les deux Siciles et le Milanais. Les Hollandais réclamèrent l'abandon de l'Espagne et de ses dépendances, et les Trois-Évêchés pour le duc de Lorraine : c'était dire qu'ils ne voulaient pas traiter.

Ils furent encore plus exigeants en mars 1709 lorsque Rouillé, président au Grand Conseil, vint au nom du roi traiter avec leurs représentants Buys et Vanderdussen. Ils affectèrent de choisir pour théâtre de la négociation Bodegrave, autrefois saccagé par les Français. Ils montrèrent tout le mauvais vouloir imaginable, revenant le lendemain sur ce qu'ils avaient dit la veille, et cédant visiblement au désir d'humilier celui qui leur avait fait tant de mal en 1672. Cependant la paix paraissait indispensable : le marquis de Torcy alla lui-même à La Haye déguisé pour traiter directement avec Heinsius (6 mai). Louis XIV aurait cédé Lille, Tournay, Strasbourg, se serait contenté de Naples pour Philippe V. Mais ni Heinsius, ni Eugène, ni Marlborough ne voulaient traiter : en vain Torcy offrit 4 millions à Marlborough; celui-ci gagnait plus à continuer la guerre que le roi de France ne pouvait lui offrir pour désarmer son opposition à la paix : plus on faisait de concessions, plus les alliés devenaient exigeants : ils demandaient la cession de Strasbourg à l'Empire, de Lille à la Hollande, de Dunkerque à l'Angleterre (ou sa démolition), de l'Espagne à l'archiduc, dans le délai de deux mois; ce délai expiré, si Philippe V n'avait point abandonné l'Espagne, la guerre recommencerait. Autrement, disaient-ils, Louis XIV renouvellerait

ce qu'il avait fait au Traité des Pyrénées; il avait alors promis d'abandonner le Portugal; mais les auxiliaires français y étaient tous demeurés sous le nom de *volontaires* avec son autorisation tacite. Il en serait de même en Espagne; la France aurait la paix et Philippe V ne compterait pas un soldat de moins. Les négociations furent rompues. Par une lettre circulaire adressée aux gouverneurs des provinces, le roi prit ses sujets à témoin des exigences inacceptables de ses ennemis (12 juin).

Bataille de Malplaquet (11 septembre 1709). — Chamillart n'était plus secrétaire d'État de la Guerre : mal avec les généraux, spécialement avec les maréchaux de Tessé et de Boufflers, il avait été disgracié et remplacé par Voysin[1] (9 juin). Pendant la campagne de 1709, sur le Rhin, le comte du Bourg battit Mercy à *Neubourg*, près d'Huningue; aux Alpes, le duc de Berwick contint les Impériaux et les Piémontais près de Briançon; mais en Espagne, le maréchal de Besons, qui remplaçait le duc d'Orléans[2], ne sut rien faire; d'ailleurs la plus grande partie des troupes françaises avaient été rappelées de la Péninsule.

Le principal choc eut lieu aux Pays-Bas. Eugène et Marlborough, après s'être emparés de la ville et de la citadelle de Tournay (28 juillet-2 septembre), attaquèrent l'armée française le 11 septembre à *Malplaquet*. Villars la commandait avec Boufflers pour second : bien que son ancien comme maréchal de France, celui-ci était venu spontanément se mettre aux ordres de son collègue. Appuyés à droite et à gauche à des bois, les Français comptaient 90 000 hommes; les ennemis 120 000. La bataille la plus meurtrière de cette longue guerre commença singulièrement : des officiers anglais s'étaient approchés des avant-postes français sous prétexte de pourparlers, en réalité pour examiner le terrain; il fallut les menacer de tirer sur eux pour les contraindre à s'éloigner. Quand le brouillard fut dissipé et l'action engagée, Boufflers à la tête de la droite repoussa les Hollandais en leur infligeant des pertes immenses; mais à l'autre extrémité, Villars, violemment pressé par les Anglais, dut appeler à lui une partie de l'infanterie du centre pour soutenir la gauche ; il fut blessé au genou pendant

1. Voysin était intendant du Hainaut en 1692, au moment du siège de Namur. Sa femme avait reçu chez elle à Dinant Mme de Maintenon.

2. Le duc d'Orléans était accusé d'avoir comploté avec l'un des généraux ennemis, l'Anglais Stanhope, pour détrôner Philippe et prendre sa place (1708)

l'action. Voyant le centre dégarni, Eugène et Marlborough se jetèrent sur lui avec le gros de leurs forces et culbutèrent les gardes françaises et suisses. En vain Boufflers qui avait pris le commandement de l'armée essaya-t-il de les arrêter : après un furieux choc de cavalerie, il fallut battre en retraite et se retirer entre Valenciennes et Le Quesnoy. L'ennemi avait perdu 15 000 hommes, les Français 10 000 ; une défaite aussi honorable parut presque une victoire. Néanmoins l'armée manquant de tout, quelquefois huit jours sans recevoir de vivres, réduite à se nourrir d'herbes et de racines, ne put empêcher les alliés de prendre *Mons* (21 octobre). Villars fut nommé duc et pair ; d'Artagnan, qui s'était vaillamment conduit, devint maréchal de Montesquiou ; mais Boufflers ne put, comme il s'en était flatté, obtenir l'épée de connétable ; il fut disgracié et mourut deux ans après.

Conférences de Gertruydenberg (1710). — Une fois encore les ressources étaient épuisées ! Louis XIV demanda de nouveau la paix aux Hollandais ; ceux-ci se montrèrent plus impitoyables que jamais. Les négociateurs du roi, l'abbé de Polignac et le maréchal d'Huxelles, furent accablés d'humiliations : d'abord, sous prétexte de moins attirer l'attention, le premier fut contraint de quitter sa soutane et le second ses vêtements militaires ; puis, au lieu de les loger à terre, on commença la négociation à bord d'un yacht, à Moerdyck (9 mai 1710) ; elle fut ensuite transportée à Gertruydenberg. Buys et Vanderdussen reproduisirent encore aggravées leurs exigences de l'année précédente : abandon total de la monarchie espagnole par Philippe V ; on ne veut lui laisser ni l'Aragon, ni Naples, ni même la Sicile avec le titre de roi. L'Empereur aura l'Alsace, les Hollandais Lille et la plus grande partie de la Flandre ; Dunkerque sera démoli. Louis XIV consentait à tout. — Mais si Philippe V refuse de quitter l'Espagne ? — Le roi romprait avec lui et rappellerait les Français qui étaient à son service. — Déclaré insuffisant. Louis XIV offrit de donner de l'argent pour aider les alliés à renverser Philippe V !.... — Insuffisant encore... de joindre ses forces aux leurs pour le chasser d'Espagne !... Toujours insuffisant. « La volonté des alliés, déclarèrent les députés, est que le roi se charge ou de persuader au roi d'Espagne, ou de le contraindre lui seul et par ses seules forces, de renoncer à toute sa monarchie. » Cela, dans le délai de deux mois ; jusque-là, rien qu'une trêve. Les alliés demeureront simples spectateurs de la lutte entre le

grand-père et le petit-fils; si l'Espagne n'est pas remise à l'archiduc à l'expiration des deux mois, la guerre recommencera : tout fut rompu (25 juillet 1710).

L'Impôt du Dixième Denier. — Où trouver des ressources? En 1709 on avait mis la main sur des lingots d'or et d'argent appartenant à des particuliers auxquels on donna de vaines assignations sur les recettes ; on avait encore refondu les monnaies, opéré des coupes extraordinaires dans les forêts de l'État, enfin levé en nature une contribution supplémentaire de 558 000 sacs de blé. Tout était mangé l'année suivante : le royaume était inondé de papiers, de billets de toute sorte. A quoi recourir? Desmarets résolut d'établir l'*Impôt du Dixième Denier*. C'était réaliser l'idée de Vauban; seulement, l'auteur de la *Dîme Royale* avait voulu remplacer toutes les contributions existantes par la taxe nouvelle : Desmarets, lui, *ajouta* le Dixième Denier à tous les autres impôts. Comment déterminer le revenu de chacun pour en avoir la dixième partie? Nombre de familles nobles allaient être forcées de révéler leur détresse réelle par « cette lampe portée sur leurs parties les plus honteuses ». (Saint-Simon.) Le Languedoc offrit d'abandonner tous ses biens sans réserve, moyennant assurance d'en pouvoir conserver quitte et franche la dixième partie.

Victoires de Vendôme à Brihuega et à Villaviciosa (1710). La campagne de 1710 commença mal dans la Péninsule. Philippe V et Villadarias échouèrent au siège de Balaguier ; le marquis de Bay, qui remplaça Villadarias, perdit le 20 août la Bataille de *Saragosse* contre l'autrichien Stahrenberg et l'anglais Stanhope. Heureusement les vainqueurs ne s'entendirent point : Stanhope exigea et finit par obtenir qu'on marchât sur Madrid au lieu de poursuivre les débris de l'armée battue. Philippe et Marie-Gabrielle durent quitter la capitale : avant de partir la reine se montra au balcon tenant son fils entre ses bras, et le présenta au peuple. Tous les grands d'Espagne suivirent la famille royale, excepté un centenaire, le marquis de Mancera. L'archiduc entré dans Madrid s'y fit proclamer sous le nom de *Charles III* : il n'y trouva que silence, tristesse, portes et fenêtres fermées sur son passage. Mancera refusa de lui prêter serment; ni promesses ni menaces ne pouvaient décider les habitants à rien donner ni même à rien vendre aux soldats de l'archiduc. Au contraire, enthousiastes de leur jeune reine, les Castillans fournissaient volontairement argent et hommes à Philippe V.

Pendant que Vendôme demandé pour général par le roi d'Espagne le rejoignait à Valladolid (20 septembre), et que Stahrenberg brûlait l'Alcazar de Tolède, l'archiduc ne se jugeant pas en sûreté à Madrid, ville ouverte, au milieu d'un pays stérile et dévoué à son rival, partit pour Barcelone (11 novembre). Philippe V rentra dans Madrid le 2 décembre aux acclamations des habitants. Stanhope et Stahrenberg revenaient de Tolède vers le nord-est, Stanhope formant l'arrière-garde; Vendôme conçut le projet de se jeter entre eux et de les battre l'un après l'autre. Le 8 décembre il attaqua Stanhope qui occupait la ville et le Château de *Brihuega :* deux assauts furent repoussés, et Stahrenberg revenait sur ses pas en toute hâte pour prendre les assaillants entre deux feux. Vendôme paya d'audace : pendant que le roi courait au-devant de l'armée ennemie, il lança toute son infanterie à l'assaut de Brihuega. La ville fut prise et le château se rendit, avec trois généraux, Stanhope, Carpenter, Wilz, 8 bataillons et 8 escadrons. Le 11 décembre, Vendôme et Philippe V, à quelques lieues plus au nord, remportaient sur Stahrenberg la victoire décisive de *Villaviciosa*[1].

Avènement de Charles VI à l'Empire (1711). — L'Espagne était donc assurée à Philippe V. Un événement inattendu vint encore favoriser les Bourbons : l'empereur Joseph Ier fils aîné de Léopold mourut sans enfant mâle le 17 avril 1711. Son frère cadet l'archiduc Charles, le compétiteur du petit-fils de Louis XIV au sud des Pyrénées, devint roi de Hongrie et de Bohême, et fut élu empereur sous le nom de *Charles VI.* L'Angleterre et la Hollande, qui luttaient depuis tant d'années pour empêcher la réunion *possible* des deux couronnes de France et d'Espagne, continueraient-elles la guerre pour effectuer la réunion *certaine* des deux couronnes d'Espagne et d'Autriche? La lutte d'ailleurs n'avait plus d'objet : le roi de France était humilié, et n'inspirait plus de crainte à personne; il était évident qu'il ferait, pour obtenir la paix, toutes les concessions que les puissances maritimes pourraient raisonnablement exiger.

Disgrâce de Lady Marlborough et chute des Whigs en Angleterre. — Déjà la situation avait changé en Angleterre. La reine Anne, veuve depuis 1708, avait perdu ses enfants;

1. Vendôme mourut à Vignarez, dans le Royaume de Valence, le 10 juin 1712.

elle sentait se réveiller sa tendresse pour son frère, le jeune Prétendant catholique, toujours auprès de Louis XIV à Saint-Germain; elle eût été heureuse de lui léguer sa couronne au lieu de la laisser à son héritier protestant, Georges I[er], électeur de Hanovre. Mais pour que Jacques III eût quelque chance de régner, le préliminaire obligé était la paix avec la France, à laquelle s'opposaient les ministres whigs et le généralissime Marlborough. Favorite de la reine depuis de longues années, l'impérieuse Lady Marlborough abusait de son crédit et de la faiblesse d'Anne Stuart ; elle la fatigua tellement de ses colères, lui fit subir tant d'humiliations et d'affronts, la menaça si souvent de la quitter, que celle-ci finit par la prendre au mot. Une jeune femme, sa parente, nommée Hill, lady Masham, douce et discrète, lui succéda dans la faveur de la reine (1710).

Ministère tory de Bolingbroke et Oxford. — Anne renvoya les whigs, le secrétaire d'État Sunderland, gendre de Marlborough, et le Grand-Trésorier Godolphin. Quelques mois après Marlborough lui-même devait être remplacé à la tête de l'armée de Flandre par le duc d'Ormond, et convaincu de prodigieuses malversations. Les nouveaux ministres, les Torys, l'aimable et lettré Saint-John, si célèbre plus tard sous le nom de *Lord Bolingbroke*, et l'intelligent Harley (Lord Oxford), désiraient la paix avec la France, mais ils avaient à ménager leur responsabilité. La santé de la reine était chancelante, et le premier acte de son successeur légal pouvait fort bien être le rappel des Whigs et la mise en accusation des Torys. Un bill déclarait crime de haute trahison pour tout Anglais le fait d'entretenir une relation quelconque avec le pays où serait le Prétendant. On tourna la difficulté : au lieu d'offrir la paix à Louis XIV, on se la fit demander par lui. Il y avait à Londres un abbé Gauthier, qui avait accompagné Tallard dans son ambassade auprès de Guillaume III, et depuis était resté en Angleterre, attaché à la chapelle de l'ambassadeur d'Autriche ; c'est de lui que les ministres anglais se servirent.

Trêve entre l'Angleterre et la France. — Un soir du mois de janvier 1711, ce prêtre vint à Versailles trouver le Secrétaire d'État des Affaires étrangères, le marquis de Torcy, dans son appartement, et lui demanda s'il voulait la paix. « C'était demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse maladie s'il veut guérir. » (*Mémoires* de Torcy.) Ménager, envoyé aussitôt à Londres comme négociateur du Roi Très Chrétien y reçut un accueil honorable. De son côté, le gou-

vernement anglais dépêcha Prior à Paris; les négociations furent longues, souvent difficiles, mais on finit par s'entendre parce qu'on le désirait de part et d'autre. Une question fut réservée, celle du Canada[1]. Une escadre anglaise faisait voile pour cette contrée, que le Chevalier Hill, frère de la favorite, était chargé de conquérir. On convint d'accepter l'événement, quel qu'il fût; il favorisa la France. Quand tout fut convenu, la reine Anne donna audience officielle à Ménager : « Je n'aime pas la guerre, lui dit-elle, et je contribuerai en tout ce qui dépendra de moi pour la faire cesser au plus tôt. »

Le voyage du Prince Eugène à Londres, au mois de janvier 1712, pour entraver les négociations et pour appuyer Marlborough et les Whigs, resta sans succès. Un congrès s'ouvrit à *Utrecht* pour débattre les conditions de la paix générale, le 29 janvier 1712. Une suspension d'armes de quatre mois ayant été arrêtée entre les Français et les Anglais, le duc d'Ormond se sépara du Prince Eugène, et vint occuper Dunkerque jusqu'à la signature de la paix générale (juillet 1712).

Dévouement de l'armée. — Elle fut hâtée par les succès de Villars : toujours à la tête de l'armée du nord, il avait couvert la frontière depuis 1709, grâce à ses habiles manœuvres et au dévouement des soldats. Ceux-ci, mal payés, à peine vêtus, à peine nourris, montraient une patience incroyable; souvent, les vivres ne suffisant pas pour tout le monde, on ne faisait de distributions qu'aux hommes de service. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie*, disaient-ils quand le général passait dans les rangs; et ils répondaient à ses exhor-

1. Le marquis de Vaudreuil, aidé par les Abenakis et les Hurons, avait défendu le Canada pendant toute la durée de la guerre. La lutte y était sans pitié ; les sauvages recevaient une prime par chevelure scalpée. Hertel de Rouville par une longue marche sur la neige à travers les forêts surprit et détruisit Deerfield (février 1704). Le même Rouville et Des Chaillons dans la nuit du 29 août 1708, non loin de Merrimac, détruisirent Haverhill. Sur la côte l'Acadie avait été attaquée par les gens du Massachussets en 1704 et en 1707 ; mais le Français Castin garda victorieusement Port-Royal. Enfin, en septembre 1710, 36 bâtiments et 4 régiments anglo-américains vinrent attaquer *Port-Royal*. Le gouverneur Subercase n'ayant que 156 soldats manquant de tout sortit du fort avec les honneurs de la guerre. Port-Royal devint *Annapolis*.

En 1711 les Anglais entreprirent la conquête du Canada avec 15 vaisseaux de guerre, 40 bâtiments de transport, et 7 régiments, commandés par un frère de lady Masham. Les Hurons et les Abenakis promirent de soutenir Vaudreuil. La flotte anglaise remonta le Saint-Laurent. Dans la nuit du 22 août 1711, par l'impéritie de l'amiral Hoveden Walker, elle fit naufrage dans le Saint-Laurent.

tations : « M. le maréchal a raison; il faut bien souffrir quelquefois. » A Malplaquet, on avait vu ces affamés jeter le pain qu'ils venaient de recevoir, pour courir plus vite à l'ennemi. Le 29 juillet 1711 Villars écrivait à M[me] de Maintenon : « Si vous étiez ici, vous verriez avec édification les soldats et les cavaliers éviter avec le plus grand soin de marcher dans un beau champ de blé qui est à la tête de notre camp. »

Toutefois, en 1710, trop dénués de ressources, Villars et Montesquiou n'avaient pu empêcher Marlborough et Eugène de prendre *Douai*, *Béthune*, *Aire* et *Saint-Venant;* en 1711 on perdit encore *Bouchain*; mais sur les Alpes, Berwick tint le duc de Savoie en échec, et, au delà des mers, Duguay-Trouin, l'intrépide et heureux corsaire de Saint-Malo, emporta sur les Portugais la capitale du Brésil, Rio-de-Janeiro, avec un butin de vingt millions.

Victoire de Villars à Denain (24 juillet 1712). — Néanmoins, au début de la campagne de 1712, lorsque Villars partit pour la Flandre, la situation était bien critique encore. Malgré la suspension d'armes entre l'Angleterre et la France, refusant d'obéir au duc d'Ormond, les mercenaires allemands à la solde britannique demeurèrent auprès d'Eugène avec beaucoup d'Anglais volontaires. Maître d'Aire et Saint-Venant sur la Lys, de Lille sur la Deule, de Douai et Marchiennes sur la Scarpe, de Bouchain et Denain sur l'Escaut, du Quesnoy entre l'Escaut et la Sambre, Eugène assiégeait Landrecies sur ce dernier cours d'eau. Cette place une fois prise, il voulait marcher sur Paris avec cent vingt mille hommes. Marchiennes était son grand magasin, et le camp retranché de Denain le centre de ses cantonnements ; les lignes qui joignaient ces deux points étaient appelées orgueilleusement par les coalisés le *Chemin de Paris*.

Elles étaient trop étendues; un prêtre et un conseiller du Parlement de Douai le remarquèrent. Montesquiou fut prévenu, puis Villars ; le premier proposa d'attaquer Denain; le second y consentit. Le 24 juillet 1712, à la pointe du jour, après une démonstration du côté de Landrecies, l'armée se rabat sur Denain. Albergotti proposait de faire des fascines : « Nos fascines, répliqua Villars, seront les corps des premiers de nos gens qui tomberont dans le fossé. » Les retranchements furent emportés; vingt-quatre bataillons tués, pris, noyés dans l'Escaut. Le duc d'Albermale et tous les généraux étaient captifs; soixante drapeaux furent envoyés au roi. Eugène, accouru

trop tard, assistait de l'autre rive de l'Escaut, à la ruine de ses espérances.

Se retournant vers la Scarpe, Villars prit *Saint-Amand* l'après-lendemain. L'ennemi noya tant de poudre dans cette rivière « qu'elle en devint noire, et tous les poissons périrent. On les voyait emporter morts par le courant. » (*Mémoires du* MARÉCHAL DE VILLARS.) La fortune avait décidément changé de camp ; on reprit *Marchiennes* (30 juillet), le *Fort de Scarpe* (27 août), *Douai* (8 septembre), *Le Quesnoy* et *Bouchain* (4 et 19 octobre). L'épée de Villars avait simplifié la tâche des diplomates : elle aboutit six mois plus tard à une conclusion.

Traités d'Utrecht. — Le 11 avril 1713 la paix fut signée à *Utrecht* entre la France et l'Espagne d'une part, et de l'autre l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, le Portugal et la Savoie. Louis XIV reconnaissait la reine Anne comme souveraine de la Grande-Bretagne, et pour son successeur, Georges Ier duc de Brunswick-Lunebourg et Électeur de Hanovre, arrière-petit-fils de Jacques Ier Stuart par sa grand'mère Élisabeth (mariée à l'Électeur Palatin Frédéric V), et par sa mère Sophie; il renvoyait de France le Prétendant (Jacques III ou le Chevalier de Saint-Georges), qui se retira sur les terres du pape à Avignon ; il s'engageait à remettre en liberté les derniers calvinistes encore aux galères ; il accordait aux commerçants anglais en France, sous condition de réciprocité, le traitement de la nation la plus favorisée ; les fortifications de *Dunkerque* du côté de la mer devaient être démolies et ne pourraient point être remplacées par d'autres travaux de défense, ni à *Mardyck* ni ailleurs ; un commissaire anglais, résidant à Dunkerque, devait veiller à l'exécution de cet article du traité. Le Roi Très Chrétien cédait aux Anglais en Amérique l'île de *Saint-Christophe*, les côtes de la *Baie d'Hudson*, l'*Acadie*, qui devint la Nouvelle-Écosse, et la grande île de *Terre-Neuve*, où nos marins conservaient le droit de pêcher et de faire sécher la morue.

Les Hollandais obtenaient les mêmes avantages commerciaux ; il était convenu en principe qu'ils auraient le droit de tenir garnison dans les places fortes des Pays-Bas catholiques, pour leur servir de barrière contre la France. Ces places ne furent désignées qu'après la mort de Louis XIV par un traité spécial, dit *Traité de la Barrière*, au mois de novembre 1715 : c'étaient *Tournay*, *Menin*, *Namur*, *Furnes*, *Ypres*, *Comines*, *Warneton*, *le Fort de Knock*.

Frédéric-Guillaume Ier, second roi de Prusse (son prédécesseur Frédéric Ier était mort six semaines avant la paix), était reconnu comme roi de Prusse et Prince de *Neufchâtel* et de *Vallengin*, qu'il avait hérités en 1707 de la Maison d'Orange. Louis XIV lui cédait au nom de son petit-fils la *Haute-Gueldre* et le *Pays de Kessel* au bord de la Meuse.

La France abandonnait au Portugal dans l'Amérique du Sud le vaste territoire compris entre l'*Amazone* au midi et l'*Oyapock* au nord, jusque-là disputé entre les colons français de la Guyane et les colons portugais du Brésil.

Le duc de Savoie Victor-Amédée II était reconnu roi de Sicile ; cette île lui était cédée par l'Espagne. Louis XIV lui abandonnait *Exiles*, *Fenestrelles, Château-Dauphin*, et recevait en échange la ville et la vallée de *Barcelonnette*, le faîte des Alpes devant servir de limite entre le Dauphiné et le Piémont.

Philippe V était reconnu roi d'Espagne et des Indes par toutes les puissances contractantes, à condition de renoncer pour lui et ses descendants à la couronne de France, d'abandonner toutes les possessions extérieures de l'Espagne en Europe ; de céder aux Anglais Gibraltar et Minorque ; d'accorder à leurs vaisseaux le droit de trafiquer dans le port de Cadix, où était centralisé le commerce des Grandes Indes, en payant quinze pour cent de droits d'entrée de moins que les vaisseaux des nations les plus favorisées, même la France ; enfin l'*asiento* ou monopole de l'importation des esclaves nègres dans les colonies espagnoles du Nouveau Monde était garanti pour trente ans à une Compagnie anglaise.

La part réservée à l'Empereur comprenait le *Royaume de Naples, l'Ile de Sardaigne*, les *Présides de Toscane*, le *Milanais*, les *Pays-Bas catholiques*, augmentés de *Tournai*, *Menin*, *Ypres*, *Furnes*, cédés par la France. Mais les Hollandais fermaient l'Escaut, c'est-à-dire Anvers : les navires venant de cette ville ne pouvaient descendre le fleuve au delà de la frontière hollandaise ; les navires venant de la mer ne pouvaient le remonter au delà de la frontière autrichienne.

Traités de Rastadt et de Bade (7 mars-7 septembre 1714). — L'Empereur ne voulut pas se contenter de ce qu'on lui offrait et entreprit de continuer seul la guerre. Il était peu probable que Charles VI réduit à ses uniques ressources parvînt à des résultats que l'Europe coalisée n'avait point obtenus. Villars fut envoyé sur le Rhin au mois de mai 1713, en face du Prince Eugène. Le général de l'Empereur avait plus d'hommes, ce-

lui de Louis XIV marcha plus vite ; il fit seize lieues en vingt heures, s'empara de *Spire*, coupant ainsi de Landau les Impériaux demeurés sur la rive droite du fleuve. *Landau* fut investi le 11 juin et capitula le 20 août. Villars franchit ensuite le Rhin à *Kehl* (18 septembre) ; le 20 il était devant *Fribourg-en-Brisgau.* L'ennemi occupait près de cette ville les montagnes retranchées de *Roskhof* et de *Holgraben.* On entreprit de donner l'assaut à la première : Villars la gravit à la tête de ses grenadiers sous le feu de dix-huit bataillons. Son cheval s'abattit et il poursuivit l'attaque à pied en s'accrochant aux broussailles ; les Impériaux débusqués s'enfuirent dans la Forêt-Noire. *Fribourg* assiégé capitula (20 novembre), sans qu'Eugène pût le secourir.

Charles VI dut se résigner à la paix ; elle fut négociée directement entre le Prince Eugène et Villars, au Château de *Rastadt.* On raconte qu'à leur première entrevue le Prince dit au général français : « Monsieur le Maréchal, mes ennemis sont à Vienne, et les vôtres sont à Versailles. » Aux termes du *Traité de Rastadt*, Louis XIV restituait Kehl, Fribourg et Brisach ; mais il acquérait Landau ; les Électeurs de Cologne et de Bavière, alliés malheureux de la France, étaient rétablis dans leurs États (7 mars 1714). Les représentants de l'Empire, par un dernier Traité, celui de *Bade* (en Argovie), adhérèrent le 7 septembre aux conditions acceptées par l'Empereur. Charles VI ne traita point avec Philippe V, qu'il ne devait reconnaître qu'en 1725, mais rappela ses troupes de la Catalogne. Abandonnés à eux-mêmes, les habitants de Barcelone continuèrent à résister. Ils avaient arboré le drapeau noir avec une tête de mort. Berwick n'en vint à bout qu'après deux mois d'attaque, en perdant 10 000 hommes et en prenant la ville maison par maison (7 juillet-11 septembre 1714). Ce terrible siège peut être regardé comme l'épilogue de la Guerre de la Succession d'Espagne.

Résultats de ces Traités.—Le principal résultat des Traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, c'est la toute-puissance de l'Angleterre, qui remplace la France comme État prépondérant. Elle a imposé à l'Europe catholique la reconnaissance de sa dynastie protestante ; elle oblige Louis XIV à renvoyer le fils de Jacques II ; elle a démoli Dunkerque, d'où elle est sûre que désormais ne sortira plus un nouveau Jean-Bart, et elle y tient un commissaire pour veiller en permanence à ce que les murs détruits ne se relèvent pas ; en sorte que la côte fran-

çaise du détroit est désarmée, tandis qu'en face la côte britannique est en défense. L'Angleterre tient Gibraltar, la pointe sud-ouest de l'Europe en face de l'Afrique, la porte qui fait communiquer l'Atlantique avec la Méditerranée. De Minorque, elle commande le Golfe du Lion, surveille Barcelone et Marseille, Carthagène et Toulon. Par Terre-Neuve au nord et l'Acadie au sud, elle possède l'entrée du Golfe de Saint-Laurent, et l'acquisition du Canada n'est plus pour elle qu'une question de temps. Ses marchands sont chez eux à Cadix, mieux traités que les Français eux-mêmes. Si puissante par l'épuisement de ses ennemis, l'Angleterre ne l'est pas moins par celui de ses alliés : depuis le Traité de Sir Methuen, le Portugal n'est plus qu'une colonie anglaise ; la Hollande, épuisée par la lutte contre Louis XIV, s'est vengée de lui, mais a usé ses forces dans ce duel à mort ; elle n'est plus qu'un État secondaire, satellite docile de la Grande-Bretagne, à laquelle elle sert d'appoint. Du reste l'Escaut est fermé, et le port d'Anvers restera désert pour le plus grand profit de Londres et d'Amsterdam.

D'autres résultats sont à signaler encore : une branche de la Maison de Bourbon règne à Madrid ; l'Italie et la Belgique sont livrées aux Autrichiens; enfin deux royautés nouvelles s'élèvent au bord de la Sprée et au pied des Alpes, destinées à grandir ensemble : celle de la maison de Hohenzollern, et celle de la maison de Savoie, à Berlin et à Turin.

Avènement de la Maison de Hanovre en Angleterre (1714). — La paix si longtemps désirée était à peine conclue, qu'un nouveau conflit parut sur le point de s'élever. La reine Anne Stuart mourut le 12 août 1714 d'une attaque d'apoplexie, et Georges Ier de Hanovre lui succéda sans obstacle, malgré les vœux impuissants des jacobites. Le nouveau roi se plaignit que Louis XIV, pour remplacer Dunkerque, eût fait creuser du côté de Mardyck un canal pouvant recevoir les vaisseaux de guerre; on a prétendu qu'aux réclamations du comte de Stairs le vieux roi aurait répondu : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai toujours été le maître chez moi, quelquefois chez les autres; ne m'en faites pas souvenir. » (*Abrégé Chronologique de l'Histoire de France*, par le Président HÉNAULT.) Il n'en fallut pas moins interrompre les travaux. Bientôt après, Bolingbroke et les autres ministres torys de la reine Anne, ayant été poursuivis et obligés de quitter l'Angleterre, se rapprochèrent des jacobites. Un nouveau projet de rétablir les Stuarts se forma : le duc

d'Ormond devait être à la tête de l'entreprise ; ainsi, Louis XIV n'hésitait pas à courir le risque d'une guerre nouvelle ! Sa mort vint tout arrêter.

Dernières années de Louis XIV. Mort de Monsieur, frère du roi (1701). — Les dernières années de ce long règne furent bien tristes. On a déjà vu la Guerre des Camisards dans les Cévennes ; la destruction de Port-Royal-des-Champs ; la *Bulle Unigenitus* (1713) ; les violences du Père Tellier ; la disgrâce du Cardinal de Noailles archevêque de Paris. A mesure que le roi vieillissait, son caractère devenait plus sombre, et il était de plus en plus dominé par son entourage de moins en moins nombreux ; car la mort avait frappé largement autour de lui.

« Un des chagrins les plus inévitables de la vieillesse, disait un ancien, c'est de voir disparaître avant nous ceux qui, suivant le cours ordinaire de la nature, auraient dû nous fermer les yeux » : Louis XIV l'éprouva. Dès 1683 la reine Marie-Thérèse mourut, la même année que Colbert. Monsieur frère du roi (Philippe, duc d'Orléans) succomba le 9 juin 1701 à Saint-Cloud, d'une attaque d'apoplexie. Il laissait deux enfants : le duc de Chartres, désormais duc d'Orléans, marié, malgré sa mère, on peut ajouter malgré lui-même, à Mlle de Blois, fille de Mme de Montespan ; et une fille qui épousa le duc de Lorraine. La veuve, Madame, la fière Allemande, dut s'humilier devant Mme de Maintenon, qu'elle avait fort maltraitée dans des lettres à ses parents d'Allemagne, toutes décachetées à son insu et saisies à la poste. Le roi parut affecté de la mort de son frère, et disposé à mieux traiter désormais le nouveau duc d'Orléans, à la fois son neveu et son gendre, auquel il n'avait voulu donner depuis longtemps aucun emploi. Toutefois, ses préventions se réveillèrent bientôt : on reprochait au jeune duc sa froideur envers la duchesse, sa vie dissipée, son intempérance, son incrédulité ; on ajoutait : son ambition. Mme de Maintenon, le duc du Maine, et, à partir de 1709, le dernier confesseur, le Père Tellier, le détestaient. On a vu que pendant la Guerre de la Succession d'Espagne il fut accusé d'avoir voulu se substituer à Philippe V, ou tout au moins prendre sa place à Madrid, avec l'assentiment des Anglais, si le petit-fils de Louis XIV ne pouvait s'y maintenir ; il avait même été question de le mettre en jugement.

Mme de Montespan mourut aux eaux de Bourbon le 27 mai 1707, et la duchesse de Bourgogne fut « surprise de la par-

faite insensibilité du roi après un amour si passionné de tant d'années ».

Mort du Grand Dauphin (1711).— Une mort qui fit beaucoup plus de bruit fut celle du Grand Dauphin. Peu intelligent, lourd, timide, crédule, retenu dans une gêne perpétuelle par Louis XIV, Monseigneur tremblait devant lui, et ne se plaisait guère que dans sa résidence personnelle, à Meudon, où il était le plus souvent possible. Il y avait sa petite cour, M[lle] Choin, la Princesse de Conti, les princesses lorraines; il y chassait, il y regardait les *Estampes du Sacre*, pour voir le costume qu'il porterait lorsqu'il deviendrait roi lui-même. De son propre aveu, depuis qu'il était sorti des mains du duc de Montausier et de Bossuet, il n'avait de sa vie lu « que l'article de *Paris* de *la Gazette de France* pour y voir les morts et les mariages ».

Grand mangeur, gourmand à l'excès, et craignant la mort, Monseigneur fut atteint de la petite vérole à Meudon le 10 avril 1711. Saint-Simon, dans les pages les plus curieuses peut-être de ses *Mémoires* si attachants, mais si passionnés, nous a conservé le plus dramatique récit de la mort du Grand Dauphin. Un instant le prince parut mieux, au grand regret de ceux qui croyaient avoir à craindre quelque chose de son règne. Saint-Simon et la duchesse d'Orléans en étaient : « Nous nous lamentâmes ensemble, dit-il, de voir Monseigneur échapper, à son âge et à sa graisse, d'un mal si dangereux. Elle réfléchissait tristement, mais avec ce sel et ces tons à la Mortemart, qu'après une dépuration de cette sorte il ne restait plus la moindre pauvre petite apparence aux apoplexies ; que celle des indigestions était ruinée sans ressources depuis la peur que Monseigneur en avait prise. »

Le mieux pourtant ne se soutint pas. Le pénétrant observateur put à loisir continuer ses études sur l'aspect de la cour pendant l'agonie du Grand Dauphin. « Je ne laissai pas..., dit-il, de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque personnage, qui ne m'ont jamais guère trompé, et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître..; chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs, employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales; les adresses à se maintenir et à en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela... La promptitude des yeux à voler partout en

sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns faute de cœur et d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on n'avait pensé, tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes forme un plaisir à qui sait le prendre qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands dont on puisse jouir dans une cour. »

Le grand peintre ajoute : « Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés, et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté, et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils. Les plus fins d'entre eux.... s'inquiétaient déjà de la santé du roi ; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. »

Monseigneur mourut le 14 avril 1711.

Le duc de Bourgogne, Beauvilliers et Chevreuse, Fénelon. Le duc de Bourgogne était désormais l'héritier de Louis XIV. On a répété, au sujet de ce jeune prince, mort si tôt, lorsque tant d'espérances reposaient sur sa tête, le *Tu Marcellus eris* de Virgile : illusions et regrets bien naturels, mais qui n'étaient pas complètement justifiés. Laborieux, honnête, animé de bonnes intentions, le duc de Bourgogne avait été jusque-là hésitant, incertain, timide, gauche et dépourvu de présence d'esprit. Il sembla désormais se confier davantage en lui-même ; il devint *homme* et *prince;* le roi ordonna aux ministres d'aller travailler chez lui et de lui communiquer toutes les affaires.

Les trois hommes qui possédaient l'entière confiance du nouveau Dauphin, c'étaient les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, et surtout M. de Cambrai, son ancien précepteur, disgracié et relégué dans son diocèse au sujet du *Quiétisme*, et pour lequel l'aversion du roi avait augmenté par la publication du *Télémaque*. Dès lors, tout le monde se tourna du côté de Beauvilliers, de Chevreuse et de Fénelon. « Chacun avait été de leurs amis dans tous les temps. » Les officiers qui allaient en Flandre ou en revenaient passaient tous par Cambrai ; l'archevêque y eut bientôt une véritable cour. « Il avait pour cela des talents faits exprès, une douceur, une insinuation, des grâces naturelles, et qui coulaient de source, un esprit facile, ingénieux, fleuri, agréable, dont il tenait, pour ainsi

dire, le robinet, pour en verser la qualité et la quantité exactement convenable à chaque chose et à chaque personne. »

Ce gouvernement aurait-il réalisé les espérances qu'on attendait de lui? Il est permis d'en douter. Louis XIV n'avait pas mal jugé quand il avait déclaré Fénelon « le bel esprit le plus chimérique de son royaume ». Le duc de Bourgogne, inspiré par lui, rêvait, comme remède aux maux de la France, un gouvernement aristocratique; les places assurées à la naissance, le pouvoir donné aux grands seigneurs et aux prélats dans des assemblées provinciales, qui auraient eu voix consultative, la justice aussi bien que les grades militaires réservés aux nobles, la distinction entre les classes aggravée, et la suppression des ministres, dont chacun aurait été remplacé par un Conseil collectif; il ne croyait pas que les protestants ni les jansénistes dussent être tolérés.

Du moins avait-il des intentions excellentes; il disait en plein salon de Marly « qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui ». On ne devait point le voir à l'œuvre.

Mort de la duchesse, du duc de Bourgogne et du duc de Bretagne, leur fils aîné (1712). — Le 5 février 1712 la duchesse de Bourgogne fut saisie d'une fièvre violente; le 12 elle était morte. Dès lors la cour parut vide : « Sa gaieté, jeune, vive, active, animoit tout... En public, sérieuse, mesurée, respectueuse avec le roi, et en timide bienséance avec Mme de Maintenon, qu'elle n'appeloit jamais que *ma tante*, pour confondre joliment le rang et l'amitié. En particulier, causante, sautante, voltigeante autour d'eux, tantôt perchée sur le bras du fauteuil de l'un ou de l'autre, tantôt se jouant sur leurs genoux, elle leur sautoit au cou, les embrassoit, les baisoit, les caressoit, les chiffonnoit, leur tiroit le dessous du menton, les tourmentoit, fouilloit leurs tables, leurs papiers, leurs lettres, les décachetoit, les lisoit quelquefois malgré eux... »

Le duc de Bourgogne adorait sa femme : elle morte, il s'alita, et ne lui survécut que six jours (18 février 1712). Leur fils aîné, le duc de Bretagne, âgé de cinq ans, fut emporté par la rougeole le 8 mars suivant. « Trois Dauphins moururent donc en moins d'un an, dont un seul enfant, et, en vingt-quatre jours, le père, la mère et le fils aîné. » L'héritier de Louis XIV était désormais son arrière-petit-fils le duc d'Anjou, encore à la mamelle, dernier fils du duc de Bourgogne.

Soupçons contre le duc d'Orléans. — Ces morts, arrivant coup sur coup avec une rapidité foudroyante, frappèrent les imaginations. Des bruits d'empoisonnement coururent; le rapport des médecins du roi, Fagon et Boudin, ne les démentit pas, quoiqu'ils fussent combattus par le chirurgien Maréchal. Mais qui accuser? Le duc d'Orléans s'occupait de chimie ; il avait un laboratoire où il travaillait avec un certain Humbert; il avait cherché à voir le diable ; on lui reprochait d'avoir voulu autrefois, en Espagne, détrôner Philippe V. Sa conduite et celle de sa fille la duchesse de Berry donnaient lieu aux plus fâcheux propos; il était détesté du duc du Maine et de Mme de Maintenon ; il était le fils de *Monsieur*, qu'on avait soupçonné lors de la mort tragique de sa première femme Henriette d'Angleterre; enfin, on le supposait ambitieux, et la mort de tant de princes le rapprochait du trône. Lorsque le duc d'Orléans alla donner l'eau bénite à la Dauphine et au Dauphin, le peuple poussa des huées; la cour s'écartait de lui. Par le conseil du marquis d'Effiat, il demanda au roi une explication, déclara qu'il voulait aller à la Bastille, paraître devant des juges : Louis XIV, considérant son neveu comme un « fanfaron de crimes », n'y voulut point consentir.

Maladie de Louis XIV. Son testament. — Deux ans après, le 4 mai 1714, mourut le duc de Berry, le troisième des petits-fils de Louis XIV. Il ne restait plus au roi que son arrière-petit-fils, le duc d'Anjou, qui devait être bientôt Louis XV. Pendant la minorité de cet enfant, le gouvernement appartenait de droit au duc d'Orléans, premier prince du sang. Les intrigues se multiplièrent dans l'entourage de Louis XIV pour restreindre les pouvoirs du futur régent. Dès le 27 août 1714, le testament du roi avait été remis au premier président de Mesmes et au procureur général d'Aguesseau, et confié à la garde du Parlement de Paris. Le duc du Maine et son frère le comte de Toulouse, légitimés tous deux, furent déclarés aptes à succéder au trône à défaut des princes légitimes (2 août 1714).

Au commencement de l'année suivante, la santé du roi déclina sensiblement. Il était triste et ennuyé ; on essaya de le distraire par la réception solennelle d'un prétendu ambassadeur de Perse (19 février 1715). Des paris s'ouvrirent en Angleterre, que sa vie passerait ou ne passerait pas le 1er septembre; il en fut instruit par les gazettes de Hollande, et s'en affecta. Le duc du Maine, Mme de Maintenon et le Père Tellier

prirent leurs mesures en conséquence. Ce dernier fit ordonner au Parlement par le vieux roi d'enregistrer purement et simplement la *Bulle Unigenitus*; mais il ne put vaincre la résistance des magistrats (11 août). Le lendemain Louis XIV éprouva une vive douleur à la jambe et marcha pour la dernière fois, en allant assister à un concert chez Mme de Maintenon. Son médecin Fagon, vieilli lui-même et malade, ne s'aperçut point de la gravité de son état. Le roi, toute sa vie grand mangeur, cessa seulement alors de suivre un régime indigeste et fatigant. Le jeudi 22 août, trop faible pour assister à la revue de la gendarmerie qu'il passait chaque année aux approches de sa fête, au lieu de confier le soin de le remplacer au duc d'Orléans, il donna cette mission au duc du Maine. Le jeune duc d'Anjou y parut sur un petit cheval en uniforme de capitaine. Le bâtard était ainsi présenté aux troupes comme le protecteur du roi futur : tout le monde en fut choqué. Le duc d'Orléans assista pourtant à la revue; s'il ne se joignit pas à l'état-major du duc du Maine, comme Saint-Simon l'aurait voulu, il se mit du moins à la tête des gendarmes d'Orléans, et le duc du Maine pâlit en le voyant.

Le 24 août l'enflure de la jambe augmenta, et les médecins ne surent plus que faire. Le lendemain, jour de la Saint-Louis, le roi ne voulut pas cependant que rien fût changé à l'ordre accoutumé de cette journée. Il dicta au Chancelier un codicille par lequel il soumettait la Maison civile et militaire du roi au duc du Maine et sous ses ordres au maréchal de Villeroy, qui auraient été ainsi les maîtres uniques de la personne de Louis XV. Le testament ne laissait au duc d'Orléans, avec le titre de *Régent*, que la simple présidence d'un Conseil de régence dont les membres désignés d'avance étaient pris parmi les créatures du duc du Maine; ce dernier était surintendant de l'éducation du roi ; le duc de Villeroy, gouverneur; l'évêque de Fréjus Fleury, précepteur. Il ne semble pas cependant que le roi se fît beaucoup d'illusions: « Je sais bien, disait-il à la reine d'Angleterre Marie de Modène, ce qu'est devenu le testament du feu roi mon père. »

Louis XIV fit ensuite appeler le duc d'Orléans. « Il l'assura qu'il ne trouveroit rien dans son testament dont il ne dût être content... Et il venoit de retoucher son codicille si fraîchement fait, qui mettoit le couteau dans la gorge à M. le duc d'Orléans, dont il livroit le manche en plein au duc du Maine. »

Mort du roi (1er septembre 1715).—Le lundi 26 août, après avoir entendu la messe, le roi, faisant allusion aux troubles causés par la *Bulle Unigenitus*, déclara, devant le P. Tellier et les Cardinaux de Rohan et de Bissy, qu'il regrettait l'état où il laissait l'Église, et qu'il n'avait jamais rien fait que par leurs conseils. Le même soir, le roi demanda pardon aux assistants des scandales qu'il leur avait donnés, et les exhorta à l'union. Il se fit amener le Dauphin près de son lit par Mme de Ventadour, embrassa l'enfant, lui recommanda de ne pas imiter son goût pour les bâtiments et pour la guerre, et de faire en sorte de soulager ses peuples ; il ordonna de conduire, aussitôt qu'il serait mort, le roi futur à Vincennes où l'air était bon, et de l'y garder jusqu'après ses funérailles. Il prescrivit aussi de faire porter son cœur à la maison professe des jésuites de la Rue Saint-Antoine, et de l'y faire placer en face de celui du roi son père. Voyant pleurer deux garçons de sa chambre assis au pied de son lit, il leur dit : « Pourquoi pleurez-vous, est-ce que vous m'avez cru immortel ? » Il lui arriva aussi de dire « du temps que j'étais roi ». Comme il était à l'extrémité, les médecins autorisèrent l'essai d'un remède proposé par un Provençal nommé Le Brun, dont le duc du Maine contrefaisait le soir les grimaces avec un égal manque de cœur et de décence.

Mme de Maintenon ne se montra guère plus sensible. Le moribond lui avait dit que ce qui le consolait de la quitter, c'était qu'à son âge ils ne seraient pas séparés longtemps. Elle se retira dès le 28 août à Saint-Cyr ; le roi s'aperçut avec peine de son absence, et on alla la chercher le lendemain. Sans attendre la mort de Louis XIV, elle retourna dès le jour suivant à Saint-Cyr pour n'en plus sortir jamais. Le roi rendit le dernier soupir le dimanche matin 1er septembre 1715 ; il avait soixante-dix-sept ans moins trois jours, et avait régné soixante-douze ans. Massillon prononça son Oraison Funèbre débutant par ces mots : « Dieu seul est grand, mes frères ! »

CHAPITRE XV.

Les Lettres, les Sciences et les Arts en France au Siècle de Louis XIV[1].

Le Siècle de Louis XIV. Le goût espagnol.— Rôle littéraire de Richelieu. — L'Hôtel de Rambouillet et son influence. La Guirlande de Julie. Les Précieuses. — La Poésie et le Roman. Malherbe, Racan, Boisrobert, Colletet, l'Estoile. — Desportes, Régnier, Bertaut, Bautru, Nogent, Voiture, Benserade. — Neugermain, Godeau, Conrart, Gombaud, Chapelain, Saint-Amand, Porchères, Sarrazin. —Les d'Urfé, Gomberville, La Calprenède, Georges et Madeleine de Scudéry. — Scarron, Malleville, Segrais, Maître Adam, Desmarets, Chapelle, Bachaumont, Mme Deshoulières, Loret. — Le théâtre avant Corneille. Jodelle, Garnier, Hardy, Théophile, Mairet, Tristan, Du Ryer, Rotrou. — La Tragédie. Pierre et Thomas Corneille. — Jean Racine. — La Satire. Boileau. — La Comédie. Molière. — La Fable. La Fontaine. — Quinault, Regnard, Boursault, Jean-Baptiste Rousseau, La Fare, Chaulieu, Houdar de la Motte, Maucroix. — La Prose. Philosophie. Descartes, Malebranche, Pascal. — Les Libertins. Gassendi, Naudé, Guy Patin, La Mothe Le Vayer, Cyrano de Bergerac. — La Rochefoucauld, La Bruyère, Balzac, Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin, Mme de Caylus.— L'Érudition. Costar, Ménage, Vaugelas, Dacier, Fontenelle, Rollin, Furetière.— L'Éloquence. Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Fléchier, Mascaron, Massillon. — Histoire et Mémoires. Pellisson, Mézeray, Retz, Saint-Simon. — Les écrivains français hors de France. Saint-Évremond, Bayle, etc.

Les Sciences. Descartes, Pascal, Viète, Fermat, Picard, Auzout, les Cassini, Mariotte, Papin, les Bernouilli, Tournefort. — Géographes et voyageurs. Sanson, Delisle, Bernier, Tavernier, Chardin.

Beaux-Arts. L'Architecture. François et Jules Hardouin-Mansard, Claude Perrault, Le Nôtre. — La Sculpture. Simon Guillain, Sarrazin, Girardon, les Anguier, Puget, Coysevox, Nicolas et Guillaume Coustou. — La Peinture. Fréminet, Simon Vouet, Eustache Lesueur. — Nicolas Poussin. — Philippe de Champagne, Claude Lorrain. — Charles Lebrun et Van der Meulen. — Mignard, Rigaud, les Coypel, Jouvenet. — La Gravure. Thomassin, Callot, Silvestre, Nanteuil, les Audran, Edelinck. — La Musique. Lully, Lambert, Bernier.

Le Siècle de Louis XIV. Le goût espagnol. — On appelle *Siècle de Louis XIV* la période de l'Histoire de la Littérature Française qui s'étend des commencements de Corneille et de Descartes à ceux de Montesquieu et de Voltaire. La fondation

1. Au risque d'encourir le reproche d'un défaut de composition, l'auteur a passé vite sur les grands écrivains classiques, c'est-à-dire ceux sur lesquels il eût été le plus naturel de s'étendre si on mesurait la longueur des développements à la valeur des œuvres ; mais les jeunes gens trouveront dans les ouvrages spéciaux de littérature qu'ils ont entre les mains tous les détails nécessaires sur Racine et Boileau, Corneille et Molière, La Bruyère et Bossuet, Mme de Sévigné et Fénelon. On a développé de préférence ici ce qui se rapporte aux autres écrivains, moins immédiatement *classiques*.

de l'Académie française (1635), *Le Cid* (1636), le *Discours de la Méthode* (1637), en marquent les débuts.

Un des traits du caractère français est la facilité à s'assimiler les idées étrangères, à accepter sans rancune, avec empressement même, les usages, les coutumes, les traditions de ceux qui nous ont battus. On l'a remarqué bien souvent : aucune contrée ne devint si vite *latine* que la Gaule après la conquête de César. Au seizième siècle, la France du Cardinal d'Amboise et de Louis XII, de François Ier et des Valois, est tout *italienne*, dans les beaux-arts, les lettres, les mœurs et les habitudes de la vie. L'Espagne devient toute-puissante avec Charles-Quint et Philippe II, nous enserre par le nord, l'est et le midi, nous bat à Pavie et à Saint-Quentin, tient garnison à Paris même avec la Ligue. Et la France du dix-septième siècle est tout *espagnole* avec Marie de Médicis et Anne d'Autriche, en dépit de Henri IV et de Richelieu. On applaudit *Le Cid* l'année même de Corbie ; la mode castillane remplace la mode italienne ; le langage devient emphatique et maniéré. Nouveau changement au dix-huitième siècle. C'est l'Angleterre qui est devenue toute-puissante après 1688 et 1714, avec Guillaume III et la reine Anne, Marlborough et William Pitt : la France devient anglaise, remplace les habits brodés de Versailles par l'habit noir de Londres, oublie les carrousels pour les courses, discute Locke, accepte Shakspeare, admire Newton, exalte la vie *anglaise*, la grandeur *anglaise*, avec Voltaire et Montesquieu ; comme plus tard, après Rosbach, elle admirera Frédéric II et copiera la discipline prussienne, en se passionnant pour Gœthe et Schiller.

Rôle littéraire de Richelieu. — En littérature le goût espagnol domine donc au dix-septième siècle dans la France de Louis XIV, ou plutôt de Richelieu. En effet, « le dix-septième siècle ne relève pas de Louis XIV, qui le couronne, mais de Richelieu, qui l'a inspiré. Nul ne ressentit mieux que Richelieu le goût renaissant de la politesse et des lettres. Le fond de cette âme extraordinaire était l'ambition : son vrai génie était tout politique ; mais, passionné pour tous les genres de gloire, il désirait aussi être ou paraître le plus bel esprit de son temps, et même un cavalier accompli.... Dès qu'il fut puissant, il mit à la mode ses propres goûts, et dès 1630 il y avait à Paris plus d'un hôtel où se réunissaient pour passer le temps agréablement ensemble des gens d'esprit, d'une grande et d'une médiocre naissance, d'épée, de robe et d'église, avec des

femmes aimables qui naturellement donnaient le ton. L'Hôtel de Rambouillet a été le plus considérable de tous ces foyers de l'esprit nouveau.... La distinction, voilà ce qu'on recherchait par-dessus tout à l'Hôtel de Rambouillet. » (VICTOR COUSIN, *Mme de Longueville.*)

L'Hôtel de Rambouillet et son influence. La Guirlande de Julie. Les Précieuses. — Jean de Vivonne marquis de Pisani, chargé de missions diplomatiques en Italie par Henri IV, y épousa une dame romaine célèbre par sa beauté et par son esprit, Julia Savelli. De cette union naquit en 1588 Catherine de Vivonne, « l'incomparable Arthénice » (Arthénice est l'anagramme de Catherine). Elle épousa le 26 janvier 1600 Charles d'Angennes marquis de Rambouillet (1577-1652), et elle mourut le 27 décembre 1665. Six enfants naquirent de leur mariage: deux fils, dont l'un mourut à 8 ans, et dont l'autre, M. de Pisani, fut tué à Nordlingen le 3 août 1645; et quatre filles, dont deux furent religieuses; une troisième, la plus jeune, fut plus tard la première femme du comte de Grignan ; l'aînée des quatre filles et de toute la famille fut la célèbre Julie-Lucine d'Angennes (1607-1671), qui devint en 1645 duchesse de Montausier. Autour de ces trois reines de la mode, du bon goût et du beau langage, Julia Savelli, Catherine de Vivonne et Julie d'Angennes, se groupa à l'Hôtel de Rambouillet[1] une élégante société de grandes dames, de seigneurs,

1. L'Hôtel de Rambouillet, d'abord Hôtel Pisani, était situé Rue Saint-Thomas du Louvre, entre le Carrousel et le Palais-Royal. C'était Catherine de Vivonne qui en avait fait le plan pour son père. L'ancien Hôtel de Rambouillet, situé sur une partie de l'emplacement du Palais-Royal actuel ayant été vendu par Charles d'Angennes à Pierre Forget du Fresne (celui-ci le revendit au Cardinal de Richelieu, qui le fit démolir), l'*Hôtel de Pisani* fut appelé *Hôtel de Rambouillet.* L'habileté dont Catherine de Vivonne avait fait preuve dans la construction de cet hôtel avait émerveillé les contemporains. « On suivit le dessin de Mme de Rambouillet de point en point. C'est d'elle qu'on a appris à mettre les escaliers à côté, pour avoir une grande suite de chambres, à exhausser les planchers et à faire des portes et des fenêtres hautes et larges, et vis-à-vis les unes des autres. » (TALLEMANT DES RÉAUX.) L'auteur des *Historiettes* raconte encore que Mme de Rambouillet, à la fois très frileuse et très délicate, se trouva à l'âge de trente-cinq ans incapable de supporter l'ardeur du soleil en été, le feu en hiver. Elle emprunta donc aux Espagnols « l'invention des *alcôves,* qui sont aujourd'hui si fort en vogue à Paris. La compagnie se va chauffer dans l'antichambre. Quand il gèle, elle se tient sur son lit, les jambes dans un sac de peau d'ours, et elle dit plaisamment, à cause de la grande quantité de coiffes qu'elle met l'hiver, qu'elle devient sourde à la Saint-Martin, et qu'elle recouvre l'ouïe à Pâques. » (TALLEMANT.) Les visiteurs étaient assis dans la *ruelle* du lit; c'est ainsi que *Les Ruelles* devint synonyme de *Les Cercles Littéraires.*

d'écrivains, de poètes. Là, dans la célèbre Chambre Bleue[1] vinrent s'asseoir et causer Mlle de Longueville, Malherbe et Voiture, Madame de Sablé[2] et Mlle Paulet « la lionne », et Godeau, « le nain de la princesse Julie »; Mlle de Lafayette, Mlle de Scudéry et son frère le gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde; Corneille, Conrart, Racan, Ménage, le duc de Montausier, si discret et si constant dans son amour; enfin tout le monde des *Honnêtes Gens*. On y discutait poésie, philosophie, bel esprit, art; on y goûtait les charmes de la conversation; on s'y donnait de temps à autre le divertissement de fêtes mythologiques[3], et l'on y ménageait aux dames de céans d'aimables surprises, comme celles qu'on fit à Mlle de Rambouillet, quand le 1er janvier 1641 Julie à son réveil trouva sur sa toilette, suivant l'expression de Huet évêque d'Avranches, « le cadeau le plus galant, le plus ingénieux, le plus joli, le plus nouveau, que l'amour ait jamais inventé ».

C'était *La Guirlande de Julie pour Mademoiselle de Rambouillet Julie-Lucine d'Angennes*, comme le portait l'inscription gravée sur le frontispice au milieu d'une guirlande. A la feuille suivante se trouvait un Zéphyr épandant des fleurs. Il y avait deux cahiers de vélin; chaque feuille contenait une fleur peinte en miniature par Robert, en tout vingt-neuf fleurs, et en regard de chacune d'elles une pièce de vers, écrite

1. « La Chamble Bleue, si célèbre dans les *Œuvres de Voiture*, étoit parée.... d'un ameublement de velours bleu, rehaussé d'or et d'argent.... C'étoit le lieu où Arthénice recevoit ses visites. Les fenêtres sans appui, qui règnent de haut en bas, depuis son plafond jusqu'à son parterre, la rendent très gaie, et laissent jouir sans obstacle de l'air, de la vue et du plaisir du jardin. » (SAUVAL, *Antiquités de Paris.*)

La Rue Saint-Thomas du Louvre a disparu après 1852 quand on réunit le Louvre aux Tuileries et qu'on agrandit la Place du Carrousel. Elle était perpendiculaire à la Seine au sud et au nord à la Rue Saint-Honoré, à laquelle elle aboutissait devant le Palais-Cardinal. Elle était parallèle du côté de l'est au Louvre, dont elle était séparée par la Rue Froidmanteau, du côté de l'ouest aux Tuileries, dont elle était séparée par la Rue Saint-Nicaise (partie de l'enceinte antérieure à 1631) et le Jardin de Mlle de Montpensier (plus tard Place du Carrousel).

2. La marquise de Sablé (1608-1678), née Madeleine de Souvray ou de Souvré, était fille de Gilles de Souvré, gouverneur de Louis XIII et maréchal de France (1562-1646). Elle épousa Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé et fils du maréchal de Boisdauphin. Elle avait grand'peur de mourir, ce dont Voiture la plaisantait.

3. Par exemple celle que Mme de Rambouillet, étant à sa terre de Rambouillet, donna à l'évêque de Lisieux (Philippe de Cospéan, mort en 1646), à l'endroit nommé *La Marmite de Rabelais*, et que raconte Tallemant des Réaux.

aussi sur du vélin par l'habile calligraphe Nicolas Jarry. Dix-neuf poètes avaient fait parler les vingt-neuf fleurs, et parmi eux, M. de Montausier lui-même, Chapelain, Godeau, Colletet, Scudéry, Corneille : le lys, l'hyacinthe et la grenade avaient formé la part de l'auteur du *Cid*.

Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier (1610-1690), auquel Mlle de Rambouillet devait ce gracieux présent, aspirait à sa main déjà depuis dix années. Il portait « sa passion partout avec lui ; il faisoit des vers, il en parloit, tout cela ne servoit de rien : Mademoiselle de Rambouillet disoit qu'elle ne vouloit point se marier. Lui, plus épris ou plus opiniâtre que jamais, persévéra toujours. » (TALLEMANT DES RÉAUX.) Il s'aperçut enfin que sa religion (il était protestant) était un obstacle invincible à ses desseins. Il se fit catholique et décida ainsi Julie d'Angennes, qu'il aimait depuis quatorze ans,

A changer de son nom la charmante douceur.

On était en 1645. L'époque la plus brillante de l'Hôtel de Rambouillet, qui durait depuis 1624 environ, allait finir : la mort de Voiture, qui avait été l'âme de cette réunion (1648), la Fronde, les fréquentes absences de la duchesse de Montausier, qui accompagnait son mari dans son gouvernement de Saintonge et Angoumois, enfin la mort de la marquise sa mère (1665) en amenèrent la décadence. L'Hôtel de Rambouillet

. . . Étoit de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin. . . . .

Les *Précieuses* tombèrent dans l'affectation ; elles devinrent *ridicules*, ou du moins il y en eut qui le devinrent, et Molière les accabla (1659). L'Hôtel de Rambouillet « était une société exclusive, une sorte de cénacle fermé aux profanes. Le soin de se *dévulgariser*, qui en formait tout le code littéraire, ne laissait pas d'avoir des dangers. Le plus grand c'était de substituer l'empire de la mode à celui du sens commun. Individu ou cercle, nul ne s'isole impunément. L'esprit littéraire peut naître en serre chaude, mais non pas y grandir ; rien ne lui est plus fatal que cette foi en soi-même qu'aucun souffle du dehors ne vient jamais ébranler. » (J. DEMOGEOT, *Histoire de la Littérature Française*.)

La Poésie et le Roman. Malherbe, Racan, Boisrobert, Colletet, l'Estoile.— *François de Malherbe* (né à Caen en 1555, mort à Paris en 1628), le protégé de Henri IV et de Marie de Médicis, est, par ordre de date, le premier poète remarquable du dix-septième siècle. Réagissant contre l'école de Ronsard, il reçut de ses contemporains le surnom de *tyran des mots et des syllabes*. « Il n'avoit pas beaucoup de génie ; la méditation et l'art l'ont fait poète. Il lui falloit du temps pour mettre une pièce en état de paroître. » (Tallemant des Réaux.) « Ses premiers vers, assure le même écrivain, étoient pitoyables. » Il avait trente ans quand il fit la célèbre pièce à Du Perrier sur la mort de sa fille, qui débute ainsi :

Ta douleur, Du Perrier, sera donc éternelle ?

Il a laissé un grand nombre d'*Odes*, de *Paraphrases*, *de Psaumes*, de *Stances*, d'*Épigrammes*, et Boileau, avec un peu d'exagération, a dit de lui :

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

Honorat de Bueil, *marquis de Racan* (1589-1670), s'attacha à Malherbe, qui avait trente-quatre ans de plus que lui. Il réussit dans le genre pastoral (son principal ouvrage est intitulé *Les Bergeries*). Il était connu par ses distractions : c'était « un des plus grands rêveurs qu'on ait jamais vus ».

François Metel de Boisrobert (né à Caen vers 1592, mort le 30 mars 1662), chanoine de Saint-Ouen de Rouen, et protégé par Richelieu (il fut l'un des *Cinq Auteurs*), poète, romancier, et solliciteur infatigable pour lui-même et pour les autres, était connu à la fois pour son talent et le cynisme de ses mœurs. Citons parmi ses comédies *La Belle Plaideuse*. Il avait travaillé à *Mirame*.

Guillaume Colletet, fils d'un procureur au Châtelet de Paris (1598-1659), lui aussi collabora avec Richelieu. Il a composé des *Tragédies*, un *Art Poétique*, *Le Banquet des Poètes,* et de jolies *Épigrammes*. *Claude de l'Estoile* (1597-1662), fils de l'auteur des célèbres *Journaux de Henri III et de Henri IV*, complète avec Rotrou et Corneille la liste des Cinq Auteurs.

Desportes, Régnier, Bertaut, Bautru, Nogent, Voiture, Benserade. — *Philippe Desportes*, né à Chartres en 1546, mort à l'abbaye de Bonport le 5 octobre 1606, attaché à la

personne de Henri III, de Joyeuse, puis de l'amiral de Villars, chanoine de la Sainte-Chapelle, abbé de Tiron et de Bonport, eut de son temps une grande réputation comme poète. Il a surtout composé des sonnets amoureux, imités de l'italien.

Mathurin Régnier son neveu, comme lui de Chartres (1573-1613), tonsuré à neuf ans, passa plus de dix ans à Rome auprès du Cardinal de Joyeuse et de M. de Béthune. Pensionné par le maréchal d'Estrées et par Henri IV, il put se livrer librement à son goût pour le plaisir et la poésie. Il a composé des *Satires*, des *Épîtres*, des *Élégies*. Vif, spirituel, amusant, il n'a pas toujours respecté la décence. Il est mort à quarante ans.

Jean Bertaut, de Caen (1552-1611), aumônier de Marie de Médicis et évêque de Séez, a composé de jolis vers. *Bautru* (*Guillaume de*), chancelier de Gaston duc d'Orléans (1588-1665), est connu surtout par la vivacité de ses réparties. On n'a conservé de lui qu'une *Satire* : « Il disoit que *Nogent* son frère étoit le Plutarque des laquais ; les laquais admiroient ses sentences. »

Vincent Voiture (1598-1648), fils d'un marchand de vin d'Amiens, fit du bruit « dès le collège ». Il a été l'oracle de l'Hôtel de Rambouillet. Petit, bien fait, l'air naïf, « vous eussiez dit qu'il se moquoit des gens en leur parlant.... Il avoit toujours vu des choses que les autres n'avoient point vues ; aussi, dès qu'il arrivoit, tout le monde s'assembloit pour l'écouter. Il affectoit de composer sur-le-champ. Cela lui peut être arrivé bien des fois ; mais bien des fois aussi il a apporté les choses toutes faites de chez lui. Néanmoins c'étoit un fort bel esprit, et on lui a l'obligation d'avoir montré aux autres à dire les choses galamment. C'est le père de l'ingénieuse badinerie. » (TALLEMANT DES RÉAUX.) S'il était ingénieux, il était surtout prétentieux, affecté, maniéré, et dans ses *Lettres* et dans ses *Vers* trop vantés. Il faut avouer qu'à l'Hôtel de Rambouillet on avait un goût bien différent du nôtre. Ah! que Molière avait raison !

Ce style figuré dont on fait vanité
Sort du bon caractère et de la vérité ;
Ce n'est que jeu d'esprit, qu'affectation pure,
Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Il fallait avoir beaucoup de temps à perdre et de passion à

dépenser pour discuter les mérites respectifs du *Job* de Benserade et de l'*Uranie* de Voiture.

Isaac de Benserade (1612-1691), déplorablement fécond, a fait des *Tragédies* à peu près oubliées et qui méritaient de l'être, une *Cléopâtre*, *La Mort d'Achille*, *Gustave*, *Méléagre*, des *Sonnets*, des vers de toute sorte pour Louis XIV, les *Métamorphoses d'Ovide en Rondeaux*.

Neugermain, Godeau, Conrart, Gombaud, Chapelain, Saint-Amand, Porchères, Sarrazin. — *Louis de Neugermain*, « pauvre hère de poète », barbu et ferrailleur, « étoit le fou externe de l'Hôtel de Rambouillet ». Il y « assassinoit tout le monde de ses maudits vers ». (Tallemant des Réaux.) Boileau envoie en même temps « chez l'épicier Neugermain et La Serre ». Ce dernier, *Jean Puget de La Serre* (1600-1665), était de Toulouse, et parent du célèbre financier Montauron auquel Corneille dédia *Cinna*.

Antoine Godeau (1605-1672), évêque de Vence, surnommé à cause de sa petite taille « le nain de la princesse Julie », était « un homme sans façon, bon ami, mais un peu trop brusque »; on lui doit de jolies *Odes*. Son parent, *Valentin Conrart*, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, qui était née chez lui (1603-1675), n'est guere sorti de son « silence prudent » que pour publier quelques pièces de vers et des lettres. On lui a reproché d'être « cabaleur et tyran tout ensemble ».

Jean Ogier de Gombaud (1570-1666), « huguenot à brûler », originaire des environs de Brouage, a laissé de charmants *Sonnets à Phillis* (Phillis était Marie de Médicis), un roman, l'*Endymion*, l'*Amaranthe* (pastorale), *Les Danaïdes*, tragédie, des *Epigrammes*, des *Traités*, des *Lettres*.

Fils d'un notaire de Paris, *Jean Chapelain* (1595-1674), qui était « un si bon homme », mais un si maussade poète, dur, lourd, prolixe, ennuyeux, avait composé le *Récit de la Lionne*, la plus grande partie des *Stances de Zyrphée reine d'Argennes à la cour d'Arthénice*, l'*Ode au Cardinal de Richelieu*, enfin la longue et pesante *Pucelle*, poème épique en 24 chants (les 12 premiers en 1656, les 4 derniers sont restés en manuscrit), tant attendue, tant célébrée d'avance et qui tomba si lourdement. Il n'en fut pas moins « le mieux renté de tous les beaux esprits ». Il est aussi l'auteur de *La Couronne impériale* (une des fleurs de la Guirlande de Julie), et de *L'Aigle de l'Empire à la Princesse Julie*.

Marc-Antoine Gérard de Saint-Amand (1594-1660), lui aussi poète épique, et gentilhomme de la chambre de la reine de Pologne Louise-Marie de Gonzague, s'attira les justes moqueries de Boileau et de bien d'autres par son *Moïse sauvé.* Au lieu de *Moïse sauvé*, Furetière l'appelait « *Moïse noyé* ». Dans une *Épître Héroï-Comique à Monseigneur le Duc d'Orléans* sur la prise de Gravelines, il s'appelait lui-même « *le Gros Virgile* ». « Il eût mieux fait, ajoute un contemporain, de dire « *le gros ivrogne* ».

Honorat L'Augier, Sieur de Porchères, a composé *Le Camp de la Place Royale*, et un *Sonnet sur les Yeux de Mme de Beaufort*, qui est un mémorable exemple de ridicule et de galimatias[1].

Jean-François Sarrazin (1605-1655), né près de Caen, à la fois poète et historien, secrétaire du prince de Conti, est l'auteur de *La Défaite des Bouts-Rimés, Poème Héroïque*, et de la *Pompe funèbre de Voiture.* En prose on lui doit l'*Histoire du Siège de Dunkerque*, et la *Conspiration de Wallenstein.*

Les d'Urfé, Gomberville, La Calprenède, Georges et Madeleine de Scudéry.—Les deux d'*Urfé* étaient nés dans le Forez, non loin des bords du Lignon, que le second a rendu célèbre. L'aîné, *Anne d'Urfé* (né en 1555), bailli, lieutenant général du Forez, conseiller d'État, ensuite ecclésiastique et poète, est connu par ses *Sonnets* : bien moins que son frère *Honoré d'Urfé* (1568-1625), soldat, diplomate et romancier, qui épousa la riche et maniaque Diane de Château-Morand, femme divorcée de son aîné, et écrivit l'*Astrée*, pastorale en prose et en vers, dont la première partie fut publiée en 1610. Le succès fut immense : aujourd'hui, les érudits seuls connaissent les bergers

1. Ce ne sont pas des yeux, ce sont plutôt des dieux ;
Ils ont dessus les rois la puissance absolue.
Dieux, non ; ce sont des cieux, ils ont la couleur bleue
Et le mouvement prompt comme celuy des cieux.

Cieux, non ; mais deux soleils clairement radieux,
Dont les rayons brillants nous offusquent la veue.
Soleils, non ; mais éclairs de puissance incogneue,
Des foudres de l'amour signes présagieux.

Car s'ils étoient des dieux, feroient-ils tant de mal ?
Si des cieux, ils auroient leur mouvement égal ;
Deux soleils, ne se peut, le soleil est unique ;

Éclairs, non : car ceux-cy durent trop et trop clairs :
Toutefois, je les nomme, afin que je m'explique,
Des yeux, des dieux, des cieux, des soleils, des éclairs.

des bords du Lignon chantés par Honoré d'Urfé, aussi bien que sa *Sireine*, sa *Sylvanire* et ses *Épîtres Morales*.

Gomberville (*Marin Le Roy de*), né à Paris en 1600, mort en 1674, fut à la fois poète et romancier. Ses principaux romans sont *Polexandre, La Cythérée*, *La Jeune Alcidiane*, *La Caritie*. *La Calprenède*, né au château de Toulgou, près de Sarlat (1610-1663), commença par la tragédie de *Mithridate;* il est surtout connu par ses interminables romans: *Cassandre* (10 volumes!), *Cléopâtre* (23 volumes!), *Pharamond ou l'Histoire de France*. Ses héros « se ressemblent comme deux gouttes d'eau, parlent tous *Phébus* et sont tous des gens à cent lieues au-dessus des autres hommes ». La Calprenède était célèbre par ses plaisantes gasconnades; il mettait sur tous ses ouvrages: *par M. Gautier de Costé*, *Chevalier*, *Seigneur de La Calprenède*, *Toulgou*, *Saint-Jean-de-Livet*, *et Vatimesnil*. Sarrazin disait de lui : « Il a tant donné de cœur à ses héros, qu'il ne lui en est point resté. »

C'était aussi un vaniteux et risible personnage que *Georges Scudéry*, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde (Marseille). Né au Havre en 1601, il devait mourir à Paris le 14 mai 1667; il prétendait descendre de l'ancienne famille sicilienne des Scuduri. Il commença par des tragi-comédies, *Ligdamon et Lidias ou La Ressemblance*, et *Le Trompeur puni ou L'Histoire Septentrionale*. Il se fit représenter sur la couverture en taille-douce avec un buffle, et autour ces mots :

Et poète et guerrier
Il aura du laurier.

Un plaisant s'avisa qu'on aurait dû mettre

Et poète et gascon
Il aura du bâton.

Il lui arrivait d'écrire : « Si je me connois en vers, et je pense m'y connoître. » Mme de Rambouillet disait de lui : « Cet homme-là, il n'aurait pas voulu un gouvernement dans une vallée : je m'imagine le voir sur le donjon de Notre-Dame-de-la-Garde, la tête dans les nues, regarder avec mépris tout ce qui est au-dessous de lui. » Scudéry, qu'on surnommait « le Grand Georges », écrivit encore *Arminius ou les Frères Ennemis*, *Alaric ou Rome vaincue*, et *Le Grand Annibal*, qu'on appelait en riant *Le Grand Animal*, et dont le succès fut tel « qu'on faillit

lui jeter des pommes ». Il composa aussi des *Observations sur Le Cid.* Il avait épousé Marie-Françoise de Martin-Vast, « une des plus grandes hâbleuses de France », et pour de la cervelle, en ayant « à peu près comme son époux ».

Le nom de Georges de Scudéry appelle naturellement celui de sa sœur, *Madeleine de Scudéry,* « la Nouvelle Sapho », « la Dixième Muse », née au Havre en 1607, morte en 1701 à quatre-vingt-quatorze ans. Elle composa de jolis vers, et surtout des romans interminables, du genre précieux, quintessencié, amphigourique; leur succès fut prodigieux et n'a de comparable que l'oubli où ils sont tombés. C'est *Ibrahim ou l'Illustre Bassa; Artamène ou le Grand Cyrus* (10 volumes !); *Clélie, Histoire Romaine* (avec la *Carte de Tendre*, 10 volumes !), *Les Femmes Illustres*, l'*Histoire de Célanire*, etc.

Scarron, Malleville, Segrais, Maître Adam, Desmarets, Chapelle, Bachaumont, Mme Deshoulières, Loret. — *Paul Scarron*, « le Petit Scarron », ou, comme il se surnommait lui-même, « le Cul-de-Jatte » (1610-1660), était un écrivain d'une bien autre valeur. Il était fils d'un conseiller à la Grand-Chambre qu'on surnommait *Scarron l'Apôtre*, parce qu'il citait à tout propos saint Paul. A vingt-sept ans, à la suite d'une maladie mal soignée par un charlatan, il fut perclus de tous ses membres; dès lors devenu « un raccourci de toutes les misères humaines », il n'en conserva pas moins sa gaieté; il épousa Françoise d'Aubigné, qui devait être dans la suite Mme de Maintenon. Prosateur et poète, on lui doit le *Roman Comique*, amusant tableau des aventures d'une troupe de comédiens ambulants, qu'on lit toujours avec le même plaisir ; des *Nouvelles*, des *Comédies* comme *Jodelet*, *Don Japhet d'Arménie*, *L'Énéide travestie*, *Le Tryphon*, *La Mazarinade*, de jolis *Vers sur le Retour de M. Fouquet*, etc.

Claude de Malleville (1597-1647) composa des *Épigrammes*, des *Rondeaux*, des *Odes*, et le *Sonnet* intitulé *La Belle Matineuse.*

Jean Regnault de Segrais (né à Caen en 1625, mort en 1701), secrétaire de la Grande Mademoiselle, s'est fait un nom surtout dans la pastorale; on lui doit *Hippolyte*, tragédie, *Bérénice*, roman, *Athis*, poème pastoral, les *Nouvelles Françaises*, des *Épîtres*, des *Églogues*, des *Élégies*, une traduction en vers de l'*Énéide* et des *Géorgiques*. Élu à l'Académie comme successeur de Boisrobert, il quitta Mlle de Montpensier pour Mme de La Fayette, et finit par retourner dans sa ville natale.

Adam Billault ou *Maître Adam* († 1662), menuisier à Nevers, a publié des poésies intitulées *Les Chevilles du Menuisier de Nevers*, et *Le Vilebrequin*.

Jean Desmarets de Saint-Sorlin (1596-1676), auteur de la comédie intitulée *Les Visionnaires*, acquit une peu enviable célébrité par ses déclamations furibondes contre les protestants et les jansénistes dans son *Avis du Saint-Esprit :* il avait dès lors, a-t-on dit pour l'excuser, « la tête égarée ». Il composa encore un poème épique, *Clovis ou la France chrétienne*, dont Boileau se moqua fort justement, et *Les Délices de l'Esprit*, « ouvrage extravagant », dit M. Merlet.

L'épicurien *Claude-Emmanuel Chapelle* (1626-1686), élève du philosophe Gassendi, écrivait peu (mais bien) en vers, aimait la table, le vin et la gaieté. Il a fait et raconté un *Voyage en Provence et en Languedoc*, avec son ami Bachaumont. *François le Coigneux de Bachaumont* (1624-1702), conseiller clerc au Parlement de Paris, composa mainte épigramme, et donna peut-être à la *Fronde* le nom qu'elle porte.

Mme *Deshoulières* (1633?-1694), née Antoinette du Ligier de La Garde, s'est fait un nom par de gracieux vers insérés d'abord dans *Le Mercure Galant*.

Jean Loret, de Carentan († 1665), chroniqueur en vers, est très connu par sa *Gazette Burlesque*, qui s'étend de 1650 à 1665. On la cite surtout pour l'histoire de la Fronde.

Le Théâtre avant Corneille. Jodelle, Garnier, Hardy, Théophile, Mairet, Tristan, Du Ryer, Rotrou. — Le théâtre, en France, ne devait pas sortir du médiocre avant Corneille. On a déjà cité les noms de Boisrobert, de Colletet et de l'Estoile : *Jodelle*, l'auteur de *Cléopâtre captive* et de *Didon se sacrifiant*, appartenait au seizième siècle (1532-1573), aussi bien que *Garnier* (1545-1601), auteur de *Porcie, Hippolyte*, *Cornélie*, *La Troade*, *Antigone*, *Bradamante*, qui a du souffle et de la grandeur, mais écrit mal. C'est à la première moitié du dix-septième siècle qu'appartiennent Hardy, Théophile, Mairet, Tristan, Du Ryer, Rotrou.

Alexandre Hardy, de Paris (1564-1630), publia cinquante-quatre tragédies, et en composa, dit-on, six cents ! Il était à la solde d'une troupe de comédiens ; on cite sa *Mariamne*. « Les *Nouvelles* de Cervantès et les *Pièces* de Lope de Véga étaient sa mine d'or. Il y puisait sans règle, sans goût. » (Demogeot.)

Bien singulière fut la destinée de *Théophile Viaud* ou tout simplement *Théophile*, comme on le nomme d'habitude (1590-

1626). Né près d'Agen, calviniste d'abord, puis *libertin* (c'est-à-dire libre penseur), il composa le *Parnasse Satyrique*, ou du moins eut part à sa composition. Poursuivi, banni par le Parlement, après s'être caché quelque temps à Chantilly chez le duc de Montmorency, il obtint de rentrer à Paris; arrêté de nouveau en 1623 et menacé du bûcher, il subit une dure captivité et ne redevint libre que pour mourir à trente-six ans. Il a composé des tragédies, dont la plus connue est *Pyrame et Thisbé*. On y trouve de l'imagination, mais un goût détestable, n'en déplaise à l'enthousiaste Georges Scudéry. C'est là que Thisbé s'écriait, à la vue du poignard avec lequel Pyrame s'était frappé :

Ah! voilà le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement! Il en rougit, le traître!

Jean Mairet, de Besançon (1604-1686), est l'auteur de *Chryséide et Arimand*, de *Sylvie*, *Sophonisbe*, *Cléopâtre*, *Le Duc d'Ossone*. *François Tristan* (1601-1655), gentilhomme de Gaston d'Orléans, et descendant, prétendait-il, du célèbre grand prévôt de Louis XI, est surtout connu par sa *Mariamne*. De *Pierre Du Ryer* (1605-1658), on cite *Saül* et *Scévola*.

Jean de Rotrou, bien supérieur à tous ceux qui précèdent, naquit à Dreux en 1609; il fut l'émule et l'ami de Corneille. Il débuta par une tragi-comédie, *L'Hypocondriaque ou le Mort amoureux;* ensuite vinrent *Les Ménechmes*, *Les Deux Sosies*, *Les Captifs*, *Antigone*, *Iphigénie en Aulide*, *Bélisaire*, *Le Véritable Saint-Genais* (1646), pièce d'un intérêt dramatique saisissant, que l'auteur d'*Hamlet* et l'auteur de *Polyeucte* auraient avouée; enfin *Venceslas* et *Chosroès*. Lieutenant criminel et civil au bailliage de Dreux, Rotrou, qui se trouvait à Paris, apprit qu'une épidémie venait d'éclater dans la ville où il était magistrat; il s'empressa d'y retourner et fut frappé par le fléau: il n'avait que quarante et un ans (1650).

La Tragédie. Pierre et Thomas Corneille. — Voici enfin *Pierre Corneille*, le *Grand Corneille*. Il naquit à Rouen le 6 juin 1606, et mourut à Paris le 1er octobre 1684. Avocat, ensuite poète, il donna en 1629 sa première comédie, *Mélite*, après laquelle vinrent *Clitandre*, *La Veuve*, *La Galerie du Palais*, *La Suivante*, *La Place Royale*, *L'Illusion Comique*. En 1635 parut sa tragédie de *Médee;* en 1636 *Le Cid;* en 1639 *Horace* et *Cinna;* en 1640 *Polyeucte;* en 1641 *La Mort de*

Pompée; en 1642 une merveilleuse comédie, *Le Menteur;* en 1643 *La Suite du Menteur*. Puis vinrent *Théodore*, *Andromède*, *La Toison d'Or*, *Rodogune*, *Héraclius*, *Don Sanche d'Aragon*, *Nicomède*, *Pertharite*, *Œdipe*, *Sertorius*, *Sophonisbe*, *Othon*, *Agésilas*, *Attila*, *Tite et Bérénice*, *Psyché*, *Pulchérie*, *Suréna*. Il a aussi traduit en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*, et on lui doit des poésies de toute sorte.

Le Dix-Septième Siècle n'a pas de représentant plus illustre que Corneille. Nourri de Sénèque, de Lucain, de Plutarque, du théâtre espagnol, mêlant le feu, la fougue d'une imagination méridionale à l'humeur batailleuse, à la dialectique serrée, à la vivacité de repartie du Normand, nul n'a mieux peint les passions, mieux conduit les dialogues, plus souvent trouvé *le mot sublime :* étincelant de verve, il est fidèle à l'histoire, *à la couleur locale ;* tour à tour homme d'État, orateur, avocat, historien, et toujours poète inimitable. Qui a mieux célébré la galanterie, le *point d'honneur*, la *crânerie* castillane, que l'auteur du *Cid ?* Où l'héroïsme farouche, le patriotisme exclusif du vieux Romain éclatent-ils mieux que dans *Horace ?* Pouvait-on mieux peindre Rome en décadence, la mêlée des partis, l'incertitude des uns, les regrets, les rancunes des autres, la lassitude de tous et la politique d'Auguste, que dans *Cinna?* Et *Polyeucte*, *Sévère*, *Félix*, qui ne les a rencontrés, qui ne les rencontre tous les jours dans l'histoire et dans la vie ? Tous ces êtres, ces fils du *Grand Corneille*, vivent et vivront. Et que de choses admirables encore dans les pièces réputées *faibles !* Les arrêts de Boileau ne sont pas sans appel ; ses jugements méritent souvent revision. Quelle grandeur sauvage dans le début d'Attila:

> Où sont-ils, nos trois rois ? Allez, et qu'on leur die
> Qu'ils se font trop attendre, et qu'Attila s'ennuie !

Il est vrai que Corneille n'était pas courtisan, qu'il n'avait pas l'*esprit de suite :* il se bornait à être Corneille. Faut-il s'étonner qu'il soit resté pauvre, que ses dernières années aient été attristées par l'abandon de la cour et de la ville, par l'indifférence du roi, par la rivalité souvent malveillante de Racine ? —Corneille n'a pas toujours été égal à lui-même. Quoi ! parce qu'un écrivain a eu du génie un jour, on lui reprochera d'avoir eu seulement du talent le lendemain ? — Il a mal écrit en Français — Quel Français ? La langue n'était pas

arrêtée, et il a contribué plus que personne à la former. Corneille avait le droit de dire, comme il le faisait dans ses vers à une grande dame qui avait parlé de lui en termes dédaigneux :

Songez-y, belle marquise !
Quoiqu'un grison fasse effroi,
Il vaut bien qu'on le courtise,
Quand il est fait comme moi.

Son frère *Thomas Corneille* (né à Rouen le 20 août 1625, mort aux Andelys le 9 décembre 1709) avait de la facilité, de l'ardeur au travail, et il a beaucoup produit, en vers et en prose. Il commença par une comédie, *Les Engagements du hasard;* ses tragédies les plus connues sont *Timocrate*, *Darius Codoman*, *Stilicon*, *Camma*, *Laodice*, *La Mort d'Annibal*, *Ariane*, *Le Comte d'Essex*. Après la mort de Molière, et à la demande de sa veuve, il mit en vers *Don Juan;* on lui doit encore des opéras, *Psyché* et *Bellérophon*.

Jean Racine. — Cet *esprit de suite* dont Corneille était dépourvu, Racine au contraire le possédait complètement. *Jean Racine,* né en 1639 à La Ferté-Milon, élevé à Port-Royal, s'attira dès l'âge de vingt ans la faveur de Louis XIV par son *Ode à la Nymphe de la Seine* (allusion au mariage du roi). Il se lia avec Molière et Boileau, et fit jouer en 1664 *La Thébaïde ou Les Frères Ennemis ;* en 1665 *Alexandre;* en 1667 *Andromaque;* en 1668 la comédie des *Plaideurs*, imitée des *Guêpes* d'Aristophane; en 1669 *Britannicus*, tiré de Tacite ; en 1670 *Bérénice*, sujet que Corneille traita en même temps ; en 1672 *Bajazet;* en 1673 *Mithridate*, pièce magnifique, dans laquelle il caractérisa admirablement la haine que les Romains inspiraient aux peuples vaincus :

Inspirant de plus près les haines les plus fortes,
Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.
. . . .
On ne vaincra jamais les Romains que dans Rome.

En 1674 il donna *Iphigénie*, imitée d'Euripide; en 1677 *Phèdre*, à laquelle il eut la douleur de voir préférer la *Phèdre* de Pradon par une cabale où se trouvaient le duc de Nevers, la duchesse de Bouillon et Mme Deshoulières; alors il renonça au théâtre et se maria; il ne donna plus qu'*Esther* en 1689 et *Athalie* en 1691. Disgracié pour avoir rédigé un Mémoire sur

la misère du peuple (1697), il mourut en 1699. Voltaire a dit qu'il faudrait écrire au bas de chaque page de Racine : Beau ! Sublime ! Admirable !

Louis Racine, son fils, né en 1692, perdit en 1755 un fils unique, qui périt à Cadix par l'effet du tremblement de terre de Lisbonne. Il donna en 1742 un poème sur *La Religion*, et mourut en 1763.

La Satire. Boileau. — A côté de Racine, il faut placer Boileau, son ami, qui partagea avec lui le titre d'*Historiographe de France*, versificateur d'une correction et d'une pureté irréprochables, et qui; s'il ne fut pas un grand poète, eut du moins le mérite de fixer les règles du goût; il fut la terreur des mauvais écrivains de son temps, Chapelain, l'abbé Cotin, Pradon, Colletet, Pelletier, etc. Né à Paris le 1er novembre 1636, *Nicolas Boileau-Despréaux* y mourut le 17 mars 1711. Il avait composé douze satires, dont les plus connues sont : *Les Adieux d'un poète à Paris*, *Le Repas ridicule*, *Les Embarras de Paris, A son Esprit*, la *Satire sur les Femmes ;* douze épîtres parmi lesquelles : l'*Épître au Roi sur le Passage du Rhin*, celles *A Lamoignon*, *A Racine*, *A son Jardinier ;* un *Art poétique* en quatre chants; *Le Lutrin*, poème héroï-comique en six chants; enfin des quatrains, des épigrammes et quelques odes, parmi lesquelles la malheureuse *Ode sur la Prise de Namur.*

La Comédie. Molière. — Louis XIV, dit-on, demanda un jour à Boileau quel était l'homme qui ferait le plus honneur à son règne. « Sire, répondit le satirique, c'est Molière. — Je ne l'aurais pas cru, répliqua le roi ; mais vous vous y connaissez mieux que moi. » *Jean-Baptiste Poquelin*, dit *Molière*, naquit à Paris le 15 janvier 1622, et y mourut le 17 février 1673. Son père et son aïeul avaient été valets de chambre tapissiers du roi. Il étudia au Collège de Clermont et suivit avec Chapelle les leçons de Gassendi, qui firent sur lui une vive impression; il se passionna pour le grand poète latin Lucrèce, qu'il traduisit en vers français. (Il ne reste de cette traduction, détruite dans un incendie, qu'un passage du *Misanthrope*.) De bonne heure, il appartint au théâtre, fut acteur et chef de troupe : de 1645 à 1648, il parcourut la province, tour à tour à Bordeaux, Pézenas, Lyon, Béziers, Avignon, Grenoble, Rouen, jouant *Le Maître d'école*, *La Jalousie de Barbouillé*, *Le Docteur amoureux, Les Trois Docteurs rivaux*, *Le Médecin volant.* Il vint alors s'établir à Paris, au Petit-Bourbon, près du Louvre, enfin au Palais-Royal. Lié avec Racine, Boileau et La

Fontaine, protégé par le roi et par Henriette d'Angleterre, Molière épousa Armande Béjart, fille de Madeleine Béjart.

A la fois artiste, directeur de troupe, poète et prosateur, il mena une vie de travail incessant. On lui doit : *L'Étourdi* (1653), *Le Dépit amoureux* (1654), *Les Précieuses Ridicules* (1659), *Sganarelle* (1660), *Don Garcie de Navarre ou le Prince jaloux, L'École des Maris, Les Fâcheux* (1661), *L'École des Femmes* (1662), *La Critique de l'École des Femmes, L'Impromptu de Versailles* (1663), *Le Mariage forcé, La Princesse d'Élide* (1664), *Don Juan ou Le Festin de Pierre, L'Amour Médecin* (1665), *Le Misanthrope, Le Médecin malgré lui, Mélicerte* (1666), *Le Sicilien ou l'Amour Peintre, Tartufe* (1667), *Amphitryon, L'Avare, Georges Dandin* (1668), *M. de Pourceaugnac* (1669), *Les Amants magnifiques, Le Bourgeois Gentilhomme* (1670), *Les Fourberies de Scapin, La Comtesse d'Escarbagnas* (1671), *Les Femmes savantes* (1672), *Le Malade imaginaire* (1673).

A la quatrième représentation de cette dernière pièce, au moment où il prononçait le mot *Juro*, il fut pris d'une convulsion, à la suite de laquelle il expira[1] le 17 février 1673. Molière a été le poète de l'humanité en même temps que celui de son époque. Cet admirable comique, le plus grand qui ait jamais existé, était d'un caractère triste et souffrant.

La Fable. La Fontaine. — *Jean de La Fontaine* naquit à Château-Thierry en 1621. Le « *bonhomme* » occupe une place à part dans le dix-septième siècle : il est de la famille d'Amyot et de Rabelais ; à une époque où la littérature est tout officielle et guindée, il sympathise sans façon avec tout ce qui vit et tout ce qui végète : l'arbre, l'oiseau, l'animal, la fleur ont pour lui un sentiment, un langage. Il retrouve la trace qui semblait perdue des fabliaux et des contes joyeux ; il se soucie peu de sa femme, il ne songe guère à ses enfants ; mais ce n'est pas faute de cœur : *l'Élégie aux Nymphes de Vaux*, dans laquelle il implore le roi en faveur

1. Les préjugés contre la condition des comédiens étaient tels alors, que Molière, malgré son génie et ses chefs-d'œuvre, ne put entrer à l'Académie Française. On y plaça plus tard son buste avec cette inscription :

Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.

A sa mort (les comédiens étaient excommuniés *ipso facto*), sa veuve eut grand'peine à faire mettre sur sa tombe

. . . Un peu de terre obtenu par prière.

de Fouquet son protecteur, en est la preuve. En 1665 il donna ses *Contes et Nouvelles;* il fit paraître ses *Fables* en trois recueils: les six premiers livres en 1668; les cinq suivants en 1678 et 1679; le dernier en 1694. Ami de Marie de Mancini, duchesse de Bouillon, de Boileau, de Racine et de Molière, ainsi que des princes de Conti et de Vendôme, l'auteur de *Psyché* vécut successivement chez Mme de la Sablière pendant vingt ans, et chez Mme d'Hervart. Il n'eut aucune part aux faveurs de Louis XIV: il avait été l'ami de Fouquet, et d'ailleurs il n'avait pas plus que Corneille « *cet esprit de suite* » que les rois aiment tant. Il ressemblait au loup d'une de ses fables, qui aime mieux vagabonder librement et mourir de faim, que porter un collier et avoir un maître:

Attaché! dit le Loup : vous ne courez donc pas
Où vous voulez? — Pas toujours; mais qu'importe? —
Il importe si bien, que de tous vos repas
Je ne veux en aucune sorte,
Et ne voudrais pas même à ce prix un trésor.
Cela dit, maître Loup s'enfuit et court encor.

Il aurait pu dire aussi comme l'âne d'une autre fable:

Notre ennemi c'est notre maître.

D'ailleurs, il traçait de la misère des paysans un tableau qui devait médiocrement plaire à Louis XIV. Dans *La Mort et le Bûcheron,* il peint en ces termes la tristesse du bûcheron:

Il met bas son fagot. Il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois, et jamais de repos:
Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts,
Le créancier et la corvée
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

Il était assez insouciant en matière religieuse: mais, disait sa vieille garde-malade, « Dieu n'a pas dû avoir le courage de le damner »; il mourut en 1695.

Les *Fables* de La Fontaine sont de petits chefs-d'œuvre, de véritables drames complets et rapides, vrais, à quelque point de vue qu'on se place. Ses arbres sont des arbres véritables; ses chênes *tiennent bon* et ses roseaux *plient*, comme ceux qu'on rencontre dans tous les prés. Ses chiens ont une manière d'aboyer, ses renards s'avançent en tapinois, ses lapins

se passent la patte sur le nez, ses chats font le gros dos, baillent béatement, et ont une façon de regarder en faisant semblant de fermer l'œil, comme les chiens, les renards, les lapins et les chats que nous avons mille fois rencontrés; et en même temps ce sont des hommes, des naïfs, des fourbes, des hypocrites, des avares, vrais sous leur double nature humaine et bestiale. Quels chefs-d'œuvre que *Le Renard et le Corbeau*, *Les Animaux malades de la Peste*, *Le Chêne et le Roseau*, *Le Loup et l'Agneau*, *L'Ours et l'Amateur des Jardins*, *Le Chat et le vieux Rat*, *L'Huître et les Plaideurs*, *Le Savetier et le Financier*, *Le Coche et la Mouche*, *L'Aigle et le Hibou*, *La Laitière et le Pot au lait*, *Le Vieillard et l'Ane*, *Le Chat, la Belette et le petit Lapin*, *Le Chat et les deux Moineaux*, *Le Cheval s'étant voulu venger du Cerf*, *Le Cochet, le Chat et le Souriceau*, *Conseil tenu par les Rats*, *Le Coq et le Renard*, *Les Grenouilles qui demandent un Roi*, *L'Homme et la Couleuvre*, *Le Lion et le Moucheron*, *La Mort et le Mourant*, *L'Ours et les deux Compagnons*, *Le Rat qui s'est retiré du Monde !* Il faudrait tout citer, ou plutôt il faut tout lire.

Quinault, Regnard, Boursault, Jean-Baptiste Rousseau, La Fare, Chaulieu, Houdar de la Motte, Maucroix. — La liste des poètes du dix-septième siècle n'est pas épuisée avec Corneille, Racine, Molière, Boileau et La Fontaine. *Quinault*, né en 1635, poète tragique, comique et lyrique, fut trop maltraité par Boileau et trop loué par Voltaire. Ses meilleures pièces sont *La Mère Coquette* (1665), *L'Amant indiscret*, *Astrate;* il mourut en 1686. Le comédien Baron, né à Paris en 1653, mort en 1729, élève et ami de Molière, a composé l'*Homme à bonnes Fortunes*. *Regnard*, né en 1655, pris par des corsaires algériens au retour d'un voyage d'Italie, vendu comme esclave à Constantinople, redevenu libre, visita la Flandre, la Hollande, le Danemark, la Suède, et écrivit ces vers au sommet d'une montagne de Norvège :

Gallia nos genuit, vidit nos Africa, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem;
Casibus et variis acti, terraque marique,
Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

Il se fixa en France en 1683. Regnard, « qui n'était pas médiocrement plaisant », est notre meilleur comique après Molière. Il a donné *Le Joueur* (1696), *Le Distrait* (1697), *Les Ménechmes* (1705), *Le Légataire universel* (1708); il mourut

en 1709. Le Bourguignon *Edme Boursault* (1638-1701), sans instruction première, qui se forma lui-même, et ne sut jamais le grec ni le latin, écrivit aussi de jolies comédies, *Ésope à la Ville*, *Ésope à la Cour*, *Le Mercure galant*. *Campistron*, né en 1656, ami de Racine et son imitateur, tomba dans la platitude et le ridicule ; il mourut en 1723.

Jean-Baptiste Rousseau, né en 1671, fils d'un cordonnier, eut la lâcheté de rougir de son père. Il écrivit d'abord des *Comédies*, *Le Café*, *Le Flatteur*, *Le Capricieux*, des *Opéras*, *Jason ou la Toison d'Or*, *Vénus et Adonis;* mais c'est surtout comme poète lyrique qu'il est remarquable. Il fut accusé en 1712 d'avoir écrit des couplets satiriques remplis d'infâmes calomnies contre La Mothe, Crébillon, Saurin et d'autres écrivains; ce fut en vain qu'il accusa Saurin lui-même d'en être l'auteur. Banni de France par le Parlement, il se retira en Suisse auprès du comte du Luc, le suivit à Vienne, obtint la protection du Prince Eugène et se fixa à Bruxelles. Il a excellé dans l'*Ode* et dans la *Cantate;* il mourut en 1741. On cite surtout l'*Ode au Comte du Luc* et la *Cantate de Circé*.

Chaulieu (l'abbé de), né en 1639, poète anacréontique et épicurien, résidait habituellement au Temple; il mourut en 1720. Il eut pour ami le marquis de La Fare, militaire et poète épicurien, né en 1624, mort en 1712; *La Fare* a composé un opéra, *Penthée*. Il était lui aussi un des hôtes qui se réunissaient au Palais du Temple, chez le dernier des Vendômes. Celui-ci, frère du vainqueur de Villa-Viciosa, fut nommé d'abord le *Prieur de Vendôme* (1655-1727). Chevalier de Malte, grand prieur de France et lieutenant-général, il fut disgracié en 1706; rentré en faveur après cinq ans d'exil à Rome, il réunit dans son palais du Temple, à Paris, une société brillante où l'on avait le goût du plaisir, des allures libres, et beaucoup d'esprit. Voltaire jeune homme y fut admis.

Antoine Houdar de La Motte (1672-1731), fils d'un chapelier de Paris, composa des *Opéras, Issé*, *L'Europe Galante*, des *Tragédies*, comme *Inès de Castro*, des *Comédies*, des *Odes*, des *Fables*, des *Églogues*, une traduction en vers de l'*Iliade;* il devint aveugle dans la dernière partie de sa vie. C'était encore un aimable écrivain que *François Maucroix*, de Noyon, chanoine à Reims (1619-1708) et ami de La Fontaine; il a laissé de jolies poésies, *Odes*, *Églogues*, *Élégies*, *Épigrammes*, etc.

La Prose. Philosophie. Descartes, Malebranche, Pascal. Les grands écrivains en prose ne sont pas moins nombreux

que les poètes. Le premier est le fondateur de la nouvelle philosophie française, Descartes. *René Descartes*, né à la Haye en Touraine (1596), élève des jésuites de La Flèche, puis militaire, crut prudent, après de longs voyages, lorsqu'il commença à émettre ses idées nouvelles, de se retirer en Hollande (1629), puis à la cour de la reine Christine de Suède, où il mourut en 1650. Il avait publié en 1637 le *Discours de la Méthode*, et en 1641 les *Méditations*, où il expose sa doctrine. Révoquer en doute toutes les connaissances acquises dont la raison n'a pas démontré invinciblement l'exactitude, et ne se rendre qu'à l'évidence, telle est la principale règle qu'il recommande pour arriver à la vérité. Du *doute méthodique*, il passe à la recomposition d'un nouveau système, et entreprend de rétablir ce qu'il avait détruit, en partant de cette proposition : *Je pense, donc je suis.* Descartes avait aussi étudié les sciences : il nous a laissé le *Traité du Monde*, les *Météores*, la *Dioptrique*, la *Géométrie*, le *Traité de la Lumière*, la *Mécanique*. Après lui, il faut placer *Malebranche* (1638-1715), l'auteur de la *Recherche de la Vérité* et des *Entretiens sur la Métaphysique et la Religion*, où il s'efforce de concilier la théorie cartésienne avec la théologie chrétienne, par sa *Vision en Dieu*.

La philosophie compte encore un illustre représentant au dix-septième siècle, *Blaise Pascal*, né le 19 juin 1623 à Clermont-Ferrand, mort à 39 ans le 19 août 1662. Il a été question ailleurs (chap. XI) de ses ouvrages, *Les Provinciales*, les *Pensées*, auxquelles il faut ajouter un *Opuscule sur l'Esprit Géométrique* et les *Expériences touchant le Vide*.

Les Libertins. Gassendi, Naudé, Gui Patin, La Mothe Le Vayer, Cyrano de Bergerac. — *Les libertins* (ce mot était alors synonyme de *libres penseurs*) n'étaient pas très nombreux au dix-septième siècle : il y en avait cependant. En tête se trouvait un prêtre de Digne, l'adversaire de Descartes, *Pierre Gassendi* (1592-1656) qui débuta par des *Exercitationes adversus Aristotelem*. Gabriel Naudé l'appelle : « l'Oracle de la philosophie, des mathématiques, de l'astronomie, de tout ce qu'il y a de meilleur dans les sciences plus relevées. » On doit à Gassendi les *Objections contre les Méditations* de Descartes, le *Syntagma Philosophiæ Epicuri*, le *Syntagma Philosophicum*. « Il expose avec le soin le plus attentif et une sensible complaisance les opinions d'Épicure et de quelques anciens, les plus destructives de toute religion : par exemple, que c'est la crainte qui a fait les dieux (*Primus in orbe deos fecit timor*),

que les dieux sont une invention des législateurs, qu'on a divinisé les grands hommes et les objets naturels qui sont utiles... Il vécut doucement et sans inquiétude; et lorsque la dernière heure fut venue, lorsque Guy Patin, son médecin et son ami, lui donna à entendre qu'il n'y avait plus de remède, et lui dit de mettre ordre à ses affaires, il leva gaiement la tête et lui dit à l'oreille :

Omnia præcepi atque animo mecum ante peregi.
(*Enéide*, VI, 105.)

Gassendi n'était donc guère croyant. » (*Sceptiques ou Libertins de la première moitié du XVII*e *Siècle*, par M. JACQUES DENIS, professeur à la Faculté des Lettres de Caen.) Gassendi eut pour disciples Sorbière, Chapelle, Saint-Evremond, Molière, Cyrano de Bergerac, Bernier.

On a parlé ailleurs de *Gabriel Naudé* (chap. III, p. 124). Son ami, le médecin *Guy Patin* (1601-1672), des environs de Beauvais, esprit caustique, écrivain original, latiniste élégant, est surtout connu aujourd'hui par ses *Lettres*, où sa verve railleuse se donne carrière. « Gui Patin, dit M. Denis, a un certain nombre de bêtes noires, Mazarin, les chirurgiens qui voudraient se délivrer de la dépendance des médecins, les apothicaires, les partisans de l'antimoine, les moines et les jésuites. Mais ce qu'il hait le plus, ce sont les jésuites et les antimoniaux, et je crois qu'il aurait été fort embarrassé pour donner la préférence aux uns ou aux autres. » On cite surtout le portrait original et si vif qu'il a tracé des Chevaliers de Malte, ce qu'il dit des moines, de l'infaillibilité du pape, du célibat des prêtres, de la confession, du purgatoire.

La Mothe Le Vayer (1588-1672), héritier de la bibliothèque de Mlle de Gournay[1], fille adoptive de Montaigne, a composé des *Dialogues* à la façon des anciens et intitulés *Orasius Tubero*, des *Discours*, *De la Vertu des Païens*, *Jugements sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, *Traité du peu de certitude de l'Histoire*, etc. Il fut chargé de l'éducation du frère de Louis XIV. On peut se faire une idée de ses opinions par le passage suivant : « La superstition... s'érige en tyran absolu sur l'entendement des hommes.... L'athéisme ne trouble jamais les États, mais il rend l'homme

1. *Mlle de Gournay* (1556-1645), la « fille d'alliance de Montaigne », eut, elle aussi, son heure de célébrité. Elle a publié *Les Avis ou les Présents de la Demoiselle de Gournay* (1635).

plus prévoyant à soi-même, comme ne regardant pas plus loin. »

C'était encore un *libertin* que *Cyrano de Bergerac*, auteur du *Voyage dans la Lune*, et de *l'Histoire comique des États et Empires du Soleil*. Appelé par ses camarades du régiment des gardes le *Démon de la bravoure*, Cyrano fut forcé par une blessure de quitter le service, et mourut à trente-cinq ans (1620-1655). Il a écrit quelque part : « A moins de porter un bonnet, « quoi que vous puissiez dire de beau, s'il est contre les doc- « teurs de drap, vous êtes un idiot, un fou, et quelque chose « de plus. » Il a dit encore : « Ce qui fait que je demeure ac- « tuellement dans la lune, c'est que les hommes y sont ama- « teurs de la vérité, qu'on n'y voit point de pédants, que les « philosophes ne se laissent persuader qu'à la raison. » Voici quelques-unes de ses idées : L'Éternité est une durée sans bornes, l'infini est une étendue sans limites. La terre n'est qu'un point dans l'univers : il est absurde de supposer que tous les astres et les soleils ont été faits rien que pour notre petit globe. Il ajoute : « Il faut abhorrer ces expressions de « prodiges, qu'ont inventées les stupides, pour excuser les « faiblesses de leur entendement. »

Dans sa tragédie d'*Agrippine*, il a écrit ces deux vers :

Une heure après la mort notre âme évanouie
Sera ce qu'elle était une heure avant la vie.

La Rochefoucauld, La Bruyère, Balzac, Mme de Sévigné, Bussy-Rabutin, Mme de Caylus. — Au dix-septième siècle également *La Rochefoucauld* (1610-1680) écrivait ses *Mémoires* et son livre des *Maximes*, dans lequel il assigne pour unique mobile aux actions humaines l'amour-propre et l'égoïsme; *La Bruyère* (1644-1696), précepteur du petit-fils du Grand Condé, composait son livre, si justement célèbre, des *Caractères*; *Balzac* (*Jean-Louis Guez de*), né à Angoulême en 1594, mort dans cette même ville le 18 février 1655, publiait *Le Prince*, ensuite *Aristippe* (ou *le Ministre*), son *Socrate chrétien* et ses *Entretiens*. Balzac était éloquent, mais d'une vanité, d'une prétention insupportable; il appelait ses Lettres à Chapelain *Lettres ad Atticum*, ce qui était se proclamer lui-même *un Cicéron*[1]. *Madame de La Fayette* (1634-1693) faisait ses ro-

1. Afin de se louer lui-même plus commodément, il mit la préface de ses *Lettres choisies* sous un nom d'emprunt, celui de M. Girard, théologal d'Angoulême. Balzac, y disait-il, « communique sa vertu aux choses qu'il touche, et ne

mans, dont les meilleurs sont *La Princesse de Clèves* et *Zaïde;* enfin, Marie de Rabutin, baronne de Chantal et marquise de *Sévigné*, née à Paris, à la Place Royale, le 5 février 1626, morte à Grignan le 18 mai 1696, traçait dans ses *Lettres* pleines de vivacité et d'agrément un tableau curieux et pris sur le fait de la Société Française au dix-septième siècle. *Bussy-Rabutin*, né en 1618, gentilhomme bel esprit, cousin de Mme de Sévigné, chansonna Louis XIV et La Vallière. Exilé seize ans, puis rentré en France, il écrivit l'*Histoire amoureuse des Gaules*, c'est-à-dire la chronique scandaleuse de Versailles; il mourut en 1693. La marquise de *Caylus* née *de Villette*, parente de Mme de Maintenon, se fit remarquer à la cour de Louis XIV et laissa, sous le titre de *Souvenirs de Mme de Caylus*, des Mémoires qui furent publiés par Voltaire en 1770; elle était morte en 1729.

L'Érudition. Costar, Ménage, Vaugelas, Dacier, Fontenelle, Rollin, Furetière. — *Pierre Costar* 1603-1660) était fils d'un chapelier de Paris établi à l'enseigne de l'*Ane rayé* sur le Pont Notre-Dame; il ne manquait pas de talent, mais bien de dignité et de mesure. Il a composé des *Lettres*, une *Défense de Voiture*, *La Suite de la Défense de Voiture*, les *Entretiens de M. de Voiture et de M. Costar*. *Gilles Ménage* (1613-1692), né à Angers, avocat d'abord, entra ensuite dans les ordres. Il fut chargé par Colbert de dresser la liste des pensions. Savant, mais pédant et d'une agaçante vanité, Ménage réunissait chez lui, le mercredi, ce qu'il appelait sa *Mercuriale*, c'est-à-dire de nombreux auditeurs qu'il étonnait par sa mémoire, parlant toujours et à peu près seul et de tout, hérissant son langage de citations latines, grecques, italiennes; Molière l'a peint dans ses *Femmes Savantes* sous le nom de *Vadius*. Il a composé une *Satire*, *La Requête des Dictionnaires*, des *Miscellanea*, *Les Origines de la Langue Française;* on a publié des *Menagiana*. *Vaugelas* (1585-1650) a été le principal rédacteur du *Dictionnaire de l'Académie*, et est connu comme grammairien par ses *Remarques sur la Langue française* (1647). *Dacier*, né en 1651, étudia à Saumur sous Tanneguy Lefèvre,

prend pas leurs défauts : il dore les nuages qu'il ne veut pas dissiper. Une femme illustre m'a dit autrefois de lui qu'il donnoit de l'agrément aux objets les plus vilains et les plus disgraciés, parce que les Grâces et lui ne se quittoient point, et qu'il n'y avoit pas moyen qu'il se pût défaire d'elles. » Et il continue sur ce ton !

et eut pour compagne d'études la fille de son maître. Les deux jeunes gens s'aimèrent, s'épousèrent (1683) et abjurèrent le protestantisme. Tous deux devinrent érudits ; le mari mourut en 1722. Sa femme, plus célèbre que lui, était née en 1651 ; elle traduisit l'*Iliade* (1689) et l'*Odyssée* (1708) ; elle mourut en 1720. *Fontenelle* appartient à la fois au dix-septième et au dix-huitième siècle ; né en 1657 à Rouen, et neveu de Corneille, il donna en 1680 sa tragédie d'*Aspar*, qui fut sifflée. Faible poète, il fut au contraire en prose toujours clair, élégant, ingénieux ; il fut quarante-trois ans secrétaire de l'Académie des Sciences. Ses principaux ouvrages sont les *Dialogues des Morts* (1680), les *Entretiens sur la Pluralité des Mondes* (1686) et l'*Histoire des Oracles* (1689). Voltaire s'est moqué de lui dans *Micromégas*. Il mourut en 1757, à l'âge de cent ans. *Rollin*, fils d'un pauvre coutelier et né en 1661, fit ses études avec succès ; il fut recteur de l'Université (1694-1696), puis Directeur du Collège de Beauvais ; en 1711, il fut enlevé à ses élèves comme suspect de jansénisme. Il publia en 1726 son *Traité des Études*, et ensuite son *Histoire Ancienne*, puis son *Histoire Romaine ;* Il mourut aimé et estimé de tout le monde en 1741. *Antoine Furetière*, de Paris (1620-1688), a composé un *Dictionnaire universel*, publié à Rotterdam deux ans après sa mort ; il fut exclu de l'Académie Française par ses collègues qui l'accusaient d'avoir plagié leur travail. Il a écrit aussi le *Roman Bourgeois* et le *Voyage de Mercure*, satire en vers.

L'Éloquence. Bossuet. — Le plus célèbre orateur de cette époque, *Jacques-Bénigne Bossuet*, né à Dijon en 1627 et mort en 1704, successivement évêque de Condom et de Meaux, fit l'éducation du Grand Dauphin. Il a composé : les *Oraisons Funèbres* d'*Henriette de France, reine d'Angleterre*, d'*Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, d'*Anne de Gonzague, Princesse Palatine*, de *Marie-Thérèse*, du *Chancelier Michel Le Tellier* et du *Prince de Condé ;* des *Sermons*, des *Panégyriques ;* le *Discours sur l'Histoire universelle*, l'*Histoire des Variations des Églises protestantes*, le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, les *Méditations sur l'Évangile*, les *Élévations sur les Mystères*, etc.

Fénelon, Bourdaloue, Fléchier, Mascaron, Massillon. — A côté de Bossuet il faut citer *Fénelon*. Né en 1651 et mort en 1715, il fut précepteur du duc de Bourgogne et archevêque de Cambrai. Ses principaux ouvrages sont : le *Traité de l'Éducation des Filles ;* les *Maximes des Saints* (v. le chap. XI) ;

Les Aventures de Télémaque, les *Dialogues des Morts*, des *Fables*, les *Dialogues sur l'Éloquence*, la *Lettre à l'Académie Française*, des *Sermons* et le *Traité de l'Existence de Dieu*. Après Bossuet et Fénelon, nommons encore le jésuite *Bourdaloue* (1632-1704), qui doit sa réputation à ses *Sermons ; Fléchier* (*Esprit*), né à Avignon, évêque de Lavaur, puis de Nîmes (1632-1710), qui écrivit *Les Grands Jours d'Auvergne* et prononça l'*Oraison Funèbre de Turenne ;* l'oratorien *Mascaron* (1634-1703), évêque de Tulle, qui composa, lui aussi, une *Oraison Funèbre de Turenne*, et *Massillon* (1663-1742), évêque de Clermont, auteur de l'*Oraison Funèbre de Louis XIV*, d'un grand nombre de *Sermons* et du *Petit Carême*, recueil de sermons prononcés en 1717 devant le jeune Louis XV.

Histoire et Mémoires. Pellisson, Mézeray, Retz, Saint-Simon. — *Pellisson* (1624-1693) de Béziers, commis de Fouquet, écrivit pour sa défense trois *Mémoires* qui lui attirèrent une rigoureuse captivité de cinq ans (1661-1666). Rentré en grâce, il abjura le protestantisme et écrivit une *Histoire de l'Académie Française* jusqu'en 1652, continuée jusqu'en 1700 par l'abbé d'Olivet. Pellisson y raconte sa captivité à la Bastille, « resserré dans un endroit isolé, qui ne prenoit jour que par un soupirail, n'ayant pour domestique et pour toute compagnie qu'un Basque stupide et morne, qui ne savoit que jouer de la musette » ; c'est là qu'il apprivoisa une araignée. Il composa des fragments sur l'*Histoire de Louis XIV* de la Paix des Pyrénées à celle de Nimègue, et rédigea les *Mémoires de Louis XIV*. Nommons aussi *Péréfixe* (1605-1670), auteur d'une *Vie de Henri IV ; Mézeray* (1610-1683), auteur d'une *Histoire de France* qui va jusqu'à Louis XIII ; *Saint-Réal* (1639-1692), qui a écrit l'*Histoire de la Conjuration des Espagnols contre Venise ; Ducange* (1610-1688), auteur d'un *Glossarium Latinitatis* et d'une *Histoire Byzantine ; Le Nain de Tillemont* (1637-1698), auteur d'une *Histoire des Empereurs Romains ; Mabillon* (1632-1707), auteur des *Actes de l'Ordre de Saint-Benoît ;* le savant *Pierre Daniel Huet*, de Caen, évêque d'Avranches (1638-1721), qui, après avoir visité à Stockholm la reine Christine, fut sous-précepteur du Dauphin ; il avait lu vingt-quatre fois le texte hébreu de la Bible ; on lui doit des poésies et des commentaires sur toute sorte de sujets. *Fleury* (1640-1723), nous a laissé une *Histoire Ecclésiastique* et deux livres intitulés *Mœurs des Israélites* et *Mœurs des Chrétiens ; Rapin de Thoiras* (1661-1725), a composé une *Histoire d'Angleterre ;* le Père

Daniel (1649-1728) écrivit une *Histoire de France ;* l'abbé *Vertot* (1655-1735) composa les *Révolutions de Suède*, les *Révolutions de la République Romaine* et une *Histoire de l'Ordre de Malte.*

Au-dessus de tous ces historiens, il faut placer les auteurs de *Mémoires :* Madame de *Motteville* (1621-1689), qui en a composé de si curieux sur Anne d'Autriche ; l'abbé de *Choisy* (1644-1724), qui nous a conservé tant d'anecdotes instructive sur Louis XIV, ses ministres et sa cour ; le Cardinal de *Retz* (1614-1677), qui mit tant de pénétration, de finesse et d'esprit dans ses *Mémoires* et tant de légèreté dans sa conduite ; enfin *Saint-Simon* (1675-1755). Louis XIV, ce prince auprès duquel le marquis de Dangeau (1638-1720) vécut pendant cinquante ans sans l'avoir jamais contredit une seule fois, ce roi auquel on faisait sa cour en ayant l'air d'être intimidé en sa présence par sa grandeur, avait à côté de lui, à Versailles même, un homme qui observait tout jour par jour, notait les vices, les fautes, les ridicules des ministres, des courtisans, du maître lui-même. C'était le duc de Saint-Simon, fils d'un page de Louis XIII, qui avait contribué à la victoire de Richelieu lors de la Journée des Dupes. Seigneur hautain, entiché de sa noblesse, plein de dédain pour la bourgeoisie et les ministres de Louis XIV, Louvois surtout, Saint-Simon fut successivement l'ami du duc de Bourgogne, puis du duc d'Orléans, par lequel il fut appelé au Conseil de Régence en 1715. Il soutint avec une âpreté souvent maladroite et toujours passionnée les prétentions des ducs et pairs contre le Parlement. « Saint-Simon, dit Marmontel, ne voit dans la nation que la noblesse, dans la noblesse que la pairie, et dans la pairie que lui-même. » Il mourut en 1755. Les premiers extraits de ses *Mémoires* parurent en 1788 ; la plus grande partie a été publiée en 1829 ; pourtant, malgré des additions récentes, tout ce que Saint-Simon a écrit n'a pas encore vu le jour.

Il serait injuste d'oublier parmi les mémorialistes du dix-septième siècle *Gédéon Tallemant des Réaux*, né à La Rochelle en 1619, et commensal de l'Hôtel de Rambouillet, poète à ses heures, mort vers 1701, et dont les curieuses *Historiettes*, publiées pour la première fois en 1834, ont comblé tant de lacunes dans l'Histoire littéraire et anecdotique du dix-septième siècle.

Les écrivains français hors de France. Saint-Évremond Bayle, etc.—Il y avait aussi hors de France des écrivains qui, fuyant l'ombrageuse censure et les persécutions de Louis XIV, allaient composer leurs ouvrages dans des pays libres, en Angleterre et en Hollande. Nous citerons *Saint-Évremond* (1613-1703), qui, ayant plaisanté dans une lettre sur la Paix des Pyrénées, dut se réfugier en Angleterre, où il composa les *Réflexions sur Salluste et Tacite*, le *Discours sur les Belles-Lettres*, les *Réflexions sur le Génie du Peuple Romain* et le *Parallèle de Turenne et de Condé;* le sceptique *Pierre Bayle* (1647-1706), qui, retiré en Hollande, à Rotterdam, y écrivit son journal sous le titre de *Nouvelles de la République des Lettres* et son fameux *Dictionnaire historique et critique ;* le protestant *Jurieu* (1639-1713), adversaire de Bossuet ; enfin l'hébraïsant *Richard Simon* (1638-1712), qui composa en Hollande l'*Histoire critique du Vieux Testament.*

Les Sciences. Descartes, Pascal, Viète, Fermat, Picard, Auzout, les Cassini, Mariotte, Papin, les Bernouilli, Tournefort.—Moins riche au dix-septième siècle en savants qu'en écrivains, la France peut citer pourtant des noms remarquables. Si Galilée, Torricelli, Cassini, appartiennent à l'Italie, Képler et Leibniz à l'Allemagne, Huyghens[1] et S'Gravesende[2] à la Hollande, Newton à l'Allemagne, Rœmer[3] au Danemark, la France possède Descartes, Pascal, Viète, Fermat, Picard, Mariotte, Denis Papin, les deux Bernouilli, Tournefort.

On a vu ce que fut *Descartes* comme philosophe ; comme savant, il a fait d'importantes découvertes en physique (théorie de l'arc-en-ciel) ; en anatomie, en physiologie, en géométrie analytique, algèbre, etc. Pascal a embrassé toutes les parties des

1. *Christian Huyghens,* de La Haye (1629-1695), découvrit un satellite de Saturne et la nébuleuse d'Orion, l'anneau de Saturne, publia un *Art des Conjectures,* appliqua le premier le mouvement du pendule aux horloges et le ressort spiral aux montres; il a donné aussi un *Traité sur la Lumière,* avec la théorie des ondes lumineuses. Membre de l'Académie des Sciences, et logé à Paris à la Bibliothèque du Roi, il retourna en Hollande lors de la Révocation de l'Édit de Nantes.

2. *Guillaume-Jacob S'Gravesende*, de Bois-le-Duc (1688-1742), savant universel, popularisa sur le continent les théories de Newton, et a surtout été remarquable en physique.

3. *Olaüs Rœmer,* de Copenhague (1644-1710), amené en France par Picard, y passa neuf ans (1672-81), et découvrit la vitesse de la lumière par l'observation du premier satellite de Jupiter.

sciences. A 16 ans il écrivit en latin un traité des *Sections Coniques*; il composa une *Machine Arithmétique*, inventa la chaise à deux roues appelée *Vinaigrette*, imagina les carrosses à cinq sous, et, par suite des expériences qu'il fit sur le Puy de Dôme, démontra la pesanteur de l'air et fut conduit à la découverte du baromètre. Il publia les *Expériences touchant le Vide* (1647), écrivit des traités *De la Pesanteur de la Masse de l'Air* et *De l'Équilibre des Liquides*. Il découvrit un *Triangle Arithmétique;* il posa les principes du *Calcul des Probabilités;* enfin il étudia les *Propriétés des Courbes*, surtout de la *Cycloïde* ou *Roulette.*

François Viète, de Fontenay-le-Comte, l'un des créateurs de l'algèbre, appartient plutôt au seizième siècle qu'au dix-septième (1540-1603). *Pierre de Fermat,* de Toulouse (1595-1665), trouva la réduction des courbes en équations, et écrivit l'*Introduction aux Lieux géométriques*, *Plans et Solides.* L'astronome *Jean Picard*, de la Flèche (1620-1682?), inventa le micromètre, détermina la mesure exacte d'un degré du méridien, publia la *Mesure de la Terre*, la *Connaissance des Temps*, et eut la part principale à la fondation de l'*Observatoire. Jacques Auzout*, de Rouen (1630-1691), mathématicien et astronome, partagea avec Picard la découverte du micromètre. L'astronome italien *Dominique Cassini* (1625-1712), professeur à Bologne, publia des *Observations sur la Comète de* 1652. Attiré en France par Colbert, et devenu Directeur de l'Observatoire, il dressa des *Tables du Soleil*, signala quatre satellites de Saturne, découvrit et expliqua la lumière zodiacale. Son fils *Jacques Cassini* (1677-1756) publia des *Tables Astronomiques.*

L'abbé *Mariotte* (1620-1684) établit la loi de la compressibilité des gaz. *Denis Papin* (1647-1710) eut le premier l'idée d'employer la vapeur d'eau condensée comme force motrice. Les deux frères *Jacques* (1654-1705) et *Jean* (1667-1748) *Bernouilli*, de Bâle, ont étudié le calcul différentiel et intégral. Le naturaliste *Tournefort,* d'Aix en Provence (1656-1708), professeur de botanique au Jardin du Roi, y introduisit près de 2000 plantes nouvelles.

Géographes et Voyageurs. Sanson, Delisle, Bernier, Tavernier, Chardin. — La géographie était aussi plus étudiée et mieux connue: *Nicolas Sanson* (mort en 1667) et ses trois fils dressaient des cartes remarquables et bien supérieures à celles

de Mercator, leur prédécesseur; *Guillaume Delisle* (1675-1726) les perfectionna encore; *François Bernier* (1625-1688) visita les Indes en détail; *Tavernier* (né en 1605) parcourut la Turquie, l'Anatolie et la Syrie; en dernier lieu, *Chardin*, le plus connu de tous (1643-1713), visita la Perse et en laissa une description détaillée.

Beaux-Arts. L'Architecture. François et Jules Hardouin-Mansard, Claude Perrault, Le Nôtre. — Les Beaux-Arts comme les Lettres ont été florissants en France au Siècle de Louis XIV. *François Mansard*, de Paris (1598-1666), l'inventeur des *Mansardes*, commença le *Val-de-Grâce*, bâtit l'*Église de Sainte-Marie de Chaillot*, celle des *Minimes de la Place Royale*, à Paris, aujourd'hui détruite, construisit la *Façade de l'Hôtel Carnavalet*, travailla au *Château de Blois*, au *Château de Maisons*. Son neveu *Jules Hardouin-Mansard* (1645-1708), fils du peintre Jules Hardouin et d'une sœur de François Mansard, construisit *Marly*, le *Grand Trianon*, *Clagny*, *Saint-Cyr*, et surtout le *Château de Versailles* et le *Dôme des Invalides*. On lui doit encore la *Place Vendôme* et la *Place des Victoires*. *Louis Le Vau* (1612-1670), construisit le *Château de Vaux* pour Fouquet, l'*Hôtel Lambert* à Paris, les *Pavillons de Flore* et *de Marsan* aux Tuileries. Son élève *François d'Orbay*, de Paris (†1697), bâtit le *Collège* et l'*Église des Quatre-Nations* (à Paris), le *Portail des Carmélites* à Lyon, et la *Porte du Peyrou* à Montpellier. *Claude Perrault*, de Paris, médecin et architecte (1613-1688), est surtout connu par la *Colonnade du Louvre* ; on lui doit aussi le plan de l'*Observatoire*. *Libéral Bruant* éleva l'*Hôtel des Invalides*.

On doit à *André Le Nôtre*, de Paris (1613-1700), les plans des *Jardins de Vaux*, *de Versailles*, *de Saint-Cloud*, *de Meudon*, *des Tuileries*, *de Clagny*, *de Chantilly*, *de Marly*, *de Sceaux*, la *Terrasse de Saint-Germain*, les *Parcs de Greenwich* et de *Saint-James*. Ses jardins majestueux, imposants, pèchent surtout par l'excès de la régularité.

La Sculpture. Simon Guillain, Sarrazin, Girardon, les Anguier, Puget, Coysevox, Nicolas et Guillaume Coustou.— La sculpture au dix-septième siècle offre encore plus de noms remarquables que l'architecture. Le premier sculpteur célèbre, dans l'ordre chronologique, *Simon Guillain*, de Paris (1581-1658), l'un des fondateurs et le Recteur de l'Académie des Beaux-Arts en 1657, sculpta le *Tombeau de Charlotte de la*

Trémouille pour le chœur de l'Église de l'Ave-Maria, et les *Quatre Évangélistes* pour l'Église de Saint-Gervais.

Jacques Sarrazin, de Noyon (1590-1660), passa 18 ans à Rome où il fut protégé par le Cardinal Aldobrandini. Au retour il obtint la faveur de Richelieu, et épousa une parente du peintre Vouet. On lui doit de nombreuses statues : *Atlas* et *Polyphème* (à Rome), *Saint Pierre*, *La Madeleine*, *La Douleur* (au Louvre) huit *Cariatides au Pavillon de l'Horloge* (Cour du Louvre), etc. Son fils *Bénigne Sarrazin* († 1692) obtint une certaine réputation comme peintre. *Pierre Sarrazin*, frère de Jacques († 1676) fut également habile sculpteur. On lui doit *Le Tombeau de Henri II, Prince de Condé.*

Les deux frères *Marsy*, *Balthazar* (1625-74) et *Gaspard* (1628?-1681), de Cambrai, furent élèves de Sarrazin. On a d'eux à Versailles : le groupe du Bassin de *Latone*, *Deux Tritons abreuvant les Chevaux du Soleil* (Bosquet d'Apollon), le Bassin du *Dragon*. On doit à Gaspard Marsy seul : *Encelade* (Versailles), *Borée enlevant Orythie*, *Mars portant l'Écu de France* (bas-relief de la Porte Saint-Martin).

Etienne Le Hongre, de Paris (1609?-1690), sculpta la *Statue de Louis XIV* (à Dijon), les *Sirènes*, *Vertumne*, *Pomone* (à Versailles). *Joseph Van Clève*, de Paris (1645-1732), travailla aux bas-reliefs de la Porte Saint-Martin. *Gilles Guérin*, de Paris (1609?-1678), fils d'un aveugle des Quinze-Vingts, a sculpté le *Médaillon de René Descartes* (Église de Saint-Étienne-du-Mont), des *Groupes de Chevaux et de Tritons* (Bains d'Apollon, à Versailles).

François Girardon, de Troyes (1628-1715), fut protégé d'abord par le Chancelier Séguier, qui le fit entrer dans l'atelier de Fr. Anguier, puis l'envoya à Rome étudier sous la direction du Bernini; l'amitié du peintre Lebrun et l'appui de Colbert lui valurent une fortune rapide. Il entra en 1657 à l'Académie des Beaux-Arts et fut, en 1690, à la mort de Lebrun, inspecteur général des œuvres de sculpture. On lui doit le *Tombeau de Richelieu* (Église de la Sorbonne), l'*Enlèvement de Proserpine* (au centre de la Colonnade, Jardins de Versailles), la *Grotte de Téthys*, ou le *Bain d'Apollon*, ou *Apollon et les Nymphes* (dans le *Bosquet d'Apollon*, Jardins de Versailles), le *Bassin de Saturne* (id.), les *Sculptures du Bassin de Neptune* (id.), les *Sculptures de la Galerie d'Apollon* (Louvre), la *Statue Équestre de Louis XIV* (autrefois Place Vendôme), le *Buste de Boileau Despréaux* (Musée du Louvre). *François Anguier* (1604-

1699) a sculpté les *Tombeaux du Maréchal de Montmorency* (à Moulins), *du Cardinal de Bérulle*, *des de Thou*, *du duc de Rohan-Chabot*, surtout celui *du Duc de Longueville*, entouré de charmantes figures qui sont des chefs-d'œuvre (Musée de la Renaissance, au Louvre). Son frère, *Michel Anguier*, né comme lui à Eu (1612-1686), a sculpté *Amphitrite* (Musée du Louvre), la *Façade du Val-de-Grâce*, le groupe de *la Nativité* (maître-autel du Val-de-Grâce), les *Bas-Reliefs de la Porte Saint-Denis*, *Hercule et Atlas* (Musée du Louvre).

Pierre Puget, de Marseille (1622-1694), peintre, sculpteur, architecte, construisit la *Porte* et le *Balcon de l'Hôtel de Ville de Toulon*. Chargé par Fouquet de travailler au Château de Vaux, il était allé en Italie acheter des marbres quand le surintendant fut disgracié. Il s'établit à Gênes, où il sculpta les *Statues d'Alexandre Sauli*, *de Saint Sébastien*, *de Saint Philippe Néri*, *l'Assomption*, *l'Enlèvement d'Hélène*. Colbert le rappela en France et le chargea de la décoration des vaisseaux, à Toulon. C'est alors qu'il composa la *Peste de Milan*, bas-relief (à Marseille), deux *Cariatides de l'Hôtel de Ville de Toulon* (figures d'hommes écrasés), et les bas-reliefs ou groupes suivants, tous au Musée du Louvre : *Alexandre et Diogène* (bas-relief) ; *Milon de Crotone dévoré par un lion* : l'admirable *Alexandre vainqueur*, dont le cheval, lancé en avant, enjambe un tas de morts et de mourants ; *Hercule assis ; Persée délivrant Andromède ; Anges et Chérubins*.

Charles-Antoine Coysevox, de Lyon (1640-1720), a composé les *Bustes de Bossuet*, *de Charles Lebrun*, *du Grand Condé*, *du Cardinal de Richelieu*, *de Nicolas Mignard*, la *Statue de Marie-Adélaïde de Savoie, Duchesse de Bourgogne*, ayant près d'elle une levrette ; *le Rhône* (grande statue assise) ; *Vénus accroupie*, copie d'un antique ; *Buste de Marie Serre, Mère du Peintre Rigaud* ; *Berger jouant de la flûte*, assis sur un tronc d'arbre, auquel est adossé un petit satyre ; enfin, le *Tombeau du Cardinal Mazarin* exécuté pour la Chapelle des Quatre-Nations (aujourd'hui au Musée du Louvre). Coysevox a sculpté aussi les *Chevaux ailés* des Tuileries, le *Tombeau de Colbert* (Église Saint-Eustache), etc.

Deux autres sculpteurs célèbres, deux frères, Nicolas et Guillaume Coustou, étaient ses neveux. *Nicolas Coustou*, de Lyon (1658-1733), a composé *Apollon présentant à la France l'image de Louis XIV*, *Hercule d'après l'antique*, *Jules César*, *Louis XV*, *Adonis se reposant de la chasse* (Musée du Louvre), *Les Tritons*, à Versailles, etc. *Guillaume Coustou*, né aussi

à Lyon (1678-1746), sculpta les deux groupes de *Chevaux qui se cabrent*, à l'entrée des Champs-Élysées, autrefois sur la terrasse de Marly; *Hercule sur le bûcher*, la *Statue de Maria Leczinska* (au Louvre), la statue colossale du *Rhône* (Hôtel de Ville de Lyon), etc.

La Peinture. Fréminet, Simon Vouet, Eustache Lesueur. — *Martin Fréminet*, de Paris (1567-1619), le premier peintre français du dix-septième siècle dans l'ordre chronologique, eut pour maître Jean Cousin. Il séjourna quinze ans en Italie et s'y inspira des œuvres de Michel-Ange. On lui doit surtout les fresques de la Chapelle de Fontainebleau, représentant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. *Moïse Valentin*, de Coulommiers (1600?-1632?), a peint l'*Innocence de Suzanne reconnue*, le *Jugement de Salomon*, la *Diseuse de Bonne Aventure* (Louvre). Du coloriste *Jacques Blanchard*, de Paris (1600-1638), on cite une *Descente du Saint-Esprit*, une *Sainte Famille*, etc. *Simon Vouet* (1582-1649?), de Paris, après avoir visité Constantinople et habité quinze ans l'Italie, fut rappelé par Louis XIII, qui le nomma son premier peintre. Artiste facile, mais sans originalité, il a composé la *Présentation au Temple*, *Saint François de Paule ressuscitant un Enfant*, le *Portrait en pied de Louis XIII*, etc.

Eustache Lesueur, de Paris (1617-1655), ne connut jamais l'Italie et mourut à trente-huit ans. Pauvre dans son enfance, il fut reçu par pitié dans l'atelier de Simon Vouet ; il s'inspira du Poussin pendant un rapide séjour que le grand artiste fit à Paris. Après avoir travaillé pour Richelieu, il peignit *Saint Paul imposant les mains aux Malades;* puis il composa en trois ans, pour la grande galerie du couvent des chartreux, les vingt-deux tableaux de la *Vie de saint Bruno* (1645-1648), parmi lesquels on cite surtout la *Damnation d'un Moine* (tous ces tableaux sont aujourd'hui au Musée du Louvre). Il peignit en 1648 son chef-d'œuvre, *Saint Paul à Éphèse* (Notre-Dame de Paris). On lui doit encore les *Nymphes* et le *Salon des Muses* de l'Hôtel Lambert, *Saint Gervais et Saint Protais, Diane et Actéon*, *Alexandre prenant la Coupe*. Surnommé le *Raphaël Français* (il mourut au même âge que le grand peintre italien), Lesueur fut en butte aux persécutions des envieux, parmi lesquels on regrette de compter Lebrun. Devenu veuf, il se retira aux Chartreux et y mourut[1].

1. Que de noms à citer encore ! *Louis Testelin* (1615-1655), élève de Vouet, tra-

Nicolas Poussin. —*Nicolas Poussin* a été l'un des maîtres les plus remarquables de l'Ecole Française. Sa famille, originaire de Soissons (son père et son aïeul y avaient été notaires), avait été ruinée par les Guerres de Religion. Il naquit aux Andelys en 1594, et vint à Paris à dix-huit ans; il travailla au Luxembourg avec Philippe de Champagne et connut le Cavalier Marin qui l'engagea à venir à Rome. Il voulut terminer auparavant la *Mort de la Vierge,* qui lui avait été commandée par la corporation des orfèvres pour la cathédrale de Paris; enfin il arriva à Rome en 1624, et y resta longtemps obscur, plus occupé d'étudier et de s'instruire que de se faire connaître; aussi vendait-il ses productions à un prix dérisoire. Il entra en relations avec le Cardinal Barberini, le sculpteur du Quesnoi et le Chevalier del Pozzo; déjà il avait composé la *Mort de Germanicus* (Palais Barberini). Sur le Monte-Pincio, où il vécut près de Salvator Rosa et de Claude Lorrain, il peignit la *Peste des Philistins*, la *Manne*, les *Bacchanales*, le *Repos dans le Désert*, la *Prise de Jérusalem*, le *Frappement du Rocher*, les *Sabines*, l'*Image de la Vie humaine.*

Invité par Richelieu et Louis XIII à revenir en France, il fut accueilli avec les plus grands honneurs, logé aux Tuileries, pensionné et chargé de décorer la grande galerie du Louvre (1640-1643). C'est alors qu'il peignit pour le noviciat des jésuites le *Miracle de saint François Xavier*, et, pour le Louvre, la *Cène*, le *Baptême du Christ*, le *Triomphe de la Vérité.* Il ne tarda guère à regretter Rome; exposé à la jalousie de Simon Vouet et de l'architecte Lemercier, après la mort du Cardinal de Richelieu, il retourna en Italie et n'en revint plus. Parmi les œuvres de la seconde partie de sa vie, citons : le

vailla avec Philippe de Champagne au Palais-Royal et avec Lebrun au Val-de-Grâce. Son frère *Henri Testelin* (1616-1695), sorti de France après la Révocation de l'Édit de Nantes, a laissé les *Portraits de Louis XIV* et du *Chancelier Séguier. Laurent de La Hire* (1606-1656), peintre et graveur, a représenté l'*Apparition du Christ aux Trois Maries, Laban cherchant ses idoles, Nicolas V visitant le Tombeau de saint François d'Assise. Jacques Stella*, de Lyon (1596-1657), orphelin à neuf ans, séjourna sept ans à Florence auprès de Cosme de Médicis, connut le Poussin à Rome, et fut plus tard premier peintre de Louis XIII. Il a représenté *Minerve au milieu des Muses*, la *Samaritaine*, la *Multiplication des Pains. Michel Dorigny*, de Saint-Quentin (1617-1663), élève et gendre de Simon Vouet, a laissé surtout des eaux-fortes reproduisant les tableaux de son maître. *Charles Alphonse Dufresnoy,* de Paris (1611-1665), composa un *Groupe de Naïades* et une *Sainte Marguerite. Sébastien Bourdon,* de Montpellier (1616-1671), fut quelque temps en Suède premier peintre de la reine Christine. On cite de lui le *Christ mort aux pieds de la Vierge,* une *Halte de Bohémiens.*

Triomphe de Flore, les *Bergers d'Arcadie*, une *Scène du Déluge*, les *Aveugles de Jéricho*, *la Femme adultère*, *Adam et Ève*, *Ruth et Booz*, la *Grappe de la Terre promise*, le *Diogène*, la *Campagne d'Athènes* (tous ces tableaux sont au Louvre). Citons encore les *Sept Sacrements*, le *Testament d'Eudamidas*, le *Massacre des Innocents*, les *Jeunes Filles à la Fontaine*, le *Moïse sauvé*, les *Verges changées en Serpents*, la *Mort de Phocion*, *Polyphème*, *Jérémie*, etc. Le Poussin mourut à Rome le 19 novembre 1665.

Philippe de Champagne, Claude Lorrain. — Le peintre janséniste *Philippe de Champagne* ou *de Champaigne* (1602-1674) naquit à Bruxelles; il vint à Paris à dix-neuf ans, fut l'ami du Poussin et peignit d'abord plusieurs plafonds du Luxembourg. Louis XIII et Richelieu lui confièrent de nombreux travaux. Le Louvre possède de lui : les *Religieuses*, la *Madeleine aux pieds du Christ*, la *Cène*. On lui doit aussi : *Le Vœu de Louis XIII* (Notre-Dame de Paris) ; l'*Assomption* (cathédrale de Soissons), les *Portraits de Louis XIII*, *d'Anne d'Autriche*, *de Louis XIV enfant*, *de Mazarin*, *de Lamoignon*, *de Colbert*, surtout le *Portrait en pied du Cardinal de Richelieu* (Louvre).

Claude Gelée, dit *Claude Lorrain* ou *le Lorrain* (1600-1682), né au Château de Chamagne, aux environs de Toul, commença, dit-on, par être garçon pâtissier et fut ensuite à Rome valet du peintre Tassi. Il ne tarda point à être peintre lui-même, et devint l'ami du Poussin; il arriva bientôt à la célébrité et à la fortune par ses admirables paysages. Ce qu'il excelle à représenter, ce sont les levers et couchers de soleil, les bords de la mer, les ruines majestueuses, les nobles édifices entourés de feuillage et baignés par les flots calmes où se reflète la lumière. Ses tableaux sont aujourd'hui dispersés un peu partout : au Louvre, à Rome, à Londres, à Pétersbourg, etc.

Nicolas Robert, de Langres (1610-1684), a excellé dans la peinture des plantes, des insectes et des fleurs.

Charles Lebrun et Van der Meulen. — *Charles Lebrun*, de Paris (1619-1690), fut le peintre favori de Louis XIV. Élève de Simon Vouet, il put, grâce à la protection du Chancelier Séguier, passer six ans à Rome dans l'atelier du Poussin ; après son retour (1648) il conquit vite la réputation par le *Martyre de saint André*, le *Martyre de saint Étienne* et le *Moïse frappant le Rocher*. Il travailla avec Lesueur à la décoration de l'Hôtel Lambert; Fouquet le pensionna et lui fit peindre les plafonds du Château de Vaux. Aussi habile courtisan que grand artiste,

Lebrun sut gagner la faveur de Mazarin, de Louis XIV et de Colbert. L'ampleur, le caractère majestueux, un peu théâtral, de ses vastes compositions, l'entente et le goût de la mise en scène séduisirent le roi qui trouvait en lui ce que sa propre nature lui faisait le plus rechercher. Lebrun fut premier peintre du roi, directeur de l'Académie de Peinture et de Sculpture, plus tard directeur des Gobelins (en 1667).

Dès lors il excerce une véritable dictature, quelquefois tyrannique, sur tous les arts et sur tous les artistes : son goût devient la règle suprême, le *critérium* sans appel, la foi et la loi. Il a peint à Versailles le fastueux plafond de la grande galerie des glaces représentant divers épisodes de la *Vie de Louis XIV*, de la paix des Pyrénées à celle de Nimègue ; les *Batailles d'Alexandre* (id.) ; la *Famille de Darius aux pieds d'Alexandre* (id.) ; la *Madeleine aux pieds du Sauveur*, le *Christ aux Anges*, la *Mort de Sénèque*, la *Défaite de Maxence*, le *Triomphe de Constantin*, la *Mort de Méléagre*, la *Chute des mauvais Anges*, les *Travaux d'Hercule*, etc.

Antoine François Van der Meulen, de Bruxelles (1634-1690), appelé en France par Colbert, obtint la protection de Lebrun, qui le maria avec sa nièce et lui fit peindre les chevaux de ses *Batailles d'Alexandre*. Van der Meulen accompagna Louis XIV dans ses campagnes ; il représenta tous les épisodes militaires auxquels le roi avait assisté : ses tableaux sont une glorification de Louis XIV, qui y figure toujours au premier plan, à cheval, près de son carrosse rempli de dames, tandis que les magistrats des villes conquises lui en présentent les clefs en s'inclinant humblement.

Joseph Parrocel, de Brignoles (1648-1704), a représenté le *Passage du Rhin par Louis XIV* (au Louvre) et le *Siège de Maëstricht* (à Versailles). Son fils *Charles Parrocel* (1688-1752), ainsi que ses neveux *Pierre* (1664-1739) et *Ignace* (1668-1722), furent également peintres d'histoire.

Jacques Rousseau, de Paris (1630-1693), peintre d'architecture, a composé de nombreux morceaux décoratifs à l'Hôtel Lambert, aux Châteaux de Versailles et de Saint-Germain.

Mignard, Rigaud, les Coypel, Jouvenet.— *Pierre Mignard*, de Troyes (1610-1695), élève de Vouet, passa vingt-deux ans en Italie. Il y fit les *Portraits d'Urbain VIII*, *d'Alexandre VII* et de plusieurs personnages célèbres à Rome et à Venise. Rappelé en France par Hugue de Lionne, il composa un *Portrait de Louis XIV* et fut chargé de peindre à fresques la *Coupole du*

Val-de-Grâce. On lui doit les *Portraits du Grand Dauphin, de Mme de Maintenon, de Mignard* (peint par lui-même), la *Vierge à la Grappe, Jésus succombant à la fatigue sur la route du Calvaire, Saint Luc peignant la Vierge, Sainte Cécile, Saint Charles Borromée*. On reproche quelquefois à Mignard un excès de recherche, une mièvrerie, une afféterie qu'on a surnommée *mignardise*. Tant que Lebrun vécut, Mignard fut au second rang. A la mort de ce redoutable et malveillant rival, il devint premier peintre du roi. Son frère, *Nicolas Mignard* (1608-1668), peignit à Avignon *Les Amours de Théagène et de Chariclée* et décora le rez-de-chaussée des Tuileries.

Hyacinthe Rigaud, de Perpignan (1659-1743), a été un merveilleux peintre de portraits ; on lui doit deux *Portraits en pied de Louis XIV* et *de Bossuet,* qui sont des chefs-d'œuvre (au Louvre); *Louis XV*, *Philippe V*, etc.

Roger de Piles, de Clamecy (1635-1709), a peint les *Portraits de Boileau, de Mme Dacier*, et composé plusieurs ouvrages historiques, didactiques et critiques sur son art.

Noël Coypel, de Paris (1628-1707), a représenté la *Mort d'Abel, Hercule et Acheloüs*, l'*Enlèvement de Déjanire*, la *Naissance de Jupiter*. Son fils aîné, *Antoine Coypel* (1661-1722), a peint *Athalie, Démocrite, Bacchus et Ariane. Noël-Nicolas Coypel* (1684-1734), frère cadet d'Antoine, est surtout connu par l'*Enlèvement d'Europe* et le *Triomphe d'Amphitrite.*

Jean Jouvenet, de Rouen (1647-1717), composa à dix-neuf ans *Jésus guérissant un Paralytique;* on lui doit surtout les *Douze Apôtres* (Coupole des Invalides), *La Pentecôte* (plafond de la Chapelle de Versailles), *Esther évanouie devant Assuérus*, la *Visitation de la Vierge*, la *Pêche miraculeuse*, *Jésus chassant les Vendeurs du Temple*[1].

1. Il y aurait encore d'autres noms à ajouter. *Elisabeth-Sophie Chéron*, de Paris (1648-1711), fille d'un peintre sur émail, a laissé le *Portrait de Mme Deshoulières;* elle était aussi poète et musicienne. Son frère, *Louis Chéron*, peintre et graveur, n'ayant pas voulu renoncer au protestantisme, se retira en Angleterre.

Charles de Lafosse (1640-1716), élève de Lebrun, a peint le *Dôme des Invalides*, l'*Apothéose d'Isis*, l'*Assemblée des Dieux*, l'*Enlèvement de Proserpine*.

Bon Boullogne (1649-1717) a peint le *Combat d'Hercule contre les Centaures;* on cite de son frère *Louis Boullogne* (1651-1733) : *La Présentation de Jésus-Christ au Temple, Apollon et Hyacinthe, Flore et Zéphyre. Jean-Baptiste Santerre* (1658-1717) s'est fait connaître par *Suzane au bain, Adam et Ève, Sainte Thérèse en extase.*

La Gravure. Thomassin, Callot, Silvestre, Nanteuil, les Audran, Edelinck. — La gravure n'était pas moins brillamment représentée que la peinture. *Philippe Thomassin*, de Troyes († 1612), vécut surtout à Rome, où il fut le maître de Callot et de Nicolas Cochin. Il a fait un *Recueil des Portraits des Souverains et des Capitaines les plus illustres*. Son neveu *Simon Thomassin* (1655-1732), et *Henri-Simon Thomassin*, fils du précédent (1687-1741) furent également d'habiles graveurs.

Jacques Callot, de Nancy (1593-1635), s'enfuit à douze ans de la maison paternelle et suivit des bohémiens en Italie. Retiré de leurs mains par un officier florentin, il étudia la peinture avec Canta-Gallina, et ensuite la gravure à Rome, sous Philippe Thomassin. Peintre, dessinateur et graveur, il travailla pour Cosme II de Médicis grand duc de Toscane, après la mort duquel il revint en France en 1620. Sa réputation grandit vite. Plein de verve, d'entrain, de naturel, tour à tour gai et humoristique, profond et grave, nul n'a su mieux voir et mieux rendre. Son album des *Misères de la Guerre* est le commentaire le plus saisissant de cette affreuse Guerre de Trente Ans; sa *Tentation de Saint Antoine*, ses *Gueux*, ses *Foires*, ses *Supplices*, sa *Passion*, sa *Prise de Bréda*, sa *Prise de La Rochelle*, ont rendu son nom populaire. S'il a représenté de préférence des mendiants déguenillés, des bateleurs, des soldats, des gens contrefaits, ce n'est pas en simple caricaturiste, mais surtout en merveilleux peintre du cœur humain.

Abraham Bosse, de Tours (1602?-1660?), perfectionna la gravure à l'eau-forte. On a de lui *Recueil d'Estampes pour servir à l'Histoire des Plantes*, *Les Quatre Saisons*, *Les Cinq Sens*, *Les Heures du Jour*, etc. *Michel Lasne*, de Caen (1595-1667), grava au burin les principales œuvres des grands maîtres italiens.

Israël Silvestre, de Nancy (1621-1671), neveu d'Israël Henriet maître de dessin de Louis XIII, a gravé les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, *Vue du Campo-Vaccino* (à Rome), *Vue de Rome*, les *Fêtes du Carrousel en* 1662, *Vues des Parcs et Maisons royales*, etc. *François Chauveau* (1621-1678) était surtout renommé pour sa prodigieuse facilité. *Claude Ballin* (1615-1678), dessinateur et orfèvre, remplaça en 1672 Varin comme directeur du Balancier des Médailles.

Robert Nanteuil, de Reims (1630-1678), est surtout connu par de superbes portraits d'*Anne d'Autriche*, de *Mazarin*, de *Turenne*, de *Michel Le Tellier*, d'*Arnauld de Pomponne*. *François Poilly*, d'Abbeville, (1622-1693) fut un habile graveur de

scènes historiques. *Nicolas*, son frère et son élève (1626-1696), et *Jean-Baptiste*, fils de Nicolas (1669-1728), eurent aussi une grande réputation.

La famille des Audran a fourni trois générations d'habiles graveurs : *Claude Audran* (1592-1677) fut professeur de gravure à l'Académie de Lyon. Son frère *Charles* (1594-1674) travailla surtout en Italie. Les trois fils de Claude furent *Germain* (1631-1710), *Gérard* (1640-1691) et *Claude* (1639-1684). Le plus célèbre de tous, *Gérard Audran*, a reproduit les *Batailles d'Alexandre*, d'après Lebrun, et la *Coupole du Val-de-Grâce*, d'après Mignard. Germain eut également trois fils : *Claude* (1658-1734), élève de Lebrun, maître de Watteau, et peintre du roi ; *Jean* (1667-1756), et *Louis* (1670-1712), tous les deux graveurs.

Gérard Edelinck, d'Anvers (1640-1707), professeur aux Gobelins, modifia l'art de la gravure en inventant les tailles en losange. Il a gravé les portraits de *Louis XIV*, *Arnauld*, *Descartes*, *Dryden*, *Colbert*, etc., et reproduit de nombreux tableaux de Philippe de Champagne, de Lebrun, de Raphaël.

Sébastien Leclerc, de Metz (1637-1714), a gravé les *Conquêtes de Louis XIV*, et les *Médailles*, *Jetons et Monnaies de France*. *Charles Simonneau*, d'Orléans (1656-1728), fut premier graveur du cabinet du roi. *Bernard Picard*, de Paris (1673-1733), a gravé les cérémonies religieuses de toutes les nations. Citons encore, pour clore la liste des graveurs remarquables, les deux *Pierre Drevet*, le père (1664-1739) et le fils (1697-1739).

La Musique. Lulli, Lambert, Bernier. — La France du dix-septième siècle possédait aussi un grand musicien, l'Italien Lulli, dont Madame de Sévigné disait qu' « elle ne croyait pas qu'il y eût une autre musique au ciel ». *Jean-Baptiste Lulli*, de Florence (1633-1687), avait treize ans à son arrivée à Paris ; marmiton chez Mademoiselle de Montpensier, il fut bientôt admis au nombre de ses violons. Surintendant de la musique du roi (1661) et Directeur de l'Académie Royale de Musique (1672), il composa la musique de nombreux opéras, dont Quinault écrivait les paroles : par exemple *Alceste*, *Thésée*, *Atys*, *Bellérophon*, *Proserpine*, *Persée*, *Armide*. On lui doit aussi la musique du célèbre *Dieu sauve le Roi !* que les Anglais nous ont emprunté ; le texte était l'œuvre de *madame Brinon*, supérieure de Saint-Cyr. Nommons encore le musicien *Michel Lambert*, de Vivonne, près Poitiers (1610-1696), dont Lulli fut

le gendre, et *Nicolas Bernier*. Né à Mantes en 1664, Bernier fut maître de la Sainte-Chapelle et de la Chapelle du Roi; il a fait un *Miserere* et la musique des *Cantates de J. B. Rousseau*.

CHAPITRE XVI.

Les Lettres, les Sciences et les Arts à l'étranger[1].

Le Dix-Septième Siècle en Angleterre. Beaux-Arts. L'Architecte Wren, les Peintres Dobson, Lely et Kneller. — Sciences. La Société Royale de Londres. Boyle, Harvey, Sydenham, Flamsteed, Halley. — Isaac Newton. — Lettres. La Poésie. Les débuts du Théâtre anglais. Marlowe.— William Shakspeare. — Les contemporains de Shakspeare. — Milton, Marvel, Butler. — Les Poètes de la Restauration. Dryden, Waller, Shadwell, Wicherley, Congreve, Steele. — Addison. — Pope. — Les Romanciers. Swift, Daniel de Foe, Arbuthnot. — Les Historiens. Clarendon, Temple, Burnet. — Les Philosophes. Bacon, Hobbes, Locke, Collins, Clarke, Bolingbroke.

Le Dix-Septième Siècle en Allemagne. Beaux-Arts. Les peintres Rottenhammer, Elzheimer, Sandrart, Mignon, Rugendas. — Les Poètes et les Romanciers : Opitz, Fischart, Fleming, Moscherosch, Gryphius. — Les Philosophes : Jacob Bœhme, Leibniz, Puffendorf, Thomasius, Wolf, Képler.

Le Dix-Septième Siècle en Angleterre. Beaux-Arts. L'Architecte Wren, les Peintres Dobson, Lely et Kneller. — L'Angleterre qui tient au dix-septième siècle une place si importante dans l'Histoire politique avec ses deux révolutions, son Long-Parlement, Cromwell et Guillaume III, n'est pas à un rang moins élevé dans le domaine scientifique et littéraire. Pour les beaux-arts, il faut citer au premier rang les célèbres architectes Inigo Jones et Christophe Wren. *Inigo Jones*, de Londres (1572-1651), surintendant général des bâtiments de la couronne sous Jacques Ier et Charles Ier, éleva le *Palais de Whitehall*, l'*Hôpital de Greenwich* et le *Palais de Lord Pembroke* (à Wilson). C'est à *Christophe Wren* (1632-1723), fils d'un évêque d'Hereford, que l'on doit le *Monument* destiné à rappeler le grand incendie de Londres de 1666, la superbe *Cathédrale de Saint-Paul de Londres*, les *Églises du Christ*, de *Temple-Bar*, de *Marylebone*, la *Façade de Hamptoncourt*, l'*Hôpital de Chelsea*.

Les deux plus célèbres sculpteurs étaient le Danois *Cibber*,

1. Voir, pour la Hollande, pages 174-83 ; pour l'Espagne, pages 260-5 ; pour les Pays-Bas catholiques, pages 265-9 ; pour l'Italie, pages 273-81.

dont on cite surtout les statues emblématiques de *La Fureur* et de *La Mélancolie* (à Bedlam), et le Hollandais *Gibbons* dont le talent gracieux et délicat émerveillait les contemporains de Charles II.

En peinture, *William Dobson* (1610-1647) a composé les *Portraits de Charles Ier*, du *Prince de Galles*, du *Prince Rupert*. *Pierre Van der Faest*, dit le *Chevalier Lely* (1618-1680), né en Westphalie, paysagiste et portraitiste, peignit les *Portraits de Charles Ier*, de *Cromwell*, de *Barbara Villiers, Duchesse de Cleveland, en Minerve;* de la *Duchesse de Richmond*, surtout d'*Elisabeth Hamilton*, qui devint comtesse de Grammont, du *Général Monk*, de *Charles II et la Reine Catherine*, du *Duc* et de la *Duchesse d'York*. On doit aussi à Lely *Méléagre présentant à Atalante la hure du sanglier de Calydon* (Louvre), une *Madeleine*, etc. *Godfrey Kneller* (1646-1723), originaire lui aussi d'Allemagne (il était né à Lubeck), mais qui s'établit à Londres en 1674, a peint les *Portraits de Lord Wilson et de sa Sœur*, du sculpteur *Gibbons*, de *Christophe Wren tenant un Plan de Saint-Paul*, de *Jacques II*, de *Guillaume III*, de la *Duchesse de Marlborough*, de *Dryden*, etc. En Angleterre étaient également établis les deux *Van den Velde*, peintres de marine; *Simon Varelst*, Hollandais comme eux, si habile à reproduire les tournesols et les tulipes; le Napolitain *Verrio* et le Français *Laguerre*, peintres d'ornement.

Sciences. La Société Royale de Londres. Boyle, Harvey, Sydenham, Flamsteed, Halley. — Si l'Angleterre ne comptait alors que peu d'artistes, en revanche les savants y étaient nombreux et d'importantes découvertes s'opéraient. La *Société Royale de Londres* fut fondée en 1660, et l'*Observatoire de Greenwich* en 1676. *John Wallis* (1616-1703) étudia l'arithmétique des infinis et établit sur de nouveaux fondements le système de la statique. *William Petty* (1623-1687) créa la science de la statistique par son *Traité des Taxes et Contributions*, son *Essai sur la Multiplication de l'Espèce humaine*, son *Arithmétique politique*. *Evelyn* et le Chevalier *Temple* s'occupèrent d'horticulture et d'arboriculture. *Boyle* (1626-1691) fit en chimie d'intéressantes découvertes, ainsi qu'en hydrostatique; il perfectionna la machine pneumatique. Le physicien *Robert Hooke* (1635-1703), secrétaire perpétuel de la Société Royale de Londres, inventa un udomètre, un anémomètre, une horloge barométrographe, et publia une *Micrographie* ou description physiologique des plus petits corps.

Le médecin *William Harvey*, de Folkestone (1578-1658), se rendit célèbre par la découverte de la circulation du sang, pressentie avant lui par Vesale et Michel Servet. *Thomas Sydenham* (1624-1689), que Hume appelle « le restaurateur de la vraie médecine », inventa le *laudanum*, employa les antiphlogistiques contre la petite vérole, le quinquina contre les fièvres intermittentes, et composa un *Traité de la Goutte*. *John Ray* (1628-1705), élève de la Trinité à Cambridge et professeur de grec à vingt-trois ans, a composé un *Catalogue des Plantes de l'Angleterre*, une *Histoire des Plantes*, une *Histoire des Insectes*. *Hans Sloane* (1660-1752), médecin en chef de l'armée anglaise sous Georges Ier, a dressé le *Catalogue des Plantes de la Jamaïque* (en latin).

J. Woodward (1665-1722), médecin et géologue, étudia les coquillages, les fossiles, et émit l'hypothèse qu'il existait une masse d'eau au centre du globe. *J. Flamsteed* (1646-1719) directeur de Greenwich, fit un *Mémoire sur l'Équation du Temps* et dressa un catalogue de 2866 étoiles; on lui doit un *Atlas céleste*. L'astronome *Edmond Halley* (1656-1742) dressa en 1676, à l'Ile de Sainte-Hélène, un catalogue de 350 étoiles australes et observa le passage de Mercure sur le Soleil; il inventa une cloche à plongeur; ses travaux sur le flux et le reflux, le magnétisme, la lune et les comètes, furent remarquables; il prédit en 1705 pour 1759 le retour d'une comète qui a reçu son nom et dont la révolution est de soixante-quinze ans et demi.

Isaac Newton. — Le grand homme que Voltaire devait célébrer plus tard dans ce vers si connu :

Le compas de Newton mesure l'univers,

naquit le 25 décembre 1642 (vieux style) à Woolsthorpe (Lincolnshire). *Isaac Newton* avait trois ans quand il perdit son père ; il fit ses études à l'École de Grantham, puis au Collège de la Trinité à Cambridge, où il eut pour maître le mathématicien Barrow. Mathématicien, physicien, astronome, il découvrit la formule nommée depuis le *Binôme de Newton*, et la *Méthode des Fluxions*. Professeur à Cambridge de 1669 à 1695, membre de la Société Royale de Londres en 1672, il devint en 1695 gardien, et, en 1699, Directeur de la Monnaie de Londres. Président de la Société Royale en 1703, et deux fois nommé membre des Communes par l'Université de Cam-

bridge, il composa de nombreux travaux sur l'optique, sur la chaleur, sur le calcul différentiel, qu'il découvrit en même temps que Leibniz; mais il est surtout connu pour avoir formulé la loi de l'attraction universelle. C'est, dit-on, la chute d'une pomme à Woolsthorpe qui lui en donna la première idée. De longs travaux l'amenèrent à proclamer que la loi de la pesanteur qui fait tomber les corps sur la terre est la même cause qui retient la lune dans son orbite autour de la terre, et les planètes dans leurs orbites autour du soleil. Cette loi de la gravitation s'exprime ainsi : Tous les corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance. Newton, qui s'est occupé de tout, même de chronologie, même d'observations sur les prophéties, sur Daniel et l'*Apocalypse*, mourut le 20 mars 1727.

Lettres. La Poésie. Les débuts du Théâtre anglais. Marlowe. — Avant Shakspeare, à l'avènement d'Élisabeth, Londres ne possédait pas un seul théâtre régulier. La scène, dans les théâtres improvisés à l'occasion, était jonchée de paille et abritée par une toile contre le mauvais temps ; la représentation avait lieu en plein jour ; les femmes ne paraissaient pas sur la scène. Parmi les auteurs dramatiques qui précédèrent Shakspeare, on peut citer : Lord *Buckurst*, le page de Marie Stuart, dont on joua en 1562 la tragédie de *Gorboduc ou Ferrex et Porrex ;* Sir *Édouard Richard*, « le Phénix du siècle », qui composa *Damon et Pythias*, et *Palamon et Arcite; Georges Gascoyne*, qui traduisit les *Phéniciennes* d'Euripide ; l'élégant et naturel *Georges Peel*, dont on joua en 1584 *Le Jugement de Pâris ; John Lilly*, le subtil et prétentieux auteur d'*Alexandre et Campaspe*, *Sapho et Phaon*, *Endymion ; Robert Greene* (1560-1592), auquel on doit un *Obéron;* enfin *Christophe Marlowe.*

Bien supérieur à tous les écrivains précédents, *Christophe Marlowe* (1562-1593) est un écrivain remarquable « dont le théâtre sauvage, désordonné comme sa vie, renferme d'éclatantes beautés, et une hardiesse mélancolique qui n'a pas été perdue pour Shakspeare... Echappé d'Oxford pour entrer au théâtre, sa vie, perdue dans les excès de tout genre, fut terminée par un coup de poignard, qu'il reçut d'un indigne adversaire dans une taverne de village. » (VILLEMAIN, *Études de Littérature ancienne et étrangère.*) Marlowe composa *Tamerlan ou le Berger Scythe*, l'*Histoire tragique de la Vie et de la Mort du Dr Faust*, *L'Empire du Vice*, *La Mort d'Édouard II.* C'est le *Faust* de Marlowe qui est son principal titre : la dernière

scène, dans laquelle Faust attend l'heure de la damnation, est aussi pathétique, aussi émouvante que possible ; Shakspeare lui-même ni Gœthe n'auraient pas fait mieux.

William Shakspeare. — *William Shakspeare*, le plus grand des poètes anglais, appartient à la fois au seizième siècle et au dix-septième. Il naquit le 23 avril 1564 à Stratford-sur-Avon (Warwick), et il était l'aîné d'une famille de dix enfants, ou du moins l'aîné des enfants mâles. Son père était marchand de laines et boucher, et lui-même commença peut-être par le métier de garçon boucher. Marié à dix-huit ans avec Anna Ataway, il fut quelques années plus tard pris en compagnie de braconniers pendant la nuit dans le Parc de Folbrook, appartenant à Sir Thomas Lucy, shérif du comté de Warwick. Condamné à une réprimande publique, il afficha des vers satiriques à la porte du parc de Sir Lucy, et, pour éviter sa vengeance, dut fuir à Londres. Est-il vrai qu'il y fut réduit à garder les chevaux à la porte d'un théâtre? En 1589 il faisait partie de la troupe dramatique de *Black-Friars*. Il commença par corriger et remanier pour la scène les ouvrages d'autrui ; puis il publia un poème sur *Vénus et Adonis*, « le premier né de son imagination », dédié à lord Southampton, ensuite un autre poème, *Le Rapt de Lucrèce*, et de merveilleux *Sonnets* adressés au même seigneur.

Il avait trente et un ans en 1595 quand il composa *Romeo et Juliette;* dès lors il écrivit chaque année une ou même deux pièces. Il avait appris peu de latin et encore moins de grec; mais son génie devinait tout : une page traduite de Plutarque ou de Tite-Live, un trait de l'Histoire d'Angleterre, une légende d'Écosse, un épisode des chroniques du Danemark lui suffisaient pour composer ses drames immortels. Comme Molière, il jouait lui-même ses pièces; son rôle le plus réussi était celui du spectre dans *Hamlet.*

La célébrité vint pour lui, et avec elle la fortune. La reine Élisabeth, « la belle Vestale couronnée par l'Occident », prit plaisir à voir jouer ses pièces; elle aimait surtout le personnage de Falstaff. Jacques I[er], le 19 mai 1603, accorda le titre de *Comédiens du Roi* à la troupe du *Globe,* et conféra ce privilège nommément à Lawrence Fletcher et à William Shakspeare; Fletcher fut ensuite remplacé par l'acteur Richard Burbage.

On connaît peu la vie privée de Shakspeare. On sait qu'il se réunissait au *Club de la Sirène* avec Ben Johnson, Fletcher, le docteur Donne et quelques autres écrivains; il eut à pleu-

rer « de précieux amis cachés dans la nuit interminable de la mort ». Chaque année il venait passer quelque temps dans sa famille, à Stratford-sur-Avon, respirer l'air des bois, contempler le ciel parsemé d'étoiles et le nid du martinet suspendu au toit hospitalier de la maison, les prairies humides de rosée, et les champs de blé où le papillon errait sur les coquelicots et les bluets ; il écoutait le chant de l'alouette et du rossignol ou le cri du coq retentissant dans la nuit. Il aimait sa ville natale ; il avait acheté une maison nommée *New-Place*, et planté dans le jardin un mûrier qui resta longtemps célèbre[1]. A cinquante ans, il quitta définitivement Londres. Il mourut à Stratford, le jour anniversaire de sa naissance, le 23 avril 1616[2]. Il laissait deux filles, Suzanne et Judith, mariées, la première au médecin Hall, la seconde à un marchand de vin.

Pas un sentiment, une passion que Shakspeare n'ait exprimés avec un égal génie : *Othello*, c'est la jalousie, l'ardente colère des hommes du Midi ; c'est aussi la douceur, la résignation de l'innocence calomniée (*Desdémone*), et la perfidie de l'envieux (*Iago*). *Macbeth*, c'est l'ambition qui amène le crime, et le remords qui le suit, remords sous toutes les formes, spectre pour le mari, tache de sang pour la femme ; *Roméo et Juliette*, ce sont les factions aux prises dans l'Italie du Moyen Age, c'est l'amour, plus puissant que toutes les volontés humaines et qui survit à la mort; *Hamlet*, c'est le découragement qu'amène la perte des illusions, le désespoir de celui qui a trop vu, trop sondé, trop pénétré, et qui n'attend plus rien, c'est le sentiment de la mort, de la fragilite humaine, dans ce vaste monde tour à tour cimetière et prison, où tout est crime ou misère,

1. A la fin du dix-huitième siècle, un vandale, le clergyman Castrell, devenu propriétaire de *New-Place*, ennuyé des visites que lui attirait le souvenir de Shakspeare, fit couper le mûrier du grand poète ; plus tard, il abattit la maison et en vendit les matériaux ! « Quant au mûrier, il fut sauvé en partie du feu auquel l'avait dévoué M. Castrell, par un horloger de Stratford, homme de sens, qui gagna beaucoup d'argent à en faire des tabatières, des boîtes à cure-dents et autres petits meubles. La maison où naquit Shakspeare subsiste encore à Stratford. » (GUIZOT, *Shakspeare et son Temps*.)

2. « Shakspeare fut enterré dans l'église de Stratford, où subsiste encore son tombeau.... Sur la pierre sépulcrale placée au-dessous de la niche, sont gravés quatre vers dont voici la traduction : *Ami, pour l'amour de Jésus, abstiens-toi de fouiller la poussière ici enclose. Béni soit celui qui épargnera ces pierres, et maudit soit celui qui déplacera mes os !* Cette inscription, composée, à ce qu'on croit, par Shakspeare lui-même, fut, dit-on, la cause qui empêcha de transporter son tombeau à Westminster, comme on en avait eu le projet. » (GUIZOT.)

faiblesse et platitude, en attendant que tout devienne poussière comme la cendre de César ou le crâne du pauvre Yorik. *Coriolan*, c'est l'indomptable fierté du noble aux prises avec l'esprit niveleur du plébéien, c'est la soif de la vengeance combattue par le patriotisme et le sentiment filial; *Jules César*, c'est l'amour de la liberté en lutte avec les affections personnelles; c'est l'inconstance populaire, qui brise ce qu'elle a élevé. *Le Roi Lear*, c'est la folie, c'est l'ingratitude, et c'est aussi le dévouement. Mais laquelle, parmi les pièces de Shakspeare, ne mérite pas les mêmes éloges? *La Vie et la Mort du roi Jean*, *La Vie et la Mort de Richard II*, *La Première et la Seconde Partie de Henri IV*, *Les Trois Parties de Henri VI*, *La Vie et la Mort de Richard III*, *Henri VIII*, *Antoine et Cléopâtre*, *Titus Andronicus*, *Timon d'Athènes*, *Troïle et Cressida*, *Le Marchand de Venise*, *La Tempête*, *Les Méprises*, *Le Songe d'une Nuit d'Été*, *Les Deux Gentilshommes de Vérone*, *Cymbeline*, *Mesure pour Mesure*, *Comme il vous plaira*, *La Méchante Femme mise à la raison*, *Beaucoup de bruit pour rien*, *Les Peines de l'Amour perdues*, *Les Joyeuses Commères de Windsor*, *La Douzième Nuit*, sont également des chefs-d'œuvre.

Les contemporains de Shakspeare. Ben Johnson. — Parmi les poètes contemporains de Shakspeare, les premiers qui s'offrent à nous sont *John Fletcher* (1576-1625) et *Francis Beaumont* (1585-1615) qui ont publié en commun une cinquantaine de pièces de théâtre. Ensuite vient « l'ingénieux et facile *Massinger* ». Le plus remarquable de tous est *Ben Johnson* (1574-1637), successivement « maçon, soldat en Hollande, étudiant à l'Université de Cambridge, acteur, duelliste, converti en prison au catholicisme qu'il abandonna ensuite » (M. Geffroy.) Il devint enfin auteur dramatique, et fut protégé par Shakspeare, envers lequel il ne se montra pas toujours reconnaissant; il fut poète lauréat en 1619. On lui doit de nombreuses pièces, dont les plus connues sont ses tragédies, *Séjan*, *Catilina*, des poésies de toute sorte et une Grammaire anglaise. Il mourut dans la misère. Sa tombe, à Westminster, ne porte que ces mots: *O rare Ben Johnson!* Nommons encore *Webster*, « peintre énergique de révoltantes horreurs »; *Ford*, « qui a eu quelques grands traits de terreur tragique »; *Chapman* (1557-1634), traducteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, et auteur des *Guises* (tragédie); *Heywood*, qui avait fait, en tout ou en partie, deux cent quarante pièces de théâtre.

Milton, Marvel, Butler. — Le plus grand écrivain de l'âge suivant avait huit ans quand mourut Shakspeare. *John Milton*, fils d'un notaire, était né à Londres le 9 décembre 1608; il fit ses études au Collège du Christ, à Cambridge. Dès ce temps, ses vers latins lui acquirent une grande renommée; alors aussi il composa ses premières poésies anglaises, l'*Allegro*, le *Penseroso* et une comédie-féerie intitulée *Comus*. Il visita la France, l'Italie, vit Galilée à Florence, fut bien accueilli à Rome par le Cardinal Barberini, et surtout à Naples par le marquis de Villa Manso, qui avait connu le Tasse. C'est, dit-on, à Milan, pendant la représentation du drame italien d'un certain Andreini sur la chute du premier homme, qu'il conçut l'idée de son *Paradis Perdu*. Il voulait voir Syracuse et Athènes; mais à la nouvelle des événements d'Angleterre, il se hâta de revenir à Londres.

L'esprit généreux de Milton était enthousiaste de liberté, et la République partagea avec la poésie tout son amour. Il publia des brochures *sur l'Épiscopat*, *sur le Gouvernement de l'Église* et *la Réformation ecclésiastique*, ensuite *sur le Divorce;* il défendit la liberté de la presse dans ses *Areopagetica*, et écrivit un livre sur la *Responsabilité des Magistrats et des Rois*. Nommé secrétaire-interprète pour la langue latine près du Conseil d'État, il entreprit, en réponse à un pamphlet de Saumaise, de montrer que la condamnation et l'exécution de Charles Ier avaient été justes. Il publia dans ce but deux brochures intitulées *Défense du Peuple anglais*, et une troisième sous ce nom: *Defensio Auctoris*. Il rêvait l'affranchissement de la Grèce; il exhortait Cromwell, en termes éloquents, à respecter la liberté de l'Angleterre[1]. Et cependant, le pauvre poète était devenu aveugle. Il n'en travaillait pas moins à un *Dictionnaire latin*, à une *Histoire d'Angleterre*, et commençait son *Paradis Perdu*. La mort de Cromwell réveilla ses illusions: il publia la brochure intitulée *Moyen prompt et facile d'établir une Société libre*.

La Restauration vint détruire ses espérances; il fut arrêté (13 septembre 1660), mais relâché au bout de deux mois à la prière du poète royaliste Davenant, dont son intervention, en 1650, avait sauvé la liberté et la vie. Pauvre et ignoré, il

1. Toi, redeviens Cromwell à la voix de Milton!

lui fait dire Victor Hugo dans son drame.

vécut dès lors avec ses filles, auxquelles il avait fait apprendre à lire le grec et l'hébreu pour qu'elles pussent lui lire dans le texte Moïse et Homère. Son *Paradis Perdu*, qui devait l'immortaliser, fut froidement accueilli et n'eut alors que peu de lecteurs. Il composa aussi une tragédie de *Samson;* dans cette pièce, « c'est lui-même qu'il représente, captif, pauvre, aveugle et jouet de ses ennemis». (Villemain.) Il publia encore un poème en quatre chants, le *Paradis Reconquis*, et mourut le 10 novembre 1674.

André Marvel, de Kingston-upon-Hull (1620-1678), secrétaire de légation à Constantinople, était républicain et ami de Milton. Charles II essaya vainement de l'acheter; pourtant il était pauvre. Il publia des poésies, des brochures politiques, et un *Tableau de l'Origine du Papisme et du Gouvernement arbitraire en Angleterre.*

Samuel Buttler, autre contemporain de Milton, né en 1612, publia de 1663 à 1671 son *Hudibras*, imitation de Don Quichotte, satire contre les presbytériens que représente Hudibras, et les indépendants, dont Ralph, son écuyer, est le type grotesque. Voltaire en a traduit quelques passages, dont voici un échantillon :

Sir Hudibras, cet homme rare,
Était, dit-on, rempli d'honneur,
Avait de l'esprit et du cœur ;
Mais il en était fort avare.
En quatre il séparait un fil,
Disputant sans jamais se rendre ;
Changeant de thèse tout à coup,
Toujours prêt à parler beaucoup,
Quand il ne fallait point s'entendre.

Buttler mourut en 1680.

On a nommé plus haut sir *William Davenant*, d'Oxford (1605-1668), le poète royaliste sauvé par Milton et qui le sauva ensuite. Ses œuvres sont aujourd'hui oubliées, aussi bien que celles de *John Cleveland* (1613-1659).

Les Poètes de la Restauration. Dryden, Waller, Shadwell, Wicherley, Congreve, Steele. — Les puritains avaient fermé les théâtres et maltraité les acteurs; une réaction complète se produisit sous Charles II. Les théâtres furent encombrés, et la licence devint excessive au point d'étonner ceux qui ne savent pas que « l'extrême relâchement est l'effet naturel

de l'extrême contrainte, et qu'une époque d'hypocrisie est, par une conséquence logique, suivie d'une époque d'impudence ». (MACAULAY.)

Le plus grand écrivain de la Restauration, *John Dryden*, était né à Aldwick (Northampton), en 1631. Intelligent, habile, mais sceptique et vénal, il dédia ses *Stances héroïques* à Cromwell (1658), puis il célébra la Restauration dans l'*Astræa Redux* et les hauts faits de Charles II dans l'*Annus Memorabilis*. Il publia vingt-neuf pièces de théâtre, parmi lesquelles *L'Amant bizarre*, *Les Femmes rivales*, *L'Empereur indien*, *Don Sébastien*. Il composa aussi des *Dialogues sur la Poésie dramatique*, et devint en 1668 poète lauréat. Son esprit caustique et railleur lui attira de nombreux ennemis ; le duc de Buckingham, dans sa *Répétition*, le tourna en ridicule sous le nom de *Bayes*. La duchesse de Porstmouth et Rochester, auxquels il avait fait une allusion malveillante dans son *Essai sur la Satire*, le firent bâtonner. Il écrivit contre Monmouth le poème d'*Absalon et Achitopel ;* il composa aussi *La Biche et la Panthère*, le poème satyrique de *Mac-Flecknoe* contre Shadwell; des *Fables ;* des *Odes*, parmi lesquelles *La Fête d'Alexandre ;* des traductions. S'étant déclaré catholique pour plaire à Jacques II, il perdit en 1688 son titre de poète lauréat et mourut en 1701.

Abraham Cowley, de Londres (1618-1667), fils d'un épicier, fut secrétaire de la reine Henriette de France. Il eut de son vivant une grande réputation, mais éphémère; il a composé des *Fleurs poétiques*, des *Odes*, une *Davidéide*, *La Maîtresse*, des *Essais*, etc. De sir *John Denham*, de Dublin (1615-1668), il faut citer *Sophy* (tragédie) et le poème de *Cooper's hill*.

Edmond Waller (1605-1687), parent de Cromwell et de Hampden, fut membre du Long-Parlement. C'était un poète élégant, harmonieux, facile ; compromis dans un complot royaliste, il dut payer une amende énorme et vécut quelque temps en exil à Rouen et à Paris; Cromwell, dont il avait fait l'éloge, le rappela et lui rendit ses biens. Il fut l'ami de Saint-Évremond, et des duchesses de Bouillon et de Mazarin; il flatta Charles II et Jacques II comme il avait flatté le Protecteur.

Thomas Southern, de Dublin (1659-1736), s'illustra au théâtre par son *Esclave Royal* et son *Mariage fatal*. *Thomas Otway* (1651-1685), à la fois auteur et acteur et presque toujours misérable, écrivit *Don Carlos*, *L'Orphelin*, *Venise sauvée*. *Shadwell* (1640-1692) se fit un nom par *Les Amants chagrins*, *Le Gentilhomme d'Alsace*, *Les Eaux d'Epsom*, *Les Sorciers de*

Lancastre. Poète lauréat sous Guillaume III, il s'empoisonna en prenant une trop forte dose d'opium.

On a vu le rôle politique du duc de *Buckingham* (1627-1688), fils du célèbre favori de Charles Ier, lui-même favori de Charles II. Il se piquait d'être poète, et il composa la comédie intitulée *The Rehearsal* (*La Répétition*) contre Dryden.

William Wicherley, de Clive (Shropshire) [1640?-1715], envoyé en France à quinze ans, y termina ses études et prit le goût de notre théâtre. Il vit la célèbre Julie d'Angennes qui résidait alors auprès de son mari le duc de Montausier dans son gouvernement de Saintonge. Amoureux des lettres et du plaisir, il fut accueilli à merveille à la cour galante de Charles II; Rochester le protégea. Son premier ouvrage, *L'Amour dans un bois ou le Parc de Saint-James* (1672), excita l'enthousiasme de la belle duchesse de Cleveland, la favorite du roi. Buckingham, parent de la duchesse, après avoir d'abord montré de la jalousie, devint l'ami de l'heureux poète qui désormais obtint sans peine gloire, richesse, plaisirs. Il donna successivement au théâtre *Le Gentilhomme maître à danser*, *L'Homme au franc procédé*, *la Femme de province*. Disgracié à la suite de son mariage avec la comtesse de Drogheda, puis ruiné après la mort de sa femme, il resta sept ans en prison pour dettes, en fut tiré par Jacques et reçut de lui une pension; mais il la perdit en 1688 et mena dès lors une vie précaire. Il mourut le premier janvier 1715, onze jours après avoir épousé une héritière dont la fortune lui apportait la sécurité. *John Vanbrugh* (1672-1726), militaire, écrivain, architecte, composa des comédies licencieuses, *La Rechute*, *La Femme poussée à bout*, *La Ligue des Femmes mariées*.

William Congreve (1672-1729), « le Térence anglais », est connu par ses comédies : *Le Vieux garçon*, *Le Fourbe*, *Amour pour Amour*, et par sa tragédie : *La Fiancée en deuil*. *Charles Montague*, comte d'Halifax (1661-1715), fils du célèbre ministre de Charles II et de Jacques II, a laissé des *Poésies* et des discours. *Mathieu Prior* (1664-1721), fils d'un menuisier, dut son élévation au comte de Dorset, qui le présenta à Guillaume III. Secrétaire d'ambassade à La Haye, puis au Congrès de Ryswick, il accompagna Bolingbroke en France, fut quelque temps emprisonné comme jacobite, et vécut dès lors dans la retraite. Il a laissé un poème de *Salomon*, des *Odes sur les Batailles d'Hochstedt et de Ramillies*, etc. Le poète *Thomas Tickell* (1681-1740) fut ami et collaborateur d'Addison. On en peut dire

autant de *Richard Steele*, de Dublin (1672-1729), « un de ces hommes qu'il est aussi impossible de haïr que de respecter ». Simple garde à cheval, enseigne, rédacteur du *Babillard*, du *Spectator*, du *Mentor*, auteur d'une excellente comédie, *Les Amants généreux*, membre whig de la Chambre des Communes, c'était un homme d'une conscience large, élastique, prêchant le bien et faisant le mal. Il chercha la pierre philosophale, fut souvent ivre, souvent prisonnier pour dettes. Il devint sous Georges Ier gouverneur de la Compagnie Royale des Comédiens.

Addison. — *Joseph Addison* (1672-1719), que ses admirateurs venaient plus tard adorer « dans son temple favori, le Café Button » (Macaulay), était fils aîné du Révérend Lancelot Addison, doyen de Lichfield ; il naquit à Milston (Wiltshire). Son père l'envoya d'abord à l'École de Charter-House. Est-il vrai que l'enfant se soit un jour échappé pour aller vivre dans les bois de la vie sauvage en adoptant le creux d'un arbre pour asile ? A quinze ans il vint à l'Université d'Oxford ; ses vers latins fixèrent l'attention du docteur Lancaster, doyen de Magdalene-College, qui le fit entrer dans cette riche maison comme *fellow* (membre agrégé). Il y resta dix ans ; on montre encore les ormes sous lesquels Addison aimait à se promener dans la prairie qui borde la Cherwell. Il devint un des latinistes les plus remarquables de son temps ; ses vers sur *Le Baromètre* et sur *Le Boulingrin* enthousiasmèrent Oxford. A vingt-deux ans, il adressa une pièce de vers à Dryden, alors le roi incontesté des littérateurs anglais. Addison lui fut sans doute présenté par Congreve, qui lui fit aussi connaître Charles Montague, Chancelier de l'Échiquier et chef des whigs dans la Chambre des Communes.

Addison avait vingt-sept ans : il traduisait le IVe livre des *Géorgiques ;* Lord Somers lui fit obtenir une pension, et en 1699 le jeune poète vint à Paris apprendre le français. Il alla ensuite passer quelque temps à Blois, la ville du royaume dont les habitants passaient pour parler le français le plus pur. De retour à Paris, il fit connaissance avec Malebranche et Boileau. L'avènement d'un prince français au trône d'Espagne rendait plus vaine que jamais « la nation la plus vaine de l'Univers » : Addison quitta la France pour visiter l'Italie. Il faillit faire naufrage sur la côte ligurienne ; il parcourut Gênes, Milan, Venise. C'est là qu'il vit jouer une *Mort de Caton*, dans laquelle on voyait le héros amoureux, assis dans sa bibliothèque et lisant la *Jérusalem* du Tasse ! Ce fut cette pièce

grotesque qui lui inspira le choix de son chef-d'œuvre. Il visita, au sommet de son rocher couvert de neige, la petite mais libre République de San-Marino. Il traversa Rome et parcourut les lieux célèbres encore hantés par les ombres des héros de Virgile; le cratère du Vésuve, la grotte du Pausilippe, les vignes de Caprées, le Cap Misène, le Promontoire de Circé, Ostie et le Tibre. Il visita encore Florence, Genève, l'Allemagne, et revint en Angleterre en 1703, après avoir écrit son *Traité des Médailles*.

On était au début du règne de la reine Anne. Celle-ci avait d'abord penché du côté des torys et laissé à l'écart les whigs, protecteurs d'Addison, Somers et Halifax. Bientôt pourtant Godolphin et Marlborough se rapprochèrent des whigs ; sur la prière instante de Godolphin, Halifax lui indiqua Addison comme le poète le plus capable de célébrer dignement les victoires des armées anglaises. Celui-ci publia *La Campagne* ou le *Poème sur la Bataille de Blenheim* ; il donna ensuite son *Voyage en Italie* et l'opéra de *Rosamonde*.

En 1708 il fut élu représentant du bourg de Malmesbury à la Chambre des Communes; il devint premier secrétaire pour l'Irlande et obtint une très grande popularité. Pendant qu'il habitait Dublin, son ami Steele eut l'idée de publier sous le nom imaginaire d'*Isaac Bickerstaff, esquire, astrologue*, une feuille périodique intitulée *The Tatler* (*le Babillard*) en 1709. Addison y collabora sur-le-champ et y mania la plaisanterie avec une verve incomparable. Le Parlement ayant été dissous en 1710, il fut réélu, mais perdit tous ses emplois, car les torys étaient désormais en majorité; sa sérénité resta la même. En 1711, le *Tatler* cessa de paraître, mais fut remplacé par un nouveau recueil périodique, le *Spectator*. Addison y occupa la première place, ou plutôt, dit Macaulay, « Addison, c'est le *Spectator*... » On n'avait pas encore vu de pareil succès en librairie. En 1712 le *Guardian* succéda au *Spectator*, mais n'obtint point une vogue semblable.

Addison ne prit qu'une faible part à la rédaction de ce nouveau journal; il composait alors sa tragédie de *Caton*. A la mort de la reine Anne, l'avènement de Georges Ier ayant ramené les whigs au pouvoir, Addison alla de nouveau à Dublin avec le Lord-Lieutenant d'Irlande Sunderland, dont il fut le premier secrétaire. Il en revint en 1715 et fit représenter sa comédie, *Le Tambour nocturne*. Il publia ensuite un journal intitulé le *Free Holder* (*Le Libre Tenancier*) et se brouilla

avec Pope, dont il avait reconnu le caractère faux et malveillant. En 1716, Addison, qui venait d'hériter d'un frère mort gouverneur de Madras, épousa la comtesse douairière de Warvick; il devint en 1717 secrétaire d'État, fut l'année suivante obligé par la maladie à se démettre de ses fonctions, et mourut à quarante-huit ans, le 17 juin 1719.

Pope. — Le nom de Pope éveille l'idée d'un petit homme, « la plus petite chose humaine, a-t-il lui-même écrit, qu'il y eût en Angleterre », bossu et chétif, vif, spirituel, savant, ombrageux et méchant. *Alexandre Pope* naquit à Londres le 22 mai 1688. Sa famille était catholique et dévouée aux Stuarts; l'année même de sa naissance, son père vendit sa maison de commerce et se retira dans la Forêt de Windsor, à Binfield. A l'âge de huit ans, l'enfant, qu'on surnommait à cause de la douceur de sa voix « le petit rossignol », fut mis en pension chez un prêtre catholique, puis à l'École de Twiford, près de Winchester, ensuite à Londres même, à l'entrée d'Hyde-Park. Il revint à Windsor à douze ans, et dès lors se forma seul dans la solitude; il disait plus tard, comme autrefois Ovide, « qu'il ne pouvait se souvenir du temps où il avait commencé à faire des vers ». Dès seize ans il était connu comme poète; il devint l'ami de Congreve et le confident du vieux Wicherley.

Il traduisit le premier livre de la *Thébaïde* de Stace, publia des *Pastorales* et l'*Essai sur la Critique* (1709). Il composa ensuite l'*Eglogue sacrée du Messiah* qui parut dans le *Spectator*, puis *La Boucle de Cheveux enlevée*, *La Forêt de Windsor*, l'*Épître d'Héloïse*. Très estimé de Bolingbroke, aussi bien que Swift, il n'en était pas moins l'ami d'Addison, dont il célébra le *Caton*. De vingt-cinq à trente ans, Pope composa une traduction en vers de l'*Iliade*, qui fut accueillie comme un chef-d'œuvre, mais qui le brouilla avec Addison.

Devenu riche et célèbre, « en 1718, il acheta cette maison de Twickenham, illustrée comme le Tibur d'Horace, mais due tout entière à l'argent du public, qui vaut mieux que les largesses d'Auguste » (Villemain.) Il entreprit ensuite de traduire l'*Odyssée*, mais n'eut le courage de terminer que la première partie. Il venait de se faire de nouveaux ennemis par son poème satirique intitulé *La Dunciade*, quand un accident mit sa vie en péril. Ses chevaux s'emportèrent, son carrosse tomba d'un pont dans la Tamise; on le retira en brisant la glace d'une des portières. « L'Horace anglais » publia ensuite ses

belles épîtres de l'*Essai sur l'Homme*; elles étaient le fruit de ses entretiens avec Bolingbroke, « ce grand homme d'État, érudit, philosophe, incrédule et jacobite ». De retour de France, où il avait été exilé, et d'où il n'avait pu revenir qu'au prix d'un triste abaissement, Bolingbroke était l'hôte assidu de Twickenham; il aimait à venir s'asseoir au fond du jardin, dans une grotte en vue de la Tamise. Pope, dont la santé avait toujours été mauvaise, mourut le 2 mai 1744.

Pour terminer la liste des poètes anglais à cette époque, ajoutons encore *John Gay* (1688-1732), auquel on doit un opéra, *Le Gueux*, un poème *sur l'Art de se promener dans les rues de Londres*, une pastorale, la *Semaine du Berger*, des *Fables; Thomas Parnell* (1679-1717), auteur de *L'Ermite*, poème, et de l'*Églogue sur la Santé;* enfin *William Walsh* (1663-1710), auteur de *Lettres et Poèmes*, d'*Eugénie ou Défense des Femmes*, et du dialogue intitulé *Esculape ou l'Hôpital des fous*.

Les Romanciers. Swift, Daniel de Foe, Arbuthnot. — *Jonathan Swift*, que Voltaire a surnommé « le Rabelais de la Grande-Bretagne », naquit à Dublin le 30 novembre 1667. Il fit ses études à l'Université de cette ville, et passa ensuite dix ans (1688-1698) auprès de son parent le célèbre William Temple, qui le présenta au roi Guillaume III dont il obtint la protection; c'est alors qu'il se lia avec Steele et Addison. Revenu en Irlande à la mort de Temple, il publia en 1704 son *Conte du tonneau*, dans lequel, sous les noms de *Pierre, Martin et Jean*, il attaqua le pape, Luther et Calvin. Jugeant que ses amis whigs ne faisaient pas assez pour lui, il passa du côté des torys en 1710 et soutint pendant quatre ans le ministère des Lords Oxford et Bolingbroke; il fut nommé par eux doyen de Saint-Patrick, et se lia avec Pope, Arbuthnot et Prior. La chute du ministère tory à la mort de la reine Anne confina définitivement Swift à Dublin. Les whigs, qui le regardaient comme un transfuge, le poursuivirent de leur haine. Il attaqua la conduite du gouvernement anglais à l'égard de l'Irlande dans ses *Lettres du Drapier;* enfin, en 1726, il publia son chef-d'œuvre, les *Voyages de Gulliver à Lilliput, à Brobdingnag, à Laputa et chez les Houyhnhms*. Sans doute, dans les hommes microscopiques de Lilliput, les géants de Brobdingnag et les chevaux Houyhnhms, on peut voir une satire des travers de la nature humaine en général, mais il y a aussi des allusions aux contemporains. Les torys et les whigs sont re-

présentés par les *talons hauts* et les *talons plats;* les papistes et les protestants, par les *petits boutiens* et les *gros boutiens;* le Prince de Galles, qui flattait également les whigs et les torys, c'est l'héritier présomptif qui porte un talon haut et un talon plat; le Grand Trésorier de Lilliput, Flimnap, n'est autre que Walpole; Blefuscu, où Gulliver se réfugie, est la France. Dans le voyage à Laputa, Swift jetait le ridicule sur la Société Royale de Londres sans épargner Newton. Riche, mais haï de ses contemporains, qui lui reprochaient sa conduite envers sa femme Stella, dont ses torts avaient, disait-on, hâté la fin, Swift fut atteint d'infirmités cruelles et mourut le 29 octobre 1745. Il fut enterré à Dublin dans l'église de Saint-Patrick dont il était le doyen.

L'auteur de *Robinson Crusoé* est encore plus célèbre que celui des *Voyages de Gulliver. Daniel de Foe*, fils d'un boucher, naquit à Londres en 1663; d'abord apprenti chez un bonnetier, il quitta le commerce pour la littérature et la politique. Whig ardent, il prit part à la conspiration de Monmouth et à la Révolution de 1688. Il défendit Guillaume d'Orange dans son poème intitulé *Le Véritable Anglais ;* il rédigea aussi une pétition présentée le 18 mai 1701 à la Chambre des Communes pour exhorter les députés à vivre en bonne intelligence avec le roi et à lui fournir les moyens de combattre la France. Cette pétition se terminait ainsi : « Les Anglais ne doivent pas être plus esclaves des Parlements que des rois; notre nom est LÉGION, et notre nombre est immense. » Sous la reine Anne, il publia en faveur des non-conformistes *Le Plus Court Chemin à prendre avec les Dissidents.* Attaqué par le haut clergé, de Foe fut mis au pilori et resta quatre ans prisonnier à Newgate. Devenu libre, il adressa son *De Jure divino à Sa Majesté le Bon Sens.* Il composa ensuite en 1719 son chef-d'œuvre, *Robinson Crusoé*, que le libraire acheta 10 livres sterling (250 francs) ; il y décrit la vie d'un homme jeté seul par un naufrage dans une île déserte, et qui s'y suffit à lui-même. Aucun livre n'a eu plus de succès ; il a été traduit dans toutes les langues ; c'est le seul roman que J. J. Rousseau veut voir entre les mains de son Émile. De Foe composa aussi *Le Colonel Singleton*, l'*Histoire de Molly Flanders*, *Le Colonel Jack*, etc. Il mourut dans la misère en 1731.

John Arbuthnot, né près de Montrose (Écosse, 1658-1734?), d'abord professeur de mathématiques à Londres, puis médecin et protégé du prince Georges de Danemark et de sa femme

la reine Anne Stuart, ami de Swift et de Pope, devint populaire par deux romans très spirituels dont le succès fut immense : l'*Histoire de John Bull* (c'est le sobriquet par lequel on désigne le peuple anglais), publiée en 1712 contre Marlborough et les whigs partisans de la guerre contre la France, et les *Mémoires de Martinus Scriblerus*, contre les érudits.

Les Historiens. Clarendon, Temple, Burnet. — Les historiens et mémorialistes sont nombreux en Angleterre à cette époque. Sir *Philippe Warwick* (1608-1683), secrétaire de l'évêque de Londres Juxon, ensuite député de Westminster sous la Restauration, a laissé des *Mémoires sur le Règne de Charles Ier et ce qui s'est passé depuis la mort de Charles Ier jusqu'à la Restauration des Stuarts*, écrits au point de vue royaliste. *Thomas May* (1595-1650), poète et historien, a composé deux comédies, *L'Héritier* et *Le Vieux Couple*, trois tragédies, *Cléopâtre*, *Agrippine*, *Antigone*, deux *Poèmes historiques sur Henri II et Édouard III*, enfin et surtout une *Histoire du Long-Parlement* publiée en 1647. *Edmond Ludlow* (1620-1693), dont on a vu le rôle politique, écrivit des *Mémoires* qui s'arrêtent en 1668 ; ils sont adressés aux « Seigneurs du Conseil du Canton de Berne » chez lesquels il avait trouvé un asile à Vevey, au bord du Lac Léman. Le presbytérien *Denzil Hollis* (1597-1680), également ennemi du pouvoir absolu et des Indépendants, a laissé des *Mémoires*. *John Price*, chapelain de Monk, a écrit des *Mémoires sur la Restauration des Stuarts*. Sir *Thomas Herbert* (1605-1682) valet de chambre de Charles Ier, a raconté les deux dernières années du règne de ce prince dans sa *Threnodia Carolina*. *John Berkley* a raconté ses campagnes dans ses *Mémoires*. *Charles II* lui-même a retracé sa *Fuite après la Bataille de Worcester*. *Mrs Hutchinson* a laissé un récit de la *Vie du Colonel Hutchinson*, son mari.

On doit au célèbre Chancelier *Clarendon* (*Édouard Hyde*, 1608-1674) l'*Histoire de la Rébellion et des Guerres Civiles d'Angleterre depuis 1641 jusqu'au Rétablissement du Roi Charles II*, un des livres les plus intéressants qui aient été composés sur cette période dramatique, et un de ceux qui, en dépit de la partialité inévitable de l'auteur, font le mieux connaître la Révolution anglaise ; il a composé également des *Mémoires* dans lesquels il raconte son ministère. Il nous reste de son fils *Henri Clarendon* un *Journal sur les Années* 1687, 1688, 1689 et 1690. Le Chevalier *Temple* a écrit une *Introduc-*

tion à l'Histoire d'Angleterre, des *Mémoires*, des *Observations sur les Provinces-Unies*, des *Lettres*, des *Mélanges*.

Burnet, d'Édimbourg (1643-1715), chapelain de la princesse Marie, fille de Jacques II et femme de Guillaume III, fut ensuite évêque de Salisbury après la Révolution de 1688 et précepteur du duc de Gloucester, fils de la princesse Anne Stuart (plus tard la reine Anne). Honnête, savant, actif, mais quelque peu indiscret, Burnet a composé de nombreux ouvrages de tout genre, parmi lesquels l'*Histoire de la Réformation de l'Église d'Angleterre* et surtout l'*Histoire de Mon Temps* (1625-1713), publiée après sa mort par son fils Gilbert Burnet. La Révolution de 1688 y est racontée avec un charme et une exactitude qui ne laissent rien à désirer; Burnet en avait connu les moindres détails, puisqu'il avait débarqué avec le prince d'Orange en Angleterre, et avait été témoin et acteur dans les événements qu'il a retracés. Jacques II a écrit de longs *Mémoires* dont la lecture semblerait indiquer plus d'intelligence qu'il n'en a montré comme souverain. *Jérémie Collier* (1650-1726) a laissé une *Histoire ecclésiastique de la Grande-Bretagne*, et des *Essais sur divers Sujets de Morale*.

Les Philosophes : Bacon, Hobbes, Locke, Collins, Clarke, Bolingbroke. — Beaucoup plus encore que l'histoire, la philosophie est alors une des gloires de l'Angleterre. Le plus grand des philosophes anglais de ce temps est *François Bacon*, né à Londres le 22 janvier 1560, et mort le 9 avril 1616. Il entreprit, sous le nom d'*Instauratio Magna*, un grand ouvrage dont il ne put achever que deux parties, le *De Dignitate et Augmentis Scientiarum*, et le *Novum Organum*. Attaquant la méthode d'Aristote, repoussant le syllogisme comme inutile pour découvrir la vérité, et les causes finales comme stériles, il a recommandé comme instruments de recherche l'observation de la nature, l'induction, l'expérimentation. Physicien, naturaliste, en un mot savant universel, on lui doit encore une *Sylva sylvarum*, un *Traité de la Vie et de la Mort*, des *Aphorismes*, un *Traité de Morale*, un *Traité de la Sagesse des Anciens*, une *Nova Atlantis*. On a vu (ch. IV) que cet admirable penseur était malheureusement peu estimable, qu'il fut condamné pour indélicatesse et improbité.

Après Bacon, contemporain d'Élisabeth et de Jacques Ier, vient *Thomas Hobbes*, contemporain de Charles Ier, de la Révolution et de Charles II. Il était né à Malmesbury en 1588 et mourut en 1679. Il visita la France et l'Italie, connut Ga-

lilée, Gassendi, Descartes. En philosophie, il est matérialiste, n'admet dans l'univers que des corps, du mouvement et de l'étendue, et fait tout dériver des sens ; en politique, il tient pour la monarchie absolue, seule capable, d'après lui, de maintenir l'ordre par la force et d'empêcher les hommes de retomber à l'état de nature, c'est-à-dire de guerre perpétuelle. Ses principaux ouvrages sont *Elementa philosophica de Cive; Leviathan, seu de materia, forma et potestate civitatis ecclesiasticæ et civilis; Quæstiones de Libertate, Necessitate et Casu*, etc.

John Locke était en philosophie sensualiste comme Hobbes, mais en politique un whig déterminé, partisan des libertés publiques. Né aux environs de Bristol en 1632, il fit ses études à Oxford au Collège du *Christ*, et y devint *fellow* ou agrégé; le comte de Shaftesbury le protégea. Lors de la réaction qui suivit le Complot de Rye-House, Locke se trouva compromis, perdit sa place et dut se réfugier en Hollande. Il en revint après la Révolution de 1688, fut membre du Conseil de Commerce, et mourut en 1704. A la fois philosophe, savant, homme d'État, esprit net, judicieux, loyal, Locke a composé une *Lettre sur la Tolérance*, un *Traité sur le Gouvernement civil*, des *Pensées sur l'Éducation des Enfants;* et il s'est immortalisé par son *Essai sur l'Entendement humain*[1].

Ralph Cudworth (1617-1688), professeur d'hébreu à Cambridge, nous a laissé des ouvrages philosophiques intitulés *Le Système intellectuel de l'Univers*, et *Sur la Nature éternelle et immuable de la Morale ;* il soutient cette singulière idée que Platon avait dû connaître les livres de Moïse. Plus encore que Cudworth, *Samuel Clarke*, de Norwich (1675-1729), chapelain de la reine Anne, est un théologien plutôt qu'un philosophe. Il a écrit *Démonstration de l'Existence et des Attributs de Dieu* et *Les Obligations nécessaires de la Religion naturelle. Henri Dodwell* de Dublin (1641-1711), philologue et philosophe, a laissé des travaux estimés : *De Veteribus Cyclis, De Paucitate Martyrum, De Ætate Phalaridis et Pythagoræ*, etc. *Antoine*

1. Pour Locke, le bonheur, c'est le plaisir ; les choses ne sont bonnes ou mauvaises que par rapport au plaisir ou à la peine ; « il est aussi absurde de rechercher quel est le plus grand bien que de se disputer pour savoir dans quel fruit, dans les pommes, les prunes ou les noix, réside la plus agréable saveur ». Il dit encore que « les hommes professant des opinions erronées ne sont pas aussi nombreux qu'on le suppose d'ordinaire, car la plupart n'ont pas d'opinion du tout et ignorent pourquoi ils combattent ».

Collins (1676-1729) a écrit *Essai sur l'Usage de la Raison, Lettre à Dodwell sur l'Immortalité de l'Ame, Discours sur la Liberté de penser, Recherche sur la Liberté de l'Homme*, etc.

Le tory *Bolingbroke*, né en 1672, entré à la Chambre des Communes en 1700, fut ministre de la marine ; renversé en 1708, mais rétabli en 1710, il fit signer la Paix d'Utrecht. Disgracié par Georges Ier, il se retira en France, et épousa la marquise de Villette, nièce de Mme de Maintenon. Ami de Pope, de Prior et de Swift, il attaqua la véracité de l'histoire biblique, nia l'immortalité de l'âme, et appela de ses vœux la polygamie ; il mourut en 1751. On cite surtout ses *Lettres*, les *Réflexions sur l'Exil*, la *Dissertation sur les Partis*, etc.

Le Dix-Septième Siècle en Allemagne. Beaux-Arts. Les Peintres : Rottenhammer, Elzheimer, Sandrart, Mignon, Rugendas. — Pour les productions de l'esprit, l'Allemagne du dix-septième siècle est loin de pouvoir rivaliser avec la France et l'Angleterre. La Guerre de Trente Ans l'a laissée déserte, ruinée, inculte; il lui faut un siècle pour se refaire. Elle compte cependant quelques hommes remarquables dans les beaux-arts et dans les lettres.

Le peintre *Jean Rottenhammer*, de Munich (1564-1623), a représenté *La Mort d'Adonis* (Louvre), le *Repos de la Sainte Famille en Égypte*, *Banquet des Dieux*, etc. *Adam Elzheimer*, de Francfort-sur-le-Mein (1574-1620), a composé un *Saint Christophe portant l'Enfant Jésus*, l'*Ange Gabriel conduisant Tobie*, *Cérès changeant en lézard Stellion qui s'est moqué d'elle, Le Bon Samaritain*, *Elie et Abdias*, *Loth et ses Filles*. A *Joachim Sandrart*, également de Francfort-sur-le-Mein (1606-1688), on doit *Les Douze Mois*, le *Songe de Jacob*, *Zeuxis peignant une figure de Junon d'après cinq modèles* ; il a écrit une histoire des peintres sous ce titre : *Académie du très noble Art de Peinture*. *Pierre Lély*, de Soest en Westphalie (1618-1680), et *Gottfried Kneller*, de Lubeck (1646-1723), ont surtout travaillé pour l'Angleterre. *Jean Henri Roos*, d'Otterberg dans le Palatinat (1631-1685), fils d'un tisserand, élevé à Amsterdam, puis établi à Francfort, est surtout un peintre d'animaux et de paysages. Il a peint *Le Troupeau, Le Chemin du Marché, La Fileuse, La Chèvre, La Vache et le Taureau*. Son frère *Théodore Roos*, qui vécut surtout à Strasbourg (1638-1698), a laissé *L'Abreuvoir*, des *Ruines antiques*, une *Porte de Ville*, etc. *Abraham Mignon*, de Francfort-sur-le-Mein (1639-1697), a peint des fleurs, des

fruits, des insectes, des oiseaux. *Georges-Philippe Rugendas*, d'Augsbourg (1666-1742), nous a laissé une *Halte de Cavaliers*, une *Bataille*, un *Choc de Cavaliers*, un *Campement*, etc.

Les Poètes et les Romanciers : Opitz, Fischart, Fleming, Moscherosch, Gryphius. — Le plus célèbre poète allemand du dix-septième siècle, *Martin Opitz*, né à Buntzlau (Silésie) en 1597, mort à Dantzig en 1657, *père* et *rénovateur* de la poésie allemande, dont il fut le roi incontesté pendant un siècle, devint historiographe du roi de Pologne Ladislas IV. On lui doit des *Poèmes païens*, des *Poèmes bibliques*, etc. Ses œuvres ont été publiées à Strasbourg en 1624. La « *Sincère Société des Pies* », à Strasbourg, « l'*Ordre des Fleurs de Pegnitz* », à Nuremberg, combattirent en vain sa métrique.

Le jésuite *Frédéric de Spee* (1592-1635), d'une vieille famille des bords du Rhin, publia à Cologne des poésies catholiques, comme *Le Rossignol de l'Alliance*, *Le Livre d'Or de la Vertu*, et mérite un souvenir reconnaissant pour ses protestations contre l'extermination par le bûcher des prétendus sorciers de son temps. *Jean Scheffer* (1624-1677), autre poète catholique et mystique, de Breslau, surnommé *Angelus Silesius*, écrivit *Le Saint Plaisir des Ames*, *Le Voyageur chérubinique*, enfin l'*Ecclésiologie*, recueil de quatre-vingt-treize pièces très violentes contre les protestants.

Après *Hans Sachs*, le satirique populaire du seizième siècle, le cordonnier de Nuremberg (1494-1576), l'Allemagne du Sud avait eu en *Jean Fischart*, de Mayence (1549-1589), poète et prosateur, une sorte de Rabelais protestant. L'aimable et joyeux *Paul Fleming* (1609-1640), de Schœnbourg, en Saxe, envoyé en Russie par le duc de Holstein-Gottorp, visita les bords de la Mer Caspienne et la Perse, et revint mourir médecin à Hambourg. On lui doit des poésies amoureuses, des épigrammes, des sonnets, des chants religieux imités de l'italien.

Philippe Zesen (1619-1689), né dans la principauté d'Anhalt, a été prosateur et poète en allemand, en hollandais, en français et en latin; sa vie fut agitée et malheureuse. En allemand, il est puriste; on lui doit les *Aventures de Charles II d'Angleterre*, la *Description de la Ville d'Amsterdam*, etc.

Schupp (1610-1661) a composé d'amusantes satires à la manière de Lucien. Son savoir s'étendait à tout; on le caractérise ainsi : « Tête chaude, gros parler allemand, mais cœur honnête. » *Neumark* (1621-1681), né à Mülhausen (Thuringe) et

mort à Weimar, a écrit des chants religieux qui sont encore en usage dans l'Église luthérienne.

On doit des épigrammes au Silésien *Logau* (1604-1656) et au médecin brêmois *Lœber* (1620-1685) ; des satires à *Lauremberg* (1591-1659), professeur de mathématiques à Rostock. *Moscherosch* (1601-1669), d'une famille aragonaise établie à Strasbourg, a chanté *Les Aventures véritables et merveilleuses de Philander de Sittewald*, imitées de l'espagnol de Quevedo; il a imité en prose Rabelais et Montaigne. *Weise* (1642-1708) a composé des romans allégoriques.

Christophe de Grimmelshausen (1615-1676), d'abord soldat, puis bailli dans la Forêt-Noire, a raconté *Les Aventures de Simplicissimus ou Narration de la Vie d'un étrange Vagabond nommé Melchior Sternfels de Fuchsheim* ; ce roman est resté populaire.

Andréas Gryphius (1616-1664), pauvre et orphelin à 12 ans, dut donner des leçons pour vivre; il apprit onze langues, visita l'Italie, la France, la Hollande, et mourut syndic de sa ville natale, Grossglogau en Silésie. On lui doit des sonnets, des odes, des poésies de toutes sortes, des pièces de théâtre, inspirées de Sénèque et souvent déclamatoires : *Hérode le Tueur d'Enfants*, *Léon l'Arménien*, *Papinien mourant;* des comédies : *Cardenio et Celinda*, *La Rose aux épines adorée, Horribilioribrifax*, imité du *Miles Gloriosus* de Plaute.

Le Silésien *Gunther* (1695-1723) a composé des poésies lyriques et satiriques remarquables ; mais la pauvreté et l'inconduite nuisirent au développement de son talent.

Les Philosophes : Jacob Bœhme, Leibniz, Puffendorf, Thomasius, Wolf, Képler. — *Jacob Bœhme* (1575-1624), fils d'un paysan des environs de Gorlitz, en Silésie, et d'abord cordonnier, d'une imagination ardente et mystique, crut avoir des visions, des révélations divines; il écrivit l'*Aurore, Les Trois Principes de l'Essence divine, La Triple Vie.*

Leibniz, né à Leipsick en 1646, étudia en France et à Londres, et se fixa à Hanovre, où il fut conservateur de la bibliothèque; il s'occupa de mathématiques, de philosophie, de droit. Il fit proposer à Louis XIV un projet de conquête de l'Égypte (1672); il entretint une correspondance avec Bossuet sur le projet de réunir les Églises chrétiennes; il découvrit le calcul infinitésimal concurremment avec Newton. Selon lui, le monde est partagé en deux parties : 1° le monde des corps ou de *la nature;* 2° le monde des esprits ou de *la grâce;* ces deux

mondes sont unis par l'*Harmonie préétablie.* A l'origine des choses sont les *Monades*, substances simples, indivisibles et actives[1]. Dieu n'est pas seulement l'architecte du monde des corps, il est le monarque des esprits; il a tout réglé d'après sa sagesse, sa bonté et sa justice; c'est l'*Optimisme.* Leibniz mourut en 1716.

Samuel Puffendorf, de Chemnitz (1632-1694), fils d'un ministre luthérien, d'abord précepteur à Copenhague, y composa en latin ses *Éléments de Jurisprudence naturelle par la Méthode mathématique.* L'Électeur Palatin Charles-Louis, auquel il avait dédié cet ouvrage, le nomma professeur de droit naturel et de droit des gens à l'Université de Heidelberg; il publia en 1667 un livre anonyme, *Severinus de Mozembano*, sur les réformes que réclamait l'état de l'Empire allemand. L'émotion causée par cet ouvrage le contraignit à passer en Suède, où Charles XI le nomma professeur de droit des gens à Lund; c'est alors qu'il donna son ouvrage capital, *Du Droit de la Nature et des Gens* (1672), en latin, dans lequel il cherche une voie entre Grotius et Hobbes, pour établir les droits respectifs du citoyen et de l'État. Devenu baron, secrétaire d'État, historiographe, il composa des *Commentarii de Rebus Suecicis, ab Expeditione Gustavi-Adolphi usque ad Abdicationem Christinœ;* un livre *De Rebus gestis Caroli Gustavi Sueciœ Regis*, etc.

Christian Thomasius, de Leipsick (1655-1728), enseigna le droit et la philosophie à Leipsick, et introduisit dans ses cours l'usage de la langue allemande au lieu du latin. Obligé de quitter Leipsick, il emmena avec lui à Halle une multitude d'étudiants (1694). Il protesta contre les procès de sorcellerie dans son livre *De Crimine Magiœ*, attaqua la torture et publia l'*Historia Sapientiœ et Stultitiœ*, etc.

Jean-Christian Wolf, de Breslau, fils d'un brasseur (1679-1754), et élève de Leibniz, professa à Halle les mathématiques et la philosophie. Attaqué par les piétistes, il fut destitué par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume I[er], qui lui enjoignit de quitter ses États dans deux jours, sous peine d'être pendu. Il alla professer à Marbourg dans la Hesse-Cassel et revint à Halle sous Frédéric II. Il a composé de nombreux ouvrages.

1. Ce qui fait dire à Voltaire, dans sa pièce intitulée *Les Systèmes :*

> Leibniz avertissait le Turc et le Chrétien
> Que sans son harmonie on ne comprendrait rien ;
> Que Dieu, le monde et nous, tout n'est rien sans monades.

Le Souabe *Jean Képler* (1571-1630) travailla d'abord dans l'auberge que tenait son père ; employé ensuite aux champs par son beau-frère, pasteur protestant, il entra au séminaire de Tubingue à dix-huit ans, et put y faire gratuitement ses études. Il se passionna surtout pour les sciences exactes, et devint professeur de mathématiques à Grætz dans sa vingt-deuxième année. Inquiété comme protestant, il dut quitter cette ville cinq ans plus tard. Son *Mysterium cosmographicum* avait attiré sur lui l'attention de Tycho-Brahé. Sur l'invitation de ce célèbre savant, il se rendit à Prague; Tycho-Brahé étant mort, il lui succéda comme astronome de l'empereur Rodolphe II. Il composa son *Astronomica nova seu Physica cœlestis*, et formula dans son *Commentarium de motibus stellæ Martis*, et dans ses *Harmonices mundi*, les célèbres *lois* du mouvement des planètes qui ont illustré son nom ; la première est que toutes les planètes décrivent une ellipse et que le soleil se trouve à l'un des deux foyers. Képler fut une grande partie de sa vie éprouvé par des embarras d'argent et des malheurs domestiques ; il eut de la peine à obtenir la grâce de sa mère, qu'on voulait brûler comme sorcière en Wurtemberg. Il mourut à Ratisbonne.

CHAPITRE XVII.

Charles XII et Pierre le Grand. Progrès de la Russie.

Les États scandinaves. La royauté devient absolue en Suède sous Charles XI (1660-97) ; en Danemark sous Frédérik III (1648-70). — La Pologne. Michel Koribut Wisniowiecki (1669-73). Jean Sobieski (1673-96). Auguste II de Saxe (1698-1704). — Les Turcs. Ils perdent la Hongrie. Traités de Carlowitz (1699) et de Passarowitz (1718).

La Russie. Avènement des Romanof. Michel Romanof Féodorowitch (1613-1645). — Alexis Ier (1645-1676). — Le patriarche Nicon et sa Réforme (1654). Les sectes en Russie. — Féodor (1676-82).

Pierre Ier le Grand (1682-1725) et Ivan V. Régence de Sophie (1682-9) Traité de Smolensk (1686).—Pierre gouverne par lui-même (1689). Ses projets. Première guerre contre les Turcs. Conquête d'Azof (1696). — Premier voyage de Pierre en Occident (1697). — Organisation de l'armée. Révolte et destruction des Strélitz (1698).

Lutte de Pierre le Grand et de Charles XII. Ligue du Danemark, de la Pologne et de la Russie contre la Suède (1700). — Charles XII (1697-1718). Son caractère. — Charles XII en Danemark. Sa victoire devant Copenhague. Traité de Travendal (1700). — Charles XII en Ingrie. Sa victoire de Narva (30 novembre 1700). — Charles XII en Pologne. Sa victoire sur la Duna (18 juillet 1701). — Il détrône Auguste II et donne la couronne à Stanislas Leczynski (1704). — Charles XII en Saxe. Traité d'Altranstadt (1706). — Charles XII en Russie. Bataille d'Hollosin (1708). — Charles XII en Ukraine. Mazeppa. Bataille de Pultawa (8 juillet 1709). — Charles XII en Turquie (1709-1714). Deuxième guerre de Pierre le Grand contre les Turcs. Traité du Pruth (1711). — Retour de Charles XII. Défense de Stralsund (1714). — Le baron de Gœrtz. Projet d'une alliance de Charles XII et de Pierre le Grand contre la maison de Hanovre (1717). Mort de Charles XII (11 décembre 1718). — Traité de Nystadt (10 septembre 1721).

Pierre le Grand administrateur. Fondation de Pétersbourg (1703). — Second voyage de Pierre en Occident (1717). — Mort du czarewitch Alexis (1718). — Rapports avec la Perse, la Chine ; colonisation de la Sibérie. — Gouvernement et administration. — Affaires religieuses. Suppression du Patriarcat. Le Saint-Synode. Le czar chef de la Religion. — La Noblesse de naissance et la Noblesse de grade. — Mesures relatives aux serfs, aux femmes, aux étrangers. — Armée et Marine. — Finances. — Justice et Police. — Commerce, Travaux Publics, Agriculture.—Caractère général des Réformes de Pierre le Grand. — Sa mort (28 janvier 1725).

Les États scandinaves. La Royauté devient absolue en Suède sous Charles XI (1660-1697); **en Danemark sous Frédérik III** (1648-1670). — On a vu (ch. III.) que par les traités d'Oliva, de Copenhague et de Kardis, la Suède, victorieuse des Polonais, des Danois et des Russes, exerçait sur la Mer Baltique une autorité prépondérante. Sous Charles XI, roi à cinq ans (1660-1697), la Suède forma d'abord la triple al-

liance avec l'Angleterre et la Hollande pour arrêter les progrès de Louis XIV ; revenue à l'alliance française pendant la guerre de Hollande et vaincue un instant par le Danemark et l'électeur de Brandebourg, qui lui fit essuyer en 1675 la défaite de Fehrbellin, elle recouvra tout ce qu'elle avait perdu, par les traités de *Saint-Germain-en-Laye* et de *Fontainebleau* (1679). Charles XI annula l'autorité du sénat, rendit la royauté absolue et héréditaire, reprit les terres et seigneuries engagées ou vendues par les précédents rois depuis 1609, et liquida la dette publique en élevant la valeur nominale de l'argent sans augmenter sa valeur réelle. Accepté par toute l'Europe comme médiateur un peu avant la paix de Ryswick, ce prince mourut à quarante-deux ans le 15 avril 1697. Il laissait le trône à son fils Charles XII, qu'il avait eu d'une fille du roi de Danemark Frédérik III.

Le même changement s'accomplissait à cette époque en Danemark sous le règne de *Frédérik III* (1648-1670). Jusque-là la monarchie danoise avait été une royauté élective, limitée par le contrôle des états généraux et les privilèges de la noblesse. Les grands avaient usé de leur pouvoir pour entraver, par des vexations de toute nature, le commerce dont vivait la bourgeoisie et retenir dans le servage les paysans attachés à la glèbe. Les députés du clergé, de la bourgeoisie et du peuple firent cause commune, et en 1660, malgré l'opposition de la noblesse, les États accordèrent au roi un pouvoir héréditaire et absolu. Frédérik III eut pour successeurs *Christian V* (1670-1699), puis *Frédérik IV* (1699-1730), dont le premier acte fut d'attaquer le roi de Suède Charles XII.

La Pologne. Michel Koribut Wisniowiecki (1669-1673). **Jean III Sobieski** (1673-1696). **Auguste II de Saxe** (1698-1704). — En Pologne, au contraire, les rois étaient sans pouvoir. On a vu (chapitre III) combien avait été malheureux et troublé le règne de Jean-Casimir Wasa (1648-1668). Après son abdication, la diète élut *Michel Koribut Wisniowiecki* ; celui-ci, qui avait de nombreux adversaires, ne devint roi qu'à regret ; malgré les succès de son général Jean Sobieski contre les Turcs dans la *Campagne merveilleuse* (1671), puis à *Kalusz* et à *Buczacz* (1672), Koribut signa le traité de *Buczacz*, qui cédait au sultan Kaminiek, l'Ukraine et la Podolie. Il mourut au moment où une partie de la noblesse lui opposait Jean Sobieski.

Celui-ci venait de reprendre *Choczim* (1673). Élu sous le nom de *Jean III*, il battit de nouveau les Turcs à *Lemberg* (1675), et à *Zurawno* (1676), alla au secours de l'empereur Léopold, délivra Vienne assiégée (1683) ; mais il fut obligé, en 1686, d'acheter l'alliance des Russes contre les Ottomans, en ratifiant définitivement le traité conclu à Andrussof en 1667, et qui leur cédait Smolensk, Tchernigow, Nowgorod-Severskoï, Kief, la Petite-Russie et la suzeraineté des Kosaks Zaporogues. Encore une fois victorieux des musulmans à *Pézérita* (1691), il mourut le 17 juin 1696, laissant trois fils, les princes Jacques, Alexandre et Constantin, nés de son mariage avec la fille d'un gentilhomme français, M. d'Arquien.

Aucun d'eux cependant n'essaya d'obtenir la couronne. Le prince de Conti et l'électeur de Saxe Auguste II furent élus à la fois. Conti fut amené à Dantzick par le célèbre marin français Jean Bart ; mais il dut repartir sans avoir pu débarquer. Maître du trône (22 mai 1698-12 juillet 1704), ***Auguste II*** ne se fit remarquer d'abord que par sa force physique prodigieuse, l'excentricité de ses goûts, la légèreté de ses mœurs et l'énormité de ses dépenses.

Les Turcs. Ils perdent la Hongrie. Traités de Carlowitz (1699) et de Passarowitz (1718). — Les Turcs au dix-septième siècle étaient encore menaçants pour l'Europe. Sous le règne de Mahomet IV (1648-1687), Montécuculli les arrêta par sa victoire de *Saint-Gothard* (1er août 1664), sans que l'étendue de leurs possessions en Hongrie fût pour cela diminuée par la trêve signée neuf jours plus tard. En 1669, après un long siège, ils s'emparèrent de *Candie* sur les Vénitiens. Ils envahirent de nouveau la Hongrie et l'Autriche en 1683 ; conduits par le grand vizir Kara-Mustapha, ils vinrent, au nombre de deux cent mille, mettre le siège devant *Vienne*. Mais Jean Sobieski de Pologne et Charles V de Lorraine leur firent essuyer une éclatante défaite (12 septembre 1685).

A partir de ce moment, les Turcs ne font plus que perdre du terrain : les progrès des puissances voisines, surtout de la Russie, les révolutions du sérail, le mauvais gouvernement de l'empire ottoman, les insurrections des sujets chrétiens, tout hâte sa décadence. Sous Soliman (1687-1691), Achmet II (1691-1695) et Mustapha II (1695-1703), les Turcs sont constamment vaincus dans leur lutte contre l'Autriche. Battus successivement par le prince de Bade à *Gran* ou *Strigonie*

(1685), à *Bude*, que les Autrichiens prirent d'assaut (2 septembre 1686), à *Mohacz* (12 août 1687), à *Nissa*, à *Widdin* (1689) et à *Salankemen* (1691), ils sont écrasés par le prince Eugène à la journée décisive de *Zentha* (1697). C'est alors qu'ils se résignent à signer le traité de *Carlowitz* (1699), par lequel ils cèdent Kaminiek, la Podolie et la souveraineté de l'Ukraine à la Pologne, la Morée et l'île d'Égine aux Vénitiens, et à l'Empereur la Transylvanie, l'Esclavonie, la Hongrie, moins les villes de Temeswar et de Belgrade.

Vaincus de nouveau sous Achmet III (1703-1730) par le prince Eugène à *Péterwardein* (1717) et à Belgrade (1718), ils perdirent ces deux villes par la *Paix de Passarowitz* (21 juillet 1718).

En même temps, en Asie, le fils d'un berger du Khorassan, Nadir, devenu célèbre sous le nom de *Thama-Kouli-Khan*, prenait le pouvoir en Perse et envahissait les provinces turques. Au moment où Achmet III allait marcher contre lui, il fut renversé par le vendeur d'habits Patrona Calil, le marchand de fruits Muslu et le marchand de café Ali, qui lui substituèrent Mahmoud Ier (1730-1754). La décadence continua sous Mahmoud, qui se vit enlever par Nadir la *Géorgie* et l'*Arménie* (1735).

La Russie. Avènement des Romanof. Michel Romanof Féodorowitch (1613-1645). — La Russie[1], qui allait bientôt dominer dans le Nord, était gouvernée depuis 1613 par une nouvelle dynastie, celle des Romanof. Son fondateur *Michel Féodorowitch*, dont le règne dura trente-deux ans (1613-1645), eut d'abord à réparer les maux causés à la Russie par la longue période d'anarchie, de guerres civiles et d'invasions étrangères d'où elle venait de sortir grâce au soulèvement national dirigé par le boucher Kouzma Minine et le prince Pojarski. Le chef des Kosaks du Don, Zaroutzki, avec la veuve du premier faux Dmitri, la Polonaise Marina, et le fils qu'elle avait eu du second faux Dmitri ou *Brigand de Touchino*, désolait la vallée du Volga. Il fut chassé d'Astrakan, pris, empalé; Marina mourut en prison, et son fils fut pendu. Aux termes du traité de Stolbovo, signé avec la Suède, la Russie recouvra Novgorod, Roussa, Ladoga, mais laissa aux Suédois Ivangorod et Schlüsselbourg (1617). Michel signa avec le roi de Pologne Si-

1. Voir, pour l'Histoire antérieure de Russie, le Cours de Seconde de MM. Chevallier et Todière.

gismond Wasa, dont le fils aîné Ladislas se prétendait toujours czar de Russie, la trêve de *Déoulino* qui laissait aux Polonais Smolensk et la Sévérie (1618), mais rendait la liberté au père du czar, le patriarche Philarète, depuis longtemps leur captif. Vaincu dans une nouvelle guerre par Ladislas, qui avait été élu roi après son père, Michel Romanof dut par le traité de *Viazma* (1634) confirmer la trêve de Déoulino et acheta à prix d'argent la renonciation de Ladislas au titre de czar.

Sous Michel Romanof, le Holsteinois Adam Oléarius, astronome et géographe, fut appelé à Moscou. Le Hollandais Vinius établit des fonderies de canons à Toula, et l'Allemand Marselein sur la Kostroma. L'archimandrite Dionysii, du monastère de Troïtsa ou de la Trinité (à 15 lieues de Moscou), essaya de corriger le texte des livres slavons ; le cellérier du même monastère, Abraham Palitsyne, raconta le siège de son couvent par le Polonais Sapieha pendant l'époque des troubles. On enseigna le grec et le latin à Moscou. « Pourtant il est une importation européenne qui ne trouva pas grâce en Russie : l'usage du tabac y était interdit : on coupait le nez aux priseurs. » (M. A. Rambaud, *Histoire de Russie.*)

Alexis Ier (1645-1676). — Le fils et successeur de Michel, Alexis Ier, eut d'abord à triompher de terribles séditions, à Moscou, à Pskof et à Novgorod, où l'on massacra les étrangers (1648). Profitant ensuite du soulèvement des Kosaks et de leur chef Bogdan Khmelnitski contre la Pologne, il attaqua Jean-Casimir Wasa (1654), lui prit Polotsk, Mohilef, Smolensk, Vilna, Grodno, Kowno. C'était précisément alors que le malheureux Casimir, aux prises aussi avec la Suède, venait d'être chassé de Posen, Varsovie et Cracovie. Effrayé des progrès des Suédois, Alexis cessa de combattre la Pologne pour se retourner contre eux. Moins heureux de ce côté, il dut, par le traité de *Kardis*, abandonner la Livonie (1661). Une nouvelle lutte contre les Polonais fut suivie de la trêve d'*Andrussof* (1667) ; elle devait durer treize ans, et laissait aux Russes Smolensk, Kief, et toute la rive gauche du Dniéper. Alexis eut encore à lutter contre le soulèvement de Stenko Razine, Kosak du Don, qui passait pour sorcier. Ce chef de brigands fut quelque temps maître de Tsaritzine, d'Astrakhan, de Saratof, de Samara. Les serfs insurgés et les Tatars se joignirent à lui (1670). Il finit par être vaincu, arrêté dans le steppe et mis à mort.

Le patriarche Nicon et sa Réforme (1654). **Les sectes en Russie.** — C'est sous Alexis qu'eut lieu la célèbre Réforme

ecclésiastique du patriarche Nicon. Fils d'un paysan des environs de Novgorod, prêtre à Moscou, ermite sur le Lac Blanc, archimandrite d'un des couvents du Kremlin, enfin archevêque de Novgorod, Nicon fit décider par un concile la Revision des Livres saints, dont la version slavonne comptait beaucoup d'erreurs. Nombre de fanatiques, qui considéraient comme un péché mortel de se raser la barbe et de faire le signe de la croix autrement qu'avec deux doigts, firent appel aux armes. Les moines de Solovetsk, dans une île de la Mer Blanche, soutinrent un siège de huit ans. La Réforme de Nicon fit apparaître dans l'Église russe une « infinie multiplicité de sectes, *Vieux Croyants*, *Buveurs de Lait*, *Champions de l'Esprit*, *Flagellants*, *Skoptsi* ou eunuques volontaires, et tant d'autres dont l'origine remonte au gnosticisme alexandrin, au manichéisme persan ou peut-être même au panthéisme hindou ». (M. A. RAMBAUD.)

Disgracié plus tard et insulté par ses ennemis, Nicon se retira volontairement dans un monastère. Un concile maintint sa Réforme, mais pour punir son orgueil et sa désertion le condamna à être enfermé dans un monastère du Lac Blanc.

Parmi ses contemporains, citons Siméon Polotski, prosateur, poète, et précepteur des enfants d'Alexis ; Grégori Kotochikine, qui, exilé en Suède, y publia *La Russie sous le Règne d'Alexis Mikhaëlowitch;* Iouri Krijanitch, serbe et prêtre catholique, « le premier des *Slavophiles*, des *Panslavistes*, comme on dirait aujourd'hui », composa *L'Empire de Russie au milieu du dix-septième siècle.* Ordine Nachtchokine et Matvéef se distinguèrent comme diplomates et administrateurs. Le czar Alexis épousa une nièce de Matvéef, l'orpheline Natalie Narychkine : de cette union naquit Pierre le Grand.

Féodor (1676-1682). — De sa première femme, Alexis avait eu deux fils, Féodor et Ivan, et six filles ; de la seconde il eut un fils, Pierre, et deux filles. A sa mort, son fils aîné Féodor, âgé de quinze ans, fut proclamé czar. Ses parents maternels, les Miloslavski, firent exiler Matvéef. Une nouvelle guerre contre les Turcs et les Tatars de Crimée fut terminée par la trêve de *Bakhtchi-Séraï*. Féodor fonda à Moscou l'*Académie Slavo-Gréco-Latine*, où professèrent les deux frères Likhoudis, qu'il fit venir de Grèce. Le czar mourut à vingt ans, en 1682.

Pierre Ier le Grand (1682-1725) **et Ivan V. Régence de Sophie** (1682-9). **Traité de Smolensk** (1686).—Ivan et Pierre, ses deux frères, furent alors proclamés czars ; mais Ivan était

à peu près idiot, et Pierre n'avait que dix ans. Le pouvoir appartint en réalité à la plus énergique de leurs sœurs, Sophie, alors âgée de vingt-cinq ans. Elle s'empara de la régence avec l'appui du prince Galitsyne et des *Strelsi* ou *Strélitz*, gardes des czars. C'est sous son administration que, par le Traité de *Smolensk*, la Pologne céda définitivement aux Russes Kief, Smolensk, Tchernigof, et la suzeraineté des Kosaks Zaporogues (1686).

Pierre ne resta pas longtemps en tutelle. Parvenu à l'âge de dix-sept ans, il apprend que Sophie et Galitsyne projettent de l'empoisonner. Il les prévient, confisque les biens de Galitsyne et l'exile, chasse sa sœur du pouvoir et l'emprisonne dans un monastère (1689). Quant à son frère Ivan, il vécut obscurément jusqu'en 1696, entouré du respect dû à son rang, mais sans avoir part aux affaires publiques.

Pierre gouverne par lui-même (1689). **Ses projets. Première guerre contre les Turcs. Conquête d'Azof** (1696). — Pierre avait au suprême degré la qualité par laquelle on réussit le mieux en ce monde : la volonté. Il était intelligent, très intelligent sans doute, mais il avait surtout une énergie inflexible. Il était patient, tenace, ne se décourageait jamais, n'admettait ni observations ni résistance, ne tenait compte d'aucun obstacle ; choses et hommes, il brisait tout ce qui le gênait, fût-ce son propre fils. Il *voulut* faire une nouvelle capitale ; il *voulut* avoir des ports de mer ; il *voulut* s'instruire ; il *voulut* vaincre les Suédois, et, tout ce qu'il *voulut*, il le fit. Ses États n'avaient pas de côtes, excepté sur la Mer Blanche, où se trouvait le port d'Arkhangel à l'embouchure de la Dvina du Nord, obstruée par la glace huit mois par an, et sur la Mer Caspienne, où se trouvait le port d'Astrakhan, à l'embouchure du Volga, dans un bassin lacustre sans issue. Les Suédois lui fermaient la Baltique, les Turcs et les Tatars de Crimée lui fermaient la Mer d'Azof et la Mer Noire. Pierre attaqua d'abord les Turcs, qui avaient alors pour sultan Mustapha II (1695-1703), et qui se trouvaient en guerre contre les Vénitiens et l'Autriche. Conduites par le Génevois Le Fort, l'Écossais Gordon et le Russe Shérémétof, les troupes du czar échouèrent dans une première attaque contre Azof en 1695. Plus heureuses l'année suivante, elles forcèrent la place à capituler (28 juillet 1696). Pierre rentra en triomphe à Moscou et ordonna de creuser sur la Mer d'Azof le port de Taganrog.

Son idée fixe était de s'ouvrir une fenêtre sur l'Occident, en quittant Moscou et en se donnant pour capitale un port de mer.

Peut-être avait-il songé à Azof; mais cette ville est *au fond* de la Mer d'Azof ; celle-ci est elle-même *au fond* de la Mer Noire, qui est elle-même *au fond* de la Mer Méditerranée. Il renonça donc à faire sa capitale d'une ville d'où il eût été impossible de lancer une flotte sur la mer libre sans être maître du détroit de Kertch, du Bosphore et des Dardanelles.

Premier voyage de Pierre en Occident (1697). — Afin de pouvoir civiliser les Moscovites, Pierre comprit qu'il avait besoin de s'initier lui-même aux secrets des institutions de l'Occident. Il visita l'Esthonie, la Livonie, la Prusse, le Danemark, l'Allemagne, la Hollande. A Saardam « le jour même de son arrivée, il prit son logement chez un forgeron, se procura un costume complet de compagnon hollandais et commença à manier la hache. Il marchanda un canot, l'acheta et but avec le vendeur la pinte de bière traditionnelle. Il visita les manufactures, les scieries, les corderies, mettant partout la main à l'œuvre; dans une papeterie il fit du papier ». (M. Rambaud.) A Amsterdam, il étudia l'anatomie sous le célèbre Ruysch. Il alla voir Guillaume III à Londres, Léopold à Vienne, et revint dans ses États avec des ingénieurs, des officiers, des artisans, des marins, des chirurgiens qu'il avait pris à son service dans tous les pays de l'Europe.

Organisation de l'armée. Révolte et destruction des Strélitz (1698). — Une révolte des Strélitz le forçait à un prompt retour. Cette milice turbulente, semblable aux prétoriens de Rome, aux mamelucks du Caire et aux janissaires de Constantinople, s'était soulevée au nom de Sophie contre les réformes de Pierre. Le czar marcha contre eux avec le feld-maréchal Shérémétof et les vainquit; en un seul jour, deux mille furent pendus et cinq mille décapités; le czar remplissait lui-même l'office de bourreau et obligeait ses courtisans à prendre la hache après lui pour décapiter les prisonniers (1698). Après cette terrible répression, il s'occupa d'organiser une armée à l'européenne. Déjà, de concert avec le Génevois Le Fort, il avait formé les deux régiments des gardes Préobajenski et Séménowski; il en créa de nouveaux, et, afin d'habituer les fils de boyards à l'obéissance et à la discipline militaire, il leur donna lui-même l'exemple de la soumission aux règlements, passant dans ses propres troupes par tous les grades, après avoir d'abord été tambour. Il était secondé aussi par le Russe Mentchikof (1674-1729), fils d'un paysan des environs de Moscou, d'abord garçon pâtissier, puis général, prince,

gouverneur d'Ingrie. C'est ainsi qu'il se préparait à se mesurer bientôt avec son redoutable adversaire, Charles XII.

Lutte de Pierre le Grand et de Charles XII. Ligue du Danemark, de la Pologne et de la Russie contre la Suède (1700). — Lorsqu'il remplaça son père, le 15 avril 1697, *Charles XII* n'avait que quinze ans. Encouragés par sa jeunesse, trois puissants voisins s'unirent aussitôt pour l'attaquer : le roi de Danemark Frédérik IV envahit le duché de Holstein, qui appartenait au beau-frère du roi de Suède; Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, voulut à l'instigation du Livonien Patkul reconquérir la Livonie perdue par la Pologne au traité d'Oliva ; enfin Pierre le Grand, qui désirait faire de la Russie une puissance maritime, ambitionnait la possession des bords de la Mer Baltique, de l'Ingrie et de l'Esthonie. La seule raison alléguée par ce dernier était qu'on ne lui avait pas rendu assez d'honneurs lorsqu'il traversait Riga incognito.

Charles XII (1697-1718). **Son caractère.** — Les trois souverains coalisés ne connaissaient guère le terrible ennemi qu'ils allaient avoir à combattre. Charles XII avait un corps et un esprit également indomptables. Adroit à tous les exercices du corps, il savait dès sept ans manier un cheval. Dur pour lui-même, dur pour les autres, il supportait à un degré incroyable la faim et la soif, la chaleur et le froid, la fatigue et la privation de sommeil. Très sobre, il ne buvait que de l'eau; très hardi et très fort, il lui arriva à la chasse de terrasser un ours; sa seule passion était la gloire. Il voulait être en tout le premier. Pour lui faire apprendre le latin, qui l'ennuyait, il suffit de lui dire que les rois de Danemark et de Pologne l'entendaient. Son auteur favori fut bientôt Quinte-Curce, et il se proposa pour modèle Alexandre le Grand : « Mais, lui dit quelqu'un, il n'a vécu que trente-deux ans. » — « N'est-ce pas assez, répliqua-t-il, quand on a conquis des royaumes ? » — On ne manqua pas de rapporter ces réponses au roi son père, qui s'écria : « Voilà un enfant qui vaudra mieux que moi, et qui ira plus loin que le grand Gustave. » Un jour, il s'amusait dans l'appartement du roi à regarder deux cartes géographiques, l'une des villes de Hongrie prises par les Turcs sur l'empereur, et l'autre de Riga, capitale de la Livonie, province conquise par les Suédois depuis un siècle. Au bas de la carte de la ville hongroise, il y avait ces mots tirés du livre de Job : « Dieu me l'a donnée,

Dieu me l'a ôtée; le nom du Seigneur soit béni. » Le jeune prince, ayant lu ces paroles, prit sur-le-champ un crayon, et écrivit au bas de la carte de Riga : « Dieu me l'a donnée, le diable ne me l'ôtera pas. » (VOLTAIRE.)

Il avait onze ans lorsqu'il perdit sa mère; quinze, lorsque la mort de son père l'appela au trône (16 avril 1697). Aux termes du testament de Charles XI, le jeune roi devait être majeur à 18 ans; jusque-là, la régence appartiendrait à son aïeule Hedwige-Éléonore de Holstein, veuve de Charles X. Occupé de chasses et de revues, le nouveau souverain ne supportait qu'avec impatience ce gouvernement d'une femme. Il s'en affranchit l'année même de son avènement; les États Généraux, gagnés par le comte Piper, qui devint son ministre, et par le comte Axel Sparre, le proclamèrent majeur sur-le-champ. Lorsque l'archevêque d'Upsal, qui le sacrait, voulut lui mettre la couronne sur la tête, il la lui arracha des mains et se couronna lui-même.

Charles XII en Danemark. Sa victoire devant Copenhague. Traité de Travendal (1700). — Sans se troubler à la nouvelle de la coalition formée contre lui, il part de Stockholm le 8 mai 1700 et s'embarque à Carlscrona avec tout ce qu'il a de troupes disponibles. Il montait *Le Roi-Charles* avec le comte Piper, le général Renschild et le comte de Guiscard, ambassadeur de France. Deux escadres anglaise et hollandaise se joignirent à la flotte suédoise; on craignait en effet à Londres et à Amsterdam que les Danois, vainqueurs, ne voulussent imposer aux nations commerçantes des conditions onéreuses pour le péage du Sund. La flotte s'arrêta sur ce détroit, en face de Humblebeck, lieu situé dans l'île de Seeland, à 7 milles de Copenhague. On entreprit d'y faire une descente sous le feu des Danois. « Les bateaux de débarquement n'étaient encore qu'à trois cents pas du rivage. Charles XII, impatient de ne pas aborder assez près ni assez tôt, se jette de sa chaloupe dans la mer, l'épée à la main, ayant de l'eau par delà la ceinture : ses ministres, l'ambassadeur de France, les officiers, les soldats, suivent aussitôt son exemple, et marchent au rivage malgré une grêle de mousquetades. Le roi, qui n'avait jamais entendu de sa vie de mousqueterie chargée à balle, demanda au major général Stuart, qui se trouva auprès de lui, ce que c'était que ce petit sifflement qu'il entendait à ses oreilles. « C'est le bruit que font les balles de fusil qu'on vous tire », lui dit le major. — « Bon, dit le roi, ce sera là

dorénavant ma musique. » Dans le même moment, le major qui expliquait le bruit des mousquetades, en reçut une dans l'épaule. » (Voltaire.)

Les Danois furent culbutés; Copenhague, assiégée, dut payer une contribution de guerre et fournir des vivres pour éviter un bombardement. Le roi de Danemark, qui avait envahi le Holstein et en menaçait la capitale Tonningen, apprit que la sienne était à la merci des Suédois. Frédérik IV, effrayé, dut subir la loi de Charles XII. Par le traité de Travendal, du 5 août 1700, il reconnut l'indépendance du Holstein et paya les frais de la guerre. Six semaines avaient suffi au vainqueur, qui n'avait encore que dix-huit ans, pour terrasser ce premier ennemi.

Charles XII en Ingrie. Sa victoire de Narva (30 novembre 1700). — Débarrassé des Danois, Charles XII passe en Livonie. Il débarque à Pernaw avec 16 000 fantassins et 4 000 cavaliers; il gagne précipitamment Revel, suivi de sa cavalerie et du quart seulement de son infanterie. 80 000 Russes avec 150 canons assiégeaient dans Narva le baron de Hoorn depuis six semaines. Charles vient à eux, culbute leurs avant-postes, force le passage d'un chemin creux entre des rochers, et, quoique les Suédois soient un contre dix, épuisés de fatigue, par une neige furieuse, il chasse les Russes de leurs positions, les refoule dans leur camp retranché, le prend d'assaut, jette les débris de l'armée ennemie dans la rivière, où des milliers d'hommes trouvent la mort, et entre triomphant dans Narva délivrée, traînant derrière lui l'artillerie des Russes, leurs drapeaux, avec le duc de Croï, leur chef, et tous leurs généraux, Dolgorouki, Golovkine, Fédérowitch, Vède, prisonniers (30 novembre 1700).

On frappa à Stockholm une médaille qui le représentait d'un côté sur un piédestal, où paraissaient enchaînés un Moscovite, un Danois, un Polonais; de l'autre côté était un Hercule armé de sa massue, tenant sous ses pieds un cerbère avec cette légende : *Tres uno contudit ictu.*

Le czar n'assistait point à l'action. Il avait quitté son camp auparavant pour aller chercher 40 000 hommes de renfort, et il revenait à leur tête rejoindre son armée, quand il apprit qu'elle était dispersée. Il rebroussa chemin sans se laisser aller au découragement : « Je sais bien, dit-il, que les Suédois nous battront longtemps, mais à la fin ils nous apprendront eux-mêmes à les vaincre. »

Charles XII en Pologne. Sa victoire sur la Duna (18 juillet 1701). —Alors le roi de Suède se tourne contre Auguste II. Les Polonais aimaient peu leur souverain saxon, allié des Russes, leurs ennemis séculaires, tandis qu'ils comprenaient que le roi de Suède était leur allié naturel : aussi soutinrent-ils mal leur roi. Auguste avait échoué au siège de Riga, défendue par un gouverneur de quatre-vingts ans, le comte d'Alberg. Charles XII vint livrer bataille aux Saxons près de cette ville. Ils étaient commandés, en l'absence d'Auguste, malade, par le feld-maréchal Stenau, le duc Ferdinand de Courlande et le Livonien Patkul. Cette bataille fut pour le roi de Suède ce que la bataille du Granique avait été pour Alexandre, son modèle. Il fallait en effet traverser la *Duna* pour aborder l'ennemi sur la rive gauche. Persuadé, comme il le disait à Reuschild, que la Duna ne serait pas « plus méchante que la Mer de Copenhague », le roi fait allumer des amas de paille mouillée dont la fumée, emportée par le vent du nord, aveugle les Saxons. Pendant ce temps il traverse la rivière et forme les siens. Stenau se rua sur eux avec ses cuirassiers, et les rejeta jusque dans la rivière. Bientôt ralliés au milieu même de l'eau, ils reprirent l'offensive et finirent par l'emporter. Le duc de Courlande avait eu deux chevaux tués sous lui ; il avait été jeté à bas d'un troisième par un coup de crosse de mousquet et foulé aux pieds (18 juillet 1701).

Il détrône Auguste II et donne la couronne à Stanislas Leczynski (1704). — Après cette sanglante victoire, le roi de Suède prit Mittau et toute la Courlande, entra en Pologne et pénétra dans Varsovie sans résistance (5 mai 1702). Retiré à Cracovie, Auguste voulut encore tenter la fortune. Le 19 juillet 1702, les deux adversaires se trouvèrent en présence dans les plaines de *Klissow*, à douze milles de Cracovie, au bord de la Nida, affluent de la Vistule sur la rive gauche. La victoire des Suédois fut complète ; mais le jeune duc Frédérik de Holstein, beau-frère de Charles XII, fut tué par un boulet polonais.

Entré sans résistance dans Cracovie, Charles espérait bientôt en finir avec Auguste et le détrôner ; une chute de cheval le condamna pour quelque temps à l'inaction. Rétabli, il vint chasser de Varsovie le roi de Pologne qui y était rentré ; il le poursuivit vers le nord, passa le Bug à la nage avec ses cavaliers, tandis que l'infanterie le traversait à gué, et remporta une nouvelle victoire à *Pultusk* (1er mai 1703). Il prit *Thorn* sur

la Basse Vistule, après un siège de cinq mois (24 mai-14 octobre 1703), dans lequel il faillit vingt fois périr victime de sa témérité. Il occupa ensuite Dantzig.

Une *confédération* réunie à Varsovie déclara Auguste déchu du trône (15 février 1704), et la couronne vacante. Charles voulait la faire donner à Jacques Sobieski, l'aîné des fils de Jean Sobieski. Auguste le fit enlever avec son frère Constantin, par trente cavaliers saxons, au moment où il était à la chasse aux environs de Breslau. Les deux princes furent transportés captifs dans la forteresse de Kœnigstein, sur l'Elbe, en Saxe. Le troisième fils de Sobieski, Alexandre, ayant refusé la couronne, Charles désigna au choix de la Diète le jeune palatin de Posnanie, Stanislas Leczinski, dont la figure intelligente et douce lui avait plu. Le protégé du roi de Suède fut élu roi de Pologne (12 juillet 1704).

Charles XII en Saxe : traité d'Altranstadt (1706). — Auguste II, qui s'était retiré dans son électorat, revint bientôt à la tête de vingt mille Saxons et reprit Varsovie (5 septembre 1704), au moment même où le roi de Suède entrait à Léopol ou Lemberg (6 septembre) ; mais il dut fuir encore devant Charles XII. L'armée saxonne fut sauvée par l'habile retraite du comte de Schullenbourg, qui opposa aux cavaliers suédois un rempart de piques et de baïonnettes, parvint à franchir l'Oder pendant la nuit, non loin de Gurau, et arracha au roi de Suède ce cri d'admiration : « Aujourd'hui Schullenbourg nous a vaincus » (9 novembre 1704). Mais le général suédois Renschild, le Parménion de l'Alexandre du Nord, écrasa à *Frauenstadt* une nouvelle armée saxonne appuyée par des troupes russes (12 février 1706).

Entré en Saxe, où il ne rencontra plus de résistance, Charles XII imposa au vaincu le traité d'*Altranstadt* (24 septembre 1706) ; Auguste dut renoncer au trône de Pologne, renvoyer à *Stanislas* les archives et les diamants de la couronne, mettre en liberté les princes Sobieski et livrer Patkul au roi de Suède : ce malheureux Livonien était ambassadeur du czar Pierre auprès d'Auguste II. Une victoire remportée le 29 octobre 1706 à *Kalisz*, par Mentchikof et Auguste lui-même, sur le Suédois Mardefeldt, avant que la paix eût été proclamée (Auguste la négociait à l'insu des Russes, ses alliés), ne fit qu'aggraver les exigences du roi de Suède. Auguste, qui vint le rejoindre en Saxe, où Charles XII passa un an (septembre 1706-septembre 1707), écrivit par son ordre une lettre à Sta-

nislas pour le féliciter sur son avènement. Il lui souhaita « des sujets plus fidèles » qu'il n'en avait trouvé lui-même (8 avril 1707). Livré aux Suédois, le malheureux Patkul fut rompu vif comme sujet rebelle (10 octobre 1707).

Charles XII en Russie. Bataille d'Hollosin (1708). — Contre quel ennemi le vainqueur allait-il maintenant tourner ses armes? Deux partis s'offraient : il pouvait revenir attaquer les Moscovites, ou bien encore faire alliance avec la France contre la coalition (car on était au plus fort de la Guerre de la Succession d'Espagne), prendre les alliés à revers et accabler l'Empereur. C'était reprendre le rôle de Gustave-Adolphe dans la guerre de Trente Ans, comme le lui conseillait le maréchal de Villars. Mais le roi de Suède luthérien se méfiait de Louis XIV, qui avait signé la révocation de l'Édit de Nantes ; d'ailleurs, l'empereur Joseph Ier lui avait accordé pour ses coreligionnaires toutes les libertés désirables, et Marlborough était venu le féliciter à son camp d'Altranstadt. Charles XII se décida donc à marcher contre le czar.

Il croyait indispensable d'arrêter les progrès des Russes sur la Baltique. Profitant de l'éloignement du roi de Suède, le czar avait repris l'offensive. Dès 1701, il avait armé deux flottilles sur le Lac Péipous et le Lac Ladoga. En 1702, en même temps qu'il commençait un canal entre le Don et le Volga, son général Shérémétof battait le Suédois Slipenback près de *Dorpat* en Livonie. Pierre lui-même s'empara de Marienbourg, sur les confins de la Livonie et de l'Ingrie. Au nombre des captifs se trouva une jeune Livonienne élevée chez le ministre luthérien de la ville, nommé Glück, en qualité de servante; ses parents, les Skavronski, étaient des serfs livoniens; elle avait été fiancée, peut-être mariée à un dragon suédois. Pierre la trouva plus tard chez Mentchikof, et fut frappé de sa beauté et de son intelligence. Elle devint sa favorite, puis sa femme : c'est Catherine Ire. Le czar avait répudié et relégué dans un couvent sa première femme Eudoxie Lapouchin. Les Russes prirent ensuite d'assaut *Notebourg*, sur une île du Lac Ladoga, malgré la résistance héroïque de la garnison suédoise (18 septembre-12 octobre 1702). Notebourg fut dès lors appelé *Schlüsselbourg* ou *Ville de la Clef*. En 1703, Pierre s'empara du fort de *Nyantz* ou *Nya* près du même Lac Ladoga. Il avait alors dans son armée le grade de « capitaine des bombardiers ». Il commença la fondation de Pétersbourg et de Kronstadt

(1703-4). Il se rendit maître de Dorpat et prit d'assaut *Narva* même (20 août 1704). Les tentatives des Suédois pour attaquer Kronstadt, Pétersbourg et Schlüsselbourg furent repoussées (juin 1705). Quoique battu en Courlande à *Gemavers* ou *Gemavershof*, le czar n'en prit pas moins *Mittau* (14 septembre 1705).

Charles espérait réparer ces échecs partiels des Suédois sur la Baltique par une victoire décisive au cœur même de la Russie. Laissant vingt mille hommes en Pologne et quinze mille en Finlande, il entra en campagne avec quarante-cinq mille soldats, franchit le Niémen au mois de janvier 1708 à deux lieues de Grodno, où il faillit surprendre le czar, qui s'enfuit précipitamment. Ayant séjourné un mois à Smorgoni, le roi de Suède traversa d'immenses marais, un pays à peu près désert, et, par la forêt de Minsk, arriva le 25 juin 1708 au bord de la Bérézina, en face de Borisow où les Russes l'attendaient. Il leur donna le change et franchit la rivière trois lieues plus haut.

Continuant à pousser l'ennemi en retraite vers l'est, dans la direction du Dniéper, il le rencontra le 10 juillet 1708 à *Hollosin* (ou *Holowezyn*). 20 000 Russes y étaient retranchés derrière une rivière et un marais. Charles traversa ces obstacles à la tête de ses gardes, dans l'eau jusqu'aux épaules. Il combattit à pied, ayant donné son cheval à un jeune gentilhomme suédois blessé, nommé Oxenstiern. La victoire, très disputée, fut complète. On frappa en l'honneur du roi de Suède une médaille, avec cette inscription : *Sylvæ, paludes, aggeres, hostes, victi ;* et de l'autre ce vers de Lucain : *Victrices copias alium laturus in orbem* (dans Lucain il y a *aquilas* au lieu de *copias*). Pierre le Grand demanda la paix. « Nous traiterons dans Moscou », répondit le roi de Suède. C'était une imprudence, car depuis neuf ans Pierre avait organisé de bonnes troupes et appris à vaincre; les Suédois étaient d'ailleurs dans une position dangereuse au cœur de la Russie. « Mon frère Charles, disait le czar, veut faire l'Alexandre; mais je lui montrerai que je ne suis pas un Darius. »

Charles XII en Ukraine. Mazeppa. Bataille de Pultawa (8 juillet 1709). — Les Suédois franchirent le Dniéper à Mohilef, puis remontèrent le fleuve dans la direction de Smolensk. Le 22 septembre 1708, dans un combat contre la cavalerie russe et les Kalmouks, Charles faillit périr; un instant enveloppé, il eut son cheval tué sous lui, deux aides de camp

et son écuyer criblés de coups. Il finit par être dégagé et vainqueur, et il entra dans Smolensk.

Il était à moins de cent lieues de Moscou. Bientôt pourtant il en quitta la route. Mazeppa, hetman des Kosaks de l'Ukraine et vassal du czar, dont les romanesque aventures de jeunesse, popularisées par lord Byron, ne sont pas bien certaines, voulait se rendre indépendant ; il appela Charles XII et lui promit une armée. Mais ses projets furent découverts : il fut chassé et il rejoignit les Suédois en fugitif. Éprouvés par les rigueurs du terrible hiver de 1709, manquant de vivres et de munitions, loin de leur pays, les Suédois supportèrent des souffrances indicibles et virent leurs rangs éclaircis par la mort ; mais l'indomptable opiniâtreté de leur roi, que les Turcs devaient plus tard si bien nommer « tête de fer », ne se démentit pas. Le printemps venu, il mit le siège devant Pultawa. Après avoir détruit dans cinq combats les deux tiers d'un corps de troupes que Lewenhaupt amenait à Charles XII, Pierre le Grand vint attaquer le roi de Suède avec soixante-dix mille hommes. Charles n'en avait plus que trente-six mille ; il résolut pourtant d'attendre la bataille. Mais il avait eu quelque temps auparavant (le 27 mai 1708) le talon gauche fracassé d'un coup de carabine. Vainement se fit-il porter sur un brancard à la tête de ses troupes. Un corps suédois parti pendant la nuit pour prendre les Russes à revers s'égara. L'avantage du nombre l'emporta ; l'armée suédoise fut vaincue, massacrée ou prise à la bataille de *Pultawa* (8 juillet 1709). Charles XII passa le Dniéper à Oczakov et se réfugia à Bender, chez les Turcs.

Charles XII en Turquie (1709-1714). **Deuxième guerre de Pierre le Grand contre les Turcs. Traité du Pruth** (1711). — Reçu en Bessarabie suivant les traditions de l'hospitalité ottomane, Charles XII conçut l'espérance d'armer les Turcs contre le czar et de rentrer en Pologne à la tête des troupes d'Achmet III. Le grand vizir Kouprougli, qui s'opposait à la guerre, fut renvoyé, et son successeur Baltagi-Méhémet marcha contre les Moscovites à la tête de deux cent mille hommes. Pierre avait franchi le Pruth, espérant que les hospodars de Moldavie et de Valachie se soulèveraient en sa faveur ; mais ils n'osèrent prendre les armes. Le czar se vit bientôt cerné entre le Pruth, la Mer Noire et une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne ; il fut sauvé par la présence d'esprit de sa seconde femme, Catherine, dont on a vu plus

haut la romanesque origine. La czarine vint trouver le grand vizir, le flatta, le trompa, et obtint de lui la paix. Pierre était sauvé ; mais il s'obligeait, par le *traité du Pruth*, à rendre *Azof*, à détruire *Taganrog* et à brûler ses galères sur la Mer d'Azof (21 juillet 1711).

Réconciliés avec la Russie, les Turcs voulurent obliger le roi de Suède à quitter Bender. Charles XII, abusant de l'hospitalité ottomane, espérait, par ses intrigues, décider la Porte à reprendre les armes encore une fois. Les sénateurs de Stockholm lui ayant écrit pour se plaindre de sa longue absence, il répondit qu'il leur enverrait une de ses bottes pour les présider. Plutôt que de quitter le pays, la « tête de fer » soutint un siège avec trois cents hommes dans sa maison de Varnitza contre vingt-cinq mille Turcs et Tartares. Pris et conduit à Démotica (12 février 1713), Charles y resta dix mois au lit pour faire croire qu'il était malade. Enfin découragé par la mort du grand vizir Ibrahim Mollah, il partit tout à coup le 1er octobre 1714. Déguisé en courrier, il traversa l'Allemagne à cheval, en seize jours, accompagné d'un seul officier, et vint se jeter dans Stralsund.

Retour de Charles XII. Défense de Stralsund (1714). — En son absence Stanislas Leczinski avait perdu le trône de Pologne, sur lequel était remonté Auguste de Saxe. Pierre le Grand, maître de Narva, de Riga, de Revel, avait conquis la Karélie, l'Esthonie, la Livonie, une partie de la Finlande. Le roi de Danemark avait, au mépris du traité de Travendal, renouvelé ses prétentions sur le Holstein ; le roi de Prusse, pour conquérir la Poméranie ; l'électeur de Hanovre, pour obtenir Brême et Verden, s'étaient unis aux ennemis de la Suède. Un débarquement des Danois en Scanie avait été repoussé, il est vrai, près d'*Helsinborg* par le général Steinbock, le 10 mars 1710 ; mais Brême et Verden étaient au pouvoir des Hanovriens, malgré une victoire de Steinbock sur les Danois et les Saxons à *Gadebesk* dans le Mecklembourg (20 décembre 1712) et l'incendie d'*Altona* par ce même général (9 janvier 1713). La Poméranie était occupée par les Prussiens ; les Russes saccageaient la Finlande ; leur flotte, conduite par l'amiral Apraxine et Pierre en personne, gagnait la bataille navale des *Iles Aland* (8 août 1714), où l'amiral suédois Érenschild fut pris. Enfin les Prussiens, les Danois, les Saxons, conduits par Frédéric-Guillaume Ier, Frédérik IV et le prince d'Anhalt, assiégeaient dans Stralsund le général Ducker. C'est dans cette ville que se jeta Charles XII

le 21 novembre 1714. Il alla ensuite disputer l'île de Rugen au prince d'Anhalt, faillit y périr, n'en put empêcher la conquête, et revint à Stralsund, qu'il défendit jusqu'au moment où cette ville ne présenta plus qu'un monceau de décombres. Alors il traversa la Mer Baltique sur une barque avec dix personnes, le 20 décembre 1715, et aborda en Scanie pour gagner Carlscrona, d'où il était parti quinze ans plus tôt pour sa descente triomphale en Danemark.

Le baron de Gœrtz. Projet d'une alliance de Charles XII et de Pierre le Grand contre la maison de Hanovre (1717). Mort de Charles XII (11 décembre 1718). — Cependant les choses étaient bien changées. Pierre le Grand, tant de fois vainqueur et maître de plusieurs provinces, n'avait plus à craindre les Suédois ; il était mécontent d'Auguste II ; il rêvait l'empire de la Mer du Nord, sur laquelle dominaient les Anglais. Il aurait voulu tout au moins se rapprocher du Sund, l'entrée de la Mer Baltique, et il avait projeté d'acheter le duché de Mecklembourg ; l'opposition que les princes allemands avaient faite à ce projet l'avait exaspéré. Charles XII, de son côté, était irrité contre le roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, qui avait profité de ses malheurs pour acheter aux Danois Brême et Verden. Un aventurier, le baron de Gœrtz, dont les plans se liaient à ceux du cardinal Albéroni, résolut de réconcilier Pierre et Charles XII. Pierre aurait conservé ses conquêtes, Stanislas Leczinski aurait recouvré la Pologne, et Charles XII, avec une flotte russe et une armée suédoise, serait allé débarquer en Angleterre pour renverser la maison de Hanovre au profit des Stuarts.

Le roi de Suède ne put attendre patiemment la conclusion des négociations entamées. Pour se dédommager des pertes qu'il avait subies, il envahit la Norvège, qui appartenait au Danemark (1716), et en conquit une partie (1717). Il vint l'année suivante au mois de décembre assiéger *Frédérikshall*, forteresse à l'embouchure du Tistendall. « Le soldat transi de froid pouvait à peine remuer la terre endurcie sous la glace ; c'était ouvrir la tranchée dans une espèce du roc. » (VOLTAIRE). Le roi, lui, « dormait en plein champ, en Norvège, au cœur de l'hiver, sur de la paille ou sur une planche, enveloppé seulement d'un manteau. » C'est là que le 11 décembre 1718, il fut tué par une balle, lancée sans doute par la main d'un assassin, son aide de camp, le Français Siquier. Un autre Français, l'ingénieur Mégret, lui aussi au service de la Suède,

dit avec calme à la vue du cadavre : « Voilà la pièce finie, allons souper. »

Traité de Nystadt (10 septembre 1721). — La Suède était épuisée par la guerre et lasse du régime despotique auquel elle avait été soumise sous Charles XII. Les États firent décapiter le baron de Gœrtz ; puis ils proclamèrent comme successeurs du feu roi sa sœur *Ulrique-Éléonore* et son mari *Frédérik* de Hesse-Cassel, à condition de s'engager par serment à ne jamais tenter de reprendre le pouvoir absolu. La paix fut signée avec toutes les puissances belligérantes. Par les traités de Stockholm, la Suède reconnut Auguste II roi de Pologne ; elle céda Brême et Verden à Georges Ier de Hanovre ; toute la Poméranie à l'est de la Peene, avec Stettin, l'embouchure de l'Oder, les îles d'Usedom et de Wollin, à Frédéric-Guillaume Ier de Prusse. Le Danemark obtint le Slesvig enlevé au duc de Holstein, se fit donner 600 000 reichsthalers, et obligea de nouveau les Suédois à payer le péage du Sund (1720). Enfin, malgré l'intervention des Anglais, à la suite de nouveaux succès obtenus sur terre et sur mer par les Russes, le traité de Nystad céda au czar la *Livonie*, l'*Esthonie*, l'*Ingrie*, la *Karélie* et le *Pays de Viborg* en Finlande, avec les îles *Dago* et *Œsel* (10 septembre 1721).

Pierre le Grand administrateur. Fondation de Pétersbourg (1703). — Pierre le Grand était vainqueur. La lutte acharnée qu'il avait soutenue au dehors ne l'avait pas empêché de s'occuper de l'intérieur de ses États. En pleine guerre contre les Suédois, dès 1703, Pierre avait entrepris la fondation de Saint-Pétersbourg. Cette ville est le triomphe de la volonté humaine : c'est la Venise, l'Amsterdam du nord, « la cité aquatique par excellence ». Pour s'ouvrir « cette fenêtre sur l'Occident », il avait fallu d'abord conquérir la propriété du sol sur les Suédois[1]. L'Ingrie devenue russe, il fallut conquérir l'emplacement sur les eaux. Pétersbourg est en effet à l'embouchure de la Néva, à l'ouest du Lac Ladoga, à l'extrémité orientale du Golfe de Finlande et de la Mer Baltique. Le fleuve est partagé en quatre bras, la Grande Néva, la Petite Néva, la Grande Nevka, la Petite Nevka, et grossi de nombreux affluents, la Fontanka, l'Okhta, les deux Tchernaïa, « ce qui donne au-

1. Les Suédois, vers 1300, avaient fondé Landskrona à l'embouchure de la Néva. Cette ville ayant été détruite par les Russes, ils bâtirent Nyenschanz, qui fut à son tour démolie par Pierre Ier.

jourd'hui quatorze cours d'eau, un lac, huit canaux et dix-neuf îles [1]. » (M. A. RAMBAUD, *Histoire de Russie.*) Pierre réunit plus de quarante mille paysans [2] : pour raffermir ce sol mouvant, qui s'affaissait sans cesse, on établit des pilotis, on entassa du sable, de la terre, des pierres, d'énormes masses de bois. On abattit les forêts voisines; les travailleurs, mal nourris, glacés l'hiver par le froid [3], dormant l'été à l'air humide et malsain des marais, mouraient par milliers; on en amenait d'autres. « Pierre lui-même s'installa dans la célèbre petite maison de bois de la rive droite, surveillant les constructions, tantôt pilotant lui-même les premiers vaisseaux hollandais qui se hasardèrent en ces parages, tantôt donnant la chasse aux navires suédois qui venaient insulter la capitale naissante. » (A. RAMBAUD.) Pierre fit construire de nombreux édifices à de grandes distances les uns des autres plutôt en vue de ce que la capitale de la Russie serait un jour qu'en vue de ce qu'elle pouvait être en naissant ; tous les seigneurs russes ayant au moins 30 feux de paysans furent obligés de bâtir des hôtels à Pétersbourg et d'y résider une partie de l'année; l'emplacement et les dimensions étaient fixés par le czar. On éleva la Forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul, l'Amirauté, les églises de Saint-Isaac et de Saint-Alexandre Nevski [4]. C'est là, sur une place voisine de l'Amirauté, non loin de l'immense perspective Nevski, que se dresse aujourd'hui, au sommet d'un rocher haut de cinq mètres, la statue équestre du fondateur, œuvre du sculpteur français Falconnet, le bras tendu d'un geste impérieux comme pour donner des ordres aux ouvriers.

A 10 lieues (40 kilomètres) à l'ouest de Pétersbourg, Pierre le Grand commença en 1710 la fondation de Kronstadt dans l'île de Kotlin. Kronstadt, « la ville de la couronne », à la fois port militaire, arsenal, chantier de construction, forteresse ou

1. Parmi lesquelles *l'Ile aux Broussailles, l'Ile aux Bouleaux, l'Ile aux Chèvres, l'Ile aux Lièvres, l'Ile aux Buffles, l'Ile Michel. Michel* est en Russie, comme *Martin* en France, le sobriquet populaire de l'ours.

2. De 1712 à 1716, Pierre y fit venir plus de 150 000 ouvriers.

3. La Néva est gelée en moyenne 138 jours par an. Du mois de décembre à la fin de mars, on va sur la glace de Pétersbourg à Kronstadt.

4. Alexandre Nevski, l'un des héros de la Russie au Moyen Age. Il avait vaincu les Suédois à la bataille de la Néva (d'où son surnom de Nevski) en 1240, et les Chevaliers Porte-Glaives sur le Lac Péipous gelé, à la *Bataille des Glaces*, en 1242. Pierre le Grand fit transporter ses restes dans l'église qui porte son nom.

plutôt amas de forteresses, devint la sentinelle avancée de la capitale vers l'ouest : elle la couvrit de ses murs en granit et de ses canons.

Pierre voulut avoir dans le voisinage de sa capitale une résidence d'été. « Péterhof, sur la rive méridionale de la baie qui sépare Kronstadt des bouches de la Néva, est un « palais de Versailles », entouré d'arbres, de parterres, d'eaux jaillissantes ; de ses terrasses, descendant en degrés vers la mer, on voit la rade toute rayée de navires, puis au delà les rivages boisés de la Finlande. » (E. Reclus, *Géographie Universelle*[1].)

Second voyage de Pierre en Occident (1717). — Quatorze ans après avoir jeté les fondements de sa nouvelle capitale, Pierre entreprit en Occident un nouveau voyage. Il fut reçu avec magnificence à Paris par le Régent et comblé d'honneurs par l'Académie des Sciences ; on lui offrit une médaille avec cette inscription : *vires acquirit eundo*. Il alla visiter à Saint-Cyr madame de Maintenon, entr'ouvrit brusquement le rideau de cette femme célèbre, la contempla un instant et partit sans lui dire un mot. Mais il embrassa la statue du cardinal de Richelieu, en s'écriant : « Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre ! » Toutefois l'objet principal de ce voyage ne fut pas atteint : Pierre aurait voulu obtenir l'alliance de la France contre l'Angleterre, et le duc d'Orléans était précisément l'allié de Georges Ier. Il avait été question de fiancer le jeune Louis XV avec Élisabeth, l'une des filles du czar ; ce projet n'aboutit pas.

Mort du czaréwitch Alexis (1718). — De retour dans son empire, Pierre commit un acte de violence dans lequel on retrouve le bourreau des Strélitz. Son fils, le czaréwitch Alexis, ennemi des réformes de Pierre le Grand, chef du vieux parti russe et du clergé national, avait quitté la Moscovie, autant par antipathie pour le nouvel état de choses que par crainte, et s'était retiré à Vienne, auprès de l'empereur Charles VI, son beau-frère, dont il invoqua la protection ; il s'était ensuite caché au château d'Ehrenberg dans le Tyrol, et au fort Saint-Elme à Naples. Il fut découvert par Tolstoï. Pierre l'attira par des promesses de pardon qu'il ne tint pas :

1. D'autres résidences impériales se trouvent dans le voisinage : Tzarskoï Selo « le village impérial », construit par Élisabeth en 1744 ; Oraniembaum, Krasnoïé-Selo, Gattchina.

beaucoup plus fondateur que père, il frémissait à l'idée de voir son œuvre compromise après lui par l'inintelligence, la paresse et le mauvais vouloir d'Alexis. Le malheureux czaréwitch, accusé de haute trahison, fut condamné à mort par neuf juges, roué de coups de knout, et disparut mystérieusement (1718).

La mère d'Alexis, Eudoxie Lapouchin, fut fouettée publiquement; Glebow, qu'on accusait d'être son amant, empalé, et l'archevêque de Rostow, Dosithée, roué vif.

Rapports avec la Perse, la Chine; colonisation de la Sibérie. — Cependant Pierre continuait ses conquêtes : en 1722, il avait attaqué la Perse et s'était emparé de Derbent et du littoral de la Mer Caspienne. Bakou même fut occupé. Non moins attentif à ce qui se passait à l'extrémité orientale de son empire, Pierre conclut un traité de paix en 1689 avec l'empereur de Chine Kang-hi, et un traité de commerce avec son fils et successeur Young-tching en 1718. Les échanges devaient avoir lieu sur la frontière des deux empires, non loin du Lac Baïkal, entre Kiatchta au sud d'Irkoutsk (Sibérie), et Maïmaitschin, au nord d'Ourga (Mongolie). Une colonie vint peupler le Kamtchatka; les mines de l'Oural furent exploitées.

Gouvernement et administration. — Pour l'aider dans l'administration de ses États, Pierre organisa sous son autorité suprême un *Sénat dirigeant* avec un Procureur général, et il créa dix *Collèges* ou *Conseils des Affaires étrangères*, *de la Guerre*, *de la Marine*, *du Trésor*, *des Revenus*, *de la Justice*, *des Terres nobles*, *des Manufactures*, *des Mines*, *du Commerce;* chacun de ces Collèges élisait son Président. Il divisa l'empire en 12 *gouvernements* subdivisés en 43 provinces. Chaque gouvernement eut un *gouverneur;* chaque province un *voiévode*, avec un *Landrath* ou Conseil élu par la noblesse. Chaque ville fut administrée par une municipalité élue, portant le titre de *Magistrat*. Parmi les principaux auxiliaires du czar dans l'administration de ses États, indiquons le grand-chancelier Golovkine, le vice-chancelier Chafirof; les diplomates Gregori et Vassili Dolgorouki, les Kourakine, André Matvéef, l'Allemand Ostermann, Dmitri Mikhaïlovitch; le Procureur général du Sénat Iagoujinski; le financier Kourbatof; le directeur de la police Romodanovski.

Affaires religieuses. Suppression du Patriarcat. Le Saint-Synode. Le czar chef de la religion. — Dès 1700, à la mort du patriarche Adrien, Pierre supprima la dignité pa-

triarcale. En effet, depuis qu'elle avait été instituée par Boris Goudounof, le prélat qui en était revêtu était pour la Russie un véritable pape, dont la puissance balançait celle du czar. « Le simple peuple, disait Pierre le Grand dans un Édit, est inhabile à saisir la distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir impérial ; frappé de la vertu et de la splendeur dont brille le suprême pasteur de l'Église, il s'imagine que celui-ci est un second souverain..... S'il survient un désaccord entre le patriarche et le czar, il est disposé à se ranger du côté du premier, s'imaginant qu'il embrasse ainsi la cause de Dieu. »

Au lieu d'un patriarche, il y eut désormais un *Saint-Synode* composé de douze évêques avec un Procureur général qui représentait le souverain. Chaque évêque dut créer une école dans son palais. Les vœux monastiques furent interdits avant l'âge de trente ans ; les moines furent obligés d'entretenir les hôpitaux, les écoles, de recueillir les soldats invalides ; il leur fut enjoint d'exercer des métiers, et on leur interdit de posséder plume et encre dans leurs cellules, pour empêcher toute controverse. Les gens du peuple furent astreints à communier chaque année à Pâques et à venir le dimanche dans les églises. Le czar, en fait, joignait le pouvoir religieux au pouvoir politique.

La Noblesse de naissance et la Noblesse de grade. — Tous les nobles furent astreints au service de l'État, et il y eut désormais, à côté de la noblesse de naissance, la noblesse de service ou de grade, avec laquelle la première se confondit. Dans ce *tchin*, dans cette hiérarchie de fonctions et de titres, on compta désormais quatorze degrés, du feld-maréchal à l'enseigne, du métropolitain au diacre, du chancelier au plus hnmble fonctionnaire de l'ordre civil. Le czar institua pour les familles de l'aristocratie le droit d'aînesse, ou du moins les majorats. Les cadets durent travailler, « l'oisiveté étant mère de tous les vices ». Les Ordres de Saint-André et Sainte-Catherine furent créés.

La population des villes fut divisée en trois classes, en raison de la fortune et de la profession de chacun. Les paysans restèrent serfs de la couronne ou des seigneurs.

Mesures relatives aux serfs, aux femmes, aux étrangers. — Pierre, qui imposait à ses sujets les costumes européens, fit cesser la réclusion des femmes, défendit aux parents de marier les enfants contre leur gré, et interdit de mettre à mort les enfants contrefaits. Il s'efforça d'améliorer le sort des

serfs : dans un édit destiné à réglementer la vente de ces malheureux, il prescrivait de les vendre « par familles, sans séparer les maris et les femmes, les parents et les enfants, et non plus comme des têtes de bétail ».

Les étrangers eurent désormais le droit de fabriquer en Russie et d'y vendre, d'y acheter des terres, de s'y marier, d'y professer leur religion, enfin de quitter le pays en abandonnant la dixième partie de leurs biens.

Armée et Marine. — L'armée, dont le chiffre fut porté à 210 000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, était enrégimentée, équipée, habillée, exercée à l'européenne. Elle était recrutée de paysans appelés arbitrairement sous les drapeaux par le czar pour un temps illimité. La marine fut portée à 48 vaisseaux de ligne ; elle comprenait 28 000 matelots ; elle avait triomphé des Suédois dans la Baltique. Parmi les généraux les plus célèbres de ce règne, il faut citer le Génevois Lefort, les Écossais Gordon et Bruce, l'Allemand Munich, très jeune alors et qui fut d'abord ingénieur, les Russes Mentchikof, Shérémétof, Michel Galitzyne; parmi les amiraux, les plus célèbres furent Golovine et Apraxine.

Finances. — Toutes ces réformes entraînaient de grandes dépenses : aussi les finances ne cessèrent-elles pas de fixer l'attention du czar. A l'avenir les propriétaires de serfs durent payer l'impôt non plus par *feux*, mais par *têtes*. Seuls, les ecclésiastiques, les nobles, les anciens soldats, les habitants des Provinces Baltiques, furent exempts de cette *capitation*. On créa un impôt du timbre, un impôt sur la barbe, dont le port avait été interdit, sur les bains, sur les moulins, sur les abeilles ; les raskolniks ou dissidents religieux durent payer double : le gouvernement institua le monopole de la soude, de la potasse, du goudron ; dans les quinze dernières années du règne de Pierre le Grand, les revenus furent plus que triplés.

Justice et Police. — En tête de l'organisation judiciaire, fort imparfaite, il y eut à Pétersbourg une *Cour Suprême*, « délégation du Sénat ». Partout ailleurs, la justice était rendue, soit par les *voiévodes*, soit par les *magistrats* des villes, soit par les membres du *Landrath*, élu par les nobles dans chaque province, soit par des *tribunaux* particuliers. On employait la procédure écrite, et la torture fut conservée.

La *Chancellerie secrète* ou *Bureau de la Réformation*, chargée de la police générale, était une véritable *Inquisition* qui faisait trembler tout le monde, et avait un pouvoir illi-

mité. On ne possédait aucune garantie contre ses mesures arbitraires. Rigoureuse envers les mendiants, les vagabonds, les voleurs de grand chemin, qui pullulaient alors en Russie, la police ne l'était pas moins contre tout sujet soupçonné d'hostilité contre le gouvernement du czar.

Commerce, Travaux publics, Agriculture.— Les travaux publics, l'industrie, le commerce, l'agriculture, furent l'objet des préoccupations continuelles de Pierre le Grand. Il établit des routes et fit creuser le Canal du Ladoga pour rattacher le Bassin de la Néva à celui du Volga, c'est-à-dire la Mer Baltique à la Mer Caspienne. Il aurait voulu réunir la Caspienne et la Mer Noire par un canal du Volga au Don, et rattacher par un autre canal la Baltique à la Mer Blanche. Il fit planter au sud-est de ses États le mûrier, la vigne, introduisit la culture du tabac; on prit soin de conserver les forêts; les mines de houille furent recherchées. L'élevage des moutons et des bœufs reçut une grande extension. Des fabriques de draps, de toiles, de tapis, de bas, de cuirs de Russie, de produits chimiques, furent installées dans les grandes villes. L'uniformité des poids et mesures fut décrétée; les villes furent pavées, éclairées pendant la nuit; un tribunal de commerce, dont les membres étaient mi-partie nationaux et étrangers, fut réuni à Pétersbourg. Un journal fut créé dans cette ville. Les imprimeries se multiplièrent. Une mission fut envoyée au Kamtchatka en 1719 pour voir si l'Asie ne faisait qu'un avec l'Amérique ou si elle en était séparée par la mer. Une École de Cartographie fut instituée l'année suivante. Ordre fut donné en 1722 de recueillir dans les archives des monastères tous les documents relatifs à l'ancienne Histoire de Russie. L'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg fut fondée en 1724; les Français Bernouilli et de l'Isle, les Allemands Wolf et Hermann en firent partie.

Caractère général des réformes de Pierre le Grand. — On le voit : l'œuvre de Pierre le Grand fut immense. Fut-elle heureuse de tout point, et favorable au développement national de la Russie ? Beaucoup d'appréciateurs l'ont contesté. Pierre fonda, disent-ils, un grand empire militaire et maritime, puissant pour l'action extérieure, pour la guerre et la conquête, mais d'un caractère tout factice; au lieu de développer les aptitudes nationales de ses sujets par des institutions en harmonie avec leur passé, leurs traditions, leurs goûts, leurs mœurs, il les contraignit violemment à subir une civilisation étrangère; il voulut faire d'eux des Hollandais, des Anglais,

des Allemands surtout, en un mot, tout, excepté des Russes. Il les soumit à la pesante bureaucratie, à l'inflexible discipline tudesque. Il les empêcha d'être tels que le voulait leur nature, pour leur imposer le joug d'innombrables fonctionnaires civils et militaires venus de l'étranger, et qui formèrent une classe officielle toute-puissante, le *Parti allemand*, antipathique au vieux peuple russe, incapable de le comprendre et de l'aimer.

Sa mort (28 janvier 1725). — Ces critiques sont fondées. Il est impossible d'oublier que Pierre a été le bourreau des Strélitz et celui de son fils Alexis. Sa colère était terrible, ses vengeances, sauvages; il conserva toujours sa brutalité, sa férocité première et ses habitudes d'ivrognerie. L'importance de son rôle historique n'en est pas moins considérable. La Russie, maîtresse de deux mers, avec une nouvelle capitale, victorieuse de la Turquie et de la Suède, prépondérante en Pologne, était déjà la première puissance du Nord, quand Pierre le Grand mourut usé par le travail et les excès, le 28 janvier 1725.

CHAPITRE XVIII.

La Régence et Louis XV, Dubois, Fleury. Importance croissante des colonies.

La Régence (1715-1723). Son caractère général. Réaction contre l'époque précédente. — Testament de Louis XIV cassé. Le duc d'Orléans déclaré Régent par le Parlement (1715). — Caractère du duc d'Orléans. Premiers actes de la Régence. Les Conseils.

Histoire intérieure. Détresse du Trésor. Le duc de Noailles. Réduction de la Dette. Le premier visa. Les Billets d'État. La Chambre de Justice. — Law. Son Système. — Création de la Banque d'Escompte (2 mai 1716). — Création de la Compagnie d'Occident (août 1717). — Opposition de d'Argenson et du Parlement. — La Banque déclarée royale (4 décembre 1718). La Compagnie d'Occident devient Compagnie des Indes. Les Filles et les Petites-Filles.—Succès de la Compagnie. La hausse. — L'agiotage. La Rue Quincampoix. — Causes qui préparent la chute de la Compagnie et de la Banque. Emission exagérée. Profusions du Régent et des princes. Les réalisateurs. La baisse commence. — Law contrôleur général (5 janvier 1720). Tentative pour arrêter la baisse. L'or et l'argent prohibés. — Arrêt du 24 février 1720, limitant l'émission des billets. Arrêt contradictoire du 5 mars. — Arrêt du 21 mai 1720 diminuant la valeur des billets de banque. Il est rapporté et d'Argenson disgracié. — La Banque suspend ses payements (juillet 1720). — Le Parlement exilé à Pontoise. Les billets proscrits (1er novembre 1720). Chute de la Banque et de la Compagnie. Law quitte la France. — Le deuxième visa. Résultats du système. —La peste de Marseille (1720).

Histoire extérieure. L'alliance anglaise. — Albéroni. Ses projets. Triple Alliance (1717) et Quadruple Alliance (1718). — Conspiration de Cellamare. Guerre contre l'Espagne (1717-1718). — Chute d'Albéroni. Paix de Londres (1720). — Fin de la Régence. Dubois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre.

Majorité du roi (16 février 1723). Ministère de Dubois; sa mort. Ministère du duc d'Orléans ; sa mort (1723).

Ministère du duc de Bourbon (1723-26). Mme de Prie et Pâris-Duverney. Intérieur. Persécutions contre les protestants. Édit du Cinquantième. La Milice. Tentatives de réformes. — Extérieur. Rupture avec l'Espagne. Mariage de Louis XV et de Maria Leczînska (1725). — Premier Traité de Vienne. Ligue de Hanovre (1725). — Renvoi du duc de Bourbon (1726).

Ministère de Fleury (1726-43). Administration intérieure. Les finances. Orry. — Affaires religieuses. Lutte entre le Parlement et le clergé. — Extérieur. Succession de Parme et de Plaisance. Second Traité de Vienne (1731). — Guerre de la Succession de Pologne (1733-5-8). Échec de Stanislas Leczinski. Mort de Plélo devant Dantzig (1733). — Déclaration de guerre à l'Autriche. Lutte sur le Rhin et en Italie. Prise de Philipsbourg. Victoires de Parme et de Guastalla (1734). —Troisième Traité de Vienne (1735-38). Renvoi de Chauvelin. — État de la France à cette époque. — Intervention en Corse pour les Génois contre le roi Théodore (1737-40).

L'alliance anglo-française pendant la première moitié du dix-huitième siècle. Fleury et Walpole. — Importance croissante des colonies. Possessions anglaises, françaises, espagnoles, en 1739. — Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne (1739). — Les débuts de William Pitt. — Chute de Walpole. Ministère Carteret (1742).

La Régence (1715-1723). Son caractère général. Réaction contre l'époque précédente. — *Enfin!* tel fut le cri qui s'échappa de toutes les poitrines quand on apprit la mort de Louis XIV. La France, amoureuse du changement, était lasse de ce règne de 72 ans, pendant lequel il y avait eu plus de 50 ans de guerre; de ce règne qui avait commencé à Rocroy et fini à Denain, sans doute, mais en passant par les malheurs de la Fronde, par le désastre de la Hogue, par les hontes d'Hochsted et de Ramillies. Les constructions fastueuses, les profusions; la banqueroute pour terminer; les persécutions religieuses, la révocation de l'Édit de Nantes, les dragonnades, la *Bulle Unigenitus*, la légitimation des bâtards; le despotisme des ministres; la toute-puissance de Mme de Maintenon, du duc du Maine, du Père Tellier; enfin la ruine, la misère, la famine, qui n'avaient point varié d'un bout à l'autre du règne, quand tout le reste changeait: voilà de quoi on se croyait délivré par la mort du vieux roi qui avait pris pour emblème le soleil et que ses flatteurs égalaient à la Divinité. Si l'acquisition définitive de l'Alsace, du Roussillon, de l'Artois, de la Flandre, de la Franche-Comté; si les victoires de Turenne et de Condé, de Catinat et de Luxembourg, de Duquesne et de Tourville; si les grandes conceptions de Colbert, les tragédies de Corneille et de Racine, les comédies de Molière, les discours de Bossuet, ont donné à la France du XVIIe siècle un rang brillant dans le monde des faits et le monde des idées, cette prépondérance flatteuse pour l'amour-propre *de la cour et de la ville*, du monde bien peu nombreux des *honnêtes gens*[1], laisse indifférente la masse du peuple des villes et des campagnes, qui ne va point au théâtre et ne sait pas lire, trop misérable pour sentir autre chose que ses souffrances, et qui connaît seulement le gouvernement par deux choses : la guerre et l'impôt. Aussi la joie que Voltaire jeune homme vit éclater entre Versailles et Saint-Denis, sur le parcours du cercueil, était-elle bien naturelle. On attendait du nouveau. On voyait commencer avec un vif élan d'espoir

> Le temps de l'aimable Régence,
> Où la Folie, agitant ses grelots,
> D'un pied léger courut toute la France;
> Où l'on fit tout, excepté pénitence.
>
> VOLTAIRE.

1. Dans le sens du dix-septième siècle bien entendu, c'est-à-dire des lettrés, des gens ayant *de la naissance* et *de l'éducation*.

Et de fait, si la Régence n'a pas tenu tout ce qu'on attendait d'elle, si les mœurs ont été mauvaises, s'il y a eu des troubles, des ruines, des malheurs, il faut reconnaître que, malgré la faiblesse et les excès du Régent, malgré l'indignité de Dubois et de bien d'autres, l'essor fut donné à l'esprit dans des directions nouvelles : Law remua les idées en même temps que les fortunes; Voltaire et Montesquieu publièrent leurs premiers écrits; les caractères s'adoucirent; on devint plus sociable, en somme, plus humain.

Testament de Louis XIV cassé. Le duc d'Orléans déclaré Régent par le Parlement (1715).— Louis XV n'avait que cinq ans. Aux termes du testament de Louis XIV, écrit sous l'inspiration de son confesseur, le Père Tellier, et de Mme de Maintenon, le duc d'Orléans Philippe, premier prince du sang, n'était que chef d'un Conseil de Régence où tout devait se décider à la majorité des voix; le pouvoir appartenait en réalité à deux hommes : le duc du Maine, aîné des fils légitimés de Louis XIV et de Mme de Montespan, qui était chargé de la surintendance de l'éducation du jeune prince et du commandement de la *Maison du roi*, et le maréchal de Villeroi, qui devait être gouverneur du roi. Encouragé par le duc de Saint-Simon, l'auteur des fameux *Mémoires*, et par le procureur général d'Aguesseau, le duc d'Orléans fit casser par le Parlement le testament de Louis XIV : il fut proclamé *Régent* sans Conseil de Régence, et le Parlement recouvra le droit de remontrance. Un édit de 1717 vint bientôt ôter aux princes légitimés, (le duc du Maine et le comte de Toulouse) le titre et les privilèges de *Princes du sang* et achever de détruire ce qu'avait fait Louis XIV.

Caractère du duc d'Orléans. Premiers actes de la Régence. Les Conseils. — La duchesse douairière d'Orléans peignait en ces termes, et non sans exactitude, le caractère du Régent : « Les fées furent conviées à mes couches, et chacune douant mon fils d'un talent, il les eut tous; malheureusement on avait oublié une fée, qui, arrivant après les autres, dit : « Il aura tous les talents, excepté celui d'en faire bon usage. » (Duclos). En 1715 le Régent avait quarante et un ans. Mal vu à Versailles sous le règne de son oncle, écarté des champs de bataille, où il avait montré du courage (à Steinkerque et à Nerwinde), soupçonné d'avoir voulu, pendant la Guerre de la Succession d'Espagne, se substituer à Philippe V, marié malgré lui à une fille légitimée du roi (Mlle de Blois), enfin accusé même d'avoir

empoisonné le duc et la duchesse de Bourgogne, le Régent n'avait eu jusque-là aucune part aux affaires. C'était un homme intelligent, instruit, mais d'un caractère faible et de mœurs dissolues ; il avait été dépravé par son immoral précepteur, l'abbé Dubois. Aussi ses bonnes intentions furent-elles à peu près inutiles. Il ouvrit les prisons aux jansénistes et aux opposants à la *Bulle Unigenitus*, eut même le projet de rétablir l'édit de Nantes et fit imprimer le *Télémaque;* il remplaça les ministères par sept *Conseils*[1] composés chacun de dix personnes et qui fonctionnèrent jusqu'au 24 septembre 1718, époque où l'on revint à l'ancien système. Deux grands faits signalèrent la régence : à l'intérieur, la révolution financière connue sous le nom de *Système de Law;* au dehors, l'alliance avec l'Angleterre contre l'Espagne.

Histoire intérieure. Détresse du Trésor. Le duc de Noailles. Réduction de la dette. Le premier visa. Les Billets d'État. La Chambre de Justice. — A la mort de Louis XIV, la dette publique s'élevait à 2 milliards 412 millions, le revenu réel n'était que de 69 millions, les dépenses annuelles de 147 millions. Pour sortir d'embarras, Saint-Simon proposait de faire décréter la banqueroute par les États Généraux; le duc de Noailles, président du Conseil des finances, repoussa cette proposition. On fit quelques économies; mais les financiers ne voulaient plus rien avancer. On opéra des réductions sur les rentes, qui constituaient une banqueroute de plus de moitié. On augmenta la valeur nominale des monnaies. Les quatre frères Pâris, fils d'un cabaretier des Alpes, furent chargés d'opérer le *visa*, c'est-à-dire la vérification de tous les *Billets*

1. Conformément aux idées de l'abbé de Saint-Pierre. Charles-Irénée Castel (1658-1743), né à Saint-Pierre-Église, près de Cherbourg, était fils du gouverneur de Valognes et parent du maréchal de Villars. Aumônier de la duchesse d'Orléans et abbé de Tiron, il accompagna l'abbé de Polignac au Congrès d'Utrecht. C'était un homme humain, généreux, bienfaisant (il a créé les mots *bienfaisance* et *gloriole*), quelquefois chimérique. Il pensait bien et écrivait mal. Il a composé un *Projet de Paix perpétuelle* (1713), un *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels*, le *Discours sur la Polysynodie*, plaidoyer en faveur des Conseils où il jugeait Louis XIV avec une sévérité qui le fit exclure de l'Académie Française, dont il était membre (1718); un *Mémoire pour les Pauvres Mendiants;* un *Projet pour perfectionner l'Éducation;* un *Projet pour perfectionner l'Orthographe des Langues d'Europe;* des *Annales politiques*. C'est en feuilletant les papiers inédits de l'abbé de Saint-Pierre, que la famille lui avait remis pour tâcher d'en tirer parti, que J. J. Rousseau eut l'idée de son *Contrat Social*.

d'État. Les créanciers de l'État durent donc apporter leurs titres. L'opération fut terminée au mois de mai 1716 : elle réduisit les Billets d'État de près de 350 millions : mais il en restait encore 250 millions, avec intérêt à 4 0/0, répandus dans le public ; ces billets perdaient jusqu'à 70 0/0, on a même dit 90 !

Une *Chambre de Justice* fut instituée pour rechercher et pour punir les traitants coupables d'exactions et de péculat depuis 1689 (mars 1716). Noailles espérait se procurer ainsi beaucoup d'argent par des confiscations et des amendes. Il n'en fut rien ; après quelques condamnations rigoureuses et des menaces terribles, le Régent fut circonvenu par son entourage de courtisans et de femmes avides dont les coupables avaient acheté la protection. La Chambre de Justice dura jusqu'en mars 1717, et ne produisit presque rien. En 1716, le déficit fut de 97 millions : Noailles fit réduire les pensions (30 janvier 1717) ; il demandait qu'on fît des économies. Mais comment en obtenir du Régent, si mal entouré, et qui ne savait rien refuser à personne ? Noailles découragé quitta la présidence du Conseil des Finances ; son ami d'Aguesseau, qui avait été nommé chancelier à la mort de Voysin en 1717, se vit redemander les sceaux et se retira dans sa terre de Fresne. Le lieutenant de police d'Argenson, homme d'exécution, hardi, et que le scrupule n'arrêtait guère, devint à la fois garde des sceaux et président du Conseil des Finances.

Law. Son Système.—En réalité c'était un étranger, un protestant, l'Ecossais John Law (on prononce Lass), qui devait être l'âme de cette nouvelle administration. Il promit de donner à l'État du *crédit* d'abord, ensuite des *ressources*. Né à Édimbourg en 1671 et fils d'un orfèvre, Law était beau, éloquent, intelligent, aimable. Condamné à mort à Londres à la suite d'un duel, il se réfugia en Hollande. La Banque de Londres avait été créée en 1694 ; Amsterdam en possédait une aussi ; il les étudia l'une et l'autre. Il visita ensuite l'Italie, s'occupant du commerce et des finances, jouant gros jeu, et gagnant beaucoup par des paris, des spéculations heureuses de toute sorte ; généreux du reste et libéral. Il s'était créé un système dont voici les points essentiels : c'est à l'État de fournir du crédit, non d'en recevoir ; il doit se faire banquier ; le Trésor public doit être une Banque de dépôt et d'escompte, créant du papier-monnaie avec cours obligatoire ; par cette banque, l'État deviendra l'administrateur de la fortune publique ; il prêtera aux pauvres

l'argent des riches, il sera, en ce qui concerne l'argent. « l'organe de la circulation ». A la Banque il faut ajouter une Compagnie générale du Commerce qui absorbe tour à tour tous les effets commerçables du royaume. De la sorte « la nation entière deviendra un corps de négociants dont la Banque d'État sera la caisse ». (H. MARTIN.)

Création de la Banque d'Escompte (2 mai 1716). — Le Régent n'osa point, au début, accepter en leur entier les propositions de Law. Il fut seulement autorisé par les lettres-patentes du 2 mai 1716 à créer une banque particulière de dépôt et d'escompte, dont le privilège était accordé pour vingt ans. Son capital était de 6 millions divisés en 1 200 actions de 5000 livres, payables, un quart en argent, trois quarts en Billets d'État. La Banque avait le droit d'émettre des billets; le chiffre de l'émission de ce papier-monnaie n'était pas limité, mais elle devait être faite en une seule fois. Ces billets étaient payables à vue en monnaie invariable. Le Régent eut le titre de *Protecteur de la Banque.*

Le succès de Law fut rapide. Les billets de la Banque furent reçus en payement des impôts (10 avril 1717); les comptables de Paris furent astreints à faire leurs recettes et payements en billets (12 septembre 1717). En décembre, chacun des actionnaires reçut un dividende de 7 1/2 pour 0/0 pour un seul semestre. Le crédit était rétabli.

Création de la Compagnie d'Occident (août 1717). — La première partie seulement du système de Law se trouvait réalisée. Crozat venait de renoncer au monopole du commerce de la Louisiane qui lui avait été donné en 1712; le gouvernement pouvait donc en faire l'objet d'une concession nouvelle. Law demanda et obtint l'autorisation de fonder une *Compagnie d'Occident*, au capital de 100,000,000, divisés en 200,000 actions de 500 livres, qui seraient payées en billets d'État.

« La Compagnie par là ne devenait propriétaire que d'un capital en papier produisant quatre millions de rente; et, comme il ne lui serait rien resté si, ce qu'elle allait toucher du gouvernement sous forme de rentes, elle avait dû le donner aux actionnaires sous forme de dividende, il fut convenu que les intérêts de la première année lui seraient abandonnés pour former son fonds productif. » (LOUIS BLANC.)

La Compagnie d'Occident avait le monopole du commerce de la Louisiane et du commerce des castors du Canada pour

25 ans, et la propriété perpétuelle du sol de la Louisiane, sauf réserve des droits des colons déjà établis (août 1717).

Opposition de d'Argenson et du Parlement. — Elle fut en butte dès le début à des attaques violentes. D'Argenson, qui remplaçait à la fois d'Aguesseau à la justice et Noailles aux finances, fit porter un édit ordonnant une refonte générale et une forte augmentation sur les monnaies (mai 1718). Cet édit, qu'on a imputé à tort à Law, car rien ne pouvait être plus funeste à son crédit, fut attaqué par le Parlement dans un arrêt du 20 juin 1718 : cet arrêt fut cassé par le Conseil. Les magistrats irrités s'en prirent à Law et défendirent aux officiers comptables de recevoir les billets de banque en payement des impôts, et à tous étrangers, même naturalisés, de s'immiscer dans le maniement des deniers royaux. On parlait au Palais de Justice d'arrêter Law, et « de le faire pendre en trois heures de temps dans l'enclos du Palais ». (*Mémoires de Saint-Simon.*) Dans un lit de justice, tenu aux Tuileries, il fut interdit au Parlement de s'immiscer dans l'administration des finances (26 août 1718).

La Banque déclarée royale (4 décembre 1718). **La Compagnie d'Occident devient Compagnie des Indes. Les Filles et les Petites-Filles.** — Bientôt après, le 4 décembre 1718, la Banque de Law fut déclarée *Banque Royale* : elle ne pourrait émettre de billets que par arrêt du Conseil.

Law ne s'en tint pas là. Il fit réunir à la *Compagnie d'Occident*, qui dès lors devint *Compagnie des Indes*, celles des Indes Orientales, de Chine et du Sénégal (mai-juin 1719), et il émit cinquante mille nouvelles actions ; on les nomma *Les Filles*, parce que, pour en acheter une, il fallait en présenter quatre des anciennes. Ces 50 000 actions, à 550 livres chaque, payables en argent, produisirent 27 500 000 livres. La Compagnie, qui déjà avait obtenu l'adjudication de la Ferme du tabac, envoya des vaisseaux et des colons à la Louisiane. Le 25 juillet 1719, elle acheta du roi, pour neuf ans, la fabrication des monnaies, au prix de 50 millions. On émit pour les payer 25 000 nouvelles actions, qui furent appelées *Les Petites-Filles*, et la confiance était si grande que, bien que le capital nominal de chaque action fût de 500 livres, elles furent réellement payées 1 000 livres. Encouragé par le succès, Law offrit de payer les dettes de l'État jusqu'à concurrence de 1 500 000 000, à condition que l'État garantirait à la Compagnie 45 000 000 par an, et que les fermes générales seraient

enlevées aux frères Pâris, la Compagnie devant en devenir adjudicataire. Ces conditions furent acceptées : les fermes furent données à la Compagnie des Indes, et son privilège prorogé jusqu'au terme de cinquante ans (27 août 1719). Pour se procurer les ressources nécessaires, il fut décidé que 300 000 actions nouvelles seraient créées. 100 000 furent émises le 13 septembre 1719 ; l'engouement était tel que ces actions, nominalement de 500 livres, montèrent sur-le-champ à 5 000 livres !

Succès de la Compagnie. La hausse. — C'était à qui en aurait. Le *Mississipi*, disait-on, renfermait des mines d'or d'une richesse inépuisable ; c'était la terre de l'or ; quiconque posséderait des actions aurait sa fortune faite ; on ne saurait payer trop cher les précieux morceaux de papier qui vous donnaient droit à une part de cet *Eldorado*. C'était dans la Rue Quincampoix que se tenait ce qu'on appellerait aujourd'hui *La Bourse*. Les actions s'y élevèrent au mois d'octobre 1719 jusqu'à 10 000 livres, c'est-à-dire 20 fois leur valeur nominale. On a même prétendu qu'elles atteignirent 20 000 livres ! Les émissions de billets correspondaient aux émissions d'actions ; « les deux réservoirs de la Banque et de la Compagnie s'alimentaient l'un l'autre. » (LEMONTEY.) Ceux qui, ayant des actions entre les mains, les vendirent contre de l'argent, des objets en nature, des maisons, des terres, firent des fortunes prodigieuses.

L'agiotage. La Rue Quincampoix. — Paris offrait alors le spectacle le plus singulier : la Rue Quincampoix surtout. Elle vit accourir, « pour se confondre et rouler dans un prodigieux pêle-mêle, gens de cour, gens d'Église, artisans, parlementaires, moines, abbés, commis, soldats, aventuriers venus de tous les points de l'Europe..... Pas une maison de la fameuse rue qui ne se divisât en repaires de spéculateurs. L'avidité s'était ménagé des cases sur les toits et jusque dans les caves. On agiotait à la clarté du soleil, on agiotait aussi à la lueur des flambeaux. Posséder dans ce quartier quelque misérable échoppe, c'était avoir sous la main une mine d'or. On citait des femmes, une dame Savalette, une dame de Villemur, qui prenaient leurs repas au bruit de ces joûtes fabuleuses. Ce n'étaient que bureaux de vente et d'achat : ici le bureau du sieur Le Grand, trésorier de France ; là, celui du sieur Negret de Granville, ancien fermier dans les aides et domaines. La place manquait pour écrire : on eut recours à des pupitres vi-

vants; et des malheureux firent fortune en prêtant leur épaule; ils auraient prêté leur âme. » (LOUIS BLANC, *Histoire de la Révolution Française*).

Causes qui préparent la chute de la Compagnie et de la Banque. Émission exagérée. Profusions du Régent et des princes. Les réalisateurs. La baisse commence.—Assurément le succès de la Compagnie était hors de proportion avec les bénéfices réels qu'elle pourrait fournir de suite; mais le projet de Law n'était nullement chimérique. La preuve, c'est l'aspect actuel de cette région alors déserte que Law voulait coloniser et qui s'étend des grands lacs canadiens au nord jusqu'au Golfe du Mexique au midi: c'est là que le Mississipi, le Missouri, l'Ohio, leurs innombrables affluents, fournissent des voies naturelles toutes tracées et dans toutes les directions; c'est là que s'élèvent ces villes géantes, Chicago, Saint-Louis, la Nouvelle-Orléans. Blé, viande, charbon, coton, sucre, pétrole, on y trouve tout, et en abondance. Il y avait donc des ressources, mais pour les faire valoir, il fallait des avances, du temps, de la patience, du travail. Il aurait fallu aussi qu'il partît pour la Louisiane des colons volontaires et laborieux, non des galériens et des femmes de mauvaise vie enlevées de force dans les rues. Quant à la Banque, il aurait fallu que l'émission des billets fût limitée: car il était bien certain que si elle ne l'était pas, et que la confiance vînt à manquer, elle ne pourrait pas rembourser en or et en argent les billets qu'on présenterait à ses bureaux.

Mais comment limiter l'émission quand le Régent et son entourage trouvaient si commode de prendre et de recevoir à discrétion? Le Régent donna 600 000 livres à Lafare, capitaine des gardes, 100 000 à Castries, chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, 200 000 au prince de Courtenay; 60 000 livres de pension à un enfant de 3 ans, le comte de la Marche! Le duc de Bourbon, le prince de Conti, exigèrent et obtinrent bien davantage. Le prince de Conti n'eut pas honte de demander à la Banque le remboursement en argent des billets qu'il s'était fait donner, et d'en ramener, sous les yeux de la foule étonnée d'abord, effrayée ensuite, trois fourgons remplis d'argent. Exemple contagieux chez un peuple aussi impressionnable que les Français. La Banque n'est-elle donc pas solide? Le billet n'est-il donc pas sûr? Qui doit le savoir mieux qu'un prince du sang? Et tout le monde d'accourir pour réaliser; or, comment payer tout le monde? Et les actions,

sont-elles aussi avantageuses qu'on l'a cru d'abord? et l'on s'informe, et l'on s'inquiète, et, au lieu d'acheter, on veut vendre. La baisse succède à la hausse. Ceux qui ont de l'argent le cachent ou l'envoient à l'étranger. L'Angleterre, qui avait vu d'un œil jaloux la création de la Compagnie des Indes, ses premiers succès, nos projets de colonisation en Amérique, poussait de toutes ses forces à la chute du Système. L'ambassadeur de Georges Ier à Paris, lord Stairs, attaquait Law avec une violence grossière; il n'était que trop secondé par l'abbé Dubois, l'indigne conseiller du Régent, payé par l'Angleterre pour trahir les intérêts français.

Law contrôleur général (5 janvier 1720). **Tentative pour arrêter la baisse. L'argent et l'or prohibés.** — Nommé le 5 janvier 1720 contrôleur général des finances, Law résista de toutes ses forces aux baissiers et aux réalisateurs. « Le 1er décembre (1719) il fit décréter que la Banque ni le Trésor ne recevraient plus d'espèces, si ce n'est comme appoint : c'était renoncer à cette partie du Système qui consistait à attirer les métaux dans les mains de l'État, mais aller au plus pressé, c'est-à-dire déprécier les métaux en diminuant leur usage et détourner indirectement de convertir les billets en argent, par l'interdiction de convertir l'argent en billets. Le 21 décembre, défense fut publiée de faire des payements en argent au-dessus de 10 francs, des payements en or au-dessus de 300 francs. » (H. Martin). Le 29 décembre, l'émission de billets de banque fut élevée officiellement à un milliard.

La baisse ne s'en précipitait pas moins : on prohiba l'usage des pierreries pour les vêtements; on défendit la fabrication de la vaisselle d'argent; on interdit, sous peine de confiscation, d'avoir chez soi plus de 500 livres en espèces ; on promit récompense pécuniaire aux dénonciateurs. Tout cela inutile : la confiance ne se décrète pas, s'impose encore moins.

Arrêt du 24 février 1720, limitant l'émission des billets. Arrêt contradictoire du 5 mars.—Le 24 février 1720, un arrêt rendu après délibération des directeurs de la Compagnie des Indes décida qu'à l'avenir cette Compagnie aurait l'administration de la Banque Royale; qu'elle ne serait point obligée de faire des avances au roi, qu'on ne pourrait émettre de nouveaux billets de banque que par un arrêt du Conseil; que la Compagnie n'aurait plus de bureau pour l'achat et la vente des actions.

C'était abandonner les actions pour sauver la Banque et ses

billets. « Mais, au point où en étaient les choses, ce qu'il importait de soutenir, c'étaient les billets de banque, parce qu'ils se trouvaient dans la main de tout le monde, parce que la loi en avait prescrit le cours, parce qu'enfin ils étaient placés sous la garantie de la foi publique ; tandis que les actions, répandues d'ailleurs dans un petit nombre de mains, n'avaient d'autre source que la spéculation, dont il était naturel qu'elles courussent les chances. » (Louis Blanc). Cela ne faisait pas l'affaire des gens de cour, gros actionnaires pour la plupart. De là l'arrêt du 5 mars 1720, qui fixait arbitrairement le valeur de l'action à 9000 livres, et donnait le droit aux détenteurs de l'échanger à la Banque contre 9000 livres en billets. « Jamais coup plus violent, plus décisif, n'avait été porté au Système. Forcer la Banque à acheter, au prix de neuf mille livres, chaque action qu'il plairait au porteur de vendre, lorsqu'on était déjà sur la pente du discrédit, c'était rendre inévitable la multiplication des billets ; c'était par conséquent les avilir et étendre sur la masse entière le décri qui n'aurait dû porter que sur les actions. » (L. Blanc.)

Arrêt du 21 mai 1720 diminuant la valeur des billets de banque. Il est rapporté et d'Argenson disgracié. — Le 21 mai 1720, un arrêt du Conseil, inspiré par d'Argenson, ordonna une diminution graduelle sur les actions qui devaient être ramenées au 1er décembre à 5000 francs ; les billets devaient être aussi réduits de moitié, mais reçus sans réduction pour l'impôt jusqu'au 1er janvier 1721. Ainsi le billet n'a plus une valeur fixe, invariable. Coup terrible au Système ! Les détenteurs de billets poussent des clameurs, le Parlement fait des remontrances, le Régent cède et révoque le 27 l'arrêt du 21, en ce qui concerne les billets. Le 1er juin, l'interdiction d'avoir chez soi de l'or et de l'argent est levée. Le Régent abandonne Law, et, à l'instigation de d'Argenson, on lui demande ses comptes : il les rend avec une clarté parfaite, et obtient ainsi un dernier succès. D'Argenson[1] est disgracié et les sceaux sont remis au chancelier d'Aguesseau.

La Banque suspend ses payements (juillet 1720). — Law ne voulut pas reprendre le contrôle général. Ni le renvoi de d'Argenson, ni la suppression de l'arrêt du 21 mai ne rendirent confiance aux porteurs de billets : il en vint tant pour

1. Il se retira au Faubourg Saint-Antoine, dans un couvent qu'il avait fait bâtir, et mourut l'année suivante.

réaliser, que l'argent manqua bientôt à la Banque. Elle dut suspendre ses payements, excepté pour les billets de 10 francs. L'anxiété fut grande dans le public : et si ces billets de dix francs eux-mêmes allaient, à leur tour, ne plus pouvoir s'échanger contre des espèces! On accourut, on s'entassa, on se battit aux portes de la Banque à qui passeraient les premiers; trois malheureux furent étouffés ; on porta leurs cadavres sous les fenêtres du Régent. Le carrosse de Law fut brisé dans la cour du Palais-Royal (17 juillet 1720).

Le Parlement exilé à Pontoise. Les billets proscrits (1er novembre 1720). **Chute de la Banque et de la Compagnie. Law quitte la France.** — La baisse continuait simultanément sur les actions et sur les billets. Les actions étaient tombées à 5 000 francs en billets, autrement dit à 2 500, car les billets perdaient la moitié de leur valeur. Étant donné leur discrédit, le plus pressé était de les retirer de la circulation. Un arrêt du Conseil confirma à perpétuité les privilèges de la Compagnie à condition de retirer 50 millions de billets par mois pendant un an. Le Parlement ayant protesté fut exilé à Pontoise (20 juillet 1720). Le 15 août, un arrêt du Conseil décida que les billets de 1 000 et de 10 000 francs n'auraient plus cours obligatoire à partir du 1er octobre, et les petits billets à partir du 1er mai 1721. Aussi les billets tombèrent-ils au dixième de leur valeur nominale. Un nouvel arrêt du 10 octobre avança la chute des billets, dont le cours fut supprimé pour le 1er novembre. Cet arrêt avouait d'étranges choses ; on avait fabriqué 3 071 000 000 de billets, quand l'autorisation du Conseil, nécessaire aux termes des statuts, n'avait été demandée que pour 2 138 000 000. Ainsi on avait jeté clandestinement dans la circulation près d'un milliard de billets de banque. C'était la part du Régent, des princes, de la cour! Tous ceux qui, au 1er novembre, avaient encore des billets, se trouvèrent ruinés.

La Banque était morte, et la Compagnie ne lui survécut guère; les actions tombèrent à 200 fr., puis à 20 fr. ! Le 10 décembre Lepelletier de la Houssaie fut nommé contrôleur général. Le Régent rappela le Parlement ; Law sacrifié quitta Paris le 14 décembre pour se retirer à Bruxelles. Il sortit de France plus pauvre qu'il n'y était venu ; on n'eut pas honte de saisir tout ce qu'il y possédait. Il refusa d'aller diriger les finances de la Russie, et mourut à Venise en 1729.

Dubois, qui avait consciencieusement travaillé dans l'intérêt

anglais contre Law pour préparer la chute du Système, reçut des témoignages de satisfaction bien mérités. « Milord Stanhope, lui écrivait le Hanovrien Schaub, le 15 janvier 1721, a été plus d'une fois tenté d'aller vous féliciter du coup de main par lequel vous avez fini l'année qui vient de s'écouler. » Stanhope était premier ministre de Georges Ier. La France, on le voit, était en bonnes mains!

Le deuxième visa. Résultats du Système.— Restait à liquider, c'est-à-dire à payer ce qu'on pourrait des sommes représentées par les actions de la Compagnie. Les quatre frères Pâris[1] furent chargés de reviser tout le papier en circulation. 511 000 détenteurs déposèrent pour 2 221 000 000 de papiers qu'on réduisit de 521 millions. L'État se reconnut débiteur de 1 millard 700 millions dont il promit de payer la rente, et la dette se trouva augmentée de 625 millions en capital et de 12 625 000 francs de rentes. Toutefois le Système de Law avait révélé la puissance du *crédit;* il avait donné un vive impulsion au commerce maritime, ravivé l'agriculture et l'industrie et rouvert les sources de la richesse publique.

La peste de Marseille (1720). — Au milieu de l'effervescence produite par le système, un horrible désastre vint frapper la France. La peste de Marseille commença au mois de juin 1720 : la chaleur, de violents orages, la misère du petit peuple, l'insouciance naturelle à ces populations méridionales, la malpropreté de ces rues étroites où l'eau douce manque (il n'y a pas de cours d'eau ni dans la ville ni à proximité), la fermentation des détritus accumulés dans le vieux port, tout rendit le développement du fléau plus terrible. Quiconque put quitter la ville la quitta. Le 31 juillet, le Parlement d'Aix fit fermer Marseille et sa banlieue par un cordon de troupes. Sur 40 médecins envoyés de Paris, 30 moururent. Les habitants étaient épouvantés, et plus ils avaient peur, plus facilement ils étaient atteints. Les riches se barricadaient chez eux ; les hôpi-

1. Ils étaient fils d'un aubergiste de Moras, en Dauphiné, dont la maison portait cette enseigne : *A la Montagne.* Sous le règne de Louis XIV, un munitionnaire cherchant à faire passer promptement des vivres à l'armée d'Italie commandée par le duc de Vendôme, eut recours à cet aubergiste, dont les quatre fils lui servirent de guides à travers des sentiers inconnus. Ils vinrent à Paris et y avancèrent vite, grâce à la protection de Vendôme et de la duchesse de Bourgogne. Les quatre frères étaient appelés *Antoine, La Montagne, Duverney, Montmartel.* Le dernier fut banquier de la cour et père du marquis de Brunoy, célèbre par ses excentricités, et que sa famille fit interdire comme fou.

taux étaient insuffisants. On ne trouvait plus personne pour enterrer les cadavres qui se décomposaient en plein air; on employa les galériens, qui, corrompus et féroces, commirent d'horribles excès. Un coup de mistral, le 2 septembre, fit redoubler l'épidémie. 2 000 cadavres restèrent abandonnés pendant trois semaines sur une esplanade. Le chevalier Roze, les échevins Estelle et Moustier, l'évêque Belzunce, montrèrent un dévouemement intrépide. Au mois d'août, la contagion atteignit Aix ; à l'automne, Toulon, où, sur 25 000 habitants, il n'en resta que 5 000. Elle continua au printemps et dans l'été de 1721; en octobre 1721, elle atteignit Avignon. Elle ne cessa qu'en 1722. Marseille avait perdu 50 000 habitants.

Histoire extérieure. L'alliance anglaise. — A l'extérieur, l'histoire de la Régence présente un grand fait : l'alliance anglaise. Le jeune Louis XV n'était qu'un enfant maladif; après lui, il ne restait plus de la famille de Louis XIV que le roi d'Espagne Philippe V et le duc d'Orléans. Ce dernier avait donc intérêt à maintenir le traité d'Utrecht, qui, en consacrant les renonciations de Philippe V à la couronne de France, l'appelait à monter sur le trône si Louis XV venait à mourir. Le roi d'Angleterre, Georges Ier de Hanovre, avait intérêt, lui aussi, à maintenir ce traité, qui lui avait assuré la possession de sa couronne au détriment de l'héritier des Stuarts, du fils catholique de Jacques II. Il est donc facile de s'expliquer l'alliance du Régent et de Georges Ier; cette alliance était nécessaire au Régent, menacé par Philippe V, et à la France épuisée par les guerres de Louis XIV. D'ailleurs Dubois, tout-puissant sur l'esprit du Régent, recevait une pension de l'Angleterre.

Albéroni. Ses projets. Triple Alliance (1717) **et Quadruple Alliance** (1718).— Unie à l'Angleterre, son ancienne ennemie, la France allait rompre avec l'Espagne, son ancienne alliée. Un aventurier italien, Jules Albéroni, né en 1664 à Fiorenzuola, près de Parme, et fils d'un jardinier, était venu à Madrid à la suite du duc de Vendôme; après la mort du vainqueur de Villa-Viciosa, il s'était attaché à la fortune de la princesse des Ursins, *camerera mayor* de Gabrielle de Savoie, première femme de Philippe V. Il persuada à Mme des Ursins de marier le roi devenu veuf avec Élisabeth Farnèse, nièce du duc de Parme. En secret Albéroni préparait la chute de sa protectrice : à la première entrevue de la nouvelle reine et de la camerera

mayor, la première, se plaignant d'un manque de respect, fit sur-le-champ arrêter Mme des Ursins (23 décembre 1715) et la fit reconduire sous escorte jusqu'à la frontière de France.

Bientôt Albéroni fut cardinal et premier ministre (1717), mais premier ministre d'un roi maniaque et d'une reine exigeante. Il semblait qu'en succédant au trône de Charles II Philippe V eût succédé aussi à sa faiblesse d'esprit. Il avait de véritables accès d'égarement qui faisaient craindre à Élisabeth Farnèse sa mort prochaine. Or, comme le roi avait des enfants de sa première femme, les fils d'Élisabeth ne pouvaient rien attendre en Espagne après la mort de leur père. Elle voulait donc leur créer des souverainetés ailleurs, et, pour cela, reprendre les anciennes possessions espagnoles d'Italie, Naples, Milan et la Sardaigne. Albéroni, qui devait exécuter ce plan, comptait sur l'appui indirect des Turcs, qui occuperaient l'Autriche en Hongrie, et de Victor-Amédée roi de Sicile, qui l'attaquerait en Lombardie; on réservait à ce souverain remuant le rôle du chat, qui, dans la fable de La Fontaine, tire les marrons du feu. Enfin Philippe V, accusant le duc d'Orléans d'avoir empoisonné le Grand Dauphin ainsi que le duc et la duchesse de Bourgogne, prétendait que la vie de Louis XV n'était pas en sûreté sous sa garde. Il réclamait pour lui-même la régence, et, ne tenant aucun compte des renonciations que lui avait imposées le traité d'Utrecht, voulait exercer ses droits à la couronne, si le jeune roi venait à mourir. Philippe comptait donc renverser le duc d'Orléans, en excitant contre lui une vaste conspiration. Il voulait aussi reconquérir Gibraltar et Minorque sur les Anglais : on y parviendrait au moyen d'une descente du Prétendant, soutenu par Pierre le Grand et Charles XII, réconciliés par le baron de Gœrtz contre la Maison de Hanovre; le roi de Suède viendrait lui-même débarquer en Écosse. Tels étaient les plans d'Albéroni.

Ces projets devaient échouer contre l'alliance des puissances du Nord. Le 4 janvier 1717 fut signée à La Haye, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, sur les bases des traités d'Utrecht, la *Triple Alliance*, qui consacrait les droits de Georges Ier et du Régent au détriment des Stuarts et de Philippe V. Le gouvernement français s'engageait à user de son influence pour que le Prétendant quittât Avignon et se retirât au delà des Alpes; à détruire les fortifications de Mardyck et à ne pas relever celles de Dunkerque; à recevoir les commissaires anglais et hollandais sur les lieux pour s'assurer de

l'exécution de cet article[1]. Contre l'Autriche, Albéroni avait compté sur Victor-Amédée et sur les Turcs ; mais Victor-Amédée, voyant les Turcs vaincus à *Péterwardein* et à *Belgrade* par le prince Eugène, n'osa prendre les armes. Le traité de *Passarowitz* rétablit la paix sur le Danube (21 juillet 1718). L'Autriche acquérait Temesvar et le Banat, Péterwardein, Belgrade, une partie de la Valachie, de la Serbie, de la Croatie et de la Bosnie, et la mort du roi de Suède Charles XII, devant Frédérikshall, en Norvège (11 décembre 1718), rendit impossible la diversion projetée en faveur des Stuarts[2]. L'Autriche accéda à la *Triple Alliance*, qui devint alors la *Quadruple Alliance*.

Conspiration de Cellamare. Guerre contre l'Espagne (1717-1718). — Cependant une flotte et une armée espagnoles étaient venues enlever la Sardaigne à l'Empereur (22 août 1717), la Sicile à Victor-Amédée (1er juillet 1718), pour le punir de sa duplicité. Mais les succès d'Albéroni ne furent pas longs. La flotte anglaise de l'amiral Byng détruisit près de *Passaro*, en vue de Syracuse (11 août 1718), les vaisseaux espagnols, et une armée autrichienne débarqua en Sicile. Albéroni n'eut pas meilleur succès en France. La conspiration tramée par l'ambassadeur espagnol Cellamare fut découverte (décembre 1718), Cellamare reconduit à la frontière, le duc et la duchesse du

1. Dans ce traité, où la France paraissait si humble devant les Anglais, Georges Ier se qualifiait, selon l'usage, de *Roi de France et d'Angleterre;* on ne permit pas aux négociateurs français de donner à leur maître le titre de *Roi de France:* Louis XV ne fut que le *Roi Très Chrétien!* Encore les Anglais ne trouvèrent-ils pas le Traité de la Triple Alliance assez avantageux pour eux ! « Le duc d'Orléans apaisa le meneur le plus influent de l'opposition, M. Pitt (beau-père de lord Stanhope et père de lord Chatam), en lui achetant 2 millions, pour le compte de la couronne, un énorme diamant qui est resté fameux sous le nom du *Régent.* » (H. MARTIN.)

2. Les tentatives des Jacobites ne réussirent pas mieux. Dès le 6 septembre 1715, le comte de Mar avait soulevé les Écossais et proclamé roi le Chevalier de Saint-Georges (le Prétendant) à Brae-Mar, sous le nom de *Jacques III.* Mais la nouvelle de la mort de Louis XIV, sur l'appui duquel comptaient les Jacobites, les découragea. Un corps d'insurgés, commandé par Forster, Derwentwater et Mackintosh, cerné dans Preston par le général Willis, mit bas les armes. Le même jour (13 novembre 1715), près de Stirling, entre Dumblaine et Sheriffmoor, le comte de Mar fut battu par le duc d'Argyle ; et les Jacobites furent chassés d'Inverness. Le Prétendant n'arriva du continent que pour constater la ruine de ses espérances. Il se hâta de se rembarquer. L'Écosse se soumit (janvier 1716). Au commencement de 1719 une escadre espagnole partit de Cadix avec le duc d'Ormond et le marquis de Tullibardine pour soulever de nouveau l'Écosse ; elle fut dispersée à la hauteur du Cap Finistère par la tempête.

Maine emprisonnés et le jeune Richelieu mis à la Bastille. Une tentative d'insurrection en Bretagne fut sévèrement punie ; quatre nobles furent décapités. La guerre fut déclarée à l'Espagne le 10 janvier 1719, et une armée dirigée contre elle, sous les ordres de Berwick, fils naturel de Jacques II, franchit les Pyrénées, prit Le Passage, Fontarabie, Saint-Sébastien, et brûla les chantiers de la marine espagnole à Santona et à Vigo (avril-août 1719).

Chute d'Albéroni. Paix de Londres (1720). — Cependant le Régent comprit que la ruine de la marine espagnole ne profitait qu'à l'Angleterre ; il offrit la paix à la condition que Philippe V renverrait Albéroni. Le ministre fut chassé (5 décembre 1719)[1] ; l'Espagne adhéra à la Quadruple Alliance, et Philippe, comme dédommagement, obtint, par la paix de Londres (17 février 1720), l'expectative des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane pour l'aîné des enfants qu'il avait eus d'Élisabeth Farnèse. Victor-Amédée, en punition de ses intrigues, perdait la Sicile et recevait en échange la triste Sardaigne; Louis XV était fiancé avec l'infante d'Espagne Victoire, et deux infants devaient épouser deux filles du Régent. Enfin, on devait réunir un congrès à *Cambrai* pour terminer les différends qui existaient entre l'Empereur et le roi d'Espagne[2].

Fin de la Régence. Dubois, archevêque de Cambrai, cardinal, premier ministre. — La Régence touchait à son terme. Le duc d'Orléans, usé par les excès et accablé par la mort de sa fille chérie, la trop célèbre duchesse de Berry (21 juillet 1719), laissait désormais à Dubois une autorité sans limites.

« Dubois, dit Saint-Simon, étoit un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruqne blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit... Tous les vices combattoient en lui à qui en demeureroit le maître. Ils y faisoient un bruit et un combat continuel entre eux. L'avarice, la débauche, l'ambition étoient ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite, son repos ; et l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, et qui n'ont de réalité dans personne, son principe, en conséquence duquel

1. Albéroni mourut à Rome en 1752.

2. Par une convention nouvelle du 13 juin 1721, l'Angleterre obtint le fameux *vaisseau de permission*.

tous moyens lui étoient bons. Il excelloit en basses intrigues, il en vivoit, il ne pouvoit s'en passer, mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendoient, avec une patience qui n'avoit de terme que le succès, ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, à moins que, cheminant ainsi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Le mensonge le plus hardi lui étoit tourné en nature avec un air simple, droit, sincère, souvent honteux. »

Guillaume Dubois (1656-1723), fils d'un apothicaire de Brives, avait eu des débuts très humbles et très pauvres. Intelligent, ambitieux, sans scrupule, il voulut réussir et réussit à tout prix. Quand on n'était pas noble, à cette époque, le seul moyen de parvenir était de porter l'habit ecclésiastique. Dubois le prit : il fut *abbé*, mais sans être prêtre. La protection du Chevalier de Lorraine, qu'on soupçonnait d'avoir autrefois empoisonné Henriette d'Angleterre, le fit admettre dans la maison du duc d'Orléans : il y devint sous-gouverneur du futur Régent, alors duc de Chartres. « Il s'empara du jeune prince par tous les moyens... Il fit, autant qu'il put, son élève à son image. » (H. MARTIN.) Son succès ne fut que trop complet. On a vu comment il combattit Law et servit les intérêts anglais aux dépens de la France. Le Régent, qui le méprisait et le subissait absolument, se récriait à chacune de ses exigences nouvelles et l'accablait de reproches bien mérités, mais finissait toujours par lui céder sans restriction. Dubois, qui était prévoyant, comme la fin de la Régence approchait, entreprit d'assurer son avenir. Il voulut être archevêque de Cambrai, et le fut. Le roi d'Angleterre protestant avait, il est vrai, recommandé pour ce poste et pour la pourpre romaine « une personne si digne de reconnaissance ». Deux évêques, Massillon était l'un deux, témoignèrent de sa doctrine et de ses mœurs. Il reçut les *ordres* et le siège qu'avait occupé Fénelon (9 juin 1720). Le nouveau prélat voulut être cardinal : Richelieu et Mazarin l'avaient été. Pour vaincre la résistance de Rome, il contraignit le Parlement à enregistrer enfin la *Bulle Unigenitus* (4 décembre 1720). Le chancelier d'Aguesseau, qui avait résisté à Louis XIV, céda à Dubois. Celui-ci envoya à Rome l'évêque de Sisteron Laffiteau, pour aplanir les obstacles. Enfin il eut le chapeau (16 juillet 1721). Il était Secrétaire d'État des Affaires étrangères depuis 1718. Le 15 juin 1722, le Régent et le roi quittèrent Paris pour habiter de nouveau

Versailles. On éloigna le vieux maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XV, dont on craignait l'opposition quand le jeune monarque serait devenu majeur. Le 22 août 1722, Dubois devint « principal ministre ».

Majorité du roi (16 février 1723). **Ministère de Dubois; sa mort. Ministère du duc d'Orléans ; sa mort** (1723). — Le 16 février 1723, la majorité du roi fut proclamée : Louis XV avait en effet treize ans accomplis. Dubois resta premier ministre. Il présida l'Assemblée du Clergé de France (4 juin). Il s'occupait de tout, avait mille projets en tête; mais son corps était usé. Ayant voulu passer en revue la Maison du Roi, à cheval, un abcès intérieur s'ouvrit, et il môurut bientot après (10 août 1723).

Le duc d'Orléans prit alors pour lui-même le titre de premier ministre. Il n'avait plus ni forces, ni volonté ; il était blasé et indifférent à tout. Il mourut d'apoplexie le 2 décembre 1723[1].

Ministère du duc de Bourbon (1723-1726). **Mme de Prie et Pâris-Duverney. Intérieur. Persécutions contre les protestants. Édit du Cinquantième. La Milice. Tentatives de réformes.** — Au moment où mourut le duc d'Orléans, Louis XV était entièrement dominé par son précepteur Fleury, ancien évêque de Fréjus. Fleury aurait pu prendre le ministère ; mais il sentit que du premier prince du sang à un simple évêque la distance serait trop grande : il laissa le duc de Bourbon exercer le pouvoir

1. Il avait un fils et six filles. Son fils Louis, 3e duc d'Orléans (4 août 1703-4 février 1752), ne joua aucun rôle politique. Occupé de pratiques de dévotion, et considéré comme janséniste, il finit par se retirer chez les moines de Sainte-Geneviève, au milieu desquels il mourut. L'aînée des filles, Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans (20 août 1695-21 juillet 1719), la préférée du Régent, la duchesse de Berry, mourut à 24 ans des suites de ses folies ; la seconde, Louise-Adélaïde (13 août 1698-20 février 1743), fut abbesse de Chelles ; la troisième, Charlotte-Aglaé, Mlle de Valois (22 octobre 1700-19 janvier 1761), épousa François-Marie d'Este, plus tard duc de Modène ; la quatrième, Louise-Élisabeth, Mlle de Montpensier (1709-16 juin 1742), épousa Louis, prince des Asturies, et quelques mois roi d'Espagne en 1724 ; la cinquième fut Mlle de Beaujolais (1714-1734) ; elle mourut à 20 ans, comme la sixième, Mlle de Chartres, princesse de Conti (1716-1736). De Mlle de Sery, comtesse d'Argenton, le Régent avait eu deux fils et une fille. Les fils furent, Charles de Saint-Albin, évêque de Laon et archevêque de Cambrai après Dubois (1698-1774), et Jean-Philippe, le Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur de l'ordre de Malte, général des galères de France, (1702-1749). La fille devint comtesse de Ségur.

pendant trois ans (1723-1726). Arrière-petit-fils du Grand Condé, et petit-fils de Louis XIV par sa mère, Louis-Henri, duc de Bourbon, désigné plus souvent sous le nom de *Monsieur le Duc*, n'était connu que par l'avidité qu'il avait montrée pendant le Système. Il était dur, brutal, borné ; son administration fut malheureuse. A l'intérieur, il persécuta les protestants, à l'instigation de Lavergne de Tressan, ancien aumônier du Régent et évêque de Nantes, puis archevêque de Rouen (édit de 1724)[1] et gaspilla les finances pour satisfaire aux caprices de la marquise de Prie, fille du financier Pléneuf. Pâris-Duverney, pour faire face aux dépenses croissantes[2], rétablit le *Don de Joyeux Avènement* et créa l'*Impôt du Cinquantième sur tous les revenus du royaume*, pour douze ans, par l'édit du 5 juin 1725. Un autre édit, du 7 février 1726, réorganisa la milice, formée par le tirage au sort, etcomposée de 100 bataillons de 600 hommes chacun.

Pâris-Duverney, dont le talent était incontestable, essaya d'acomplir des réformes ; il prit à tâche de mettre la lumière partout et vite ; il voulait que l'ordre et l'exactitude fussent introduits dans les finances de l'État. En 1724, il commença la publication des ordonnances financières (fermes, gabelles, monnaies, domaines, charges, rentes, colonies). Il dressa un état alphabétique des *Grâces et Pensions*, en sorte qu'on sut *qui* recevait et *combien ;* lumière désagréable aux intéressés ; celles données par Louis XIV furent supprimées, celles données par le Régent, réduites. Jusque-là quand le roi n'avait plus d'argent, et voulait gratifier quelqu'un, il lui accordait une coupe de bois dans les forêts de l'État. Un Édit du 25 mars

1. L'édit du 14 mai 1724 punissait de mort tout ministre protestant pris en France. Quiconque ne le dénoncerait pas encourait les galères à perpétuité. Tout protestant qui guérirait après avoir refusé les sacrements était condamné à la confiscation des biens et aux galères perpétuelles. Même peine contre les parents qui, sans l'autorisation du roi, consentiraient au mariage de leurs enfants en pays étranger.

D'autres lois inhumaines datent de la même époque. L'une d'elles, œuvre du garde des sceaux d'Armenonville, punissait de mort le vol domestique dans tous les cas (4 mars 1724). Un édit du 8 février 1726, relatif aux colonies, proclamait les hommes de couleur inhabiles à recevoir aucun legs d'un blanc, et condamnait les affranchis qui donneraient asile aux esclaves fugitifs à rentrer eux-mêmes en esclavage.

2. Une opération mal entendue pour diminuer la valeur des monnaies (en 2 ans, le louis d'or fut ramené de 27 livres à 14) causa, par la baisse des salaires qu'elle produisit, des émeutes réprimées avec une brutalité féroce, et coûta 35 millions au Trésor ; le pain fut horriblement cher en 1725.

1725 défendit de couper les futaies. Ceci atteignait surtout la cour.

La noblesse municipale ne fut pas plus épargnée; elle perdit ses exemptions de taxes. Pâris-Duverney « soumit à l'impôt trois mille petits rois de clochers. Ils avaient acheté presque pour rien une mine d'or... Duverney les rembourse en rentes, et rend au peuple son droit d'élection. » (MICHELET.)

Extérieur. Rupture avec l'Espagne. Mariage de Louis XV et de Maria Leczinska (1725). — A l'extérieur on rompit de nouveau avec Philippe V. Louis XV était fiancé avec l'infante d'Espagne Victoire. Madame de Prie, qui voulait voir monter sur le trône une reine qui lui dût tout et fût par conséquent sa créature, fit abandonner ce projet et renvoyer l'infante à son père. Louis XV épousa Maria Leczinska[1], fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne, retiré en Alsace à Wissembourg. La cour d'Espagne fut indignée : Philippe V, remonté sur le trône après avoir abdiqué en faveur de son fils aîné Louis[2], dont le règne ne dura que sept mois (1724), ouvrit au Congrès de Cambrai, et par l'entremise de son envoyé Ripperda[3], des négociations avec l'empereur Charles VI : elles aboutirent à la formation d'une alliance entre l'Espagne et l'Autriche.

Premier Traité de Vienne. Ligue de Hanovre (1725). — Par le premier traité de *Vienne* (avril 1725), Philippe V et Charles VI se garantissaient mutuellement leurs États. Philippe V s'engageait à faire respecter la Pragmatique Sanction, par laquelle l'Empereur appelait à lui succéder sa fille Marie-Thérèse, et à protéger la Compagnie de Commerce d'Ostende. L'Empereur reconnaissait les droits de don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, à la succession des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane; il promettait d'aider l'Espagne à recouvrer Gibraltar et Minorque; deux infants étaient fiancés avec deux archiduchesses. A cette alliance de l'Espagne et de l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, la France, le Danemark, la Suède et la Prusse opposèrent la *Contre-Ligue de Hanovre.*

1. Le 4 septembre 1725, à Fontainebleau.

2. Philippe V abdiqua le 10 janvier 1724 en faveur de Louis Ier, fils aîné de sa première femme, Marie-Gabrielle de Savoie. alors âgé de 16 ans. Louis mourut le 30 août suivant de la petite vérole, et son père reprit le pouvoir, sur les instances de sa seconde femme, Élisabeth Farnèse.

3. Ripperda, d'abord Hollandais et protestant, ensuite Espagnol et catholique.

Renvoi du duc de Bourbon (1726). — Ainsi, à l'intérieur, les protestants persécutés, les réformes impossibles ; au dehors, la France et l'Espagne brouillées, sur le point de se faire la guerre : tels étaient les résultats du ministère de M. le Duc. Le mécontentement était général et la misère excessive; le pain coûtait neuf sous la livre à Paris. Fleury était partisan de l'alliance espagnole et n'approuvait point la politique de M. le Duc. Celui-ci, au lieu de tenir le Conseil dans le cabinet du roi, où le vieux précepteur se trouvait toujours, et influait par sa seule présence sans avoir l'air de s'occuper de rien, essaya de le transporter chez la reine (18 décembre 1725). Ainsi provoqué, Fleury résolut de le renverser. Il se savait indispensable à Louis XV : il feignit donc de quitter Versailles, et se retira au petit séminaire d'Issy. Il fut rappelé et prit le 11 juin suivant (1726) possession du ministère, tandis que le duc de Bourbon partait pour Chantilly, que Pâris-Duverney était mis à la Bastille, où il resta dix-huit mois, et que la marquise de Prie, exilée en Normandie, à Courbépine, exaspérée par le dépit et l'ennui, s'empoisonnait à vingt-neuf ans.

Ministère de Fleury (1726-1743). **Administration intérieure. Les finances. Orry.** — André-Hercule Fleury, né à Lodève en 1753, évêque de Fréjus et précepteur de Louis XV, avait 73 ans lorsqu'il devint premier ministre (sans titre officiel) et cardinal. Par âge et par caractère, c'était un homme timide, lent, pacifique, ennemi des nouveautés et du bruit. Il désirait la tranquillité à l'intérieur et la paix au dehors. Pour les finances, on rehaussa le cours des monnaies ; le Cinquantième fut aboli. La Taille fut diminuée d'environ 13 millions. On restreignit les dépenses de la cour, ce qui était bien; mais, ce qui était très mal, on réduisit arbitrairement par une nouvelle banqueroute un grand nombre de petites rentes viagères ou perpétuelles (1726-8). Philibert Orry fut appelé au contrôle général des finances; Chauvelin eut les Affaires étrangères et les sceaux; Fleury négligea l'armée et la marine: il voulait maintenir la paix et ne point exciter les alarmes des Anglais.

En tout, Fleury rechercha le repos, et rien que le repos à tout prix. « La France sous Fleury offre ce spectacle curieux d'un grand État inerte, qui, loin d'édifier, n'achève rien, ne répare plus, ne met plus une pierre à la muraille ruinée, pas

une planche aux vaisseaux de guerre. Nul souvenir des ports, arsenaux, citadelles. Nul travail, un vaste silence.

« Une chose peut tromper, c'est que les villes énormément grossies sous le Système, loin de diminuer, continuent d'engouffrer la foule. Et pourquoi s'y réfugie-t-on ? Le village est inhabitable. La ville, un abîme inconnu, est (vue de loin) une loterie ; là peut-être on aura des chances, tout au moins la misère plus libre ; l'atome inaperçu se perdra dans la mer humaine... Paris devint un monstre... Paris, serré par la défense insensée qu'on fit de bâtir au dehors..., étranglé, croissait en hauteur. A cinq, six, sept, et huit étages, montaient les combles et les mansardes, mal fermés au vent, à la pluie. Celle-ci, distillant le long des murs verdâtres, de plomb en plomb, par les carrés fétides, faisait des noirs étages inférieurs de véritables puits. Qui dira l'horreur des soupentes où l'on couchait les apprentis?...

« La misère morale n'est pas moindre... un gouvernement plat, triste, ennuyeux, où le jour vide et long dit Rien, — et le jour suivant, Rien, — aussi monotone que la pluie dans la maussade petite cour. » (MICHELET).

Affaires religieuses. Lutte entre le Parlement et le clergé. — Si Fleury ne persécuta point les protestants avec la même violence que le duc de Bourbon, il ne sut pas montrer la même réserve dans les interminables querelles causées par la *Bulle Unigenitus*. Un concile tenu à Embrun et présidé par l'archevêque de cette ville, Guérin de Tencin, ancien agent de Dubois, déposa le vieil évêque janséniste de Senez, Jean Soanen (1727). L'acceptation pure et simple de la Bulle fut imposée au cardinal de Noailles, archevêque de Paris (11 octobre 1728), qui mourut peu après (4 mai 1729). 48 docteurs en théologie furent chassés, et la Sorbonne ainsi mutilée accepta[1], elle aussi, la Bulle. Malgré un lit de justice du 3 avril 1730, le Parlement, auquel on avait imposé l'enregistrement de la Bulle, continua à protester. L'exil de beaucoup de ses membres n'y fit rien. On eut beau tenir un nouveau lit de justice (2 décembre 1732), le Parlement, agllican et janséniste, condamna les mandements de Tencin, archevêque d'Embrun, de La Fare, évêque de Laon, de M. de Vintimille, nouvel archevêque de Paris.

1. Les protestations ne manquèrent pas. La publication des *Nouvelles Ecclésiastiques*, journal janséniste clandestin qu'on poursuivit en vain 60 ans, commence le 23 février 1728.

Bientôt même le bruit courut qu'il se faisait des miracles au Cimetière Saint-Médard, dans le Faubourg Saint-Marcel, sur le tombeau d'un janséniste, le diacre Pâris. La foule accourut pour *voir le miracle :* c'étaient les *Convulsionnaires* qui entraient en scène. La police ferma le cimetière (27 janvier 1732). Quelqu'un écrivit sur le mur :

De par le Roi, Défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Extérieur. Succession de Parme et de Plaisance. Second Traité de Vienne (1731).—A l'extérieur, Fleury se proposa de maintenir l'alliance anglaise, de réconcilier la France avec l'Espagne et de mettre un terme aux hostilités entre les Espagnols et les Anglais. Malgré la disgrâce de Ripperda (devenu Marocain et musulman, il devait mourir à Tétuan en 1737), son successeur Patino avait commencé les hostilités par une vaine tentative sur Gibraltar (1727). Fleury se lia étroitement avec Robert Walpole, qui resta premier ministre après la mort de Georges Ier et l'avènement de Georges II (22 juin 1727). Son frère Horace Walpole, ambassadeur d'Angleterre à Paris, était tout-puissant sur l'esprit du cardinal. Les préliminaires de paix furent signés à Paris le 31 mai 1727, et ratifiés par Philippe V le 5 mai 1728. Un congrès se réunit à Soissons, où Fleury vint en personne pour achever de régler les questions pendantes. L'Espagne et l'Autriche s'y brouillèrent : l'empereur Charles VI n'exécutait point en effet sa promesse de marier Marie-Thérèse avec don Carlos (il devait la marier plus tard avec François de Lorraine).

Le roi d'Espagne irrité signa avec la France et l'Angleterre le traité de Séville (1729), aux termes duquel les deux cours garantissaient à don Carlos l'héritage des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane. Le duc de Parme, oncle de la reine d'Espagne, mourut deux ans après (1731). L'Autriche fut contrainte alors de céder et de signer le second traité de *Vienne*. Charles VI obtenait encore une fois la garantie de sa Pragmatique Sanction, mais il reconnaissait à don Carlos la possession de Parme et de Plaisance. L'Angleterre faisait payer cher son appui à l'Espagne : elle gardait Gibraltar, faisait supprimer la Compagnie d'Ostende que l'Autriche venait de fonder, et obtenait la permission d'envoyer tous les ans un vaisseau à Porto-Bello, dans la Nouvelle-Grenade. Le but de Fleury était atteint : la paix était rétablie (1731).

Guerre de la Succession de Pologne (1733-5-8). **Échec de Stanislas Leczinski. Mort de Plélo devant Dantzig** (1733).— Fleury croyait n'avoir plus de guerre à craindre : il se trompait. Le 1er février 1733 meurt Auguste II de Saxe, roi de Pologne. A une immense majorité, la Diète polonaise, le 12 septembre de la même année, lui donne pour successeur Stanislas Leczinski, beau-père du roi de France ; mais un parti appelle le fils d'Auguste II, Auguste III, qui est soutenu par l'impératrice de Russie Anne Ivanowna et par l'empereur Charles VI. Chassé de Varsovie, Stanislas Leczinski se réfugie à Dantzig, où il est assiégé par les Moscovites. Fleury, qui craignait la guerre, n'envoie pour le soutenir qu'un petit nombre de navires et 1500 hommes sous les ordres du comte de Lapeyrouse-Lamotte. Arrivés devant Dantzig le 10 mai 1733, ils jugent impossible de pénétrer dans la place et se rembarquent pour la France.

L'ambassadeur de Louis XV en Danemark était alors un colonel de dragons, un Breton, le comte de Plélo. Quand la flottille passa à Copenhague, il témoigna aux officiers sa surprise de leur retraite : « C'est aisé à dire, s'écria l'un d'eux, quand on est en sûreté dans son cabinet ! » — « Ce que j'ai dit, répliqua Plélo, je vous montrerai à le faire ! » Il les décide à retourner et se met à leur tête : « Je suis sûr, écrivit-il à Chauvelin, que je n'en reviendrai pas ; je vous recommande ma femme et mes enfants. » Le 24 mai, il débarque, il est tué le 27 ; les siens ne peuvent forcer le passage, sont cernés au Fort de Weischelmunde, en face de Dantzig, sur la rive droite de la Vistule ; ils capitulent le 23 juin. Stanislas se sauve déguisé, et Dantzig succombe le 7 juillet : la Pologne resta à Auguste III.

Déclaration de guerre à l'Autriche. Lutte sur le Rhin et en Italie. Prise de Philipsbourg. Victoires de Parme et de Guastalla (1734).—On se vengea sur les Autrichiens. Le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III[1], ambitionnait le Milanais ; Élisabeth Farnèse voulait pour don Carlos le royaume de Naples. Une alliance fut conclue entre les trois puissances. Cent mille hommes envoyés avec Berwick sur le Rhin prirent le Fort de Kehl (28 octobre 1733). Si Berwick périt au siège de Philipsbourg, tué par un boulet qui lui emporta la tête (12 juin 1734), son successeur d'Asfeld enleva la place que l'armée du prince Eugène ne put sauver (18 juillet). Nos succès étaient encore plus rapides en Italie. Villars conquit

1. Devenu roi de Sardaigne en 1730 par l'abdication de son père Victor-Amédée II.

en 1733 Pizzighettone, Crémone et presque tout le Milanais. Il mourut à Turin, le 17 juin 1734, à l'âge de 82 ans; ses successeurs Coigny et de Broglie gagnèrent les batailles de *Parme* et de *Guastalla* (29 juin et 19 septembre 1734), tandis qu'une armée espagnole, commandée par le duc de Montemar, s'emparait du royaume de Naples par la victoire de *Bitonto*.

Troisième Traité de Vienne (1735-1738). **Renvoi de Chauvelin.** — Mais le Parlement anglais s'effraya de nos succès, et une armée russe allait se joindre aux Autrichiens. Malgré le Secrétaire d'État des Affaires étrangères Chauvelin, qui aurait voulu pousser plus loin nos succès, Fleury fit signer les préliminaires de Vienne (3 octobre 1735). Auguste III était reconnu roi de Pologne par toutes les puissances; Stanislas Leczinski conservait le titre de roi sa vie durant : on lui donnait la Lorraine et le Barrois, qui après sa mort devaient appartenir à la France; le duc de Lorraine, François, qui avait épousé Marie-Thérèse, fille aînée de Charles VI, obtenait en échange de son duché la promesse du grand-duché de Toscane, où il régna en 1737 après la mort de Jean-Gaston, le dernier des Médicis; don Carlos obtenait les Deux-Siciles, les Présides de Toscane et l'île d'Elbe; de plus, l'Empereur cédait Novare et Tortone au roi de Sardaigne. En échange de tant de sacrifices, Charles VI ne recevait que les duchés de Parme et de Plaisance; mais il faisait reconnaître par toutes les puissances la Pragmatique Sanction qui appelait à lui succéder sa fille aînée Marie-Thérèse. Les préliminaires de Vienne furent ratifiés trois ans après par le troisième traité de *Vienne* (18 novembre 1738). Les avantages accordés à la France étaient dus surtout à l'habileté du Secrétaire d'État des Affaires étrangères, Chauvelin. Fleury, qui se défiait de lui, et le soupçonnait de vouloir prendre sa place, ayant découvert ou appris par les Anglais qu'il avait entretenu une correspondance secrète avec le ministre espagnol Patino, le fit disgracier (20 février 1767)[1],

1. Le marquis d'Argenson jugeait ainsi Chauvelin (20 février 1737) : « Son adjonction au premier ministre l'a mis en butte à tous les ministres. Il a pris sur lui tous les refus et a laissé au cardinal tout l'honneur des bienfaits et des grâces. Il s'est porté d'imagination au temps où il gouvernerait seul, et il voulait que les affaires allassent d'avance sur le pied où il comptait les mettre. Il faut convenir sur cela qu'il pense avec trop d'élévation et de grandeur pour l'État; il aimerait à remuer l'Europe comme les grands ministres; on l'accuse de tenir de M. de Louvois dont il est parent. » Quant à Fleury, il portait sur lui l'appréciation suivante (novembre 1738) : « Jamais aucun de nos rois, ni de nos ministres *ne s'est moins connu en hommes* que M. le cardinal Fleury... A tout ha-

en lui adressant une lettre injuste et blessante qui se terminait ainsi : « Vous avez manqué au roi, au peuple et à vous-même. » Chauvelin avait remplacé le garde des sceaux Fleuriau d'Armenonville, disgracié en 1727, en même temps que son fils Fleuriau de Morville, secrétaire d'État des Affaires étrangères. Il fut lui-même remplacé par Amelot de Chaillou, que gouvernait le ministre de la marine Maurepas.

État de la France à cette époque. — La situation intérieure de la France était loin d'être brillante. Pour subvenir aux frais de la Guerre de la Succession de Pologne, le contrôleur général Orry avait créé des rentes viagères et rétabli en 1733 l'Impôt du Dixième supprimé en 1717. Le clergé en fut exempt et donna en deux fois 22 millions de don gratuit (1734-5). Le Dixième fut de nouveau supprimé en 1737. On eut recours à des loteries pour se procurer encore quelque argent. Le commerce extérieur s'accroissait et les colonies devenaient prospères, mais, dans les campagnes, l'agriculture languissait. Les impôts, dont les classes privilégiées étaient exemptes à peu près, les rigueurs d'une administration tracassière et taquine, enfin la corvée royale pour l'achèvement des routes, désolaient le paysan. En 1739 « les hommes mouraient dru comme mouches de pauvreté et broutant l'herbe ». (MARQUIS D'ARGENSON. [1]) Dans le Faubourg Saint-Victor, Louis XV, allant à la maison qu'il s'était fait bâtir à Choisy pour ses parties de plaisir, entendit crier sur son passage : « Misère ! famine ! du pain ! » (Septembre 1739.) La mauvaise récolte de 1740 augmenta encore les souffrances.

sard, il aime les gens simples et avec qui il est à son aise. Encore s'il s'en tenait à cet amour de la simplicité ! mais il admet à son goût des fripons qui le cajolent... Tout est conduit au hasard, sans système ni principes. »

1. D'Argenson écrivait le 19 mai 1739 : « La disette vient d'occasionner trois soulèvements dans les provinces : à Ruffec en Angoumois, à Caen et à Chinon. On a assassiné sur les chemins des femmes qui portaient des pains. Cette simple nourriture y est plus enviée aujourd'hui qu'une bourse d'or en d'autres temps, et, en effet, la faim pressante et l'envie de conserver ses jours excusent plus le crime que l'avarice d'avoir des moyens accumulés pour les besoins à venir. La Normandie, cet excellent pays, succombe sous l'excès des impôts et sous la vexation des traitants. La race des fermiers y est perdue ; je sais tels gens qui viennent d'être contraints d'y faire valoir leurs terres excellentes par des valets ; tout périt, tout succombe. M. le duc d'Orléans porta l'autre jour au Conseil un morceau de pain de fougère ; à l'ouverture de la séance il le mit devant la table du roi et dit : « Sire, voilà de quel pain se nourrissent aujourd'hui vos sujets ! »

Intervention en Corse pour les Génois contre le roi Théodore (1737-40). — Cependant Fleury, quelque désireux qu'il fût de ne pas se créer d'embarras, venait encore une fois d'intervenir au dehors. Les montagnards de l'île de Corse, braves et sauvages, étaient à l'état d'insurrection à peu près permanente contre les Génois, leurs maîtres. Gênes, pour les soumettre, obtint de l'empereur Charles VI un corps de troupes autrichiennes (1729-32). Les Corses, qui avaient offert de se donner à la France, reprirent les armes après le départ des Impériaux. En 1736, arriva en Corse un aventurier protégé par la Hollande et l'Angleterre, le baron Théodore de Neuhof. « Il était fils d'Antoine, baron de Neuhof, gentilhomme du comté de la Marck dans le cercle de Westphalie, qui, ayant fait un mariage disproportionné avec la fille d'un marchand de Viseu en Liégeois, vint, pour éviter les reproches de sa famille, s'établir en France. On lui accorda, à la recommandation de Madame la duchesse d'Orléans, un petit gouvernement dans le pays messin, où il eut deux fils et une fille, Étienne, Théodore et Élisabeth, qui épousa le marquis de Trévoux. » (*Histoire des Révolutions de Corse*, par l'abbé DE GERMANES, vicaire général de Rennes, MDCCLXXI.)

Théodore, successivement page de la duchesse d'Orléans, et capitaine au régiment de la Marck, s'attacha ensuite au baron de Gœrtz, premier ministre de Charles XII, roi de Suède. Envoyé par Gœrtz en Espagne auprès d'Albéroni, puis à la Haye et à Londres, il quitta le service de Suède après la mort de Charles XII et le supplice de son protecteur. Il devint colonel en Espagne, et Ripperda lui fit épouser lady Forsfield, fille de Lord Kilmanock. Aventureux, ambitieux, pressé d'ailleurs par des embarras d'argent, il rencontra à Gênes un moine de Corse dont les entretiens lui donnèrent l'idée d'aller chercher fortune dans cette île. Il obtient quelque argent de deux religieuses de Rome, d'un juif de Livourne et de plusieurs marchands de Tunis. Il achète un navire, des armes, et aborde à Aléria. Le 15 avril 1736, dans une assemblée générale, à Alezani, les chefs corses le proclamèrent roi sous le nom de *Théodore Ier*. Il se donna une cour, des ministres, battit monnaie, créa un *Ordre de la Délivrance*. Mais les ressources lui manquant, il laissa une régence dans l'île, et partit pour en aller chercher de nouvelles.

C'est alors que Gênes, pour soumettre les Corses, implora le secours du Roi Très Chrétien. Aux termes d'un traité signé le

12 juillet 1737, Louis XV mit un corps de troupes à la disposition de la République, sous les ordres du comte de Boissieux. En février 1738, celui-ci arriva à Bastia. Il battit les Corses au *Borgo* au milieu de montagnes et de ravins, le 14 décembre 1738. Au mois de janvier suivant, M. de Beuvrigni, ayant fait naufrage sur la pointe de la Paraggiola, fut fait prisonnier avec 6 compagnies par les Corses de Palasca. Le marquis de Maillebois, qui remplaça M. de Boissieux, s'empara de la Balagne, jeta un pont de bateaux sur le Golo (16 mai 1739), força les hauteurs de Lento, de Tenda et de Bigorno le 2 juin et s'empara de Corte le 24 juin. Enfin la prise de Ziccavo le 20 septembre acheva la campagne. M. de Maillebois fut nommé maréchal de France, mais on évacua la Corse pour ne pas donner d'ombrage aux Anglais (1740-1)[1].

L'alliance anglo-française pendant la première moitié du dix-huitième siècle. Fleury et Walpole. — Avant d'aller plus loin, il faut dire un mot des rapports de la France et de l'Angleterre durant la première moitié du dix-huitième siècle. Pendant vingt-cinq ans, elles restèrent alliées sur les bases des traités d'Utrecht. Au sortir des longues guerres de l'âge précédent, les deux peuples étaient également fatigués. La paix et l'alliance étaient avantageuses à la fois aux deux gouvernements et aux deux nations : — *à Georges Ier de Hanovre*, qui, encore mal affermi sur le trône où il venait de monter, craignait des soulèvements jacobites en Irlande et en Écosse, soulèvements auxquels l'appui matériel de la France aurait pu seul donner chance de succès ; — *au Régent*, qui, si Louis XV venait à mourir, lui aurait succédé au détriment de Philippe V, dont le traité d'Utrecht consacrait les renonciations ; — *à l'Angleterre*, à laquelle la paix était nécessaire pour tirer parti des avantages commerciaux qu'elle s'était fait accorder ; — *à la France*, qui, épuisée d'hommes et d'argent, sous un roi mineur, au moment où l'on essayait une grande transformation financière, avait besoin de se refaire, de se reposer, de tra-

1. Quant au roi Théodore, arrêté pour dettes à Amsterdam, puis relâché, il était revenu aborder en Corse, au pont de Sorraco, le 13 septembre 1737. Il voulut attaquer par mer Ajaccio. Les vents contraires l'emportèrent au large. Jeté sur la côte de Naples et un instant emprisonné à Gaëte, puis remis en liberté, il s'en alla à Londres, revint de nouveau à l'Ile Rousse en 1742, ne réussit point et retourna à Londres, où ses créanciers le firent incarcérer. Une souscription ouverte par Horace Walpole permit au pauvre roi de recouvrer sa liberté. Il mourut le 11 décembre 1746.

vailler, d'acquérir des ressources et des forces nouvelles. Le Régent, Dubois, M. le Duc, Fleury persistèrent dans la même politique, aussi bien du reste que les ministres de Georges Ier, le comte de Stanhope (1673-1721), et ensuite Robert Walpole (1676-1745), successivement premier ministre sous Georges I, à partir de 1723, et pendant quinze ans sous Georges II (jusqu'en 1742). Dans cette alliance, il est vrai, le premier rang appartenait à l'Angleterre, qui avait supprimé Dunkerque, empêché les travaux de Mardyck, imposé à Fleury l'abandon de notre marine, obtenu l'*asiento* ou monopole de la traite des nègres dans les colonies espagnoles et le vaisseau de permission.

A la longue pourtant, les dispositions changent des deux côtés du détroit. Une génération nouvelle a grandi ici : elle ne connaît point la guerre, et frémit des humiliations que nous imposent les Anglais. Et pourquoi ne pas fortifier Dunkerque? Et pourquoi ne pas construire des vaisseaux? ne pas s'étendre aux colonies? A-t-on peur? est-on moins brave? Et on reproche au gouvernement de vouloir la *paix à tout prix*, de trembler devant les Anglais (comme on le fit un siècle plus tard de 1830 à 1848). De leur côté, les Anglais sont inquiets de voir l'influence française renaître sur le continent, et nos colonies prospérer grâce à la paix. Le café, le thé, le sucre, le quinquina[1], l'indigo, le chocolat, la vanille, le coton, la soie, le tabac[2], une foule de denrées alimentaires ou de produits divers des régions tropicales entrent depuis un demi-siècle dans les habitudes de la vie. Ces objets, qui possédera les colonies d'où ils viennent? qui les apportera en Europe? autrement dit, qui en aura le bénéfice? Au dix-huitième siècle, on ne parlait que de découvertes, de voyages, de contrées lointaines, des *îles*, selon

1. Les propriétés du *quinquina* (*cinchona*) comme fébrifuge furent connues des Européens en 1638. La comtesse de *Cinchon*, femme du vice-roi du Pérou, souffrant d'une fièvre intermittente, fut guérie par la poudre de cette précieuse écorce, que lui administra un corrégidor venu de la province de Loxa. Il en tenait la recette des Indiens de Malacatos près de Loxa. Plus tard, en 1679, Louis XIV acheta à l'anglais Talbot le secret de ce médicament, désormais nommé la *Poudre de la Comtesse* ou la *Poudre des Jésuites*.

2. Parmi les arbres, plantes alimentaires, fruits, fleurs que les Européens trouvèrent au Nouveau Monde, et dont quelques-uns, il est vrai, existaient aussi en Asie ou en Afrique, citons : l'acajou, l'acacia, le cacaoyer, le bananier, le cierge du Pérou, le maïs ou blé indien, le poivre rouge, le tabac, la pomme de terre, l'yuca, l'ananas, le topinambour, l'héliotrope, l'hélianthe ou soleil, etc. Parmi les animaux, l'Amérique nous a donné le dindon ou poulet d'Inde et le lama.

l'expression consacrée. Les livres populaires, ce sont le *Robinson Crusoé* de Daniel de Foë (1719), *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost (1733?), les *Voyages de Gulliver à Lilliput* de Swift (1726), l'*Histoire Philosophique des Deux Indes*, de Raynal (1770), *Les Incas* de Marmontel (1777), *Paul et Virginie* et *La Chaumière Indienne* de Bernardin de Saint-Pierre (1788-91).

La question se réduisait à ceci : à qui appartiendrait le commerce des deux Indes? Les Anglais voulaient la résoudre à leur avantage; car toute guerre pour eux est une *affaire;* de là, l'acharnement qu'ils déployèrent contre les Espagnols d'abord, les Français ensuite, pour les dépouiller et s'enrichir à leurs dépens.

Importance croissante des colonies. Possessions anglaises, françaises, espagnoles, en 1739. — Voici quelles étaient, au moment où les hostilités éclatèrent, les colonies de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne. En Amérique, les Anglais avaient fondé, entre les monts Apalaches et l'Océan Atlantique, les treize colonies de *New-Hampshire*, *Massachusetts*, *Rhode-Island*, *Connecticut*, *New-York*, *New-Jersey*, *Pensylvanie*, *Delaware*, *Maryland*, *Virginie*, les deux *Carolines* et la *Géorgie*. Ils possédaient les pays arrosés par le Connecticut, l'Hudson, la Delaware, la Brandywine, la Susquehanna, le Potomac et la Rivière James, avec les villes de Boston, New-York, Philadelphie, York-town, Charleston et Savannah. Ils avaient au nord Terre-Neuve, la Baie d'Hudson et l'Acadie, acquises par le traité d'Utrecht ; ils possédaient aux Antilles la Jamaïque, et un établissement à la Guyane. Mais les colonies françaises n'étaient pas moins importantes : nous avions alors le Canada, c'est-à-dire tout le cours du Saint-Laurent et les bords des Lacs Ontario, Érié, Huron, Michigan, Supérieur, avec les villes de Québec et de Montréal, et l'Ile du Cap-Breton avec le Port de Louisbourg; de plus, nous étions maîtres de la Louisiane, c'est-à-dire de l'immense contrée arrosée par le Mississipi, à l'embouchure duquel s'élevait la Nouvelle-Orléans. Par le cours de l'Ohio, affluent du Mississipi, et du Monongahéla, l'un des deux bras de l'Ohio, et sur lequel sera bientôt fondé le Fort Duquesne, nos établissements de la Louisiane et du Canada se trouvaient en communication, et ils enveloppaient les colonies anglaises. De plus, sans parler de notre colonie de la Guyane dans l'Amérique du Sud, nous avions aux Antilles la moitié occidentale de Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique, la Désirade, les Saintes, Marie-Galante, Sainte-Lucie, la Dominique, Saint-

Vincent, Tabago, la Grenade, les Grenadines. — Nos alliés les Espagnols possédaient Cuba, Porto-Rico, la moitié orientale de Saint-Domingue, la Floride, et les vastes contrées qui formaient les vice-royautés du Mexique ou Nouvelle-Espagne, de Terre Ferme ou Nouvelle-Grenade, du Pérou, et de La Plata, avec les ports de Tampico, La Vera-Cruz, Carthagène et Porto-Bello, sur le Golfe du Mexique ; Montévidéo et Buénos-Ayres, sur l'Atlantique ; Valparaiso, Lima, Guayaquil, Panama, Acapulco, sur le Grand Océan. — La France et l'Angleterre se rencontraient aussi au Sénégal, où toutes deux avaient des établissements ; dans les mers de l'Inde, où nous possédions l'Ile de France et l'Ile Bourbon ; aux Indes Orientales, où la Compagnie Française, réorganisée par Law en 1719, avait Pondichéry, Karikal, acquis par le gouverneur Dumas, Chandernagor, ainsi que les comptoirs de Mahé et de Surate, tandis que la Compagnie Anglaise possédait Fort-William, fondé près de Calcutta à l'embouchure du Gange en 1696, Bombay, sur la côte de Malabar, et le port de Madras, sur la côte de Coromandel. Partout aux colonies, les Français et les Espagnols d'un côté, les Anglais de l'autre, étaient rivaux. La guerre ne pouvait manquer d'éclater.

Guerre entre l'Angleterre et l'Espagne (1739). — Premier ministre depuis tant d'années, Robert Walpole voulait conserver sa place et maintenir la paix. Il avait toujours eu la majorité dans le Parlement, où il achetait les voix et n'en faisait pas mystère. Un moment vint pourtant où l'argent ne suffit plus. Le *vaisseau de permission* de 500 tonneaux que les Anglais étaient autorisés à envoyer tous les ans à Porto-Bello, était devenu une sorte de vaisseau entrepôt dont la cargaison se renouvelait incessamment en pleine mer. Les gouverneurs espagnols prirent des mesures rigoureuses pour empêcher cet abus ; ils empêchèrent les Anglais de couper du bois de Campêche dans la baie de ce nom ; ils entreprirent de visiter et quelquefois de capturer des navires marchands en pleine mer ; ils mutilèrent les contrebandiers qui tombaient en leur pouvoir. Un patron de navire, nommé Jenkins, auquel on avait ainsi coupé le nez et les oreilles, fut amené par les opposants à la Chambre des Communes. On lui fit raconter ce qui lui était arrivé, et il termina en ces termes : « Quand on m'eut ainsi mutilé, je recommandai mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Ce spectacle souleva contre les Espagnols une violente irritation. Alors encore Walpole aurait voulu pré-

venir la guerre. Malgré les attaques de Pulteney, de Wyndham, de Sanderson, du jeune William Pitt, élu du *bourg pourri* d'Old-Sarum, de Lyttelton et de lord Carteret dans les deux Chambres du Parlement, il conclut une convention aux termes de laquelle l'Espagne devait indemniser les armateurs anglais qui avaient souffert des mesures prises par ses gouverneurs (14 janvier 1739). Toutefois, cette indemnité n'ayant pas été payée, Walpole, cédant au cri général, déclara la guerre à la cour de Madrid (30 octobre 1739).

Quoique un peu relevée par le ministre Patino, la marine espagnole n'était point en état de se mesurer avec les Anglais. L'amiral Anson prit Porto-Bello (1er décembre 1739). Sous la pression de l'opinion publique, Fleury dut envoyer une escadre française joindre celle des Espagnols (7 octobre 1740). Le vieux ministre espérait encore que cette démonstration suffirait et qu'on n'en viendrait pas aux coups de canon : son attente fut trompée[1].

Les débuts de William Pitt. — L'opposition contre Walpole redoublait. Dans la discussion d'un bill relatif à la presse des matelots, Pitt ayant attaqué le gouvernement, Horace Walpole répondit en parlant sur un ton de dédain de la grande jeunesse de l'orateur : « J'ignore, répliqua Pitt, si la jeunesse est un tort qui puisse être reproché. Ce que je sais mieux, c'est qu'un homme qui persiste à se livrer à des erreurs dont il a vu les suites, et chez qui l'obstination ajoute à la stupidité, mérite d'être accablé sous le poids du mépris, sans que ses cheveux blancs puissent l'en garantir : et combien il acquiert encore de droits à la haine publique, si ses vices ont suivi le progrès de ses années, s'il est devenu plus pervers à mesure que l'âge l'éloignait des tentations, s'il s'est vendu lâchement à l'amour des richesses sans pouvoir en jouir, et s'il a voué le reste de ses jours à la ruine de sa patrie ! »

Chute de Walpole. Ministère Carteret (1742). — Les échecs des Anglais sur les côtes des deux Amériques, où le commodore Anson, ayant perdu plusieurs navires dans les parages du Cap Horn, se trouva trop affaibli, une fois parvenu sur le Pacifique, pour attaquer Panama, et où l'amiral Vernon,

1. Au début du différend entre l'Espagne et l'Angleterre, en mai 1738, le marquis d'Argenson écrivait dans son *Journal* : « Il semble en vérité que l'on tourne le dos exactement à tout ce qui est à propos, tant nous sommes gouvernés par de petits esprits... Que le besoin serait grand ici d'un cardinal de Richelieu ferme et agissant, ou au moins d'un Chauvelin, d'un homme enfin ! »

sur l'Atlantique, fut repoussé devant Carthagène, devant Cuba, et devant l'isthme de Panama, furent imputés à l'incurie du gouvernement (1741). Les élections de 1741 lui furent défavorables [1]. La majorité fut contre lui dans la nouvelle Chambre des Communes. Un membre. Shippen, s'écria : « Les maximes hanovriennes sont incompatibles avec le bonheur de la nation. » Le prince de Galles, mal avec son père, était à la tête des ennemis de Walpole. Ce ministre se cramponnait au pouvoir. Il écrivait à Fleury : « Je paye un subside à la moitié des membres du Parlement pour le tenir dans des bornes pacifiques; mais comme le roi n'a pas assez d'argent, et que ceux à qui je n'en donne point se déclarent ouvertement pour la guerre, il conviendrait que Votre Éminence me fît passer trois millions tournois pour diminuer la voix de ceux qui crient le plus fort. L'or est un métal qui adoucit le sang le plus belliqueux. Il n'y a point de guerrier fougueux dans le Parlement, qu'une pension de 2 000 livres sterling ne rende très pacifique; ni plus ni moins, si l'Angleterre se déclare, il vous faudra payer des subsides aux autres puissances, sans compter que les succès de la guerre peuvent être incertains ; au lieu qu'en envoyant de l'argent, vous achetez la paix de la première main. » L'argent ne vint pas, et Walpole dut quitter le pouvoir (3-18 février 1742). Il fut nommé comte d'Orford [2]. Lord Carteret [3], ennemi acharné de la France, fut à la tête du nouveau cabinet. Il intervint aussitôt dans la Guerre de la Succession d'Autriche (v. chapitre suivant), donna et fit donner par les Provinces-Unies des subsides à Marie-Thérèse. En fait, les Français et les Anglais se trouvèrent aux prises sur le continent à Dettingen le 27 juin 1743; les Anglais signèrent avec la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne le traité d'alliance de Worms le 13 septembre de la même année, et, le 15 mars 1744, Louis XV déclara la guerre à Georges II. Une nouvelle période de combats et de malheurs s'ouvrait pour l'Europe et pour la France.

1. Depuis 1716, les Parlements, auparavant nommés pour trois ans, étaient élus pour sept années. C'était le duc de Devonshire qui avait eu, dans la Chambre des Lords, le 10 avril 1716, l'initiative de cette importante innovation.

2. Il devait mourir en 1745.

3. Lord Carteret, plus tard comte de Granville, donna sa démission en 1744. Il fut remplacé comme Secrétaire d'État par le comte d'Harrington.

CHAPITRE XIX.

L'Allemagne au dix-huitième siècle.—Frédéric II et Marie-Thérèse.— Guerre de la Succession d'Autriche. — Progrès de la Prusse.

L'Allemagne au dix-huitième siècle et les Origines de la Prusse. Décadence du Saint-Empire Romain Germanique après la Guerre de Trente Ans, de 1648 à 1740. — La Diète. Les Électeurs, les Princes et les Villes libres. — Mauvaise administration et affaiblissement général. — Les Hohenzollern. Le Margraviat de Brandebourg de 1417 à 1618. — Le Duché de Prusse de 1525 à 1618. — Leur union (1618). Politique des Margraves-Ducs. Le Grand-Électeur (1640-88). — L'Électeur Frédéric III (1688-1701) devient Frédéric Ier, premier roi de Prusse (1701-13). — Frédéric-Guillaume Ier, le Roi Sergent (1713-40). Acquisitions en Gueldre (1713) et en Poméranie (1720). Organisation de l'armée prussienne. Nouveaux colons attirés en Prusse. — Violences et brutalités du roi. Il maltraite sa famille. Sa mort. — Frédéric II le Grand (1740-86). Son caractère. Sa correspondance avec Voltaire. Ses goûts littéraires et philosophiques. — Son avènement (1740). Ses premiers actes. Il convoite la Silésie.

Guerre de la Succession d'Autriche (1741-48). *Définition et division. Première Période* (1741-3). Mort de l'empereur Charles VI (1740). La Pragmatique Sanction. Ligue de Nymphenbourg contre Marie-Thérèse (1741). — Invasion de la Silésie par les Prussiens. Victoire de Frédéric II à Molwitz (1741). — Invasion de la Bohême par les Franco-Bavarois. Prise de Prague par Belle-Isle, Maurice de Saxe et Chevert (1741). L'Électeur de Bavière élu Empereur sous le nom de Charles VII (1742). — Dévouement des Hongrois pour Marie-Thérèse. — Première défection de Frédéric. Bataille de Czaslau et Traité de Breslau (1742). — Perte de la Bohême. Mort du cardinal Fleury (1743).

Deuxième Période (1743-5). Bataille de Dettingen (27 juin 1743). Ligue de Worms contre les Français (1743).— Ligue de Francfort (1744). Nouvelle alliance de Frédéric avec la France. — Louis XV à la tête de l'armée. Sa maladie à Metz. Il est surnommé le Bien-Aimé (1744). — Victoire du maréchal de Saxe à Fontenoy (11 mai 1745). — Succès en Italie. Combats de Coni et de Bassignano (1744-5). — Tentative du prince Charles-Édouard en Ecosse. Ses victoires à Preston-Pans et à Falkirk (1745). Sa défaite à Culloden (1746).—Sa fuite.—Défection de la Bavière. Traité de Füssen. François Ier de Lorraine élu Empereur (1745). — Victoires de Frédéric II à Friedberg, Sohr, Kesseldorf. Traité de Dresde (1745).

Troisième Période 1745-8). Revers en Italie. Défaites de Plaisance (1746) et d'Exilles (1747). — Succès aux Pays-Bas. Victoires de Raucoux (1746) et de Lawfeld (1747). — Première guerre maritime entre la France et l'Angleterre (1743-8). Revers en Améripue. Perte de Louisbourg et de l'Ile du Cap-Breton (1745). — Succès dans l'Inde. La Bourdonnais et Dupleix. Conquête de Madras (1746). Défense de Pondichéry (1748). — Traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748).

L'Allemagne au dix-huitième siècle et les Origines de la Prusse. Décadence du Saint-Empire Romain Germanique après la Guerre de Trente Ans, de 1648 à 1740. — Au douzième siècle, une nonne de la Basse-Saxe avait fait cette prédiction : « Les Empereurs perdront leur vieille suprématie, leurs sceptres seront brisés pour ne plus jamais être repris. La

destruction de l'Empire viendra; chaque peuple, chaque contrée se donnera un roi en disant : Le Saint-Empire nous apportait plus de charges que d'honneur. » Cinq cents ans plus tard, cette prophétie semblait réalisée par la paix de Westphalie. Plus de pouvoir central, plus d'État impérial allemand : les Habsbourg ne jouent un rôle que comme possesseurs des vastes domaines autrichiens ; chaque prince, ecclésiastique ou laïque, chaque ville, chaque chevalier se fait souverain au dedans de ses terres et dans ses rapports avec l'extérieur. La Diète et l'Empereur doivent être d'accord pour déclarer la guerre, lever des impôts, édicter des lois. Les revenus de l'Empire sont insignifiants, les domaines ayant été aliénés ; dans les derniers temps, à peine s'élèvent-ils à 14 000 florins, contributions des Juifs et de quelques Villes Impériales. En outre, les traités attribuant le siège et le vote dans la Diète, non plus à la personne du prince, mais à sa terre, les événements qui peuvent grouper plusieurs États en un seul ou fractionner un État en plusieurs souverainetés ne changent pas désormais le nombre des voix. Prenant pour base la Diète de 1582, une des plus complètes, on accorda cinq voix aux ducs de Saxe et aux Palatins du Rhin, parce que, à cette Diète, les territoires sur lesquels ils régnaient avaient été représentés par cinq seigneurs ; on ne compta point de voix en raison des duchés de Zæringen, de Méran, de Steiermark, de Carinthie, éteints en 1582, mais bien pour les maisons princières créées depuis, comme Henneberg (1583), Pommern (1637), Leuchtemberg (1646), Lauenbourg (1689).

La Diète. Les Électeurs, les Princes et les Villes libres. — La Diète comptait trois *Collèges de l'Empire*. 1° D'abord venait le *Collège des Électeurs*, qui se composait de huit membres (y compris le Palatin restauré) ; président : l'Électeur de Mayence. Dans la suite l'Électeur de Brunswick-Lunebourg, dont le titre fut créé en 1692, fut admis comme neuvième membre de ce collège.

2° Le second Collège était le *Conseil des Princes de l'Empire*, divisé en *banc laïque* et *banc ecclésiastique* (environ 100 voix, dont 55 catholiques). Le *banc ecclésiastique* était ainsi composé : Autriche, Bourgogne, archevêque de Salzbourg, archevêque de Bisanz (Besançon), ayant sous sa dépendance, en Allemagne, 21 princes-évêques ; 9 prélats-princes, et les 2 curies des prélats de Souabe et de ceux du Rhin ; président alternativement Autriche et archevêque de Salzbourg.

Le *banc laïque* renfermait les branches des Maisons électo-

rales, les anciens et nouveaux princes, les représentants des archevêchés et monastères sécularisés et les curies des comtes du Wetterau, de la Souabe, de la Franconie et de la Westphalie.

3° Enfin il y avait le *Collège des Villes Libres Impériales*. Chacune de ces villes (51 en tout) avait voix virile; on les divisait en *banc rhénan* et *banc souabien*. Les villes n'avaient eu jadis que voix consultative; après la paix de Westphalie, elles eurent voix délibérative.

Les deux premiers Collèges, une fois d'accord sur une proposition, la soumettaient au troisième; acceptée des trois, et ratifiée par l'Empereur, elle devenait loi de l'Empire; mais l'opposition d'un seul des trois Collèges suffisait pour tout arrêter. Dans chaque Collège, les décisions étaient prises à la majorité des voix, sauf pour les cas de religion ou de droit individuel; alors il y avait arbitrage.

En 1663, la Diète devint permanente à Regensbourg (Ratisbonne), et eut auprès d'elles des envoyés accrédités par les princes. Mais son impuissance demeura la même : la Diète arrivait-elle à faire passer une loi importante, les différents États de l'Empire l'observaient ou n'en tenaient pas compte, en se fondant uniquement sur leurs préférences ou leurs intérêts particuliers. Aussi la Diète se rabattait-elle sur d'infimes détails d'étiquette et de cérémonial; un des plus importants débats, objet de longues discussions, eut pour but de déterminer quels représentants auraient le droit de s'asseoir sur des fauteils de velours rouge ou sur des fauteuils de velours vert. Les États finirent par ne plus envoyer de délégués à la Diète, complètement méprisée et des Allemands et de l'étranger[1].

Mauvaise administration et affaiblissement général. — Partout en Allemagne à la fin du dix-septième siècle et au début du dix-huitième les princes sont absolus; ils entretiennent des armées permanentes, des cours, construisent à grands frais des châteaux pour rivaliser avec Louis XIV. En fait, il n'y a plus d'unité, l'Allemagne est morcelée à l'infini. Il y a dans la vallée du Rhin et l'Allemagne du Sud plus d'un millier de *Chevaliers de l'Empire*, souverains sur leurs paysans, et sans autorité au-dessus d'eux, sauf l'Empereur. Courtisans à la cour des

1. « Les Diètes de Ratisbonne ne sont qu'une espèce de fantôme qui rappelle la mémoire de ce qu'elles étaient jadis. C'est une assemblée de publicistes plus attachée aux formes qu'aux choses. Un ministre qu'un souverain envoie à cette assemblée est l'équivalent d'un mâtin de basse-cour qui aboie à la lune. » (FRÉDÉRIC II, *Histoire de Mon Temps*.)

princes plus considérables, grands chasseurs, grands buveurs, ils exigent de leurs sujets une obéissance servile et les accablent de vexations. Dans les cercles de Souabe, du Haut-Rhin, de Franconie, de Westphalie, il y a des comtes, des chevaliers, des Villes libres, des évêchés, des abbayes, des principautés de quelques lieues carrées, dont les noms varient et où l'administration est également mauvaise et tyrannique.

Les Villes libres étaient bien tombées : la Hanse avait été tuée par la concurrence de l'Angleterre, de la Hollande et du Danemark; les villes s'en étaient retirées une à une, et il ne restait plus dans l'union que Hambourg, Brême et Lubeck. Les villes de l'intérieur étaient encore plus bas : on n'y trouvait plus ni patriotisme, ni vie politique, ni développement industriel, mais une bourgeoisie aux idées étroites, guindée, égoïste, pleine de préjugés. Augsbourg, Nuremberg, Francfort, Cologne, pâlissaient de plus en plus; Münster, après plusieurs années de guerre, avait dû se soumettre à son évêque Bernard de Galen (1661), Erfurth à l'Électeur de Mayence soutenu par la France (1664), Magdebourg à l'Électeur de Brandebourg (1666), Brunswick à son duc (1671).

D'ailleurs, la seconde moitié du dix-septième siècle, moins désastreuse que la première, fut pourtant signalée par des guerres presque continuelles au sud contre les Turcs, au nord contre les Suédois, à l'ouest contre la France. Louis XIV brûla deux fois le Palatinat (1674-1690) et s'empara de Strasbourg (1681); le grand vizir Kara Mustapha assiégea Vienne (1683); Charles XII campa au cœur de la Saxe, à Altranstadt (1706-7). Sans doute les Ottomans furent chassés de la Hongrie (1699), et la France contenue par l'Europe coalisée (1701-13); les Suédois ne conservèrent que Stralsund et un étroit domaine autour de cette ville (1720-1); mais l'Allemagne n'en restait pas moins morcelée, impuissante, sans lien solide, sans institutions communes, ouverte de tous les côtés. Que l'empereur eût acquis Bruxelles et Milan, Naples et Bude, il n'en résultait aucun bien pour l'habitant des bords du Mein ou de l'Oder. Enfin la Maison d'Autriche était catholique; elle avait des intérêts hongrois, italiens, flamands, souvent en opposition avec ceux de l'Allemagne, en grande partie protestante : ce n'est pas elle qui fournira au monde germanique un centre de ralliement.

Les Hohenzollern. Le Margraviat de Brandebourg de 1417 à 1618. — Ce rôle était réservé aux souverains prussiens. La

monarchie prussienne fut créée par la réunion, sous le sceptre des Hohenzollern, de deux États militaires que les Allemands avaient fondés en pays slave, la Marche de Brandebourg et le Duché de Prusse.

La Marche de Brandebourg, instituée en 965 par l'empereur Othon le Grand sous le nom de *Marche du Nord,* fut d'abord gouvernée par la dynastie des comtes de Stade (1056-1128); il y eut ensuite une dynastie ascanienne (1134-1319) et une dynastie bavaroise (1323-1373). Enfin, quarante-deux ans plus tard, Frédéric VI de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, obtient de l'empereur Sigismond de Luxembourg le titre d'*Électeur-Margrave de Brandebourg*, et devient *Frédéric Ier de Hohenzollern* (1417-1440) ; il enlève le pays de Priegnitz au Mecklembourg, l'Uckermarck au duc de Poméranie (1421), combat les Hussites et partage ses États entre ses quatre fils. Le second, *Frédéric II Dent de Fer* (on lui donna ce surnom à cause de sa force) acheta la Nouvelle Marche au Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, et, après la mort d'un de ses frères, obtint la Vieille Marche et Priegnitz. Il essaya d'enlever la Basse-Lusace au Bohémien Georges Podiébrad et Stettin au duc de Poméranie. Il ne réussit point, et abdiqua en faveur de son frère Albert, pour se retirer à Plassenbourg, où il mourut. *Albert*, surnommé l'*Achille* à cause de son adresse aux exercices chevaleresques, et l'*Ulysse* à cause de son habileté (1470-1486), réunit tout l'héritage de son père Frédéric Ier. Il établit une loi très importante, d'après laquelle désormais la Marche de Brandebourg ne pourrait plus être divisée, les domaines de Franconie eux-mêmes ne pouvant être partagés à l'avenir en plus de deux principautés. *Jean le Cicéron* (1486-1499), fils et successeur d'Albert, fut, comme son nom l'indique, un lettré, et prit part au mouvement général de la Renaissance.

Joachim Ier le Nestor (1499-1539) succéda à 14 ans à son père Jean ; il acquit le comté de Ruppin (1524). Intolérant et violent, s'il contraignit les nobles à l'obéissance, il chassa les Juifs et persécuta les luthériens, sans même épargner sa propre femme Élisabeth de Danemark. Au contraire, son fils *Joachim II* (1539-1571), surnommé *l'Hector* (il acquit ce nom en combattant les Turcs), devint luthérien, mais sans enthousiasme : « Je ne veux plus croire, disait-il, à une sainte église de Rome, mais je ne croirai pas non plus à une sainte église de Wittemberg. » L'importance des évêchés de Brandebourg, de Havelberg et de Lebus, qu'il réunit à son domaine, eut vraisemblablement une part décisive à son changement de

religion. Son successeur *Jean-Georges* (1571-1598) recueillit dans ses États des réfugiés hollandais qui fuyaient les persécutions de Philippe II. *Joachim-Frédéric* (1598-1608), fils de Jean-Georges, épousa l'une des filles du duc de Prusse, sa parente. *Jean-Sigismond*, qui fut ensuite Électeur-Margrave de 1608 à 1619, se fit calviniste pour avoir le secours des Hollandais dans l'affaire de la Succession de Juliers (il était l'un des héritiers). En même temps qu'Électeur de Brandebourg, il fut régent de Prusse, le duc de ce pays, Albert-Frédéric, son parent, étant atteint d'aliénation mentale; quand Albert-Frédéric fut mort en 1618, il réunit le duché au Margraviat.

Le Duché de Prusse de 1525 à 1618. — Quant à la Prusse, c'est-à-dire au pays des anciens Borusses, baigné par la Baltique, entre la Vistule et le Niémen, arrosé intérieurement par le Prégel, l'Alle, le Passarge, hérissé de forêts, semé de marécages, séparé de la pleine mer par des lagunes et des flèches de sable, il avait été conquis de 1230 à 1283 par les Chevaliers Teutoniques. Ceux-ci, auxquels les Chevaliers Porte-Glaives de Livonie furent réunis en 1236, fondèrent *Thorn*, *Culm*, *Marienwerder*, *Elbing*, *Kœnigsberg*, *Mémel*, *Marienbourg*. Ils acquirent la Pomérellie, où était *Dantzig*, et prirent l'Esthonie aux Danois. Le nouvel État, militairement organisé, fut, en terre slave, à l'extrémité nord-est de l'Empire, l'avant-garde du monde germanique. La pêche des harengs, la récolte de l'ambre, les bois, les fourrures, le gibier, enrichirent le pays, dont Marienbourg était alors capitale. Redoutable aux Polonais catholiques comme lui, l'Ordre Teutonique le fut encore plus aux Lithuaniens païens. Tout changea quand le mariage du Lithuanien Jagal (Ladislas-Jagellon) avec Edwige, héritière de la Pologne, eut confondu les deux États en un seul (1386). Le 15 juillet 1410 les Chevaliers Teutoniques furent écrasés à *Tannenberg*. Un demi-siècle après, le Traité de Thorn soumit l'Ordre à la suzeraineté polonaise, et lui enleva « le pays situé à l'ouest de la Vistule et de la Nogat, où se trouvaient Marienbourg, Elbing et Dantzig, le Culmerland, où étaient Thorn et Culm, et l'Ermland, enfoncé comme un coin dans les provinces qui furent laissées à l'Ordre. » (M. Ernest Lavisse, *Études sur l'Histoire de la Prusse*.) Ainsi, en 1466, les domaines de l'Ordre sont enveloppés de trois côtés, à l'est, au sud et à l'ouest, par la Pologne; ils ne communiquent avec l'Allemagne que du côté du nord, par la Mer Baltique.

En 1511, un Hohenzollern, Albert de Brandebourg, fut élu Grand-Maître; il se fit luthérien, sécularisa le pays et devint à

titre héréditaire *Duc de Prusse* (1525). Il n'en resta pas moins vassal de la cour polonaise : il fallait « que l'aigle noire du blason ducal, cette aigle jadis donnée par l'empereur Frédéric II au Grand-Maître Herman de Salza, et qui rappelait de si grands souvenirs, portât sur la poitrine la lettre initiale du nom du roi de Pologne ». (M. E. Lavisse.) Albert fonda l'Université de Kœnigsberg en 1543, et mourut en 1568. Son fils Albert-Frédéric étant aliéné, la régence de Prusse appartint au Margrave de Brandebourg, qui hérita de ce duché en 1618.

Leur union. (1618). **Politique des Margraves-Ducs. Le Grand-Électeur** (1640-1688). — L'union du Brandebourg et de la Prusse une fois opérée, la politique des Électeurs-Ducs fut dès lors de joindre en un tout compact ces deux pays isolés, en réunissant successivement les provinces intermédiaires. Après Georges-Guillaume, qui régna de 1619 à 1640, le pouvoir appartint à Frédéric-Guillaume, célèbre dans l'histoire sous le nom de *Grand-Électeur* (1640-1688). Il mit l'État brandebourgeois-prussien au premier rang parmi les États allemands, immédiatement au-dessous de l'Autriche. On a vu ailleurs (ch. III et X) la part qu'il prit à la Guerre de Trente Ans, à la guerre entre Charles XI de Suède et Jean-Casimir Wasa de Pologne, et à la Guerre de Hollande contre Louis XIV et les Suédois. Il acquit Magdebourg, Halberstadt, Minden, Cammin et la Poméranie orientale (Traités de Westphalie, 1648) ; il affranchit la Prusse de la suzeraineté polonaise (Traité de Wehlau, 1658), obtint le duché de Clèves, les comtés de la Mark et de Ravensberg, comme part de la Maison de Brandebourg dans la succession de Jean-Guillaume, ouverte en 1609 et réglée définitivement par le Traité de Clèves en 1666 ; il vainquit les Suédois à Fehrbellin (1675) ; mais Louis XIV le contraignit à leur restituer ses conquêtes (Traité de Saint-Germain-en-Laye, 1679) ; il recueillit dans ses États un grand nombre de calvinistes, qui avaient quitté la France après la révocation de l'Édit de Nantes. (v. ch. XI).

L'Électeur Frédéric III (1688-1701) **devient Frédéric Ier, premier roi de Prusse** (1701-13). — Son fils Frédéric III, bien inférieur par l'intelligence, est surtout connu par ses goûts fastueux, son luxe, ses constructions. Il aurait voulu égaler la magnificence de Louis XIV ; sa vanité prêtait à rire à son entourage, et à l'Électrice sa femme [1]. Il n'en contribua pas moins pour sa

1. Frédéric Ier avait épousé en second mariage Sophie-Charlotte de Hanovre, sœur de Georges Ier. Ce fut elle qui fonda l'Académie de Berlin sur la propo-

part à la grandeur de sa Maison. Lorsque le Palatinat fut incendié par les Français, il établit aux environs de Magdebourg 1376 familles fugitives, soit à peu près 7 000 individus. Il donna encore asile à des protestants maltraités par l'abbé de Saint-Gall, et à beaucoup de Suisses, surtout à des Mennonites [1] des cantons de Berne et de Zurich, qui furent envoyés dans la Prusse orientale. Il fonda l'*Université de Halle*, et créa la *Société Royale des Sciences et des Belles-Lettres*, dont Leibniz fut président.

Le fait le plus important de son gouvernement fut l'érection de la Prusse en royaume. Il fallait pour cela l'autorisation de l'Empereur, qui, d'après la tradition, pouvait seul créer de nouveaux rois. Léopold l'accorda en 1701 pour obtenir l'appui de l'armée prussienne contre les Français dans la Guerre de la Succession d'Espagne. Le premier roi de Prusse se fit couronner à Kœnigsberg sous le nom de *Frédéric Ier*. Ses soldats se distinguèrent avec leur chef le prince d'Anhalt à la bataille d'Hochstedt en 1704, et trois ans plus tard le nouveau monarque acquit les principautés de Neufchâtel et de Vallengin (1707). Il mourut six semaines avant le Traité d'Utrecht.

Frédéric-Guillaume Ier, le Roi Sergent (1713-40). **Acquisitions en Gueldre** (1713) **et en Poméranie** (1720). **Organisation de l'armée prussienne. Nouveaux colons attirés en Prusse.** — Quand ce traité fut signé, toutes les puissances contractantes reconnurent son fils et successeur Frédéric-Guillaume Ier (1713-1740), et Louis XIV lui céda au nom de son petit-fils Philippe V la *Haute-Gueldre* et le *Pays de Kessel* (au bord de la Meuse). L'alliance que le second roi de Prusse contracta contre Charles XII de Suède avec le Danemark, la Saxe et la Russie, lui valut toute la partie de la *Poméranie* située à l'est

sition de Leibniz. Le château de *Charlottembourg* fut bâti pour elle, et Lenostre en dessina le parc au bord de la Sprée. Cette princesse, fort spirituelle, n'avait qu'une médiocre estime pour son mari. « Leibniz lui ayant envoyé un mémoire sur *Les Infiniment Petits*, elle s'écria : « Leibniz veut m'apprendre ce que c'est que les infiniment petits ! a-t-il donc oublié que je suis la femme de Frédéric Ier, ou s'imagine-t-il que je ne connaisse pas mon mari ? » (Dieudonné Thiébault, *Frédéric le Grand, ou Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin.*) Elle mourut en philosophe ; quelqu'un lui parlant du chagrin que son état causait au roi : « Oh ! pour lui, répondit-elle, je suis fort tranquille, le soin de me faire faire de magnifiques obsèques le distraira ; et pourvu qu'il ne manque rien à cette cérémonie, elle le consolera de tout. »

1. Les Mennonites ne baptisent que les adultes et repoussent toute autorité en matière religieuse. Leur premier chef fut le prêtre frison Menno, fils de Simon (1496-1561).

de la *Peene*, avec l'*embouchure de l'Oder*, *Stettin*, *Anklam*, *Wolgast*, *Greifswalde*, *Golnau*, les îles d'*Usedom* et de *Wollin*.

Frédéric-Guillaume Ier, que l'histoire a surnommé « le Roi Sergent » et que Georges II d'Angleterre appelait « mon frère le caporal », trouva, dit un historien que nous avons déjà cité, « la devise de la monarchie prussienne, *nicht raisonniren*, c'est-à-dire ici l'on ne raisonne pas ». (M. E. Lavisse.) Passionné pour les exercices militaires, il fit de son royaume une caserne, et de son peuple un régiment. Il organisa une armée de 76 000 hommes : ses soldats furent les mieux disciplinés, les mieux exercés, les mieux armés de l'Europe. Les premiers, ils eurent des baguettes de fusil en fer; ailleurs on se servait de baguettes en bois; les premiers aussi, ils pratiquèrent la *charge en douze temps*. La Prusse posséda surtout un régiment de grenadiers géants que son souverain contemplait avec orgueil. Fort économe, pour ne pas dire fort avare en toutes choses, dans ses vêtements et sur sa table, il devenait prodigue quand il s'agissait d'attirer quelque recrue de six pieds. Il avait des officiers déguisés qui enrôlaient secrètement pour lui dans les pays étrangers, et il fut même exposé par leurs excès de zèle à des complications diplomatiques. Ses gendres, pour obtenir la main de ses filles, durent tous accepter des grades dans l'armée prussienne, et lui procurer, afin de gagner ses bonnes grâces, un certain nombre de soldats de la plus haute taille.

Tout en formant son armée, Frédéric-Guillaume Ier ne négligeait pas d'augmenter le nombre de ses sujets. Des protestants de Salzbourg, chassés par leur évêque au nombre de plus de 20,000, arrivèrent en 1732 et furent envoyés dans la province de Prusse; d'autres vinrent d'Autriche, de Silésie et de Bohême. 2 000 Bohémiens s'établirent à Berlin. A la fin de ce règne, les États prussiens avaient 2 145 milles carrés et environ 2 500 000 habitants; 26 millions étaient en réserve dans le Trésor.

Violences et brutalités du roi. Il maltraite sa famille. Sa mort. — Après les exercices militaires et l'argent, ce que Frédéric-Guillaume Ier aimait le mieux, c'était la bière et le tabac. Il buvait « à la bonne vieille manière allemande », c'est-à-dire beaucoup trop. Du reste, grossier, brutal, il se livrait à d'effroyables accès de colère, maltraitant sa femme, rudoyant ses « maudits enfants », surtout le prince royal qu'il appelait « le coquin de Fritz », sa fille Sophie Wilhelmine qu'il surnommait « la canaille anglaise » (il avait été question de la marier avec le prince de Galles), et ses autres enfants, les frappant à coups

de canne et leur jetant des assiettes à la tête; c'était un véritable tyran pour tous les siens.

Il avait épousé en 1706 Sophie Dorothée, fille de Georges I[er], Électeur de Hanovre et ensuite roi d'Angleterre : de cette union étaient nés quatre fils, les princes Frédéric, Guillaume-Auguste, Henri et Ferdinand; et six filles, Frédérique-Sophie-Wilhelmine, qui devint Margravine de Bayreuth[1]; Frédérique-Louise, qui fut Margravine d'Anspach; Philippine-Charlotte, qui épousa le duc de Brunswick; Sophie-Dorothée, qui épousa le Margrave de Schwedt; Louise-Ulrique, qui épousa Adolphe-Frédéric d'Eutin, roi de Suède, et fut mère de Gustave III; enfin Anne-Amélie, abbesse séculière de Quedlimbourg en Saxe, qui fut aimée du célèbre baron de Trenk et ne se maria jamais.

De tous les enfants de Frédéric-Guillaume, celui que le roi maltraitait le plus, c'était le prince royal Frédéric; il ne pou-

1. C'est surtout par les *Mémoires* de cette charmante femme qu'on connaît la vie privée de Frédéric-Guillaume I[er], sa cour et les détails relatifs à la jeunesse de Frédéric II. Frédérique-Sophie-Wilhelmine était née le 3 juillet 1709. Sa mère, Sophie-Dorothée, aurait voulu la marier au prince de Galles son neveu ; cependant, par obéissance à son père, et pour obtenir que son frère chéri, le prince royal (plus tard Frédéric II) cessât d'être maltraité, elle consentit à épouser le fils du Margrave de Bayreuth, qui dut au préalable commander un régiment de dragons prussiens. Rien de plus curieux que le récit de ce mariage, avec tous ses gothiques accessoires, danse aux flambeaux, banquets, revues, harangues, renonciations, contrats. La nouvelle épousée quitte Berlin le cœur gros pour aller à Bayreuth avec son jeune mari, espérant respirer au moins en repos auprès de son beau-père.

Ses illusions durent peu. Bayreuth est une méchante petite ville, le palais une grange ornée de fauteuils dans lesquels ont dû s'étendre bien des générations de Burgraves, de Pahlfgraves, de Margraves, et tapissée de monumentales toiles d'araignées. Il faut subir les harangues de MM. les conseillers, grands, secs, vieux, raides, graves personnages, poudrés, étriqués, armés de vastes perruques et de discours plus vastes encore, fiers comme Salomon sur son trône et râpés comme Job sur son fumier. Puis viennent les compliments de MM[mes] les conseillères, revêtues de costumes qui avaient dû être à la mode du temps de Wallenstein et de Tycho-Brahé.

Ce n'est encore que le début. Le Margrave régnant est un vieillard entêté de son pouvoir, à chaque instant ivre, et jaloux de son fils dont la popularité l'offusque. Il lui refuse tout argent pour vivre et le laisse à peu près dans l'indigence, pendant qu'il gaspille ses revenus, se fait voler par ses valets, et s'endette à bâtir des maisons de campagnes, des jardins, des haras. Et puis, ce qui achève de désoler Wilhelmine, le prince royal, son frère bien-aimé, se refroidit à son égard. Enfin le vieux Margrave meurt. La nouvelle Margravine s'arrange une petite retraite charmante; elle chasse, elle monte à cheval, elle voyage, elle bâtit, elle lit surtout, en attendant qu'elle puisse écrire. Car déjà en secret, pendant que son mari gouverne les affaires de Bayreuth ou d'Anspach, « sœur Guillemette » taille sa plume et prépare son style le plus mignon pour écrire à « frère Voltaire ». Elle mourut le 14 octobre 1758.

vait lui pardonner de jouer de la flûte, de faire des vers, de se plaire dans le commerce des écrivains français, de s'intéresser à la philosophie et aux auteurs anciens plus qu'au maniement du mousquet. Le Roi Sergent n'avait point deviné dans l'aîné de ses fils les aptitudes d'un grand capitaine. Il le maltraita tellement que le jeune prince résolut de s'enfuir hors du pays avec deux amis, Keith et Katt (en 1730). Le premier réussit à quitter la Prusse; Katt et le prince royal furent pris et conduits à la citadelle de Kustrin. Le prince fut maintenu de force à une fenêtre tandis que sous ses yeux, dans la cour, on décapitait son ami. On put craindre un moment que le roi de Prusse n'imitât à l'égard de son fils l'implacable cruauté du tzar envers le sien; mais Frédéric-Guillaume n'était pas Pierre le Grand, et le prince royal de Prusse était un autre homme que le tzaréwitch Alexis. Sa mère, ses sœurs, l'ambassadeur d'Autriche Seckendorff obtinrent sa grâce, et peu à peu il fut mieux traité, à mesure que son père s'aperçut qu'il s'était trompé sur son compte, et que son fils ne serait pas seulement « un petit-maître français ».

Le règne de Frédéric-Guillaume dura 27 ans; ce singulier souverain vit approcher sa dernière heure avec une rare fermeté. Voyant le prince royal attendri : « C'est le sort de l'homme, lui dit-il, il faut qu'ils payent tous le tribut à la nature. » S'adressant à son premier médecin, il lui demanda si sa fin était prochaine. Le médecin lui ayant répondu qu'il avait encore une demi-heure à vivre, il demanda un miroir, et, s'y étant regardé, il sourit et dit : « Je suis bien changé, je ferai une vilaine grimace en mourant. » Il réitéra encore la même question aux médecins, et sur la réponse qu'ils lui firent qu'il s'était déjà écoulé un quart d'heure et que son pouls montait : « Tant mieux, leur répondit-il, je rentrerai bientôt dans mon néant. » On voulut faire entrer deux ecclésiastiques pour lui faire la prière; mais il leur dit « qu'il savait tout ce qu'ils avaient à lui dire, qu'ainsi ils pouvaient se retirer ». (*Mémoires de Sophie-Wilhelmine, Margravine de Bayreuth*). Il mourut peu après, le 31 mai 1740.

Frédéric II le Grand (1740-1786). **Son caractère. Sa correspondance avec Voltaire. Ses goûts littéraires et philosophiques.** — Comme Pierre Ier de Russie, Frédéric II[1] de

1. De tous les livres français relatifs à Frédéric, celui qui le fait le mieux connaître fut écrit par Dieudonné Thiébault, que le roi de Prusse nomma en 1765 professeur de grammaire générale à son école militaire, sur la recommandation

Prusse est surtout remarquable par la volonté. Poète[1], historien (en français), philosophe, musicien, habile politique, grand capitaine, il veut être tout en même temps et il l'est. Il cause prosodie avec Voltaire, médecine avec Lamettrie, opéra avec d'Argens, fait des épigrammes sur madame de Pompadour, sur Marie-Thérèse, sur la czarine Élisabeth, passe des revues, invente des manœuvres, compose des volumes, crée des manufactures, réforme des codes, gagne des batailles, conquiert des provinces, annexe la Silésie, démembre la Pologne, écrit et déchire des traités, manie tour à tour la plume, la flûte, l'épée, tient tête pendant sept ans à l'Europe coalisée, soude en une seule masse compacte la monarchie prussienne jusque-là composée de morceaux flottants et épars, meurt enfin surnommé *le Grand* par l'Europe, et, par la Prusse, *l'Unique*[2].

de d'Alembert, d'Olivet et de Cérutti. Il a pour titre *Frédéric le Grand ou Mes Souvenirs de Vingt Ans de Séjour à Berlin*. Le livre manque d'ordre, mais il est visiblement sincère et honnête ; l'auteur dit *ce qu'il a vu*. On le quitte avec cette impression que Frédéric, grand homme assurément, n'a rien d'aimable ni de spontané ; tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait, sent l'effort ; il se fait sa leçon et la suit ; de là, dans tous ses actes, quelque chose d'affecté, d'apprêté, de convenu, de pénible : ce qui lui manque partout et toujours, c'est *le naturel*. C'est aussi le cœur : en vain s'efforce-t-il de paraître bon, de paraître juste : on sent qu'*il joue un rôle*, et qu'il y a sécheresse absolue. Il se sert des autres, et les sacrifie quand il n'a plus besoin d'eux : suivant son expression, il « presse l'orange, et jette l'écorce ».

Dieudonné Thiébault était né à La Roche en Lorraine (1733). Il revint de Prusse en 1784, devint plus tard proviseur du Lycée de Versailles, et mourut en 1807. Son fils fut général et baron.

1. Du reste il se rendait bien compte de ce qui lui manquait: « Nous autres étrangers, écrivait-il à Voltaire (de Potsdam, 5 mars 1749), qui ne renonçons pas pour notre part à la raison, nous sentons cependant que nous ne pouvons jamais atteindre à l'élégance et à la pureté que demandent les lois rigoureuses de la poésie française. Cette étude demande un homme tout entier ; mille devoirs, mille occupations me distraient. Je suis un galérien enchaîné sur le vaisseau de l'État, ou comme un pilote qui n'ose ni quitter le gouvernail, ni s'endormir, sans craindre le sort du malheureux Palinure. Les Muses demandent des retraites et une entière égalité d'âme dont je ne peux presque jouir. Souvent, après avoir fait trois vers, on m'interrompt ; ma muse se refroidit, et mon esprit ne se remonte pas facilement. Il y a de certaines âmes privilégiées qui font des vers dans le tumulte des cours comme dans les retraites de Cirey, dans les prisons de la Bastille comme sur des paillasses en voyage ; la mienne n'a pas l'honneur d'être de ce nombre ; c'est un ananas qui pousse dans des serres et qui périt en plein air. »

2. Mme Geoffrin écrivait au roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, le 19 août 1765, en parlant de Frédéric : « Il n'a ni sentiment dans son cœur, ni vertu dans son âme... Il a gagné des batailles, mais où sont ses actions d'humanité, de justice, de noblesse, de générosité ? A-t-il eu des amis ? A-t-il rendu ses peuples heureux ? Rien de tout cela : c'est tout le contraire ; de plus, il a la basse jalousie des sots. Cependant il n'est pas sot, mais il est jaloux. Il a la

Il était né le 24 janvier 1712, et l'on a vu que son adolescence fut loin d'être heureuse. Sa célèbre correspondance avec Voltaire commença lorsqu'il avait 24 ans. La première lettre de Frédéric, prince royal, est du 8 août 1736, la première de Voltaire du 26 août. Pour adoucir son nom, Frédéric en effaçait l'*r* et signait *Fédéric*, comme plus tard Buonaparte, par la suppression de l'*u*, devint *Bonaparte*. De plus Frédéric datait ses lettres de *Rémusberg*, c'est ainsi qu'il métamorphosa le nom de *Rheinsberg* qui lui paraissait trop sauvage.

Ils font assaut de compliments : Voltaire est un Homère, un Virgile, un Socrate; Frédéric, un Trajan, un Marc-Aurèle, le Salomon du Nord, l'Espérance du Genre Humain, *divus Federicus* [1]. Mais c'est Frédéric qui fait toutes les avances et à Voltaire [2], et à Émilie (madame du Châtelet); il leur envoie un buste de Socrate, des plumes et des encriers d'ambre, son portrait, du vin de Hongrie, enfin son propre médecin Superville, pour soigner Voltaire malade. Il écrivait le 9 novembre 1738, de Rémusberg : « Il ne nous manque à Rémusberg qu'un Voltaire pour être parfaitement heureux; indépendamment de votre absence, votre personne est, pour ainsi dire, innée dans nos âmes. Vous êtes toujours avec nous. Votre portrait préside dans ma bibliothèque; il pend au-dessus de l'armoire qui conserve notre Toison d'or. Il est immédiatement placé au-dessus de vos ouvrages, et vis-à-vis de l'endroit où je me tiens, de façon que je l'ai toujours présent à mes yeux. J'ai pensé dire que ce portrait était comme la statue de Memnon, qui donnait un son harmonieux lorsqu'elle était frappée des rayons du soleil; que votre portrait animerait de même l'esprit de ceux qui le regardent... Souvenez-vous toujours, je vous prie, de la

prétention au grand esprit, comme l'aurait un petit bel esprit. Cependant il a beaucoup d'esprit : il voudrait être poète, et il est roi. »

1. Voltaire garda toujours sa dignité dans cette correspondance : « Quand je me porterais aussi bien que je me porte mal, écrivait-il de Paris le 15 octobre 1749, quand je serais à dix lieues de vos États, je ne ferais pas un pas pour aller à la cour d'un grand homme qui ne m'aimerait point, et qui ne m'enverrait chercher que comme un souverain. Mais si vous me connaissiez, et si vous aviez pour moi une vraie bonté, j'irais me mettre à vos pieds à Pékin. Je suis sensible, Sire, et je ne suis que cela. J'ai peut-être deux jours à vivre, je les passerai à vous admirer, mais à déplorer l'injustice que vous faites à une âme qui était si dévouée à la vôtre, et qui vous aime toujours comme M. de Fénelon aimait Dieu, pour lui-même. Il ne faut pas que Dieu rebute celui qui lui offre un encens si rare. »

2. « D'ordinaire, ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois; celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête. » (*Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire, écrits par lui-même.*)

petite colonie de Rémusberg, et souvenez-vous-en pour lui adresser de vos *lettres pastorales.* »

Il ajoutait, le 3 février 1739, de Berlin : « Pour vous, mon cher ami, vous m'êtes un être incompréhensible. Je doute s'il y a un Voltaire dans le monde ; j'ai fait un système pour nier son existence. Non, assurément, ce n'est pas un homme qui fait le travail prodigieux qu'on attribue à M. de Voltaire. Il y a à Cirey une Académie composée de l'élite de l'univers ; il y a des philosophes qui traduisent Newton ; il y a des poètes héroïques, il y a des Corneille, il y a des Catulle, il y a des Thucydide, et l'ouvrage de cette Académie se publie sous le nom de Voltaire, comme l'action de toute une armée s'attribue au chef qui la commande. La fable nous parle d'un géant qui avait cent bras ; vous avez mille génies. Vous embrassez l'univers entier comme Atlas le portait. » Il ajoutait dans la suite : « Je vous garantis que vous serez divinisé après votre mort. Cependant ne vous hâtez pas de devenir dieu ; contentez-vous d'avoir votre apothéose en poche, et d'être estimé de toutes les personnes qui sont au-dessus de l'envie et des préjugés[1]. »

Du reste ses lettres étaient pleines de beaux sentiments : « Un souverain, écrivait-il le 8 janvier 1739, grand ou petit, doit être regardé comme un homme dont l'emploi est de remédier, autant qu'il est en son pouvoir, aux misères humaines... Il reçoit la fidélité et l'obéissance de ses sujets, et il leur rend l'abondance, la prospérité, la tranquillité, et tout ce qui peut contribuer au bien et à l'accroissement de la société[2]. » Et il

1. Lorsque Frédéric flattait ainsi Voltaire, il y avait de sa part admiration sincère pour le grand écrivain, mais aussi calcul. Il désirait s'assurer les suffrages d'un homme et d'un peuple qui disposaient de la renommée. Voltaire constatait l'exacte vérité, lorsque dans une lettre au roi de Prusse, datée de Versailles, le 9 mars 1747, il proclamait la France « une nation qui, avec tous ses défauts, est peut-être dans l'univers la seule dispensatrice de la gloire ». Il ajoutait : « Vous savez, Sire, que je n'ai pas de prévention pour ma patrie ; mais j'ose assurer qu'elle est la seule qui élève des monuments à la gloire des grands hommes qui ne sont pas nés dans son sein. »

2. Ses idées se modifièrent singulièrement dans la suite, comme on peut le voir par cette lettre datée d'Olmutz, 3 février 1742 :

« On se fait ordinairement dans le monde une idée superstitieuse des grandes révolutions des empires ; mais, lorsqu'on est dans les coulisses, l'on voit, pour la plupart du temps, que les scènes les plus magiques sont mues par des ressorts communs, et par de vils faquins qui, s'ils se montraient dans leur état naturel, ne s'attireraient que l'indignation du public.

« La supercherie, la mauvaise foi et la duplicité sont malheureusement le caractère dominant de la plupart des hommes qui sont à la tête des nations, et

entreprit un *Anti-Machiavel,* pour réfuter l'auteur du *Prince*, en priant Voltaire de se charger de la publication. Celui-ci enthousiasmé écrivait de Bruxelles au marquis d'Argenson, le 18 juin 1740, quelques jours après l'avènement de Frédéric II : « Tout le monde s'embrasse dans les rues de Berlin...; tout Berlin pleure de joie... » ; et il appelait le nouveau roi « *Votre Humanité* » au lieu de « *Votre Majesté* ».

Son avènement (1740). Ses premiers actes. Il convoite la Silésie. — Ces illusions durèrent peu. « Il parut bientôt que Frédéric II, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. » (Voltaire.) Il écrivait de Charlottembourg, le 27 juin 1740 : « J'ai d'abord commencé par augmenter les forces de l'État de seize bataillons, de cinq escadrons de houssards et d'un escadron de gardes du corps. J'ai posé les fondements de notre nouvelle Académie. J'ai fait l'acquisition de Wolf, de Maupertuis, d'Algarotti. J'attends la réponse de S'Gravesende, de Vaucanson et d'Euler[1]. J'ai établi un nouveau Collège pour le commerce et les manufactures; j'engage des peintres et des sculpteurs; et je pars pour la Prusse pour y recevoir l'hommage, etc., sans la Sainte Ampoule... Je me lève à quatre heures, je prends les eaux jusqu'à huit, j'écris jusqu'à dix, je vois les troupes jusqu'à midi, j'écris jusqu'à cinq heures, et le soir je me délasse en bonne compagnie. » Il faisait aussi l'apprentissage des embarras de

qui devraient en être l'exemple. C'est une chose bien humiliante que l'étude du cœur humain dans de pareils sujets; elle me fait regretter mille fois ma chère retraite, les arts, mes amis, et mon indépendance. »

1. Au nombre des familiers de Frédéric étaient encore : Le Catt, *lecteur du roi,* et membre de son Académie, qu'il finit par négliger, et qui mourut aveugle; — le *conseiller privé* Jordan (1702-1745), d'une famille de protestants réfugiés, *bibliothécaire particulier* de Frédéric, homme droit et loyal, d'une bonté et d'une sincérité à toute épreuve, que Frédéric, peu sensible pourtant, pleura; — le colonel Quintus Icilius; son véritable nom était *Guichard.* Issu de réfugiés français et né à Magdebourg, il fut d'abord professeur à Leyde. Peu avant la Guerre de Sept Ans, il vint en Prusse et plut au roi par sa conversation. Frédéric lui ayant demandé quel avait été « le meilleur aide de camp » de Jules César, l'autre lui répondit : «*Quintus Icilius.* — Eh bien! répliqua Frédéric, vous serez mon *Quintus Icilius.* » Le professeur devint colonel et garda son nouveau nom.— Un autre Français, l'abbé de Prades (1720-1782), réfugié en Hollande, où il publia son *Apologie* après la condamnation de sa Thèse en Sorbonne, fut accueilli en Prusse; accusé plus tard de trahir son nouveau maître, pendant la Guerre de Sept Ans, il fut relégué à Breslau. Le Chevalier Masson, d'abord capitaine au régiment de Champagne, devint chambellan de Frédéric après le départ de Voltaire, et ne tarda point à être laissé de côté : le roi ne put lui pardonner la hardiesse de son langage.

la royauté, qu'il a décrits avec tant de verve[1]. Six mois après, Frédéric avait tiré l'épée contre l'Autriche pour s'emparer de la Silésie.

Jusque-là les États prussiens étaient nombreux, mais disséminés entre la Meuse et le Niémen, la Mer Baltique et le Lac de Neuchâtel. La Silésie attira la convoitise de Frédéric : située à l'ouest de la Pologne, au nord de la Moravie, au nord-est de la Bohême, à l'est de la Saxe et au sud-est du Brandebourg, si elle était réunie à ses domaines, elle formerait un seul tout avec la masse la plus considérable de ses États, le Brandebourg et la Poméranie ; elle lui livrerait le cours supérieur de l'Oder, dont il avait déjà le cours moyen et l'embouchure. Elle couvrirait Berlin ; elle donnerait au royaume de riches plaines, de belles forêts, des villes comme Breslau, Glogau, Brieg, Kosel, Oppeln, Glatz, Sagan.

Frédéric résolut donc de mettre la main sur la Silésie. La Guerre de la Succession d'Autriche lui en fournit l'occasion.

Guerre de la Succession d'Autriche (1741-1748). Définition et division. Première Période (1741-3). Mort de l'empereur Charles VI (1740). La Pragmatique Sanction. Ligue de Nymphenbourg contre Marie-Thérèse (1741). — La Guerre de la Succession d'Autriche (1741-8) fut amenée par la mort de l'empereur Charles VI sans enfant mâle, et par la ligue formée pour dépouiller sa fille et héritière Marie-Thérèse. La descendance masculine des Habsbourg était éteinte : les pays qu'ils avaient possédés, Autriche, Bohême, Hongrie, etc., voudraient-ils être gouvernés par une femme ? En admettant qu'ils y consentissent, cette femme serait-elle Marie-Thérèse ? Car son père Charles VI n'avait pas succédé directement à Léopold Ier, dont il n'était que

1. Dans une lettre à Voltaire, datée de Berlin le 8 janvier 1742 :

« Je m'imagine que Dieu a créé les ânes, les colonnes doriques et nous autres rois, pour porter les fardeaux de ce monde, où tant d'autres êtres sont faits pour jouir des biens qu'il produit.

« A présent me voilà à argumenter avec une vingtaine de Machiavels plus ou moins dangereux. L'aimable poésie attend à la porte, sans avoir d'audience. L'un me parle de limites ; l'autre, de droits ; un autre encore, d'indemnisation ; celui-ci, d'auxiliaires, de contrats de mariage, de dettes à payer, d'intrigues à faire, de recommandations, de dispositions, etc. On publie que vous avez fait telle chose, à laquelle vous n'avez jamais pensé ; on suppose que vous prendrez mal tel événement dont vous vous réjouissez ; on écrit du Mexique que vous allez attaquer un tel, que votre intérêt est de ménager ; on vous tourne en ridicule, on vous critique, un gazetier fait votre satire, les voisins vous déchirent, un chacun vous donne au diable en vous accablant de protestations d'amitié. Voilà le monde, et telles sont, en gros, les matières qui m'occupent. »

le second fils, mais à son frère aîné Joseph Ier. En 1711, les filles de Joseph Ier avaient laissé passer leur oncle avant elles; mais maintenant qu'il était mort à son tour sans laisser de fils, n'allaient-elles pas réclamer la succession, et affirmer qu'il était juste de faire passer les filles de l'aîné avant celle du cadet? Elles étaient mariées, l'une avec Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne, l'autre avec Charles Albert, Électeur de Bavière. C'était pour prévenir leur compétition que Charles VI avait fait tant de sacrifices; toutes les grandes puissances avaient garanti la *Pragmatique Sanction* par laquelle il appelait Marie-Thérèse à la succession de ses États héréditaires. Bien entendu, dans cet acte, il n'était pas question de la couronne impériale, élective en droit; mais Charles VI espérait que son gendre François de Lorraine, grand-duc de Toscane, serait élu Empereur; et qu'ainsi, avec François Ier et Marie-Thérèse, commencerait une nouvelle Maison, celle de Lorraine-Habsbourg. C'est ce qui finit par arriver, mais après plusieurs années d'une guerre générale.

Charles VI mourut le 20 octobre 1740, et personne ne tint les promesses que tout le monde avait faites. L'Électeur Charles-Albert de Bavière, qui descendait d'une fille de Ferdinand Ier et avait épousé la fille cadette de Joseph Ier; l'Électeur de Saxe, roi de Pologne, Auguste III, qui avait épousé la fille aînée de Joseph Ier, réclamaient la succession; Frédéric II de Prusse convoitait la Silésie; Philippe V d'Espagne et sa femme Élisabeth désiraient une principauté en Italie pour leur second fils, don Philippe; le roi de Sardaigne ambitionnait le Milanais. Quelle serait l'attitude de la France? Un homme aventureux, le comte de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, soutenait qu'il fallait saisir cette occasion de détruire la Maison d'Autriche, l'ennemie séculaire de la France; on était, disait-il, engagé d'honneur à soutenir la Bavière, notre alliée malheureuse et fidèle dans la Guerre de la Succession d'Espagne; enfin le roi pouvait-il se dispenser d'appuyer son oncle Philippe V et don Philippe son gendre? Le vieux cardinal Fleury, au contraire, était plus pacifique que jamais; mais à 88 ans, il n'avait plus une grande influence[1]; tout allait dépendre du roi.

1. On peut en juger par l'extrait qui suit, emprunté à l'un des contemporains les mieux informés. Dès le 4 juin 1739, d'Argenson écrivait: « L'aversion du roi pour le cardinal augmente tous les jours. Quand l'heure vient du travail

Il faut enfin dire un mot de Louis XV, enfant sauvage et timide, puis homme indifférent et vite blasé, poussé par l'ennui au libertinage, et dont l'insignifiante personnalité aurait tenu peu de place dans l'Histoire, si l'*intérêt de famille*, exploité par ceux qui y trouvaient leur profit, ne l'avait entraîné et n'avait par suite entraîné la France dans des entreprises où ni son intérêt, ni son honneur n'étaient en jeu. La première des favorites de Louis XV, la comtesse de Mailli, l'aînée des cinq sœurs de Nesle, n'avait point exercé d'influence politique (1735). Il n'en fut pas de même de la seconde, Mlle de Nesle (1739), qui devint marquise de Vintimille et poussa Louis XV, de concert avec Belle-Isle, à prendre part à la guerre ; elle mourut en couches à la fin de 1741. La troisième et la quatrième des demoiselles de Nesle, la duchesse de Lauraguais, et madame de la Tournelle, qui devint duchesse de Châteauroux, furent à leur tour toutes-puissantes auprès du roi, et cette dernière se montra belliqueuse. La guerre fut résolue. On la partage en trois périodes : 1° du début des hostilités à la mort du cardinal Fleury (1741-3) ; 2° de la mort de Fleury aux Traités de Füssen et de Dresde (1743-5) ; 3° de ces traités à la paix d'Aix-la-Chapelle (1745-8). La France, l'Espagne, la Bavière, conclurent la Ligue de *Nymphenbourg* (28 mai 1741) à laquelle adhérèrent ensuite la Prusse et la Saxe ; elle avait pour but de placer l'Électeur de Bavière sur le trône impérial, et de ne laisser à Marie-Thérèse, de tous ses États héréditaires, que la Basse-Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, la Hongrie et les Pays-Bas. Le roi de Prusse était déjà aux prises avec la reine de Hongrie (c'est sous ce nom qu'on désignait Marie-Thérèse) ; tandis que ses alliés négociaient, il avait agi, et, quelques mois avant la conclusion de la ligue, il avait envahi la Silésie.

Invasion de la Silésie par les Prussiens. Victoire de Frédéric II à Molwitz (1741). — Du quartier général d'Herensdorf en Silésie, le 23 décembre 1740, il décrivait ainsi sa vie

il sort de la gaieté qu'il a à présent tout le jour, et de plus en plus depuis quelque temps. Mais alors il se renfrogne, il se chagrine, et dit à Balon, l'huissier : « Qu'on aille chercher ce cardinal. » Dans le travail, il dit peu de chose. Il laisse dire le vieux bonhomme, il refuse souvent par son silence ou par des *non* ce que propose le cardinal ; enfin il lui marque même avec affectation qu'il s'ennuie grandement de lui. » Il ajoutait (31 août 1739) : « Le cardinal, souple comme un gant, gobe tous les dégoûts avec une adresse honteuse. »

Il disait encore, le 1er mars 1740 : « Il est doux, et ceux qui lui rendent justice lui pardonnent comme Jésus-Christ aux Juifs, parce qu'il ne sait plus ce qu'il fait. »

en campagne : « Nous marchons depuis sept heures jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Je dîne alors; ensuite je travaille, je reçois des visites ennuyeuses; vient après un détail d'affaires insipides. Ce sont des hommes difficultueux à rectifier, des têtes trop ardentes à retenir, des paresseux à presser, des impatients à rendre dociles, des rapaces à contenir dans les bornes de l'équité, des bavards à écouter, des muets à entretenir ; enfin il faut boire avec ceux qui en ont envie, manger avec ceux qui ont faim ; il faut se faire juif avec les juifs, païen avec les païens. Telles sont mes occupations, que je céderais volontiers à un autre, si ce fantôme nommé la gloire ne m'apparaissait trop souvent. En vérité, c'est une grande folie, mais une folie dont il est trop difficile de se départir, lorsqu'une fois on en est entiché. » La bataille de *Molwitz* (10 avril 1741), où le jeune roi vit le feu pour la première fois, lui donna toute la province[1]. Moins d'une semaine après, le 16 avril, il écrivait d'Olau à Voltaire en lui envoyant une pièce de vers :

« On dit les Autrichiens battus, et je crois que c'est vrai. Vous voyez que la lyre d'Horace a son tour après la massue d'Alcide. Faire son devoir, être accessible aux plaisirs, ferrailler avec les ennemis, être absent et ne point oublier ses amis, tout cela sont des choses qui vont fort bien de pair, pourvu qu'on sache assigner des bornes à chacune d'elles. Doutez de toutes les autres, mais ne soyez pas pyrrhonien sur l'estime que j'ai pour vous, et croyez que je vous aime. »

1. La victoire de Molwitz était due au maréchal de Schwerin, « un homme de tête et un général expérimenté ». Parmi les généraux de Frédéric, on peut encore citer le maréchal de Buddenbrock, auquel fut due principalement la victoire de Czaslau ; Creutz ; Winterfeld, qui rendit au roi de grands services dans la campagne de 1745 ; Goltz, qui se distingua à Sohr ; Lehwald, qui se fit remarquer surtout dans la Guerre de Sept Ans ; Ziethen, brave, bourru, brutal, dont le fils combattit les Français en 1815 ; Mœllendorf (1725-1815), qui fut d'abord page du roi, et vécut 90 ans ; Ramin, qui fut gouverneur de Berlin, homme borné, et d'une sévérité inflexible ; Lentulus, Suisse de naissance, aide de camp du roi, et dont la qualité maîtresse n'était pas le désintéressement ; le prince d'Anhalt, dont Mirabeau, dans son livre intitulé *De la Monarchie Prussienne*, a qualifié la naissance en termes aussi pittoresques que peu flatteurs, et auquel une blessure à la tête, résultant d'une chute de cheval, laissa « une sorte d'aliénation d'esprit » ; le baron de Pirch, qui commença par être page de Frédéric, etc. — Mais le prince Henri, frère du roi, était supérieur à tous.

Après la guerre de Sept Ans, dans un grand repas militaire, le roi disait à ses convives, au nombre desquels se trouvait le prince Henri : « Allons, Messieurs, à la santé du seul général qui, durant toute cette guerre, n'a pas fait une faute. Mon frère, c'est à vous. »

Invasion de la Bohême par les Franco-Bavarois. Prise de Prague par Belle-Isle, Maurice de Saxe et Chevert (1741). L'Électeur de Bavière élu Empereur sous le nom de Charles VII (1742). — Au mois d'août suivant (1741), deux armées françaises, de 40 000 hommes chacune, entrèrent en Allemagne : l'une, commandée par Maillebois, pénétra en Westphalie, pour surveiller le Hanovre et maintenir dans la neutralité Georges II, qui avait promis son appui à Marie-Thérèse comme Électeur, sinon comme roi d'Angleterre, la guerre n'existant pas officiellement entre Paris et Londres ; l'autre, commandée par Belle-Isle, nommé maréchal de France et chargé de diriger à la fois les négociations et les opérations militaires, se joignit aux Bavarois. C'était comme auxiliaire de l'Électeur Charles-Albert que Belle-Isle agissait ; il n'y avait point guerre déclarée entre la France et la reine de Hongrie.

On eut d'abord de faciles succès. On descendit le Danube ; on occupa Lintz, Ens, toute la Haute Autriche ; on aurait pu aller droit à Vienne et terminer la guerre d'un seul coup. Mais l'Électeur de Bavière était incapable, et Fleury, engagé dans la lutte malgré lui, ne faisait rien et paralysait tout. Au lieu d'aller droit devant soi, on tourne à gauche, au nord, en Bohême[1] ; on comptait être soutenu par Frédéric. Il reste immobile, négociant avec Marie-Thérèse et avec les agents du ministère anglais. Pourtant Prague est enlevé par surprise dans la nuit du 25 novembre. Le lieutenant-colonel Chevert, roturier d'origine (né à Verdun en 1695), escalada les remparts et ouvrit une porte à Maurice de Saxe[2]. Fils naturel d'Auguste II

1. L'ordre de ne point aller à Vienne, mais de tourner vers la Bohême, vint de Versailles.

2. Maurice, comte de Saxe, fils naturel d'Auguste II, Électeur de Saxe et roi Pologne, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmarck, était né à Dresde le 19 octobre 1696. Il était, comme son père, d'une force prodigieuse. A douze ans, en 1708, il fit ses premières armes contre les Français au siège de Lille ; à treize ans, au siège de Tournay, il eut un cheval tué sous lui et son chapeau percé d'une balle. Marié à quinze ans avec l'héritière des comtes de Loben, il se trouva au siège de Stralsund en face de Charles XII. Il combattit les Turcs en Hongrie sous les ordres du prince Eugène avec deux Français, le comte de Charolais et le prince de Dombes. Leur commerce le charma, il vint à Paris, et reçut du Régent, en 1720, le grade de maréchal de camp. Le célèbre tacticien Folard le désignait en 1724 comme un des grands généraux de l'avenir. Bientôt après il faillit devenir duc de Courlande, en épousant la duchesse douairière Anne Ivanowna, qui fut plus tard czarine. Ayant contre lui la Russie, la Pologne, et ayant refroidi par sa légèreté la duchesse elle-même (voir plus loin chap. XXIV), il dut revenir en France, se distingua au siège de Philipsbourg (1734), fut nommé lieutenant

et de la comtesse de Kœnigsmarck, Maurice était un aventurier intrépide, de passions fougueuses et peu scrupuleux. N'ayant pu mettre la main sur le duché de Courlande, il servait dans les rangs français. L'Électeur de Bavière fut proclamé roi de Bohême ; il fut élu Empereur le 24 janvier 1742 à Francfort.

Dévouement des Hongrois pour Marie-Thérèse. — Au moment où les Français étaient arrivés à Lintz, Marie-Thérèse avait paru perdue : elle fut sauvée par le dévouement des Hongrois. Barbarement décimée par son aïeul Léopold, cette nation de soldats n'avait guère de motifs pour se sacrifier au salut de la dynastie autrichienne. Pourtant Marie-Thérèse fut bien accueillie à la Diète de Presbourg ; elle proclama le rétablissement des anciennes lois du pays, et comme les femmes étaient exclues du trône par les vieilles coutumes, on la proclama non pas *Reine*, mais *Roi de Hongrie* (25 juin 1741). Elle revint trois mois après, en deuil, la couronne sur la tête et l'épée au côté, déclarer qu'abandonnée de tous, elle n'avait plus d'espoir pour ses enfants et pour elle que dans la fidélité des Magyars. On a raconté bien des fois la scène qui suivit : les épées sortant du fourreau, brandies au-dessus des têtes, et les cris enthousiastes : « *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa*[1] ! » La Diète vota l'*insurrection*, c'est-à-dire la levée en masse (*insurgere*).

55 000 Hongrois et Croates prirent l'offensive sur le Danube. Attaqué dans Lintz, Ségur, au lieu de résister vigoureusement, capitula le 23 janvier 1742. La Bavière fut envahie ; les Autrichiens entrèrent à Munich. Ainsi, au moment où Charles VII était couronné Empereur, il perdait la capitale de son Électorat.

Première défection de Frédéric. Bataille de Czaslau et Traité de Breslau (1742). — Frédéric II avait deux fois manqué de parole : aux alliés en restant immobile, ensuite à la reine de Hongrie en reprenant l'offensive pour occuper Olmutz (26 décembre 1741). Il dévasta la Moravie, puis se rabattit sur la Bohême, où il fut de nouveau vainqueur entre *Chotusitz* et *Czaslau* (17 mai 1742). Quelques semaines après, Ma-

général, et publia le livre intitulé *Mes Rêveries*. Il fut maréchal de France en 1743.

1. Les choses ne se passèrent pas tout à fait ainsi. Par ce besoin d'abréger, de dramatiser, qui rend si souvent l'Histoire infidèle, on a groupé en une seule scène à effet des incidents qui durèrent quelque temps, et ne se produisirent pas réellement en un seul jour.

rie-Thérèse céda aux instances des agents de l'Angleterre, qui travaillaient avec ardeur à dissoudre la ligue formée contre elle ; désespérant, pour le moment du moins, de reconquérir la Silésie, elle abandonna cette province au roi de Prusse par le Traité de Breslau (11 juin 1742). « Ce fut ainsi que se termina cette alliance, où chacun de ceux qui la formaient voulait jouer au plus fin, où les troupes de différents souverains étaient aussi désobéissantes à ceux qui étaient à la tête des armées que si on les avait rassemblées pour désobéir, où les camps étaient semblables aux anarchies, où tous les projets des généraux étaient soumis à la revision d'un vieux prêtre, qui, sans connaissance ni de la guerre, ni des lieux, rejetait ou approuvait souvent mal à propos les projets importants dont il devait décider ; ce fut là le véritable miracle qui sauva la Maison d'Autriche. » (Frédéric II, *Histoire de Mon Temps*.)

Le pacifique Walpole venait de tomber du pouvoir, et d'être remplacé à la tête du ministère anglais par lord Carteret, ennemi acharné de la France ; le Parlement anglais et les États Généraux des Provinces-Unies votèrent des subsides à Marie-Thérèse. L'Électeur de Saxe, roi de Pologne, qui craignait pour ses États, fit lui aussi la paix avec l'Autriche ; enfin le roi de Sardaigne, dans la crainte de voir les Espagnols s'établir en Lombardie, conclut la Convention de *Turin* et se retira de la coalition (1742).

Perte de la Bohême. Mort du cardinal Fleury (1743). — Toutes les forces de Marie-Thérèse purent alors se réunir contre notre armée de Bohême, qui comptait à peine 25 000 hommes. Belle-Isle et de Broglie furent cernés dans Prague par 65 000 Austro-Hongrois ; plus de retraite à l'est par la Silésie depuis la défection de Frédéric II ; plus de retraite au nord vers la Saxe depuis la défection d'Auguste III ; plus de retraite au sud-ouest par le Danube depuis la perte de Lintz. Fleury essaya de négocier une paix immédiate ; il écrivit la lettre la plus humble et la plus maladroite au feld-maréchal Kœnigseck (11 juillet 1742). Marie-Thérèse la fit imprimer et exigea que les Français missent bas les armes. C'était trop demander : les attaques de ses troupes furent repoussées[1]. Maille-

1. Un des officiers qui se distinguèrent le plus dans les combats autour de Prague fut le jeune prince de Beauvau. Charles-Juste de Beauvau, né à Lunéville en 1720, était fils de Marc de Beauvau (1679-1754), prince de Craon et du Saint-Empire, Grand d'Espagne de 1re classe, gouverneur de Toscane pour l'empereur François Ier de Lorraine, enfin « un des hommes les plus instruits,

bois, rappelé de la Westphalie, s'avança vers la Bohême pour prendre l'ennemi entre deux feux. Par malheur, Fleury, de nouveau joué par un semblant de négociation, lui défendit d'avancer; d'un autre côté, Broglie désobéit à Belle-Isle; celui-ci fut de nouveau rejeté dans Prague.

Il en sortit le 16 décembre avec les 14 000 hommes qui lui restaient[1] pour se retirer au nord-ouest, et gagner, par Œgra et les défilés du Fichtel-Gebirge, la vallée du Mein, c'est-à-dire la route de France. Il y a 33 lieues d'Œgra à Prague; il fallut dix jours pour faire le chemin, dans la neige, la glace, à travers les bois et les montagnes, sans vivres, harcelé par l'ennemi; les pertes furent considérables. Parmi ceux dont la santé ne devait jamais se rétablir, se trouvait Vauvenargues, officier au Régiment du Roi.

Chevert, qui était resté à Prague avec les malades et les blessés, obtint une capitulation honorable en menaçant de mettre le feu aux quatre coins de la ville (décembre 1742). Fleury mourut bientôt après, le 29 janvier 1743, à 90 ans. Son rôle dans les derniers temps avait été déplorable.

Deuxième Période (1743-5). Bataille de Dettingen (27 juin 1743). Ligue de Worms contre les Français. — En ce moment l'Angleterre entrait en scène et elle décidait les Hollandais à

et peut-être l'homme le plus aimable de son temps ». Colonel des gardes du roi Stanislas à l'âge de vingt ans, Charles-Juste de Beauvau vint servir comme volontaire dans les rangs francais. Aide de camp du maréchal de Belle-Isle, et surnommé par les grenadiers *le Jeune Brave*, il fut blessé sous les murs de Prague et obtint à 21 ans la croix de Saint-Louis ; au passage de la Bormida en Italie, à la prise de Port-Mahon, à Corbach, il montra la même valeur. Commandant du Languedoc en 1763, il se fit ouvrir une *Tour de Constance*, près de Montpellier, où languissaient quelques restes de familles protestantes. « A son entrée dans un cachot obscur, il voit tomber à ses pieds quatorze femmes, qui, au milieu des sanglots, lui racontent et leurs communs malheurs et leurs différentes histoires. La plus jeune, âgée de cinquante ans, avait suivi sa mère au *Désert*, n'en ayant que huit : arrêtées l'une et l'autre, la mère était morte, et la fille avait vieilli dans ce cachot. » (LALLY-TOLLENDAL, *Biographie Universelle*, 1811.) Beauvau les délivra. Le ministère voulut les faire remettre en prison. Le gouverneur résista et sa généreuse intervention sauva les victimes. Sous Louis XVI, il devint gouverneur de Provence et maréchal de France.

1. Il fut chansonné à Paris dans le couplet suivant :

> Quand Belle-Isle partit une nuit
> De Prague à petit bruit,
> Il dit, voyant la lune :
> Lumière de mes jours,
> Astre de ma fortune,
> Conduisez-moi toujours.

fournir 20000 auxiliaires à Marie-Thérèse (mai 1743). Le maréchal de Broglie disputait péniblement la Bavière à Charles de Lorraine, lorsqu'une armée anglo-hanovrienne, forte de cinquante mille hommes et commandée par Georges II, s'organisa dans les Pays-Bas, passa le Rhin (14 mai) et déboucha dans la vallée du Mein, pour opérer sa jonction avec le prince Charles, couper la retraite à Broglie et porter la guerre sur notre frontière. Le maréchal de Noailles, envoyé sur la rive gauche du Mein avec une nouvelle armée, arrêta Georges II, qui s'était avancé par la rive droite jusque vers Aschaffenbourg. Les Anglais, resserrés entre la rivière et des montagnes, ne pouvaient avancer, car les Français, par les postes qu'ils avaient jetés plus à l'est, leur barraient le passage. Georges, manquant de vivres, résolut de rétrograder. Il était obligé, pour y parvenir, de défiler le long du Mein, sous le feu des batteries françaises de la rive gauche. Noailles avait fait passer sur la rive droite le duc de Grammont son neveu avec la Maison du Roi, en lui donnant l'ordre de barrer le passage à l'avant-garde ennemie et de demeurer immobile à son poste, pour obliger les Anglais à rester sous le feu de nos canons. L'incapable et présomptueux Grammont, au lieu d'obéir, et de se contenter de garder le terrain entre la rivière à droite et les montagnes à gauche, couvert de front par le village de Dettingen et un ravin, prend l'offensive et court à l'ennemi; dès lors nos batteries de la rive gauche sont réduites au silence, sous peine de canonner pêle-mêle Français et Anglais. Grammont est repoussé avec perte, l'ennemi se tire du mauvais pas où on l'avait attiré, et la bataille de Dettingen, qui devait être une victoire signalée, n'est plus qu'un sanglant échec (27 juin 1743)[1].

Encouragées par ce succès, l'Autriche, l'Angleterre et la Sardaigne[2] formèrent la Ligue de Worms (13 septembre 1743),

1. On plaisanta de Dettingen, comme on plaisantait alors de tout ; on appela cette bataille *La Journée des Bâtons rompus;* on surnomma les Gardes Françaises *Les Canards du Mein;* beaucoup d'entre eux s'étaient sauvés en traversant cette rivière à la nage.

2. Par le Pacte de Worms, l'Autriche cédait à Charles-Emmanuel la portion du Milanais située à l'ouest du Tessin. Il eût été essentiel pour la France de ne pas se brouiller avec ce prince.

Le marquis d'Argenson écrivait avec raison : « J'étais vivement persuadé que la plus grande erreur où nous ayons pu tomber, a été de nous brouiller avec le roi de Sardaigne, dans nos guerres avec la Maison d'Autriche ; il est à cette

dont le but secret était de chasser les Bourbons de l'Italie, de reprendre la Lorraine et d'enlever même à la France les conquêtes de Louis XIV. Georges II, revenu sur la rive gauche du Rhin, s'avança vers Landau, lançant en avant le partisan autrichien Mentzel, dont les hussards commirent d'horribles excès, et qui fut tué près de Sarrebruck par les réfugiés Hongrois de Berchini.

Ligue de Francfort (1744). **Nouvelle alliance de Frédéric avec la France.** — Ainsi la France, abandonnée des alliés dont elle avait voulu favoriser l'ambition, voyait retomber sur elle tous le poids de la guerre. Du moins, il n'y avait plus d'équivoque ; puisque les Anglais et les Hollandais étaient contre nous, on n'avait plus de raisons de s'abstenir d'une attaque contre les Pays-Bas. Un premier Pacte de Famille fut signé le 23 octobre 1743 avec le roi d'Espagne. La guerre fut déclarée le 15 mars 1744 au roi d'Angleterre, le 26 avril à la reine de Hongrie. Une escadre fut préparée à Dunkerque pour conduire en Écosse le prince Charles-Édouard, fils du *Prétendant*, et l'on regagna l'alliance de Frédéric II.

Le roi de Prusse avait d'abord refusé de redevenir l'allié de la France. A un mémoire en neuf points dans lequel Voltaire s'efforçait de lui montrer les avantages qu'il obtiendrait en soutenant Louis XV, Frédéric avait répondu (de Berlin, du 8 au 12 octobre 1743), moitié d'un ton sérieux, moitié d'un ton burlesque, tantôt en vers, tantôt en prose : « Je ne suis, y disait-il, dans aucune liaison avec la France : je n'ai rien à craindre ni à espérer d'elle. Si vous voulez, je ferai un panégyrique de Louis XV, où il n'y aura pas un mot de vrai ; mais, quant aux affaires politiques, il n'en est aucune à présent qui nous lie ensemble.... La seule commission que je puisse vous donner pour la France, c'est de leur conseiller de se conduire plus sagement qu'ils n'ont fait jusqu'à présent. Cette monarchie est un corps très fort, sans âme et sans nerf. » L'année suivante pourtant, effrayé des succès de Marie-Thérèse, et craignant à son tour pour la Silésie, le roi de Prusse se rapprocha de Louis XV, et, en opposition à la Ligue de Worms, les deux princes conclurent la Contre-Ligue de *Francfort* (1744), à laquelle adhérèrent l'Empereur,

Maison en Italie ce que le roi de Prusse lui est en Allemagne ; il ne peut s'agrandir qu'à ses dépens. »

le roi de Suède et l'Électeur Palatin. On devait rétablir l'Électeur de Bavière dans ses États et le maintenir sur le trône impérial. Louis XV aurait une partie de la Flandre; la Bohême serait partagée entre Frédéric II et Charles VII.

Louis XV à la tête de l'armée. Sa maladie à Metz. Il est surnommé le Bien-Aimé (1744). — Mme de Tencin écrivait à Richelieu le 24 juillet 1743 : « Mon frère ne serait pas très éloigné de croire qu'il serait très utile de l'engager (le roi) à se mettre à la tête de ses armées. Ce n'est pas qu'entre nous il soit en état de commander une compagnie de grenadiers; mais sa présence fera beaucoup : le peuple aime son roi par habitude, et il sera enchanté de lui voir faire une démarche qui lui aura été soufflée. Ses troupes feront mieux leur devoir, et les généraux n'oseront pas manquer si ouvertement au leur. » Ce fut la duchesse de Châteauroux qui décida Louis XV à prendre le commandement de son armée. Avec 80 000 hommes et Maurice de Saxe, nommé maréchal de France, il envahit les Pays-Bas au mois de mai 1744, et prit sans beaucoup de peine Courtray, Menin, Ypres, Furnes. On apprit tout à coup que le prince Charles de Lorraine à la tête des Autrichiens et des Hongrois avait passé le Rhin près de Germersheim (30 juin 1744), pris Lauterbourg, Wissembourg, et rejeté Coigny sur Strasbourg. L'Alsace et la Lorraine étaient exposées à l'invasion; Stanislas dut quitter Nancy.

A cette nouvelle, Louis XV, laissant le maréchal de Saxe en Flandre avec 45 000 hommes, partit pour l'est avec 30 000 hommes et le maréchal de Noailles. Le 4 août, il était à Metz. Il y tomba malade d'une fièvre putride à la suite d'un coup de soleil et d'une indigestion. Il parut bientôt en danger de mort; le premier aumônier Fitz-James, évêque de Soissons, fit renvoyer la duchesse de Châteauroux et la duchesse de Lauraguais. Louis XV n'avait guère de titres à la sympathie de ses sujets; mais il venait de se mettre à la tête de l'armée; il avait, disait-on, compromis sa vie en s'exposant à un excès de fatigue pour aller combattre l'invasion. A Paris l'inquiétude et la douleur furent extrêmes; les églises étaient pleines et l'on attendait des nouvelles de Metz avec anxiété. Il y eut une explosion de joie quand on sut le roi hors de danger. Un « poète de carrefour », Vadé, l'appela *Louis le Bien-Aimé*, et le surnom lui resta. « Qu'ai-je donc fait, s'écria le roi avec un étonnement bien naturel, qu'ai-je fait pour être aimé ainsi ? » Rappelée à la cour, la duchesse de Châteauroux fit exiler l'évêque de Soissons; elle

mourut avant d'avoir le temps de rentrer à Versailles (8 décembre 1744).

Noailles et Coigny, réunis près de Strasbourg (17 août 1744), avaient mollement suivi les Autrichiens dans leur retraite. Ceux-ci en effet avaient repassé le Rhin en toute hâte dans la crainte d'une attaque des Prussiens sur la Bohême. On se contenta de leur prendre les Villes Forestières et Fribourg.

Victoire du maréchal de Saxe à Fontenoy (11 mai 1745).— En 1745, 75 000 Français envahirent les Pays-Bas et vinrent assiéger Tournai le 25 avril. Le maréchal de Saxe les commandait, quoique souffrant d'une hydropisie : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir », avait-il dit avant d'entrer en campagne; quand il était trop faible pour monter à cheval, il se faisait porter dans une carriole d'osier; le roi et le Dauphin l'accompagnaient. 55 000 Anglais, Hollandais, Autrichiens, sous les ordres du duc de Cumberland, second fils de Georges II, du prince de Waldeck et de Königsegg, vinrent au secours de la place. Le maréchal de Saxe laissa devant elle sur la rive gauche de l'Escaut et à la garde des ponts environ 20 000 hommes. Le reste de l'armée se porta sur la rive droite, l'aile droite vers *Anthoing*, le centre vers *Fontenoy* et le *Bois de Barri*, la gauche vers le *Mont de la Trinité;* le front était couvert par des ravins et des redoutes.

L'ennemi prit l'offensive le mardi 11 mai au point du jour : à sa gauche les Hollandais ayant voulu aborder la droite française d'Anthoing à Fontenoy, arrêtés par un ravin, furent broyés par la fusillade et le canon. Au centre au contraire, les fantassins anglais s'avancèrent résolument entre Fontenoy et le Bois de Barri. Quand ils arrivèrent sur le front des Gardes Françaises, lord Hay cria aux officiers de ce régiment en les saluant : « Messieurs des Gardes Françaises, tirez ! — Messieurs les Anglais, nous ne tirons jamais les premiers », répondit un lieutenant de grenadiers, le vicomte d'Auteroche, en rendant le salut. Les Anglais firent feu, et si juste, que les Gardes Françaises furent culbutés; les corps qui se trouvaient derrière ne tinrent pas mieux. Les Anglais avancèrent ainsi avec le plus grand sang-froid, trouant le centre de l'armée française, mais se serrant peu à peu en une épaisse colonne, à cause des difficultés du terrain et parce qu'ils étaient foudroyés d'écharpe sur les deux flancs par les batteries de Fontenoy et du bois de Barri. Toutes les attaques décousues tentées pour les repousser avaient échoué; l'armée française allait-elle être coupée en deux ?

On parlait déjà de faire repasser le roi et son fils de l'autre côté de l'Escaut. Enfin une batterie qui foudroya la tête de la colonne anglaise l'arrêta; une attaque générale tentée sur le front et les deux flancs de l'ennemi par le maréchal de Saxe, que le duc de Richelieu seconda bien[1], réussit : carabiniers, gardes du corps, chevau-légers, mousquetaires, fantassins, chargèrent d'un élan irrésistible. On remarqua les Irlandais, « excellents surtout quand ils marchent contre les Anglais et Hanovriens ». La bataille était gagnée: il était deux heures et demie. Le roi et le Dauphin en écrivirent la nouvelle « sur un tambour, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourants, et prisonniers ». (*Lettre du marquis d'Argenson à Voltaire.*) La joie fut immense; c'était la première fois depuis saint Louis qu'un roi de France remportait en personne une victoire sur les Anglais[2]. On prit Tournay, Gand, Bruges, Oudenarde, Dendermonde, Ostende; Nieuport, Ath, tout l'ouest des Pays-Bas Autrichiens.

Succès en Italie. Combats de Coni (1744) et de Bassignano (1745). — On se battait aussi en Italie, où Charles-Emmanuel, d'abord allié de la France et de l'Espagne, était devenu leur ennemi. En 1742, les Espagnols et les Napolitains avaient échoué dans une tentative contre le Milanais, mais l'infant don Philippe s'était emparé de la Savoie.

1. Le marquis d'Argenson écrivait à Voltaire : « Il y a eu une heure terrible où nous vîmes le second tome de Dettingen ; nos Français humiliés devant cette fermeté anglaise; leur feu roulant qui ressemble à l'enfer, que j'avoue qui rend stupides les spectateurs les plus oisifs... » Il ajoutait : « Votre ami, M. de Richelieu, est un vrai Bayard ; c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française, dont on parle tant, rien ne lui résiste ; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos; et, pour vous le faire court, on en a tué quatorze mille. Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. »

D'Argenson disait encore : « J'ai remarqué une habitude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des ennemis agonisants, des plaies fumantes... J'observai bien nos jeunes héros; je les trouvai trop indifférents sur cet article... Le triomphe est la plus belle chose du monde: les *Vive le Roi !* les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes; les compliments du maître à ses guerriers ; la visite des retranchements, des villages et des redoutes si intactes, la joie, la gloire , la tendresse. Mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine. »

2. Ou du moins y assistait. « Louis XV et le Dauphin, dit Frédéric II dans l'*Histoire de Mon Temps*, se trouvèrent en personne à cette action. On les avait placés auprès d'un moulin à vent qui était en arrière ; depuis, les soldats français n'appelaient leur roi que *Louis du Moulin.* »

Le 1er avril 1744, don Philippe et le marquis de La Mina avec 20 000 Espagnols, le prince de Conti avec 20 000 Français, passèrent le Var. Le comté de Nice fut conquis; on força le *Pas de Villefranche*, malgré les rochers et les ravins, que ne purent défendre ni les Piémontais, ni les marins anglais de l'amiral Matthews. On se trouva ensuite à l'entrée de la vallée de *Château-Dauphin*. Il fallut escalader une montagne presque à pic; le bailli de Givri, Chevert, et les grenadiers du régiment de Poitou la prirent d'assaut sous le feu des Piémontais qu'animait vainement la présence de leur roi; les assaillants sautèrent dans les retranchements en passant par les embrasures mêmes des canons ennemis (19 juillet 1744). Le Piémont était ouvert : on y entra; on mit le siège devant *Coni*. Le roi de Sardaigne livra bataille pour sauver la place et fut vaincu; les assaillants n'en furent pas moins contraints à la retraite par le froid, la fonte des neiges et le débordement de la Stura. Dans l'Italie centrale, les Autrichiens du prince de Lobkovitz, qui menaçaient les deux Siciles, furent battus à *Velletri* par le roi de Naples et le duc de Modène (11 août 1744). Les vainqueurs entrèrent à Rome.

L'année suivante la République de Gênes s'unit aux Français et aux Espagnols. Gages, avec les Napolitains et les Espagnols, s'avança de Rome sur Modène. Don Philippe et le maréchal de Maillebois arrivèrent de Provence par Vintimille et Oneille avec une seconde armée. Le roi de Sardaigne et le comte de Schullembourg, avec les Piémontais et les Autrichiens, étaient retranchés à *Bassignano*, entre Valenza et Alexandrie, vers le confluent du Tanaro et du Pô. On franchit le Tanaro dans l'eau jusqu'à la ceinture. L'ennemi fut surpris, déconcerté, mis en déroute (17 octobre 1745). Le comte de Gages entra dans Milan (19 décembre).

Tentative du prince Charles-Édouard en Écosse. Ses victoires à Preston-Pans et à Falkirk (1745). **Sa défaite à Culloden** (1746).— La guerre se faisait partout à la fois. Le prince Charles-Édouard Stuart[1], fils aîné du Prétendant ou Chevalier de Saint-Georges et petit-fils de Jacques II, partit de Nantes le 12 juin 1745, avec 2 navires, quelques armes, 7 officiers et 48 000 francs. Il prit terre à l'ouest de l'Écosse dans le district

1. Charles-Édouard Stuart, fils aîné du chevalier de Saint-Georges et de Marie-Casimire Sobieska, petite-fille du roi de Pologne Jean Sobieski, était né à Rome le 31 décembre 1720. Il porta d'abord le nom de *comte d'Albany*.

de Moidart; les clans des Macdonald, des Lokil, des Camerons, des Frasers, se joignirent à lui. A la tête des *Highlanders* aux jambes nues, armés de leurs longues épées ou *claymores*, il déconcerte le gouvernement anglais par son agression imprévue. Il entre à Perth, y fait proclamer son père roi et lui-même régent; le duc de Perth et lord Georges Murray se rangent sous ses drapeaux. Il entre dans Édimbourg, mais ne peut prendre la citadelle bâtie sur le roc vif (19 septembre 1746).

Le général Cope s'avance contre lui avec un corps de troupes régulières; mais ses fantassins et ses dragons ne peuvent résister au choc impétueux des montagnards, qui, après avoir fait feu, jettent leurs mousquets et courent sur leurs adversaires pour les poignarder (2 octobre 1745). Ainsi vainqueur à *Preston-Pans*, le prince reçoit quelques secours de France. Il envahit l'Angleterre, occupe Carlisle, et parvient à Derby, à 30 lieues de Londres. Alors pourtant il dut rétrograder: le gouvernement anglais avait fait venir 12000 hommes des Pays-Bas; Édimbourg avait été réoccupé par les milices anglaises. Rentré en Écosse, Charles-Édouard eut encore l'avantage au combat de *Falkirk* (28 janvier 1746). Forcé pourtant de reculer devant l'armée du duc de Cumberland, bien supérieure en nombre, il échoua au siège du château de Stirling et fut refoulé sur Inverness. Cumberland vint l'y chercher, franchit la Spey, et remporta le 27 avril 1746, sur la bruyère de *Culloden*, une victoire décisive.

Sa fuite.— Charles-Édouard, dont la tête avait été mise à prix, s'enfuit blessé avec quelques compagnons; il franchit une rivière à la nage, et, poursuivi sans relâche, marcha cinq jours et cinq nuits, privé à peu près de sommeil et de nourriture, jusqu'au petit port d'Arizaig, au nord-ouest de l'Écosse. Traqué de retraite en retraite, il gagne déguisé l'île Stornay, puis l'île West, et se blottit dans des marais, ensuite dans une caverne. Il rencontre par bonheur la jeune lady Flora Macdonald qui se dévoue à son salut. Elle lui fait trouver un asile dans l'île de Benbecula, puis le conduit, en lui faisant prendre les habits d'une servante et le nom de Betty, dans l'île de Skye. Obligé à plusieurs reprises de passer au milieu des soldats et des vaisseaux anglais, et de se découvrir à des inconnus, il ne fut trahi par personne; à la fin il put atteindre un navire français sur la côte de Lochaber, et débarqua le 10 octobre 1746 à Saint-Pol de Léon.

Ses partisans furent frappés avec une férocité épouvantable.

Le 10 août 1746 dix-sept officiers furent traînés sur la claie dans la plaine de Kennington, près de Londres, et, « après qu'on les eut pendus, on leur arracha le cœur dont on leur battit les joues, et on mit leurs membres en quartiers ». (Voltaire, *Siècle de Louis XV*.) Dix jours après, les lords Kilmarnock et Balmerino furent décapités. Bien d'autres chefs furent mis à mort à York, Carlisle et Londres. Lord Derwentwater était du nombre, aussi bien que lord Lovat, âgé de quatre-vingts ans. Quant aux soldats, on en tua un sur vingt, en les faisant tirer au sort; les autres furent transportés aux colonies.

Défection de la Bavière. Traité de Füssen. François Ier de Lorraine élu Empereur (1745). — Cependant la France avait perdu l'allié dans l'intérêt duquel elle avait commencé la guerre: l'empereur Charles VII de Bavière était mort le 20 janvier 1745. Son fils Maximilien-Joseph, âgé de 17 ans, ne pouvait briguer la couronne impériale. Elle fut dévolue le 13 septembre 1745 par les Électeurs, réunis à Francfort, à François Ier de Lorraine, époux de Marie-Thérèse; l'Empire restait donc aux mains de l'Autriche. Dès le 22 avril, Maximilien-Joseph, par le conseil de son général Seckendorf, était rentré dans la neutralité par le traité de Füssen.

Victoires de Frédéric II à Friedberg, Sohr, Kesseldorf. Traité de Dresde (1745). — C'était une pointe audacieuse de Frédéric II en Bohème, qui, dans l'été de 1744, au moment où Louis XV était malade à Metz, avait dégagé la frontière française. Il était entré dans Prague le 16 septembre; mais l'inaction des maréchaux de Coigny et de Noailles, qui, au lieu de pousser devant eux droit à l'est, s'étaient attardés au siège de Fribourg, lui fit perdre sa conquête; manquant de vivres, et harcelé par le prince Charles de Lorraine dont la cavalerie battait le pays, il dut sortir de Bohême (novembre 1744).

Il prit sa revanche l'année suivante. Par un nouveau revirement, Auguste III de Saxe était devenu l'allié de Marie-Thérèse contre les Prussiens (18 mai 1745). Attaqué en Silésie, Frédéric dégage cette province par la brillante victoire de *Friedberg* (4 juin 1745); il entre en Bohême, et y obtient un nouveau succès à *Sohr* (30 septembre). Une troisième victoire remportée par le prince d'Anhalt sur les Saxons de Rutowski, au village de *Kesseldorf*, près de Dresde (15 décembre), fut suivie du Traité de Dresde (25 décembre 1745). Se séparant

définitivement de la France[1], le roi de Prusse, auquel la cession de la Silésie était confirmée, reconnaissait François Ier comme empereur.

Troisième Période (1745-8). Revers en Italie. Défaites de Plaisance et d'Exilles (1747). — La défection de Frédéric II nous fit perdre l'Italie. Marie-Thérèse, libre désormais de disposer de toutes ses forces, envoya 30 000 hommes en Lombardie. Les Français perdirent Asti et Alexandrie, les Espagnols sortirent de Milan (mars 1746). L'infant don Philippe et Maillebois éprouvèrent sous les murs de *Plaisance* une sanglante défaite (16 juin 1746), qui força l'armée franco-espagnole à repasser les Alpes et le Var. Gênes, notre fidèle alliée, fut occupée par les Autrichiens, qui s'avancèrent même jusqu'en Provence et en Dauphiné. Il est vrai qu'une insurrection populaire à Gênes enleva cette ville aux envahisseurs (5-10 décembre 1746), et qu'un secours de 6000 hommes, conduits par Boufflers, assura l'indépendance de la république; mais, lorsque le maréchal de Belle-Isle voulut profiter de ce retour de fortune pour recommencer la conquête de l'Italie, son armée, partie de Briançon, sous les ordres du Chevalier de Belle-Isle son frère, essaya vainement de forcer le passage du *Col de l'Assiette*, entre *Exilles* et *Fenestrelles* (19 juillet 1747). Arrêtés par les retranchements de l'ennemi qui barraient le défilé, les Français perdirent 5000 hommes en deux heures et furent repoussés. « Belle-Isle désespéré arrachait les palissades, et, blessé aux deux mains, il tirait des bois encore avec les dents, quand enfin il reçut le coup mortel. Il avait dit souvent qu'il ne fallait pas qu'un général survécût à sa défaite, et il ne prouva que trop que ce sentiment était dans son cœur. » (Voltaire.) Cet échec nous ferma la porte de la Péninsule : nous ne devions pas y rentrer avant 1792.

Succès aux Pays-Bas. Victoires de Raucoux (1746) et de Lawfeld (1747). — Les Français étaient plus heureux aux Pays-Bas. Le maréchal de Saxe s'empara successivement de Bruxelles, la capitale des possessions autrichiennes; d'Anvers, ce qui lui donnait la vallée de l'Escaut; de Charleroi et de

1. Frédéric se plaignait d'avoir été mal soutenu par les Français. Il disait dans ses lettres à Louis XV que « la bataille de Fontenoy et la prise de Tournay étaient des événements glorieux pour la personne du roi et avantageux à la France, mais que, pour l'intérêt direct de la Prusse, une bataille gagnée aux bords du Scamandre ou la prise de Pékin seraient des diversions égales. »

Namur, ce qui lui ouvrait celle de la Meuse (février-septembre 1746). Le prince Charles de Lorraine voulut l'arrêter et fut vaincu à la sanglante journée de *Raucoux* sur un plateau de la rive gauche de la Meuse, entre Liège et Viset. D'Estrées, Lowendal, Clermont, entraînant leurs soldats, franchirent les haies et tous les obstacles qui couvraient la position ennemie; les villages de Varoux et Raucoux furent emportés à la baïonnette. La nuit sauva les vaincus d'une destruction complète; autrement ils étaient jetés dans le fleuve (11 octobre). Ils avaient perdu 15 000 hommes, 50 canons, 9 drapeaux; du côté des Français, un seul officier général, le marquis de Fénelon, neveu de l'archevêque, fut tué.

Les Hollandais, qui n'avaient été jusque-là que les auxiliaires de la coalition, virent 120 000 Français passer leurs frontières (17 avril 1747). Comme en 1672, ils sacrifièrent leur liberté à leur indépendance. Guillaume IV, gendre de Georges II, et chef de la branche de Nassau-Dietz, fut proclamé stathouder. Le maréchal de Saxe [1], nommé maréchal-général des armées de France et accompagné du roi, n'en gagna pas moins une nouvelle bataille à *Lawfeld* sur le duc de Cumberland (2 juillet 1747). 29 canons et 16 drapeaux ou étendards tombèrent au pouvoir des Français; le général Ligonier, qui commandait la cavalerie anglaise, fut pris; le marquis de Ségur eut un bras emporté par un boulet. *Berg-op-Zoom*, assiégé par le comte de Lowendal [2], fut pris d'assaut le 16 septembre 1747 par une attaque impétueuse de Lowendal lui-même et du colonel de Custine [3]. *Maëstricht* fut investi le 13 avril 1748. Marie-Thé-

1. Après la bataille de Fontenoy, le maréchal de Saxe obtint la jouissance du château et du parc de Chambord; ses pensions furent augmentées 40 000 livres. En 1746, on lui donna le titre de *Maréchal-général des armées du roi*, que seul Turenne avait porté avant lui; en 1748, Louis XV lui conféra la propriété de l'île de Tabago, 6 pièces de canon et 16 drapeaux enlevés à l'ennemi lui furent donnés pour orner Chambord : on y construisit des casernes pour y loger près de lui un régiment de cavalerie légère qu'il avait levé lui-même. Peu après son voyage à Berlin (1749), où il reçut de Frédéric II le plus brillant accueil, il mourut à Chambord le 30 novembre 1750; le bruit courut qu'il avait été tué en duel par le prince de Conti. « La vie n'est qu'un songe, dit-il avant d'expirer au médecin Senac; le mien a été beau, mais il est court. » Un magnifique mausolée lui fut élevé par le sculpteur Pigalle, dans le temple luthérien de Saint-Thomas, à Strasbourg.

2. Ulric-Frédéric Woldemar, comte de Lowendal, était né en 1700 à Hambourg; il servit successivement dans les armées danoise, autrichienne, saxonne, russe, française, devint maréchal de France après la prise Berg-op-Zoom et mourut en 1755.

3. « M. de Cronstroem en était gouverneur; il avait 90 ans; son esprit était

rèse venait de signer une alliance avec la czarine Élisabeth, qui lui avait promis 37 000 hommes; mais les Russes étaient trop loin pour arrêter les succès de l'armée française.

Première guerre maritime entre la France et l'Angleterre (1743-1748). **Revers en Amérique. Perte de Louisbourg et de l'Ile du Cap-Breton** (1745). — Sur mer et aux colonies, où la France et l'Angleterre luttaient depuis 1743, la fortune était également partagée. La première bataille navale avait été livrée le 22 février 1744 dans les eaux de Toulon, où l'amiral Mathews avait attaqué notre flotte commandée par le vieux général de Court sans pouvoir la vaincre. Mais nous avions en Amérique une infériorité marquée; au mois de juin 1745, les Anglais prirent *Louisbourg*, dans l'*Ile Royale* ou *Ile du Cap-Breton*, après cinquante jours de siège. Maîtres de cette importante station, ils pouvaient fermer l'entrée du Saint-Laurent et interdire l'accès du Canada à nos vaisseaux. La Galissonnière parvint pourtant à défendre le Canada. En mai 1747, la flotte de l'amiral anglais Anson captura les 5 vaisseaux de ligne du chef d'escadre La Jonquière et une partie du convoi qu'ils escortaient, à la hauteur du Cap Finistère en Galice. Une autre flotte marchande attaquée par l'amiral Hawke dans les mêmes parages (octobre 1747) s'échappa, mais l'Estenduère perdit 6 des 8 vaisseaux d'escorte. Ainsi, dans les mers d'Amérique et d'Europe, nous étions battus.

Succès dans l'Inde. La Bourdonnais et Dupleix. Conquête de Madras (1746). **Défense de Pondichéry** (1748). — Il n'en était pas de même dans l'Inde, où la France triomphait grâce à deux hommes de génie, Mahé de La Bourdonnais et Joseph-François Dupleix. Né à Saint-Malo en 1699, La Bourdonnais avait été envoyé à 10 ans dans l'Océan Indien. Il entra au service de la Compagnie des Indes (1719), se distingua à la prise de Mahé sur les indigènes, et acquit une grande fortune. Nommé en 1735 gouverneur de l'Ile Bourbon et de l'Ile de France, il y déploya une activité prodigieuse. A l'Ile de France, il creusa des ports, établit des chantiers, des fortifications, des arsenaux, créa de riches plantations de café, de riz,

caduc et son corps infirme. La garnison n'était pas des meilleures, et les officiers sans expérience ne savaient s'ils devaient employer les mines ou l'inondation pour leur défense ; ils eurent le sort de cet âne fameux dans l'école, qu'on dit être mort de faim entre deux boisseaux d'avoine pour n'avoir pu faire un choix.... A peine le gouverneur eut-il le temps de se sauver en bonnet de nuit et en robe de chambre. » (FRÉDÉRIC II, *Histoire de Mon Temps.*)

de cannes à sucre. Dupleix, né à Landrecies en 1696, fut embarqué à 18 ans comme enseigne à bord d'un vaisseau de Saint-Malo. Son père étant devenu l'un des directeurs de la Compagnie des Indes, le jeune homme entra au Conseil Supérieur à Pondichéry, en 1721. Il fit de Chandernagor une ville importante, créa un comptoir à Patna sur le Gange, organisa un commerce considérable, et fut nommé après Dumas, le 23 octobre 1742, Directeur Général des établissements français de l'Hindoustan. Il préludait déjà, par des relations suivies avec les princes indigènes, aux grands projets dont il devait plus tard tenter l'accomplissement.

En 1746 La Bourdonnais équipe aux Iles Bourbon et de France neuf vaisseaux montés par 3000 matelots, fait voile pour l'Inde, s'empare de *Madras* et impose à la ville une rançon de neuf millions (21 septembre 1746). Dupleix jaloux intervint, se déclarant seul autorisé par son titre de gouverneur à disposer des conquêtes faites ou à faire; il cassa la capitulation et occupa Madras. La Bourdonnais fut rappelé en Europe et jeté à la Bastille (6 mars 1748). Il fut acquitté après trois ans de captivité, mais il était ruiné et malade; il mourut le 10 novembre 1753. Resté sans rival dans l'Inde, Dupleix entreprit de conserver Madras; il repoussa une attaque du nabab de Carnatic contre cette ville, mais échoua deux fois à l'attaque du Fort Saint-David ou de Gondeloure (1746-7). Assiégé à son tour par terre et par mer à Pondichéry, il résista 42 jours aux forces bien supérieures de l'amiral Boscawen, et le contraignit à se retirer avec de grandes pertes (18 octobre 1748). Le meilleur officier de la garnison, Paradis, avait été tué pendant le siège; Dupleix lui-même fut blessé; sa femme Jeanne Albert, fille d'un médecin de Paris et d'une créole portugaise, que les Indiens surnommaient *Joanna Begum*, la princesse Jeanne, l'avait vaillamment secondé.

Traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748). — Le jour même où les Anglais levaient le siège de Pondichéry, le 18 octobre 1748, la paix fut signée à Aix-la-Chapelle. On ne se serait guère douté, à en voir les conditions, que les Français avaient été vainqueurs à Fontenoy, à Raucoux et à Lawfeld.

Louis XV, qui voulait, disait-il, « traiter non en marchand, mais en roi », reconnaissait François Ier comme Empereur; tandis qu'il recouvrait seulement en Amérique Louisbourg et l'Ile du Cap-Breton, il abandonnait toutes ses conquêtes : aux Anglais, il rendait Madras; aux Autrichiens, les Pays-Bas;

à la Hollande, la portion de son territoire qu'il occupait, au roi de Sardaigne, la Savoie. Ainsi Louis XV abandonnait sans compensation des territoires conquis au prix de grands sacrifices et de brillants succès, des territoires situés en deçà de nos limites naturelles, Bruxelles, où l'on parlait français, Anvers, c'est-à-dire la vallée de l'Escaut, près d'Amsterdam, en face de Londres ! De plus, il se laissait imposer deux conditions honteuses : il s'engagait de nouveau à ne pas fortifier Dunkerque du côté de la mer, et à expulser de France le prince Charles-Édouard. Comme si le gouvernement eût voulu afficher sa dépendance à l'égard de l'Angleterre, il fit arrêter en plein Opéra[1] le malheureux descendant des Stuarts, qui refusait de quitter le royaume[2]. Nos alliés étaient mieux traités que nous : en Italie, le duc de Modène recouvrait ses États ; Parme et Plaisance étaient données à don Philippe. Un seul prince en Europe avait sérieusement tiré profit de la lutte : c'était Frédéric II, maître de la Silésie. La guerre s'était faite « pour le roi de Prusse ».

1. A cette occasion, le 10 décembre 1748, Madame de Tallemont, dont le laquais avait été arrêté dans la bagarre, écrivait à M. de Maurepas :

« Le roi vient de se couvrir d'une gloire immortelle en faisant arrêter le prince Édouard ; je ne doute pas que Sa Majesté ne fasse chanter le *Te Deum* pour remercier Dieu d'une victoire qui lui fait tant d'honneur. Mais comme mon laquais, nommé Lafleur, qui a été pris dans cette grande journée, ne peut rien ajouter aux lauriers de Sa Majesté, je vous prie de me le renvoyer. »

2. Il se retira à Bouillon, puis à Rome, auprès de son père. Au début de la Guerre de Sept Ans, il vint au Château de Navarre, près d'Évreux, chez son cousin le duc de Bouillon, puis à Nancy, chez le roi Stanislas, dans l'espoir que la France lui fournirait les moyens de renouveler son expédition en Écosse ; mais son attente fut trompée. Il épousa Louise-Maximilienne de Stolberg-Gœdern, qui avait trente-deux ans de moins que lui, et se retira en Toscane sous le nom de *comte d'Albany*. Ce prince, qui avait commencé en héros de roman, finit mal : il demandait au vin des consolations contre l'infortune, et maltraitait tellement sa femme, qu'elle quitta Florence et se retira à Rome. Après la mort de son mari, survenue en 1788, elle s'attacha au célèbre poète italien Alfieri.

Henri-Benoit Stuart, frère cadet de Charles-Édouard, né à Rome le 6 mars 1725 et filleul du pape Benoit XIII, devint cardinal d'York en 1747. A la mort de son frère aîné, il se fit appeler *Henri IX, Roi de France et d'Angleterre*. Il mourut en 1807 : en lui s'éteignit la famille des Stuarts.

CHAPITRE XX.

Guerre de Sept Ans. Progrès de l'Angleterre.

Guerre de Sept ans (1756-1763). Définition. Causes de la guerre maritime. Rivalité de la France et de l'Angleterre aux colonies. — Les Français et les Anglais aux Indes Orientales. Politique de Dupleix. Son rappel (1754). — Les Français et les Anglais en Amérique. La Vallée de l'Ohio. Mort de Jumonville (1754).—Les Anglais attaquent nos vaisseaux sans déclaration de guerre (1755). — Conquête de Minorque par La Galissonnière et Richelieu (1756).

Causes de la guerre continentale. Rivalité de la Prusse et de l'Autriche. Marie-Thérèse et Mme de Pompadour.— Invasion de la Saxe par les Prussiens (1756).— Frédéric se trompe dans ses calculs. Il change d'attitude et gagne l'opinion publique. — Difficile situation de la France. — Bataille de Lowositz. Capitulation de Pirna (1756). — Coalition de l'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, de la Diète Germanique, contre la Prusse. — Victoire des Prussiens à Prague. Leurs défaites à Kollin et Jagerndorf (1757).—Invasion du Hanovre par les Français. Bataille d'Hastembeck. Capitulation de Closter-Seven (1757).— Victoires de Frédéric II à Rosbach et à Leuthen ou Lissa (1757).

Opérations entre l'Elbe et l'Oder. Victoire de Frédéric à Zorndorf. Sa défaite à Hockirchen (1758). — Défaites des Prussiens à Zullichau et Kunnersdorf (1759).— Situation critique de la Prusse. — Défaite des Prussiens à Landshut. Victoires de Frédéric à Liegnitz et à Torgau (1760). — Les Prussiens perdent Schweidnitz et Colberg (1761). — Paix entre la Prusse et la Russie (1762). Succès des Prussiens à Burkersdorf, Schweidnitz, Freyberg. — Opérations entre le Rhin et le Weser. Rupture de la Capitulation de Closter-Seven. Défaite du comte de Clermont par le prince de Brunswick à Crevelt (1758). — Contades, Soubise et de Broglie : victoires de Sondershausen et de Lutterberg (1758). — Victoire de Bergen et défaite de Minden (1759). — Combat de Clostercamp (1760). — Défaites de Fillinghausen (1761) et de Wilhemstadt (1762).

Guerre maritime. Combat de Saint-Cast (1758). Défaites de Lagos et de Belle-Ile (1759). — Défense du Canada par Montcalm et Lévis. Prise des Forts d'Oswego (1756). Perte du Cap Breton et du Fort Duquesne (1758). Bataille de Ticonderoga (1758). — Bataille et capitulation de Québec (13-18 septembre 1759). Capitulation de Montréal (8 septembre 1760). — Lally-Tollendal (1758-1761). Perte de Pondichéry et de l'Inde (1761). — Mort de la czarine Élisabeth et du roi d'Angleterre Georges II. Pacte de Famille (1761). — Traité de Paris et d'Hubertsbourg (10-15 février (1763). — Les résultats de la Guerre de Sept Ans.

Guerre de Sept ans (1756-1763). **Définition. Causes de la guerre maritime. Rivalité de la France et de l'Angleterre aux colonies.** — Le repos de l'Europe ne fut pas long : huit ans après les derniers coups de canon de la Guerre de la Succession d'Autriche, elle était de nouveau en feu. Dans l'intervalle, l'Angleterre avait concentré ses forces et tout préparé en vue d'une lutte suprême pour la conquête des mers; la

Prusse avait repris haleine et méditait un nouveau pas en avant; l'Autriche, se disposant à prendre sa revanche, cherchait des alliés et des ressources; sous l'éclat extérieur d'une prospérité toute factice, en France, les ressorts du gouvernement et de l'administration achevaient de se rompre : on allait en avoir trop tôt la preuve.

On appelle Guerre de Sept Ans la double lutte, à la fois maritime et continentale, qui embrasa les deux mondes de 1756 à 1763. Elle fut amenée aux colonies par la rivalité de l'Angleterre et de la France dans les deux Indes; en Europe, par la rivalité de la Prusse et de l'Autriche en Allemagne. Les Français et les Anglais étaient rivaux sur trois points différents : dans l'Hindoustan, aux Antilles et dans l'Amérique du Nord.

Les Français et les Anglais aux Indes-Orientales. Politique de Dupleix. Son rappel (1754). — Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Dupleix, gouverneur de l'Inde Française, aidé de Bussy, avait organisé un corps de cipayes ; et combattant partout l'influence anglaise, il intervenait dans les démêlés des princes indiens, se faisant payer son appui par des avantages commerciaux et des concessions de territoire. Deux prétendants se disputaient le Dekkan : Dupleix aida Mirzapha-Jung à triompher de Nazir-Jung allié des Anglais, et se fit céder Mazulipatam (1749). Il intervint aussi dans le Carnatic en faveur de Chunda-Sahib et de son fils Rajah-Sahib, contre Anaverdy-Khan; celui-ci, qui malgré ses cent ans commandait son armée en personne, monté sur un éléphant, périt d'un coup de feu (3 août 1749) ; les vainqueurs reconnaissants cédèrent à Dupleix Vilnour. Les Anglais, effrayés de ses progrès, secoururent Mohammed-Ali, le fils d'Anaverdy-Khan, qui s'était retiré à Trichinopoly; ils donnèrent aussi des renforts à Nazir-Jung, qui reprit l'offensive en 1750. Un instant Pondichéry fut assiégé et Mirzapha-Jung tomba au pouvoir de Nazir-Jung; mais les Français, commandés par d'Auteuil, reprirent l'offensive et s'emparèrent de *Gingi*. Ils remportèrent une grande victoire sur Nazir-Jung qui fut tué. Mirzapha-Jung délivré le remplaça; il entra en triomphe dans Pondichéry; Dupleix était assis près de lui dans le même palanquin; il obtint la cession de tout le pays qui s'étend de l'embouchure de la Kistnah jusqu'au Cap Comorin, c'est-à-dire toute la côte sud-est de l'Inde. Si Mirzapha-Jung fut tué dans une révolte, son oncle et successeur Salabut-Jung prit possession de Gol-

conde, vainquit les Mahrattes avec l'aide de Bussy-Castelnau, et donna à la Compagnie Française des Indes-Orientales, avec l'assentiment du Grand Mogol son suzerain, la côte d'*Orissa* (1751).

Dupleix ne fut pas soutenu par le gouvernement français. Les Anglais, au contraire, envoyèrent Clive au secours de Mohammed-Ali assiégé dans Trichinopoly. Clive et Lawrence son chef furent vainqueurs à *Tcheringham*, île du fleuve *Kavéry*, où Chunda-Sahib fut tué (1752), et à Trichinopoly (1754). Ces revers pouvaient être réparés. Les Anglais menacèrent Louis XV de la guerre s'il ne rappelait pas Dupleix : Dupleix fut rappelé (1754); il devait mourir à Paris dans la misère le 11 novembre 1763. Son successeur Godeheu signa avec les Anglais la Convention de *Madras,* aux termes de laquelle les deux Compagnies abandonnaient chacune ce qu'elles avaient conquis depuis 1748 : les Anglais évacuaient quelques lieues de terrain, les Français deux cents lieues de côtes.

Les Français et les Anglais en Amérique. La Vallée de l'Ohio. Mort de Jumonville (1754). — Aux Antilles, les Anglais prétendaient avoir des droits sur les Iles de Tabago, Sainte-Lucie, la Dominique et Saint-Vincent, que la France avait entrepris de coloniser. Ils abattirent à coups de canon les poteaux aux armes du roi de France : Louis XV resta muet.

Dans l'Amérique du Nord, le Traité d'Aix-la-Chapelle n'avait pas fixé les limites du Canada et de la Nouvelle-Angleterre : on était trop pressé de conclure, et d'ailleurs le territoire qui séparait les deux pays ne comprenait guère que des forêts vierges à peu près désertes ou habitées par quelques Indiens. A mesure pourtant que la colonisation s'étendit, on s'aperçut de son importance. L'*Ohio* ou *Belle Rivière*, principal affluent du Mississipi à l'orient, sur la rive gauche, est formé par la réunion de deux cours d'eau, le *Monongahéla* et l'*Alleghany*, nés l'un et l'autre sur le versant occidental des Monts Alleghanys. Coulant du nord-est au sud-ouest, c'est-à-dire du Saint-Laurent vers le Mississipi, l'Ohio formait un véritable trait d'union entre le Canada et la Louisiane. Si les Français parvenaient à s'établir sur ses bords, leurs colonies, soudées en un seul tout, décriraient un immense arc de cercle à l'intérieur du continent, de Québec à la Nouvelle-Orléans, enveloppant ainsi les établissements anglais; si au contraire l'Angleterre en devenait maîtresse, elle couperait les communications entre nos deux

grandes colonies en se plaçant elle-même en travers. La Galissonnière, gouverneur du Canada, fit commencer la colonisation de la Vallée de l'Ohio (1749). Son successeur Duquesne, petit-neveu du célèbre marin, construisit le *Fort Duquesne* à la jonction du Monongahéla et de l'Alléghany; les Anglo-Américains, de leur côté, bâtirent le *Fort de la Nécessité*. Un officier français, Jumonville, fut envoyé avec une poignée d'hommes en parlementaire pour les sommer de se retirer. Il fut surpris et tué par un détachement d'Américains et de sauvages que commandait Georges Washington, alors colonel de milice en Virginie (18 mai 1754). De Villiers, frère de Jumonville, vainquit deux mois après les agresseurs, et les obligea à rendre le Fort de la Nécessité (3 juillet 1754). Le gouvernement de Louis XV, inquiet, proposa de céder aux Anglais toute la rive gauche de l'Ohio! L'année suivante, le général Braddock avec environ 2 500 Anglais et sauvages marcha sur le Fort Duquesne. 250 Canadiens et 600 Indiens, embusqués derrière les arbres des forêts, au bord du *Monongahéla*, le tuèrent et mirent sa troupe en déroute (9 juillet 1755).

Les Anglais attaquent nos vaisseaux sans déclaration de guerre (1755). — Le gouvernement français ne voulait pas se résigner à la guerre. Alors l'amiral anglais Boscawen attaque et prend deux navires français en vue de Terre-Neuve (8 juin 1755) : Louis XV répond en restituant un bâtiment anglais pris par une frégate française qu'il avait attaquée. Enfin les Anglais, assaillant partout notre marine, nous enlèvent en un mois, sans déclaration de guerre, 300 bâtiments marchands, 6 000 matelots et 30 millions. C'était trop de honte : Louis XV dut se résigner à combattre.

Conquête de Minorque par La Galissonnière et Richelieu (1756). — La guerre fut commencée vigoureusement. Douze vaisseaux de ligne et cent cinquante bâtiments de transport, sous la conduite de La Galissonnière, vinrent débarquer dans l'île de *Minorque* 20 000 hommes commandés par le duc de Richelieu (17 avril). La flotte de l'amiral Byng fut battue (20 mai) et *Port-Mahon* occupé par les Français. Les Anglais s'étaient réfugiés dans le fort *Saint-Philippe*, construit sur un rocher escarpé. Ils y furent attaqués; l'ardeur des soldats était si grande, que pour les empêcher de s'enivrer, Richelieu n'eut qu'à déclarer que ceux qui ne renonceraient pas au vin ne feraient point partie des colonnes d'assaut. Quoique la brèche ne fût point praticable et qu'on n'eût point d'échelles assez

longues, on donna l'assaut dans la nuit du 27 au 28 juin; les remparts furent escaladés sous un feu terrible, et trois des ouvrages conquis; la place capitula dans la journée. La France fut transportée de joie, et les Anglais exaspérés. Leurs ministres donnèrent une victime expiatoire à la colère publique : Byng, accusé d'avoir manqué à son devoir, fut condamné à mort et fusillé (14 mars 1757).

Causes de la guerre continentale. Rivalité de la Prusse et de l'Autriche. Marie-Thérèse et Mme de Pompadour. — Ce fut, on l'a vu plus haut, la rivalité de l'Autriche et de la Prusse en Allemagne qui fit éclater la guerre sur le continent. Marie-Thérèse n'avait jamais perdu l'espoir de recouvrer la Silésie, et Frédéric II entendait bien ne pas se borner à cette conquête. Des deux parts on cherchait des alliés : le prince de Conti, qui dirigeait la diplomatie secrète de Louis XV (les deux de Broglie, l'oncle et le neveu, lui succédèrent plus tard dans ce rôle), aurait voulu une alliance de la France et de la Prusse pour attaquer simultanément les Pays-Bas et la Bohême. Machault pensait que la France devait rester rigoureusement neutre entre Frédéric et Marie-Thérèse. Les ambassadeurs d'Autriche à Versailles, Kaunitz (1751-3), puis Stahremberg, travaillaient à gagner le Roi Très Chrétien. Marie-Thérèse écrivit de sa main une lettre amicale à Mme de Pompadour; la favorite fut enivrée d'orgueil et entraîna le roi du côté autrichien; une conférence secrète eut lieu à Bellevue, dans la maison de Mme de Pompadour, appelée *Babiole*, entre l'abbé de Bernis et le comte de Stahremberg (22 septembre 1755). Il n'y avait encore là que des négociations.

Frédéric II prit l'initiative de la guerre. Il signa avec Georges II, comme Électeur de Hanovre, un traité d'alliance « contre toute puissance étrangère qui ferait entrer des troupes en Allemagne », c'est-à-dire évidemment contre la France qui allait attaquer le Hanovre, patrimoine personnel du roi d'Angleterre (16 janvier 1756). Le Traité de Versailles fut signé le 1er mai suivant; Louis XV mettait 24 000 hommes à la disposition de l'Impératrice contre tout agresseur; il y avait garantie mutuelle pour les possessions européennes de l'Autriche et de la France.

Invasion de la Saxe par les Prussiens (1756). — Le 29 août 1756 les Prussiens entrèrent brusquement en Saxe. C'était, avait dit Frédéric à M. de Bulow, ministre saxon à

Berlin, une « marche involontaire », et ce serait un « *Transitus innoxius* ». Néanmoins, à Leipsig, les soldats prussiens furent logés chez l'habitant et nourris par lui. Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne[1], hors d'état de résister, écrivit à Frédéric pour accorder l'autorisation qu'on ne lui avait pas demandée; cela ne parut point suffisant au roi de Prusse. Il voulait, de gré ou de force, disposer de l'armée saxonne pour grossir ses troupes. Il fallait pour cela, ou obtenir l'alliance de l'Électeur-Roi, ou du moins l'endormir par de belles promesses qui ne tiraient pas à conséquence, tout en avançant rapidement, afin qu'Auguste effarouché ne prît point le parti de se retirer immédiatement avec ses soldats en Bohême, dans les rangs autrichiens, hors de la griffe prussienne. La seconde hypothèse se réalisa.

Le 3 septembre, l'armée saxonne, forte de 18 000 hommes, se retira dans le camp retranché de Pirna, entouré de rochers à pic, sous la conduite du maréchal Rutowski; le roi y était. Le même jour, les Prussiens tirèrent le premier coup de feu. Le 6, Auguste reçut de Frédéric une lettre dans laquelle ce dernier annonçait que la Saxe ne serait pas évacuée de sitôt, « *pour cent raisons de guerre qu'il serait ennuyeux d'alléguer* ».

Le lendemain 7 septembre seulement, c'est-à-dire *dix jours après l'entrée des Prussiens en Saxe*, Auguste envoya des courriers à Marie-Thérèse, à Louis XV, au roi de Suède, à la czarine. A l'Impératrice, il demandait secours au nom des lois de l'Empire violées par Frédéric; aux puissances étrangères, il rappelait les Traités de Westphalie, également violés. Ainsi donc, le roi de Prusse a bien été l'agresseur.

Frédéric se trompe dans ses calculs. Il change d'attitude et gagne l'opinion publique. — S'il a prétendu être dans la nécessité de prévenir ses ennemis, *de se défendre*, c'est afin de ne point alarmer l'Europe par son ambition. A peine

1. Frédéric faisait peu de cas d'Auguste III et de son principal conseiller le comte de Bruhl. « Ce ministre ne connaissait que les finesses et les ruses qui font la politique des petits princes. C'était l'homme de ce siècle qui avait le plus d'habits, de montres, de dentelles, de bottes, de souliers et de pantoufles. César l'aurait rangé dans le nombre des têtes si bien frisées et si bien parfumées qu'il ne craignait guère. » (FRÉDÉRIC II, *Histoire de Mon Temps.*)

Le roi de Prusse ne traitait guère mieux les autres États secondaires de l'Empire. « La Bavière est le pays de l'Allemagne le plus fertile et où il y a le moins de génie: c'est le Paradis Terrestre habité par des bêtes. » (FRÉDÉRIC II.)

érigée en royaume depuis un demi-siècle, la Prusse avait déjà mis la main quinze ans auparavant sur la Silésie. Que penserait l'Europe en présence d'une nouvelle agression de cette puissance si jeune, si remuante, et qui avait fourni des preuves si alarmantes de sa vitalité? Il fallait donc donner le change. Pour le moment, il n'y réussit pas : l'Autriche, l'Empire, la Russie, la France, la Suède, se coalisèrent contre lui; seul contre tous, et à deux doigts de sa ruine, il se sauva à force de génie, d'adresse aussi. Il fallait rejeter l'odieux que son agression lui avait attiré sur ses adversaires, afin de se rendre intéressant, d'avoir pour soi l'opinion publique, la reine du temps, qui tôt ou tard ne pouvait manquer, aidée par les victoires incroyables du monarque prussien, d'imposer la paix aux coalisés. Frédéric s'occupa dès lors de la mettre de son côté : combattant d'une main, écrivant de l'autre, il se tourna vers Voltaire, si brutalement traité trois ans auparavant à Francfort. N'osant de prime saut lui écrire lui-même, il lui fait écrire par sa sœur, la Margravine de Baireuth : Le roi est bien malheureux, il est malade, il veut s'empoisonner, etc., etc. Et puis il n'est pas cause de ce qui est arrivé à Voltaire, il en a été au désespoir, etc., etc. Du reste, on ne perd pas une occasion d'exalter les Français, leur amabilité, leur courage, *on a pour eux un chien de tendre*... Quel texte pathétique! Frédéric attaqué par toute l'Europe ameutée contre lui par Marie-Thérèse, Élisabeth et [redacted]de Pompadour! Frédéric écrivant des vers entre Rosbach et Lissa! admirant la France qui le frappe, s'inclinant avec respect, dans ce siècle de l'esprit, devant les écrivains que Marie-Thérèse maudit, que Louis XV dédaigne ou persécute!... Les têtes n'y tinrent pas : on fut plus Prussien à Paris qu'à Berlin.

Difficile situation de la France. — On a beaucoup reproché au gouvernement de Louis XV d'avoir mis ses troupes au service de Marie-Thérèse, et d'avoir voulu soutenir une double guerre à la fois, contre les Anglais aux colonies, contre les Prussiens sur le continent. C'est là un des inconvénients de la position de la France. On s'extasie souvent sur les avantages de cette position à la fois maritime et continentale : c'est ne voir qu'un des côtés de la question. La France est un pays maritime comme l'Angleterre, sans pouvoir comme elle consacrer toutes ses forces à sa marine et à ses colonies, car elle n'est point une île comme sa rivale; elle est, elle a toujours été, depuis des siècles, ouverte à l'est et au nord. Elle est un

pays continental comme l'Autriche et la Prusse, mais elle est obligée de réserver pour sa marine une partie de ses ressources; en sorte qu'à différentes époques, pour avoir voulu agir à la fois sur mer et sur terre, elle a échoué des deux côtés en même temps. En 1756, la guerre maritime avait commencé avant la lutte continentale, et c'est une des raisons qui ont donné à Frédéric l'audace de jeter le gant à l'Autriche et à tous les petits États allemands. La France aux prises avec les Anglais devait donc s'imposer une grande réserve. Cette réserve devait-elle aller jusqu'à assister l'arme au bras au triomphe des Prussiens? Si l'on jugeait indispensable de se joindre aux autres signataires des traités de Westphalie pour les contenir, il aurait fallu mieux conduire la guerre au début, et, une fois le résultat désirable atteint, poser les armes. Le mal a été de faire dégénérer la lutte entamée pour arrêter l'ambition prussienne en lutte continuée pour servir l'ambition autrichienne; on a voulu détruire la Prusse protestante au profit de l'Autriche catholique; on s'est épuisé en pure perte. On a fait passer toutes les sympathies du côté de l'agresseur primitif, ce qui n'était pas difficile, les Français étant disposés à condamner de confiance tout ce que pouvait faire ou dire le triste gouvernement de Louis XV.

Bataille de Lowositz. Capitulation de Pirna (1756). — Poursuivant sa marche offensive, Frédéric II pénétra à Dresde le 9 septembre. L'Électrice-Reine, femme d'Auguste III et mère de la Dauphine de France, était restée dans son palais; le général prussien Wylich, nommé commandant de la place, reçut l'ordre de faire main basse sur les papiers secrets de la chancellerie saxonne. L'Électrice refusa de livrer les clefs. Elle eut beau se mettre en travers de la porte : Wylich en personne rompit les sceaux, fit sauter les serrures, et enleva tout. Frédéric espérait trouver dans la volumineuse correspondance des cours de Dresde et de Vienne quelque document qu'il pourrait présenter comme un concert offensif formé contre lui ; il n'y trouva que la confidence mutuelle des inquiétudes causées à la Saxe et à l'Autriche par l'ambition prussienne.

Le général Winterfeld fut envoyé au camp de Pirna pour proposer à Auguste de s'allier avec Frédéric contre l'Autriche. L'Électeur-Roi dépêcha sans succès M. d'Arnim au quartier général prussien pour obtenir que sa neutralité fût respectée.

Cependant une armée autrichienne se réunissait en Bohême, sous les ordres du feld-maréchal de Braun, pour aller au secours des Saxons et prendre les Prussiens entre deux feux; elle n'y réussit pas. Une moitié de leur armée continua le blocus de Pirna, tandis que Frédéric, avec l'autre, entrait en Bohême et livrait aux Autrichiens la bataille de Lowositz (1er octobre 1756). Elle fut peu décisive, mais les Autrichiens perdirent ensuite une semaine en tâtonnements. Bloqués depuis un mois, les Saxons n'avaient plus de vivres; il fut convenu qu'ils quitteraient Pirna, repasseraient sur la rive droite de l'Elbe et attaqueraient les Prussiens simultanément avec l'armée autrichienne. Mais Braun n'en finissait pas.

Les Saxons, conduits par le maréchal Rutowski, se mettent en marche par une pluie torrentielle, dans la nuit du 12 au 13 octobre, passent l'Elbe, et escaladent péniblement les rochers de la rive droite. Ils sont arrivés en face des lignes prussiennes de l'armée du roi; pendant ce temps, le corps de blocus a traversé le camp abandonné et les poursuit. Les voilà pris entre deux feux : les canons sont embourbés, les chevaux épuisés, les hommes n'ont pas mangé depuis 24 heures! Le 15 octobre, les Saxons mettent bas les armes. Ils devaient être renvoyés dans leurs foyers : on leur donna du tabac, de la bière, on leur fit des discours, on eut recours pour dernier argument aux coups de bâton; ils furent incorporés, de gré ou de force, dans l'armée prussienne. Auguste III dut fuir en Pologne.

Coalition de l'Autriche, de la France, de la Russie, de la Suède, de la Diète germanique, contre la Prusse. — Alors la France rompt toute relation avec Frédéric II ; la czarine de Russie, Élisabeth, irritée des épigrammes du roi de Prusse, et dont les ministres étaient gagnés, a-t-on dit, par l'Autriche et par la France, se joint à ces deux États (31 octobre 1756); la Diète germanique accède à la coalition (17 janvier 1757); la Suède se prononce à son tour dans le même sens, comme garante des Traités de Westphalie (14-21 mars, 22 septembre 1757). Par le second Traité de Versailles (voir plus loin), toutes les ressources de la France seront à la disposition de Marie-Thérèse. Deux armées sont mises en campagne : le maréchal d'Estrées, avec la plus considérable, doit enlever aux Prussiens le duché de Clèves et ensuite conquérir le Hanovre sur le roi d'Angleterre; l'autre, commandée par le prince de

Soubise et forte de 24 000 hommes, doit aller, en remontant la vallée du Mein, rejoindre en Thuringe l'Armée d'Exécution ou des Cercles. Que restera-t-il pour combattre les Anglais sur mer et défendre nos colonies?

Victoire des Prussiens à Prague; leurs défaites à Kollin et Jagerndorf (1757). — Au mois d'avril 1757, Frédéric avait envahi la Bohême en y entrant à la fois par la Silésie et la Saxe. Le 6 mai, aidé de son frère le prince Henri, de Schwerin et de Manteuffel, il gagna la bataille de *Prague* sur le feld-maréchal de Braun et le prince Charles de Lorraine. Dans cette journée, le vieux maréchal Schwerin (il avait 72 ans) fut tué en chargeant, un drapeau à la main, à la tête de l'infanterie prussienne. Cette bataille, une des plus meurtrières du siècle, coûta aux Autrichiens 24 000 hommes, 11 étendards, 60 canons; le feld-maréchal de Braun fut blessé à mort. Les vaincus (ils étaient encore 40 000) s'entassèrent dans Prague et y furent assiégés.

Une seconde armée autrichienne, commandée par le feld-maréchal Daun, venait par l'est au secours de la première. Renouvelant en Bohême la manœuvre qui lui avait si bien réussi en Saxe l'année précédente lors du blocus du camp de Pirna, le roi de Prusse laisse une partie de son armée devant Prague, et, avec l'autre court attaquer Daun à *Kollin :* le nombre l'emporta: « Voulez-vous enlever cette batterie à vous seul? » criait-on à Frédéric obstiné sous la mitraille autrichienne. Le roi fut obligé de rétrograder; il perdit 8 000 hommes et 16 canons (18 juin 1757). La lenteur et la circonspection de Daun, surnommé *le Fabius Cunctator de l'Autriche*, le préservèrent d'un complet désastre : il n'en fallut pas moins lever le siège de Prague et rentrer en Saxe. Pendant ce temps 100 000 Russes, commandés par Apraxin, envahissaient la Prusse, prenaient Mémel, et gagnaient la bataille de *Jagerndorf* (30 août) contre le feld-maréchal Lehwald, trop inférieur en nombre pour leur résister efficacement.

Invasion du Hanovre par les Français. Bataille de Hastembeck. Capitulation de Closter-Seven (1757).—Les Anglo-Hanovriens, alliés de Frédéric, n'étaient pas plus heureux que lui. Le maréchal d'Estrées occupa Clèves, Juliers, Wesel, franchit le Rhin et le Weser sans coup férir. Le duc de Cumberland, fils de Georges II, ayant voulu l'arrêter, perdit la bataille de *Hastembeck* grâce à l'énergique initiative de Chevert[1]

1. Né à Verdun en 1695, d'une famille de roturiers, François Chevert fut

à la tête de l'aile droite française (26 juillet 1757). La disgrâce de d'Estrées, auquel on reprochait sa lenteur, n'arrêta pas les succès des Français. Son successeur, le maréchal duc de Richelieu, accula le duc de Cumberland aux marais de l'Elbe, et l'obligea le 8 septembre à signer la convention de *Closter-Seven*, par laquelle il s'engageait à évacuer toute la rive gauche de l'Elbe, sauf Stade, à se retirer dans le Lauenbourg et à ne plus porter les armes contre la France. De Hambourg à Francfort, l'Allemagne occidentale était occupée par les armées de Louis XV.

Victoires de Frédéric II à Rosbach et à Leuthen ou Lissa (1757). — Frédéric semblait perdu. De son quartier général de Pirna, où il se trouvait adossé à l'Elbe, il voyait les armées ennemies s'avancer de toutes parts en cercle, par un mouvement concentrique, pour l'étouffer entre leurs masses. Au sud, il avait devant lui une armée autrichienne commandée par Daun qui se dirigeait, en descendant l'Elbe et l'Oder, de la Bohême sur la Saxe, la Lusace et la Silésie : à l'ouest, l'Armée d'Exécution du prince de Saxe-Hilburghausen, grossie des 24 000 Français de Soubise, arrivait sur la Saale, à travers les duchés de Saxe; au nord-est, les Russes d'Apraxin dévastaient la Prusse; au nord, les Suédois entraient en Poméranie; au nord-ouest, rien n'empêchait Richelieu, dès lors sans ennemis, de remonter l'Elbe pour faire sa jonction avec Soubise. Un instant désespéré, Frédéric eut l'idée d'échapper à sa ruine imminente par la mort[1]; mais, homme d'action et de coup d'œil

soldat à 16 ans. Lieutenant-colonel au début de la Guerre de la Succession d'Autriche, il avait enlevé Prague par surprise. Ce fut lui qui, lors de la retraite de Belle-Isle, quitta le dernier cette ville avec l'arrière-garde et obtint de l'ennemi par sa fière attitude une capitulation honorable. Toute sa vie fut une suite d'actions héroïques; il mourut en 1769. Il était lieutenant-général : « Le seul titre de maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle. » (D'ALEMBERT.) Son tombeau se trouve à Paris, dans l'Église de Saint-Eustache.

1. Comme il l'écrivait dans une *Epître au marquis d'Argens,* où il faisait la profession de foi suivante :

J'apprends de mon maître Épicure
Que du Temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés;
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés,
N'est point de nature immortelle.

rapide, il reprit vite son sang-froid et ne songea plus, comme il l'écrivait à Voltaire, qu'à

Penser, vivre et mourir en roi.

Le génie du roi de Prusse, sa position centrale, la rapidité de ses mouvements, les fautes de ses ennemis, le sauvèrent. Les Russes restèrent immobiles. Richelieu, au lieu de profiter de la capitulation de Closter-Seven pour se tourner contre les Prussiens, pilla le Hanovre et reçut de ses soldats le surnom de « Père la Maraude; » plus tard, il fit bâtir à Paris le *Pavillon de Hanovre*, du fruit de ses déprédations, à en croire le bruit public. Soubise et le prince de Saxe, qui avaient 55 000 hommes, s'avançaient sans précaution sur les bords de la Saale. Ils se laissèrent d'abord surprendre à *Gotha*[1] (13 octobre), furent délogés de *Weissenfels* et de *Halle;* pourtant ils voulurent tourner Frédéric en exécutant en sa présence une marche de flanc : il descendit avec 22 000 hommes des hauteurs sur lesquelles il s'était posté et mit en déroute cette armée mal commandée, sans discipline et sans cohésion. La bataille de *Rosbach*, rapidement décidée, coûta aux alliés 12 000 morts, blessés ou prisonniers, 63 canons, 22 drapeaux ou étendards (5 novembre 1757). Les vaincus s'enfuirent vers Erfurth, puis dans la vallée du Mein[2].

1. A Gotha, les hussards prussiens de Sedlitz prirent dans les quartiers français une multitude de valets, de cuisiniers, de femmes, même de comédiens; ils trouvèrent dans les équipages des généraux des caisses de pommade, d'essence, de poudre, de bourses à cheveux, des parasols, des robes de chambre, jusqu'à des perroquets!

2. Jamais général ne fut plus chansonné que Soubise. Des vers que tout le monde répéta le représentaient une lanterne à la main cherchant son armée sur le champ de bataille de Rosbach, et s'écriant :

Elle était là pourtant hier matin.
Me l'a-t-on prise, ou l'aurais-je égarée ?
Ah! je perds tout, je suis un étourdi ;
Mais attendons au grand jour, à midi.
Que vois-je, ô Ciel! que mon âme est ravie !
Prodige heureux ! La voilà! la voilà !
Ah, ventrebleu ! qu'est-ce donc que cela ?
Je me trompais, c'est l'armée ennemie.

Après la mort de la marquise de Pompadour, comme il n'avait plus, disait-on, d'autre amie que M[me] de l'Hôpital, on répandit le quatrain suivant :

Il est mal, ce pauvre Soubise!
Sa *tente* à Rosbach il perdit ;
A Versailles il perd sa *marquise*,
A l'*Hôpital* il est réduit.

Un mois après, Frédéric était en Silésie : Daun y avait pris *Schweidnitz*, vaincu le Prussien Bévern (22 novembre) et enlevé *Breslau*. Le roi marche contre lui et lui livre bataille près des villages de *Leuthen* et *Lissa;* Frédéric n'avait que 33 000 hommes contre 60 000 ; mais il s'empare d'un plateau qui domine la position des Autrichiens, enfonce leur gauche, tourne contre eux leur propre artillerie et leur fait perdre 24 000 hommes, 134 canons, 59 drapeaux (5 décembre 1757). Breslau lui ouvre ses portes : 18 000 Autrichiens y sont faits prisonniers, toute la Silésie retombe au pouvoir de Frédéric.

Opérations entre l'Elbe et l'Oder. Victoire de Frédéric à Zorndorf; sa défaite à Hockirchen (1758). — A partir de ce moment la guerre continentale a deux théâtres bien distincts : 1° entre l'Elbe et l'Oder, à l'est, Frédéric II lutte contre les Autrichiens et les Russes; 2° entre le Rhin et le Weser, à l'ouest, les généraux français combattent les Anglo-Hanovriens. Sur le premier de ces deux champs de bataille, le roi de Prusse, vainqueur à Lissa, prit l'offensive à son tour; il envahit la Moravie et vint, au printemps de 1758, assiéger *Olmütz* défendu par l'autrichien Marshall; la ville résista bien; Frédéric dut lever le siège (1er juillet) et rentra en Silésie par la Bohême. A ce moment-là même une nouvelle armée russe, avec un nouveau général, 100 000 hommes commandés par Fermor, occupait la Prusse, et, maîtresse de Kœnigsberg, s'avançait jusque sur l'Oder pour assiéger Custrin; les Russes et les Kosaks commettaient dans les campagnes d'épouvantables ravages; Frédéric courut à eux, et, après un effroyable carnage à la bataille de *Zorndorf* où la cavalerie du général prussien Sedlitz décida la victoire, il les obligea à la retraite (25 août 1758). Les Russes avaient perdu 17 000 hommes, 103 canons, 27 drapeaux.

L'Autrichien Daun avait profité de l'absence du roi pour rentrer en Saxe : Frédéric marche contre lui. Le 14 octobre 1758, jour néfaste dans les annales de la Prusse[1] (c'est le 14 octobre 1806 que se livrera la bataille d'Iéna), il se laisse surprendre à quatre heures du matin en plein brouillard et battre complètement à *Hockirchen;* il perd son camp, son artillerie, de nombreux prisonniers, pendant qu'au nord les Suédois rentrent

1. Et doublement funeste pour Frédéric II ; ce jour-là même mourut la plus aimée de ses sœurs, la Margravine de Bayreuth.

en Poméranie. Il parvint à rallier ses troupes et à empêcher les Autrichiens de se maintenir en Saxe et en Silésie, ce qui ne l'empêchait pas d'écrire tristement à Voltaire: « Je vous souhaite plus de repos que je n'en ai. »

Défaites des Prussiens à Zullichau et Kunnersdorf (1759). — Au commencement de 1759, le 2 mars, il lui écrit encore de Breslau: « Je suis sur le point de recommencer ma maudite vie errante. Souvent il m'arrive de recevoir des lettres de Berlin vieilles de six mois. » — « Je ne sais, disait-il quelques jours plus tard (le 12 mars), quel sera mon sort cette année; en cas de malheur, je me recommande à vos prières, et je vous demande une messe pour tirer mon âme du purgatoire; s'il y en a un dans l'autre monde qui soit pire que la vie que je mène en celui-ci. » Non qu'il soit découragé, au moins, car il ajoute, le 11 avril, de Bolekelhaïn: « Je me sers de toutes mes armes contre mes ennemis; je suis comme le porc-épic qui, se hérissant, se défend de toutes ses pointes... De quoi je puis vous assurer positivement, c'est qu'on ne m'aura pas à bon marché, et que si je succombe, il faudra que l'ennemi se fraye par un carnage affreux le chemin à ma destruction. » Parlant des Français, dans une lettre datée de Landshut le 18 mai, il s'exprime ainsi: « Je ne crains ni leur argent ni leurs épées. » Enfin il s'écrie allègrement dans une lettre de Reichstenersdorf, le 22 juillet: « Vous verrez que je me tirerai encore d'embarras cette année. »

Il faillit être mauvais prophète. Son lieutenant Wedel fut vaincu par les Russes à *Zullichau* (23 juin). Ceux-ci, conduits par Soltikof, firent leur jonction avec l'impétueux général autrichien Laudon et s'emparèrent de Francfort-sur-l'Oder. Alors Frédéric veut les arrêter et court à leur rencontre dans la forêt de *Kunnersdorf;* quoique très inférieur en nombre, il attaque sans hésiter, réussit d'abord, puis est repoussé, s'obstine à revenir à la charge, et éprouve un véritable désastre (12 août 1759). Le roi eût été pris sans le dévouement de M. de Prittwitz et de ses hussards; il avait perdu 10 000 hommes et 80 canons; mais le triomphe coûtait cher aux Russes; ils étaient diminués, à en croire Frédéric, de 24 000 hommes! La Prusse était à la merci des vainqueurs: « Ils n'avaient, dit le vaincu lui-même, qu'à donner le coup de grâce. » Le soir de la bataille, il ne restait que 10 000 hommes dans les rangs prussiens (Frédéric II, *Histoire de Mon Temps*); on a même dit qu'il n'en restait pas 5000. Heureusement pour le roi, Sol-

tikof, qui savait la santé de la czarine Élisabeth chancelante et qui craignait de déplaire au grand-duc héritier, admirateur passionné de Frédéric II, ne poussa pas plus loin ses succès. Le roi put rallier les débris de son armée, et, rassuré par l'inaction des Russes, qui étaient allés hiverner en Pologne, il se retourna contre les Autrichiens. Ceux-ci cernèrent et prirent 18 000 Prussiens à *Maxen* et à *Meissen* (novembre 1759).

Situation critique de la Prusse.— La Prusse était épuisée d'hommes et d'argent ; l'agriculture ruinée ; on ne voyait plus de bestiaux dans les campagnes ; en Silésie, en Saxe, en Brandebourg, en Poméranie, ce n'étaient que villages incendiés et terres en friches; nul commerce; sans l'argent des Anglais et les vivres que Frédéric recevait d'eux, son armée serait morte de faim; il la recrutait péniblement avec des déserteurs et des prisonniers de guerre. Combien de temps pourrait-il continuer ainsi ?

Il gardait pourtant sa fière attitude: « Ma position n'est pas si désespérée que mes ennemis le débitent, écrivait-il à Voltaire le 22 septembre 1759..... J'ai affaire à de si sottes gens, qu'il faut nécessairement qu'à la fin j'aie l'avantage sur eux[1]. »

Défaite des Prussiens à Landshut. Victoires de Frédéric à Liegnitz et à Torgau (1760). — La campagne de 1760 commença mal pour lui. Il s'était placé au sud-ouest en Saxe vers l'Elbe en face de Daun, tandis que son frère le prince Henri devait résister au Russe Butturlin au nord-est dans le Brandebourg et la Silésie vers l'Oder ; le général de Fouqué devait opérer dans la Silésie occidentale pour maintenir les communications libres entre eux. Cerné près de *Landshut* avec 8000 hommes, et surpris par Laudon qui en avait 28 000, M. de Fouqué fut blessé et pris (23 juin 1760). Frédéric échoua dans une tentative pour enlever Dresde : repoussé par Daun, il se rabat vers l'est pour aller tenir tête à Laudon, qui, après avoir pris Landshut et Glatz, menaçait toute la Silésie. Daun suit le roi et le met un instant entre deux feux ; Frédéric se fit jour,

1. Il est vrai qu'il tenait un langage très différent, de Friedberg, le 24 février suivant (1760) : « Je m'enveloppe dans mon stoïcisme le plus que je peux..... Si vous me voyiez, à peine me reconnaîtriez-vous ; je suis vieux, cassé, grison, ridé, je perds les dents et la gaieté..... Ma carrière est difficile, semée de ronces et d'épines..... Si je péris, ce sera..... parmi des armes brisées sur un champ de bataille, et je réponds que j'irai en bonne compagnie dans ce pays où votre nom n'est pas connu. »

et gagna contre Laudon la bataille de *Liegnitz* ou *Pfaffendorf*. Cette journée coûta aux Autrichiens 16 000 hommes, 23 drapeaux, 82 canons (15 août 1760).

Le roi rejoignit le prince Henri ; mais toute la Saxe était perdue pour lui. Les Russes et les Autrichiens entrèrent à Berlin et pillèrent la ville (9-12 octobre 1760) ; ils voulaient prendre leurs quartiers d'hiver dans le Brandebourg. Frédéric revient sur la Sprée, délivre sa capitale, franchit l'Elbe, et, en un seul jour, reconquiert la Saxe, à l'exception de Dresde, par la victoire de *Torgau*, sur Daun, qui coûte 13 000 hommes aux Prussiens et 20 000 aux Impériaux (3 novembre 1760). Il termine ainsi en plein triomphe cette rude campagne « la plus dure et la plus fatigante de toutes[1] ».

Les Prussiens perdent Schweidnitz et Colberg (1761). — Au printemps de 1761, les Autrichiens de Laudon et les Russes de Butturlin envahirent encore une fois la Silésie, les premiers par le sud en descendant l'Oder, les seconds par le nord en remontant le même fleuve. Frédéric, qui n'avait que 50 000 hommes contre 130 000, resta retranché dans son camp de *Bunzelwitz* et refusa la bataille. Le manque de vivres et la résistance énergique de Breslau obligèrent les Russes à la retraite, mais Laudon prit *Schweidnitz* en Silésie, par surprise, dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre, et Romantzof *Colberg* en Poméranie, par famine (19 novembre 1761).

Paix entre la Prusse et la Russie. Succès des Prussiens à Burkersdorf, Schweidnitz, Freyberg (1762). — Que la lutte se prolongeât encore quelque temps, et la Prusse était perdue. Mais la czarine Elisabeth mourut le 5 janvier 1762 ; son neveu et successeur Pierre III, admirateur fervent du roi de Prusse, signa la paix avec lui (5 mai 1762), et bientôt même lui donna 20 000 auxiliaires contre l'Autriche ; la Suède, de son côté, redevint neutre par le traité de Hambourg. En Saxe, le prince

1. *Lettre de Frédéric à Voltaire*, 31 octobre 1760. Il disait dans cette même lettre : « Vous faites bien de combattre contre l'erreur ; mais croyez-vous que le monde changera ? L'esprit humain est faible..... Le gros de notre espèce est sot et méchant..... Tout homme a une bête féroce en soi ; peu savent l'enchaîner, la plupart lui lâchent le frein, lorsque la terreur des lois ne les retient pas.

« Vous me trouverez peut-être trop misanthrope. Je suis malade, je souffre, et j'ai affaire à une demi-douzaine de coquins et de coquines, qui démonteraient un Socrate, un Antonin même. Vous êtes heureux de suivre le conseil de Candide, et de vous borner à cultiver votre jardin. Il n'est pas donné à tout le monde d'en faire autant. Il faut que le bœuf trace un sillon, que le rossignol chante, que le dauphin nage, et que je fasse la guerre. »

Henri franchit la Mulde le 12 mai 1762, et battit les Autrichiens dans plusieurs rencontres partielles. De son côté Frédéric II opérait en Silésie, aidé des Russes de Czernichef. Si la Révolution du mois de juin 1762, en renversant Pierre III, enleva aux Prussiens l'alliance moscovite, Catherine II du moins resta neutre, et cela suffisait au roi de Prusse. Il chassa les Autrichiens des hauteurs de *Burkersdorf* et de *Leutmannsdorf*, au sud de *Schweidnitz*, coupant ainsi les communications de cette ville avec la Bohême (21 juillet 1762). *Schweidnitz*, assiégée, capitula le 9 octobre; en Saxe, le prince Henri remporta la victoire de *Freyberg* sur le comte de Stolberg (29 octobre 1762).

Opérations entre le Rhin et le Weser. Rupture de la Capitulation de Closter-Seven. Défaite du comte de Clermont par le prince de Brunswick à Crevelt (1758). — Dans l'Allemagne occidentale, entre le Weser et le Rhin, les alliés de Frédéric II avaient également tenu tête aux Français. William Pitt, renvoyé du ministère en avril et rappelé en juillet 1757, puis créé Lord Chatam, avait rompu la Capitulation de Closter-Seven. L'armée anglo-hanovrienne, réorganisée et commandée par le prince Ferdinand de Brunswick, le meilleur lieutenant du roi de Prusse, rentra en campagne (1758). On rappela le duc de Richelieu, qui fut remplacé par le comte de Clermont, de la maison de Condé, abbé commandataire de Saint-Germain-des-Prés[1]. Le nouveau général, dont les lignes sont trop dispersées, recule en désordre, laisse enlever la garnison de *Minden* (14 mars 1758), et, chansonné par ses soldats[2], abandonne sans combattre le Hanovre, la Westphalie, la Hesse, pour repasser le Rhin à Wesel. Le prince de Brunswick le franchit à sa suite et le bat complètement à *Crevelt* (23 juin 1758).

Clermont avait pourtant une grande supériorité numérique. A la gauche des Français, Rochambeau et Saint-Germain s'étaient bravement battus; mais le gros de l'armée était resté immobile et les avait laissé écraser; l'incapable général en chef n'avait pas donné d'ordres! Le jeune comte de Gisors, fils

1. Et frère du duc de Bourbon qui avait été premier ministre de 1723 à 1726.

2. Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre,
Il sert son Dieu comme il se bat.

du maréchal de Belle-Isle, avait été tué en chargeant à la tête des carabiniers; on perdit 7 000 hommes. Le comte de Clermont s'enfuit à toute bride à Neuss; il demanda aux magistrats s'il était déjà arrivé beaucoup de fuyards : « Non, Monseigneur, lui répondit-on, vous êtes le premier. »

Contades, Soubise et de Broglie. Victoires de Sondershausen et de Lutterberg (1758). — Le maréchal de Contades succéda au comte de Clermont à la tête de l'armée opposée au prince de Brunswick sur la rive gauche du Rhin. Pour obliger l'ennemi à repasser le fleuve, Soubise, qui depuis la bataille de Rosbach avait rallié ses troupes à Francfort, et grossi son armée par un contingent wurtembergeois, envahit la Hesse et entre à Cassel après un succès de son lieutenant de Broglie à *Sondershausen* (23 juillet). Craignant pour sa ligne de retraite, le prince de Brunswick repasse en effet le Rhin (10 août). Contades, qui aurait pu lui couper la retraite, ne soutint pas Chevert lancé en avant avec une poignée d'hommes. Ferdinand de Brunswick put se retirer à Munster et recevoir d'Embden 12 000 Anglais. Obligé à son tour de rétrograder, Soubise est rejoint par Chevert avec un corps détaché de l'armée de Contades. Grâce à ce renfort, on gagne contre le général anglais Oberg et le prince d'Ysenbourg la bataille de *Lutterberg* sur la Werra (7 octobre 1758). Soubise fut nommé maréchal de France. Chevert avait eu le mérite du succès : Soubise eut la récompense et n'en sut point tirer parti.

Victoire de Bergen et défaite de Minden (1759). — Pourtant le gouvernement français, qui avait remplacé au Ministère des Affaires Étrangères l'abbé de Bernis par le comte de Stainville, bientôt duc de Choiseul (1758), resserra son alliance avec l'Autriche et continua la guerre. Par le second *Traité de Versailles* (30 décembre 1758), Louis XV devait fournir à l'impératrice-reine un secours de 24 000 hommes, soit en troupes, soit en argent, au choix de l'Autriche, pendant toute la durée de la guerre; il se chargeait seul des subsides à payer aux Suédois et aux Saxons; il promettait d'employer 100 000 hommes en Allemagne, pour couvrir les Pays-Bas Autrichiens et les États de l'Empire. En 1759, le duc de Broglie remplaça Soubise, qui devait être chargé d'une descente en Angleterre; il repoussa le prince de Brunswick, qui était venu l'attaquer à *Bergen*, près de Francfort (13 avril 1759). Le maréchal de Contades le rejoignit, et, avec toutes les forces françaises réunies, se porta en avant. Le 1er août les Français, très supérieurs en nombre, at-

taquent leurs adversaires près de *Minden*. De Broglie, à droite, au lieu d'aborder le village de Todtenhausen, hésite, tâtonne, reste immobile, par jalousie contre son chef, Contades, qu'il voulait supplanter; c'est du moins ce que Contades affirma. Le centre et la gauche sont repoussés, la cavalerie mise en fuite. Si pitoyables avaient été les manœuvres de nos généraux, que la veille de la bataille Ferdinand de Brunswick avait pu écrire à l'un de ses officiers : « Je vous préviens que je bas demain les Français près de Minden. » L'armée battue, diminuée de 6000 hommes, revint à son point de départ. C'était encore une campagne perdue! Contades fut disgracié.

Combat de Clostercamp (1760). — Devenu maréchal de France et généralissime, de Broglie, dans la campagne de 1760, occupa la Hesse, où le comte de Saint-Germain, parti du bas Rhin, vint le rejoindre. Le prince héréditaire de Brunswick, qui voulut s'opposer à leur jonction, fut repoussé à *Corbach* et rejeté sur Sachsenhausen (10 juillet). Il prit sa revanche, le 31 août, à *Warbourg* sur la Diemel (affluent de gauche du Weser), aux dépens du comte du Muy. Celui-ci perdit 4 000 hommes et 20 canons.

Envoyé ensuite sur la rive gauche du Rhin pour tenter une diversion, le prince héréditaire vint assiéger Wesel, et essaya de surprendre pendant la nuit, à *Clostercamp*, le marquis de Castries, qui arrivait au secours de la place avec 20 000 hommes (16 octobre 1760). Quand on fut aux avant-postes, l'ennemi, profitant des ténèbres, s'écria : « Ne tirez pas, nous sommes Français ! » Le Chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, s'avance pour s'en assurer; on le menace de le tuer s'il dit un mot; les baïonnettes se croisent sur sa poitrine : « Tirez, d'Auvergne ! répondit-il de toutes ses forces, ce sont les ennemis ! » Il tombe mort, mais le camp est sauvé. « De tels soldats, dit avec raison Lacretelle (*Histoire de France pendant le Dix-Huitième Siècle*), méritaient d'autres généraux. »

La veille de Clostercamp, un jeune officier du régiment d'Escars cavalerie, Charles-François Dumouriez (il était né à Cambrai le 25 janvier 1739), « qui était d'ordonnance auprès du comte de Thiard maréchal de camp », tombé dans une embuscade et assailli par une vingtaine de hussards ennemis, atteint de six blessures graves et treize contusions[1], fut sauvé

1. « Son amour pour la lecture avait aidé à lui sauver la vie dans cette périlleuse aventure. Il avait dans la poche de gauche de sa redingote, les *Lettres*

par le baron de Behr, aide de camp du prince héréditaire de Brunswick. Trente ans plus tard ce même prince, devenu duc de Brunswick, devait reculer à Valmy devant Dumouriez.

Défaites de Fillinghausen (1761) **et de Wilhemstadt** (1762). — L'année suivante (1761), le commandement fut de nouveau partagé : Soubise eut l'armée du Rhin, de Broglie celle du Mein. Les deux armées firent leur jonction et attaquèrent l'ennemi à *Fillinghausen*, sur la Lippe. L'insubordination de Broglie, qui attaqua trop tôt, la lenteur de Soubise, qui le soutint trop peu et trop tard, empêchèrent le succès (16 juillet 1761). Le prince de Brunswick et son neveu tinrent les Français en échec jusqu'à l'hiver; de Broglie fut rappelé.

En 1762, les maréchaux d'Estrées et de Soubise et le prince de Condé eurent plus de 90 000 hommes; Ferdinand de Brunswick n'en avait que 70 000. Néanmoins il gagna la bataille de *Wilhemstadt* (24 juin), et refoula ses adversaires sur le Mein. Malgré un échec du prince héréditaire de Brunswick à *Fritzlar* (30 août), les Français, assiégés dans *Cassel*, capitulèrent (7 novembre).

Guerre maritime. Combat de Saint-Cast (1758). **Défaites de Lagos et de Belle-Isle** (1759). — La guerre maritime contre l'Angleterre n'avait été ni moins acharnée, ni moins désastreuse que la lutte continentale. Pendant que nos armées étaient vaincues à Rosbach, à Crevelt, à Minden, nos colonies ne recevaient pas de renforts; on laissa la marine marchande sans protection; nos escadres, livrées à des chefs inhabiles, furent battues, et nos côtes insultées impunément.

En 1757 le général anglais Mordaunt occupa un instant l'île d'Aix, mais ne put s'emparer de Rochefort (23 septembre-1er octobre). Le 5 juin 1758, 14 000 Anglais débarquèrent dans la Baie de Cancale; ils prirent et pillèrent Saint-Servan. Cherbourg eut le même sort deux mois après (8 août). Revenus sur Saint-Malo, les envahisseurs furent culbutés le 11 septembre, dans la Baie de Saint-Cast, par les troupes et les milices bretonnes, qui leur tuèrent 3 000 hommes; le duc

Provinciales de Pascal. Cette poche couvrait sa hanche. Une balle de carabine frappa le livre, en perça la moitié, et s'y arrêta. En arrivant à Paris, il fit présent de ce livre au Père Latour, jésuite, homme d'esprit, qui avait été principal du Collège de Louis-le-Grand, en lui disant que c'était un miracle de Port-Royal. » (*Mémoires de Dumouriez.*)

d'Aiguillon, gouverneur de la province, s'était caché dans un moulin pendant le combat[1].

En 1759, un projet de descente en Angleterre amena un nouveau désastre. La flotte de Toulon, commandée par M. de Laclue, voulut passer de la Méditerranée dans l'Océan et fut détruite près de *Lagos*, sur la côte des Algarves, en Portugal, par l'amiral Boscawen (17-18 août 1759). La flotte de Brest, attaquée par l'amiral Hawke, près de *Belle-Isle*, fut victime de l'impéritie de son chef, le maréchal de Conflans : avec 21 vaisseaux contre 23, il prit la fuite. 7 de ses vaisseaux furent coulés, brisés sur les écueils, brûlés ou pris par les Anglais; 7 autres s'engagèrent dans la Vilaine et y furent bloqués; le reste de l'escadre gagna Rochefort. Cette honteuse défaite fut appelée la *Bataille de M. de Conflans* (20 novembre 1759). Thurot, parti de Dunkerque quelques mois plus tard, périt dans une tentative de descente en Irlande, à Carrik-Fergus (février 1760).

Défense du Canada par Montcalm et Lévis. Prise des Forts d'Oswego (1756). **Perte du Cap-Breton et du Fort Duquesne** (1758). **Bataille de Ticondéroga** (1758). — Pendant ce temps, nous perdions nos colonies. Au Canada, le général Montcalm, le gouverneur Vaudreuil, Dieskau, de Lévis, Bougainville, qui n'avaient sous leurs ordres que 8 500 soldats et 18 000 colons de seize à soixante ans, en état de porter les armes, résistèrent pendant quatre ans aux attaques de 22 000 soldats et de 58 000 miliciens, soutenus par une flotte formidable. En 1756, Montcalm prit l'offensive, traversa le Lac Ontario, s'empara des trois Forts d'*Oswego*, au sud de ce lac, et les détruisit (14 août). En 1757, il s'empara du *Fort William-Henry*, sur le Lac Saint-Sacrement, et la flotte anglaise qui vint attaquer l'Ile du Cap-Breton fut dispersée par une tempête (24 septembre). Par malheur la récolte manqua; la population était épuisée de fatigue. Pitt expédiait renforts sur renforts; le gouvernement français n'envoyait presque rien. Duquesne, ancien gouverneur du Canada, envoyé au secours de la colonie, fut pris en mer avec deux vaisseaux (28 février

1. On fit ces vers sur son compte :

> Couvert de farine et de gloire,
> De Saint-Cast héros trop fameux,
> Sois plus modeste en ta victoire :
> On peut, d'un souffle dangereux,
> Te les enlever toutes deux.

1758) ; un convoi de farine parvint pourtant à Québec (17 mai). L'amiral anglais Boscawen débarqua dans l'Ile du Cap-Breton ; *Louisbourg*, malgré l'énergique résistance du gouverneur de Drucourt, secondé par sa femme, succomba après un siège de six semaines (8 juin-24 juillet 1758); tous les habitants français furent expulsés de l'Ile du Cap-Breton et de l'Ile Saint-Jean

Sur le continent, les Anglo-Américains furent moins heureux. Montcalm, posté avec 3600 hommes entre les Lacs Champlain et Saint-Sacrement, près du *Fort Ticonderoga* ou *du Carillon*, repoussa et mit en déroute les 15 000 assaillants du général Abercromby (8 juillet 1758). Dans l'ouest, il est vrai, l'ennemi détruisit le Fort Frontenac ; au sud, il s'empara du Fort Duquesne, qui reçut dès lors le nom de *Pittsbourg* (1758).

Au mois de janvier 1759, aux Antilles, les Anglais échouèrent devant le Fort Royal de la Martinique, mais ils s'emparèrent de la Guadeloupe après une résistance de trois mois (21 avril) ; les petites îles voisines succombèrent aussi. Au Canada, Montcalm avait reçu du maréchal de Belle-Isle une lettre en date du 19 février 1759 lui annonçant qu'il ne devait espérer aucun secours.

Bataille et capitulation de Québec (13-18 septembre 1759). **Capitulation de Montréal** (8 septembre 1760). — Bientôt la colonie fut envahie par trois armées : à l'est, les Anglais remontèrent le Saint-Laurent ; au sud, ils descendirent les Lacs Saint-Sacrement et Champlain jusqu'à leur embouchure dans le même fleuve ; à l'ouest, ils traversèrent le Lac Ontario. Le 25 juin 1759, le général anglais Wolfe arriva devant Québec avec 10 vaisseaux de ligne, un grand convoi et 10 000 soldats réguliers ; le traître Denis de Vitré leur avait servi de pilote pour remonter le Saint-Laurent. Située sur la rive gauche du fleuve, Québec était défendue par le camp retranché que Montcalm avait établi entre la Rivière Montmorency, qui se précipite dans le Saint-Laurent par un saut de 260 pieds, et la Rivière Saint-Charles. Les Anglais bombardèrent la ville, mais furent repoussés dans une tentative pour attaquer de front le camp en passant à gué le Montmorency (31 juillet). Ils réussirent mieux en débarquant sur la rive gauche du fleuve, dans l'Anse du Foulon, à un quart de lieue en amont de la ville (nuit du 12 au 13 septembre) ; par un sentier dissimulé dans les falaises et qu'ils avaient découvert, ils gravirent les hauteurs d'Abraham. Montcalm accourut avec 4 500 hommes pour les repousser. Il fut blessé mortellement et les Français mis en

déroute; Wolfe fut lui aussi blessé à mort[1]. Pendant que les débris de l'armée, avec Bougainville, battaient en retraite vers l'ouest, Québec capitula (18 septembre).

Retirés à Montréal, Lévis, Vaudreuil et Bougainville résistèrent un an encore. Au printemps suivant, Lévis vainquit l'Anglais Murray (28 avril 1760) et vint mettre le siège devant Québec; mais là l'ennemi reçut des renforts de toutes parts; il fallut lever le siège et se replier sur Montréal. On y fut enveloppé, et, le 8 septembre 1760, la capitulation de cette ville livra le Canada aux Anglais.

Lally-Tollendal (1758-1761). **Perte de Pondichéry et de l'Inde** (1761). — Les Indes aussi étaient perdues. Les Anglais y avaient pris Chandernagor en 1757. En 1758 arriva de France un nouveau gouverneur, l'Irlandais Lally-Tollendal. Brave, mais impérieux, son premier acte fut une faute; il rappela du Dekkan l'habile Bussy, qui s'était emparé de *Madapolam*, sur la côte d'Orissa. Pourtant Lally battit d'abord les Anglais : il prit le *Fort Saint-David*, *Gondelour* et *Arkote*, sur la côte de Coromandel; mais il mécontenta les colons par ses brutalités, et les Indiens en violant leur religion et leurs usages. L'escadre française du comte d'Aché fut battue. Lally, forcé de lever le siège de *Madras*, trahi par ses soldats, vaincu à *Vandewash* (1759) par Eyre-Coote, fut assiégé à son tour dans *Pondichéry*. Avec 700 hommes, il résista pendant dix mois, derrière des murs en ruine, aux 20000 soldats et aux 14 vaisseaux d'Eyre-Coote; mais enfin il fallut se rendre (17 janvier 1761). Emmené prisonnier à Londres, Lally apprend qu'en France les agents de la Compagnie des Indes l'accusent de trahison. Il obtient sa liberté sur parole; il accourt à Paris pour se justifier : on le jette à la Bastille. Il en devait sortir en 1766, pour monter bâillonné sur l'échafaud. Son fils, avec l'aide de Voltaire, fit réhabiliter sa mémoire en 1778.

Mort de la czarine Élisabeth et du roi d'Angleterre Georges II. Pacte de Famille (1761). — Trois faits mirent enfin un terme à la guerre de Sept Ans: la mort de la czarine Élisabeth, celle du roi d'Angleterre Georges II, et le Pacte de Famille. Élisabeth, on l'a déjà vu plus haut, mourut le 5 jan-

1. Leur mort à tous deux fut héroïque : Wolfe déclara qu'il expirait content, puisque ses derniers regards avaient vu fuir les Français ; Montcalm dit qu'il était heureux de fermer les yeux avant la prise de Québec. On a, depuis, élevé dans cette ville à leur mémoire un obélisque de granit, portant leurs noms sur ses deux faces avec ces mots :

« Mortem virtus, communem famam Historia, monumentum Posteritas dedit.»

vier 1762; Pierre III, son neveu et son héritier, admirateur de Frédéric II, non seulement abandonna la coalition contre la Prusse, mais encore mit ses armées à la disposition du vainqueur de Rosbach. La révolution qui renversa Pierre III et lui substitua Catherine II (9 juillet 1762) fut suivie de la neutralité de la Russie. La Suède avait signé en même temps avec Frédéric la *Paix de Hambourg*. Seule en face de la Prusse, l'Autriche ne pouvait plus espérer de reconquérir la Silésie; la guerre continentale n'avait donc plus de raison d'être. La guerre maritime aller cesser également. Georges II était mort le 25 octobre 1760. Le nouveau roi d'Angleterre, son petit-fils Georges III, haïssait les whigs. Il renvoya du pouvoir leur chef Pitt, qui fut remplacé par lord Bute, son ancien précepteur, tory déclaré et partisan de la paix (5 octobre 1761). Enfin le duc de Choiseul, devenu ministre des Affaires Étrangères de Louis XV, réunit dans une même alliance, par le *Pacte de Famille*, toutes les branches de la maison de Bourbon qui régnaient à Versailles, à Madrid, à Parme et à Naples. Le résultat immédiat fut la perte des colonies espagnoles : les Anglais prirent Cuba, les Philippines, la Floride, et enlevèrent les galions (1761-1762). Sur la côte même de France, ils occupèrent Belle-Isle (7 juin 1761); aux Antilles, ils s'emparèrent de la Martinique (16 janvier-12 février 1762), de Sainte-Lucie, de la Grenade, de Tabago, de Saint-Vincent. Le Pacte de Famille ayant échoué, il fallut bien se résigner à la paix.

Traités de Paris (10 février) **et d'Hubertsbourg** (15 février 1763). — Elle fut signée à *Paris*, entre l'Angleterre d'un côté, la France et l'Espagne de l'autre, le 10 février 1763. La France s'engageait de nouveau à ne pas fortifier Dunkerque du côté de la mer, cédait aux Anglais le Canada, c'est-à-dire le cours du Saint-Laurent, avec les bords des Lacs Saint-Sacrement et Champlain, Ontario, Erié, Huron, Michigan, Supérieur, les villes de Québec et de Montréal, l'Ile du Cap-Breton, le cours de l'Ohio, toute la partie de la Louisiane comprise entre les Monts Alléghanys et le Mississipi, et ne conservait dans l'Amérique du Nord que le droit de pêche à Terre-Neuve et les îlots de Saint-Pierre et Miquelon ; aux Antilles, elle perdait les Grenadines, la Grenade, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago; en Afrique, elle abandonnait Saint-Louis et le Sénégal, à l'exception de l'Ile de Gorée : aux Indes, les Anglais ne lui rendaient Pondichéry, Chandernagor, Karikal et Mahé, qu'en lui ôtant le droit de les fortifier et d'y tenir garnison.

L'Espagne rendait Minorque aux Anglais, leur cédait la Floride et la Baie de Pensacola : pour la dédommager, Louis XV lui donna la partie de la Louisiane qu'on lui laissait. Cinq jours après, la paix fut signée à *Hubertsbourg* entre l'Autriche et la Saxe d'un côté, la Prusse de l'autre. Les limites des trois États redevenaient ce qu'elles étaient avant la guerre : Frédéric rendait la Saxe à Auguste III, conservait la Silésie, et promettait de voter en faveur de l'archiduc Joseph pour le faire élire roi des Romains.

Les résultats de la Guerre de Sept Ans. — Ruine de la France, grandeur de la Prusse et de l'Angleterre, tels sont, résumés en deux mots, les résultats de la Guerre de Sept Ans. Bien que Frédéric, épuisé par cette terrible lutte, ait dû se tenir heureux, lors de la liquidation des comptes, de n'acquérir ni ne perdre un pouce de terrain, il n'en a pas moins triomphé. La Guerre de Sept Ans avait plus fait pour la grandeur future de la Prusse, que la conquête de deux provinces. Elle avait montré l'indestructible énergie de ce petit État né d'hier; elle avait entouré d'une auréole la tête de Frédéric II. Dès lors, il était le grand homme, le souverain unique, le roi de l'avenir, légendaire de son vivant. On venait voir à Potsdam ses grenadiers faire l'exercice, et on copiait leurs uniformes comme si c'eût été dans leurs buffleteries que fût le secret des mésaventures de M. de Soubise! Frédéric devait bien rire en lui-même. Il avait tracé la route à ses successeurs : Molwitz et Rosbach sont les prémisses d'un syllogisme dont Sadowa et Sedan ont été la conclusion.

Quant à l'Angleterre, elle règne sans partage dans les Deux Indes; elle ne s'est point bornée à enlever les mers aux Français, elle a pris plaisir à les humilier. Pitt disait que « depuis que l'Angleterre avait acquis l'empire des mers, il redoutait peu personnellement Dunkerque ; mais que la crainte que l'on en avait autrefois conçue était un préjugé encore subsistant dans l'esprit de la multitude qu'il fallait respecter ». Il ajoutait : « Le peuple anglais regarde la démolition de Dunkerque comme un monument éternel du joug imposé à la France, et un ministre risquerait sa tête en ne donnant pas à l'Angleterre cette satisfaction. » Il oubliait que l'histoire ne commence nulle part, ne finit nulle part; la conquête du Canada allait avoir pour contre-coup la perte de l'Amérique, et les victoires de Lagos et d'Ouessant devaient être suivies à bref délai par les capitulations de Saratoga et d'York-Town.

CHAPITRE XXI.

Le Gouvernement et l'Administration sous Louis XV. Les deux d'Argenson, Machault, Choiseul. Le Triumvirat.

La Décadence de l'Ancien Régime et ses causes. — Le Roi. — La Famille royale. La Reine et le Dauphin. — Les Filles du Roi. — La Marquise de Pompadour. — Difficulté de toute réforme. La Cour.

Les Conseillers de Louis XV depuis 1743. Richelieu, Noailles, le cardinal Tencin. — D'Aguesseau (1737-1750). Orry (1730-1745). Amelot, Maurepas (1723-1749), Saint-Florentin, le Comte d'Argenson (1743-1757). — Le Marquis d'Argenson aux Affaires Étrangères (1744-1747). Ses plans. — Intervalle de paix de 1748 à 1756. Réformes tentées à cette époque. — Machault contrôleur général des finances (1745-1754). Édit du Vingtième. Édit de Mainmorte (1749). — Nouvelles persécutions religieuses. Lutte du Parlement et du Clergé (1749-1754). — Machault à la marine (1754-1757). — Nouveaux impôts (1756). Tentative pour intimider le Parlement. Démission des magistrats. — Impopularité du gouvernement. Les enlèvements d'enfants. Les émeutes de Paris. — Attentat de Damiens (5 janvier 1757). Le Parlement rappelé. — Renvoi de Machault et du comte d'Argenson (1757). L'abbé de Bernis et le maréchal de Belle-Isle.

Le duc de Choiseul (1758-70). Première Partie de son ministère (1758-63). — Les contrôleurs généraux Boulogne (1757-59), Silhouette (1759), Bertin (1759-63), Laverdi (1763-1768).— Seconde Partie du ministère de Choiseul (1763-70). Affaire du Père Lavalette. Expulsion des Jésuites (1762-4). — Procès de Calas, de Sirven (1762), de Labarre (1766). — L'armée et la marine réorganisées. — Acquisition de la Lorraine (1766) et de la Corse (1768). — Préparatifs d'intervention en faveur de la Pologne contre la Russie, et de l'Espagne contre l'Angleterre. — Lutte du duc d'Aiguillon et du Parlement de Bretagne. —Mme Dubarry. Disgrâce de Choiseul (1770).

Le Triumvirat : D'Aiguillon, Maupeou, Terray. Destruction des Parlements. Réforme judiciaire (1771). — L'affaire Goezman-Beaumarchais. — La Banqueroute. — Le Pacte de Famine. Mort de Louis XV (10 mai 1774).

La Décadence de l'ancien régime et ses causes. — Il n'est pas difficile d'énumérer les causes des honteux désastres qu'on venait d'éprouver : absence de direction suivie et de volonté énergique ; égoïsme et insouciance de l'avenir ; indifférence absolue au sort de la France ; apathie, routine, manque d'initiative et d'activité à tous les degrés; puériles satisfactions d'amour-propre mises au-dessus des intérêts publics ; estime exagérée de soi-même et présomption engendrée par l'ignorance de ce qui se passait à l'étranger ; attachement de pure habitude à des formes vieillies qui ne représentaient plus des croyances, mais des intérêts : le favoritisme étouffant le mérite ; la naissance tenant lieu de tout ; le savoir-faire pré-

féré au savoir ; la désunion entre les ministres, les généraux, les fonctionnaires de tout ordre, chacun ne songeant qu'à lui-même et préférant un malheur dont la responsabilité retomberait sur un rival à un succès dont il aurait le mérite ; résistance obstinée à toute espèce de réformes ; dépenses excessives pour la cour, le jeu, le plaisir, tout ce qui était inutile ou nuisible ; parcimonie pour tout ce qui était indispensable ; impôts accablants pour les uns, exemptions non justifiées pour les autres ; les pauvres chargés seuls de payer, tandis que les riches se bornaient à recevoir ; point d'ordre, nul contrôle, nulle justice, nul bon sens, nulle probité.

Le Roi. — Dans quelle mesure le roi était-il responsable de cette situation ? Louis XV n'était pas dépourvu d'intelligence; il ne manquait pas de clairvoyance ni d'un certain tact ; mais il était indolent et apathique, « dédaignant les choses parce qu'il méprisait les hommes », il « ne demandait qu'à être affranchi de la fatigue de vouloir ». (L. Blanc.) Il était le « spectateur indifférent et silencieux de son règne ». Il entretenait pour une satisfaction de vaine curiosité une sorte de contre-diplomatie, des agents sans titre déclaré, et d'un caractère souvent équivoque, comme le chevalier d'Éon, pour surveiller, pour espionner à l'étranger les représentants officiels de la France, sauf à les désavouer si ses ministres s'en apercevaient et s'en plaignaient.

Tous les contemporains sont unanimes dans leur jugement sur Louis XV, même les femmes : Mme de Tencin par exemple. Voici dans quels termes la très indigne, mais fort intelligente mère de d'Alembert s'exprimait dans une lettre au maréchal de Richelieu (le 30 septembre 1743), en parlant du roi : « Si on lui fait entendre qu'il a choisi un homme incapable, ou un fripon, n'importe, il est là, il doit y rester jusqu'à ce qu'un plus adroit le supplante. Son autorité est divisée méthodiquement, et il croit sur parole chaque ministre, sans se donner la peine d'examiner ce qu'il fait. Je ne puis mieux le comparer, dans son Conseil, qu'à monsieur votre fils, qui se dépêche de faire son thème dans sa classe pour en être plus tôt quitte : aussi peut-on dire que c'est un Conseil pour rire. On n'y dit presque rien de ce qui intéresse l'État, et, après une lecture rapide de l'affaire que l'on veut traiter, on demande à ceux qui sont là leur avis sur-le-champ, quand il faudrait quelquefois une mûre délibération pour prononcer. Ceux qui voudraient s'occuper sérieusement du bien général sont obligés d'y re-

noncer, ou sont dégoûtés d'agir par le peu d'intérêt que le roi a l'air d'y prendre, et par le silence qu'il garde. Je vous l'ai déjà mandé, on dirait qu'il n'est pas du tout question de ses affaires. Il est bien malheureux qu'il ait été accoutumé de bonne heure à envisager celles de son royaume comme lui étant personnellement étrangères : ainsi, quoi que vous en pensiez quelquefois, et moi aussi, il sera toujours le même. »

De son côté, le marquis d'Argenson écrivait au mois de mars 1748 : « Que peut-on faire sous un maître qui ne pense ni ne sent? » Plus tard Louis ajouta à cette indifférence les vices et les excès de toute nature qui ont donné à son nom une si scandaleuse célébrité.

La Famille royale. La Reine et le Dauphin. — La famille royale, à l'exception des filles du roi, n'eut guère d'influence sur lui. La reine Maria Leczynska (1703-1768), plus âgée que son mari, honnête et austère, mais bornée, maladive et dominée par d'étroits préjugés, éloigna d'elle Louis XV en 1735 et ne recouvra jamais son influence une fois perdue. « La reine, écrivait le marquis d'Argenson, ignore l'art de s'attacher des créatures dans sa propre cour; elle n'est ni haïe ni aimée; elle attire par quelques attentions, elle rebute en rendant son amitié trop banale. L'esprit manque au cœur, elle n'a rien à elle dans ce qu'elle dit et ce qu'elle prétend sentir. » Elle avait pour amis particuliers le duc, la duchesse et le cardinal de Luynes. Elle mourut le 24 juin 1768 ; elle avait donné au roi un fils et six filles.

Le Dauphin Louis, né en 1729, d'une santé faible, d'un caractère triste, mena une vie régulière; mais, si sa vie privée est sans reproche, son intelligence était bornée. « Il est, disait le marquis d'Argenson, d'un extrême embonpoint, ennemi du mouvement et de tous exercices, sans passions, et même sans goût; tout l'étouffe et rien ne l'anime. » Il était conseillé par le duc de La Vauguyon, le comte, depuis maréchal du Muy, l'abbé de Saint-Cyr, l'évêque de Verdun Nicolaï, et complètement dominé par le clergé : « Si je suis appelé au trône, disait-il, et que l'Église me commande d'en descendre, j'en descendrai. » Langage singulier dans la bouche d'un contemporain de Voltaire et de l'Encyclopédie. Le Dauphin mourut à trente-six ans, le 20 décembre 1765. Il avait d'abord épousé Marie-Thérèse d'Espagne, qui mourut en 1746. De son second mariage, contracté en février 1747 avec Marie-Joséphine de Saxe, fille d'Auguste III, Électeur de Saxe et roi de Pologne, étaient nés

quatre fils[1], les ducs de Bourgogne, de Berry, les comtes de Provence et d'Artois, et deux filles. Le duc Bourgogne, né le 13 septembre 1751, mourut à 9 ans le 22 février 1761 ; le duc de Berry, Louis-Auguste de France, né le 23 août 1754, devint Louis XVI ; le comte de Provence, Louis-Stanislas-Xavier, né le 17 novembre 1755, fut Louis XVIII ; le comte d'Artois, né en 1757, fut Charles X. Les deux filles étaient Adélaïde-Clotilde et Mme Élisabeth. La première, connue surtout pour son embonpoint, épousa en 1777 le prince de Piémont, plus tard Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne ; Mme Élisabeth, née le 3 mai 1764, ne fut pas mariée.

Les Filles du Roi. — Les filles de Louis XV eurent plus de crédit que leur frère, et leur conduite donna lieu à de trop justes satires. L'aînée, Marie-Louise-Élisabeth, naquit le 14 août 1727; elle épousa en 1739 Philippe, infant d'Espagne et plus tard duc de Parme ; elle mourut à Versailles le 6 décembre 1759. La seconde, Henriette, d'un caractère très doux, promise à l'Électeur de Bavière, puis au duc de Chartres, ne fut pas mariée. Elle essaya d'éloigner le roi de Mme de Pompadour, lorsque celle-ci, pour plaire au public, soutint des ministres novateurs ; elle contribua au renvoi de d'Argenson, et fut l'instrument inconscient des ennemis de toute réforme ; elle eut sur son père un grand, un trop grand pouvoir ; elle mourut à 24 ans, en février 1752. La troisième fille, Adélaïde, née le 23 mars 1732, la fille préférée de Louis XV, seule de la famille fut dispensée du couvent ; elle lutta contre Machault, et exerça une grande influence à partir de 1753 ; elle fut, dit-on, mère de M. de Narbonne (1755). La quatrième, Victoire-Louise-Marie-Thérèse, née le 11 mai 1733, fut élevée à Fontevrault. La cinquième, Sophie, née le 27 juillet 1734, mourut à dix ans, en 1744. La sixième, Mme Louise, née le 15 juillet 1735, se retira aux Carmélites de Saint-Denis et mourut en 1787. Louis XV avait donné à Mmes Adélaïde, Sophie, Victoire et Louise les sobriquets de *Loque*, *Graille*, *Coche*, *Chiffe*.

La Marquise de Pompadour. — Pendant dix-neuf ans, du mois de février 1745 au 15 avril 1764, le roi fut absolument gouverné par une favorite. Non qu'il éprouvât pour elle une bien vive affection (Louis XV n'aimait rien ni personne), mais elle conquit sur lui l'empire que donne l'habitude, et ses com-

1. Le duc de La Vauguyon, leur gouverneur, appelait ses élèves les quatre *F* : *Le Fin* (le duc de Bourgogne) ; *Le Faible* (le duc de Berry) ; *Le Faux* (le comte de Provence) ; *Le Franc* (le comte d'Artois).

plaisances sans bornes, la facilité avec laquelle elle fermait les yeux sur tous les caprices du roi, ou, pour mieux dire, l'aidait à les satisfaire[1], lui valurent un pouvoir à peu près illimité. Les seules adversaires qu'elle redoutât, c'étaient les filles de Louis XV. Née à Paris, en 1720, et fille de François Poisson, commis infidèle dans l'administration des vivres (on a dit aussi d'un boucher), Jeanne-Antoinette Poisson avait été élevée par le fermier général Lenormand de Tournehem, protecteur de sa mère, et dont elle épousa le neveu, Lenormand d'Étioles. Remarquablement belle, elle rêva d'être la maîtresse du roi, voulut l'être et le fut. Elle devint marquise de Pompadour[2]. Sans scrupule, dépensière, vaniteuse comme le sont ordinairement ses pareilles, elle affecta un ton et des manières de grande dame. Très sensible aux railleries, aux quolibets, aux chansons dont elle était l'objet, elle essaya de regagner l'opinion publique en faisant des avances aux philosophes, en tâchant de choisir des ministres populaires, quitte à les briser lorsqu'ils s'opposaient à ses caprices. Sans parler d'actes de méchanceté qu'on est en droit de lui reprocher, comme l'horrible captivité de cet étourdi Latude[3], c'est à elle que remonte la principale responsabilité de l'alliance autrichienne, c'est-à-dire des malheurs de la Guerre de Sept Ans et de la perte de nos colonies ; à elle aussi il faut attribuer le gaspillage insensé des finances. Elle encourageait tous les abus parce qu'elle en profitait ; elle était le centre de ce monde factice, coûteux et immoral que les uns enviaient, que les autres maudissaient, et que tous connaissaient désormais trop bien : *la Cour*.

1. Voir dans les *Mémoires de Mme du Hausset*, femme de chambre de Mme de Pompadour, les détails sur le Parc aux Cerfs.

2. Son frère Charles Poisson fut marquis de Marigny et surintendant des bâtiments.

3. Henri Masers de Latude (1725-1805) eut la malheureuse idée, lorsqu'il arriva jeune homme à la cour, d'écrire à Mme de Pompadour qu'il avait découvert un complot formé pour l'empoisonner. Il espérait ainsi la voir, la connaître, obtenir sa protection. Ce qu'il obtint, ce fut d'être emprisonné tour à tour à la Bastille, à Vincennes, à Charenton, à Bicêtre. Parvenu à s'échapper, il écrivit à la favorite pour lui demander pardon ; elle le fit reprendre ! Évadé une seconde fois, il vint à Versailles pour se jeter aux genoux de Louis XV : on l'arrêta encore ! Sa captivité dura trente-cinq ans ! Enfin, une pauvre mercière, Mme Legros, femme d'un professeur, entreprit de sauver Latude. A force de démarches, de prières auprès des tantes de Louis XVI, des d'Orléans, des Condés, de Marie-Antoinette, elle attira l'attention sur elle et son protégé. L'Académie Française lui donna le prix de vertu en 1783, et, en 1784, Latude redevint libre.

Difficulté de toute réforme. La Cour. — Le marquis d'Argenson écrivait dans ses *Mémoires* (à la date du 29 juin 1751) : « Tout le monde dit ici que le roi devroit retrancher la dépense. Le Parlement vient de le lui dire assez hardiment. On fait même l'honneur à M. de Machault de dire que c'est lui qui le suggère au Parlement, et qu'au moins il est bien aise que cela soit dit, pour faire rentrer le roi en lui-même. Mais a-t-on bien réfléchi et connu combien la moindre réforme est difficile en France, sur le pied où sont les choses? Chacun se tient l'un à l'autre. Il faudroit qu'un ministre offensât ce qu'il y a de plus grand à la cour pour toucher aux écuries, aux bâtiments, à la bouche, aux extraordinaires de la maison du roi, aux dépenses des voyages, aux pensions, aux gouvernements donnés à des gens qui ne méritent rien et qui sont riches, et à toutes ces dépenses qui consomment les finances. On choqueroit, on offenseroit par là grièvement la maîtresse, le grand maître de la maison du roi, le maître d'hôtel, le grand écuyer, le premier écuyer, les dames du palais, etc. Leurs cabales, leurs agréments, la cour, les grands, les valets, tout cela se tient l'un à l'autre. Ainsi toutes ressources ne sont que des gouttes d'eau dans la mer. »

L'ancien secrétaire d'État des Affaires Étrangères, que les courtisans appelaient *d'Argenson la Bête*, continuait en ces termes ce tableau trop véridique : « La cour! la cour! la cour! Dans ce mot est tout le mal de la nation. La cour est devenue le seul sénat de la nation : le moindre valet de Versailles est sénateur; les femmes de chambre ont part au gouvernement; si ce n'est pour ordonner, c'est du moins pour empêcher les lois et les règles; et, à force d'empêcher, il n'y a plus ni lois, ni ordre, ni ordonnateurs; à plus forte raison quand il s'agiroit de réformation dans l'État. Quand la réforme seroit si nécessaire, tout ministre tremble devant un valet; et combien cela est-il plus vrai quand une favorite a grand crédit, quand le monarque est facile et trop bon pour ce qui l'entoure?

« Cet ascendant de la cour est venu ainsi, depuis qu'il y a une capitale exprès pour la cour (Versailles). Sous le feu roi, on s'en ressentit, mais moins; car il étoit haut, ferme, et autorisoit beaucoup ses ministres, quelque chose qu'on en pût dire. Mais sous lui et sous Louis XV, les ministres, en revanche, ont beaucoup perfectionné l'autorité monarchique arbitraire, la cour augmentant par là de pouvoir sur la nation. Le

goût du luxe s'est accru, de sorte qu'à mesure que la noblesse est devenue plus pauvre, l'honneur de dépenser avec goût, le déshonneur de l'économie se sont accrus, et nous plongent chaque jour dans la nécessité de dépenser, soit en nous ruinant, soit en rapinant.

« La cour empêche toute réforme dans la finance et en augmente le désordre.

« La cour corrompt l'état militaire de terre et de mer par promotions de faveur, et empêche que les officiers ne s'élèvent au généralat par le mérite et l'émulation.

« La cour empêche le mérite, l'autorité et la permanence aux ministres, et à ceux qui travaillent sous eux aux affaires d'État.

« La cour corrompt les mœurs ; elle prêche aux jeunes gens, qui entrent dans leur carrière, l'intrigue et la vénalité, au lieu de l'émulation par la vertu, le mérite et le travail ; elle casse le col à la vertu, dès qu'elle se présente. » Ajoutons qu'à la cour elle ne se présentait pas souvent !

D'Argenson disait encore : « Le meilleur roi sera celui qui aura plus de peuple et moins de *cour*. Qu'on juge sur cela Louis XIV, à qui la flatterie a donné le nom de Grand ; il l'était par son orgueil, mais non par ses bienfaits en faveur de la nation. Il nous a rendus redoutés en nous rendant moins redoutables. Il fonda pour ainsi dire *la cour* en lui bâtissant une capitale particulière..... Qu'on se persuade donc que le plus grand vice des gouvernements monarchiques est ce qu'on appelle *la cour*. A commencer par le monarque, c'est là où il puise ses vices et d'où se répandent, comme de la boîte de Pandore, ceux de ses sujets. C'est là où l'on dit continuellement aux rois : « *Abusez de votre autorité, les lois obéissent à votre volonté ; immolez tout à la grandeur suprême ; le peuple est condamné aux larmes et au travail, il faut le gouverner avec la verge de fer ; s'il n'est pas opprimé, il vous opprimera.* »

Les Conseillers de Louis XV depuis 1743. Richelieu, Noailles, le cardinal Tencin. — Depuis la mort du cardinal Fleury, il n'y avait point de premier ministre. Le duc de Richelieu, appelé par Voltaire « mon héros », qui prit Port-Mahon et fut surnommé par les soldats, en Hanovre, *le Père la Maraude*, avait sur le roi une grande influence et fut en quelque sorte pendant la seconde partie du règne un ministre occulte. Il y avait en 1743 deux ministres d'État, le maréchal duc de Noailles (1678-1766), déjà vieux et bien affaibli, et un an-

cien agent du cardinal Dubois, aussi peu recommandable, mais moins habile que lui. C'était Guérin de Tencin (1680-1758), persécuteur des Jansénistes et des protestants, archevêque d'Embrun, ensuite archevêque de Lyon et cardinal (1740). Sa scandaleuse célébrité n'avait d'égale que celle de sa sœur, Alexandrine de Tencin, favorite du Régent, du cardinal Dubois, et mère de d'Alembert.

D'Aguesseau (1737-1750), **Orry** (1730-45), **Amelot, Maurepas** (1723-1749), **Saint-Florentin, le Comte d'Argenson** (1743-1757). — Le chancelier d'Aguesseau, auquel les sceaux avaient été rendus en 1737, ne s'occupait plus désormais de politique active, et travaillait à établir l'unité de la jurisprudence. Le contrôleur général Orry était honnête, régulier, mais manquait d'initiative, de hardiesse et de largeur dans l'esprit. Les quatre Secrétaires d'État étaient Amelot, Phélypeaux de Maurepas, Phélypeaux de Saint-Florentin et le comte d'Argenson. Amelot, homme instruit, mais peu capable d'un rôle actif, était aux Affaires Étrangères, d'où la duchesse de Châteauroux le fit renvoyer l'année suivante. Maurepas, fils de Jérôme de Pontchartrain, léger, injuste, ignorant, s'appliquait uniquement à divertir le roi par ses saillies; c'était insuffisant pour relever la marine dont le département lui appartenait. Un contemporain le dépeignait ainsi: « Un petit-maître Français, brillant et spirituel, installé dans le ministère à 26 ans, doyen du conseil à 35, décidé et toujours fautif, parlant beaucoup, écoutant peu, traitant sérieusement les bagatelles et légèrement les grands objets, voilà ce qui constitue l'essence de cet homme-ci. » (M. d'Argenson.)

Saint-Florentin (1705-1777), fils de La Vrillière, ministre de la Maison du Roi, et chargé des lettres de cachet, persécutait les protestants comme l'avait fait son père; enfin le comte d'Argenson (1743-1757) avait remplacé Breteuil à la guerre. Second fils du lieutenant de police de Louis XIV, qui s'était attiré une si fâcheuse réputation par ses désordres et son opposition au système de Law sous la Régence, le comte d'Argenson était intelligent, aimable, sans préjugés, mais d'un caractère égoïste et intrigant. Son frère aîné, le marquis d'Argenson, disait de lui : « Que je suis malheureux d'avoir un frère qui ne songe qu'à lui! qui ne veut que pour lui, qui est en tout le centre de son cercle!.. Il veut que tout le monde lui serve de marchepied... Il faut remarquer que mon frère aime mieux une place qui lui revient par une brigue, par un parti et par

une intrigue, que par la voie simple et noble de sa capacité reconnue et placée ». (Mars 1737.) Il disait encore : « Mon frère a l'âme forte; il l'a plus forte que moi ; mais, avec cette hardiesse, il a l'esprit plus petit qu'on ne peut dire. Il va aux grandes choses par de petits moyens. » (Avril 1739.)

Le Marquis d'Argenson aux Affaires Étrangères (1744-1747). **Ses plans.** — Après le renvoi d'Amelot, Louis XV avait eu d'abord la prétention de diriger lui-même les Affaires Étrangères dans un comité tenu chez le cardinal de Tencin. « On n'y aurait pas entendu Dieu tonner. Le maréchal (de Noailles) s'y *prenait aux crins* avec tout ce qui lui disputait quelque chose. Il frappait des pieds, il faisait voler son chapeau dans la chambre. Il changeait de principes à chaque séance. M. de Maurepas *glapissait*, riait de tout et donnait ses épigrammes pour des maximes d'État indubitables. Le cardinal Tencin recourait à MORÉRI, à chaque notion des plus communes qu'il ignorait, ce qui revenait souvent. » (MARQUIS D'ARGENSON, *Mémoires*.) Forcé de reconnaître l'insuffisance d'un pareil conseil, Louis XV, malgré sa répugnance pour les philosophes, dut confier les Affaires Étrangères à leur ami le marquis d'Argenson, frère aîné du Secrétaire d'État de la Guerre (18 novembre 1744).

Le marquis d'Argenson avait été membre du *Club de l'Entresol*, qui s'était tenu de 1724 à 1731 dans l'entresol de l'abbé Alari, Place Vendôme; il s'y était rencontré avec Bolingbroke et l'abbé de Saint-Pierre, jusqu'au jour où Fleury avait interdit ces réunions périodiques ; dans la suite il avait été l'élève et l'ami de Chauvelin. Il aurait voulu (on le voit par ses *Considérations sur le Gouvernement de la France*, publiées après sa mort en 1765), tout en conservant au roi le pouvoir politique suprême sans partage, opérer la plus large décentralisation administrative, confier aux municipalités les impôts, les routes, etc. Il était partisan de la liberté du commerce intérieur et extérieur; il mettait aussi sur son programme : plus de vénalité des charges; plus d'ordre privilégié. « Deux choses, écrivait-il, seraient principalement à souhaiter pour le bien de l'État : l'une, que tous les citoyens fussent égaux entre eux ; l'autre, que chacun fût fils de ses œuvres. Les nobles ressemblent à ce que les frelons sont aux ruches. »

L'esprit réformateur était donc représenté dans le ministère; mais la cour supporterait-elle des réformes? Dès le mois de décembre 1745, Mme de Pompadour fit renvoyer le médiocre, mais économe contrôleur général Orry; il fut remplacé par

un homme de talent, Machault, qui devait faire plus tard parler de lui. Quant au marquis d'Argenson, chargé des Affaires Étrangères en pleine Guerre de la Succession d'Autriche, il aurait voulu aider la Maison de Saxe à se rendre héréditaire en Pologne, pour prévenir dans ce pays les progrès de l'anarchie qui rendaient un démembrement prochain vraisemblable; il aurait voulu réorganiser l'Italie avec les souverains nationaux, surtout avec le roi de Sardaigne. Il fit signer sur cette base une convention secrète à Turin le 26 décembre 1745. Le mauvais vouloir égoïste de la cour de Madrid et l'active opposition de Marie-Thérèse empêchèrent le succès de ces plans: le roi de Sardaigne demeura l'allié des Autrichiens. La bataille de Plaisance fut perdue; le roi « conspira » contre son ministre avec son ambassadeur à Madrid ; Noailles, Maurepas, firent *chorus* par jalousie; d'Argenson fut renvoyé et remplacé par M. de Puisieux. « La tradition nationale, dit Henri Martin, disparut avec lui du gouvernement. » (7 janvier 1747.)

Intervalle de paix de 1748 à 1756. Réformes tentées à cette époque. — La vieille monarchie devait pourtant compter encore quelques années de calme. « L'Europe, dit Voltaire, ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Saint-Pétersbourg à Cadix ; les beaux-arts étaient partout en honneur; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle: l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends. » Cette période fut, en effet, heureuse pour la France : nos colonies de l'Inde, l'Ile de France, l'Ile Bourbon, Saint-Domingue, les Antilles, le Canada, étaient en pleine prospérité et expédiaient chaque année de nombreux vaisseaux chargés de leurs riches produits pour Nantes, Bordeaux, Brest, Marseille et Toulon. Notre marine marchande pouvait rivaliser avec celle de l'Angleterre. On a vu (Ch. XX) que la Guerre de Sept Ans vint tout changer.

A l'intérieur, quelques réformes furent tentées à cette époque. L'industrie étouffait sous le régime opressif et tracassier des corporations, jurandes et maîtrises. On permit aux fabricants de Nîmes de s'affranchir des règlements (1750); la manufacture de porcelaines de Vincennes fut transférée à Sèvres et y devint célèbre (1748); l'École des Ponts et Chaussées fut créée en 1751 ; l'École Militaire fut fondée la même année par le comte d'Argenson, sur le conseil de Pâris-Duverney, pour élever 500 jeunes gentilshommes sans fortune. Tout

officier en activité fut exempt de la taille; tout officier retraité ayant servi 20 ans comme capitaine obtint le même avantage; les officiers généraux et leurs familles furent anoblis de droit.

Machault contrôleur général dès finances (1745-1754). **Édit du Vingtième. Édit de Mainmorte** (1749). — Le contrôleur général des finances Machault, qui devint aussi garde des sceaux, tentait à la même époque des réformes très hardies. L'inégalité, les privilèges, l'excès des dépenses, l'insuffisance des ressources, condamnaient la vieille société à se réformer à bref délai, ou à périr. Alléger le poids des charges publiques en les répartissant plus également sur toutes les classes, et augmenter les revenus de l'État, tels furent les projets du contrôleur général. Il permit la libre importation des matières premières en 1748; l'année suivante, il fit rendre deux édits bien autrement importants : le premier remplaçait la contribution du *Dixième* par un *Vingtième*, qui devait être levé sur tous les revenus sans distinction de classes; le second, l'*Édit de Mainmorte*, avait « défendu de fonder par testament aucune nouvelle communauté religieuse, enjoint aux gens de mainmorte d'aliéner, dans l'an et jour, à des acquéreurs non mainmortables, les biens qui écherraient aux seigneuries annexées à leurs bénéfices; déclaré nuls tous les établissements religieux fondés depuis 1636 sans autorisation royale, sauf à leur accorder ultérieurement des lettres patentes, s'il y avait lieu, ou à employer leurs biens à des services de charité ou d'utilité publique; défendu à toutes personnes de prêter leurs noms à des gens de mainmorte pour acquérir, etc., à peine de 3000 livres d'amende ou plus grandes peines suivant l'exigence des cas. Un autre édit, du 17 août 1750, enjoignit à tous bénéficiers de donner, dans les six mois, déclaration des revenus de leurs bénéfices, afin d'assurer la répartition plus équitable « des subsides dont la fidélité du clergé lui impose l'obligation ». (Henri Martin.)

Nouvelles persécutions religieuses. Lutte du Parlement et du Clergé (1749-1754). — La « fidélité du clergé » se traduisit par des récriminations violentes; l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, qui avait succédé en 1746 à M. de Vintimille, adressa des plaintes au roi; l'Assemblée du Clergé protesta et fut dissoute (15 septembre 1750). Le contrecoup tomba sur les protestants et les Jansénistes. Des ordonnances du 1er et du 16 février 1745 avaient condamné aux galères quiconque serait surpris dans une assemblée illicite de

protestants, et elles étaient exécutées à la lettre, avec une effroyable férocité; on enlevait aux protestants leurs enfants en bas âge pour les élever dans la haine de leur religion et de leurs familles. Les dragonnades recommencèrent (1751); le jeune prédicateur Bénezet fut pendu à Montpellier (27 mars 1752). Les protestants exaspérés soutinrent un véritable combat à Levignan; le pasteur Lafage, venu de Lausanne, fut mis à mort (15 août 1754); le ministre Rabaud, dont le fils (Rabaud Saint-Etienne) devait être plus tard célèbre à l'époque de la Révolution Française, n'en continuait pas moins ses prédications.

A Paris, l'archevêque Christophe de Beaumont, soutenu par Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avait la Feuille des Bénéfices, non moins violent contre les Jansénistes, défendit aux curés d'accorder les sacrements, *in articulo mortis*, aux malades non pourvus de billets de confession[1] et qui n'auraient pas accepté la *Bulle Unigenitus* (1749-1750).

Le Parlement répliqua en interdisant de refuser les sacrements sous prétexte de manque d'un billet de confession ou de non-acceptation de la Bulle (18 avril 1752). Le roi enjoignit au Parlement de s'abstenir; le Parlement ordonna la saisie des revenus de l'archevêque et convoqua les pairs pour le juger. Le roi déclara ces arrêts nuls : les magistrats suspendirent le cours de la Justice (4 mai 1753). Plusieurs d'entre eux furent arrêtés ou exilés; on transféra la grand'chambre à Pontoise, puis à Soissons.

Machault à la marine (1754-1777). — Cependant Mme de Pompadour finit par s'inquiéter de l'attitude du clergé. Machault quitta les finances, où il fut remplacé par Moreau de Séchelle le 28 juillet 1754, et passa à la marine où il succéda à Rouillé[2]. Ses plans de réforme financière furent abandonnés : le clergé renonça à exiger les billets de confession, à condition d'être exempté du Vingtième; le Parlement revint dans Paris (4 septembre 1754).

On a vu (Chapitre précédent) combien le ministère français montra peu de clairvoyance, de décision et de dignité en face

1. Ces billets si fameux
Que les morts aux enfers emportaient avec eux. (VOLTAIRE.)

2. Aux Affaires Étrangères, Puisieux, qui avait remplacé le marquis d'Argenson en 1747, donna sa démission en 1751 : Saint-Contest lui succéda; en 1754, Rouillé, ministre de la marine depuis qu'il avait remplacé en 1749 Maurepas disgracié pour avoir déplu à Mme de Pompadour, prit aux Affaires Étrangères la place de Saint-Contest, et eut Machault pour successeur à la marine.

des agressions anglaises dans l'Hindoustan et l'Amérique, qui amenèrent la Guerre de Sept Ans. Lorsque Louis XV et Mme de Pompadour, gagnés par Marie-Thérèse, firent négocier par l'abbé de Bernis, et ensuite signer l'imprudente Alliance de Versailles entre la France et l'Autriche contre la Prusse (1er mai 1756), le comte d'Argenson et Machault résistèrent vainement.

La lutte du Parlement et du clergé avait recommencé; le gouvernement, cette fois, avait pris parti contre le clergé, et exilé l'archevêque de Paris à sa maison de campagne de Conflans. Boyer, mort le 20 août 1755, avait été remplacé à la Feuille des Bénéfices par un homme plus modéré, le cardinal de La Rochefoucauld. C'était toujours de la Bulle et des billets de confession qu'il s'agissait. Le roi ayant déclaré les arrêts du Grand Conseil exécutoires dans tout le royaume (10 octobre 1755), le Parlement protesta contre cet empiétement sur ses attributions, et invita les Pairs de France à venir protester avec lui; le roi leur défendit de le faire (18 février 1756).

Nouveaux impôts. Tentative pour intimider le Parlement. Démission des magistrats. — A la même époque, comme on était au début de la Guerre de Sept Ans, il avait fallu se procurer des ressources. On créa de nouvelles charges pour les vendre, une nouvelle loterie; on augmenta la taille, la capitation; on exigea deux vingtièmes au lieu d'un; on émit des rentes, on surimposa les villes; à Paris, on établit un droit sur les bois et charbons. Le Parlement fit des remontrances; l'enregistrement des édits lui fut imposé dans un lit de justice à Versailles (21 août 1756). Moras, contrôleur général des finances en avril 1756, fut remplacé par Boulogne le 25 août 1757.

L'archevêque de Paris prit ce moment pour renouveler la lutte: il excommunia tout magistrat qui rendrait un arrêt pour contraindre un curé à administrer les sacrements. L'intervention conciliante du pape Benoit XIV fut inutile (16 octobre 1756). Louis XV, fatigué de ces querelles, aurait bien voulu en être quitte. Il était mécontent du Parlement et du clergé; « mais, disait-il, je déteste bien plus les grandes robes »; il ajoutait qu'il voyait dans les magistrats « une assemblée de Républicains ». Une déclaration du roi, en date du 13 décembre 1756, prescrivit le silence et l'oubli, tout en réservant aux juges d'Églises les causes civiles concernant le refus des sacrements. Une autre du même jour interdisait aux magistrats de suspendre leurs fonctions, sous peine de perdre leurs offices;

les conseillers n'auraient plus désormais voix délibérative dans l'assemblée des Chambres qu'après dix ans de services. Les neuf dixièmes des membres du Parlement donnèrent leur démission sur-le-champ.

Impopularité du gouvernement. Les enlèvements d'enfants. Les émeutes de Paris. — Alors la colère publique fut au comble. Dès 1750 il y avait eu des émeutes dans Paris. La police arrêtait les petits vagabonds et les enfants sans famille pour les envoyer comme colons à la Louisiane; ses agents imaginèrent d'enlever aussi les enfants d'ouvriers pour contraindre les parents à les racheter; les habitants du Faubourg Saint-Antoine chassèrent les exempts à coups de pierre (16 mai 1750). Le roi, disait-on dans le peuple, épuisé par ses excès, était devenu ladre (lépreux); pour le guérir, on lui faisait prendre des bains de sang humain et l'on enlevait des enfants pour les tuer. Il y avait six ans que Louis XV avait été surnommé le *Bien-Aimé!* On se battit le 22 et le 23 mai; on tua des archers; on jeta le cadavre d'un espion devant l'hôtel du lieutenant-général de police, qui se sauva précipitamment. La foule voulait « brûler Versailles ». Toutefois cette émeute sans chefs et sans but n'eut point alors de résultats. Quelques-uns de ceux qui y avaient pris part furent pendus. Pourtant Louis XV n'osa plus se hasarder dans Paris; pour aller de Versailles à Compiègne, il tourna autour de la ville, par la route dès lors appelée le *Chemin de la Révolte.* « Qu'ai-je besoin, disait-il, de voir un peuple qui m'appelle Hérode? »

Attentat de Damiens (5 janvier 1757). **Le Parlement rappelé.** — On peut juger de l'irritation que produisit la démission du Parlement sur des esprits ainsi disposés. Ce fut un concert d'injures et de malédictions contre « le tyran » et « la Pompadour ». Le soir du 5 janvier 1757, Louis XV, au pied du grand escalier de Versailles, allait monter en voiture pour se rendre à Trianon, quand il se sentit heurter par derrière; il porta la main à l'endroit frappé et la retira avec quelques gouttes de sang; il désigna aussitôt l'homme qui l'avait blessé et qui était resté couvert. Le roi, qui n'avait qu'une piqûre insignifiante, se crut mort, se mit au lit, se fit absoudre; Machault vint même inviter Madame de Pompadour à quitter la cour. Elle « se hâta lentement »; Louis finit par s'apercevoir qu'il n'avait rien et reprit ses anciennes habitudes.

L'auteur de la tentative était un malheureux laquais nommé François Damiens, né à Arras en 1714, alors sans place et sé-

paré de sa femme, à moitié fou, sinon tout à fait : il avait vu que le peuple souffrait; le roi, pensait-il, en était cause; il ajoutait qu'il avait voulu, non pas le tuer, mais l'avertir; il l'avait frappé avec une lame de canif. Il fut soumis à la torture la plus longue et la plus douloureuse; on lui arracha la peau avec des tenailles; on versa dans les plaies du plomb fondu, puis il fut écartelé en Place de Grève. Son supplice donna lieu à des scènes de curiosité indécente; les femmes de la cour surtout firent horreur (28 mars 1757). Tous les parents du supplicié furent bannis sous peine de mort. Quelques mois après, les membres démissionnaires du Parlement de Paris et des Parlements de province recouvrèrent leurs charges; la déclaration du 13 décembre 1756 fut retirée; de leur côté, les évêques exilés furent rappelés.

Renvoi de Machault et du comte d'Argenson (1757). **L'abbé de Bernis et le maréchal de Belle-Isle.** — Irritée que Machault se fût prêté à son renvoi, Mme de Pompadour le fit disgracier; le comte d'Argenson eut bientôt après le même sort. On confia la marine à Berryer, ancien lieutenant de police, complaisant des désordres du roi, et servile exécuteur des volontés de la favorite. L'abbé de Bernis, qui avait négocié le funeste traité d'alliance avec l'Autriche, homme spirituel, intelligent, frivole, connu surtout par des succès mondains, devint ministre d'État, puis Secrétaire d'État des Affaires Étrangères (1757). Le maréchal de Belle-Isle, âgé alors de soixante-quatorze ans, fut nommé ministre de la Guerre (29 février 1758). Il décida par le règlement du 29 avril 1758 qu'on ne pourrait devenir colonel qu'après avoir servi sept ans, dont cinq comme capitaine; qu'on ne pourrait être capitaine qu'après avoir servi deux ans dans les grades inférieurs. Mais que pouvaient les arrêtés du ministre de la guerre quand les caprices de la favorite n'étaient pas d'accord avec eux? Guerre et politique continuèrent à être menées comme par le passé, c'est-à-dire aussi mal que possible, et les désastres s'aggravèrent.

L'abbé de Bernis, quelque léger qu'il fût, avait fini par s'effrayer de la situation. Après Rosbach, il avait proposé de faire la paix avec la Prusse, pour défendre au moins nos colonies contre les Anglais. Madame de Pompadour s'y opposa : il fallait bien que la France payât de son or, de son sang, de son honneur, les compliments adressés par l'impératrice-reine à la maîtresse de Louis XV ! Bernis devint cardinal et fut renvoyé (1758).

Le duc de Choiseul (1758-1770). **Première Partie de son ministère** (1758-63). — Il eut pour successeur l'homme qui à tous les titres représentait la politique de l'alliance autrichienne : c'était un Lorrain, auquel Mme de Pompadour avait des obligations personnelles, le comte de Stainville, ambassadeur de France à Rome, puis à Vienne[1]. Il devint duc et pair, sous le nom de *Choiseul*, et Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères. Il garda ce poste de 1758 à 1761, et le fit alors donner, nominalement au moins, à son cousin le duc de Praslin, en prenant pour lui-même la guerre après la mort du maréchal de Belle-Isle (26 janvier 1761), et la marine, où il remplaça Berryer nommé garde des sceaux (13 octobre 1761) ; il garda ces deux ministères jusqu'en 1770. Mme de Pompadour fut sa protectrice tant qu'elle vécut ; mais il avait contre lui le Dauphin, tout dévoué au clergé, qui ne pouvait lui pardonner son alliance avec le Parlement contre les Jésuites. Leur mésintelligence était si déclarée, qu'à la mort du Dauphin, les ennemis de Choiseul l'accusèrent de l'avoir empoisonné.

La première partie du ministère de Choiseul fut marquée, comme on l'a vu (chap. XX), par la continuation de la Guerre de Sept Ans contre la Prusse et l'Angleterre, par un nouveau traité secret d'alliance avec l'Autriche (30 décembre 1758), par une tentative infructueuse de descente en Anglerre (1759), par la perte du Canada et de l'Inde (1760-1), par le Pacte de Famille entre les différentes branches de la Maison de Bourbon (1761), enfin par le Traité de Paris (1763).

Les contrôleurs généraux Boulogne (1757-59), **Silhouette** (1759), **Bertin** (1759-63), **Laverdi** (1763-1768). — Durant cette funeste période, l'état du Trésor était lamentable ; le contrôleur général Boulogne ne savait à quel moyen recourir pour se procurer des ressources, toujours épuisées à l'avance. Pour 1759, la recette prévue était de 285 millions ; la dépense probable de 418 millions. En réalité on dépensa plus de 503 millions et le déficit atteignit 217 millions ; il était impossible d'augmenter les impôts déjà excessifs ; les emprunts ne réussissaient plus. Que faire ?

Boulogne céda la place à M. de Silhouette en mars 1759. Celui-ci créa « 72 000 actions de 1 000 francs sur les fermes, avec attribution aux actionnaires de la moitié des bénéfices

1. Étienne-François, duc de Choiseul-Stainville, était né en 1719, et mourut à Paris le 8 mai 1785.

que faisait la Compagnie des Fermiers généraux. C'était une vraie banqueroute que l'État faisait aux fermiers. » (H. MARTIN.) Les offices ordinairement exempts de la taille y furent soumis pour toute la durée de la guerre et deux ans après; toutes les pensions furent réduites. Silhouette voulait diminuer « le fonds destiné au jeu du roi ». Il fallut bientôt créer une nouvelle taxe sur les revenus fonciers et mobiliers, mettre des impôts sur les domestiques, les chevaux, les carrosses, les industries de luxe, imaginer de nouvelles charges pour les vendre, une surtaxe sur les marchandises étrangères, etc. Il y eut un *tolle* général : le Parlement fait des remontrances; un lit de justice le contraint à enregistrer (20 septembre 1759); il proteste de nouveau; on cesse de payer les avances faites par les banquiers; les banquiers font banqueroute; Silhouette est honni, maudit, moqué; on fait des portraits à la Silhouette : ce sont des ombres! des culottes à la Silhouette : elles n'ont point de poches! Silhouette tombe, victime moins encore de ses fautes que des nécessités d'une situation sans issue. Le savant Véron de Forbonnais, chef de ses bureaux, et auteur des *Recherches sur les Finances de la France*, devint conseiller au Parlement de Metz, et paya spontanément la taille dont son titre l'exemptait.

Bertin, ancien lieutenant de police et successeur de Silhouette, obtint quelque argent prêté par le prince de Conti et le roi lui-même, émit 3 millions de rentes viagères, diminua quelques impôts, en augmenta d'autres, comme la capitation, eut recours, en un mot, à tous les expédients imaginables.

La situation restait toujours la même, et la paix n'y apporta que des modifications insignifiantes : le second vingtième, qui devait finir avec la guerre, fut prorogé pour six ans; on prolongea encore d'autres impôts, on en créa de nouveaux, on réduisit arbitrairement plusieurs sortes de rentes, par une liquidation forcée contre laquelle le Parlement protesta, et dont l'enregistrement lui fut imposé dans un lit de justice (19-31 mai 1763). La colère fut grande dans le peuple; on écrivit sur le piédestal de la statue équestre de Louis XV, aux quatre angles de laquelle étaient adossées quatre vertus, la Force, la Paix, la Prudence, la Justice :

Grotesque monument! Infâme piédestal!
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval!

On écrivit encore : *Statua statuæ*, et : *un Louis mal frappé*

qui a besoin d'être refrappé. Par l'organe de son premier président Malesherbes, la Cour des Aides s'associa aux protestations du Parlement; les Parlements de province en firent autant. Le gouvernement s'effraya; un membre du Parlement de Paris, Laverdi, nommé contrôleur général, refusa de recevoir aucun présent des fermiers généraux, retira plusieurs arrêts du Conseil, et rappela les magistrats démissionnaires. Déjà la libre circulation des laines avait été autorisée dans tout le royaume (1758); on encouragea le défrichement des terres incultes (1761); la libre circulation des grains fut autorisée à l'intérieur de la France (25 mai 1763); enfin les navires français eurent la liberté entière d'exporter, moyennant un droit de 1 1/2 pour 100; et les navires de tout pavillon, celle d'importer, moyennant un droit de 1 pour 100 (juillet 1764). Bientôt pourtant, on en revint à augmenter les impôts. Laverdi aux abois tomba le 21 septembre 1768.

Seconde Partie du ministère de Choiseul (1753-1770). **Affaire du Père La Valette. Expulsion des Jésuites** (1762-4).—Avec le rétablissement de la paix commença la seconde partie du ministère de Choiseul, dont le fait le plus important est l'expulsion des Jésuites. Le Père Lavalette, préfet apostolique aux Antilles, résidant à Saint-Pierre de la Martinique, s'était, malgré l'interdiction expresse du gouvernement et les plaintes des colons, occupé dans de vastes proportions de banque et de commerce. Il tira des lettres de change sur deux négociants de Marseille, Lionci et Gouffre; les navires marchands dont la cargaison devait les couvrir furent pris par les Anglais (1755). Le Père Lavalette fit une banqueroute de plus de 3 millions. La Compagnie de Jésus, dont le général était Ricci, et le procureur général des Missions en France, de Saci, attaquée par les ayants droit des Lionci comme solidaire du Père Lavalette, fut condamnée par les juges-consuls de Marseille à rembourser les créanciers (29 mai 1760). L'arrêt avait été rendu par défaut; la cause fut transportée au Parlement de Paris. Le Dauphin, excité par le duc de la Vauguyon, gouverneur des enfants de France, remit au roi un mémoire favorable aux Jésuites et rédigé par l'un d'eux; il attaqua vivement le duc de Choiseul, qui lui répliqua : « Monsieur, je puis avoir le malheur d'être votre sujet; mais je ne serai jamais votre serviteur. » Devant le Parlement de Paris, les Jésuites prétendirent qu'aux termes de leurs constitutions, les différentes maisons de l'ordre n'étaient pas solidaires; les magistrats demandèrent à voir ces

constitutions (17 avril 1761); le 8 mai, sur les conclusions de l'avocat général Le Pelletier de Saint-Fargeau (dont le fils, membre de la Convention Nationale, fut assassiné en 1793 par l'ex-garde du corps Pâris), il confirma la sentence des juges de Marseille.

Cependant on avait vu dans les constitutions que l'obéissance aveugle au général de l'ordre et au pape devait être la loi du jésuite; qu'il était, entre les mains de ses supérieurs, « *perinde ac baculus, perinde ac cadaver* ». Malgré le pape Clément XIII et Louis XV lui-même qui aurait voulu traîner les choses en longueur, le Parlement condamna au feu de nombreux livres publiés par les jésuites comme renfermant une doctrine « meurtrière et abominable » (6 août 1761). Défense était faite à la Compagnie de recevoir de nouveaux membres, et l'enseignement lui était interdit à partir du 1er avril 1762. Le roi suspendit l'exécution de cet arrêt. On demanda au pape et au général Ricci de modifier les constitutions des jésuites, de manière qu'elles ne fussent plus incompatibles avec les lois du royaume. Ricci répondit : « *Sint ut sunt, aut non sint.* » Tous les Parlements suivirent celui de Paris. Le procureur général du Parlement de Rennes, Caradeuc de la Chalotais, publia surtout un réquisitoire d'une grande énergie. Les Jésuites furent chassés de leurs collèges et remplacés généralement par des Oratoriens. Le 6 août 1762, le Parlement de Paris prononça la suppression de l'ordre ; cet arrêt fut confirmé par une déclaration royale du mois de novembre 1764. Les jésuites avaient déjà été chassés du Portugal en 1759. Ils le seront d'Espagne en 1767, de Parme et de Naples en 1768. Ils trouvèrent un refuge en Russie auprès de Catherine II, en Prusse auprès de Frédéric le Grand, à Ferney auprès de Voltaire : celui-ci recueillit son ancien professeur, le père Adam, « qui, disait-il, n'était pas le premier homme du monde ». Le pape Clément XIV prononça leur dissolution (1773). Il mourut le 22 septembre 1774, non sans soupçon d'empoisonnement.

Procès de Calas, de Sirven (1762), **de Labarre** (1766). — Si les Parlements avaient combattu les jésuites, ce n'était point par concession à l'esprit philosophique, mais par vieille rancune janséniste; on n'en eut que trop tôt la preuve. Il y avait à Toulouse une famille de négociants protestants, les Calas. Le père était déjà un vieillard ; le fils aîné, Antoine Calas, avait 30 ans. Un jour que la famille prenait son repas au premier étage de la maison, Antoine Calas, dont le carac-

tère était sombre et qui avait la monomanie du suicide, se leva de table, descendit au rez-de-chaussée et s'y pendit. On s'inquiéta de ne pas le voir revenir; on chercha, on trouva le cadavre. Alors ce sont des pleurs et des cris. Les voisins catholiques, les pénitents des confréries accourent : il s'est pendu! on va traîner son cadavre sur la claie (c'était l'usage pour le corps des suicidés). — Non, répondent les parents désolés, il ne s'est pas tué. — Alors, c'est que vous l'avez tué vous-mêmes! Il voulait se faire catholique, vous l'avez pendu pour l'empêcher d'abjurer! — Et voilà ce père, cette mère, accusés du meurtre de leur fils ! ces frères, ces sœurs accusés d'être complices! Avec une légèreté barbare, le Parlement de Toulouse n'examine rien, croit tout, condamne. A la question, sur la roue, le malheureux Calas protesta de son innocence. Il mourut dans d'affreuses tortures (9 mars 1762). Voltaire, qui n'avait jamais été si grand ni si bien inspiré, fut l'interprète du monde civilisé : au nom de la justice, de l'humanité, du bon sens, il protesta. Il recueillit chez lui, à Ferney, la veuve et les filles de Calas. Une commission extraordinaire cassa l'arrêt du Parlement de Toulouse et réhabilita la mémoire de la victime. Il était bien temps (9 mars 1765)!

La même année, dans la même province (à Castres), autre condamnation capitale aussi peu justifiée: par contumace, heureusement. Il s'agissait encore de protestants, les Sirven : on leur avait enlevé leur fille, pour l'enfermer dans un couvent catholique. Folle de désespoir, la malheureuse enfant se sauve, se jette dans un puits. On accuse les parents de l'avoir noyée. Effrayés par le sort de Calas, ceux-ci prennent la fuite : la mère meurt de saisissement et de froid en se sauvant à travers les Cévennes hérissées de neige : le reste de la famille trouva un refuge auprès de Voltaire. L'intervention du grand écrivain les sauva.

Quatre ans après fut rendu un nouvel arrêt non moins barbare : cette fois à Abbeville. La Barre et d'Étallonde, jeunes officiers en garnison dans cette ville, accusés, sans preuves d'ailleurs, d'avoir brisé un crucifix sur un pont, d'avoir chanté des chansons inconvenantes et de n'avoir pas salué une procession, furent dénoncés par l'évêque d'Amiens: d'Etallonde parvint à passer la frontière et, sur la recommandation de Voltaire, obtint un grade dans l'armée prussienne. La Barre fut condamné à avoir la langue et la main droite coupées et à être brûlé vif. Ce monstrueux arrêt fut déféré

au Parlement de Paris. Tout le monde s'attendait à ce qu'il fût cassé ; il fut confirmé ! Seulement la victime fut décapitée ; on ne brûla que son cadavre, avec un exemplaire de l'*Encyclopédie* et du *Dictionnaire Philosophique,* pour mieux préciser le sens du jugement ! Voltaire éclata en protestations indignées contre les « Busiris » et les « Phalaris d'Abbeville ».

L'armée et la marine réorganisées. — Il serait injuste de rendre Choiseul responsable de ces horreurs. Il tâchait de se tenir en dehors des passions aux prises et de relever la France tombée si bas. Il réorganisa l'armée, porta de six à huit ans la durée du service des enrôlés volontaires, reconstitua l'artillerie de concert avec Gribeauval, et enleva aux colonels la nomination des officiers placés sous leurs ordres. On créa des camps d'instruction ; après seize ans de service, le soldat eut droit à une retraite d'une demi-solde ; après vingt-quatre ans, à la solde entière ou aux Invalides ; les régiments, jusque-là très inégaux, eurent désormais des cadres et des effectifs semblables. L'artillerie de marine fut réorganisée (1767), et compta bientôt 10 000 canonniers. Un nouveau Code de la marine fut publié le 25 mars 1765 ; on construisit activement des navires pour reconstituer la flotte. Elle compta, en 1770, 64 vaisseaux de ligne et 50 frégates.

Acquisition de la Lorraine (1766) et de la Corse (1768). — En 1766, le roi Stanislas Leczynski, parvenu à une grande vieillesse, étant mort des suites d'une brûlure qu'il s'était faite en se laissant tomber de son fauteuil sur la cheminée de sa chambre, la Lorraine et le Barrois furent, en vertu du troisième traité de Vienne, réunis à la France. Deux ans après, on fit une acquisition nouvelle. L'Ile de Corse, replacée sous le joug des Génois par l'intervention des Français (1739-41), s'était insurgée de nouveau après leur départ, sous la direction de Pascal Paoli. Désespérant de la soumettre, et ne pouvant payer à la France les sommes qu'ils lui devaient, les Génois lui donnèrent en garde les places de Bastia, Ajaccio, Calvi, Saint-Florent. Les Corses envoyèrent à Versailles Buttafuoco, pour obtenir qu'on reconnût l'indépendance de leur pays : ce fut lui qui demanda à Jean-Jacques Rousseau d'être le législateur de ses concitoyens. Gênes vendit la Corse à Louis XV (15 mai 1768). Les insulaires résistèrent énergiquement, et repoussèrent d'abord Chauvelin sur le Golo. Ils furent accablés par le comte de Vaux, dans l'armée duquel se trouvait Dumouriez. Paoli se retira en Angleterre.

Préparatifs d'intervention en faveur de la Pologne contre la Russie, et de l'Espagne contre l'Angleterre. — C'était le moment où la czarine Catherine II se préparait au premier partage de la Pologne. Choiseul soutint contre elle les Confédérés de Bar et la Turquie. Il aurait voulu sauver les Polonais en resserrant l'alliance de Louis XV et de Marie-Thérèse : c'est dans ce but qu'il ménagea le mariage du petit-fils du roi avec Marie-Antoinette, fille de l'impératrice, le 18 mai 1770[1]. Bientôt même, l'Angleterre disputant au roi d'Espagne la possession des Iles Falkland, Choiseul se préparait à soutenir notre allié par les armes. Mais Louis XV, que la perspective d'une guerre nouvelle effrayait, abandonna son ministre.

Lutte du duc d'Aiguillon et du Parlement de Bretagne.— On reprochait encore à Choiseul d'être le soutien des Parlements. Le duc d'Aiguillon gouverneur de Bretagne, accusé d'exactions par les États de la province et le procureur général La Chalotais devant le Parlement de Rennes (1764-1765), avait fait jeter son accusateur en prison en lui attribuant deux lettres anonymes adressées au roi, et dont un maître des requêtes, M. de Calonne, avait, disait-on, reconnu l'écriture (1765). Le scandale fut immense. Dans un lit de justice, le 3 mars 1766, le Parlement de Paris reçut défense d'intervenir; il passa outre. La Chalotais fut remis en liberté, mais exilé. Les États de Bretagne continuèrent à résister; le Parlement de Paris, où siégeaient les Pairs de France (le duc d'Aiguillon était du nombre), entreprit de juger la conduite du gouverneur de Bretagne; le roi lui interdit d'aller plus loin (27 juin 1770). Le Parlement répliqua, le 2 juillet suivant, en déclarant d'Aiguillon véhémentement soupçonné de faits qui entachaient son honneur, et en le suspendant provisoirement de sa dignité de Pair de France. L'arrêt fut cassé; les Parlements de Paris et de Rennes continuèrent les informations, et furent soutenus par les autres Parlements. Nouvel édit royal interdisant toute correspondance entre les Parlements (27 novembre 1770); nouveau lit de justice (7 décembre 1770, le troisième de l'année)! Trois jours après le Parlement déclare que dans le trouble que lui causent ces violences, il n'a plus l'esprit assez libre pour rendre la justice aux sujets de Sa Majesté; le

1. Le feu d'artifice tiré le 30 mai 1770 à la Place Louis XV (Place de la Concorde) à l'occasion des fêtes de ce mariage produisit un incendie et une panique dans laquelle de nombreux spectateurs périrent étouffés; funeste augure pour l'union des deux époux.

cours de la justice est interrompu. En vain le Parlement fut sommé cinq fois en un mois de reprendre ses fonctions.

Mme Dubarry. Disgrâce de Choiseul (1770).—Louis XV était tombé sous la domination d'une nouvelle favorite, hardie, cynique, Jeanne Vaubernier[1], que lui recommandèrent son valet de chambre, le trop fameux Lebel, et le maréchal duc de Richelieu; elle tenait un tripot en compagnie d'un certain chevalier Dubarry. On la maria au frère aîné de ce Dubarry : et la comtesse Dubarry fut présentée à la cour : elle fut autant ou plus puissante que ne l'avait jamais été Mme de Pompadour[2]. Elle appelait le roi *La France ;* elle l'excitait contre le Parlement, contre Choiseul et son cousin le duc de Praslin, qui n'avaient pas voulu plier devant elle : elle jonglait avec des oranges en disant tout haut devant le roi : « *Saute ! Choiseul! Saute! Praslin !* » Elle fut soutenue par Maupeou, chancelier en 1768, par l'abbé Terray, contrôleur général en 1769 ; par d'Aiguillon, neveu de Richelieu. Elle acheta le célèbre *Charles Ier* de Van Dyck (aujourd'hui au Louvre). Elle montrait ce portrait au roi en lui disant : « Vois-tu, La France ! il a eu peur de son Parlement : ils lui ont coupé le cou ; prends garde que le tien ne t'en fasse autant ! » Choiseul fut brutalement renvoyé, et exilé dans sa terre de Chanteloup (24 décembre 1770). Toute la cour alla s'inscrire chez lui.

Le Triumvirat : d'Aiguillon, Maupeou, Terray. Destruction des Parlements (1771). **Réforme judiciaire.**— Désormais le pouvoir appartient à trois hommes : d'Aiguillon, Maupeou, Terray. Le premier laissa partager la Pologne par la Russie, la Prusse et l'Autriche ; le second détruisit les Parlements. On a vu que le Parlement de Paris ayant évoqué devant lui le procès pendant entre le duc d'Aiguillon et le Parlement de Bretagne, le roi avait arrêté par un lit de justice les poursuites contre le duc, et que les magistrats avaient riposté en cessant de remplir leurs fonctions. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, deux mousquetaires se présentèrent au nom du roi chez chacun des membres du Parlement, pour l'obliger à répondre par *oui* ou par *non* à la sommation de reprendre ses fonctions. Ils refusèrent, à l'exception de trente-huit, qui se rétractèrent le lendemain ; ils furent tous envoyés en exil.

1. Elle était née à Vaucouleurs en 1744.

2. Elle fut chansonnée sous le nom de *La Belle Bourbonnaise*, *La Maîtresse de Blaise* (Blaise, c'était Louis XV).

L'Édit du 22 février 1771 condamnait la vénalité des offices, reconnaissait que les procédures étaient trop longues, la justice trop coûteuse par suite de l'excessive étendue du ressort du Parlement de Paris, qui obligeait les justiciables à de nombreux déplacements; 6 *Conseils supérieurs* étaient créés à *Arras*, *Blois*, *Châlons*, *Clermont-Ferrand*, *Lyon*, *Poitiers*, pour juger en dernier ressort toutes affaires civiles et criminelles, certains cas exceptés. Le 9 avril suivant, la Cour des Aides fut supprimée; tous les anciens offices du Parlement furent remboursés et abolis quatre jours plus tard. Le nouveau Parlement de Paris, le *Parlement Maupeou*, se composa de 75 membres, comprenant l'ancien Grand Conseil, qui cessa d'exister comme corps distinct, quelques membres de l'ancienne Cour des Aides et quelques avocats; ces 75 membres étaient nommés par le roi, n'achetaient point leurs charges et n'en étaient point propriétaires; ils devaient recevoir un traitement fixe.

Il y avait beaucoup de bon dans ces réformes : le Parlement qui avait condamné La Barre et décrété d'accusation l'auteur de l'*Émile* ne méritait aucun regret. Pourtant, son renvoi souleva des protestations de toutes parts; le gouvernement inspirait tant de mépris et de haine, qu'il suffisait d'être mal avec lui pour avoir de son côté l'opinion publique. Les princes du sang protestèrent; le Châtelet fut supprimé; la *Table de Marbre* eut le même sort (elle jugeait en dernier ressort ce qui concernait les Eaux et les Forêts); puis tous les Parlements de province furent dissous et réorganisés sur le modèle du nouveau Parlement de Paris.

L'affaire Goëzman-Beaumarchais. — Le Parlement Maupeou se rendit bientôt tristement célèbre par sa vénalité. Pâris-Duverney était mort débiteur de quinze mille livres envers Caron de Beaumarchais : le comte Falcoz de Lablache, son légataire universel, refusa d'acquitter cette dette. Un procès s'ensuivit. Pour obtenir audience du conseiller Goëzman, rapporteur de l'affaire, Beaumarchais fut obligé de donner cent quinze louis à Mme Goëzman : il perdit son procès, et on lui renvoya cent louis en gardant les quinze autres. La chose s'étant ébruitée, Goëzman craignit d'être attaqué et prit lui-même l'offensive : il accusa Beaumarchais d'avoir voulu le corrompre et de le calomnier! Le Parlement condamna bien Mme Goëzman, mais en même temps il ordonna à Beaumarchais de demander pardon! L'écrivain méprisa la sentence, et, par ses *Mémoires*, voua les juges à un ridicule immortel.

La Banqueroute. — L'administration financière de Terray fut déplorable. Son prédécesseur Mainon d'Invau (1768-9) avait vainement essayé de se tirer d'affaire par de nouveaux emprunts, des créations de rentes viagères, le maintien du second vingtième qui devait être supprimé. A la fin de 1769, la dépense dépassait la recette de soixante-trois, peut-être de soixante-seize millions; la dette exigible montait à cent dix millions ; les anticipations sur l'avenir dépassaient cent soixante et un millions. Terray suspendit l'amortissement pour huit ans, convertit les tontines en simples rentes viagères, opéra des retenues sur les pensions, mit la main sur les cautionnements, sur les dépôts judiciaires ; il y eut aussi un emprunt de cent soixante millions à 4 p. 100 sur l'Hôtel de Ville, un emprunt de vingt-cinq millions sur les receveurs généraux, un emprunt forcé de vingt-huit millions sur les officiers royaux; on suspendit les remboursements; les arrérages de nombreux effets consolidés à 5 p. 100 furent abaissés à 4, quelques-uns à 2 et demi p. 100! Bref, sous toutes les formes à la fois, *on fit banqueroute* (1770).

L'année suivante, tous les impôts furent augmentés : la gabelle d'un cinquième; on augmenta aussi les frais de justice ; on créa de nouveaux offices pour les vendre; la vénalité pour les charges municipales fut rétablie; les péages furent doublés; les exemptions de droits supprimées sans indemnité; sur les rentes viagères, on retint un dixième; sur les rentes perpétuelles, un quinzième; les fermes générales furent grevées, après le renouvellement de leur bail, de deux millions de pensions; on suspendit le payement des créanciers de l'État à peu près sous toutes les formes. La Chambre des Comptes se vit enlever ses dernières attributions (1772). La banqueroute était désormais permanente.

Le Pacte de Famine. Mort de Louis XV (10 mai 1774). — Et pourtant les dépenses du roi, de la cour, de M[me] Dubarry et de son avide entourage ne cessaient pas de s'accroître. La misère était partout : plusieurs mauvaises récoltes aggravèrent le mal; il se forma des associations d'accapareurs pour acheter le blé bon marché en gros, et le revendre cher en détail; le Parlement de Rouen voulut les poursuivre; il reçut du roi défense de le faire (29 octobre 1768). Une société, la Compagnie Malisset, s'était formée pour spéculer sur les grains; le roi en était le principal intéressé : le roi affamait ses sujets pour s'enrichir! C'est cette association qui est restée célèbre sous le nom de

Pacte de Famine; rien ne souleva tant de colères. Louis XV se cacha d'abord : Le Prévost de Beaumont, qui connaissait les statuts, les avait communiqués au Parlement de Normandie : il fut enlevé en vertu d'une lettre de cachet et resta vingt-deux ans captif; il ne redevint libre que le 14 juillet 1789. Bientôt pourtant le roi prit plus d'assurance. Les lecteurs de l'*Almanach royal de* 1774 virent avec stupéfaction figurer sur la liste des officiers de finances Mirlavaud « trésorier des grains au compte de Sa Majesté[1] ». Les pamphlets se multipliaient, et les arrestations arbitraires, et les émeutes, à Alby, à Montauban, en vingt endroits.

Louis XV voyait grandir l'irritation publique; il se rassurait en disant : « Cela durera bien autant que moi. » Il avait prévu juste[2]. Il se plongeait de plus en plus dans tous les excès, quoique de temps à autre il fût saisi par « la peur de l'enfer », à la suite des remontrances de l'une de ses filles, madame Louise, carmélite à Saint-Denis[3]. Enfin le 29 avril 1774, il fut atteint de la petite vérole; on suivit les progrès du mal avec anxiété; le 10 mai, l'inquiétude cessa : le roi était mort.

1. Les vers suivants coururent :

> Ce qu'on disait tout bas est aujourd'hui public;
> Des présents de Cérès le maître fait trafic,
> Et le bon roi, bien qu'il se cache,
> Pour que tout le monde le sache,
> Par son grand almanach, sans façon nous apprend
> Et l'adresse et le nom de son honteux agent.

2. Pour lui du moins; car *cela ne dura pas autant que* Mme Dubarry. Réfugiée en Angleterre pendant la Révolution, elle revint en secret à Louveciennes pour y chercher des bijoux qu'elle y avait cachés, fut dénoncée par son nègre Zamore et guillotinée comme émigrée.

3. « Le roi parlait souvent de la mort et aussi d'enterrements et de cimetières : personne n'était né plus mélancolique.» (Mme DU HAUSSET.) — « Souvré, dit-il un jour au commandeur de ce nom, vous vieillissez; où voulez-vous qu'on vous enterre ? — Sire, aux pieds de Votre Majesté. » Cette réponse rendit le roi triste et rêveur. »

CHAPITRE XXII.

Les Lettres au dix-huitième siècle en France. Les Philosophes : Montesquieu, Voltaire, Diderot, J. J. Rousseau.

Influence des idées françaises au dix-huitième siècle. — Les Philosophes. Montesquieu (1689-1755). — Fréret (1688-1749). Beaufort. Dubos (1670-1762). Le Président Hénault (1685-1770). — Voltaire (1694-1778). Son rôle général. — Sa jeunesse. Ses premiers écrits. Il est deux fois emprisonné à la Bastille. — Son séjour en Angleterre (1726-8). — Voltaire à Cirey. Mme Du Châtelet. — Frédéric II et Voltaire. Séjour en Prusse (1750-3). — Rupture du roi et de l'écrivain. — Voltaire à Francfort (1753). — Sa vie aux Délices et à Ferney (1755-78). — Son retour à Paris ; son triomphe ; sa mort (30 mai 1778).

Les Encyclopédistes. — Diderot (1713-1784). Sa jeunesse. Ses débuts. — Diderot à Vincennes (1749). — L'Encyclopédie (1751-1772). — Diderot après l'Encyclopédie. Ses rapports avec ses contemporains. — Dernières années de Diderot. Son voyage en Russie (1773-4). Sa mort (30 juillet 1784). — D'Alembert (1717-1783). — Le baron d'Holbach (1723-1789). — Helvétius (1715-1771).— Grimm (1723-1807). Condillac (1715-1780). La Mettrie (1709-1751). Maupertuis (1698-1759). D'Argens (1704-1771). — Raynal (1713-1796). Vauvenargues (1715-1747). Duclos (1704-1772). de Brosses (1709-1777). Barthélemy (1716-1795). Condorcet (1743-1794). — Prévost (1697-1759). Lesage (1668-1747). Marmontel (1728-99). Crébillon (1674-1762). Destouches (1680-1754). Marivaux (1688-1763). Piron (1689-1773). Collé (1709-83). Gresset (1709-77). Saint-Lambert (1717-1803).—Sedaine (1719-97). Gilbert (1751-80). Beaumarchais (1732-99). Florian (1755-94). — Orientalistes. Anquetil-Duperron (1731-1805).

Jean-Jacques Rousseau (1712-3 juillet 1778). Sa vie isolée. Son caractère. — Ses ouvrages et ses opinions. — Les dernières années de Rousseau. Son influence. — Doctrine politique du *Contrat Social*. — Mably (1709-1785). Des Droits et des Devoirs du Citoyen. — Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814).

Influence des idées françaises au dix-huitième siècle. — Ce n'est pas dans le Versailles de Louis XV ou le Petit Trianon de Marie-Antoinette qu'il faut chercher la France au dix-huitième siècle. Les rois et les reines, les ministres et les courtisans n'attirent plus les regards ; ils sont fixés ailleurs : c'est vers Ferney, vers l'ermitage de Montmorency ou vers les presses de l'*Encyclopédie* qu'ils se tournent. On s'occupe moins de Fontenoy que de l'*Esprit des Lois* ; le maréchal de Saxe tient moins de place dans la pensée des contemporains que d'Alembert ou d'Holbach. La France pourtant existe toujours : elle n'est pas déchue, mais elle n'est plus la même : ses représentants ne gagnent plus les batailles à coups de canon, mais à coups de livres : si le monde matériel n'est plus à eux, ils règnent sans partage dans le monde des idées. A l'époque de

Louis XIV, Molière et Corneille, Racine et Pascal exerçaient une royauté encore plus incontestable que celle qui trônait à Versailles et à Marly. Comme si cette prééminence de notre langue était un fait nécessaire, les fautes mêmes du Gouvernement contribuaient à l'augmenter. Les protestants chassés par la révocation de l'Édit de Nantes la portaient aux bords de la Sprée et de la Baltique, au delà des mers et jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. Le *Français* succédait au *Latin* comme langue diplomatique, internationale : on le déclarait le plus clair, le meilleur de tous les langages.

La Grèce avait exercé dans le monde des esprits sa plus grande influence à l'époque où elle n'existait plus comme nation indépendante. Ainsi, c'est précisément lorsque nos armées étaient battues à Rosbach, nos flottes détruites, le Canada perdu, que trônait, salué de tous les souverains comme leur supérieur et leur maître, dans son Olympe de Ferney, *le roi Voltaire !* Il avait des ministres, qui s'appelaient Diderot et d'Alembert, Helvétius et Condillac ; alors l'auteur de l'*Encyclopédie* était reçu en triomphe à Pétersbourg ; Catherine II s'inclinait devant les philosophes français ; Frédéric II écrivait dans leur langue et leur prodiguait des avances intéressées. Il triomphait, quand il avait momentanément attiré Voltaire dans ses États, et celui-ci flatté, caressé, enivré, entouré de séductions, ne voyant à Berlin que des Français, n'entendant parler que le Français, rencontrant autour de lui d'Argens, La Mettrie, Maupertuis, d'Arnaud, Algarotti, Pesne, écrivait de Potsdam au marquis de Thibouville (24 octobre 1750) : « Je me trouve ici en France ; on ne parle que notre langue. L'allemand est pour les soldats et pour les chevaux, il n'est nécessaire que pour la route. En qualité de bon patriote, je suis un peu flatté de voir ce petit hommage qu'on rend à notre patrie, à trois cents lieues de Paris. Je trouve des gens élevés à Kœnigsberg qui savent mes vers par cœur, qui ne sont point jaloux. »

Les Philosophes. Montesquieu (1689-1755). — Le premier en date parmi les *Philosophes*[1] du dix-huitième siècle est Charles Secondat, baron de Montesquieu. Né en 1689 au

1. Les grands écrivains du dix-huitième siècle ont reçu le nom de *Philosophes,* parce qu'ils ne s'occupent point exclusivement de littérature, comme ceux de l'âge précédent, mais de religion, de philosophie, d'économie politique, de politique ; ils aspirent à modifier, à réformer la société de leur temps ; la plume est pour eux surtout une arme ; ils n'écrivent pas *pour écrire,* mais *pour agir.*

château de La Brède, près de Bordeaux, il fut président à mortier au Parlement de Guyenne à l'âge de vingt-sept ans; sa grande fortune lui donna le loisir de composer les *Lettres Persanes,* ingénieuse satire de son époque (1721). Il vendit sa charge en 1726, fut reçu à l'Académie Française en 1728, et composa en 1734 les *Considérations sur les Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains :* ce livre fut dès lors classique. Vers la même époque, il publiait aussi le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate.*

Après quatorze ans de voyages et de nouvelles méditations, il donna son ouvrage capital, l'*Esprit des Lois* (1748), qui eut en dix-huit mois vingt-deux éditions. Il y définit les lois : « les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses ». Il passe en revue les gouvernements de tous les peuples et les ramène à trois formes essentielles : 1° la république ou démocratie ; 2° le despotisme ; 3° la monarchie. La démocratie repose sur la vertu ; elle est caractérisée par l'égalité, et par la participation de tous les citoyens aux affaires, charges, emplois et honneurs publics. Le despotisme est le régime dans lequel il n'y a d'autre loi que la volonté d'un seul homme; il repose sur la force, placée entre les mains du maître, et la crainte, qui empêche les sujets de se soulever. La monarchie est un gouvernement fondé sur l'union de trois pouvoirs, la démocratie, l'aristocratie, la royauté : le peuple faisant les lois par ses représentants élus, les nobles veillant à leur maintien, le roi étant chargé de les exécuter.

Bien que Montesquieu ne se prononce pas entre ces trois formes de gouvernement, on voit facilement que ses préférences sont pour la dernière. Il la trouvait réalisée en Angleterre, où le pouvoir était partagé entre la royauté, une Chambre des Lords héréditaire, une Chambre des Communes élective. Du reste, il sait bien que pour se rendre compte des institutions d'un peuple, il faut connaître toutes les conditions au milieu desquelles ce peuple est appelé à vivre : la position : l'Angleterre enveloppée par l'Océan ne peut ressembler à la Suisse enfermée dans ses montagnes ; le climat : les mœurs des Suédois ne sauraient être celles des Espagnols ; la race : un bourgmestre hollandais n'aura pas les mêmes idées qu'un lazarone italien ; la religion : rien de commun entre un presbytérien d'Écosse et un inquisiteur portugais. Lorsque parut l'*Esprit des Lois,* Voltaire s'écria : « Le genre humain avait perdu ses titres; M. de Montesquieu les lui a rendus. » Sans aller aussi loin,

on doit reconnaître que Montesquieu a été, avec l'Italien Vico et l'Allemand Herder, l'un des fondateurs de la philosophie de l'histoire, et qu'il est parvenu au but qu'il se proposait quand il écrivait ces mots : « Il ne s'agit pas de faire lire, mais de faire penser. » Il mourut à Paris en 1755.

Fréret (1688-1749). **Beaufort. Dubos** (1670-1762). **Le Président Hénault** (1685-1770). — A côté de Montesquieu, il faut citer le nom d'un érudit dont les travaux patients et sagaces ont préparé la rénovation de l'Histoire de France. Nicolas Fréret, né à Paris en 1688, et mort en 1749, élève du comte de Boulainvilliers[1], débuta par un *Mémoire sur l'Origine des Français;* il y attaquait les idées reçues : les Français étaient, pour lui, les descendants de tribus sorties des forêts de la Germanie, et non ceux de Francus, fils d'Hector. Cette assertion parut un blasphème : l'auteur fut accusé de jansénisme et mis à la Bastille (1714). Redevenu libre, il se le tint pour dit : il étudia la chronologie, les traditions de la Chine, de l'Inde, de l'Assyrie, de la Grèce, de l'Italie antique; il s'occupa des Druides, des Mérovingiens. L'Histoire fut pour lui affaire de science, de recherche, de méthode, et non plus une simple composition oratoire.

Un autre savant français, établi en Hollande, Louis de Beaufort, précepteur du prince de Hesse-Hombourg, et membre de la Société Royale de Londres, mort à Maestricht en 1795, publia en 1738 une *Dissertation sur l'Incertitude des cinq premiers Siècles de l'Histoire Romaine* et un livre sur *La République Romaine*, qui renversaient les idées convenues.

Il serait injuste d'oublier l'abbé Dubos (né à Beauvais en 1670, mort en 1762), le très intelligent, mais très paradoxal auteur de l'*Histoire critique de l'Établissement de la Monarchie Française dans les Gaules* (1734). Il y entreprend de démontrer qu'il n'y a pas eu conquête, mais transmission à l'amiable de la souveraineté par l'Empire Romain aux Franks.

On a oublié les chansons, les comédies, les tragédies du Président Hénault, mais cet aimable épicurien a composé un ouvrage historique qu'on lit encore avec intérêt : l'*Abrégé Chronologique de l'Histoire de France jusqu'à Louis XIV* (1744). Il était né à

1. Fort intelligent, mais très porté au paradoxe, Boulainvilliers (1658-1722) entreprit de démontrer, dans son *Histoire de l'Ancien Gouvernement de France* et dans son *Histoire de la Pairie de France et du Parlement de Paris,* que la Féodalité était le meilleur des gouvernements.

Paris en 1685, fut surintendant de la maison de Marie Leczynska, et mourut en 1770.

Le jurisconsulte Laurière (1659-1728) a réuni la *Bibliothèque des Coutumes de France*, et commencé les *Ordonnances des Rois de France de la IIIe Race*, recueil continué par Secousse (1691-1754), qui perdit la vue à force de travail, et rédigea aussi des *Mémoires pour servir à l'Histoire de Charles II, roi de Navarre, dit le Mauvais*.

Voltaire (1694-1778). **Son rôle général.** — Lorsque paraissaient les ouvrages de ces historiens, le plus grand écrivain du XVIIIe siècle, Voltaire, était en pleine possession de sa gloire. Né au lendemain des beaux jours du siècle de Louis XIV et mort à la veille de la Révolution Française, correspondant de Frédéric II, de Catherine II, du duc de Richelieu, du duc de Choiseul, ami d'Argental et de Cideville, de Diderot et de d'Alembert, adversaire de J. J. Rousseau ; prosateur, poète, philosophe, critique, historien, romancier; curieux de tout, touchant à tout ; sensible à tout ce qui était grand et généreux, enthousiaste dans l'âme ; irascible, également capable d'élans sublimes et de mesquineries qui font sourire ; passionné et rancuneux ; tour à tour emporté par son cœur aux plus hautes espérances, bravant tout, ne redoutant rien ; et puis faible, timide, craintif, se désavouant lui-même ; aujourd'hui excitant l'admiration, faisant pitié demain ; remplissant enfin un siècle entier de son nom, de ses œuvres, de ses querelles, de sa gloire ; deux fois emprisonné à la Bastille ; admirant l'Angleterre, admiré de la Prusse, longtemps méconnu dans son pays, tandis qu'on le célébrait à l'étranger ; vivant et travaillant à Ferney, à la vue des Alpes, près du lac Léman, un pied dans le royaume, un pied chez les Suisses, à deux pas de Genève, à côté des terres du roi de Sardaigne ; et revenant mourir à Paris où il était né, précurseur de la Révolution, exalté, porté en triomphe à l'Académie, à la Comédie-Française, salué roi, pontife, dieu... ; tout, chez ce grand homme, mérite notre attention et s'impose à notre étude ; d'autant plus qu'avec ses qualités et ses défauts il est la fidèle image de la France, ou plutôt la France elle-même.

Sa jeunesse. Ses premiers écrits. Il est deux fois emprisonné à la Bastille. — François-Marie Arouet de Voltaire[1] était fils d'un trésorier de la Chambre des Comptes et de Mar-

1. Il prit le nom de Voltaire d'une terre de sa famille.

guerite Daumart, d'une famille noble du Poitou; il naquit à Paris le 21 novembre 1694. (Condorcet, dans sa *Vie de Voltaire*, dit à Chatenay le 20 février 1694.) Il fit ses études au Collège des Jésuites (Louis-le-Grand); il eut pour professeur de rhétorique le Père Porée, qui lui prédit un grand avenir; un autre de ses maîtres, le Père Lejay, disait qu'*il serait en France le coryphée du déisme.* Au sortir du collège, son parrain, l'abbé de Châteauneuf, le présenta à la vieille Ninon de l'Enclos, qui lui légua 2 000 francs pour acheter des livres; Châteauneuf l'introduisit aussi dans l'élégante et mondaine Société du Temple, où il prit le goût des lettres et de la philosophie. Son père, qui désirait faire de lui un magistrat, l'éloigna quelque temps en l'envoyant auprès du marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande ; il voulut s'y marier avec la fille d'une protestante réfugiée, Mme Dunoyer. De retour en France, il séjourna quelque temps à Saint-Ange, et y prit, dans ses conversations avec le vieux Caumartin, l'idée de *La Henriade.* L'amour de la liberté, de toutes les libertés, celle de conscience surtout, la haine de l'injustice, telles furent les premières passions du jeune écrivain.

Il revint à Paris au moment où mourait Louis XIV. On l'accusa d'avoir fait contre ce roi une satire finissant par ce vers :

> J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il en avait en réalité vingt-deux; on le mit à la Bastille. Le Régent l'en fit bientôt sortir, et lui accorda une gratification : « Monseigneur, dit en le remerciant le jeune écrivain, je remercie Votre Altesse Royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture ; mais je la prie de ne plus se charger de mon logement. »

Sa tragédie d'*Œdipe* fut jouée en 1718 ; on y remarqua ces deux vers :

> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

« A une représentation d'*Œdipe*, il parut sur le théâtre, portant la queue du grand prêtre. La maréchale de Villars demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. » (Condorcet.) Elle voulut le connaître et devint sa protectrice. Il donna une nouvelle tragédie, *Artémire*, puis *Mariamne* en 1724. Ensuite il acheva

La Henriade, sous le nom de *La Ligue*. Désormais il fut célèbre et persécuté.

Sa vie ne sera plus qu'un long combat : pas un jour dès lors où il n'ait attaqué le fanatisme qu'il désignait sous le nom de *L'Infâme*. Sa devise était : *Écrasons L'Infâme*.

Il voulut se mêler à la politique du temps ; il soutint M. le Duc et Mme de Prie contre Fleury et Tencin. Le chevalier de Rohan-Chabot lui chercha querelle au théâtre le 1er février 1726 ; deux jours après, au Foyer, en présence de Mlle Lecouvreur, il lève sa canne sur l'écrivain ; enfin le 4, Voltaire, dînant chez M. de Sully, est mandé à la porte ; Rohan et quatre individus le frappent à coups de bâton. Ne pouvant obtenir justice, il provoque son adversaire en duel : celui-ci obtint contre lui une lettre de cachet. Voltaire fut six mois à la Bastille, puis exilé.

Son séjour en Angleterre (1726-8). — Il se retira en Angleterre (1726-8). Il y trouva les entretiens de Bolingbroke, la liberté d'écrire, la philosophie de Shaftesbury, de Locke, de Pope, la cosmographie de Newton et les drames de Shakspeare. Accueilli chez un riche marchand, M. Falkener, il publie *La Henriade*, revient à Saint-Germain et critique les *Pensées de Pascal* ; il affirme que le but de l'homme c'est l'*Action*. Par le conseil de La Condamine, il gagna 500 000 francs dans une loterie que le contrôleur général Desforts avait ouverte pour éteindre les Billets de l'Hôtel de Ville (1730). Dès lors, il est riche, c'est-à-dire libre : « souvent très généreux, dit Michelet, et parfois très serré, il fut pour ses affaires quelque peu maniaque, comme ceux qui ont commencé par être pauvres et s'en souviennent. » Il rentre à Paris, Rue de Vaugirard. Il venait de composer *Brutus* et *La Mort de César* ; il fit reprendre l'*Œdipe*, le rôle de Jocaste appartenant à la plus célèbre actrice du temps, Mlle Lecouvreur [1].

1. Adrienne Lecouvreur, née à Fismes en 1690, fut « une reine entre des comédiens ». Elle mourut victime de son affection pour Maurice de Saxe et peut-être de la haine d'une rivale. Elle expira le 20 mars 1730 ; avant de mourir, elle étendit le bras vers le buste de Maurice en disant :

> Voilà mon univers, mon espoir et mes dieux !

On lui refusa la sépulture ; il fallut l'enterrer dans un chantier désert, au coin des Rues de Bourgogne et de Grenelle. Voltaire protesta contre cette barbarie dans une pièce de vers célèbre où il disait :

> Elle a charmé le monde et vous l'en punissez !

Bientôt après il composa le *Charles XII* (1731). Il préparait les *Lettres Anglaises*, qui parurent en anglais d'abord et à Londres (1733), puis en Français à Rouen. Une lettre de cachet fut lancée contre lui, le livre brûlé par le bourreau.

Voltaire à Cirey. Mme du Châtelet. — Voltaire reçut asile chez la belle « Émilie », la marquise du Châtelet, esprit viril et savant, qui traduisait Virgile et Newton, au château de Cirey en Champagne, à portée de la frontière. Là il s'occupe de chimie (*Mémoire sur le Feu*), d'histoire naturelle, travaille au *Siècle de Louis XIV*, compose *Mérope*, écrit *Le Temple du Goût*, l'*Épître à Uranie, Le Mondain*. Menacé d'arrestation, il passe un hiver en Hollande (1736-7); il revient ensuite à Cirey. C'est là qu'il fit *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*, qu'il acheva ses *Discours sur l'Homme*, et rassembla des matériaux pour son *Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*. L'orage une fois passé, en 1739, lorsque, l'influence de Fleury baissant, les écrivains purent espérer un peu plus de liberté, il voulut revenir à Paris, d'où il était absent depuis six ans. Voltaire et Mme du Châtelet achetèrent en commun l'Hôtel Lambert, à la pointe de l'Ile Saint-Louis, pour 200 000 francs à la famille Dupin, au gendre de Samuel Bernard (2 avril 1739). Là, au milieu des fresques des grands maîtres, Lesueur, Lebrun, dans sa ville natale, entouré d'hommes du monde, de lettrés, d'artistes, de femmes aimables, le grand écrivain pourrait exercer paisiblement la royauté de l'esprit. Il n'avait que 44 ans[1]; mais il se sentait vieux déjà, de travail, d'effort, d'inquiétude, de passion; c'est alors qu'il écrivit la jolie pièce débutant ainsi :

> Si vous voulez que j'aime encore
> Rendez-moi l'âge des amours.

Le moment de jouer un rôle politique et d'écrire librement paraissait venu pour lui. Il était l'ami du roi de Prusse, dont la France était devenue l'alliée; d'Argenson et Richelieu l'employaient comme intermédiaire auprès de ce souverain; la duchesse de Châteauroux d'abord, puis la marquise de Pompadour, vainquirent les préventions de Louis XV. Voltaire, dont la *Mérope* venait d'obtenir un succès éclatant, fut gentilhomme de la chambre du roi, historiographe de France et membre de l'Académie Française (1746). Toutefois, en dépit de certaines flatteries qu'on aimerait à supprimer de ses ouvrages, il chérissait trop son indépendance pour réussir longtemps à Versailles. Mme de Pompadour le trouva trop familier; le jaloux

Maurepas lui rendit de mauvais offices ; on le tint à distance, et, pour lui montrer qu'on pouvait se passer de lui, on exalta outre mesure la réputation du vieux Crébillon. Comme Racine, Voltaire avait le faible de ne pouvoir supporter la critique ; malgré le suffrage de la duchesse du Maine et de sa petite cour de Sceaux, l'auteur de *Sémiramis*, d'*Éryphile*, d'*Oreste*, de *Rome sauvée*, se désolait de l'injustice des « Welches », comme il appelait les Français dans ses moments de mauvaise humeur [1]. On ne put lui pardonner les quatre derniers vers d'une pièce à Mme de Pompadour, dans lesquels il donnait au roi, un peu avant la Paix d'Aix-la-Chapelle, un conseil qui fut si peu suivi :

> Que vos jours précieux soient marqués par des fêtes ;
> Que la paix dans nos champs revienne avec Louis :
> Soyez tous deux sans ennemis,
> Et tous deux gardez vos conquêtes.

Il retourna donc à Cirey, et bientôt à la cour du bon Stanislas, à Lunéville. C'est là qu'il perdit Mme du Châtelet, « une amie de vingt ans », comme il l'écrivait le 10 septembre 1749 à la marquise du Deffand.

Frédéric II et Voltaire. Séjour en Prusse (1750-1753). — Son foyer était brisé. Le roi de Prusse, son correspondant et son élève, le pressait depuis longtemps de venir vivre auprès de lui à Berlin [2]. C'était de la part de Frédéric II à la fois admiration sincère et calcul. Quel triomphe pour lui si l'homme le plus renommé de ce siècle quittait sa patrie pour venir résider à sa cour ! Qui pourrait douter de la sincérité de ce roi philosophe, quand il pourrait montrer à ses côtés Voltaire [3] ? Celui-ci, de son côté, méconnu, tracassé, persécuté en France,

1. « Je crois, écrivait-il de Cirey au prince royal de Prusse, le 27 janvier 1737, que les Français vivent un peu dans l'Europe sur leur crédit, comme un homme riche qui se ruine insensiblement. »

2. « En vérité, Monsieur, quand on vous connaît une fois, on ne saurait plus se passer de vous », lui écrivait-il de Remusberg, le 19 novembre 1737. Il disait encore (le 6 juin 1740, de Charlottenbourg) : « Pour Dieu, ne m'écrivez qu'en homme, et méprisez avec moi les titres, les noms, et tout l'éclat extérieur. »

3. Dans un moment de sincérité complète, Frédéric, le 26 auguste (août) 1737 (il n'était pas encore roi à cette date), lui avait écrit : « Nous autres princes, nous avons tous l'âme intéressée, et nous ne fesons (*sic*) jamais de connaissances que nous n'ayons quelques vues particulières, et qui regardent directement notre profit. »

était flatté de se voir appeler dans le Conseil d'un grand roi[1], auprès duquel il pourrait tout dire, tout écrire, sans avoir à craindre ni censure ni Bastille. Voltaire arriva au milieu de l'été de 1750 dans le Brandebourg : il reçut le titre de Chambellan, la grande croix de l'Ordre du Mérite, et 20 000 livres de pension. Il y trouva d'Argens, La Mettrie, Maupertuis, Algarotti, Baculard d'Arnaud.

Il parut d'abord charmé de l'accueil qu'il reçut. Il écrivait de Potsdam à d'Argental le 24 juillet 1750 : « Cent cinquante mille soldats victorieux, point de procureurs, opéra, comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et poète, grandeurs et grâces, grenadiers et muses, trompettes et violons, repas de Platon, société et liberté ! » Il ajoutait bientôt (7 août) : « Tout cela n'est-il pas le temps brillant de Louis XIV qui renaît sur les bords de la Sprée ? » Il disait à Thibouville : « C'est le paradis des philosophes, cela est au-dessus de toute expression. C'est César, c'est Marc-Aurèle, c'est Julien, c'est quelquefois l'abbé de Chaulieu avec qui on soupe ; c'est le charme de la retraite, c'est la liberté de la campagne, avec tous les agréments de la vie qu'un seigneur de château, qui est roi, peut procurer à ses très humbles convives. » (24 octobre 1750.)

Bientôt pourtant l'enthousiasme se calma ; les inquiétudes et les désillusions commencèrent. « Ma vie est libre et occupée, écrivait Voltaire à sa nièce Mme Denis ; mais... mais... opéras, comédies, carrousels, soupers à Sans-Souci, manœuvres de guerre, concerts, études, lectures ; mais... mais... » (6 novembre 1750.) Il y avait à côté de lui « un homme trop gai », La Mettrie, le médecin de Frédéric II, dont il disait : « Ses idées sont un feu d'artifice toujours en fusées volantes. Ce fracas amuse un demi-quart d'heure et fatigue mortellement à la longue. » Il y avait aussi le président de l'Académie de Berlin, « le Platon de Saint-Malo, au nez écrasé et aux visions cornues ». Voltaire ne lui trouvait pas « les ressorts bien liants ». Il ajoutait : « Il prend mes dimensions durement avec un quart de cercle. On dit qu'il entre un peu d'envie dans ses problèmes. » Si Maupertuis était jaloux, Voltaire était moqueur ; ils furent bientôt mal ensemble. Voltaire fit chasser par Frédéric un autre écrivain que le roi de Prusse avait autrefois reçu à sa considération, mais dont lui-même avait à se plaindre, Baculard

1. Dont il se proclamait « le sujet, l'admirateur, le serviteur, l'adorateur ». (31 décembre 1740.)

d'Arnaud. Il écrivait à Mme Denis, le 24 novembre 1750 : « On me fait plus que jamais patte de velours, mais... » Il disait à la même, le 26 décembre suivant: « Je vous écris à côté d'un poêle, la tête pesante et le cœur triste, en jetant les yeux sur la rivière de la Sprée, parce que la Sprée tombe dans l'Elbe, l'Elbe dans la mer, et que la mer reçoit la Seine, et que notre maison de Paris est assez près de cette rivière de Seine; et je dis : « Ma chère enfant, pourquoi suis-je dans ce palais, dans ce cabinet qui donne sur cette Sprée, et non pas au coin de notre feu? »

Rupture du roi et de l'écrivain. — On le voit, le désenchantement était venu, et des deux côtés. Si le philosophe trouvait le roi faux, insensible à tout, inconstant et égoïste[1], Frédéric reprochait à Voltaire d'être exigeant, tracassier, brouillon, de se mêler de ce qui ne le regardait pas : « Pour moi, disait-il (24 février 1751), j'ai conservé la paix dans ma maison jusqu'à votre arrivée; et je vous avertis que si vous avez la passion d'intriguer et de cabaler, vous vous êtes très mal adressé. » Est-il vrai que le roi, en parlant de Voltaire, ait dit devant La Mettrie : « J'aurai besoin de lui encore un an tout au plus ; on presse l'orange, et on jette l'écorce »? (2 septembre 1751.) Est-il vrai que Voltaire, ayant des vers du roi à corriger, se soit plaint d'avoir tant de « linge sale à blanchir »? Dès ce moment, tout en devisant avec « frère Isaac d'Argens » et avec Algarotti, il songeait à « se moquer tout doucement des moqueurs et les quitter de même » (29 octobre 1751). Il vit mourir La Mettrie, dont il racontait ainsi la fin au maréchal duc de Richelieu (13 novembre 1751) : « Ce La Mettrie, cet *homme-machine*, ce jeune médecin, cette vigoureuse santé, cette folle imagination, tout cela vient de mourir pour avoir mangé, par vanité, tout un pâté de faisan aux truffes. »

Le sang-froid de Frédéric en présence de cette mort fit faire à Voltaire de nouvelles réflexions. « Je ne suis point naturalisé Vandale », s'écriait-il un mois après (24 décembre 1751). Une querelle s'était élevée entre Maupertuis et le géomètre Kœnig à propos d'une formule d'algèbre et de deux lettres de Leibniz, que le président de l'Académie de Berlin prétendait forgées par son adversaire. Voltaire prit parti contre Maupertuis, le cribla de plaisanteries et d'épigrammes, le couvrit de

1. Il avait soupçonné cette vérité avant de venir à Berlin : « Tout ce que je crains, lui avait-il écrit de Cirey, le 21 décembre 1741, c'est que vous ne veniez à trop mépriser les hommes. »

ridicule, l'exaspéra, le rendit fou[1]. Il composa contre lui la satire du *Docteur Akakia;* et désormais, dans la correspondance, Frédéric n'est guère plus ménagé : « Quand une fois la calomnie est entrée dans l'esprit d'un roi, elle est comme la goutte chez un prélat; elle n'en déloge point. » (1er octobre 1752.) « Si la vérité est écartée du trône, c'est surtout lorsqu'un roi se fait auteur. Les coquettes, les rois, les poètes, sont accoutumés à être flattés. Frédéric réunit ces trois couronnes-là... Je n'ai point de sceptre, mais j'ai une plume... J'ai affaire à l'amour-propre et au pouvoir despotique, deux êtres bien dangereux...; c'est le festin de Damoclès. J'ai besoin d'être aussi philosophe que le vrai Platon l'était chez le vrai Denis. » (15 octobre 1752.)

Il ajoutait plus clairement encore, le 18 décembre de la même année : « Je ne songe qu'à déserter honnêtement, à prendre soin de ma santé, à vous revoir, à oublier ce rêve de trois années..... Je vais me faire, pour mon instruction, un petit dictionnaire à l'usage des rois. *Mon ami* signifie *Mon esclave.* — *Mon cher ami* veut dire *Vous m'êtes plus qu'indifférent.* — Entendez par *Je vous rendrai heureux, Je vous souffrirai tant que j'aurai besoin de vous.* — *Soupez avec moi ce soir* signifie *Je me moquerai de vous ce soir.* Le dictionnaire peut être long; c'est un article à mettre dans l'*Encyclopédie*..... Quand je considère un peu en détail tout ce qui se passe ici, je finis par conclure que tout cela n'est pas vrai, que cela est impossible, qu'on se trompe, que la chose est arrivée à Syracuse, il y a quelque trois mille ans. »

Irrité de voir tourner en ridicule son Académie de Berlin et Maupertuis son président, Frédéric exigea que Voltaire lui promît de ne plus rien écrire contre eux. Mais il ne garda pas lui-même le silence qu'il exigeait : Voltaire se jugea dégagé, et publia la *Diatribe d'Akakia.* Frédéric rit de Maupertuis comme les autres, mais fit brûler la brochure par le

1. « Maupertuis est devenu tout à fait fou. Vous n'ignorez pas qu'il avait été enchaîné à Montpellier, dans un de ses accès, il y a une vingtaine d'années. Son mal lui a repris violemment. Il vient d'imprimer un livre où il prétend qu'on ne peut prouver l'existence de Dieu que par une formule d'algèbre ; que chacun peut prédire l'avenir en exaltant son âme ; qu'il faut aller aux terres australes pour y disséquer des géants hauts de dix pieds, si on veut connaître la nature de l'entendement humain. Tout le livre est dans ce goût. Il l'a lu à des Berlinoises qui le trouvent admirable. » (Lettre à Mme Denis, du 1er octobre 1752.)

bourreau. Voltaire renvoya aussitôt au roi sa croix, sa clef et le brevet de sa pension, avec ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

Voltaire à Francfort (1753). — Le voici parti pour les eaux de Plombières. Il passe à Leipzig, à Gotha, enfin à Francfort; tout annonçait qu'il ne reviendrait jamais en Prusse. Par l'ordre de Frédéric, le résident prussien à Francfort, un certain Freytag, le fit arrêter et garder à vue pendant trois semaines avec sa nièce, madame Denis, qui était venue au-devant de lui. Freytag voulait qu'on lui rendît l'*Œuvre de Poeshies du roi son maître* qui se trouvait dans les malles de Voltaire, demeurées à Leipzig. Enfin les *Poeshies* arrivèrent, et le philosophe put gagner Colmar. Il éclata en malédictions contre le « Salomon du Nord », devenu un « Denys le Tyran » et un « vilain Luc ». Sa rancune, bien juste, fut longue. Au début de la Guerre de Sept Ans, il applaudit aux premiers succès de Marie-Thérèse ; il imagina un char de guerre imité des Babyloniens pour faucher les régiments prussiens. Plus tard pourtant, Frédéric et Voltaire se rapprochèrent; le roi fit les avances et les fit faire par sa sœur la Margravine de Bayreuth ; chacun de ces deux grands hommes avait compris qu'il se diminuait aux yeux des contemporains et dans la postérité en étant mal avec l'autre.

En attendant, Voltaire, à soixante-quatre ans, se trouvait sans asile. Resterait-il en Alsace ? à Montbéliard, sur les terres du duc de Wurtemberg ? reviendrait-il à Paris ? C'était renoncer à écrire librement. Il alla consulter le docteur Tronchin à Genève, et il s'établit aux *Délices*.

Sa vie aux Délices et à Ferney (1755-1778). — Enfin Voltaire a un *chez lui;* il a plus que ne désirait Juvénal[1] : il a sous la main

Le superflu, chose si nécessaire !

comme il l'a dit quelque part.

Le 24 mars 1755, il écrivait des Délices à Thiériot :

« Je ne vous ai point écrit, mon ancien ami, depuis long-

1. Est aliquid, quocunque loco, quocunque recessu
Unius dominum sese fecisse lacertæ.

temps; je me suis fait maçon, charpentier, jardinier; toute ma maison est renversée; et, malgré tous mes efforts, je n'aurai pas de quoi loger tous mes amis comme je voudrais. Rien ne sera prêt pour le mois de mai ; il faudra absolument que nous passions deux mois à Prangins, avec Mme de Fontaine, avant qu'on puisse habiter mes Délices. Ces Délices sont à présent mon tourment. Nous sommes occupés, Mme Denis et moi, à faire bâtir des loges pour des amis et pour nos poules. Nous faisons faire des carrosses et des brouettes ; nous plantons des oranges et des oignons, des tulipes et des carottes; nous manquons de tout; il faut fonder Carthage. Mon territoire n'est guère plus grand que celui de ce cuir de bœuf qu'on donna à la fugitive Didon. Mais je ne l'agrandirai pas de même. Ma maison est dans le territoire de Genève, et mon pré dans celui de France. Il est vrai que j'ai à l'autre bout du lac une maison qui est tout à fait en Suisse ; elle est aussi un peu bâtie à la suisse. Je l'arrange en même temps que mes Délices ; ce sera mon palais d'hiver, et la cabane où je suis à présent mon palais d'été. »

L'année suivante, le 9 août 1756, il écrivait encore des Délices à Thiériot :

« Vous saurez que l'impératrice-reine m'a fait dire des choses très obligeantes. Je suis pénétré d'une respectueuse reconnaissance. *J'adore de loin ; je n'irai point à Vienne ;* je me trouve trop bien de ma retraite des Délices. Heureux qui vit chez soi avec ses nièces, ses livres, ses jardins, ses vignes, ses chevaux, ses vaches, son aigle, son renard, et ses lapins, qui se passent la patte sur le nez ! J'ai de tout cela, et les Alpes par-dessus, qui font un effet admirable. *J'aime mieux gronder mes jardiniers que de faire ma cour aux rois.* [1] » En 1758 il

1. Il disait encore en parlant des Délices dans ses *Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire écrits par lui-même :* « La maison est jolie et commode ; l'aspect en est charmant. Il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le Lac de Genève, c'est la ville de l'autre ; le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin ; la rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône ; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins riants, ornent les bords du lac et des rivières ; dans le lointain s'élèvent les Alpes ; et à travers leurs précipices, on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison et une vue plus étendue à Lausanne ; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté... Après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi. »

acheta Ferney, sur les terres de France, mais à la frontière même, qu'à la moindre alerte il pouvait franchir sans difficulté. Il y passa vingt années.

Ce sont les plus belles et les plus fécondes de sa longue vie. De Ferney « le patriarche », comme le nommaient les philosophes, « le vieux malade du mont Jura », comme il s'appelait lui-même, correspond avec l'impératrice de Russie, le roi de Prusse, la reine de Suède, les ministres, les généraux, les écrivains les plus célèbres de chaque contrée. Si dans son œuvre multiple, prodigieusement rapide et féconde, il y a des légèretés regrettables (*La Pucelle*), des erreurs, des instants de défaillance, que lui reproche Diderot, s'il est trop dur pour J. J. Rousseau le panégyriste de la vie sauvage, s'il a des accents de misanthropie comme après le tremblement de terre de Lisbonne (dans *Candide*), s'il raille l'optimisme après avoir été optimiste lui-même (*le Docteur Pangloss*), s'il est quelquefois flatteur envers les grands, avec toutes ces imperfections, il n'en est pas moins le plus grand écrivain du siècle, et, ce qui vaut mieux, le représentant du bon sens, l'athlète de la justice, de l'humanité. Il essaye de sauver l'amiral Byng, il réhabilite la famille de Calas, il défend les Sirven, il flétrit les juges de La Barre, il aide le comte de Lally à justifier la mémoire de son père. Ferney est désormais le centre d'un vaste empire : les ministres de Voltaire, ce sont les Encyclopédistes ; ses sujets, tous ceux qui pensent, de Cadix à Pétersbourg et de Constantinople à Berlin.

Il eut une grande joie lorsque, au début du règne de Louis XVI, Turgot fut appelé au pouvoir, et qu'on put espérer, bien peu de temps, une réforme pacifique de l'ancienne société. « Dans son voyage à Paris, son admiration pour M. Turgot perçait dans tous ses discours... Je l'ai vu se précipiter sur ses mains, les arroser de ses larmes, les baiser malgré ses efforts, et s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du Peuple. » (CONDORCET.)

Son retour à Paris ; son triomphe ; sa mort (30 mai 1778). —Turgot tomba vite du pouvoir ; mais la victoire des idées nouvelles, arrêtée dans le domaine des faits, se poursuivait dans l'opinion publique. Avant de mourir, Voltaire voulut revoir Paris, savoir *où l'on en était*. Il y revint avec son neveu le marquis de Villette ; celui-ci venait d'épouser Mlle de Varicourt, surnommée par lui *Belle et Bonne*. Son vieux secrétaire Wagnière et Mme Denis y vinrent aussi. Son voyage et son arrivée

furent un triomphe. Ses ennemis, Fréron[1], Palissot[2], Coger[3], Viret, Nonnotte[4], Patouillet[5], étaient réduits au silence. Le 10 février 1778, il descendait chez Villette au Quai des Théatins (aujourd'hui Quai Voltaire, nº 27). La foule se pressait autour de sa demeure. « On s'arrêtait devant ses fenêtres ; on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un moment : sa voiture, forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui le bénissait et célébrait ses ouvrages. » (CONDORCET.)

L'Académie Française le reçut « moins comme un égal que comme le souverain de l'empire des lettres ». Malgré son âge, il était plein d'activité et d'énergie. « Il avait déterminé l'Académie Française à faire son Dictionnaire sur un nouveau plan. Ce plan consistait à faire l'histoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les sens divers qu'il avait eus dans les différents siècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues; d'employer, pour faire sentir ces différentes nuances, non des phrases faites au hasard, mais des exemples choisis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité[6]... Chaque académicien devait se charger d'une lettre de l'alphabet. Voltaire avait pris l'A. » (CONDORCET.)

Franklin, le représentant des *Insurgents* d'Amérique, lui amena son petit-fils en le priant de le bénir. Voltaire étendit

1. Le journaliste Fréron, de Quimper Corentin (1719-1776), un de ceux que Voltaire a le plus vigoureusement étrillés, fut protégé par Stanislas Leczynski. Il a rédigé pendant vingt-deux ans l'*Année Littéraire* (1754-1776). Il fut le père de Louis-Stanislas Fréron (1766-1802), conventionnel, rédacteur de *L'Orateur du Peuple*, et mort à Saint-Domingue.

2. Palissot de Montenoy, né à Nancy en 1730 et mort en 1814, est surtout connu par sa comédie en vers intitulée *Les Philosophes* (1760), qui contient de calomnieuses et grossières attaques contre tous les grands écrivains du dix-huitième siècle. J. J. Rousseau, un des moins maltraités, y entrait en scène en sautant à quatre pattes, en grognant et en broutant une laitue. Palissot se fit une réputation par le scandale ; il ménageait Voltaire dont il avait peur.

3. Coger (1723-1780), professeur d'éloquence au Collège Mazarin, attaqua acrimonieusement les philosophes ; son nom a échappé à l'oubli, grâce aux plaisanteries de Voltaire.

4. Le Père Nonnotte, de la Compagnie de Jésus, né à Besançon en 1711, mort en 1793, a écrit les *Erreurs de Voltaire* et le *Dictionnaire Philosophique de la Religion.*

5. Le Père Louis Patouillet, de la Compagnie de Jésus, né à Dijon en 1699, mort en 1779, a composé une *Histoire de Cartouche*, une *Histoire du Pélagianisme* et collaboré aux *Lettres Édifiantes et Curieuses.*

6. C'est ce qu'a fait Littré.

les mains sur la tête de l'enfant en prononçant ces mots : « Dieu et Liberté ! »

C'est au Théâtre Français[1] qu'il obtint son grand triomphe. Il vint assister à la troisième représentation de sa tragédie d'*Irène*, au milieu des applaudissements, des vivats, des cris d'enthousiasme. Son buste fut couronné sur la scène ; on le couronna lui-même malgré ses efforts pour s'en défendre. Au sortir du théâtre, « chacun se disputait la gloire de l'avoir soutenu un moment sur l'escalier ; chaque marche lui offrait un secours nouveau, et on ne souffrait pas que personne s'arrogeât le droit de le soutenir trop longtemps. » (CONDORCET.) Le vieillard ému répétait : « On veut me faire mourir de plaisir. »

Il avait quatre-vingt-quatre ans ; il était épuisé par l'âge et le travail. Depuis longtemps, il ne se soutenait que par un régime d'une extrême sobriété (il ne vivait plus que de café). Tant de fatigues et d'émotions l'accablèrent : il dut s'aliter. Il eut encore le temps d'apprendre que la réhabilitation de la mémoire de Lally-Tollendal, qu'il poursuivait avec le fils de la victime, était prononcée. Il répondit à la lettre du comte de Lally : « Le mourant ressuscite en apprenant cette grande nouvelle ; il embrasse tendrement M. de Lally ; il voit que le roi est le défenseur de la justice ; il mourra content. » Ce sont les dernières lignes qu'il ait écrites (26 mai). Il mourut quatre jours après, le 30 mai 1778. Ses restes furent déposés à l'abbaye de Scellières, près de Troyes, qui appartenait à son neveu l'abbé Mignot ; ils ont été ramenés au Panthéon en 1791[2].

1. Le Théâtre Français était alors aux Tuileries.

2. Voici la liste des ouvrages de Voltaire : Poésie : Tragédies : *Œdipe ; Artémire* (on n'en a que des fragments) ; *Mariamne ; Brutus ; Éryphile ; Zaïre ; Adélaïde Du Guesclin ; Amélie* ou *Le Duc de Foix ; La Mort de César ; Tanis et Zélide* ou *Les Rois Pasteurs ; Alzire* ou *Les Américains ; Zulime ; Le Fanatisme* ou *Mahomet le Prophète ; Mérope ; Sémiramis ; Oreste ; Catilina* ou *Rome sauvée ; L'Orphelin de la Chine ; Socrate ; Tancrède ; Olympie ; Le Triumvirat ; Les Scythes ; Charlot* ou *La Comtesse de Givry ; Les Guèbres* ou *La Tolérance ; Sophonisbe ; Agathocle ; Les Pélopides* ou *Atrée et Thyeste ; Don Pèdre ; Irène ; Les Lois de Minos ; Jules César.*

Comédies : *L'Indiscret ; L'Enfant Prodigue ; La Princesse de Navarre ; La Prude ; Nanine* ou *Le Préjugé vaincu ; La Femme qui a raison ; Le Droit du Seigneur ; Le Dépositaire.*

Opéras : *Samson ; Pandore ; Le Temple de la Gloire ; Le Baron d'Otrante ; Les Deux Tonneaux ; La Fête de Bellébat ; L'Hôte et L'Hôtesse.*

Un poème épique, *La Henriade*, d'abord appelée *Poème de la Ligue ; La Pucelle d'Orléans ;* des *Épîtres,* comme *L'Invocation à la Liberté, en arrivant près du Lac*

Les Encyclopédistes. — A côté de Voltaire, et travaillant avec le même élan à la même œuvre, le bataillon serré des Encyclopédistes marche à l'assaut du passé. Quelle verve, quelle énergie! quelle puissance de vie ont tous ces hommes-là! comme ils s'indignent, comment ils s'attristent! comme ils s'enthousiasment! comme tout les intéresse, excite leur curiosité, met en mouvement leur imagination, développe toutes les forces de leur être! Ils veulent tout voir, tout savoir, tout comprendre, tout juger! ils arpentent les jardins du Grandval[1], le plateau de Sucy ou de Bonneuil, les bords de la Marne, en causant, en discutant, en gesticulant, en rêvant tout haut:

de Genève en mars 1755; la pièce *A l'Auteur du Livre des trois Imposteurs, A l'Impératrice de Russie Catherine II, A Horace, A un homme* (Turgot), etc.

Des *Stances à Madame du Châtelet, au Roi de Prusse, à une Dame de Genève*, etc.; des *Contes en vers : l'Anti-Giton, l'Éducation d'un Prince, Gertrude, Thélème et Macare*, etc.; des *Satires : La Crépinade, Le Mondain, Le Pauvre Diable, Le Russe à Paris, Le Marseillais et le Lion, Les Trois Empereurs en Sorbonne, Le Père Nicodème et Jeannot, Les Systèmes, La Bastille*, etc. Des *Discours en vers sur l'Homme*, le *Poème sur la Loi Naturelle*, le *Poème sur le Désastre de Lisbonne, Le Temple du Goût*, le *Poème de Fontenoy, La Guerre civile de Genève*, etc.

Prose : Théâtre : *Saül* (drame) ; *L'Écossaise* (comédie) ; *Le Comte de Boursoufle* (comédie).

Histoire : L'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des Nations*, le *Siècle de Louis XIV*, le *Siècle de Louis XV*, l'*Histoire de Charles XII*, l'*Histoire de Pierre le Grand*, les *Annales de l'Empire*, l'*Histoire du Parlement de Paris*, les *Fragments Historiques sur l'Inde*, les *Mélanges Historiques*, les *Lettres sur les Anglais*, les *Mémoires pour servir à la Vie de M. de Voltaire écrits par lui-même*, le *Commentaire Historique sur les Œuvres de l'Auteur de la Henriade.*

Philosophie et législation : le *Traité sur la Tolérance*, des brochures relatives aux procès de Calas, Sirven, La Barre, Montbailli, sur les serfs du mont Jura, etc.; les *Éléments de Philosophie de Newton*; l'*Essai sur la Nature du Feu et sur sa Propagation*, la *Profession de Foi des Théistes*, l'*Extrait des Sentiments de Jean Meslier*, l'*Examen important de Mylord Bolingbroke, Dieu et les Hommes*, l'*Histoire de l'Établissement du Christianisme*, des *Dialogues et Entretiens Philosophiques*, le *Dictionnaire Philosophique.*

Romans et contes : *Zadig ou la Destinée, Le Monde comme il va, Vision de Babouc, Memnon ou la Sagesse humaine, Histoire des Voyages de Scarmentado, Micromégas, Le Blanc et le Noir, Jeannot et Colin, Candide ou l'Optimisme, L'Ingénu, L'Homme aux Quarante Écus, La Princesse de Babylone, Les Lettres d'Amabed, Histoire de Jenni, Le Taureau blanc, Diatribe du Docteur Akakia*, etc.

Littérature : L'*Essai sur la Poésie épique*, la *Vie de Molière*, la *Connaissance des Beautés et des Défauts de la Poésie et de l'Éloquence dans la Langue Française*, les *Commentaires sur Corneille*, etc.

La *Correspondance*, avec Frédéric II, Catherine II, d'Alembert, Richelieu, Thiériot, Cideville, d'Argental, le marquis d'Argenson, Mme du Deffand, etc., etc.

1. Le Château du Grandval, près de Sucy en Brie, au sud de la *Boucle de Marne*, appartenait au baron d'Holbach; c'était l'un des lieux de réunion des philosophes.

Dieu, l'âme, la Nature[1], la destinée humaine[2], l'immortalité ou le néant, le fatalisme ou le libre arbitre, le coloris des tableaux ou l'attitude des statues, les qualités qui constituent le comédien[3], les *on dit* de la ville, les bruits de la cour, les incidents du dernier concours académique, le dernier ouvrage de Voltaire, la récente aventure de la Clairon[4], le *Salon* prochain, tout est pour eux matière à étincelantes improvisations, qui conservent encore à un siècle de distance quelque chose de leur chaleur et de leur mouvement. Ces hommes sont partout, et partout à l'aise : aujourd'hui dans le cabinet de travail d'une impératrice[5], qui n'a jamais vu que des sujets et s'incline de bonne grâce devant des hommes, en découvrant chez eux une majesté qu'elle ne connaissait pas ; demain en voiture sur les glaces d'un fleuve qui craque sous le sabot des chevaux[6], réfléchis-

1. « C'est que cette Nature est une folle qui gâte d'une main ce qu'elle fait de bien de l'autre, c'est qu'elle s'est amusée à mêler de chicotin le peu de bonbons qu'elle donne à ses enfants ; c'est que le système des deux principes, l'un bienfaisant, l'autre malfaisant, système qui a été si généralement répandu sur la terre, n'est pas aussi extravagant qu'on le dit en Sorbonne ; c'est qu'il faut en passer par là, ou croire au Jupiter d'Homère qui a renfermé dans deux tonneaux tous les biens et tous les maux de la vie dont il forme une pluie mêlée qui tombe sans cesse sur la tête des pauvres mortels, dont les uns sont plus ou moins mouillés de mal ou de bien que les autres, mais qui tous arrivent au dernier gîte presque également trempés. Si la vie n'allait pas ainsi, qui est-ce qui pourrait se résoudre à la quitter ? Si c'était un fil de bonheur pur et sans mélange, qui est-ce qui voudrait l'exposer pour sa patrie, la sacrifier pour son père, sa mère, sa femme, ses enfants, son ami... ? personne. Les hommes ne seraient qu'un vil troupeau d'êtres heureux ; plus d'actions héroïques. Ils vivraient ivres, et mourraient enragés. » (Lettre de Diderot à Mlle Voland, du 21 juillet 1765.)

2. « Naître dans l'imbécillité, au milieu de la douleur, de la méchanceté et des passions ; retourner pas à pas à l'imbécillité du moment où l'on balbutie jusqu'au moment ou l'on radote ; vivre parmi des fripons et des charlatans de toute espèce ; s'éteindre entre un homme qui vous tâte le pouls et un autre qui vous trouble la tête ; ne savoir d'où l'on vient ni pourquoi l'on est venu : voilà ce que l'on appelle le présent le plus important de nos parents et de la nature, la vie. » (Lettre de Diderot à Mlle Voland, du 26 septembre 1762).

« Je ne demande pas mieux que d'être heureux. Est-ce ma faute, si je ne le suis pas ? Est-ce ma faute si je vois en tout des vices qui y sont et qui m'affligent ; si toute la vie n'est qu'un mensonge, qu'un enchaînement d'espérances trompeuses ? On sait cela trop tard : nous le disons à nos enfants qui n'en croient rien ; ils ont des cheveux gris lorsqu'ils en sont convaincus. » (Lettre du même à la même du 3 octobre 1762.)

3. Dans le *Paradoxe sur le Comédien.*

4. Claire-Josèphe-Hippolyte Legris de Latude, au théâtre Mlle Clairon, la plus célèbre tragédienne du dix-huitième siècle (1723-1803). Elle vécut dix-sept ans à la cour de Charles-Frédéric, Margrave de Bayreuth.

5. Catherine II de Russie.

6. Lettres de Diderot à Mlle Voland, du 9 avril 1774, et au général Betzky,

sant à la fragilité de la vie; un autre jour dans l'atelier d'un artisan, examinant ses outils, lui donnant des conseils sur son travail et émerveillés de son bon sens; ou bien encore arrachant, par la crainte du scandale, à un grand, riche et égoïste[1], un acte de juste réparation envers une victime délaissée; quelquefois aussi dans un café où l'on joue aux échecs[2], où l'on coudoie le nouvelliste, l'important, le parasite, l'auteur incompris, où les talents et les ridicules, les appétits et les amours-propres, les petitesses et les élans vers la grandeur semblent s'être donné rendez-vous; de temps à autre, dans cette discrète, verte et fleurie maison de Sedaine[3], qui devait être plus tard celle de Michelet, sous le berceau touffu du jardin, ou bien à table avec des amis, improvisant en vers passionnés une invocation à l'égalité qu'on croirait datée du jour où s'écroula la Bastille :

La Nature n'a fait ni serviteur ni maître. . .
Je ne veux ni donner, ni recevoir de lois. . .
L'enfant de la nature abhorre l'esclavage ;
Implacable ennemi de toute autorité,
Il s'indigne du joug ; la contrainte l'outrage ;
Liberté, c'est son vœu ; son cri, c'est Liberté[4] !

du 15 juin 1774, où il raconte son passage de la Dwina à Riga, en revenant de Russie.

1. Le duc de La Vrillère, à en croire Mme Vandeul, fille de Diderot, dans ses *Mémoires* sur la vie de son père, ou M. de Saint-Florentin, d'après Diderot lui-même. (Lettre à Mlle Voland des 24 août et 10 septembre 1768.)

2. « Dans l'antre de Procope », disait Voltaire, ou au *Café de la Régence*. (*Le Neveu de Rameau.*)

3. Aujourd'hui 49, Rue de la Roquette. Voir J. MICHELET, *Ma Jeunesse*.

4. Diderot ajoute dans la même pièce :

Et moi, je m'inscrirais au nombre des tyrans !
Moi, dont les farouches accents,
Dans le sein de la mort, s'ils avaient pu descendre,
Aux mânes de Brutus iraient se faire entendre !
Et tu les sentirais, généreux Scévola,
De ton bras consumé ressusciter la cendre.
Qu'on m'arrache ce bandeau-là !
Sur la tête d'un Marc-Aurèle
Si d'une gloire pure une fois il brilla,
Cent fois il fut souillé d'une honte éternelle
Sur le front d'un Caligula.
. . . .

La bonté, la vertu, la beauté, les talents,
Seront pour nous, qu'un goût plus sûr éclaire,
Les seules grandeurs sur la terre
Dignes qu'en leur faveur on distingue des rangs ;

Diderot (1713-1784). Sa jeunesse. Ses débuts. — Diderot est le trait d'union, le centre, la tête et le cœur du groupe encyclopédique ; c'est lui qui apporte l'étincelle, qui imprime le mouvement. Supprimez-le : il restera des matériaux épars, des travaux sans lien et sans suite ; vienne sa puissante parole : les livres et les idées s'animeront comme les pierres de Thèbes au son de la lyre d'Amphion.

Denis Diderot naquit le 6 octobre 1713 à Langres, au point de rencontre de la Champagne, dont il eut l'esprit, la verve, et de la Bourgogne, dont il posséda l'éloquence passionnée. Son père était coutelier, métier que ses ancêtres exerçaient depuis deux cents ans. L'enfant avait neuf ans quand il commença ses études aux Jésuites de Langres. Vif et ombrageux, ayant été taquiné par un de ses maîtres, il voulut quitter le collège. Pendant quelques jours, il porta le tablier et mania les outils ; il les mania mal, car, après avoir gaché un certain nombre de canifs et de ciseaux, il retourna à ses livres. Il termina ses études au Collège d'Harcourt, à Paris, où il eut pour camarade l'abbé de Bernis.

Il resta ensuite deux ans chez un procureur, Clément de Ris, étudiant le grec, l'italien, l'anglais, les mathématiques. Mais il ne voulait être ni médecin, ni procureur, ni avocat : il voulait *voir*, *apprendre*, et rester à Paris. Son père irrité supprima la pension. Le jeune homme vécut pendant dix ans dans une

Tout le reste n'est que chimère.
Issus d'un même sang, enfants d'un même père,
Oublions en ce jour toute inégalité.
Naigeon, sois mon ami ; Sedaine, sois mon frère.

(*Les Eleuthéromanes* ou *Abdication d'un Roi de la Fève l'an* 1772. *Dithyrambe*).

Trois années de suite, en tirant le gâteau, Diderot avait été roi dans la même société. La première il avait fait un impromptu intitulé *Le Code Denis* (1770), signé :

Denis, sans terre ni château,
Roi par la grâce du gâteau.

La seconde, il avait composé *Complaintes en rondeau de Denis, Roi de la Fève, sur les Embarras de la Royauté.*

Jacques-André Naigeon, dont le nom, cité dans les vers précédents, se retrouve si souvent sous la plume de Diderot, était né à Paris en 1738. Ami de Diderot et du baron d'Holbach, dont il partageait les idées, il a beaucoup écrit. Ses ouvrages les plus connus sont : *Le Militaire Philosophe* (1768) ; *Traité de la Tolérance* (1769) ; *Dictionnaire de Philosophie ancienne et moderne* (1791-4) ; *Mémoires historiques et philosophiques sur la Vie et les Ouvrages de Diderot.* Naigeon mourut en 1810.

grande pauvreté : sa mère lui envoyait quelques louis; il donnait des leçons, écrivait des articles, faisait bourse commune et table commune avec des amis; il eut des heures de découragement. Un mardi gras, il passa la journée sans manger, et en rentrant le soir à son auberge, se trouva mal; l'hôtesse lui donna un peu de pain grillé dans du vin. « Ce jour-là, me disait-il, je jurai de ne point condamner mon semblable à une journée aussi pénible. » Sa fille, Mme de Vandeul, qui nous a conservé cette anecdote, ajoute : « Jamais serment ne fut plus souvent et plus religieusement observé. »

Le 6 novembre 1743, il épousa une lingère, Anne-Toinette Champion, qui habitait la même maison (Rue des Deux-Ponts, dans l'Ile Saint-Louis), et avait deux ans de plus que lui. Le besoin de vivre le contraignit à être auteur. Il traduisit d'abord des ouvrages anglais, puis en composa lui-même et se fit bientôt un nom. Son caractère sympathique, sa nature franche, ouverte, fit de lui le lien commun des philosophes.

Diderot à Vincennes (1749). — La persécution commença pour Diderot en même temps que la gloire, à l'occasion de sa *Lettre sur les Aveugles*. M. de Réaumur avait chez lui un aveugle-né. L'on fit à cet homme l'opération de la cataracte; Le premier appareil devait être levé en nombreuse assistance. Diderot, invité, attendait avec curiosité les premiers effets de la lumière sur un être auquel elle était inconnue. L'appareil levé, les discours du prétendu aveugle firent connaître qu'il avait déjà vu. On avoua qu'une première expérience s'était faite en présence de Mme Dupré de Saint-Maur. Diderot sortit en disant que M. de Réaumur avait mieux aimé avoir pour témoins deux beaux yeux sans conséquence que des gens dignes de juger. Le propos déplut, et le comte d'Argenson envoya Diderot à Vincennes (24 juillet 1749.)

Il resta 28 jours prisonnier au donjon, faisant de l'encre avec de l'ardoise réduite en poudre et du vin, et une plume avec un cure-dents. Au bout de ce temps seulement, sa femme et les éditeurs de l'*Encyclopédie* obtinrent de le voir. Dès lors il eut le château et le parc pour prison. Le gouverneur, M. du Châtelet, mari de la célèbre Émilie, lui donna sa table. C'est alors que Rousseau vint le voir et conçut l'idée du célèbre discours qui fut son premier ouvrage. La captivité de Diderot dura trois mois.

L'Encyclopédie (1751-1772).—*L'Encyclopédie*, vaste dictionnaire à la composition duquel tous les écrivains remarquables

du temps concoururent sous la direction de Diderot, devait renfermer, par ordre alphabétique, le résumé des connaissances humaines. Le privilège fut obtenu en 1745 et scellé le 21 janvier 1746. Le premier volume parut en 1751 ; d'Alembert en avait rédigé la *Préface* et Diderot le *Prospectus*. Les embarras ne tardèrent point, et de toutes parts : c'est Voltaire qui se plaint de la faiblesse de tel article ; c'est le clergé qui s'irrite de la hardiesse de tel autre ; c'est le Parlement qui menace ; ce sont les libraires qui ont peur ; ce sont les auteurs mêmes du Dictionnaire qui ne se trouvent pas d'accord ; à l'article GENÈVE, d'Alembert demande l'établissement d'un théâtre dans cette ville (1758) ; J. J. Rousseau répond par sa célèbre *Lettre* du 20 mars 1758 *contre les Spectacles*.

Dès le 7 février 1752, après le second volume, un arrêt du Conseil supprima l'*Encyclopédie ;* mais l'année suivante, le comte d'Argenson, auquel l'ouvrage était dédié, fit lever cette interdiction. Le 7e volume parut en 1757 ; Joly de Fleury, procureur général au Parlement de Paris, l'attaqua en même temps que *l'Esprit* d'Helvétius (23 janvier 1759) ; le privilège fut de nouveau révoqué et l'impression encore une fois suspendue. « M. de Malesherbes, dit Mme Vandeul, prévint mon père qu'il donnerait le lendemain ordre d'enlever ses papiers et ses cartons : — « Ce que vous m'annoncez là me chagrine horriblement ; jamais je n'aurai le temps de déménager tous mes manuscrits, et d'ailleurs il n'est pas facile de trouver en vingt-quatre heures des gens qui veuillent s'en charger et chez qui ils soient en sûreté. » — « Envoyez-les tous chez moi, répondit M. de Malesherbes, on ne viendra pas les y chercher. » Ce qui fut fait.

Au début de la publication, les libraires avaient promis à Diderot 1200 livres par an. D'Alembert, qui avait commencé l'entreprise en même temps que lui, l'abandonna à moitié chemin pour une question d'argent. Deux fois le géomètre avait demandé une augmentation de traitement ; deux fois Diderot l'obtint des libraires ; à la troisième, ils ne voulurent rien accorder, ni d'Alembert en démordre. Diderot resta seul. Il donna d'un seul coup, en 1765, les 10 derniers volumes de l'*Encyclopédie*. La publication des planches ne fut achevée qu'en 1772.

Dans l'intervalle, Diderot avait eu un moment de véritable désespoir. Il s'était aperçu que le libraire Le Breton défigurait ses articles après le *bon à tirer*. Justement indigné, il voulut

tout laisser là ; mais la femme de l'éditeur et ceux qui le commanditaient le désarmèrent par leurs supplications. Il écrivit pourtant une lettre foudroyante à Le Breton, le 12 novembre 1767[1].

Depuis longtemps d'ailleurs, Diderot était fatigué de ce grand travail. Il écrivait à Mlle Voland, le 25 juillet 1765 : « Dans huit ou dix jours je verrai donc la fin de cette entreprise qui m'occupe depuis vingt ans, qui n'a pas fait ma fortune, à beaucoup près, qui m'a exposé plusieurs fois à quitter ma patrie ou à perdre ma liberté, et qui m'a consumé une vie que j'aurais pu rendre plus utile et plus glorieuse. Le sacrifice des talents au besoin serait moins commun, s'il n'était question que de soi ; on se résoudrait plutôt à boire de l'eau, à manger des croûtes et à suivre son génie dans un grenier ; mais pour une femme, pour des enfants, à quoi ne se résout-on pas ! Si j'avais à me faire valoir, je ne leur dirais pas : J'ai travaillé trente ans pour vous ; mais je leur dirais : J'ai renoncé pour vous pendant trente ans à la vocation de nature ; j'ai préféré de faire, contre mon goût, ce qui vous était utile à ce qui m'était agréable : voilà la véritable obligation que vous m'avez et à laquelle vous ne pensez pas. »

Diderot après l'Encyclopédie. Ses rapports avec ses contemporains. — En même temps que de l'*Encyclopédie*, Diderot s'occupait de cent travaux différents à la fois : philosophie, romans, contes, musique, peinture, sculpture, critique d'art, drames, voyages. Il commençait ses *Salons* (en 1759), genre inconnu avant lui, et dans lequel personne ne l'a égalé ; il montrait une puissance d'analyse incroyable dans sa *Religieuse ;* il donnait au théâtre son trop sentimental *Père de Famille ;* il composait *Le Neveu de Rameau*, son chef-d'œuvre peut-être, et la satire la plus terrible de l'ancien régime. Ce

1. Il y disait : « Vous m'avez lâchement trompé deux ans de suite ; vous avez massacré ou fait massacrer par une bête brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leurs talents et leurs veilles... On apprendra une atrocité dont il n'y a pas d'exemple depuis l'origine de la librairie. En effet, a-t-on jamais ouï parler de dix volumes in-folio clandestinement mutilés, tronqués, hachés, déshonorés par un imprimeur ?... On n'ignorera pas que vous avez manqué avec moi à tout égard, à toute honnêteté et à toute promesse... Voilà donc ce qui résulte de vingt-cinq ans de travaux, de peines, de dépenses, de dangers, de mortifications de toute espèce. Un inepte, un ostrogoth détruit tout en un moment : je parle de votre boucher, de celui à qui vous avez remis le soin de nous démembrer. » Mme de Vandeul ajoute : « Un exemplaire complet fut tiré pour lui. Il est en Russie. »

neveu de Rameau, cet aventurier sans préjugés, sans scrupules, sans pudeur, qui n'a conservé qu'un seul respect, celui de son art, exploite les vices, les faiblesses, les travers de ses contemporains; profond observateur, il est sublime de bassesse et de sang-froid; il met de la coquetterie à être vil; il pourrait écrire une *Méthode du Parasite*, un traité de l'*Art de parvenir à la pièce d'or*, pour laquelle il inspire à son bambin une vénération si religieuse[1]; que de scènes achevées, parfaites, comme celle de la *Leçon de Musique !...*

Diderot ne s'appartenait pas; sa parole, sa pensée, sa plume, son temps, comme sa bourse, étaient à tout le monde[2]. Qui n'a-t-il pas aidé? A qui n'a-t-il pas fourni des idées, des pages, des chapitres? Il a inspiré à Rousseau son *Discours sur les Lettres, les Sciences et les Arts;* dans la *Correspondance* de Grimm, il a mis des volumes entiers; l'*Histoire Philosophique des Deux-Indes*, de l'abbé Raynal, *L'Esprit*, d'Helvétius, le *Système de la Nature*, du baron d'Holbach, portent en vingt endroits la marque de sa puissante collaboration. Et on se demande avec surprise comment il pouvait y suffire, car il était sans cesse en mouvement, de la Rue Taranne au Palais-Royal, ou chez Naigeon, ou chez d'Holbach au Grandval, ou à la Chevrette chez Mme d'Épinay. C'est à cette époque qu'il connut Mlle Voland, avec laquelle il entretint, de 1759 à 1774, une correspondance qui est un des monuments les plus précieux du dix-huitième siècle; alors aussi, en 1759, il entreprit à Langres, après la mort de son père, un voyage auprès de sa sœur et de son frère l'abbé.

Dernières années de Diderot. Son voyage en Russie. Sa mort (30 juillet 1784). — Quoiqu'il eût recueilli une part de la succession paternelle, Diderot n'était pas riche. Il lui fallait pourvoir à l'avenir de sa fille Marie-Angélique (plus tard

1. « Sans doute, de l'or, de l'or; l'or est tout, et le reste sans or n'est rien. Aussi, au lieu de lui farcir la tête de belles maximes qu'il faudrait qu'il oubliât, sous peine de n'être qu'un gueux; lorsque je possède un louis, ce qui ne m'arrive pas souvent, je me plante devant lui; je tire le louis de ma poche, je le lui montre avec admiration, je lève les yeux au ciel, je baise le louis devant lui; et pour lui faire entendre mieux encore l'importance de la pièce sacrée, je lui bégaye de la voix, je lui désigne du doigt tout ce qu'on en peut acquérir : un beau fourreau, un beau toquet, un bon biscuit; ensuite, je mets le louis dans ma poche, je me promène avec fierté, je relève la basque de ma veste, je frappe de la main sur mon gousset; et c'est ainsi que je lui fais concevoir que c'est du louis qui est là que naît l'assurance qu'il me voit. »

2. « Je crois, écrivait-il le 8 septembre 1767, que la Providence a résolu de m'adresser tous les malheureux de ce monde. »

Mme de Vandeul, née en 1753), la seule survivante de ses quatre enfants. Il résolut donc de vendre sa bibliothèque (1763). Son ami Grimm en parla au prince de Galitzyne, ambassadeur de Russie, et celui-ci avertit sa souveraine l'impératrice Catherine II. Désireuse, comme le roi de Prusse et la plupart des souverains du temps, de conquérir les suffrages des philosophes, Catherine s'empressa de saisir cette occasion d'obliger Diderot. Elle lui acheta sa bibliothèque 15 000 livres; il devait la conserver jusqu'à sa mort et recevoir 1 000 francs par an comme bibliothécaire. Cette pension fut oubliée deux ans, mais ensuite on lui donna en une seule fois 50 000 francs, pour qu'elle fût payée cinquante ans à l'avance.

Diderot entreprit un voyage à Pétersbourg pour aller remercier sa bienfaitrice. Il reçut d'elle et de toute la société russe le plus gracieux accueil; il eut toutefois un amer chagrin dans ce voyage : ce fut de ne plus retrouver auprès du sculpteur Falconet, son ami et son protégé, l'affection sur laquelle il se croyait en droit de compter (1773-4).

Après son retour, retardé par un séjour de quelques mois en Hollande, il reprit sa vie de travail. « Ce qui ruina, détruisit le reste de ses forces, fut l'*Essai sur les Règnes de Claude et de Néron*... Il avait tellement résolu de trouver Sénèque pur, juste, grand, digne de ses préceptes, qu'il n'est point de livre où ce philosophe soit nommé qu'il n'ait lu... Il travaillait quelquefois quatorze heures de suite. » (Mme de Vandeul.)

Il vit approcher la mort avec calme. Il en avait envisagé longtemps à l'avance l'éventualité dans une de ses plus belles pages : « Pourquoi, plus la vie est remplie, moins on y est attaché? Si cela est vrai, c'est qu'une vie occupée est communément une vie innocente; c'est qu'on pense moins à la mort et qu'on la craint moins; c'est que, sans s'en apercevoir, on se résigne au sort commun des êtres, qu'on voit sans cesse mourir et renaître autour de soi; c'est qu'après avoir satisfait pendant un certain nombre d'années à des ouvrages que la nature ramène tous les ans, on s'en détache, on s'en lasse; les forces se perdent, on s'affaiblit, on désire la fin de la vie, comme après avoir bien travaillé on désire la fin de la journée; c'est qu'en vivant dans l'état de nature on ne se révolte pas contre les ordres que l'on voit s'exécuter si nécessairement et si universellement; c'est qu'après avoir fouillé la terre tant de fois, on a moins de répugnance à y descendre; c'est qu'après avoir

sommeillé tant de fois sur la surface de la terre, on est plus disposé à sommeiller un peu au-dessous; c'est, pour revenir à une des idées précédentes, qu'il n'y a personne parmi nous qui, après avoir beaucoup fatigué, n'ait désiré son lit, n'ait vu approcher le moment de se coucher avec un plaisir extrême; *c'est que la vie n'est, pour certaines personnes, qu'un long jour de fatigue, et la mort qu'un long sommeil, et le cercueil qu'un lit de repos, et la terre qu'un oreiller où il est doux à la fin d'aller mettre sa tête pour ne la plus relever*. Je vous avoue que la mort, considérée sous ce point de vue, et après les longues traverses que j'ai essuyées, m'est on ne peut plus agréable. Je veux m'accoutumer de plus en plus à la voir ainsi. » (*Lettre à Mlle Voland* du 23 septembre 1762.) Diderot mourut Rue de Richelieu[1], où il habitait depuis quelques jours, le samedi 30 juillet 1785; ses restes furent déposés dans l'Église Saint-Roch[2].

1. Avant son mariage, Diderot avait habité la Rue des Deux-Ponts dans l'Ile Saint-Louis (en 1743); il habita en 1744 la Rue Saint-Victor, en 1750 la Place de la Vieille Estrapade; ensuite il demeura quatorze ans Rue Taranne au quatrième étage, dans une maison aujourd'hui démolie, vis-à-vis la Rue Saint-Benoît : c'est pour cela qu'on a placé sa statue, œuvre du sculpteur Gautherin, près de cet endroit, à l'angle de la Rue de Rennes et du Boulevard Saint-Germain.

2. L'œuvre de Diderot comprend : pour la philosophie : *Principes de la Philosophie Morale ou Essai sur le Mérite et la Vertu par Mylord S**** (Shaftesbury), *traduit de l'anglais* (Amsterdam 1745) ; *Pensées Philosophiques* (1746) ; *La Promenade du Sceptique ou les Allées* (composé en 1747, publié en 1830) ; *De la Suffisance de la Religion Naturelle* (p. en 1770) ; *Lettres sur les Aveugles à l'usage de ceux qui voient* (1749) ; *Lettres sur les Sourds et Muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (1751) ; *Pensées sur l'Interprétation de la Nature* (1754) ; *Principes Philosophiques sur la Matière et le Mouvement* (1770) ; *Introduction aux grands Principes ou Réception d'un Philosophe* (p. en 1798) ; *Entretien entre d'Alembert et Diderot; Le Rêve de d'Alembert* (p. en 1830) ; *Supplément au Voyage de Bougainville* (p. en 1796) ; *Sur les Femmes* (1772) ; *Réfutation suivie de l'Ouvrage d'Helvétius intitulé L'Homme* (p. en 1875) ; *Principes de la Politique des Souverains* (1775) ; *L'Entretien avec la Maréchale* (1776) ; *Essai sur les Règnes de Claude et de Néron et sur la Vie et les Écrits de Sénèque* (1778-82) ; *Plan d'une Université pour le Gouvernement de Russie* (p. en 1813-4).

Pour la littérature, le ravissant opuscule intitulé : *Regrets sur ma Vieille Robe de chambre ou Avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune* (1772) ; *Les Bijoux Indiscrets* (roman, 1748) ; *L'Oiseau blanc, Conte bleu* (p. en 1798) ; *Qu'en pensez-vous? Conte* (p. en1821) ; trois *Dialogues : La Marquise de Claye et Saint-Alban; Cinq-Mars et Derville; Mon Père et Moi* (p. en 1818) ; *Le Gulistan ou le Rosier du Poète Sadi* (1762) ; *La Religieuse* (roman écrit en 1760, publié en 1796) ; *Éloge de Richardson* (1761) ; *Les deux Amis de Bourbonne* (1773) ; *Entretien d'un Père avec ses Enfants* (1773) ; *Ceci n'est pas un Conte* (p. en 1798) ;

D'Alembert (1717-1783). — Jean le Rond d'Alembert ou Dalembert naquit à Paris le 16 novembre 1717 ; il était fils naturel de la trop célèbre Mme de Tencin et d'un commissaire provincial de l'artillerie, Destouches, auquel on avait donné pour cette raison le sobriquet de *Destouches-Canon*, afin de le distinguer de l'auteur comique son homonyme. Abandonné à sa naissance sur les marches de l'Église Saint-Jean-le-Rond (près de Notre-Dame), l'enfant fut confié par la police à la femme d'un pauvre vitrier ; son père, sans se faire connaître, lui assura bientôt après une pension de 1 200 livres. Dès les premières années de d'Alembert, son intelligence, son ardeur au travail, firent espérer en lui un nouveau Pascal. Encore en philosophie au Collège Mazarin, il composa un *Commentaire sur l'Épître de Saint Paul aux Romains*, et « commença, dit Condorcet, comme Newton avait fini ». Ce fut surtout pour les mathématiques qu'il se passionna. Maître ès arts, avocat, il voulut être médecin ; mais il ne put dire adieu à ses chers problèmes. Membre de l'Académie des Sciences à 24 ans (1741), il publia un *Traité de Dynamique* (1743); un *Traité des Fluides* (1744); une *Théorie des Vents* (1746); le *Problème des Trois Corps* (1747), des *Recherches sur la Précession des Équinoxes*

Le Neveu de Rameau (écrit en 1762, publié en 1823), l'un des chefs-d'œuvre de Diderot, aussi bien que *Jacques le Fataliste et son Maître* (écrit en 1773, publié en 1796) ;

Pour le théâtre : *Le Fils naturel ou les Épreuves de la Vertu*, comédie en prose (1757, représenté en 1771) ; *Le Père de Famille*, id. (1761) ; un Traité *De la Poésie Dramatique*, adressé à Grimm ; plusieurs plans de *Comédies ;* de nombreux articles de *Critique théâtrale ; Le Paradoxe sur le Comédien ;*

En poésie : *Le Code Denis* (1770) ; *Complainte en rondeau de Denis, Roi de la Fève, sur les Embarras de la Royauté* (1771) ; *Les Éleuthéromanes ou les Furieux de la Liberté* (1772) ; *Le Trajet de la Duina sur la Glace* (1774) ; *Hymne à l'Amitié*, etc. ;

Dans l'ordre scientifique : *Principes généraux d'Acoustique ; Examen de la Développante du Cercle ; Éléments de Physiologie*, etc. ;

Pour l'Esthétique et les Beaux-Arts : *Recherches Philosophiques sur l'Origine et la Nature du Beau* (1751) ; le *Salon de* 1759 (inséré dans la correspondance de Grimm) ; le *Salon de* 1761 (p. en 1819) ; le *Salon de* 1763 (p. en 1857) ; le *Salon de* 1765 (p. en 1795) ; L'*Essai sur la Peinture* (1796) ; les *Salons de* 1767, de 1769 (p. en 1819); *de* 1771 (p. en 1857) ; *de* 1775 (p. en 1857) ; *de* 1781 (p. en 1857); les *Pensées détachées sur la Peinture, la Sculpture, l'Architecture et la Poésie* (p. en 1798) ; les *Leçons de Clavecin et Principes d'Harmonie ;*

Enfin et surtout la part de Diderot à l'*Encyclopédie ou Dictionnaire Raisonné des Sciences, des Arts et Métiers* (de 1749 à 1772). Ajoutons encore le *Voyage à Bourbonne et à Langres*, le *Voyage de Hollande*, et la *Correspondance*, surtout avec le sculpteur Falconet, avec Mlle Voland, l'abbé Lemonnier, Voltaire, Rousseau, Grimm, Naigeon, Damilaville, etc.

(1749); des *Recherches sur différents Points importants du Système du Monde.*

Ami de Voltaire, de Diderot, de Condorcet, d'Alembert n'était pas moins remarquable comme écrivain que comme savant. Il rédigea le *Discours Préliminaire de l'Encyclopédie*, et un grand nombre d'articles pour ce célèbre Dictionnaire, entre autres l'article GENÈVE auquel répondit J. J. Rousseau. Il composa encore l'*Essai sur les Gens de Lettres*, les *Éléments de Philosophie*, le *Mémoire sur la Suppression des Jésuites*. Reçu à l'Académie Française et membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, il conserva toujours la même vie simple. Il vécut trente ans dans la pauvre famille où il avait été recueilli, et refusa de quitter son amie Mlle de Lespinasse pour aller soit à Berlin, où Frédéric II lui offrait la présidence de son Académie, soit à Pétersbourg, où Catherine II voulait lui confier l'éducation de son fils. Il reçut une pension du roi de Prusse, avec lequel il entretint une *Correspondance* assidue. D'Alembert mourut le 29 octobre 1783.

Le Baron d'Holbach (1723-1789). — D'Holbach, né six ans après lui, lui survécut six ans. Originaire d'Allemagne (il naquit en 1723 à Heidelsheim dans le Palatinat), Paul Thyry, baron d'Holbach, passa presque toute sa vie en France. Possesseur d'une grande fortune, dont il faisait un usage généreux, il se plaisait à réunir chez lui, à son château du Grandval, une nombreuse société de savants et d'écrivains. Autour de sa seconde femme, Charlotte-Susanne d'Aîne (il avait épousé successivement les deux sœurs), et de sa belle-mère, on rencontrait Diderot, Grimm, Damilaville, l'Écossais Hoop, l'abbé Galiani, Saint-Lambert, quelquefois Mme Geoffrin. De retour à Naples, Galiani, si célèbre par la vivacité originale de ses réparties, lui écrivait le 7 avril 1770 : « La philosophie, dont vous êtes le premier maître d'hôtel, mange-t-elle toujours d'un aussi bon appétit ? » D'Holbach était quelquefois brusque et fantasque, mais tous les contemporains, excepté le défiant J. J. Rousseau, si facile à prévenir et dont l'imagination s'effarouchait d'un rien, ont rendu justice à la bonté de son cœur; on trouvait en lui, au dire de Naigeon « la pratique constante de toutes les vertus qui font le plus d'honneur à la nature humaine ».

Il composa de nombreux ouvrages, la plupart sous des noms d'emprunt. Le plus célèbre est le *Système de la Nature* ou *Des Lois du Monde physique et moral*, par M. Mirabaud, secré-

taire perpétuel et l'un des Quarante de l'Académie Française[1] (Londres, 1770). C'est une exposition de la philosophie matérialiste : elle fut combattue par Voltaire qui ne voulait pas, écrivait Grimm, « se départir de son Rémunérateur-Vengeur », c'est-à-dire de sa croyance à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme. D'Holbach mourut le 21 janvier 1789.

Helvétius (1715-1771). — Comme le baron d'Holbach, dont il partageait les opinions, Helvétius était très riche et très libéral. Ses ancêtres étaient médecins depuis trois générations[2]. Né à Paris en 1715, Claude-Adrien Helvétius fit ses études au Collège Louis-le-Grand; la protection de la reine Marie Leczynska lui valut, à 23 ans, une place de fermier général rapportant 100 000 écus par an. Il mit tous ses soins à tempérer pour les contribuables les rigueurs du fisc; il pensionna Saurin, Marivaux, l'abbé Sabathier de Castres; il entra en relations avec Fontenelle, Voltaire, Buffon, Montesquieu, Grimm. Aimable, aimant à plaire, ambitieux de réputation, il essaya d'abord de se faire un nom dans les mathématiques, puis dans la poésie; enfin c'est à la philosophie qu'il se consacra. Il quitta sa place de fermier général, qu'il avait conservée treize ans, et épousa une nièce de Mme de Graffigny[3], Mlle de Ligniville, d'une ancienne famille de Lorraine, remarquable par son caractère spirituel et bienfaisant (1751)[4]. Dès lors Helvétius résida huit mois par an à sa terre de Voré dans le Perche, occupé surtout

1. Il était mort alors depuis dix ans. Jean-Baptiste de Mirabaud (1675-1760), militaire, oratorien, précepteur des filles de la duchesse d'Orléans, traduisit la *Jérusalem délivrée*, le *Roland furieux*, et composa *Le Monde, son Origine et son Antiquité*.

2. Son bisaïeul, Jean-Frédéric Helvétius, originaire d'Anhalt, fut médecin du prince d'Orange (1625-1709). Son aïeul, Adrien Helvétius, s'établit à Paris et y devint célèbre (1661-1727). Son père, Jean-Claude-Adrien Helvétius, fut premier médecin de Marie Leczynska (1685-1755).

3. Françoise d'Issembourg d'Apponcourt, dame de Graffigny, née à Nancy en 1694, morte en 1758, descendait de Callot. Elle a composé un roman, les *Lettres Péruviennes*, deux drames, *Cénie* et *La Fille d'Aristide*, et de curieuses *Lettres* sur Voltaire et Mme du Châtelet, auprès desquels elle avait séjourné quelque temps à Cirey.

4. Les Ligniville étaient l'une des quatre familles nommées *Les Grands Chevaux* (Chevaliers) de Lorraine; les trois autres étaient les du Chatelet, les Haraucourt et les Lenoncourt. Après la mort de son mari, Mme de Ligniville s'établit à Auteuil, où elle continua à étendre sa bonté sur tout ce qui l'entourait, jusqu'aux animaux; elle recevait Turgot, Franklin, Cabanis; elle disait à Bonaparte, qui était venu la visiter au début du Consulat, et qui parcourait avec elle le jardin : « Vous ne savez pas combien on peut trouver de bonheur dans trois arpents de terre. » Elle mourut le 12 août 1800, à 81 ans.

de rendre heureux ses paysans, d'encourager l'agriculture et l'industrie autour de lui. Il publia sans signature en 1758 son livre *De l'Esprit* avec une épigraphe de Lucrèce. Le Parlement de Paris, l'archevêque Christophe de Beaumont, le pape Clément XIII, censurèrent l'ouvrage, qui fut condamné au feu (6 février 1759). Helvétius y attaque indirectement la monarchie, et y soutient la Doctrine du Salut Public. Si ce livre souleva contre son auteur tant de réclamations, « c'était, disait la marquise du Deffand, qu'il avait révélé le secret de tout le monde ». Obligé de se rétracter à Paris, Helvétius reçut le meilleur accueil de Georges III à Londres et de Frédéric II à Berlin; il mourut le 26 décembre 1771.

Grimm (1723-1807). **Condillac** (1715-1780). **La Mettrie** (1709-1751). **Maupertuis** (1698-1759). **D'Argens** (1704-1771). — C'est un singulier personnage que l'Allemand Frédéric Melchior, baron Grimm. Né en 1723 à Ratisbonne, précepteur des fils du comte de Schœnberg ambassadeur de Pologne à Paris, il fut ensuite lecteur du prince héréditaire de Saxe-Gotha et secrétaire du duc d'Orléans. Il publia en 1753 *Le Petit Prophète de Bœhmischbrod*, brochure en faveur de la musique italienne. Fort habile à se servir du crédit, de la plume et de l'esprit des autres, très sec d'ailleurs et médiocrement scrupuleux, Grimm fut aimé de Mme d'Épinay : il se brouilla avec J. J. Rousseau, mais demeura en rapports intimes avec le crédule Diderot, dont il exploita la confiante amitié, avec d'Holbach, Helvétius et la plupart des philosophes. De 1753 à 1790, il envoya, de Paris, à Catherine II et à plusieurs princes allemands, une *Correspondance*, ou plutôt une sorte de journal littéraire, artistique, critique, dont Diderot rédigeait pour lui une grande partie. Devenu ministre plénipotentiaire de Saxe-Gotha en France, Grimm vécut après 1790 en Russie et ensuite à Gotha comme ministre de la czarine; il mourut en 1807.

L'abbé de Condillac, frère de Mably (1715-1780), né à Grenoble, et ami des Encyclopédistes, a formulé la pensée philosophique du siècle dans son *Traité des Sensations* (1754), où il ramène l'intelligence et la volonté à la sensibilité, et considère les idées comme des sensations transformées. Il avait écrit auparavant un *Essai sur l'Origine des Connaissances Humaines* et un *Traité des Systèmes*; il composa ensuite un *Cours d'Études*, pour l'éducation de l'infant Ferdinand, fils de don Philippe, duc de Parme, dont il fut chargé (1757-67).

Julien Offroy de La Mettrie, né à Saint-Malo en 1709, et médecin de Frédéric II, écrivit l'*Histoire Naturelle de l'Ame*, *L'Homme-Machine*, *L'Homme-Plante*, *Sur l'Origine des Animaux*, *L'Origine de l'Ame;* il mourut à Berlin en 1751.

Le géomètre Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, né aussi à Saint-Malo, en 1698, membre de l'Académie des Sciences à vingt-cinq ans, fut chargé en 1736 d'une mission à Tornéa, tandis que d'autres savants allaient au Pérou et au Cap de Bonne-Espérance, pour déterminer la forme et la mesure exacte du globe terrestre. Devenu Président de l'Académie de Berlin en 1740, il est moins célèbre encore par ses travaux scientifiques que par les plaisanteries dont Voltaire le cribla dans sa *Diatribe du Docteur Akakia*[1].

Un autre commensal de Frédéric II, Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, fils d'un procureur général au Parlement de Provence, naquit à Aix en 1704; soldat à quinze ans, puis attaché à l'ambassadeur de France en Turquie, de nouveau soldat, déshérité par sa famille, retiré en Hollande, il finit par être chambellan de Frédéric II. Il est surtout connu par les *Lettres Juives* et les *Lettres Chinoises;* il mourut en 1771.

Raynal (1713-1796). **Vauvenargues** (1715-1747). **Duclos** (1704-1772). **De Brosses** (1709-1777). **Barthélemy** (1716-1795). **Condorcet** (1743-1794). — L'abbé Raynal, né en 1713 à Saint-Geniez, dans le Rouergue, et quelque temps directeur du *Mercure de France*, doit sa célébrité à l'*Histoire Philosophique des Deux-Indes*, dont Diderot composa quelques-unes des pages les plus chaleureuses. La première édition parut en 1770 sans nom d'auteur; la seconde, en 1781, fut condamnée par le Parlement et contraignit Raynal à un exil momentané. Un peu long et quelquefois superficiel, ce livre n'en renfermait pas moins de généreuses réclamations en faveur de ces races primitives que, dans leur présomptueuse ignorance, les Européens appelaient *inférieures* et qu'ils exterminaient sous prétexte de les civiliser : le Nègre, le Peau-Rouge, le Paria étaient réhabilités. Raynal a été vraiment le précurseur de Brissot, de l'abbé Grégoire, de Wilberforce, de Schœlcher, de tous ceux qui, en 1793, en 1834 et en 1848, ont aboli l'esclavage.

1. Voltaire le dépeignait ainsi : « Un philosophe qui marche en raison composée de l'air distrait et de l'air précipité, l'œil rond et petit, et la perruque de même, le nez écrasé, la physionomie mauvaise; ayant le visage plein et l'esprit plein de lui-même, portant toujours scalpel en poche pour disséquer les gens de haute taille. »

Vauvenargues (1715-1747), né à Aix en Provence, commença par être militaire. Une maladie qu'il contracta en 1743 dans la désastreuse retraite de Prague, l'obligea à quitter l'épée. Il publia un livre de *Maximes*, empreint de l'esprit stoïcien, qui rappelle à la fois Marc-Aurèle et Pascal, et mourut à 32 ans, pleuré de Voltaire.

Le Breton Duclos, né à Dinan en 1704 et mort en 1772, après avoir débuté par des romans, parvint à la réputation comme moraliste et historien ; c'était un esprit exact, mais un peu sec et un peu froid. On lui doit une *Histoire de Louis XI*, les *Considérations sur les Mœurs*, et les *Mémoires Secrets des Règnes de Louis XIV et de Louis XV*.

Charles de Brosses (1709-1777), premier Président au Parlement de Dijon, publia de curieuses *Lettres sur Herculanum*, et surtout des *Lettres Historiques et Critiques sur l'Italie*, qui n'ont paru qu'après sa mort. On lit encore sans déplaisir le *Voyage du Jeune Anarchasis en Grèce*, de l'abbé Barthélemy (1716-1795), publié en 1788.

Nicolas Caritat, marquis de Condorcet, fut à la fois savant, littérateur, philosophe. Né le 7 septembre 1743 à Ribemont, il publia à 22 ans un *Essai sur le Calcul Intégral*, et fut à 26 ans membre de l'Académie des Sciences, dont il devint Secrétaire perpétuel en 1773. Il publia les *Éloges des Académiciens*, les *Lettres d'un Théologien*, une *Théorie des Comètes*, collabora à l'*Encyclopédie* et à *La Feuille Villageoise*, et composa plus tard une *Esquisse des Progrès de l'Esprit Humain*. Son rôle politique et sa mort tragique appartiennent à la période suivante.

Prévost (1697-1759). **Lesage** (1668-1747). **Marmontel** (1728-1799). **Crébillon** (1674-1762). **Destouches** (1680-1754). **Marivaux** (1688-1763). **Piron** (1689-1773). **Collé** (1709-1783). **Gresset** (1709-1777). **Saint-Lambert** (1717-1803). — Aux écrivains précédents il faut encore en ajouter d'autres, qui, sans être rangés dans le camp des philosophes, n'en tiennent pas moins une place importante dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle.

La vie de l'abbé Prévost, l'un des romanciers les plus originaux du dix-huitième siècle, fut elle-même un véritable roman. Né à Hesdin en 1697, élève des Jésuites, soldat à 16 ans, étudiant de nouveau, soldat encore, bénédictin à Saint-Maur et à Saint-Germain-des-Prés, puis réfugié en Hollande en 1729, il y écrivit les *Mémoires d'un Homme de qualité*, *Cleveland*, et son

chef-d'œuvre, l'*Histoire de Manon Lescaut et du Chevalier Desgrieux*. Rentré en France et aumônier du prince de Conti (1734), il traduisit Richardson, et se retira à Saint-Firmin près de Chantilly. Il fut frappé de léthargie en 1769; on le crut mort, et l'on soupçonna un crime; on fit l'autopsie; le fer du médecin le réveilla, mais le blessa mortellement.

Le Breton Alain René Lesage, né à Sarzeau en 1668, élève des Jésuites de Vannes, puis employé dans les fermes, est célèbre à la fois comme romancier et comme auteur dramatique. On lui doit *Crispin Rival de son Maître* (comédie); *Le Diable Boiteux* (roman, 1707); *Turcaret* (1708), comédie où il flétrit les traitants, et qu'il ne voulut pas supprimer pour 100 000 francs que lui offraient les intéressés; *Gil Blas de Santillane*, merveilleux roman paru en trois fois (1715-1724-1735); *Guzman d'Alfarache* (1732); enfin *Le Bachelier de Salamanque* (1738).

Jean-François Marmontel, malgré sa grande réputation, était bien inférieur à Lesage et à Prévost. Né en Limousin, en 1728, bien accueilli par Voltaire, couronné deux fois par l'Académie Française, protégé par Mme de Pompadour, il écrivit beaucoup dans tous les genres — beaucoup trop. Il composa des *Contes Moraux*, dirigea *Le Mercure* (1758-1760), et publia des romans souvent ennuyeux, toujours larmoyants: *Bélisaire* (1757); *Les Incas ou la Destruction de l'Empire du Pérou*, *L'Ami de la Maison*, *Zémire et Azor*. Historiographe de France en 1771, secrétaire perpétuel de l'Académie Française en 1785, professeur d'histoire au Lycée après la Révolution, il mourut en 1799.

Prosper Jolyot de Crébillon, né à Dijon en 1674 et mort en 1762, atteint souvent la vraie grandeur dans ses tragédies, mais manque de goût, de mesure et d'harmonie; on l'opposa quelque temps à Voltaire. *Atrée et Thyeste*, *Électre*, *Rhadamiste et Zénobie* sont ses chefs-d'œuvre. Son fils (1707-1777) se fit un nom comme romancier. Un autre poète tragique, Lemierre (1721-1793), eut du succès dans *Hypermnestre* et dans *La Veuve du Malabar*. On lui doit aussi un poème sur *La Peinture*. Le Tourangeau Philippe Néricault Destouches (1680-1754), artiste dramatique, soldat, diplomate, auteur comique, composa *Le Curieux impertinent*, *L'Ingrat*, *L'Irrésolu*, *Le Médisant*, *Le Philosophe marié*, *Le Glorieux*.

Marivaux (1688-1763), né à Paris, débuta dans les lettres sous la protection de Mme Tencin, de Fontenelle et de Lamotte, On lui doit des parodies, une tragédie d'*Annibal*, des romans,

et surtout de gracieuses comédies en prose : *La Surprise de l'Amour*, *Les Jeux de l'Amour et du Hasard*, *Le Legs*, *Les Fausses Confidences*, etc. C'est fin, c'est original, c'est bien analysé; mais c'est quelquefois trop subtil, trop maniéré, en un mot trop *marivaudage*.

Alexis Piron (1689-1773), fils d'un apothicaire, et né à Dijon, débuta par faire des copies pour vivre et des chansons pour s'amuser. Il écrivit ensuite des pièces bouffonnes, puis des tragédies médiocres et des comédies en vers fort remarquables : *Les Fils Ingrats ou l'École des Pères* et surtout *La Métromanie ou le Poète*. Bien qu'il eût dit en parlant de l'Académie Française : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre », il y fut élu en 1753; mais Louis XV interdit sa réception. Spirituel, caustique, licencieux, Piron n'épargnait rien ni personne; il a réussi également dans la satire, le conte, l'ode, l'épigramme.

Desmahis (1722-1761), né à Sully-sur-Loire, a laissé une comédie en vers, *L'Impertinent*, et de jolies petites pièces, comme *Le Voyage de Saint-Germain* et *Heureux l'Amant qui sait te plaire*.

De Jean Sauvé, dit Lanoue (né à Meaux en 1701, mort en 1761), auteur de *Mahomet II* (tragédie) et de *La Coquette corrigée* (comédie), il ne reste guère qu'un nom; et encore!... François Panard, de Nogent-le-Roi (1691?-1765), est surtout connu par ses *Chansons;* aussi bien que son ami Gallet (1701?-1757), l'épicier poète de la Rue des Lombards; aussi bien que Collé (1709-1783), membre, comme eux, du *Caveau;* il a écrit aussi d'agréables comédies, *La Vérité dans Le Vin*, *Dupuis et Desronais*, *La Partie de Chasse de Henri IV*. Gresset (1709-1777), d'abord jésuite, professeur à Tours et à La Flèche, puis marié, composa de jolies pièces, *Vert-Vert*, petit poème sur l'histoire d'un perroquet, *La Chartreuse*, et des comédies, parmi lesquelles *Le Méchant*. Sur ses vieux jours, il revint à la dévotion et brûla ses manuscrits [1]. Le marquis de Saint-Lambert, né à Vézelise en 1717, militaire et poète, fut aimé par Mme du Châtelet et Mme d'Houdetot, près de laquelle il se retira à Eaubonne. Il fut l'ami de Diderot, de Grimm, de J. J. Rousseau. Son poème descriptif, *Les Saisons*, un peu fade, un peu monotone, mais renfermant de beaux vers, obtint un très grand succès. Il composa aussi des *Poésies fugitives*, *Le Matin et le Soir*, l'*Essai sur*

1. Voltaire a durement traité Gresset dans *Le Pauvre Diable*.

la Vie et les Ouvrages d'Helvétius, *Les Principes des Mœurs chez toutes les Nations ou Catéchisme universel;* il mourut en 1803.

Sedaine (1719-1797). **Gilbert** (1751-1780). **Beaumarchais** (1732-1799). **Florian** (1755-1794). — Michel Sedaine, né à Paris en 1719, était fils d'un architecte ruiné; pour vivre et faire vivre son frère et sa mère, il travailla comme maçon au sortir de l'enfance; il étudiait au chantier même entre les heures de travail. Son patron, aïeul du peintre David, le remarqua, le fit étudier, le prit pour associé. Il put dès lors écrire à son gré; sa charmante *Epitre à mon Habit* attira sur lui l'attention. Il réussit merveilleusement dans l'opéra-comique : citons *Le Diable à Quatre*, *Le Jardinier et son Seigneur*, *Le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, *Le Déserteur*, *Félix ou l'Enfant trouvé*, *Richard Cœur-de-Lion;* son chef-d'œuvre est une comédie en prose, *Le Philosophe sans le savoir*. Il mourut en 1797.

Un autre écrivain, de talent aussi, le poète Gilbert, né en 1751, et venu à Paris pour y chercher fortune, fut rebuté dans ses premiers efforts. Le découragement le rendit injuste : il s'en prit à son siècle et aux philosophes; il fit alliance contre eux avec des hommes méprisables comme Fréron et Palissot. Il reste de lui trois pièces connues : la *Satire du Dix-Huitième Siècle*, celle qui porte le nom de *Mon Apologie* et l'ode intitulée *Adieux à la Vie*. Tombé dans la misère et la démence, il fut conduit à l'Hôtel-Dieu. Dans un de ses accès il avala une clef et mourut le 12 novembre 1780, âgé de vingt-neuf ans.

La vie de Beaumarchais fut plus longue et sa réputation plus éclatante (1732-1799). Actif, remuant, spirituel, plein de verve et de malice, on le trouve aujourd'hui à Versailles, auprès de Mesdames filles de Louis XV, demain à Madrid, où il va venger une sœur des mépris de l'Espagnol Clavijo, puis à Bordeaux, où l'un des premiers il entre en relation avec les Insurgents américains, enfin en Hollande ou en Angleterre, achetant des armes pour le compte du gouvernement français, toujours en procès et toujours gai. Dans ses *Mémoires contre les Sieurs de Goëzman*, *Lablache*, *Marin*, *d'Arnaud*, il a tourné en ridicule le Parlement Maupeou; enfin, il a combattu tous les abus, et il s'est moqué de ceux qui « *s'étaient donné la peine de naître, et rien de plus* », dans ses deux chefs-d'œuvre, *Le Barbier de Séville* (1775) et *Le Mariage de Figaro* (1784). Louis XVI disait qu'on ne pourrait laisser jouer cette dernière pièce sans démolir la Bastille; elle n'en fut pas moins jouée, même à Ver-

sailles. Nommons encore le chevalier de Florian (1755-1794), petit-neveu de Voltaire, et gentilhomme ordinaire du duc de Penthièvre[1], le charmant fabuliste, le gracieux mais un peu fade auteur d'*Estelle et Némorin*, de *Galatée*, de *Numa Pompilius*, de *Gonzalve de Cordoue*.

Orientalistes. Anquetil-Duperron (1731-1805). — A tant de noms illustres il faut ajouter celui d'un homme trop peu connu, dont la patience, l'énergie et le courage ont révélé à l'Europe l'existence d'un monde tout entier, jusque-là ignoré, avec sa religion, ses mœurs, ses lois, sa poésie, son histoire : Anquetil-Duperron. Né à Paris en 1731, il étudia d'abord, à Auxerre et à Utrecht, l'hébreu, l'arabe, le persan. Quelques feuilles dépareillées calquées sur un manuscrit zend du *Vendidad-Sadé*, le livre sacré des *Parsis*, lui tombèrent entre les mains. Dès lors il n'eut plus qu'un désir : aller dans l'Inde. Manquant d'argent pour payer son passage, il se fait soldat, et arrive en 1755 à Pondichéry, où il apprend le persan moderne. Il gagne Chandernagor pour y apprendre le sanscrit. Il tombe malade; la ville est prise par les Anglais. Il traverse seul, à pied, tout l'Hindoustan, malgré la chaleur, les indigènes et les bêtes féroces, et, après cent jours de marche, rentre à Pondichéry. Bientôt on le retrouve à Surate; à force de prières, il décide les prêtres parsis du Goudjerate à lui apprendre leur langue. Il compose un Dictionnaire, traduit le *Vendidad-Sadé*, et revient à Paris en 1762, pauvre, mais avec cent quatre-vingts manuscrits. Il publia successivement le *Zend-Avesta* (1771), la *Vie de Zoroastre*, la *Législation Orientale* (1778), les *Recherches historiques et géographiques sur l'Inde*, *l'Inde en rapport avec l'Europe*, et les *Extraits des Védas*. Les Anglais lui avaient offert vainement 30 000 livres du manuscrit de sa traduction du *Zend-Avesta*. Il mourut à Paris le 17 janvier 1805[2].

Jean-Jacques Rousseau (1712-3 juillet 1778). **Sa vie isolée. Son caractère.** — Un des traits caractéristiques de la littérature au dix-huitième siècle, c'est que les écrivains, au lieu d'être isolés comme à d'autres époques, sont au contraire partagés en groupes. Sous la direction suprême de Voltaire, dont

1. Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre (1725-1793), fils du comte de Toulouse, beau-père de la princesse de Lamballe et du duc d'Orléans Philippe-Égalité.

2. Son frère Louis-Pierre Anquetil (1723-1806) a composé *L'Esprit de la Ligue*, une *Histoire de Reims* et une *Histoire de France* qui a beaucoup vieilli.

personne ne conteste la royauté, chacun des philosophes est lui-même le centre d'un cercle plus au moins étendu, auquel il donne et dont il reçoit tour à tour le mot d'ordre, l'impulsion. Les réunions qui se tiennent dans le salon de Mme Geoffrin, chez le baron d'Holbach au Grandval, à la Chevrette chez Mme d'Épinay, ont ainsi une importance capitale : on y cause, on y discute, on y pense tout haut, on y additionne les idées; il se forme un fonds commun auquel chacun apporte, où chacun puise. C'est là une des forces des encyclopédistes; mais si l'on gagne ainsi en puissance pour l'action extérieure, on perd nécessairement en originalité. La plume, la parole, la pensée, se prodiguent, se dépensent; on n'a plus le temps d'être *soi;* de là cette observation souvent faite, que les hommes les plus remarquables de ce siècle ont rarement produit ce qu'on était en droit d'attendre de leur verve et de leur puissance d'invention. Ils se sont trop *dispersés*, trop *émiettés*.

Il y a cependant un des grands écrivains de ce temps qui fait exception. Il fuit les hommes et les villes; il évite les salons, où il est mal à l'aise, où il se montre d'autant plus gauche qu'il s'étudie à ne l'être pas; il a horreur de la foule et des coteries; à la fois orgueilleux et timide, stoïcien en théorie et faible comme un enfant dans la pratique, s'il fait confidence de tout son être, ce n'est pas à ses contemporains, c'est à la postérité, devant laquelle il se met à nu. Singulière destinée que celle de ce citoyen de Genève[1] : errant de Savoie en Piémont, de Turin à Chambéry, aux Charmettes[2], à Lyon, à Paris, à Venise, à l'Ermitage[3], à Montmorency, au Val Travers

1. Il était né à Genève le 28 juin 1712. Il quitta cette ville à 16 ans en 1728; il arriva à Paris en 1741.

2. De 1736 à 1740. *Les Charmettes*, où il habita à la fin de l'été de 1735, étaient une maison « à la porte de Chambéry, mais retirée et solitaire comme si l'on étoit à cent lieues... La maison étoit très logeable. Au-devant étoit un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous, vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, une fontaine à portée; plus haut dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail; enfin tout ce qu'il falloit pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir..... Ici commence le court bonheur de ma vie..... Je me levois avec le soleil, et j'étois heureux; je me promenois, et j'étois heureux; je voyois maman, et j'étois heureux; je la quittois, et j'étois heureux; je parcourois les bois, les coteaux, j'errois dans les vallons, je lisois, j'étois oisif, je travaillois au jardin, je cueillois les fruits, j'aidois au ménage, et le bonheur me suivoit partout : il n'étoit dans aucune chose assignable, il étoit tout en moi-même, il ne pouvoit me quitter un seul instant. » (*Confessions*, Partie I, Liv. V et VI.)

3. Il habita l'Ermitage du 9 avril 1756 au 15 décembre 1757, dans le Parc de Mme d'Épinay.

dans le comté de Neuchâtel, à l'Ile Saint-Pierre sur le Lac de Bienne, en Angleterre, à Ermenonville, partout. Privé de sa mère en naissant, à six ans il passe les nuits à lire des romans avec son père. On le met en pension chez le ministre Lambercier, en apprentissage chez un graveur; il se sauve de chez son maître, et le voilà qui *court le pays*, bien jeune, pour employer l'expression de Mme de Warrens, chez laquelle il trouve un asile à Annecy. Catéchumène à Turin, commis-bijoutier, laquais, employé au cadastre, maître de musique, interprète d'un évêque grec, secrétaire d'un ambassadeur[1], attaché à la personne d'un fermier général[2]; puis, tout à coup, rompant avec le monde et adoptant pour devise *Vitam impendere vero*, il renonce à l'épée, au linge fin, ne porte plus que des chemises grossières et ne se fait plus la barbe (ce dont il est bien honteux quand, à Fontainebleau, il voit les regards des dames se fixer sur lui, pendant la représentation du *Devin de Village*, et qu'il perd une pension parce qu'il n'ose point paraître devant Louis XV). Il est musicien, copiste de musique, romancier, philosophe, naturaliste; protestant, puis catholique, une seconde fois protestant, puis déiste enfin.

Ses ouvrages et ses opinions. — Il condamne la civilisation dans son premier Discours : *Si le Progrès des Sciences et des Arts a contribué à épurer les mœurs*[3] (couronné par l'Académie de Dijon en 1750); attaque la propriété individuelle dans le *Discours sur l'Origine de l'Inégalité*[4]; célèbre l'amour pur,

1. M. de Montaigu, ambassadeur à Venise.

2. Du fermier général Dupin.

3. « J'allois voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes, j'avois dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable ; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse..... Je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. O Monsieur! si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du système social! avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions ! avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchants ! » (*Lettre à M. de Malesherbes*, 12 janvier 1762.)

4. En réponse à une autre question posée par l'Académie de Dijon. — « Le

l'innocence, la vertu, le repentir, la tolérance, l'amitié, dans *La Nouvelle Héloïse* (1759), qui fit verser tant de larmes (et qui paraît longue aujourd'hui : on pleurait facilement au dix-huitième siècle ; c'était le temps de *Clarisse Harlowe* et de *Werther*) ; condamne les spectacles dans la *Lettre à d'Alembert ;* recommande aux mères, dans l'*Émile*[1], de nourrir leurs enfants[2] et de suivre en tout la nature, qui a tout fait pour le mieux (optimisme dont Voltaire se moque en représentant les maladresses et les sottises inévitables de l'*Enfant de la Nature ;* sous la plume du grand railleur, *Émile* devient *Candide* et *L'Ingénu*) ; repousse, dans la *Profession de Foi du Vicaire Savoyard*[3], les religions révélées, pour y substituer un déisme philosophique intolérant[4] ; proteste, dans les *Lettres écrites de la Montagne*, contre l'injustice des Génevois à son égard ; présente d'ingénieuses considérations à la fois philosophiques, grammaticales et musicales dans l'*Essai sur l'Origine des Langues ;* propose, dans ses travaux sur la musique, un nouveau mode de notation ; donne, dans le *Devin de Village,* dans *les Prisonniers de Guerre* et l'*Engagement téméraire*, des exemples de la musique simple et familière telle qu'il l'entendait ; s'efforce, dans les *Considérations sur le Gouverne-*

premier qui ayant enclos un terrain s'avisa de dire : *Ceci est à moi,* et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile. Que de crimes, que de guerres, de meurtres, que de misères et d'horreurs n'eût point épargnés au genre humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant le fossé, eût crié à ses semblables : Gardez-vous d'écouter cet imposteur ; vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits sont à tous, que la terre n'est à personne ! » Pascal avait dit à peu près la même chose en d'autres termes.

1. L'*Émile* parut en 1762 et le fit décréter de prise de corps par le Parlement. Il put sortir de France grâce à la protection du maréchal de Luxembourg.

2. Rousseau a eu sur la psychologie de l'enfant des intuitions de génie. Elle devient de plus en plus de nos jours une véritable science, grâce aux patientes recherches de MM. Preyer en Allemagne, Sirkowski en Russie, enfin, en France, de nombreux observateurs, parmi lesquels nous signalerons au premier rang M. Bernard Pérez (*Les Trois Premières Années de l'Enfant ; l'Éducation dès le Berceau ; l'Enfant de Trois à Sept Ans*).

3. Au liv. IV de l'*Émile*.

4. « Il y a une profession de foi purement civile, dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité..... Sans pouvoir obliger personne à les croire, il peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas..... Que si quelqu'un après avoir avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort. » (*Contrat Social*, Liv. IV, ch. VIII.) C'est en se fondant sur l'autorité de Rousseau que son élève Robespierre fera périr Anacharsis Clootz et Chaumette, dont les opinions en métaphysique n'étaient pas les siennes.

ment de la Pologne, et dans les *Lettres à Butta-Foco sur la Législation de la Corse*, de venir en aide à des peuples qui voulaient conserver leur indépendance menacée; dresse, dans *Le Contrat Social*, le programme de la Révolution à venir : souveraineté du peuple inaliénable, suffrage universel, magistrats élus à temps; dans les *Confessions*, les *Rêveries d'un Promeneur solitaire*, les *Lettres au Maréchal de Luxembourg*, les *Lettres à M. de Malesherbes*, il a déposé ses confidences, et aussi un peu trop les confidences des autres; il peint la nature et il se peint lui-même en traits inimitables, citant tel cri du cœur que la vue d'une pervenche lui arrache en réveillant un souvenir oublié; il chante « l'or des genêts et la pourpre des bruyères », les bois de Montmorency, qu'il parcourait en compagnie du « fidèle Achate » (son chien), les montagnes, les eaux, les grèves des Lacs de Neuchâtel et de Bienne, les rossignols de l'Ermitage, les acacias fleuris d'Eaubonne, sous lesquels il s'asseyait le soir avec Mme d'Houdetot [1].

1. Il écrivait de Montmorency à M. de Malesherbes, le 26 janvier 1762 : « Quel temps croiriez-vous, Monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves ? ce ne sont pas les plaisirs de ma jeunesse : ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi; ce sont ceux de ma retraite; ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettre, ni visites, n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissois tous avec plaisir, parce que je pouvois les remettre à un autre temps, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardents, je partois par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel pétillement de joie je commençois à respirer en me sentant sauvé, en me disant : « Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour! » J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur...

« Je revenois à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content. Je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre chose que de sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma ter-

Les dernières années de Rousseau. Son influence. — Tel est ce grand et bizarre écrivain : ardent, désintéressé, généreux, enthousiaste; faible, pusillanime, capable d'actions basses, honteuses, de manque de cœur; malade, crédule, soupçonneux. Il se brouille avec Voltaire, avec Grimm, Diderot, d'Holbach, Mme d'Épinay, Hume, et bien d'autres; il voit partout des espions, des ennemis; il s'imagine qu'on conspire contre lui, qu'on enrôle dans la ligue aux persécutions de laquelle il se croit en butte jusqu'aux invalides avec lesquels il causait familièrement en traversant la Seine en bateau. Est-il poursuivi par des gamins à cause du costume d'Arménien dont il s'affuble, il les croit enrôlés dans la coterie holbachique. Le voilà vieux, revenu à Paris, dans la Rue Plâtrière, de plus en plus souffrant et aigri; sa raison s'altère tout à fait; il dépose sur le maître-autel de Notre-Dame un manuscrit qu'il veut soustraire à ses ennemis; il meurt enfin à Ermenonville, chez le marquis de Girardin, sans qu'on ait jamais su au juste s'il s'était empoisonné, brûlé la cervelle, ou s'il avait été victime d'un accident ou d'un acte de brutalité de sa compagne[1]. On le dépose, le visage tourné vers le soleil levant, sous une touffe de rosiers, à l'ombre de quelques peupliers, dans une petite île au milieu d'un étang que des hauteurs boisées circonscrivent de toutes parts[2].

Quelque opinion qu'on puisse avoir sur Jean-Jacques Rousseau, un fait est incontestable : pour tout ce qui concerne la politique et l'éducation, aucune influence n'a égalé la sienne. Si Voltaire avait des admirateurs, on peut dire que Rousseau a eu des fidèles, ou mieux *des fanatiques*.

Doctrine politique du Contrat Social. — C'est surtout dans le *Contrat Social* que Rousseau a exposé ses théories politiques. D'après lui, toute nation, tout corps politique est le résultat de l'association d'un certain nombre de particuliers qui sont sortis de leur isolement et ont mis leurs forces en commun

rasse. Je soupois avec grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave, nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaité durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour... Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie. »

1. Thérèse Levasseur.

2. Le 3 juillet 1778. Le 11 octobre 1794, ses cendres furent transportées au Panthéon par ordre de la Convention.

afin que chacun pût compter sur la protection de tous. Les lois ne sont autre chose que l'acte, le *contrat* de cette association. La souveraineté appartient aux associés, tous égaux entre eux : la volonté générale en est l'expression. Cette souveraineté, inaliénable et absolue, doit fonctionner par le suffrage universel. Cette théorie conduisait à l'établissement de l'égalité civile et politique, et à une République dans laquelle les mandataires du peuple, élus pour un temps limité, seraient responsables devant leurs commettants[1].

Mably (1709-1785). **Des Droits et des Devoirs du Citoyen.** — De tous les écrivains du dix-huitième siècle, celui qui se rapproche le plus de J. J. Rousseau par ses idées en politique, c'est l'abbé Mably. Gabriel-Benoît de Mably, né à Grenoble en 1709, était frère de Condillac et neveu du cardinal Tencin. Esprit pénétrant et observateur attentif, Mably travailla toute sa vie : être utile était son unique objet. Citons parmi ses œuvres : *Parallèle des Romains et des Français; Droit de l'Europe fondé sur les Traités; Observations sur les Grecs; Observations sur les Romains; Des Droits et des Devoirs du Citoyen; Entretiens de Phocion sur le Rapport de la Morale avec la Politique; Observations sur l'Histoire de France.* Il mourut en 1785.

1. L'œuvre de Rousseau comprend : Le Discours *Si le Rétablissement des Sciences et des Arts a contribué à épurer les Mœurs;* le Discours sur cette question proposée par l'Académie de Dijon : *Quelle est l'Origine de l'Inégalité parmi les Hommes, et si elle est autorisée par la Loi Naturelle ?* Le Discours sur cette question proposée en 1751 par l'Académie de Corse : *Quelle est la Vertu la plus nécessaire aux Héros, et quels sont les Héros à qui cette vertu a manqué ?* La Lettre de *J. J. Rousseau, Citoyen de Genève, à M. d'Alembert, sur son Article* GENÈVE *dans l'Encyclopédie, et particulièrement sur son Projet d'établir un Théâtre de Comédie en cette ville;*

Émile ou De l'Éducation; Émile et Sophie, ou les Solitaires; Lettres de *J. J. Rousseau, Citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris; Lettres écrites de la Montagne; Du Contrat Social ou Principes du Droit Politique; Essai sur l'Origine des Langues;* Les *Considérations sur le Gouvernement de Pologne*; les *Lettres à M. Butta-Foco sur la Législation de la Corse;* la *Polysinodie de l'Abbé de Saint-Pierre;*

Julie ou la Nouvelle-Héloïse: Le Lévite d'Éphraïm; des *Poésies;* des pièces de théâtre et opéras : *Narcisse; Les Prisonniers de Guerre; L'Engagement téméraire*; *La Découverte du Nouveau Monde; Les Muses Galantes; Le Devin de Village; Pygmalion;*

Les *Lettres élémentaires sur la Botanique;*

La *Lettre sur la Musique Française;* Le *Projet de Nouveaux Signes pour la Musique*; la *Dissertation sur la Musique Moderne;* le *Dictionnaire de Musique;*

Les Confessions; Rousseau Juge de Jean-Jacques; Les Rêveries du Promeneur Solitaire; la *Correspondance.*

C'est dans le traité *Des Droits et des Devoirs du Citoyen*, composé en 1758, qu'il faut chercher la pensée de Mably ; il met ses hardiesses dans la bouche de lord Stanhope, avec lequel il suppose qu'il a plusieurs entretiens à Marly. Il débute par condamner nettement la monarchie : « La fin que doit se proposer la société est le bonheur des citoyens. Tout gouvernement où les magistratures sont héréditaires, ou même simplement à vie, est diamétralement opposé à la fin que doit se proposer la société..... Naître grand, c'est une raison pour être petit toute sa vie. »

Il juge ensuite notre caractère national : les Français ont trop d'imagination : ils font toujours trop ou trop peu. Chez nous les révolutions et les réactions sont extrêmes. Nous allons d'un point au point opposé sans transition, sans nous arrêter nulle part. Nous ne tenons pas compte du temps, élément indispensable en toute chose. Nous passons de l'excès de la présomption à l'excès de la peur. Nous ne sommes jamais en nous-mêmes, nous nous répandons au dehors. Le moindre petit incident suffit pour nous distraire.

Il reproche aux Français leur timidité, leur peur des Révolutions. « Vous autres Français, fait-il dire à Stanhope, vous vous croyez perdus quand tous vos jours ne se ressemblent pas..... Vous ne voyez jamais chez vous la moindre agitation, le moindre murmure, sans imaginer que vous êtes à la veille de vous égorger dans une guerre civile..... J'ai ouï dire que, dans les derniers différends de votre clergé avec le Parlement, vous vous croyiez dans l'anarchie la plus monstrueuse parce que de misérables colporteurs criaient à la fois dans les rues des arrêts opposés du Parlement et du Conseil. »

Les gouvernements absolus empêchent le peuple de s'instruire. Ignorant, « il est sans vœux, sans projets, sans idée du mal, du bien, du mieux, et le poids de l'habitude le ramènera au même point où il était auparavant..... L'ignorance est commode pour les gens en place; ils dupent et oppriment avec moins de peine. On appelle le peuple insolent, parce qu'il n'a pas toujours la complaisance de souffrir que les grands le soient..... »

L'armée ne doit pas être distincte de la nation : autrement on doit craindre les coups d'État et le despotisme militaire. Le peuple ne peut pas aliéner sa propre souveraineté : « C'est un acte de folie que celui par lequel on ne prendrait aucune sûreté contre les passions ou la sottise d'un prince..... Le vrai

caractère de la souveraineté, son attribut essentiel..... c'est l'indépendance absolue ou la faculté de changer ses lois, suivant la différence des conjonctures et les différents besoins de l'État. Il serait en effet insensé de penser que le souverain pût se lier irrévocablement par ses propres lois..... Le peuple, en qui réside originairement la puissance souveraine..... est donc éternellement en droit..... d'établir un nouvel ordre de choses[1]. »

Il n'y a jamais prescription pour l'injustice; on ne doit pas obéissance aux lois injustes. L'idolâtrie monarchique perd la France, qui n'a point de tradition de liberté. « On rapporte tout au roi comme à la fin unique et universelle de la société: on le considère comme le maître, et non comme le chef de la nation; c'est lui qu'on sert et non pas la patrie. C'est d'abord le bien de la couronne, le bien du fisc qu'on veut faire, et, si cela se peut, on songe à celui des sujets. La raison particulière du roi est la raison générale et universelle de son royaume, puisque ses ordres justifient tout. »

Le pouvoir absolu, en France, est limité par les privilèges du clergé et de la noblesse, par les prérogatives des *Pays d'État*, c'est-à-dire par des abus; tant qu'il subsistera, la suppression des abus n'est pas à désirer : où la liberté n'existe pas, l'égalité n'est pas un bien, et la destruction des corps privilégiés serait un danger. « Un abus est nécessaire quand il sert de remède à un vice plus grand. » Aspirer à l'égalité avant d'être libre serait vouloir établir un esclavage uniforme.

Le Parlement de Paris devrait déclarer qu'il n'a pas le pouvoir d'autoriser les impôts et demander la convocation des États Généraux. En temps ordinaire, la cour s'inquiète peu de

1. Dans ce nouvel ordre de choses dont il rêve la création, Mably serait heureux de pouvoir bannir la propriété individuelle. « Asseyons-nous un moment sur cette bruyère, me dit milord, je ne puis y résister, mais gardez-moi le secret : je veux vous faire confidence d'une de mes folies. Jamais je ne lis dans quelque voyageur la description de quelque île déserte, dont le ciel est serein et les eaux salubres, qu'il ne me prenne envie d'y aller établir une République, où tous égaux, tous riches, tous pauvres, tous libres, tous frères, notre première loi serait de ne rien posséder en propre. Nous porterions dans des magasins publics les fruits de nos travaux ; ce serait là le trésor de l'État et le patrimoine de chaque citoyen. Tous les ans, les pères de famille élèveraient des économes chargés de distribuer les choses nécessaires aux besoins de chaque particulier, de lui assigner la tâche de travail qu'en exigerait la communauté, et d'entretenir les bonnes mœurs dans l'État. Je sais tout ce que la propriété inspire de goût et d'ardeur pour le travail ; mais si, dans notre corruption, nous ne connaissons plus que ce ressort capable de nous mouvoir, ne nous trompons pas jusqu'au point de croire que rien n'y puisse suppléer. »

ses remontrances, parce qu' « on sait bien qu'il ne fait jamais ce qu'il se dit être obligé de faire ». Quant à la noblesse, elle « serait puissante, si elle était réunie ; mais elle est faible, parce que son ordre ne forme plus un corps.... Les ecclésiastiques sont ennemis de la liberté ; ils craignent qu'on n'en abuse contre eux. » Il ne faut pas compter sur les « robins » ; car « occupés du moment présent et de leurs rentes sur l'Hôtel-de-Ville, ils ne se conduisent qu'au jour le jour. »

Que doivent faire les Français ? « Choisissez entre une Révolution et l'esclavage, il n'y a pas de milieu. » Toutefois, le danger serait de vouloir aller trop vite, et de faire brusquement des lois qui rompent en visière avec les mœurs. En attendant, il faut avoir un but précis, savoir où l'on va. L'essentiel est de réclamer la convocation des États Généraux.

Quand il s'agira d'organiser le gouvernement, on devra éviter par-dessus tout de concentrer le pouvoir dans une seule main. « Ce magistrat universel, qui aurait des créatures sans nombre, et dont tous les citoyens auraient continuellement besoin, profiterait d'un premier vertige qu'un succès heureux causerait dans le peuple, pour se faire continuer dans ses fonctions ; et à peine jouirait-il d'une puissance à vie, qu'elle deviendrait héréditaire dans sa famille. »

Tel est le résumé *Des Droits et des Devoirs du Citoyen.* Mably avait prévu les événements qui devaient terminer le dix-huitième siècle et se prolonger dans le nôtre ; il les avait décrits d'avance avec une remarquable sagacité.

Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814). — Jacques-Bernardin-Henri de Saint-Pierre naquit au Havre le 19 janvier 1737 ; sa famille prétendait descendre d'Eustache de Saint-Pierre, si célèbre par son dévouement au salut de ses concitoyens en 1347. Successivement ingénieur, officier, naturaliste, esprit inquiet, mobile, aventureux, on le trouve partout, en Allemagne, à Malte, en Hollande, en Russie, en Pologne, à Dresde, à l'Ile de France. Il devint l'ami de J. J. Rousseau, auquel il ressemblait par le caractère, le style et les idées. Ses ouvrages sont : *Voyage à l'Ile de France* (1773), les *Études de la Nature* (1784), *Paul et Virginie,* son chef-d'œuvre (1788), *La Chaumière Indienne* (1791), *Les Harmonies de la Nature* (1796), *Le Café de Surate*, etc. Il mourut à Éragny, au bord de l'Oise, le 21 janvier 1814.

CHAPITRE XXIII.

Les Lettres au dix-huitième siècle en Europe[1].

Littérature Anglaise. La Poésie et le Théâtre : Young (1681-1765), Thomson (1700-1748), Savage (1698-1743), Garrick (1716-1779), Cowper (1731-1800). — Macpherson (1738-1796). — Sheridan (1751-1816). — Le Roman : Samuel Johnson (1709-1784), Richardson (1689-1761), Fielding (1707-1754), Smollett (1720-1771), Goldsmith (1728-1774), Moore (1730-1802). — L'Éloquence : Chesterfield (1694-1773). — L'Histoire et la Philosophie : Hume (1711-1776), Robertson (1721-1793), Gibbon (1737-1794), Mackintosh (1765-1832), Arthur Young (1741-1820).

Littérature Allemande. Les Poètes : Hagedorn (1708-54), Gottsched (1700-66), Bodmer, Breitenger, Rabener, Liscow, J. E. Schlegel. — L'Épopée : Klopstock (1724-1803). — Esthétique et Critique : Winckelmann (1717-1768), Lessing (1729-1781). — Poésie lyrique et dramatique ; Roman. Wieland (1733-1813). — Gœthe (1749-1832). Ses premières années. Son caractère. — Son séjour à Leipsig (1764-1768) et à Strasbourg (1769-1771). — Gœthe à Francfort-sur-le-Mein (1771-1775). Ses premiers ouvrages. Ses relations. — La cour de Weimar sous la grande-duchesse Amélie. — Gœthe à Weimar (1775). Son voyage en Italie (1786-88). — Seconde partie de la vie de Gœthe. Ses principaux ouvrages. — Schiller (1759-1805). Sa jeunesse. Son séjour à l'Académie de Stuttgard. — Ses premiers ouvrages. Il quitte le Wurtemberg (1782). — Schiller à Iéna (1789). — Il se fixe à Weimar (1798). Ses principaux ouvrages. Sa mort (1805). — Kleist, Gleim, Burger, Schubart, Iffland, Kotzebue, les frères Jacobi.—Érudition et Théologie : Haller, Moser, Ernesti, Krusius, Jérusalem, Zollikofer, de Pauw.—Philosophie : Kant (1724-1804), Hamann. (1730-1788).— Histoire : Herder (1744-1803). — Sa Philosophie de l'Histoire. — Jean de Muller (1752-1812), Wolf (1759-1824).

Littérature Italienne. L'Histoire : J. B. Vico (1668-1744).—Fabroni, Denina. — Philosophie, Droit, Économie Politique : Beccaria (1738-94), Filangieri, Bottinelli, Algarotti, Galiani. — Poésie : Maffëi, Métastase, Parini, Frugoni, Alfiéri, Monti.

Littérature Anglaise. La Poésie et le Théâtre : Young (1681-1765), **Thomson** (1700-1748), **Savage** (1698-1743), **Garrick** (1716-1779), **Cowper** (1731-1800). — Comme la France, l'Angleterre possède au dix-huitième siècle de grands écrivains. Elle offre des noms remarquables dans tous les genres. Edward Young (1681-1765), fils d'un chapelain de Guillaume III, était né à Upham, près de Winchester. Il débuta dans la littérature comme poète de cour, par une *Épître* adressée en 1712 à lord Lansdown, pour justifier la promotion de douze pairs faite par la reine Anne. Il fit ensuite des vers à la gloire d'Addison,

1. Pour la Littérature Russe, voir le chapitre XXV.

et de la prose à la louange du marquis de Wharton. Il donna en 1713 le poème du *Jugement Dernier;* ensuite il composa deux tragédies, *Busiris* (1719) et *La Vengeance* (1721). Il écrivit des *Satires*, un *Poème* à la louange de Walpole, et une *Ode*, intitulée *L'Océan*, en l'honneur de Georges II. Entré dans l'état ecclésiastique à 46 ans, en 1727, il fut nommé chapelain du roi, et il épousa cinq ans plus tard Élisabeth Lee. La mort de sa femme et de sa belle-fille le plongea dans une sombre tristesse: c'est alors qu'il composa ses célèbres *Méditations de la Nuit* ou ses *Nuits*, poésies dont le thème est le néant de l'homme, la fragilité de toutes choses, et qui l'ont immortalisé. Il écrivit encore une *Lettre à Richardson sur la Composition originale*, et un poème de *La Résignation.*

« Retiré dans son presbytère de Wellwyn, il termina ses jours en 1765, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il fut enterré dans l'église de sa paroisse, sous l'autel, à côté de l'épouse tant pleurée, à laquelle il avait survécu vingt ans. Son tombeau, suivant le vœu qu'il avait exprimé, fut orné d'une broderie, ouvrage de sa femme, et portant ces paroles de l'Écriture : « Je suis le pain de la vie. » (VILLEMAIN.)

L'Écossais James Thomson (1700-1748), fils d'un ministre presbytérien, élevé à l'École de Jedburg et à l'Université d'Édimbourg, vint à Londres après la mort de son père. Il se rendit célèbre par son poème des *Saisons ;* il écrivit aussi des poésies *Sur la Mort de Newton*, *Britannia*, *La Liberté*, *Le Château de l'Indolence, A la Mémoire de Congrève*, et le chant national des Anglais, *Rule Britannia*, dont Arne fit la musique. Il donna au théâtre plusieurs tragédies, *Sophonisbe*, *Agamemnon*, *Tancrède et Sigismond.*

Richard Savage (1698-1743), fils adultérin d'un grand seigneur, naquit à Londres. Sa vie fut des plus malheureuses. Abandonné de sa famille, une pauvre femme l'éleva; il fut apprenti cordonnier, puis poète. Condamné à mort pour meurtre dans une taverne, en 1727, il obtint sa grâce et la protection momentanée de la reine. On lui doit *Le Vagabond* et *Le Bâtard ;* il mourut en prison pour dettes.

Charles Churchill, de Londres (1731-1764), est surtout connu par ses *Satires*, *La Rosciade*, contre les acteurs, *Le Revenant*, contre Johnson, la *Prophétie de Famine*, contre lord Bute, l'*Épître à Hogarth.*

Georges Colman, né à Florence en 1733, mourut en 1794 à Paddington, dans une maison de fous. Il avait eu pour cama-

rades d'études, à Westminster, Lloyd et Churchill. Il a dirigé les théâtres de Covent-Garden, de Hay-Market, et écrit des comédies, *Polly Honecomb*, *La Femme Jalouse*, *Le Mariage Clandestin.* Son fils, du même prénom que lui (1762-1836), eut beaucoup de succès par sa comédie de *John Bull.*

Richard Cumberland, de Cambridge (1732-1811), donna au théâtre des comédies, comme *Les Frères*, *L'Américain;* il a laissé aussi des *Anecdotes sur les Grands Peintres de l'Espagne*, et des *Mémoires.*

Robert Lloyd (1733-1764), ami de Churchill et de Thomson, professeur à Westminster, puis écrivain, a composé plusieurs pièces de théâtre et diverses poésies; sa passion pour le plaisir abrégea sa vie.

David Garrick, d'Hereford (1716-1779), également célèbre comme acteur et comme auteur, descendait d'une famille normande, La Garrigue, réfugiée en Angleterre à la Révocation de l'Édit de Nantes. Élève de Samuel Johnson, il quitta le commerce pour la scène en 1741, et y obtint un immense succès dans les principaux rôles des pièces de Shakspeare. Comme écrivain comique, il a composé *Le Valet Menteur*, *La Fille de Quinze Ans*, *Le Tuteur*, *Le Bon Ton dans l'Antichambre*, *Le Mariage Clandestin* (auquel il collabora avec Colman), *Le Bon Ton dans le Salon.* Garrick fut enterré à Westminster, près du monument élevé en l'honneur de Shakspeare. A côté de Garrick, qui était le plus célèbre acteur du temps, se place naturellement le nom de la plus célèbre actrice, Sarah Kemble, mistriss Siddons (1755-1831), sœur de l'acteur J. Kemble. « Sa majestueuse beauté » en faisait « la reine de la tragédie »; elle était surtout merveilleuse dans le rôle de lady Macbeth.

Samuel Foote, « l'Aristophane anglais » (1720-1777), était né en Cornouailles. A la fois acteur, directeur de théâtre et auteur comique, il a surtout exercé sa verve railleuse aux dépens des nababs, c'est-à-dire des parvenus enrichis dans l'Inde.

William Cowper, du Hertfordshire (1731-1800), misanthrope et malade, devint poète à 40 ans. Il a jeté l'anathème aux tyrans de l'Inde dans son poème intitulé *Expostulation;* on lui doit encore *La Tache*, *Jean Gilpin*, etc.

Georges Crabbe, du Suffolk (1734-1832), d'abord chirurgien, a laissé des contes en vers et deux poèmes, *La Bibliothèque* et *Le Village.*

Macpherson (1738-1796).—L'Écossais Samuel Macpherson, fils d'un fermier et d'abord maître d'école, ensuite secrétaire du gouverneur de la Floride, puis membre de la Chambre des Communes, se rendit célèbre en publiant des *Fragments de Poésies anciennes recueillis dans les Montagnes d'Écosse, et traduits de la Langue Erse ou Gaélique* (1760-2-3), *composés par Ossian, Barde du troisième siècle: Fingal, Comala, Nina de Berrathon, Carthon, Darthula, La Guerre de Temora, La Mort de Gaul, fils de Morni, Dermid, Cathula, L'Incendie de Tura,* etc. Jamais la nature du Nord, ses grèves, ses rochers, ses montagnes, ses nuits de tempête, ses fureurs, son calme, son ciel majestueux, ses paysages grandioses et terribles, n'ont été peints en termes plus saisissants. C'est autre chose qu'Homère, que la Méditerranée, que le Midi; mais ce n'est pas moins grand. Napoléon Ier en était enthousiaste[1]. Les Anglais ne s'y trompèrent pas : ils attaquèrent avec une violence haineuse l'authenticité de ces poèmes, qui pouvaient prolonger en Écosse l'existence d'une nationalité distincte. Johnson, dans une critique injurieuse, attaqua Macpherson, qui ne répondit pas et fit bien. Estimable écrivain, Macpherson n'a jamais fait, dans ses œuvres personnelles, rien de comparable aux poèmes d'Ossian; or, quand on est capable d'être très remarquable, on ne s'avise guère de mettre sous un nom d'emprunt ses meilleures productions[2].

1. Et c'est une des raisons pour lesquelles beaucoup d'appréciateurs le sont peu. Il ne faut pas que l'opinion très justifiée qu'on peut avoir sur le Dix-Huit Brumaire, sur les violences de son auteur, sur son despotisme et sur ses guerres continuelles, fasse tort à Ossian. C'est peut-être un procédé de combat, mais ce n'est pas une critique juste, que de reprocher à un écrivain l'admiration qu'il a pu inspirer à un personnage politique.

2. Quoi de plus remarquable que cette invocation au Soleil, dans le petit poème intitulé *Carthon* ?

« O toi qui roules au-dessus de nos têtes, resplendissant comme le bouclier de mes pères, d'où jaillissent tes rayons, ô Soleil? D'où vient ta lumière éternelle? Tu t'avances dans ta beauté majestueuse. A ton aspect les étoiles se cachent dans le firmament; la lune, pâle et froide, se plonge dans les ondes de l'Occident. Tu te meus seul, ô Soleil : qui pourrait être le compagnon de ta course ?

« Les chênes des montagnes tombent ; les montagnes elles-mêmes sont minées tous les ans; l'Océan s'élève et s'abaisse tour à tour; la lune s'éclipse au fond des cieux ; toi seul es toujours le même!

« Tu te réjouis sans cesse dans ta carrière éclatante. Lorsque le monde est obscurci par les orages, quand le tonnerre roule et que l'éclair vole, tu sors de la nue, radieux, et tu te ris de la tempête !

« Mais, hélas! tu brilles en vain pour Ossian! Le vieux barde ne voit plus tes

Sheridan (1751-1816). — Richard Brinsley Sheridan, né à Dublin en 1751 et mort en 1816, épousa une cantatrice et écrivit de nombreuses comédies, *Les Rivaux*, *La Duègne*, *Un Tour à Scarborough*, *La Critique ou la Répétition d'une Tragédie,* enfin *L'École du Scandale*, son chef-d'œuvre, en 1777. Élu à la Chambre des Communes par Strafford en 1780, il fut l'un des orateurs whigs les plus brillants; il attaqua Lord North, fut ensuite sous-secrétaire d'État de la guerre dans le cabinet Rockingham en 1782, et secrétaire d'État de la Trésorerie en 1783. Redevenu l'un des chefs de l'opposition, il attaqua Warren Hastings en 1787 avec une virulente éloquence, et défendit plus tard la Révolution Française avec Fox contre Burke. Le théâtre de Drury-Lane, dont il était directeur depuis de longues années, fut brûlé en 1809. Désormais pauvre, il fut emprisonné pour dettes; relâché ensuite, il mourut dans la détresse. Il a été enterré à Westminster[1].

Le Roman : Samuel Johnson (1709-1784), **Richardson**(1689-1761), **Fielding** (1707-1754), **Smollett** (1720-1771), **Goldsmith** (1728-1774), **Moore** (1730-1802).—Samuel Johnson (1709-1784), fils d'un libraire de Lichtfield, était très pauvre et fut d'abord maître d'école. On lui doit une *Satire sur Londres* (1738), des *Comptes rendus de la Chambre des Communes* pour le *Gentleman's Magazine* (1740-3), une *Vie de Savage*, un *Dictionnaire Anglais*, le Recueil intitulé *Le Rôdeur* (*Rambler*), le Journal *The Idler* (*Le Fainéant*), le Roman de *Rasselas*, fait en huit jours en 1759, les *Vies des Poètes anglais*. Il fut enterré à Westminster.

Samuel Richardson (1689-1761), né dans le Derbyshire, était fils d'un menuisier. D'abord apprenti dans une imprimerie, il

rayons, soit que ta chevelure dorée étincelle sur les nuages de l'Orient, soit que ta lumière affaiblie tremble aux portes du Couchant.

« Mais tu n'as peut-être, comme moi, qu'une saison, et tes années auront un terme : peut-être un jour te verra pâlir au milieu de ta course, et l'Aurore prochaine attendra en vain ton retour.

« Réjouis-toi donc, ô Soleil, dans la force de ta jeunesse ! La vieillesse est triste et fâcheuse : elle ressemble aux clartés incertaines de la lune, qui s'égarent à travers des nues déchirées par le vent du nord, quand il sème au loin les bruyères flétries, lorsque le brouillard humide enveloppe la colline, et que le voyageur transi frissonne sur les sentiers déserts. »

1. Son père Thomas Sheridan (1721-1788) était lui-même directeur de théâtre et écrivain; sa mère Françoise Sheridan avait composé des comédies et des romans.

fut ensuite lui-même imprimeur, et ne devint auteur qu'à cinquante-deux ans. Ses romans, *Paméla* (1741), *Clarisse Harlowe* (1748), *Sir Charles Grandisson* (1753), furent traduits en Français et obtinrent une immense réputation : Diderot en parle avec enthousiasme. Les noms de *Clarisse,* de *Lovelace* (qui devint synonyme de séducteur), de *Miss Howe*, l'amie de Clarisse, et du *Gros M. Solmes*, devinrent proverbiaux ; les romans de Richardson ont beaucoup vieilli.

Henri Fielding (1707-1754), de Sharpham-Park, fils d'un général, élève d'Éton et de Leyde, débuta en 1727 par une comédie, *L'Amour sous différents Masques.* Il publia ensuite un *Essai sur la Conversation*, un *Essai sur la Connaissance et les Caractères des Hommes*, un *Voyage de ce Monde-ci à l'autre*, l'*Histoire de Jonathan Wild le Grand*, les *Aventures de Joseph Andrews*, enfin *Tom Jones ou l'Enfant Trouvé*, son chef-d'œuvre. On lui doit encore *Amelia Booth.* Prodigue et fastueux, il était tombé dans la misère, quand il obtint une place de juge de paix du comté de Middlesex. Il mourut à Lisbonne, où sa santé affaiblie lui avait fait chercher un climat plus doux. Walter Scott appelle Fielding « le créateur du roman anglais ».

L'Écossais Tobie Smollett (1720-1771), de Dalquhurn (Dumbartonshire), d'abord chirurgien de marine, se rendit plus tard célèbre comme romancier et historien. Il débuta sans succès par une tragédie intitulée *Le Régicide ou la Mort de Charles Ier*, et par des *Satires.* Il fut plus heureux dans ses romans : *Roderic Random* (1748), *Les Aventures de Peregrine Pickle* (1751), *Les Aventures du Comte Fathom*, *Les Aventures de Sir Lancelot Greaves* (le Roi Théodore). Il rédigea aussi la *Revue critique*, recueil tory, écrivit une comédie anti-française, *Les Représailles.* On lui doit encore *Les Aventures d'un Atome* (c'est lord Bute, par lequel il ne se jugeait pas suffisamment récompensé de son dévouement), et *Humphrey Clinker.* Il avait composé un poème, *Les Larmes de l'Écosse* (en 1746, après Culloden), et une *Ode à l'Indépendance.*

Un autre romancier célèbre, Olivier Goldsmith (1728-1774), était né à Pallismore, en Irlande. Fils d'un ecclésiastique, Goldsmith avait un caractère vif, insouciant, inconstant, vaniteux, crédule ; mais il était bon et généreux. Il fut toute sa vie errant et pauvre, facile à tromper, facile à consoler. Étudiant à Dublin, il essaya du commerce, du droit, de la médecine. On le trouve à Édimbourg, puis en Hollande, en Bel-

gique, en France, en Suisse, en Italie : aujourd'hui faisant des dettes de jeu, demain jouant de la flûte pour payer son repas et son lit; ici précepteur, là médecin. Revenu à Londres après son Odyssée dans les pays étrangers, il fut chimiste, professeur, enfin écrivain. On cite de lui : *Le Voyageur* (poème), *Le Vicaire de Wackefield* (1766), roman auquel est due sa réputation, *Le Village abandonné* (poème); enfin deux comédies, *L'Homme de bon Caractère* et *Les Méprises d'une Nuit.*

L'amusant docteur John Moore, de Stirling (1730-1802), médecin et écrivain, a composé des romans, *Zéluco*, *Édouard*, un *Aperçu de la Société et des Mœurs en France, en Suisse et en Allemagne*, un *Aperçu de la Société et des Mœurs en Italie*, un *Journal* (d'un voyage à Paris en 1792), un *Aperçu des Causes et des Progrès de la Révolution Française.* Il fut père du général Moore, tué en 1809 à La Corogne.

Henri Mackensie, d'Édimbourg (1745-1831), dans ses nouvelles *L'Homme sentimental*, *L'Homme du Monde*, *Julia de Roubigné*, se moque des parvenus; il a créé l'amusante figure de Marguerite Champignon (*Margary Mushroom*).

L'Éloquence : Chesterfield (1694-1773). — Littérateur, philosophe, orateur, homme d'État, *gentleman* accompli, lord Chesterfield avait beaucoup d'esprit, et surtout se piquait d'en avoir. Il naquit à Londres en 1694, étudia à Cambridge, visita Paris, devint membre du Parlement, puis ambassadeur en Hollande; il fut l'ami de Lord Bolingbroke, du doyen Swift, de Pope, de Samuel Johnson et de Voltaire. Il resta dans l'opposition pendant tout le ministère de Robert Walpole, s'unit aux Jacobites contre lui, et entreprit même un voyage à Avignon auprès du Prétendant en 1740. Il changea de parti après la chute de Walpole, et devint vice-roi d'Irlande; il était en fonctions à Dublin au plus fort de l'insurrection jacobite d'Écosse (1745-6) et ne s'en émut guère; on raconte même qu'un évêque anglican étant venu un matin le trouver pour lui dire « que tous les Jacobites allaient *se lever* », le vice-roi tira froidement sa montre, et répondit : « Je pense qu'ils sont déjà levés, Milord, car il est neuf heures. » Devenu secrétaire d'État, il donna sa démission en 1748; ce fut lui qui, en 1751, fit adopter à la Chambre des Lords la Réforme du Calendrier[1].

1. Jusque-là, les Anglais avaient conservé le calendrier Julien ou *Vieux Style*; c'est alors seulement qu'ils adoptèrent le calendrier Grégorien ou *Nouveau Style*, si longtemps repoussé par eux comme l'œuvre d'un pape.

Il avait collaboré au *Spectateur;* comme écrivain, il est surtout connu par les *Lettres écrites à son fils;* il mourut en 1773. Chesterfield se piquait d'être l'oracle du bon goût; « il était si habitué à voir rire des moindres bagatelles qu'il disait, qu'il s'étonnait de ce que l'on ne souriait pas en lui voyant ouvrir la bouche, et avant de savoir ce qu'il allait dire. » (*Mémoires des Dix Dernières Années du Règne de Georges II, d'après les Manuscrits Originaux d'Horace Walpole, Comte d'Orford*[1].)

L'Histoire et la Philosophie : Hume (1711-1776), **Robertson** (1721-1793), **Gibbon** (1737-1794), **Mackintosh** (1765-1832), **Arthur Young** (1741-1820). — L'Écossais David Hume (1711-1776), à la fois philosophe et historien, composa des *Essais Moraux, Politiques et Littéraires*, des *Recherches sur l'Entendement Humain*, l'*Histoire Naturelle de la Religion*, et une *Histoire d'Angleterre* qui s'étend jusqu'à la chute des Stuarts: Hume est sceptique en Histoire, comme en Politique et en Philosophie. Robertson (1721-1793), également Écossais, donna une *Histoire d'Écosse*, une *Histoire du Règne de Charles-Quint*, une *Histoire d'Amérique*, écrites avec éloquence, mais où l'on trouve trop peu de critique. Une femme, Catherine Sawbridge, mariée au médecin Macaulay (1733-1791), composa une *Histoire d'Angleterre depuis l'Avènement de Jacques Ier jusqu'à l'Élévation de la Maison de Hanovre.* Cet ouvrage était écrit dans les idées républicaines : les deux premiers volumes ont été traduits par Mirabeau.

Gibbon (1737-1794), après s'être converti du protestantisme au catholicisme, sur la lecture des ouvrages de Bossuet, et être revenu à sa première religion, en arriva à un scepticisme complet. Ses principaux ouvrages sont le *Siècle de Sésostris*, l'*Essai sur l'Étude de la Littérature*, et surtout l'*Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain.* Ce dernier livre s'étend de l'avènement des Antonins jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. « Ce fut à Rome, dit Gibbon, le 15 octobre 1764, qu'étant assis et rêvant au milieu des ruines du Capitole, tandis que des moines déchaussés chantaient vêpres dans le temple de Jupiter, je me sentis frappé pour la première fois de l'idée d'écrire l'histoire de la décadence et de la chute de cette ville. » On trouve peu de livres

1. Pour lord Chatam, Fox, Burke et les autres orateurs anglais de ce siècle, voir les chapitres XXV et XXVI.

écrits avec autant de science et de clarté, mais aussi avec autant de froideur.

James Mackintosh, né près d'Inverness (1765-1832), étudia la médecine, le droit, fut juge à Bombay, et membre de la Chambre des Communes. Il défendit la Révolution Française contre le pamphlet de Burke dans ses *Vindiciæ Gallicanæ;* on lui doit aussi : l'*Histoire de la Révolution de* 1688 ; des *Mélanges Philosophiques*, etc.

Thomas Mortimer (1730-1809) composa *Le Plutarque Anglais ou Vies des plus illustres Personnages de la Grande-Bretagne depuis le Règne de Henri VIII jusqu'à Georges II.*

Le célèbre agitateur John Wilkes, de Londres (1727-1777), peut être aussi compté au nombre des écrivains. Député d'Aylesbury à la Chambre des Communes (en 1757 et en 1761), il fonda un journal d'opposition très vive, le *North-Briton.* Emprisonné pour avoir critiqué un discours du roi, il fut acquitté par la Cour des Plaids Communs. Poursuivi de nouveau après avoir publié un poème intitulé *Essai sur la Femme*, il dut s'enfuir à l'étranger. Revenu et élu député aux Communes par le Middlesex, il n'en fut pas moins condamné pour de nouveaux écrits à la prison et à l'amende. Son élection fut quatre fois cassée ; il fut nommé encore Lord Maire de Londres en 1774 et membre des Communes en 1775.

Quel est l'auteur des célèbres *Lettres de Junius*, publiées au nombre de 69, du 21 janvier 1769 au 21 janvier 1772, par le *Public Advertiser*, qui critiquent avec violence le gouvernement d'alors et sont devenues classiques en Angleterre? On cite surtout sir Philip Francis, lord Sackville, le colonel Isaac Barré, sir Robert Rich, Pownall et Hamilton.

Nommons enfin parmi les prosateurs l'agronome Arthur Young (1741-1820). Il administra les domaines de lord Kingsborough, voyagea en France, en Espagne, en Italie, et publia le *Manuel du Fermier*, le *Cours d'Agriculture Expérimentale*, l'*Arithmétique Politique*, le *Voyage en Irlande*, les *Annales d'Agriculture*, le *Voyage en France, en Espagne et en Italie.*

Littérature Allemande. Les Poètes: Hagedorn (1708-54), Gottsched (1700-66), Bodmer, Breitenger, Rabener, Liscow, J. E. Schlegel. — L'Allemagne a possédé au début du dix-huitième siècle des écrivains remarquables, et à la fin des hommes de génie. Le gracieux Hagedorn, de Hambourg (1708-54), procède d'Horace et de notre La Fontaine. On lui doit des

poèmes didactiques, des contes en vers, des fables, des satires. Le solennel et bizarre Gottsched (1700-66), des environs de Kœnigsberg, professeur à Leipzig, et « dictateur de la littérature et du goût pendant un quart de siècle », a composé un *Caton mourant*, une *Histoire critique et littéraire de la Langue, de la Poésie et de l'Éloquence Allemandes ;* une *Grammaire Allemande*, etc. Ses attaques contre Klopstock lui firent perdre toute autorité dans les vingt dernières années de sa vie. Citons encore Bodmer (1698-1783) et Breitinger (1701-76), tous les deux de la Suisse allemande ; admirateurs des Anglais et adversaires de Gottsched, ils réveillèrent le sentiment du Moyen Age et le goût pour les antiques traditions des *Nibelungen;* ils furent soutenus par le mordant Liscow (1701-60). Le prudent Gottlieb-Wilhelm Rabener (1714-71) réussit dans la satire morale: « Ses railleries ne sont jamais amères, et loin d'annoncer le mépris des hommes, elles prouvent le désir de les rendre tels qu'ils devraient être. » (Gœthe.) Le doux et modeste Gellert (1715-69), professeur à Leipzig, écrivit des romans, des hymnes, des fables, des contes, et obtint un prodigieux ascendant. Gærtner, de Leipzig (1712-91), rédigea les *Feuilles Brémoises ;* Zachariæ, de Frankenhausen (1726-77), professeur à Brunswick, est connu par ses poèmes : *Phaéton, Le Ferrailleur*, *Le Mouchoir ;* Kæstner, de Leipzig (1719-1800), par ses épigrammes.

Jean-Élie Schlegel (1718-1749) a surtout composé des tragédies et des drames, comme *Oreste et Pylade*, *Les Troyennes*, *Didon*, *Lucrèce, Hermann*, *Canut*, *Gothrika*, et des comédies, comme *L'Oisif affairé*, *Le Mystérieux*, *La Beauté muette*. Son neveu Auguste-Guillaume Schlegel, de Hanovre (1767-1845), est également connu comme critique, littérateur, traducteur et poète.

Le Saxon Christian-Félix Weisse (1726-1804), poète lyrique et tragique, a concouru à la publication de recueils périodiques, comme la *Bibliothèque des Belles Lettres* et *L'Ami des Enfants*.

L'Épopée. Klopstock (1724-1803). — Frédéric-Gottlieb Klopstock, de Quedlimbourg (22 juillet 1724-14 mars 1803), que Gœthe a nommé « le divin Klopstock », a donné à l'Allemagne son grand poème épique, la *Messiade*, publié de 1748 à 1773 ; on lui doit encore la trilogie d'*Hermann* et les tragédies religieuses intitulées *La Mort d'Adam*, *David*, *Salomon*. Il a aussi composé des *Odes* et plusieurs ouvrages en prose. Après avoir étudié à Quedlimbourg et à Iéna, il vécut quelque

temps à Leipzig, fut précepteur à Langensalza, et passa quelques moments heureux auprès du poète Bodmer à Zurich. L'Allemagne, qui l'admirait, le laissa cependant dans la gêne; appelé en Danemark par le roi Frédéric V, il y passa vingt ans, et en sortit en 1771 après la chute du comte de Bernstorf son protecteur, pour se retirer à Hambourg où il mourut.

Esthétique et Critique. Winckelmann (1717-1768). **Lessing** (1729-1781). — Jean-Joachim Winckelmann, fils d'un cordonnier de Steindall dans le Brandebourg, commença, dit-on, par chanter dans les rues pour avoir du pain, et par servir de guide à un maître d'école aveugle. Il étudia à Berlin, à Halle, fut professeur à Seehausen, puis embrassa le catholicisme. Passionné pour l'archéologie et l'art ancien, il arriva en Italie en 1755, et fut bien accueilli par le pape Benoit XIV. Il visita Rome, Naples et Florence; il devint bibliothécaire du cardinal Albani, puis bibliothécaire du Vatican. Il mourut assassiné à Trieste. On lui doit des *Réflexions sur les Imitations des Ouvrages grecs dans la Peinture et la Sculpture*, des *Lettres sur les Antiquités d'Herculanum*, un *Traité sur le Sentiment du Beau dans les Ouvrages de l'Art*, une *Histoire de l'Art chez les Anciens*. Le Saxon Heyne (1729-1812), fils d'un tisserand de Chemnitz, et bibliothécaire de l'Université de Gœttingue (en 1763), est surtout connu par son *Histoire de l'Art chez les Anciens*.

Gotthold-Ephraïm Lessing, né le 22 janvier 1729, était fils d'un pasteur luthérien de Kamenz (Saxe). Il fit ses études à l'*Afraneum* ou Collège de Meissen, puis à l'Université de Leipzig. Il eut pour amis Alphonse Schlegel, Zachariæ, Weisse, et fit jouer à Leipzig en 1748 sa première comédie, *Le Jeune Érudit*. Venu ensuite à Berlin, il commença avec Mylius une *Bibliothèque Théâtrale*, composa deux nouvelles comédies, *Le Libre Penseur* et *Les Juifs*, et se fit recevoir maître ès arts à Wittemberg en 1752. Dès lors ses productions furent nombreuses. Citons ses *Fables*, sa *Théorie de l'Apologue*, des *Lettres sur la Littérature*, *Laocoon*[1] *ou Des Limites respectives de la*

1. Ce *Traité d'Esthétique*, publié en 1766, doit son nom à la comparaison entre le groupe de Laocoon et l'épisode du deuxième chant de l'*Énéide*. Le groupe de Laocoon, aujourd'hui au Vatican, attribué, sur la foi de Pline, aux sculpteurs grecs Agésandre, Polydore et Athénodore, du premier siècle de l'Ère Chrétienne, fut retrouvé à Rome, dans les bains de Titus, en 1506, par Félix de Frédi. « Tantôt à Leipzig, tantôt à Berlin, puis à Heidelberg, puis revenu à Berlin, passant de là tour à tour dans une foule d'autres villes, à Breslau, à Hambourg,

Peinture et de la Poésie; enfin des pièces de théâtre, comme *Le Trésor*, *Miss Sarah Sampson*, *Philotas*, *Minna de Barnhelm*, *Emilia Galotti* et *Nathan le Sage*. Il mourut à Brunswick en 1781.

Poésie lyrique et dramatique; Roman. Wieland (1733-1813). — Christophe-Martin Wieland, de Holzheim, près de Biberach, en Souabe (1733-1813), fit ses études à Magdebourg et à Tubingen. Esprit universel, fin, gracieux, flexible, dès 1751 il composa un poème intitulé *De la Nature des Choses.* Quelque temps établi à Zurich, où il fut lié avec Bodmer, puis à Berne, il écrivit l'*Anti-Ovide*, des *Épîtres Morales*, des *Contes*, *L'Épreuve d'Abraham.* Secrétaire greffier à Biberach en 1760, le jeune poète donna *Théagis*, *Nadine*, *Diane et Endymion*, *Le Jugement de Pâris.* Ensuite vint un roman intitulé *Don Sylvio de Rosalva.* Son *Agathon,* son *Idris et Zénide*, son *Musarion* (poème) accrurent encore sa réputation; il publia aussi *Les Grâces*, *Diogène*, *Le Nouvel Amadis.* La grande-duchesse douairière de Saxe-Weimar, Amélie, lui confia l'éducation de ses fils. Dès lors établi à Weimar, il écrivit des articles critiques et des nouvelles dans *Le Mercure Galant;* en 1780 parut son *Obéron* (poème). On lui doit encore des *Dialogues des Dieux*, et plusieurs romans satiriques, l'*Histoire des Abdéritains*, *Pérégrinus Proteus*, *Agathodémon*, etc. « Parmi tous les poètes de son époque, il possédait, dit Gœthe, l'organisation la plus heureuse. » On l'a quelquefois comparé à Voltaire.

Gœthe (1749-1832). **Ses premières années. Son caractère.** — Le plus célèbre des écrivains allemands, qui pendant sa longue vie (elle dura 83 ans) ne cessa pour ainsi dire jamais de produire, Jean-Wolfgang Gœthe, à la fois prosateur, poète, romancier, philosophe, naturaliste, appartient en même temps au dix-huitième siècle et au nôtre. « Le 28 août 1749, dit-il au début de *Poésie et Réalité*, je vins au monde à Francfort-sur-le-Mein, pendant que l'horloge sonnait midi. La constellation était favorable, le soleil était dans le signe de la Vierge et culminait ce jour-là; Jupiter et Vénus le regardaient d'un air amical, Mercure ne lui était pas hostile, Saturne et Mars res-

à Wolfenbuttel, et nulle part satisfait, occupé de plans innombrables, dévoré par une activité fébrile, et avec cela, ne produisant presque jamais rien (sauf quelques brillantes exceptions) que par fragments et, pour ainsi dire, au hasard, Lessing semble avoir eu, dans sa vie intellectuelle, le même décousu que dans sa vie extérieure. » (M. E. HALLBERG, *Notice sur Lessing.*)

taient indifférents. » Son grand-père maternel Johann-Wolfgang Textor était prévôt de la ville; son père était conseiller impérial. Dès ses premières années, l'imagination de l'enfant fut mise en éveil par un petit théâtre de marionnettes. De bonne heure aussi il sentit dans son « jeune cœur d'incertains désirs et un besoin de solitude ». Il contemplait avec avidité des vues de Rome qui ornaient la maison paternelle. Francfort, avec ses rues sombres, ses vieilles maisons aux étages supérieurs proéminents, ses couvents du Moyen Age, ses portes gothiques, ses tours crénelées, ses escaliers, son pont avec le coq doré placé sur la croix, son Hôtel de Ville aux salles voûtées où l'on élisait les empereurs, ses sources ombragées de tilleuls, ses deux foires annuelles et leurs cérémonies renouvelées des anciens temps, fortifièrent son « penchant naturel pour les choses du passé ». Il n'était pas arrivé à l'adolescence qu'il était possédé par la « rage de rimer », par celle de lire, et bientôt d'écrire. Les *Contes Populaires* et la *Bible* le passionnaient : il brûlait une table en laque en voulant allumer la flamme d'un sacrifice à l'Éternel dans le cabinet d'histoire naturelle de son père; et bientôt après, car tout fut précoce chez ce puissant analyste, qui devait *disséquer* si profondément la nature humaine, témoin des jugements contradictoires et passionnés que portaient sur Frédéric II ses admirateurs et ses adversaires, pendant la Guerre de Sept Ans, il contractait « le dédain », ou, pour mieux dire, « le mépris des jugements du public », dont il ne put désormais se défaire. Déjà il improvisait des contes, par exemple *Le Nouveau Pâris*, qui émerveillait ses jeunes camarades.

Il lut la *Messiade* de Klopstock et les œuvres des autres grands écrivains contemporains. La présence à Francfort des troupes françaises, auxiliaires de l'impératrice Marie-Thérèse contre le roi de Prusse, et l'existence momentanée dans cette ville d'un théâtre français, lui firent connaître Destouches, Marivaux, La Chaussée, Molière, Corneille et Racine. Cependant il étudiait avec sa sœur l'anglais et l'italien; il apprenait aussi l'hébreu. Il abordait le droit; il s'essayait à dessiner; il composait pour ses amis des épithalames et des poésies de toute sorte. Il éprouvait pour une jeune fille, Gretchen (abréviation de Marguerite), ses premiers sentiments affectueux. C'est alors qu'il fut témoin, le 3 avril 1764, du couronnement de Joseph II comme Roi des Romains.

En compagnie de son gouverneur, il commençait à s'occuper

de métaphysique; mais il pensait que « la philosophie, considérée comme science abstraite, est un non-sens », et que « toutes les doctrines philosophiques se valent ». Il aimait à errer dans les bois. « Au milieu d'une de ces forêts, j'avais trouvé une place ombragée par de vieux chênes, et près de laquelle s'élevaient des rochers couverts de mousse, d'où tombait un ruisseau, qui, après avoir baigné le pied des chênes, se perdait dans la forêt. Ma prédilection pour ce lieu sauvage fit dire à mon ami que j'avais l'âme germaine; puis il me raconta que nos pères n'avaient eu d'autre culte que le sentiment religieux dont une imposante solitude pénètre naturellement le cœur de l'homme. »

Son séjour à Leipzig (1764-1768) **et à Strasbourg** (1769-1771). — Envoyé par son père à l'Université de Leipzig, il y eut pour maîtres Bœhme, Gellert; il employait son activité, qui ne trouvait pas d'aliments suffisants, à composer de petits poèmes, convertissant en images et en poésie tout ce qui lui causait de la joie ou de la peine. Ce qui lui faisait écrire dans la suite : « Mes œuvres ne doivent être considérées que comme autant de fragments d'une confession générale. » Son goût pour les beaux-arts se développa de plus en plus, et à Leipzig, et à Dresde, dont il alla visiter le musée; le *Laocoon* de Lessing, publié en 1767, et les œuvres de Winckelmann, qu'il étudia avec passion, et dont la mort prématurée le désola, eurent aussi une grande influence sur ses idées.

A la fin de septembre 1768, il quitta Leipzig pour revenir malade à Francfort. Au printemps suivant on le trouve à l'Université de Strasbourg, décidé à y mener vie joyeuse, tout en se préparant à l'examen de docteur en droit. Il y vit passer l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, fiancée avec le Dauphin. Il y fit connaissance avec Herder. Celui-ci voyageait avec le prince de Holstein-Eutin et voulait se faire guérir à Strasbourg d'une maladie des yeux : tour à tour spirituel, aimable, mais aussi mordant et caustique, Herder, plutôt sévère qu'indulgent pour Gœthe, exerça cependant sur lui « un pouvoir magique », qui faisait dire plus tard à l'auteur de *Werther* : « C'était au point que je n'aurais jamais pu déchirer le moindre morceau de papier sur lequel je reconnaissais son écriture. »

Tout en rêvant à *Gœtz de Berlichingen* et au docteur *Faust*, Gœthe trouvait du temps pour admirer la gigantesque cathédrale de Strasbourg, pour visiter les Vosges et la vallée de la Sarre, où, à la vue du minerai de Saarbrück, il sentit s'éveiller

en lui l'amour des études minéralogiques. Alors aussi, en compagnie de son commensal Weyland, il connut le pasteur protestant de Sesenheim, village situé à six lieues de Strasbourg. La seconde fille de ce pasteur, la douce et charmante Frédérique, conçut pour le jeune étudiant une affection passionnée dont le gracieux souvenir a inspiré bien des pages, et des meilleures pages de son œuvre. Enfin reçu docteur en droit le 6 août 1771, ayant lu Diderot, J. J. Rousseau et d'Holbach, et déjà passionné pour Shakspeare, il revint à la maison paternelle.

Gœthe à Francfort-sur-le-Mein (1771-1775). **Ses premiers ouvrages. Ses relations.** — En même temps qu'il exerçait à Francfort sa profession d'avocat, il entrait en relations avec Merk, payeur au ministère de la guerre à Darmstadt, et avec les frères Schlosser; il composait le *Chant d'Alarme du Voyageur*, publiait plusieurs poésies fugitives dans l'*Almanach des Muses de Gœttingen.* Au congrès de Wetzlar, qui avait pour but la réforme de la Chambre Impériale, il connut le jeune Jérusalem, destiné à une mort prochaine et tragique. A Coblentz, il visita Mme de La Roche (1731-1807), connue par de nombreux ouvrages ayant surtout pour but l'amélioration de l'éducation des femmes. Il publia en 1792 sa première œuvre importante, *Gœtz de Berlichingen.*

L'année suivante, la mort tragique du jeune Zacharie lui inspira son roman de *Werther*, écrit en quatre semaines. Il trouva « de l'écho partout », et produisit un effet « terrible ». Ce fut, parmi la jeunesse allemande, une épidémie de suicide. Elle y était préparée, dit Gœthe, par la littérature anglaise, par les *Nuits d'Young* et les drames de Shakspeare. « Hamlet et ses monologues étaient des spectres qui revenaient dans toutes les jeunes têtes. On savait par cœur les principaux passages de ces monologues, on les récitait à tout propos..... Pour donner à cette mélancolie un local convenable, Ossian nous avait attirés jusque dans son île de Thulé, où, marchant au milieu de ses landes grisâtres et illimitées, nous ne voyions à nos pieds que des pierres funéraires couvertes de mousse, et au-dessus de nous un ciel chargé de lourds nuages, où nous n'entendions que le sifflement aigu de l'ouragan. Et quand la lune éclairait ces nuits calédoniennes, les ombres des héros sombrés sur l'océan de l'action, celles des jeunes filles défleuries avant le temps sur le parterre de la vie, pleuraient autour de nous. »

A cette époque, les relations de Gœthe se multipliaient rapidement. C'était Lenz, esprit maladif et intrigant, qui devait finir par la folie complète; Wagner, qui emprunta à son *Faust*, non publié encore, une tragédie intitulée *L'Infanticide;* Klinger, « l'enfant de la nature », admirateur de Jean-Jacques Rousseau; Lavater, le célèbre physiognomoniste de Zurich (1741-1801), nature mystique, candide, d'une sensibilité maladive, gracieux et doux, qui croyait « voir sur la physionomie des hommes le reflet de leur caractère », et qu'on ne pouvait entendre sans l'aimer; Basedow, de Hambourg (1723-1790), doué par la nature « d'immenses facultés intellectuelles », qui demandait « que l'instruction fût vivante et que l'on apprît les langues vivantes en les pratiquant ». A Cologne, Gœthe vit les deux frères Jacobi, Frédéric et Georges, qui l'accueillirent bien, quoiqu'il eût lancé quelques traits satiriques contre le second. A leur contact, son cœur « s'épanouit », et il révéla à Frédéric Jacobi ses prédilections pour Spinosa. C'était le temps où il rêvait de convertir en épopée la légende d'Ahasvérus, le Juif Errant, et où il composa le petit poème intitulé *Prométhée.*

La Cour de Weimar sous la grande-duchesse Amélie. — Cependant un foyer intellectuel dont l'éclat devait être bientôt incomparable brillait déjà à Weimar. La duchesse douairière Amélie avait perdu à dix-neuf ans son mari, le duc Ernest-Auguste-Constantin (1758). Elle était restée veuve avec deux enfants, le prince héréditaire Charles-Auguste et son frère Constantin. Elle s'efforçait d'attirer à Weimar, pour l'éducation de ses enfants, les écrivains et les artistes les plus remarquables du temps. Le satirique Musæus d'Iéna (1735-1788), auteur des *Contes Populaires Allemands*, y était depuis 1763; Wieland présidait depuis 1772 à l'éducation des princes; Herder devait venir en 1776; Schiller en 1798.

Gœthe était trop célèbre pour qu'on ne voulût point l'attirer aussi. Il vit un jour entrer chez son père à Francfort le gouverneur du prince Constantin, Knebel, ancien officier prussien. Il apprit que le prince héréditaire et son frère étaient dans la ville et voulaient le voir. Il reçut d'eux l'accueil le plus gracieux et à Francfort et à Mayence; il pouvait craindre cependant que les traits satiriques lancés par lui contre Wieland dans son petit poème intitulé *Les Dieux, les Héros et Wieland*, ne les eût indisposés à son égard.

A Francfort, Gœthe vit également passer Klopstock. « Sem-

blable aux grands politiques, qui évitent de s'expliquer sur les choses dont on voudrait les entendre parler, l'auteur de la *Messiade* n'entretint l'auteur de *Werther* que du « noble art de patiner », dans lequel il faisait preuve d'une habileté consommée. Le savant médecin Zimmermann (1728-1795), si dur envers ses enfants, et si maniaque, mais si remarquable par ses connaissances universelles, fut aussi l'un des hôtes de la maison de son père.

En 1774 Gœthe compose son drame de *Clavijo*, et il est sur le point d'épouser la fille d'un négociant calviniste, la jeune Lili. Parti pour visiter la Suisse, il retrouve à Karlsruhe, chez le margrave de Bade, le jeune duc de Weimar et sa fiancée, qui le pressent de se fixer dans leurs États. A Schaffhouse, il contemple la chute du Rhin ; à Zurich, il s'entretient avec Lavater et le vieux Bodmer ; du 16 au 21 juillet 1775, il visite avec enthousiasme le Lac des Quatre-Cantons, le Righi, Grütli, Altorf, la Source de la Reuss, le Pont du Diable, le Saint-Gothard. De retour à Francfort, il compose son drame sur *Egmont*, et projette un voyage en Italie. Enfin, après avoir longtemps hésité, il se décide à partir d'Heidelberg pour s'établir à Weimar.

Gœthe à Weimar (1775). **Son voyage en Italie** (1786-88). — Le 7 novembre 1775, Gœthe était à Weimar, où il occupa bien vite le premier rang dans l'affection de la famille ducale. C'est là qu'il connut Charlotte de Stein, mariée au grand-écuyer du jeune duc, et avec laquelle il entretint si longtemps une correspondance précieuse pour son histoire. A cette époque, il dirige le théâtre de Weimar, il est en relations constantes avec les professeurs des Universités de Leipzig, d'Iéna, de Halle ; il s'occupe de sa maison, de son jardin, de ses arbres à fruits, de son genévrier séculaire, qu'il eut plus tard le chagrin de voir renverser par une tempête[1] ; il parcourt les sauvages montagnes de Hartz (1777), il compose *Stella*, *Le Chant du Pèlerin*, *Les Gens Sensibles*, *Iphigénie en Tauride*. Il reçoit en 1779 le titre de conseiller, et il visite avec le duc les bords du Rhin, Strasbourg, la Savoie, la Suisse. Il commence *Wilhelm Meister;* il entame vingt ouvrages en même temps.

Enfin le 3 septembre 1786 il part de Carlsbad pour l'Italie. C'est un monde nouveau qui s'ouvre à lui : le monde de la

1. Dans la nuit du 30 au 31 Janvier 1809.

Poésie, de l'Art, de l'Antiquité, du Beau sous toutes ses formes. Il respire l'air des Alpes sur le Brenner; il traverse en barque le Lac de Garde; il promène ses regards sur l'Amphithéâtre de Vérone et les Jardins de Padoue; il écoute au bord des canaux de Venise les chants des gondoliers; il va de musée en musée, tour à tour aux statues, aux tableaux, aux gravures. A Ferrare, il donne au Tasse un souvenir; il contemple la Tour Penchée et observe le spath de Bologne. Le voici à Assise, en face du temple antique de Minerve; à Rome enfin, où il visite en compagnie de Tischbein les chefs-d'œuvre de Titien et du Guide, de Raphael et de Pordenone, de Paul Véronèse et de Michel-Ange; il escalade la coupole de l'Église Saint-Pierre, il admire la Chapelle Sixtine et l'immense Colysée, la nuit, à la clarté des étoiles. A travers les Marais Pontins, les oliviers et les orangers de Terracine, de Fondi, de Gaëte, il parvient à Naples. Il visite le cratère fumant du Vésuve, les ruines de Pompeï, et la pittoresque Salerne. En Sicile au mois d'avril 1787, il voit près de Palerme la chapelle de Sainte-Rosalie. Nous le trouvons au château de l'extravagant prince Pallagonia, puis chez la sœur et la mère de Joseph Balsamo, si connu sous le nom de *Comte de Cagliostro*. Il parcourt Alcamo entouré de buissons fleuris, d'aloès élancés, de cactus, le temple de Segeste, Girgenti, l'antique Agrigente, Caltanisetta envahie par les chardons, Catane et les premières pentes de l'Etna, Taormina, enfin Messine, qu'un tremblement de terre avait à moitié détruite en 1783, en faisant périr 12 000 habitants. Il revoit Naples et son golfe, l'Ile de Capri, sur les rochers de laquelle son navire manque de se briser; Rome, où il assiste aux folles réjouissances du carnaval, et qu'il quitte au mois d'avril 1788, en murmurant les vers d'Ovide à son départ pour l'exil.

Seconde partie de la vie de Gœthe. Ses principaux ouvrages. — La seconde partie de la vie de Gœthe, depuis son retour d'Italie à Weimar, appartient surtout à l'Histoire Contemporaine. Il avait déjà publié *Les Années d'Apprentissage de Wilhelm Meister*, *Le Tasse*, les *Elégies Romaines*. Il accompagna en 1792 l'invasion prussienne en Champagne, qu'il a racontée en termes si saisissants dans sa *Campagne de France;* il assista au siège de Mayence (1793). Puis il connut Schiller, et leur féconde amitié augmenta la verve des deux grands écrivains (1794). A cette époque Gœthe compose *Le Roi des Aulnes*, *Le Trouvère*, *Le Roi de Thulé*, *La*

Fiancée de Corinthe, *Le Dieu et la Bayadère*, *La Danse des Morts* (1795), une charmante idylle, *Hermann et Dorothée* (1797), enfin son *Faust*, personnification de la nature humaine, qui veut tout connaître, tout savoir, tout goûter, que rien ne peut assouvir, et à laquelle la vie manque avant le désir de connaître encore du nouveau, d'aller encore *plus outre* (1798).

La mort de Schiller (1805) et les malheurs de l'Allemagne asservie par Napoléon amenèrent Gœthe à se concentrer en lui-même, dans le *calme olympien* que les patriotes allemands lui ont reproché. « Mon séjour en Italie, a-t-il écrit, m'a détaché de toutes les vues rétrécies, et élevé au-dessus de tous les faux désirs, en ne me laissant que celui de connaître l'art lui-même. L'étude de l'art ancien, comme celle des auteurs anciens, conduit au contentement de soi-même, car elle remplit l'âme de grandes images et de sentiments élevés; et l'on se met à travailler seul et en silence, à un bonheur qu'on trouve rarement l'occasion de faire partager. D'un autre côté mon penchant pour la nature, vers laquelle mon individualité me poussait avec une force irrésistible, acheva de m'éloigner du monde. » (*Campagne de France.*) A Weimar, Gœthe était vraiment le roi de la littérature allemande; on lui a reproché d'avoir été dur pour les jeunes écrivains[1]. Il composait *Les Affinités Électives* (roman), *La Théorie des Couleurs*, *Vérité et Poésie*, *Les Annales*, *Le Divan Oriental-Occidental*, la *Seconde Partie de Faust*. Il mourut à Weimar le 22 mars 1832. Ses derniers mots furent : « De la lumière! Plus de lumière! »

Schiller (1759-1805). Sa jeunesse. Son séjour à l'Académie de Stuttgard. — La vie de Schiller fut plus courte que celle de Gœthe, mais non moins bien remplie. Jean-Christophe-Frédéric Schiller naquit à Marbach (Wurtemberg) le 11 novembre 1759, dans la maison de son aïeul maternel, le boulanger Georges Kodweis. Son père Jean-Gaspard Schiller, chirurgien militaire au service wurtembergeois, puis officier de recrutement à Lorch, finit par être inspecteur des jardins de *La Solitude*, château que le duc Charles de Wurtemberg avait fait construire près de Stuttgard. L'enfant fut élevé au

1. Par exemple envers Henri de Kleist. Ce jeune écrivain, né en 1776 à Francfort-sur-l'Oder, et d'abord officier dans la garde royale prusssienne, mena une vie errante et malheureuse. Il composa *Michel Kholhaas*, *La Marquise d'O*, *Penthésilée*, *La Cruche cassée*, *Catherinette de Heilbronn*, *Hermannschlacht*; il se tua d'un coup de pistolet en même temps que son amie Henriette Vogel au bord du Lac de Wansée, près de Potsdam, le 21 novembre 1811.

bord du Neckar, à Marbach, puis à Lorch. Le pasteur Moser lui enseigna les langues anciennes; sa mère, la douce et tendre Élisabeth Kodweis, lui donna le goût de la poésie. Il aimait à s'enfoncer dans les massifs de sapins, à s'asseoir au sommet de la colline qui domine Lorch, près des murs du cloître où sont renfermés les tombeaux des Hohenstaufen. « Oh ! qu'on est bien ici, s'écriait-il un jour qu'il se trouvait seul avec un de ses camarades dans la forêt de Lorch. Je renoncerais volontiers à tout ce que je possède, plutôt qu'à la joie que j'éprouve sous ces beaux arbres verts. » Son rêve était d'être un jour pasteur : il étudia à Ludwigsbourg, où il vit pour la première fois une représentation dramatique qui fit sur lui une vive impression.

Malgré son goût pour la vie ecclésiastique qui était d'accord avec les désirs de ses parents, il dut, par la volonté du duc de Wurtemberg, entrer à l'*Académie* de Stuttgard. Rien ne pouvait être plus antipathique à son caractère indépendant, ami de la solitude, de la nature, amoureux de la liberté, que la règle toute militaire, la discipline pédante, la routine mortelle qui régnaient au *Karl's Academie.* On lui fit d'abord étudier la jurisprudence, qui lui plaisait peu, puis la médecine, pour laquelle il montra une grande ardeur. Il lut les premiers ouvrages de Gœthe, *Gœtz de Berlichingen* et *Werther*, il étudia Lessing, il dévora Shakspeare. *Plutarque* et la *Bible* allemande de Luther furent aussi au nombre de ses livres favoris. Ses deux premiers drames, *L'Étudiant de Nassau* et *Cosme de Médicis*, ont été détruits; mais à seize ans il publia sa première ode, *Le Soir*, dans le *Magasin Souabe.* Il composa ensuite, toujours à l'Académie, et, en se dérobant à la tyrannique surveillance dont il était la victime, sa célèbre pièce *Les Brigands*, juvénile protestation contre le monde réel où triomphent l'injustice et le mensonge, et où les âmes généreuses succombent si souvent sous les coups de l'hypocrisie.

Ses premiers ouvrages. Il quitte le Wurtemberg (1782). — A 21 ans Schiller entra comme chirurgien dans un régiment en garnison à Stuttgard. Il publia *Les Brigands*, qu'il dut faire imprimer à ses frais, n'ayant pas trouvé d'éditeur ; ce drame fut joué à Manheim le 13 janvier 1782, et obtint un prodigieux succès. L'engouement fut tel que nombre de jeunes Allemands, déclarant haine aux lois sociales[1], rêvèrent de se

1. Schiller, dans *Les Brigands*, faisait dire à son Franz, en parlant des lois

faire bandits de grand chemin, de même qu'après *Werther* on avait vu une épidémie de suicides. Cependant, pour assister à la première représentation des *Brigands*, Schiller était venu en secret à Manheim : l'autorité militaire wurtembergeoise lui avait refusé toute permission. Le duc[1] lui défendit de faire imprimer aucun nouvel ouvrage ; il fut réprimandé, mis aux arrêts, accablé de tracasseries.... Il s'enfuit de Stuttgard avec son ami Streicher, gagna Manheim, puis Francfort. Il vécut quelque temps à Oggersheim, pauvre et endetté, passant les nuits au travail, ne pouvant faire jouer sa *Conjuration de Fiesque*, nouveau drame animé d'un esprit républicain, car le baron Dalberg, directeur du théâtre de Manheim, craignait de déplaire au duc de Wurtemberg.

Le jeune poète trouva quelque temps un asile à Bauerbach, près de Rudolstadt et de Meiningen, dans la demeure de Mme de Wollzogen, mère d'un de ses compagnons d'études. Rappelé à Manheim par Dalberg enfin rassuré, il y fit représenter *La Conjuration de Fiesque*, et, trois mois après, *L'Amour et l'Intrigue* (1784). C'est pendant ce nouveau séjour à Manheim qu'il reçut du duc de Weimar le titre honorifique de *Conseiller*, et qu'il entreprit un journal de critique dramatique.

L'année suivante il vint s'établir à Leipzig. Il était déjà célèbre ; mais fort peu entendu quand il s'agissait de la vie matérielle, désintéressé et peu calculateur, il restait pauvre. Il composait des *Odes* et il étudiait la philosophie ; c'est alors qu'il commença *Don Carlos*, tragédie en vers, et l'*Histoire de la Révolution des Pays-Bas*. Il suivit à Dresde le conseiller Kœrner, le père du poète patriote qui devait tomber sur un des champs de bataille de 1813. Dans un séjour de quelques mois à Weimar, il rencontra Herder et Wieland ; Gœthe était alors en Italie. Dans l'automne de 1787, étant allé à Rudolstadt visiter son ami Rheinwald, qui avait épousé sa sœur, il vit

sociales de son temps : « Elles tiennent les sots en respect et maîtrisent le peuple, afin que les gens habiles soient plus à leur aise. Plaisantes institutions, quand on y regarde de près ! Elles ressemblent aux haies que nos paysans ont la précaution de planter autour de leurs champs, pour empêcher les lièvres de passer : aucun lièvre ne passe, c'est vrai ; mais leur gracieux seigneur donne un coup d'éperon à son cheval, et galope à travers la moisson. » (Acte Ier, scène 1re.)

1. C'est ce même duc, si connu par ses chasses nocturnes aux flambeaux, qui retint dix ans prisonnier dans la forteresse de Hohenasperg le poète Schubart, l'auteur de la Ballade du *Juif Errant.*

Gœthe pour la première fois chez la mère de Charlotte de Lengefeld.

Schiller à Iéna (1789). — Vivement épris de cette jeune fille, il accepta en 1789 la chaire d'histoire à l'Université d'Iéna, que lui offrit le duc de Weimar, et il se maria le 20 mai 1790. Dès lors il eût été heureux, si de fréquentes maladies ne l'avaient contraint à interrompre ses travaux pour aller chercher momentanément le repos et la santé aux eaux de Carlsbad, puis à Stuttgard près de sa famille. Devenu l'ami de Gœthe, avec lequel il correspondait sans cesse, il composa l'*Histoire de la Guerre de Trente Ans;* il entreprit une Revue littéraire mensuelle, *Les Heures*, puis publia en 1795 l'*Almanach des Muses*. Sa trilogie de *Wallenstein* (*Le Camp de Wallenstein*, *Les Piccolomini*, *La Mort de Wallenstein*), sa *Marie Stuart*, surtout sa *Jeanne d'Arc*, jouée en 1801, à Leipzig, obtinrent un éclatant succès.

Il se fixe à Weimar (1798). **Ses principaux ouvrages. Sa mort.** — En 1798, il se fixa à Weimar près de Gœthe et de Wieland; le grand-duc le fit anoblir par l'empereur d'Allemagne. En 1803, il donna sa *Fiancée de Messine;* en 1804, son *Guillaume Tell :* jamais l'amour de la liberté et de la patrie, jamais la grandiose nature des Alpes avec leurs rocs et leurs neiges, leurs lacs et leurs glaciers, n'ont inspiré d'accents plus pathétiques au cœur d'un homme de génie. Parmi les poésies de Schiller, citons encore *Le Chant de la Cloche*, *Fridolin*, *Le Plongeur*, *Le Comte de Habsbourg*, *La Promenade*, etc.

Atteint en 1805 d'une fièvre catharrale, il s'efforçait encore de travailler à un drame de *Démétrius*. « Le 8 mai, il demanda à voir sa plus jeune fille, la prit par la main, la regarda avec une profonde douleur; puis, tout à coup, se détournant d'elle, cacha sa tête dans son oreiller et pleura amèrement. Le soir sa belle-sœur lui demanda comment il se trouvait : « Toujours mieux, répondit-il, toujours plus tranquille. » Il la pria d'ouvrir les rideaux, contempla d'un regard serein les rayons du soleil couchant, qui projetait encore sur ses fenêtres une lueur pâle et mélancolique, puis il dit adieu du fond de l'âme à cette belle nature qu'il avait tant aimée. Le lendemain il était mort. Il n'avait pas quarante-six ans. » (X. Marmier.)

Kleist, Gleim, Burger, Schubart, Iffland, Kotzebue, les frères Jacobi. — Le poète élégiaque Ewald Christian de Kleist (1715-1759), major au service prussien, et auteur du *Printemps*, fut blessé mortellement à Kunnersdorf. Il disait : « Mes prome-

menades ne sont pas de l'oisiveté, mais une chasse aux images. »

Gleim, le *Tyrtée Allemand* (1719-1803), secrétaire du Grand chapitre d'Halberstadt, a écrit des *Chansons Prussiennes composées par un Grenadier dans les Campagnes de* 1756 *et* 1757, *Le Meilleur des Mondes, Poésies nocturnes de Printemps et d'Été*, etc. Il était l'appui de tous les jeunes littérateurs sans fortune ; il n'y eut jamais écrivain plus généreux.

Auguste Burger, né en 1748 à Molmerswende, près de Halberstadt, et mort le 8 juin 1794, étudiant à Gottingue, puis bailli à Altengleichen, mena une vie inquiète, livré à la gêne, et troublé par une passion coupable. Poète d'une inspiration fougueuse, ennemi de la règle, du convenu, il s'était placé en dehors de l'ordre social : il avait cet amour du merveilleux, du fantastique, qui sont un des traits de l'imagination allemande. Il reste de lui un certain nombre de petites pièces qui sont des chefs-d'œuvre : *Lénore* (1773), dont le refrain est : « Les morts vont vite ! [1], *La Vache* (1784), *Le Chasseur Sauvage* (1785), *Le Lai du Brave Homme.*

Schubart (1739-1791), né dans le comté de Lunebourg, musicien et poète, dirigea quelque temps la musique du duc de Wurtemberg à Ludwisbourg et fonda en 1774 à Augsbourg la *Chronique Allemande.* Emprisonné en Wurtemberg pour avoir publié une satire qui déplut au duc, il redevint libre, après une longue captivité, par la protection du roi de Prusse. On lui doit *Chants de Prison, Hymne à Frédéric le Grand, Le Juif Errant*, etc.

Ramler, né à Colberg en Poméranie (1725-1798), professeur à Berlin, poète lyrique, a écrit des chants guerriers et religieux.

Le Hanovrien Iffland, à la fois acteur et auteur (1759-1814), a composé plusieurs drames, parmi lesquels *Frédéric d'Autriche* et *Le Crime par point d'honneur.*

Schrœder, de Schwerin, lui aussi acteur et auteur (1744-1816), est surtout connu comme traducteur de Shakspeare.

Le Mecklembourgeois Voss (1751-1826), l'un des rédacteurs de l'*Almanach des Muses*, professeur à l'Université de Heidelberg, a composé des *Idylles, Louise*, poème patriarcal, des traductions en vers d'Homère, de Virgile et d'Horace.

Le poète Kotzebue (1761-1819), de Weimar, secrétaire d'un

1. C'est à *Lénore* que Berlioz a emprunté sa *Course à l'Abîme* dans *La Damnation de Faust.*

général russe, puis gouverneur de Revel, directeur de théâtre à Vienne, à Pétersbourg, puis à Weimar, à Berlin, à la suite du czar Alexandre Ier, consul de Russie à Kœnigsberg, et qui devait tomber sous le poignard de l'étudiant Sand à Manheim, a écrit pour le théâtre *Misanthropie et Repentir*, *Les Deux Frères*, *Gustave Wasa*, *Les Hussites*, etc.

Le Brandebourgeois Lichtwer a composé des *Fables* souvent citées. Uz, d'Anspach (1720-1796), magistrat dans sa ville natale, est surtout connu par des traductions en vers des poètes grecs et par son opposition acharnée aux vers blancs (c'est-à-dire sans rimes).

Jean-Georges Jacobi, de Dusseldorf (1740-1814), poète lyrique, vécut à Halle, à Halberstadt et Fribourg; ses vers respirent la douleur et la mélancolie. Citons le *Voyage d'Hiver*, le *Voyage d'Été*, *Le Meilleur des Mondes*, des *Fables*, des *Chansons*, des *Épîtres*. Son frère Frédéric-Henri Jacobi (1743-1819), écrivain religieux, ami de Gœthe et de Wieland, est surtout connu par des ouvrages de philosophie mystique.

Érudition et Théologie : Haller, Moser, Ernesti, Krusius, Jérusalem, Zollikofer, de Pauw. — A la tête des érudits allemands du dix-huitième siècle, il faut placer le Bernois Haller (1708-1777), naturaliste et poète, savant universel. Président perpétuel de la Société Royale de Gœttingue, puis fixé à Berne, il écrivit en allemand, en français, en latin, des romans, des satires, des poèmes, des ouvrages de médecine, d'anatomie, de chirurgie; nul n'a mieux connu que lui les plantes des Alpes. Son contemporain Edelmann (1698-1767) voulut fonder une religion sur la raison, et mena une vie errante, toujours pauvre et persécuté, en Saxe et en Prusse.

Jean-Jacques Moser (1701-1785) professeur à Tubingue, à Francfort-sur-l'Oder et en Wurtemberg, où il fut emprisonné cinq ans à Hohentwiel, a composé *Plan de la Constitution Moderne de l'Allemagne*, *Manuel du Droit Public de l'Empire*, *Principes du Droit des Nations Européennes en Temps de Guerre*, etc.

Le philologue et théologien thuringien Ernesti (1707-1781), professeur à Leipzig, a composé de nombreux travaux d'érudition, de critique et d'exégèse.

Krusius (1753-1827), professeur dans l'Oldenbourg, puis à l'Université de Leipzig, a écrit un *Atlas des États Européens*.

Jean-Frédéric-Wilhelm Jérusalem, d'Osnabruck (1709-1789), théologien à Brunswick, a laissé des *Sermons* et des *Lettres*

sur la Religion de Moïse. Son fils Karl-Wilhelm Jérusalem se suicida en 1773.

Zollikofer, de Saint-Gall (1730-1788), se rendit aussi célèbre comme théologien et orateur. Un autre ministre protestant, Spalding (1714-1804), né dans la Poméranie suédoise et mort à Berlin, a écrit la *Destinée de l'Homme* et des *Lettres Confidentielles sur la Religion.*

Corneille de Pauw (1739-1799), chanoine à Xanten (duché de Clèves), et oncle d'Anacharsis Clootz, écrivit en français les *Recherches Philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* et les *Recherches sur les Grecs.*

Philosophie : Kant (1724-1804), **Hamann** (1730-1788). — Emmanuel Kant, né à Kœnigsberg le 21 avril 1724, était fils d'un sellier; à 13 ans, il perdit sa mère, et son père mourut huit années plus tard. Aidé par un oncle maternel, qui était maître cordonnier, il put faire ses études au Collège Frédéric, et ensuite à l'Université, où il approfondit toutes les sciences simultanément. Son premier ouvrage, publié en 1746, avait pour titre : *Pensées sur la Véritable Estimation des Forces Vives.* Il resta pendant neuf ans précepteur dans diverses familles des environs de sa ville natale. En 1755, il commença à enseigner comme *privat-docent;* il publia plusieurs mémoires d'astronomie en latin et en allemand, et donna une *Histoire Naturelle et Théorie Générale du Ciel;* il devint professeur titulaire en 1770. Dans l'intervalle, il avait composé un grand nombre d'ouvrages de logique, de morale, de physique, de physiologie, en particulier, ses *Observations sur les Sentiments du Beau et du Sublime* (1764). Enfin, en 1781, parut la *Critique de la Raison Pure.* Il donna encore ses *Principes Métaphysiques de la Science de la Nature*, ses *Principes Métaphysiques de la Science du Droit*, sa *Critique de la Religion Pratique* et son *Exposé de la Religion Naturelle.* Kant cessa ses cours en 1798, et mourut le 24 février 1804.

Herder, disciple de Kant, dont il combattit ensuite les idées, a tracé de lui le magnifique portrait suivant : « J'ai eu le bonheur de connaître un philosophe qui fut mon maître. Dans ses plus brillantes années, il avait la franche gaieté d'un jeune homme, et elle l'accompagna jusque dans sa dernière vieillesse. Sur son front ouvert et fait pour la méditation brillait une sérénité, une joie inaltérable; la grâce, une élégance naturelle ne l'abandonnait jamais, et rien n'attachait comme ses savantes leçons. Le même génie qui soumettait à son

examen Leibniz, Wolf, Baumgarten, Crusius, Hume, qui développait les lois naturelles de Keppler, de Newton et de la physique générale, recueillait avidement les ouvrages alors nouveaux de Rousseau, son *Émile*, sa *Julie*, toutes les découvertes des sciences naturelles, sans jamais perdre de vue les lois et l'essence de l'homme moral. Histoires des peuples, de la nature, sciences positives, mathématiques, expérience, voilà les sources de vie qu'il répandait dans son enseignement. Pas un seul objet ne lui était indifférent. Point de cabale, point de sectes, point de préjugés. Jamais l'ambition d'un nom n'eut pour lui la moindre valeur, mis en balance avec les intérêts de la vérité. Le bonheur de penser était tout le fruit de ses travaux, et rien ne fut plus étranger que le despotisme à son esprit tolérant. Cet homme, que je nomme ici avec la plus profonde reconnaissance et le plus haut respect, est Emmanuel Kant. »

Un compatriote de Kant, le mystique et souvent obscur Jean-Georges Hamann, de Kœnigsberg (1730-1788), « le Mage du Nord », étudia d'abord la théologie, pour laquelle il n'avait aucun goût, afin de complaire à sa famille. Ensuite la philologie, la critique, la poésie, l'économie politique occupèrent son esprit ardent et inquiet. Il parcourut comme commis voyageur l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, vécut quelque temps à Londres, puis revint dans sa ville natale Kœnigsberg enseigner les langues orientales et la littérature classique. Il est surtout connu par ses *Feuilles Sibylliques*.

Histoire : Herder (1744-1803). — Jean-Godfried Herder[1], né à Mohrungen (Prusse) le 25 août 1744, était fils d'un pauvre maître d'école. Un ministre du voisinage le prit à son service pour copier ses sermons et lui fit partager l'éducation qu'il donnait à ses propres enfants; il se passionna pour la Bible et pour Homère. Frappé de son ardeur, le chirurgien russe Peglow l'envoya à Kœnigsberg pour y étudier la chirurgie. Herder avait dix-sept ans quand il arriva à cette Université; dès la seconde année, il eut un petit emploi qui lui permit de vivre tout en s'instruisant. Il devint le disciple de Kant et de Hamann, qui habitait alors Kœnigsberg et lui inspira une vive affection. Son premier ouvrage fut un petit poème intitulé *Chant à Cyrus*. Il étudiait avec ardeur la langue

1. Voir d'admirables pages sur Herder dans l'*Introduction à la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité* et l'*Essai sur les Œuvres de Herder*, d'Edgar Quinet.

hébraïque. Arrivé à Riga en 1764 comme prédicateur et professeur, il publia ses *Fragments sur la Nouvelle Littérature Allemande* et ses *Forêts Critiques*. Attaché à la personne du jeune prince de Holstein-Eutin, que sa famille faisait voyager pour le guérir de la mélancolie qui le consumait, Herder vint avec lui à Strasbourg. Il y connut Gœthe alors âgé de 21 ans (1770) et essaya vainement de faire guérir le mal d'yeux dont il souffrait. Nous le trouvons ensuite à Buckebourg, prédicateur à la cour du comte de Lippe, où il commença (en 1771) ses *Idées sur la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité* qui devaient paraître quinze ans plus tard; alors aussi son *Traité sur l'Origine des Langues* fut couronné à Berlin. Puis viennent ses *Archives Primitives de l'Espèce Humaine* (1773), les *Voix des Peuples dans les Chants*, l'*Adrastée*, les *Lettres sur les Progrès de l'Humanité*, le *Dialogue sur Dieu et l'Ame*, la *Métacritique*, *Calligone*.

Enfin, en 1776, il arriva à Weimar comme prédicateur de la cour, président du consistoire et inspecteur des Écoles publiques. C'est là qu'il composa son *Histoire de la Poésie des Hébreux* (1781-2). « Le voilà enfin, disait-il en l'envoyant à Hamann, cet ouvrage que, depuis mon enfance, je porte dans mon cœur. » Jean Muller, qui était venu passer quelques mois avec lui, écrivait plus tard : « Jamais je n'oublierai Herder tel que je l'ai vu alors. Sa pensée ne se manifestait plus que par des sentences des patriarches et des prophètes; toutes les grandes figures bibliques passaient sans cesse devant ses regards.... Job, surtout, l'absorbait. » Il avait aussi composé son *Prédicateur* et ses *Lettres sur l'Étude de la Théologie*.

Malgré le succès de ses ouvrages, Herder n'était pas heureux. On l'accusait d'ingratitude parce qu'il s'était déclaré l'adversaire des idées de Kant, son ancien ami; Gœthe s'était refroidi à son égard; il avait vu mourir Hamann; il était tourmenté par des embarras financiers qui augmentèrent sa tristesse naturelle. Atteint d'une maladie nerveuse, il mourut le 18 décembre 1803. Le duc de Weimar fit graver sur sa tombe ces trois mots : *Lumière, Amour, Vérité*.

Sa Philosophie de l'Histoire. — Dans son ouvrage capital, *Idées sur la Philosophie de l'Histoire de l'Humanité*, Herder pose les bases de la Philosophie de l'Histoire. En voici le résumé : Tout est harmonie dans l'univers; le soleil est une étoile au milieu d'étoiles; la terre est une des planètes qui

gravitent autour de lui; elle a traversé de nombreuses révolutions avant d'être ce qu'elle est; une atmosphère l'enveloppe; elle tourne sur son axe dans une direction oblique au soleil. Des montagnes la hérissent, des mers l'environnent; la direction, la forme des continents, les climats, les productions végétales, sont les premiers éléments déterminants de l'Histoire; les mêmes lois ont présidé au développement des plantes, des animaux et de l'homme. A partir des animaux les plus élémentaires jusqu'à l'homme, il y a progrès continu, infiniment petit d'une espèce à l'autre, mais infiniment grand du point de départ au point d'arrivée. Tous les êtres vivants ne sont que des modifications progressives d'un même type, dont l'homme est jusqu'à présent sur la terre l'expression la plus élevée; seul, l'homme a une attitude verticale; par son organisation il est susceptible de raison. Il est formé pour l'art, le langage et la liberté; il est capable de sympathie, de pitié. L'homme aspire à l'immortalité; notre humanité n'est qu'un état de préparation.

L'Humanité sur la terre ne forme qu'une seule et même famille, qui s'est répandue en s'acclimatant lentement et par modifications insensibles, dans les différentes parties du globe. Les progrès de l'humanité sont subordonnés à un usage plus exercé des sens. « Le fondement du bonheur physique de l'homme consiste à vivre où le destin l'a placé, à jouir de ce qui est à sa portée, sans s'inquiéter de l'avenir pas plus que du passé. S'il s'en tient là, il est fort et puissant[1]. »...

Il ajoute plus loin : « Nous ne nous faisons aucune idée d'une chose qui se trouve en dehors de la sphère de nos perceptions. La mythologie de chaque peuple est la conséquence naturelle et logique de l'aspect sous lequel il a entrevu la nature..... Il est hors de doute que les hommes ont appris des animaux et de la nature la plupart des arts qu'ils possèdent[2]. »...

1. « Dans son heureuse naïveté, l'homme primitif porte ses regards sur la nature, et, sans savoir pourquoi, il trouve des charmes à contempler la splendide parure dont elle se revêt; puis, retournant à ses occupations ordinaires, il jouit des saisons qui se succèdent, sans que le temps paraisse imprimer sur lui la plus légère empreinte.... C'est ainsi que vit le sauvage, c'est ainsi qu'il meurt. »

2. « Dans leur simplicité primitive, les hommes vivent avec les animaux comme avec des amis et des compagnons.... Les hommes et les animaux se sont développés les uns par les autres; l'intelligence pratique de l'homme a été étendue et fortifiée par l'animal, et les facultés de ce dernier ont été perfectionnées par les soins de l'homme. »

C'est l'agriculture qui a fait naître l'idée d'enclore le terrain. « Ce ne fut plus alors le sol qui appartint à l'homme, mais bien l'homme qui appartint au sol. » La conservation de soi-même est la première loi de tout être vivant; l'attrait des deux sexes l'un pour l'autre est le fondement de la société humaine; puis vient l'amour du père pour son enfant; l'amour filial est plus faible, le cours des affections descend plutôt qu'il ne remonte; ensuite vient l'amitié.

Il y a dans nos connaissances deux parts : les idées acquises par les sens et celles qui nous sont transmises par la tradition. Le présent hérite du passé. Parfois il se produit des secousses violentes; il ne faut pas les maudire; car « les révolutions sont aussi nécessaires à notre espèce que les vagues au fleuve pour l'empêcher de devenir un marais stagnant ».

Une intelligence pure, sans l'expression du langage, n'est sur la terre qu'une utopie; un peuple n'a pas les idées pour la représentation desquelles sa langue n'a pas de mots. Ce fut par le langage, et le langage seul, que devinrent possibles l'observation, la reconnaissance, le souvenir, la possession, l'enchaînement des idées.

La société est l'état naturel de l'homme. Le premier groupe est la famille; ensuite vient l'association sous un chef choisi pour diriger la chasse ou la défense, ou pour rendre la justice. Quant au gouvernement héréditaire, il n'est ni juste ni raisonnable; il est créé par la guerre, imposé par la violence, par la volonté du plus fort. Les monarchies sont « les monstres de la conquête... La loi du sang suivant laquelle un homme qui n'est pas encore né a, par le fait même de sa naissance, le droit de régner sur d'autres hommes, est une des expressions les plus incompréhensibles de la langue humaine[1] ». Tous les gouvernements humains, nés de la nécessité, n'existent que par elle et avec elle[2]. La religion est la plus ancienne des traditions de la terre; l'espèce humaine est originaire d'Asie.

Passant ensuite aux différentes nations, Herder y montre

1. « En histoire, on peut admettre comme un principe général qu'il n'y a de peuples opprimés que ceux qui veulent bien souffrir l'oppression... Le lâche seul est esclave. »

2. « Il n'y a qu'un mauvais père qui élève son enfant de manière qu'il reste toute sa vie dans un état absolu d'incapacité; il n'y a qu'un médecin indigne qui entretienne la maladie qu'il pouvait guérir, afin d'être indispensable à sa victime jusqu'à la tombe; le même raisonnement s'applique aux instituteurs du genre humain, aux législateurs. »

l'application de ces principes, dans l'antiquité d'abord, sur laquelle il s'étend longuement, puis durant le Moyen Age; enfin, arrivé au seuil de l'époque moderne, il constate que « la raison et l'activité de l'homme poursuivent toujours leur marche en avant ».

Jean de Muller (1752-1812). **Wolf** (1759-1824). — L'historien suisse Jean de Muller, de Schaffhouse (1752-1812), d'abord professeur dans sa ville natale, vécut ensuite à Genève, à Berne, à Mayence, à Vienne, à Berlin, à Cassel. Il commença en 1780 la publication de son ouvrage capital, l'*Histoire de la Confédération Helvétique*. Frédéric-Auguste Wolf (1759-1824), fils d'un maître d'école des environs de Nordhausen, professeur à l'Université de Halle pendant vingt-trois ans, fut ensuite l'un des fondateurs de l'Université de Berlin. Helléniste, philologue, historien, il publia de nombreuses éditions et traductions des écrivains grecs. On lui doit une *Histoire de la Littérature Romaine,* des *Mélanges*, et surtout un ouvrage latin intitulé *Prolegomena ad Homerum* (1795). Il y conteste l'existence d'Homère; l'*Iliade* et l'*Odyssée*, d'après lui, ne sont pas du même auteur, ni d'un auteur unique; elles ont été formées par la réunion des chants primitifs de la Grèce, coordonnés et fondus ensemble à une époque postérieure, peu avant les Guerres Médiques. C'est ce que l'Italien Vico avait déjà soutenu un demi-siècle auparavant.

Littérature Italienne. L'Histoire : J. B. Vico (1668-1744). — Moins riche que l'Allemagne, l'Italie possède pourtant au dix-huitième siècle des écrivains remarquables. Jean-Baptiste Vico, fils d'un libraire, naquit à Naples en 1668. Sa famille était pauvre et eut de bonne heure besoin de son travail. Précepteur des neveux de l'évêque d'Ischia pendant neuf ans, et professeur de rhétorique à l'Université de Naples pendant quarante ans, il ne put obtenir une chaire de droit. Il composa des discours et des inscriptions pour les vice-rois espagnols et autrichiens, et ne reçut du cardinal Laurent Corsini (Clément XII), auquel il dédia son principal ouvrage, que de vagues assurances de bon vouloir. Toute sa vie il fut pauvre; ses enfants étaient infirmes, ou se conduisaient mal ; lui-même fut atteint d'un ulcère à la gorge; enfin, nommé historiographe du roi de Naples don Carlos, il mourut en 1744.

Obscur et à peu près inconnu de son vivant, Vico n'en est pas moins un des créateurs de la Philosophie de l'Histoire.

Nourri de Dante, de Platon, de Grotius, il a publié en 1725 ses *Principes d'une Science Nouvelle, relative à la nature commune des Nations, au moyen desquels on découvre de Nouveaux Principes du Droit Naturel des Gens*[1]. Dans son livre Ier, il pose les principes suivants : la civilisation de chaque peuple est son propre ouvrage, sans intervention extérieure ; les premiers peuples étaient moins sages et moins puissants qu'on ne l'a dit ; les Hercule, les Hermès, etc., n'étaient pas des individus, mais des êtres collectifs, allégoriques. « Les nations les plus éloignées par les temps et par les lieux suivent dans leurs révolutions politiques, dans celles du langage, une marche singulièrement analogue. Dégager les phénomènes réguliers des accidentels, et déterminer les lois générales qui régissent les premiers; tracer l'histoire universelle, éternelle, qui se produit dans le temps sous la forme des histoires particulières; décrire le cercle idéal dans lequel tourne le monde réel : voilà l'objet de la nouvelle science ; elle est tout à la fois la philosophie et l'histoire de l'humanité. Elle tire son unité de la religion. » (J. MICHELET.) Dans le développement des sociétés on distingue trois âges : 1° *Divin* ou *Théocratique;* 2° *Héroïque* ou *Aristocratique;* 3° *Humain* ou *Civilisé.* De ces trois âges, le premier est *obscur*, le second *fabuleux*, le troisième *historique.* Au premier correspond la *langue hiéroglyphique* ou *sacrée;* au second la *langue métaphorique* ou *poétique;* au troisième la *langue actuelle.*

Dans son second livre intitulé *De la Sagesse Poétique*, Vico montre que les religions ont été le point de départ des sociétés. Les phénomènes de la nature et les rapports de la nature à l'homme, ou des hommes entre eux, devinrent des divinités. « Vico restitue aux masses tout ce dont on faisait honneur au génie de quelques individus. La poésie surtout lui semble l'œuvre des peuples. Il la considère comme une nécessité pour l'esprit humain dans les âges barbares. Le nombre

1. Il y insiste aussi sur les origines du Droit primitif. Au premier âge, le Droit, c'était la volonté des dieux, révélée par les oracles, les auspices, etc. La Justice était tout entière dans l'observation des Rites. De là le respect religieux des Romains pour les *Acta Legitima*, les *Justæ Nuptiæ*, les *Justa Testamenta.* On ne doit rien changer à ce que la Divinité a établi : *Qui virgula cadit, causa cadit.* Les guerres, puis les duels étaient des jugements des dieux. Le Droit héroïque était celui de la force. Le respect de la parole était le seul frein à la violence des héros. Une fois donnée, la parole devenait sainte. *Fatum*, destinée vient de *fari*, parler ; ce qui est une fois dit est la loi : *Uti lingua nuncupassit, ita jus esto.*

musical et poétique est naturel à l'homme; les bègues s'essaient à parler en chantant... Partout les vers précédèrent la prose. » (J. MICHELET.) Au sortir de la vie purement sauvage et vagabonde, les hommes effrayés par la foudre se sont réfugiés dans les cavernes. La famille a commencé; les premiers pères de famille ont été les premiers prêtres : c'est l'âge théocratique. Ils ont élevé sur les lieux hauts des autels qui étaient aussi des forteresses. Autour d'eux, sous leur protection, se sont groupés les faibles, qui ont été leurs clients, leurs esclaves; ainsi s'est formée l'aristocratie; plus tard, ceux-ci se sont soulevés, ont exigé des terres, des lois agraires et l'égalité.

Dans le troisième livre, *Découverte du Véritable Homère*, Vico entreprend d'établir que les héros légendaires des premiers âges, Hermès, Romulus, Hercule, Homère, ne sont que la personnification concrète, sous des noms propres, de longues suites de générations. Homère n'a pas été un individu, mais un être collectif, un symbole du peuple grec, racontant sa propre histoire dans des chants nationaux. Le livre IV traite *Du Cours que suit l'Histoire des Nations*. Elles passent successivement par quatre états : 1° *Théocratie;* 2° *Aristocratie;* 3° *Démocratie;* 4° *Monarchie;* ensuite vient l'*invasion étrangère*. Puis le cycle recommence, comme Vico le déclare dans son Ve livre : *Retour des mêmes Révolutions, lorsque les Sociétés détruites se relèvent de leurs ruines.*

La *Science Nouvelle* n'eut pas le succès qu'elle méritait : elle rencontra beaucoup d'adversaires et encore plus d'indifférents. Et pourtant Vico écrivait en 1726 : « La composition de cet ouvrage m'a animé d'un esprit héroïque qui me met au-dessus de la crainte de la mort et des calomnies de mes rivaux. Je me sens assis sur une roche de diamant, quand je songe au jugement de Dieu, qui fait justice au génie par l'estime du sage. » La postérité lui a donné raison.

Fabroni, Tiraboschi, Denina. — Le Toscan Fabroni (1732-1803), prieur de Saint-Laurent à Florence et provéditeur de l'Université de Pise, écrivit en latin les *Vies de Clément XII, de Laurent et de Côme de Médicis, de Léon X, de Pétrarque, des Savants Italiens des dix-septième et dix-huitième siècles;* en italien les *Éloges des Italiens illustres*. Le Bergamasque Jérôme Tiraboschi (1731-1794), de la Compagnie de Jésus, qui vécut à Modène, est connu par sa *Bibliothèque Modénaise* et sa vaste *Histoire de la Littérature Italienne*. Le Piémontais Denina (1731-1813), membre de l'Académie de Berlin sous Fré-

déric II, et plus tard bibliothécaire de Napoléon, a composé les *Révolutions d'Italie*, l'*Essai sur la Vie et le Règne de Frédéric II*, l'*Histoire du Piémont*.

Philosophie, Droit, Économie Politique : Beccaria (1738-94), **Filangieri, Bettinelli, Algarotti, Galiani**. — Le Milanais Beccaria (1738-1794), économiste, jurisconsulte et savant, fut un des fondateurs de la *Société Littéraire* de Milan, et l'un des rédacteurs du journal *Le Café* (1764-5). Dans son célèbre *Traité des Délits et des Peines* (1764), il attaqua la peine de mort comme inutile : le succès de ce livre fut immense dans toute l'Europe. Beccaria visita Paris en 1766, mais ne voulut point aller en Russie, où l'appelait Catherine II; il professa l'Économie Politique à Milan à partir de 1768. Un autre jurisconsulte, le Napolitain Gaëtano Filangieri (1752-88), obtint un grand succès avec sa *Science de la Législation*. Xavier Bettinelli, de Mantoue (1718-1808), jésuite, mais libre penseur et ami de Voltaire, a laissé *La Résurrection de l'Italie*. Algarotti, né à Venise en 1712, et chambellan du roi de Prusse Frédéric II, fut à la fois philosophe, savant, poète ; on lui doit *Voyages en Russie*, *Essai sur l'Opéra*, *Congrès de Cythère*, etc. ; il mourut à Pise en 1764. L'abbé Galiani, né en 1728 à Chieti, et mort en 1787, est un des esprits les plus originaux du dix-huitième siècle. Il débuta par une *Oraison Funèbre du Bourreau ;* son livre sur *La Monnaie* le fit connaître comme économiste. Dix ans secrétaire d'ambassade à Paris (de 1759 à 1769), il fut l'un des hôtes de Mme d'Épinay et du baron d'Holbach ; il écrivit en Français des *Dialogues sur le Commerce des Blés*.

Poésie : Maffei, Métastase, Goldoni, Parini, Frugoni, Alfieri, Monti. — François Scipion, marquis de Maffei (1675-1755), est surtout connu par sa tragédie de *Mérope*, et par ses travaux sur l'histoire et les antiquités de Vérone sa ville natale. Le poète Métastase (1698-1782), né à Assise, et fils d'ouvrier, fut remarqué par le jurisconsulte Gravina qui lui légua sa fortune. Il avait quatorze ans quand il écrivit sa première tragédie. Charles VI l'attira à Vienne, où il fut pensionné par lui et ensuite par Marie-Thérèse. Élégant, facile, harmonieux, Métastase a écrit des tragédies lyriques, des opéras, des cantates. On cite surtout *Didone abbandonata*, *Giuseppe riconosciuto*, *Demofonte*, la *Clemenza di Tito*, l'*Olimpiade*. Carlo Goldoni, fils d'un médecin de Pérouse, naquit à Venise en 1707. Dès l'enfance il rêvait d'écrire des pièces de théâtre. Remar-

quable par sa facilité, il a composé des intermèdes, des tragédies, des opéras; mais il est surtout renommé comme poète comique. Il se fixa en France et mourut à Paris en 1793. Citons de lui *Le Gondolier vénitien* (intermède), *Bélisaire* (tragédie), *Le Bourru bienfaisant*, *L'Avare fastueux*, *Paméla* (comédies) etc. L'abbé Joseph Parini (1729-1799) se fit connaître à Milan comme journaliste, professeur et poète; on cite surtout de lui *Les Quatre Parties du Jour*. Deux Vénitiens, les frères Gozzi, ont eut aussi une grande réputation comme poètes et prosateurs. L'aîné, Gaspard (1713-1786), directeur de théâtre, a laissé une *Apologie de Dante*, des tragédies, des comédies, des lettres. Le second, Charles (1718-1801), a composé des comédies et des mémoires. Le Génois Frugoni (1692-1768) ne fut pas sans valeur comme poète lyrique.

Le comte Victor Alfieri (1749-1803), né à Asti, épousa la comtesse d'Albany, veuve de Charles-Édouard Stuart; il avait visité la plus grande partie de l'Europe lorsqu'il s'établit à Florence; on lui doit un *Traité de la Tyrannie*, *L'Étrurie vengée*, poème épique, des tragédies, des comédies, des odes, etc. Vincent Monti (1754-1828), né aux environs de Ferrare, commença par des tragédies, *Aristodème*, *Caïus Gracchus*, *Manfred*, puis publia un odieux poème, *La Basvigliana*, pour célébrer l'assassinat de Basville, représentant de la République Française à Rome en 1793. Il est vrai que ce triste personnage devait dans la suite célébrer avec non moins d'enthousiasme la Liberté, puis Napoléon, puis l'Autriche!

CHAPITRE XXIV.

L'Économie Politique, les Sciences, les Découvertes Maritimes, les Beaux-Arts au dix-huitième siècle.

L'Économie Politique. — Les Économistes, les Physiocrates : Quesnay (1694-1774). — Gournay (1712-1759). Adam Smith (1723-1790).

Les Sciences. Physique : Franklin (1709-1790), Galvani, Volta, les de Saussure, les frères Montgolfier. — Chimie : Lavoisier (1743-1794), Berthollet, Guyton de Morveau, Fourcroy, Scheele, Priestley.—Histoire naturelle : Linné (1716-78), les deux Jussieu, Buffon (1707-88). — Mathématiques et Astronomie : Lagrange (1736-1813), Laplace (1749-1827), Clairaut, Lacaille, La Condamine, etc.

Les Découvertes maritimes. Voyageurs anglais : Anson (1741) ; Byron (1764-66) ; Carteret (1766-9) ; Wallis (1767-8) ; Vancouver (1790-95). — Le Capitaine Cook (1728-79) ; ses trois voyages autour du monde (1768-71, 72-75, 76-79) ; sa mort (1779). — Voyageurs français : Bougainville (1766-9) ; Surville (1769) ; Marion (1771) ; La Pérouse (1785-8) ; d'Entrecasteaux (1791-3) ; Levaillant (1781-4).

Les Beaux-Arts. L'Architecture : Servandoni, Gabriel, Antoine, Soufflot.— La Sculpture : Pigalle, Bouchardon, Le Moyne, Pajou, Falconet, Houdon. — La Peinture : Watteau, les Van Loo. — Boucher, La Grenée. — Joseph Vernet. — Greuze. — Hubert Robert, Loutherbourg, Fragonard, Leprince. — Mme Therbouche. — Louis David. — La Gravure : Cochin, Baléchou, Lebas, Wille. — La Peinture en Allemagne : Ridinger, Diétrich, Raphael Mengs, Angélica Kauffman.— La Peinture en Angleterre : Thornhill, Hogarth, Reynolds.— La Musique en France : Rameau, J. J. Rousseau, Grétry, Monsigny.— La Musique en Italie : Pergolèse, Piccini, Cimarosa. — La Musique en Allemagne : Haendel, Glück, Haydn, Mozart.

L'Économie Politique.—L'*Économie Politique* est la science qui étudie les lois de la *Formation* et de la *Répartition* de la *Richesse*. La Richesse, dont les métaux monnayés, l'or et l'argent, ne sont que le signe représentatif[1], consiste dans la *Production*. La Production est le résultat de deux facteurs, la *Matière Première* et le *Travail*. Le Travail a toutes sortes de formes dont les plus importantes sont l'*Agriculture*, l'*Industrie* et le *Commerce*. Pour qu'un pays soit heureux, il est nécessaire que la *Production totale* corresponde à la *Consommation*

1. L'or et l'argent monnayé ne sont utiles qu'à condition de pouvoir s'échanger contre des objets en nature. Ils n'ont qu'une valeur relative ; comme toute autre marchandise, ils s'avilissent à mesure qu'ils deviennent plus communs ; plus la quantité de métal monnayé en circulation augmente, plus la valeur représentative de ce métal diminue ; autrement dit, pour parler le langage ordinaire, plus les objets qu'on se procure à l'aide de ce métal sont *chers*.

totale des habitants. Cela ne suffit pas encore : il faut, sinon que la *Répartition* soit exactement égale entre tous (l'égalité absolue n'est pas dans la nature ; il n'y a pas égalité de force physique, d'intelligence, d'aptitudes, de besoins), du moins qu'elle soit le moins inégale possible, autrement dit que les uns n'aient pas *trop*, les autres *trop peu;* que ceux qui ont *le moins* aient encore *le nécessaire.* C'est par le commerce, par les *Échanges* que s'opère la *Circulation*, et que la production se répartit entre toutes les contrées d'un même pays, et entre tous les pays de la terre.

Les Économistes ; les Physiocrates : Quesnay (1694-1774). — Les philosophes avaient signalé les défauts des institutions qui régissaient la France au dix-huitième siècle : les économistes cherchèrent un remède au mal. Étudier les lois de la formation et de la répartition de la richesse, et diviser les charges de manière qu'elles pèsent également sur tous, tel est le but qu'ils se proposent. Le premier fut Quesnay (1694-1774), médecin de Louis XV et de Mme de Pompadour. Il logeait à Versailles, dans l'entresol du château, et réunissait chez lui ses disciples. Son idée fondamentale est que *l'agriculture seule est productive. La terre*, disait-il, *nourrit ceux qui ne la cultivent pas avec le produit net*, *c'est-à-dire avec l'excédent laissé libre par la nourriture de ceux qui la cultivent.* Il réputait *stériles* l'industrie et le commerce, qui, selon lui, ne font que transformer et transporter les objets sans y rien ajouter. Erreur capitale : car, si la terre seule a une valeur, il suit de là que ce n'est pas même celui qui la travaille, mais celui qui la possède, le *propriétaire*, souvent inactif, qui est le *producteur.* De là sa théorie de l'impôt : *la terre, seule donnant lieu à valeur, doit porter seule le poids de l'impôt*, *qui devient dès lors unique et direct.* Du reste, Quesnay demandait pour tous la liberté du travail, la liberté du commerce des grains, l'abolition des douanes provinciales ; il voulait l'établissement d'un impôt unique, portant sur toutes les terres du royaume sans distinction, qu'elles appartinssent aux nobles ou au clergé, aussi bien qu'aux roturiers. Il prenait pour mot d'ordre : *Laissez faire*, *laissez passer.* Ses principaux disciples furent le marquis de Mirabeau (1715-1789), père du grand orateur, et Dupont de Nemours (1739-1817). Son système a reçu le nom de *Physiocratie* ou gouvernement des lois de la nature.

Gournay (1712-1759). **Adam Smith** (1723-1790). — A côté de Quesnay il faut placer l'intendant du commerce Gournay,

de Saint-Malo (1712-1759), au système duquel on donne quelquefois le nom de *Ploutocratie* (πλοῦτος, richesse, κράτος, force). A l'agriculture celui-ci ajoutait une seconde source de richesses: le commerce[1]. Pour en favoriser le développement, il demandait la suppression des douanes intérieures, qui augmentaient le prix des produits; la destruction des corporations, des jurandes et des maîtrises, qui faisaient du droit de travailler un privilège et mettaient le consommateur à la merci d'un petit nombre de producteurs favorisés ; en un mot, il réclamait le renversement de toutes les barrières. Ces réformes étaient indispensables pour ranimer le commerce et l'industrie. « S'il ne s'est pas fait plus de découvertes industrielles au dix-huitième siècle, la faute en est aux corps de métiers et aux règlements, qui opposaient un obstacle souvent insurmontable à toute amélioration... Le législateur confondait perpétuellement deux choses bien faciles pourtant à distinguer : la mauvaise foi du vendeur et la liberté du contrat passé entre celui-ci et l'acheteur. Il gênait l'une, comme il prévenait l'autre, parce qu'il croyait que la fraude s'introduirait immédiatement partout où il aurait fait place à la liberté[2]. » (M. E. Levasseur, *Histoire des Classes Ouvrières en France.*)

Le pouvoir, ajoute le savant écrivain, « rendait de nombreux arrêts pour obliger le compagnon à ne quitter son patron qu'après avoir entièrement terminé l'ouvrage commencé et l'avoir prévenu, dans certains métiers, trois mois à l'avance. Il exigeait qu'il prît un congé écrit du maître qu'il quittait; il punissait d'une amende de 100 à 300 livres et l'ouvrier qui n'était pas muni de ce passeport, et le maître qui le recevait dans son atelier sans en exiger la présentation. Il faisait plus : il ordonnait à la maréchaussée de saisir le délinquant et de le ramener de force chez son premier patron. »

Après Quesnay et Gournay vint l'Écossais Adam Smith (1723-1790), qui, dans ses *Recherches sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations* (1776), assignait pour source à la *richesse* le *travail* et divisait le *travail* en trois branches : *agriculture*, *industrie*, *commerce*. Comme tous les économistes,

1. Le commerce extérieur de la France était en 1715 de 212 millions, 118 pour l'importation et 94 pour l'exportation ; il était, en 1787, de 1 153 millions, 611 pour l'importation, et 542 pour l'exportation.

2. On allait jusqu'à défendre aux marchands de distribuer à leur porte et dans les rues des prospectus !

comme Quesnay, Gournay, le marquis de Mirabeau, Dupont de Nemours, Mercier de La Rivière, Morelly, l'abbé Morellet (1727-1819) et Turgot (1727-1781), sa doctrine pouvait se résumer en deux phrases : Liberté du travail pour tous, égalité de tous devant l'impôt[1].

Savants. Physique : Franklin (1706-1790), Galvani, Volta, les de Saussure, les frères Montgolfier. — A côté des philosophes et des économistes travaillaient les savants. Les progrès de la physique au dix-huitième siècle furent rapides, grâce à Franklin et à Volta. Benjamin Franklin, né Boston en 1706, et fils d'un fabricant de savon, fut d'abord ouvrier, puis maître imprimeur, ensuite directeur des postes dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. On verra plus loin son rôle politique dans la fondation des États-Unis. Sous son apparente naïveté, il cachait beaucoup d'habileté et de finesse. Comme écrivain, il publia l'*Almanach du Bonhomme Richard* pour l'instruction du peuple et composa en diverses circonstances, surtout dans les débats relatifs à la constitution des États-Unis, où il joua le rôle de modérateur, un grand nombre de brochures pleines de simplicité et d'à-propos. Comme physicien, il montra l'analogie qui existe entre l'électricité et la foudre et inventa le *paratonnerre;* il mourut en 1790.

Réaumur (1683-1757) découvrit le *thermomètre* qui porte son nom. Galvani (1737-1798) fit l'expérience à laquelle est due la découverte de l'*électricité dynamique*. Volta (1745-1827) inventa l'*électrophore*, le *condensateur électrique*, l'*électroscope*, la *pile électrique*. Nicolas de Saussure, de Genève (1709-1790), publia d'utiles travaux agricoles, relatifs surtout à la culture de la vigne; son fils Horace-Bénédict de Saussure (1740-1799), infatigable explorateur des Alpes, fit le premier l'ascension du Mont Blanc en 1788, et s'illustra par des découvertes de toute sorte, en géologie, minéralogie, botanique et météorologie. Enfin Nicolas-Théodore de Saussure (1767-1845), étudia surtout la chimie. Joseph et Étienne Montgolfier découvrirent les *aérostats* (1782). Le 20 décembre 1783, Pilâtre de Rozier fit le premier voyage aérien.

1. Le *Tableau Économique* et les *Maximes*, de Quesnay, en 1758; les *Réflexions sur les Avantages de la Libre Fabrication et de l'Usage des Toiles peintes en France*, par Morellet, en 1758; le *Journal d'Agriculture et du Commerce*, de 1765 à 1767; les *Éphémérides du Citoyen*, de 1767 à 1772; l'*Ordre Essentiel des Sociétés Politiques*, de Mercier-Larivière, sont les principaux ouvrages inspirés par les doctrines des Économistes.

Chimie : Lavoisier (1743-1794), **Berthollet, Guyton de Morveau, Fourcroy, Scheele, Priestley.** — Les découvertes en chimie ne furent pas moins belles. Lavoisier (1743-1794) trouva la *théorie de la combustion;* il découvrit l'*oxygène*, décomposa l'*air* et l'*eau*, et commença la *nomenclature chimique.* Il avait pour devise : « Rien ne se perd ; rien ne se crée. » Il fut condamné à mort sous la Révolution comme fermier général. Berthollet (1748-1822), Guyton de Morveau (1737-1816) et Fourcroy (1755-1809), dont les deux derniers devinrent plus tard membres de la Convention Nationale, continuèrent la *nomenclature chimique.* L'abbé Haüy (1743-1822) étudia les cristaux. Scheele (1742-1786), de Stralsund, découvrit le *manganèse* et le *chlore.* Black (1728-1799) trouva l'*acide carbonique* et la *chaleur latente.* Priestley (1733-1804) reconnut qu'il y avait *échange de gaz entre le règne végétal et le règne animal.* Le Prussien Martin-Henri Klaproth (1743-1817), professeur de chimie à Berlin, découvrit plusieurs substances nouvelles, comme l'urane et la zircone.

Histoire naturelle : **Linné** (1716-1778), **les deux Jussieu, Buffon** (1707-1788). — Le dix-huitième siècle a été la grande époque des découvertes en Histoire Naturelle. Le Suédois Charles Linné (1716-1778), professeur à l'Université d'Upsal, augmenta le domaine de la botanique en découvrant un grand nombre de végétaux, classa les plantes d'après leurs organes floraux et le règne animal d'après la *méthode naturelle*, c'est-à-dire *le groupement des espèces qui se rapprochent le plus par le plus grand nombre de caractères.* Bernard de Jussieu (1699-1777) et son neveu Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836) distribuèrent les plantes suivant une méthode naturelle basée sur l'ensemble des rapports. Ce fut Bernard de Jussieu qui planta au Jardin des Plantes, en 1735, le célèbre cèdre du Liban, envoyé d'Angleterre, et qu'il apporta, dit-on, au Jardin dans son chapeau. Daubenton (1716-1800), né à Montbard, membre de l'Académie des Sciences, professeur au Collège de France et au Muséum, fit de nombreuses découvertes en anatomie et en minéralogie. Charles Bonnet, de Genève (1720-1793), publia en 1762 et en 1764 de remarquables travaux sur les insectes. Le médecin modénais Lazare Spallanzani (1729-1799) explora toutes les côtes de la Méditerranée, et dirigea le Musée de Pavie; il a surtout composé de curieux travaux sur les infusoires et la reproduction artificielle.

Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, naquit à Mont-

bard le 7 septembre 1707; il était fils d'un conseiller au Parlement de Dijon. Il compléta son éducation par des voyages en Italie et en Angleterre. Ses premiers ouvrages furent des traductions de Hales et de Newton. Membre de l'Académie des Sciences et intendant du *Jardin du Roi* en 1739, après Dufay, il donna de 1749 à 1788 sa grande *Histoire Naturelle,* qui comprend la *Théorie de la Terre*, les *Idées générales sur les Animaux*, l'*Histoire de l'Homme*, l'*Histoire des Quadrupèdes*, l'*Histoire des Oiseaux*, etc. Il avait composé aussi les *Époques de la Nature*. Il faut ajouter à ces divers écrits une œuvre purement littéraire, le *Discours sur le Style*, qu'il prononça quand il fut reçu à l'Académie Française en 1753; il mourut le 16 avril 1788. Il a eu pour principaux collaborateurs Daubenton, Guéneau de Montbéliard, l'abbé Bexon et Sonnini de Manoncourt.

Aucun homme, au dix-huitième siècle, n'a été plus admiré que Buffon. De son vivant, on lui éleva une statue avec cette inscription : *Majestati Naturæ par Ingenium*. Rousseau s'agenouillait à Montbard devant la porte de son cabinet d'études. Moins facile à séduire, Voltaire disait, en parlant de l'*Histoire Naturelle* de Buffon, qu'elle n'était « *pas si naturelle* ». On y trouve en effet trop souvent beaucoup d'emphase quand la simplicité aurait été nécessaire. Pourtant, lorsqu'il est bien inspiré, il rappelle de loin Lucrèce. Le premier, il a eu la gloire de donner une théorie très rapprochée de la vérité sur la formation de notre planète. La terre, dit-il, a été primitivement à l'état incandescent[1]; la chaleur diminuant à sa surface, les vapeurs qui enveloppaient le globe se sont condensées et sont tombées sur la terre, qui a été recouverte par les eaux; puis, le feu central réagissant, une partie de la croûte terrestre s'est soulevée et a formé les continents, qui ont émergé hors des flots; alors ont paru les végétaux, d'abord d'une taille gigantesque, à cause de la quantité d'acide carbonique répandue dans l'air. Plus tard naquirent les premiers animaux. Ceux-ci, de même que les premiers végétaux, eurent d'abord une organisation très élémentaire, et qui ne se compliqua que progressivement. Comme le démontre la position des fossiles qui se superposent dans les différentes couches terrestres, d'abord apparurent les poissons, puis les reptiles, puis les vertébrés, enfin l'homme.

1. Il paraît établi aujourd'hui qu'il y a eu plusieurs périodes de grande chaleur et plusieurs périodes glaciaires; on a aussi retrouvé l'homme à l'état fossile.

Mathématiques et Astronomie : Lagrange (1736-1813) ; **Laplace** (1749-1827) ; **Clairaut, Lacaille, La Condamine**, etc. — Les mathématiciens et les astronomes étaient nombreux. Lagrange (1736-1813) traita le problème des *Mouvements de la Lune* et publia sa *Mécanique analytique*. L'Allemand Herschell (1738-1822) inventa un *télescope* qui grossissait les objets jusqu'à six mille fois leur volume, découvrit la planète *Uranus* (1781) et *deux des satellites de Saturne*. Clairaut (1713-1765) et d'Alembert développèrent l'analyse mathématique. Bouguer (1698-1758) et La Condamine (1701-1774) se rendirent en 1736 sous l'équateur, au Pérou, tandis que Clairaut, Lemonnier et Maupertuis allaient en Laponie dans la direction du pôle nord, pour déterminer *la mesure d'un degré et la figure de la terre*. Lacaille (1713-1762) vint en 1750 au Cap de Bonne-Espérance dresser la *carte du ciel austral*. Lalande (1732-1807), si connu pour la bizarrerie de ses goûts gastronomiques (il avait l'habitude de manger des araignées), observa la *parallaxe de la lune* et publia son *Traité d'Astronomie*. Laplace (1749-1827) se rendit célèbre par ses travaux sur le *Calcul des Probabilités* et sa *Mécanique Céleste*. Delambre, d'Amiens (1749-1822), et Méchain, de Laon (1744-1805), déterminèrent la longueur du *Mètre* ou *dix-millionième partie du quart du méridien terrestre*, qui devait servir de point de départ au Système Décimal des Poids et Mesures. Bailly (1736-1793), plus tard si célèbre comme président de la Constituante et maire de Paris, écrivit l'*Histoire de l'Astronomie Ancienne et Moderne*. Monge (1747-1818) étudia la *Géométrie Descriptive;* enfin Lacroix (1765-1844), Carnot (1753-1823) et Legendre (1752-1834), enrichirent toutes les branches des mathématiques par des travaux remarquables, tandis que Vaucanson (1709-1782), grâce à ses études en mécanique, inventait les célèbres automates qui portent son nom et perfectionnait les machines à filer la soie.

Les Découvertes maritimes. Voyageurs anglais : Anson (1741) ; **Byron** (1764-1766) ; **Carteret** (1766-1769) ; **Wallis** (1767-1768) ; **Vancouver** (1790-1795). — Le grand développement des colonies et l'esprit de recherche qui animait tout le monde au dix-huitième siècle contribuèrent également aux découvertes maritimes. Les principaux navigateurs, à cette époque, furent Anglais ou Français. L'Anglais Georges Anson (1697-1762), dans un voyage qui commença le 18 septembre

1740 visita la côte occidentale d'Afrique, le Brésil, explora la *Patagonie*, la Terre de Feu et la Terre des États, l'une et l'autre couvertes de neige et hérissées de roches gigantesques, traversa le Détroit de Lemaire qui les sépare, et doubla le *Cap Horn* malgré des tempêtes épouvantables; il reconnut dans l'Océan Pacifique l'*Ile de Juan Fernandez*, où abondaient les otaries ou lions de mer, parcourut les *Iles Mariannes*, les *Côtes de Chine*, et revint en Europe par le Cap de Bonne-Espérance; il revit l'Angleterre le 15 juin 1744, après un voyage de 3 ans et 9 mois.

Le Commodore John Byron (1723-1786), de 1764 à 1766, explora l'Océan Atlantique entre le Cap de Bonne-Espérance et le Cap Horn. Le premier des Européens il entra en rapport avec les *Hottentots* au sud de l'Afrique; il reconnut, à l'extrémité méridionale de l'Amérique, les *Iles Malouines* ou *Falkland;* il découvrit en Océanie les *Iles du Désappointement*, les *Iles du Roi Georges* et les *Iles Mulgrave*. Philippe Carteret de 1766 à 1769 découvrit *l'Ile Pitcairn*, les *Iles de la Reine Charlotte*, l'Archipel *Salomon* et les *Iles de l'Amirauté*. Samuel Wallis visita *Taïti* (1767-1768) et découvrit dans la Polynésie l'*Archipel de Wallis*. Georges Vancouver (1790-1795) fut envoyé dans l'Océan Pacifique pour chercher s'il existait à travers le continent américain un passage par mer entre cet Océan et l'Océan Atlantique. L'expédition n'atteignit pas le but proposé; toutefois elle explora l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Iles Tonga, Sandwich, et reconnut la côte occidentale de l'Amérique du Nord.

Le Capitaine Cook (1728-1779); **ses trois voyages autour du monde** (1768-71, 72-75, 76-79); **sa mort** (1779). — Mais le plus célèbre navigateur de cette époque est le capitaine Cook. James Cook naquit le 27 octobre 1728 à Marton (Yorkshire) où son père était valet de ferme; il avait 8 frères et sœurs. Quand il sut lire et écrire, on le retira de l'école d'Ayton, et, à 13 ans, il fut placé comme apprenti chez un mercier de Staith au nord de Whitby. Attiré vers la mer par une passion irrésistible, il entra au service de deux quakers propriétaires de navires employés au transport du charbon. Novice, puis matelot, il passa dans la marine royale en 1755. Intelligent, actif, énergique, il s'éleva rapidement de grade en grade, se distingua au siège de Québec (1759) en sondant le Saint-Laurent entre l'Ile d'Orléans et cette ville. Il s'instruisit lui-même dans toutes les branches des sciences, et, sous la direction de sir Hugue Pal-

liser, dressa des cartes de Terre-Neuve, de Saint-Pierre et Miquelon, du Labrador (1762-7) et observa une éclipse de soleil.

Il partit en 1768 pour son premier voyage autour du monde afin d'aller observer à Taïti le passage de Vénus sur le disque du soleil, dont la Société Royale de Londres voulait connaître les effets. Il traversa l'Atlantique, doubla le Cap Horn, visita les *Iles Pomotou*, explora en détail les *Iles de la Société*, auxquelles il donna ce nom (mars-juin 1769), fit le tour de la *Nouvelle-Zélande*, découvrit entre les deux grandes îles qui la composent le *Détroit de Cook*, visita la côte orientale de la *Nouvelle-Hollande*, dont la partie sud-est reçut de lui le nom de *Nouvelle-Galle Méridionale*, franchit le détroit de Torrès, reconnut le sud de la *Nouvelle-Guinée*, et revint en Europe par le Cap de Bonne-Espérance (1771).

Parti en 1772 pour un second voyage, afin d'étudier s'il existait un continent austral, il fut arrêté par la glace le 17 janvier 1773, au 67° 15′ de latitude sud. Il visita *Nouka-Hiva*, l'*Archipel des Amis*, les *Nouvelles-Hébrides*, découvrit la *Nouvelle-Calédonie*, l'*Ile de Norfolk*, et revint par le Cap de Bonne-Espérance en Angleterre (1775).

Il partit de Plymouth en 1776 pour un troisième voyage, afin de rechercher un passage par mer entre le Grand Océan et l'Océan Atlantique. Il visita l'Ile Kerguelen, la Terre de Van Diemen, la Nouvelle-Zélande, Tonga-Tabou, Taïti, et découvrit au mois de janvier 1778 les *Iles Sandwich* ou *Havaï* déjà aperçues par l'Espagnol don Juan Gaëtano au seizième siècle. De Kauaï, l'île la plus septentrionale de cet archipel, Cook se dirigea vers la côte d'Amérique, atteignit la Baie de Nootka, et constata qu'à latitude égale la côte occidentale d'Amérique est plus chaude que la côte orientale[1]. Il reconnut la Presqu'île d'Alaska, doubla le Cap du Prince de Galles sur le Détroit de Behring. Arrêté par la glace au 70°44′ de latitude nord, il revint aux îles Sandwich, à Hawaï, le 17 janvier 1779, et ses matelots ayant voulu prendre des objets qui étaient *Tabous* (sacrés), il fut tué par les indigènes le 14 février 1779[2].

1. On sait aujourd'hui que la côte occidentale d'Amérique doit son climat si favorisé au Kuro-Siwo, comme la côte occidentale d'Europe doit le sien au Gulf-Stream ; car les courants équatoriaux se dirigent d'occident en orient, en sens inverse du mouvement de la terre.

2. L'admiration qu'il inspirait était universelle; Louis XVI, au début de la Guerre d'Amérique, avait prescrit aux vaisseaux français qui pourraient le rencontrer de le traiter en ami, et de lui venir en aide, s'il en avait besoin.

Voyageurs français : Bougainville (1766-1769); **Surville** (1769); **Marion** (1771); **La Pérouse** (1785-1788); **D'Entrecasteaux** (1791-1793); **Levaillant** (1781-1784). — La France à la même époque fournissait, elle aussi, son contingent de hardis voyageurs. Né à Paris en 1729, Louis-Antoine de Bougainville fut successivement avocat, mousquetaire noir, secrétaire d'ambassade à Londres, capitaine de dragons, aide de camp de Montcalm au Canada, navigateur, chef d'escadre, membre du Bureau des Longitudes; il mourut sénateur et comte de l'Empire en 1811. Il fit le tour du monde en trois ans, de 1766 à 1769. Il visita les côtes du Brésil, les *Iles Malouines* ou *Falkland*, *Taïti*, l'*Archipel Dangereux;* il découvrit les *Iles Samoa* ou des *Navigateurs*, les *Grandes-Cyclades*, aujourd'hui *Nouvelles-Hébrides,* la *Louisiade*, la *Nouvelle-Bretagne*, les *Moluques,* et revint par *Java* et l'*Ile-de-France.*

Surville, parti de Pondichéry le 3 mars 1769, visita les *Philippines,* les *Iles Baschy*, les *Iles Salomon*, l'*Ile Inattendue* ou *Gower*, les *Trois Sœurs,* la *Nouvelle-Zélande*, et se dirigea ensuite vers la côte du Pérou, où il se noya le 8 avril 1770. Marion mit à la voile le 18 octobre 1771 de l'Ile-de-France pour Taïti; il fut massacré le 12 juin suivant par les indigènes de la Nouvelle-Zélande.

Jean-François Galaup de La Pérouse était né en 1741 à Alby. Il avait combattu avec un grand courage pendant la Guerre de Sept Ans et la Guerre d'Amérique, et en 1782 il était allé, au milieu des glaces, détruire les établissements anglais dans la *Baie d'Hudson.* Il partit de Brest le 1er août 1785 pour faire le tour du monde avec les deux frégates *La Boussole* et *L'Astrolabe*, visita les Philippines, le Japon, le Kamtchatka, et revint à Botany-Bay, dans la Nouvelle-Hollande (1788). Il en partit bientôt après, et depuis ce moment on n'entendit plus parler de lui.

Le chevalier d'Entrecasteaux fut envoyé à sa recherche. Né à Aix en 1739 et parent du bailli de Suffren, Joseph-Antoine Bruni d'Entrecasteaux avait été gouverneur de l'Ile-de-France et avait déjà entrepris un voyage à travers les îles de la Malaisie jusqu'en Chine. Il quitta la France en 1791, franchit le Cap de Bonne-Espérance, visita la Nouvelle-Hollande, l'Archipel de Van-Diémen, la Nouvelle-Calédonie, et mourut en 1793 près de Java sans avoir pu retrouver les traces de La Pérouse; en 1827 seulement, le capitaine anglais Dillon devait trouver les débris de son naufrage sur les récifs de

Vanikoro[1]. Pour clore la liste des voyageurs français au dix-huitième siècle, il faut encore citer le naturaliste François Levaillant (1753-1824), né à Paramaribo dans la Guyane Hollandaise de parents français, qui explora de 1780 à 1785 la colonie hollandaise du Cap, la *Hottentotie* et une partie de la *Cafrerie*[2].

Les Beaux-Arts. L'Architecture : Servandoni, Gabriel, Antoine, Soufflot. — Fécond en savants dans tous les genres, le dix-huitième siècle ne l'est pas moins en artistes.

L'ingénieur Perronet, de Suresnes (1708-1794), dirigea la construction du *Grand Égout de Paris* et les travaux du *Canal de Bourgogne*; on lui doit les *Ponts de Neuilly*, *de Nemours*, *de Mantes*, *de Pont-Sainte-Maxence*, *de la Concorde* (d'abord *Louis XVI*). Charles de Wailly, de Paris (1729-1798), éleva l'*Hôtel d'Argenson*, le *Château des Ormes* en Touraine, le *Palais Spinola* à Gênes, enfin, de 1779 à 1782, l'*Odéon* ou *Second Théâtre Français*, sur l'emplacement de l'Hôtel de Condé. Il eut pour adjoint dans ce dernier travail Peyre (Marie-Joseph) ou Peyre l'aîné, de Paris (1730-1785). Le frère de ce dernier, Peyre, Antoine-François (1739-1823), construisit à Coblentz le *Palais de l'Électeur de Trèves*. Girardin édifia en 1784 l'*Hôpital Beaujon*. Jacques Gondouin, de Saint-Ouen (1737-1818), fils du jardinier de Louis XV à Choisy-le-Roi, donna les plans de l'*École de Médecine de Paris* (1774). L'ingénieur Six, les architectes Poyet, de Dijon (1742-1824), Legrand, de Paris (1743-1807), Molinos, sur l'emplacement du Cimetière des Innocents, supprimé comme insalubre en 1786[3], érigèrent la *Fontaine des Innocents*. Les sculptures de Jean Goujon, qui avaient orné l'ancienne fontaine élevée en 1551 par Pierre Lescot, furent replacées sur la fontaine nouvelle. Legrand et Molinos élevèrent aussi la *Halle aux Blés* (1782-3).

1. Un monument y fut élevé à sa mémoire, du 6 au 14 mars 1828, par l'équipage de Dumont d'Urville.

2. Nommons aussi, parmi les voyageurs du dix-huitième siècle, le Danois Norden (1708-42), de Glückstadt. Capitaine de vaisseau, il fut envoyé par le roi Christian VI en Égypte, et remonta le Nil jusqu'à Der en Nubie. Passé au service des Anglais, il devint membre de la Société Royale de Londres. On lui doit un ouvrage en anglais *Sur les Ruines et les Statues colossales de Thèbes* (1741); on a publié en danois, en 1752-5, son *Voyage en Égypte et en Nubie*.

3. Les ossements des morts qui y avaient été enterrés depuis Philippe Auguste furent transportés dans les catacombes d'où l'on avait extrait des pierres pour bâtir la demeure des vivants.

Servandoni, de Florence (1695-1766), à la fois peintre et architecte, exécuta le *Portail de l'Église de Saint-Sulpice*. Pierre Patte (1723-1814) a construit l'*Hôtel de Charost* et le *Palais du Duc de Deux-Ponts*. Étienne-Louis Boullée, de Paris (1728-1799), construisit l'*Hôtel de Brunoy* aux Champs-Élysées, et plusieurs châteaux, à Chaville, à Montmorency, au Péreux. Brongniart, de Paris (1738-1813), construisit l'*Hôtel de Montesson*, le *Couvent des Capucins d'Antin* (Lycée Condorcet), donna les plans du *Père-Lachaise*, et commença *La Bourse*. Jacques-François Blondel (1705-1774), neveu d'un célèbre architecte du dix-septième siècle, a élevé l'*Hôtel de Ville* et le *Palais épiscopal de Metz*, le *Palais archiépiscopal de Cambrai*. Chalgrin, de Paris (1739-1811), construisit pour le duc de la Vrillière son *Hôtel de la Rue Saint-Florentin*, acheva *Saint-Sulpice;* on lui doit aussi *Saint-Philippe du Roule* et le *Grand Escalier du Luxembourg*.

Jacques-Ange Gabriel (1710-1782), fils et petit-fils d'architectes, construisit à Paris l'*École Militaire*, donna le plan de la *Place Louis XV* (de la Concorde), et des *deux Palais à Colonnades* qui la bordent au nord; il travailla aussi au *Château de Compiègne*, fit l'*Opéra de Versailles*, et construisit une partie du *Louvre*. Jacques-Denis Antoine (1733-1801) bâtit l'*Hôtel des Monnaies;* il a été le principal architecte du *Palais de Justice*, où on lui doit en particulier le *Grand Escalier* et la *Salle des Pas-Perdus*. La *Façade du Palais de Justice* avait été construite sur les plans de Desmaisons.

Jacques-Germain Soufflot (1713-1781), d'Irancy (près d'Auxerre), s'est rendu célèbre en construisant l'*Hôtel-Dieu de Lyon*, l'*École de Droit de Paris*, et surtout le *Panthéon*. C'est en 1757 que les travaux commencèrent, quoiqu'ils n'aient été officiellement inaugurés qu'en 1764, en présence de Louis XV. Le Panthéon ne fut terminé qu'après la mort de Soufflot, par son élève le Lyonnais Jean Rondelet (1734-1829).

La Sculpture : Pigalle, Bouchardon, Le Moyne, Pajou, Falconet, Houdon. — Robert le Lorrain, de Paris (1666-1743), a sculpté *Galathée*, *Andromède*, *Bacchus*, un *Faune*. On doit à Pierre Lepautre, de Paris (1660-1744), *Énée et Anchise*, *Arria et Pœtus*, *Atalante*, *Lucrèce*, etc. Jean-Baptiste Pigalle, de Paris (1714-1785), est connu par un *Mercure* (Louvre), une *Vénus*, l'*Enfant à la Cage*, la *Vierge*, le *Mausolée du Maréchal de Saxe* (à Strasbourg), une *Statue de Voltaire* (Bibliothèque de l'Institut), *Le Silence*, *L'Amour et l'Amitié*, les *Bustes de Diderot*,

de Raynal, *du Maréchal de Saxe*, etc. Edme Bouchardon, de Chaumont (1698-1762), sculpta *La Vierge*, *Le Christ*, *Les Apôtres et les Anges de l'Église Saint-Sulpice;* la *Fontaine de la Rue de Grenelle;* le *Bassin de Neptune* (jardins de Versailles); la *Statue équestre en bronze de Louis XV*, détruite en 1792, et dont le modèle se trouve au Musée du Louvre; *L'Amour*, etc.

Jean-Baptiste Le Moyne, de Paris, élève de son père (1704-1778), composa les *Bustes de Mme de Pompadour*, *de Mlle Clairon*, *de Crébillon*, *de Restout*, *de la Marquise de Gléon*, *de la Comtesse de Brionne*, *de Garrick*, *de Trudaine*, *de Montesquieu*, *du Chancelier Maupeou*, *de la Comtesse d'Egmont*.

Augustin Pajou, de Paris (1730-1809), nous a laissé le *Buste de Le Moyne*, dont il était l'élève; un *Ange;* le *Maréchal de Clermont-Tonnerre; La Mort de Pélopidas; Statue de Blaise Pascal; Bustes de Grétry*, *de Buffon*, *de Mme Dubarry*.

Étienne-Maurice Falconet, de Paris (1716-1791), s'est illustré par sa *Statue équestre de Pierre le Grand*, sa *Jeune Fille qui cache l'arc de l'Amour*, son *Pygmalion au pied de sa Statue qui s'anime*. « Voilà, écrivait Diderot, le morceau que j'aurais dans mon cabinet, si je me piquais d'avoir un cabinet... O Falconet, comment as-tu fait pour mettre dans un morceau de pierre blanche la surprise, la joie et l'amour fondus ensemble? Émule des dieux, s'ils ont animé la statue, tu as renouvelé le miracle en animant le statuaire. » (*Salon de* 1763.) On lui doit encore *L'Amitié*, *Saint Ambroise*, *Alexandre cédant Campaspe au Peintre Apelle*. On cite de Louis-Claude Vassé (1716-1772) : *Le Vase; La Nymphe qui se regarde dans l'eau; Femme pleurant sur une Urne; Minerve appuyée sur un Bouclier; Nymphe de grandeur naturelle; Une Baigneuse; La Musique* (statue debout).

Lambert-Sigisbert Adam, de Nancy (1700-1759), est l'auteur de *Saint Jérôme;* du groupe intitulé *La Seine et la Marne*, à Saint-Cloud; de *Neptune et Amphitrite* et *Neptune calmant les flots*, à Versailles. Son frère, Nicolas-Sébastien Adam (1705-1778), dont les œuvres arrachaient à Diderot cette exclamation : « Abominable, exécrable Adam! » nous a laissé le *Prométhée enchaîné au rocher* (Louvre), et le *Tombeau de la Reine de Pologne* (Nancy).

Simon Challe, de Paris (1720-1765), a représenté *Turenne jeune endormi sur l'affût d'un canon; Le Berger Phorbas détachant de l'arbre Œdipe enfant.*

J. J. Caffieri, de Paris (1725-1792), a composé les *Bustes de Rameau, de Quinaut, de Lulli; L'Innocence;* les *Bustes de Molière, de Mesmer.*

Christophe-Gabriel Allegrain, de Paris (1710-1795), est surtout connu par *Une Baigneuse* (au Louvre); *Le Sommeil; Le Matin.*

On doit à Julien (1731-1804) : une *Figure d'Erigone;* une *Tête de Vestale; Le Gladiateur mourant;* à d'Huez : *Vertus qui portent des guirlandes.*

Lecomte, de Paris (1737-1817), nous a donné : *Tête d'Enfant d'après nature; Repos de la Vierge; Offrande au Dieu Pan; Œdipe détaché par un Berger de l'arbre où il avait été exposé.*

On doit à Mignot : *Bacchante endormie, Naïade;* à Gois, de Paris (1731-1770) : *L'Image de la Douleur, Aristée ayant perdu ses Abeilles;* à Bridan (1730-1805) : *Saint Barthélemy, Vulcain présentant les armes qu'il a forgées;* à Dejoux (1731-1816) : *Le Maréchal de Catinat;* à Berruer (1733-1797) : *Cléobis et Biton* (bas-reliefs), *La Force, Buste de Destouches;* à Slodtz (1705-1765) : *Buste d'Iphigénie, Mausolée de Languet, curé de Saint-Sulpice;* à Edme Dumont (1720-1775) : *Milon de Crotone essayant ses forces.*

Jean-Antoine Houdon, de Versailles (1741-1828), est célèbre par les bustes de *Diderot*, de *Voltaire*, de *J. J. Rousseau*, de *Washington*, de *Tronchin*, de *Franklin*, de *Chénier*, de *Lalande*, de *Mirabeau*, *Le Maréchal de Tourville*, *Le Voltaire assis* et *Le Molière assis du Théâtre Français*, une *Statue de Diane*, un *Morphée.*

La Peinture : Watteau, les Van Loo. — Antoine Watteau, de Valenciennes (1684-1721), fils d'un maître couvreur, longtemps pauvre et inconnu, commença par peindre des *Décors pour l'Opéra;* ses charmantes et fines compositions représentent des enfants, des jeunes filles, des scènes pastorales; le Régent le nomma peintre du roi en 1717 et le chargea de décorer le Château de la Meute ou de la Muette pour sa fille la duchesse de Berry. On lui doit un *Départ de Troupes*, une *Halte de Soldats*, le *Voyage de Cythère*, *Le Grand Gilles*, etc. Il mourut à 37 ans.

Jean-Baptiste Van Loo, d'Aix (1684-1745), a représenté *Diane et Endymion*, la *Délivrance de Saint Pierre, Henri III instituant l'Ordre du Saint-Esprit*, les *Portraits de Louis XV, de Maria Leczynska, de Mme de Prie, de Mme de Sabran*, etc.

Louis-Michel Van Loo, de Toulon, élève de son père Jean-

Baptiste (1707-1771), avait « du dessin, de la couleur, de la sagesse et de la vérité ». On lui doit : *Portrait du Maréchal d'Estrées*, « qui a l'air d'un petit fou », *La Peinture et la Sculpture*, *Portrait de Diderot*, *Portrait de Mme de Pompadour*, *Portrait du Roi* (1761), *Portrait de Louis-Michel Van Loo, par lui-même*, *Portrait de Carle Van Loo, son oncle.*

Carle Van Loo, de Nice, élève de son frère aîné Jean-Baptiste (1705-1765), composa *Jason et Médée.* Mlle Clairon avait servi de modèle pour Médée et Le Kain pour Jason ; c'est « une décoration théâtrale avec toute sa fausseté ». On lui doit aussi des *Baigneuses*, *La Madeleine dans le Désert*, *La Lecture*, *Première Offrande à l'Amour*, *Les Grâces enchaînées par l'Amour*, *L'Aîné des Amours fait faire l'exercice à ses Cadets*, *La Chaste Suzanne*, *Auguste fait fermer le Temple de Janus.*

Amédée Van Loo, fils et élève de Jean-Baptiste (1718-1790), a peint *Les Satyres*, *Le Baptême de Jésus-Christ*, *Saint Dominique prêchant*, *Portrait en pied du Roi de Prusse.*

Nicolas Largillière, de Paris (1656-1746), fils d'un chapelier, est surtout connu comme peintre de portraits. Il avait composé le *Repas donné en* 1687 *par la Ville de Paris à Louis XIV*, et le *Mariage du Duc de Bourgogne.*

Jean-Baptiste Oudry, de Paris (1681-1755), directeur des Gobelins, a composé les *Illustrations des Fables de La Fontaine*, et peint surtout des *Animaux*. On cite de lui une *Chasse au Loup*, une *Chasse au Sanglier*, etc.

Jean Restout, de Rouen (1692-1758), peignit une *Annonciation*, un *Aman irrité de ce que Mardochée ne l'adore pas*, une *Purification de la Vierge*, *Orphée descendu aux Enfers pour demander Eurydice.*

Noël Hallé (1711-1781) a peint *Dangers de l'Amour et du Vin*, *Génies de la Poésie, de l'Histoire, de la Physique, de l'Astronomie*, *Trajan descend de Cheval pour entendre la Plainte d'une pauvre Femme*, *Ulysse reconnaît Achille au milieu des Filles de Lycomède.*

Joseph-Marie Vien, de Montpellier (1716-1809), est connu par *La Piscine miraculeuse*, *Jésus rompant le Pain*, *La Musique*, *Zéphyre et Flore*, *Psyché qui vient avec sa lampe surprendre et voir l'Amour endormi*, *La Marchande à la Toilette*, *Marc-Aurèle faisant distribuer du Pain au Peuple*, *Saint Denis prêchant la Foi en France.*

Boucher, La Grenée. — François Boucher, de Paris (1703-1770), n'est pas toujours vrai de ton ni de couleurs, mais il est

joli, gracieux, gentil. « Cet homme a tout, excepté la vérité.... Il y a trop de mines, de manière, d'afféterie... il en est aux plus jolies marionnettes du monde; il tombera à l'enluminure. » (DIDEROT.) On cite ses *Paysages*, ses *Pastorales*, *Une Nativité*, le *Sommeil de l'Enfant Jésus*, *La Bergerie*, *Angélique et Médor*, *Marche de Bohémiens*.

Louis-Jean-François La Grenée, dit *l'Aîné*, élève de Carle Van Loo (1724-1805), « froid, mais excellent dans les petits sujets », a représenté : *Vénus aux Forges de Lemnos demandant à Vulcain des armes pour son fils*, *Jugement de Pâris*, *Satyre qui s'amuse du sifflet de Pan*, *Suzanne surprise au Bain par les deux Vieillards*, *La Douce Captivité*, *Saint Ambroise présentant à Dieu la Lettre de Théodose*, *La Charité Romaine*, *La Poésie*, *La Philosophie*, *Une Baigneuse*, *Diane et Endymion*.

On doit à Michel-Ange-Charles Challe, de Paris (1718-1778) : *Lucrèce présentant le poignard à Brutus*, *Cléopâtre expirante*, *Socrate sur le point de boire la ciguë*, *Esther aux pieds d'Assuérus*, *Hector reprochant à Pâris sa lâcheté*.

Jean-Baptiste-Siméon Chardin, de Paris (1699-1779), est l'auteur de : *Retour de Chasse*, *Pièces de gibier*, *Fruits*, *Animaux*, *Les Attributs des Sciences*, *Les Attributs des Arts*, *Femme qui revient du Marché*.

La Tour, de Saint-Quentin (1704-1788), se fit un nom par ses *Pastels*, les *Portraits de Crébillon*, *de Louis XV*, *de Le Moyne*.

Bachelier, de Paris (1724-1806), peintre de fleurs, a laissé une *Résurrection*, *Amusements de l'Enfance*, *Chat d'Angora*, *Fable du Cheval et du Loup*, *Cimon dans la prison allaité par sa Fille*.

Joseph Vernet. — Claude-Joseph Vernet, d'Avignon (1714-1789), est incomparable comme peintre de marines. « S'il suscite une tempête, vous entendez siffler les vents et mugir les flots; vous les voyez s'élever contre les rochers et les blanchir de leur écume. Les matelots crient; les flancs du bâtiment s'entr'ouvrent; les uns se précipitent dans les eaux; les autres, moribonds, sont étendus sur le rivage. Ici des spectateurs élèvent leurs mains aux cieux; là une mère presse son enfant contre son sein; d'autres s'exposent à périr pour sauver leurs amis ou leurs proches; un mari tient entre ses bras sa femme à demi pâmée; une mère pleure sur son enfant noyé; cependant le vent applique ses vêtements contre son

corps et vous en fait discerner les formes; des marchandises se balancent sur les eaux, et des passagers sont entraînés au fond des gouffres.

« C'est Vernet qui sait rassembler les orages, ouvrir les cataractes du ciel et inonder la terre; c'est lui qui sait aussi, quand il lui plaît, dissiper la tempête et rendre le calme à la mer, la sérénité aux cieux ». (DIDEROT, *Salon de* 1763.)

Parmi les nombreux tableaux de Claude-Joseph Vernet, il faut surtout citer deux *Vues du Port de Bordeaux, Vue d'Avignon*, *Paysage éclairé par la Lune*, *Deux Vues de Bayonne, Vue de Rochefort, Vue de La Rochelle, Vue du Port de Dieppe, Les Quatre Parties du Jour,* deux *Vues de Nogent-sur-Seine, Un Naufrage*, *Marine au Coucher du Soleil*, une *Tempête*, un *Brouillard*, une *Marine au Clair de là Lune, Une Tempête avec le Naufrage d'un Vaisseau.*

Mme Vien (Marie Reboul) (1728-1805) mérite d'être citée pour de jolis tableaux : *Fleurs, Papillons, Deux Pigeons, Émouchet qui terrasse un petit-Oiseau*, *Un Pigeon qui couve, Poule veillant sur ses Petits.*

François-Hubert Drouais, ou Drouais le Fils, de Paris (1727-1775), a peint des portraits que Diderot nomme des « visages de plâtre ». Indiquons son *Jeune Élève* (très joli), le *Portrait de M. et Mme de Buffon*, la *Petite Fille qui joue avec son Chat.*

Jacques-Ignace-François Parrocel, d'Avignon (1705-1781), le dernier de cette famille d'artistes, peignit une *Agar chassée par Abraham*, qui lui attira cet arrêt de Diderot : « De par Apollon, dieu de la peinture, nous condamnons le sieur Parrocel, auteur de cette maussade composition, à lécher sa toile jusqu'à ce qu'il n'y reste rien. » Citons encore *L'Adoration des Rois.*

Gabriel-François Doyen, de Paris (1726-1806), a peint *La Mort de Virginie, Combat de Diomède et d'Énée, Jeune Indienne, Andromaque éplorée devant Ulysse, Le Miracle des Ardents.*

Greuze. — Jean-Baptiste Greuze, de Tournus (1725-1805), a réussi principalement dans le portrait et les scènes familières; citons les *Portraits de M. le Dauphin*, de *Babuti* (son beau-père), de *Greuze*, de *Madame Greuze en Vestale; La Petite Blanchisseuse; Le Paralytique, Le Marchand de Marrons*, *Le Berger*, *Le Fruit de la bonne Éducation*, *Le Fermier incendié*, *L'Enfant qui boude*, *La Petite Fille qui se repose*, *Un Père qui vient de payer la Dot de sa Fille*, autrement dit *L'Accordée de Village*, dont Diderot a fait une si ravissante descri-

ption (*Salon de 1761*); *La Piété filiale* ou *Le Paralytique; Portraits de Madame Greuze* (plusieurs), *La Jeune Fille qui pleure son Oiseau Mort*, *La Mère bien-aimée entourée de ses Enfants*, *Le Fils Ingrat*, *Le Mauvais Fils Puni*, *Septime Sévère reproche à son Fils Caracalla d'avoir attenté à sa vie dans les défilés d'Écosse, Petite Fille tenant entre ses genoux un Chien Noir avec lequel elle joue.*

Greuze est charmant de fini, de naturel, de délicatesse, de vivacité; tous ses personnages parlent, ont leur physionomie à eux; ce sont des êtres réels avec lesquels on serait tenté d'entrer en conversation. Chacun de ces tableaux est un petit poème. « C'est vraiment là mon homme, que ce Greuze! » s'écrie Diderot, et il a raison, car il lui doit quelques-unes de ses meilleurs pages. « La jolie élégie, dit-il par exemple, en parlant de *La Jeune Fille qui pleure son Oiseau mort*! Le charmant poème! La belle idylle que Gessner en ferait!... La pauvre petite est de face; sa tête est appuyée sur sa main gauche : l'oiseau mort est posé sur le bord supérieur de la cage, la tête pendante, les ailes traînantes, les pattes en l'air. Le joli catafalque que cette cage! Que cette guirlande de verdure qui serpente autour a de grâces! La pauvre petite! Ah! qu'elle est affligée! Comme elle est naturellement placée! Que sa tête est belle! Qu'elle est élégamment coiffée! Que son visage a d'expression!... Quand on aperçoit ce morceau, on dit : *Délicieux!* Si l'on s'y arrête, ou qu'on y revienne, on s'écrie : *Délicieux! délicieux*! Bientôt on se surprend conversant avec cette enfant, et la consolant. » (*Salon de 1765.*)

Hubert Robert, Loutherbourg, Fragonard, Leprince. — Hubert Robert, de Paris (1733-1808), fut un paysagiste remarquable, comme on peut en juger par son *Pont sous lequel on découvre les Campagnes de Sabine*, *Ruines d'un Arc de Triomphe*, *Grande Galerie éclairée du fond*, *Petite Ruine*, *Escalier conduisant à un ancien Portique*, *Port de Rome, Intérieur d'un Souterrain*, nombreuses *Ruines*.

C'était aussi un excellent paysagiste que Loutherbourg, de Strasbourg (1740-1812), dont Diderot parle avec enthousiasme.

« Courage, jeune homme, disait-il dans son *Salon de 1765*, tu as été plus loin qu'il ne l'est permis à ton âge..... Ne quitte ton atelier que pour aller consulter la nature... Va voir le soleil se lever et se coucher, le ciel se colorer de nuages. Promène-toi dans la prairie, autour des troupeaux.

Vois les herbes brillantes des gouttes de la rosée. Vois les vapeurs se former sur le soir, s'étendre sur la plaine et te dérober peu à peu la cime des montagnes... Devance le retour du soleil. Vois son disque obscurci, les limites de son orbe effacées, et toute la masse de ses vapeurs perdue, dissipée, étouffée dans l'immense et profond brouillard qui n'en reçoit qu'une teinte faible et rougeâtre. Déjà le volume nébuleux commence à s'affaisser sous son propre poids; il se condense vers la terre, il l'humecte, il la trempe, et la glèbe amollie va s'attacher à tes pieds. Tourne tes regards vers le sommet des montagnes. Les voilà qui commencent à percer l'Océan vaporeux. Précipite tes pas; grimpe vite sur quelque colline élevée; et de là contemple la surface de cet Océan qui ondule mollement au-dessus de la terre, et découvre, à mesure qu'il s'abaisse, le haut des clochers, la cime des arbres, les faîtes des maisons, les bourgs, les villages, les forêts entières, toute la scène de la nature éclairée de la lumière de l'astre du jour. »

On cite surtout de Loutherbourg : *Le Rendez-vous de la Table dans la Forêt de Chantilly*, une *Matinée après la Pluie*, un *Commencement d'Orage au Soleil couchant*, une *Caravane*, des *Voleurs attaquant des Voyageurs dans une Gorge de Montagnes*, *Une Bataille*, *Combat sur Terre*, *Combat de Mer*, *Marée montante*, *Une Marine*, beaucoup de *Paysages*, un *Combat de Cuirassiers contre les Turcs*.

L'excellent paysagiste Lantara (1729-1778) « vécut au cabaret et mourut à l'hôpital ». Indiquons son *Point du Jour*, son *Soleil Couchant*, la *Nappe d'Eau*, la *Rencontre Fâcheuse*, le *Pêcheur Amoureux*, *L'Heureux Baigneur*.

Fragonard, de Grasse (1732-1806), nous a laissé *Le Grand Prêtre Corésus s'immole pour sauver Callirhoé*, *L'Absence des Père et Mère mise à profit*, *Groupe d'Enfants dans le Ciel*, « belle et grande omelette d'enfants ». (Diderot.)

Leprince, de Metz (1733-1781), vécut quelque temps en Russie. On cite de lui : *Vue d'une Partie de Saint-Pétersbourg*, *Cosaques revenant du Pillage*, *Pastorale russe*, *Halte de Tartares*, *Le Berceau pour les Enfants*, *Le Baptême russe*, *La Bonne Aventure*, *Un Médecin*, *L'Avare*, *Le Nécromancien*.

Bernard Lépicié, de Paris (1735-1784), peignit la *Descente de Guillaume le Conquérant en Angleterre*, *Jésus-Christ baptisé par saint Jean*, *La Conversion de saint Paul*, un *Atelier de Menuisier*.

Mme Therbouche. — Mme Therbouche, ou plutôt Therbourch (Anne-Dorothée Lisiewska), de Berlin (1728-1782), fut bien accueillie à Paris, grâce à la protection de Diderot, qui la déclarait « excellente, si elle avait en talent la dixième partie de ce qu'elle a en vanité ». Elle ne sut pas en profiter et montra envers lui la plus odieuse ingratitude. Aussi s'écriait-il : « L'indigne Prussienne traite nos La Grenée, nos Vien, nos Vernet, d'infâmes barbouilleurs. L'indigne Prussienne oublie ses créanciers qui viennent sans cesse crier à ma porte. L'indigne Prussienne doit ici des tableaux dont elle a touché le prix et qu'elle ne fera point. L'indigne Prussienne insulte à ses bienfaiteurs. L'indigne Prussienne..... a la tête folle et le cœur dépravé. L'indigne Prussienne a donné au pauvre philosophe une bonne leçon dont il ne profitera pas; car il restera bon et bête comme Dieu l'a fait. » (*Salon de* 1767.) On cite de Mme Therbouche le *Portrait de Frédéric II* (à Versailles), *Un grand Seigneur entrant dans la Chaumière d'un Paysan malheureux.*

Louis David. — Louis David (1748-1825) appartient surtout à la génération suivante. Il exposa en 1781 son *Bélisaire reconnu par un Soldat au moment où une femme lui fait l'aumône.* Diderot l'avait jugé avec une remarquable sagacité. « Ce jeune homme, disait-il, montre de la grande manière dans la conduite de son ouvrage; il a de l'âme; ses têtes ont de l'expression sans affectation; ses attitudes sont nobles et naturelles; il dessine; il sait jeter une draperie et faire de beaux plis; sa couleur est belle sans être brillante. Je désirerais qu'il y eût moins de raideur dans ses chairs; ses muscles n'ont pas assez de flexibilité dans quelques endroits[1]. »

1. Que de noms il y aurait encore à citer parmi les peintres du dix-huitième siècle! François Detroy, de Toulouse (1645-1730), a fait les portraits du *Cardinal d'Estrées,* de la *Duchesse d'Elbeuf et ses Filles,* du *Prince Constantin Sobieski.* — Son fils Jean-François Detroy (1679-1752) a composé l'*Histoire d'Esther et Mardochée,* en 7 tableaux, pour la Manufacture des Gobelins. — Jean Raoux, de Montpellier (1677-1734) eut aussi son heure de célébrité comme peintre de genre. — Joseph Vivien, de Lyon (1655-1734), composa surtout des portraits au pastel et fut peintre de l'Électeur de Bavière. — Jean Ranc (1674?-1735?), fils du peintre Antoine Ranc, de Montpellier, fut le peintre de Philippe V, roi d'Espagne.

Claude-Guy Hallé, de Paris (1652-1736), a peint l'*Annonciation,* la *Translation de Saint Germain, Jésus chassant les Vendeurs du Temple.* — On doit à François Lemoyne, de Paris (1688-1737), *Persée délivrant Andromède,* une *Femme Entrant*

La Gravure : Cochin, Baléchou, Lebas, Wille. — Fils de graveur, et lui-même graveur remarquable, Charles-Nicolas

au Bain, l'*Assomption*, le *Plafond du Salon d'Hercule à Versailles*. — Le Champenois François Desportes (1661-1743) a surtout représenté des *Natures Mortes* et des *Animaux*.

Pierre Subleyras, d'Uzès (1699-1749), est l'auteur du *Serpent d'airain*, de *Jésus chez Simon le Pharisien*, du *Faucon*, etc.

Louis Galloche, de Paris (1670-1761), est l'auteur d'*Hercule et Alceste*, la *Résurrection de Lazare*, le *Départ de Saint Paul pour Milet*, la *Guérison du Possédé*.

Collin de Vermont, de Versailles (1693-1761), élève et filleul de Rigaud : *Adoration des Rois*.

Étienne Jeaurat, de Paris (1699-1769) : *Chartreux en méditation*, *Les Citrons de Javotte*.

Jean-Marc Nattier, de Paris (1685-1766), élève de son père Marc : *Une Vestale*, *Portrait de Feu Madame Infante*.

Jacques-André Aved, de Douai (1702-1766) : *Portrait du Maréchal de Clermont-Tonnerre*.

Jean-Baptiste Deshays, de Rouen (1729-1765) : le *Martyre de Saint André*, *Hector exposé sur les rives du Scamandre*, *Marche de Voyageurs dans les Montagnes*, *Saint André*, *Saint Victor*, *Saint Barthélemy*, *Le Mariage de la Vierge*, *La Chasteté de Joseph*.

Jacques Dumont, dit le Romain, de Paris (1701-1781) : *La Publication de la Paix en* 1749.

Pierre Pasquier, de Villefranche-sur-Saône (1731-1806) : *Portrait de Diderot*.

Brenet, de Paris (1728-1792) : *L'Adoration des Rois*, *Saint Denis près d'être martyrisé*, *Jésus-Christ et la Samaritaine*.

Huet (1745-1811) : un *Dogue se jetant sur des Oies*, un *Renard dans un Poulailler*, un *Four Banal*.

Pierre, de Paris (1713-1789) : *Fuite en Egypte*, *Jugement de Pâris*, *Descente de Croix*, *Bacchante endormie*.

Gabriel Briard, de Paris (1725-1777) : *Passage des Ames du Purgatoire au Ciel*.

Casanova, de Londres (1730-1805) : une *Bataille*, un *Combat de Cavalerie*, *Une Marche d'armée*, *Un Cavalier espagnol*.

Francisque Millet († 1777) : *Paysages*, *Saint Roch*, *Le Repos de la Vierge*, *La Samaritaine*.

Valade, de Poitiers (1709-1787) : Portraits.

Beaudoin (1723-1769), peintre de miniatures : *La Fille éconduite*, *Le Cueilleur de Cerises*, *Le Lever*, *La Fille querellée par sa Mère*, *Le Coucher de la Mariée*.

Boizot, de Paris (1702-1782) : *Télémaque chez Calypso*.

Pierre Lenfant, d'Anet (1704-1787) : *Bataille de Lawfeld*, *Bataille de Fontenoy*.

Antoine Lebel (1709-1793) : *Soleil Couchant*.

Jacques-Charles Oudry, fils de Jacques Oudry (1720-1778) : *Retour de Chasse*, *Chat sauvage pris au piège*.

Alexandre Roslin (1718-1793) de Malmoë (Suède) : *Le Roi reçu à l'Hôtel de Ville de Paris*, *Portrait de M. de Marigny*, *Un Père arrivant à sa Terre, où il est reçu par sa Famille*, *Gustave, Roi de Suède, dans son Cabinet d'Études*.

Un autre Suédois, Hall (1739-1794) : *Portraits du Dauphin*, *du Comte de Provence*, *du Comte d'Artois*, *de M. de Saint-Florentin*.

Cochin (1715-1799) a laissé : *Lycurgue blessé dans une Sédition, Saint Bernard entraîne Louis VII à la croisade malgré Suger, Les Nymphes de Calypso, Les Dessins destinés à l'Émile de J. J. Rousseau*, etc. Baléchou, d'Arles (1715-1765), a gravé le *Portrait en pied d'Auguste III, Roi de Pologne*, ainsi que beaucoup de tableaux de Vernet et de C. Van Loo. — Jacques-Philippe Le Bas, de Paris (1707-1783), a gravé avec Cochin les Ports de France de Vernet. On lui doit encore des *Estampes sur les Cérémonies chinoises* et la *Revue de la Maison du Roi au Trou d'Enfer*. Jean-Georges Wille (1715-1808), de Kœnigsberg, a gravé les *Portraits du Maréchal de Belle-Isle, du Maréchal de Saxe, de M. de Marigny, L'Instruction Paternelle*, d'après Terburg, *L'Observateur Distrait*, d'après Miéris.

On doit à Roettiers le fils : *Médailles et Jetons ;* à J. J. Flipart, de Paris (1723-1789), la gravure des tableaux de Greuze, comme *Le Paralytique* et *La Jeune Fille qui a perdu son Oiseau*. Pierre-Étienne Moitte, de Paris (1722-1780), nous a laissé le *Portrait de M. Restout*. Beauvarlet, d'Abbeville (1731-1793), a gravé *Mercure et Aglaure*, et *La Fête de Campagne*. Lempereur (1728-1808) a laissé le *Portrait de M. Watelet*. Jacques Alliamet, d'Abbeville (1723-1782), Duvivier (1730-1819), et Robert Stranges, des Iles Orcades (1721-1792), ont eu aussi beaucoup de réputation.

De Demarteau, on cite : *La France témoigne son Affection à la Ville de Liège*. Moreau le jeune (Jean-Michel Moreau, dit), de Paris (1741-1814), a dessiné la *Cérémonie du Sacre de Louis XVI*, l'*Arrivée de J. J. Rousseau au Séjour des Grands Hommes*.

Nicolas Desportes, dit *le Neveu* (1718-1787) : *Le Chien Blanc, Les Déjeuners*.

Pierre-Antoine de Machi (1722-1807) : *Intérieur de l'Église de Sainte-Geneviève, Vue du Péristyle du Louvre, Ruines de la Foire de Saint-Germain Incendiée*.

Juliart, élève de Boucher : *Paysages*.

Guillaume Voiriot, de Paris : *Portrait de M. Gilbert de Voisins*.

Belle (1722-1806) : *L'Archange Michel vainqueur des Anges Rebelles*.

Taraval (1728-1785) : *Vénus et Adonis, Génoise Endormie, Repas de Tantale*.

Servandoni, de Florence, peintre, décorateur et architecte (1695-1766) : *Trophée d'Armes, Rochers et Chute d'Eau, L'Hercule Farnèse*.

Durameau, de Paris (1733-1796) : le *Triomphe de la Justice, Saint François de Sales agonisant*, une *Sainte Famille*.

Antoine Renou, de Paris (1731-1805) : *Jésus-Christ à douze ans conversant avec les Docteurs de la Loi*.

Aman (1730-1769) : *Mercure tuant Argus, Magon répand dans le Sénat de Carthage les Anneaux d'or des Chevaliers Romains tués à Cannes*.

Thomas Germain, de Paris (1673-1748), fils du ciseleur Pierre Germain, fut lui aussi habile comme ciseleur, sculpteur et orfèvre. Nicolas-Henri Tardieu, de Paris (1674-1749), a gravé *Les Batailles d'Alexandre*. Gaspard Duchange (1662-1757) a reproduit *Danaé*, *Jupiter et Léda*, etc. Jean-Charles François, de Nancy (1717-1769), a gravé *La Vierge*, d'après Vien, un *Corps de Garde*, d'après Van Loo, etc.

La Peinture en Allemagne : Ridinger, Diétrich, Raphaël Mengs, Angélica Kauffmann. — Moins riche dans les arts du dessin que la France, l'Allemagne du dix-huitième siècle peut citer pourtant des noms remarquables. Balthazar Denner, de Hambourg (1685-1749), a réussi surtout dans le portrait. On cite de lui un *Portrait de Femme* (Musée du Louvre) ; *La Jeunesse ; La Vieillesse ; Le Vieux Docteur*, etc.—François de Paula Ferg, de Vienne (1689-1740), a peint des scènes de genre, comme une *Foire de Village*, un *Marchand d'Orviétan*, les *Amusements des Hollandais en Été et en Hiver*, etc.

Jean-Élie Ridinger (1695-1767) fut remârquable comme peintre d'animaux. « Il est né à Ulm, dans le cercle de Souabe, pays de forêts, pays de chasseurs. Les environs mêmes d'Ulm sont couverts d'ormeaux, *Ulmi*, et c'est de là que la ville tire son nom. Élie Ridinger reçut donc, en ces premières années de la vie où tout frappe l'imagination, où tout s'y grave, cette impression des bois qui fait le charme de tous ses tableaux. » (CHARLES BLANC.) On lui doit : *Le Cerf*, *La Chasse*, *Le Fauconnier*, *L'Éléphant et les Renards*.

Christian-Guillaume-Ernest Diétrich, de Weimar (1712-1774), est charmant de naturel, soit qu'il imite Rembrandt, soit qu'il marche sur les traces de Wouvermans et de Van Ostade. Le caractère de son talent, c'est « l'universalité dans l'imitation ». On lui doit : la *Piscine*, le *Retour de l'Enfant Prodigue*, le *Marchand de Mort aux Rats*, *Le Gagne-Petit et le Savetier*, une *Fuite en Égypte*, le *Repos de la Sainte Famille*, les *Musiciens ambulants*, le *Pont de bois*.

Raphaël Mengs, d'Aussig (1728-1779), a représenté l'*Ascension*, le *Songe de Saint Joseph*, *Saint Pierre*, l'*Adoration des Bergers*, la *Madeleine Repentante*, les *Portraits de Charles IV, Roi d'Espagne*, *de Ferdinand IV*, *Roi de Naples*, *de Caroline, Reine de Naples*, etc.

Angélica Kauffmann, de Coire (1741-1807), fille d'un pauvre artiste tyrolien, élevée surtout à Milan, à la fois peintre et musicienne, belle et aimable, était réservée à une bien triste

destinée. Elle éprouva à Londres de l'affection pour un prétendu comte de Horn; après son mariage, on découvrit que le soi-disant gentilhomme suédois était un valet qui avait pris le nom de son maître. La pauvre femme faillit devenir folle de douleur; un acte du 10 février 1768 déclara son mariage nul. Parmi ses travaux, indiquons: *Le Travail, Une Mère et sa Fille* (Louvre), *Le Colin-Maillard, Le Portrait de l'Artiste* (par elle-même); *Jeune Femme relevant son voile*, etc[1].

La Peinture en Angleterre: Thornhill, Hogarth, Reynolds. — Le premier par ordre de date, parmi les artistes anglais du dix-huitième siècle dont le nom mérite de ne pas être oublié, est le peintre James Thornhill, de Weymouth (1676-1734); il a peint l'*Histoire de Saint Paul*, dans les voûtes de l'église de ce nom, à Londres, le réfectoire et le salon de l'Hôpital Maritime, à Greenwich. William Hogarth, de Londres (1697-1764), fils d'un prote, fut à la fois peintre et graveur. Il a surtout réussi dans la caricature, dans le genre familier et populaire. On cite de lui : *La Vie d'une Courtisane; La Vie du Libertin; La Conversation Moderne à Minuit* ou *Les Buveurs de Punch; Les Comédiennes Ambulantes; Une Élection Parlementaire; L'Industrie et la Paresse; Le Mariage à la Mode; La Foire de Southwark; L'Opéra des Gueux.* Josué Reynolds, de Plymton (1723-1792), s'illustra comme peintre de portraits et peintre d'histoire. On cite de lui *La Mort du Cardinal Beaufort.* Il avait écrit des *Discours sur la Peinture.* Enfin on doit à John Hawkins (1719-1789) une *Histoire de la Science et de la Pratique de la Musique.*

La Musique en France: Rameau, J. J. Rousseau, Grétry, Monsigny. — De tous les arts, le plus flexible, le plus varié, le plus puissant, le plus vivant, est sans doute la musique, puisque la musique est une parole modulée, plus délicate, plus harmonieuse que la parole ordinaire, et qui possède,

1. Pour compléter cette liste des artistes allemands, indiquons les peintres de Francfort, que Gœthe a dépeints ainsi dans *Poésie et Réalité :* « Hirt, si heureux à représenter des forêts et à les meubler de toutes sortes d'animaux ; Trautmann, ce digne émule de Rembrandt ; Schütz, qui, malgré la lenteur de son travail, était parvenu à fixer sur la toile les plus beaux sites des bords du Rhin, et Junker, dont les fleurs, les fruits et les scènes de la vie intime pouvaient figurer avec honneur à côté des plus beaux tableaux flamands de ce genre. » On peut encore nommer Seekatz, Jean Melchior Kraus, né à Francfort; enfin Philippe Hackert de Prentzlow (1737-1807). Il vécut à Paris, à Naples, à Florence, et peignit l'*Incendie de la Flotte Russe à Tchesmé.*

comme la voix elle-même, le moyen de peindre par les sons tout ce qui se passe dans la nature ou dans la pensée. Le peintre, le sculpteur, quelque parfaite que soit leur œuvre, ne peuvent fixer sur la toile ou graver avec le marbre qu'un seul moment, un seul acte à la fois; le musicien peut avec quelques sons reproduire une multitude de faits différents; on représente par les sons tous les bruits; on peint l'orage, le tonnerre, la pluie, le calme d'une belle journée ou d'une nuit paisible; on peint jusqu'au silence.

Le plus célèbre compositeur français du dix-huitième siècle, Jean-Philippe Rameau, de Dijon (1683-1764), composa la musique du *Samson* de Voltaire et de l'*Hippolyte et Aricie* de l'abbé Pellegrin. Plus tard il donna de nombreux opéras, parmi lesquels *Les Indes Galantes*, *Castor et Pollux*, *Dardanus*, *La Princesse de Navarre*, *Pygmalion*, *Anacréon*, etc. Rameau a été en même temps un théoricien très habile : on lui doit un *Traité de l'Harmonie* et un *Code de Musique pratique;* sa réputation fut immense.

André-Ernest-Modeste Grétry, de Liège (1741-1813), vécut à Rome, à Genève, à Paris, et acheva ses jours à Montmorency, dans la maison qu'avait habitée J. J. Rousseau. La musique de Grétry est vive, gracieuse, naturelle; on cite surtout de lui *Le Tableau Parlant*, *Les Deux Avares*, *Zémire et Azor*, *L'Ami de la Maison, La Rosière de Salency*, *L'Amant Jaloux*. *L'Épreuve Villageoise*, *La Caravane au Caire*, *Richard Cœur-de-Lion*.

Louis Marchand, de Lyon (1669-1732), attaché comme organiste à la chapelle royale de Versailles, a écrit un *Livre de Musique pour le Clavecin,* des *Sonates*, un opéra de *Pyrame et Thisbé*.

Louis-Claude Daquin, de Paris (1688-1772), organiste du Petit-Saint-Antoine à douze ans, et, en 1739, de la chapelle du roi, a laissé des *Noëls*, des *Pièces de Clavecin*, etc.

Jean-Jacques Rousseau doit être compté parmi les musiciens pour son *Devin du Village*, ses *Muses Galantes*, sa *Lettre sur la Musique Française* (à laquelle il préférait la musique italienne), son *Examen de deux Principes de Rameau*, sa *Dissertation sur la Musique Moderne*, son *Projet de Nouveaux Signes pour la Musique* (il voulait employer des chiffres), son *Dictionnaire de Musique*.

Pierre-Alexandre Monsigny, de Fauquemberg (1729-1817), se sentit musicien en entendant la *Serva Padrona* de Pergo-

lèse. Il a mis en musique beaucoup d'opéras-comiques de Sedaine, Collé, Favart, Marmontel; il est surtout aimable et touchant. On lui doit *Les Aveux Indiscrets*, *Le Maître en Droit*, *Le Cadi Dupé*, *On ne s'avise jamais de tout*, *Le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, *Le Déserteur*, *Le Faucon*, *La Belle Arsène*, *Félix* ou *L'Enfant Trouvé*.

La Musique en Italie : Pergolèse, Piccini, Cimarosa. — La gloire musicale, au dix-huitième siècle, appartient surtout à l'Italie. Nommons d'abord François Durante, de Naples (1693-1755), qui s'est principalement occupé de la musique d'église. Léonard Leo, de Naples (1694-1756), professeur au Conservatoire de Santo-Onofrio, est célèbre par un *Miserere* à deux chœurs et des opéras, *Sophonisbe*, *Tamerlan*, *Caius Gracchus*, *Caton à Utique*, *La Clémence de Titus*, etc. Giambattista Pergolèse, d'Iesi (Marche d'Ancône, 1704-1733), élevé par charité à Naples au Conservatoire des pauvres, fut célèbre dès l'enfance comme organiste. Il composa l'oratorio de *San-Guglielmo d'Aquitania*, puis *La Sallustiana* (drame), un opéra bouffe, la *Serva Padrona* (la Servante-Maîtresse), plusieurs opéras, l'*Olympiade*, un *Stabat*, un *Salve Regina*. Pauvre et d'une santé très faible, il mourut à vingt-neuf ans.

Nicolas Porpora, de Naples (1687-1767), vécut en Saxe, en Angleterre, en Italie, et mourut pauvre, après avoir composé un très grand nombre d'opéras et formé beaucoup d'élèves remarquables. Balthazar Galuppi, de Burano, près de Venise (1703-1785), reçut de Catherine II la direction de l'Opéra de Saint-Pétersbourg. Nicolas Jomelli, d'Aversa (1714-1774), dont les qualités rappellent celles de Glück, a composé un *Requiem*, un *Miserere*, le *Laudate Pueri*, et des opéras, *Didon*, *Eumène*, *Armide*, *Thémistocle*, etc.

Nicolo Piccini, de Bari (1728-1800), vint à Paris en 1776 à la prière de Marie-Antoinette, et y fut l'adversaire de Glück. Il a composé la musique de *Roland*, *Atys*, *Didon*, *Zénobie*, *Alexandre aux Indes*, *L'Olympiade*. Sa musique est facile et aimable plutôt que forte ou sublime. Sacchini, de Pouzzoles (1734-1786), a composé *Scipione in Carthagine*, *Andromacca*, *L'Isola d'Amore*, *Œdipe à Colone*. Jean Pasiello, de Tarente (1741-1816), a écrit des oratorios et des opéras, *Il Marchese Tulipano*, *Olimpia*, *La Frascatana*, *Nina*, *Il Re Teodoro*, *La Pazza par Amore*, etc. Pierre Guglielmi, de Massa-Carrara (1727-1804), maître de chapelle de Saint-Pierre du Vatican, a laissé un superbe oratorio, *Debora*, et des opéras, *I Viaggia-*

tori Ridicoli, *La Serva Innamorata*, *La Bella Pescatrice*, *I Fratelli Papa Mosca*, *I Due Gemelli*, *La Pastorelle Nobile*, etc.

Pascal Anfossi (1736-1797) n'eut qu'une réputation éphémère. Giuseppe Sarti, de Ferrare (1730-1802), a laissé *Pompeo in Armenia*, *Il Re Pastore*, *Le Gelosie Villane*, *Le Nozze di Dorina*, *Armida e Rinaldo*. Thomas Traetta, de Bitonto (1738-1779), est l'auteur de *Farnace*, *Ezio*, *Ippolito e Aricia*, *L'Isolita Disabitata*, *La Disfata di Dario*, etc. Le célèbre Dominique Cimarosa, d'Aversa (1754-1801), a composé *La Baronessa Stramba*, *L'Italiana in Londra*, *La Finta Parigina*, *Il Valdomiro*, *Il Matrimonio Segreto*, *I Nemici Generosi*, etc. Il excelle surtout dans le genre bouffe.

Nommons encore Jean-Baptiste Casali († 1792), maître de chapelle de Saint-Jean de Latran, et un cordelier, le Père Martini, de Bologne (1706-1784), qui fonda dans cette ville une École de composition et écrivit une *Histoire de la Musique*.

La Musique en Allemagne : Hændel, Glück, Haydn, Mozart. — Comme l'Italie, l'Allemagne au dix-huitième siècle possède de nombreux et illustres compositeurs. Citons d'abord le Styrien Fux, né en 1660, qui fut pendant quarante ans maître de la chapelle de la cour d'Autriche, et qui a laissé des travaux remarquables de toute sorte. Nommons aussi Jean Mattheson, de Hambourg (1681-1764), auquel on doit plusieurs opéras et un très grand nombre d'oratorios.

Georges-Frédéric Hændel, de Halle en Saxe (1684-1759), compositeur dès l'enfance, fut maître de la chapelle de Georges Ier, Électeur de Hanovre, et le suivit à Londres quand ce prince devint roi d'Angleterre. Parmi ses opéras, on cite *Almira*, *Néron*, *Agrippine*, *Renaud*, *Rhadamiste*, *Othon*, *Rodelinde*, *Alessandro*. On lui doit aussi des *Oratorios*, comme *Athalie*, *Saül*, *Le Messie*, *Samson*, *Jephté*, etc. Sa musique est grandiose, remarquable par l'harmonie et la majesté. Hændel était fantasque, violent et aimait le vin; il est enterré à Westminster.

Jean-Adolphe Hasse, des environs de Hambourg (1699-1783), réussit surtout dans l'expression des sentiments doux et tendres. Il composa des *Oratorios*, des *Cantates*, un *Miserere*, des *Litanies*, et mit en musique les opéras de Métastase.

Christophe Glück (1712-1787), débuta par des opéras qui eurent peu de succès, *Artaxerce*, *Démétrius*, *La Chute des Géants*, etc. Mais ayant trouvé sa voie véritable, il devint cé-

lèbre par son *Hélène et Pâris*, son *Alceste*, son *Orphée*. Attiré en France, il donna pendant son séjour à Paris *Iphigénie en Aulide*, *Armide*, *Iphigénie en Tauride*, *Écho et Narcisse*, *Le Siège de Cythère*. Il eut des admirateurs passionnés, mais aussi des adversaires déterminés qui lui opposèrent Piccini. L'opéra eut ses *Glückistes* et ses *Piccinistes*, comme Vérone avait eu ses *Capulet* et ses *Montaigu*. Marmontel, La Harpe, Guinguené étaient pour Piccini; Suard et l'abbé Arnauld tenaient pour Glück. Celui-ci finit par quitter la France pour l'Autriche, où il mourut à Vienne.

François-Joseph Haydn (1732-1809), de Rohrau (Autriche), fils d'un charron, enfant de chœur à Saint-Étienne (cathédrale de Vienne) à huit ans, doué d'une voix admirable, se mit comme domestique au service du vieux maître Porpora. La protection du comte Corner, ambassadeur vénitien à Vienne, de la comtesse de Thun et du prince Esterhazy, lui permit de tirer parti de ses merveilleuses aptitudes. On lui doit des opéras en italien et en allemand, des *Messes en musique*, des *Stabat*, des *Te Deum*, des *Oratorios*, comme *Les Sept Paroles de Jésus-Christ*, *La Création du Monde*, *Les Saisons*. Il est surtout remarquable dans la musique instrumentale.

Jean-Sébastien Bach, d'Eisenach (1685-1750), est connu pour ses *Oratorios de la Nativité* et *de la Passion*. Ses trois fils furent aussi compositeurs. Guillaume-Friedemann Bach, de Weimar (1710-1784), a laissé des *Sonates;* Charles-Philippe-Emmanuel Bach, de Weimar (1714-1788), surnommé *Bach de Berlin* (il y fut longtemps au service de Frédéric II), a écrit l'*Oratorio de l'Ascension ;* Jean-Christian Bach, de Leipzig (1735-1782), organiste à Milan, puis maître de chapelle de la reine d'Angleterre, a laissé des *Opéras*, parmi lesquels l'*Amadis des Gaules*.

Wolfgang-Amédée Mozart, né à Salzbourg (27 janvier 1756-5 décembre 1791), composait déjà, dit-on, à six ans, et fut présenté à l'empereur François Ier comme un prodige. A huit ans, il fut amené à Versailles et à Londres. A douze ans, il composa pour Joseph II un opéra, la *Finta Simplice*. Jamais on ne vit un artiste plus extraordinaire et mieux doué[1]. Parmi ses opéras, on cite *Mithridate*, *Lucio Silla*, *La Finta Giardi-*

1. Il avait une telle mémoire, qu'après avoir entendu deux fois à Rome un *Miserere* à deux chœurs, d'Allegri, que l'on chante le vendredi saint à la Chapelle Sixtine, et dont il était défendu de donner copie, il le récrivit entièrement. — Gregorio Allegri († 1652) est surtout connu par ce *Miserere*.

niera, Idoménée, L'Enlèvement au Sérail, Les Noces de Figaro, Don Juan, Cosi fan tutte, La Flûte enchantée. On lui doit un oratorio, *David Pénitent*, enfin le légendaire *Requiem*. Un inconnu était venu lui demander de le composer; la santé de Mozart était mauvaise et son organisme atteint, quoiqu'il n'eût que 36 ans. Son imagination fut frappée par la visite de l'inconnu ; il se persuada que ce *Requiem* servirait à ses propres funérailles, et c'est en effet ce qui arriva. Il n'eut même pas le temps de le composer en entier; il fut terminé par son élève Süssmayer.

Les Benda ont été aussi des musiciens remarquables. Le Bohémien Franz Benda (1709-1788) s'illustra comme violoniste. On doit à son frère Georges Benda (1722-1795) des opéras, entre autres *Ariane à Naxos*. Frédéric-Louis Benda, fils de ce dernier (1746-1792), a mis en opéra *Le Barbier de Séville*.

CHAPITRE XXV.

Catherine II. Décadence de la Turquie. Les trois Partages de la Pologne.

Les successeurs de Pierre le Grand. Le Parti Russe et le Parti Allemand. Catherine Ire (1725-7). Toute-puissance de Mentchikof. — Pierre II (1727-30). Disgrâce de Mentchikof. Les Dolgorouki.—Maurice de Saxe en Courlande.—Anne Ivanovna (1730-40). Tentative infructueuse pour établir une Constitution. Proscription du Parti Russe. Toute-puissance des Allemands. Le Favori Biren. — Guerre de la Succession de Pologne (1733-5). — Guerre contre les Turcs. Traité de Belgrade (1739). — Ivan VI (1740-1). Régence de Biren. Sa chute. — Élisabeth Pétrovna (1741-62). Elle renverse Ivan VI. Réaction contre les étrangers. — Guerre contre la Suède. Victoire de Vilmanstrand (1741). Traité d'Abo (1743).—Intervention de la Russie dans la Guerre de la Succession d'Autriche contre les Français et dans la Guerre de Sept Ans contre les Prussiens. — Administration d'Élisabeth. Écrivains Russes à cette époque. Influence des idées françaises. — Pierre III. Il est renversé et assassiné (1762).

Catherine II (1762-96). Première Partie du Règne. Ses projets. Sa politique.— Intervention de Catherine en Pologne. Vices de la Constitution Polonaise. — Stanislas-Auguste Poniatowski roi de Pologne (1764-95). Influence du duc de Choiseul. Confédération de Bar (1768). Intervention des Turcs dans la guerre (1768). — Destruction de la flotte turque à Tchesmé. Chute de Choiseul (1770). — Premier Partage de la Pologne (1772). — Défaite des Turcs à Choumla. Traité de Kaïnardji (1774). — Révolte et mort de Pugatschef, le faux Pierre III (1773-1774).

Deuxième Partie du Règne. Soumission des Kosaks Zaporogues (1775). —Conquête de la Crimée (1783). — Intervention de Catherine en Occident. Traité de Teschen (1779). Ligue de Neutralité Armée (1780).—Voyage triomphal en Crimée (1787).— Seconde Guerre avec les Turcs (1787). Intervention de la Suède (1788). Traité de Wérélœ (1790). — Abaissement de la Turquie. Massacre d'Ismaïl (1790). Traités de Sistova (1791) et d'Iassy (1792). — Constitution Polonaise du 3 mai 1791 ; Confédération de Targowitz ; Bataille de Dubienka (1792). Second Partage de la Pologne (1793). — Kosciusko. Nouveau Soulèvement de la Pologne (24 mars 1794). Victoire des Polonais à Raslawice. Leur défaite à Macejowice (10 octobre). Massacre de Praga (4 novembre 1794). — Troisième Partage de la Pologne (1795).

Gouvernement intérieur de Catherine II. Ses auxiliaires. — Réformes législatives. La Grande Commission de 1766. — Le Servage en Russie. — L'Administration. La Justice. Les Tribunaux. — Sécularisation des biens du clergé. — Progrès de la Colonisation.— Instruction Publique. Relations avec les écrivains étrangers. La Littérature Russe. — Mort de la Czarine (6 novembre 1796).

Les successeurs de Pierre le Grand. Le Parti Russe et le Parti Allemand. Catherine Ire (1725-7). Toute-puissance de Mentchikof. — Pierre le Grand laissait une nombreuse famille : sa première femme, Eudoxie Lapouchin, qu'il avait

répudiée et enfermée au Nouveau Ladoga; son petit-fils Pierre, âgé de douze ans, fils du czarévitch Alexis, et sa petite-fille Nathalie-Alexievna, sœur de Pierre; sa seconde femme Catherine, et les deux filles nées de leur union, Anne Pétrovna, fiancée au duc de Holstein, et Élisabeth Pétrovna; enfin ses deux nièces, les filles d'Ivan V, Anne Ivanovna, duchesse de Courlande, et Catherine Ivanovna, duchesse de Mecklembourg. A qui l'empire serait-il conféré? Au fils d'Alexis, au jeune Pierre, disait le *Parti Russe;* à la veuve de Pierre le Grand, à Catherine, répliquait le *Parti Allemand.* Le Parti Russe, c'étaient ceux qui regrettaient l'abandon de Moscou pour Pétersbourg, qui blâmaient l'autocratie du czar, auraient voulu limiter son autorité, exclure les étrangers, et s'arrêter dans la voie des changements qui leur paraissaient contraires aux instincts, aux traditions et au génie national; ils avaient à leur tête les Galitsyne, les Dolgorouki, Repnine. Le Parti Allemand ou parti des étrangers (qui étaient pour la plupart de nationalité allemande) voulait au contraire continuer la politique du règne précédent; ils tenaient, par intérêt personnel, pour le pouvoir absolu du czar, dont ils étaient les dépositaires; enfin, comme ils avaient été mêlés au procès d'Alexis, ils redoutaient l'avènement de son fils. Leurs principaux chefs étaient le prince Mentchikof, l'amiral Apraxine, Boutourline, colonel de la garde, le grand-chancelier Golovkine, le procureur général du Sénat Iagoujinski, l'Allemand Ostermann, l'évêque Féofane, enfin Tolstoï, qui avait décidé Alexis à se fier au pardon de son père. Ceux-ci l'emportèrent, grâce à l'appui des troupes de la garde; ils rappelèrent que Pierre le Grand avait proclamé en 1721 le droit pour le souverain de la Russie de désigner son successeur, et qu'en 1723 il avait déclaré Catherine impératrice : Catherine fut proclamée.

C'était la première fois qu'une femme régnait en Russie : et cette femme était d'origine étrangère, la serve livonienne Skavronska, la servante du pasteur Glück, la veuve d'un dragon suédois, la captive des soldats russes, la maîtresse de Chérémétief, de Mentchikof et de Pierre lui-même avant d'être sa femme légitime. Sa romanesque destinée s'achevait dans la possession du rang suprême. Rien ne fut changé au gouvernement : Mentchikof, désormais tout-puissant, se fit donner Batourine, en Ukraine, l'ancienne résidence de Mazeppa; Tolstoï, dont il redoutait la rivalité, fut exilé en Sibérie. Les réformes furent continuées; on inaugura, en 1726, l'*Académie*

des Sciences ; on fonda l'*Ordre d'Alexandre Nevski;* le Danois Behring fut chargé d'explorer le Kamtchatka ; Anne Pétrovna épousa le duc de Holstein, avec qui elle avait été fiancée. Catherine Ire mourut après deux ans de règne, en 1727.

Pierre II (1727-30). Disgrâce de Mentchikof. Les Dolgorouki.— Pierre Alexiewitch fut alors proclamé czar. Mentchikof demeura le maître ; il prit le titre de *Généralissime* et logea le jeune souverain dans son propre palais; il le fiança avec sa fille et projeta d'épouser lui-même Natalie Alexievna « afin de devenir le beau-frère de l'Empereur en même temps que son beau-père. » (M. A. Rambaud, *Histoire de Russie.*) Il lui donna pour précepteur Ostermann. Bientôt pourtant Pierre II s'irrita de la dépendance qui lui était imposée. Son favori Ivan Dolgorouki, tout en chassant avec lui, lui faisait honte de se laisser mener ainsi, de ne pas avoir la disposition de son propre Trésor, et lui rappelait que Mentchikof avait contribué à la mort de son père. La jeune tante de l'Empereur, Élisabeth Pétrovna, attaquait non moins vivement le ministre par ses railleries. Mentchikof tomba malade ; le jeune czar quitta sa maison pour revenir au Palais Impérial ; bientôt après Mentchikof fut arrêté, interné dans un de ses domaines, puis envoyé en Sibérie, où il mourut à Bérézof en 1729.

Tout-puissants à leur tour, les Dolgorouki gouvernèrent sous le nom du jeune Empereur. Ils le fiancèrent avec Nathalie Dolgorouki, sœur du favori Ivan. Ils le ramenèrent à Moscou, le circonvinrent, l'occupèrent de chasses et de plaisirs ; mais au mois de janvier 1730, Pierre fut atteint d'un refroidissement à la cérémonie de la *Bénédiction des eaux*, et il mourut à 17 ans. Sous son règne, un traité de commerce conclu avec la Chine avait autorisé les caravanes russes à se rendre à Pékin tous les trois ans.

Maurice de Saxe en Courlande. — L'Histoire extérieure de la Russie ne présente à cette époque qu'un épisode curieux : Anne Ivanovna, nièce de Pierre le Grand et duchesse de Courlande, étant devenue veuve, Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste II et de la comtesse Aurore de Kœnigsmark, brigua sa main. Les députés de la noblesse, réunis à Mittau, le proclamèrent duc de Courlande. Son père le désavoua en l'appelant « galopin » ; au contraire sa mère et la célèbre actrice française Adrienne Lecouvreur vendirent leurs diamants pour lui procurer quelque argent. Il ne put néanmoins réunir plus de 247 hommes dans l'Ile d'Usmaüs. Attaqué par Lascy et

8 000 Russes que Mentchikof, alors encore au pouvoir, avait envoyés pour le combattre, il dut s'enfuir en traversant à la nage un bras de mer. On a déjà vu (chap. XIX) qu'il joua plus tard un rôle glorieux dans l'Histoire de France, sous le nom de *Maréchal de Saxe*, à Fontenoy, à Raucoux et à Lawfeld.

Anne Ivanovna (1730-40). **Tentative infructueuse pour établir une Constitution. Proscription du Parti Russe. Toute-puissance des Allemands. Le Favori Biren.** — Personne ne s'attendait à la mort de Pierre II. Le *Haut Conseil Secret* institué sous Catherine Ire comprenait huit membres, quatre Dolgorouki, deux Galitsyne, Golovkine et Ostermann. Le Parti Russe y était en majorité; ses membres résolurent de conférer l'empire, non pas à l'une des filles de Pierre le Grand, Anne ou Élisabeth, mais à sa nièce Anne Ivanovna, duchesse de Courlande, en lui imposant les conditions suivantes : elle ne ferait rien sans consulter le *Haut Conseil*, qui se renouvellerait lui-même; elle ne pourrait, sans lui, déclarer la guerre, conclure la paix, lever les impôts, nommer aux emplois supérieurs; aucun noble ne pourrait être condamné sans un jugement régulier; la czarine ne pourrait se marier ni se choisir un successeur sans l'avis du *Haut Conseil;* si elle manquait à ses engagements, elle se reconnaissait elle-même déchue de droit. Moscou devait redevenir capitale.

Une assemblée de 500 personnes s'associa aux demandes du Haut Conseil. Anne accepta tout, et, une fois proclamée, ne tint rien. Le 25 février 1731, elle se fit demander par des affidés et par les officiers des gardes le rétablissement du pouvoir absolu. La Constitution fut détruite; les exils, les prisons, les supplices débarrassèrent la czarine des chefs du Parti Russe. L'un des Dolgorouki et Galitsyne moururent captifs; deux autres Dolgorouki et Vasili Loukitch furent décapités; un quatrième Dolgorouki, Ivan, l'ancien favori de Pierre II, fut roué vif; Féofilakte Lopatinski, ayant attaqué le protestantisme et les Allemands, fut emprisonné; les déportations et les exécutions remplirent les opposants d'épouvante.

Le règne d'Anne Ivanovna fut celui du Parti Allemand. La czarine prit pour favori le Courlandais Biren, qui devint duc de Courlande, homme d'un caractère impérieux, grossier et brutal; l'Allemand Ostermann dirigea les affaires étrangères, les Allemands Lascy et Munich commandèrent les armées. C'était le règne de Biren, ou *Bironovchtchina*, disaient les

Russes avec colère. Du reste le gouvernement, très cruel, était en même temps très licencieux. Luxe effréné, grosses dépenses, jeux, comédies, parures, étalage de richesse et de mauvais goût, vieillards habillés en céladons, coups de bâton et ivrognerie, les plus bizarres disparates se rencontrent sous ce régime. Les paysans, durement éprouvés par les impôts et le service militaire, éclataient en plaintes contre le gouvernement. On entendait répéter : « Les villes gouvernées par les femmes ne durent pas, les murs bâtis par les femmes ne montent pas haut. » C'est pourtant alors qu'on abolit le *Majorat*, institué par Pierre le Grand, qui astreignait la noblesse russe à servir de 20 à 45 ans, et que le corps des cadets fut créé à Pétersbourg pour 360 jeunes nobles.

Guerre de la Succession de Pologne (1733-1735). — Au dehors, Anne Ivanovna, qui avait abandonné les provinces conquises par Pierre le Grand sur la Perse, intervint vigoureusement dans la Guerre de la Succession de Pologne. Auguste II de Saxe, élu roi de Pologne en 1699, renversé en 1704 par Charles XII et remplacé par Stanislas Leczynski, puis rétabli par Pierre le Grand en 1709, avait été toute sa vie le fidèle vassal de la Russie (1733). Aussi les Polonais irrités contre sa famille voulurent-ils, à sa mort, se choisir un roi national. La Diète nomma ce même Stanislas Leczynski, qui était devenu beau-père du roi de France; mais un parti appela Auguste III de Saxe. Une armée moscovite, commandée par Munich, vint imposer à la Pologne le roi saxon. Assiégé à Dantzick, Stanislas s'enfuit à grand'peine dans une barque; quinze cents Français venus à son secours avec le comte de Plélo, ambassadeur de France à Copenhague, ne purent que périr glorieusement sous les murs de la ville. Une armée russe opéra même sa jonction dans la vallée du Necker avec les Autrichiens : elle ne combattit point cependant, et les Traités de *Vienne* (1735-1738), en reconnaissant Auguste III pour roi de Pologne et en ne donnant à Stanislas, comme compensation, que la Lorraine et le Barrois, établirent la prépondérance de la Russie dans le Nord. La Courlande, restée sans maître par la mort du duc Ferdinand, venait elle-même d'être donnée par l'impératrice à son favori Biren (1737).

Guerre contre les Turcs. Traité de Belgrade (1739). — Au Midi, la Guerre de la Succession de Pologne eut pour résultat une nouvelle guerre entre la Russie et les Turcs. Ceux-ci furent décidés par l'ambassadeur français Villeneuve, par

Bonneval[1] et par le Hongrois Ragoczi à prendre les armes. La Turquie était alors gouvernée par Mahmoud Ier. Les Russes eurent pour alliés le schah de Perse Thamas-Kouli-khan et l'empereur Charles VI. En 1736, Lascy prit Azof, Munich força les lignes de Pérékop et pénétra en Crimée; il mit au pillage Bakhtchi-Séraï et ravagea toute la côte occidentale. L'année suivante, Munich s'empara d'Oczacow, fut vainqueur à *Stavoutchani*, prit *Khotin*, et pénétra jusqu'à *Jassy;* mais les Autrichiens furent complètement battus à *Grotska* (1738). La Paix de *Belgrade* (1739) fut tout à l'avantage des Turcs : la Russie leur restitua ses conquêtes, sauf le territoire sur la rive droite du Dniéper, entre ce fleuve et le Boug, qui reçut le nom de Nouvelle-Serbie; l'Autriche leur céda la Serbie, Belgrade, Szabatch et la Valachie Autrichienne avec Neu-Orsova.

Ivan VI (1740-1741). **Régence de Biren. Sa chute.** — L'impératrice Anne mourut le 28 octobre 1740, laissant le trône à son petit-neveu Ivan VI. Cet enfant de 3 mois était le petit-fils de Catherine Ivanovna, duchesse de Mecklembourg, le fils d'Anne de Mecklembourg et du duc Antoine de Brunswick-Bevern. Avant de mourir, Anne Ivanovna avait confié la régence à Biren. Cet Allemand, ce duc de Courlande, se crut alors tout permis; il maltraita le père et la mère du jeune Empereur : ceux-ci s'entendirent avec Ostermann et Munich pour le supplanter. Dans la nuit du 18 novembre 1740, Biren fut arrêté dans son lit et relégué à Pélim en Sibérie. Le pouvoir appartenait désormais au duc Antoine de Brunswick-Bevern et à sa femme Anne de Mecklembourg, gouvernée elle-même par le favori saxon Lynar et la favorite Julia Mengden. Munich, qui avait eu la part principale à la chute de Biren, devint premier ministre, et Ostermann grand amiral. Ils ne furent pas longtemps d'accord : Munich fut obligé de donner sa démission; absolument incapables, le père et la mère d'Ivan se reprochaient l'un à l'autre, et tous les deux avec raison, leur inconduite. Leur impopularité et celle des Allemands de leur entourage furent bientôt au comble.

Élisabeth Pétrovna (1741-1762). **Elle renverse Ivan VI. Réaction contre les étrangers.** — La seconde fille de Pierre le Grand, Élisabeth, avait alors 28 ans. Jusque-là écartée du

1. Bonneval, parent de Tourville, né en 1675, servit la France, l'Autriche, la Turquie, et mourut pacha en 1747.

pouvoir, elle n'était guère occupée que de plaisirs. Grande, forte, hardie, habile écuyère, elle était aimée des soldats. Elle causait familièrement avec eux, entrait dans les casernes, tenait leurs enfants sur les fonts de baptême. Ses favoris, les deux Schouvalof, Razumowski, Voronzof, surtout le chirurgien Lestocq, Prussien descendant de calvinistes français, la poussaient à mettre la main sur le pouvoir. L'ambassadeur français La Chétardie lui promettait son appui, dans l'espoir que si elle devenait czarine, l'alliance de l'Autriche et de la Russie serait rompue. Dans la nuit du 25 au 26 octobre 1741, Élisabeth, à la tête des grenadiers du régiment de Préobajenski, envahit le Palais Impérial. Le jeune Ivan VI fut envoyé captif au Château de Schusselbourg, sur le Lac Ladoga, où il fut étranglé à l'avènement de Catherine II; ses parents furent enfermés à Kholmogory (Anne y mourut en 1746); Ostermann fut relégué à Bérézof, et Munich à Pélim, « où il habita la maison dont il avait tracé le plan pour Biren ». La plupart des Allemands furent éloignés[1], et le poète Lomonossof célébra Élisabeth comme l'Astrée qui avait « ramené l'âge d'or ». Elle adopta pour héritier et appela en Russie son neveu Pierre de Holstein-Gottorp, fils du duc Charles-Frédéric et d'Anna Pétrovna, petit-fils par conséquent de Pierre le Grand; elle lui fit épouser en 1744 Sophie d'Anhalt-Zerbst, qui prit le nom russe de *Catherine.*

Guerre contre la Suède. Victoire de Vilmanstrand (1741). Traité d'Abo (1743). — Nous avons vu qu'en 1718, à la mort de Charles XII, la Suède, fatiguée du pouvoir despotique, avait imposé à ses nouveaux souverains Frédéric de Hesse-Cassel et Ulrique-Éléonore, beau-frère et sœur du dernier roi, l'obligation de ne rien faire sans l'avis des États. Les États se composaient de quatre ordres, les *Nobles*, les *Bourgeois*, le *Clergé*, les *Paysans*, et devaient s'assembler tous les trois ans. Le roi n'avait pas le droit de les dissoudre; les États possédaient le pouvoir législatif, le droit de paix et de guerre, celui de fixer le titre de la monnaie. Dans l'intervalle des sessions, le roi ne pouvait rien faire sans l'assentiment du Sénat; il n'était distingué des sénateurs que parce qu'il avait deux voix, et qu'en cas de partage son opi-

1. Ce fut une époque de réaction générale contre les étrangers. Très docile au clergé orthodoxe malgré sa vie dissolue, Élisabeth chassa les Juifs de Russie, ferma les Églises arméniennes de Pétersbourg et de Moscou et interdit de construire de nouvelles mosquées.

nion prévalait. Pendant tout ce règne, il y eut en Suède deux partis : le Parti Français ou des *Chapeaux*, qui voulait rompre avec la Russie et reconquérir les provinces perdues au traité de Nystad; le Parti Russe ou des *Bonnets*, qui voulait maintenir la paix à tout prix. Les *Chapeaux* l'emportèrent dans la Diète de 1738 et firent déclarer la guerre à la Russie (1740); mais les Suédois perdirent la bataille de *Vilmanstrand* (1741), qui leur coûta la Finlande. La Russie consentit, par le Traité d'*Abo* (1743), à leur rendre la partie occidentale de cette province, le Fleuve Kymen devant former à l'avenir la limite entre ces deux États, à la condition qu'Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin serait élu prince royal de préférence au prince royal de Danemark, dont l'élection eût renouvelé l'ancienne union des trois royaumes du Nord.

Intervention de la Russie dans la Guerre de la Succession d'Autriche contre les Français, et dans la Guerre de Sept Ans contre les Prussiens. — Au début de la Guerre de la Succession d'Autriche, Élisabeth avait d'abord hésité. Le chancelier Bestuchef-Rioumine lui conseillait de soutenir Marie-Thérèse; l'ambassadeur français La Chétardie et l'ambassadeur prussien Mardefeldt, soutenus par Lestocq, l'engageaient à soutenir Louis XV et Frédéric II. Bestuchef fit décacheter leurs lettres, où ils parlaient en termes injurieux de la czarine. La Chétardie fut chassé de Russie, Lestocq exilé; en 1746, Élisabeth fit alliance avec Marie-Thérèse; deux ans plus tard, l'arrivée de 30 000 Russes sur le Rhin hâta la conclusion du Traité d'Aix-la-Chapelle.

La Russie prit une part plus active à la Guerre de Sept Ans. La vie privée d'Élisabeth ne prêtait que trop aux épigrammes, et Frédéric ne la ménageait pas : aussi la czarine, poussée d'ailleurs par Bestuchef, se joignit-elle aux ennemis de la Prusse. On a vu (ch. xx) qu'en 1757 Apraxine gagna sur le Prussien Lehwald la bataille de Jagerndorf sans en profiter; en 1758 Fermor fut vaincu par Frédéric à Zorndorf; en 1759 Soltikof remporta les victoires de Zullichau et de Künnersdorf; en 1760 les Russes pillèrent Berlin; ils saccagèrent la Poméranie en 1761. Toutefois, soit manque d'habileté, soit crainte de déplaire au grand-duc héritier, admirateur passionné du roi de Prusse, les généraux moscovites ne surent ou ne voulurent pas porter à leurs adversaires de coups décisifs.

Administration d'Élisabeth. Les Écrivains Russes à cette époque. Influence des idées françaises. — Sous

ce règne, la Nouvelle Serbie fut colonisée; on supprima les douanes intérieures (1753); on organisa des banques agricoles où l'on prêtait à 6 p. 100. L'*Université de Moscou* fut fondée par un favori d'Élisabeth, le comte Ivan Schouvalof; on y enseigna le droit, la médecine et la philosophie. L'*Académie des Beaux-Arts* fut créée à Saint-Pétersbourg; Schouvalof y appela de France le peintre Lorrain, le sculpteur Gilet, l'architecte Valois, plus tard Dévely et Lagrenée. « Saint-Pétersbourg, qui n'avait encore que 74 000 habitants, prenait figure de capitale. L'Italien Rastrelli bâtissait le Palais d'Hiver, le monastère de Smolna pour les jeunes filles de la noblesse, le Palais de l'Académie des Sciences, et traçait le plan de Tsarskoé-Sélo, le Versailles russe. » (M. A. Rambaud.)

L'écrivain le plus remarquable de la Russie était alors Lomonossof, physicien, grammairien, poète, « le Vaugelas et le Malherbe de son pays ». Fils d'un pêcheur des environs d'Arkhangel, c'était un véritable géant : ivrogne du reste comme l'étaient souvent les paysans russes. Il étudia à l'étranger, épousa la fille d'un tailleur de Magdebourg, et fut quelque temps enrôlé dans l'armée prussienne. Il composa des *Odes*, des *Panégyriques de Pierre Ier et d'Élisabeth*, une *Grammaire*, une *Rhétorique* et une *Poétique*. Bauer et Miller étudièrent les origines de la Russie; Tatichtchef, son Histoire. Soumarokof, poète et directeur de théâtre, écrivit 26 pièces, *Khorev*, *Sineous et Trouvor*, *Dmitri l'Imposteur*, etc. Il publia la revue *L'Abeille Laborieuse*. Kniajnine se fit un nom dans la comédie; Trédiakovski est surtout connu comme traducteur des écrivains français et italiens; le prince Kantémir, fils de l'Hospodar de Valachie, ambassadeur à Paris et à Londres, publia des épîtres et des satires.

Le trait caractéristique de la Russie à cette époque, c'est l'imitation de la France. Nos goûts, nos modes, nos costumes, notre ameublement, notre théâtre, notre langue, sont acceptés avec empressement à Pétersbourg et à Moscou.

Pierre III. Il est renversé et assassiné (1762). — A la mort d'Élisabeth (29 décembre 1761, qui correspond à notre 8 janvier 1762), Pierre, duc de Holstein-Gottorp et petit-fils de Pierre le Grand par sa mère Anne Pétrovna, fut proclamé czar sous le nom de *Pierre III*[1]. Son premier acte fut

1. Pierre III était fils de Charles-Frédéric, duc de Holstein de 1702 à 1739, qui, fait prisonnier par les Russes à la bataille de Pultawa, avait gagné l'affec-

non pas seulement de faire la paix, mais de contracter une alliance étroite avec Frédéric, en mettant à sa disposition, contre l'Autriche, l'armée russe qui jusque-là le combattait avec les Autrichiens[1]. Pierre avait épousé Catherine d'Anhalt-Zerbst[2], femme intelligente, ambitieuse et de mœurs dissolues. Il blessait les Russes par sa prédilection pour les Allemands ; il appelait Frédéric II *le Roi mon Maître*, passait son temps à faire manœuvrer son régiment holsteinois et se livrait tour à tour à des accès de colère brutale ou d'enfantillage puéril. La czarine mit à profit les fautes de son mari, et se fit un parti puissant. Aussi, lorsque Pierre III voulut la déposer et lui substituer la princesse Woronzof, sa favorite, n'eut-elle pas de peine à soulever tout le monde contre lui. Le 8 juillet 1762, elle quitte Péterhoff avec Grégoire Orloff et ses frères, le comte Panine, les généraux Razumowski et Wolkowski, l'archevêque de Nowgorod et la princesse Daschkoff. Elle soulève les gardes d'Ismaïlow, les gardes Séménowski et Préobajenski, et se fait proclamer impératrice dans Pétersbourg[3]. Pendant ce temps, Pierre III se voit fermer l'entrée du

tion de Pierre le Grand, et plus tard épousé la fille de cet empereur. Charles-Frédéric lui-même était fils de Frédéric, duc de Holstein de 1695 à 1702, tué à la bataille de Klissow, et d'Hedwige, sœur de Charles XII roi de Suède. Pierre III était donc à la fois petit-fils de Pierre le Grand et petit-neveu de Charles XII.

1. Le pauvre Pierre III, si malheureux, et si dédaigneusement traité par les historiens, commença pourtant par des actes réparateurs. Il affranchit la noblesse de l'obligation absolue de se consacrer pendant un nombre déterminé d'années au service de l'État ; il abolit le redoutable Tribunal de la *Chancellerie Secrète;* il fut doux envers les paysans ; il protégea les dissidents, « les raskolniks » ; il rappela d'exil les Mengden, Munich, Lestocq, Biren. Ses défauts et ses ridicules, adoption de l'exercice à la prussienne et changement d'uniforme, faveurs excessives aux Holsteinois, étiquette allemande imposée aux dames de la cour, abus du tabac et de la bière, mauvais goût, mauvais choix de son entourage, déraisonnable projet de faire la guerre au Danemark pour reconquérir le Slesvig, enlevé à son père en 1720, n'ont fait de tort qu'à lui-même.

2. Elle était née le 2 mai 1729 à Stettin, dont son père, général au service prussien, était gouverneur.

3. « Le prince Potemkin avait dix-huit ans lorsque Catherine détrôna Pierre III : épris des charmes de cette princesse, il s'arma l'un des premiers pour sa défense ; mais comme il n'était alors que sous-officier, ce zèle pouvait n'être pas distingué dans la foule. Un heureux hasard fixa sur lui l'attention : Catherine, tenant à la main une épée, voulait avoir une dragonne ; Potemkin s'approche et lui offre la sienne ; elle l'accepte. » (*Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes*, par le COMTE DE SÉGUR). Ainsi commença la fortune de ce favori, célèbre par ses bizarreries et son sans-gêne. Nommé colonel et gentilhomme de la Chambre, il succéda dans la faveur de la czarine à Grégoire Orlof. Il devint général en chef, comte, prince, gouverneur de la Russie méridionale, principal

Port de Cronstadt; il refuse de suivre les conseils de Munich et de combattre à la tête de trois mille Holsteinois cantonnés à Oranienbaum. « Il abdiqua docilement, suivant l'expression de Frédéric II, comme un enfant qu'on envoie se coucher. » Il se rendit auprès de sa femme avec sa maîtresse et ses plus intimes confidents. « Après quoi, raconte l'impératrice, j'envoyai, sous le commandement d'Alexis Orlof, suivi de quatre officiers *choisis* et d'un détachement d'hommes *doux et raisonnables*, l'Empereur déposé à vingt-sept verstes de Péterhof, dans un endroit nommé Ropcha, *très écarté*, mais très agréable. » C'est là qu'il mourut quelques jours après, d'une « colique hémorroïdale », assure sa femme, compliquée d'un « transport au cerveau ». (M. A. Rambaud.) Tout le monde fut convaincu qu'il avait été étranglé : Catherine versa sur sa mort des larmes hypocrites.

Catherine II (1762-96). **Première Partie du Règne. Ses projets. Sa politique.** — Détruire la Pologne, démembrer la Turquie et la Suède, tels étaient les projets de Catherine; mais pour parvenir à son but il fallait tromper et les Russes et l'Occident : elle y parvint. Comment les Russes auraient-ils soupçonné de tendances réformatrices une princesse qui passait des revues revêtue du vieux costume national? Comment l'Occident aurait-il accusé de barbarie une impératrice qui se proclamait l'amie de la tolérance, donnait un Suisse républicain, le colonel Laharpe, pour précepteur à son petit-fils Alexandre, promettait de délivrer la patrie de Platon, faisait traduire le *Bélisaire* de Marmontel, achetait 15 000 livres la bibliothèque de Diderot, et à laquelle Voltaire écrivait :

C'est du Nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière!

Intervention de Catherine II en Pologne. Vices de la Constitution Polonaise. — Elle commença par intervenir en Pologne. La Constitution de la *République de Pologne* renfermait des vices nombreux qui préparaient la ruine de ce pays. Chaque fois que la couronne était vacante, en attendant l'élection, il y avait des troubles, des désordres, des interventions

ministre; il mourut le 15 octobre 1791. Catherine eut bien d'autres favoris, comme Momonof, Zoubof, etc. Mais aucun ne posséda jamais une pareille influence.

étrangères; dans les Diètes, où les nobles seuls étaient admis, et qui se tenaient pour l'élection des rois et pour la solution de toutes les affaires importantes, il fallait qu'un avis réunît l'unanimité des suffrages pour avoir force de loi; l'opposition d'un seul noble, en vertu du *Liberum Veto*, pouvait tout arrêter, comme autrefois celle des tribuns de Rome, ce qui rendait l'anarchie permanente dans le pays; la bourgeoisie des villes n'avait pas de droits politiques ; les paysans étaient serfs et ne possédaient rien. De plus, la religion catholique étant seule admise, les persécutions contre les Grecs schismatiques et les protestants hérétiques donnaient aux États voisins des prétextes pour attaquer la Pologne. Elle n'avait pour se défendre ni villes fortifiées ni armées permanentes. Enfin, au point de vue géographique, la Pologne était aussi mal conformée que possible : elle n'avait point de frontières naturelles, de montagnes, de mer pour la couvrir; de toutes parts c'était une plaine ouverte et sans défense contre l'invasion; tout favorisait l'ambition de Catherine II.

Stanislas-Auguste Poniatowski roi de Pologne (1764-1795). — Auguste III de Saxe mourut le 5 octobre 1763. L'ambassadeur moscovite à Varsovie, le prince Repnine, malgré les protestations du nonce Mokranowski, entoura de soldats russes la Diète de Wola qui se tint pour l'élection de son successeur, empêcha l'élection de Branicki et d'Oginski, auxquels l'opinion publique était favorable, et fit nommer, sous la pression des baïonnettes étrangères, Stanislas-Auguste Poniatowski, ancien amant de Catherine (7 septembre 1764). Le nouveau roi, homme d'un caractère doux, bienveillant[1] et faible, trompa d'abord l'attente de la czarine. Poussé par les Czartoryski, ses parents, il voulut rendre le trône héréditaire et abolir le *Liberum Veto*. Mais la Diète de 1766 eut l'imprudence de confirmer les lois intolérantes contre les dissidents. Alors Catherine, sous prétexte de protéger les Grecs unis et d'établir la liberté religieuse, fit entrer une armée en Pologne, et força la Diète à rétablir le *Liberum Veto* et à consacrer le maintien des « libertés de la Pologne », c'est-à-dire de l'anarchie (1767). Soltyk, évêque de Cracovie, et plusieurs Palatins avaient protesté : ils furent enlevés et transportés en Sibérie.

1. Stanislas-Auguste Poniatowski entretenait une correspondance suivie avec Mme Geoffrin, à la générosité de laquelle il avait dû sa délivrance autrefois, lorsqu'il était à Paris prisonnier pour dettes.

Influence du duc de Choiseul. Confédération de Bar (1768). Intervention des Turcs dans la guerre (1768). — La Pologne semblait perdue. Le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, essaya de la sauver avec l'appui de l'impératrice Marie-Thérèse, à laquelle il devait bientôt demander la main de sa fille Marie-Antoinette pour le petit-fils du roi de France. Les patriotes polonais venaient de s'insurger contre la Russie et de former la *Confédération de Bar* en Podolie (29 février 1768) sous la direction de Pulawski, de Potocki, de Zaremba, de Sava, de Miaczinski, de Walewski; ils réunirent de nombreuses bandes, mais qui combattaient sans ensemble. D'ailleurs ils maintenaient dans leurs manifestes le *Liberum Veto*, l'intolérance religieuse et le servage. Quinze cents volontaires français vinrent à leur secours sous la conduite de Dumouriez, de Dussaillans, de Vioménil et de Choisy ; ces trois derniers réussirent à s'emparer par surprise du Château de Cracovie. En poursuivant des Polonais fugitifs, les Kosaks avaient pénétré sur le territoire ottoman et saccagé la ville de *Balta*. Choiseul, profitant de cette circonstance, envoya aussitôt à Constantinople M. de Vergennes, qui décida le sultan Mustapha III (1757-1774) à déclarer la guerre à la Russie, et le baron de Tott, officier hongrois, qui organisa l'armée turque. Les troupes moscovites, malgré les pronostics de Voltaire[1], échouèrent deux fois dans l'attaque de *Choczim*, en Moldavie (24 avril et 1er août 1769). Plus heureux dans une troisième attaque le 9 septembre, Galitsyne s'empara de cette ville et pénétra en Valachie, où il occupa Bukharest et Giurgewo. Après lui Romantzof battit le khan des Tartares de Crimée sur la *Larga* et gagna sur le grand-vizir la bataille du *Kagoul* (1770).

Destruction de la flotte turque à Tchesmé. Chute de Choiseul (1770). — La même année, la flotte russe de Kronstadt, avec Alexis Orlof, Spiridof, Greig et l'Écossais Elphinstone,

1. Il écrivait de Ferney à Catherine le 15 novembre 1768 : « J'espère tout de votre génie et de votre destinée. Moustapha ne doit pas tenir contre Catherine. On dit que Moustapha n'a point d'esprit, qu'il n'aime point les vers, qu'il n'a jamais été à la comédie, et qu'il n'entend point le Français ; il sera battu, sur ma parole. Je demande à Votre Majesté Impériale la permission de venir me mettre à ses pieds, et de passer quelques jours à sa cour, dès qu'elle sera établie à Constantinople. » Il disait dans une autre lettre du 18 mai 1770 : « On est un peu Moustapha à Rome et en France ; je suis Catherin et je mourrai Catherin... Je voudrais que... vous achevassiez votre Code, plus beau que celui de Justinien, dans la ville où il le signa.

franchit le Détroit de Gibraltar; à son apparition sur les côtes de Morée, les Maïnotes du Taygète, qui prétendaient descendre des anciens Spartiates, s'insurgèrent contre la Porte. Les Russes occupèrent quelque temps Mistra et Navarin, puis ils allèrent brûler une escadre turque de vingt-quatre vaisseaux dans la Baie de *Tchesmé*, en Asie Mineure (7 juillet 1770), aux environs de l'ancienne Clazomène, près de l'île de Chios. « La terre et l'onde tremblaient, dit-on, de la grande quantité de vaisseaux ennemis qui sautaient en l'air. On l'a senti jusqu'à Smyrne, qui est à douze lieues de Chesme. » (*Lettre de Catherine*[1] *à Voltaire*, du 16 [27] septembre 1770.)

Le roi de France, craignant la guerre, abandonna Choiseul, et la chute de ce ministre entraîna celle des Confédérés de Bar, qui furent écrasés malgré le courage de Pulawski; ils essayèrent inutilement d'enlever le roi (3 novembre 1771); les Français capitulèrent dans Cracovie (1772), et la Pologne fut à la merci de Catherine II.

Premier Partage de la Pologne (1772). — L'impératrice Marie-Thérèse, qui craignait l'extension de la Russie, aurait volontiers protégé les Polonais, si elle avait pu compter sur l'appui de la France. Mais n'étant pas en état, réduite à ses propres forces, de contenir seule la Prusse et la Russie, elle s'unit avec Catherine II et Frédéric II pour avoir part aux dépouilles. Ce fut le roi de Prusse qui eut l'initiative du partage dans ses entrevues de Neiss et de Neustadt avec l'empereur Joseph II et son ministre Kaunitz. Il envoya pour le même objet son frère Henri à Pétersbourg; Frédéric en effet voulait posséder la partie de la Pologne qui coupait en deux ses États et séparait la Prusse du Brandebourg. Par le premier Traité de Partage, conclu le 5 août 1772, les Russes s'emparèrent de la *Livonie Polonaise*, du Palatinat de *Micislaw*, d'une partie des Palatinats de *Minsk*, de *Polotsk* et de *Witepsk;* le roi de Prusse obtint une portion de la *Grande Pologne* et toute la *Prusse Polonaise*, à l'exception de Thorn et de Dantzick; l'Autriche eut les treize villes du *comté de Zips*, la *Russie Rouge*, une partie des Palatinats de *Podolie*, de *Sandomir*, de *Belz* et de *Cracovie*, avec les salines de *Wieliczka* et de *Sambor*. La Russie avait la part la plus étendue, l'Autriche la plus peuplée, la Prusse la mieux située. On força la Diète de 1773 à ratifier le partage, et on garantit à la Pologne, comme par dérision,

1. Elle signait CATERINE.

le reste de ce qu'elle possédait. « Ah! si Choiseul avait été là, s'écriait trop tard Louis XV, le partage n'aurait pas eu lieu! »

Défaite des Turcs à Choumla. Traité de Kaïnardji (1774). — La guerre continuait entre les Russes et les Turcs. En 1771 la flotte moscovite échoua au siège de *Lemnos;* mais sur terre l'armée de la czarine, commandée par Dolgorouki, victorieuse à *Pérékop*, occupa la Crimée. Après une trêve et un congrès inutile à Fokschani, où il fut impossible de s'entendre (1772), l'armée de Romantzof, sur le Danube, fut repoussée le 19 octobre 1773 au siège de *Silistrie;* mais, au début de la campagne suivante, le général Romantzof franchit le Danube le 21 juin 1774, près de Tourtoukai, et cerna le grand-vizir dans le camp de *Choumla.* Le nouveau sultan Abdul-Hamid fut obligé de signer le Traité de *Kaïnardji* (1774). La Porte cédait aux Russes Kertch, Iénikalé, Kinburn, Azof, Taganrog, tout le pays situé entre le Dniéper et le Bug, la libre navigation de la Mer de Marmara et de la Mer Noire; elle leur payait 35 millions et reconnaissait l'indépendance de la Crimée. De plus, les habitants de la Bessarabie, de la Moldavie et de la Valachie, quoique sujets du sultan, devaient être dorénavant sous la protection de l'ambassadeur moscovite (10 juillet 1774)[1].

Révolte et mort de Pugatschef, le faux Pierre III (1773-1774). — La Russie était triomphante; elle sortait, il est vrai, de redoutables épreuves. En 1771, la peste avait pendant deux mois (juillet-août) enlevé, dit-on, 1 000 personnes par jour à Moscou; ce fut l'occasion d'une émeute dans laquelle le petit peuple affolé massacra l'archevêque Ambroise. Une formidable insurrection ne tarda pas à éclater dans la vallée du Volga. Le chef fut un Kosak déserteur, Émilien Pugatschef[2], qui se fit passer pour Pierre III échappé à ses bourreaux. Il s'empara du fort de Jaïsk. Une multitude crédule se joignit à lui : serfs insurgés contre les nobles, Kosaks, Tatars, Tchouvaches, lui formèrent une armée. Il épouvanta les habitants de Kasan et d'Orenbourg; les nobles, les officiers qui tombaient entre ses mains périssaient dans les tourments; tous

1. Il n'était pas question des Grecs, que Catherine avait soulevés, puis abandonnés. « Que deviendront mes pauvres Grecs? » disait Voltaire dans une lettre à la czarine dès le 20 juillet 1770.

2. Que Catherine, dans ses lettres à Voltaire, appelait en plaisantant *le marquis de Pugatschef.*

les généraux envoyés contre lui furent battus. On pouvait se croire à la veille de quelque effrayant cataclysme; enfin Alexandre Bibikof et Michelson reprirent l'avantage. Vaincu à Tatichtchéva, à Kargoula, Pugatschef prit encore et saccagea Kazan; une nouvelle défaite sur la Kazanka ne l'empêcha point de pénétrer à Samara et Tsaritzine. Enfin les siens le trahirent, le livrèrent; il fut mis à mort (1773).

Deuxième Partie du Règne. Soumission des Kosaks Zaporogues (1775). — Après la signature du Traité de Kaïnardji, Catherine II acheva de consolider sa puissance par deux importantes conquêtes, celle du pays des Kosaks Zaporogues et celle de la Crimée. Les Kosaks Zaporogues, qui étaient établis vers les bouches du Dniéper, dans un vaste camp retranché appelé la *Setscha*, étaient un amas de brigands de toutes les nations. Ils ne souffraient aucune femme parmi eux et se recrutaient de déserteurs ou de jeunes gens qu'ils enlevaient à leurs familles, et qu'ils habituaient à leur vie de brigandage. Ils formaient une république militaire et tenaient des assemblées générales dans lesquelles ils nommaient leurs chefs et déposaient ceux dont ils étaient mécontents. Catherine mit fin à cette association menaçante pour ses frontières. Attaqués à l'improviste dans leur setscha, les Zaparogues furent obligés de renoncer à leur organisation et de se soumettre à un autre genre de vie ou à émigrer sur les bords du Kouban.

Conquête de la Crimée (1783). — Quelque temps après, la czarine s'occupa de réunir la Crimée à son empire, quoique, par le traité de Kaïnardji, elle eût reconnu l'indépendance de ce pays. Elle y avait fait élever à la dignité de Khan Sahim-Guéraï, moins pour être le chef des Tatars de la Crimée que pour en faire un instrument de son ambition. Elle le rendit odieux à ses sujets en lui donnant des décorations russes et le grade de lieutenant-colonel dans le régiment de Préobajenski; en même temps elle les excitait à se révolter contre lui. Quand ils eurent pris les armes, elle fit entrer ses troupes en Crimée, au mépris du traité de Kaïnardji, sous prétexte de soutenir le khan, et s'empara du pays, dont elle fit massacrer les principaux chefs. D'abord interné à Kalouga et réduit à la misère, puis abandonné à la vengeance des Turcs, Sahim-Guéraï fut envoyé à Rhodes, où il eut la tête tranchée (1783).

Intervention de Catherine en Occident. Traité de Teschen (1779). **Ligue de Neutralité armée** (1780). — Tandis que Catherine assurait sa domination sur la Mer Noire, elle

étendait son influence en Occident et se montrait fidèle à la politique de Pierre le Grand, en intervenant dans toutes les affaires de l'Europe. A l'extinction de la Maison électorale de Bavière, Joseph II éleva des prétentions sur une partie de ce pays, dont il voulait dépouiller l'Électeur Palatin qui en était l'héritier légitime. Frédéric II se disposait à empêcher par les armes cet acte d'usurpation, et tout faisait craindre une conflagration générale en Allemagne, lorsque la czarine, de concert avec le cabinet de Versailles, prévint les hostilités et fit accepter à Joseph II le traité de *Teschen* (1779).

Après avoir ainsi maintenu la paix continentale, Catherine fut appelée l'année suivante (1780), sinon à imposer la paix maritime, du moins à jouer le rôle de législatrice des mers. D'après le conseil de son ministre Panine, elle forma, de concert avec la Suède, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, les Deux-Siciles, le Portugal et la Hollande, la *Ligue de Neutralité Armée*, pour résister aux prétentions de l'Angleterre pendant la Guerre d'Amérique. La *Ligue* proclamait les principes suivants : le pavillon neutre couvre la marchandise, même quand elle appartient à l'un des belligérants; on ne peut considérer comme contrebande de guerre que les munitions et les armes; un port ne peut être considéré comme bloqué que quand le blocus est effectif.

Voyage triomphal en Crimée (1787). — Enfin elle profita de la mort de Marie-Thérèse pour amener l'empereur Joseph II à contracter avec la Russie une alliance; elle lui proposa le partage de l'empire ottoman, et afficha hautement le projet de conquérir Constantinople. Elle donna au second de ses petits-fils le nom significatif de *Constantin* et entreprit un voyage triomphal au midi de son empire. « La Cléopâtre du Nord » partit de Czarskoeselo le 18 janvier 1787 pour la Crimée, avec les ambassadeurs de France, d'Autriche et d'Angleterre, le comte de Ségur, M. de Cobentzel et M. Fitz-Herbert, et avec Momonoff, le favori en titre. A Smolensk, à Kief, où elle arriva le 9 février, elle fut accueillie par des fêtes luxueuses. Le prince Potemkin, le maréchal Romanzoff, les généraux Kamenski et Souwarow, faisaient partie du cortège, ainsi que le prince de Nassau et le spirituel prince de Ligne, de retour de Vienne où il était allé trouver son maître l'empereur Joseph II, pour régler les détails du voyage que celui-ci allait entreprendre en Russie. Le tout-puissant Potemkin obligeait les paysans à venir à la rencontre de la czarine et à construire

des villages de bois sur son passage, pour que tout offrît à ses yeux l'image de la prospérité.

Le 1er mai 1787 Catherine s'embarqua à Kief pour Kherson sur une galère brillamment ornée et qu'une nombreuse flottille escortait. A Kanieff, la czarine eut une entrevue avec le roi de Pologne accouru sur son passage; elle lui déclara que son pays n'avait point à craindre un nouveau partage. A Krementchuk, où elle débarqua le 10 mai, elle fut reçue par Potemkin dans un palais que le prince venait de faire bâtir au milieu de magnifiques jardins où l'on avait apporté de grands arbres; elle y passa en revue 12 000 hommes habillés à neuf, y vit manœuvrer 45 escadrons, de superbes cuirassiers et des Kosaks. A Kaydak elle fut rejointe par l'empereur Joseph II, qui devait l'accompagner en Crimée. A Ekaterinoslav, près des cataractes du Dniéper, elle posa la première pierre de l'église de cette nouvelle ville destinée à porter son nom. C'était aussi une nouvelle ville que Kherson, aux édifices de laquelle travaillaient 18 000 ouvriers à la fois; elle avait été fondée en 1778, sur la rive droite et à sept lieues de l'embouchure du Dniéper. On y lisait en caractères grecs, sur l'une des portes de la ville : *C'est ici le Chemin de Byzance.* La présence d'une escadre turque à Oczakov, sur le Liman, empêcha la czarine de descendre le fleuve jusqu'à Kinburn. Elle gagna par l'intérieur Pérékop, puis Batchi-Seraï, l'ancienne capitale des Khans de Crimée, où, à son retour de Sébastopol, « elle vit tout à coup, au moment où le soleil disparaissait au fond des sombres vallées, toutes les collines, dans un horizon de cinq lieues de diamètre, illuminées par trois cordons de feux de diverses couleurs, et, au milieu de ce brillant horizon, une montagne conique dont le centre étincelant formait en traits lumineux le chiffre de l'impératrice ». (SÉGUR.) C'était une galanterie de Potemkin.

Seconde Guerre avec les Turcs (1787). **Intervention de la Suède** (1788). **Traité de Wérélœ** (1790).—Tant de fois provoqués par la Russie, et d'ailleurs encouragés par l'Angleterre, les Turcs sommèrent la czarine d'abandonner la Géorgie, et, sur son refus, reprirent les armes (18 août 1787). Alors 100 000 Russes conduits par Potemkin, Kamenski, Repnine et Souwarow, attaquèrent la Moldavie à l'est, tandis que 80 000 Autrichiens, sous le prince de Cobourg, l'envahissaient à l'ouest. Mais les Turcs furent d'abord soutenus par un allié sur lequel ils n'avaient pas compté. Le roi de Suède Gustave III, monté sur le trône à la mort de son père Adolphe-

Frédéric de Holstein le 12 février 1771, avait débuté par un coup d'État : le 19 août 1772, avec l'aide des colonels Sprengporten, Hellichius, de Horn et de leurs soldats, il s'était affranchi de la domination du Sénat de Stockholm et de l'aristocratie suédoise. Pour relever son royaume, il attaqua la Russie en 1788, au moment où la guerre commençait entre les Turcs et Catherine II. Il entra dans la Finlande Russe avec 35 000 mille hommes et s'avança jusqu'aux portes de Frédériksham ; mais les officiers, appartenant pour la plupart à la noblesse, et voulant reconquérir leurs privilèges perdus en 1772, refusèrent de donner l'assaut : le roi revint à Stockholm. Le 21 février 1789, appuyé dans la Diète par le clergé, les bourgeois et les paysans, il annula tous les privilèges de la noblesse et réduisit le Sénat à n'être plus que la Cour Suprême de justice. Alors il reprit ses projets de guerre contre la Russie ; repoussé dans une première bataille navale près de l'Ile d'*Hogland*, à l'ouest de Kronstadt (1789), et victorieux dans la seconde, à *Swenska-Sund* (9 juillet 1790), où il montra un brillant courage personnel, il signa la Paix de *Wérélœ* avec la Russie (14 août 1790). Les choses furent remises sur le pied où elles étaient avant la guerre. Gustave III devait être tué deux ans après d'un coup de pistolet, dans un bal masqué, par Ankarstroem, au moment où il allait se joindre à la coalition formée contre la Révolution Française (16 mars 1792).

Abaissement de la Turquie. Massacre d'Ismaïl (1790). **Traité de Sistowa** (1791) **et d'Iassy** (1792). — Abandonnés à leurs seules forces, les Turcs furent vaincus. En 1788, les Autrichiens et les Russes envahirent la Moldavie et la Valachie : si les premiers furent battus près de *Temesvar*, Souwarow défendit *Kinburn*, Soltikof et Cobourg prirent *Choczim* sur le Dniester ; enfin Potemkin, aidé par le prince de Nassau, qui détruisit une escadre ottomane dans le Liman, par le baron de Damas et le comte de Bombelle, s'empara d'*Oczakov* après un long siège (6 décembre)[1]. En 1789 Souwarow et Cobourg réunis

1. Impatients de la longueur du siège, les grenadiers russes, le jour de la Saint-Nicolas, s'étaient assemblés en tumulte et avaient entouré la tente de Potemkin, en demandant l'assaut à grands cris. Le carnage fut horrible. « L'acharnement des soldats russes était tel, que deux jours après l'assaut, lorsqu'ils trouvaient des enfants turcs cachés dans quelques réduits, dans quelques souterrains, ils les prenaient, les jetaient en l'air, les recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes, et s'écriaient : « Au moins ceux-ci ne feront « jamais de mal aux chrétiens. » Je tiens ce fait du vertueux prince d'Anhalt, qui, en me le racontant, frémissait encore d'horreur. » (C. DE SÉGUR.)

gagnèrent les batailles de *Fokschany* (31 juillet) et de *Martinestie*, sur les bords du *Rymnik* (22 septembre). Le 22 décembre 1790 les Russes prirent *Ismaïl*, où Souwarow massacra trente mille personnes. La mort de Joseph II et les progrès de la Révolution Française décidèrent le nouvel empereur Léopold II à signer la Paix de *Sistowa*, qui cédait à l'Autriche Alt-Orsova et la vallée de l'Unna (4 août 1791). L'année suivante, Catherine, dont les soldats avaient pris *Akkerman*, *Kilia*, et gagné la bataille de *Matchin*, alarmée de voir la Pologne se relever, conclut à son tour la Paix d'*Iassy* (9 janvier 1792). Les Turcs reconnaissaient à la Russie la possession de la Crimée et du Kouban ; ils lui cédaient Oczakov, avec tout le pays situé entre le Bug et le Dniester.

Constitution Polonaise du 3 mai 1791 ; Confédération de Targowitz ; Bataille de Dubienka (1792). **Second Partage de la Pologne** (1793). — Pendant que la Russie était engagée dans la guerre contre les Turcs et les Suédois, les Polonais, encouragés par le nouveau roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, qui leur avait promis son alliance, se donnèrent une Constitution nouvelle. Le 3 mai 1791 la Diète déclara le trône héréditaire dans la maison de Saxe après la mort du roi régnant. Le *Liberum Veto* et la loi d'unanimité étaient abolis ; le pouvoir législatif appartenait désormais à la Diète, convoquée au moins tous les deux ans. Le roi, avec son Conseil, composé de six ministres, avait le pouvoir exécutif. Dans l'intervalle des Diètes le roi et son Conseil pouvaient faire provisoirement des règlements et des traités ; l'armée était entièrement placée sous leurs ordres. Les ministres étaient responsables, mais ne pouvaient être mis en accusation que si les deux tiers de la Diète réclamaient leur jugement. Désormais les députés de la bourgeoisie étaient admis à la Diète à côté de ceux des nobles. Dans les villes, les juges étaient électifs. On n'osa point détruire le servage ; on encouragea seulement les seigneurs à améliorer le sort de leurs paysans.

Cette Constitution pouvait sauver la Pologne ; mais en établissant l'hérédité du trône dans la Maison de Saxe, elle ôtait aux nobles toute chance d'obtenir la couronne. Quelques-uns d'entre eux, comme Félix Potocki, Branicki, Rjévuski, Kossakovski, n'eurent pas honte de faire appel à Catherine II. Ils se confédérèrent à *Targowitz* (14 mai 1792). Catherine fit entrer 100 000 Russes en Pologne pour les soutenir. Le roi de Prusse, en lutte contre la France, trahit les Polonais et s'unit avec la

czarine. La Pologne essaya pourtant de résister; le prince Joseph Poniatowski disputa le terrain, au combat de *Ziélencé*, et Kosciusko, avec 8 000 Polonais contre 20 000 Russes, n'en gagna pas moins la bataille de *Dubienka* sur le Bug (17 juillet 1792). Par malheur, le faible Stanislas-Auguste, que la Diète avait investi de pouvoirs dictatoriaux, fut infidèle à sa mission. Intimidé par les nobles, il accéda à la Confédération de Targowitz, et laissa ses troupes sans munitions, sans pain, les dissémina, les licencia! Le *Liberum Veto* fut rétabli. Il ne resta plus qu'à se soumettre aux volontés de la Prusse et de la Russie, imposées par la force à la Diète de Grodno. La Pologne subit un Second Partage : la Russie obtint le reste des Palatinats de *Minsk* et de *Polotsk*, la plus grande partie des Palatinats de *Podolie*, de *Wilna*, de *Nowogrodeck*, de *Brzesc*, de *Volhynie*, en un mot, la moitié de la *Lithuanie*. La Prusse eut une partie de la *Grande Pologne*, *Posen*, *Gnesne*, *Kalish*, *Thorn*, *Dantzick* et *Czentokow*. Comme en 1773, les deux puissances garantissaient à la Pologne le reste de son territoire (23 septembre-16 octobre 1793). C'est ainsi que Catherine, comme elle le disait, « mettait sa gloire à restaurer la République ».

Kociusko. Nouveau Soulèvement de la Pologne (24 mars 1794). **Victoire des Polonais à Raslawice. Leur défaite à Macejowice** (10 octobre). **Massacre de Praga** (4 novembre 1794). — La plupart des défenseurs de la Pologne s'étaient expatriés. La Saxe avait donné refuge à Malachovski, Ignace Potocki, Kollontaï, Niemcévitch, et surtout Kosciusko. Né à Mereczowszczyzna en Lithuanie, le 12 février 1746, Thaddée Kosciusko entra en 1754 à l'École Militaire ou Corps des Cadets de Varsovie. Jeune officier d'artillerie, noble sans doute, mais pauvre (son père avait été assassiné par des paysans), il ne put obtenir la main d'une jeune fille qu'il aimait, nommée Sosnovska. Ils voulurent fuir ensemble, mais furent rejoints, et Kosciusko laissé criblé de coups sur un grand chemin. Rétabli de ses blessures, il alla combattre avec Pulawski auprès de Washington pour la liberté américaine. On a vu son rôle héroïque à Dubienka; il vint à Paris où il reçut du Comité de Salut Public des promesses de secours : un nouveau soulèvement se prépara en Pologne.

Après le Second Partage, les Russes étaient restés à demeure dans le pays. L'armée polonaise devait être réduite à 15 000 hommes; mais les troupes refusèrent de se laisser dissoudre. Madalinski, le premier, souleva la brigade qu'il

commandait. Le 24 mars 1794 les habitants de Cracovie s'insurgèrent et prirent pour chef Kosciusko. Au bout de quelques jours, avec 4 000 paysans, en partie armés de faux, il battit les Russes de Tormasof à *Raslawice*. Le 17 avril Varsovie s'insurge à son tour et chasse le général russe Igelstrom; le cordonnier Kilinski et le relieur Kapostas étaient à la tête du mouvement. Vilna chassa de même le général russe Arsenief. Un gouvernement provisoire fut organisé à côté du roi; les traîtres, condamnés à mort par un tribunal exceptionnel, furent, envoyés au gibet.

Toutefois on s'en tint à des demi-mesures : si l'on proclama la liberté de conscience et l'égalité des cultes devant la loi, Kosciusko, dans son manifeste du 7 mai 1794, n'osa point abolir le servage. A la nouvelle que les Prussiens étaient entrés à Cracovie, le peuple exaspéré se porta aux prisons et mit à mort 7 détenus. Frédéric-Guillaume II vint assiéger et bombarder Varsovie avec 50 000 hommes. Après deux mois d'attaques inutiles, l'insurrection de Posen l'oblige à la retraite. Mais l'Autriche, à son tour, se déclare pour la czarine; deux armées russes envahissent la Pologne sous la conduite de Souwarow et de Fersen. Souwarow bat Siérakovski à *Kroupt-chitsé* et à *Brest-Litovski*. Kosciusko vint se placer à *Macejowice*, sur la Vistule, entre Varsovie et Lublin, pour tenir tête à Fersen et empêcher la jonction des deux armées ennemies. Il avait avec lui Potocki, Kaminski, Kollontaï, et le poète Niemcevitch qui portait sur lui le manuscrit de son *Retour de l'autre Monde*. La veille du combat, Kaminski fit observer à Niemcevitch des corbeaux qui volaient à leur droite: « Souviens-toi de Tite-Live, ajouta-t-il, mauvais signe! » — « Mauvais signe pour des Romains, pas pour nous », répondit le poète soldat. Le nombre l'emporta : dans la bataille du 10 octobre les Polonais furent écrasés; Kosciusko grièvement blessé tomba aux mains des Russes[1]. Le nouveau général en chef, Vavrjevski essaya inutilement de prolonger la résistance. Le 4 novembre Souwarow s'empara de *Praga*, après un assaut dans lequel périrent 12 000 Polonais, et, cinq jours après, Varsovie capitula.

1. Il n'avait point prononcé le mot si souvent répété et que lui attribuait M. de Ségur, *Finis Poloniæ*. Captif au château de Schusselbourg tant que vécut Catherine II, puis exilé en Amérique, il écrivit à M. de Ségur pour protester énergiquement, aussitôt qu'il eut connaissance de son livre. Kosciusko vécut longtemps en France à Fontainebleau, s'y fit chérir par sa bonté, et mourut le 15 octobre 1817 à Soleure.

Troisième Partage de la Pologne (1795).— La Pologne fut une troisième fois partagée entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La Russie prit la *Lithuanie* jusqu'au *Niémen* et au *Bug*, une partie de la *Samogitie*, la *Courlande*, la *Sémigalle*, la partie du pays de *Chelm* située sur la rive droite du *Bug* et le reste de la *Volhynie*; l'Autriche eut, en tout ou en partie, les Palatinats de *Cracovie*, *Sandomir*, *Lublin*, *Chelm*, *Brzesc*, *Podlachie* et *Mazovie*; la Prusse eut le reste de la *Lithuanie*, de la *Samogitie* et des Palatinats de *Podlachie* et de *Mazovie*, avec la ville de *Varsovie*. Stanislas-Auguste reçut une pension de 200 000 ducats par an; il mourut le 11 février 1797 à Saint-Pétersbourg. La Pologne n'existait plus comme État : beaucoup de ses défenseurs gagnèrent la France, et sous les ordres de Dombrovski et de Zayontchek, s'illustrèrent dans les rangs des armées républicaines.

Gouvernement intérieur de Catherine II. Ses auxiliaires. — Catherine s'occupa ou du moins parut s'occuper toute sa vie de l'administration de ses États avec une grande activité. Ses principaux auxiliaires furent d'abord les Orlof : Grégori, grand-maître de l'artillerie et favori en titre, père du comte Bobrinski; Alexis, amiral, surnommé *Tchesmenski* après la bataille navale de Tchesmé; Théodore, procureur général du Sénat; Wladimir, directeur de l'Académie des Sciences. Un nouveau favori, le chancelier Potemkin, prince de Tauride, après les Orlof, ne fut pas moins puissant qu'eux. Platon Zoubof eut aussi une part du pouvoir. Citons encore, parmi les diplomates de cette époque, Nikita Panine, Bezborodko, Ostermann, Markof, Voronzof, Repnine, Sievers, Budberg, Galitsyne. On a vu les noms des généraux et des amiraux.

Réformes législatives. La Grande Commission de 1766.— La czarine entreprit de réformer la législation dans ses États. Elle réunit à Moscou, de 1766 à 1768, ensuite à Pétersbourg, une Commission de 652 députés appartenant à toutes les races, à toutes les provinces, à toutes les religions, à toutes les classes. A Voltaire, avec lequel elle correspondait depuis 1763, elle écrivait : « Je pense que vous vous plairiez dans cette réunion où l'orthodoxe est assis entre l'hérétique et le musulman, écoutant tous trois la voix d'un idolâtre, et se concertant tous les quatre pour rendre leur avis supportable à tous. » Chaque membre de la Commission reçut une médaille à l'effigie de Catherine, avec ces mots : « Pour le bonheur de

tous et de chacun, 14 décembre 1766. » Dans l'*Instruction pour la Confection du Nouveau Code*, il était dit : « La nation n'est pas faite pour le souverain, mais le souverain pour la nation. L'égalité consiste pour les citoyens à n'obéir qu'à la loi; la liberté est le droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. Il vaut mieux épargner dix coupables que de perdre un innocent. La torture est un moyen admirable de perdre l'innocent d'une santé faible, et de sauver un coupable robuste. » Un membre de la Commission, Korobine, proposa même l'affranchissement des serfs.

Le Servage en Russie. — Cependant l'état social du pays rendait ces réformes illusoires. Les paysans étaient serfs; ils appartenaient à la couronne ou aux seigneurs. Dans les domaines de la couronne, la propriété n'existait pas; tous les quatre ans, les terres de chaque village étaient partagées par les anciens en lots de même étendue en nombre égal à celui des familles qui composaient la commune, ensuite chacune d'elles tirait au sort le sol qu'elle devait cultiver.

L'Administration. La Justice. Les Tribunaux. — Catherine consultait avant tout son *Conseil;* quant au Sénat, partagé en six départements, il eut sous sa direction l'administration tout entière. Le plus déplorable abus auquel il était indispensable de remédier, c'était la vénalité des fonctionnaires et des magistrats. En 1775 la Russie fut partagée en 50 *Gouvernements*, subdivisés en *Districts.* Il y eut dans chaque gouvernement un *Gouverneur*, un *Vice-Gouverneur*, un *Conseil de Régence*, une *Chambre des Finances,* un *Conseil de Provision* (assistance publique).

L'inégalité devant la loi subsista. Dans chaque gouvernement il y eut : pour les nobles, en première instance, des *Tribunaux de District*, et, en seconde, un *Tribunal Suprême;* pour les bourgeois et les marchands, en première instance, des *Magistrats de Ville*, et, en seconde, un *Magistrat de Gouvernement ;* pour les colons libres et les paysans de la couronne, en première instance, des *Justices Inférieures*, et, en seconde, une *Justice Supérieure.* Le *Sénat* remplissait le rôle de notre Cour de Cassation. Les serfs des seigneurs restaient à peu près livrés à la discrétion de leurs maîtres. Les nobles de chaque province formèrent une *Assemblée de la Noblesse* qui élisait un *Maréchal de la Noblesse.*

Les marchands et bourgeois des villes élisaient eux-mêmes leurs magistrats; ils étaient partagés en trois classes ou *Ghildes:*

il fallait posséder 10 000 roubles pour être de la première classe; 1 000 pour être de la seconde; 500 pour être de la troisième.

Sécularisation des biens du clergé. — Une réforme importante fut la sécularisation des biens du clergé. Il possédait près d'un million de serfs; le monastère de Saint-Cyrille, sur le Lac Blanc, en avait 35 000, celui de Saint-Serge, à Troïtsa, 120 000. La couronne mit la main sur tous les biens ecclésiastiques et donna une allocation annuelle en argent aux membres du clergé.

Catherine accorda la liberté religieuse à ses sujets de tous les cultes; elle laissa les jésuites s'établir en Russie.

Progrès de la Colonisation. — La population de l'empire atteignit 40 millions d'habitants; les colons étrangers furent attirés par d'importants privilèges : exemption d'impôts pendant 30 ans, avance d'un capital d'établissement, etc. 12 000 familles allemandes, venues surtout des bords du Rhin, furent établies dans le gouvernement de Saratof; l'Ukraine, les bords du Volga et du Don furent mis en culture. On fonda de nombreuses villes, Saratof, Ekaterinenbourg, Ekaterinoslaf ou la *Gloire de Catherine*, Sébastopol, etc. Un émigré français, le duc de Richelieu, créa le Collège qui porte son nom à Odessa. La czarine encouragea tant qu'elle put les études médicales; elle se fit inoculer avec son fils par l'Anglais Dinsdale.

Instruction Publique. Relations avec les écrivains étrangers. Littérature Russe. — Pour l'Instruction Publique, la czarine, avec l'aide d'Ivan Betski, créa des écoles dans les grandes villes. 480 jeunes filles furent réunies à l'Institut de Smolna, et dirigées par une Française, Mme Lafond. On leur apprenait à n'être « ni prudes ni coquettes ». Une *Maison Hospitalière* fut fondée à Moscou pour les enfants assistés et les orphelines.

Catherine, on l'a déjà vu, entretint de nombreuses relations avec les écrivains étrangers, les Français surtout. Diderot, qu'elle fit venir et qu'elle accueillit à merveille à Pétersbourg, Voltaire, qu'elle prenait pour confident et dont elle demandait les conseils; Marmontel, Grimm, le prince de Ligne, le comte de Ségur, Mercier de La Rivière, Beccaria, Mme Geoffrin, d'Alembert, le sculpteur Falconet, furent l'objet de ses distinctions et de ses flatteries.

La czarine a composé elle-même des pièces de théâtre, surtout des *Comédies*, et des *Mémoires*. En 1783, par le conseil de la princesse Dachkoff, elle créa une *Académie Russe*, qui ré-

digea, de 1789 à 1799, un *Dictionnaire Russe*. Elle protégea les écrivains contemporains, les auteurs comiques Fon-Vizine et Kniajnine, le poète épique Khéraskof, le fabuliste Chemnitzler, le lyrique Derjavine, qui, ayant composé dans sa *Felitsa* une satire de la cour, reçut de l'impératrice une tabatière d'or et de grands présents ; nommons encore le poète Bogdanovitch Novikof, qui dirigeait la *Gazette de Moscou ;* les voyageurs Pallas, de Berlin, et Gulden Falch, qui explorèrent la Crimée, le Caucase, la Sibérie ; les historiens Mankief, Golikof, Chitcherbatof ; Boltine, etc.

Mort de la czarine (6 novembre 1796). — Dans ses dernières années, la czarine avait été témoin de la Révolution Française. Elle se répandit en propos violents contre « les athées » de l'Occident ; elle accueillit les émigrés, interdit la cocarde tricolore, rompit toute relation diplomatique avec la France, publia des manifestes contre les Jacobins et donna une épée enrichie de diamants au comte d'Artois ; mais elle se garda bien d'exposer ses armées et ses flottes à une lutte si terrible où elle n'avait personnellement rien à gagner. Elle excita au contraire l'Autriche et la Prusse à combattre les Français. « Je veux, écrivait-elle en 1791 au chancelier Ostermann, en parlant des cours de Vienne et de Berlin, les engager dans ces affaires pour avoir les coudées franches. J'ai beaucoup d'entreprises inachevées et il faut qu'elles soient occupées pour ne pas me gêner. » Elle voulait envahir les États du shah de Perse Mohamed, pour le punir d'avoir brûlé Tiflis, capitale d'Héraclius, souverain de la Géorgie et protégé de la Russie.

Cette nouvelle Messaline, qui avait assassiné son mari et démembré la Pologne, cette Sémiramis du Nord, cette Catherine la Grande, victorieuse des Turcs, conquérante de la Crimée, et célébrée par les philosophes, fut enlevée par une attaque d'apoplexie foudroyante, le 6 novembre 1796. Elle eut pour successeur son fils Paul I[er].

CHAPITRE XXVI.

L'Angleterre sous la Maison de Hanovre. Conquête de l'Hindoustan.

Supériorité de l'Angleterre au dix-huitième siècle. Elle sert de modèle aux Nations du Continent. — Sa Constitution. La Royauté. — Le Parlement. La Chambre des Lords.—La Chambre des Communes. Son caractère aristocratique. Inégale répartition des sièges. Petit nombre des Électeurs. Les Bourgs-Pourris. — Puissance du Parlement.— L'Église Anglicane. La Réforme Wesleyenne. — La vie agricole. L'industrie et le commerce. — Opinion que les Anglais ont d'eux-mêmes. — Oppression de l'Irlande.

Les Hommes d'État Anglais au dix-huitième siècle : Stanhope ; Robert et Horace Walpole (1723-1742). — Lord Carteret (1742-1744). — Henri Pelham (1744-1754). Le Premier Fox. — Le Duc de Newtcastle (1754-1756). — Le Premier William Pitt (1756-61). — Bute et Townshend (1761-1763). — Grenville et Bedford (1763-1765). — Lord Chatam (1766-1768). — Grafton (1768-1770). — Lord North (1770-1782). Burke. Le Second Fox. — Rockingham (1782). Shelburn (1782-1783). La Coalition. — Le Second Pitt (1783-1806).

Conquêtes des Anglais dans les Indes Orientales. Premiers Établissements. — Clive (1725-1774). Ses débuts. — Les Anglais au Bengale. Surajah Dowlah (1756) ; mort des prisonniers Anglais dans le Trou Noir (mai 1756). Bataille de Plassey (23 juin 1757).—Politique Britannique à l'égard des Princes Indigènes. — Administration de Clive (1765-7). — Oppression des Indiens. Famine de 1770. — Acte Régulateur (1773-4). — Administration de Warren Hastings (1772-85). Ses exactions. Son procès (1785-95). —Les Anglais au Mysore. Haïder-Ali (1761-81) et Tippoo-Sahib (1781-99). — Colonie Anglaise de la Nouvelle-Galle du Sud en Australie (1788) : Botany-Bay et Port-Jackson.

Supériorité de l'Angleterre au dix-huitième siècle. Elle sert de modèle aux Nations du Continent. — L'Angleterre est grande au dix-huitième siècle : en 1688, elle a définitivement chassé les Stuarts catholiques ; en 1697, elle a obligé Louis XIV à reconnaître Guillaume III ; en 1713, elle a démoli Dunkerque, s'est fait céder Gibraltar, Minorque, l'Acadie, la Baie d'Hudson ; en 1757, elle met la main sur l'Hindoustan ; en 1763 elle acquiert le Canada ; en 1788 elle prend pied en Australie. Elle possède des marins comme Russell, Rook, Anson, Rodney et le capitaine Cook ; des généraux comme Marlborough, Wolfe, Clive ; des orateurs et hommes d'État comme Stanhope, Walpole, Carteret, les deux Pitt, Burke, Fox et Sheridan ; des savants comme Newton ; des romanciers comme Samuel Johnson, Richardson, Fielding, Goldsmith ; des historiens comme Hume et Gibbon ; des poètes comme Thomson et Cowper. Enfin et surtout, l'Angleterre

seule alors, parmi les grandes nations de l'Europe, possède des institutions représentatives. Au lieu de l'*arbitraire*, du *bon plaisir*, qui règnent sur le continent, on est en Grande-Bretagne dans le Domaine de la Loi. Pour Montesquieu, obligé d'envelopper sa pensée de circonlocutions et de voiles, pour Voltaire, deux fois emprisonné à la Bastille, pour J. J. Rousseau, décrété d'accusation à cause de l'*Émile*, pour Helvétius, inquiété après la publication de *L'Esprit*, l'Angleterre apparaît comme la terre classique de la liberté. Elle est le modèle que tous imitent. On lui emprunte ses habits noirs et ses courses de chevaux, en attendant qu'on puisse lui emprunter son Parlement, son Jury, ses Justices de Paix et son *Habeas Corpus*.

Sa Constitution. La Royauté. — A quand la Constitution anglaise remontait-elle ? Elle avait été fixée dans ses traits essentiels par la Révolution de 1688; mais les Parlements antérieurs, la Grande Charte de 1215, la conquête normande de 1066, les « bonnes lois » d'Alfred le Grand et même les coutumes des Anglo-Saxons dans les forêts de la Germanie, avant Henghist et Horsa, avaient contribué à la former. Ici, les principes comptaient peu; la tradition était tout, ou à peu près; *et la tradition anglaise ;* fort attachés à la liberté pour eux-mêmes, les habitants de la Grande-Bretagne n'avaient point l'idée, encore moins le désir, que d'autres pussent la posséder; ils considéraient les autres peuples de l'univers comme des races inférieures, destinées à être exploitées à leur profit; de là leur haine contre quiconque leur faisait obstacle, et, par-dessus tout, contre la France.

En Angleterre, depuis la Révolution de 1688, et surtout depuis l'avènement de la maison de Hanovre, il n'était plus question de droit divin ni d'hérédité monarchique dans le sens qu'on attachait autrefois à ces expressions. La dynastie ne régnait plus qu'en vertu d'un contrat. Le gouvernement était organisé en vue non d'assurer le plus de pouvoir possible au chef de l'État, mais de garantir la propriété et la liberté individuelle. Le pouvoir était exercé par les ministres, tour à tour Whigs ou Torys, selon que la majorité se modifiait dans les deux Chambres. La personne même du roi importait peu : il pouvait être impopulaire comme Georges Ier ou Georges II, malade comme Georges III; les affaires n'en allaient ni mieux ni plus mal. Aussi Montesquieu appelait-il l'Angleterre : « Une nation où la République se cache sous la

forme de la Monarchie. » C'est exact, à condition d'ajouter à ces deux mots: *La République*, un troisième: *Aristocratique*.

Le Parlement. La Chambre des Lords. — Le pouvoir appartenait en réalité au *Parlement*, composé de deux Chambres : la Chambre Haute et la Chambre Basse, les *Lords* et les *Communes*. Dans la Chambre Haute, à côté des 2 archevêques et des évêques anglicans d'Angleterre, membres de droit, siégeaient les Lords ou Pairs laïques, nommés par le roi, et dont la dignité était héréditaire par ordre de primogéniture. Cette hérédité constituait un privilège qui aurait pu exciter la haine d'un peuple attaché à ses libertés; pourtant le peuple anglais l'acceptait patiemment; elle existait depuis des siècles, et le peuple montrait aux Lords une déférence respectueuse. Il supportait également le droit d'aînesse, dont souffraient surtout, d'ailleurs, les cadets de familles aristocratiques. Tout le monde, avec du talent et du bonheur, pouvait parvenir à la pairie. En vain la Chambre des Lords, sur la proposition d'Addison, vota qu'à l'avenir les nobles seuls pourraient être reçus dans ses rangs : les Communes s'opposèrent à l'introduction de ce principe égoïste. La pairie continua donc à être rattachée au peuple de deux manières : un roturier pouvait devenir Lord, et, sauf le fils aîné, les enfants d'un Lord redescendaient pour la plupart au rang de roturiers. Enfin, si les privilèges des Lords étaient considérables, ils n'en étaient pas moins soumis à l'impôt comme les autres Anglais.

La Chambre des Communes. Son caractère aristocratique. Inégale répartition des sièges. Petit nombre des Électeurs. Les Bourgs-Pourris. — La Chambre des Communes, ou Chambre Basse, ou Chambre Élective, « représentait chaque brin d'herbe du royaume, mais non chaque travailleur, — le sol de l'Angleterre, mais non ses habitants ». (Georges Bancroft, *Histoire des États-Unis*.) Elle avait, elle aussi, un caractère aristocratique. Seuls, les propriétaires fonciers étaient éligibles; presque seuls, les rejetons des vieilles familles étaient élus. Il n'était pas rare de voir les fils d'un Lord siéger aux Communes, même le fils aîné, en attendant que la mort de son père lui ouvrît les portes de la Chambre Haute.

Rien n'avait été changé depuis un temps immémorial à la répartition des députés entre les différentes parties de l'Angleterre et les différents corps électoraux. Aussi n'y avait-il nulle proportion fixe entre le nombre des députés et celui des

électeurs. La Chambre comptait 558 membres. 131 étaient nommés par les *Comtés* d'Angleterre, de Galles et d'Écosse, sous le nom de *Knights of the Shires* ou *Chevaliers des Comtés*. Dans chaque comté les grands propriétaires fonciers faisaient nommer qui leur plaisait, le vote de leurs tenanciers leur appartenant absolument, puisqu'il n'y avait pas de scrutin secret, et qu'on votait à haute voix ou en levant les mains.

Les 427 membres restants étaient répartis arbitrairement entre les cités, villes et bourgs, « sans qu'on eût le moins du monde égard à la richesse ou au nombre actuel des habitants de ces localités. Le simple endroit nommé Old Sarum, où l'on voyait à peine les ruines d'une ville, et où il n'y avait guère d'autre trace de logement qu'un parc de brebis, ni plus d'habitants qu'un berger, envoyait autant de représentants à la grande assemblée des législateurs que tout le comté d'York, si considérablement peuplé et si important par son opulence. Le seigneur du bourg de Newport, dans l'île de Wight, nommait de la même manière deux membres, tandis que Bristol n'en élisait pas davantage; la capitale de l'Écosse, malgré le chiffre élevé de sa population, n'avait qu'un député; Manchester n'était pas représentée du tout. 254 membres avaient un si petit nombre de commettants, que 5 723 votants suffisaient pour les élire. 56 étaient au choix d'un si mince contingent d'électeurs, que si les districts avaient été partagés également, six voix et demie auraient suffi pour chacun de ces membres. » (G. Bancroft.) Quoique l'Angleterre eut plus de 7 500 000 habitants parmi lesquels plus de 1 500 000 hommes adultes, la majorité des Communes était élue par 10 000 votants. En fait, les mêmes députés étaient indéfiniment réélus; et quelquefois le fils succédait au père comme si les sièges avaient été héréditaires dans la Chambre Basse aussi bien que dans la Chambre Haute.

Puissance du Parlement. — Quelque imparfait que fût le système électoral anglais, les institutions de la Grande-Bretagne étaient pourtant bien supérieures à celle des nations continentales, où rien ne limitait le pouvoir des rois, et où le peuple n'était pas représenté du tout. En Angleterre, au contraire, la propriété et la liberté individuelle étaient protégées; nul impôt ne pouvait être voté que par les Communes. L'impôt n'était voté que pour un an; il en était de même du *Bill de Mutinerie*[1], et des allocations relatives à l'armée et à la marine;

1. Ou Code Pénal Militaire.

en sorte qu'en principe il n'y avait point d'armée *permanente* dont on pût se servir contre les libertés du pays, mais une armée *annuelle* qui, si les lois en vertu desquelles elle était sur pied n'avaient pas été renouvelées, aurait cessé d'exister de plein droit. Enfin les ministres étaient responsables, et personne n'ignorait, depuis Strafford et Laud, que par *la responsabilité* on entendait *la mort*.

L'Église anglicane. La Réforme Wesleyenne. — Le pouvoir du Parlement s'étendait jusque sur l'Église, un statut *décrétant* les articles de foi aussi bien que le livre des prières; les deux archevêques de Cantorbéry et d'York, ainsi que les évêques anglicans d'Angleterre, étaient de droit membres de la Chambre des lords; les prélats étaient pour la plupart mariés et possédaient d'immenses revenus. Le Bill du Test existait toujours et excluait en fait des emplois publics tous les non-conformistes, catholiques et protestants. C'étaient les ecclésiastiques qui dirigeaient l'éducation de la jeune noblesse dans les Universités d'Oxford et de Cambridge, dans les grandes Écoles d'Eton, de Westminster, de Winchester et d'Harrow, où les châtiments corporels par les verges existaient toujours.

Le goût de discuter sans cesse et d'innover en matière religieuse est à toutes les époques, depuis la naissance du protestantisme, un des traits les plus marqués du caractère britannique. Si les sectes nouvelles ne pullulent pas au dix-huitième siècle comme au dix-septième, il faut pourtant signaler une importante tentative : la Réforme Méthodiste ou Wesleyenne. L'*Église Wesleyenne* ou *Méthodiste*, fut fondée par John Wesley, né en 1703, à Epworth (Lincoln), et mort en 1791. C'est en 1729 qu'il institua son église, dite *Wesleyenne* du nom de son organisateur, ou *Méthodiste,* à cause des exercices strictement réglés et méthodiques qu'il imposait à ses adeptes. Il eut pour collaborateur Georges Witfield (1714-1770), qui se sépara de lui par suite d'un dissentiment en matière théologique.

La vie agricole. L'industrie et le commerce.— La Grande-Bretagne du dix-huitième siècle était encore surtout un pays agricole. L'aristocratie, qui formait « l'élément dominant de l'Histoire de l'Angleterre et de la vie anglaise, spécialement à la campagne », possédait de vastes propriétés; elle y vivait une grande partie de l'année, jouissant de son droit exclusif de chasse que protégeaient des lois d'une rigueur excessive (le

vol d'une brebis était puni de mort). Du reste la population rurale se soumettait docilement[1]. Un historien, qui voit probablement les choses sous des couleurs trop riantes, expose ainsi qu'il suit les rapports des paysans et de leurs propriétaires nobles : « Les fermiers, pour la plupart sans baux stables, occupant les terres moyennant une redevance modérée, transmettant leur droit d'occupation de père en fils à travers une longue suite de générations,

Avec des désirs modérés qui n'exigeaient que peu de place,

s'attachaient au seigneur du manoir, comme le lierre aux vieilles et massives murailles. Ils aimaient à vivre dans le rayonnement de sa lumière, à compter sur son appui, à se réunir autour de lui par un respect affectueux plutôt que par une vile bassesse.... Ils empruntaient à leurs supérieurs un reflet d'élégance ; leurs cottages soigneusement propres étaient ornés de roses et de chèvrefeuilles grimpant jusque sur les toits. Ils cultivaient le sol à la vue des tours de l'église, près de laquelle reposaient les cendres de leurs ancêtres depuis presque un millier d'années. » (BANCROFT[2].)

1. Ou bien émigrait aux colonies. Si l'Angleterre n'a pas plus souvent de Révolutions chez elle, c'est, il ne faut pas l'oublier, que le trop-plein de la population s'écoule au dehors, et va y fonder de Nouvelles Angleterres. Comme l'ancien Sénat de Rome, le Parlement Britannique, au dix-huitième siècle, détourne sans cesse l'attention du pauvre des affaires intérieures, en l'occupant de guerres et de conquêtes, aux dépens de l'Espagne, de la France, de tous. Pendant que John Bull se bat à Fontenoy ou à Québec, à Crevelt ou à Plassey, il ne songe à rien changer au bord de la Tamise.

2. Le même écrivain américain, très optimiste quand il s'agit de l'Angleterre, en trace le tableau suivant : « Le climat de ce pays jouissait non seulement de l'atmosphère la plus douce qui est propre à la partie occidentale des grandes masses de terres, mais il éprouvait en outre des modifications résultant de la proximité de la mer de tous les côtés. Il était étranger aux chaleurs et aux froids longs et continus ; il était plus favorable qu'aucun autre de l'Europe aux occupations journalières de toute l'année, au dedans des habitations comme au dehors. Les Iles Britanniques formaient « un petit monde » à elles seules avec une « heureuse masse d'hommes » pour habitants, chez lesquels la hardiesse des Normands se mêlait aux qualités plus douces des Celtes et des Saxons, tout comme on transforme en acier de petits morceaux de fer pour tremper et durcir les lames de Damas. Ils aimaient la vie de campagne dont la douceur du climat rendait le charme plus attrayant ; car chaque herbe, chaque fleur et chaque arbre qui ont leur habitation entre les latitudes reculées du nord et le voisinage des tropiques, y peuvent subsister en plein air, et tous y croissent parfaitement, excepté ceux qui ont besoin d'un soleil ardent pour faire épanouir leurs fleurs, ou mûrir leurs fruits ; de sorte que nulle région ne peut présenter une végétation aussi variée. L'humidité de l'air y est favorable au sol naturelle-

L'industrie et le commerce, moins importants encore que l'agriculture, voyaient pourtant leur rôle grandir. On tirait déjà des entrailles du sol le minerai de fer et le charbon. On travaillait le coton, les peaux de mouton, les cuirs, la laine surtout, à Kidderminster, à Wilton, à Norwich, dans l'Yorkshire.

Opinion que les Anglais ont d'eux-mêmes. — Plus puissants, plus libres, plus riches, que les autres peuples de l'Europe, les Anglais étaient fiers de leurs institutions. Ils « se croyaient supérieurs à toutes les autres nations.... L'admiration pour leur propre pays les aveuglait tellement, qu'ils ne trouvaient rien de blâmable dans tout ce qui pouvait contribuer à sa gloire, à sa puissance et à sa prospérité. Ils regardaient la mer qui entourait leur île comme leur rempart

Contre l'envie des pays moins heureux.

Le vaste Océan leur semblait leur héritage et les invitait partout à prendre possession de lui comme de leur domaine.... Pour favoriser les intérêts anglais, ils étaient prêts à transgresser les droits des autres pays[1]. »

ment peu fertile, et la terre s'y montre si féconde, qu'elle s'y pare d'une verdure perpétuelle. La nature possède des moyens d'attraction même en hiver. Les vieux arbres se dépouillent à la vérité de leurs feuillage, mais ils déploient d'autant plus nettement leurs belles proportions et permettent de discerner au milieu de leurs branches les nids non inquiétés des bruyants *freux;* l'atmosphère est si douce que les différents troupeaux peuvent toujours brouter l'herbe fraîchement poussée ; le daim rencontre un abri suffisant en se couchant au milieu des fougères ; les allées tapissées d'un gazon ras et uni sont douces à la marche et cèdent sous la pression des pieds ; il n'y a pas un mois de l'année où la charrue soit oisive. Les grands propriétaires fonciers résidaient souvent dans des demeures qui provenaient de l'époque où l'Angleterre était embellie partout des constructions les plus délicates et les plus solides de l'art gothique. Les ruelles mêmes étaient des souvenirs des anciens temps et suivaient les mêmes circuits qu'avant la conquête ; dans les moulins à moudre le blé, les roues à eau tournaient pour accomplir leur œuvre au même endroit où elles le faisaient depuis au moins huit cents ans. L'hospitalité avait aussi ses traditions ; et pendant une suite de siècles indéterminée la Noël avait été la plus joyeuse des saisons. »

1. Si l'Angleterre trouvait beaucoup de panégyristes sur le continent, il se rencontrait aussi, parmi ceux qui la visitaient, des appréciateurs moins enthousiastes. On lit dans une lettre de Diderot à Mlle Voland, du 20 septembre 1765 : « Le baron (d'Holbach) est de retour d'Angleterre : il est parti pour ce pays, prévenu ; il y a reçu l'accueil le plus agréable, il y a joui de la plus belle santé : cependant il en est revenu mécontent ; mécontent de la contrée qu'il ne trouve ni aussi peuplée, ni aussi bien cultivée qu'on le disait ; mécontent des bâtiments, qui sont presque tous bizarres ou gothiques ; mécontent des jardins où l'affectation d'imiter la nature est pire que la monotone symétrie de l'art ; mécontent

Oppression de l'Irlande. — Il y avait longtemps du reste qu'ils en avaient l'habitude. La pauvre Irlande en savait quelque chose. Son climat était doux, son sol fertile; sa population vive, aimable, intelligente, d'une imagination toute méridionale; mais jamais peuple n'avait été opprimé avec un calcul aussi prémédité et une persistance plus barbare. Il y avait bien un Parlement en Irlande : — mais aucun Irlandais ne pouvait y siéger; — mais aux termes de la *Loi de Poyning* (*Poyning's Law*)[1], le roi d'Angleterre avait seul l'initiative des lois; — mais les Irlandais catholiques étaient obligés de payer la dîme au clergé anglican; — mais, en justice, en cas de contestation entre un Irlandais et un Anglais, l'Irlandais était condamné d'avance. Et l'on dépouillait la race indigène; on lui prenait ses terres comme on lui avait pris ses droits. Cromwell confisqua, Guillaume III confisqua encore; la capitulation de Limerick garantissait aux vaincus le libre exercice de leur culte, la libre possession de leurs biens. On viola ces deux promesses : la première brutalement; la seconde d'une manière hypocrite. Une petite minorité de colons anglais et protestants opprimait les Irlandais catholiques, c'est-à-dire les deux tiers, peut-être les quatre cinquièmes des habitants de l'île. Inéligibles au Parlement, les « papistes » furent déclarés

du goût qui entasse dans les palais l'excellent, le bon, le mauvais, le détestable, pêle-mêle; mécontent des amusements qui ont l'air de cérémonies religieuses; mécontent des hommes sur le visage desquels on ne voit jamais la confiance, l'amitié, la gaieté, la sociabilité, mais qui portent tous cette inscription : *Qu'est-ce qu'il y a de commun entre vous et moi?* Mécontent des grands qui sont tristes, froids, hauts, dédaigneux et vains, et des petits qui sont durs, insolents et barbares; mécontent des repas d'amis où chacun se place selon son rang, et où la formalité et la cérémonie sont à côté de chaque convive. » Diderot ajoutait dans une autre lettre du 6 octobre 1765 : « L'Anglais est joueur; il joue des sommes effroyables. Il joue sans parler, il perd sans se plaindre, il use en un moment toutes les ressources de la vie; rien n'est plus commun que d'y trouver un homme de trente ans devenu insensible à la richesse, à la table...., à l'étude, même à la bienfaisance. L'ennui les saisit au milieu des délices, et les conduit dans la Tamise, à moins qu'ils ne préfèrent prendre le bout d'un pistolet entre leurs dents. Il y a, dans un endroit écarté du parc de Saint-James, un étang dont les femmes ont le privilège exclusif : c'est là qu'elles vont se noyer... Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce dégoût de la vie, qui les promène de contrée en contrée, ne les quitte pas; et qu'un Anglais qui voyage n'est souvent qu'un homme qui sort de son pays pour s'aller tuer ailleurs... Helvétius est revenu de Londres fou à lier des Anglais. Le baron en dit : « Ce pauvre Helvétius, il n'a vu en Angleterre que les persécutions que son livre lui a attirées en France. »

1. Rendue sous le règne de Henri VII en 1495. Poyning était alors Lord-Lieutenant d'Irlande.

incapables d'être Électeurs (1703-15-27); un « papiste » ne put être juge, avocat, attorney, sollicitor, commis salarié, juré, shérif, juge de paix ; un « papiste » ne pouvait épouser une protestante ; il ne pouvait avoir plus de deux apprentis (à moins d'être fabricant de toiles) ; il ne pouvait trafiquer, même dans sa ville natale, que comme étranger. Il ne pouvait étudier dans une Université ni concourir pour aucun grade; il ne pouvait enseigner, même comme précepteur dans une famille. Les six septièmes des terres avaient été confisqués ! La plupart des grands propriétaires n'étaient jamais venus en Irlande. Ils louaient leurs domaines en bloc pour de longs termes à des spéculateurs qui les subdivisaient et les sous-louaient en détail. De là une misère excessive, des cabanes de chaume et d'argile, l'ignorance, la malpropreté, l'incurie. Tous ces défauts, les Anglais les reprochaient à la nation irlandaise, « race inférieure », disaient-ils, comme si cette infériorité n'était pas leur œuvre. Les Irlandais ne pouvaient rien envoyer directement en Amérique, rien en tirer; ils étaient obligés de passer par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne. L'exportation de leurs laines fut interdite; elles auraient pu faire concurrence aux laines anglaises ! Ainsi fut tenue la promesse faite par Guillaume III à la Chambre des Communes dans la séance du 2 juillet 1698 : « Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour détruire la fabrication de la laine en Irlande ». Vingt et un ans après, en 1719, le Parlement anglais avait décrété que « le roi, avec l'assentiment du Parlement de la Grande-Bretagne, avait et devait avoir de droit plein pouvoir et pleine autorité de faire des lois et statuts obligeant le peuple et le royaume d'Irlande ».

Les Hommes d'État Anglais au dix-huitième siècle : Stanhope; Robert et Horace Walpole (1723-1742). — Georges Ier, beaucoup plus Allemand qu'Anglais (il n'aimait que le Hanovre), d'un caractère violent, brutal, adonné au vin, ne fut jamais populaire. Comme on l'a vu, il eut pour premier ministre Lord Stanhope, chancelier de l'Échiquier en 1718, sous le gouvernement duquel la *Compagnie de la Mer du Sud* excita à Londres les mêmes espérances que le *Système de Law* à Paris (1720). L'issue fut la même : la Compagnie sombra; ses chefs furent frappés par le Parlement. Au milieu des débats qui éclatèrent alors, Stanhope mourut subitement, foudroyé à la tribune même par une attaque d'apoplexie (1721).

Le gouvernement appartint ensuite à Robert Walpole, premier ministre de Georges Ier, puis de Georges II (1723-1742). Sa politique, le rôle qu'il joua si longtemps avec son frère Horace Walpole, les moyens par lesquels il s'assura une majorité docile, enfin sa chute, ont été exposés ailleurs (chap. XVIII, p. 718-723).

Robert Walpole fut abandonné par tous ses partisans, même par son frère Horace Walpole. Le troisième fils de Robert, nommé aussi Horace Walpole, et plus tard comte d'Orford (1717-1797), a tracé de son oncle le curieux portrait suivant : « Il savait un peu de tout, excepté de l'art de se taire et de bien appliquer ce qu'il savait. L'intérêt formait la base de toutes ses actions et la diplomatie le sujet de tous ses discours. Sur quoi que roulât la conversation, il ne sortait pas de la paix d'Utrecht, de Lord Bolingbroke et des manufactures de Norwich ; il formait un poids inerte dans le ministère de son frère, et, à sa chute, il fut le premier à le délivrer de ce poids ; en attendant, il était impossible de montrer en paroles plus de fureur contre tous ceux qui avaient eu part à la chute de son frère, tandis qu'il était toujours prêt à s'unir à eux à la moindre flatterie dont il était l'objet : car, excepté l'argent, il n'aimait rien tant que la flatterie. Il ne pardonna jamais à lord Bath d'être plus riche que lui ; son âme était le plus singulier mélange de bon sens tempéré par de basses bouffonneries ; de bravoure tempérée par de la bassesse ; de probité tempérée par de l'égoïsme, et d'impertinence tempérée par rien du tout. »

Lord Carteret (1742-1744).—Robert Walpole fut remplacé par Lord Carteret, qui devint ensuite comte de Granville à la mort de sa mère. Ancien vice-roi d'Irlande, Carteret, à en croire un contemporain, était instruit, éloquent, mais ambitieux, ivrogne, incapable d'amitié ni de haine. Homme à projets, il flatta les penchants allemands de Georges II et ses rêves pour l'agrandissement du Hanovre. Mais il mécontenta ses collègues, les deux Pelham. Ceux-ci se coalisèrent avec Pitt, Chesterfield, Bedford, même avec Robert Walpole, et le renversèrent. Ils avaient excité contre lui le parti dit *des Patriotes;* par des démissions simultanées, en laissant le roi avec un ministère incomplet, en pleine crise, au moment de l'insurrection jacobite d'Écosse (1744-5), ils obligèrent le roi à se séparer de lui. Plus tard pourtant, en 1751, ce même comte de Granville devait rentrer au ministère à côté de ces mêmes Pelham.

Henri Pelham (1744-1754). **Le Premier Fox.** — Les deux Pelham étaient le duc de Newcastle et Henri Pelham. Dans ses *Mémoires*, Horace Walpole, qui avait, il est vrai, des raisons personnelles de leur en vouloir, puisqu'ils avaient contribué à la chute de son père, appelle les deux frères des « fantômes sans probité ni talents ». Le plus jeune et le plus intelligent, Henri Pelham, membre des Communes en 1718, était devenu secrétaire d'État de la Guerre en 1724; à la même époque le duc de Newcastle avait été nommé ministre pour les colonies. Homme très médiocre, on ajoute même très poltron, Newcastle avait l'habitude de recommencer vingt fois la même chose et de ne jamais rien finir, ce qui faisait dire à lord Wilmington : « Il perd régulièrement tous les matins une demi-heure, et passe le reste de sa journée à courir après, sans pouvoir la rattraper. »

Devenu premier ministre, Henri Pelham eut pour associés son frère le duc de Newcastle, le duc de Bedford, ainsi que Charles Townshend, qui entra au Bureau du Commerce en 1749. De ce ministère fit aussi partie le premier Fox, Henri Fox, frère de Lord Ilchester. D'abord Commissaire de la Trésorerie, ensuite ministre de la Guerre (1751), enfin secrétaire d'État (1755), Henri Fox surpassait tous les orateurs contemporains par la rigueur de sa dialectique et la vivacité de ses raisonnements.

C'est sous le ministère Pelham que mourut en 1751 Frédéric, prince de Galles[1], fils aîné de Georges II. Lord Waldegrave fut nommé, l'année suivante, gouverneur du nouveau prince de Galles, Georges (Georges III), fils de Frédéric.

Le duc de Newcastle (1754-1756). — Henri Pelham mourut au mois de mars 1754. Son frère aîné Lord Newcastle « qui depuis trente ans s'était occupé à saper successivement tous les ministères », devint lui-même premier ministre. Il l'était au début de la Guerre de Sept Ans, provoquée par les Anglais avec un si complet mépris du droit des gens.

1. Frédéric, prince de Galles, mourut en 1751. Irrité d'être tenu à l'écart et laissé dans l'inaction, il était mal avec le roi, et du parti de l'opposition. Il se dédommageait par des plaisirs grossiers; il aimait le jeu, et n'y était pas loyal. On lui reprochait d'être dissimulé. Du reste, il était prodigue et avait beaucoup de dettes. Il ne manquait pas de popularité. A la nouvelle de sa mort, on cria dans les rues de Londres : « Que n'est-ce son frère ! » et à la Bourse : « Que n'est-ce le boucher ! » Le duc de Cumberland, second fils de Georges II, avait été surnommé *le Boucher* à cause des cruautés qu'il commit en Écosse après Culloden (v. plus haut p. 753-4).

Après la défaite du malheureux Byng qui servit de « bouc émissaire », et la perte de Minorque, le ministère tomba. Le duc de Newcastle donna sa démission le 11 novembre 1756; Fox dut se retirer avec lui. L'enfantement du cabinet qui leur succéda fut laborieux. Ce qui apparaît le mieux chez tous les ministres qui perdirent alors le pouvoir ou y arrivèrent, c'est l'esprit d'intrigue, l'égoïsme, le désir de se faire valoir et surtout d'être bien dédommagé ou bien placé, soi et ses amis. Newcastle fit combler les siens, sans que son dépit en fût moindre. « Sa Grâce se retira à Claremont, où pendant quinze jours elle joua le gentilhomme de campagne. Il ne fut question que de fusils de chasse et de fracs verts, si bien qu'à plus de soixante ans, le duc voulut faire le chasseur; mais ayant eu froid aux pieds, il se hâta de revenir à Londres, et son pays eut de nouveau le bonheur de pouvoir jouir de ses lumières. » (HORACE WALPOLE.) Fox fut moins bien traité : on lui refusa une Pairie, « et le roi se servit, en parlant de lui au duc de Grafton, d'un langage fort peu relevé, disant : « Il veut donc maintenant poser son soulier crotté sur mon cou. » (ID.)

Parmi les ministres qui succédèrent à Newcastle et à Fox, le seul bien vu du roi était l'irrésolu duc de Devonshire, « qui se laissa charmer par les roses du pouvoir, au point d'en oublier les épines ». Mais le véritable chef du cabinet, malgrè l'aversion peu dissimulée de Georges II, c'était William Pitt.

Le Premier William Pitt (1756-61). — Le premier William Pitt, l'un des orateurs anglais les plus célèbres, naquit en 1708 à Boconnoc, dans le comté de Cornouailles. D'abord officier de cavalerie, il fut élu membre de la Chambre des Communes en 1735 par le Bourg-Pourri d'Old Sarum. Il se rangea parmi les *Wighs* ou libéraux, adversaires des *Torys* ou conservateurs. Le premier ministre de Georges II alors régnant, Robert Walpole, voulait entretenir la paix avec l'Espagne et la France; il avait l'habitude d'acheter les votes d'un grand nombre de membres du Parlement, et se vantait de savoir le prix de chaque conscience. Pitt attaqua Walpole avec autant d'éloquence que de vigueur, dans un discours qui fit une immense sensation. La vieille duchesse de Marlborough, charmée de l'éclat de ses débuts, lui légua 10 000 livres sterling, c'est-à-dire 250 000 francs.

Pitt avait « l'éloquence la plus fleurie; son langage était remarquablement pur et coulant, son action des plus expressives, sa figure distinguée et imposante; il triomphait surtout

dans la satire amère; il essayait rarement la plaisanterie, quoiqu'il y réussît bien ; son côté faible était le raisonnement; enfin, où il brillait le plus, c'était en parlant de lui-même[1] ». (HORACE WALPOLE, *Mémoires des Dix Dernières Années du Règne de Georges II.*)

Entré aux affaires en 1746 comme payeur général des troupes et démissionnaire huit ans plus tard, il devint ensuite ministre des affaires étrangères à la chute de Newcastle. Désagréable au roi et mal avec le duc de Cumberland, qui, chargé au début de la Guerre de Sept Ans de défendre le Hanovre contre les Français, ne voulut pas être placé sous ses ordres, Pitt fut renvoyé le 6 avril 1757 ; Lord Temple, Legge, Georges Grenville partagèrent son sort. A cette nouvelle les fonds publics baissèrent; la Cité de Londres accorda le droit de bourgeoisie à Pitt et à Legge; de toutes les villes d'Angleterre, Pitt reçut des diplômes d'honneur, des tabatières d'or, des lettres de félicitation. On attacha à la porte du Palais de Saint-James un placard avec ces mots : *On demande instamment un Secrétaire d'État. La probité n'est pas une qualité nécessaire; on ne traitera avec aucune personne ayant des principes.*

Qui accepterait la périlleuse mission de former un nouveau ministère? Le duc de Newcastle, toujours vain et ambitieux, y aurait consenti, mais sans donner à Fox la moindre part de pouvoir. Celui-ci, au contraire, aurait accepté d'être ministre et fit confier la Trésorerie à Lord Waldegrave. Ils ne réussirent point, et, après onze semaines d'incertitude, Pitt revint au pouvoir le 29 juin 1757. Il était secrétaire d'État avec Lord Holderness; le duc de Newcastle reprit la Trésorerie, Legge fut chancelier de l'Échiquier, Lord Temple, garde des sceaux privés, et Fox payeur général. Pitt dirigea la terrible Guerre de Sept Ans, de 1756 à 1761, et il se rendit célèbre par son éloquence, son opiniâtreté au travail, l'ardeur de son zèle pour les intérêts de l'Angleterre, enfin par sa haine implacable contre la France, à laquelle il voulait enlever toutes ses co-

1. « Et — ajoute le même écrivain — en s'efforçant d'excuser sa conduite. Ses fréquentes apostasies en politique étant connues, il ne cherchait point à les déguiser, et les traitait avec une confiance impudente, qui rendait nulles toutes les tentatives que d'autres auraient voulu faire pour les lui reprocher. Hors de la Chambre des Communes, il était bien loin de briller autant ; sa conversation, pleine d'affectation, n'avait rien de naturel, ses manières n'étaient pas engageantes ni ses talents adaptés à un pays où les ministres doivent commencer par faire la cour, pour qu'on la leur fasse ensuite ».

lonies. A-t-il dit : « Si nous voulions être justes envers les Français, nous n'en aurions pas pour trente ans à vivre » ? En tout cas, sa conduite est d'accord avec ces mots. De son premier jour au dernier, il n'a cessé de répéter contre notre pays le *Delenda Carthago* du premier Caton. Il dépensa sans compter, soudoya la Prusse, prit l'offensive partout, et partout fut vainqueur.

Bute et Townshend (1761-3). — La mort de Georges II (25 octobre 1760) amena un changement complet dans l'administration. Son petit-fils et sucesseur Georges III, qui devait régner soixante ans (1760-1820), n'en avait que vingt-deux à son avènement. Doux, pacifique, étranger d'ailleurs à l'Allemagne, où il n'était jamais allé, il fut gouverné dès le début par un Tory, lord Bute, qui contrebalança l'influence belliqueuse de Pitt, et entra lui-même au ministère (1761). Bute et les autres ministres ayant refusé de commencer la guerre contre l'Espagne par un véritable acte de brigandage, en interceptant les galions d'Amérique avant toute dénonciation d'hostilité, Pitt donna sa démission (5 octobre 1761). Le duc de Newcastle fut renvoyé quelques mois plus tard (mai 1762).

Il y eut alors (1761-3) un ministère ayant pour chef le comte de Bute, placé à la tête de la Trésorerie, et orgueilleux d'avoir rétabli la paix, mais « pauvre homme d'affaires », avec Jenkinson comme secrétaire privé; les autres membres étaient le jurisconsulte Mansfield; le premier Lord de l'amirauté, Georges Grenville, orateur facile, mais politique imprévoyant; le gardien du sceau privé, Bedford, chef de la Maison de Russell; le « faible et assez aimable » Halifax; l'obstiné et violent Égremont, « qui profitait de l'influence de sa position pour enrichir sa famille et ses amis »; il appelait son collègue Bedford un « pitoyable et sot entêté ». A ces hommes vint se joindre, après la paix de Paris de 1763, « l'éloquent et impétueux Charles Townshend », qui avait été à la tête du Bureau du Commerce, puis de la Secrétairerie d'État de la guerre. Ce furent ces ministres qui, en voulant faire voter par le Parlement des taxes applicables à la Nouvelle-Angleterre, provoquèrent le soulèvement des Américains. (Projet présenté par Charles Townshend le 9 mars 1763). Ils rencontrèrent une vive résistance, surtout de la part de Pitt; ils virent qu'ils foulaient un sol « miné ». Townshend se retira le premier et fut suivi par Bute, au grand chagrin de Georges III.

Grenville et Bedford (1763-5). — Un nouveau ministère fut formé par Grenville, Chef de la Trésorerie et Chancelier de l'Échiquier, avec 2 Secrétaires d'État, Égremont et Halifax. Grenville aimait le pouvoir et l'argent; il était absolument brouillé avec Pitt son beau-frère; il n'avait pas l'affection du roi, et rencontrait dans le Parlement de nombreux ennemis. Il était secondé, il est vrai, par un homme fort habile, Charles Jenkinson, et par le jeune comte de Shelburne, chef du Bureau du Commerce. Les « ministres triumvirs », le « monstre à trois têtes » (Grenville, Égremont, Halifax), étaient impopulaires avant même d'agir. Ils le furent bien davantage, quand ils poursuivirent le journaliste Wilkes, qui, dans le 45e numéro du *North Briton*, avait attaqué comme mensongère une allégation contenue dans le discours du roi à la clôture de la session[1]. Wilkes était membre du Parlement : il fut arrêté, puis relâché. « Wilkes et liberté ! » devint le mot d'ordre du parti populaire. Pour renforcer le ministère chancelant, pour soutenir « les trois Horaces » ou « le Cerbère ministériel », on proposa une place à Lord Hardwicke, qui la refusa. Bedford, auquel on fit ensuite appel, demanda que Bute fût exclu de la présence du roi et que Pitt rentrât aux affaires. Rien ne se fit. Le roi refusa de se plier aux exigences de Pitt, qui réclamait un changement complet dans le personnel administratif. « J'aimerais mieux, s'écria Georges III, mourir à la place où je me trouve maintenant. » Mais Bute découragé se retira spontanément à la campagne; Shelburne donna sa démission, et Bedford entra dans le ministère pour soutenir Grenville, alliance que Pitt appelait « un Traité de Connivence », et qui faisait dire à Lord Melcombe : « Cela est bon pour un terme. » Le cabinet persista dans son projet de taxer les Américains. Il continua les poursuites contre Wilkes, et fit voter le Bill du Timbre (1764-5, v. le chap. suivant), malgré l'éloquente résistance d'Isaac Barré, ancien compagnon de Wolfe à Louisbourg et Québec.

Lord Chatam (1765-8). — Enfin, écrasé par son impopularité, Grenville tomba du pouvoir (9 juillet 1765). Pitt, sur le refus de Temple, son beau-frère et le frère de Grenville, de s'associer à lui, déclina la mission de former un cabinet. Le duc de Cumberland s'en chargea. Il donna la Trésorerie au mar-

1. Georges III s'y attribuait le mérite de la paix conclue par Frédéric II de Prusse à Hubertsbourg, après avoir été abandonné par l'Angleterre.

quis de Rockingham, qui prit pour secrétaire son ami Edmond Burke ; le duc de Grafton, Conway, Pratt, Georges Sackville, complétèrent la nouvelle administration. Elle resta impuissante ; bientôt abandonnée par le duc de Grafton, elle dut faire place à William Pitt, qui devint comte de Chatam et Lord du Sceau Privé. Il eut pour collègues le duc de Grafton à la Trésorerie, Charles Townshend comme Chancelier de l'Échiquier, Lord Shelburne, Lord Cambden, Northington, Granby (1766-8). Malade et usé, Lord Chatam essaya en vain de prévenir la Guerre d'Amérique et quitta définitivement le pouvoir en 1768.

Grafton (1768-1770).— Le duc de Grafton, qui était en fait à la tête du cabinet depuis que la mauvaise santé de Lord Chatam l'empêchait de prendre part à l'administration, conserva la direction des affaires. Le ministère avait déjà été modifié l'année précédente par la mort de Charles Townshend (1767), que Lord North remplaça comme Chancelier de l'Échiquier ; Lord Bristol fut chargé du Sceau Privé. Le ministère fut vivement attaqué par Lord Chatam, qui lui reprocha sa politique à l'égard de l'Amérique et sa conduite dans l'affaire de Wilkes. Celui-ci, revenu en 1766 de France où il s'était réfugié, avait été élu député de Middlesex. Il fut emprisonné, expulsé de la Chambre des Communes. Réélu, il fut encore déclaré incapable de siéger ; une troisième élection qu'il obtint fut déclarée nulle. Ses électeurs protestèrent, et le gouvernement fut attaqué par les célèbres *Lettres de Junius* (à partir de 1769). Lord Cambden s'unit à Lord Chatam contre le ministère et perdit sa place de Chancelier ; elle fut donnée à M. Yorke, qui mourut trois jours après avoir accepté le grand sceau. Enfin mis en minorité sur une motion de Rockingham, le duc de Grafton dut se retirer.

Lord North (1770-1782). **Burke. Le Second Fox.** — Lord North lui succéda comme premier Lord de la Trésorerie. Frédéric, Lord North (1732-1792), était le fils aîné de François, comte de Guilford. Elève d'Éton et d'Oxford, il avait la réputation d'un lettré : entré au Parlement en 1754, il avait montré de l'activité et du talent ; il était depuis trois ans Chancelier de l'Échiquier. Son administration dura douze ans ; c'est pendant sa durée qu'éclata la Guerre d'Amérique. Parmi ses collègues, dans la seconde partie de son ministère, citons Lord Georges Germain, lord Amherst, lord Barrington.

C'est alors qu'apparaissent trois des hommes d'État les plus

remarquables de la Grande-Bretagne, le second Fox, Burke, et le second Pitt. Charles-Jacques Fox, second fils du premier Lord Holland (Henri Fox), était né à Londres en 1748. D'un caractère ardent, fougueux, il se livrait tour à tour avec le même emportement à l'étude et au plaisir. Admirateur de Démosthène, il fut élu à la Chambre des Communes avant d'avoir l'âge légal (1768). Lord de l'Amirauté en 1770, il donna sa démission deux ans plus tard, rentra bientôt au Conseil de la Trésorerie, mais fut renvoyé par Lord North en 1774. Il fut dès lors un des chefs de l'opposition. « Son éloquence grandissait à mesure que le sujet devenait plus étendu... par l'énergie de son geste et l'impétuosité de son débit, il ébranlait les auditeurs impartiaux, animait ses adhérents, et jetait le trouble, l'alarme, la stupeur dans l'âme de ses adversaires. » Ajoutons que c'était un cœur généreux : il défendit la cause des Américains et resta juste envers la France.

L'Irlandais Edmond Burke commença comme lui, mais ne finit pas de même. Il était né à Dublin en 1730 : avocat à Londres à partir de 1753, il se fit connaître par plusieurs ouvrages, la *Réclamation en faveur de la Société Naturelle* (1756), l'*Essai sur le Sublime et le Beau* (1757), et il commença en 1758 son journal l'*Annual Register*. Attaché en 1761 à la personne de Lord Halifax vice-roi d'Irlande, puis secrétaire particulier de Lord Rockingham en 1765, il occupa bientôt une place importante à la Chambre des Communes, où il attaqua le Bill du Timbre.

Fox et Burke, soutenus ensuite par Sheridan et le second Pitt, combattirent vigoureusement le ministère de Lord North. Le 20 février 1778 Fox proposa de signer la paix avec les Américains; Conway et Pownall en firent autant; la même année, Rockingham, dans la Chambre des Lords, flétrit la cruauté avec laquelle on faisait la guerre; mais lord Sherburne s'opposa à ce que l'on reconnût l'indépendance des États-Unis. En 1780 Lord Stormont entra au ministère. Le 12 juin 1781 Fox fit un nouvel effort en faveur de la paix ; William Pitt parla dans le même sens. Ce second fils de Lord Chatam était né à Hayes (Kent) en 1759; élève de Cambridge, il venait d'entrer à vingt-deux ans à la Chambre des Communes.

Malgré ces attaques, le ministère North durait toujours; enfin la capitulation d'York-Town (v. ch. suivant) lui porta un coup mortel. Quand la nouvelle de ce désastre éprouvé par les Anglais parvint en Europe, la Cité de Londres supplia le

roi de mettre fin à la guerre. Donnant l'exemple aux autres membres du cabinet, lord Germain se retira. Une motion pacifique de Conway, Pitt, Fox, Wilberforce, Burke, fut repoussée à une voix de majorité seulement (22 février 1782). Cinq jours après, une autre, ayant pour but de présenter au roi une adresse pacifique, fut votée. Flétri par Fox, Lord North donna sa démission (20 mars 1782).

Rockingham (1782). **Shelburne** (1782-3). **La Coalition.** — Charles Watson Wentworth, marquis de Rockingham, né en 1730, et qui avait été une première fois ministre de 1765 à 1766, forma un nouveau ministère avec Lord Shelburne, Cawendish, Keppel, Richmond, Lord Thurlow, Lord Cambden, Dunning, Conway, Grafton, Fox aux Affaires Étrangères, et Burke comme payeur général. Fox ne tarda point à se brouiller avec lord Shelburne qu'il accusait de duplicité, et Rockingham mourut au bout de quelques mois. C'est sous son administration qu'il fut pour la première fois sérieusement question d'une Réforme électorale.

Shelburne remplaça Rockingham à la tête du cabinet. Fox donna sa démission; Thomas Townshend et lord Grantham entrèrent au ministère, et William Pitt en fit partie à 23 ans comme Chancelier de l'Échiquier.

La nouvelle administration ne dura pas longtemps. Fox, Burke et Sheridan s'unirent contre elle avec Lord North. Une majorité de coalition se forma dans les deux Chambres et censura les ministres au sujet des derniers traités de paix. Shelburne donna sa démission le 24 février 1783; il n'eut pas immédiatement de successeur, et ses collègues restèrent aux affaires. Enfin, le 2 avril 1783, se forma un ministère de coalition dans lequel figuraient Portland, Lord North, Fox, Cawendish, Keppel, Stormond, Burke. Le 7 mai Pitt proposa, sans succès d'ailleurs, la Réforme parlementaire. Il attaqua la nouvelle administration ; le 17 décembre la Chambre des Lords repoussa un Bill proposé par Fox, pour rendre plus sérieux le contrôle du ministère sur la Compagnie des Indes; le ministère se retira.

Le Second Pitt (1783-1806). — Le lendemain Pitt était premier ministre à 24 ans. Actif comme son père, éloquent comme lui, sa passion dominante était la haine de la France, contre laquelle tous les moyens sans distinction lui paraissaient bons; jamais homme ne nous a voulu, ne nous a fait autant de mal. Il eut pour collègues au début les Lords Gower et Sidney,

le marquis de Caermarthen, Lord Thurlow, le duc de Rutland, le vicomte Howe, le duc de Richmond, G. Grenville, Lord Mulgrave, Henri Dundas. Ayant contre lui la Chambre des Communes, Pitt la fit dissoudre par Georges III le 25 février 1784; les élections nouvelles lui donnèrent la majorité. C'est sous son administration que fut discuté le Traité de Commerce de 1786 avec la France, qu'eut lieu le procès de Warren Hastings, que Georges III devint fou, et que le prince de Galles fut nommé Prince Régent. La Révolution Française excita ensuite des débats passionnés : tandis que Fox et Sheridan, fidèles aux convictions libérales de leur passé, applaudissaient généreusement à la régénération de notre pays, Burke, se démentant tout à coup, publiait un pamphlet haineux, ses *Réflexions sur la Révolution Française*, et Pitt préparait, armait, payait, pour anéantir la nation dont l'appui avait affranchi l'Amérique, trois coalitions de l'Europe monarchique ; il devait mourir, deux mois après Austerlitz, le 23 janvier 1806 ; Fox le suivit dans la tombe le 13 septembre 1806 ; Burke était mort en 1797.

Conquêtes des Anglais dans les Indes Orientales. Premiers Établissements. — A l'extérieur, le plus grand fait de l'Histoire d'Angleterre au dix-huitième siècle, après la lutte contre la France et avant la perte des colonies américaines, c'est la conquête de l'Hindoustan. La *Compagnie des Indes* avait été fondée sous le règne d'Élisabeth, le 31 decembre 1600 ; organisée seulement pour commercer avec les indigènes, elle établit un premier comptoir à *Surate* en 1611, un second à *Madras* en 1624. En 1662 l'infante de Portugal, Catherine, apporta en dot à Charles II l'Ile de *Bombay*. Trente-trois ans plus tard, le *Fort William* fut bâti au Bengale sur l'Hoogley (1696). La mort du Grand-Mogol[1] Aureng-Zeb (1707) et la dissolution de son empire vinrent hâter les progrès des Anglais. Les souverains de Delhi n'exercèrent plus qu'une autorité nominale sur les vastes territoires auparavant soumis à leur domination : les *Rajahs*, les *Nababs*, les *Soubabs*, se rendirent indépendants dans les provinces ; la guerre civile éclata sur tous les points. Il devint dès lors facile aux Européens, en intervenant dans les querelles des princes indigènes, de gagner du terrain dans

1. L'empire du Grand-Mogol avait été fondé en 1505 à Delhi, par Baber ou Babour, arrière-petit-fils de Timour Lenk ou Tamerlan. Il était arrivé à sa plus grande puissance sous Akbar (1555-1605).

le pays. Le Français Dupleix avait essayé de mettre cette situation à profit; on a vu pourquoi il ne put y réussir. Les Anglais furent plus heureux.

Clive (1725-1774). Ses débuts. — Le fondateur de l'Empire Britannique aux Indes fut Lord Clive. Né le 29 septembre 1725 à Market-Drayton (Shropshire) et d'abord commis au service de la Compagnie des Indes, Robert Clive resta quelque temps prisonnier des Français, quand Dupleix eut cassé la capitulation accordée par La Bourdonnaye au gouverneur de Madras (1746 : voir chap. XIX). Mais le jeune employé civil parvint à s'enfuir au Fort Saint-David et se fit soldat. Nommé enseigne, il attira bien vite l'attention sur lui par son courage. Chunda-Sahib, nabab du Carnatic, avait vaincu et tué Anaverdy-Khan, allié des Anglais, et, avec le secours de Dupleix, il assiégeait dans *Trichinopoly* le fils d'Anaverdy-Khan, Mohammed-Ali. Envoyé à son secours avec cinq cents hommes, Clive se jette dans *Arkote* et y repousse pendant cinquante jours les attaques de dix mille hommes commandés par Rajah-Sahib, fils de Chunda-Sahib. Bientôt même, ayant reçu des renforts, il prend l'offensive, vient attaquer Dupleix et Chunda-Sahib, les bat sous les murs de *Trichinopoly*, et les force à se retirer après avoir conclu une convention désavantageuse. C'est alors, on l'a vu, que Dupleix fut rappelé en Europe par le gouvernement de Louis XV, et que son successeur Godeheu conclut le Traité de Madras, par lequel les Français abandonnaient toutes leurs conquêtes. Pendant ce temps Clive allait, lui aussi, en Europe, mais pour y recevoir le prix de ses premiers services : il en revenait lieutenant-colonel et gouverneur du Fort Saint-David (1753).

Les Anglais au Bengale. Surajah-Dowlah (1756); **mort des prisonniers anglais dans le Trou Noir** (mai 1756). **Bataille de Plassey** (23 juin 1757).—Ses exploits allaient avoir un plus vaste théâtre. Nous avons vu que la Compagnie Anglaise avait fondé le Fort William sur l'Hoogley, bras occidental du Gange. En 1756, un jeune prince indien féroce, Surajah-Dowlah, devint nabab de *Mourchedabad*, au Bengale. Ennemi des Anglais, il attaque à l'improviste le *Fort William*, s'en empare, et jette cent quarante-six prisonniers dans un cachot de vingt pieds carrés appelé le *Trou Noir*, où ils périssent étouffés en une nuit, à l'exception de vingt-trois (mai 1756). Une expédition fut envoyée de Madras pour punir cette cruauté. Une flottille, neuf cents soldats anglais du 39e régi-

ment, qui porte encore sur ses drapeaux cette devise : *Primus in Indis,* et quinze cents cipayes, partirent sous les ordres de l'amiral Watson et de Clive. On était au début de la Guerre de Sept Ans : les deux chefs anglais, craignant de voir Surajah-Dowlah faire alliance avec la garnison française de Chandernagor, conclurent un traité avec lui et se contentèrent d'abord de la délivrance de leurs compatriotes survivants. Quand Chandernagor eut capitulé (18 mars 1757), ils tournèrent toutes leurs forces contre le nabab. Le ministre de Surajah-Dowlah, Meer-Jaffeer, promit par écrit à Clive de trahir son maître. L'Indien Omichund découvrit le secret, et demanda qu'on lui garantît 300 000 livres sterling pour prix de son silence. Afin de s'en débarrasser, Clive imagina de faire une double copie du traité : la première, qui était la bonne, ne faisait pas mention d'Omichund ; l'autre comprenait la promesse par lui réclamée. L'amiral Watson ne voulut pas se prêter à la supercherie en apposant sa signature à cette seconde copie : Clive la contrefit[1]. Il n'en fallut pas moins combattre : avec trois mille hommes, l'audacieux officier défit le nabab, qui lui opposait quarante mille fantassins, quinze mille cavaliers et cinquante canons, à la bataille de *Plassey* (23 juin 1757). Surajah-Dowlah fut tué dans sa fuite.

Politique Britannique à l'égard des Princes Indigènes. — Maîtres de Mourchedabad, les Anglais auraient pu dès lors garder pour eux le Bengale. Pourtant ils conférèrent le titre de nabab à Meer-Jaffeer, et se contentèrent de se faire donner par lui beaucoup d'argent : 1 100 000 livres sterling furent partagées entre les vainqueurs. La conduite de Clive servit désormais de règle dans les Indes : s'établir brusquement dans cet immense pays, il ne fallait pas y songer ; les indigènes se seraient aperçus du petit nombre de leurs maîtres. Au milieu de ces populations prodigieuses, des colonies européennes auraient disparu submergées. Il valait bien mieux ne se montrer d'abord que par intervalles, pour frapper des coups rapides et sûrs. En se retirant, on entretenait avec soin les jalousies des princes du Dekkan, de l'Oude et du Carnatic ; au besoin on agrandissait leur territoire; mais on plaçait partout dans leurs capitales, à Mourchedabad, à Delhi, à Lucknow, des résidents britanniques qui leur laissaient tous les honneurs, toute la représentation extérieure, et gardaient pour eux-

1. Omichund devint fou, quand il reconnut qu'on l'avait joué.

mêmes, avec un titre subalterne, la réalité du pouvoir. A la première alerte, les Anglais reparaissaient sur le point menacé ; on s'habituait à les considérer comme un peuple d'une nature supérieure, instruit de tout, capable de tout, bienfaisant pour ses amis, inflexible pour ses ennemis. Quand le degré de fascination était suffisant, on ne faisait plus que sanctionner un fait accompli en déclarant le pays *Province Britannique*, et les différentes parties de l'Inde passaient ainsi successivement de l'indépendance à la servitude, sans qu'on pût indiquer à quel moment l'une avait fini, l'autre avait commencé.

Administration de Clive (1765-1767). — Après avoir élevé au trône Meer-Jaffeer, Clive le protégea contre ses voisins. Le fils du Grand-Mogol, soutenu par le nabab d'Oude et la belliqueuse peuplade des Rohillas, était venu assiéger *Patna :* la présence de Clive suffit à le mettre en fuite. Les Hollandais établis à *Chinsurah* sur le Gange, s'alarmant des progrès de l'Angleterre, firent venir de Java sept vaisseaux et quinze cents hommes; Clive les battit et leur imposa la destruction des remparts de Chinsurah (1760). Comblé de richesses, il partit pour l'Europe, où il reçut de Georges III les titres de *Baron de Plassey* et de *Pair d'Irlande* (1764). En son absence, l'avidité des agents de la Compagnie, leurs exactions, leurs violences contre les indigènes, furent telles, que la présence du vainqueur de Plassey devint indispensable pour rétablir l'ordre. Il fut renvoyé dans l'Inde et la gouverna pendant deux ans (1765-1767). C'est pendant son administration que la nababie de Mourchedabab passa définitivement au pouvoir des Anglais. Le nabab se contenta désormais d'une pension de 12 millions cinq cent mille francs; il abandonnait à ses alliés tout-puissants la souveraineté du *Bengale* et des Côtes de *Bahar* et d'*Orissa.* De retour en Europe, Clive vit sa conduite vivement attaquée par le Parlement. D'ailleurs en butte aux dédains de l'aristocratie britannique, malgré ses immenses richesses, il tomba dans une tristesse profonde et mit fin à ses jours de sa propre main, le 22 novembre 1774.

Oppression des Indiens. Famine de 1770. — Cependant le désordre continuait dans l'Inde. « Les serviteurs de la Compagnie obtinrent, non pour elle, mais à leur profit individuel, des monopoles qui embrassaient presque tous les objets du commerce intérieur. Ils forçaient les natifs à acheter cher et à vendre bon marché. Ils insultaient, impunis, les tribunaux, la police, les autorités fiscales du pays. Ils couvraient de leur

protection toute une classe d'indigènes, à eux subordonnés, qui parcouraient les provinces, semant partout sur leur passage la désolation et la terreur. Tout subalterne d'un facteur anglais se trouvait armé du même pouvoir que son maître ; et son maître lui-même était armé de tous les pouvoirs de la Compagnie. Tandis que d'énormes fortunes se faisaient ainsi à Calcutta, trente millions d'êtres humains végétaient au Bengale, réduits aux dernières extrémités de la misère... Dans l'été de 1770, les pluies manquèrent, la terre désséchée se fendit, les étangs se vidèrent, les rivières ne roulèrent plus que des eaux rares dans leurs lits boueux, et une famine telle que la connaissent seuls ces pays, où la subsistance de chaque famille lui vient du lopin de terre qu'elle cultive, remplit de misère et de mort toute la vallée du Gange... Le Hoogley emportait dans ses flots des milliers de cadavres, qui chaque jour venaient échouer aux pieds des portiques, le long des jardins appartenant aux riches agents de la Compagnie... Un bruit circulait, que les agents de la Compagnie avaient créé la famine en accaparant tout le riz du pays, et en le revendant huit, dix, jusqu'à douze fois plus cher qu'ils ne l'avaient acheté. » (MACAULAY, *Lord Clive.*)

Acte Régulateur (1773-1774). — Quant à la Compagnie elle-même, elle était surchargée de dettes et obligée de contracter emprunt sur emprunt. Appelé à se prononcer sur cette situation, le Parlement réorganisa la Compagnie par l'*Acte Régulateur* (1773-1774). La haute administration, dont le siège se trouvait en Angleterre, était confiée par cet acte à une *Cour des Directeurs*, élus pour quatre ans, et à une *Assemblée Générale des Actionnaires*, dont faisait partie quiconque avait mille livres sterling au moins engagées dans les fonds de la Compagnie. L'Inde était divisée en *trois Présidences :* celles de Calcutta, Madras et Bombay. Un *Gouverneur Général*, siégeant à Calcutta, avait le pouvoir supérieur, avec l'assistance d'un *Conseil* de quatre membres renouvelé tous les cinq ans, et sous la surveillance d'une *Cour de Justice* nommée par le roi.

Administration de Warren Hastings (1772-85). **Ses exactions. Son procès** (1785-95). — Le trop célèbre Warren Hastings naquit le 6 décembre 1732 à Daylesford (Worcestershire). Orphelin dès le berceau, il fut élevé par son grand-père. Dès l'âge de sept ans, lorsqu'il était encore à l'école du village, il rêvait de posséder un jour le manoir que sa famille ruinée avait dû vendre. Après avoir étudié à Westminster, quoiqu'il

eût obtenu une bourse à Oxford, il partit en 1750 pour l'Hindoustan, et resta deux ans au Fort William comme *expéditionnaire* (*writer*). Envoyé ensuite à Cossimbazar, près de Mourchedabad et un instant prisonnier de Surajah-Dowlah, il devint après la bataille de Plassey agent de la Compagnie près de Meer-Jaffeer à Mourchedabad; enfin, en 1761, il fut membre du Conseil Suprême à Calcutta. Il y montra de l'intelligence, de l'activité, et revint en Angleterre après quinze ans de séjour dans l'Hindoustan, en 1764.

Il retourna aux Indes Orientales en 1769. D'abord à Madras, il fut mis en 1772 à la tête du gouvernement du Bengale. Il y resta treize ans, et fut en 1774 gouverneur général de l'Hindoustan. Il y exerça la plus odieuse tyrannie. Il prêta les troupes anglaises moyennant une somme de 400 000 livres sterling au nabab d'Oude, Sujah-Dowlah, pour massacrer les Rohillas, fit pendre le Grand Brahmine Nuncomar, dont il craignait les dénonciations, corrômpit à prix d'argent Impey, juge royal envoyé par le gouvernement au Bengale pour contrôler la conduite des agents de la Compagnie, et se débarrassa par violence ou par fraude du Conseil de Surveillance qui lui était adjoint. En 1781 il entra brusquement dans Bénarès, la ville sainte des Indiens, demanda 12 500 000 francs au rajah Cheyte-Sung, et, pendant que celui-ci s'enfuyait avec épouvante, il livra au pillage tous ses trésors. Il pénétra ensuite dans le royaume d'Oude. La mère et la veuve de Sujah-Dowlah, les *Begums* ou princesses, s'étaient, à son approche, réfugiées dans leur *Zenanah* et refusaient de livrer leur argent: pour vaincre leur résistance, on mit leurs eunuques à la torture; elles furent obligées de donner 30 millions pour les sauver. Du reste, à l'époque de la Guerre d'Amérique, les mesures vigilantes du gouverneur général contribuèrent au salut des colonies anglaises menacées par Haïder-Ali et les Français ses alliés.

De retour en Angleterre en 1785, Warren Hastings fut accusé d'assassinat et de vol commis sur les indigènes. Philip Francis, Burke, Fox, Sheridan portèrent la parole contre lui avec une merveilleuse éloquence. Pitt et Dundas l'abandonnèrent. Hastings comparut pour la première fois devant la Chambre des Lords transformée en Cour de Justice le 13 février 1788. Ce célèbre procès, qui rappelait celui de Verrès, ne se termina qu'au printemps de 1795: Warren Hastings fut acquitté; l'Angleterre lui pardonna des crimes dont elle avait recueilli les fruits. Il mourut le 22 août 1818.

Les Anglais au Mysore. Haïder-Ali (1761-1781) **et Tippoo-Sahib** (1781-1799). — Les Anglais étaient maîtres du Bengale. La conquête de la presqu'île leur coûta plus cher. Le musulman Haïder-Ali, ministre du sultan de Mysore, s'était emparé de Bangalore en 1757 et avait vaincu les Mahrattes. Il se fit décerner en 1759 par son souverain les titres de *Dalaway* (Premier Ministre) et de *Behadour* (Intrépide) ; il fit alliance avec les Français, alors commandés par Lally-Tollendal (pendant la Guerre de Sept Ans) ; enfin il détrôna son maître et fut reconnu par le Grand-Mogol comme sultan de Mysore (1761). Il y joignit une partie de la côte du Malabar, Calicut, les Iles Maldives, etc. Menacé par les Anglais, que ses progrès inquiétaient, il prit résolument l'offensive (1767). De concert avec le soubab du Dekkan, Nizam-Ali, il attaqua le nabab du Carnatic, vassal des Anglais, qui fut contraint par le traité du 15 avril 1769 à céder une partie de son territoire et à payer tribut au Mysore.

Haïder-Ali reprit les armes en 1780, au moment de la Guerre d'Amérique, de concert avec la France et les Mahrattes, qui étaient descendus de la Chaîne des Ghattes Occidentales dans l'intérieur du Dekkan. Le sultan de Mysore, avec quatre-vingt mille hommes et cent pièces de canon, entra dans le Carnatic, vainquit deux fois les Anglais à *Conjeveram*, près de Madras, et força la garnison d'*Arkote* à capituler. Hastings, qui était alors gouverneur général, parvint, il est vrai, à signer la paix avec les Mahrattes, et le général Eyre-Coote battit Haïder-Ali à *Porto-Nevo*, sous les murs de Vellore (1er juillet 1781). Mais bientôt le bailli de Suffren arriva avec une flotte française et joignit deux mille Européens aux troupes du sultan de Mysore.

La mort d'Haïder-Ali n'arrêta point les hostilités, qui furent soutenues par son fils Tippoo-Sahib. Ce fut seulement à la nouvelle de la paix conclue à Versailles entre la France et l'Angleterre que Tippoo-Sahib signa le *Traité de Mangalore*, aux termes duquel chacun des belligérants restituait ses conquêtes (1784). Six ans après, il se vit attaqué par les Anglais, soutenus par les Mahrattes et le Nizam, et perdit la moitié de ses États (1790-1792). En 1798, au moment de l'expédition des Français en Égypte, il eut l'espoir de relever sa puissance. Mais le gouverneur général lord Wellesley lui opposa deux armées, l'une à l'est, venant de Vellore, sous le général Harris, l'autre à l'ouest, venant de Bombay, sous le général Stuart. Vaincu après une résistance opiniâtre, Tippoo-Sahib se réfugia

dans sa capitale Séringapatam. Il repoussa pendant un mois les assauts des Anglais; enfin, le 4 mai 1799, il périt sur la brèche. Le Mysore était désormais à la merci de l'Angleterre.

Colonie Anglaise de la Nouvelle-Galle du Sud, en Australie (1788): **Botany-Bay et Port-Jackson.** — Dix ans avant la mort de Tippoo-Sahib, les Anglais avaient jeté dans l'Australie ou Nouvelle-Hollande les fondements d'un nouvel empire. Cette île immense avait été découverte en 1605 par les Hollandais. Le capitaine Cook en reconnut la côte sud-est en 1770. On sut dès lors que l'Australie avait neuf cents lieues de l'est à l'ouest et sept cent cinquante du sud au nord. On reconnut dans la partie orientale une vaste chaîne de montagnes parallèles à la côte, c'est-à-dire courant du nord au sud: on les appela les *Montagnes Bleues;* on explora au sud-est l'embouchure de la Murray, le Golfe de Spencer et la Tasmanie ou l'Ile de Van-Diémen. A quelques années de là, en 1788, le capitaine Philips aborda en Australie avec huit cents condamnés et fonda l'établissement de *Botany-Bay;* bientôt après s'éleva la ville de *Sydney* sur le *Port-Jackson.* La colonie prit le nom de *Nouvelle-Galle du Sud* et se développa rapidement. La découverte de nombreuses mines d'or devait, un demi-siècle plus tard (1851), lui donner une bien autre importance[1].

1. Voir, pour la colonisation de l'Australie, l'*Histoire Contemporaine,* 11e édition, chap. XLII, pages 972-978.

CHAPITRE XXVII.

La Révolution d'Amérique. Fondation des États-Unis.

La Découverte et la Colonisation. Sir Walter Raleigh (1552-1617). Les Anglais en Virginie (1584).— La Virginie colonisée (1606-1621). L'esclavage des Noirs. — Le Maryland fondé par le catholique Lord Baltimore (1632).— Les Puritains dans la Nouvelle-Angleterre (1620-1643). — La Caroline (1663) et la Législation de Locke (1670). — Les Découvertes et la mort d'Hudson (1607-1611).— Les Nouveaux Pays-Bas. Établissements Hollandais (1610-1667) et Suédois (1638-1655). — Georges Fox (1624-1691). La Secte des Quakers ou Amis.— William Penn (1644-1718). La Pensylvanie (1681). — La Géorgie (1732). Les Frères Moraves.

L'Affranchissement. Guerre d'Amérique. Situation des Colonies pendant la première partie du dix-huitième siècle.— Dette de l'Angleterre. Lord Grenville. Bill du Timbre (1765). — Bill Déclaratoire (1766). Lord North. Nouveaux impôts (1767). Soulèvement de Boston (1774). Début des hostilités.— Première Période (1774-1777). Combats de Lexington et de Bunker's Hill (1775). — Georges Washington commandant en chef. Son caractère.— Invasion du Canada par Montgommery (1775-76). — Déclaration d'Indépendance des États-Unis (4 juillet 1776). Importance et conséquences de cet acte.— Opérations au centre. Batailles de Brooklyn, de Trenton et de Princetown (1776-7), de la Brandywine et de Germantown (1777). — Opérations au nord. Capitulation de Saratoga (17 octobre 1777). Débats du Parlement anglais. Rôle de Lord Chatam. — Deuxième Période (1778-1781). État des esprits en France. Enthousiasme pour la Cause Américaine. Franklin à Paris. La Fayette, Beaumarchais et Voltaire.—État des esprits en Angleterre. Mort de Lord Chatam (12 mai 1778).— Intervention de la France. Bataille d'Ouessant (27 Juillet 1778). — D'Estaing en Amérique. Retraite des Anglais sur New-York. Bataille de Monmouth, attaque de Rhode-Island (1778).— Alliance de l'Espagne avec la France (1779). Conquête de la Grenade par d'Estaing. Échec devant Savannah. — Ligue de Neutralité Armée (1780).—De Guichen. Succès aux Antilles. Revers sur le Continent (1780).— Rochambeau et de Grasse. Capitulation d'York-Town (17 octobre 1781).— Troisième Période (1781-3). Bataille navale des Saintes (1782).— Échec des Français à Jersey (1781). Conquête de Minorque (1782). Siège inutile de Gibraltar (1779-83). — Lutte dans les Mers de l'Inde. Succès du Bailli de Suffren (1782-3). — Traité de Versailles (20 janvier 1783).

La Constitution Américaine. Convention de Philadelphie (14 mai 1787). Vote de la Constitution (17 septembre 1787). Sa mise en vigueur (4 mars-6 avril 1789). — Les deux Présidences de Washington (1789-93, 93-97). Sa mort (14 décembre 1799).

La Découverte et la Colonisation. Sir Walter Raleigh (1552-1617). Les Anglais en Virginie (1584). — Pendant qu'une compagnie de marchands conquérait à l'Angleterre, dans les Indes Orientales, un empire qui devait compter un jour 200 millions de sujets, le gouvernement de la Grande-

Bretagne, par son orgueil et sa rapacité, perdait ses Colonies du Nouveau Monde.

Elles n'avaient pas encore tout à fait deux siècles d'existence. Sir Humphrey Gilbert, soldat, membre du Parlement et marin, en outre beau-frère de sir Walter Raleigh favori de la reine Élisabeth, essaya sans succès, en 1579, de prendre pied sur le continent de l'Amérique du Nord. Il repartit en 1583; la reine lui avait fait présent d'une ancre d'or. Il visita Terre-Neuve, puis se dirigea vers le continent; mais il fut englouti dans une tempête avec son bâtiment *L'Écureuil*. L'aventureux Raleigh ne se laissa pas décourager : il avait fait ses premières armes en France, dans les guerres de religion, sous Coligny. La reine lui octroya la possession des côtes de Caroline, où les huguenots français n'avaient point réussi à s'établir (1563-8). Au mois de juillet 1584, 2 vaisseaux sous les ordres de Philippe Amidas et d'Arthur Barlow prirent possession de l'Ile de Wocoken, au sud du Détroit d'Ocracok. « La végétation de ces latitudes méridionales frappa les spectateurs d'admiration; les arbres n'avaient pas leurs pareils dans le monde; les vignes luxuriantes formaient de gracieux festons, en grimpant sur les cèdres superbes; le raisin était si abondant sur chaque petit cap que les flots de l'Océan, effleurés par le doux vent d'été et caressant nonchalamment le rivage, éclaboussaient les grappes de leur écume; des berceaux naturels formaient des ombres impénétrables aux rayons du soleil de juillet. Les forêts étaient peuplées d'oiseaux; et lorsqu'on déchargeait une arquebuse, ils s'envolaient par compagnies entières en répandant des cris qui, répétés par les échos, ressemblaient à ceux qu'aurait pu pousser une troupe d'hommes. » (Bancroft.) L'expédition visita le Golfe de Pamlico, le Détroit d'Albemarle et l'Ile de Roanoke. Quand elle fut rentrée en Angleterre, Élisabeth enchantée donna au pays ainsi exploré le nom de *Virginie.*

Ralph Lane y arriva en 1585 comme gouverneur au nom de Raleigh, avec 7 navires. Il essaya sans succès de s'établir dans l'Ile de Roanoke. Une autre tentative, dirigée par John White (1587-8), ne réussit pas mieux. En 1602 Barthélemy Gosnold arriva dans la Baie de Massachusetts, découvrit le Cap Cod, l'Ile de Nantucket, la Baie de Buzzard et l'Ile Élisabeth. Les voyageurs « purent y admirer la végétation luxuriante d'un sol vierge, des forêts majestueuses, des fruits agrestes et des fleurs sortant de terre; les églantiers, les épines, les

chèvrefeuilles, les pois sauvages, la tanaisie et le jeune sassafras, les fraisiers, les framboisiers et les vignes y abondaient ». Martin Pring arriva en 1603 à l'embouchure du Penobscot, dans le Maine. Georges Weymouth remonta ce fleuve en 1605. La période de découverte était terminée; celle de colonisation allait commencer.

La Virginie colonisée (1606-1621). **L'esclavage des Noirs.** — En 1606 Jacques I[er] accorda une patente pour la colonisation de la Virginie. Newport, John Smith, Wingfield arrivèrent dans la baie de Chesapeake, en passant entre les Caps Henri et Charles, qu'ils nommèrent ainsi en l'honneur des deux fils du roi; ils découvrirent le Fleuve James, ainsi appelé en l'honneur de Jacques, et fondèrent une colonie dans la presqu'île de Jamestown. En 1610 Sir Thomas Gates découvrit les Bermudes, sur lesquelles son vaisseau avait échoué. Lord Delaware devint gouverneur de l'établissement de Jamestown. Ensuite vint sir Thomas Dales (1611-1616), puis Yeardley. La première Assemblée Coloniale de la Virginie se tint au mois de juin 1619. Le nombre des immigrants augmenta d'année en année : en 1621, la colonie eut une Constitution écrite, et Wyatt devint gouverneur. La même année on ajouta à la culture du tabac celle du coton. Sir John Harvey fut gouverneur de Virginie de 1627 à 1639; ensuite sir William Berkeley exerça les mêmes fonctions pendant quarante ans. Des noirs esclaves y furent amenés, et plus tard un statut de 1662, conforme à la loi romaine, mais contraire à la règle anglo-saxonne, décida que les enfants nés d'un Anglais et d'une esclave nègre suivraient la condition de leur mère, c'est-à-dire seraient esclaves. La négresse affranchie fut soumise à la dîme que l'on ne payait pas pour une femme esclave (1668); on déclara que la mort d'un esclave à la suite d'un châtiment infligé par le maître ne pouvait lui être imputée à crime, nul n'étant censé vouloir « détruire son propre bien » (1669). On fut autorisé à tuer les esclaves fugitifs (1672). L'institution de l'esclavage transforma bientôt la Virginie en une aristocratie de grands propriétaires. A plusieurs reprises, pendant les guerres civiles et les révolutions d'Angleterre du dix-septième siècle, on expédia en Amérique, par exemple sous Jacques II, des condamnés politiques qui furent vendus comme esclaves sur les plantations. « L'histoire de la colonisation de notre pays, dit Bancroft, est l'histoire des crimes de l'Europe. »

Le Maryland fondé par le catholique Lord Baltimore (1632). — Sir Georges Calvert, né en 1578 dans le Yorkshire, secrétaire d'État sous Jacques I[er] (en 1619), et représentant du comté d'York (en 1621), résigna ses emplois en 1624 pour se convertir au catholicisme. Le roi le nomma *Comte de Baltimore* et *Pair d'Irlande*. Lord Baltimore fit d'abord une tentative infructueuse pour fonder une colonie à Avalon, au sud de l'Ile de Terre-Neuve; ensuite il visita la Virginie (1628-9) et obtint de Charles I[er] (20 juin 1632) une patente qui lui donnait le droit de coloniser, au nord de la Virginie, toute la rive gauche du Potomac, à condition de rendre foi et hommage et de payer une rente annuelle de deux flèches d'Indien et le cinquième de l'or et de l'argent qu'on pourrait découvrir. La nouvelle colonie fut appelée *Maryland* en l'honneur de la reine Henriette-Marie. Baltimore mourut l'année même où la patente fut accordée; son second fils Léonard Calvert prit possession du pays le 27 mars 1634. La tolérance religieuse régna dans le Maryland, où les catholiques étaient en majorité.

Les Puritains dans la Nouvelle-Angleterre (1620-1643). — Ce n'est point cependant la Virginie ni le Maryland qui ont eu la part principale dans la création du Peuple Américain; cet honneur était réservé aux Puritains de la Nouvelle-Angleterre. Persécutés par Jacques I[er] (voy. chap. IV), quelques-uns d'entre eux ayant à leur tête John Robinson et William Brewster étaient parvenus à quitter l'Angleterre au printemps de 1608 en allant s'embarquer sur une bruyère déserte du Lincolnshire vers l'embouchure de l'Humber. Réfugiés en Hollande, à Leyde, ils virent « la pauvreté s'avancer sur eux comme un homme armé ». Ils résolurent d'aller chercher la paix et des moyens d'existence au Nouveau Monde; ils envoyèrent des députés à Jacques I[er] pour lui demander l'autorisation de s'y établir (1618) et l'obtinrent. Ce fut le 6 septembre 1620 que la *Fleur de Mai* (*Mayflower*) débarqua sur le sol américain les premiers puritains partis de Leyde. Les débuts de la colonisation furent rudes. Souvent les vivres étaient si rares « qu'ils ne savaient pas le soir s'ils auraient à manger quelque chose le lendemain matin ». La tradition rapporte qu'un jour (1623) les colons furent réduits à une pinte de blé qui, partagée entre eux, ne procura que cinq grains à chacun pour sa part. Mais c'étaient des hommes qui joignaient à la ténacité, à la volonté britannique un enthousiasme austère; ils étaient venus chercher, non de l'or ou des aventures, mais

une terre libre; ils triomphèrent des obstacles, et les établissements créés par eux furent le noyau solide d'où devaient sortir un jour les États-Unis.

« Chacun des fondateurs, dit Edgar Quinet (*Le Christianisme et la Révolution Française*), s'en va à l'écart dans le fond des forêts; il est là, pour ainsi dire, le roi d'un monde; il ne relève que de lui-même dans l'univers physique et dans l'univers moral. La Nature et la Bible l'enveloppent... Peu à peu d'autres souverains semblables à lui se trouvent presque sans le savoir toucher à ses confins; les intervalles se remplissent; la cabane devient village, le village devient ville. La société se forme sans que l'individu ait rien à céder de son pouvoir... L'Évangile, partout ouvert, est le contrat primitif qui, de ces solitaires, fait les citoyens d'une République d'égaux. L'autorité que chacun s'attribue sur la croyance conduit nécessairement à la souveraineté du peuple en matière politique; comment celui qui est souverain dans le dogme ne le serait-il pas dans le gouvernement? Chacun a son vote dans la cité de Dieu et dans la cité des hommes; cette liberté qui enfante les sectes a pour forme nécessaire la confédération. »

Les Puritains, d'abord établis près du *Cap Cod*, fondèrent successivement *New-Plymouth* (1620), *Portsmouth* et *Dower* (1623), *Salem* (1626), *Boston* (1629), *Concord* (1635), *Providence* (1637), *New-Haven* (1638). Ainsi naquirent les colonies de *Massachusetts*, *Rhode-Island*, *New-Hampshire*, *Connecticut*, qui se confédérèrent en un seul faisceau (1639-1643). De 1626 à 1640, 21 200 puritains arrivèrent dans la Nouvelle-Angleterre. Malgré d'orageux débats, des dissensions civiles et religieuses, même des luttes à main armée et des supplices, les colonies traversèrent sans être trop éprouvées la période de la Révolution d'Angleterre (1640-1660). Après la Restauration, elles n'eurent pas à se plaindre de l'insouciant Charles II, mais souffrirent beaucoup, à plusieurs reprises, dans la lutte contre les Indiens.

La Caroline (1663) **et la Législation de Locke** (1670). — En 1663 Charles II octroya la propriété de la *Caroline*, au sud de la Virginie, à 8 personnes : Édouard Hyde, comte Clarendon et Chancelier de l'Échiquier (c'est l'historien); Georges Monk, duc d'Albemarle; Lord Craven; Ashley Cooper (plus tard Lord Shaftesbury); Sir John Colleton; Lord John Berkeley; son plus jeune frère Sir William Berkeley, gouverneur de la Virginie; Sir Georges Carteret. Sur la demande de Shaftes-

bury, John Locke, plus tard si célèbre comme philosophe, fut chargé de rédiger la Constitution du nouvel État. Aux termes de cet acte, signé au mois de mars 1670, il devait y avoir 4 Ordres : 1° les 8 *Propriétaires*, dont le nombre resterait invariable; 2° les *Landgraves* ou *Comtes;* 3° les *Caciques* ou *Barons;* 4° les *Communes*. Le nombre des Landgraves et des Caciques, formant la noblesse, était aussi fixé à un chiffre immuable. Les 4 Ordres se réunissaient en une seule Chambre de Parlement, où la majorité était acquise à l'aristocratie, et où les propriétaires avaient un droit de *Veto* sur toute loi. Les terres étaient partagées en 5 parties : un cinquième formait le domaine inaliénable des propriétaires; un autre, le domaine inaliénable et indivisible de la noblesse; les trois autres étaient réservés au peuple. Les hommes-liges ou tenanciers, qui occupaient 10 acres de terre moyennant une redevance déterminée, étaient privés de droits politiques et attachés au sol à perpétuité, eux et leurs descendants, sous la juridiction sans appel de leur seigneur. C'était le servage : objet d'éloges hyperboliques à sa naissance, cette étrange Constitution était inapplicable. Le bon sens des colons en fit justice, et elle resta lettre morte (1678).

La *Caroline du Sud* commença en 1670 par un établissement sur la Rivière Ashley. Quelques cabanes s'élevèrent dès 1672 à l'endroit qui devint plus tard Charlestown. Un grand nombre de calvinistes français vinrent s'y établir après la Révocation de l'Édit de Nantes.

Les Découvertes et la mort d'Hudson (1607-1611). — Les Anglais ne furent pas les seuls qui contribuèrent à peupler le continent des États-Unis. Les Hollandais y arrivèrent eux aussi, sous la conduite d'un Anglais, il est vrai. C'était l'époque où l'on cherchait soit par le nord-est dans la direction de l'Asie, soit par le nord-ouest dans celle de l'Amérique, un passage rapide pour arriver aux Indes. Le capitaine Hudson, dans un premier voyage en 1607 longea la côte orientale du Groënland, parvint au Spitzberg, et s'arrêta devant des blocs de glace. Il fut contraint dans un second voyage, en 1608, à reculer de même devant la banquise entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble. Les marchands anglais se rebutèrent : Hudson s'adresse alors à la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales fondée en 1602. Il part le 4 avril 1609 à bord du *Croissant* à la recherche du passage nord-ouest; dans ce voyage, il reconnaît sur l'Atlantique une longue étendue de côtes. Le 3 septembre il entre

dans le grand fleuve qui a reçu son nom; il y trouve des forêts gigantesques, aux troncs touffus, des fouillis de plantes aquatiques, des marais stagnants, des reptiles, des bêtes sauvages, à l'endroit où se dressent aujourd'hui les quais de New-York. Rentré en Europe, il repart en 1610, pour des armateurs anglais, cette fois. Il découvre la Baie d'Hudson, y passe l'hiver, emprisonné dans les glaces, tourmenté par la faim. Au printemps de 1611, son équipage mutiné l'abandonne avec son fils, 7 marins fidèles et le charpentier Philippe Staffe, qui voulut partager leur sort : on n'entendit plus parler d'eux.

Les Nouveaux Pays-Bas. Établissements Hollandais (1610-1667) **et Suédois** (1638-1655).— Dès 1610 les Hollandais revinrent à l'embouchure du Fleuve Hudson; en 1613 des cabanes s'élevèrent dans l'Ile de *Manhattan;* Adrien Block navigua en 1614 dans l'East-River et découvrit que Long-Island était une île. Les fondements de Fort-Orange (Albany) furent jetés en 1615, et la *Compagnie des Indes Occidentales* fut constituée en 1621 avec un privilège de 24 ans, renouvelable. Dès lors les *Nouveaux Pays-Bas* s'accrurent : Cornelius Mey explora les côtes entre la Baie de la Delaware et le Cap Cod. La bourgade de l'Ile de Manhattan devint *La Nouvelle-Amsterdam* (1624), et *Long-Island* reçut ses premiers habitants (1625).

Le premier gouverneur de la Nouvelle-Amsterdam, Minuits, ayant perdu sa place au milieu des discordes civiles, offrit aux Suédois ses services qui furent acceptés. Il arriva en 1638 dans la Baie de la Delaware avec *La Clef de Calmar* et *Le Griffon.* Le *Fort Christiana* fut fondé en l'honneur de la reine Christine. Les Hollandais s'alarmèrent du voisinage de la *Nouvelle-Suède;* une lutte s'engagea. Stuyvesant accabla les Suédois qui durent se soumettre à la domination de leurs voisins (1655).

A leur tour, les Hollandais furent dépossédés par les Anglais (1664-5) et durent subir le Traité de Bréda (1667). La Nouvelle-Amsterdam devint *New-York*, en l'honneur du duc d'York (plus tard Jacques II) ; Fort-Orange reçut le nom d'*Albany.* Le *New-Jersey* se constitua en colonie distincte de 1663 à 1668. De nouveaux colons, écossais, y furent amenés en 1686 par Lord Neill Campbell, qui, à son départ, les laissa sous la direction d'André Hamilton.

Georges Fox (1624-1691). **La Secte des Quakers**[1] **ou Amis.** —Georges Fox était fils d'un tisserand du Leicestershire nommé

1. Ou *Trembleurs*, ainsi nommés à cause du tremblement qui, disent-ils, accompagne l'inspiration, et en est le signe extérieur.

Christophe; il fut d'abord apprenti cordonnier à Nottingham. Son maître était en même temps propriétaire foncier; aussi le futur réformateur garda-t-il les troupeaux, « comme David, Tamerlan et Sixte-Quint ». Il se plaisait dans la solitude, priait, lisait la Bible, jeûnait, rêvait; il soupirait après la perfection. Son imagination s'exalta; il se mit à errer à travers champs pendant des nuits entières, en proie à une vague tristesse. « Pour trouver la vérité, il faut écouter la voix de Dieu dans notre âme », autrement dit, c'est l'inspiration intérieure qui doit être notre règle : tel fut le point de départ de sa doctrine (1648-9). Il commença donc sa propagande « dans un monde plein de ronces et de broussailles ». En l'y envoyant « le Seigneur lui défendit d'ôter son chapeau devant qui que ce fût, haut ou bas, et lui prescrivit de tutoyer tout le monde, hommes et femmes, sans faire la moindre distinction entre le riche ou le pauvre, les grands ou les petits ». (Georges Bancroft, *Histoire des États-Unis.*) Un jour d'office, il entra dans l'église de Nottingham, où la foule lui parut ressembler « à un sol en friche », et le ministre debout dans sa chaire, « à un bloc d'argile ». Celui-ci disant que la parole prophétique « c'étaient les Écritures », Fox l'interrompit en s'écriant : « Oh! non, ce ne sont pas les Écritures, c'est l'esprit! ».

Contre ce novateur, qui faisait appel à l'enthousiasme, et qui mettait l'inspiration individuelle au-dessus de la révélation et de tout clergé, le déchaînement fut violent. Prêtres et ministres s'élevèrent contre lui « comme les vagues furieuses de la mer ». Fox se croyait l'élu de la Providence. « Rien ne pouvait dompter son enthousiasme. Jeté en prison, au milieu des criminels, il ne demandait aux tribunaux d'être relâché que pour continuer ses prédications; et lorsqu'il parcourait la campagne, l'inspiration de Dieu semblait faire jaillir autour de lui d'innombrables étincelles lumineuses. On avait beau le battre cruellement, l'exposer au pilori ou le tourner en ridicule comme un fou, il continuait toujours à divulguer les oracles de cette voix intérieure qui résidait en lui, et il conquit rapidement des partisans chez les gens de la campagne. Le chassait-on de l'église, il parlait en plein air; lui refusait-on un asile dans un pauvre cabaret, il s'endormait sans crainte dans un tas de foin ou veillait au milieu des bruyères. Sa réputation s'étendit : la foule accourait comme des nuées de pigeons, pour l'entendre. » (Bancroft.) Ses adversaires « les hypocrites » n'osèrent bientôt l'attendre; « aussi ne pouvait-

on rien leur annoncer de plus terrible que de leur dire : « L'homme aux culottes de peau arrive. »

Les *Amis* ou les *Quakers* furent bientôt nombreux. « Leur bienveillance embrassait dans sa sphère tous les êtres humains. » Des valets de charrue et des laitières se transformèrent en prédicateurs errants. Cavaliers et Têtes Rondes, Pape et Grand Turc, Nègres et Peaux-Rouges, ils faisaient appel à tout le monde (Fox écrivit à Innocent XI). Liberté de l'intelligence, suprématie de l'esprit, affranchissement universel, réalité de la lumière intérieure, voilà sur quoi se fonde et où tend le quakerisme. L'homme est l'abrégé du monde; il suffit donc de lire en soi. La liberté de conscience est inviolable. Point de métaphysique, de dogmes absolus, d'arguments subtils, de dissertations et de critique; Dieu est en nous, il nous parle, comme il parlait à Pythagore et à Socrate; écoutons-le. Point de cérémonies, de rites spéciaux, de prières communes, de ministres salariés. On ne doit jamais employer la force; la justice se suffit à elle-même; interdiction de faire usage de l'épée. La parole donnée est inviolable. Point de noblesse. Les hommes sont tous égaux et la femme est l'égale de l'homme. « C'est une crainte servile que de révérer les autres comme des dieux. » La noblesse est « une folie ». Jésus est né dans une crèche et a été élevé sous le toit d'un charpentier, a eu pour disciples de pauvres artisans, s'est nourri de pain d'orge et de poissons. Donc tutoyez tout le monde. La Bible ne dit pas « Monseigneur Pierre ou Monseigneur Paul »; n'ôtez votre chapeau à personne, vous êtes tous égaux. Placez « la souveraineté dans le peuple ».

Persécutés de ce côté de l'Atlantique, les Quakers passèrent au Nouveau Monde. Fox parcourut les Colonies depuis la Caroline jusqu'à Rhode-Island. Au mois de mars 1674, les Quakers achetèrent à Berkeley une moitié du New-Jersey. En 1675 Fenwick remonta la Delaware et fonda Salem. Aux termes de la Charte du 3 mars 1677, tout homme est électeur et éligible; les élections se font au scrutin secret ; pas de prison pour dettes; protection aux indigènes. « Vous êtes nos frères, dirent les Sachems des Indiens; et nous vivrons avec vous comme des frères ; il y aura un grand chemin pour vous et pour nous et nous nous y promènerons ensemble. »

William Penn (1644-1718). **La Pensylvanie** (1681). — William Penn n'avait pas comme Georges Fox une humble origine; il était fils et petit-fils de marins; son père avait con-

quis la Jamaïque en 1655. A douze ans, il appartint à la secte des Indépendants; à dix-sept, se trouvant à l'Université d'Oxford, sa pensée se portait vers l'Amérique où il rêvait la création d'une société idéale; il devint Quaker, fut renvoyé de l'Université, battu, chassé de la maison paternelle. Il étudia quelque temps à Saumur (1662-3), visita l'Italie, plus tard l'Irlande (1666). Après avoir été emprisonné, de nouveau maltraité par son père, il se fit auteur, avoua les doctrines de ses frères persécutés. On le jette à la Tour de Londres; il déclare qu'il y mourra plutôt que de se rétracter. L'intervention du duc d'York, qui, persécuteur impitoyable de toutes les autres sectes, fut toujours indulgent pour les Quakers et bienveillant pour Penn, lui fit rendre la liberté. De nouveau traduit en justice comme accusé d'avoir parlé dans une Assemblée de Quakers (1670), il montra une indomptable fermeté qui lui valut l'admiration de son père mourant. « Toutes les puissances de la terre, s'était-il écrié, ne pourront nous empêcher de nous réunir pour adorer le Dieu qui nous a créés. » En 1677, les principaux Quakers, Georges Fox, William Penn et Robert Barclay allèrent prêcher leurs doctrines en Hollande et en Allemagne.

Au mois de juin 1680 William Penn obtint de Charles II, sur la rive droite de la Delaware, la concession d'un vaste territoire qui fut nommé la *Pensylvanie* ou *Forêt de Penn*. Il écrivit aux habitants de ce territoire, dont il devenait le propriétaire et le maître, en les nommant « mes amis » et en leur disant: « Vous serez gouvernés par les lois que vous vous donnerez vous-mêmes et vous vivrez comme un peuple libre. » (8 avril 1681.) Le 27 octobre 1682 Penn débarqua en Amérique.

Au pied d'un grand orme, à Shakamaxon, au nord de Philadelphie, Penn, entouré de quelques amis en habits de paix, reçut une nombreuse députation des Indiens Lenni-Lenape. « Sous la voûte des arbres de la forêt, alors dépouillés de leurs feuilles par les gelées de l'automne, Penn proclama en présence des hommes de la Race Algonquine des deux rives de la Delaware, des bords du Schuylkill et peut-être aussi de la Susquehannah, le même et simple message de paix et d'amour que Georges Fox avait professé devant Cromwell et que Marie Fisher avait porté au Grand Turc. » (Bancroft.) Les enfants des forêts reçurent avec une joie sincère les présents de Penn et lui donnèrent en signe de leur amitié cordiale la ceinture de coquillage. « Nous vivrons, dirent-ils, en bonne amitié avec

William Penn et avec ses enfants, aussi longtemps que le soleil et la lune subsisteront. » Ce traité de paix et d'amitié fut conclu en plein air, et eut le soleil, le fleuve et la forêt pour témoins.

Ensuite on organisa la colonie. Liberté de conscience, un jours de repos par semaine ; abolition du droit d'aînesse ; point de serment ; la parole d'un honnête homme suffit comme preuve ; quiconque est soumis aux charges civiques est électeur ; tout chrétien est éligible ; point de théâtre ni de combat d'animaux ; point de dîmes. Les Suédois et les Hollandais obtinrent les mêmes droits que les Anglais. Il y avait un Conseil élu pour trois ans et renouvelable chaque année par tiers ; de plus une Assemblée annuelle plus nombreuse. Penn conservait un droit de *Veto* sur les lois. En 1683, sur un terrain acheté aux Suédois, au confluent du Schuylkill et de la Delaware, il jeta les fondements de Philadelphie (L'*Amitié Fraternelle* ou la *Fraternité des Amis*). Des Allemands des bords du Rhin (près de Worms) vinrent en Pensylvanie. Après deux ans d'existence, Philadelphie comptait déjà 600 maisons. Lorsque Penn regagna l'Angleterre, sa colonie était en pleine prospérité.

Penn revint en Pensylvanie en 1699. On fit une nouvelle Charte, l'assemblée étant désormais annuelle ; il retourna mourir en Angleterre.

La Géorgie (1732). **Les Frères Moraves.** — Le 9 juin 1732, une charte de Georges II en faveur de James Oglethorpe et de ses associés constitua la Géorgie, entre la Savannah et l'Alatamaha. La devise du sceau était *Non sibi sed aliis*, avec le génie de *Georgia Augusta* portant le bonnet de la liberté sur la tête, une pique dans une main, une corne d'abondance dans l'autre. Savannah s'éleva en 1733 ; des Frères Moraves allemands persécutés[1] arrivèrent des bords du Mein en 1734 ; ils fondèrent *Ebenezer ;* la même année s'éleva *Augusta.*

Ainsi, de 1606 à 1732, 13 colonies avaient été successivement fondées par les Anglais dans l'Amérique du Nord. En voici la liste dans l'ordre géographique, du nord au midi : *New-Hampshire*, *Massachusetts*, *Connecticut*, *Rhode-Island*, *New-York*, *New-Jersey*, *Pensylvanie*, *Maryland*, *Delaware*, *Virginie*, *Caroline du Nord*, *Caroline du Sud*, *Géorgie.*

1. « J'aime mieux, disait l'archevêque de Saltzbourg Antoine de Firmian, avoir un désert rempli de chardons, qu'une terre fertile labourée par des hérétiques. »

L'Affranchissement. Guerre d'Amérique. Situation des colonies pendant la première moitié du dix-huitième siècle. — Dans la première moitié du dix-huitième, ces colonies avaient déjà atteint une grande prospérité; elles la devaient surtout à la culture du tabac, de la pomme de terre, deux plantes indigènes; à celle du riz, de la canne à sucre et du coton. Les colonies du nord, où dominait l'esprit puritain, étaient de petits États démocratiques; le régime des colonies du sud était aristocratique; le droit d'aînesse et l'esclavage y existaient. Néanmoins, dans le nord comme dans le midi, les colons avaient conservé les droits des citoyens anglais : liberté individuelle, religieuse et commerciale; discussion et vote de l'impôt dans les Assemblées générales de chaque État.

Tant que la population avait été peu considérable, les colons étaient restés en paix avec leurs voisins. Mais lorsqu'elle augmenta et qu'elle s'avança des côtes vers l'intérieur, on se heurta aux Français. On les rencontrait au nord, où ils avaient colonisé la vallée du Saint-Laurent sous le nom de *Canada;* à l'ouest, où ils s'étaient établis dans celle du Mississipi, qu'ils appelaient la *Louisiane.* Ces deux immenses contrées, arrosées par les deux plus grands fleuves de l'Amérique du Nord, se rejoignaient par la vallée de l'Ohio, derrière les Colonies Anglo-Américaines resserrées entre les Monts Alléghanys et la mer. De là cette lutte acharnée entre les colons des deux nations pendant la Guerre de la Succession d'Autriche et celle de Sept Ans; elle se termina par le Traité de *Paris* (1763), qui chassa les Français du Canada. C'est dans la Guerre de Sept Ans que fit ses premières armes un homme destiné à une grande célébrité, Georges Washington. Né en Virginie le 11 février 1732, et successivement planteur, ingénieur, arpenteur, colonel de milices, il commanda le détachement par lequel fut tué Jumonville (27 mai 1754), et sauva les Américains vaincus après la retraite du Monongahéla (1755). Il épousa une jeune veuve, miss Martha Curtis, qui avait deux enfants d'un premier mariage, et fut nommé en 1755 membre de la législature de Virginie.

Dette de l'Angleterre. Lord Grenville. Bill du Timbre (1765). — L'Histoire des Américains au dix-huitième siècle dans leurs rapports avec l'Europe peut se résumer en deux mots : dans la Guerre de Sept Ans, avec l'aide des Anglais, ils chassent la France de leur continent; dans la Guerre d'Amé-

rique, avec l'aide des Français, ils chassent l'Angleterre, et sont désormais indépendants.

En 1763, après la Guerre de Sept Ans, la dette de l'Angleterre s'élevait au chiffre énorme de 146 000 000 de livres sterling (3 milliards 650 millions de francs). Ne sachant à quel expédient recourir, le ministre anglais Lord Grenville transporta en 1764 au Parlement Britannique le droit de taxer les colonies : c'était violer le principe que *tout impôt est illégal s'il n'est librement consenti par ceux qui doivent le payer ou par leurs représentants*. Mais le ministère prétendait que les colonies, dans l'intérêt desquelles la guerre avait été entreprise, et qui en recueillaient les meilleurs fruits, devaient supporter une portion des charges publiques. Le 22 mars 1765, le *Bill du Timbre* obligea les Américains à se servir, pour leurs transactions commerciales ou leurs actes civils, d'un papier timbré fabriqué à Londres. Pendant la discussion de ce bill, Charles Townshend, qui en était partisan, avait prononcé ces mots : « Ces enfants d'Amérique, établis par nos soins. » Isaac Barré répliqua : « Eux, établis par vos soins ! non ; c'est votre oppression qui les a fait s'établir en Amérique. Ils ont fui votre tyrannie pour aller dans un pays alors inculte et inhospitalier, où ils ont enduré presque toutes les misères auxquelles la nature humaine peut être exposée, entre autres les cruautés d'un ennemi sauvage, le plus rusé, et je prendrai sur moi de le dire, le plus redoutable de tous les peuples qui se trouvent sur la surface de la terre de Dieu ; et pourtant, stimulés par les principes de la vraie liberté anglaise, ils ont supporté tous ces maux avec joie, en les comparant à ceux qu'ils avaient soufferts, dans leur propre patrie, de la main de ceux qui auraient dû être leurs amis. » Et il nomma les Américains « ces fils de la liberté ». Du reste Grenville croyait « prudent de commencer par de petits droits et taxes, puis d'aller plus loin, à mesure que l'on jugerait les colonies disposées à les supporter. » James Otis à Boston, Patrick Henry en Virginie[1], William Livingston à New-York, Christophe Gadsden dans la Caroline du Sud, donnèrent le signal de la résistance. Les colonies protestèrent par la bouche de Franklin ; Pitt appuya leurs ré-

1. Dans l'Assemblée de la Virginie, Henry poussa cette exclamation : « Tarquin et César ont eu chacun leur Brutus ; Charles Ier a eu son Cromwell ; et Georges III... » — « Trahison ! » s'écria le speaker ; « trahison, trahison ! » répéta-t-on dans la Chambre, tandis que Henry, fixant ses regards sur son premier interrupteur, continua sans se troubler : « peut profiter de leur exemple ! »

clamations dans la Chambre des Communes ; le ministère tomba et l'Acte du Timbre fut révoqué (18 mars 1766). Pitt, nommé Lord Chatam, rentra au ministère, où il devait rester deux ans.

Bill Déclaratoire (1766). **Lord North. Nouveaux impôts** (1767). **Soulèvement de Boston** (1774). **Début des hostilités.** — Malheureusement, par le Bill Déclaratoire, le principe que le Parlement pouvait faire des lois obligatoires pour les colonies avait été maintenu (1766). En 1767, un autre ministre, Lord North, mit un droit d'importation sur le verre, le papier, le cuir, les couleurs, le café et le thé. Quatre-vingt-seize villes s'engagèrent aussitôt par la Convention de Boston à n'acheter aucune marchandise anglaise (1768). Le gouvernement de la métropole s'effraya des plaintes du commerce anglais; déjà le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, cherchait à nouer des rapports avec les Américains ; on était engagé avec l'Espagne dans un différend qui pouvait amener la guerre ; enfin à Londres même on pouvait se croire menacé d'une révolution. L'arrestation du célèbre pamphlétaire Wilkes fut suivie d'émeutes violentes (1769). Le peuple promena dans la ville un char portant une jeune fille avec cette inscription : *Liberté.* On avait écrit sur l'un des côtés : *Charles Ier, couronné en* 1626, *décapité en* 1649 ; sur l'autre : *Jacques II, couronné en* 1685, *chassé en* 1688 ; et derrière : *Georges III, couronné en* 1760, *ensuite....*

Lord Chatam avait donné sa démission. Le ministère s'effraya, et Lord North supprima toutes les taxes établies illégalement, à l'exception de l'impôt sur le thé (1770) ; mais, malgré les efforts de Lord Chatam et de Burke, le Parlement persista dans sa prétention de faire des lois applicables aux colonies. Les Américains s'irritèrent, et les habitants de Boston jetèrent à la mer soixante caisses de thé qui arrivaient de la métropole (1774). La guerre était commencée. On la divise ordinairement en trois périodes : 1° la première, du soulèvement de Boston à la capitulation de Saratoga (1774-17 octobre 1777) ; 2° la seconde, de l'intervention française (6 février 1778) à la capitulation d'York-Town (17 octobre 1781) ; 3° la troisième, de la capitulation d'York-Town au Traité de Versailles (20 janvier 1783).

Première Période (1774-1777). **Combats de Lexington et de Bunker's-Hill** (1775). — En 1774, le général anglais Gages vint occuper Boston avec 14 000 soldats, Allemands pour la

plupart. Malgré les réclamations de Lord Chatam et de Fox, le ministère avait conclu une convention avec l'Électeur de Hesse : ce petit despote vendait ses sujets au ministère britannique pour aller combattre l'insurrection, et se plaignait dans ses lettres qu'on ne lui en achetât point davantage. Aussitôt un congrès composé de députés de toutes les colonies, et siégeant à Philadelphie, ordonna l'armement des milices. Vainqueurs au combat de *Lexington* (19 avril 1775), les Américains assiégèrent Boston; ils opposèrent une résistance énergique aux Anglais sur les hauteurs de *Bunker's-Hill* (16 juin 1775).

Georges Washington commandant en chef. Son caractère. — Élu général en chef, Washington réunit autour de lui 30 000 hommes. Brave soldat, habile général, politique clairvoyant, Washington possédait les qualités maîtresses des hommes de sa race : volonté opiniâtre, sang-froid, patience, ténacité; jamais ébloui, jamais abattu; vigilant dans la bonne fortune, imperturbable en face de l'adversité; modestie, désintéressement, esprit de sacrifice, il avait tout ce qui constitue l'homme de bien et le héros. Croyait-il qu'il valait mieux pour la cause commune s'exposer à des revers et laisser à d'autres, sur d'autres points, l'honneur de succès rendus possibles par son abnégation, il se dévouait sans hésiter, sans même avoir l'air de se douter qu'il y eût, à se conduire ainsi, quelque mérite. On eût rougi de songer à son intérêt personnel, sous un chef qui ne pensait qu'aux intérêts de la patrie. Il était le devoir incarné; et néanmoins, aimable, bienveillant, tout puissant sur l'esprit des siens par son attrait personnel; sa confiance en donnait aux autres; il dénouait les questions les plus ardues sans effort; en dehors et au-dessus des querelles de partis, il en était l'arbitre naturel et le modérateur tout-puissant, par son tact et sa probité. D'autres ont eu dans l'Histoire un rôle plus capable peut-être d'éblouir l'imagination de ceux qui aiment les coups de théâtre, les noms sonores, l'éclat et le bruit; si l'on juge du mérite des hommes par l'importance de l'œuvre accomplie, nul n'a plus de droits que Washington à la reconnaissance de ses compatriotes et à l'admiration du genre humain. Cette jeune République Américaine, à la naissance de laquelle il présidait il y a un siècle, avait alors moins de 3 millions de citoyens; elle en renferme aujourd'hui plus de 50; jamais, depuis les débuts de l'Histoire, pareille société ne s'est autant accrue en si peu de temps. Le principal honneur en revient à Washington. Il était arrivé

devant Boston le 16 juillet 1775. Le général Howe, successeur de Gages, fut obligé d'évacuer cette ville (17 mars 1776).

Invasion du Canada par Montgommery (1775-6). — Un autre corps américain, sous la conduite de Montgommery, envahit le Canada. Il s'empara d'abord en quelques jours des trois forts *Ticondéroga*, *de la Couronne* et *Saint-Jean*, ainsi que de *Montréal.* Là s'arrêtèrent les succès. On avait compté sur une insurrection du Canada; française et catholique, bien traitée d'ailleurs par le gouvernement de Georges III, qui avait respecté ses lois, ses mœurs, sa religion, sa langue, la population du pays ne soutint pas contre les troupes anglaises ces envahisseurs républicains et protestants qui voulaient lui faire subir une nouvelle conquête. Montgommery fut tué au siège de *Québec* (31 décembre 1775); son successeur Arnold, repoussé par le général Carleton, dut battre en retraite avec perte (juin 1776).

Déclaration d'Indépendance des États-Unis (4 juillet 1776). **Importance et conséquences de cet acte.** — Les Américains avaient perdu l'espoir d'obtenir justice de l'Angleterre : ils rompirent définitivement avec elle. Le 4 juillet 1776, les treize colonies se déclarèrent solennellement indépendantes sous le nom d'*États-Unis d'Amérique.* Le manifeste qui précédait cette déclaration avait été rédigé par Benjamin Franklin, Jefferson et John Adams. Il disait : « Lorsque le cours des événements humains met un peuple dans la nécessité de rompre les liens politiques qui l'unissaient à un autre peuple et de prendre, parmi les puissances de la terre, la place séparée et le rang d'égalité auxquels il a droit, en vertu des lois de la Nature et du Dieu de la Nature, le respect qu'il doit aux opinions du genre humain exige de lui qu'il expose aux yeux du monde et déclare les motifs qui le forcent à cette séparation.

« Nous regardons comme incontestables et évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : Que tous les hommes ont été créés égaux; qu'ils ont été doués par le Créateur de certains droits inaliénables; que parmi ces droits on doit placer au premier rang la vie, la liberté et la recherche du bonheur; que, pour s'assurer la jouissance de ces droits, les hommes ont établi parmi eux des gouvernements dont la juste autorité émane du consentement des gouvernés; que, toutes les fois qu'une forme de gouvernement quelconque devient destructrice de ces fins pour lesquelles elle a été établie, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'instituer un nouveau

gouvernement, en établissant ses fondements sur les principes et en organisant ses pouvoirs dans la forme qui lui paraîtra la plus propre à lui procurer la sûreté ou le bonheur. » Ce manifeste était la proclamation du droit nouveau qui allait régir le Continent Américain, désormais indépendant de l'Europe et bientôt son rival.

En se proclamant indépendants, les Américains faisaient acte de foi dans l'avenir de leur patrie; ce n'étaient plus désormais des *Insurgents*, mais un peuple nouveau, distinct de la Grande-Bretagne; les *Loyalistes*, c'est-à-dire ceux qui étaient demeurés sujets fidèles de Georges III, devenaient ainsi des traîtres envers les États-Unis, ou du moins des étrangers pour eux. C'était dire à l'Angleterre : Nous ne céderons jamais; et c'était le dire aussi aux ennemis de l'Angleterre, à la France, à l'Espagne, à tous ceux qui, disposés à profiter des embarras de la Grande-Bretagne, hésitaient jusque-là, dans la crainte que leur appel aux armes ne provoquât des concessions de la Grande-Bretagne envers ses sujets rebelles, et, par suite, une réconciliation de la métropole et des colonies. Désormais cela n'était plus possible.

Opérations au centre. Batailles de Brooklyn, de Trenton et de Princetown (1776-7), **de la Brandywine et de Germantown** (1777). — Au moment de la Déclaration d'Indépendance, la guerre avait deux théâtres différents : 1° au centre des États-Unis, la côte de l'Océan Atlantique, entre New-York et Philadelphie; 2° au nord, la Vallée de l'Hudson, sur la frontière du Canada. Sur le premier de ces deux points, les Américains eurent d'abord le dessous. Composées de milices indisciplinées, mal armées, enrôlées pour quelques mois, leurs troupes n'étaient pas en état de tenir tête aux vétérans anglais. Malgré le courage de Washington, qui ne fut pas secondé, le général Howe débarqua dans Long-Island avec une armée supérieure en nombre, fut vainqueur à *Brooklyn* (27 août 1776), reprit New-York (12 septembre-16 novembre 1776) et força Washington à se retirer derrière la Delaware. Celui-ci se repliait lentement vers le sud, aguerrissant les siens par des combats continuels, leur montrant l'exemple de la valeur, de la patience et du dévouement. Les Anglais s'étaient établis en quartiers d'hiver sur la rive gauche de la Delaware : Washington franchit à l'improviste le fleuve sur la glace, et en deux jours détruisit deux divisions hessoises à *Trenton* et à *Princetown* (26 décembre 1776

et 2 janvier 1777). L'invasion fut ainsi arrêtée pendant quelques mois. Au printemps suivant, les Anglais prirent l'offensive, traversèrent sur leur flotte la Baie de la Delaware et vinrent débarquer au sud du fleuve. Washington veut les arrêter et leur livre bataille sur les bords de la *Brandywine* : les siens prennent la fuite (11 septembre 1777). Alors il se retire, évacue Philadelphie, d'où le congrès était sorti, et, malheureux dans une dernière rencontre à *Germantown* (4 octobre), rallie ses troupes découragées dans le camp de Valley-Forge (18 décembre 1777).

Opérations au nord. Capitulation de Saratoga (17 octobre 1777). — Pendant ces deux campagnes, Washington s'était sacrifié aux succès d'un autre : son dévouement du moins avait réussi. Une armée de 18 000 Anglais était sortie du Canada sous les ordres du général Burgoyne. Elle avait envahi les États-Unis par le nord-ouest, remonté le cours des Lacs Champlain et Saint-Sacrement, reconquis les Forts de la Couronne et Ticondéroga. Burgoyne voulut alors descendre l'Hudson pour aller faire sa jonction dans New-York avec le général Howe. Mais celui-ci, engagé trop avant dans le midi, ne pouvait plus le soutenir : son lieutenant Clinton, sorti de New-York avec un détachement, se vit obligé d'y rentrer. L'armée du Canada, contrainte à la retraite, décimée par les combats, la faim, le froid, les marches forcées à travers la neige, réduite à cinq mille hommes, cernée par les soldats du général Gates, dut mettre bas les armes à *Saratoga* le 17 octobre 1777.

Débats du Parlement Anglais. Rôle de Lord Chatam. — Pendant que les armes britanniques éprouvaient ce désastre aux bords de l'Hudson, la conduite des ministres de Georges III était énergiquement attaquée dans le Parlement anglais. Le 20 novembre 1777, Lord Chatam refusa de donner son suffrage à l'adresse de remerciement au roi. « Je ne peux, je ne « veux, Mylords, dit-il, féliciter le roi de ses succès insigni- « fiants et peut-être funestes ! savez-vous quelle sera l'issue de « cette campagne, par laquelle on croit avoir réparé les fautes « et les malheurs des deux campagnes précédentes ? Vous en- « tendrez bientôt les ministres avouer eux-mêmes qu'on ne « peut subjuguer l'Amérique. Quelle position solide, centrale, « inattaquable, s'est-on assurée au milieu d'un peuple aussi « calme qu'opiniâtre dans son ressentiment ? On a beaucoup « souffert, on n'a rien gagné dans le cours de trois campagnes ;

« et cependant nos ministres ont-ils épargné les efforts de la « nation? ont-ils été avares de dépenses? ont-ils dédaigné « aucun genre de secours? Ils ont employé jusqu'à la massue « et jusqu'au scalpel des sauvages de l'Amérique : voilà les « armes qu'ils ont mêlées à celles des soldats anglais. » Lord Suffolk entreprit de justifier cette dernière mesure du gouvernement, et se servit de ces expressions : « Nous avons pu « nous servir sans honte et sans crime des moyens que Dieu « et la nature ont mis entre nos mains. »

A ces mots Lord Chatam fut saisi de la plus violente indignation : « Je suis étonné, Mylords, s'écria-t-il, je suis atterré « d'entendre de tels principes proférés dans cette Chambre, « dans ce pays. Je ne croyais pas avoir à réclamer de nouveau « votre attention, mais je me sens forcé de parler : c'est notre « devoir à nous tous, membres du Parlement, à nous chré- « tiens, de nous élever contre cette barbarie. Que Dieu et la « Nature ont mis entre nos mains! Quelles idées le noble Lord « se fait-il donc de la Nature? Comment ose-t-on justifier, « par la loi de Dieu et par l'Évangile, l'acte infâme de pro- « voquer la barbarie de ces cannibales, qui déchirent, tor- « turent, dévorent leurs victimes, boivent leur sang, et se font « un trophée de leur chevelure? J'en appelle à ce banc sur « lequel siègent des ministres éclairés de notre religion pour « la venger de cette inculpation sacrilège. Je somme les « évêques d'interposer la sainteté de leur robe; les juges, « d'interposer la pureté de leur hermine pour nous mettre à « couvert de cette profanation; je vous somme, Mylords, de « venger la dignité de vos ancêtres, celle de votre caractère, « et l'honneur de notre caractère national. Parmi les images « qui décorent les murs de cette Chambre, je vois celle de « l'immortel ancêtre du noble Lord auquel je réponds; je vois « Lord Effingham, ce glorieux destructeur de l'Armada, frémir « d'indignation. En vain aura-t-il défendu la religion et la « liberté de la Grande-Bretagne contre la tyrannie de Rome, « si des horreurs plus condamnables que les plus cruels usages « de l'Inquisition sont introduites et consacrées parmi nous. « Vous envoyez des cannibales altérés de sang contre qui?... « contre vos frères protestants. L'Espagne fit marcher dans « les rangs de ses soldats des chiens de guerre... Qu'elle ne « se vante plus d'avoir tout surpassé en barbarie. Nous avons « déchaîné d'autres chiens de guerre contre nos compatriotes, « contre ceux qu'unissent à nous les liens les plus sacrés.

« Que les saints prélats de notre religion se hâtent d'accom-
« plir une cérémonie lustrale pour purifier notre pays de
« cette souillure, de ce crime monstrueux. Mylords, je suis
« vieux et faible, et ne puis plus en dire davantage; mais
« il m'était impossible d'en dire moins; je n'aurais pu ce soir
« poser ma tête sur mon oreiller, si je n'avais exhalé mon
« indignation. »

Deuxième période (1778-1781). État des esprits en France. Enthousiasme pour la Cause Américaine. Franklin à Paris. La Fayette, Beaumarchais et Voltaire. — Le soulèvement et les premiers succès des Américains avaient excité en France le plus vif enthousiasme. Beaumarchais leur avait envoyé des armes, La Fayette était allé combattre dans leurs rangs en même temps que les Polonais Kosciusko et Pulawski. Leur représentant Benjamin Franklin, arrivé ici à la fin de 1776, y reçut de toutes les classes de la société l'accueil le plus empressé. L'illustre savant, très fin, très habile diplomate sous son air de simplicité, avec ses dehors de bonhomie, sa redingote de Quaker, sut bien vite comprendre le caractère français et tirer parti des dispositions de l'esprit public. Il se logea dans une humble maisonnette à Passy, comme celle que souhaitait J. J. Rousseau. L'écrivain le plus populaire du temps venait de quitter Ferney pour venir à Paris triompher avant de mourir. Franklin mena son petit-fils aux pieds de Voltaire en le priant de le bénir : « Dieu et liberté! dit le philosophe en étendant la main sur la tête de l'enfant. Voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin. » Les jeunes gens, les femmes, tout le monde raffolait de Franklin; on voyait partout son portrait. Seul, l'empereur Joseph II, alors à Paris sous le nom de comte de Falkenstein, ne se laissa point aller à cet enthousiasme : « Mon métier à moi, disait-il, est d'être royaliste. »

De toutes parts en France, on demandait qu'on fît alliance avec les États-Unis. La guerre! disaient les soldats et les marins. Il nous faut notre revanche; il faut venger le Canada et l'Inde perdus, nous battre avec les Anglais et les battre. La guerre! disaient les enthousiastes des idées nouvelles, les lecteurs du *Contrat Social*, de l'*Encyclopédie* et de l'*Histoire Philosophique des Deux Indes;* c'est un peuple qui lutte contre ses oppresseurs pour s'affranchir; portons-lui la liberté. La guerre! disait-on même à Versailles; cela détournera l'attention des affaires intérieures, et en cas de succès (le succès est

possible), popularisera le gouvernement. — Oui, répondaient les financiers; mais nous sommes en présence du déficit; l'argent manque; une lutte contre les Anglais augmentera encore la détresse du Trésor. Et d'ailleurs, ajoutait-on dans l'entourage du roi, est-il d'un bon exemple à un souverain de soutenir des rebelles contre un autre souverain? de favoriser la victoire d'une révolution? de concourir à l'établissement d'une République? Prenez garde que vos officiers, s'ils vont combattre à côté des *Insurgents*, ne rapportent au bord de la Seine et ne veuillent y appliquer les maximes qui ont cours aux bords de la Delaware et de l'Hudson.

Le gouvernement hésita quelque temps. Enfin la nouvelle de Saratoga décida Louis XVI à intervenir : le 6 février 1778, il signa un traité d'amitié et de commerce avec les États-Unis.

État des esprits en Angleterre. Mort de Lord Chatam (12 mai 1778). — La France avait ainsi reconnu implicitement l'indépendance des États-Unis. Lord Chatam se fit transporter au Parlement malgré le déplorable état de sa santé. Il entra dans la Chambre des Lords le 7 avril 1778, appuyé sur le bras de son second fils William Pitt, et accompagné de Lord Mahon, son gendre. Il était richement vêtu de velours noir, mais couvert en dessous de flanelle. La pâleur de son visage et son excessive maigreur n'annonçaient que trop à quel point il était affaibli. A son arrivée, tous les Lords se levèrent et lui formèrent une haie à travers laquelle il passa pour se rendre au banc des comtes. Après les avoir salués gracieusement, il s'assit et écouta avec la plus grande attention le développement d'une motion du duc de Richmond. A peine fut-il terminé, qu'il se leva. « J'ai fait aujourd'hui, dit-il, un effort « au delà de mes forces pour me rendre au milieu de vous, « peut-être pour la dernière fois, afin d'exprimer mon indi« gnation contre la proposition de reconnaître la souveraineté « de l'Amérique. Je me réjouis, Mylords, de ce que la tombe « n'est pas encore fermée sur moi, de ce que je suis encore « en vie, pour élever ma voix contre le démembrement de « cette ancienne et noble monarchie. Accablé sous le poids « des infirmités, je suis peu capable d'assister mon pays dans « cette conjoncture périlleuse; mais, Mylords, tant que je con« serverai le sentiment et la mémoire, je ne consentirai jamais « à enlever à la Maison de Brunswick son plus bel héritage. « Où est l'homme qui oserait proposer une telle mesure?

« Mylords, Sa Majesté a succédé à un empire dont l'étendue « est aussi vaste que la réputation intacte. Ternirez-vous « l'éclat de cette nation en abandonnant d'une manière igno- « minieuse ses droits et ses plus belles possessions? Fau- « dra-t-il que ce grand royaume, qui a survécu tout entier « aux déprédations des Danois, aux invasions des Écossais « et à la conquête des Normands, qui a résisté à la mena- « çante invasion de l'Armada espagnole, tombe maintenant « prosterné devant la Maison de Bourbon? Certainement, « Mylords, cette nation n'est plus ce qu'elle était. Un peuple, « il y a dix-sept ans la terreur du monde, sera-t-il aujourd'hui « tombé si bas, que d'être forcé de dire à son ennemi invé- « téré : Prenez tout ce que nous possédons, et donnez-nous « seulement la paix? Cela est impossible. Je ne suis pas, je « l'avoue, bien informé des ressources du royaume; mais j'ai « la confiance qu'il en a de suffisantes pour maintenir ses « droits. Que ne préférerait-on pas au déshonneur? Faisons « encore un effort, et s'il faut tomber, du moins tombons « en hommes. » Le duc de Richmond déclara dans sa ré- plique qu'il ne connaissait pas de moyen de conserver l'Amé- rique sous la dépendance de la métropole. « Si quelqu'un, « ajouta-t-il, pouvait prévenir un tel malheur, Lord Chatam « serait l'homme qu'il faudrait choisir; mais quels sont les « moyens que ce grand homme d'État pourrait proposer? » Lord Chatam, vivement agité par une telle interpellation, fit un violent effort pour se lever; mais avant qu'il pût pro- noncer un seul mot, il mit la main sur son cœur et tomba dans un accès convulsif. Le duc de Cumberland et Lord Temple, qui se trouvaient à côté de lui, le reçurent dans leurs bras. Lord Chatam recouvra peu à peu ses sens, par les soins des médecins qu'on avait appelés, et fut ensuite transporté dans sa campagne de Hayes, au comté de Kent. Il y mourut le 12 mai 1778.

Intervention de la France. Bataille d'Ouessant (27 juillet 1778). — Un mois après la mort de lord Chatam, les hostilités commencèrent entre la France et l'Angleterre. Le 17 juin, les deux frégates *La Licorne* et *La Belle Poule* furent rencontrées devant l'Ile d'Ouessant par la flotte anglaise de l'amiral Keppel ; *La Licorne* fut capturée; mais *La Belle Poule*, commandée par le capitaine La Clochetterie, parvint à s'échapper après avoir repoussé la frégate anglaise *L'Aréthuse*. Après cet enga- gement, on porta en France des coiffures *à la Belle Poule*

comme on avait porté autrefois des cravates *à la Steinkerque.*

Un mois plus tard, le comte d'Orvilliers sortit de Brest avec 32 vaisseaux de ligne; il avait pour lieutenants Duchaffaut et le jeune duc de Chartres[1] (plus tard Philippe-Égalité), dirigé par Lamotte-Piquet. La flotte anglaise, d'égale force, était commandée par l'amiral Keppel, ayant pour lieutenants Robert Harland et Hugh Palliser; la bataille navale d'*Ouessant* resta indécise (27 juillet 1778). Quand on apprit ce résultat en Angleterre, on fut inquiet et consterné : la marine britannique avait donc perdu sa supériorité sur les Français! Keppel et Palliser furent traduits en cour martiale et acquittés, il est vrai. En France, au contraire, on accueillit la nouvelle de la bataille d'Ouessant comme celle d'une victoire. Le duc de Chartres, revenu à Paris, fut acclamé à l'Opéra. Bientôt pourtant les choses changèrent. On l'accusa, dans l'entourage de la reine, avec laquelle il fut dès lors brouillé, de n'avoir pas obéi aux signaux du comte d'Orvilliers, et d'avoir ainsi empêché, par manque de courage, le succès complet de la journée. La marquise de Fleury, qu'il avait mortellement offensée, en la déclarant abominable de laideur, lui dit en public : « Heureusement, monseigneur, il y a à appeler de votre jugement; on sait que vous ne vous connaissez pas mieux en signalements qu'en signaux. » Le duc de Chartres cessa d'être marin pour devenir colonel général des hussards[2].

1. Louis-Philippe-Joseph, duc de Chartres, était né le 13 avril 1747 et fils de Louis-Philippe, IVe duc d'Orléans (12 mai 1725-18 novembre 1785) et de Henriette de Bourbon Conti; son père, devenu veuf, avait épousé secrètement en 1773 Mme de Montesson.

2. Il devint V^e duc d'Orléans à la mort de son père en 1785. Il avait épousé en 1769 Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon Penthièvre, petite-fille du comte de Toulouse, et qui recueillit toute la fortune de sa maison à la mort de son frère le prince de Lamballe. Ce fut lui qui fit construire, dans un but de spéculation, les galeries du Palais-Royal. Il eut trois fils : 1° Louis-Philippe, VIe duc d'Orléans et plus tard roi des Français (6 octobre 1773-26 août 1850); 2° Antoine-Philippe, duc de Montpensier, né le 3 juillet 1775, sous-lieutenant au 14e dragons, dont son frère aîné était colonel, puis son aide de camp, ensuite lieutenant-colonel adjudant général, incarcéré en avril 1793, à Marseille, au Fort Saint-Jean, remis en liberté en 1796; mort le 18 mai 1807 à Twickenham, il a laissé des *Mémoires* sur sa captivité; 3° Alphonse, comte de Beaujolais (1779-1808), et une fille, Eugénie-Adélaïde-Louise, dite Mme Adélaïde (1777-1847). Tous les quatre furent élevés par Mme de Genlis. Ennemi mortel de la Famille Royale, surtout de Marie-Antoinette, le duc d'Orléans, jusqu'à la Révolution Française, fut connu comme un homme de plaisir; il se livrait à ses passions avec une fougue et un sans-gêne cynique. Membre de la Convention Nationale

D'Estaing en Amérique. Retraite des Anglais sur New-York. Bataille de Monmouth, attaque de Rhode-Island (1778). — En même temps le comte d'Estaing était parti de Toulon avec douze vaisseaux de ligne et cinq frégates pour l'Amérique (15 avril-7 juillet 1778). Craignant d'être pris entre l'escadre française et l'armée américaine, le général Clinton, successeur de Howe, évacua Philadelphie et se replia sur New-York, poursuivi par Washington, qui le battit à *Monmouth* (28 juin 1778). Une expédition fut alors combinée par terre et par mer contre Rhode-Island. Elle ne réussit pas : la flotte de d'Estaing, après un brillant combat où se signala Suffren, fut dispersée par une tempête de quarante heures, et ne put soutenir le général américain Sullivan. On se quitta mécontents de part et d'autre, les Américains pour bloquer New-York, les Français pour se rendre aux Antilles. Le marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique, avait déjà conquis la *Dominique* sur les Anglais (6-8 juillet 1778). Moins heureux, d'Estaing ne put leur reprendre *Sainte-Lucie* (18 décembre).

Les Anglais eurent sur ces entrefaites l'espoir d'une puissante diversion : le beau-frère du roi de France, l'empereur Joseph II, que les succès du roi de Prusse Frédéric II et de la czarine Catherine II rendaient jaloux, aurait voulu faire une acquisition qui pût contrebalancer pour l'Autriche la perte de la Silésie. Il avait jeté les yeux sur la Bavière, dont il essaya de s'emparer à la mort de l'Électeur Maximilien, décédé sans enfants (30 décembre 1777), au préjudice de l'Électeur Palatin Charles-Théodore, héritier légal. Celui-ci n'avait pas d'enfants, et, séduit par les flatteries de la Maison d'Autriche, paraissait assez disposé à la laisser faire, au détriment du duc de Deux-Ponts, son héritier et neveu. Mais l'Empereur devait rencontrer et rencontra l'opposition de Frédéric II. Joseph II et sa mère Marie-Thérèse espéraient être soutenus par la France. Marie-Antoinette travailla de toutes ses forces à entraîner son faible époux : ainsi, au moment où la France s'engageait dans une lutte maritime, où elle avait besoin de toutes ses forces contre les Anglais, on aurait voulu qu'elle recommençât la folie de 1756, tant reprochée à Mme de Pompadour

en 1792, et dès lors nommé Philippe-Égalité, il vota la mort de Louis XVI, fut lui-même arrêté après la trahison de Dumouriez, que son fils aîné suivit dans le camp autrichien, et fut guillotiné le 6 novembre 1793.

et à Louis XV, qu'elle dépensât son argent et sacrifiât ses armées en Allemagne pour l'Autriche contre les Prussiens! 15 millions furent envoyés à Vienne en secret. Heureusement Louis XVI, bien conseillé en cette circonstance par Vergennes et même, assure-t-on, par Maurepas, ne consentit point à en faire davantage. La médiation de la France et de la Russie fit signer la Paix de Teschen (10 mai 1779), par laquelle Joseph II dut se contenter du district de Burghausen (sur la rive droite de l'Inn). Marie-Antoinette reçut dès lors un surnom qui devait lui être funeste, celui de *l'Autrichienne*.

Alliance de l'Espagne avec la France (1779). **Conquête de la Grenade par d'Estaing. Échec devant Savannah.** — Cette même année (12 avril-16 juin 1779), le Roi Catholique Charles III, voulant reconquérir sur les Anglais la Floride, Gibraltar et Minorque, s'unit avec la France. Certes il y avait pour l'Espagne une grave responsabilité à encourir : il était bien tentant de profiter des embarras de la Grande-Bretagne pour se venger d'elle; mais était-il prudent pour un État qui possédait le Mexique et le Pérou, Cuba et Buenos-Ayres, de tendre la main à des colons d'Amérique insurgés contre la métropole? Il ne fallait pas une grande clairvoyance pour deviner que, si l'on devenait libre au bord de la Delaware et du James, on s'affranchirait également, à une époque plus ou moins rapprochée, au pied des Andes et dans la région du Rio de la Plata. La haine contre les Anglais fut la plus forte. Le corsaire américain Paul Jones insulta les côtes britanniques. 68 vaisseaux de ligne français et espagnols entrèrent dans la Manche sous les ordres de d'Orvilliers et de don Louis de Cordova (26 juillet 1779); 40 000 hommes, commandés par le maréchal de Broglie, se rassemblèrent sur les côtes de Normandie et de Bretagne. Le scorbut et la tempête sauvèrent l'Angleterre d'une invasion (15-30 août).

En Amérique, d'Estaing remporta d'abord de brillants succès. Il s'empara de la *Grenade* (2 juillet) et força la garnison anglaise à mettre bas les armes. Vainqueur de l'amiral Byron, il fit voile ensuite vers les côtes de la Caroline et vint bloquer par mer *Savannah*, que l'Américain Lincoln attaquait par terre. La crainte des vents défavorables fit donner l'assaut trop tôt. On fut repoussé; Pulawski périt (9 octobre); d'Estaing revint en France, et fut disgracié.

Ligue de Neutralité armée (1780). — Mais les Anglais éprouvaient en Europe un nouvel échec. Ils s'étaient arrogé

le droit de *visiter* les vaisseaux des puissances *neutres* et de les confisquer s'ils portaient des munitions de guerre ou des matériaux de construction. L'impératrice de Russie Catherine II proclama le principe que *le pavillon couvre la marchandise* et forma, de concert avec la Suède, le Danemark, la Prusse, l'Autriche, le Portugal et les Deux-Siciles, la *Ligue de Neutralité armée* (1780). La Hollande, dont les colonies avaient été attaquées par les flottes anglaises, fit alliance avec la France et l'Espagne. Le 31 décembre 1779, dans la Manche, les Anglais avaient capturé sans déclaration de guerre un convoi hollandais.

De Guichen. Succès aux Antilles. Revers sur le continent (1780). — En 1780, nos succès continuèrent aux Antilles. Le comte de Guichen, donné pour successeur à d'Estaing, arriva aux îles avec 22 vaisseaux et tint tête à l'amiral anglais Rodney dans trois batailles navales près de la Dominique (17 avril), entre la Martinique et Sainte-Lucie (15 et 19 mai). L'Espagnol Solano vint bientôt après le rejoindre avec 12 vaisseaux de ligne et 12 000 soldats pour reconquérir la Jamaïque. Mais avec eux les Espagnols apportaient la peste; pour en préserver ses équipages, de Guichen fut obligé de revenir en Europe, tandis que Solano allait attaquer la Floride.

Sur le continent les Anglais avaient repris l'offensive : les Américains manquaient d'armes, de munitions, de vêtements, d'argent, de tout. Au sud ils perdirent *Charleston*, où Lincoln fut pris avec 5 000 hommes (12 mai 1780); leur général Gates fut vaincu à *Cambden* par lord Cornwallis, et cette défaite entraîna la perte des deux Carolines (16 août 1780). Au nord, Arnold, qui avait été réprimandé publiquement par le Congrès pour concussion, voulut livrer aux Anglais le Fort de *Westpoint*, sur l'Hudson, dont il était gouverneur (septembre 1780). Le complot fut découvert : Arnold s'enfuit, et le major André, jeune Anglais qui lui avait servi d'intermédiaire avec les chefs britanniques, fut pris en vêtements civils, condamné à mort comme espion et pendu (2 octobre 1780) [1].

Rochambeau et de Grasse. Capitulation d'York-Town (17 octobre 1781). — Pour relever la situation compromise des Américains, le roi de France, sur la demande de Washington,

1. Les Anglais élevèrent un cénotaphe en son honneur dans l'Église de Westminster.

envoya 7 vaisseaux de ligne, 6 000 hommes et huit millions à Rhode-Island. Rochambeau commandait ce corps d'armée, auquel 3 000 soldats vinrent encore s'ajouter (10 juillet 1780-1781). Pendant que ces renforts débarquaient sur le continent, le comte de Grasse, parti de Brest le 24 mars 1781, arrivait aux Antilles avec 21 vaisseaux. Il repoussa l'amiral Hood dans une bataille navale, près de Fort-Royal (28-29 avril) à la suite de laquelle Bouillé s'empara de *Tabago* (2 juin); il vint ensuite mouiller dans la Baie de Chesapeake.

Un corps de troupes anglaises, arrivé de New-York par mer, avait débarqué en Virginie, à l'embouchure du James, dans la Presqu'île d'York-Town. Lord Cornwallis, parti de la Caroline, le rejoignit avec des renforts. La Fayette les tint longtemps en échec, jusqu'au moment où l'arrivée du comte de Grasse avec son escadre lui permit de reprendre l'offensive. En vain Hood, renforcé par l'amiral Graves et l'escadre anglaise de New-York, essaya de secourir Cornwallis. Il fut battu une seconde fois le 5 septembre et obligé de s'éloigner. Rejoint par l'escadre du comte de Barras (oncle de celui qui devait être plus tard si célèbre), Grasse bloqua par mer York-Town avec 38 vaisseaux de ligne. Du côté de la terre, Washington et Rochambeau firent leur jonction avec La Fayette. Hamilton, Lincoln, Vioménil, Saint-Simon, Noailles, Dillon, Charles de Lameth, Charles de Damas, Lauzun, Alexandre Berthier et Mathieu Dumas, tous déjà célèbres ou destinés à le devenir, étaient dans les rangs. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 6 au 7 octobre; les ouvrages extérieurs furent emportés le 14. Trois jours après, la capitulation signée par lord Cornwallis livra aux vainqueurs 8 000 prisonniers, 6 vaisseaux de guerre, 60 bâtiments marchands, 30 bâtiments de transport et 214 canons. La guerre continentale était terminée (17 octobre 1781). « L'humanité, put alors écrire La Fayette, a gagné son procès; la liberté ne sera plus jamais sans asile. »

Troisième Période (1781-1783). Bataille des Saintes (1782). — La lutte continua aux Antilles. Après la formation de la Ligue de Neutralité Armée, les Anglais avaient attaqué et occupé, sans déclaration de guerre, les Iles Hollandaises de *Saint-Eustache*, de *Saint-Martin* et de *Saba;* mais Lamotte-Piquet leur reprit un butin de dix-huit millions qu'ils amenaient en Angleterre, et leur enleva l'Ile *Saint-Christophe*. Grasse échoua dans deux tentatives pour forcer l'amiral Rodney à une bataille navale; mais les Espagnols achevèrent de reconquérir

la Floride (août 1781) et le marquis de Bouillé reprit Saint-Eustache.

L'année 1782 changea la face des affaires. Le 8 avril, de Grasse quitta la Martinique avec 34 vaisseaux de ligne; il avait pour lieutenants Bougainville et Vaudreuil. Rodney, avec Hood et Drake, ayant 38 vaisseaux, engagea contre lui un combat qui demeura indécis. Mais le 12, un vaisseau français étant resté en arrière, de Grasse, pour le dégager, vira de bord. Il n'avait plus que 28 navires contre 38, plusieurs des siens, endommagés, ayant été envoyés à la Guadeloupe. La bataille navale des *Saintes* (12 avril 1782) fut terrible. Rodney parvint à couper la ligne française. Du Pavillon, major général de la flotte, et La Clochetterie furent blessés à mort. Le vaisseau amiral de Grasse, *La Ville de Paris,* de 110 canons, offert autrefois par Paris à Louis XV, enveloppé par cinq vaisseaux ennemis, amena son pavillon après douze heures de combat. Il n'y avait plus à bord que trois hommes non blessés; l'amiral était un des trois. Les Français perdirent 7 vaisseaux, pendant ou après la bataille. L'un d'eux sauta la nuit suivante; les autres bâtiments capturés furent engloutis bientôt après par une tempête. Paris offrit au roi un nouveau vaisseau de ligne; un plaisant s'avisa de dire qu'il fallait lui donner pour devise : *Vaincre ou mourir! Point de Grâce!* (Grasse).

Échec des Français à Jersey (1781). **Conquête de Minorque** (1782). **Siège inutile de Gibraltar** (1779-1783). — Dans les mers d'Europe, la fortune était également balancée. Le 5 janvier 1781[1] le baron de Rullecourt partit de Saint-Malo; après avoir relâché aux îles Chausey, avec 800 hommes, il débarqua pendant la nuit au sud-est de l'île de Jersey. Il pénétra par surprise dans la ville de Saint-Hélier; le gouverneur Moses Corbett, surpris dans sa propre maison, et au lit, fut fait prisonnier. Il signa l'ordre aux troupes qui gardaient le Fort Elisabeth[2] et aux miliciens de mettre bas les armes. Ceux-ci, moins prompts à s'effrayer, refusèrent d'obéir. Encouragés par le major Pierson, et voyant le petit nombre des envahisseurs, ils les enveloppèrent de toutes parts. Pierson fut tué, mais Rullecourt eut le même sort, et les Français furent taillés en pièces.

1. Déjà le prince de Nassau avait échoué en 1779 dans une tentative pour débarquer sur la Baie de Saint-Ouen à Jersey.

2. Le Fort Élisabeth (*Elisabeth's Castle*), situé dans la Baie, en avant de la ville, forme une île à marée haute.

Le 5 août 1781, au combat de *Dogger's Bank* (Banc des Chiens Marins) dans la Mer du Nord, les Hollandais repoussèrent l'attaque d'une escadre anglaise. Au mois de septembre, 50 vaisseaux de ligne espagnols et français, sous les ordres de don Louis de Cordova et de Guichen, occupèrent encore une fois la Manche : l'extrême circonspection de l'amiral espagnol empêcha seule un débarquement en Angleterre. Dans la Méditerranée, 10 000 Espagnols, commandés par le duc de Crillon, firent une descente à Minorque (21 août 1781). Après une lutte de sept mois, les Anglais réfugiés dans le Fort *Saint-Philippe* capitulèrent (5 février 1782).

On fut moins heureux au siège de *Gibraltar*. Les Espagnols avaient bloqué cette place dès 1779; elle fut ravitaillée (janvier-février 1780) par l'amiral Rodney, qui força le blocus, prit ou détruisit 7 vaisseaux de ligne, 6 espagnols et 1 français. En 1781 et en 1782, de nombreux renforts arrivèrent d'Espagne et de France au Camp de Saint-Roch. Les assaillants, placés sous les ordres des ducs de Crillon et de Bourbon, du comte d'Artois, frère de Louis XVI, et du chevalier d'Arçon, avaient 40 000 hommes et 46 vaisseaux de ligne; d'Arçon avait inventé des batteries flottantes qu'on croyait à l'épreuve des boulets rouges. Le gouverneur anglais de Gibraltar, Elliot, dirigea contre elles un feu terrible : dix batteries furent incendiées et des milliers d'hommes périrent en une nuit (13 septembre 1782). L'amiral Howe, favorisé par une tempête, ravitailla encore une fois Gibraltar au mois d'octobre suivant.

Lutte dans les mers de l'Inde. Succès du bailli de Suffren (1782-1783). — Dans les mers de l'Inde, au début de la guerre, les Anglais avaient attaqué les colonies hollandaises du Cap de Bonne-Espérance, de Ceylan, de Négapatnam, et enlèvé à la France *Pondichéry*, qui succomba malgré l'opiniâtre résistance du gouverneur Bellecombe, après 70 jours de siège et 40 jours de tranchée ouverte (17 octobre 1778). Le chef d'escadre Tronjolly, après un combat naval indécis (10 août 1778), s'était retiré à l'Ile de France.

Heureusement, en 1779, les Anglais s'étant emparés de Poonah, capitale des Mahrattes, le sultan de Mysore, le vieil Haïder-Ali, reprit les armes contre eux avec son fils Tippoo-Sahib. Son armée, renforcée d'une poignée de Français, fut victorieuse à *Condjeveram* (9 septembre 1780), envahit le Carnatic et s'empara d'Arkote. Les Anglais reprirent l'avantage en 1781 : ils gagnèrent trois batailles contre Haïder-Ali, enle-

vèrent aux Hollandais Négapatnam (côte de Coromandel) et Trinkomali (Ile de Ceylan).

Le ministère français se décida enfin à envoyer une escadre aux Indes Orientales. Un excellent marin provençal, le bailli de Suffren (bailli dans l'Ordre de Malte), part de Brest avec 5 vaisseaux de ligne, livre un combat heureux à la hauteur des Iles du Cap Vert (16 avril 1781), et met le Cap de Bonne-Espérance en défense. Ayant rallié à l'Ile de France 7 vaisseaux de plus et embarqué 3000 hommes, il arrive sur la Côte de Coromandel. Quoique mal secondé par ses capitaines, il maltraite les Anglais dans un combat peu décisif en vue de Madras (17 février 1782). Le petit corps qu'il débarque à Porto-Novo se joint à l'armée du Mysore. Le jour même de la bataille des Saintes, Suffren livre un second combat à l'amiral Hugues sur les côtes de Ceylan. La tempête sépara les deux adversaires (12 avril 1782).

Pendant que sur terre on reprenait Gondelour, Suffren engage une troisième bataille navale en vue de Négapatnam contre l'amiral Hugues (6 juillet 1782). Suffren et l'un de ses capitaines, Cuverville, s'y montrèrent habiles et héroïques; mais d'autres officiers firent mal leur devoir; les officiers nobles, ou du *Pavillon Rouge*, ne servaient qu'à contre-cœur avec les officiers du *Pavillon Bleu*, empruntés au service des ports ou à la marine marchande, et employés à titre auxiliaire pour la durée de la guerre. L'action fut donc sans résultat. Mais Suffren reprit Trinkomali (31 août 1782). Une quatrième bataille livrée devant cette ville (3 septembre) où Suffren fit encore des prodiges à bord de son vaisseau amiral *Le Héros* fut suivie de la retraite des Anglais.

Cependant Haïder-Ali était mort (7 décembre 1782). Son fils Tippoo-Sahib continua la lutte et fut assiégé par les Anglais dans Gondeloure. Bussi, arrivé de France avec une nouvelle escadre et des troupes, rejoignit Suffren sur les côtes de Ceylan, et débarqua à Gondeloure (15 mars 1783). Le 23 juin Suffren livra une cinquième bataille navale devant cette ville, et cette fois vainquit complètement l'amiral Hugues, lorsque la paix était signée depuis cinq mois déjà en Europe. Cette nouvelle empêcha Suffren de tirer tout le parti possible de ses victoires[1].

1. Il est triste d'ajouter que Suffren, le plus vaillant et le plus habile marin que la France possédât, fut tué en duel par le prince de Mirepoix, irrité des

Traité de Versailles (20 janvier 1783). — Depuis que les Anglais avaient perdu l'espoir de reconquérir les États-Unis par la force, ils cherchaient à les détacher de l'alliance française, pour se dédommager de la perte de l'Amérique en enlevant nos colonies. Les négociations ouvertes en 1781 entre le cabinet de Saint-James et le Congrès de Philadelphie aboutirent le 30 novembre 1782 à la signature des préliminaires de la paix entre les deux États. Elle ne devint toutefois définitive que quand la France à son tour eut signé le Traité de *Versailles*, le 20 janvier 1783. L'Angleterre reconnaissait l'*Indépendance des États-Unis*, rendait à l'Espagne *Minorque* et la *Floride*, restituait à la Hollande ses colonies à l'exception de *Négapatnam;* la France faisait effacer l'article des Traités d'Utrecht et de Paris relatif aux fortifications de Dunkerque; aux Antilles, elle recouvrait *Sainte-Lucie* et acquérait *Tabago;* dans l'Amérique du Nord, on lui rendait *Saint-Pierre* et *Miquelon;* en Afrique, elle recouvrait le *Sénégal;* dans l'Inde, *Pondichéry*, *Chandernagor*, *Karikal* et *Mahé;* un petit territoire était cédé aux Français autour de Pondichéry et de Karikal; enfin un traité de commerce devait être conclu entre l'Angleterre et la France avant le 1er janvier 1786.

La Constitution Américaine. Convention de Philadelphie (14 mai 1787). **Vote de la Constitution** (17 septembre 1787). **Sa mise en vigueur** (4 mars-6 avril 1789). — L'existence des États-Unis était reconnue, mais ils n'avaient point encore de gouvernement régulier, bien que l'acte de confédération eût été signé à Philadelphie le 9 juillet 1778, et complété le 1er mars 1781 par l'accession du Maryland; les rapports des États entre eux n'étaient réglés par aucune loi; le Trésor était vide; nul moyen de payer les dettes contractées pendant la guerre envers les gouvernements de France, de Hollande, et même envers de simples particuliers en Europe et en Amérique; depuis plusieurs années, les officiers et les soldats n'avaient pas touché leur solde. Quelques-uns se mutinèrent et offrirent la dictature à Washington; il repoussa leurs ouvertures avec horreur, fit rendre justice à l'armée, et se retira à sa maison de Mount-Vernon, en Virginie, au bord du

reproches que ses neveux, officiers de marine, avaient justement reçus de leur chef dans cette campagne (8 décembre 1788).

Potomac, après avoir adressé ses adieux à son armée et au Congrès (4-20 décembre 1783[1]).

Cependant les tiraillements continuèrent. Bientôt l'Amérique parut sur le point de faire banqueroute et d'être démembrée; le Congrès, sans pouvoirs suffisants ni bien définis, était impuissant. Les émeutes étaient fréquentes; le malaise général. On craignait de voir la *Société des Cincinnati*, formée par les anciens officiers, se transformer en aristocratie[2]. Le seul moyen de résoudre toutes les questions pendantes parut la réunion d'une Convention investie de pleins pouvoirs pour rédiger une Constitution définitive. Organisée en dehors du Congrès, mais avec son assentiment, elle se réunit à Philadelphie le 14 mai 1787. Elle comptait parmi ses membres Washington, John Adams, Jefferson, Hamilton, Franklin.

Des travaux de cette Assemblée sortit la Constitution Américaine. Aux termes de cette Constitution, le pouvoir législatif appartenait à un *Congrès* composé de deux Chambres : la Chambre des Représentants et le Sénat. La Chambre des Représentants était formée de membres élus pour deux ans, de telle sorte qu'il y eût un représentant pour trente mille habitants, et au moins un par État; pour compter les habitants, on devait ajouter au nombre total des personnes libres les trois cinquièmes des esclaves. Le *Sénat* était composé de deux sénateurs par État, choisis pour six ans par la législature de cet État; le Sénat devait être renouvelé par le sort et par tiers tous les deux ans. Pour être sénateur, il fallait avoir trente ans, être citoyen depuis neuf ans; pour être représentant, avoir vingt-cinq ans, être citoyen depuis sept.

Le pouvoir exécutif appartenait à un *Président* nommé pour

1. Washington écrivait, quelque temps après sa retraite : « Maintenant, simple particulier sur les bords du Potomac, à l'ombre de ma vigne et de mon figuier, loin du tumulte des camps et des embarras des affaires publiques, je m'abandonne à ces douces jouissances que fuient ou le guerrier qui aspire à la renommée, ou le ministre qui, nuit et jour, s'occupe du soin de rendre son pays heureux, et peut-être de ruiner les États voisins, comme si ce globe ne pouvait suffire à tous les hommes. Le courtisan, qui attend du sourire gracieux de son souverain l'arrêt de sa destinée, ne peut avoir l'idée du bonheur qui est devenu mon partage. Non seulement je me suis éloigné d'un théâtre rempli d'agitations, mais dans le recueillement je savoure les douceurs de la vie privée. Sans porter envie à personne, je me laisserai tranquillement entraîner par le fleuve de la vie, jusqu'au moment où j'irai m'endormir avec mes ancêtres. »

2. Il fut décidé qu'au lieu d'être perpétuelle et héréditaire comme il en avait été question d'abord, elle s'éteindrait avec ses membres primitifs.

quatre ans par une élection à deux degrés et par un nombre d'électeurs égal à celui des sénateurs et des représentants réunis; il était immédiatement rééligible. Celui qui après lui réunissait le plus grand nombre de voix était nommé *Vice-Président*. En temps ordinaire, il présidait le Sénat; en cas de mort du président, il le remplaçait à la tête du gouvernement. Le pouvoir judiciaire appartenait à la *Cour Suprême des États-Unis;* elle se composait de magistrats inamovibles nommés par le Président avec l'approbation du Sénat. Les attributions du Congrès comprenaient la paix, la guerre, les traités de commerce, les finances fédérales, la législation, le jugement des crimes de haute trahison, l'administration des *territoires* qui n'avaient pas encore atteint le chiffre d'habitants nécessaire pour devenir État. La Cour Suprême était chargée de maintenir la Constitution, de faire respecter les lois et de juger les procès survenus entre des citoyens d'États différents. Le Président gouvernait par des ministres non responsables; il signait les actes du Congrès, mais pouvait demander qu'ils fussent soumis à un nouvel examen. Si les deux Chambres séparément, à une majorité des deux tiers, maintenaient la loi, elle était définitivement exécutoire. Toute loi qui, dans le délai de dix jours après qu'elle avait été présentée au Président, n'avait pas été renvoyée par lui au Congrès, devenait exécutoire, comme s'il l'avait signée. Enfin le Président avait le droit de grâce.

La Constitution fut votée le 17 septembre 1787. Il y avait dans la salle où siégeait la Convention une peinture représentant un paysage éclairé par le soleil. Franklin le montra à ses collègues : « Dans le cours de cette session, leur dit-il, et au milieu de mes alternatives de crainte et d'espoir, je l'ai regardé bien souvent, sans jamais pouvoir découvrir si c'était un Soleil Levant ou un Soleil Couchant. Je vois enfin, grâce à Dieu, que c'est un Soleil Levant. » Acceptée par les différents États, la Constitution fut mise en vigueur le 4 mars 1789 (ou plutôt le 6 avril, les députés s'étant trouvés réunis en nombre suffisant seulement ce jour-là).

Les deux Présidences de Washington (1789-93, 93-97). **Sa mort** (14 décembre 1799). — Washington fut le premier président des États-Unis. Il sortit de Mount-Vernon, en Virginie, pour venir administrer la République par lui fondée; deux fois élu, il gouverna huit ans de suite (1789-1793, 1793-1797), mais ne voulut pas accepter une troisième présidence; il pen-

sait qu'il est dangereux, dans une République, que le même magistrat reste trop longtemps au pouvoir[1]. Son exemple a eu force de loi : bien qu'aucun article de la Constitution n'interdise la réélection indéfinie du même Président, personne n'a jamais exercé ces fonctions plus de deux fois. Rentré définitivement dans sa retraite de Mount-Vernon, Washington y mourut le 14 décembre 1799, pleuré du Nouveau Monde et admiré de l'Ancien. L'Amérique donna en 1801 le nom de ce grand homme à la capitale qu'elle se construisit au bord du Potomac, non loin de Mount-Vernon, où reposent ses cendres.

1. C'est pendant cette période qu'éclata la Révolution Française. Lorsque la France, en 1793, se trouva aux prises avec l'Europe coalisée, on crut à Paris que l'Amérique, affranchie par le sang et l'or français, s'unirait à la nouvelle République pour lui payer sa dette de reconnaissance, en la soutenant contre l'Angleterre. Le gouvernement des États-Unis resta neutre, et demanda même que le ministre de France, Genêt, frère de Mme Campan, fût rappelé, parce qu'il essayait de provoquer un mouvement d'opinion en vue de produire une alliance active entre les deux pays. En 1796, les relations diplomatiques furent rompues ; elles ne recommencèrent que sous le Consulat. Washington écrivait en janvier 1797 : « Rien ne peut nous arracher à cette neutralité stricte, que nous avons adoptée et maintenue avec persévérance... C'est une chose avérée et dont l'histoire fait foi, que l'humeur turbulente des Français et la politique naturelle de leur nation les portent à vouloir toujours agir sur les gouvernements étrangers, ouvertement ou en cachette, par la menace ou les caresses. » N'était-il pas aussi avéré, et l'histoire ne faisait-elle pas foi que le sang français avait coulé à la prise d'York-Town, et que « l'humeur turbulente des Français » n'avait pas nui à l'affranchissement des colonies insurgées de l'Angleterre? Washington, après sa seconde présidence, avait été nommé général en chef, lorsqu'une guerre avec la France avait paru probable.

CHAPITRE XXVIII.

Tentatives de Réformes en Europe. Frédéric II, Joseph II, Pombal, d'Aranda, Tanucci, Beccaria, Struensée, Gustave III.

Europe Centrale. — La Prusse. Frédéric II. État du pays après la Guerre de Sept Ans. — L'Agriculture. — L'Industrie et le Commerce. Les Canaux. — Accroissement de la population. — Finances. — Justice. Instruction Publique. — Armée et Organisation Militaire. — Premier Partage de la Pologne (1772). — Travaux dans les pays annexés. — Guerre de la Succession de Bavière (1778). Traité de Teschen (1779). — Mort de Frédéric (1786). — L'Autriche. Marie-Thérèse (1740-1780). François Ier (1745-1765), et Joseph II (1765-90). Le ministre Kaunitz. — Administration Intérieure. Tentatives précipitées de Réformes. Leur insuccès. — Extérieur. Acquisitions en Pologne (1772-3). — Voyage en France (1777). — Tentatives pour acquérir la Bavière (1778-9, 1785). Différend avec les Hollandais. Alliance avec la Russie contre les Turcs. — Soulèvement des Pays-Bas (1789). Mort de Joseph II (20 février 1790). — États Secondaires d'Allemagne. La Saxe. — Le Palatinat. — La Bavière. — Le Margraviat de Bade. — Le Wurtemberg. — Provinces-Unies. Révolution Hollandaise de 1787 étouffée par les Prussiens. — Les Cantons Suisses.

Europe Méridionale. — Le Portugal. Joseph Ier. Pombal (1750-77). Ses Réformes. Tremblement de terre de Lisbonne (1755). Expulsion des jésuites (1759). — Espagne. Ferdinand VI (1746-1759). Charles III (1759-88). Les ministres d'Aranda, Florida-Blanca et Campomanès. — L'Italie. Royaume de Sardaigne. Charles-Emmanuel III (1730-73). — Royaume de Naples. Don Carlos (1738-59) et Tanucci (1730-76). — Rome et la Papauté. — Parme. Don Philippe (1748-65) et Don Ferdinand (1765-1802). — Modène. La Maison d'Este. — La Toscane. Léopold (1765-90) et Beccaria.

Europe Septentrionale. — Le Danemark et la Norwège sous Frédérik IV (1699-1730), Christian VI (1730-1746) et Frédérik V (1746-1766). Le comte de Bernstorf. — Christian VII (1766-1808). La reine Caroline-Mathilde. Le ministre Struensée. Ses réformes. Sa disgrâce et sa mort (1772). Le second Bernstorf — La Suède. Gustave III (1771-92). Révolution du 20 août 1772 contre l'aristocratie. — Réformes de Gustave. — L'Acte d'Union et de Sûreté du 21 février 1789. Le roi assassiné (16 mars 1792).

Europe centrale. — La Prusse. Frédéric II. État du pays après la Guerre de Sept Ans. — *Réformer*, tel est l'A et l'Ω du dix-huitième siècle : telle fut la préoccupation constante du roi de Prusse Frédéric II. En 1763, après la guerre de Sept Ans, lors du traité d'Hubertsbourg, ses États étaient épuisés. « Afin de se faire une idée de la subversion générale du pays, et de se représenter la désolation et le découragement des sujets, il faut se figurer des contrées entièrement ravagées, où l'on découvrait à peine les traces des anciennes habitations,

des villes ruinées de fond en comble, d'autres à demi consumées par les flammes, 13 000 maisons dont il ne paraissait plus de vestiges, les terres non ensemencées, les habitants dépourvus de grains pour leur nourriture, les cultivateurs manquant de 60 000 chevaux pour le labourage, et dans les provinces une diminution de 500 000 âmes en comparaison de l'année 1756; ce qui est considérable sur une population de 4 500 000 âmes. La noblesse et le paysan avaient été pillés, rançonnés, fourragés par tant de différentes armées, qu'il ne leur restait que la vie et de misérables haillons pour couvrir leur nudité. » (Frédéric II, *Mémoires*.)

L'Agriculture. — Il fallait avant tout relever l'agriculture. 2 339 000 écus furent distribués aux provinces; les impôts sur les grains furent abaissés; la Silésie fut déchargée de contributions pour six mois, la Poméranie et la Nouvelle Marche pour deux ans; on donna aux paysans le blé nécessaire à leur subsistance et aux semailles; les chevaux d'artillerie furent employés au labourage. Les marais furent défrichés; les terrains sablonneux plantés en bois; le nombre des bestiaux augmenta. On dessécha en les saignant les marais des bords de la Netze et de la Wartha, ceux de La Madue, de Leba, de Stargard, de Cammin, de Treptow, de Rugenwalde, de Colberg en Poméranie; de la Havel, dans la Marche; tous ces terrains fangeux furent transformés en prairies; en Frise, on établit dans le Dollart des digues par le moyen desquelles on regagnait pied à pied le terrain que la mer avait submergé en 1724. 213 nouveaux villages s'élevèrent dans la Haute Silésie. En 1770, à la suite d'une disette résultant de la mauvaise récolte causée par des gelées tardives, on distribua du grain gratuitement; des mesures furent prises pour diminuer la mortalité du gros bétail. Les plateaux arides de certaines parties de la Poméranie et du Brandebourg furent convertis en prairies artificielles. Les forêts avaient été à peu près détruites pendant la guerre; elles furent partout replantées, et des ordonnances fixèrent la quantité de bois qu'on pouvait couper annuellement.

L'Industrie et le Commerce. Les Canaux. — Dans la première partie du règne, on avait créé des manufactures de velours et d'étoffes à Berlin et à Potsdam, de satin à Brandebourg, de cuirs de Russie à Francfort-sur-l'Oder, de bas et de mouchoirs de soie à Berlin, Magdebourg et Potsdam; le raffineur Splittgerber, établi à Berlin, fournit du sucre à toutes

les provinces; on planta des mûriers et on éleva des vers à soie; les ferronneries se multiplièrent, aussi bien que les fabriques de laine. Un port fut creusé à Swinemunde, à l'embouchure de l'Oder; on ouvrit de nouvelles salines autour de Minden et dans le Comté de la Mark. La Compagnie d'Embden fut créée pour commercer avec la Chine. Arrêté pendant la Guerre de Sept Ans, le mouvement industriel recommença quand elle fut terminée; dès 1773, il y eut 264 fabriques nouvelles dans les provinces; une fabrique de porcelaine, établie à Berlin, employa 500 personnes; une manufacture de tabac fut créée. En Silésie, dit Frédéric dans ses *Mémoires*, « on rendit les prêtres utiles, en obligeant tous les riches abbés à doter des manufactures »; on construisit dans cette province des moulins à huile; on fit du linge de table; on créa des tanneries; on travailla le cuivre, le fer d'archal. Le roi apporta le plus grand soin à la création des canaux, dont le principal, celui de Nakel à Bromberg, joignait la Vistule avec la Netze, et, par conséquent, avec l'Oder, le Havel et l'Elbe; on avait ouvert auparavant les canaux de Plauen et de Finow.

Accroissement de la population. — Accroître la population avait été le but constant des prédécesseurs de Frédéric II : ce fut aussi le sien. C'était un usage immémorial que les habitants du Voigtland vinssent faire la récolte dans le duché de Magdebourg; ils s'en retournaient ensuite chez eux; Frédéric les fixa dans le duché.

Sous Frédéric II, de Bohême, où il y avait famine (1747), de Saxe, où il y avait persécution religieuse (1752), de Pologne, du Mecklembourg, mal administrés, l'émigration marche « grand train », écrit un agent prussien. La Prusse reçoit 15 000 âmes; Magdebourg et Halberstadt, 20 000 ; la Poméranie, 20 000; la Nouvelle-Marche, 24 000; le Brandebourg, de 1740 à 1756, 50 000. Berlin, qui avait 6 000 habitants sous le Grand-Électeur, 68 931 en 1740, en a, en 1756, 100 336. Dans la Guerre de Sept Ans, le Brandebourg perd 66 840 habitants; et pourtant, sous Frédéric II, il a gagné, en somme, 207 000 âmes.

Les résultats ne furent pas moins merveilleux en Silésie. Un ambitieux souhaitait-il d'ajouter à son nom quelque titre, de s'appeler, par exemple, « Monsieur le Conseiller secret » : — « Créez un village », disait Frédéric. (M. Lavisse.) La Silésie gagna ainsi sous son règne plus de 60 000 habitants. En résumé, de 1740 à 1779, la population des États prussiens s'accrut de 1 100 000 âmes : 410 000 pour la Prusse; 230 000 pour

le Brandebourg; 400 000 pour la Silésie; 60 000 pour les provinces de Magdebourg et d'Halbertstadt.

Finances.—En arrivant au pouvoir, Frédéric II trouva dans le trésor royal une épargne de 8 700 000 écus. Malgré les dépenses nécessitées par la Guerre de la Succession d'Autriche, grâce à un meilleur ordre introduit dans l'administration, les revenus de la couronne furent augmentés en 1756 de 1 200 000 écus, sans compter les revenus de la Silésie et de l'Ost-Frise; les revenus des douanes avaient doublé. Tout avait changé en 1763, et pourtant, même alors, après la Guerre de Sept Ans, le roi avait encore de l'argent comptant dans ses coffres, quoiqu'il eût été privé plusieurs années des revenus de Clèves, de l'Ost-Frise, de la Westphalie et de la Prusse. Il fallut, on l'a déjà vu plus haut, dépenser des sommes considérables pour venir au secours des populations épuisées. Frédéric créa une *Banque*, qui eut des comptoirs dans les principales villes du royaume (1765); les nobles et le clergé de Silésie furent soumis à l'impôt; enfin on créa en 1770 une *Caisse Hypothécaire*.

Justice. Instruction Publique.—Frédéric s'était occupé de la Justice surtout dans la première partie de son règne. Le grand chancelier Cocceji, « homme d'un caractère intègre et droit, dont la vertu et la probité étaient dignes des beaux temps de la République Romaine », rédigea le *Code Frédéric*, qui supprimait la torture, mais laissait subsister les privilèges de la noblesse et le servage des paysans; il épura la magistrature, dont furent exclus les sujets indignes, et une visite générale des tribunaux eut lieu dès lors de trois ans en trois ans. Plus tard le Grand-Chancelier Carmer entreprit de compléter le travail de Cocceji (1776). Le roi avait obtenu dès 1746 le droit de juger sans qu'on pût appeler des sentences de ses tribunaux à ceux de l'empire (Privilège *de non evocando*).

Les panégyristes de Frédéric II ont vanté son respect pour la Justice et cité, à l'appui de leur dire, l'anecdote si connue du Meunier de Sans-Souci[1]. Le roi, qui dans cette occasion

1. « Frédéric ayant résolu de faire bâtir le Nouveau Sans-Souci, à environ une lieue du château du même nom, forma le dessein d'établir une vaste et belle promenade de l'un à l'autre. Un moulin se trouvait placé dans l'enceinte du terrain qu'il voulait y consacrer : il demanda à l'acheter, et offrit de le payer beaucoup plus qu'il ne valait. Le meunier refusa toutes les conditions qui lui furent proposées, et déclara qu'il garderait son moulin, parce qu'il l'avait eu de ses pères et ne désirait aucune autre fortune pour lui et pour les siens. Le roi

respecta la loi, savait fort bien se mettre au-dessus d'elle quand elle le gênait; si Paris avait la Bastille, la Prusse avait les cachots de Magdebourg et de Spandau, et la captivité du baron de Trenck[1] n'est pas moins tristement célèbre que celle de Latude.

Pour l'Instruction Publique « le roi fit venir de la Saxe de bons maîtres d'école: il augmenta leurs gages, et l'on tint la main à ce que les paysans leur envoyassent leurs enfants pour les faire instruire... On donna les mêmes soins à la réforme de tous les Collèges fondés pour l'instruction de la jeunesse; les pédagogues ne s'appliquaient qu'à remplir la mémoire

lui parla lui-même, dans le cours d'une de ses promenades, et n'obtint rien. Un peu irrité de la fermeté avec laquelle ce meunier persistait dans ses refus, il lui dit : « Mais ne sais-tu pas que je suis le maître, et que je puis prendre ce que tu refuses de me céder ? — Oh ! répondit tranquillement le meunier, cela ne me fait pas peur : nous avons des juges à Berlin ! » Ce mot frappa le roi, ou plutôt il lui fit tant de plaisir, sous tous les rapports, que dès cet instant il renonça au moulin et le laissa subsister comme auparavant. » (DIEUDONNÉ THIÉBAULT, *Frédéric le Grand ou Mes Souvenirs de Vingt Ans de Séjour à Berlin.*) Andrieux a mis en vers cette anecdote. Sa pièce se termine ainsi :

Le plus sûr est pourtant de ne pas s'y fier :
Le même Frédéric, juste envers un meunier,
Se permit maintes fois telle autre fantaisie :
Témoin ce certain jour qu'il prit la Silésie.....
Il mit l'Europe en feu : ce sont là jeux de prince.
On respecte un moulin, on vole une province.

1. Le baron de Trenck, d'une famille originaire de Hongrie, mais établie en Prusse, élève en philosophie à l'Université de Kœnigsberg, fut amené à Potsdam par un officier, M. de Lottum, qui le présenta à Frédéric. Celui-ci, charmé de sa mâle contenance, de son intelligence et de sa vivacité, le nomma sous-lieutenant dans ses gardes et le prit ensuite pour aide de camp. Le jeune homme fut aimé de la princesse Amélie, sœur du roi; Frédéric, irrité de leurs relations, l'accabla de punitions pour l'amener à les rompre et le fit enfermer dans une forteresse de la Silésie, en l'accusant d'avoir livré à l'Autriche les plans de plusieurs places prussiennes. Il parvint à s'échapper en sautant du haut des remparts avec Schelles, autre prisonnier d'État. Il gagna la Bohême, ensuite Vienne et Pétersbourg, où il montra le portrait de la princesse Amélie et raconta ses aventures. Il eut ensuite l'imprudence de venir à Dantzick. Étant à dîner dans un faubourg encore en territoire polonais, mais à quelques pas des États de Frédéric, il fut enlevé par des hussards prussiens. Il resta dix ans captif à la citadelle de Magdebourg, dans un cachot à quatre-vingts pieds sous terre, enchaîné avec des fers qui pesaient soixante livres! La princesse Amélie, désespérée de son infortune, tomba malade, devint sombre, bizarre, sévère, et travailla de toutes ses forces à le délivrer. Elle y parvint enfin en faisant indirectement demander sa grâce par l'impératrice Marie-Thérèse. Il alla vivre à Aix-la-Chapelle, revint en Prusse après la mort de Frédéric II, et alla en France à l'époque de la Révolution pour y publier ses *Mémoires*. Il y fut accusé de conspirer et guillotiné le 7 thermidor An II (25 juillet 1794), le même jour qu'André Chénier et Roucher.

de leurs élèves et ne travaillaient point à former et à perfectionner leur jugement. Cet usage, qui était une continuation de l'ancienne pédanterie tudesque, fut corrigé. » (FRÉDÉRIC II, *Mémoires.*)

Armée et organisation militaire.—Au milieu des travaux de la paix, Frédéric ne négligeait pas son armée. Des généraux inspecteurs, Duringhofen, Saldern, de Ramin, Mœllendorf, Tauenzien, Bulow, Seidlitz, etc., durent veiller à ce que tous les régiments fussent organisés et exercés de même. Le soldat apprit à charger quatre fois son fusil en une minute, à marcher en ligne sans flottement, à former le carré, à attaquer, à battre en retraite; on se préoccupa d'instruire les jeunes officiers, et il y eut de grandes manœuvres chaque printemps et chaque automne. L'armée prussienne acquit ainsi une précision telle, surtout après 1770, qu' « on aurait pu, sans craindre de se tromper, la mener à la guerre avec beaucoup de confiance ». (FRÉDÉRIC II, *Mémoires.*)

On enseigna aux officiers les éléments de la fortification; les troupes de garnison reçurent une instruction spéciale appropriée à leur rôle; le roi composa un ouvrage de castrométrie et de tactique, pour la guerre offensive et défensive. On doubla les moulins à poudre; on remplit les magasins; les forteresses furent mises en état. 868 canons de campagne furent fondus; le corps d'artillerie fut triplé, et concentré à Berlin; il y eut des obusiers portant à 4000 pas. Le roi dressa lui-même 12 maréchaux des logis ou officiers d'état-major pour le service des reconnaissances et de l'étude topographique des positions. L'instruction des cadets fut confiée au général Buddenbrock. 140 000 fusils furent fabriqués à Spandau, où l'on concentra le matériel de guerre; les réserves de vivres furent placées à Magdebourg et en Silésie. Enfin l'effectif de paix, fixé en 1763 à 151 000 hommes, fut porté après 1772 à 186 000.

L'armée était composée d'hommes enrôlés arbitrairement et pour un temps illimité. Chaque régiment avait un canton à lui assigné et où il prenait à volonté les hommes dont il avait besoin. Tous les ans, à la fin de février, les majors parcouraient les villages, passaient en revue les jeunes gens et désignaient, sans plus de formalité, ceux qui devaient rejoindre le régiment. En outre, des officiers recruteurs étaient envoyés en pays étranger et tâchaient, par des promesses, d'attirer au service du roi de Prusse des Français, des Autrichiens, des Hollandais, des Suisses.

La discipline était inflexible : à la moindre infraction, les soldats étaient roués de coups de canne; une caserne était un véritable bagne, d'où les malheureux soldats s'efforçaient à tout prix de sortir. « Il s'était établi entre eux une maxime affreuse : ils se disaient les uns aux autres que le mieux était de mourir; mais que pour ne pas aller en enfer en se tuant eux-mêmes, il fallait assassiner quelqu'enfant, que par là on envoyait en Paradis; et ensuite aller se dénoncer soi-même, et que de cette sorte on avait le temps de demander pardon à Dieu avant d'être conduit au supplice. » (THIÉBAULT.) Le nombre des suicides et des désertions était effrayant[1].

Premier Partage de la Pologne (1772). — La province de Prusse, enveloppée de trois côtés par la Pologne et du quatrième par la Mer Baltique, n'avait aucune communication par terre avec le reste de la monarchie; aussi était-elle à la merci d'une attaque des Russes; pendant la Guerre de Sept Ans, Frédéric II n'avait pu la défendre, et de 1758 à 1761, elle avait été occupée par les généraux de la czarine Élisabeth, sans que le roi pût en tirer ni un homme ni un écu. Aussi l'idée fixe de Frédéric fut-elle dès lors de souder en une seule masse les deux parties de ses États par l'acquisition du territoire intermédiaire. Ce fut donc lui qui eut l'initiative du premier Partage de la Pologne, proposé par son frère le prince Henri à Catherine II, dans un voyage à Pétersbourg. Il obtint la Basse Vistule, l'Ermland, le pays de Warmie, la Pomérélie, moins Thorn et Dantzick. On put désormais aller de Berlin à Kœnigsberg sans sortir du territoire prussien. Comme « la Vistule était le point principal sur lequel roulait la défense de toute la Prusse » (FRÉDÉRIC II), on construisit sur ses bords la forteresse de Graudenz.

Travaux dans les pays annexés. — En Pologne, tout était à faire. On ne perdit pas de temps après l'annexion. « Partout on labourait, on piochait, on bâtissait. » Au bout d'un an, Frédéric écrit à Voltaire : « J'ai aboli l'esclavage, j'ai réformé des lois barbares et j'en ai introduit de raisonnables; j'ai ouvert un canal qui met en communication la Vistule, la Netze, la Wartha, l'Oder, l'Elbe; j'ai reconstruit des villes qui étaient

1. Frédéric se montrait impitoyable pour ses soldats. A Kollin, les voyant hésiter sous le feu meurtrier des batteries autrichiennes, il leur criait : « Misérables, voulez-vous vivre éternellement! » Du reste, il ne se ménageait pas lui-même : à Kunnersdorf, une balle vint le frapper en pleine poitrine et fut arrêtée par sa tabatière d'or.

ruinées depuis la peste de 1709, desséché vingt milles carrés de marécages, introduit dans ce pays la police, dont le nom n'y était pas même connu. » (24 octobre 1773.) Le canal dont il est ici question fut construit avec une rapidité prodigieuse; en seize mois il fut achevé, grâce au travail de nuit et de jour de 6 000 ouvriers et à une dépense de 740 000 thalers. Dans l'été de 1773, Frédéric eut la joie de voir des bateaux chargés sur l'Oder descendre la Vistule. En même temps, il faisait d'énormes dépenses pour protéger le pays contre le fléau périodique des inondations. Et déjà les colons arrivaient de toutes parts. La Chambre de la Province avait reçu les instructions les plus précises. « *Quod bene notandum*, lit-on en marge d'un ordre de cabinet, tout ceci doit être observé à la lettre, ou bien gare à la Chambre! Il faut que mes ordres soient exécutés ponctuellement et tout de suite. » On obéit. » (M. Lavisse.)

Guerre de la Succession de Bavière (1778). **Traité de Teschen** (1779). — Très occupé de l'administration intérieure de ses États, Frédéric n'en était pas moins attentif à ce qui se passait au dehors. L'Électeur Maximilien de Bavière n'avait pas d'enfants; en vertu d'un pacte de famille, son héritier était l'Électeur Palatin Charles-Théodore; celui-ci non plus n'avait d'autres héritiers que des collatéraux, à la tête desquels se trouvait le duc Charles-Auguste-Chrétien de Deux-Ponts. L'empereur Joseph II, jeune, ambitieux, manquant de maturité et ne sachant pas se contenir, rêvait de mettre la main sur la Bavière. Il gagna Maximilien et Charles-Théodore; et, quand le premier mourut, les troupes autrichiennes entrèrent brusquement sur le territoire bavarois (1777); moitié de gré, moitié de force, Charles-Théodore consentit à céder les deux tiers du pays.

Ce n'était pas le compte du roi de Prusse que l'Autriche obtînt un pareil accroissement. Sous prétexte de défendre les droits de l'Empire et ceux du prince de Deux-Ponts, après d'inutiles négociations, il entra en campagne le 6 juillet 1778. Les Prussiens envahirent la Bohême, occupèrent Gabel, Aussig, Leutmeritz, et arrivèrent en vue de Prague. Il n'y eut pourtant aucune rencontre sérieuse. Joseph II et sa mère Marie-Thérèse avaient espéré que le roi de France Louis XVI, entraîné par Marie-Antoinette, se joindrait à eux contre Frédéric; mais la France était engagée dans une guerre maritime contre les Anglais; Joseph II obtint de son beau-frère 15 millions (il

en eut encore 5 en 1785), non l'appui d'une armée française. L'Autriche dut se résigner au Traité de Teschen, conclu sous la médiation de la France et de la Russie. La Bavière demeurait à l'Électeur Palatin, sauf le Cercle de Burghausen, cédé à Joseph II (13 mai 1779).

Mort de Frédéric II (1786). — L'Empereur n'avait pas renoncé à obtenir un jour la Bavière : rendu plus modeste par son premier échec, il proposa en 1785 à Charles-Théodore de la lui céder et de recevoir en échange les Pays-Bas Autrichiens, qui seraient devenus *Royaume de Bourgogne* ou *Royaume d'Austrasie*. Ce pacte n'était point désavantageux à l'Électeur, les Pays-Bas étant plus riches et plus peuplés que la Bavière; mais il eût été surtout profitable à Joseph II. Pour l'Autriche les Pays-Bas Catholiques n'étaient qu'un territoire lointain, isolé du reste de la monarchie et à la merci d'une attaque des Français; la Bavière, au contraire, adhérait à la Bohême, à l'Autriche, au Tyrol. Frédéric intervint encore, forma une confédération à Berlin avec les autres princes allemands (3 juillet 1785) et de nouveau son opposition fit tout échouer. Pendant la Guerre d'Amérique, il avait pris part à la Ligue de Neutralité Armée contre l'Angleterre (1780). Il mourut le 17 août 1786[1]. L'Europe lui a donné le surnom de *Grand*, l'Allemagne celui d'*Unique*.

Il eut pour successeur son neveu *Frédéric-Guillaume Ier* (1786-97), qui prit part à la première coalition contre la République Française, aux deux derniers partages de la Pologne (1793-95), et acheta en 1791 les Margraviats d'Anspach et de Bayreuth à son cousin Charles-Frédéric, autre neveu de Frédéric II (c'était le fils de la célèbre Sophie-Wilhelmine).

L'Autriche. Marie-Thérèse (1740-1780), François Ier (1745-1765) et Joseph II (1765-1790). Le ministre Kaunitz. — La Maison de Lorraine-Autriche régnait à Vienne depuis la mort de l'empereur Charles VI, le dernier des Habsbourg. On a vu avec quelle résolution sa fille et héritière Marie-Thérèse tint tête à la coalition formée pour lui enlever ses États. Au titre de reine de Hongrie, elle joignit celui d'impératrice, lorsque, après la mort de Charles VII de Bavière, son mari Fran-

1. Il avait conservé toute sa vie la même activité. « Plus on se soigne, écrivait-il à Voltaire, et plus le corps devient délicat et faible. Mon métier veut du travail et de l'action, il faut que mon corps et mon esprit se plient à leur devoir. Il n'est pas nécessaire que je vive, mais bien que j'agisse. Je m'en suis toujours bien trouvé. » (*Lettre du 7 septembre* 1776.)

çois Ier de Lorraine[1], grand-duc de Toscane, fut élu Empereur (1745).

François Ier, occupé d'alchimie, de médailles, cherchait la pierre philosophale et vivait plutôt en négociant qu'en souverain. « Il ménageait tous les ans de grosses sommes de ses revenus de Toscane et les faisait valoir dans le commerce. Il établissait des manufactures et prêtait sur gages. Il entreprit la livraison des uniformes, des armes, des chevaux, des habits d'ordonnance pour toute l'armée impériale. Associé à un comte Boltza et à un marchand nommé Schimmelmann, il avait pris à ferme les douanes de la Saxe, et, en l'année 1756, il livra même le fourrage et la farine à l'armée du roi de Prusse, qui était en guerre contre l'impératrice son épouse. Durant la guerre, il avançait des sommes considérables à cette princesse sur de bons nantissements. » (Frédéric II.)

Devenue veuve, Marie-Thérèse continua, comme par le passé, à s'occuper activement de l'administration de ses États. L'agriculture, l'industrie, l'instruction publique, furent l'objet de ses soins; elle restreignit le droit de chasse, elle abolit la torture, supprima l'Inquisition, le droit d'asile dans les Églises, le *droit de mître* que tout nouvel abbé faisait payer à ses vassaux; l'âge nécessaire pour contracter des vœux monastiques fut élevé à 25 ans; enfin, pour rendre les captations plus difficiles, il fut interdit aux prêtres d'assister à la confection des testaments.

Le fils aîné de François Ier et de Marie-Thérèse, Joseph II, Empereur depuis le 18 août 1765, n'administra sans partage les États autrichiens qu'après la mort de sa mère Marie-Thérèse[2], le 29 novembre 1780. Il conserva, à la tête du gou-

1. La Lorraine avait eu pour souverain, à la mort de Charles IV, son neveu *Charles V* (1675-1690), qui, malgré sa devise *aut nunc aut nunquam*, ne put jamais recouvrer son duché occupé par les Français, mais s'illustra en triomphant des Turcs devant Vienne avec Jean Sobieski. — Son fils et successeur *Léopold* (1690-1729), recouvra ses États au Traité de Ryswick, prit le titre d'Altesse Royale en 1700, et épousa Élisabeth d'Orléans, sœur du Régent. Ce fut son fils aîné *François-Étienne* ou François III, qui régna le dernier en Lorraine (1729-1737). Il épousa Marie-Thérèse en 1736, laissa la Lorraine à Stanislas Leczynski, devint grand-duc de Toscane en 1737 et Empereur en 1745 sous le nom de François Ier. Son frère, le prince Charles, se distingua comme général dans la Guerre de la Succession d'Autriche.

2. De François Ier de Lorraine et de Marie-Thérèse étaient nés 10 enfants : 1° Marianne (1738-1789), qui fut abbesse à Prague et mourut à Klagenfurt; — 2° Joseph II (1741-90); — 3° Marie-Christine (1742-98), mariée au duc Albert de Saxe-Teschen et gouvernante des Pays-Bas; — 4° Marie-Élisabeth (1743-

vernement, l'ancien conseiller de sa mère, le prince de Kaunitz : « Ce ministre expérimenté... à un génie étendu... unissait des caprices aussi singuliers et des manies aussi bizarres que celles du général Souwarof et du prince Potemkin... Quoiqu'il fût vieux, il affectait encore, dans sa parure, des prétentions qui auraient rendu un jeune homme ridicule : sa coiffure était composée d'une inconcevable quantité de boucles, et, pour qu'elles fussent poudrées avec une égalité parfaite, il passait dans un cabinet destiné à cet usage, entre une haie de plusieurs valets de chambre, qui, armés de grands soufflets, l'enveloppaient d'un nuage de poudre. Malade souvent imaginaire, et extrêmement sensible aux variations de la température, on le voyait changer de vêtements vingt ou trente fois par jour. » C. DE SÉGUR.)

Administration intérieure. Tentatives précipitées de Réformes. Leur insuccès. — Impatient d'opérer des réformes, Joseph II eut le tort de croire qu'on change en un jour, par une ordonnance, les mœurs et les idées enracinées chez un peuple par de longs siècles. Son empire se composait de provinces qui n'avaient rien de commun entre elles, pas même la langue : Autriche, Hongrie, Galicie, Milanais, Belgique, etc. Pour fusionner les divers peuples qu'elles contenaient, il divisa les États autrichiens en treize gouvernements et déclara que la langue allemande serait celle de tous ses sujets; il confia le soin de rendre la justice à treize Cours Provinciales et à une Cour Suprême, établit un impôt unique, abolit les dîmes, les corvées, le droit d'aînesse, la plupart des droits féodaux, proclama l'égalité de tous devant la loi, déclara que le mariage n'était qu'un contrat civil, permit le divorce, donna le droit de succéder aux enfants naturels et supprima la peine de mort. La Justice atteignit tous les délinquants, quel que fût leur rang. Le colonel baron de Szikouly fut mis au pilori comme escroc; on put voir le prince de Podstatzky-Lichtenstein, condamné comme faux monnayeur, balayer, les fers aux pieds, les rues de Vienne. L'Empereur accorda la liberté de conscience aux protestants, aux Grecs et aux Israélites par

1808), abbesse à Insprück ; — 5° Marie-Amélie (1746-1804), mariée en 1769 à Ferdinand duc de Parme, morte à Prague ; — 6° Léopold II (1747-92), grand-duc de Toscane, puis Empereur ; — 7° Marie-Caroline (1752-1814), mariée à Ferdinand, roi de Naples ; — 8° Ferdinand (1754-1806), gouverneur de Lombardie ; —9° Marie-Antoinette (1755-93) ; — 10° Maximilien (1756-1801), Électeur de Cologne.

son édit du 13 octobre 1781, chassa les jésuites, fit une nouvelle circonscription des diocèses, détruisit deux mille couvents, soumit le clergé à la juridiction laïque, défendit aux évêques de recevoir aucune bulle qui ne leur aurait pas été transmise par le gouvernement, et resta sourd aux instances du pape Pie VI, venu à Vienne en 1782 pour lui faire révoquer ces mesures. Il est vrai que ce même Joseph II disait : « Les déistes méritent de recevoir chacun vingt-cinq coups de bâton. » En même temps il supprimait les douanes provinciales, faisait ouvrir de nouvelles routes, déclarait Trieste et Fiume ports francs.

Ces réformes précipitées réussirent mal, parce qu'elles portaient atteinte aux idées, aux mœurs, aux habitudes des peuples de nationalités diverses qui composaient l'empire autrichien.

Extérieur. Acquisitions en Pologne (1772-3). — A l'extérieur, Joseph II était impatient de se signaler, d'opérer quelque conquête qui rendit son nom célèbre comme ceux de Frédéric II et de Catherine II, et qui pût compenser pour l'Autriche la perte de la Silésie. On a vu comment il participa au premier partage de la Pologne, et quels territoires il obtint (p. 933.) Il avait eu à vaincre les scrupules, sincères ou non, de sa mère. Lorsque se produisit cette brutale violation du Droit des Gens, Marie-Thérèse écrivit à Kaunitz : « Dans ma jeunesse..., j'ai eu le bonheur de pouvoir dire : Mon Dieu et mon droit m'aideront. Mais ici, le droit et le bon sens sont contre nous. J'ai honte de me montrer en public... Nous donnons un mauvais exemple. Quant à moi, je suis *en retraite*, pour ainsi dire, et je dois rester spectatrice, mais je suis désolée, j'ai le cœur navré. » Elle écrivit au bas de l'acte de partage : « *Placet!* puisque cela plaît à tant de personnages élevés et intelligents. Mais longtemps après ma mort on comprendra tout le malheur qui en résultera. »

Voyage en France (1777). — Quelques années après, l'Empereur entreprit un voyage en France[1], où règnaient depuis 1774

1. Un autre frère de Marie-Antoinette, l'archiduc Maximilien, était déjà venu en France en 1775. Son attitude et ses reparties avaient donné une piètre idée de son intelligence. Lorsque Maximilien visita le *Jardin du Roi*, Buffon, qui en était le Directeur, lui offrit un exemplaire de ses *Œuvres;* le prince refusa le livre en répondant : « Je serais bien fâché de vous en priver. » On juge si la cour et la ville furent égayées par ce propos. Quand Joseph II vint à son tour visiter Buffon, il lui dit : « Monsieur le comte, je viens chercher le volume que mon frère a oublié. »

son beau-frère et sa sœur, Louis XVI et Marie-Antoinette. En 1777, l'Empereur visita Paris sous le nom de *comte de Falkenstein*. Le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche en France, nous a conservé dans ses lettres à Marie-Thérèse, en particulier dans celle du 15 juin 1777, un compte rendu minutieux, jour par jour, de ce voyage. Arrivé le 18 avril, Joseph II demeura jusqu'au 29 juin à Paris et à Versailles. Il ne voulut pas loger dans un des palais royaux, mais à l'hôtel, pour être plus libre de ses mouvements. Avec une infatigable curiosité, il visita les édifices publics, les casernes, les hôpitaux, les manufactures, s'informant de tout et prenant des notes. On le trouve à la Comédie Française, au Jardin des Plantes, à l'Institut des Sourds et Muets, où il fit présent d'une boite émaillée et d'une médaille d'or à l'abbé de l'Épée; à la Salpêtrière, à Bicêtre, aux Gobelins, à la Savonnerie, à Sèvres, à l'Imprimerie Royale et à l'Académie Française; il étudia les finances et les troupes. « Il y a des objets à voir très intéressants, écrivait-il à son frère Léopold le 11 mai 1777 ..., l'on met toute l'apparence, mais quand on va plus loin et qu'on recherche vraiment l'utile, l'on est détrompé. »

La cour et la famille royale ne lui plurent guère. Il trouva le roi « borné et un peu faible »; il ajoutait : « C'est une apathie de corps comme d'esprit..., il n'a aucun goût de s'instruire ni curiosité, enfin le *fiat lux* n'est pas encore venu, la matière est encore en globe. » (Lettre à Léopold, du 9 juin.) Le comte de Provence lui parut « un être indéfinissable » et « d'un froid mortel »; il fut choqué « du maintien trop libre de M. le comte d'Artois vis-à-vis de la reine ». Il blâma sévèrement les dépenses de Marie-Antoinette, sa légèreté, la singularité de ses allures, lui adressant des reproches « sur un air trop leste que la reine prenait vis-à-vis de son époux », sur « son langage trop peu respectueux » et sur « le manque de soumission ». Il lui reprocha le mauvais choix de ses sociétés, son intimité avec la princesse de Lamballe qui « avait fort déplu à l'Empereur »; « sa présence fréquente chez la princesse de Guéménée », où « il avait été choqué du mauvais ton de l'assemblage des gens, et de l'air de licence qui régnait chez cette dame. S. M. y avait vu jouer au pharaon; elle avait entendu elle-même des espèces de reproches faits en présence de la reine à Mme de Guéménée sur sa façon suspecte de jouer. L'Empereur était indigné de cette indécence; il avait dit net-

tement à la reine que cette maison était un vrai tripot ». (MERCY ARGENTEAU, 15 juin 1777.)

Joseph II laissa partout en France (il parcourut les provinces après Paris) une favorable impression. « Nous avons eu ici l'Empereur, écrivait la comtesse de La Marck à Gustave III, le 7 août 1777; tout le monde a couru après lui. Il a affiché la plus grande simplicité : la tête en tournait à tout Paris. On répétait les lieux communs qu'il disait avec une emphase à faire mourir de rire... Il a dit à la reine quelques vérités qui n'ont pas germé[1]. »

Tentatives pour acquérir la Bavière (1778-9, 1785). **Différend avec les Hollandais. Alliance avec la Russie contre les Turcs.** — On a vu (p. 935-6 et 995-6) qu'à deux reprises l'Empereur essaya, soit d'acquérir la Bavière, soit de l'obtenir en échange des Pays-Bas Autrichiens, et qu'à deux reprises il fut tenu en échec par l'opposition de la Prusse. Il n'avait pu obtenir l'alliance armée de la France qu'il avait peut-être espérée.

Il ne put davantage s'agrandir aux dépens des Provinces-Unies. Pendant la Guerre d'Amérique, profitant de ce que les Hollandais étaient aux prises avec l'Angleterre, il les somma d'évacuer les villes des Pays-Bas Autrichiens où le traité de la Barrière de 1716 leur avait donné le droit de mettre garnison. Encouragé par le succès de cette demande (1782), il exigea que les limites entre le territoire hollandais et les Pays-Bas Catholiques redevinssent ce qu'elles avaient été en 1664; il réclamait même Maëstricht et il fit occuper une portion du territoire en litige (1783). Toutefois, aux Conférences de Bruxelles, il proposa de se désister de ses prétentions, si les Hollandais voulaient consentir à ce que le port d'Anvers fût ouvert et la navigation de l'Escaut libre jusqu'à la mer; il demandait aussi pour ses sujets la liberté de commercer aux Indes Hollandaises (1784). Sur leur refus, et après des hostilités insignifiantes, la médiation de la France fit signer le Traité de Fontainebleau. Joseph II dut se désister de toutes

1. Mercy écrivait de Fontainebleau le 17 octobre 1777 à Marie-Thérèse : « Je ne reviens point de mon étonnement sur la courte durée des impressions faites par S. M. l'Empereur sur l'esprit de la reine, et, après avoir vu cette auguste princesse pendant deux mois bien pénétrée des vérités utiles qui lui avaient été représentées, il est inconcevable que toutes choses reviennent à un état réellement pire qu'il n'était avant le voyage de l'Empereur dans ce pays-ci. »

prétentions, moyennant 10 millions de florins (8 novembre 1785).

Il ne fut guère plus heureux du côté de la Turquie, contre laquelle il avait fait alliance avec la czarine (v. p. 936-939), et des troubles survenus en Hongrie augmentèrent encore ses embarras, auxquels la Révolution des Pays-Bas mit le comble.

Soulèvement des Pays-Bas (1789). Mort de Joseph II (20 février 1790). — Jusqu'au règne de Joseph II, les Pays-Bas avaient conservé intacts leurs privilèges traditionnels, fondés dans le Brabant et le Limbourg sur la *Joyeuse Entrée*, c'est-à-dire sur la Charte autrefois accordée par Philippe le Bon à son entrée dans Bruxelles. Dans son désir d'établir une administration uniforme, l'Empereur voulut assimiler les Pays-Bas au reste de la monarchie, par la suppression des Assemblées et des coutumes locales; il les divisa en 9 cercles soumis à un Conseil Suprême dont il nommait le Président et qui était exempt du contrôle des États. L'irritation fut vive. Ce qui l'augmenta encore, ce furent les mesures prises par l'Empereur pour diminuer le nombre des couvents, restreindre le pouvoir du clergé et détruire les privilèges de l'Université de Louvain. Le clergé, tout-puissant en Belgique, se mit à la tête de la résistance. Les États de Brabant refusèrent les subsides et invitèrent ceux des autres provinces à se confédérer avec eux (1786-7). Joseph II, qui commençait alors la guerre contre les Turcs, donna momentanément satisfaction aux mécontents. Mais en 1789, irrité de ce qu'on lui refusait des subsides, il supprima les États de Brabant et la *Joyeuse Entrée*. Alors les Belges se soulevèrent.

Ils prirent pour chefs l'avocat Van-der-Noot et le colonel Van-der-Mesch. Les Autrichiens furent battus à *Turnhout* et refoulés sur le Luxembourg. Le 18 décembre 1789 les insurgés entrèrent à Bruxelles. Les États de Brabant s'assemblèrent et proclamèrent le pays indépendant. Le 11 janvier 1790 fut fondée la Confédération des *États Belgiques Unis;* elle devait être gouvernée par un *Congrès Souverain*[1].

1. La discorde éclata parmi les Belges après la mort de Joseph II. L'unique lien entre la noblesse et le clergé d'une part, et le parti démocratique brabançon de l'autre, était la haine de l'Autriche. Le Congrès, où la noblesse dominait, fit arrêter à Bruxelles les chefs populaires ; de son côté, à Namur, le général Van-der-Mesch se déclara pour le parti démocratique. Abandonné par ses soldats, il fut emprisonné à Anvers ; le découragement devint bientôt général, et, à la fin de 1790, le général autrichien Bender rentra dans Bruxelles.

S'adressant au comte de Ségur, qui, en revenant de Pétersbourg à Paris, s'arrêta à Vienne, l'Empereur lui disait : « Une folie générale semble s'être emparée de tous les peuples ; ceux du Brabant, par exemple, se révoltent, parce que j'ai voulu leur donner ce que votre nation demande à grands cris. » Il disait encore au prince de Ligne : « Votre pays m'a tué ; Gand, pris, a été mon agonie ; et Bruxelles, abandonné, ma mort. » Malade, inquiet des nouvelles de France où la Révolution avait commencé, il donna satisfaction aux Hongrois et vit approcher sa fin avec un grand courage. Il mourut le 20 février 1790 ; il avait dit quelque temps auparavant, étant à Luxembourg, que si l'on voulait orner son tombeau d'une épitaphe, il faudrait y mettre : « *Ci-gît Joseph II, qui fut malheureux dans toutes ses entreprises*[1]. »

États secondaires d'Allemagne. La Saxe. — Mauvaise administration, lourds impôts, dépenses excessives, caprices arbitraires, absence de garanties, mœurs déréglées, faste déraisonnable des souverains, misère du peuple, oppression des paysans, tel est le spectacle que présentent la plupart des États secondaires d'Allemagne. En Saxe, le règne de Frédéric-Auguste II (Électeur de 1694 à 1733, roi de Pologne de 1699 à 1704, puis de 1709 à 1733) ne fut qu'une longue et colossale orgie. Ses profusions, sa force physique, sa vie extravagante et immorale, son amour pour le vin, le nombre de ses favorites et de ses bâtards, excitèrent longtemps la curiosité de l'Europe (v. p. 666). Son fils Frédéric-Auguste III (1733-63), gouverné par le Père Guarini et le comte de Bruhl, n'administra guère mieux la Saxe. Les mêmes profusions continuè-

1. Le prince de Ligne, à la mort de Joseph II, écrivit à la czarine : « Le soldat dira : Joseph II a essuyé bien des coups de canon à la digue de Beschania, et des coups de fusil dans les faubourgs de Sabatsch ; il a imaginé des médailles pour la valeur. Le voyageur dira : Quels beaux établissements pour les écoles, les hôpitaux, les prisons et l'éducation ! Le manufacturier : Que d'encouragements ! Le laboureur : Il a labouré lui-même. L'hérétique : Il fut notre défenseur. Les présidents de tous les départements, les chefs de tous les bureaux diront : Il était notre premier commis et notre surveillant à la fois. Les ministres : Il se tuait pour l'État, dont il était, disait-il, le premier sujet. Le malade dira : Il nous visitait sans cesse. Le bourgeois : Il embellissait nos villes par des places et des promenades. Le paysan, le domestique diront aussi : Nous lui parlions tant que nous voulions. Les pères de famille : Il nous donnait des conseils. La société dira : Il était sûr, aimable ; il racontait plaisamment ; il avait du trait dans la conversation ; on pouvait lui parler avec vérité sur tout. »

rent, et la Guerre de Sept Ans, dont le territoire saxon fut en grande partie le théâtre, le laissa ruiné (v. p. 765).

Le règne de son fils et successeur Frédéric-Christian ne dura que quelques mois (5 octobre-17 décembre 1763). C'est alors que les ministres Fritsch et Einsiedel entreprirent de diminuer la dette qui montait à 100 millions. Frédéric-Christian eut pour successeur son fils Frédéric-Auguste IV (1763-1827), âgé de 13 ans à son avènement, d'abord sous la régence de son oncle Xavier, fondateur de l'Académie des Mines de Freyberg. Ce fut pour la Saxe une époque réparatrice.

Le Palatinat. — Dans le Palatinat, Jean-Guillaume (1690-1716) eut pour successeur son frère Charles-Philippe (1716-1742). Arrivé au pouvoir à 55 ans, ce prince persécuta les calvinistes, jusqu'au jour où l'Angleterre, la Hollande et la Prusse le contraignirent à les bien traiter. Par haine des habitants d'Heidelberg, chez lesquels le calvinisme dominait, il transporta sa résidence aux bords du Rhin à Manheim (1720). En lui s'éteignit, le 31 décembre 1742, la maison de Neubourg. Charles-Théodore, de la branche de Sulzbach, lui succéda. Fastueux, prodigue, il aimait les lettres, les arts et surtout le plaisir. Il fonda l'Académie des Beaux-Arts et l'Académie des Sciences de Manheim (1757-1763) ; il acheta des médailles, des livres, des collections d'Histoire Naturelle; il eut un Opéra renommé. Aux termes d'un pacte de famille conclu en 1771, il hérita en 1777 de la Bavière.

La Bavière. — En Bavière, Maximilien-Emmanuel (1679-1726), allié de Louis XIV dans la Guerre de la Succession d'Espagne, partagea les malheurs des Français. Chassé de ses États par la bataille d'Hochstœdt (1704), il ne les recouvra que lors des traités de Rastadt et de Bade. Il signa en 1724 à Munich avec l'Électeur Palatin un Contrat d'Union aux termes duquel, si l'une des deux branches de la Maison de Wittelsbach s'éteignait, l'autre lui succéderait et réunirait les 2 Électorats. Maximilien-Emmanuel embellit ses résidences de Munich, Nymphembourg, etc. Il entretenait 1 200 chevaux, 4 000 chiens, d'innombrables domestiques; il n'était question à sa cour que de fêtes et d'achats. Quand il mourut, il devait 30 millions de florins, et ses bijoux étaient en gage chez des marchands d'Amsterdam. Il pria son fils Charles-Albert de soulager ses sujets.

Charles-Albert (1726-1745) avait épousé Marie-Amélie, fille de l'empereur Joseph Ier. Il créa l'*Ordre de Saint-Georges* pour

la défense de l'Église catholique; il fallait 16 quartiers de noblesse pour y entrer. Prince frivole et peu capable d'idées suivies, il commença par des économies et des réformes; puis, cédant à ses goûts personnels, il emprunta et se remit à dépenser comme l'avait fait son père. A la mort de Charles VI, le dernier représentant mâle des Habsbourg, il voulut être Empereur. Il le fut, avec l'appui de la France; mais il eut lieu de s'en repentir (v. p. 743-754). Son fils et successeur Maximilien-Joseph (1745-1777), rendu prudent par les malheurs de son père, signa la paix de Fussen avec Marie-Thérèse. Il diminua la dette publique, encouragea dans ses États la culture de la pomme de terre, du trèfle, du houblon, et acheta des grains à l'étranger pour nourrir ses sujets pendant la famine de 1770-1771. Une Académie des Sciences fut fondée à Munich (1759); de nouvelles routes s'ouvrirent. Par la loi de 1764, il fut interdit aux couvents de recevoir des legs de plus de 2 000 florins. Le chancelier Kreitmayr publia un nouveau code d'une grande sévérité, et détruisit le brigandage à force d'exécutions capitales. On a vu plus haut qu'à la mort de Maximilien-Joseph, la Bavière et le Palatinat ne formèrent plus qu'un seul Électorat.

Charles-Théodore gouverna les deux États réunis jusqu'en 1799 et les gouverna mal. Les traités de Bâle (1795) et de Campo-Formio (1797) lui enlevèrent, au profit de la France, toute la partie de ses possessions située sur la rive gauche du Rhin. Il eut pour conseillers Rumford et son confesseur le Père Franck. Il interdit en 1784 toutes les sociétés secrètes, et persécuta les *Illuminés*, dont le chef, Adam Weishaupt, professeur à Ingolstadt, quitta la Bavière l'année suivante.

Le Margraviat de Bade. — Au début du dix-huitième siècle la Maison de Bade était partagée en deux branches, Baden-Baden et Baden-Dourlach. Charles-Guillaume (1709-1738), qui était de la seconde, bâtit le Château de Carlsruhe (Repos de Charles). Son petit-fils et successeur, Charles-Frédéric (1738-1811), réunit tout le territoire badois à la mort du dernier Margrave de Baden-Baden, Auguste-Georges (1771). Il abolit la torture (1767), la servitude (1783), simplifia l'administration, ouvrit des routes, perfectionna l'agriculture et donna tous ses soins à l'instruction publique. C'était un prince intelligent et bon.

Le Wurtemberg. — On n'en pourrait dire autant des ducs de Wurtemberg ses voisins. Eberhard-Louis (1677-1733) copie

Louis XIV, accable ses sujets d'impôts, dépense des sommes prodigieuses en constructions, repas, chasses, fêtes, etc. Il est gouverné par Christine Wilhelmine de Grœvenitz, femme avide et cynique, qui vend les places aux plus offrants et se livre à tous les excès. Réduits à la misère, les Wurtembergeois s'expatrient; beaucoup fuient en Amérique.

Le successeur d'Eberhard-Louis, son cousin Charles-Alexandre, ne régna que 4 ans (1733-1737). Il avait pour conseiller le juif Susz Oppenheimer, de Heidelberg, qui pourvoyait aux folles dépenses de son maître, sans s'oublier lui-même. « A bas les libertés, les droits, les États! disait-il; le grand-duc est seigneur, tout ce que possèdent ses sujets lui appartient. » Charles-Alexandre mourut après une orgie à Ludwisbourg. Le Juif détesté fut aussitôt arrêté, condamné à mort, et pendu dans une cage de fer attachée à la potence.

Le fils de Charles-Alexandre, Charles-Eugène (1737-1793), était mineur à son avènement. De 1737 à 1744 la régence fut exercée par le Conseil et les États sous la présidence de Charles-Rodolphe de Wurtemberg-Neustadt, puis de Charles-Frédéric de Wurtemberg-Œls, et de l'habile ministre Bilfinger. Le jeune duc passa trois ans à la cour de Berlin où il fut fiancé avec Élisabeth-Sophie de Brandebourg-Bayreuth, nièce de Frédéric II. A son départ (1744) le roi lui donna de bons conseils dont il ne profita guère. Avec ses dignes ministres, Rieger et de Montmartin, Charles-Eugène se jeta dans toutes les profusions et tous les excès. « Je veux, disait-il, prendre pour modèles à la fois Louis XV et Frédéric le Grand. » C'était beaucoup pour un duc de Wurtemberg; il ne réussit qu'à imiter Louis XV. Son gouvernement n'était pas moins tyrannique que prodigue. Schubart fut dix ans prisonnier pour avoir écrit une satire : *La Tombe des Princes;* un magistrat, Jean-Jacques Moser, paya de cinq ans de captivité une humble représentation adressée au duc au nom des États du pays. Schiller, maltraité, dut fuir le Wurtemberg. Le ministre Montmartin, Français de nation, disait : « Le duc, mon maître, a des sentiments trop élevés pour pouvoir accepter des conseils de la part de ses sujets. » Le duc lui-même répliquait aux bourgeois qui, au nom de « la patrie épuisée », se plaignaient de la lourdeur des impôts : « Quoi! vous osez m'opposer la patrie! La patrie, c'est moi tout seul! » A la fin, soit lassitude, soit remords, ou encore crainte d'une révolte et manque d'argent, le duc, par son *Concordat Héréditaire*, dut

promettre de mieux gouverner et tint en partie parole, sous l'influence de sa seconde femme Françoise de Hohenheim.

Partout en Allemagne, sauf dans le Grand-Duché de Saxe-Weimar qui forme une honorable exception (v. p. 872-873), on trouve le même spectacle[1]. Dans la Hesse-Cassel, Frédéric II (1760-1785) vend ses sujets à l'Angleterre pour aller combattre les insurgés d'Amérique; son fils Georges-Guillaume en fit autant après lui. Le Margrave d'Anspach, Charles-Frédéric (1757-1791), l'indigne neveu du roi de Prusse, Frédéric II, conserva dix-sept ans auprès de lui Mlle Clairon, la célèbre actrice française, et fut gouverné par une favorite anglaise, Lady Craven. Il vendit 1 500 paysans au gouvernement anglais pour en faire des soldats, et ces malheureux furent conduits enchaînés à bord des navires britanniques : c'est cet odieux despote que Schiller a flétri dans *L'Intrigue et l'Amour.*

L'administration n'était pas meilleure dans les États ecclésiastiques. L'Électorat de Cologne fut gouverné au dix-huitième siècle par Joseph-Clément de Bavière (1688-1723), par son neveu Clément-Auguste-Marie-Hyacinthe, à la fois évêque de Munster, évêque de Paderborn, archevêque de Cologne, évêque d'Hildesheim, évêque d'Osnabrück et grand-maître de l'Ordre Teutonique (1723-1761); par Maximilien-Frédéric de Kœnigsegg (1761-1784); enfin par l'archiduc Maximilien-François-Xavier d'Autriche, frère de l'empereur Joseph II. Dans le même temps les Électeurs de Trèves furent : Charles de Lorraine (1711-1716); François-Louis de Neubourg (1716-1729); après son abdication, François-Georges de Schœnborn (1729-1756); Philippe de Valderdorf (1756-68); enfin Clément-Wenceslas de Saxe. L'Électorat de Mayence était gouverné par Lothaire-François (1695-1729); François-Louis de Neubourg (1729-1732); Philippe-Charles d'Eltz-Campenich (1732-1743); Jean-Frédéric-Charles (1743-1763); Émeric-Joseph de Breidbach (1763-1774); enfin Frédéric-Charles-Joseph d'Erthal.

1. « Dans le plus petit bien-fonds, appartenant à un baron dit immédiat (c'est-à-dire qui ne dépendait que de l'Empereur et de l'Empire, sans être vassal d'un autre prince intermédiaire), on pouvait être sûr de rencontrer un individu galonné se pavanant du titre creux et sonore de *Hofrath* ou conseiller. Chacun des innombrables comtes de la Souabe était fier de posséder sur son coin de terre un gibet, le signe de sa justice suprême. » (EWERBECK, *L'Allemagne et les Allemands.*)

Provinces-Unies. Révolution hollandaise de 1787 étouffée par les Prussiens. — En 1747, pendant la Guerre de la Succession d'Autriche, le stathoudérat héréditaire avait été accordé à Guillaume IV, prince d'Orange, de la Branche de Nassau-Diest. Il mourut en 1751 et fut remplacé par son fils Guillaume V, pendant la minorité duquel gouverna le duc Louis de Brunswick. Le parti républicain subsistait toujours; il était surtout puissant dans la province de Hollande et avait pour chefs Berkel, pensionnaire d'Amsterdam, Zeebergen, pensionnaire de Harlem, et Gyslaër, pensionnaire de Dort. Ils reprochaient au stathouder de négliger la marine et de s'appuyer sur l'Angleterre, à laquelle il sacrifiait les intérêts bataves; eux, au contraire, souhaitaient l'alliance française. En 1784, la ville d'Amsterdam demanda l'éloignement de Louis de Brunswick. Guillaume V quitta La Haye et alla résider dans la Gueldre; il occupa militairement les villes d'Hattem et d'Elbourg qui avaient résisté à ses ordres.

Alors les États de Hollande proclamèrent la déchéance du stathouder. La princesse d'Orange, sa femme, sœur du nouveau roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, entreprit d'aller de Loo à La Haye. Elle suivait le conseil de James Harris, ambassadeur d'Angleterre en Hollande. Celui-ci, ennemi de la France et du parti républicain hollandais, espérait que la princesse serait arrêtée en route, et que le roi de Prusse interviendrait pour venger sa sœur. C'est en effet ce qui arriva : la princesse fut arrêtée à Welche-Sluis par un poste militaire. 20 000 Prussiens, conduits par le duc de Brunswick, envahirent la Hollande en septembre 1787. Le parti républicain demanda l'appui de la France. M. de Montmorin, ministre des Affaires Étrangères de Louis XVI, eût été disposé à le soutenir; mais l'argent manquait à Versailles; on n'intervint pas. Le stathouder fut rétabli et signa l'alliance de Loo avec la Grande-Bretagne et la Prusse (13 juin 1788).

Les Cantons Suisses. — Les Suisses comprenaient au dix-huitième siècle 13 cantons : *Berne*, *Zurich*, *Bâle*, *Schaffhouse* (protestants), *Lucerne*, *Uri*, *Schwitz*, *Unterwald*, *Zug*, *Fribourg*, *Soleure* (catholiques), *Glaris* et *Appenzell* (mixtes). Ils avaient pour alliés : la *Ville de Bienne;* la *Ville de Saint-Gall;* l'*Abbé de Saint-Gall;* les 3 ligues des *Grisons* (*Grise*, *Caddée*, des *Dix Droitures*) et leurs sujets des comtés de *Chiavenne*, de *Bormio* et de la *Valteline;* l'*Évêché de Bâle;* le *Pays de Valais; Mulhouse; Neufchâtel; Genève.* L'abbé de Saint-Gall et le

Valais étaient catholiques; les autres alliés des Suisses étaient protestants ou partagés entre les deux religions.

Il y eut chez les Suisses au dix-huitième siècle des dissensions amenées par les questions religieuses et par la rivalité entre la noblesse et l'aristocratie. Les protestants du comté de Tockembourg ou Toggembourg (sur la Thur), maltraités par leur seigneur l'abbé de Saint-Gall, se soulevèrent en 1705, avec l'appui de Berne et de Zurich; au contraire, les cantons catholiques, Lucerne, Uri, Zug, Schwitz, Underwald, soutinrent l'abbé. Ces derniers furent vaincus à *Villmergen* (25 juillet 1712), et le traité d'Arau confirma les libertés des Tockembourgeois.

Une tentative pour affranchir le pays de Vaud du joug bernois échoua et coûta la vie à son auteur le major Jean Davel (1723). A Berne même, Samuel Henzi périt en essayant de renverser l'aristocratie et d'établir un régime démocratique (1749). Il y eut également à Zug, à Appenzell, à Uri, Neufchâtel et Genève des dissensions, peu importantes d'ailleurs dans l'Histoire générale.

Europe méridionale. Le Portugal. Joseph Ier (1750-1777). **Pombal. Ses Réformes. Tremblement de terre de Lisbonne** (1755). **Expulsion des jésuites** (1759). — Ce n'était pas seulement dans l'ouest et le centre de l'Europe, au bord de la Seine, de la Sprée et du Danube, que l'esprit réformateur se rencontrait au dix-huitième siècle; on le trouvait même dans les régions si longtemps endormies de l'Europe méridionale. Au dix-septième siècle, pour s'affranchir de la domination espagnole qui pesait sur lui depuis soixante ans, le Portugal, avec l'aide du cardinal de Richelieu, avait fait d'héroïques efforts couronnés de succès, sous *Jean IV de Bragance* (1640-1656) et sous *Alphonse VI* (1656-1667). Celui-ci, faible d'intelligence et de caractère, avait épousé Marie de Savoie-Nemours. Son frère *Pierre II* le supplanta, le retint prisonnier, fit casser son mariage et épousa lui-même *Marie de Savoie*. Il gouverna le Portugal avec le titre de *Régent*, tant que vécut Alphonse, puis avec le titre de roi (1683-1706.) Il prit part à la Guerre de la Succession d'Espagne contre Louis XIV et Philippe V; ce fut sous son règne que le Traité de Sir Méthuen livra le Portugal à l'influence anglaise (1703). Son fils *Jean V*, pendant son long règne (1714-1750), ne se proposa d'autre but que d'obtenir du pape le titre de *Roi Très-Fidèle*, et il le reçut

en 1748, à force d'argent, de Benoît XIV. Jean V fonda l'*Académie Portugaise* (1714) et l'*Académie de l'Histoire* (1720). Pendant les six dernières années de sa vie, rendu tout à fait incapable de gouverner par une attaque d'apoplexie, il abandonna le pouvoir au Père Gaspard de Govéa, son confesseur. Le Portugal, dont le commerce était aux mains des Anglais, les finances mal administrées, l'agriculture en décadence, souffrit beaucoup sous le règne de Jean V.

Tout changea sous *Joseph Ier* son fils (1750-1777). Le nouveau prince appela aux affaires Sébastien-Joseph Carvalho, qui devint marquis de Pombal en 1770; il était neveu par alliance du feld-maréchal autrichien Daun[1]. Celui-ci envoya d'abord de nouveaux colons au Brésil, à Mozambique et dans l'Inde, et encouragea le commerce en supprimant les lois somptuaires portées sous le dernier règne. Il réprima les corsaires barbaresques; il améliora le mode de perception des impôts; pour affranchir son pays du joug commercial de l'Angleterre, il défendit la sortie de l'or du royaume sans une permission expresse. Le pouvoir de l'Inquisition fut restreint : la sanction royale devint désormais nécessaire pour qu'un *auto-da-fe* s'accomplît (1751). Une Compagnie établie en 1754 obtint le monopole du commerce avec l'Inde et la Chine; la *Compagnie du Maragnon et du Grand Para* fut créée l'année suivante.

Bientôt après le Portugal fut éprouvé par l'épouvantable tremblement de terre de Lisbonne, qui fit périr 30 000 personnes. « Le 1er novembre 1755 le sol portugais tremble et se balance, la mer bouillonne, les navires se heurtent, les maisons tombent, les églises, les palais, les tours s'écroulent, les vagues engloutissent une partie de la demeure royale, la terre crevassée vomit des flammes, et l'incendie éclate sur tous les points de Lisbonne, qui était à la fois une superbe capitale, une importante cité commerciale et un port célèbre. Soixante mille personnes qui, une heure plus tôt, se sentaient heureuses et tranquilles, se trouvent enveloppées dans une ruine commune; l'incendie continue ses ravages, et des malfaiteurs, devenus libres tout à coup, commettent impunément tous les crimes imaginables : en un mot, l'arbitraire de la volonté illimitée de la nature se montre sous les formes les plus hideuses .» (GŒTHE, *Poésie et Réalité.*) Le roi écrivit à la reine d'Espagne, sa sœur : « Me voici roi sans capitale, sans sujets,

1. Il avait épousé sa nièce en 1745 pendant une mission à Vienne.

sans vêtements. » Pombal, dans ces terribles circonstances, déploya autant d'énergie que de présence d'esprit et d'intelligence. Il montra aussi une inflexible sévérité; les malfaiteurs qui avaient voulu profiter du fléau pour piller la ville en ruines, furent pendus sur-le-champ sans jugement. En quelques années, Lisbonne se releva.

En toute occasion, du reste, Pombal procédait avec la même rigueur. Il promit une récompense de 20 000 crusadas à quiconque dénoncerait l'auteur d'un propos tenu contre le gouvernement. Il avait accordé à une Compagnie privilégiée le monopole des vins de Porto, et il avait pris le titre de *Protecteur* de cette Compagnie, qui lui payait un droit de 3 crusadas par tonneau de vin. A la suite d'une émeute qui éclata dans Porto contre la Compagnie, la ville perdit ses privilèges, sa municipalité : 18 des individus compromis furent frappés de mort, 26 envoyés aux galères, 99 bannis.

Les grands seigneurs n'étaient pas moins sévèrement traités quand ils résistaient au premier ministre; et le clergé, dans ce pays où il était habitué à dominer, dut subir la loi commune. Les jésuites de l'Uruguay repoussaient la domination portugaise : Pombal chassa du palais de Belem tous les membres de leur ordre, et leur interdit l'accès de la cour (19 septembre 1757). L'année suivante, dans la nuit du 3 septembre 1758, des coups de feu furent tirés sur la voiture du roi. On attribua cette tentative de meurtre à Dom Louis de Tavora, qui avait à venger une injure personnelle. Le Père Malagrida, accusé de l'avoir poussé, fut condamné à mort, et les jésuites furent bannis du Portugal (3 septembre 1759); les biens de la Compagnie furent confisqués par l'Édit du 17 février 1761.

La même année, à la suite du Pacte de Famille conclu par les Bourbons d'Espagne et ceux de Naples avec ceux de France, le Portugal, allié de l'Angleterre, fut exposé à une invasion espagnole. Il la repoussa, aidé d'un corps auxiliaire envoyé par la Grande-Bretagne. Le *Collège Royal des Nobles* fut fondé en 1766, l'*Imprimerie Royale* de Lisbonne en 1769. Personne désormais ne put léguer plus du tiers de ses biens au clergé. Toute distinction fut abolie en 1771 entre les vieux et les nouveaux chrétiens. Un règlement de 1772 défendit l'introduction et l'usage de toutes les productions des manufactures étrangères ; la culture du tabac fut déclarée libre. En même temps qu'il édictait ces mesures, Pombal multipliait les emprisonnements et les exils.

Joseph I[er] mourut le 24 février 1777. Sa fille Dona Maria lui succéda (1777-1810). Elle avait épousé son oncle Dom Pierre. Une réaction violente éclata aussitôt contre Pombal, auquel on reprocha ses cruautés, son administration despotique et avide. Huit jours après le début du nouveau règne, « le Richelieu portugais » dut résigner tous ses emplois. Le 16 août 1781, il fut frappé d'un arrêt judiciaire qui l'exilait à 20 lieues de la cour, et il mourut le 8 mai 1782.

Espagne. Ferdinand VI (1746-1759). **Charles III** (1759-1788). **Les ministres D'Aranda, Florida Blanca et Campomanès.** — Un effort était tenté en même temps, sous Ferdinand VI et Charles III, pour tirer l'Espagne de son engourdissement léthargique. A l'avènement de *Ferdinand VI*, la moitié des terres étaient en friche, et il y avait un mendiant sur cinq habitants. Ce prince, aidé par son ministre, le marquis de Ensenada, commença par des mesures réparatrices. Il donna deux audiences publiques par semaine à ses sujets, et remit en liberté les prisonniers de l'Inquisition[1]. Il releva la marine, qui comptait à la fin de son règne 44 vaisseaux de ligne et 19 frégates. Il encouragea l'agriculture, diminua les impôts, amassa une épargne de 60 millions, restreignit le droit d'asile à deux églises dans Madrid et une dans les autres villes, fit creuser le *Canal de Castille* et organisa l'*Académie Royale de Saint-Ferdinand*. Il mourut à quarante-cinq ans.

Son frère consanguin Don Carlos, qui avait régné à Parme de 1731 à 1738 et à Naples de 1738 à 1759, lui succéda sous le nom de *Charles III*. Il fit déclarer incapable de régner après lui son fils aîné, qui était idiot; le second devint prince des Asturies; le troisième fut roi de Naples sous le nom de Ferdinand IV. Charles III signa le *Pacte de Famille* avec la France, prit part à la Guerre de Sept Ans (1761-1763), dans laquelle il perdit la Floride, et à la Guerre d'Amérique (1779-1783), dans laquelle il regagna la Floride et Minorque. Moins heureux en Afrique, les Espagnols échouèrent devant Alger (1783-1784). Oran avait été conquis en 1732.

Charles III eut successivement trois ministres habiles, le comte d'Aranda, Florida Blanca, et Campomanès. Don Pedro Pablo Abarca de Bolca, comte d'Aranda (1716-1794), était né

1. Sous Philippe V, il y avait eu 52 *auto-da-fé* à Malaga, 74 à Arcos ; les Juifs, musulmans, protestants, sorciers ou réputés tels, avaient été condamnés avec une rigueur impitoyable.

à Saragosse. Successivement militaire, ambassadeur en Saxe, capitaine général à Valence, il présida le Conseil de Castille en 1766. Suivant l'exemple donné en France par le duc de Choiseul, il expulsa les jésuites d'Espagne (2 avril 1767), restreignit le pouvoir de l'Inquisition, le nombre des processions, le droit d'asile dans les églises, embellit Madrid, et fit procéder à un dénombrement exact de la population. Disgracié en 1773, il fut envoyé en France comme ambassadeur.

Francesco Antonio Monino, comte de Florida Blanca (1729-1808), né aux environs de Murcie, se fit d'abord un nom comme légiste, devint ambassadeur à Rome et ensuite premier ministre en 1777. Intelligent, actif, énergique, il entreprit de réorganiser l'Espagne, de la faire respecter au dehors et de la rendre prospère à l'intérieur. L'armée espagnole fut portée à 80 000 hommes, la flotte à 80 vaisseaux; une *École d'Artillerie* fut créée à Ségovie, une *de Tactique* à Avila, une *de Cavalerie* à Ocana. Le *Canal d'Aragon* fut creusé, quatre grandes *routes* partirent de Madrid pour aller aboutir à la mer : la première, au nord-ouest, à la Corogne; la seconde, au nord-est, à Barcelone; la troisième, au sud-est, à Valence; la quatrième, au sud-ouest, près de Séville. On créa une Fabrique de Toiles à Saint-Ildephonse. Le commerce des grains fut déclaré libre, la *Banque de Saint-Charles* instituée. Des Sociétés d'Agriculture furent créées; on planta des forêts, on établit des routes, des ponts, des aqueducs, des écoles; les privilèges de la noblesse furent diminués.

Don Pedro Rodriguez, comte de Campomanès (1723-1802), écrivain, économiste et homme d'État, devint premier ministre en 1788, et s'efforça par tous les moyens de développer en Espagne l'agriculture, le commerce et l'industrie, en les affranchissant de toutes les entraves qui pesaient sur les producteurs. La mort de Charles III mit un terme aux réformes (1788); sous son successeur *Charles IV* (1788-1808), tout retomba dans le chaos.

L'Italie. Royaume de Sardaigne. Charles-Emmanuel III (1730-1773). — A Turin, *Victor-Amédée II*, successivement duc de Savoie (1675), roi de Sicile (1713) et roi de Sardaigne (1720), s'était efforcé de mettre en pratique le conseil de son père : « Mon fils, le Milanais est comme un artichaut; il faut le manger feuille à feuille. » Tour à tour pour et contre l'Autriche, pour et contre l'Espagne, pour et contre la France, il disait qu' « un homme habile doit toujours avoir le pied dans

deux souliers ». Il acquit le Montferrat[1], diminua les privilèges des nobles, rendit la justice plus rapide, enleva l'instruction publique aux jésuites, et mit à la tête du corps enseignant cinq *Réformateurs* chargés de désigner les maîtres. Victor-Amédée abdiqua le 3 septembre 1730 et se retira dans un château voisin de Chambéry, où il ne tarda pas à regretter le pouvoir. Pour être sûr qu'il ne tenterait pas de le reprendre, son fils et successeur *Charles-Emmanuel III* le fit jeter au château de Moncalieri, où il mourut prisonnier.

Allié de la France contre l'Autriche dans la Guerre de la Succession de Pologne, et de l'Autriche contre la France dans la Guerre de la Succession d'Autriche, Charles-Emmanuel acquit au troisième Traité de Vienne (1738) *Novare* et *Tortone*, et au Traité d'Aix-la-Chapelle (1748) *Vigevano* et la *rive droite du Tessin*. Il accomplit dans ses États de nombreuses réformes. Il institua dans l'Ile de Sardaigne les deux *Universités de Cagliari et de Sassari*, dota plusieurs séminaires pour instruire gratuitement les jeunes gens pauvres, créa des *Tribunaux Consulaires* pour rendre la justice en matière commerciale, encouragea l'agriculture et fonda plusieurs hôpitaux. Enfin il institua ou plutôt rétablit dans l'île de Sardaigne des magasins de blé où les cultivateurs pouvaient prendre gratuitement du grain, à condition d'en rendre une égale quantité après la récolte suivante.

Sa mort fut le terme des réformes (1773). Son fils et successeur *Victor-Amédée III* (1773-1796) ne suivit pas son exemple. Il maria ses deux filles avec les comtes de Provence et d'Artois, et son fils aîné avec une sœur de ces princes. La lutte qu'il engagea contre la Révolution Française lui coûta la Savoie et Nice, réunis en 1792 à la France et qu'il dut lui céder par le traité de Turin en 1796.

Royaume de Naples. Don Carlos (1738-1759) **et Tanucci** (1738-1776). — Maître des Deux-Siciles, conquises en 1734-5 sur les Autrichiens et cédées en 1738 par le troisième Traité de Vienne, *Don Carlos* (1738-1759), avant d'aller régner en Espagne sous le nom de Charles III, y avait accompli d'importantes réformes. Aidé de son ministre Tanucci, il publia en 1754 le *Code Carolin*, qui remplaça les onze législations diffé-

1. En 1708, en même temps que le duché de Mantoue était annexé au Milanais par l'empereur Joseph Ier (v. p. 60).

rentes jusque-là simultanément en vigueur[1]. Il créa un Collège Nautique et un Tribunal Suprême du Commerce. Il rappela les juifs dans le royaume[2], enleva à la noblesse une partie de ses privilèges, et subordonna sa juridiction à celle des tribunaux ordinaires. Par le concordat de 1741, il restreignit le droit d'asile appartenant aux églises, soumit les ecclésiastiques à l'impôt et diminua leur nombre : il fut réduit à dix par mille âmes, et le clergé reçut défense d'acquérir des propriétés nouvelles. Le théâtre San Carlo fut créé à Naples; le Palais de Caserte date de la même époque. L'Académie d'Herculanum fut fondée pour diriger les fouilles de cette ville et de Pompéï. Quand Charles III quitta Naples pour Madrid, les revenus des Deux-Siciles étaient triplés.

Sous la minorité de son troisième fils *Ferdinand IV* (1759-1825), monté sur le trône à huit ans, Tanucci fut tout-puissant; il réduisit le nombre des prêtres à cinq par mille âmes; les revenus des bénéfices vacants furent appliqués à des travaux d'utilité publique; la dîme fut restreinte, puis supprimée. A la majorité du roi, en 1767, les jésuites furent expulsés. On créa des écoles primaires dans les villages. En 1777, la trop célèbre reine Marie-Caroline, sœur de Marie-Antoinette, fit éloigner Tanucci des affaires ; l'anglais Acton le remplaça.

Rome et la Papauté. — Le pape possédait, au dix-huitième siècle, Rome et la Campagne de Rome, la Sabine, les duchés de Castro, de Spolète, Pérouse, Orvieto; là Marche d'Ancône, le duché d'Urbin, la Romagne, Bologne et Ferrare, Bénévent enclavé dans le royaume de Naples, Avignon et le Comtat Vevaissin enclavé en France. Clément XI (1700-1721) est surtout connu par la *Bulle Unigenitus* (1713) et par ses démêlés avec Victor-Amédée II au sujet de la juridiction ecclésiastique en Sicile. Innocent XIII ne fut pape que trois ans (1721-24). Sous Benoit XIII (1724-1730), les États de l'Église souffrirent des exactions de son ministre, le cardinal Coscia de Bénévent, qui fut plus tard emprisonné. Clément XII (1730-1741) eut de longs démêlés avec le Piémont, l'Autriche, la France et l'Espagne. Benoit XIV (1741-1758), plus accessible aux idées nouvelles, administra d'une manière économe, fit en sorte de vivre en bonne harmonie avec tout le monde, accepta la dédicace du

1. Droit romain, lombard, grec, normand, souabe, angevin, aragonais, allemand, espagnol, féodal, ecclésiastique.
2. Il est vrai qu'ils furent chassés de nouveau sept ans plus tard.

Mahomet de Voltaire, et lui envoya une Bulle de remerciement. Clément XIII (1758-1769) se brouilla avec les Bourbons parce qu'il avait excommunié le duc de Parme, perdit momentanément Avignon et Bénévent, et vit chasser les jésuites par la plupart des souverains de l'Europe, même par le grand-maître de l'Ordre de Malte. Clément XIV Ganganelli (1769--1774) prononça la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773. Après lui fut élu Pie VI.

Parme. Don Philippe (1748-1765) **et Don Ferdinand** (1765-1802). — En 1731, à la mort de Don Antoine, dernier des Farnèse, le duché de Parme et de Plaisance avait été donné à Don Carlos, fils aîné de Philippe V d'Espagne et d'Élisabeth Farnèse. En 1738, quand Don Carlos alla régner à Naples, Parme fut cédée à l'empereur Charles VI; en 1748, par le Traité d'*Aix-la-Chapelle*, le duché fut définitivement assigné à Don *Philippe* (1748-1765), frère puîné de Don Carlos. Partisan des idées nouvelles, Philippe donna Condillac pour précepteur à son fils *Ferdinand*. Il soumit les prêtres à l'impôt, interdit les appels en cour de Rome, et défendit au clergé d'acquérir des terres. Sous Ferdinand (1765-1802), l'Inquisition fut supprimée et les jésuites expulsés. Le jeune duc épousa Marie-Amélie, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, et les deux époux, surtout la duchesse, renvoyèrent le premier ministre du Tillot, marquis de Felino, malgré les représentations et le mécontentement des cours de Versailles, de Madrid et de Vienne.

Modène. La maison d'Este. — Le duché de Modène subsistait obscurément sous la maison d'Este. Le duc Renaud, qui avait été d'abord cardinal, mourut à 82 ans (1737). François III, son fils, combattit les Turcs, puis les Autrichiens (dans les rangs français) et mourut aussi à 80 ans en 1780. Son fils Hercule III (1780-1797) n'eut qu'une fille, qui par son mariage avec l'archiduc Ferdinand fit passer Modène à la Maison d'Autriche.

La Toscane. Léopold (1765-1790) **et Beccaria**. — En 1737 était mort le dernier grand-duc de Toscane de la Maison de Médicis, Jean-Gaston. Aux termes du troisième Traité de Vienne, *François de Lorraine*, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, vint le remplacer à Florence. A sa mort, son second fils *Léopold* lui succéda. Ce prince gouverna la Toscane pendant vingt-cinq ans (1765-1790), jusqu'au jour où la mort de son frère aîné Joseph II lui donna le trône impérial. Inspiré

par l'illustre Beccaria, l'auteur du *Traité des Délits et des Peines*, Léopold abolit la peine de mort, simplifia les lois civiles, adoucit les lois criminelles, améliora l'administration et rendit au commerce la liberté. Il fit dessécher en partie les marais qui bordaient la côte de Toscane et les distribua aux cultivateurs pauvres moyennant un modique intérêt annuel. Il aurait voulu restreindre aussi les privilèges du clergé; mais le concile provincial de 1787 lui opposa une résistance devant laquelle il dut s'arrêter[1].

Europe septentrionale. Le Danemark et la Norvège sous Frédérik IV (1699-1730), **Christian VI** (1730-1746) **et Frédérik V** (1746-1766). **Le comte de Bernstorf.** — Des réformes s'opéraient dans le nord comme au midi de l'Europe. Le roi de Danemark[2] et de Norvège, Frédérik IV (1699-1730) sortit

1. L'Italie renfermait encore au dix-huitième siècle : l'État des Chevaliers de Malte (Iles de Malte, Gozzo, Comino) ;

La petite principauté de Monaco, à l'est de Nice, enclavée dans les États du roi de Sardaigne ;

L'État des Présides de Toscane (Piombino, Orbitello, Ile d'Elbe), au roi de Naples ;

La République aristocratique de Lucques ;

La petite République de Saint-Marin, en Romagne, enclavée dans les États de l'Église ;

La République de Gênes. Elle avait eu un dernier jour de gloire en 1746 lorsqu'elle avait chassé les Autrichiens de ses murs. Elle ne possédait plus, depuis la vente de l'Ile de Corse à la France (1768), que la Rivière du Levant et la Rivière du Ponent ;

La République de Venise. Elle avait encore la Vénétie, l'Istrie, la Dalmatie, les Iles Ioniennes, 2 500 000 habitants, et 6 millions de ducats ou 25 millions de francs de revenus.

2. Le Danemark est gouverné depuis 1448 par la Maison d'Oldenbourg, qui a commencé dans la personne de Christian Ier (1448-1481), comte d'Oldenbourg, élu successivement roi de Danemark (1448), de Norvège (1450), de Suède (1458), et comte de Slesvig-Holstein en 1460 après la mort de sa mère Hedwige, héritière de ces deux pays. La famille royale se partagea au seizième siècle en deux branches, la *Branche Royale* et la *Branche Cadette*. La première a régné jusqu'en 1863 et a donné naissance à deux rameaux nouveaux, celui de *Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg* et celui de *Holstein-Sonderbourg-Beck* ou *Glucksbourg*, qui a monté sur le trône de Danemark en 1863 dans la personne de Christian IX. La Branche Cadette s'est partagée en deux rameaux, *Holstein-Gottorp* et *Holstein-Eutin*. La Maison de *Holstein-Gottorp* a possédé les duchés de Holstein et Slesvig jusqu'en 1720, époque où la Branche Royale lui a enlevé le Slesvig ; elle conserva le Holstein et monta sur le trône impérial de Russie dans la personne de Pierre III en 1762. Le fils de Pierre III et de Catherine II, le grand-duc Paul (plus tard le czar Paul Ier), céda le Holstein en 1773 au roi de Danemark en échange des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst. La maison d'*Holstein-Eutin* monta sur le trône de Suède en 1751 dans la personne d'Adolphe-Frédéric et conserva cette couronne jusqu'en 1818.

victorieux de la lutte contre la Suède par le traité de Stockholm (1720) qui donnait au Danemark une indemnité de guerre de 600 000 reichsthalers et soumettait les navires suédois au péage du Sund. Il envoya des colons au Groënland. Copenhague obtint le *Privilège des Quatre Espèces*, c'est-à-dire que les habitants de cette capitale eurent le monopole du vin, du sel, de l'eau-de-vie et du tabac, pourvu que ces marchandises y fussent apportées par des vaisseaux danois (1726). Contrarié par les Anglais et les Hollandais, le roi fut moins heureux dans sa tentative pour créer à Altona une nouvelle Compagnie des Indes Orientales. Il répara les malheurs causés par l'incendie de Copenhague en 1728 et mourut le 12 octobre 1730.

Son fils et successeur Christian VI (1730-1746) montra un zèle intolérant pour assurer l'observation du culte protestant. En 1733, le gouvernement français vendit aux Danois l'Ile de Sainte-Croix dans les Antilles. Christian VI créa le *Département général de l'Économie Rurale et du Commerce* (1735), la *Banque d'Assignation de Copenhague* (1736), la *Compagnie Noire* de Norvège, pour le commerce de la poix, du goudron, du fer, etc. (1739). Il enjoignit la même année à tout seigneur foncier de faire construire une école dans chaque village; enfin il créa en 1740 un Collège de Médecine.

Son fils *Frédérik V* lui succéda (1746-1766). De concert avec son ministre Ernest Bernstorf, il accomplit dans ses États de nombreuses réformes. La marine danoise fut portée à 30 vaisseaux de ligne et 16 frégates; une *Société d'Agriculture* et une *Société Générale du Commerce* furent fondées; un grand hôpital fut bâti à Copenhague. Bernstorf, qui était l'âme du gouvernement, affranchit les paysans du servage, fit exploiter les Mines de la Norvège, créa le Jardin des Plantes, la Maison des Invalides, l'Académie des Beaux-Arts, l'Académie Militaire de Soroe, l'École des Mines de Konsberg, l'Institut d'Éducation de Christianshafen; il envoya en Arabie le voyageur Niebuhr et donna asile à Klopstock. En 1762, Frédérik V faillit avoir à soutenir une guerre contre la Russie. Le czar Pierre III, qui était en même temps duc de Holstein-Gottorp depuis la mort de son père Charles-Frédéric en 1739, voulait reprendre le Slesvig enlevé à sa famille par le Traité de Stockholm en 1720; la Révolution qui le renversa du trône empêcha seule les hostilités.

Christian VII (1766-1808). La Reine Caroline-Mathilde. Le Ministre Struensée. Ses Réformes. Sa disgrâce et sa mort (1772). Le second Bernstorf. — Christian VII devint roi de Danemark à 17 ans en 1766. Son ancien précepteur Reverdil fit décider l'affranchissement des serfs, mais fut bientôt disgracié. Christian VII, faible de corps et d'esprit, mou et crédule, avait épousé Caroline-Mathilde, sœur de Georges III d'Angleterre. Le médecin Struensée, d'une naissance obscure, mais fort intelligent et spirituel, ayant accompagné le roi dans un voyage aux Pays-Bas, dans la Grande-Bretagne, la France et l'Empire, conquit sur lui un grand ascendant; il gagna aussi l'amitié de la jeune reine, renversa Bernstorf et devint premier ministre. Il avait pour principal auxiliaire Brandt, jeune homme illustre et courageux. Il abolit la corvée, prépara l'affranchissement des serfs, proclama la liberté de la presse, interdit à la police de pénétrer à l'intérieur des maisons, diminua le nombre des fêtes religieuses, supprima la garde royale à cheval, et détruisit une foule de charges de cour inutiles et coûteuses. Il se fit ainsi beaucoup d'ennemis. On lui reprochait de favoriser les Allemands (il était né en Allemagne); il avait contre lui le clergé, la noblesse; on lui faisait un crime d'avoir accordé aux enfants naturels les mêmes droits qu'aux enfants légitimes. Des émeutes éclatèrent, d'abord parmi des matelots, puis dans la garde à pied; au lieu de frapper, il céda, et il s'efforça sans grand succès de gagner le peuple par des distributions de vivres.

La reine douairière Julie-Marie, jalouse de sa belle-fille, aurait voulu assurer la succession au trône à son jeune fils, le prince Frédérik. Elle dépopularisa la reine et le premier ministre par les propos de ses émissaires, les accusa d'adultère, et complota leur perte avec le colonel Koller, le général d'Eickstaedt, le comte de Rantzau, et Guldberg, précepteur du prince Frédérik. Struensée et Brandt furent saisis dans le palais du roi au sortir d'un bal masqué. La reine fut arrêtée au lit, en pleine nuit, par le comte de Rantzau. Elle demanda inutilement à voir son mari et fut enfermée au château de Cronsburgh. Après le supplice de Struensée et de Brandt, décapités le 28 avril 1772, Caroline-Mathilde, sur la demande du gouvernement anglais, fut remise en liberté. Elle dut se séparer de ses enfants et s'embarqua pour le Hanovre, où elle mourut à 24 ans au château de Zell [1].

1. Frédéric II de Prusse, dans ses *Mémoires*, considère comme établie la cul-

André Bernstorf, neveu du premier ministre de ce nom, remplaça Struensée. Renvoyé en 1780, mais rappelé quatre ans plus tard, il régla les rapports entre les propriétaires féodaux et leurs paysans (Édit du 8 juin 1787). Un autre Édit, du 20 juin 1788, supprima définitivement à partir du 1er janvier 1800 le *Sternsband* ou servitude de la glèbe.

La Suède. Gustave III (1771-1792). **Révolution du 20 août 1772 contre l'aristocratie.** — Ce fut aussi un réformateur que le roi de Suède Gustave III. Il voyageait en France, sous le nom de *comte de Haga*, quand il apprit la mort de son père Adolphe-Frédéric (12 février 1771). Il accourut de Paris à Stockholm. Gustave III, au début de son règne, organisa une véritable conspiration contre le gouvernement oligarchique de la Diète, avec l'aide de son frère Charles, duc de Sudermanie, de Sprengporten et d'Hellichius. Il imputa à la Diète la cherté des vivres, lui fit reprocher par ses émissaires de conspirer avec les Russes et de menacer la vie du roi. Tout à coup une insurrection est annoncée à Christianstad, dont Hellichius commandait la garnison (12 août 1772) ; le duc de Sudermanie, envoyé avec 5 régiments, pour les combattre, disait le roi, se joint aux prétendus insurgés, et revient vers Stockholm, où le général Rudebeck, dévoué à la Diète, essaye en vain d'organiser une résistance. Gustave, qui pendant quelques jours avait donné le change à Rudebeck en ne paraissant occupé que de dessins de broderies et de frivolités, entraîne toute l'armée, fait arrêter les chefs du Sénat, et, aux acclamations populaires, sans qu'il y ait une goutte de sang versée, change la forme du gouvernement (19-20 août).

Lorsque les États Généraux furent réunis, Gustave III, après avoir frappé trois coups avec le marteau d'argent de Gustave-Adolphe, lut un acte en 57 articles promettant le maintien des anciennes lois antérieures à 1680.

Réformes de Gustave. — Il protégea les industriels, les commerçants, les agriculteurs ; les pauvres reçurent des vivres ; tout père de famille ayant 4 enfants fut exempté d'impôts ; la vaccine fut introduite en Suède. Gustave publia des lois somptuaires ; il proclama la liberté de la presse et supporta patiemment les satires faites contre lui. En supprimant d'anciennes fêtes religieuses, il rendit au travail 22 jours par an.

pabilité de Struensée et de Caroline-Mathilde ; il les accuse d'avoir affaibli systématiquement le roi par l'abus de l'opium.

Il protégea l'Université d'Upsal, éleva une statue à Gustave Wasa et fit à cette occasion représenter à Stockholm une pièce de théâtre qu'il avait composée lui-même. Du reste, chevaleresque et quelque peu chimérique, il rêvait de rendre à la Suède son ancien rang dans le nord en reconquérant les provinces cédées à la Russie par le Traité de Nystad. Il augmenta son armée et sa marine. Il acheta à la France l'Ile de Saint-Barthélémy dans les Antilles. Il voyagea beaucoup, et plut partout, bien qu'on notât dans sa conduite trop de vanité et souvent trop peu de réflexion. Il abolit la torture, interdit la mendicité, créa des maisons de travail pour les pauvres, activa l'exploitation des mines, dont le produit fut doublé, et créa en Sudermanie des manufactures de fer et d'acier. Marstrand, sur le Cattégat, fut déclaré port franc. Une *Société du Groënland* s'établit pour la pêche de la baleine. Afin d'empêcher l'émigration des matelots suédois, le roi déclara exempts de l'imposition personnelle quiconque faisait partie de la marine marchande. La liberté du commerce des grains fut proclamée. L'Académie Suédoise fut créée et l'instruction primaire encouragée. L'armée fut portée à 47 000 hommes, et un vaste port militaire creusé à Carlscrona.

L'Acte d'Union et de Sûreté du 21 février 1789. Le roi assassiné (16 mars 1792). — Cependant les nobles n'étaient pas résignés. Lorsque Gustave III, en 1788, eut déclaré la guerre à la Russie, ils refusèrent de lui obéir, en affirmant que les États Généraux seuls auraient eu le droit d'entamer les hostilités. Il revint alors à Stockholm compléter ce qu'il avait commencé en 1772.

Aux termes de la Constitution du 21 février 1789, nommée *Acte d'Union et de Sûreté*, le roi avait le pouvoir héréditaire, le droit de veiller à la sûreté du royaume, de commencer la guerre, de faire la paix, de conclure des traités, de nommer aux charges et de faire grâce; les bourgeois pouvaient acheter des terres nobles ; les États conservaient la discussion des subsides et des propositions royales. Le clergé, les bourgeois et les paysans acceptèrent cet acte sans objection; les nobles le subirent avec répugnance le 27 avril 1789.

On a déjà vu (p. 938) que le Traité de Werelœ mit fin à la guerre entre la Suède et la Russie le 14 août 1790. Gustave III voulait se mettre à la tête de la coalition qui se formait contre la France. Il eut une entrevue à Aix-la-Chapelle en 1791 avec le marquis de Bouillé et le prit à son service. Mais les nobles

n'avaient point pardonné à Gustave III la destruction de leurs privilèges: l'un d'eux, le capitaine Ankarstroem, qui avait peut-être aussi une injure personnelle à venger, l'assassina d'un coup de pistolet dans un bal masqué le 16 mars 1792.

CHAPITRE XXIX.

Tentatives de Réformes en France. Louis XVI, Turgot, Necker. L'Europe en 1789.

Nécessité de la Révolution. Que sera-t-elle? — Louis XVI (10 mai 1774). Marie-Antoinette. Maurepas premier ministre. — Turgot Contrôleur Général des Finances (1774-6). Ses plans. — Rappel des Parlements. — Libre circulation des grains à l'intérieur du royaume (13 septembre 1774). Guerre des Farines (avril-mai 1775). — Abolition de la Corvée, des Jurandes et des Maîtrises. Résistance des privilégiés (février-mars 1776). — Démission de Malesherbes. Renvoi de Turgot (1776). — Le Comte de Saint-Germain : Réformes dans l'armée (1775-7).

Necker. Son premier ministère (1776-81). — Les Emprunts. Les Assemblées Provinciales. — Le Compte Rendu. Retraite de Necker (1781). — Ségur à la Guerre. Édit du 22 mai 1781. — Impopularité de la Cour et de Marie-Antoinette. Son caractère. Son entourage. — L'Affaire du Collier (1785). — La Franc-Maçonnerie, l'Illuminisme, le Mesmérisme.

Calonne. Son ministère (1783-7). Première Assemblée des Notables (22 février 1787). — Chute de Calonne (8 avril 1787). — Louis XVI à Cherbourg. — Traité de Commerce avec l'Angleterre (21 septembre 1786). — Mort de Vergennes (12 février 1787).

Brienne. Son ministère (1787-8). Édits du Timbre et de la Subvention Territoriale (juillet-août 1787). — Résistance du Parlement. Séance Royale du 19 novembre 1787. — Arrestation de Duval d'Éprémenil et de Goislard de Montsabert (4-5 mai 1788). — Cour Plénière. Renvoi des Parlements (8 mai 1788). — Chute de Brienne (25 août 1788).

Second ministère de Necker. Seconde Assemblée des Notables (6 novembre 1788). L'Hiver de 1788. Ouverture des États Généraux (5 mai 1789). — État de l'Europe en 1789.

Nécessité de la Révolution. Que sera-t-elle? — Une Révolution était nécessaire, inévitable, prochaine. Mais comment se ferait-elle? Par des transformations graduelles, successives, pacifiques? Par un brusque mouvement qui emporterait tout à la fois? La monarchie absolue deviendrait-elle monarchie constitutionnelle? Peut-être *oui*, si les privilégiés, clergé et noblesse, savaient se résigner à des sacrifices; s'ils étaient

prévoyants et désintéressés; s'ils donnaient une part pour en conserver une ; si la royauté leur imprimait l'impulsion, leur imposait des concessions ; prenait la tête du mouvement, afin d'éviter d'être dépassée par lui.— *Non*, si à toute demande de réforme, roi, prêtres et nobles opposaient un refus obstiné. Alors le peuple, auquel on n'accorderait *rien*, prendrait *tout*, et ne s'arrêterait qu'à une République démocratique. La question était pendante depuis le début du dix-huitième siècle. Il y avait eu des velléités de réforme sous la Régence, vite abandonnées du reste. On en était revenu aux vieux errements, à la routine. Après le brutal gouvernement de Monsieur le Duc, on s'était rendormi sous Fleury ; Machault et d'Argenson, avant la Guerre de Sept Ans, Choiseul après, avaient fait mine de toucher aux privilèges. On les avait renvoyés. Louis XVI ferait-il plus et mieux que Louis XV ? Les ministres du petit-fils seraient-ils plus heureux que ceux de l'aïeul ?

Louis XVI (10 mai 1774). **Marie-Antoinette. Maurepas premier ministre.** — Louis XVI monta sur le trône le 10 mai 1774 : il était âgé de vingt ans. Le nouveau roi avait été élevé par le duc de La Vauguyon. Ses intentions étaient bonnes; mais il avait un caractère faible, une intelligence médiocre, un esprit lourd ; gros et apathique, la vie physique nuisait en lui au développement intellectuel. Le clergé était tout-puissant auprès de lui comme il l'avait été auprès du Dauphin son père ; ce fut le trait le plus caractéristique et le plus invariable de sa nature. « S'il était né deux siècles plus tôt, dit avec autant de bonheur que d'esprit Mme Roland dans ses *Mémoires*, et qu'il eût eu une femme raisonnable, il n'aurait pas fait plus de bruit dans le monde que tant d'autres princes de sa race qui ont passé sur la scène sans y faire beaucoup de bien ni de mal. » Par malheur pour lui, il arrivait à une époque où, pour se tirer d'affaire, un prince aurait eu besoin d'une intelligence supérieure : la sienne était au-dessous de l'ordinaire.

Louis XVI avait épousé l'archiduchesse Marie-Antoinette d'Autriche, jeune femme d'une grande beauté, mais étourdie[1]

1. Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche en France, écrivait le 16 mai 1776 : « On réussit tellement à tenir la reine hors d'elle-même, à l'enivrer de dissipation, que, cela joint à l'extrême condescendance du roi, il n'y a, dans certains moments, aucun moyen de faire percer la raison. » (*Correspondance Secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau, avec les Lettres de Marie-Thérèse et de Marie-Antoinette*, publiée, avec une Introduction et des notes, par

et qui manquait de mesure dans ses paroles et ses actes. Les fêtes de leur mariage avaient été troublées par l'affreux accident de la Place Louis XV : les échafaudages qui supportaient les pièces d'un feu d'artifice s'étant enflammés, des centaines de personnes avaient été écrasées ou étouffées en cherchant à fuir[1]. Louis XVI renvoya les ministres de son prédécesseur, et éloigna de la cour les compagnons de plaisir du feu roi. Il renonça au *Don de Joyeux Avènement* et il annonçait l'intention d'accomplir de grandes réformes : « Je veux, disait-il, être appelé *Louis le Sévère.* » Voltaire applaudissait de toutes ses forces; il écrivait : « Heureux ceux qui ont vingt ans comme lui et qui goûteront longtemps les douceurs de son règne! » Quelqu'un écrivit au bas de la statue de Henri IV : *Resurrexit.*

Quand il fallut choisir un premier ministre, Louis XVI ne rappela point Choiseul : il ne pouvait lui pardonner l'opposition qu'il avait faite au Dauphin son père et l'expulsion des jésuites; il le trouvait *trop Autrichien.* Machault fut aussi écarté, et le roi confia le pouvoir à un vieux courtisan léger et frivole, le comte de Maurepas, disgracié vingt-cinq ans plus tôt pour un quatrain mordant contre Madame de Pompadour (du 3 mai 1749). Revenu au pouvoir après ce long exil, Maurepas faisait des épigrammes et des chansons; le roi, lui, faisait des cartes de géographie, des pendules et des serrures, sous la direction de l'ouvrier Gamain. Louis XVI et son conseiller furent pourtant heureux dans le choix de quelques-uns de leurs ministres : ils appelèrent Turgot au Contrôle Général des Finances, Malesherbes à la Maison du Roi, Miromesnil[2] aux Sceaux, Vergennes[3] aux Affaires Étrangères, Sar-

M. le Chevalier Alfred d'Arneth, Directeur des Archives de la Maison Impériale et de l'État d'Autriche, et M. A. Geffroy, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. — Firmin-Didot, 1874.)

1. Marie-Antoinette était née le 2 novembre 1755, le jour, ou du moins le lendemain du tremblement de terre de Lisbonne. A son arrivée en France, le pavillon élevé dans une île du Rhin, entre Kehl et Strasbourg, pour la recevoir, était orné de tapisseries représentant l'histoire de Jason, de Médée et de Créuse. Gœthe, alors étudiant à Strasbourg, fut choqué de ce singulier choix, qui paraissait un présage de malheur.

2. Hue de Miromesnil (1723-1796), ami de Maurepas, avait été Président du Parlement de Rouen.

3. Charles Gravier, comte de Vergennes et fils d'un Président du Parlement de Dijon, était né dans cette ville en 1717. Ministre de France à Trèves, puis ambassadeur à Constantinople (1755-1768)] et à Stockholm (1768-1774), il avait décidé la Porte à soutenir les Confédérés de Bar et à déclarer la guerre aux Russes; il avait aussi aidé Gustave III à triompher de l'aristocratie suédoise.

tine[1], ancien lieutenant de Police[2], à la Marine, et du Muy (en remplacement du duc d'Aiguillon), puis le comte de Saint-Germain, à la Guerre.

Turgot Contrôleur Général des Finances (1774-1776). **Ses plans.** — Il y eut un moment de vif espoir au début de Louis XVI et de Turgot. L'amie de d'Alembert, Mlle de Lespinasse, écrivait au comte de Guibert le 23 août 1774 : « Vous savez que M. Turgot est Contrôleur Général ; mais ce que vous ne savez pas, c'est la conversation qu'il a eue à ce sujet avec le roi. Il avait eu quelque peine à accepter le contrôle, quand M. de Maurepas le lui proposa de la part du roi. Lorsqu'il alla remercier le roi, le roi lui dit : « Vous ne vouliez donc pas être Contrôleur Général ? — Sire, lui dit M. Turgot, j'avoue à Votre Majesté que j'aurais préféré le ministère de la marine[3], parce que c'est une place plus sûre, et où j'étais plus certain de faire le bien ; mais dans ce moment-ci ce n'est pas au roi que je me donne, c'est à l'honnête homme. » Le roi lui prit les deux mains et lui dit : « Vous ne serez point trompé ». M. Turgot ajouta : « Sire, je dois représenter à Votre Majesté la nécessité de l'économie, dont elle doit la première donner l'exemple ; M. l'abbé Terray l'a sans doute déjà dit à Votre Majesté. — Oui, répondit le roi, il me l'a dit, mais il ne me l'a pas dit comme vous. » Tout cela est comme si vous l'aviez entendu, parce que M. Turgot n'ajoute pas un mot à la vérité[4] ».

Le nouveau contrôleur général était un homme intelligent, laborieux, honnête, de mœurs austères, qui voulait le bien et cherchait par tous les moyens à y parvenir. Jacques Turgot, né en 1727, était fils d'un Prévôt des Marchands de la ville de Paris[5];

1. Sartine (1729-1801) avait été nommé Lieutenant de Police en 1759. Il fut remplacé à la Marine le 14 octobre 1783 par le marquis de Castries.

2. Lenoir (1732-1807) fut son successeur à la Police (1774-1785).

3. Auquel il avait été nommé d'abord, en remplacement de M. de Boine.

4. Tout le monde ne partageait cependant pas cette confiance. Mably avait écrit dès 1758 : « Je voudrais que chez une nation qui n'est pas libre, on se gravât bien profondément dans la tête que les réformes proposées par le ministère sont autant de panneaux qu'il tend à la confiance des peuples. On commence toujours par promettre un bien ; et peut-être que pour tromper les esprits on tiendra d'abord parole ; mais soyez sûr que le mal n'est pas loin : les despotes ont le malheureux secret d'infecter tout ce qu'ils touchent. »

5. Michel-Étienne Turgot.

Au dix-huitième siècle, la municipalité se composait du Prévôt des Marchands, de 4 échevins et 26 conseillers. Il y avait à Paris 50 paroisses. Le Prévôt des Marchands était nommé pour deux ans par le roi ; d'ordinaire, sa commission était quatre fois renouvelée. Les conseillers de ville et les quartiniers, ceux-ci

il s'était fait connaître dès l'âge de vingt-deux ans par une *Lettre sur le Papier-Monnaie* et un discours latin, prononcé en Sorbonne (dont il était prieur), *Sur les Progrès Successifs de l'Esprit Humain*. En 1752, il quitta la vie ecclésiastique; collaborateur de l'*Encyclopédie*, élève de Quesnay et de Gournay, et lui-même économiste distingué, il composa un remarquable

au nombre de 16, achetaient leurs charges. Quant aux échevins, on en élisait deux chaque année le jour de la Saint-Roch : le corps électoral comprenait le Prévôt des Marchands, les échevins, les conseillers de ville, les quartiniers et deux notables bourgeois par quartier. L'élection n'était du reste qu'une pure formalité. Aux termes d'un Édit de 1701 confirmé par la Déclaration Royale du 12 décembre 1702 et enregistré le 5 janvier 1703, Paris était divisé en 20 quartiers. En voici la liste : 1° *La Cité;* 2° *Saint-Jacques de la Boucherie;* 3° *Sainte-Opportune;* 4° *Le Louvre;* 5° *Palais-Royal;* 6° *Montmartre;* 7° *Saint-Eustache;* 8° *Les Halles;* 9° *Saint-Denis*; 10° *Saint-Martin;* 11° *La Grève;* 12° *Saint-Paul*; 13° *Saint-Avoye;* 14° *Le Temple;* 15° *Saint-Antoine;* 16° *Place Maubert;* 17° *Saint-Benoît;* 18° *Saint-André;* 19° *Le Luxembourg;* 20° *Saint-Germain des Prés.* Cette division subsista jusqu'au 27 juin 1790, époque où la ville fut partagée en 48 sections. La population de Paris sous Louis XVI était évaluée à environ 660 000 habitants.

Du règne de Louis XVI datent : l'*Hôpital Beaujon* (Faubourg du Roule), construit aux frais du financier Nicolas Beaujon, sur les plans de Girardin, en 1784 ; — le *Collège de France* (Place Cambrai, 1774-8), construit par Chalgrin ; — l'*École de Chirurgie et de Médecine*, construite sur les plans de Gondoin, de 1774 à 1776, sur l'emplacement de l'ancien Collège de Bourgogne ; — le *Marché des Innocents*, sur l'emplacement du cimetière supprimé en 1786 ; — l'*Hôpital Necker*, fondé en 1779 ; — l'*Odéon* ou *Théâtre Français*, construit sur l'emplacement de l'Hôtel de Condé, de 1779 à 1782, par de Wailly et Peyre l'aîné ; — le *Théâtre de la Comédie Française* (Rue de Richelieu), élevé de 1787 à 1789 sous la direction de l'architecte Louis, et sur l'emplacement du *Parterre d'Énée*. Ce parterre lui-même avait reçu ce nom parce qu'il était contigu à une galerie du Palais-Royal, décorée de peintures dont les sujets étaient empruntés à l'*Énéide;* — Le *Théâtre des Italiens*, construit de 1781 à 1783 par Heurtier, sur l'emplacement de l'Hôtel de Choiseul.

Le *Mur d'Enceinte,* qui a été démoli en 1860, fut construit pour les fermiers généraux de 1784 à 1787 par l'architecte Ledoux, en vue de faciliter la perception de l'octroi. Les maisons qui couvraient le Pont Notre-Dame, le Pont-au-Change, le Pont-Marie, furent abattues à partir de 1785 et de 1787.

Le Palais-Royal, l'endroit le plus animé de Paris, fut bouleversé sous Louis XVI. Dans un but de spéculation, le duc de Chartres diminua l'étendue des Jardins; on en retrancha l'emplacement des Rues de Valois, de Montpensier et de Beaujolais. Une large allée de vieux marronniers touffus, qui en faisait le principal ornement, fut abattue au mois d'août 1781, au grand désespoir des promeneurs. Le nouveau Jardin fut entouré de quatre lignes de bâtiments, construits sur les dessins de l'architecte Louis. En 1787, le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, fit construire au centre du Jardin un vaste Cirque, au-dessous duquel était une salle souterraine. Ce Cirque fut brûlé le 25 frimaire an VII (15 décembre 1798).

Le Jardin du Luxembourg fut diminué d'un tiers; le Jardin des Plantes fut agrandi; on l'étendit jusqu'à la Seine.

traité *Sur la Formation et la Distribution des Richesses* (1766). Maître des requêtes en 1753, il fut nommé en 1766 à l'*Intendance de Limoges*. Il essaya dans les limites de sa province des réformes qu'il aurait voulu voir appliquer à tout le royaume, établit la libre circulation des grains, supprima la Corvée, ouvrit des routes, organisa des ateliers de charité, consacra ses revenus au soulagement des pauvres, et fit connaître au peuple le bienfaisant usage de la pomme de terre[1]. Il écrivait à ses subordonnés : « Le soulagement des hommes qui souffrent est le devoir de tous et l'affaire de tous. » Désireux de continuer sur place le bien qu'il avait commencé, il refusa de quitter Limoges pour les intendances plus considérables de Rouen et de Lyon. Il obtint ainsi la célébrité qui le fit appeler par Louis XVI à la Marine, puis au Contrôle Général des Finances.

A son entrée au ministère (juillet 1774), il exposa au roi son programme : point de banqueroute, point d'impôts nouveaux, point d'emprunts; abolition de la Corvée qui pesait sur les pauvres, des Jurandes, des Maîtrises, des Douanes Intérieures; destruction des privilèges et établissement d'un impôt territorial qui porterait sur les nobles et le clergé aussi bien que sur le Tiers État.

Il aurait voulu créer un *Conseil de l'Instruction Nationale*, dont la tâche eût été de faire composer des livres classiques pour enseigner aux enfants les devoirs du citoyen, et de fonder une École dans chaque village. Il désirait l'institution de *Municipalités de Villages et de Villes*, de *Municipalités d'Arrondissement*, de *Municipalités Provinciales* et d'une *Municipalité Générale du Royaume*. Dans chaque village la municipalité aurait été élue par les propriétaires fonciers, seuls soumis à un impôt direct, et qui auraient voté « à proportion de leurs propriétés », c'est-à-dire possédé une ou plusieurs voix en raison de l'étendue de leurs biens, l'électorat appartenant au sol et

1. L'agronome Parmentier, de Montdidier (1737-1813), avec l'aide de Louis XVI, popularisa en France l'usage de la pomme de terre comme aliment. Apporté d'Amérique en Europe à la fin du seizième siècle, ce précieux légume était cultivé dans tout le nord ; en France on avait cru jusque-là que son usage occasionnait des maladies de peau. Parmentier, qui, pendant la Guerre de Sept Ans, avait été attaché à l'armée française d'Allemagne comme pharmacien, ayant vu quels services la pomme de terre pouvait rendre, s'efforça de vaincre les préjugés de ses compatriotes et il y réussit, surtout à partir de 1786 (c'est pour cela qu'on a célébré en 1886 à Montdidier *Le Centenaire de Parmentier*). Il apporta aussi à la boulangerie de notables perfectionnements.

non à la personne. La Municipalité eût été chargée de la répartition de l'impôt, des chemins, de l'assistance publique, etc. Dans les villes, les Municipalités auraient été nommées par les propriétaires de maison; les octrois devaient être abolis. Les *Municipalités d'Arrondissement*, composées de députés de toutes les villes et de tous les villages, auraient veillé aux intérêts généraux de l'arrondissement. Les *Municipalités Provinciales*, formées de délégués nommés par les Municipalités d'Arrondissement, auraient veillé aux intérêts de la province. Enfin une *Municipalité Générale du Royaume*, formée de délégués élus par les Municipalités Provinciales, aurait, avec le roi et ses ministres, examiné toutes les questions de finance et d'administration, et présenté des vœux sur toutes les matières. Quelque insuffisants que fussent ces plans, leur réalisation eût cependant constitué un progrès notable sur la monarchie absolue. Pour les réaliser, Turgot allait avoir à lutter contre la faiblesse du roi, la légèreté de la reine, la mauvaise volonté de la cour et l'opposition intéressée des privilégiés.

Rappel des Parlements. — Il eut bientôt un nouvel ennemi. On a vu qu'en 1771 le chancelier Maupeou avait supprimé les anciens Parlements, en les remplaçant par de nouvelles Cours de justice composées de ses créatures. Le célèbre procès de Beaumarchais et du conseiller Goëzman avait déconsidéré dès l'origine les juges institués par Maupeou. Fallait-il cependant rappeler les anciens Parlements? N'avaient-ils pas persécuté les protestants et combattu aveuglément, et sans distinction, toutes les mesures du gouvernement, qu'elles fussent bonnes ou mauvaises? Cette opposition perpétuelle au gouvernement de Louis XV et la lutte des Parlements contre le clergé au sujet de la *Bulle Unigenitus* leur avaient valu une sorte de popularité à une époque où l'opinion publique, faute de trouver des favoris dignes de son choix, portait ses sympathies sur quiconque possédait la moindre apparence de décence ou de talent. Maurepas s'imagina que leur rappel produirait un effet heureux sur les esprits. Louis XVI le signa donc malgré Turgot, qui, mieux éclairé, prévoyait que l'opposition systématique et les tracasseries allaient recommencer. Le roi promit au Contrôleur Général d'avoir en lui une confiance illimitée : « Ne craignez rien, lui dit-il, je vous soutiendrai toujours. »

Libre circulation des grains à l'intérieur du royaume (13 septembre 1774). **Guerre des Farines** (avril-mai 1775). — Turgot se mit donc à l'œuvre. Le 13 septembre 1774, un ar-

rêt du conseil ordonna la *libre circulation des grains et farines* dans l'intérieur du royaume; le commerce de la boulangerie était aussi déclaré libre. La récolte de 1774 fut mauvaise, le pain monta pendant l'hiver à un prix considérable. Le peuple souffrait; les privilégiés et les monopoleurs ne perdaient pas d'ailleurs une occasion de l'exciter contre Turgot : si le pain était cher, disaient-ils, c'était que la liberté du commerce des grains permettait les accaparements. Une émeute éclata au mois d'avril 1775 à Dijon. Le commandant de la ville avait, dit-on, répondu aux pauvres qui demandaient du pain : « Mes amis, l'herbe commence à pousser; allez la paître. » Quelques jours après, des hommes armés, poussés par la faim ou peut-être soudoyés par les ennemis de Turgot [1], envahirent les marchés de Pontoise, Poissy, Saint-Germain, pour y piller les farines. Ils entrèrent à Versailles en tumulte le 2 mai: Louis XVI alarmé fit aussitôt afficher une ordonnance qui taxait le pain à deux sous la livre. Le jour même, Turgot la fit révoquer : il voulait maintenir à tout prix la liberté de la boulangerie. Le lendemain 3 mai, il y eut une émeute à Paris; on pilla les boutiques des boulangers. Turgot se fit donner l'intérim du ministère de la guerre. Les Gardes Françaises et les Suisses, les Mousquetaires, la Maison du Roi, sous les ordres du maréchal de Biron, occupèrent les passages de la Seine au-dessus et au-dessous de Paris, ceux de la Marne et de l'Oise; une nouvelle émeute qui avait éclaté à Pontoise fut réprimée. Le Parlement par un arrêté du 4 avait décidé que le roi « serait très humblement supplié de baisser le prix du pain à un taux proportionné aux besoins du peuple ». Le 5 il fut mandé à Versailles pour un lit de justice; l'arrêt fut supprimé; le roi congédia les magistrats en leur disant : « Je vous défends de faire aucune remontrance. » De nombreuses arrestations eurent lieu : deux hommes furent pendus le 11 mai sur la Place de Grève. Ainsi finit le triste épisode du règne de Louis XVI connu sous le nom de *Guerre des Farines*.

Abolition de la Corvée, des Jurandes et des Maîtrises. Résistance des privilégiés (février-mars 1776). — Turgot ne s'en tint pas à la proclamation du libre commerce des grains. Le 3 février 1776, un édit abolit la Corvée et la remplaça par un impôt territorial qui devait peser sans excep-

1. Ils jetaient les sacs de blé à la Seine, ce qui ne paraît guère le fait d'affamés.

tion sur tous les biens soumis aux *Vingtièmes*, c'est-à-dire sur ceux des nobles aussi bien que des roturiers. La résistance des premiers fut acharnée. Le prince de Conti[1] osa prétendre qu'il n'était pas permis de substituer un impôt quelconque à la Corvée, parce que ce serait effacer du front de la plèbe la tache originelle de sa servitude. Le Parlement, que cette mesure atteignait comme les autres privilégiés, ne résista pas avec moins de violence : « Le peuple de France, disaient les magistrats, est taillable et corvéable à volonté ; c'est une partie de la Constitution que le roi ne peut changer. » Loin de se laisser décourager, Turgot ajouta un second édit au premier : les Jurandes et Maîtrises étaient abolies, et le travail devenait libre. Le 12 mars 1776, le roi, dans un lit de justice, obligea le Parlement à enregistrer les deux ordonnances.

1. On a vu (p. 301) qu'Armand de Bourbon et ses deux fils, Louis-Armand et François-Louis, furent les trois premiers princes de Conti. Le quatrième, Louis-Armand II (1695-1727), fils de François-Louis, se fit surtout remarquer par son avidité à l'époque du système de Law (voir page 698). Son fils, Louis-François, cinquième prince de Conti, né en 1717, esprit inquiet, et dont la vie offre de nombreux contrastes, fit des vers dans sa jeunesse. Pendant la Guerre de la Succession d'Autriche, il gagna la bataille de Coni. Il aspira au trône de Pologne, et fut, de 1748 à 1756, à la tête de la diplomatie secrète que Louis XV entretint à l'insu de ses propres ministres. Adversaire de l'alliance autrichienne, il fut écarté lorsque le roi s'unit à Marie-Thérèse contre la Prusse. Dès lors il se jeta dans l'opposition. Une société brillante et hardie se réunit au Temple autour de lui et de la comtesse de Boufflers. Il envoya des présents de gibier à J. J. Rousseau (voir lettre de Rousseau à Mme de Boufflers, de Montmorency, le 7 octobre 1760), facilita sa sortie de France lorsqu'il fut poursuivi pour avoir publié l'*Émile* (voir lettre du 4 juillet 1762, d'Yverdun, et plusieurs autres du même à la même), et lui accorda de nombreuses marques d'intérêt. Il protesta contre le renvoi du Parlement, et invita Beaumarchais au Temple le soir même du jour où le spirituel auteur des *Mémoires* fut blâmé par le Parlement Maupeou. Louis XV avait surnommé Conti « mon cousin l'Avocat ». Conti ne reparut à la cour que sous Louis XVI, le jour où le Parlement de Paris rappelé rentra au Palais de Justice (12 novembre 1774). Ce singulier prince, changeant ensuite d'attitude, combattit, comme on l'a vu, les réformes de Turgot, et fut peut-être l'un des instigateurs de la Guerre des Farines. Il mourut en philosophe le 2 août 1776. Il avait épousé Élisabeth d'Orléans.

De leur union était né le 1er septembre 1734 Louis-François-Joseph de Bourbon, d'abord comte de La Marche, et ensuite sixième et dernier prince de Conti. Celui-ci, en toute occasion, agissait exactement à l'opposé de ce que faisait son père. C'est ainsi que, seul de tous les princes du sang, il assista au Lit de Justice où Louis XV prononça la suppression des Parlements (1771). Sous Louis XVI, en 1788, il protesta contre la Double Représentation du Tiers dans les États Généraux convoqués pour l'année suivante. Il émigra l'un des premiers. Mais il rentra dès 1790 et prêta le serment civique ; plus tard emprisonné, puis banni, il mourut à Barcelone en 1814.

Démission de Malesherbes. Renvoi de Turgot (1776). — Pendant ce temps, l'ami de Turgot, Malesherbes, s'efforçait, lui aussi, d'entraîner le gouvernement dans la voie des réformes. Chrétien-Guillaume de Lamoignon[1] de Malesherbes, né à Paris en 1721, était devenu en 1750 Premier Président de la Cour des Aides et Directeur de la Librairie. Il avait rempli ces doubles fonctions avec une intégrité remarquable, une douceur, une humanité et une bienveillance envers les écrivains qui ne se démentirent jamais; il avait protégé J. J. Rousseau et corrigé de sa main les épreuves de l'*Émile*. Exilé de Paris lorsque la Cour des Aides fut supprimée en même temps que les Parlements par le chancelier Maupeou en 1771, il reprit ses fonctions lorsqu'elle fut rétablie par Louis XVI et adressa au roi, au nom de sa Compagnie, les *Remontrances* du 6 mai 1775. Il y signalait les rigueurs de la gabelle, le mal causé par l'inégalité des impôts, les douanes intérieures, les procédés tyranniques des fermiers généraux et de leurs commis, l'absence de garanties pour les accusés, le manque d'ordre, de clarté, de règle fixe et générale en ce qui concernait la corvée, le vingtième et la taille, le pouvoir arbitraire de taxation accordé aux intendants, enfin le despotisme des bureaux, qui compliquaient les affaires les plus simples et les faisaient traîner en longueur des années entières, au préjudice des intéressés, que cette routine et ces délais non justifiés désespéraient. Cette même pièce protestait contre l'excès de la centralisation. Elle demandait que les impôts fussent diminués, exactement connus d'avance, que les lois fussent simplifiées; elle réclamait enfin la convocation des États Généraux.

Deux mois après que ces *Remontrances* eurent été rédigées,

1. Ces Lamoignon n'avaient pas cessé de jouer un rôle important depuis le dix-septième siècle. Guillaume de Lamoignon (1617-1677) fut Premier Président du Parlement de Paris en 1658, et Louis XIV en lui annonçant sa nomination lui dit : « Si j'avais connu un plus homme de bien que vous, et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Il eut 2 fils : 1° Chrétien-François de Lamoignon, marquis de Basville (1644-1709), Président à mortier, auquel Boileau adressa l'*Épître* commençant par ce vers :

Oui, Lamoignon, je fuis les ennuis de la ville ;

2° Nicolas de Lamoignon (1648-1724), intendant de Montpellier, qui se rendit tristement célèbre par sa férocité contre les protestants du Languedoc à l'époque des dragonnades. Guillaume de Lamoignon de Malesherbes (1683-1772), fils de Chrétien-François, fut Premier Président de la Cour des Aides, puis Chancelier de 1750 à 1768 ; c'est le père de Malesherbes.

Malesherbes dut faire taire ses répugnances et accepter le Ministère de la *Maison du Roi*, où il remplaça La Vrillière (juillet 1775). Nommé malgré la reine, qui aurait voulu donner ce poste à quelqu'un de ses protégés, il commença par visiter les prisons d'État et remit en liberté plusieurs captifs. Il aurait voulu restreindre les *Lettres de Cachet*, et en soumettre l'emploi à un tribunal spécial; il désirait supprimer les *Arrêts de Surséance* au moyen desquels les nobles se dispensaient indéfiniment de payer leurs dettes; il souhaitait que le secret des lettres fût respecté, la liberté de conscience rétablie. Harcelé par les privilégiés, mal soutenu par le roi, attaqué par Maurepas, qui lui chercha querelle, Malesherbes donna sa démission[1].

Turgot montra plus de fermeté. Chaque jour il réalisait quelque amélioration nouvelle : il anéantit une multitude de monopoles, favorisa la navigation intérieure, enleva à l'Hôtel-Dieu de Paris le privilège de vendre exclusivement de la viande pendant le carême, et pourvut au perfectionnement des routes et des moyens de transport. Il encouragea l'établissement d'une *Caisse d'Escompte* pour abaisser le prix des capitaux, ranima le crédit à force de loyauté, et réduisit l'ancien déficit de vingt-deux millions à quinze. « C'était faire plus et mieux, en vingt mois, que n'avaient fait dans le cours d'une longue carrière les ministres les plus puissants et les plus hardis. » (Louis Blanc.) Par tant de services, il avait bien mérité d'être disgracié : il le fut. La reine, dont il aurait voulu modérer les dépenses et dont il blâmait les goûts frivoles, le détestait : toute-puissante sur le roi, qui craignait ses emportements, elle obtint de lui le renvoi du seul ministre qui eût pu sauver leur trône et leur famille[2]. Le 12 mai 1776 Turgot quitta le ministère au milieu des regrets de la France[3] : il devait mourir

1. Maurepas lui fit donner pour successeur Amelot, qu'il jugeait lui-même en ces termes : « On ne dira pas que j'ai pris celui-là pour son esprit ! »

2. On contrefit l'écriture de Turgot, on lui attribua de fausses lettres où on lui faisait tenir un langage blessant pour le roi et la reine, on saisit ces lettres à la Poste et on les mit en secret sous les yeux de Louis XVI. M. d'Angevillers sut le fait par le roi lui-même, et en instruisit Dupont de Nemours.

3. A l'occasion de la disgrâce de Turgot, Frédéric II écrivait à Voltaire : « Je me représente Louis XVI comme une jeune brebis entourée de vieux loups : il sera bien heureux s'il leur échappe. Un homme qui a toute la routine du gouvernement trouverait de la besogne en France ; épié, séduit par des détours fallacieux, on lui ferait faire des faux pas. Il est donc tout simple qu'un jeune monarque sans expérience se soit laissé entraîner par le torrent des intrigues et des cabales. » (De Potsdam, 12 juin 1776.)

en 1781. Avec lui disparurent les dernières chances d'une réforme pacifique.

Le Comte de Saint-Germain : Réformes dans l'armée (1775-1777). — Pendant le ministère de Turgot, des réformes avaient été tentées également dans l'armée par le comte de Saint-Germain. D'abord jésuite, puis lieutenant de dragons, forcé de fuir à la suite d'un duel, Saint-Germain avait servi successivement en Autriche, en Bavière, et combattu les Turcs sous Eugène. Rappelé en France par le maréchal de Saxe, et méconnu par de Broglie pendant la Guerre de Sept Ans, il était allé prendre du service en Danemark; devenu vieux et pauvre, et retiré à Lauterbach, il était en train de planter un arbre, la tête couverte d'un bonnet de laine, quand on vint lui annoncer de la part de Louis XVI la mort de M. du Muy et sa nomination au Ministère de la Guerre : « Ah! ah! s'écria-t-il, on songe à moi! » Tout était à refaire dans l'armée : les grades s'achetaient, beaucoup d'officiers étaient incapables, la faveur étouffait le mérite, les troupes se recrutaient par des enrôlements volontaires, mais bien souvent les *racoleurs*, abusant de l'ignorance des malheureux qui se laissaient tromper, les engageaient par surprise pour quelque argent. Il y avait 24 régiments étrangers, suisses, allemands, irlandais, suédois; on comptait par an 4 000 déserteurs.

Saint-Germain commença par attaquer la Maison du Roi, qui représentait dans l'armée le principe de l'inégalité : il supprima les mousquetaires gris et noirs et les grenadiers à cheval, diminua le nombre des chevau-légers et des gendarmes. L'*École Militaire*, où jusque-là les fils des nobles seuls étaient élevés aux frais du souverain, fut ouverte à tout Français, qui put y mettre ses fils à titre de pensionnaires. Mais Saint-Germain voulut fermer l'Hôtel des Invalides et disperser les vieux soldats qui l'habitaient; il défendit aux officiers de donner des bals; il décréta que les régiments se rendraient en corps à la messe; enfin il voulut soumettre l'armée à des punitions corporelles. Pour ne pas appliquer cette dernière ordonnance, des caporaux descendirent au rang de simples soldats. Un officier subalterne, contraint de frapper un de ses inférieurs de vingt-cinq coups de plat de sabre, s'arrêta au vingt-quatrième, disant : « Quant au dernier, je me le suis réservé à moi-même »; et il s'enfonça le fer dans le corps. On prêtait à un grenadier le propos suivant : « Les Français n'aiment du sabre que le tranchant. » Odieux aux soldats pour sa dureté, aux

courtisans pour ses économies, aux philosophes pour sa dévotion, Saint-Germain dut se retirer au mois de septembre 1777; il mourut le 15 janvier 1778.

Necker. Son premier ministère (1776-1781). — Après la chute de Turgot, M. de Clugny fut appelé au Contrôle Général des Finances pour quelques mois. Il eut à peine le temps de payer ses dettes, de rétablir les Corporations, Jurandes, Maîtrises, la Corvée et tous les abus qu'avait abolis Turgot. Il fut remplacé par Taboureau des Réaux, auquel on adjoignit Necker. Honnête, timide et peu capable de remplir ce poste difficile, Taboureau sentit la supériorité de son subordonné et lui céda la place.

Necker était né à Genève en 1732; il appartenait à une famille protestante. Très jeune encore, il attira sur lui l'attention par un *Éloge de Colbert* que l'Académie couronna; il fonda ensuite une banque, dont le succès fut rapide. C'était un homme intelligent, actif, amoureux de popularité, aimant le pouvoir parce qu'il y trouvait l'occasion de faire du bien. Il avait un excellent cœur; il était aimable, gracieux; il avait cet abord facile et ce langage attirant qui sont si nécessaires à un homme d'État. Du courage, il n'en manquait pas; mais, par crainte de déplaire ou de faire des mécontents, il se contentait de désirer des réformes très importantes, sans avoir toujours la fermeté de les accomplir. De concert avec sa femme, vertueuse et belle, dont le salon réunissait la meilleure société de Paris, il élevait avec amour une charmante fille, qui devait être plus tard Mme de Staël. Comme économiste, Necker avait été l'adversaire de Turgot. Quand ce dernier avait proclamé la liberté du commerce des grains, le banquier génevois avait publié un livre *Sur la Législation et le Commerce des Grains*. La liberté, y disait-il, peut suffire à l'homme qui possède déjà un capital, des moyens d'action, et n'a besoin que de pouvoir en tirer parti; pour celui qui ne possède rien, elle est insuffisante, il lui faut de plus une protection. Il terminait ainsi : « On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre contre les bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi les lois de propriété, de justice et de liberté, on n'a rien fait encore pour la classe la plus laborieuse des citoyens. Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-

ils dire; nous ne possédons rien; vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre; vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons. »

Necker arrivait au Contrôle Général dans des circonstances difficiles : le déficit était de trente-neuf millions; la guerre d'Amérique allait encore ajouter aux dépenses. Comment y remédier. Augmenter les impôts? Ils étaient déjà trop considérables. Faire des économies? les courtisans, les privilégiés, s'y refusaient, et le roi n'avait pas la force de passer outre. Necker résolut d'avoir recours à des emprunts. Dans sa pensée, l'État devenait ainsi le dépositaire, l'administrateur de la fortune de tous au profit de tous; il se transformait en une sorte de banque, qui pourrait employer le capital du riche en travaux capables de nourrir le pauvre, sans que le premier y perdît rien, puisqu'il recevrait les intérêts des sommes par lui confiées au pouvoir, et qu'il profiterait, lui aussi, des améliorations rendues possibles par leur emploi. De plus ce serait le moyen de consolider le gouvernement, en intéressant tout le monde à son maintien. Mais pour trouver des prêteurs il fallait inspirer confiance, rendre compte de l'emploi des sommes obtenues, s'appuyer en un mot sur l'opinion publique : aussi Necker avait-il l'intention de convertir la monarchie absolue en régime constitutionnel. Il voulait établir dans chaque province une assemblée composée de députés des trois ordres chargée de faire connaître au pouvoir les vœux de ses commettants. Une Assemblée Générale, formée de délégués des Assemblées de Provinces, aurait siégé à Paris.

Les Emprunts. Les Assemblées Provinciales. — A peine ministre, Necker refuse les *Droits de Signature*, évalués à 300 000 livres, déclare renoncer à tout traitement, et demande au public 25 millions : ce premier emprunt fut couvert avant même l'enregistrement de l'édit. Il avait la forme d'une loterie : une partie était remboursable par le sort à quelques prêteurs, l'autre se convertissait en rentes viagères. En deux ans, plus de 200 millions furent empruntés de la sorte sans difficulté. Les étrangers entrèrent pour un tiers dans ces emprunts : « L'or de l'Europe affluait au trésor du roi de France. »

Necker ne s'en tint pas là : il établit le *Mont-de-Piété* (1777); les serfs du domaine furent affranchis, et la question préparatoire devant les tribunaux fut abolie (1780). L'impôt du *Vingtième* fut étendu aux propriétés des membres du Parlement. La grande maîtrise de la Maison du Roi, les offices des Contrô-

leurs Généraux, des Trésoriers de la Bouche, de l'Argenterie, des Menus Plaisirs, des Écuries et de la Maison de la Reine, furent supprimés. Le nombre des Fermiers Généraux fut diminué, celui des Receveurs Généraux réduit de 48 à 12; les Postes cessèrent d'être affermées pour être mises en régie, malgré les clameurs des privilégiés de toute sorte intéressés au maintien de tant d'abus. Les dépenses occasionnées par la Guerre d'Amérique se trouvèrent couvertes sans augmentation d'impôt : la France applaudit.

Bientôt après elle applaudit encore davantage. Le marquis de Mirabeau venait de dire : « Une nation qui n'est pas représentée est semblable à un homme privé de la parole; il ne lui reste que ses bras pour faire connaître ce qu'il demande. » A la France muette Necker voulut donner une voix. Il proposa au roi l'établissement d'Assemblées Provinciales. On commença par le Berry, à titre d'essai (12 juin 1778). Cette Assemblée se composa de 48 membres : 12 nobles, 12 ecclésiastiques, 24 représentants du Tiers État. Le roi désigna 16 membres qui furent chargés d'élire eux-mêmes les 32 autres. Il fut décidé que les suffrages se compteraient *par tête*, et non *par Ordre*. L'Assemblée devait se tenir *un mois* tous les *deux ans;* dans l'intervalle des sessions, une Commission, présidée par l'archevêque, était chargée d'exécuter ses décisions. Le gouvernement venait de franchir un pas décisif : doublement du tiers, délibération en commun, vote par tête, tout annonçait la chute prochaine des privilèges. L'Assemblée du Berry supprima la Corvée en nature, et la remplaça par une contribution en argent de 240 000 livres, qui pesait indirectement sur le clergé et les nobles, dans la personne de leurs fermiers. Une seconde Assemblée fut établie peu après dans la Haute-Guyenne, et se tint à Montauban, sous la présidence de l'évêque de Rodez.

Le Compte Rendu. Retraite de Necker (1781).— Le Contrôleur Général avait toujours la confiance publique : 530 millions d'emprunts avaient été couverts sans difficulté. Mais de nouvelles ressources devenaient chaque jour nécessaires. Avant de demander à la nation des crédits encore plus considérables, Necker voulut s'ouvrir à elle, lui rendre ses comptes, lui faire connaître les besoins et les ressources, les recettes et les dépenses : il publia son fameux *Compte Rendu.* Il accusait un revenu de 264 154 000 livres, des dépenses montant à 253 954 000 livres, et par conséquent un excédent de

10 200 000 livres, ce qui n'était pas parfaitement exact, car, au moment de la publication du *Compte Rendu*, les recettes de l'année étaient entièrement perçues, mais les dépenses non encore entièrement soldées. Necker avait voulu augmenter la sécurité des esprits. Il espérait encore atteindre un autre résultat : en publiant au chapitre des dépenses l'énorme liste des pensions, il espérait faire honte au roi de continuer à les donner ou aux titulaires de continuer à les recevoir. La seule famille de Noailles touchait 1 750 000 livres ; un ancien président recevait trois pensions montant à 22 700 livres, et toutes trois motivées sur ses fonctions de président ; un coiffeur était pensionné comme ayant coiffé une fille du comte d'Artois, morte à l'âge de trois ans ! Le *Compte Rendu* se terminait par ces mots : « Je n'ai sacrifié ni au crédit ni à la puissance. J'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent. Si quelqu'un doit à ma simple faveur une pension, une place, un emploi, qu'on le nomme. »

Il n'y eut qu'un cri contre Necker parmi ceux dont il dévoilait ainsi la cupidité. Maurepas était jaloux de la popularité du contrôleur général : « Avez-vous lu le *Conte Bleu ?* » demanda-t-il à quelqu'un. (Le *Compte Rendu* était relié en bleu.) Le mot fut répété. Necker porta au roi un libelle qu'on venait de publier contre lui : Maurepas eut l'indiscrétion de le mettre au jour. Blessé profondément, le contrôleur général demanda le titre de *Ministre d'État* et l'entrée au Conseil, d'où sa qualité de protestant l'avait tenu éloigné : en cas de refus, il offrait sa démission. Maurepas fut d'avis qu'on lui accordât l'entrée au Conseil « s'il abjurait solennellement les erreurs de Calvin ». Necker répondit en quittant les finances. Une longue file de carrosses le suivit à sa maison de campagne de Saint-Ouen (19 mai 1781). Ainsi, après Turgot, la cour renvoyait Necker[1] :

1. Parmi les réformes accomplies sous le ministère de Necker, il faut citer :

L'Édit de février 1778, supprimant treize fêtes religieuses dans le Diocèse de Paris ;

L'Édit d'août 1779, supprimant les droits de main-morte et de servitude dans les domaines du roi ;

L'Édit du 30 août 1780, supprimant les prisons du For-l'Évêque (Rue Saint-Germain l'Auxerrois) et du Petit Châtelet, et ordonnant le transfert des prisonniers à la Force (près de la Rue Saint-Antoine); plus tard, les Lettres Patentes d'avril 1785 supprimèrent la prison de Saint-Martin, destinée aux femmes ;

elle sacrifiait tous ceux qui auraient pu la sauver. Elle devait encore une fois recourir à eux, quand il ne serait plus temps. Maurepas mourut quelques mois plus tard, dans l'automne de 1781, et le comte de Vergennes fut alors nommé chef du Conseil des Finances. Il avait contribué à la chute de Necker en adressant au roi des *Mémoires* où il lui reprochait d'être *étranger*, *républicain* et *protestant*.

Ségur à la Guerre. Édit du 22 mai 1781. — D'autres changements ministériels avaient précédé le renvoi de Necker. Le 14 octobre 1780, M. de Castries avait été appelé à la Marine; au mois de décembre suivant, le prince de Montbarrey[1], qui avait remplacé le comte de Saint-Germain à la Guerre, fut renvoyé, et la reine, à l'instigation de la comtesse Jules de Polignac et de M. de Vaudreuil, lui fit donner pour successeur le marquis de Ségur. Marie-Antoinette connaissait si peu son protégé qu'elle confondait *Ségur* avec *Puységur!* L'acte le plus important du ministère de Ségur est l'Édit du 22 mai 1781, donné trois jours après le renvoi de Necker, et qui exigeait à l'avenir quatre quartiers de noblesse pour devenir officier. Ainsi Fabert, maréchal de France sous Louis XIV, Chevert, lieutenant-général sous Louis XV, n'auraient pu, sous Louis XVI, être nommés sous-lieutenants! Les soldats

L'Édit du 5 septembre 1780, supprimant la question préparatoire qu'on faisait subir à l'accusé pour qu'il se reconnût coupable.

1. C'est sous le ministère de Montbarrey que le titre de Colonel Général de l'Infanterie fut rétabli en faveur du prince de Condé. — La famille des Condés (voir pages 4 et 300) fut représentée au dix-huitième siècle par le duc de Bourbon, Louis-Henri, *Monsieur le Duc*, septième prince de Condé, premier ministre de 1723 à 1726, mort en 1740, et par ses deux frères, le comte de Charolais et le comte de Clermont. Le comte de Charolais (mort en 1760), sorte de maniaque furieux, est surtout connu par des actes de démence et de férocité; c'est lui, dit-on, qui tirait des coups de fusil sur des maçons pour les précipiter des toits où ils travaillaient. Le comte de Clermont (en Argonne, 1709-1771), Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie, Membre de l'Académie Française, abbé commendataire de Saint-Germain des Prés, fut vaincu à Crevelt, dans la Guerre de Sept Ans (voir page 776). — De *Monsieur le Duc* et de Caroline de Hesse-Rhinfels, sa seconde femme, naquit Louis-Joseph de Bourbon, huitième prince de Condé (9 août 1736-13 mai 1818), pour lequel fut rétabli en 1780 le titre de Colonel Général de l'Infanterie; c'est lui qui, pendant la Révolution, commanda les Émigrés contre la France. De son mariage avec Charlotte-Godefrède-Élisabeth de Rohan-Soubise, naquit le 13 avril 1756 Louis-Henri-Joseph de Bourbon-Condé, duc de Bourbon, qui fut trouvé pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre à coucher, à Saint-Leu, le 27 août 1830. Le duc de Bourbon, neuvième prince de Condé par la mort de son père en 1818, avait épousé Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans, et de leur union était né le 2 août 1772, le

savent désormais ce qu'ils peuvent attendre du gouvernement royal[1].

Ségur, l'auteur de cet absurde Édit (il l'aurait signé malgré lui, à en croire son fils, qui plaide les circonstances atténuantes), accomplit du moins quelques améliorations de détail. Les soldats, qui jusque-là étaient entassés trois dans un lit, eurent désormais un lit pour deux. On se préoccupa aussi d'organiser un corps d'état-major. Ségur et Castries, devenus maréchaux de France, se retirèrent en 1787, ne voulant pas être subordonnés à Brienne.

Impopularité de la Cour et de Marie-Antoinette. Son caractère. Son entourage. — Les périls de la royauté s'accroissaient chaque jour, et Louis XVI était incapable de les conjurer. « En lui transmettant leur autorité, dit un historien, ses aïeux ne lui avaient rien laissé pour la défendre ; rien, pas même la domination du regard, pas même l'attitude et le geste du commandement ! » Si le roi était faible, la reine était imprudente. Sa mère Marie-Thérèse écrivait au comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche en France, le 1er octobre 1776 : « Je vois avec douleur, par votre rapport du 17 du passé, que mon jugement sur le caractère de ma fille n'est que trop justifié par l'événement. Je l'ai épluchée avec bien de l'attention depuis sa plus tendre jeunesse, et je l'ai toujours trouvée légère, sans réflexion, sans goût pour les occupations solides, susceptible d'attachement pour les personnes qui ont l'adresse de se faire à ses inclinations et dissipations, et en même temps très attachée à ses idées, en faisant même

dernier représentant de cette famille, Louis-Antoine-Henri de Bourbon, duc d'Enghien, fusillé dans les fossés du Château de Vincennes le 21 mars 1804.

1. En 1789, Augereau était sous-officier instructeur (à Naples) ; Barbanègre, soldat de marine ; Bernadotte, sergent au Royal-Marine ; Bon, sous-officier ; Bonnet et Boudet, soldats ; Cervoni et Championnet, sous-officiers ; Clausel, soldat au régiment de Royal-Vaisseaux ; Coustard, soldat au régiment de Bresse ; Drouet d'Erlon, ancien soldat ; Alexandre Dumas, dragon de la Reine ; Éblé, sous-officier d'artillerie ; Espagne, sous-officier de dragons ; Friant, sous-officier aux Gardes Françaises ; Gazan, Garde Écossais ; Grenier, fourrier au régiment de Nassau ; Hoche, sergent aux Gardes Françaises ; Jourdan, ancien soldat ; Lamarque, soldat ; Lecourbe, ancien soldat ; Lefèvre, sergent aux Gardes Françaises ; Lepic, dragon ; Marceau, sous-officier ; Montbrun, chasseur à cheval ; Masséna, adjudant sous-officier en retraite du Royal-Italien ; Morand et Mouton-Duvernet, soldats ; Ney, sous-officier de hussards ; Ordener, sous-officier ; Oudinot, Ramel, Rapp, soldats ; Rampon, Richepanse, sous-officiers ; Scherer, maréchal des logis en Autriche ; Westermann, ancien soldat ; Verdier, sous-officier d'artillerie ; Soult, sous-officier ; Souham, Valhubert, Vandamme, Victor, soldats.

semblant de vouloir les abandonner pour venir d'autant mieux à ses fins. La faveur qu'elle a accordée et continue encore à accorder à la princesse de Lamballe, à la comtesse de Polignac, au comte d'Artois, au prince de Ligne, au duc de Coigny..., et les inconvénients qui en ont été la suite, sont des preuves convaincantes de son peu de discernement dans le choix de ses favoris et favorites, et de sa prédilection pour ceux qui se prêtent à ses goûts. » Dans un billet à l'abbé de Vermond [1], elle dit que Marie-Antoinette « court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent pour leurs propres intérêts ».

Dans une lettre du 13 juillet 1775 au comte de Rosenberg, Marie-Antoinette appelait son mari « le pauvre homme ». Marie-Thérèse en fut stupéfaite. Elle écrivait à Mercy à ce sujet : « Quel style ! quelle façon de penser ! cela ne confirme que trop mes inquiétudes ; elle court à grands pas à sa ruine ; trop heureuse encore, si, en se perdant, elle conserve les vertus dues à son rang » (31 juillet 1775). Le 17 janvier 1778, Mercy-Argenteau écrivait à l'impératrice que : « Le jeu de la reine à Fontainebleau avait ressemblé à celui d'un tripot ; que l'on n'y avait vu qu'une confusion et un mélange indécent de personnes ; que M. le comte d'Artois et le duc de Chartres s'y étaient distingués tous les jours par quelques nouvelles impertinences, et qu'on y avait remarqué avec scandale les friponneries au jeu de la part de quelques femmes. » Il ajoutait, le 18 novembre 1780, parlant du jeu à Marly : « Il s'est commis au salon des friponneries scandaleuses, au point qu'il a été volé dans la poche du comte de Dillon un portefeuille qui contenait pour cinq cents louis de billets de banque. »

Longtemps mariée sans être mère, Marie-Antoinette le 19 décembre 1778 mit au monde une fille, son premier enfant [2].

1. L'abbé de Vermond, fils d'un chirurgien de village, était né en 1735 ; bibliothécaire au Collège Mazarin, il fut envoyé à Vienne en 1769 pour enseigner le français à Marie-Antoinette fiancée au Dauphin, la suivit ensuite en France, et resta attaché à sa personne en qualité de lecteur. On lui attribuait une fâcheuse influence sur l'esprit de cette princesse. Louis XVI s'en défiait et ne lui adressait jamais la parole ; il le considérait comme un agent de l'Autriche. Le frère de l'abbé de Vermond était médecin-accoucheur de la reine.

2. C'était Marie-Thérèse-Charlotte de France, *Madame*, plus tard duchesse d'Angoulême. Le fils aîné, Louis-Joseph-Xavier-François, Dauphin de France, naquit le 22 octobre 1781 ; enfin, Louis-Charles de France, duc de Normandie (Louis XVII), le 27 mars 1785.

Trois ans après naquit un Dauphin. A titre d'étrangère, la reine excitait la défiance. Ses maladresses étaient mises à profit par ses ennemis : on lui reprochait sa vive amitié pour la princesse de Lamballe[1], pour la princesse de Guéménée[2], ensuite pour la comtesse Jules de Polignac[3], ses promenades publiques en traîneau, ses visites au bal de l'Opéra, ses retraites à la laiterie du Petit-Trianon. Les deux frères du roi, le comte de Provence par ambition, le comte d'Artois par étourderie, commentaient malignement toutes ses démarches. Le duc de Chartres qu'elle avait blessé la haïssait et ne perdait pas une occasion de lui nuire. Déjà s'amoncelaient sourdement dans le peuple des haines qui devaient éclater plus tard. On reprochait à la reine d'avoir fait envoyer 15 millions à son frère

1. Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, née en 1749, épousa en 1767 le prince de Lamballe fils du duc de Penthièvre. Veuve quinze mois plus tard, elle devint favorite de la reine, fit donner à son frère le prince de Carignan, en 1775, un régiment et 30 000 livres de pension annuelle ; elle fut nommée surintendante de la Maison de la Reine, avec un traitement annuel de 50 000 écus, c'est-à-dire de 150 000 livres. Ses exigences n'eurent bientôt plus de bornes. La reine, subjuguée par la comtesse de Polignac, se refroidit envers elle.

2. La princesse de Guéménée, fille du maréchal de Soubise, avait succédé à sa tante dans la charge de Gouvernante des Enfants de France. Elle vivait séparée de son mari et liée avec le duc de Coigny. On jouait beaucoup dans son salon et d'une manière déloyale. Elle dut quitter la cour lors de la faillite scandaleuse de son mari, le prince de Guéménée ; celui-ci, connu de son côté par sa liaison avec la comtesse de Dillon, fit perdre à ses créanciers 33 millions. (Septembre 1782.) Son parent, le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, disait à cette occasion : « Il n'y a qu'un roi ou un Rohan qui puisse faire une pareille banqueroute. »

3. Yolande-Martine-Gabrielle de Polastron (1749-1793) était mariée depuis 1767 au comte Jules de Polignac, alors colonel. La reine vit la comtesse Jules de Polignac en 1775, et fut émerveillée de sa beauté. Cette favorite, dirigée par la comtesse Diane, sœur de son mari, se fit donner 400 000 livres pour payer ses dettes, 800 000 pour la dot de sa fille, la promesse d'une terre de 35 000 livres de revenus ; la reine aurait même voulu qu'on détachât du domaine royal la terre de Bitche, en Lorraine, afin de l'ériger en duché pour son amie. Le très intime ami de la comtesse Jules, le comte de Vaudreuil, reçut 30 000 livres par an du Trésor Royal, et un domaine d'égale valeur du comte d'Artois. Dès 1775, son mari, le comte Jules de Polignac, reçut la survivance de la charge de grand-écuyer. Il fut nommé duc héréditaire en 1780. La comtesse Jules de Polignac fit aussi nommer son beau-père ambassadeur en Suisse. Le comte de Gramont, son gendre, obtint la survivance du duc de Villeroy comme capitaine des gardes du corps. Mme de Polignac mourut à Vienne pendant l'émigration. Elle eut deux fils : l'aîné (1771-1847), condamné à mort en 1804 lors de la conspiration de Georges Cadoudal, obtint une commutation de peine par l'intervention de Joséphine Beauharnais, et resta 10 ans captif. Le second (1780-1847) n'est que trop connu par son rôle comme ministre de Charles X.

Joseph II ; on la surnommait *l'Autrichienne*. Les folles dépenses des courtisans, Lambesc, Bezenval[1], Coigny[2], Dillon[3], Lauzun[4],

1. Le baron de Bezenval, né à Soleure en 1721, lieutenant-colonel des Suisses, admis dans la société de la reine, était intrigant et indiscret. Son excessive présomption finit par le faire disgracier et chansonner. C'est lui qui commandait à Paris en 1789.

2. Marie-François-Henri de Franquetot, né à Paris en 1737, marquis, puis duc de Coigny, et ami de Mme de Guéménée, premier écuyer du roi, fut, de tous les courtisans, celui qui réussit le mieux à gagner la confiance de Marie-Antoinette. Il représenta la noblesse de Caen aux États Généraux en 1789, émigra trois ans après, enfin devint sous Louis XVIII pair de France, maréchal de France, gouverneur des Invalides ; il mourut en 1821.

3. Les Dillon étaient originaires d'Irlande. En 1690, Arthur, comte Dillon, troisième fils de Lord Théobald Dillon pair d'Irlande et vicomte de Castello-Gallen, était venu à vingt ans servir Louis XIV à la tête d'un régiment irlandais. Il devint lieutenant-général, et mourut à Saint-Germain-en-Laye le 5 février 1733. Il avait eu cinq fils et quatre filles. Deux de ses fils, Jacques et Édouard, furent tués à Fontenoy et à Lawfeld. Un autre, Arthur-Richard Dillon, fut archevêque de Narbonne. — Deux de ses petits-fils, deux cousins, Théobald et Arthur Dillon, étaient officiers généraux sous Louis XVI. Théobald Dillon, né en 1745, maréchal de camp, au début des guerres de la Révolution, le 28 avril 1792, fut massacré par ses propres soldats saisis de panique, dans une tentative malheureuse pour marcher de Lille sur les Pays-Bas Autrichiens. — Arthur Dillon, né le 3 septembre 1750, se distingua par son courage dans la Guerre d'Amérique. Gouverneur de Tabago, puis député aux États Généraux, il était lieutenant général en 1792 et fit la campagne de l'Argonne avec Dumouriez. Bientôt suspect de royalisme, il fut défendu par Camille Desmoulins. Accusé d'avoir préparé une conspiration dans les prisons pour sauver les Dantonistes, il fut guillotiné le 14 avril 1794.

4. Armand-Louis de Gontaut-Biron, d'abord duc de Lauzun, né le 13 avril 1747. Aimable, généreux, volage, il voyagea en Russie, en Pologne, en Angleterre, sans cesse à la recherche d'un plaisir nouveau. A 36 ans, après avoir mangé le fonds de 100 000 écus de rentes, il était poursuivi en 1777 par ses créanciers pour près de 2 millions de dettes. Il en était venu à offrir des titres de 100 000 francs pour obtenir 25 louis sans les trouver. Il fut le protégé de la princesse de Guéménée. Colonel de hussards, il prit part à la Guerre d'Amérique et s'y distingua par son faste et par sa bravoure. En 1788 il prit le titre de *duc de Biron* à la mort de son oncle, Louis-Antoine, duc de Biron (1701-1788), maréchal de France et colonel des Gardes Françaises, dont il était l'unique héritier ; mais il n'obtint pas le régiment des Gardes, qui fut donné au duc du Châtelet. Il en conçut une vive irritation. Ami du duc d'Orléans (Philippe-Égalité) et député de la noblesse du Quercy aux États Généraux, il se déclara contre la cour. Il servit à l'Armée du Nord en 1792, remplaça le général Anselme aux Alpes-Maritimes, fut envoyé en Corse, en Savoie, enfin en Vendée. Placé le 29 mai 1793 à la tête de l'Armée des Côtes de La Rochelle, il resta immobile à son quartier général de Niort, permettant par son inaction à la grande armée vendéenne de marcher sur Nantes. Il ne soutint pas son lieutenant, l'ardent Westermann, qui avait pris Parthenay le 25 juin et Châtillon le 4 juillet, mais qui en fut chassé le lendemain. Homme de l'ancien régime égaré dans le camp républicain, étourdi, léger, frivole, Lauzun ne sut, ne put ou ne voulut rien faire, par incapacité ou par mauvais vouloir. Il fut rappelé à la fin de

Vaudreuil[1], Adhémar[2], de Guines[3], la faveur accordée à l'Autrichien Valentin Esterhazy, à l'Anglais Dorset[4], au Suédois Fersen[5], les fêtes continuelles dont Versailles et Marly étaient le théâtre, augmentaient encore l'irritation populaire.

L'Affaire du Collier (1785). — Elle s'accrut lorsqu'une nouvelle affaire scandaleuse vint éclater au grand jour. Le cardinal de Rohan, ancien ambassadeur à Vienne, grand-aumônier de France et cardinal-prince de Strasbourg, était tombé dans la disgrâce de la reine : c'était un homme riche, fastueux et prodigue. En 1778, Louis XVI avait offert à Marie-Antoinette, après la naissance de son premier enfant, un collier de perles dont les joailliers de la couronne, Bœhmer et Bossange, demandaient 1 600 000 livres. La reine le refusa. En 1781, à la

juillet 1793, et remplacé par Rossignol ; bientôt arrêté, il fut condamné à mort le 31 décembre 1793 ; il alla au supplice avec une complète insouciance.

1. Louis-Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil et lieutenant-général, né en 1723, mort en 1802 ; c'était un homme avide, d'un caractère impérieux et d'une violence insupportable.

2. Le comte d'Adhémar, ami de Mme de Polignac, ministre de France à Bruxelles. La favorite aurait voulu le faire nommer ambassadeur à Vienne ; Marie-Thérèse s'y opposa. Il fut ambassadeur à Londres de 1783 à 1787.

3. Le comte de Guines fut longtemps l'homme le plus influent sur l'esprit de la reine. Ambassadeur en Angleterre, il était accusé par son secrétaire Tort de la Sonde d'avoir fait de la contrebande en usant des privilèges de sa place, et d'avoir joué à la Bourse de Londres en spéculant sur les informations que sa place lui procurait. Il en résulta un procès dans lequel la reine intervint avec une véritable passion en faveur de Guines. Tort de la Sonde fut déclaré calomniateur (juin 1775). Le duc d'Aiguillon, qui s'était prononcé contre Guines, dut se retirer dans ses terres. Turgot fit rappeler Guines de Londres. Pour le dédommager de la perte de son ambassade, la reine le fit nommer duc. Le comte de Mercy-Argenteau ajoute, dans sa lettre du 16 mai 1776, à Marie-Thérèse : « Le projet de la reine était d'exiger du roi que le sieur Turgot fût chassé, même envoyé à la Bastille le même jour que le comte de Guines serait déclaré duc, et il a fallu les représentations les plus fortes et les plus instantes pour arrêter les effets de la colère de la reine, qui n'a d'autre motif que celui des démarches que Turgot a cru devoir faire pour le rappel du comte de Guines. » En 1778, le duc de Guines, à l'occasion du mariage de sa fille avec le fils du marquis de Castries, obtint pour son gendre le titre de duc héréditaire et pour sa fille 100 000 écus de dot. Il fut l'un des 4 seigneurs qui demeurèrent auprès de la reine lorsqu'elle fut malade de la rougeole (en avril 1779 ; les trois autres étaient le duc de Coigny, le comte Esterhazy et le baron de Bezenval). Il s'empara de la confiance de la comtesse Jules de Polignac. Ses exigences finirent par lasser la reine et son crédit diminua.

4. Le duc de Dorset, cavalier anglais, qui vint en France en 1777 et fut bien accueilli à la cour par la reine.

5. Axel, comte de Fersen (1750-1810), colonel de *Royal-Suédois* avant la Révolution, conduisit, déguisé en cocher, la famille royale aux portes de Paris en 1791, lorsqu'elle voulut fuir de France. Il périt en Suède, massacré dans une émeute.

naissance du premier Dauphin, nouvelle offre, nouveau refus. La comtesse de Lamotte-Valois, dernière descendante de Henri II, admise dans l'intimité de la reine, persuada au cardinal de Rohan que Marie-Antoinette désirait posséder le collier et le chargeait de l'acheter pour son compte. Le collier fut en effet remis par les joailliers au cardinal, par celui-ci à la comtesse pour la reine. Que devint-il ensuite? on ne l'a jamais su. Il y eut des lettres échangées, une entrevue nocturne à Versailles, où une demoiselle d'Essigni, à laquelle on donna le nom de *Baronne Oliva*, joua le rôle de la reine. On mystifia Rohan dans cette scène qui rappelle le dernier acte du *Mariage de Figaro*, où l'on en avait pris probablement l'idée. Au bout de sept mois (février-juillet 1785), les joailliers, inquiets de n'être pas payés, s'adressèrent directement à la reine: elle leur répondit qu'elle n'avait pas reçu le collier. Le 15 août le cardinal fut arrêté dans la grande galerie de Versailles. Il fut traduit devant le Parlement avec Mme de Lamotte, la fille Oliva, Rétaux de Villette, accusé d'avoir contrefait la signature de la reine, et le comte de Cagliostro, Sicilien en rapport avec le cardinal de Rohan, et qui en ayant l'air de s'occuper de magie et d'alchimie poursuivait sans doute un but de propagande politique. Si Mme de Lamotte avait volé le collier, comment, au lieu de fuir, resta-t-elle en France et se laissa-t-elle arrêter? Comment, réfugiée plus tard en Angleterre, y était-elle si pauvre? L'arrêt fut rendu le 31 mai 1786. Le cardinal et Cagliostro furent acquittés, Vilette, banni, Mme de Lamotte condamnée à être marquée d'un fer rouge, fouettée publiquement et enfermée à la Salpétrière. Le scandale fut immense. Mme de Lamotte parvint à s'enfuir (elle y fut aidée), gagna Londres et y écrivit des brochures contre la reine. En 1791, attaquée par plusieurs individus dans la maison qu'elle habitait, elle essaya de se sauver, tomba du troisième étage sur le pavé et se blessa mortellement. L'affaire du collier est, en somme, demeurée un mystère.

La Franc-Maçonnerie, l'Illuminisme, le Mesmérisme. — L'agitation croissait tous les jours. Des Sociétés secrètes, dans lesquelles le mysticisme se mêlait à la propagande contre l'ancien Régime, se formaient ou se propageaient pour hâter la chute du gouvernement. C'était d'abord la *Franc-Maçonnerie*. Elle faisait remonter son origine tantôt aux ouvriers qui avaient bâti le Temple de Salomon, tantôt aux Templiers du Moyen Age ou aux Francs-Juges de Germanie. Les Maçons étaient

divisés en *Apprentis*, *Compagnons* et *Maîtres:* ils se reconnaissaient entre eux à des signes confiés aux seuls initiés. L'admission dans l'ordre était environnée de mystère, précédée d'épreuves, accompagnée de serments. Tous les *Maçons* des différentes *Loges* répandues dans le monde se considéraient comme frères. La plupart des hommes qui jouèrent plus tard un rôle dans la Révolution Française appartenaient à la Franc-Maçonnerie. L'Allemand Weishaupt, professeur de droit canonique à l'Université d'Ingolstadt, fonda en 1776 une nouvelle Société secrète, celle des *Illuminés*; la destruction de toutes les royautés était leur but. Comme les Francs-Maçons, ils avaient recours au mystère pour donner plus d'attrait à leurs doctrines. Il y avait alors en Europe un homme étrange, médecin, alchimiste, philosophe et charlatan, le Sicilien Joseph Balsamo, qui se faisait appeler tantôt le *Comte de Cagliostro*, tantôt *Phénix*, ici *Acharat*, là *Pellegrini;* il prétendait avoir le don de ne pas vieillir et le pouvoir de faire de l'or. Les Illuminés l'affilièrent à leurs doctrines. Il vint s'établir à Paris et y fit une propagande active. Les esprits avaient soif de l'inconnu. La foule se pressait au *Baquet Magnétique* de l'Allemand Mesmer, dans lequel les malades, disait-on, recouvraient la santé. Le marquis de Puységur alla plus loin : il prétendit que les sujets endormis du sommeil magnétique prévoyaient et prédisaient l'avenir.

Calonne. Son ministère (1783-1787). **Première Assemblée des Notables** (22 février 1787).—Après la retraite de Necker, Joly de Fleury (1781-1783) et d'Ormesson (1783) avaient occupé, mais non rempli, sa place pendant deux ans. « Il fallait un calculateur, dit *Figaro* dans son célèbre monologue, ce fut un danseur qui l'obtint. » Lorsque Beaumarchais écrivait ces lignes, il pensait assurément à M. de Calonne, qui fut appelé alors au Contrôle Général des Finances. Le jour même de sa nomination, il avoua négligemment au roi qu'il avait 220 000 livres de dettes : Louis XVI les paya sans mot dire. Calonne était léger, prodigue, homme de cour et sans scrupule. Dès le début, il ouvrit un emprunt de 100 millions; il recevait tout le monde à bras ouverts, renvoyait chacun les mains pleines. Il disait : « Ce qui est possible est fait; ce qui est impossible se fera. » Un jour, il envoya à des dames des pistaches enveloppées dans des billets de la Caisse d'Escompte. La reine, la cour, étaient charmées. De 1783 à 1785, il emprunta 476 900 000 li-

vres; il accrut les anticipations de 79 000 000; il se procura de plus, soit en exigeant des cautionnements des fermes en régie et de la Caisse d'Escompte, soit en créant de nouvelles charges, 94 600 000 livres; c'est-à-dire qu'en trois ans et en pleine paix il dépensa, outre les revenus ordinaires, 650 000 000 de livres.

Les ressources épuisées, il fallut bien recourir aux *grands partis*. Calonne présenta à Louis XVI un mémoire dans lequel il demandait l'extension de l'impôt territorial à toutes les terres du royaume, à celles du roi, des nobles, des prêtres, la diminution du prix du sel, l'abolition de la Corvée, la destruction des douanes intérieures, une législation uniforme; enfin, il réclamait pour la France entière *une forme de délibérations nationales*. C'étaient les idées de Turgot et de Necker qui reparaissaient. On ne pouvait opérer des réformes de cette importance par un simple arrêté du Conseil; encore moins s'adresser au Parlement, qui, atteint par elles, les aurait infailliblement rejetées. On convoqua donc une *Assemblée des Notables*, en choisissant pour y figurer des hommes sur la bonne volonté desquels on croyait pouvoir compter. Les Notables arrivèrent à Versailles au mois de janvier 1787. Pourtant l'ouverture de l'Assemblée n'eut lieu que le 22 février. Avec l'aisance qui ne l'abandonnait jamais, Calonne fit « comme une confession générale de la situation ». Il déclara que *depuis 1776 jusqu'à la fin de 1786, il avait été emprunté un milliard deux cent cinquante millions;* il accusa un *déficit de quatre-vingts millions;* ensuite il attaqua « *les abus* » et demanda la suppression des « *exceptions à la loi commune* ». Un déficit à combler, des réformes à opérer, tel était, disait-il, le rôle de l'Assemblée. Il ajouta en terminant que les vues par lui exposées « étaient devenues entièrement personnelles au roi ».

Chute de Calonne (8 avril 1787). — Ces révélations excitèrent des tempêtes parmi les Notables, dans les rangs desquels les privilégiés étaient en majorité. Appliquer l'impôt territorial à tous les propriétaires sans exception! Pour empêcher les réformes, ils résolurent de renverser le ministre. Ils l'attaquèrent par le point où il était vulnérable : ils demandèrent, avant toute délibération, qu'on leur communiquât les états de finances. Il fallut bien les remettre à une Commission de 42 membres. Elle reconnut que le déficit était, non pas de 80 millions, mais de 112. Les clameurs hypocrites des privilégiés redoublèrent. Quant au peuple, il disait : « Le roi est au *beau fixe*, le ministère au *variable*, Calonne à la *tempête* et la

nation au *très-sec.* » Il avait surnommé la reine « Madame *Déficit* ». On se passait de main en main une caricature restée depuis lors célèbre : *Le Buffet de la Cour.* Calonne y figurait sous la forme d'un singe habillé en cuisinier, une plume à la main, interrogeant les volatiles, dindons, poulets, oies, canards groupés devant sa table : « Mes chers administrés, leur disait-il, je vous ai rassemblés pour savoir à quelle sauce vous voulez être mangés. » La gent emplumée répondait : « Mais nous ne voulons pas être mangés du tout. » A quoi le cuisinier en colère : « Vous sortez de la question ! » Calonne essaya d'un appel à l'opinion publique, fit imprimer les mémoires remis par lui aux Notables. Mais il n'avait la confiance de personne : attaqué par les privilégiés sans être défendu par la nation, il dut quitter le pouvoir (8 avril 1787).

Louis XVI à Cherbourg. — Il y avait eu cependant sous le ministère de Calonne quelques travaux utiles. Au mois de juin 1786, Louis XVI était venu à Cherbourg où l'on allait enfin réaliser les plans de Vauban. A cette pointe du Cotentin qui barre la Manche entre Calais et Brest, en face de la côte anglaise, de l'Ile de Wight et de Portsmouth, il fallait une forteresse, un port militaire, un abri pour nos vaisseaux. On entreprit de le créer en jetant au devant du rivage une digue plus puissante que la mer et le canon ennemi. Dumouriez, commandant de Cherbourg en 1780, fit décider l'entreprise. Pour la réaliser, M. de Cessac fit couler au fond de la mer d'immenses cônes en charpentes, chargés de pierres et de quartiers de rocs. L'un d'eux fut immergé devant Louis XVI. Le roi reçut dans ce voyage un bon accueil en Normandie. L'esprit des populations ne devait pas rester longtemps le même[1].

Traité de Commerce avec l'Angleterre (21 septembre 1786). — Quelques mois après le voyage de Louis XVI à Cherbourg, le 21 septembre 1786, M. de Vergennes avait conclu avec l'Angleterre le Traité de Commerce annoncé par un des articles du Traité de Versailles de 1783. Les vins de France devaient désormais être assujettis, à l'entrée du sol britannique, exactement aux mêmes droits que les vins de Portugal. Les droits qui frappaient nos eaux-de-vie et nos vinaigres étaient abaissés de plus de moitié. Pour les vinaigres, pour nos huiles d'olive,

1. C'est également de Louis XVI que datent les premières relations de la France avec l'Annam. V. l'*Histoire Contemporaine*, XIe édition, p. 1026.

nous étions traités sur le pied des nations les plus favorisées. Les glaces et articles de mode ne payaient plus que 12 pour 100. L'importation de nos soieries demeurait interdite en Angleterre; au contraire, tous les articles anglais étaient admis en France. Ce traité fut bien accueilli dans le Midi, c'est-à-dire dans les pays de vignobles, à Bordeaux, à Marseille et à Paris, dont les articles de luxe trouvaient un débouché plus facile; au contraire, les centres industriels, Rouen, Amiens, etc., qui allaient avoir à lutter contre une concurrence redoutable, souffrirent et firent entendre des plaintes amères. Par suite de l'abaissement à 12 et à 10 pour 100 des droits d'entrée sur la poterie, la quincaillerie, les tissus de laine et de coton anglais, les importations anglaises en France augmentèrent en un an de 25 millions; nos fabriques de toiles peintes, surtout, furent durement éprouvées. Le traité fut signé par M. de Rayneval, au nom de la France, et M. Eden, au nom de l'Angleterre[1].

Mort de Vergennes (12 février 1787).—Les Traités de Commerce avec l'Angleterre et la Russie furent les derniers actes du comte de Vergennes aux Affaires Étrangères. Il mourut le 12 février 1787. « Que je serais heureux de reposer à côté de vous! » dit Louis XVI en visitant sa tombe. Il faut savoir bon gré à Vergennes d'avoir résisté à la reine en 1778, lorsqu'elle aurait voulu entraîner son mari dans une guerre pour l'Autriche contre la Prusse au moment de l'affaire de la Succession de Bavière. Naturellement indécis, hésitant, Vergennes avait été presque toujours mené par les événements plutôt qu'il ne les avait prévus et dirigés. Il avait à ménager la reine et la cour. Au lieu d'entrer franchement dans la Guerre d'Amérique, il rendit inévitable la lutte avec les Anglais sans la déclarer lui-même; à la fin des hostilités, il manqua d'énergie et n'obtint pas pour la France, au Traité de Versailles, des conditions aussi avantageuses qu'on aurait pu s'y attendre. Il avait préconisé le pouvoir absolu et aidé Maurepas à renverser Necker; il fit nommer Calonne au Contrôle Général. Il empêcha une réforme de la Constitution de Genève, en faisant maintenir le gouvernement aristocratique du *Conseil des Deux Cents* par une triple intervention du roi de France, du roi de Sardaigne et de Berne (1779-82). Il fit ou laissa donner 15 mil-

1. Au début de l'année suivante un Traité de Commerce fut aussi conclu avec la Russie.

lions à Joseph II. On a vu son rôle au Congrès de Teschen (p. 996) et dans le différend entre les Hollandais et l'Empereur.

Le comte de Montmorin remplaça Vergennes aux Affaires Étrangères. Le rôle de la Diplomatie française fut nul de 1787 à 1789. Elle resta inactive, ne se prononçant ni pour la Russie, ni pour les Turcs, ni pour Catherine II, ni pour Gustave III. Elle laissa écraser les républicains hollandais qui imploraient sa protection contre le stathouder allié des Anglais et beau-frère du roi de Prusse : c'était une abdication véritable. L'argent manquait et les préoccupations intérieures étaient trop fortes pour que le gouvernement royal fût disposé à intervenir au dehors.

Brienne. Son ministère (1787-1788). **Édits du Timbre et de la Subvention Territoriale** (juillet-août 1787). — Calonne fut remplacé par un protégé de Marie-Antoinette, l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, homme léger, brillant et ambitieux. Il renvoya les Notables après leur avoir fait voter la suppression de la Corvée, la liberté du commerce des grains et les Assemblées Provinciales. Avant leur séparation, le mot d'*États Généraux* avait été prononcé dans leur sein par La Fayette, au grand scandale du comte d'Artois. Brienne, instruit par la chute de Calonne, avait résolu de s'adresser au Parlement, dont il espérait avoir meilleur marché. Il prépara deux édits, celui du *Timbre*, qui frappait les lettres de voiture, certificats d'études, quittances de rentes, registres, mémoires d'avocats, journaux, etc., et l'édit sur la *Subvention Territoriale*, qui devait atteindre toutes les terres du royaume. Le Parlement repoussa les deux édits. « Chargé par le souverain, disait-il, d'annoncer sa volonté aux peuples, le Parlement n'a jamais été chargé par les peuples de les remplacer. » Le fait était vrai. Mais il était bien tard pour s'en apercevoir : après avoir enregistré sans mot dire 1 250 000 000 d'emprunts, les magistrats avaient mauvaise grâce à se déclarer incompétents précisément le jour où il s'agissait d'impôts qui atteignaient leurs privilèges. Ils demandaient la convocation des États Généraux : ils espéraient par là plaire à l'opinion publique. Ils croyaient d'ailleurs que les États Généraux réunis et votant par Ordre ne seraient qu'une solennelle comédie, dans laquelle les privilégiés repousseraient, à la majorité de deux voix contre une, toute demande d'innovation. Louis XVI et Brienne tinrent bon : le 6 août 1787, le

Parlement, mandé à Versailles, reçut du roi, siégeant dans un lit de justice, l'ordre d'enregistrer les édits.

Résistance du Parlement. Séance royale du 19 novembre 1787. — Le lendemain le Parlement déclara nulles les transcriptions ordonnées. En vain Louis XVI et la reine elle-même, pour montrer leur bonne volonté, supprimèrent une partie de leur Maison, malgré les clameurs des gentilshommes, qui disaient : « Cela ne se voit qu'en Turquie[1]. » Le 13 août, les magistrats refusèrent, par un arrêté, aux édits émanés du lit de justice le pouvoir d'autoriser la perception des impôts et « de priver la nation de ses droits ». Le 15 août Brienne et Lamoignon[2], récemment devenu garde des sceaux, envoyèrent à chacun des magistrats une Lettre de Cachet qui exilait le Parlement à Troyes. Brienne manquait d'argent : il fut bientôt obligé de négocier. On convint que les deux édits seraient retirés, et qu'on y substituerait un *Second Vingtième* à percevoir sans distinction ni privilège jusqu'en l'année 1792. Le Parlement revint à Paris. La lutte ne tarda pas à recommencer. Le 19 novembre 1787, Louis XVI vint, dans une Séance Royale, présenter au Parlement deux édits : l'un créait des emprunts successifs pendant cinq ans, pour la somme totale de 420 millions ; l'autre assurait un état civil aux non-catholiques. En même temps, Louis XVI promettait la convocation des États Généraux avant le délai de cinq ans. Après la lecture des édits, l'abbé Sabathier prit la parole et demanda que la convocation des États fût fixée à un terme moins

1. Le baron de Besenval a conservé dans ses *Mémoires* des détails significatifs sur la résistance que les courtisans opposaient à toute tentative d'économie. Lorsque Louis XVI voulut réunir la *Petite Écurie* à la *Grande Écurie*, « le duc de Coigny alla chez le roi, où il s'emporta fort ; le roi se fâcha de son côté ; l'entrevue fut extrêmement vive. Ce prince, en parlant de cette conversation à quelqu'un, lui dit en ma présence : « Nous nous sommes véritablement fâchés le duc de Coigny et moi ; mais je crois qu'il m'aurait battu, que je le lui aurais passé. »

« Le duc de Coigny donna la démission de sa charge de premier écuyer... La reine voulut se plaindre à moi de l'emportement du duc de Coigny et de ce qu'il n'avait pas été sensible à la manière pleine de bonté dont le roi lui avait parlé. « Madame, lui dis-je, il perd trop pour se contenter de compliments. Il est pourtant affreux, ajoutai-je, de vivre dans un pays où l'on n'est pas sûr de posséder le lendemain ce qu'on avait la veille. Cela ne se voit qu'en Turquie. »

2. Il ne faut pas confondre Lamoignon (Chrétien-François de) avec son parent Malesherbes. Né en 1735 et Président à mortier au Parlement de Paris, il avait été nommé garde des sceaux en remplacement de Miromesnil. Il se suicida en 1789.

éloigné. Le vieux janséniste Robert de Saint-Vincent et Duval d'Épréménil l'appuyèrent : « Sire, s'écria d'Épréménil, d'un mot vous allez combler tous les vœux. Un enthousiasme universel va passer en un clin d'œil de cette enceinte dans la capitale, de la capitale dans tout le royaume. Un pressentiment qui ne me trompe pas m'en donne l'assurance, je le lis dans les regards de Votre Majesté. Cette intention est dans son cœur, cette parole est sur ses lèvres. Prononcez-la, Sire, accordez-la à l'amour des Français... » Louis XVI resta muet. Quand il sortit de son silence, ce fut pour ordonner l'enregistrement des deux édits tels qu'il les avait apportés. Le duc d'Orléans, depuis longtemps brouillé avec la famille royale, demanda qu'il fût ajouté : « *Fait du très-exprès commandement de Sa Majesté!* » Louis XVI, troublé, répondit en balbutiant : « Cela m'est égal... vous êtes bien le maître... Si... c'est légal... parce que je le veux. » Le lendemain, le duc d'Orléans fut exilé à Villers-Cotterets; Fréteau et Sabathier conduits prisonniers, l'un à Doullens, l'autre au Mont-Saint-Michel.

Arrestation de Duval d'Épréménil et de Goislard de Montsabert (4-5 mai 1788). — Le Parlement réclama et refusa d'enregistrer l'édit sur les protestants avant qu'on eût mis en liberté Fréteau et Sabathier. Brienne se résolut à la violence. Il prépara un édit qui déclarait le Parlement dissous, dispersait ses membres, et le remplaçait par une autre Compagnie, dont on n'aurait aucune résistance à craindre. Les ouvriers qui imprimaient cet édit travaillaient dans un atelier gardé à vue. D'Épréménil parvint pourtant à s'en procurer une épreuve et l'apporta au palais. Exalté par le péril, le Parlement, dans une séance à laquelle assistaient les Pairs du royaume, déclara ses membres inviolables.

Alors fut signé l'ordre d'arrêter d'Épréménil et Goislard de Montsabert. Secrètement avertis, ils purent sortir de leurs maisons et se réfugier au Palais de Justice. Le Parlement resta tout ce jour assemblé ; une députation fut envoyée à Versailles auprès du roi. La nuit arriva. Vers minuit on entendit le pas des chevaux.... C'était un régiment de cavalerie qui venait cerner le palais. En même temps des sapeurs se rangent devant les portes, la hache levée. Bientôt paraît le marquis d'Agout, major des gardes françaises. La grande chambre n'était éclairée que d'une faible lumière, le plus profond silence y régnait. A la vue de cette Assemblée, où siégeaient cent vingt magistrats

en robe rouge, des maréchaux de France, des ducs et pairs, des princes de l'Église, le major se troubla. Quand il eut demandé d'une voix émue où étaient Montsabert et d'Éprémënil, un membre s'écria : « Nous sommes tous d'Éprémënil et Montsabert ! » D'Agout, déconcerté, se retira pour aller chercher de nouveaux ordres. Le reste de la nuit, tout resta silencieux. A onze heures du matin, le major des gardes françaises reparut et renouvela sa sommation. Alors d'Epréménil se leva pour demander si, dans le cas où il résisterait, on emploierait la violence. Sur la réponse affirmative, il se livra et monta en voiture pour être conduit à l'Ile Sainte-Marguerite, tandis que Montsabert était conduit au Château de Pierre-Encise. Le Parlement sortit entre deux haies de soldats. Le major ferma les portes du Palais et en emporta les clefs (4-5 mai 1788).

Cour Plénière. Renvoi des Parlements (8 mai 1788). — A quelques jours de là, le 8 mai, s'ouvrit à Versailles un lit de justice. On y donna lecture de trois édits : le premier enlevait au Parlement la connaissance des procès criminels impliquant des prêtres ou des nobles et celle des affaires civiles au-dessous de 20 000 livres, lesquelles seraient jugées sans appel et en dernier ressort par 47 grands bailliages qu'on établissait dans le royaume afin de rendre ainsi la justice plus expéditive et moins coûteuse. Le second abolissait la Question préalable, l'interrogatoire sur la sellette, ordonnait au juge de spécifier les délits et assurait un dédommagement aux accusés dont l'innocence serait reconnue. Le troisième, de beaucoup le plus important, enlevait au Parlement ses attributions politiques : il instituait une *Cour Plénière* formée par les princes du sang, les Pairs du royaume, le chancelier, les grands officiers de la couronne, deux maréchaux de France, les prélats, les gouverneurs de province, dix conseillers d'État ou maîtres des requêtes, quatre personnes au choix du souverain, la Grand'-Chambre du Parlement de Paris et un membre de chacun des Parlements de province. La *Cour Plénière* était, à l'avenir, seule chargée de l'enregistrement des impôts et des lois. Le même jour, le Parlement de Paris fut déclaré en vacances indéfinies ; ceux de province eurent le même sort.

Chute de Brienne (25 août 1788). — Toutes les classes de la nation désiraient également les États Généraux : les privilégiés, parce qu'ils espéraient faire définitivement consacrer par eux le maintien de leurs privilèges et le refus de toute réforme ; le Tiers, au contraire, parce qu'il attendait d'eux une

réforme radicale. Les Parlements ayant été renvoyés parce qu'ils avaient demandé la convocation des États, l'agitation fut universelle. Le Béarn et la Franche-Comté réclamèrent. A Rennes, Lechapelier s'écria : « Puisse notre ancienne Constitution être garantie de toute atteinte ! » Et le 10 mai 1788, jour de l'enregistrement des édits, le sang coula dans les rues. Les nobles de Bretagne députèrent au roi douze d'entre eux pour protester : Brienne les fit jeter à la Bastille. A Grenoble, le 7 juin, le peuple empêcha le départ du Parlement, la hache fut levée sur la tête du gouverneur Clermont-Tonnerre, qui dut contremander l'exil des magistrats. Le 27 juillet, à Vizille, dans une Assemblée composée des députés dauphinois des trois Ordres sous la présidence de Mounier, on décréta que le Parlement serait rappelé ; que tout impôt serait refusé, si les États Généraux n'étaient pas convoqués sans retard ; enfin, que la loi ne pouvait exister sans « *le consentement des peuples réunis en Assemblée Nationale* ». Usé par la fatigue, les excès, l'inquiétude, Brienne ne voulait pas quitter le pouvoir. Mais le Trésor était vide : le clergé refusa 1 800 000 livres qu'on lui demandait. Afin d'apaiser la nation, Brienne promit les États Généraux pour le 1er mai 1789 ; quant aux créanciers de l'État, un édit leur annonça qu'après une suspension de payement de six semaines on les payerait, trois cinquièmes en argent et deux cinquièmes en billets ayant cours dans le commerce. Cette annonce d'un papier qui aurait cours forcé porta le dernier coup à Brienne. Il dut sortir du ministère avec le chapeau de cardinal[1]. Paris fit des feux de joie ; les prisonniers bretons trouvèrent moyen d'illuminer un instant la plate-forme de la Bastille. Mais les troupes intervinrent dans la rue et fusillèrent la foule ; les ponts et les quais furent ensanglantés.

Second ministère de Necker. Seconde Assemblée des Notables (6 novembre 1788). **L'Hiver de 1788. Ouverture des États Généraux** (5 mai 1789). — Un seul homme était possible, Necker ; il revint au pouvoir le 25 août. Son premier acte fut le rappel des Parlements. On vit bientôt combien l'opinion s'était trompée en les considérant comme des martyrs de la cause populaire. Appelé à enregistrer une déclaration du roi qui annonçait la prochaine convocation des États Généraux, le Parlement ajouta : *Suivant la forme observée en* 1614. Or,

1. Brienne se suicida en 1793 pour échapper à l'échafaud.

en 1614, comme on avait voté par Ordres, la noblesse et le clergé, réunis contre le Tiers, avaient rendu toute réforme impossible. Laissant de côté les Parlements, dont on ne pouvait désormais rien attendre, Necker fit convoquer le 6 novembre une *Seconde Assemblée des Notables*. Le ministre voulait donner au Tiers État un nombre de députés égal à celui des deux autres Ordres réunis. Privilégiés comme le Parlement, les Notables repoussèrent aussi bien que lui le doublement du Tiers. Necker les renvoya, et le 1er janvier 1789 parut un arrêté du Conseil Royal déclarant que le nombre des députés du Tiers serait égal à celui des deux premiers Ordres réunis. « C'étaient les étrennes du peuple. » Le règlement pour les élections parut le 24 janvier. Le droit d'y participer était reconnu à tout Français âgé de vingt-cinq ans, domicilié, et compris au rôle des impositions directes pour une contribution quelconque. L'éligibilité n'était restreinte par aucune condition.

Les élections eurent lieu au milieu des orages. La récolte de 1788 avait été mauvaise, par suite de la grêle et d'une longue sécheresse. Le pain était cher, le travail rare, le crédit manquait. L'hiver fut des plus rigoureux. Le 9 décembre la Seine fut gelée; le froid atteignit bientôt 19 degrés Réaumur au-dessous de zéro. On avait faim, on avait froid, la mortalité devint effrayante. Il y avait 30 000 pauvres dans le Faubourg Saint-Antoine. Le duc d'Orléans, amoureux de popularité, l'archevêque de Paris, M. de Juigné, le curé de Sainte-Marguerite, tous ceux qui pouvaient donner, donnèrent; la misère n'en resta pas moins excessive. Un fabricant de papiers peints du Faubourg Saint-Antoine, Réveillon, eut l'imprudence de dire : « Les ouvriers peuvent vivre avec quinze sols par jour. » Sa maison fut brûlée. Un combat sanglant s'engagea daus la rue. Un des insurgés chantait en mourant le couplet de *Figaro : Les plus forts ont fait la loi* (27 avril). Le 4 mai, les députés des trois Ordres, réunis à Versailles, assistèrent à une *Messe du Saint-Esprit* dans l'Église de Saint-Louis. L'ouverture de l'Assemblée eut lieu le lendemain.

État de l'Europe en 1789[1]. — Ainsi le 5 mai 1789, la Nation Française, si longtemps soumise au pouvoir absolu, reprend

1. Pour le détail, voir plus haut les ch. XXV, XXVI, XXVII, XXVIII. Consulter aussi le ch. I de l'*Histoire Contemporaine*.

possession d'elle-même par la réunion des États Généraux. A la même date, sa rivale séculaire, la Grande-Bretagne, maîtresse de l'Hindoustan, mais qui vient de perdre l'Amérique et de prendre pied en Australie, conserve son gouvernement aristocratique; elle opprime l'Irlande et observe avec inquiétude ce qui se prépare ici. En Allemagne, l'Autriche et la Prusse, défiantes, jalouses l'une de l'autre, vont être réconciliées par la crainte commune de la Révolution : ou du moins elles ajourneront la lutte inévitable qui doit décider dans la suite entre Vienne et Berlin. A l'est de l'Europe, la Pologne va disparaître; la Russie, déjà tant agrandie aux dépens des Suédois, a pris le Niémen et prendra bientôt la Vistule. Elle a déjà enlevé le Dniéper aux Turcs en décadence; elle occupe la Crimée et sera bientôt sur le Dniester. Dans le sud du continent, l'Italie est toujours divisée, et l'on ne peut prévoir encore qu'au siècle suivant elle redeviendra un grand État; l'Espagne, le Portugal essayent d'échapper aux traditions du passé et de reprendre une vie nouvelle ; pourtant leurs colonies ne tarderont point à se déclarer indépendantes. En somme tout se transforme ou va se transformer.

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER.

Pour l'ensemble du volume : *Histoires de France* de Michelet, de Henri Martin; *Histoires d'Angleterre* de Hume, de Lingard; *Histoire de Paris* de Dulaure; *Essais Historiques sur Paris* de Sainte-Foix ; la *Revue Historique*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Nouvelle Revue*, les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*.

CHAPITRES I, II et III.– Bazin : *Histoire de France sous Louis XIII.— Journal d'Héroard; Historiettes et Anecdotes de Tallemant des Réaux; Mémoires de Fontenay-Mareuil.*— Augustin Thierry : *Essai sur l'Histoire du Tiers État.— Relation exacte de tout ce qui s'est passé à la mort du Maréchal d'Ancre* (anonyme). — *Mémoires de Pontchartrain, de Bassompierre, du Cardinal de Richelieu.* — J. Caillet : *De l'Administration en France sous le Ministère du Cardinal de Richelieu. — Mémoires du Duc de Rohan.* — Le commandant Jules Bourelly : *Le Maréchal Fabert, Étude Historique. — Mémoires du Duc de Saint-Simon; Mémoires du Marquis de Montglat.* — Schiller : *Histoire de la Guerre de Trente Ans.* — Le Laboureur : *Histoire du Maréchal de Guébriant.* — Le duc d'Aumale : *Histoire des Princes de Condé.* — Jacques Denis, professeur à la Faculté des lettres de Caen : *Sceptiques ou Libertins de la première moitié du dix-septième siècle, Gassendi, Gabriel Naudé, Gui Patin, Lamothe Levayer, Cyrano de Bergerac.*

CHAPITRES IV et V. — Édouard Hyde, comte Clarendon : *Histoire de la Rébellion et des Guerres civiles d'Angleterre. — Mémoires de Mistriss Hutchinson, de Ludlow, de Price, de Sir Thomas Herbert, de Sir John Berkeley.* — Thomas May : *Histoire du Long-Parlement. — Mémoires de Lord Clarendon, du Duc de Buckingham, de Sir John Reresby, de Sir Philipp Warwick, de Charles II, de Jacques II. — Journal de Lord Clarendon.* — Eugène Despois : *Révolution d'Angleterre.* — Guizot : *Charles Ier ; La République et Cromwell; Protectorat de Richard Cromwell.* — Grotius : *Annales et Historiæ de Rebus Belgicis.* — Charles Blanc : *Histoire des Peintres.* — Lamennais : *Esquisse d'une Philosophie.* — Diderot : *Voyage de Hollande.*

CHAPITRES VI et VII. — *Mémoires du Cardinal de Retz, de Mme de Motteville, de La Rochefoucauld, d'Omer Talon, de Mathieu Molé.* — Voltaire : *Siècle de Louis XIV.*— Collection des *Mazarinades.— Mémoires de Mlle de Montpensier.* — V. Cousin : *La Jeunesse de Mme de Longueville; Mme de Longueville et la Fronde; La Jeunesse de Mazarin; La Société Française au dix-septième siècle; Mme de Chevreuse; Mme de Hautefort; Mme de Sablé.* — Bussy-Rabutin : *Mémoires et Correspondance.— Mémoires de Gourville.*— Louis Viardot : *Notice sur Cervantès.* — J. Ferrari : *Histoire des Révolutions d'Italie. — Mémoires du Duc de Guise.* — Edgar Quinet : *Les Révolutions d'Italie.*

CHAPITRES VIII, IX, X et XI.—*Mémoires du Duc de Saint-Simon.—Correspondance de Mme de Sévigné.*— Dangeau : *Journal de la Cour.— Correspondance de la Duchesse d'Orléans.*— Fléchier : *Les Grands Jours d'Auvergne.*— Bossuet : *Politique tirée de l'Écriture Sainte.* — Louis XIV : *Mémoires et Instructions pour l'Éducation du Dauphin.* — H. Martin : *La Monarchie au dix-septième siècle.* — Pellisson : *Discours.* — Charles Perrault : *Mémoires.* — Pierre Clément : *Histoire de la Vie et de l'Administration de Colbert.* — Levasseur : *Histoire des Classes ouvrières.* — Gourville : *Mémoires.* — Fernand Bournon : *La Misère dans le Blésois en* 1662. — Charlevoix : *Histoire de Saint-Domingue.* — Edgar La Selve : *La République d'Haïti.— Mémoires de l'Abbé de Choisi.* — Camille Rousset : *Histoire de Louvois.* — *Mémoires du Comte de Brienne.* — J. de Hammer : *Histoire de l'Empire Ottoman.* — Sainte-Beuve : *Port-Royal.* — Racine : *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal.* — E. Lavisse : *Études sur l'Histoire de Prusse.* — V. Cousin : *Jacqueline Pascal.* — E. Quinet : *Le Christianisme et la Révolution Française.*

CHAPITRES XII, XIII et XIV. — Macaulay : *Histoire de la Révolution de* 1688 ; *Histoire du Règne de Guillaume III.* — Burnet : *Histoire de Mon Temps.* — Mignet : *Négociations relatives à la Guerre de la Succession d'Espagne.*— Marquis de Torcy : *Mémoires.* — G. Picot : *Rapport sur les Mémoires des Intendants dressés en* 1698 *pour l'Instruction du duc de Bourgogne.* — *Mémoires du Duc de Saint-Simon.— Mémoires du Maréchal de Villars.*— Boisguillebert : *Détail de la France.* — Vauban : *La Dîme royale.* — Président Hénault : *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.*

CHAPITRES XV et XVI. — Pellisson et d'Olivet : *Histoire de l'Académie Française.*— Geruzez, Demogeot, Nisard : *Histoires de la Littérature Française.* — Taine : *Histoire de la Littérature Anglaise.*— Tallemant des Réaux : *Historiettes et Anecdotes.* — Sainte-Beuve : *Portraits littéraires.* — J. Denis : *Sceptiques ou Libertins.* — Guizot : *Shakspeare et son Temps.* — Villemain : *Études de Littérature Étrangère.*

CHAPITRES XVII et XXV. — A. Rambaud : *Histoire de Russie.* — Salvandy : *Jean Sobieski.*—Chopin : *Histoire de Russie.* — Voltaire : *Histoire de Charles XII ; Histoire de Russie sous le règne de Pierre le Grand.*— L. Chodsko : *Histoire de Pologne.* — Vertot : *Révolutions de Suède.* — Le comte de Ségur : *Mémoires* ou *Souvenirs et Anecdotes.* — *Correspondance de Catherine II et de Voltaire.* — Rulhière : *L'Anarchie de Pologne.* — Masson : *Mémoires secrets sur la Russie.*— Michelet : *La Pologne martyre.*

CHAPITRES XVIII, XIX, XX et XXI. — Lacretelle : *Histoire du Dix-Huitième Siècle.* — *Journal de l'Avocat Barbier.* — Louis Blanc : *Histoire de la Révolution Française.* — Voltaire : *Siècle de Louis XV; Histoire du Parlement.* — Saint-Simon : *Mémoires.* — Duclos : *Mémoires.* — Le marquis d'Argenson : *Journal* et *Mémoires.* — L'abbé de Germanes : *Histoire des Révolutions de Corse.* — F. Monnier : *Le Chancelier d'Aguesseau.*—Frédéric II : *Histoire de Mon Temps ; Correspondance.* — Voltaire : *Correspondance.* — E. Lavisse : *Études sur l'Histoire de Prusse.* — Dieudonné Thiébaut : *Frédéric le Grand* ou *Mes Souvenirs de Vingt Ans de séjour à Berlin.* —*Mémoires de Sophie-Wilhelmine, Margravine de Bayreuth.* — De Broglie : *Frédéric II et Marie-Thérèse.* — Paganel : *Histoire de Frédéric II.* —*Mémoires de Dumouriez.—Mémoires de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour.* — *Mémoires de Bachaumont.* — Duc de Luynes : *Mémoires.* — Mathieu Marais, avocat au Parlement de Paris : *Journal* et *Mémoires.*

CHAPITRES XXII, XXIII et XXIV. — Voltaire, Diderot, J. J. Rousseau, Montesquieu : *Œuvres.* — Condorcet : *Vie de Voltaire.* — Mme Vaudeul : *Mémoires sur Diderot.* — Mably : *Des Droits et des Devoirs du Citoyen.* — Gœthe : *Poésie et Réalité.* — E. Quinet : *Essai sur les Œuvres de Herder.* — Michelet : *Vico.* — E. Levasseur : *Histoire des Classes ouvrières.* — Diderot : *Salons.* — Stendahl (H. Beyle) : *Vies de Haydn, de Mozart et de Métastase.*

CHAPITRES XXVI et XXVII. — Georges Bancroft : *Histoire des États-Unis.* — Horace Walpole, comte d'Orford : *Mémoires sur les Dix Dernières Années du Règne de Georges II.* — Macaulay : *William Pitt; Lord Clive; Warren Hastings.* — Thackeray : *Les Quatre Georges.* — Ch. de Rémusat : *L'Angleterre au Dix-huitième Siècle.* — H. Reynald : *Histoire d'Angleterre depuis la Reine Anne jusqu'à nos jours.* — Guizot et C. de Witt : *Histoire de Washington.* — Laboulaye : *Histoire des États-Unis.*

CHAPITRES XXVIII et XXIX. — *Mémoires du Baron de Bezenval, du Marquis de Bouillé, de Mme Campan, de Dumouriez, de Mme de Genlis, du Duc de Lauzun, de Marmontel, du Duc de Richelieu, du Prince de Ligne, de La Fayette, de Mirabeau; Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le Comte de Mercy-Argenteau.* — Ragon : *Histoire des Temps modernes.* — Droz : *Histoire du Règne de Louis XVI.* — Paganel : *Histoire de l'Empereur Joseph II.* — Baille : *Histoire Financière de la France.* — Soulavie : *Mémoires sur le Règne de Louis XIV.* — Flassan : *Histoire des Traités de paix.* — Mastier : *Turgot.*

Imprimerie de DELALAIN FRÈRES, 1 et 3, rue de la Sorbonne.

